Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

L' ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XXXIX. — 1er MAI 1880.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

L^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-NEUVIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1880

« Monsieur,

« Nous avons l'honneur de vous informer, sur votre demande, que, par suite du paiement de votre chèque n° 24, de soixante mille francs, en date de ce jour, votre compte se balance en un solde créditeur de sept mille cent trois francs cinq centimes (7,103 fr. 05 c.)

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« *Le caissier principal,*
« CHEVASSU. »

Entre cette lettre et sa tasse de chocolat, Marcel était demeuré extrêmement rêveur.

Le style fort clair de M. Chevassu l'élevait à la contemplation d'un fait admirablement précis : à savoir que, d'une fortune patrimoniale de plus de quatre millions, déjà menée bon train par son père et surmenée non sans éclat par ses propres exploits, ses dernières propriétés vendues, ses derniers titres de rentes évanouis dans la fumée de sa gloire mondaine, de trois cent mille francs qui lui restaient enfin, et qu'une déveine infernale venait d'emporter en trois nuits, il se trouvait réduit pour tout capital à la somme nette et ci-dessus énoncée, de sept mille cent trois francs zéro cinq.

Il regardait son déjeuner, qui lui semblait amer. — Disons-le sans fard, — en sa grande vie de luxe et de turf, et jusque dans les petits hôtels des Laïs, le chocolat pesait comme un fardeau sur sa désinvolture de viveur. Toute gloire est lourde à porter, et bien souvent, à part lui, tout en bénissant, à ses heures, la mémoire d'un grand-père fort estimable d'ailleurs, pour les biens terrestres qu'il avait amassés, Marcel avait maudit certaine notoriété universelle et troublante dont son opulence était le fruit.

Anatole Chabal, l'ancêtre de Marcel, chocolatier célèbre encore cité dans les fastes du négoce, était un de ces haut arrivés qui, partis en sabots de leur village, débarquent un beau matin à Paris, une pièce de quarante sous en poche. Auvergnat de naissance et marchand de marrons, celui-là avait par bonheur d'autres mises de fonds : l'intelligence et le courage, l'instinct, la finesse, le flair, ce qu'on appelle enfin la bosse du commerce unie au génie créateur, à la foi aux miracles. Il inventa l'un des premiers cette publicité monstre, colossale, persévérante qui détrôna d'emblée tout mélange rival de cacao. Il créa une usine, une compagnie coloniale dont les actions cotées à la Bourse triplèrent de prix... Bref, après quarante années d'un labeur de nègre et un roulement de grosse caisse assourdissant, l'ex-paysan chiffrait son actif par mil-

lions. Mais on ne fonde pas impunément une dynastie. La hardiesse, le nombre des réclames, la grandeur, l'éclat des affiches qui avaient envahi jusqu'aux bourgs les plus reculés avaient, hélas! imprimé sur la descendance de l'illustre faiseur une inoubliable renommée que deux générations n'avaient point encore ternie.

Marcel n'avait rien d'un stoïque. C'était bien le fils d'une génération amollie par les jouissances trop faciles de la vie à outrance, où l'effacement des caractères a produit ces types relâchés qu'un humoriste a spirituellement dotés du nom de *petits crevés*. Bien qu'il fût brave et solidement trempé de nature, s'il avait ce courage de l'occasion qui l'avait mené plusieurs fois sur le terrain pour l'unique gloriole d'occuper la galerie, capable même d'une action téméraire, il était né dans la richesse; et, élevé pour une existence de désœuvré, il n'avait point ce ressort de l'énergie indigente tenue de combattre et d'être toujours prête dans le grand champ clos de la vie. Le vieux sang plébéien du chocolatier était déjà loin de sa source, et, comme un gros vin généreux coupé de trop d'eau claire devient de la piquette, ce qui lui en restait dans les veines s'était frelaté dans le courant des élégantes oisivetés. Sa ruine le surprenait impuissant, abattu, désarmé, si ce n'est de ce recours décisif et rapide qu'offre un bon pistolet de tir.

On dit que, quand un homme se noie, par un phénomène cérébral surprenant, comme dans un miroir magique, il revoit en cette seconde suprême jusqu'aux moindres événemens de sa vie. A ce plongeon terrible, Marcel eut aussi l'étrange vision du naufragé. Les heureux jours se retracèrent dans son esprit, et machinalement il se mit à songer. Il se revoyait enfant, dans ce fameux hôtel Chabal du parc Monceaux. L'Auvergnat prévoyant avait acheté là d'immenses terrains à bas prix et bâti, un des premiers, une de ces demeures splendides dont le quartier s'est depuis lors peuplé. L'immense jardin qui allait jusqu'au boulevard, où une longue grille servant de clôture était garnie de lierre; les grands arbres pleins de nids, les parterres, les gazons et le pavillon chinois en volière. Le vieux fabricant, retiré des affaires, ayant marié son fils, dont il avait fait, disait-il, « un seigneur, » habitait le second étage très vaste, laissant aux jeunes époux les appartemens d'apparat, mais en réglant leur train à sa guise, en homme qui a amassé sou par sou. Il fallait le voir, le matin, sur pied dès l'aube, souvent en sabots, houspillant les gens d'écurie et les jardiniers. Sa grosse voix ronflait, du sous-sol des cuisines aux hauteurs de la lingerie... et n'arrêtait ses éclats qu'à l'heure du déjeuner. Dépensant gros, il en voulait pour son argent. Il s'occupait... jusqu'au lever de son fils; alors, il se mirait dans son œuvre.

Assis dans sa salle à manger tendue de tapisseries de haute lice,

rasé de frais, pomponné par les mains de son valet de chambre, dans ses habits du meilleur tailleur, qu'il portait avec ces façons de bourgeois endimanché qu'il n'avait jamais pu perdre, bien carré dans sa chaise, ses solides épaules d'aplomb, l'œil au service, ses puissantes mandibules jouant dans sa large face, il jouissait des douceurs de la famille, avec le calme robuste du charbonnier qui se sent maître chez soi. Le rude Auvergnat n'avait qu'un seul faible, mais il était sans borne : c'était Marcel. On eût dit que, dans le vieux cœur de roche de ce brasseur d'affaires qui n'avait jamais eu le temps de flâner, quelque fissure s'était tout à coup déclarée, d'où s'épanouissait cette fleur tardive de la tendresse, dont le parfum si nouveau le grisait jusqu'à lui faire oublier ses instincts d'arabe et d'harpagon. Par un de ces ressauts d'hérédité très fréquens, bien que d'une nature déjà très affinée, l'enfant lui ressemblait beaucoup plus que son fils, qui n'avait rien de ses traits, ni de sa carrure, ni de ses façons, ni surtout de ses goûts. Ce renouveau de lui-même le ravissait. Accoutumé à tout plier sous sa poigne, il s'était adjugé ce rejeton de sa race qu'il gâtait avec folie, sans permettre que nul bronchât devant un de ses caprices... Si bien que, à dix ans, Marcel avait perdu sa mère, sans trop s'apercevoir qu'elle laissât un vide après elle. Puis enfin, deux années plus tard, le vieux chocolatier était mort. Alors, le train avait bien vite changé. Son père, empressé d'effacer l'origine boutiquière, s'était lancé dans toutes les exagérations de luxe particulières aux nouveaux enrichis. Là, les souvenirs de Marcel suivaient un cours moins récréant de quelques années d'épreuves. En homme prévoyant de l'avenir, son père l'avait mis dans un grand collège de Vaugirard, célèbre pour les aristocratiques relations qui s'y nouent. Cahin, caha, impatient du joug, après une enfance par trop dorée, il avait rapporté, de ces seuls jours de travail qu'il eût jamais connus, ce fond d'instruction forcé des gens du monde que le baccalauréat couronne.

A dix-huit ans, devenu d'emblée le compagnon de l'auteur de ses jours, il était entré de plain-pied dans la grande vie de sport, de turf, agrémentée de soupers au Café anglais avec les célébrités des coulisses ou du tour du lac. Sous la direction d'un tel mentor, jaloux de l'initier à la haute science du parfait gentleman, et prêchant d'exemple, il avait bientôt fait d'étonnans progrès. A dix-neuf ans, membre de la Société d'encouragement, il montait les chevaux de courses de l'écurie paternelle, et gagnait glorieusement, à Chantilly, le prix des haies contre *Captain* Milton, distancé d'une demi-longueur. Ce fut sur ce brillant succès, après le mot : *Quo non ascendam !* gêné par l'ombre du chocolat, que s'entama la fameuse affaire des parchemins. Par un fâcheux contre-temps, la

guerre survint. Marcel, menacé de l'uniforme de la mobile, s'engagea bravement dans les hussards et fit son devoir tout comme un autre. Il venait d'être promu brigadier quand, au désastre de Sedan, son régiment subit le sort de notre malheureuse armée. Par un hasard providentiel, il put s'échapper et gagner la Belgique, d'où il revint à Tours se faire réincorporer. Maréchal des logis à Patay, il fut porté à l'ordre du jour, et grièvement blessé.

Les événemens font les héros. Il est des heures où les cœurs de vingt ans se trempent aux sources généreuses, où la notion du devoir et de l'honneur apparaît comme un flambeau de vie. Une année d'épreuves viriles et saines, la discipline du régiment, les fatigues, les périls, la faim et les nobles misères du soldat avaient fait de Marcel un homme. Fier de ses galons de sous-officier qu'il avait gagnés comme le premier venu, décoré pour action d'éclat sur son lit d'hôpital, il songeait tout simplement à rester au service, quand, par disgrâce remis de sa blessure, il obtint un congé de convalescence et revint chez son père. Il en est des plus stoïques résolutions comme des plus durs rochers battus par la mer et que chaque vague use avec le temps. Ravi de montrer son uniforme et sa croix, Marcel reparut dans son monde.

Conscient d'un devoir accompli, orné d'un jeune prestige un peu envié, il venait d'avoir vingt et un ans. Son père le présenta au club. Ce fut ce qui le perdit. En ce milieu de scepticisme égoïste, gouailleur, encore tout effaré des événemens survenus, où il entendait déplorer et railler l'héroïque et suprême effort tenté pour résister à l'ennemi qui nous imprimait la honte; en écoutant des paroles de mépris, jetées entre deux bouffées de cigare à ces pauvres troupes, mal équipées, ramassées à la hâte, et les mots plaisans sur les fameux souliers de carton, il en arriva bientôt à se sentir un peu ridicule d'avoir été de ceux-là. Les opinions politiques passionnées, les discussions de partis l'entraînèrent même au choix d'une cocarde. Il se rangea dans le camp légitimiste, comme représentant les principes du plus grand ton. Il n'est rien tel que les conversions toutes neuves. Enrôlé parmi les preux, Marcel éprouva bien par ses ardeurs quelques mésaventures. Son grand-père avait été fournisseur breveté du roi. Un mauvais plaisant le rappela. Il s'ensuivit une affaire qui fut réglée sur le terrain, comme un duel de parti. Un bon coup d'épée est toujours un argument. Marcel le donna si péremptoire qu'il convainquit son homme. Entre temps, — faut-il le dire? — repris par le courant de la vie légère, et par les encouragemens paternels, sa vocation guerrière s'était un peu éventée. Il est si aisé de ne rien faire! Il remit le sérieux projet d'embrasser le métier des armes à la rentrée de son roi, et quelques mois s'étaient à peine écoulés, qu'on

eût fort surpris le héros de Patay, en lui remémorant ses sottes idées d'un jour. Désormais, lancé dans le train désordonné où il partageait en camarade le luxe effréné sous lequel son père s'efforçait plus que jamais de masquer le parvenu, il apporta consciencieusement une pioche de plus à la démolition de l'édifice, déjà fort ébranlé, de cette fortune de chocolat, dont le souvenir planait sur sa tête innocente. Marcel eut même ses jours de gloire. En ce monde de club toujours mêlé, où l'ascendant se cote souvent sur le chiffre des banques de baccarat, heureux comme un novice, et jouant un jeu fou, il eut de ces bonheurs de veine qui lui donnèrent un relief, même à côté d'un ambassadeur célèbre et mal chanceux dont il fut en outre le rival, et qu'il supplanta auprès de la fameuse miss Kate, dont l'équipage faisait sensation au bois. Un pèlerinage à Lourdes, à propos duquel il fut cité sous le nom de « Monsieur *de* Chabal, » acheva de le poser. Il garda, dès lors, la particule.

Mais trois ou quatre années de cette camaraderie, puisant à la même source avec une entente de désordre parfait, avaient amené les premiers expédiens qui annoncent le déclin d'une maison. Les propriétés, déjà hypothéquées, furent vendues, une à une, pour alimenter ce double train. Sentant l'écroulement, le père tenta des affaires de bourse, à la suite d'un banquier fameux, dans une opération à la hausse sur un crédit foncier étranger, plein d'avenir et de promesses. Il avait gagné plus de deux millions à cette spéculation effrénée, quand par malheur, une fois le coup fait pour les habiles, un effondrement survint en deux jours qui emporta les bénéfices, le laissant dans la nasse, aux prises avec cette liquidation désastreuse restée légendaire sous les colonnes du temple et dans la caisse du syndicat des agens de change. Ce fut au milieu de ces circonstances critiques que le second des Chabal mourut presque subitement, d'une fluxion de poitrine qu'il avait prise au sortir du bal de l'Opéra.

Frappé d'un deuil cruel, pour faire face à la situation et combler le gouffre déjà béant des emprunts et des dettes, Marcel se trouva contraint de tout liquider. Le superbe hôtel du chocolatier vendu, les valeurs réalisées, il restait de l'héritage trente mille livres de rente.

Echoué dans son appartement de garçon, serré de près par la nécessité pour la première fois de sa vie, le jeune prodigue avait pris les plus belles résolutions d'économie domestique. Mais comment rompre avec ce train d'où il tirait son plus bel éclat? Toute réformation est ardue et exige une singulière dose d'énergie et de volonté. Pour Marcel, c'eût été accepter une déchéance. Il avait alors entamé la lutte, cette lutte du viveur à coups d'audace et de paris de courses...

Il en était finalement à ce résultat irréfutable, qui se détachait devant ses yeux avec la précise éloquence des chiffres : sept mille cent trois francs zéro cinq.

II.

Un homme ruiné, on sait ce que c'est : mais, ce qu'on ignore, c'est la façon dont il prendra cet accident. Marcel ne le prit point au tragique. Corrompu jusqu'aux moelles par une précocité de cynisme qui n'était peut-être pas tout à fait dans sa nature, ce n'était point qu'il fût incapable de quelque résolution virile. Les doctrines morales et religieuses de bon ton, dont il faisait état, ne le gênaient certes guère plus qu'autre chose pour se tirer d'un mauvais pas ; mais il se sentait depuis trop longtemps glisser sur la pente fatale qui jour à jour le rapprochait du gouffre pour n'avoir point prévu le moment psychologique auquel il se voyait arrivé. Il faut le dire cependant : s'étourdissant, fermant les yeux pour ne point voir le vide, comptant toujours sur quelque hasard pour amortir sa chute, il ne l'avait jamais imaginée si brutale ni si soudaine, et les maussades réflexions qui lui survinrent étaient mélangées d'un étonnement bizarre. Il hésitait encore devant cette évidence de son désastre ; il se fût presque tâté pour s'assurer qu'il n'était point le jouet de quelque mauvais rêve.

A demi étendu sur un divan de maroquin rouge, la cigarette aux lèvres, il regardait machinalement autour de lui. Des portières de vieux brocart vénitien, bizarrement relevées, séparaient le fumoir du salon et de la salle à manger, laissant voir les épaves magnifiques de ses splendeurs passées ; des tentures rares, des meubles introuvables, des bronzes et des toiles de prix qu'il avait pu sauver de son premier naufrage. Cet art de commissaire-priseur, cher au naturalisme qu'il affectionnait, eût trouvé là dix pages de mots à entasser de la boutique du bric à brac. « Des aiguières au long cou, des flamboiemens sur des ors fauves piqués d'un reflet, des envolemens de n'importe quoi dans un rayon de soleil, et notamment une buée légère voltigeant sur le tout. »

Mais Marcel avait encore autre chose en tête : le réalisme de sa détresse le jetait dans une sorte d'effarement où l'annonce de sa ruine n'était pas le coup le plus cruel. Une aventure étrange qu'allait sans doute dénouer brutalement la lettre du caissier principal Chevassu avait apporté dans l'équilibre de sa vie un de ces désarrois dont l'importance capitale s'énonce en deux mots : « Il aimait ! » Ou, s'il n'aimait pas, il était bien près d'aimer, ce qui jusqu'alors n'avait guère troublé son train.

Cet autre accident notable lui était arrivé à Deauville, où, deux mois avant l'heure néfaste qui ouvre cette histoire, suivant une dame de ses pensées, il s'en était allé passer la saison chaude dans une villa charmante qu'il tenait à bail du temps de son père.

Un jour, avaient débarqué deux étrangères : une mère et sa fille qu'on eût prises pour deux sœurs, et dont les toilettes et la suite avaient, dès le premier jour, fait sensation sur la plage. Elles avaient nom : « Parker. » La mère, une de ces rares beautés créoles, à la grâce indolente et un peu fatiguée, paraissait tout au plus trente-quatre ans. La fille, jeune personne aux allures américaines, à taille de déesse, resplendissait dans ses dix-huit ans. Bien qu'en faisant louer leur villa elles eussent donné de valables références, et que leur ton eût suffi pour qu'il n'y eût pas trop lieu de les confondre avec les aventurières souvent de passage dans les villes d'eaux, soit envie, soit jalousie de femmes, sans que l'on sût pourquoi, la coterie élégante s'était d'instinct murée dans ces retranchemens inexpugnables qui barrent les portes des salons, bien autrement dures à forcer que les bastilles de pierres. Ce qu'on savait d'elles, c'est qu'elles arrivaient de Naples et qu'elles venaient se fixer à Paris.

Pour les étrangères, il en est des bonheurs d'adoption comme des chances de jeu. On ignore souvent la raison de certaines exclusions, sans connaître davantage la raison de certains accueils. Mistress Parker était-elle arrivée avec trop d'éclat à Deauville, où elle avait pris possession de la fameuse villa M..? Avait-elle maladroitement éclipsé par un faste de toilettes un peu trop péruviennes la gent huppée du lieu? — Tant il y a que, le second jour de son apparition sur le *pier*, accompagnée de sa fille et d'une mulâtresse en madras, la jolie baronne de C..., qui certes ne le cédait pourtant à personne en fait d'excentricité, avait d'emblée surnommé leur groupe : *le cirque Parker*. Le mot était trop fin pour ne point faire fortune, il resta. Il fut décrété que les deux inconnues n'étaient pas du monde, et bien que le dimanche, à l'église, elles affichassent des pratiques fort dévotes, leurs deux chaises étaient entourées d'un vide... On broda bientôt sur leur compte de bizarres histoires que l'envie se plaisait à propager. On doutait tout haut de l'existence de M. Parker. Les plus charitables accordaient un mari défunt, sorte de brigand ou de pirate... Toutes ces extravagances se débitaient comme ce conte des *Mille et une Nuits*, qui s'amplifie à chaque veillée; mais il restait de chaque invention nouvelle un éloignement plus marqué. Cependant les Péruviennes, comme on les appelait aussi, étaient assez belles pour avoir une cour. Quelques élégans du Casino qui n'avaient pas les mêmes raisons d'effroi, et qui, malgré leur piété, les trouvèrent d'un abord très peu fa-

rouche, ne se montrèrent que plus empressés à combler le vide de leur abandon. Ce succès acheva de les déclasser.

Marcel, subissant un servage qui lui défendait toute approche des dangereuses sirènes, et, ayant tout naturellement épousé les idées de la haute coterie, s'était, pendant quelques semaines, tenu à l'écart lorsque, un matin, presque à l'aube, comme après une nuit de sauterie il respirait négligemment un peu de brise sur la plage avant de rentrer chez lui, il vit tout à coup arriver miss Parker qui venait prendre son bain.

Grande, élancée, portant haut un front fier, des traits d'une pureté rare et d'immenses yeux noirs, animant son teint de cette blancheur rosée d'Irlandaise dont l'éclat juvénile et vivant rappelle les vierges du Giorgione, de cette race précoce des créoles nubiles à quatorze ans, l'effloraison de ses dix-huit ans avait ces grâces pleines de la femme qui semblent la maturité d'un beau fruit. La sève ardente qui courait dans ses veines se devinait dans la langueur de son regard, dans l'expression décidée de son sourire à la fois volontaire et mutin. Vêtue d'une sorte de fourreau en drap blanc de matelot, elle portait un chapeau de paille de Manille, sur lequel un madras rouge, d'une trame fine comme une gaze, était gracieusement enroulé; sous le paletot entr'ouvert, une robe de mousseline blanche en forme de blouse, qu'une large écharpe de soie serrait autour des reins, complétait cette toilette matinale, qu'elle portait avec la plus délicieuse crânerie.

Accompagnée d'une femme de chambre irréprochable, elle passait se dirigeant vers les cabines, lorsque tout à coup, parcourant des yeux la plage déserte, elle s'arrêta :

— Mais, Fanny, il n'y a pas de baigneurs ? dit-elle surprise.

— Non, mademoiselle, je n'en vois pas.

— Mais où sont-ils ?.. reprit la belle miss, c'est inconcevable !

— Peut-être que ce monsieur nous le dira, répondit Fanny, en jetant un regard vers Marcel.

La jeune fille se retourna, et, sans hésiter :

— Monsieur, je vous prie, où sont les baigneurs ? demanda-t-elle.

Marcel salua courtoisement.

— Mais ils dorment, mademoiselle, répondit-il en souriant.

— Ils dorment !.. répéta-t-elle d'un air consterné. — Mon Dieu, que c'est désagréable ! je viens tout exprès pour me baigner à la marée haute.

— Mais il n'est encore que cinq heures, mademoiselle; dans une heure ils seront là.

— Dans une heure !.. dans une heure ! ce n'est pas la même chose. Est-ce que c'est défendu de se baigner sans eux?

— Généralement, oui, je le crois, répliqua Marcel.

— Oui... ajouta-t-elle, avec sa jolie attitude de tête haute qu'elle n'avait point quittée depuis le début de cet interrogatoire. — Mais si je le faisais tout de même ?

— La mer est si calme, dit Marcel, qu'il n'y a guère apparence de danger...

— Oh! le danger, cela m'est fort égal. — Donc, monsieur, si vous voulez bien vous en aller,.. reprit-elle sans plus de digression, je vais prendre la première cabine venue, et je me passerai des baigneurs, puisqu'ils dorment.

Et, le remerciant par un petit salut de côté, elle s'éloigna, suivie de sa femme de chambre, laissant Marcel émerveillé. Il avait trop de monde pour hésiter un instant à quitter la place. Il tourna bravement pour remonter vers le casino; mais, au bout de quelques pas, lorsqu'il fut hors de vue, masqué par les remous de sable, poussé par un sentiment où se mêlait autant de curiosité que de désir chevaleresque de rester à portée d'un prompt secours, au cas où la jolie imprudente s'aventurerait trop loin, il redescendit en tapinois, pour se cacher à l'abri d'une baraque roulante, derrière laquelle il ne pouvait être vu.

Miss Inès Parker était entrée dans une cabine. Quelques minutes plus tard, il l'en vit ressortir, drapée à miracle dans une sorte de burnous indien qui laissait à nu la plus fine cheville du monde. Puis arrivée près du flot, elle rejeta son manteau d'un geste de nymphe, et plongea comme une naïade. Il va sans dire qu'elle nageait à merveille. Marcel comprit à la première brasse que son rôle de sauveteur était relégué au second plan; il regarda non sans profit pour sa curiosité d'amateur. Enfin, après un quart d'heure des plus hardis ébats, la jeune Américaine se coucha mollement, dans une pose immobile; la vague la ramena jusqu'au bord où sa femme de chambre l'attendait. Avec une grâce adorable et chaste, elle se dressa; mais avant que son burnous la recouvrît, il put admirer de beaux bras de marbre, et les lignes souples et délicieuses que moulait le cachemire mouillé. Alors, quand elle fut enveloppée, elle fit tomber les boucles qu'elle avait relevées en torsade, et, le voile de ses cheveux tranchant sur les plis éclatans de son peignoir de soie, fraîche, les lèvres pourpres, ses grands yeux audacieux et ravis, elle regagna sa cabine.

Lorsqu'il l'eut vue rentrer, Marcel quitta sa cachette et s'éloigna. Son larcin accompli, il eût été fort penaud d'être surpris si près du lieu de son méfait. Mais il savait le chemin qu'elle devait suivre pour regagner sa villa; il flâna sur la jetée pour l'attendre au passage. A peine était-il posté, qu'il la vit reparaître comme si elle se fût rhabillée d'un coup de baguette. Ses longs cheveux à

l'air, pendans sur ses épaules, elle coupait à travers le sable. Il arrivait négligemment au point où elle devait rejoindre le terre-plein de la route, comptant se borner discrètement à un salut, lorsque, comme elle passait devant lui, elle s'arrêta, et, avec son joli ton décidé:

— Merci, monsieur, dit-elle, je vous ai vu caché derrière cette voiture. Vous avez eu peur pour moi, sans doute, et vous êtes resté pour me porter secours au besoin.

Marcel se sentit devenir tout rouge sous ce beau regard noir.

— Pardonnez, mademoiselle, balbutia-t-il confus, personne n'étant là... j'avais peur, en effet, de quelque imprudence...

— Je l'ai compris. Adieu, monsieur.

Marcel demeura féru par cette jeune enchanteresse. Est-il besoin d'ajouter que le jour même, à l'heure de la promenade sur la terrasse du Casino, bravant toute défense jalouse, il se trouva sur les pas du groupe Parker et salua la jolie Inès, qui, par ressouvenir peut-être, rougit légèrement à son tour?

— Maman, dit-elle, M. *de* Chabal, que j'ai rencontré ce matin.

Marcel eut un sursaut, en l'entendant énoncer son nom, qu'il ne lui avait point dit.

— Ah! oui, répondit mistress Parker en souriant, à ta belle équipée à la mer haute... Monsieur, peut-on se lever à cette heure-là, n'est-ce pas?.. Ma folle ne doute de rien!

Le lendemain Marcel dînait à la villa M...

L'amour, comme tout autre mal subit, a parfois de ces soudainetés qui déroutent les plus endurcis. Enchaîné avec la baronne de C. dans une de ces liaisons de convenances qu'un galant homme ne rompt jamais brutalement sans quelque remords, Marcel était certes trop bronzé pour être accessible aux coups de foudre. Pourtant, bien qu'il n'eût d'abord considéré ses visites chez les Péruviennes que comme un simple tribut de civilités prescrites par une rencontre de hasard, huit jours ne s'étaient point écoulés qu'il se trouvait en cours réglé de *flirt* avec la belle Inès Parker, qui lui parut bien la plus originale personne du monde. Capricieuse, absolue, volontaire comme une enfant gâtée, avec de ces retours subits d'un cœur expansif et aimant, c'était tour à tour un Puck enjuponné ou la tendre Portia de Shakspeare. Des ouvertures d'esprit, rares et surprenantes chez une fille, se mêlaient à des superstitions dévotes d'Espagnole, à des ignorances inouïes résultant d'une éducation qu'elle s'était faite d'elle-même, à la diable, et pour son usage particulier. Brûlé à la flamme de ces grands yeux de créole, enivré par ces grâces hardies qui avaient répondu à quelques galanteries, en l'acceptant pour *lover* avec cette bravoure de *fast young lady* américaine qui s'essaie avant le mariage au feu de la passion, il

ne quittait plus la villa M... où mistress Parker l'accueillait avec le sourire bienveillant d'une mère indulgente et ravie d'un innocent manège d'amoureux. Chaque matin, heureux d'offrir son écurie, Marcel venait prendre Inès pour une promenade à cheval dans la forêt de Touques : mistress Parker, trop paresseuse pour monter, leur jetait de sa fenêtre un sourire.

— Rentrerez-vous déjeuner? demandait-elle.

Inès interrogeait Marcel.

— Rentrerons-nous?

— Vous déciderez selon votre volonté, répondait-il.

— Oui, c'est mieux! — Maman, nous ne savons pas. — Donc, si nous ne sommes point ici à onze heures un quart, ne nous attends plus. Je ne veux pas que tu aies faim.

Et ils partaient. Au hasard de ces échappées dans les bois, s'ils se trouvaient loin, ils s'arrêtaient à quelque ferme, où ils déjeunaient pendant que les chevaux se reposaient.

Un tel train de liberté avec une telle créature surprenait Marcel comme un rêve fou, et le grisait parfois à ne plus savoir qui, d'elle ou de lui, était en plus grand péril. Bien qu'il eût des notions précises et déjà éprouvées sur cette étrange indépendance d'éducation américaine et d'outre-Manche qui heurte si carrément nos idées, sans qu'il soit possible de décider sur quelle rive des deux continens s'exerce avec les plus heureux fruits le système des précautions inutiles ou la sage prévoyance des luttes de la vie, le viveur avait peine à garder son sang-froid, dans les étonnantes privautés que la *flirtation* comporte. Élevée dans des mœurs où l'idée d'une séduction ne saurait être admise, Inès avait de ces hardis abandons de fille de tête et sans peur, consciente sans doute d'être suffisamment protégée par son orgueil. Il en résultait pour lui des aubaines qui n'étaient pas sans le troubler étrangement, et jusqu'à lui faire perdre le sens correct de la situation si nettement définie, pour le jeter dans les imaginations les plus folles... Tout cela le mena si loin que, un jour, il s'effraya du chemin parcouru et se demanda, dans un éclair de raison, s'il n'était pas tout simplement conduit à quelque traquenard de mariage. En dépit du mystère et des réserves affectées entre eux au casino, où miss Parker était toujours fort entourée de ses poursuivans, quelques propos malins l'avaient complimenté sur divers parties solitaires où ils avaient été vus. La baronne de C.., en femme d'esprit qui comprend à demi-mot les ruptures, le félicita elle-même sur sa conquête.

Marcel n'avait rien d'un naïf, et ce qu'il avait à perdre en une aussi plaisante aventure ne le tourmentait pas beaucoup. Pourtant, si dégagé qu'il fût de scrupules, il ne put se dissimuler qu'il était juste temps de s'arrêter sur une pente trop fleurie pour ne pas le

conduire fatalement beaucoup plus loin qu'un simple badinage. Ce mélange de sensualités physiques unies à des grâces virginales dont il ne pouvait douter le plongeaient parfois dans les plus étonnantes pensées. Il en venait à se demander s'il ne se méprenait point sur l'innocence de la belle miss Parker, prête à s'étonner peut-être de le voir prolonger si longtemps son rôle d'amoureux transi... La situation était en tout cas scabreuse : il y songea. L'idée d'une réparation à laquelle il se voyait, jour à jour, de plus en plus entraîné, bien qu'il n'eût jamais soufflé mot de mariage à Inès, se présenta à son esprit entourée de brumes terrifiantes. En dépit d'une sorte de train affectant l'opulence, ce que l'on savait de mistress Parker et de sa fortune reposait sur de simples apparences, et la malignité qui s'exerçait contre elle n'était point sans faire redouter à Marcel d'être le jouet de quelque habile intrigante, sacrifiant une mise de fonds au pipage d'un mari pour sa fille. Malgré le nombre des gens, dans cette superbe villa où elles semblaient campées, une sorte de désordre régnait qui révélait parfois l'expédient. L'excès même de cet amour d'Inès, si prompt à naître, n'était-il pas l'indice d'un piège artistement tendu sous ses pas?.. Arrivées en étrangères, et le voyant mêlé à la grande vie de Deauville, elles s'étaient sans doute fourvoyées, le croyant riche sur le luxe qu'il menait. Tout en souriant à part lui de cette double méprise, au courant de ses réflexions, il se prit à songer sérieusement à revenir sur ses pas, en se montrant moins assidu, et surtout en édifiant au plus tôt mistress Parker sur sa position de fortune, qu'elle était sans doute loin de soupçonner.

Si Marcel ne prenait point ces résolutions sans regrets, il les prenait du moins avec une assez belle désinvolture pour n'en point retarder l'exécution. En homme qui n'entendait pas que les bagatelles du cœur lui jouassent ce mauvais tour de l'empêtrer dans une déplorable affaire, dès le lendemain, comme il déjeunait à la villa entre la belle créole et sa fille, qui le fêtaient à l'envi, à propos de deux parures de fleurs naturelles qu'il leur avait fait venir de Paris pour le bal du soir au casino, il profita d'un mot de la mère qui lui reprochait gentiment de se ruiner à de pareils cadeaux :

— Me ruiner? répliqua-t-il en riant, mais cela ne m'est plus possible... Il y a trop longtemps que c'est fait!

Un joyeux éclat de rire accueillit cette exclamation de philosophe endurci.

— Ah! le mauvais sujet! s'écria mistress Parker. Voyez comme, effrontément, il nous avoue ses folies! — Pour vous punir, ce soir, vous ouvrirez le bal avec moi, et vous n'aurez Inès qu'après la première valse.

— Oh ! maman, dit plaisamment Inès, pauvre Marcel, c'est trop sévère !

Et les rires reprirent de plus belle. Marcel conclut tout simplement qu'elles ne le croyaient pas, en les voyant redoubler de grâces après ce formidable aveu.

Il est de ces maladresses où l'on s'enfonce d'autant plus profondément que l'on croit être plus habile à les réparer. Convaincu plus que jamais qu'il jouait un jeu de dupe, par les cancans de la plage qui en arrivaient à prendre des proportions irritantes, sur l'avis de Mme de Sandiez, une vieille amie de sa mère, qui lui parla en femme sage et timorée « de bruits qui devenaient plus que compromettans pour sa propre renommée de Lovelace, » il se décida à y couper court en partant brusquement pour Paris, laissant à la bonne dame la délicate mission de lui préparer un motif de retraite. Elle connaissait, à Londres, le consul d'Amérique ; elle était sûre d'obtenir de lui des renseignemens précis pour démasquer les deux intrigantes, ou suffisans du moins pour justifier le sans-façon de Marcel. Avec une fille aussi compromise que devait l'avoir été déjà sans doute la belle Inès dans ses voyages, toute prétention de Mme Parker à la lui faire épouser tomberait alors d'elle-même, en réduisant ses assiduités à une de ces affaires de galanterie que tout homme a le droit de se croire permises, quand elles viennent au devant de lui avec un entrain rehaussant encore le prix d'une aussi adorable maîtresse. La situation réglée et déclaration faite de ses vues, il poursuivrait cette fois sans alarmes, aux risques et périls de la belle, le cours charmant de cette conquête, dont le relief éclatant lui valait déjà quelque gloire.

Armé de tout son courage, ce ne fut pas sans tristesse pourtant qu'il annonça à la villa « qu'une affaire grave et pressante l'appelait pour huit ou dix jours à Paris. » Les adieux furent tendres, mais résignés. Mistress Parker le chargea d'une douzaine de commissions... Il partit.

« Loin des yeux, loin du cœur, » dit un proverbe connu. Marcel n'était pas, par nature, un garçon sentimental. Il n'eut pas plus tôt touché Paris qu'il se trouva comme par enchantement allégé de tout souci des Parker. Maudissant la sotte aventure qui dérangeait sa saison, pris d'un ennui intense, il se demanda au second jour ce qu'il allait faire de lui. Par disgrâce, il n'était jamais au dépourvu, même sur le boulevard, au mois d'août. Comme presque tous les joueurs de quelque tenue, qui savent les caprices de la veine, il était de deux ou trois de ces cercles secondaires où le baccarat n'a jamais de chômage. Pour distraire ses loisirs, il perdit quelques centaines de louis pendant les deux ou trois premiers jours, en manière d'essai, et pour tâter la partie. Ce n'était là

qu'un de ces incidens prévus qui n'altèrent en rien la sérénité de quiconque sait se conduire autour d'un tapis vert. Il ne put cependant se défendre d'une de ces bizarres idées si communes aux joueurs renforcés, qui attribuent à un fétichisme bizarre les effets plus ou moins heureux de la chance : *Inès portait la déveine.* Ce fut le dernier coup! Il n'en fallait pas davantage pour qu'il recourût bien vite à une conjuration nécessaire, en renouant avec une *porte-chance* blonde, dont il avait souvent éprouvé l'influence certaine sur le tirage à cinq, ou l'abatage des neuf. Il s'en trouva bien un soir; mais, entraîné par trop de confiance, et tenté par les premiers sourires d'une banque ouverte qu'il taillait avec le bonheur des anciens jours, il vit soudain tourner la fortune et quitta le cercle, au matin, avec une perte de deux mille louis.

Marcel avait eu bien d'autres revers, et vu le jeu qu'il jouait, la somme n'était pas pour le troubler; le baccarat veut de ces avances qui ne sont que le « va-et-vient » d'un fonds de partie sérieuse. Mais, en cette circonstance et pour la première fois, ne sentant plus derrière lui peut-être qu'un capital restreint, il perdit quelque peu de son sang-froid... En trois nuits il passa par les affres de cette *guigne noire* que tout joueur connaît fatalement à son heure. D'environ trois cent mille francs qui lui restaient liquides, il se vit, au matin qui commence cette histoire, devant la lettre d'avis dont nous avons énoncé la formidable éloquence.

Il est de ces secousses imprévues dont l'effet thérapeutique est souverain... Parti de Deauville avec une préoccupation sentimentale qui n'était pas sans lui causer quelque fièvre, Marcel se trouva guéri tout soudainement de ce souvenir d'Inès, si plein naguère de troublantes alarmes, pour ne plus songer qu'à l'événement grave de sa complète ruine, bien autrement intéressant à ses yeux que les trop justes plaintes d'une Ariane délaissée. Au pied du mur, cette fois, et terrifié par ce coup du sort, il se demanda ce qu'il allait devenir. Eût-il eu l'énergie d'une résolution vaillante, il avait trente ans, impossible de se faire soldat, seule carrière qu'il pût suivre. Le bagage d'instruction d'homme du monde qu'il possédait se bornait à cet élégant vernis de toutes choses qui fait effet dans un salon, mais dont il ne faut pas trop gratter le brillant. Il jouait du piano, crayonnait une esquisse; mais vivre de ces talens aimables, c'était une autre affaire...

Réduit à ses derniers expédiens, il se mit à inventorier son logis. La vente de son mobilier, de ses chevaux restés à Deauville, et de quelques diamans de sa mère pouvait encore produire, à son estime, environ cent cinquante à deux cent mille francs, ressource tout juste suffisante pour aller s'enterrer dans quelque trou

de Bretagne... Le plus difficile, cependant, c'était de prendre ce parti. Il lui passa bien par l'esprit qu'avec un peu de chance, en une seule soirée, il pouvait réparer ses désastres. Mais il se défendit contre ces bouffées malsaines qui lui montaient au cerveau malgré lui. Il repoussa héroïquement ces derniers assauts d'un orgueil qui l'avait perdu.

Bref, après de longues et mélancoliques réflexions, s'affermissant dans la nécessité d'une décision virile, il se disposa à sortir pour aller trouver un ancien ami de son père, dont la haute expérience l'avait parfois soutenu, résolu à lui tout confier de son cas épineux.

III.

Le comte Horace de Fierchamp, un des derniers de cette galante race de viveurs qui s'éteint et qu'on appelait naguère « des lions, » était encore, malgré sa tête chargée d'hivers, le type achevé des grandes élégances perdues. A la fois émule et ami des Dorsay, des Seymour, il avait été un des fondateurs du Jockey-Club, et de cette fameuse loge infernale à l'Opéra, qui forçait alors le ton de haute débauche, avec ces désinvoltures de la *fashion* que l'argot du club moderne a remplacé par le mot *chic*. Fils d'une illustration du premier empire, il avait été page à la cour de Charles X, puis officier dans les chasseurs d'Afrique jusqu'à la prise de Constantine, après quoi, il avait donné sa démission. Son patrimoine bientôt dissipé dans des prodigalités folles, modèle accompli de ce que Balzac a décoré depuis du nom de bohème dorée, mais doué de facultés d'esprit rares, sans jamais déroger au luxe de son train, il avait traversé le cours des temps, sans qu'on lui connût d'autres ressources que ses façons suprêmes, sa distinction aimable, et certaine force supérieure à cette fameuse partie de whist à un louis la fiche, que l'assiduité d'un financier célèbre faisait appeler la partie du baron, et qu'il appelait, lui, sa ferme en Judée. Deux ou trois fois avec plus d'un million de dettes, payées par des amitiés fidèles, toujours prodigue et toujours charmant comme un enfant gâté du sort, à l'avènement du second empire, il avait atteint son âge mûr. Un des favoris, par son nom, de cette cour un peu mêlée, où son esprit sceptique et facile était de toutes les fêtes, camarade d'enfance d'un très grand personnage, après quelques missions diplomatiques où sa notoriété mondaine l'avait merveilleusement servi, il était devenu président du conseil d'administration d'une grande institution financière, exerçant plus que jamais dans le cercle des vanités aristocratiques, et surtout dans le monde léger, un ascendant qui n'était même pas discuté.

Généreux avec toutes les femmes, qu'il traitait d'ailleurs, quelles qu'elles fussent, avec une sorte de grâce à la fois chevaleresque et railleuse dont il ne se départait jamais, pilier du foyer de la danse à l'Opéra, il y était, par ses influences, le protecteur né et le Mécène des jeunes générations qu'il voyait naître et qui se disputaient ses conseils, ou la gloire d'être distinguées par lui. Commissaire des courses et arbitre des grandes questions de turf, son autorité faisait loi dans les différends d'honneur, de paris ou de jeu. En allant consulter ce conseiller émérite, Marcel était sûr d'un accueil cordial. Il n'ignorait point, qu'en des heures de revers, le comte Horace avait été plusieurs fois aidé par son père, gonflé d'orgueil d'une telle intimité.

L'hôtel, situé rue de la Ville-l'Évêque, était un de ces riches logis de garçon où l'on donne grande place aux écuries. La porte cochère, surmontée d'un fronton monumental, ouvrait sur une cour finement sablée. Un rez-de-chaussée, orné d'une vaste marquise formant serre, et surmonté d'un seul étage, avec terrasse à l'italienne. De chaque côté du vestibule, deux torchères, superbes cariatides de bronze, qu'on disait avoir été enlevées par son père à quelque vieux palais florentin.

Comme la déesse du temple, au bas de la rampe en velours rouge du vaste escalier qui n'avait que cinq marches, une bacchante de marbre tendait ses bras chargés de fleurs, renouvelées chaque matin. C'était là, qu'en descendant de son appartement pour monter à cheval, le comte cueillait la rose qui ornait toujours sa boutonnière.

Le timbre du portier ayant annoncé un visiteur, Marcel suivit le valet en petite tenue qui, le connaissant comme un familier, l'introduisit dans une bibliothèque assez vaste, d'un aspect sévère et imposant, où il le pria d'attendre que son maître, rentré fort tard, eût achevé de s'habiller.

La toilette du comte Horace n'était point mince affaire. On n'est pas impunément jeune. Les mystères du parfumeur suppléaient quelque peu à ces outrages du temps que le galant Céladon s'obstinait à dissimuler avec une habileté voisine du miracle. Là encore, il apportait son tact, sa science de mondain qui le faisait inimitable. Impossible d'imaginer teinture plus douce, cosmétiques plus discrets, fraîcheur plus vraie, regard plus spirituellement réveillé. Nulle coquetterie de femme n'eût pu lutter contre une telle perfection de touche laissant artistement, çà et là, quelques aveux de son âge. Mais tout art s'achète par le travail. Marcel n'ignorait pas que le petit lever du comte prenait une partie de la matinée. A aucun prix, le galant gentilhomme ne se fût montré sans s'être mis sous les armes. Il se dit donc qu'il avait peut-être la chance d'arri-

ver à moitié de la besogne, ce qui ne lui constituait guère plus d'une heure de patience.

Dans son état d'esprit, Marcel avait de quoi occuper ses pensées, sans même qu'il fût tenté d'ouvrir un de ces magnifiques albums, étalés là sur une table en vieil ébène incrusté au chiffre des Médicis. Installé sur un canapé coin de feu couvert de brocatelle cramoisie, en contemplant la suprême ordonnance de ce séjour qui l'avait toujours ému d'un saint respect, à cette heure mélancolique, il ne pouvait se défendre de l'amer souvenir du chocolat... Bien souvent, dans cette pièce de l'appartement intime du comte, il s'était senti malgré lui oppressé par cette atmosphère de grand seigneur et de génie parisien, due à la fois aux somptuosités de l'ameublement, à l'élégant désordre qui révélait le dilettante de haute volée. Celui-là était né parmi les heureux de ce monde. Et, porté par un nom glorieux qui sonnait comme une fanfare, en quelque lieu qu'il se présentât, dans sa carrière aventureuse il n'avait même pas subi l'ennui de ses défaites... Au courant de ses réflexions, envieux des hauts faits d'un tel modèle, Marcel en vint presque à s'absoudre de ses éclatantes folies, à reprendre confiance en la destinée des extravagans et des viveurs. Après tout, cette personnalité si choyée, ce favori des clubs, des salons et des boudoirs n'avait-il pas, comme lui, débuté par la ruine? Ne s'était-il pas dix fois refait, après plus d'un million de dettes, pour en arriver finalement à cette haute position?

Comme il lui semblait lire en tout ce qui l'entourait les prouesses de cette existence de Lovelace ou de don Juan, ses yeux tombèrent sur un petit cadre de velours, contenant six portraits de femmes qu'il avait admirés bien souvent. Beautés aristocratiques célèbres, commençant par la ravissante lady N... et qu'on eût dit rassemblées pour former un bouquet de souvenirs, dont le parfum mêlé rappelait d'aventureuses amours ou des bonheurs perdus. Tout à coup, Marcel eut un sursaut. Parmi ces portraits d'héroïnes dont le comte Horace taisait les noms, il venait de reconnaître mistress Parker...

Mais à ce moment le comte entrait, pimpant, reposé, accueillant, malgré de naturelles façons hautaines qui lui donnaient une grâce de plus. Encore svelte, et vêtu avec cette recherche qui se dissimule sous l'aisance exquise et l'indifférence souveraine de l'homme accoutumé à diriger le ton, on n'eût su vraiment noter dans cette coquetterie de son âge, une faute de goût. Peut-être eût-on pu deviner le corset qui maintenait cette taille si droite et si élégante; mais le port de la tête, la finesse du sourire, la voix d'un timbre sonore, jointe à une simplicité du plus grand air, suffisait à le rendre charmant.

— Je vous ai fait attendre, mon cher Marcel, dit-il en lui tendant les deux mains d'un ton de protection bienveillante et presque de tuteur... excusez-moi...

Et, avec un à-propos délicat qui semblait aller au devant de la critique, ou comme dans un aveu plaisant devant exclure toute idée de prétention surannée :

— A mon âge, voyez-vous, ajouta-t-il d'un ton insouciant et léger, on est quelque peu la proie de son valet de chambre. — Quel bon vent vous amène? Ai-je la chance que vous ayez quelque chose à me demander?

— Vous avez deviné, mon cher comte, répondit Marcel en serrant avec une effusion qui trahissait un peu l'effarement de ses pensées les deux mains qui lui étaient tendues. Je viens recourir à vôtre précieuse expérience et me livrer à vos conseils, pieds et poings liés.

— Ah! bah! est-ce si sérieux que cela? dit le comte qui sourit en lui montrant un fauteuil. Contez-moi votre affaire.

— Oh! ce sera bientôt fait, reprit Marcel : je suis ruiné!

— Ah! bah! répéta le comte, sans marquer la moindre surprise. Grièvement?..

— Une déveine insensée, à une partie de quatre sous... Trois cent mille francs en quatre jours.

— Combien vous faut-il?

— Oh! rien, reprit Marcel, touché de la spontanéité de ce mot : un dernier chèque sur votre banque a tout payé.

— C'est toujours cela! Et, maintenant, pour que je sache à quoi je puis vous être utile, dites-moi la situation nette.

La confession ne fut pas longue. Expert en ces sortes de catastrophes, aux premiers mots, le comte avait tout compris. Il laissa dire Marcel, parlant de se refaire une position, sans l'interrompre, observant du coin de l'œil, étudiant à part lui ce caractère, comme pour en découvrir le vrai fond. Enfin, quand le jeune homme eut achevé :

— Diable! diable! dit-il, c'est fort grave en vérité. Mais le coup est fait, et les doléances n'ont jamais rien réparé. Il ne faut donc pas user nos forces à ressasser le passé. Il faut les garder au contraire pour prendre un parti. Voyons, de quoi êtes-vous capable? que vous sentez-vous propre à entreprendre?

— Mais c'est justement ce que je suis venu chercher avec vous, répondit Marcel, avec cet abandon du faible qui conquiert l'intérêt de tout homme fort et solidement trempé.

— Eh! bien, à l'œuvre donc! reprit le comte Horace en souriant et tâchons de vous découvrir une ancre. Voyons, vous n'avez plus l'âge pour vous engager?..

— Hélas! non, dit Marcel avec un soupir.

— Oh! reprit vivement l'élégant vieillard, entre nous, l'ordinaire de la cantine n'est guère réjouissant...

— Vous êtes administrateur de plusieurs grandes compagnies, poursuivit Marcel, et, par votre influence, là ou ailleurs, je pourrais peut-être arriver à quelque chose. S'il vous était possible de m'envoyer quelque part, au diable, en Chine...

— Peuh! c'est à voir. Êtes-vous quelque peu avocat? ou avez-vous quelques notions de droit?

— Non, aucune.

— Enfin, qu'avez-vous particulièrement étudié? que savez-vous?

— Mon Dieu, répliqua Marcel, ce que tout le monde apprend au collège...

— Oui, nous connaissons ça... le manuel du baccalauréat; mais après?

— Après... dame!.. murmura Marcel, qui resta court.

— Diable! diable! répéta le comte, votre bagage est mince!

— Mais, sans être pourvu de facultés spéciales, ne pourrais-je remplir quelqu'une de ces fonctions qui n'exigent que les connaissances courantes?

— Sans doute! Il y a de ces fonctions-là... Sous-chef de gare en province. Avec du zèle, on peut devenir chef en quelques années, comme Aimard de Trémont : trois mille francs d'appointemens!

Marcel demeura atterré.

— Ah! j'en conviens, c'est raide! reprit le comte en changeant de ton. Voyez-vous, mon cher ami, il ne faut pas nous le dissimuler : les temps sont venus. Vous êtes d'une génération très gentille, mais dont l'éducation est un insuffisant appoint dans la grande bataille qui s'engage. Il n'y a pas à dire : il faut être le bras ou la tête, le manœuvre ou la pensée. En dehors de cela, on ne s'en tire que par deux cent mille livres de rentes qui vous assurent la pâtée, et le reste. Il n'est pas aussi aisé qu'on le croit de remonter sur sa bête et de se tenir ferme en selle. Je suis d'une race qui disparaît et que vous n'êtes pas de taille à faire revivre. De mon temps, on se ruinait comme du vôtre, on brûlait sa jeunesse et ses héritages, mais on gardait des formes, une tenue, une volonté. Et de nos bibliothèques, nous connaissions autre chose que les reliures, ce qui faisait que, au moment critique, on était sûr de trouver au fond de son bissac une poire pour la soif ou une balle de pistolet qui vous sauvait de la dégringolade. — Enfin, tout réalisé, combien vous restera-t-il?

— Cent cinquante mille francs environ.

— Eh bien! alors, reprit le comte, faites comme La Châtre. Allez en Amérique, en Californie! Là, mettez habit bas, et plongez. Faites-

vous maquignon, ou maître d'armes, ou couturier français... Si vous avez de la poigne, vous pouvez comme tant d'autres raccommoder vos affaires... Vous savez l'anglais, c'est au moins cela.

Ce conseil laissa Marcel froid et de plus en plus déconcerté. Il était tout surpris de ne trouver nul moyen d'employer ses talens.

— Ma foi, mon cher, reprit le comte, en dehors de cela, je ne vois que le mariage. Vous êtes gentil garçon, il ne manque pas de filles de province à décrasser. Allongez votre nom du nom de votre mère... Il y en a tant qui s'appellent du nom de leur bicoque... Est-ce que vous n'avez pas été à Lourdes?

— Trois fois.

— Bon, c'est deux fois de trop! Il faudra voir à se servir de cet excès de zèle. J'en causerai avec Mgr ***, la providence des jeunes décavés du parti...

IV.

Si Marcel n'avait pas les facultés hautes du comte Horace, il avait du moins ce ressort de l'âme qu'un philosophe a appelé « l'indépendance du cœur. » En quittant la rue de la Ville-l'Évêque, il se sentit presque rasséréné. La carrière du mariage lui parut si facile qu'il s'étonna d'avoir désespéré. Sportsman accompli, cotillonneur de premier ordre, et très roué près des femmes, les agrémens de sa personne, et une sorte de désinvolture très-brillante de mauvais sujet, qui l'avaient mis en vue dans le monde, étaient certes un appoint très solide dans le pourchas de quelque belle héroïne à imagination vive. Conscient enfin de posséder des dons très réels pour mener à bien la conquête de cette toison d'or, ce fut en lui comme l'éveil subit d'une vocation sérieuse... Frappé sur son chemin de Damas, il songea aussitôt avec décision à se dépêtrer de toute broussaille gênante en confirmant, sur l'heure, l'acte de raison qui l'avait séparé de miss Parker. Sans plus d'ambages, il s'empressa donc de lui écrire bravement que : « des affaires imprévues le retenant à Paris, il aurait le chagrin de ne pas revoir ses beaux yeux sur la plage de Deauville. » Sa lettre mise à la poste du club, il respira comme un homme délivré d'un accès de délire, et frappé des dernières paroles du comte, il s'en alla faire une visite à l'abbé Séran, qu'il avait fort négligé depuis quelques mois.

Les malheurs, dit-on, vont par séries. Le lendemain de ce jour, Marcel Chabal recevait de Mme de Sandiez l'épître dont voici le contenu :

« Mon cher enfant,

« Je puis enfin vous envoyer des nouvelles de Deauville, ayant donné tous mes soins à votre imprudente affaire, depuis que vous

êtes parti; ce qui m'a du reste entraînée à des avances où j'ai certainement été plus loin que je ne l'eusse voulu... sans reproches. J'ai même saisi l'occasion d'une rencontre ménagée par M. de B... à la ferme des Roses pour causer avec la demoiselle en personne; ce qui m'a valu le lendemain d'être saluée par elle et madame sa mère au Casino. Par bonheur, j'ai la vue si basse que j'ai pu passer sans faire mine de les apercevoir,.. bien que, par l'arrivée d'un certain personnage qui les connaît, l'étonnante nouvelle « qu'elles ont une fortune fabuleuse » vienne de se produire tout à coup. C'est à ce moment le bruit nouveau de la plage sur ces deux péronnelles excentriques. Des équipages leur sont arrivés avec chevaux superbes et tout un monde de gens. Pour tout dire du reste, voici ce que m'apprend, de bonne source, la lettre que je reçois de mon ami, sir Lewis Bacon, attaché à Londres au consulat des États-Unis. Il a été mêlé très directement à une liquidation d'héritage et sait leurs affaires depuis A jusqu'à Z.

« Bien que d'origine plus ou moins louche, les millions sont vrais, les plantations authentiques, en plein soleil, et un crédit fort étendu chez les Rothschild confirme encore la solidité de cette fortune exotique. La mère, qui, paraît-il, a passablement fait parler d'elle, est vraiment veuve, contrairement à ce que l'on avait dit. Le Parker, un Irlandais d'assez bonne famille, a même fait dans les divers états de l'Union quelques banqueroutes hardies qui l'ont rendu célèbre. La découverte inattendue d'une source de pétrole en Pensylvanie a finalement couronné ses efforts. Quant à la fille, on n'articule rien sur ses aventures, si ce n'est qu'elle a beaucoup voyagé sur les pas de la trop belle veuve; de là sans doute les airs évaporés qui rehaussent ses grâces et cette liberté de *self-government* que lui accorde madame sa mère, et dont elle use avec la netteté de décision d'une jeune expérience qui a vu le feu. En ce qui vous touche, mon entretien à la ferme avec ces dames a été des plus limpides, et, si elles avaient vraiment fondé sur vous quelques espérances, vous pouvez tenir pour certain qu'à cette heure elles sont suffisamment édifiées. Dès les premiers mots, enveloppés de ma diplomatie la plus habile et la plus voilée, j'avais à peine prononcé votre nom que la jeune personne s'est prise à sourire gentiment. J'ai parlé, sous le couvert, de quelques charmantes rencontres où je l'avais aperçue, le matin, montant à cheval en tête-à-tête avec vous. Là-dessus, mistress Parker m'ayant fait de votre mérite un éloge des plus flatteurs, j'en ai naturellement profité pour renchérir en lui glissant, sous le sceau du secret, « que vous êtes engagé dans des liens de fiançailles avec une charmante héritière du plus haut lieu, et que votre subite fugue à Paris n'est point étrangère à cette grande affaire. » J'ignore si cette déclaration catégorique a

été du goût de ces dames; il me faut dire pourtant qu'elles ont fait bonne contenance. Avec une prestesse incomparable, que je n'ai pu me défendre d'admirer, la mère détourna la causerie; puis, sur le ton d'une aimable intimité, sans avoir l'air d'y toucher, elle voulut bien à son tour me confier ses projets arrêtés d'avenir, et m'éblouir du faste péruvien qu'elle compte déployer cet hiver à Paris, où, *pour marier sa fille*, elle se décide à passer la saison. Par testament du père, paraît-il, la jeune personne, bien que particulièrement précoce, ne peut prendre un époux avant l'âge de dix-neuf ans, qu'elle aura dans trois mois... Bref, dans l'abandon charmant d'une expansion si bien justifiée entre nous, elle en est venue enfin à cette confidence intime : « qu'elle prétend pour miss Inès Parker à quelque prince ou duc... » ou pour le moins à un marquis. — Elle n'en rabattra rien! C'était assez dire que ma petite notification avait été clairement comprise... L'incident étant clos, nous nous quittâmes avec des sourires.

« Vous voilà donc dégagé, mauvais sujet que vous êtes, de cette dernière fredaine, où votre folle tête vous avait encore entraîné. Quant à l'idée que votre belle héroïne ait pu se croire compromise par vous, et qu'il y ait danger qu'elle meure de votre coupable inconstance, ce serait d'un pur naïf... deux ou trois jours après votre fuite, vous étiez tout uniment remplacé... ce qui doit vous mettre à l'abri de tout remords.

« Tout est donc pour le mieux; mais entre nous, mon cher enfant, bien que ma vieille affection n'ait point décliné la délicate mission dont vous m'aviez chargée, laissez-moi vous dire pourtant que, si vraiment taré que soit ce monde-là, vous vous devez au moins à vous-même de ne point reparaître à Deauville aussi longtemps que mère et fille y resteront.

« A. DE SANDIEZ. »

« *P.-S.* — Une autre lettre de Mme Lewis Bacon, qui m'arrive à l'instant, complète les renseignemens de son mari sur d'autres points. La belle mistress Parker, en dépit de l'éclat laiteux et mat de son teint de lis, n'est autre chose qu'une femme de couleur, née d'une esclave et d'un planteur du Sud. D'où il suit que, le sang-mêlé sautant parfois une génération, la jeune Inès peut donner naissance à des petits nègres. Les détails que Mme Lewis ajoute sur les terribles natures de feu bien connues de ces métisses pleines d'indolence et de langueur sont effrayans. A dix-sept ans, mistress Parker était déjà veuve d'un premier mari. Le second, à son tour, n'a duré que cinq ou six printemps.

« DE S. »

Si l'excellente Mme de Sandiez eût été présente à la lecture de sa lettre, elle eût certes été consternée de l'effet à rebours qu'elle produisit sur Marcel... — Mistress Parker riche à millions ! — Inès fille unique, héritière de cette fortune fabuleuse !.. Il eut comme un vertige d'épouvante à la pensée de ce qu'il avait fait. Un cri s'échappa de sa poitrine. Il demeura béant, sans idée, abattu, terrassé par ce dernier coup du sort acharné à sa perte. Comme dans une vision soudaine, il revit ces jours perdus, si pleins de joies et de promesses, et dont il n'avait qu'à suivre le cours triomphal vers un mariage éblouissant. Il revit ces échappées dans les bois, Inès déjà presque sa maîtresse, et ces longs soirs, à la villa, où mistress Parker, complice de leurs amours, l'accueillait comme un *lover* déclaré...

Ce fut un terrible effarement, cette fois bien autrement douloureux que celui qu'il avait éprouvé à la confirmation prévue de sa ruine. Il songeait qu'à cette heure même Inès lisait sa lettre maudite de la veille. — Comment réparer cette stupide bévue couronnant toutes les autres?.. — Comment renouer après un congé si brutal?

Tout à coup, il se rappela ce portrait de mistress Parker qu'il avait vu chez le comte... Peut-être y avait-il encore là un moyen de sauvetage?

Sans perdre plus de temps en lamentations superflues, il résolut de courir rue de la Ville-l'Évêque.

Par bonheur, le comte n'était point encore sorti, et Marcel le trouva qui achevait de déjeuner. En trois mots, pour le mettre au fait de la nouvelle aventure qui l'amenait, il raconta d'abord sa rencontre à Deauville, avec deux étrangères qu'il avait tout lieu de croire ses amies, ainsi que semblait le dénoncer certain médaillon de velours... Il nomma enfin mistress Parker.

— Mistress Parker ! s'écria le comte qui parut agréablement surpris. — Ah ! elle est à Deauville ?

— Depuis deux mois, répondit Marcel, et elle compte passer l'hiver à Paris.

— Tiens ! tiens !.. reprit le comte souriant, en regardant Marcel dans les yeux, est-ce que vous auriez déjà jeté de ce côté les bases d'un hymen sauveur ? — Elle était jolie, il y a huit ans. Je l'ai connue à Vienne.

— Elle est encore fort belle ; mais ce n'est pas d'elle qu'il s'agit, c'est de sa fille.

— Hé ! c'est vrai, reprit le comte, comme rappelant ses souvenirs, elle avait une charmante enfant, la petite Dolorès.

— Non, Inès.

— Inès, c'est cela !.. En effet, ce doit être une belle fille. Eh ! bien, mais si vous pouviez vous faire agréer, voilà un superbe parti tout trouvé.

— Hélas ! soupira Marcel, c'était fait, et, comme un sot, j'ai tout perdu.

— Bah! contez-moi donc ça. Nous verrons après.

Marcel fit encore confession entière; son colloque sur la plage avec Inès, ses visites à la villa, l'accueil de mistress Parker, et enfin cette vie de liberté charmante, et ses amours si pleines de gracieuses hardiesses et d'abandons de fiancés. Tout en atténuant, en galant homme, l'étendue des privautés du *flirt* qu'il avait moissonnées, il en arriva à ce jour néfaste où, effrayé de l'éventualité menaçante d'une réparation, devant les propos et les bruits fâcheux qui se menaient autour d'Inès horriblement compromise, il avait niaisement pris la fuite, embobeliné par Mme de Sandiez, dont toute la coterie s'évertuait à le railler d'être le jouet de deux intrigantes... Dans le délabrement de ses affaires, la peur l'avait saisi...

— On ne savait donc pas là-bas leur fortune? demanda le comte en souriant.

— Hélas ! non, répondit naïvement Marcel.

Il conclut finalement par la communication de la lettre foudroyante qu'il venait de recevoir le matin.

— Diable ! diable ! répéta le comte après avoir lu la lettre; la bonne Sandiez n'y a pas été de main morte, dans sa belle ambassade.

— J'ai fait pis, soupira Marcel, j'ai écrit hier pour couper le dernier fil en disant que je ne retournerais pas à Deauville.

— Eh bien ! vous voilà joli garçon !

— Je n'ai plus d'espoir qu'en vous... Sachant que vous connaissez mistress Parker, à tout hasard, je suis accouru.

Le comte réfléchit un instant.

— Peuh ! dit-il enfin, tout n'est peut-être pas perdu. Si vraiment la fille vous aime...

— Hélas ! répéta Marcel, c'est là, j'en ai bien peur, ce qui, à ses yeux, me rendra indigne de pardon.

— Bon, bon, tout cela, c'est toujours la paille du *Dépit amoureux!..*

Devant ce flegme d'homme supérieur qui en avait vu bien d'autres, Marcel reprit courage.

— Quoi ! reprit-il anxieux, vous pourriez m'aider ?

— Non, non, c'est inutile... pour le moment du moins, répliqua le comte avec cette aisance qui le distinguait. D'ailleurs on ne marie pas une fille américaine contre son gré. Le plus urgent, c'est que vous retourniez là-bas, au plus vite, reprendre votre rôle de prétendant, de façon à ne point vous laisser supplanter par un autre pendant ces trois mois, avant l'expiration desquels rien ne peut être conclu. — Allez à Deauville, mon cher, allez !

— Mais comment reparaître après cette fatale invention de mariage, imaginée par Mme de Sandiez?

— Eh bien! nigaud, servez-vous-en... Vous êtes venu à Paris pour le rompre, et vous y avez réussi.

Marcel eut presque un cri d'admiration pour le vieux Lovelace, et, saisissant ses deux mains :

— Ah! vous êtes toujours notre maître à tous! s'écria-t-il.

— On me canonisera, c'est convenu! répondit plaisamment le comte... En attendant, ajouta-t-il en se levant, portez mes meilleurs complimens à mistress Parker... J'irai, selon toute probabilité, passer quelques jours là-bas pour les courses...

— Et vous me permettrez de compter sur vous?

— Parbleu, mon cher! Votre père était un bon diable... Vous n'êtes pas un mauvais garçon... Puisque mistress Parker vient ici pour établir sa fille, mari pour mari, vous ou un autre, c'est tout un, et si je puis vous aider à faire une bonne affaire, j'en serai charmé... Ah! à propos, si la pilule passait mal, écrivez-moi un mot; je vous répondrai vaguement sur la rupture de votre fameux mariage, comme si par hasard j'y avais été un peu mêlé.

Lesté de ces bonnes promesses, Marcel repartit le soir même par le chemin de fer.

V.

Si l'homme a des principes ondoyans et divers, selon les cas, c'est à coup sûr dans la détresse qu'il est le mieux pourvu de cette intuition sage qui accorde la conscience avec les exigences du point d'honneur les plus subtiles. La réparation qu'il devait à miss Parker apparaissait maintenant à Marcel comme un de ces stricts devoirs de cœur qu'il n'avait plus le droit de déserter, surtout en présence de calomnies dont la lettre de Mme de Sandiez lui révélait l'odieuse trame. Il s'étonna, non sans quelque remords, d'avoir pendant presque toute une semaine oublié une aussi confiante tendresse et ce sentiment de protection chevaleresque qu'il devait à ces deux infortunées, victimes d'un monde envieux et jaloux...

Arrivé à Deauville dans la nuit, le lendemain, vers huit heures du matin, il était sous les armes. Bien qu'il eût confiance en une certaine supériorité de séduction dont il avait souvent éprouvé les effets, il était un peu ému à l'approche du moment redouté. Dans les réflexions du voyage, il s'était dit qu'il valait mieux faire sa rentrée à cette heure familière, comme si rien ne se fût passé entre Inès et lui depuis qu'il l'avait quittée, et marquer ainsi l'empressement d'un amant ravi d'apporter une délicieuse surprise. L'explication d'ailleurs voulait le tête-à-tête, à l'abri de

tout importun. Troublé pourtant par les quelques mots de Mme de Sandiez au sujet de son remplacement par un autre écuyer cavalcadour, ce ne fut pas sans quelque appréhension qu'il arriva à la grille.

Vaste, entourée d'un jardin superbe, étagé en gradins coupés dans le flanc de la colline, la villa M... est une des plus coquettes de la Terrasse. Un perron à colonnes, de style grec, monte par quelques marches à une large vérandah tenant toute la façade, et formant une sorte d'atrium fleuri au rez-de-chaussée, ce qui lui donne l'air de quelque villula pompéienne. Un négrillon, vêtu de soie rouge, qui flânait derrière un massif et que Marcel n'avait jamais vu, le regardait, surpris de le voir entrer si librement, lorsqu'un des gens parut, qui l'introduisit au salon sans plus de formes, disant en serviteur expert « qu'il allait avertir la femme de chambre de mademoiselle. » Marcel respira; Inès n'était point en promenade, contre-temps qu'il avait particulièrement redouté. Pourtant il se sentait oppressé : si elle allait refuser de le recevoir?.. Une sorte de rangement inaccoutumé qu'il remarquait autour de lui, dans cette maison de désordre, semblait dénoncer quelque changement survenu dans les habitudes de ses hôtes. Il ne se reconnaissait plus. Une pénible impression le tourmentait, comme si tous ces objets, jadis familiers, l'eussent considéré comme un visiteur étranger, avec les regards surpris du négrillon arrivé depuis son départ. Malgré les jalousies vertes, complètement closes, à travers les clématites de la vérandah, quelques gais rayons de soleil pénétraient dans la pièce baignée d'ombre, piquant çà et là des touches lumineuses. Les oiseaux gazouillaient dans la volière avec de petits battemens d'ailes : tout était joyeux, pimpant, et semblait lui crier qu'il était oublié...

A ce moment, dans la pièce voisine, il entendit une porte s'ouvrir et se refermer brusquement, le froufrou d'une robe, un bruissement de soie, des pas légers effleurant le parquet. Miss Parker apparut, dans une toilette de matin délicieuse, avec son air de jeune déesse d'un irrésistible charme, ses grands yeux sombres, aux regards d'enfant volontaire, et son éclat de fraîcheur blanche et rosée : on eût dit un printemps en fleur.

— Comment! c'est vous, monsieur de Chabal? dit-elle; à cette heure?

Elle s'était arrêtée presque au seuil, le regardant dans sa jolie attitude hautaine... Marcel éprouva un froid au cœur et, n'osant lui tendre la main :

— Pardonnez-moi, balbutia-t-il, j'avais si grande hâte de vous revoir... Je suis arrivé dans la nuit...

— Ah! alors c'est bien aimable à vous de vous lever si matin...

Mais asseyez-vous donc, vous devez être fatigué, ajouta-t-elle en lui désignant un fauteuil, comme elle s'installait sur un divan.

Il obéit, absolument dérouté par cet accueil tranquille. Il avait prévu une entrée en matière toute de reproches et de larmes, pour laquelle il avait préparé un discours d'émotions mêlées de flammes. Il resta muet, embarrassé de son silence.

— Et... vous avez fait un bon voyage? reprit miss Parker aimablement, comme pour couvrir la gêne d'une visite ennuyeuse où l'on ne sait que dire.

Marcel reprit contenance et saisit son exorde.

— Oui, chère Inès, un très heureux voyage, répondit-il, et qui m'a délivré d'une lourde oppression, d'un désespoir que je portais en moi et qui m'accablait... à en mourir.

— A en mourir !.. Tant que cela ! dit-elle avec son calme démontant. Mon Dieu ! que m'apprenez-vous là?

— Cette souffrance cachée, je ne pouvais vous la confier, Inès, poursuivit-il bravement, car j'avais peur de vous perdre en vous faisant l'aveu de ce malheur... qui vous eût peut-être aussi attristée... ou du moins... qui...

Elle l'écoutait, ses jolis sourcils un peu froncés; comme il cherchait son mot, elle l'interrompit :

— Vous êtes bien bon, dit-elle, de m'avoir ainsi épargnée, et je vous remercie beaucoup de votre complaisance !.. Et, à propos, quand vous mariez-vous?

A ce brusque démasquement de batteries, Marcel eut l'air de tomber des nues.

— Quoi ! Inès, que dites-vous? s'écria-t-il en jouant une attitude de foudroyé.

— Eh bien ! votre voyage n'avait-il pas pour but d'aller voir votre fiancée? dit-elle sans bouger de sa pose indolente.

— Mon Dieu ! continua-t-il effaré, mais alors, vous saviez donc?..

Inès le regarda en riant, comme ravie de l'intriguer un peu.

— Je ne savais rien du tout, reprit-elle enfin. Seulement, pendant votre absence, une de vos bonnes amies, Mme Sandiez, je crois, a eu l'obligeance, un jour que nous l'avons rencontrée, de me faire part de cette heureuse alliance depuis longtemps décidée...

En dépit de son affectation railleuse, miss Parker prononça ces dernières paroles avec un accent amer. Marcel comprit qu'il n'avait point encore perdu toute chance d'être sauvé. Et, brûlant cette fois ses vaisseaux, comme illuminé tout à coup d'une lueur qui lui révélait la cause d'un accueil qu'il lui était impossible de comprendre, il se précipita aux pieds de la jeune fille, et lui saisissant les mains :

— Mon Dieu ! Inès, s'écria-t-il, pauvre Inès ! Et vous avez cru?..

Ah! maudite soit cette vieille fée qui vous a fait douter! Mais tout ce qu'elle vous a dit est faux... ou plutôt c'était vrai... Mais cela ne l'est plus!..

— Comment!.. dit-elle hésitante, ce mariage?..

— Ce mariage est rompu, brisé!.. Eh bien oui! c'était là mon secret, j'étais engagé, pris dans des liens de famille acceptés depuis longtemps, quand je ne vous connaissais pas. Et ce voyage que vous accusiez, je ne l'ai fait que pour me rendre libre... Et j'ai réussi, et je reviens affranchi de toute crainte, sans nuage, sur mon bonheur, sans ce remords qui me torturait d'avoir une seule pensée qui ne fût pas à vous...

En plein, cette fois, dans son discours, Marcel s'attendrissait lui-même de sa propre éloquence; il en arriva que, gagné à la fin par son accent convaincu, devant l'adorable étonnement de miss Parker, surprise d'une explication si naturelle, et qui témoignait tant d'amour, ce fut avec un élan sincère et avec de véritables larmes dans les yeux que, reniant toute rouerie, il s'écria :

— Inès! mon Inès! je vous adore, je vous aime!.. Voilà tout ce qu'il y a de vrai dans le fond de mon âme, et dans tout ce que je vous dis!

Cette tirade à effet porta sur miss Parker. Laissant tomber son beau regard adouci, elle lui abandonnait ses mains, qu'il couvrait de baisers de flammes, avec ces transports d'amans qui retrouvent la clé des paradis perdus.

Les réconciliations d'amoureux ont cela de remarquable qu'elles se ressemblent toutes... Marcel estima qu'il était très avancé dans son pardon en la voyant fléchir ainsi. Bien qu'elle parût garder un reste de défiance, elle écoutait le récit des douleurs et des transes qu'il avait souffertes loin d'elle, comme satisfaite en son orgueil d'être l'objet d'un amour si plein de délire.

Pourtant, un mot le fit tout à coup trembler.

— Mais cette lettre, dit-elle, que vous m'avez écrite il y a deux jours?..

Marcel savait que, avec une fille si peu crédule, c'était là son point faible; mais par bonheur il s'était préparé; et, parlant cette fois d'abondance, ce fut en souriant qu'il répondit :

— Cette lettre, chère Inès?.. Ah! Dieu! vous me rappelez mon plus cruel combat!.. Hier encore je me croyais perdu, marié tout vif! Et sans un ami de mon père, à qui j'avais tout confié, et qui intervenait à la dernière heure avec une autorité qu'on écoute, tout était fini pour moi!

— Ah! et qui cela, cet ami? demanda miss Parker en le regardant dans les yeux.

— Vous le connaissez.

— Moi?

— Oui... c'est le comte Horace de Fierchamp.

— Ah! il est à Paris! s'écria-t-elle.

— Oui, et vous le verrez même bientôt, car il m'a dit de l'annoncer à votre mère pour la semaine des courses, à la fin du mois.

A ce moment, des pas se firent entendre sous la vérandah. Marcel, toujours aux pieds d'Inès, se releva vivement et s'assit. Mistress Parker entr'ouvrait la portière.

— Maman, dit Inès, le comte Horace qui va venir de Paris...

— Ah! bonne nouvelle! J'aurai grand plaisir à le revoir, répondit mistress Parker de sa jolie voix traînante.

Et, sans marquer le moindre étonnement de la présence de Marcel, elle l'interrogea sur le comte avec un intérêt si naturel qu'il eût été impossible de saisir, dans ce contentement calme, autre chose qu'un bon souvenir, une de ces sympathies mondaines qui résistent au temps.

Marcel satisfit à toutes ses questions, qui s'égarèrent un peu sur une réputation galante qu'elle disait avoir connue autrefois. Ravi de se donner près d'elle le relief d'être des intimes du comte, il s'étendit en confidences, sur ces jolis racontars de coulisses et de la danse, qui témoignaient des succès toujours enviés de ce haut type d'élégance chevaleresque.

— Allons, je vois qu'il n'est pas changé, dit-elle en riant. Quand il a quitté Vienne, cela a été presque un deuil dans tout le monde du ballet.

— Et dans l'autre, maman? demanda effrontément Inès.

— Dans l'autre aussi, sans doute, répondit mistress Parker sans le moindre trouble: seulement, on n'en a rien dit!

La visite avait duré près d'une heure. Marcel se leva.

— Pardonnez-moi, madame, d'avoir abusé,.. dit-il.

— Dites : amusé, répliqua très gracieusement mistress Parker... Et, lui tendant la main : — Nous nous retrouverons à cinq heures au Casino, n'est-ce pas?

Arrivé au bas du perron, Marcel se retourna pour saluer la mère et la fille, enlacées l'une à l'autre, et qui le regardaient partir. Avec un petit geste d'adieu, Inès lui lança une fleur de grenadier qu'elle avait à sa ceinture. Il ramassa la fleur, et l'ayant portée à ses lèvres, il en orna sa boutonnière.

— J'espère qu'on vous traite gentiment, dit en souriant mistress Parker.

MARIO UCHARD.

(La seconde partie au prochain n°.)

SCHOPENHAUER

ET

LA PHYSIOLOGIE FRANÇAISE

CABANIS ET BICHAT.

Schopenhauer écrivait, en 1852, à son ami Frauenstädt: « Il y a un certain V... qui se permet de traiter de superficiels les immortels écrits de Bichat, et sur ce jugement on se croit dispensé de la lecture de Bichat et de Cabanis... Bichat n'a vécu que trente ans et toute l'Europe lettrée honore son nom et lit ses écrits... Sans doute, depuis lui, la physiologie a fait des progrès, mais non de manière à faire oublier Cabanis et Bichat... Je vous en prie, n'écrivez rien sur la physiologie dans son rapport à la psychologie sans avoir pris le suc et le sang de Cabanis et de Bichat. »

On voit par ces mots quelle haute idée Schopenhauer se faisait des deux médecins philosophes qui ont illustré le commencement de notre siècle. Ce n'est pas seulement dans une lettre, et comme en passant, que Schopenhauer a porté un tel jugement : c'est aussi dans ses écrits philosophiques qu'il a, non-seulement rendu honneur à ces deux penseurs, mais encore expressément reconnu la part qu'ils ont eue à la formation de sa propre philosophie. Dans les *Éclaircissemens* (plus intéressans peut-être que le livre lui-

même), qui composent le second volume du *Monde comme représentation et volonté,* voici comment il s'exprime : « Il y a deux manières essentiellement différentes de considérer l'intelligence : l'une subjective, partant du dedans et prenant la conscience comme quelque chose de donné;.. Cette méthode, dont Locke est le créateur, a été portée par Kant à la plus haute perfection. Mais il est une autre méthode d'observation tout opposée à celle-ci; c'est la méthode objective, qui part du dehors et qui prend pour objet, non pas l'expérience interne, mais les êtres donnés dans l'expérience externe, et qui recherche quel rapport l'intelligence, dans ces êtres, peut avoir avec leurs autres propriétés... C'est la méthode empirique qui accepte comme donnés le monde extérieur et les animaux qui y sont contenus. Cette méthode est zoologique, anatomique, physiologique... Nous en devons les premiers fondemens aux zootomistes et aux physiologistes, notamment aux Français. Ici, surtout, il faut nommer Cabanis, dont l'excellent ouvrage sur les *Rapports du physique et du moral* a ouvert la voie (*bahnbrechend*), dans cette direction. Après lui, il faut nommer Bichat dont le point de vue est encore plus étendu. Il ne faut pas même oublier Gall, quoique son objet principal ait été manqué. »

Ce passage caractéristique nous apprend que si Schopenhauer a dû à Kant et à Fichte toute la partie subjective de sa philosophie, c'est à Cabanis, à Bichat et en général aux physiologistes anglais et français (il cite souvent Lamarck, Bell et Magendie), qu'il en doit la partie objective. Si le premier livre de son ouvrage vient de Kant, il est permis de dire que le second lui vient, en grande partie, de Cabanis et de Bichat. Il est intéressant de voir ce curieux retour de fortune de notre philosophie du XVIIIe siècle en Allemagne, cette revanche du réalisme physiologique sur l'idéalisme métaphysique. D'ailleurs, indépendamment même de cet intérêt, Cabanis et Bichat sont par eux-mêmes des penseurs éminens trop oubliés, quoique à la portée de tout le monde, et dont aujourd'hui la valeur est singulièrement relevée par leur rencontre avec l'esprit de notre temps, et par le retour même des idées dont ils ont été les défenseurs.

I.

Lorsque Cabanis écrivit ses premiers mémoires sur les *Rapports du physique et du moral,* l'Institut venait d'être fondé. Une *classe* nouvelle (on avait renoncé au mot d'académie) avait été établie : la classe des sciences morales et politiques, laquelle, après avoir duré cinq ans, fut supprimée, comme composée d'idéologues,

par le premier consul, et ne fut rétablie que plus tard, en 1832, par M. Guizot, sous la forme qu'elle a encore aujourd'hui. Les principaux de ces idéologues qui déplaisaient tant au général Bonaparte étaient Destutt de Tracy et Cabanis : l'un, membre libéral du conseil des cinq cents sous le directoire ; l'autre, ami de Mirabeau, tous les deux consacrés à l'analyse des sensations et des idées, comme on appelait alors la philosophie, mais l'un se servant surtout de la méthode subjective, l'autre de la méthode objective; l'un plutôt idéologue, ayant lui-même inventé le mot, l'autre plutôt physiologiste et médecin; tous deux élèves convaincus de Condillac, mais travaillant à la fois à le développer et à le réformer, le premier, en restituant à l'esprit humain, avant Maine de Biran, un germe d'activité trop méconnu par Condillac, pour lequel le moi était tout passif, le second en rétablissant dans la statue du maître un élément inné et spontané, sacrifié par celui-ci à une extériorité toute mécanique. Destutt de Tracy mériterait sans doute une étude à part, mais qui nous éloignerait trop de notre objet : nous devons nous borner à Cabanis.

Cabanis est surtout connu dans l'histoire de la philosophie comme représentant du matérialisme, et il faut convenir qu'il a eu le malheur de fournir à cette doctrine une de ses formules les plus maladroites et les plus révoltantes. C'est lui qui a dit que le cerveau digère les pensées comme l'estomac digère les alimens, et qu'il opère à proprement parler « la sécrétion de la pensée (1). » C'est encore lui qui a dit que « le moral n'est que le physique considéré sous certains points de vue plus particuliers. » Cependant il ne faudrait peut-être pas exagérer la valeur de certaines expressions malsonnantes. Non-seulement nous pouvons invoquer sa *Lettre sur les causes premières*, écrite plus tard à la vérité, mais à un point de vue de beaucoup supérieur à celui des matérialistes, mais encore nous devons rappeler que Cabanis lui-même, dans son plus célèbre ouvrage, proteste contre l'intention d'avoir écrit pour favoriser une certaine philosophie particulière : il se déclare incompétent pour tout ce qui regarde les causes premières, et prétend ne s'être placé qu'au point de vue de la seule expérience; la vérité est que les expressions signalées plus haut ne font point partie intégrante et essentielle de son ouvrage, qu'on pourrait les supprimer sans en altérer le caractère, et que, sauf une part d'influence trop grande peut-être accordée au physique, ce qui est assez naturel

(1) M. Ch. Vogt a eu l'idée heureuse de renchérir sur cette expression et de présenter la même pensée sous une forme encore plus agréable à l'esprit, en disant que le cerveau sécrète la pensée, comme « les reins sécrètent l'urine, » et il a fallu que M. Büchner lui-même fît voir combien cette pensée est fausse, non-seulement en physiologie, mais même au point de vue matérialiste.

chez un médecin, l'ouvrage en son ensemble peut être utilisé et même accepté par toutes les philosophies. Nous essaierons de faire voir que le fond de la philosophie de Cabanis, même dans les *Rapports du physique et du moral*, est une philosophie originale et neuve, et qu'elle doit être considérée surtout comme une réforme de la philosophie de Condillac. Déjà Destutt de Tracy avait commencé cette réforme, mais il s'était borné à un seul point; Cabanis a creusé jusqu'aux fondemens du condillacisme et a fait voir que par dessous ces fondemens il y en a d'autres que Condillac n'avait pas aperçus. Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué cette critique de Condillac qui, à la vérité, est disséminée dans différentes parties du livre et n'est nulle part condensée en un tout. Essayons de reconstruire cette polémique, sans y rien ajouter et en déplaçant seulement l'ordre des idées.

Cabanis, comme tous les philosophes français du XVIIIe siècle, considère l'entreprise de Condillac comme une œuvre de génie qui devait établir la philosophie sur des fondemens inébranlables : « Ce fut, dit-il, une entreprise digne de la philosophie du XVIIIe siècle de décomposer l'esprit humain et d'en ramener les opérations à un petit nombre de chefs élémentaires; ce fut un véritable trait de génie de considérer séparément chacune des sources extérieures de nos idées ou de prendre chaque sens l'un après l'autre; de chercher à déterminer ce que des impressions simples ou multiples, analogues ou dissemblables, doivent produire sur l'organe pensant; enfin de voir comment les perceptions comparées et combinées engendrent les jugemens et les désirs. »

Mais tout en admirant l'entreprise de Condillac, Cabanis la déclare à la fois insuffisante et artificielle. Condillac et Ch. Bonnet (de Genève) avaient eu tous deux en même temps l'idée de se représenter l'homme comme une statue animée dont on ouvre successivement tous les sens pour en étudier les impressions et en même temps les idées qui naissent de chacun d'eux. Cabanis fait sentir combien ce procédé, si l'on y voit autre chose qu'un procédé d'étude, est en soi faux et superficiel : « Rien ne ressemble moins à la réalité, dit-il, que ces statues qu'on suppose douées tout à coup de la faculté d'éprouver distinctement les impressions attribuées à chaque sens en particulier. » Comme médecin et philosophe, il s'étonne que ces opérations puissent s'exécuter « sans que les organes se soient développés par degrés et aient acquis cette espèce d'instruction progressive qui les met en état d'accomplir leurs fonctions propres et d'associer leur efforts en les dirigeant vers le but commun. » Il est impossible dans la réalité de séparer les sens les uns des autres et de les priver de toute action vitale : « Rien ne ressemble moins encore à la manière dont les sensations se perçoivent, dont les idées et les

désirs se forment réellement que ces opérations partielles d'un sens qu'on fait agir dans un isolement absolu du système et qu'on prive même de son influence vitale, sans laquelle il ne saurait y avoir de sensation. » L'idéologie de Condillac était absolument étrangère à toute physiologie : le sens était séparé de l'organe et tous les sens séparés les uns des autres, quoique dans la réalité ils ne soient tous que les épanouissemens divers d'une seule propriété liée à la vie elle-même, à savoir la puissance de sentir.

Descartes et Malebranche faisaient une part bien plus grande que nos idéologues aux fonctions corporelles. Ce furent surtout l'école de Locke et celle de Condillac qui firent de l'idéologie une science entièrement séparée. Lorsque Condillac nous parle d'une statue « animée, » il ne nous dit pas ce qu'il faut entendre par animée. Il semble qu'il suffise d'ouvrir quelques portes, comme dans un automate, pour faire entrer du dehors des impressions et des idées. Mais pour sentir, il faut vivre, et dans la statue de Condillac rien ne vit, rien ne palpite, rien ne se meut. Rousseau, dans son *Pygmalion,* faisait vivre tout à coup sa statue, Galatée, et lui faisait dire en se touchant elle-même : « C'est *moi*. » Mais c'était un prodige, une métamorphose opérée par les dieux. La statue de Condillac n'avait pas plus de droit que celle de Pygmalion de dire : « C'est moi ; » elle n'avait pas même le droit de se dire « odeur de rose ; » car pour cela, il eût fallu d'abord vivre, et elle ne vivait pas plus que le canard de Vaucanson. Enfin, cette méthode abstraite qui sépare les sens les uns des autres n'est pas plus conforme à la réalité : car, quoiqu'on puisse concevoir un homme sans la vue, sans l'ouïe, sans l'odorat, on ne peut le concevoir au moins sans le toucher et sans une certaine sensibilité générale qui est peut-être le fond même de la vie. L'œil, le nez, l'oreille jouissent d'une merveilleuse sensibilité de tact : c'est ce qui explique même que l'aveugle-né, auquel on fait l'opération de la cataracte, rapporte au tact de l'œil les nouvelles impressions qu'il reçoit. Les sons agissent également sur le toucher et peuvent même ébranler différentes parties du corps; les impressions savoureuses, si elles ne sont pas par elles-mêmes, comme dit Cabanis, des impressions tactiles, sont certainement associées d'une manière indiscernable à des impressions tactiles. Mais, outre cette connexion générale du toucher avec tous les sens, il y a encore d'autres connexions plus particulières. Le goût et l'odorat, par exemple, ne font presque qu'un seul et même sens : l'odorat est la sentinelle du goût. Aucune sensation n'est perçue isolée : toutes au moins sont jointes à une sensation générale, qui est la sensation vitale. Peut-on enfin croire qu'il y ait eu un moment où la statue de Condillac n'ait pas eu un sentiment d'extériorité, et se soit crue purement et simplement odeur de rose ou odeur

de jasmin? Et en supposant, comme le demandait Destutt de Tracy, que cette notion du dehors ne vînt que du mouvement empêché (1), n'est-ce pas encore une abstraction arbitraire de séparer l'usage des sens de la faculté du mouvement?

Non-seulement les sens externes sont inséparables et se modifient plus ou moins les uns les autres; mais, ce qui est plus important encore, ils subissent l'influence des organes internes et de la vie végétative. Ainsi les rapports du goût et de l'odorat avec l'état du canal intestinal ne sont ignorés de personne. Certaines maladies du système nerveux et même de l'estomac et du diaphragme modifient le sens de l'ouïe. La vue également peut être altérée par des désordres intestinaux, et la marche de la circulation en général peut activer ou émousser les sensations. Les sens ne sont donc pas indépendans du reste de l'organisme et en particulier du système nerveux et enfin, avant tout, du système cérébral.

L'erreur fondamentale de Condillac, suivant Cabanis, est donc de n'avoir connu et étudié que les sensations externes; c'est d'avoir cru qu'il suffit de combiner ces sensations tout adventices, pour en former des pensées. Il n'a pas vu une autre source plus profonde, plus intime, permanente et continue, qui exerce une influence invisible mais invincible sur la formation de nos idées en influant en même temps sur nos humeurs et notre caractère: c'est la sensibilité organique, celle qui est mêlée à tout le corps, attachée aux viscères, aux sécrétions, en un mot à la source de la vitalité elle-même.

Sans doute, il n'y a pas lieu d'espérer que l'on puisse analyser, décomposer, classer ces impressions internes comme Condillac l'a fait pour les impressions externes: car chaque sens extérieur a ses sensations propres, tandis que nous ne savons pas quelles sont les impressions particulières attachées aux organes de la nutrition, par exemple au foie, à la rate, à l'estomac; et cela nous serait d'autant plus difficile que nous n'avons guère, hors le cas de maladie, qu'une conscience très confuse de ces impressions ou même, pour la plupart du temps, nulle conscience. Mais ce qui nous autorise à supposer que ces impressions exercent à l'origine une certaine action sur les centres cérébraux, c'est que même dans l'état actuel nous voyons les organes internes, suivant leurs diverses dispositions, exercer

(1) Cabanis a modifié ou paru modifier son opinion sur l'extériorité, après la lecture des mémoires de Tracy, à l'Institut, sur *la Faculté de penser*. Celui-ci démontrait (ch. I) que « ce n'est pas au sens du toucher que nous devons la connaissance du corps. » (*Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques*, t. I, p. 291; thermidor an VI.) Cabanis, dans son mémoire intitulé *Histoire physiologique des sensations*, § V, a substitué sur ce point dans l'ouvrage imprimé une phrase nouvelle à celle du mémoire primitif. (Voir les *Mémoires de l'Institut*, t. I, p. 124.)

leur influence sur l'organe cérébral et par conséquent sur la pensée; c'est ce que démontre la pathologie et même l'observation vulgaire. On sait que la folie a très souvent son origine dans les troubles des organes intestinaux. Les troubles, et même les révolutions naturelles qui ont lieu dans les organes de la génération ont également leur retentissement dans la pensée et surtout dans l'imagination; on sait leur influence sur les rêves; il en est de même de la nutrition : les phénomènes du cauchemar en sont un des effets les plus saillans. De même l'action des narcotiques, des liqueurs fortes sur l'esprit est des moins contestables; or, ces agens n'affectent directement que l'estomac et les intestins. Enfin l'état général de l'organisation donne naissance au sentiment fondamental de l'existence et à ces états de bien-être et de malaise vagues et diffus qui constituent notre humeur, qui interviennent dans le développement de notre intelligence, soit pour en faciliter, soit pour en contrarier le cours.

En conséquence, la philosophie de Condillac est insuffisante en ce qu'il a considéré seulement la sensibilité externe, les sens proprement dits. Il a complètement négligé, omis une autre partie de la sensibilité, non moins importante et supposée par l'autre, à savoir la sensibilité interne ou vitale, et toutes les impressions et déterminations qui en dérivent.

On voit quelle est l'importance de cette première modification introduite par Cabanis dans la doctrine condillacienne. Elle est beaucoup plus grave et plus profonde que celle de Destutt de Tracy, qui cependant avait aussi une sérieuse valeur. Celui-ci avait signalé l'importance du phénomène de mouvement dans la formation de nos perceptions. Il avait fait remarquer que, sans le mouvement, et surtout sans le mouvement voulu, et enfin sans le mouvement empêché, il n'y aurait pas de notion du monde extérieur. Cette part faite au mouvement dans la perception extérieure est une vue notable, et les psychologues anglais contemporains, par exemple M. Bain, lui attribuent avec raison une haute valeur. Ils ont seulement le tort d'ignorer, avec beaucoup d'autres choses, que cette vue appartient en propre à la psychologie française, et en particulier à Destutt de Tracy et à Maine de Biran. Ce fut là, évidemment, un progrès des plus sérieux dans la philosophie de Condillac. Néanmoins cette réforme ne portait que sur un point spécial. Au contraire, la réforme de Cabanis renouvelait et transformait le condillacisme de tous points. Il creusait plus avant que les idéologues, et au-dessous de la sensibilité externe, il dégageait la sensibilité interne, qui est la base de l'autre et qui cependant en est distincte. Locke, Condillac, Hume, enfin presque tous les philosophes du XVIIIe siècle n'avaient considéré l'homme

que du dehors. Ils avaient fait abstraction de l'homme interne, j'entends de l'organisation interne, comme ne comptant pas dans la vie morale. Ceux même qui avaient essayé de faire la part du physique dans l'homme, comme Ch. Bonnet et Hartley, n'avaient vu dans le physique, comme Descartes lui-même, qu'un mécanisme d'automate, qu'ils démontaient artificiellement comme Condillac sa statue; aucun d'eux n'avait signalé, avec l'attention qu'il mérite, le fait capital de la sensibilité vitale. Pour retrouver l'origine de cette vue, il faudrait consulter les médecins et les physiologistes du XVIIIe siècle, les Stahl, les Bordeu, les Haller, et parmi les philosophes Diderot et Maupertuis; mais ce n'est pas ici le lieu de se livrer à cette recherche. Contentons-nous de dire que, d'après ce principe qu'une idée en philosophie appartient à celui qui en a le premier une conscience distincte et qui en a vu les conséquences, c'est Cabanis qu'il faut considérer comme ayant introduit en psychologie le principe des sensations internes ou organiques; et ici encore, les psychologues anglais de nos jours qui, dans leur analyse des sensations, partent de la sensibilité interne, ignorent que c'est là aussi une vue de la psychologie française. Non-seulement, dans cet ordre de recherches, les Anglais ne dépassent pas Cabanis, mais ils sont loin de l'avoir égalé pour la profondeur et la précision.

Si c'était ici le lieu, nous aimerions à montrer comment la psychologie profonde de Maine de Biran se rattache à cette double racine, d'une part à Destutt de Tracy et de l'autre à Cabanis. C'est à Tracy que Biran doit son grand principe de l'effort volontaire, d'où il a tiré des conséquences si importantes que Tracy n'avait pas pressenties ; c'est à Cabanis que Biran doit sa théorie de la « vie affective, » comme il l'appelle, c'est-à-dire de cette sensibilité sourde et diffuse, contemporaine de la vie, antérieure et étrangère au moi, et dont le siège est dans les organes internes. Le développement simultané de ces deux vues l'a conduit à une théorie nouvelle de l'*homo duplex*, qui, venue du condillacisme et du sensualisme, a été le renouvellement du spiritualisme dans la philosophie française, tant il est vrai que les contraires naissent des contraires, comme le disait Platon, et comme Hegel l'a dit après lui!

Non-seulement Cabanis, en opposant à Condillac le principe de la sensibilité interne, modifiait d'une manière grave le système de ce philosophe; mais de ce principe il tirait des conséquences qui allaient jusqu'au renversement total du système. C'est ici que nous touchons le point où la philosophie de Cabanis va se rencontrer avec celle de Schopenhauer.

L'une de ces conséquences les plus importantes, c'est que l'en-

fant, au moment de ce qu'on appelle la naissance, n'est pas une « table rase. » Nous sommes ici en présence d'une forme toute nouvelle de la doctrine de l'innéité. Il ne s'agit point sans doute d'une innéité absolue, métaphysique en quelque sorte, plongeant dans les profondeurs de la substance; il s'agit d'une innéité toute relative, mais que l'on peut faire remonter aussi haut que l'on voudra. Lorsqu'on dit que toutes nos idées viennent de l'expérience, de quelle expérience veut-on parler et à quel moment prend-on cette expérience? Est-ce au moment de la naissance? est-ce que l'enfant qui vient de naître est une table rase? n'a-t-il rien senti avant de recevoir l'impression du milieu externe? était-il donc une statue jusque-là? Non, sans doute; avant ce que nous appelons naissance, c'est-à-dire avant son apparition dans le milieu externe, il avait déjà senti. Mais jusqu'où remontera-t-on? à quel moment précis pourra-t-on soutenir que le fœtus, que l'embryon cesse d'être une table rase, mais qu'il l'était auparavant? On voit combien la théorie de la statue est incapable de répondre à de pareilles questions. Cabanis, par ses habitudes de médecin, devait être conduit à considérer l'homme d'une manière plus concrète et aborder des questions dont Condillac ne s'est pas douté. Il jetait ainsi les bases de ce que l'on peut appeler la psychologie intra-utérine (1).

Le fœtus a-t-il des sensations externes? C'est le premier point à décider. Cabanis incline à penser, que même avant la naissance, il doit y avoir déjà quelque impression des corps extérieurs : ce qui le prouve, selon lui, c'est le mouvement, qui est inséparable, dit-il, de la notion de résistance : tout au moins le fœtus doit-il sentir le poids et la résistance de ses propres membres, car aucun mouvement n'a lieu sans résistance des muscles et probablement sans quelque sensation correspondante. Il est probable aussi qu'il y a quelque sensation de température, ce dont on pourrait d'ailleurs s'assurer en appliquant un corps très froid sur le ventre de la mère. Mais s'il peut y avoir des doutes sur la sensibilité externe du fœtus, il n'y en a pas sur la sensibilité interne des organes vitaux, et de plus il y a sympathie avec la sensibilité maternelle. La sensibilité, en un mot, se confond pour Cabanis avec les origines mêmes de la vie : « Vivre, c'est sentir. » Le sentiment est essentiellement lié au mouvement, et peut-être même, dit-il, ces deux phénomènes n'en sont-ils au fond qu'un seul : « Sans doute, dit-il, les sensations et les impressions dépendent de causes situées hors des nerfs qui les reçoivent, il y a toujours un instant rapide comme l'éclair où

(1) On parle aujourd'hui de psychologie cellulaire (Hæckel); c'est remonter bien plus haut, mais l'une conduit à l'autre, car on ne sait où s'arrêter.

leur cause agit sur les nerfs sans qu'aucune espèce de mouvement s'y passe encore; on peut donc distinguer la faculté de sentir de la faculté de se mouvoir. Nous ne devons pourtant pas nous dissimuler que cette distinction pourrait bien disparaître dans une analyse plus sévère, et qu'ainsi la sensibilité se rattache peut-être par quelques points essentiels aux causes et aux lois du mouvement, source générale et féconde de tous les phénomènes de l'univers. » Ici encore nous avons à signaler dans Cabanis une des vues présentées par les écoles contemporaines comme une des plus avancées de la science philosophique, à savoir que le sentiment et le mouvement ne sont qu'un seul phénomène considéré sous deux points de vue différens.

Dans l'état actuel de nos connaissances, cette réduction est impossible. Néanmoins ces deux faits, distincts pour l'analyse, sont inséparables en réalité. Toute sensation détermine un mouvement; toute sensation continue doit amener des mouvemens continus qui deviennent de plus en plus faciles à force d'être répétés, et laissent après eux des tendances à les reproduire, en un mot, des habitudes, des appétits, et, pour dire le vrai mot, « des instincts. »

Condillac avait ramené tous les mouvemens et toutes les actions de l'homme à l'expérience réfléchie. Cabanis fait au contraire la part de l'instinct. Il y a sans doute des mouvemens combinés, réfléchis, calculés, fondés sur l'expérience et dont l'origine est dans les sens externes. Mais il y a aussi d'autres mouvemens dont l'origine est dans les sens internes. Or, comme le caractère des sensations internes est d'être accompagnées d'une conscience obscure, confuse, incertaine, et bien souvent, nous le verrons tout à l'heure, d'être sans conscience, il s'ensuit que les déterminations attachées aux sensations internes sont elles-mêmes des « déterminations sans conscience; » les premières sont volontaires, les secondes sont dites « instinctives. »

De là deux principes d'action dont l'un avait été absolument méconnu par Condillac, l'instinct, et qui est antérieur à l'autre, qui est même la base de l'autre. Son origine se perd dans l'origine même de la vie. Cabanis abonde en exemples pour montrer que le fœtus, avant la naissance, a déjà contracté des habitudes, des instincts, des appétits, que ces habitudes ne peuvent s'expliquer par l'expérience puisqu'elles anticipent souvent sur ce qui sera plus tard, puisqu'on voit les animaux chercher à se servir des organes qu'ils n'ont pas encore, travailler pour des petits qu'ils ne connaissent pas et qu'ils ne connaîtront peut-être jamais : enfin ils anticipent même sur l'expérience externe, puisque le petit poussin picote des grains à distance sans se tromper, au moment même où il sort de sa coque.

Cette restauration de l'élément instinctif dans la doctrine de Condillac est un fait de la plus haute importance : c'est une sorte de retour à l'innéité, car il n'y a pas proportion ici entre la cause et l'effet, entre une sensation vague et obscure et un mouvement approprié. On pourrait pousser plus loin la question et se demander s'il n'y a pas là une véritable spontanéité, si la sensation ne serait pas seulement la cause occasionnelle et excitatrice, au lieu d'être la cause totale du mouvement, et enfin même, si le mouvement, au lieu d'être déterminé par la sensation, n'en serait pas seulement suivi ou accompagné ; enfin si ces deux phénomènes ne seraient pas deux signes corrélatifs, mais indépendans de l'activité vitale. Telle serait la doctrine que pourraient autoriser les principes de Cabanis ; mais celui-ci, toujours fidèle au fond, même en la combattant, à la doctrine de Condillac, persiste à voir dans la sensibilité l'antécédent nécessaire du mouvement.

Mais qu'entend-il par sensibilité? Nous voyons paraître ici une doctrine très chère aux physiologistes contemporains et aux derniers philosophes allemands : c'est la doctrine d'une sensibilité non sentie, ou, comme nous dirions aujourd'hui, « inconsciente. » Plusieurs philosophes et surtout plusieurs physiologistes, dit Cabanis, ne reconnaissent de sensibilité que là où se manifeste nettement la conscience des impressions : cette conscience est à leurs yeux le caractère exclusif et distinctif de la sensibilité. « Cependant, ajoute-t-il, rien n'est plus contraire aux faits physiologiques bien appréciés. » A l'appui de cette thèse, Cabanis cite les faits suivans : la possibilité d'exciter encore les nerfs et les muscles après leur séparation d'avec le centre nerveux, soit par la ligature, soit par l'amputation, soit par la mort; l'action continue et incontestable de la circulation, de la digestion, de l'absorption sur notre humeur, nos idées et nos affections. Ne serait-ce pas là, dira-t-on, une question de mots? Ce que vous appelez ici sensibilité ne serait-il pas simplement ce que d'autres appellent excitabilité, *irritabilité?* « Non, répond Cabanis, et voici la différence. L'irritabilité est la faculté de contraction qui paraît inhérente à la fibre musculaire (1). Mais dans les mouvemens organiques coordonnés, il y a plus que cela ». Or, il en est plusieurs de ce genre qui sont déterminés par des impressions dont l'individu n'a nullement conscience, et qui le plus souvent se dérobent eux-mêmes à son observation ; et cepen-

(1) Ici Cabanis confond l'*irritabilité* avec la *contractilité*, qui est une propriété particulière au système musculaire. Mais nous ne voyons pas pourquoi on ne donnerait pas le nom d'irritabilité à la faculté, soit générale, soit locale, de réagir contre les impressions externes, et pourquoi on ne réserverait pas le nom de sensibilité à la faculté de jouir et de souffrir avec conscience; car autrement, comment appellera-t-on cette dernière faculté?

dant, comme les mouvemens volontaires et consciens, « ils cessent avec la vie ; ils cessent quand l'organe n'a plus de communication avec les centres ; ils cessent en un mot avec la sensibilité. » Ainsi le caractère propre de la sensibilité, c'est de donner naissance non pas à des réactions mécaniques, mais à des mouvemens « coordonnés et appropriés. » Or, c'est ce qui peut avoir lieu sans conscience. Maintenant, s'il peut y avoir sensibilité sans conscience dans le système général rattaché au centre principal, c'est-à-dire à l'encéphale, pourquoi n'y en aurait-il pas également dans les systèmes subordonnés se rattachant aux centres inférieurs? Pourquoi un animal que nous considérons comme une unité, parce que nous ne considérons que le moi central, ne serait-il pas un ensemble de systèmes coordonnés et subordonnés, ayant chacun sa sensibilité propre? Par conséquent au-dessous de la sensibilité générale qui anime l'organisme entier, on peut admettre qu'il y a une sensibilité locale inférieure qui anime les différentes régions de l'organisme. On le voit, la doctrine, de plus en plus répandue dans la physiologie contemporaine, de la féodalité organique, soit qu'on y voie avec Hartmann, la série des degrés de l'inconscient, soit qu'avec d'autres, on admette une hiérarchie de sous-consciences, un emboîtement de petits moi, enveloppés les uns dans les autres à l'infini, une telle doctrine qui avait déjà sa source dans Leibniz et qui bien loin d'être l'introduction du matérialisme dans la psychologie, est au contraire la revanche du spiritualisme sur la physiologie, nous la trouvons en termes explicites dans Cabanis, et c'est là que Schopenhauer a pu trouver l'une des origines de son système. Voyez, en effet, l'analogie, non-seulement dans la pensée mais dans les termes, que présentent les passages suivans avec la doctrine du philosophe allemand. « Il faut considérer le système nerveux comme susceptible de se diviser en plusieurs systèmes partiels inférieurs qui ont tous leur centre de gravité... Peut-être, comme l'imaginait Van Helmont, se forme-t-il dans chaque système et dans chaque sens une *espèce de moi partiel*, relatif aux impressions dont ce centre est le rendez-vous... Nous ne pouvons nous faire une idée nette et précise de ces *volontés partielles*... Nous sommes donc portés à considérer *chaque centre* comme *une espèce de moi véritable*. »

Cabanis ne s'arrête pas encore à cette supposition des moi partiels, des volontés partielles ; il s'élève jusqu'à la conception de la cause générale des phénomènes vitaux, et il la cherche dans un principe qui embrasserait à la fois tous les phénomènes de la nature. Il soupçonne qu'il y a « quelque analogie entre la sensibilité animale, l'instinct des plantes, les affinités électives et la simple attraction gravitante ; » et dans tous ces phènomènes il voit un fait

commun, « la tendance des corps les uns vers les autres. » Mais quelle est la source à laquelle en doit rapporter l'origine de cette tendance? Cabanis, entraîné par les idées favorites de son siècle, et séduit par les merveilles alors tout récemment dévoilées par Volta et Galvani, est porté à croire que l'agent universel dont les phénomènes de l'univers seraient la manifestation, est l'électricité. Mais ce n'est encore là que l'apparence; c'est langage de physicien; le métaphysicien et le philosophe s'élèvent plus haut. Lui, le prétendu apôtre du matérialisme, c'est dans l'esprit, c'est à ce qu'il y a de plus élevé dans la nature, qu'il demande le secret du véritable fond des choses : « Est-il permis, dit-il, de pousser plus loin les conséquences? Les affinités végétales, les attractions chimiques, cette tendance elle-même de toute matière vers le centre, tous ces actes divers ont-ils lieu par une sorte d'*instinct universel* inhérent à toutes les parties de la matière?.. Et cet instinct lui-même, en se développant de plus en plus, ne peut-il pas s'élever jusqu'aux merveilles les plus admirées de l'intelligence et du sentiment? *Est-ce par la sensibilité qu'on expliquera les autres attractions*, ou *par la gravitation qu'on expliquera la sensibilité* et les tendances intermédiaires? Voici ce que, dans l'état actuel des connaissances, il est impossible de prévoir. Mais si l'on est un jour en état de réduire le système entier à une cause commune, il est vraisemblable qu'on y sera conduit plutôt *par l'étude des résultats les plus complets, les plus parfaits, les plus frappans que par celle des plus bornés et des plus obscurs :* car ce n'est pas ici le lieu de commencer par le simple pour aller au composé. Et n'est-il pas d'ailleurs naturel de penser que les *opérations dont nous pouvons observer en nous-mêmes le caractère et l'enchaînement sont plus propres à jeter du jour* sur celles qui s'exécutent loin de nous que ces dernières à nous faire mieux analyser ce que nous faisons et sentons à chaque instant? »

Cette page capitale contient en germe toute la philosophie de Schopenhauer, avec cette seule différence que Cabanis appelle sensibilité ce que celui-ci appelle volonté : encore ce terme même ne fait-il pas défaut, puisque nous avons vu plus haut qu'il parlait de « volontés partielles » attachées aux centres inférieurs; et comme il dit lui-même ailleurs « que le moi réside surtout dans la volonté, » il ne se fût pas sans doute refusé à appeler volonté le principe qui anime le moi universel résidant dans la nature, comme il appelle volonté le principe d'action qui anime les moi partiels résidant dans les organes subordonnés.

Lorsqu'on réfléchit sur cette doctrine par laquelle se termine le livre sur les *Rapports du physique et du moral*, on est moins étonné de la prétendue contradiction que l'on a cru voir entre cet ouvrage et la *Lettre à Fauriel sur les causes premières;* de même que, dans

les *Rapports*, Cabanis a fini par s'élever au-dessus du matérialisme, de même, dans la lettre à Fauriel, il s'élève au-dessus de l'athéisme de Lalande et de Naigeon ; il prend décidément parti pour la finalité dans la nature, et par là encore sa philosophie a pu avoir quelque influence sur celle de Schopenhauer.

II.

Bichat appartient surtout à l'histoire des sciences comme fondateur de l'anatomie générale : c'est le titre que lui donne Claude Bernard. C'est lui qui a eu l'idée de pénétrer, dans l'étude du corps vivant, au-delà de ces composés apparens que l'on appelle les organes, pour rechercher les propriétés de l'étoffe même dont ces organes sont formés et qui porte le nom de *membranes* ou de *tissus*. « Ce qui caractérise l'œuvre scientifique de Bichat, dit Claude Bernard, c'est d'avoir étudié avec soin les propriétés de chacun de ces tissus et d'y avoir localisé un phénomène vital élémentaire. Chaque tissu élémentaire représentait une fonction particulière. Toutes les propriétés vitales étaient ramenées à des tissus, et c'était une révolution analogue à celle que Lavoisier venait d'opérer quelques années auparavant dans l'étude des corps inorganiques. »

Ce n'est pas à ce point de vue que nous avons à considérer Bichat. Ce qui nous intéresse et ce qui lui confère un rang distingué dans l'histoire de la philosophie, c'est son célèbre ouvrage sur *la Vie et la Mort*, si plein de vues originales et profondes et écrit avec une méthode et une clarté supérieures. Le besoin de précision que son esprit éprouvait au plus haut degré le porte quelquefois à des distinctions trop accusées, qui ne laissent pas assez de place aux phénomènes intermédiaires. Mais dans des matières si délicates et si complexes, on jouit tellement d'être conduit comme par la main, en suivant un génie si lumineux et si méthodique, qu'on se reprocherait de signaler l'excès d'une qualité qui est le trait caractéristique de l'esprit français.

On connaît la définition célèbre que Bichat a donnée de la vie : c'est, dit-il, « l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort. » Cette définition semble au premier abord une tautologie, car elle ne paraît dire autre chose que ceci : c'est que la vie est le contraire de la mort, tandis que la mort à son tour ne nous est connue que comme le contraire de la vie. Mais ce serait se méprendre que de réduire la pensée de Bichat à des termes si frivoles. Claude Bernard lui donnait un sens bien plus sérieux, qui était le véritable, en disant qu'elle pouvait se traduire en ces termes : « La vie est l'ensemble des propriétés *vitales* qui résistent aux propriétés

physiques. » Ce que Bichat voulait exprimer, c'était l'antagonisme de la vie et du milieu inorganique. Tout ce qui entoure les corps vivans, disait-il, tend à les détruire, et ils succomberaient nécessairement s'ils n'avaient en eux « un principe de réaction; » ce principe c'est la vie. Il y a constamment action et réaction alternative du corps environnant et du corps vivant, et les proportions de cette alternative varient avec l'âge. Dans l'enfance, c'est le principe de vie qui surabonde; dans l'adulte, l'équation s'établit; la faculté de réaction s'affaiblit sans cesse dans le vieillard; lorsqu'elle cesse tout à fait, la vie cesse avec elle, et c'est ce qu'on appelle la mort. « On dit que Prométhée, ayant formé quelques statues d'hommes, déroba le feu du ciel pour les animer. Ce feu est l'emblème des propriétés vitales : tant qu'il brûle, la vie se soutient; elle s'anéantit quand il s'éteint. »

On voit que Bichat défendait cet ordre d'idées que l'on appelle le *vitalisme.* Il ne définissait pas sans doute le principe de vie; il n'en faisait pas comme Barthez ou comme Stahl un principe immatériel; il semblait plutôt l'attacher aux tissus organiques comme une propriété ou un attribut; enfin il approuvait cette sorte de vitalisme qui a régné longtemps dans l'école de Paris sous le nom d' « organicisme; » néanmoins il établissait, comme on l'a vu, une opposition radicale entre les propriétés vitales et les propriétés physiques; il paraissait croire à des forces spéciales suspendant l'action des forces inorganiques. Claude Bernard, qui lui-même oscillait assez souvent sur ces questions de principe, a combattu l'antagonisme de Bichat. La vie, disait-il, est une combustion; et la combustion n'est au fond qu'un phénomène chimique. Les propriétés vitales, bien loin de faire équilibre aux propriétés physiques et chimiques et d'en suspendre l'action, sont au contraire d'autant plus actives que celles-ci le sont plus elles-mêmes. Cependant, lorsqu'à son tour Claude Bernard définissait la vie « une création, » ne signalait-il pas un trait bien nouveau et bien original qui manque à la matière brute? Le symbole de la vie, dit-il, c'est « un flambeau qui se rallume lui-même. » Mais cela même, n'est-ce rien? et où trouver quelque chose de semblable dans la matière inerte? N'y a-t-il pas là quelque chose qui résiste à la mort, et qui serait le *quid proprium* de la vie, selon l'expression même de Claude Bernard? Quoi qu'il en soit, nous en avons dit assez pour faire comprendre que la définition de Bichat est loin d'être une tautologie, et qu'elle touche aux points les plus profonds de la philosophie physiologique.

Au reste, ce n'est pas par sa théorie générale de la nature de la vie que Bichat a marqué sa trace, car il ne fait que suivre en ce

point les traces de Bordeu et de Barthez, c'est surtout par sa théorie des deux vies : la vie *organique* et la vie *animale;* celle-ci commune au végétal et à l'animal, celle-là propre à l'animal seul; l'une tout intérieure, l'autre extérieure; l'une bornée aux fonctions de nutrition et de reproduction, l'autre résidant surtout dans les fonctions de relation. Le végétal, dit-il, est comme « l'ébauche et le canevas » de l'animal. Il suffit, pour le transformer en animal, de le revêtir d'appareils extérieurs propres à établir des relations avec le dehors. En acquérant une vie supérieure, l'animal ne renonce pas à la vie du végétal; il réunit en lui-même les deux vies. De là un dualisme que Maine de Biran a souvent invoqué et dont il est parti pour pousser plus loin, en distinguant également deux vies en psychologie : la vie *animale* et la vie *humaine.*

Les deux vies, selon Bichat, se décomposent à leur tour chacune en deux ordres de fonctions. Dans la vie animale, par exemple, il y a celles qui vont de l'extérieur au cerveau, et celles qui vont du cerveau à l'extérieur, c'est-à-dire aux organes de la locomotion et de la voix. Dans le premier cas, l'animal est passif; dans le second, il est actif. Une proportion exacte règle ces deux ordres de fonctions : la vivacité du sentiment entraîne la vivacité du mouvement; la lenteur et l'engourdissement des sensations ont pour conséquence la suspension du mouvement : c'est ce qu'on voit dans le sommeil et chez les animaux hibernans. Il en est de même de la vie organique; là aussi deux sortes de fonctions et deux mouvemens en sens inverse : « l'un compose, l'autre décompose, » assimilation et désassimilation; d'une part, l'animal s'agrège les matières externes nécessaires à la conservation de son être; de l'autre, il restitue au dehors les substances devenues hétérogènes à son organisation. Parmi les fonctions assimilatrices, les principales sont la nutrition et la respiration; les fonctions de désassimilation sont : l'absorption, l'exhalation et la sécrétion. La circulation sert de passage entre les deux; « le système sanguin est un système moyen, centre de la vie organique, comme le cerveau est le centre de la vie animale. » Mais il n'y a pas ici entre les deux ordres de fonctions la même proportion qu'entre les deux fonctions de la vie animale; l'affaiblissement dans les fonctions nutritives n'a pas pour conséquence d'arrêter le progrès de la fonction excrétive : au contraire, l'animal meurt s'il ne répare pas ses pertes.

Bichat compare ensuite les deux vies, soit par rapport aux organes, soit par rapport aux fonctions. Quant aux organes, le caractère essentiel de la vie animale, c'est la symétrie, et celui de la vie organique, l'irrégularité. Voyez en effet; les organes des sens sont doubles : deux yeux, deux oreilles, deux narines; l'organe du

goût lui-même est divisé par une ligne médiane qui le sépare en deux parties semblables ou égales de part et d'autre; il en est de même du toucher. Le cerveau est également double, il est partagé en deux hémisphères qui se suppléent mutuellement. Les parties paires sont semblables de part et d'autre; les parties impaires sont symétriquement partagées par une ligne médiane qui quelquefois même est visible, comme dans le corps calleux; même règle pour les nerfs moteurs, pour les muscles volontaires, pour les nerfs de la voix. Au contraire, dans la vie organique les organes et le système nerveux offrent le caractère de l'irrégularité : par exemple, l'estomac, les intestins, la rate, le cœur, les gros vaisseaux, et les organes de l'exhalation et de l'absorption. Il n'y a d'exception que pour les organes de la respiration, car il y a deux poumons et deux appareils respiratoires symétriques; cependant là même il y a encore de grandes différences entre les deux poumons pour leur diamètre et leur direction. L'un a trois lobes, l'autre n'en a que deux; de même, les deux branches de l'artère pulmonaire ne se ressemblent ni par leur trajet ni par leur diamètre. Ainsi la vie animale est double : il y a une vie droite et une vie gauche; elles peuvent se suppléer réciproquement, c'est ce qui a lieu dans les hémiplégies. Au contraire, la vie organique forme un système unique, où les fonctions ne peuvent s'interrompre d'un côté sans cesser de l'autre; si les organes de gauche cessent leurs fonctions, ceux de droite sont interrompus; il n'y a d'exception que pour les poumons et pour les reins, qui peuvent se suppléer réciproquement. De la loi précédente résulte cette conséquence qu'il y a bien plus souvent des écarts de conformation dans les organes de la vie organique que dans ceux de la vie animale; ces écarts peuvent aller jusqu'à un bouleversement général du système.

Si des organes nous passons aux fonctions, nous trouvons que le caractère des fonctions animales est l'harmonie, et celui des fonctions organiques la discordance. L'harmonie tient à la dualité et à la ressemblance des organes; plus les organes sont semblables, plus les fonctions sont harmoniques : lorsque les deux yeux ont une conformation différente, la vue est altérée; si l'un est fort et l'autre faible, l'un cesse de regarder : de là le strabisme. De même pour l'oreille; le défaut de justesse vient de ce que les deux oreilles ne transmettent pas la même sensation. C'est ce que Buffon avait déjà remarqué. Bichat applique la même observation aux autres sens : l'inégalité d'action des deux narines donne des odeurs confuses; c'est ce qui a lieu dans le coryza, lorsqu'il n'affecte qu'une narine. Il est probable qu'il en serait de même pour le goût si la

langue était plus obtuse d'un côté que de l'autre. Un aveugle qui aurait une main immobile et une autre bien organisée aurait difficilement, à ce qu'il semble, des notions distinctes de grandeur, de situation et de formes : en effet, si une des deux mains lui donnait la sensation d'un corps sphérique, et l'autre d'un corps irrégulier, ces deux sensations se réduiraient à une sensation confuse. La voix est assujettie à la même loi. La voix fausse, qui peut se joindre à une oreille juste, tient au défaut d'harmonie des deux parties du larynx.

Même principe, selon Bichat, pour les sens internes. Si les deux hémisphères du cerveau ne sont pas parfaitement semblables, il doit y avoir confusion dans les idées ; ce sont en effet deux esprits différens qui pensent à la fois et se confondent en un seul. Si la mémoire nous rappelle une image dans un des deux hémisphères et que l'autre nous en présente une autre, le souvenir peut-il être exact? La perfection de la fonction tient donc à la similitude des organes, et à leur identité d'action. Ainsi ce que l'on appelle la justesse de l'esprit ne serait que l'harmonie d'action entre les deux cerveaux : « Que de nuances dans les opérations de l'entendement? Ces nuances ne correspondent-elles pas à autant de variétés dans le rapport des forces des deux moitiés du cerveau? Si nous pouvions loucher de cet organe comme des yeux, et n'employer qu'un seul côté du cerveau, nous serions maîtres alors de la justesse de nos opérations intellectuelles ; mais une semblable faculté n'existe pas.» C'est par la même hypothèse que Bichat explique ce fait, qu'il parait considérer comme exact, à savoir qu'un coup porté sur une des régions latérales de la tête a rétabli l'équilibre des fonctions détruit par un autre coup dans la région opposée.

Il est cependant une objection à la théorie précédente : c'est la supériorité d'action dans les parties du côté droit sur celles du côté gauche du corps. Mais il faut distinguer la force et l'agilité : la première vient de l'organisation ; la seconde de l'exercice et de l'habitude. Or, c'est par l'agilité seulement que la droite l'emporte sur la gauche. On voit que Bichat explique par l'habitude cette singulière supériorité de la droite sur la gauche. Il paraît croire qu'il y a eu convention. On est convenu, dit-il, d'écrire de gauche à droite : on a dû prendre par là l'habitude de lire dans le même sens, et de là aussi l'habitude de considérer tous les objets de la même manière. La même règle s'est appliquée à tous les mouvemens. Comment combattrait-on avec ensemble, comment marcherait-on au combat, comment danserait-on avec mesure et harmonie, si une convention générale n'avait établi un certain ordre de mouvement? Ces considérations sont ingénieuses, mais elles n'ex-

pliquent pas comment il se fait que c'est le même ordre de mouvemens qui a été convenu chez tous les peuples. Il doit donc y avoir là quelque chose de naturel.

Si l'harmonie est le caractère de la vie animale, la discordance est celui de la vie organique. Dans cet ordre de phénomènes, l'inégalité d'action des deux parties n'altère pas la fonction : elles se cumulent et ne se troublent pas. Qu'un poumon respire mieux que l'autre, les deux actions réunies n'en exécutent pas moins la fonction : il s'agit, bien entendu, non pas des cas de maladie, mais d'une simple inégalité normale : il s'établit entre les deux actions une résultante, qui est la même que si on ôtait à l'une des parties ce qu'elle a eu en plus pour la donner à l'autre. Cela tient à ce qu'il n'y a ici qu'une question de quantité, tandis que, dans les fonctions animales, il y a une question de qualité. Bichat signale encore d'autres différences, mais plus contestables, entre la vie organique et la vie animale. Par exemple, il soutient que les fonctions organiques sont continues et les fonctions animales intermittentes. Il cite comme exemples d'un côté, la circulation, la respiration, l'absorption, la sécrétion; de l'autre, le sommeil. Mais ne peut-on pas opposer d'un côté la digestion, de l'autre les fonctions du cerveau, et même des sens (du toucher par exemple), de la fonction motrice? Bichat distingue, il est vrai, entre la rémittence et l'intermittence : l'une ne porte que sur l'intensité de la fonction, l'autre sur la fonction même; mais dans la digestion, il y a plus que rémittence, il y a véritablement interruption et reprise de fonction, et par conséquent intermittence : réciproquement on peut soutenir que les facultés sensitives et motrices ne sont jamais complètement interrompues. Il y a donc ici un certain excès dans la séparation des deux vies.

Une autre loi signalée par Bichat, c'est que l'habitude exerce son empire sur les fonctions animales, tandis que son influence est presque nulle sur les fonctions organiques. C'est Bichat qui a énoncé le premier cette loi que l'on attribue d'ordinaire à Maine de Biran (1) : « L'habitude émousse le sentiment et perfectionne le jugement; » loi qu'Hamilton a résumée depuis en ces termes : « La perception est en raison inverse de la sensation. » Dans ce chapitre sur l'habitude, Bichat fait preuve d'une grande finesse psychologique et fournit des données intéressantes à l'analyse des phénomènes internes. Par exemple, il remarque que le plaisir et la douleur naissent surtout de la comparaison de chaque état avec l'état qui précède : plus il y

(1) L'ouvrage de Bichat est de 1800. Le mémoire de Maine de Biran sur *l'Habitude* est de 1803; il a été couronné en 1802. Le sujet avait été mis au concours le 15 vendémiaire an VIII, c'est-à-dire en 1799.

a de différence entre deux états consécutifs, plus le sentiment est vif. Il s'ensuit que plus les sensations se répètent en se prolongeant moins elles font d'impression sur nous : « Il est donc de la nature du plaisir et de la peine de se détruire d'eux-mêmes, et de cesser d'être parce qu'ils ont été. » Faut-il conclure que la constance n'est qu'un rêve, et que le bonheur est dans l'inconstance? Bichat ne sait trop que répondre à l'objection et il dit vaguement : « Gardons-nous d'employer les principes de la physique à renverser ceux de la morale. » C'est une réponse insuffisante, car il semble que la même loi doive régir le sentiment aussi bien que la sensation, et ce ne serait plus alors que par devoir que l'homme serait tenu à la constance; la nature s'y opposerait. Mais Bichat n'a pas vu que si l'habitude émousse certains plaisirs, elle en provoque d'autres qui sont ceux de l'habitude elle-même. Le René de Chateaubriand, après avoir cherché le bonheur par toutes les voies, finit par dire qu'il n'est peut-être que dans l'habitude. Ainsi le principe qui dissout nos plaisirs porte avec lui son remède.

Une dernière différence plus profonde encore que les précédentes sépare les deux vies : celle-ci tient à ce que l'on appelle le moral ou l'âme. Or il y a dans l'âme deux parties : la partie intellectuelle et la partie passionnée. Suivant Bichat, la partie intellectuelle se rapporte à la vie animale, et la partie passionnée à la vie organique. C'est ici la théorie capitale de Bichat, et surtout, c'est le lien par où sa doctrine se rattache à celle de Schopenhauer.

Sur le premier point pas de contestation possible : nul doute que l'intelligence n'ait son *substratum* dans le système nerveux, c'est-à-dire dans ce que Bichat appelle la vie animale. Mais c'est le second point qui mérite surtout l'attention. Les passions, suivant Bichat, ont leur siège, non dans le système nerveux cérébral, mais dans le système viscéral, intestinal. C'est ainsi que Platon plaçait également dans les intestins ce qu'il appelait la troisième partie de l'âme, à savoir l'âme appétitive, source des désirs et des colères, τὸ ἐπιθυμητικόν. L'école de Descartes, au contraire, qui plaçait dans le cerveau le siège de l'âme, rattachait au même organe les passions et les pensées (1). Bichat revient à la pensée de Platon, et place dans les viscères l'origine des passions; le cerveau n'est affecté que sympathiquement. Il est sans doute étonnant, dit-il, que les passions qui occupent une si grande place dans notre vie intellectuelle et morale, « n'aient ni leur terme ni leur origine » dans les organes supérieurs du corps humain, mais dans

(1) C'est aussi la théorie de Bossuet : « De cette agitation du cerveau et des pensées qui l'accompagnent naissent les passions. » (*Conn. de Dieu*, ch. III, XI.)

ceux qui sont affectés aux fonctions internes. Et cependant c'est ce que les faits démontrent. L'état des viscères modifie profondément le mode des passions; et réciproquement les passions, dans leurs effets organiques, affectent en particulier les viscères. D'une part, on remarque que l'individu dont l'appareil pulmonaire est très prononcé et dont le système circulatoire jouit de beaucoup d'énergie, en un mot que l'homme à tempérament sanguin, a dans les passions une impétuosité qui le porte à la colère; le tempérament bilieux prédisposerait à l'envie et à la haine; le tempérament lymphatique à la paresse et à la mollesse. De même, dans l'état de maladie, les affections du foie, de l'estomac, de la rate, des intestins et du cœur déterminent une foule de passions diverses.

Mêmes conséquences pour les effets des passions. Elles produisent toujours quelques changemens dans la vie organique. La colère accélère la circulation; la joie également, mais avec plus de modération. La crainte agit en sens inverse. Ces affections peuvent produire des syncopes qui vont jusqu'à la mort ou qui laissent après elles des lésions organiques; la respiration est également altérée : oppressions, étouffemens, sanglots, paroles saccadées ; de même encore pour la digestion : vomissemens spasmodiques, interruption des fonctions; les sécrétions sont soumises à la même loi : la frayeur donne la jaunisse. Les fonctions assimilatrices ne sont pas moins troublées par les passions : le bonheur nourrit; le chagrin dévore. Ces locutions consacrées, *sécher d'envie*, *être rongé de remords*, *être consumé par la tristesse*, n'indiquent-elles pas combien les passions modifient le système nutritif? L'expression des passions est encore une preuve de la même loi : si nous voulons indiquer nos pensées, la main se porte involontairement à la tête; voulons-nous exprimer l'amour, la joie, la tristesse, la haine, c'est sur la région du cœur qu'elle se dirige. On dit une *tête forte*, et un *cœur sensible*; on dit que la fureur circule dans les veines, que la joie fait tressaillir les entrailles, que la jalousie distille son poison dans le cœur. Les passions violentes impriment au lait de la nourrice un caractère nuisible qui peut produire des maladies chez l'enfant.

Cependant, on ne peut nier l'action des passions sur les organes de la vie animale ; mais elle ne s'exerce que par sympathie et par l'intermédiaire du cœur. Le cœur agit sur le cerveau, qui donne naissance à des spasmes et à des mouvemens involontaires. Dans ce cas, le cerveau n'est que passif, au lieu qu'il est actif dans les mouvemens volontaires. Mais le cerveau reprend bientôt son empire et remplace les mouvemens spasmodiques par les mouvemens habituels. Un homme reçoit une lettre qui l'émeut : son front se ride, il pâlit, ses traits s'animent; ce sont des phénomènes sympathiques

nés de quelques troubles viscéraux, déterminés par cette passion. Il reprend possession de lui-même, son extérieur rentre dans l'état habituel ; c'est le mouvement volontaire qui l'a emporté sur le sympathique, c'est le cerveau qui réagit contre le viscère.

Revenons maintenant à Schopenhauer et à ses rapports avec Bichat. Lui-même résume sa propre doctrine dans cette proposition fondamentale : « Ce qui subjectivement et au point de vue de la conscience est intellect, se manifeste objectivement comme cerveau; ce qui subjectivement et au point de vue de la conscience est volonté, se manifeste extérieurement comme organisme tout entier (1). » C'est lui-même encore qui nous dit que cette doctrine n'est autre que celle de Bichat. Ces deux théories se soutiennent mutuellement l'une l'autre : c'est la même pensée exprimée d'une part au point de vue physiologique et de l'autre au point de vue philosophique; elles sont « le commentaire » l'une de l'autre. Ce que Bichat appelle opposition de la vie animale et de la vie organique, c'est, dit Schopenhauer, ce que j'appelle opposition de l'intellect et de la volonté. Il est vrai que Bichat lui-même rapporte la volonté à la vie animale, mais il faut considérer les choses et non les mots. Bichat prend le mot volonté dans le sens habituel de libre arbitre, d'arbitre conscient, et dans ce sens, en effet, la volonté dépend du cerveau; encore ne faut-il pas voir là une vraie volonté, mais seulement la comparaison et la pondération des motifs; mais ce que j'entends par volonté, poursuit notre auteur, c'est précisément ce que Bichat appelle la vie organique. Les oppositions sont les mêmes de part et d'autre, si ce n'est que l'un, l'anatomiste, part du point de vue objectif; l'autre, le philosophe, du point de vue subjectif : « Et c'est une vraie joie de nous voir tous les deux, comme deux voix dans un duo, marcher d'accord, tout en faisant entendre des paroles différentes. » Schopenhauer ajoute : « Que celui qui veut me comprendre le lise, et que celui qui veut le comprendre mieux qu'il ne se comprenait lui-même me lise aussi (2). » Ce que d'ailleurs il trouve de plus intéressant dans Bichat, c'est la théorie que nous venons de résumer et dont il résume lui-même les principaux traits : à savoir que la vie intellectuelle se rapporte à la vie animale, et au contraire la vie passionnée à la vie organique. Enfin, le passage capital que cite Schopenhauer comme étant l'expression même de sa propre philosophie, et que pour cette raison nous avons réservé jusqu'ici, est celui où Bichat trouve dans la vie organique

(1) Schopenhauer, *die Welt als Wille*, tome II (*Ergänzungen*), cap. 20.

(2) « Lese, wer mich verstehen will, ihn : und wer ihn gründlicher verstehen will als er sich verstand, lese mich. »

le fondement du « caractère » et le représente par là même comme immuable et inaltérable. Or le caractère est précisément ce que Schopenhauer appelle la volonté. C'est ce fond absolu de l'homme qui échappe à toute action de l'habitude et de l'exercice, car l'habitude agit sur la vie animale et n'agit pas sur la vie organique. Voici le passage de Bichat : « Le caractère est, si je puis m'exprimer ainsi, la physionomie des passions ; le tempérament est celle des fonctions internes ; or les unes et les autres étant toujours les mêmes, il est évident que le tempérament et le caractère doivent être soustraits à l'empire de l'éducation. Vouloir dénaturer le caractère, adoucir ou exalter les passions, est une entreprise analogue à celle d'un médecin qui essaierait d'abaisser de quelques degrés et pour toute la vie la force de contraction du cœur, ou de précipiter ou ralentir le mouvement naturel des artères... Nous dirions que la circulation, la respiration ne sont point sous l'empire de la volonté. Faisons la même observation à ceux qui croient qu'on change le caractère et par là même les passions, puisque celles-ci sont le produit de l'action de tous les organes internes (1). »

Après avoir ainsi élevé si haut la doctrine de Bichat, Schopenhauer réfute les objections que beaucoup plus tard Flourens a dirigées contre cette doctrine, dans son livre *de la Vie et de l'Intelligence :* « Tout cela, dit Flourens, est complètement faux. — *So?* — *Sic decrevit Florentius magnus!* » Flourens ne donne pas de raisons, mais il cite des autorités : Descartes et Gall. Descartes, suivant Flourens, est « le philosophe par excellence. » Sans doute, ce fut un grand homme, un initiateur (2). Mais se déclarer cartésien au XIXe siècle, c'est comme si on se disait ptoléméen en astronomie, stahlien en chimie ! Flourens soutient, d'après Descartes, que les « volontés sont des pensées. » Mais que chacun rentre en soi-même, il verra que la volonté et la pensée sont aussi différentes que le blanc et le noir. Selon l'oracle du sieur Flourens, les passions peuvent affecter le cœur, mais elles ont leur siège au cerveau : ainsi elles agissent dans une place, mais elles habitent en une autre. Les choses corporelles ont l'habitude de n'agir que là où elles sont ; mais avec une âme immatérielle c'est une bien autre affaire ! Flourens distingue entre la « place » des passions et leur « siège. » Qu'est-ce que cela peut vouloir dire ? L'erreur de M. Flou-

(1) Après avoir cité ce dernier passage, Schopenhauer ajoute : « Que le lecteur familiarisé avec ma philosophie juge de ma joie lorsque les opinions, acquises dans un tout autre champ d'étude, par cet homme extraordinaire, enlevé trop tôt au monde, apportaient une telle preuve à l'appui des miennes. »

(2) *Ein Bahnbrecher,* quelqu'un qui ouvre la voie, qui *brise* les obstacles devant lui. Schopenhauer affectionne cette expression, il l'a déjà appliquée à Cabanis.

rens et de « son Descartes » est de confondre les motifs du vouloir qui sont des représentations et qui reposent dans l'intellect, c'est-à-dire dans le cerveau, avec la volonté elle-même qui n'est autre que les passions. Flourens loue ensuite Gall d'avoir renoué la tradition de Descartes et d'avoir ramené « le moral à l'intellectuel. » Toute ma philosophie, dit Schopenhauer, est la réfutation de cette erreur : « Sans doute, dit-il, en terminant, M. Flourens est un homme d'un grand mérite et qui a rendu surtout des services dans la voie expérimentale. Mais les plus importantes vérités ne sont pas celles qui se trouvent par l'expérience, mais par la réflexion et la pénétration. Ainsi Bichat, par ses réflexions et son profond coup d'œil, a découvert une de ces vérités inaccessibles à toutes les expériences de M. Flourens, quand même il martyriserait jusqu'à la mort des centaines d'animaux. »

Quoi qu'en dise Schopenhauer, la doctrine de Bichat sur le siège des passions ne paraît pas avoir été confirmée par la physiologie moderne. Ce n'est pas seulement Flourens, c'est le grand physiologiste allemand Müller qui la contredit : « Aucune passion, dit-il, n'agit directement sur les viscères ; chez l'homme bien portant, leurs effets se propagent en rayonnant du cerveau à la moelle épinière et de celle-ci au système nerveux, tant de la vie animale que de la vie organique. Les personnes douées d'une complexion hépatique sont les seules chez lesquelles une passion violente provoque l'ictère ou l'hépatite. En un mot, les effets des passions ne fournissent aucune preuve à l'appui de l'hypothèse que les passions auraient leur siège en dehors de l'encéphale. » On cite les cas où des affections purement organiques, comme la suppression d'une sécrétion, déterminent le délire et la folie ; mais c'est prouver trop, puisque le délire porte sur les idées en même temps que sur les sentimens ; il faudrait donc en conclure que l'intelligence aussi bien que les passions ont leur siège dans les viscères. De plus, combien de fois de pareilles affections ne se produisent-elles pas sans amener la folie ? Si elles ont cette conséquence, n'est-ce pas lorsque le cerveau est prédisposé aux affections mentales et lorsqu'un trouble organique s'est porté de proche en proche par sympathie jusqu'au centre nerveux ? D'ailleurs la réciproque est vraie : c'est-à-dire qu'il arrive souvent que, sans aucun trouble organique, les passions soient altérées et modifiées par le seul état du cerveau. Sans doute Flourens a le tort de louer Gall d'avoir « ramené le moral à l'intellectuel » et Schopenhauer est dans le vrai quand il distingue l'intelligence de la volonté ; mais cette distinction n'exige pas et n'implique pas deux sièges différens ; il n'est nullement nécessaire de placer la source de la volonté dans la vie végétative et de

limiter la sphère de l'intelligence à la vie animale. La vie animale n'est que le développement de la vie organique; mais elle comprend aussi bien la volonté que l'intellect; ce qu'il y a d'inconscient en nous peut avoir son origine au-dessous, c'est-à-dire dans la vie viscérale et végétative; mais cela est aussi vrai de ce que nous appelons intelligence que de ce que nous appelons volonté.

Peu importe d'ailleurs ici la vérité intrinsèque de la doctrine; le seul point que nous ayons tenu à mettre en lumière, ce sont les origines françaises de la philosophie de Schopenhauer. Cette philosophie, dans sa partie objective, peut se ramener à deux propositions. La première, c'est que les différentes forces de la nature : gravitation, cohésion, affinité, instinct, sont, en essence, identiques à ce que nous avons appelé la volonté. Or nous avons retrouvé cette proposition fondamentale dans Cabanis. La seconde, c'est que la volonté est profondément séparée de l'intelligence et qu'elle est antérieure à l'intelligence; la volonté est la chose en soi, la substance qui s'apparaît à elle-même subjectivement sous forme d'intelligence. Or, cette seconde doctrine, Schopenhauer la retrouve lui-même dans la distinction des deux vies, vie organique et vie animale, qui est le fond du livre de Bichat : c'est la traduction physiologique de son système. Ce système, au moins dans sa partie objective, a donc sa double raison dans la physiologie française. Quelle que soit la valeur de ces idées, c'est de chez nous qu'elles sont venues; c'est à nos propres philosophes qu'il faut en faire honneur : c'est ce qu'oublient trop souvent les admirateurs intempestifs de tout ce qui vient de l'Allemagne. Nous exaltons Schopenhauer; nous avons oublié Cabanis et Bichat. Lui-même a été plus juste que nous.

Si c'était ici le lieu, nous pourrions faire voir que, dans l'engouement excité parmi nous par la psychologie anglaise contemporaine, il y a la même ingratitude envers nos propres penseurs. Quiconque voudra étudier avec soin l'école idéologique et physiologique française du commencement de ce siècle, Destutt de Tracy, Gérando, Maine de Biran, Ampère, et encore Cabanis et Bichat, et même Cardaillac et Garnier, y trouvera, comme on l'a vu plus haut, maintes propositions qui nous reviennent aujourd'hui d'Angleterre. Nos historiens de psychologie anglaise et de psychologie allemande devraient bien un jour découvrir qu'il y a eu une psychologie française. Est-ce trop que leur demander, lorsqu'ils auront fait le tour du monde, de vouloir bien s'intéresser quelque peu à leur propre pays?

PAUL JANET.

LE

PASSAGE D'HANNIBAL

A TRAVERS

LA GAULE ET LES ALPES

Histoire d'Hannibal, par le commandant Hennebert, deux volumes parus; Imprimerie nationale, 1870 et 1878.

I.

L'obscurité dans laquelle se déroule pendant bien des siècles la vie de notre vieille mère la Gaule n'est interrompue que par quelques faits éclatans qui mêlent ses destinées à l'histoire générale. L'un des plus célèbres et des plus curieux est le passage d'Hannibal à travers son territoire méridional dans des conditions qui firent de cette entreprise hardie un des succès les plus chèrement achetés, mais aussi les plus merveilleux de l'antiquité. Les Romains eux-mêmes, bien que plus disposés à maudire Hannibal qu'à célébrer ses prouesses, ne purent s'empêcher de rendre hommage à sa victoire sur les élémens et les hommes coalisés. Plus tard, la Gaule et les Alpes virent passer bien d'autres armées, et jusqu'à la fin du dernier siècle, ce fut toujours une tâche ardue que de faire franchir à une armée portant avec elle tout son matériel les cols abrupts qui nous séparent de l'Italie. Auparavant, des bandes de Gaulois, saisis de la fièvre des conquêtes, avaient su les traverser et tomber comme une avalanche sur les fertiles contrées de la Circumpadane. Mais l'expédition d'Hannibal eut toujours la place d'honneur. Ce n'étaient pas en effet des hordes à

demi sauvages, où chacun ne porte que son épée et son bouclier, qui avaient suivi le héros carthaginois, c'était une armée régulière, composée de soldats habitués au bien-être des pays civilisés, traînant à sa suite un immense attirail et même une quarantaine d'éléphans. D'autre part, Hannibal s'était lancé à peu près dans l'inconnu. L'orographie des Alpes était ignorée, les Romains n'avaient pas encore osé y pénétrer. En fait de routes, il n'y avait que des sentiers de chèvres. Entre les Pyrénées et les Alpes vivaient des populations nombreuses, belliqueuses, encore barbares, soupçonneuses, susceptibles, vite effarouchées. Le Rhône était sur la route, barrière effrayante et dont aucun pont ne joignait les rives. Hannibal, le chef prévoyant et calculateur par excellence, avait mesuré à distance, pour ainsi dire spéculativement, tous ces obstacles, et il était parti sûr de les vaincre. Bien qu'il en eût rencontré chemin faisant qu'il ne pouvait prévoir, il n'en avait pas moins rejoint sur les bords du Pô les légions stupéfaites, découragées par cette audace, qui semblait surnaturelle. Plus tard, et en comparaison, d'autres expéditions pourtant pénibles firent l'effet d'un jeu.

Les historiens de l'antiquité ont parlé en détail de ce passage à travers la Gaule et les Alpes qui avait si fortement frappé les imaginations. Nous en connaissons les principales péripéties. Rien pourtant n'est plus difficile que de reconstituer avec bonnes preuves à l'appui l'itinéraire d'Hannibal. Nous aurons lieu de voir combien les historiens modernes sont divisés sur la question des emplacemens qu'il convient d'assigner aux incidens les plus notables de ce fameux passage. Nous inclinons toutefois à penser que le jour commence à se faire, et qu'à force de recherches et de combinaisons on peut indiquer à peu près exactement les étapes successives de l'illustre capitaine.

L'un des ouvrages qui répandent le plus de lumière sur ces obscurs problèmes, c'est la biographie détaillée d'Hannibal, à laquelle travaille depuis plus de dix ans le commandant Hennebert, l'un de nos officiers les plus instruits et les plus laborieux. Son *Histoire d'Hannibal*, qu'il étudie avec la persévérance d'un érudit passionné pour son sujet et la compétence d'un soldat de profession, compte déjà deux forts volumes et n'en est encore qu'à la bataille de la Trebbie; c'est assez dire qu'elle est détaillée, bourrée de tous les renseignemens possibles. Peut-être aurait-il pu sans dommage resserrer un peu ses récits. Une conscience scrupuleuse des devoirs de l'historien lui a peut-être fait oublier les inconvéniens d'une histoire où tout est pesé, discuté, commenté, où les solutions sur chaque point de détail sont pour ainsi dire mises en batterie et flanquées de redoutables retranchemens sous forme de citations en

toutes langues. Il y a trop de digressions qui font parfois penser à ces petits romans que les écrivains de l'école espagnole aimaient à intercaler dans leur roman principal et qu'on était toujours tenté de sauter. Ajoutons que l'honorable commandant a une idée arrêtée qui n'est pas toujours sans danger au point de vue des conclusions historiques. Il croit avoir découvert qu'il existe des affinités mystérieuses entre les Kabyles, ou Berbères, ou Amaziren de l'Algérie et les plus anciennes populations établies en Espagne et en Gaule. Nous ne voulons rien nier d'avance. Le Kabyle est certainement notre parent à un degré bien plus rapproché que l'Arabe ou le Maure. Mais de là à voir en lui un cousin germain, il y a loin, et si nous n'avions pour estimer le degré de parenté que les rapprochemens fantaisistes et les étymologies décidément trop complaisantes de notre savant commandant, nous serions fort tenté de reléguer ce cousinage dans un lointain si brumeux qu'on n'y distingue plus rien.

D'autre part, il faut reconnaître la supériorité que le savoir militaire technique peut conférer à un biographe quand il s'agit de faire l'histoire d'un homme tel qu'Hannibal. Il est des difficultés que nous ne saurions jamais résoudre avec les seules lumières de l'érudition, et qu'un militaire de profession tranche immédiatement par des raisons péremptoires. En définitive, bien que le matériel de guerre ait singulièrement changé de forme, le problème du transport d'une armée à travers un pays de hautes montagnes et au milieu de populations mal disposées n'a pas essentiellement changé de nature. Les hommes de l'antiquité ne se nourrissaient pas plus de l'air du temps que ceux d'aujourd'hui. La cavalerie était relativement aussi nombreuse que de nos jours, et ses chevaux non moins gênans sur les sentiers escarpés. A défaut de canons, les anciens avaient des balistes, des béliers, des machines fort lourdes et qu'il fallait traîner partout avec soi. Quand on sait bien les exigences d'une expédition où le succès dépend de la rapidité des mouvemens, on sait aussi beaucoup mieux qu'un savant de cabinet suppléer à l'insuffisance des textes par la comparaison des lieux.

Nous avons à consulter deux sources principales pour rétablir l'itinéraire suivi par Hannibal, c'est Polybe et Tite Live. Les autres historiens ou poètes latins ne peuvent tout au plus fournir que des détails accessoires; aucun ne saurait pour le fond être mis sur la même ligne. Depuis longtemps, on s'accorde, non sans raison, à décerner la supériorité au récit de Polybe. En effet, Polybe est beaucoup plus historien, au vrai sens du mot, que Tite Live avec son goût du merveilleux, son chauvinisme romain, ses manies ora-

toires. Et puis Polybe était bien plus rapproché des événemens. Les guerres puniques avaient fait l'objet des études de sa vie entière. Il écrivait dans l'entourage des Scipions, dont il était l'ami et qui avaient pu lui fournir les renseignemens les plus précis. Lui-même, poussant jusqu'au scrupule la passion de l'exactitude, avait été dans les Gaules contrôler les informations qu'il avait recueillies. Son exposé se distingue par la sobriété, l'impartialité, le naturel, en même temps que par une admiration sincère pour le génie du grand capitaine que pourtant il déteste. Rien de tout cela ne peut se dire de Tite Live. Et pourtant, comparaison faite, j'incline à prendre un peu le parti de Tite Live en cette occurrence. D'abord les deux récits se confirment l'un l'autre sur tous les points essentiels. Ensuite, et toute justice rendue à Polybe, on ne peut s'empêcher de constater qu'il a été si avare de noms de lieux qu'il est en partie responsable des difficultés qui nous arrêtent aujourd'hui. On ne se douterait pas qu'il ait jamais visité les Alpes. Qu'on se représente deux combats sanglans livrés dans leurs défilés, une ville emportée, assez considérable pour que les vainqueurs y trouvent pour trois jours de vivres, un travail prodigieux exécuté en quelques heures pour livrer passage à une armée sur le flanc d'un rocher à pic s'étendant sur 300 mètres, tout cela décrit de la bonne manière, avec art, avec un agencement judicieux des détails et des lignes principales, — et pas un nom de lieu ! Tite Live, au moins, nous fournit quelques points de repère en nous citant les noms de quelques peuples dont Hannibal traversa ou longea le territoire. Ce n'est guère, mais, on le verra, c'est assez pour que nous ne perdions pas la piste.

Nous rappellerons succinctement les faits qui précédèrent immédiatement le départ d'Hannibal pour l'Italie à travers la Gaule. On sait que la conquête de l'Espagne par les Carthaginois fut inspirée à son père Hamilcar par le désir de compenser les pertes considérables que Carthage avait faites dans les îles de la Méditerranée. De plus, l'indomptable patriote avait voulu préparer ainsi la revanche. A cette distance de Rome, il pouvait assurer à la cité natale d'abondans revenus, un trafic des plus lucratifs. L'Espagne en effet était alors quelque chose de comparable aux Indes aujourd'hui. Il pouvait y lever, entretenir, aguerrir une armée nombreuse. Il pouvait enfin réunir méthodiquement les forces qui lui permettraient de tomber un jour sur Rome et de l'anéantir. Car les Barcas, de père en fils, étaient d'avis que, de Rome et de Carthage, il en était une de trop sur la terre. Ses campagnes ibériques furent le plus souvent heureuses. Hamilcar possédait le don, qui paraît avoir été de famille, de séduire aisément ceux qui entraient en rapport avec lui

et de s'attacher des soldats qui se seraient fait hacher pour lui plaire. Il étendit l'empire carthaginois en Espagne par les négociations au moins autant que par les armes. Quand il mourut, il avait légué le secret de sa politique, la profondeur de ses haines à son gendre Hasdrubal et surtout à son fils Hannibal. Celui-ci avait, comme son père, le patriotisme ardent, le coup d'œil prompt, la décision rapide, la vélocité des mouvemens, et peut-être plus encore qu'Hasdrubal la hauteur des vues et le génie politique. Comme lui, il possédait au suprême degré l'art de se faire aimer.

Le moment approchait où le duel entre les deux grandes cités allait recommencer. Les Romains avaient fini par s'inquiéter des progrès de la domination carthaginoise en Espagne. On le voyait bien aux efforts qu'ils faisaient pour prendre pied, eux aussi, dans la péninsule. Ils avaient accordé leur alliance à la ville de Sagonte, qui n'aimait pas les Carthaginois et qui crut, sous l'égide d'une telle protection, pouvoir les braver. Le traité de 228, conclu entre Carthage et Rome, désignait l'Èbre comme la limite extrême des possessions carthaginoises en Espagne et interdisait aux armées de chacune des deux cités l'agression des nations alliées de l'autre. Hannibal, qui voyait venir la guerre, n'hésita pas à attaquer Sagonte en 219. Cette ville commerçante et prospère était fière de ses traditions, qui faisaient d'elle un foyer d'opposition à Carthage. Située non loin de la mer, dans une position très forte, elle se prétendait à la fois grecque et italiote par ses origines. Une colonie grecque de Zacinthe, à laquelle s'adjoignirent plus tard des Rutules venus d'Ardée, en était, disait-on, la fondatrice première. Laisser les Romains s'y établir, c'était leur abandonner un avant-poste formidable qui leur eût permis de menacer constamment les possessions carthaginoises et de mettre à profit la première occasion favorable pour expulser d'Espagne les Africains. Hannibal, pour assiéger Sagonte, saisit le prétexte des différends qui avaient surgi entre elle et une peuplade voisine protégée par Carthage. Il s'ensuivit un des sièges les plus célèbres de l'histoire ancienne. Les Espagnols firent preuve de cet acharnement dans la défense dont ils ont donné depuis tant d'exemples. Le siège de Saragosse en 1809 forme le pendant héroïquement exact de celui de Sagonte l'an 219 avant notre ère. Sagonte enfin succomba. Son agonie fut tragique au plus haut degré. Les Sagontins mirent eux-mêmes le feu à leur ville et beaucoup d'entre eux se jetèrent dans les flammes pour ne pas subir la loi du vainqueur. La protection de Rome, sur laquelle ils comptaient, ne leur avait donc servi de rien. Aux représentations des Romains il fut répondu que Sagonte n'était pas encore leur alliée lorsqu'on avait conclu le traité de 228. Les en-

voyés de Rome furent poliment éconduits par Hannibal quand ils vinrent le sommer de renoncer à cette conquête. Le sénat de Carthage, invité à désavouer Hannibal et à le livrer aux Romains, refusa après une délibération orageuse. Il ne lui eût pas été facile, quand même il l'eût voulu, d'arracher un jeune général victorieux à une armée dont il était adoré. De plus, la popularité des Barcas, toujours très grande à Carthage, s'était accrue du prestige de la victoire et de l'immense butin qu'Hannibal, connaissant bien son pays, avait dirigé sur sa ville natale. Les envoyés romains revinrent sans avoir rien obtenu. C'était la guerre. Des deux côtés on s'y prépara avec ardeur.

Sagonte emportée, Hannibal revint prendre ses quartiers à Carthagène (*Carthago Nova*). Il avait une magnifique armée, nombreuse, aguerrie, disciplinée. De Carthaginois proprement dits, il n'y avait guère que les officiers supérieurs et un corps peu nombreux, mais d'élite. On sait que les Carthaginois, excellens marins, avaient peu de goût pour la guerre de terre. Mais les élémens de son armée de mercenaires étaient excellens. Elle se composait d'Espagnols, sobres, patiens, durs à la fatigue, de Gaulois recrutés un peu partout, portant à la guerre cet entrain et cette valeur brillante qui caractérisaient leur nation, de Libyens agiles et poussant jusqu'à l'ivresse la fureur du combat, de cavaliers numides qui montaient à nu des chevaux aux jarrets d'acier. Il avait de plus une belle division d'éléphans. Le tout se montait à quatre-vingt-dix mille hommes d'infanterie et douze mille cavaliers.

Telle était l'armée qu'il conçut l'audacieux projet de transporter en Italie, jusque sous les murs de Rome, à travers la Gaule et les Alpes, en passant par des contrées, des fleuves, des montagnes presque aussi mal connus que peuvent l'être de nos jours les régions comprises entre le Sénégal et le Congo. Trois points surtout sont à relever et, s'il se peut, à préciser dans cette expédition : la marche à travers la Gaule des Pyrénées jusqu'au Rhône, le passage de ce fleuve et la traversée des Alpes. Nous les étudierons successivement.

II.

Nous avons exposé, dans une étude générale des guerres puniques (1), les raisons qui déterminèrent Hannibal à préférer la voie de terre à celle de mer pour aller attaquer les Romains en

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1879.

Italie même. Rappelons seulement ici que l'un des principaux motifs de cette préférence fut l'espoir de déterminer une grande coalition des peuples asservis ou menacés par les armes romaines contre la terrible cité dont l'ambition prenait des proportions de jour en jour plus effrayantes.

Dès l'an 220, même avant le siège de Sagonte, Hannibal avait envoyé des émissaires en Gaule pour étudier les lieux, les populations, les ressources qu'on pouvait espérer d'en tirer. Ses envoyés avaient avec eux beaucoup d'argent et s'étaient concilié des amitiés tout le long de la route que devait suivre leur chef (1). On sait avec quelle défiance un peuple encore peu civilisé voit l'étranger pénétrer chez lui, même en ami. Absolument exempt de cette curiosité ou de cette haute ambition qui peut animer ses visiteurs, il les soupçonne toujours d'arrière-pensées dont il a tout à craindre. Il y a lieu de supposer que nos populations gauloises se défiaient presque autant de Carthage que de Rome. Le Carthaginois n'était pas aimé, on le savait commerçant rusé, cupide, peu scrupuleux. Les armées carthaginoises avaient subjugué l'Espagne presque entière, pays habité en grande partie par des Celtes. Une influence très puissante dans la Gaule méridionale, celle de Marseille, jalouse de Carthage, avait lié sa fortune à celle de la cité du Tibre et contrecarrait les négociations qu'Hannibal cherchait à nouer. Cependant les promesses, les cadeaux, l'argent d'Hannibal ne furent pas distribués en pure perte. Plusieurs chefs gaulois se dirent qu'après tout, puisqu'il payait si bien, il avait droit à être bien servi. Quant au ressentiment probable des Romains, ils n'en avaient cure. Rome avait aussi ses émissaires, qui parlaient bien, mais ne donnaient rien, et nos Gaulois se croyaient complètement à l'abri de ses atteintes. Le siège et la prise de Rome faisaient partie des traditions nationales de la Gaule, et ce souvenir inspirait une sorte de dédain pour les forces romaines. Sans qu'il y eût de rapports suivis, encore moins de solidarité entre la Gaule du midi et la Gaule italienne, ce n'était pas sans un certain déplaisir qu'on avait appris les progrès de la domination romaine aux dépens des pays gaulois de la Circumpadane. Milan (*Mediolanum*) avait succombé en 222. Les Romains s'installaient en maîtres définitifs de la belle Cisalpine et fondaient leurs colonies de Crémone, de Plaisance, de Vérone. Tout cela, bien que vaguement connu, n'était pas pour prévenir les Gaulois en leur faveur.

(1) Les missions secrètes doivent avoir été très employées par Hannibal. Un de ses agens parvint même à se faufiler dans Rome et y vécut plusieurs années avant d'être découvert.

Il se passa même, au rapport de Tite Live, un incident assez curieux dans cette période préparatoire où, des deux côtés, on usait de diplomatie avant d'en venir aux armes. Rome, avertie par Marseille, avait envoyé des agens auprès des Gaulois du midi pour les mettre en garde contre les Carthaginois et leur persuader qu'ils devaient leur barrer le passage. Il y eut chez les Volques, en présence des envoyés romains, un grand conseil auquel prirent part, selon la coutume gauloise, tous les guerriers venus tout armés. Et lorsque les envoyés eurent, avec toute la gravité romaine, tâché d'imposer à leurs auditeurs en leur parlant en termes superbes de la gloire et de la puissance du peuple romain, lorsqu'ils eurent conclu en leur demandant de s'opposer par la force aux Carthaginois s'ils s'avisaient de traverser leur territoire pour porter la guerre en Italie, la seule réponse qu'ils obtinrent tout d'abord, ce fut un éclat de rire retentissant, formidable, tonitruant, un vrai rire gaulois, que les anciens, les personnages sérieux, eurent toutes les peines du monde à calmer. Nos Gaulois n'avaient été sensibles qu'au ridicule de la proposition. Comment! quand ils n'avaient aucun grief réel contre Carthage, quand au contraire ils en avaient d'anciens, et même de récens, contre Rome, ils iraient faire de leurs corps un rempart à l'Italie! Il n'y avait que des Romains pour avoir de semblables idées! C'est seulement quand ce rire gaulois eut pris fin que les anciens traduisirent aux Romains, en termes polis, le sentiment qui l'avait fait éclater. Les envoyés romains partirent persuadés que l'on ne pouvait, dans cette région, compter que sur Marseille; que les Gaulois, sans être précisément enthousiastes d'Hannibal, étaient gagnés par ses largesses; que toutefois ils pourraient bien changer d'avis par la suite.

C'est précisément ce qu'Hannibal craignait aussi. Ses émissaires, à lui, tout en lui rapportant de bonnes nouvelles touchant les dispositions des principaux chefs gaulois, n'avaient pu lui garantir leur constance et Hannibal se défiait de leur mobilité d'esprit. Nous pouvons toutefois déduire de la suite du récit, — et le commandant Hennebert le fait ressortir très judicieusement, — qu'il y eut des cantons gaulois où d'avance Hannibal se concilia des amitiés solides et les utilisa pour s'assurer de bonnes et sûres étapes.

Nous verrons de plus que son plan n'était pas de franchir les monts sur le point le plus rapproché de la chaîne alpestre, mais, une fois le Rhône passé, de remonter vers le nord pour se frayer un passage par une voie quelconque où il n'aurait à craindre ni les intrigues ni les armes des Marseillais, aidés peut-être par quelques légions romaines. Il savait de plus que les Gaulois cisalpins n'attendaient que le moment de s'insurger contre les Romains. En effet,

dès que le bruit se fut répandu qu'il avait passé l'Èbre, les Boïens prirent les armes, sollicitant les Insubres à en faire autant, refoulèrent les Romains dans Modène, les en chassèrent et leur infligèrent des pertes cruelles. Hannibal était donc certain, s'il parvenait à franchir les Alpes, de tomber au milieu d'une population amie qui lui fournirait de nombreux auxiliaires. Cette perspective surtout l'encourageait. Ne devait-il pas se demander en effet, quand il passait en revue sa superbe armée réunie sur les bords de l'Èbre, combien de ces excellens soldats laisseraient leurs os sur les sentiers de la Gaule et dans les précipices des Alpes?

Il partit donc de Carthagène au printemps de l'an 218 avec ses cent deux mille hommes et commença par conquérir la contrée qui s'étend de l'Èbre aux Pyrénées, c'est-à-dire la Catalogne. Il dut, pour en arriver là, livrer plusieurs combats sanglans, mais il en vint à bout et laissa dix mille hommes avec mille chevaux à son lieutenant Hannon pour contenir le pays conquis et assurer sa ligne de retraite par les Pyrénées. Il semble que les vastes projets d'Hannibal aient excité quelques défiances parmi ses soldats. Il voulait les emmener si loin, par des contrées si sauvages, il était si probable qu'il n'y aurait pas moyen de nourrir une armée nombreuse dans ces pays incultes dont on disait toute sorte de choses effrayantes, que des signes de mécontentement ou tout au moins d'appréhension, se manifestaient dans les rangs. Pourtant Hannibal avait besoin, avant tout, d'hommes résolus ; peut-être voyait-t-il en effet quelque difficulté à porter ou à trouver des vivres suffisans pour tant de monde. On raconte que son homonyme Hannibal, surnommé Monomaque, officier de haut rang, lui conseilla d'habituer ses troupes, à tout hasard, à se nourrir de chair humaine. Hannibal lui répondit froidement qu'il craignait qu'alors elles ne s'entre-dévorassent, et cette aimable proposition n'eut pas de suite : ce qui n'empêche pas Tite Live, trompé sans doute par quelque tradition hyperbolique, mais aimant à la croire, d'accuser le héros carthaginois d'avoir, en effet, fait donner à ses soldats des leçons d'anthropophagie. Ce qui est du moins certain, c'est qu'Hannibal renvoya dans leurs foyers une douzaine de mille hommes. Il avait détaché aussi un corps d'armée pour l'envoyer en Afrique, des équipages pour la flotte destinée à surveiller les côtes d'Espagne. La guerre de Catalogne avait dû lui coûter, en deux mois, de trois à quatre mille hommes. Bref, c'est avec cinquante mille hommes et neuf mille chevaux seulement qu'il franchit les Pyrénées dans l'été de 218.

Ici commencent déjà les divergences d'opinion. Rien n'indique d'une manière positive par quels cols il passa d'Espagne en Gaule.

Il faut se défier, dans les Pyrénées comme dans les Alpes, des traditions locales qui font passer Hannibal par tant d'endroits qu'il aurait dû avoir le don d'ubiquité. Il n'est presque pas de vallée pyrénéenne qui ne prétende à l'honneur d'avoir vu défiler la grande armée carthaginoise. Les écrivains les plus compétens sont d'avis qu'il ne s'éloigna pas trop de la mer, et beaucoup d'entre eux désignent le col de Pertus. Mais le commandant Hennebert, pour raisons militaires, pense qu'il se rapprocha plus encore de la côte et qu'il passa en Gaule par les défilés de Massane et de Banyuls. Cette traversée paraît s'être opérée assez pacifiquement. Le premier grand campement de l'armée carthaginoise sur le territoire gaulois fut à Illiberis ou Elne (1).

La Gaule méridionale était possédée, en ce temps-là, des Pyrénées orientales jusqu'au Rhône et même au delà, par la puissante nation des Volques, venue du nord deux ou trois siècles auparavant, et qui se partageait elle-même en Volques Tectosages (*enfans de Tectos*) et en Volques Arécomiques (*habitans du pied des montagnes*, des Cévennes). Avant de s'engager sur leur territoire, Hannibal convia leurs principaux chefs à une entrevue. Ceux-ci n'acceptèrent pas sans défiance. Mais, déterminés par les avances d'Hannibal qui leur offrait d'aller les trouver lui-même à Ruskino, ville très ancienne, de fondation peut-être punique, située sur la Tet, ils se rendirent près de lui. On prétend qu'une des clauses de la convention qui fut alors passée entre eux et lui, portait que les plaintes des Carthaginois contre les Gaulois seraient déférées à un tribunal composé de femmes gauloises, et qu'Hannibal accepta volontiers cette juridiction.

Il traversa la Gaule des Pyrénées au Rhône sans rencontrer, que nous sachions, d'hostilité notable. On nous dit que tantôt il persuada, tantôt il intimida, mais nous sommes plongés dans la nuit noire pour tout ce qui se rapporte à cette partie de son grand voyage. Est-il présumable qu'une pareille armée ait traversé tout ce pays sans que nulle part il se soit élevé de conflit entre elle et les indigènes? Le fait que cette armée était déjà passablement réduite en arrivant au Rhône, que la rive gauche du fleuve, quand elle voulut le traverser, était couverte de Gaulois décidés à lui disputer le passage, mais venus eux-mêmes en grande partie de la région qu'elle venait de parcourir, tout cela pourrait faire supposer que, chemin faisant, il s'éleva plus d'une difficulté suscitée par la défiance, ou la versatilité, ou la cupidité des populations intermédiaires. La

(1) Le nom d'Elne est la contraction de celui d'Hélène, mère de Constantin, sous le règne duquel cette ville fut reconstruite.

désertion semble aussi avoir éclairci les rangs carthaginois. Deux circonstances doivent avoir compliqué les conditions de cet itinéraire. Marseille ne doit pas être restée inactive, elle a dû agir sous main par des promesses et des dons sur les dispositions des peuplades traversées. De plus, l'armée carthaginoise, défilant avec ses armures brillantes, ses superbes chevaux, de grandes quantités d'or, dut exciter les convoitises. Il y a chez tout barbare une sorte de mauvaise foi naïve qui fait qu'il se figure toujours les trésors de l'étranger comme de bonne prise. Il se pourrait fort bien que certains chefs gaulois aient pensé qu'après avoir reçu les beaux cadeaux du Carthaginois, il était ridicule de le laisser partir sans s'être approprié de gré ou de force tout ce qu'il possédait. Une si belle occasion ne se représenterait jamais, et c'est ainsi qu'on peut le mieux s'expliquer pourquoi Hannibal, arrivé sur la rive droite du Rhône, découvrit sur l'autre rive toute une cohue gauloise qui voulait lui barrer le passage et même l'anéantir, lui et les siens.

Mais à quel endroit Hannibal a-t-il passé le Rhône? C'est là que les divergences d'opinion s'accumulent de nouveau. On peut compter sur le cours du fleuve dix points au moins désignés par des historiens sérieux comme ayant servi de lieu d'embarquement. Le commandant Hennebert, après avoir comparé toutes ces hypothèses, se prononce définitivement pour l'endroit connu sous le nom de l'Ardoise, presque en face de Caderousse, à une lieue au-dessus de Roquemaure. Voici ses raisons principales. Ne voulant pas se diriger sur le Var, Hannibal dut passer au-dessus du confluent de la Durance et du Rhône. Désireux de se voir le plus tôt possible sur la rive gauche, il ne dut pas s'éloigner plus que cela n'était nécessaire des embouchures du fleuve, et au-dessus du confluent de l'Ardèche commence la chaîne des monts à pic dominant la rive droite. Le passage a par conséquent dû s'effectuer entre la Durance et l'Ardèche. De plus, Polybe compte 1,600 stades ou 296 kilomètres d'Ampurias, *les Marchés*, en Espagne, au campement d'Hannibal sur le Rhône; il fixe ce campement à 600 stades ou 111 kilomètres de l'embouchure de l'Isère et à égale distance de la mer. Le fleuve, toujours d'après le même grave historien, n'est point coupé d'îles là où Hannibal l'a passé. D'autre part, il faut qu'à 200 stades ou 37 kilomètres de là, il y ait une île qui ait facilité à Hannon, fils de Bomilcar, le mouvement tournant dont nous allons parler. Polybe dit aussi qu'à partir des Pyrénées, Hannibal fit route « en tenant toujours la mer à sa droite, » expression qui suppose qu'il ne s'en éloigna pas beaucoup. Il ajoute que, de son temps, cette route existait toujours et qu'elle avait été toisée, munie de bornes milliaires, sans doute améliorée par les Romains. C'était

donc à peu de chose près ce qui s'appela plus tard la *Via Domitia*, laquelle se confondait en grande partie avec une vieille voie ligure qui conduisait de Gaule en Espagne. Hannibal n'avait rien de mieux à faire que de la suivre. Narbonne, Béziers (*Beteræ*), Agde (*Agatha*), Saint-Ambroix furent donc ses principales étapes. Mais, à partir de Nîmes, il devait incliner sur sa gauche pour trouver un point favorable à la traversée du Rhône dans les conditions de sécurité qu'il souhaitait. Toutes ces données réunies mènent l'historien tout droit à Roquemaure ou aux alentours immédiats. Non loin de là, en face d'une plaine connue sous le nom de l'Ardoise, se trouvait un très vieux passage du Rhône, lieu de réunion de nombreux bateaux et canots servant aux communications entre les deux rives. C'est seulement depuis la construction des ponts Saint-Esprit et d'Avignon que ce passage a été délaissé. La configuration des lieux était fort avantageuse. Des deux côtés du fleuve les bords sont unis, permettent de s'embarquer et de débarquer aisément. Sur la rive gauche une belle plaine facilite le développement de la cavalerie dès qu'elle a débarqué. Il faut donc se décider pour l'Ardoise, près de Roquemaure.

III.

On avait compris à Rome les mouvemens d'Hannibal en Catalogne et la probabilité d'une pointe audacieuse à travers la Gaule sur l'Italie. Le sénat depuis lors n'avait plus songé qu'à hâter les préparatifs de guerre. On voulait opposer l'audace à la témérité, surprendre Hannibal, s'il se pouvait, en Gaule même, l'inquiéter en Espagne, porter la guerre jusqu'en Afrique. Il semblait que le temps ne manquerait pas, à la condition toutefois de ne pas en perdre. On ne croyait guère à un passage d'Hannibal par les Alpes centrales, pays inconnu du monde entier. On admettait plutôt qu'en se portant sur les bouches du Rhône et sur Marseille, ville détestée des Carthaginois, Hannibal tâcherait d'emporter par une brusque attaque la meilleure alliée de Rome et de se porter ensuite par les Alpes-Maritimes sur la Ligurie et l'Apennin. Il était donc d'une tactique habile de le devancer. On savait que la conquête de la Catalogne, qui lui prit en effet deux mois, ne s'opérait pas sans résistance. C'est donc sur l'Espagne que le consul Publius Cornelius Scipion se dirigea avec sa flotte de soixante navires et une armée de 30 à 32,000 hommes, qui n'était guère qu'une avant-garde. Mais il devait faire escale à Marseille, tant pour se ravitailler que pour prendre des informations plus fraîches. Quelle ne fut donc pas la stupéfaction du consul quand il apprit dans la ville phocéenne

qu'Hannibal, qu'il croyait encore occupé entre l'Èbre et les Pyrénées, était depuis quinze jours en Gaule et campait sur la rive droite du Rhône à quatre journées de son embouchure! Le consul en fut tout déconcerté, mais avec une décision toute romaine il voulut marcher à l'ennemi et surtout tâcher de se rendre compte d'un plan d'opérations qu'il ne comprenait pas bien. Il atterrit donc à la bouche orientale du Rhône, fit débarquer ses troupes qui souffraient du mal de mer et prit des mesures pour savoir ce qu'en réalité Hannibal comptait faire.

Celui-ci n'était pas sans avoir eu vent de l'arrivée des légions sur un point relativement rapproché de son camp. Si Publius Scipion eût immédiatement envoyé ses soldats prêter main forte aux Gaulois réunis sur la rive gauche en face de l'armée carthaginoise, la position d'Hannibal eût été fort critique. Les Gaulois seuls étaient déjà un obstacle très sérieux. Les Gaulois, on le savait, se battaient comme des lions. Ils se massaient sur les berges, poussant des cris qui intimidaient les Africains. Mais nos braves ancêtres n'étaient pas forts en stratégie, et ils se laissèrent prendre par une ruse de guerre.

Hannon, fils de Bomilcar, partit en silence pendant la nuit, fila en amont du fleuve, parcourut d'une traite 37 kilomètres, et arriva en face d'un entrecroisement d'îles qui facilitait le passage d'une troupe légère sans *impedimenta*. C'est vers l'emplacement actuel de Pont-Saint-Esprit qu'il s'arrêta. Le pays était boisé, des radeaux de troncs d'arbres furent vite construits, et le corps d'armée passa sans coup férir. La rive opposée était absolument sans défense. Trait caractéristique, les Espagnols trouvèrent trop pénible de scier des arbres et de construire des radeaux. Ils attachèrent leurs vêtemens sur des outres et traversèrent le fleuve à la nage en s'aidant de leurs boucliers. Hannon fit reposer ses soldats pendant vingt-quatre heures et redescendit la rive gauche. Le même soir, une fumée qui montait dans les airs annonçait à Hannibal, sans que nos Gaulois s'en fussent même aperçus, que le mouvement tournant avait réussi et qu'il pouvait tenter le passage en face de l'ennemi.

Il était prêt. Il avait réquisitionné ou acheté beaucoup de petites embarcations. On n'en manquait pas sur le fleuve déjà sillonné par le commerce. Ses soldats avaient équarri et creusé des troncs d'arbre en manière de pirogues. Les éléphans seuls devaient encore rester sur la rive droite; car il fallait bien des cérémonies pour les décider à passer. Les premiers détachemens carthaginois qui mirent le pied sur la rive gauche durent lutter corps à corps avec les Gaulois, qui les repoussaient dans le fleuve. L'instant était critique.

Tout à coup de grands cris se font entendre en arrière, des flammes s'élèvent. C'est Hannon qui a pris à revers le camp gaulois, qui y a mis le feu et qui perce vers le fleuve. Les Gaulois se voient cernés, courent à la défense de leur camp déjà occupé, se débandent, sont poursuivis, talonnés par les Carthaginois qui débarquent en nombre toujours plus grand; bientôt ils n'ont plus d'autre ressource que de s'enfuir sur les hauteurs. Hannibal prend possession de la rive gauche et y passe la nuit. Le lendemain il fit traverser les éléphans par d'ingénieux moyens que Polybe a racontés avec détail.

Les Carthaginois firent deux grands radeaux qu'ils accouplèrent et amarrèrent solidement sur la rive droite. Puis ils en ajoutèrent d'autres qui furent reliés par des câbles aux arbres de la rive gauche. Ils jetèrent de la terre et des broussailles sur les troncs d'arbres, de manière à leur donner l'apparence de la terre ferme. Deux éléphans femelles furent amenés sur cette chaussée flottante; les mâles suivirent. En plusieurs opérations du même genre, toute la division d'éléphans passa. Quelques-uns de ces animaux affolés se précipitèrent dans l'eau; mais l'éléphant sait nager en tenant sa trompe hors de l'eau, et il aime à suivre le troupeau. Tous arrivèrent sur l'autre rive. Hannibal pouvait enfin partir. Il était temps.

En effet, par des causes mal connues, mais que nous avons pu conjecturer, son armée était notablement réduite. Elle ne comptait plus que 46,000 hommes. Elle en avait donc déjà perdu 12,000 depuis les Pyrénées. Nous persistons à penser que la désertion surtout dut éclaircir les rangs, et peut-être que la vue du Rhône, toujours effrayant par la masse et la rapidité de ses eaux, les cris forcenés des Gaulois, la perspective d'un combat sanglant et douteux, peut-être que tout cela avait semé le découragement.

De plus on venait d'apprendre que le Romain n'était pas loin. Dès la première nouvelle, Hannibal avait envoyé en reconnaissance un détachement de cavalerie numide qui descendit la rive gauche en se rapprochant de la Durance. Ce parti numide tomba sur un détachement de cavalerie romaine que Publius Scipion avait aussi envoyé pour explorer la contrée, en lui adjoignant des auxiliaires gaulois et marseillais qui la connaissaient bien. Il s'ensuivit un engagement très vif, où les Romains perdirent plus de cent trente des leurs. Mais les Numides furent encore plus maltraités et tournèrent bride vers le camp carthaginois pour informer leur général. Celui-ci avisait précisément aux moyens de faire passer ses éléphans. De loin les cavaliers romains, qui avaient poursuivi les Numides durent croire que le passage du fleuve n'était pas encore

effectué. Ils revinrent donc à leur consul, qui se mit en marche avec l'espoir de surprendre encore son adversaire au milieu de cette pénible opération.

Une fois de plus Hannibal le trompa par la rapidité de ses mouvemens. Ses éléphans passés, au lieu de piquer droit sur les Alpes où il eût pu être inquiété par ses ennemis, il décampa en remontant le cours du Rhône, « comme s'il eût voulu, » dit Polybe, « s'enfoncer dans la région centrale de l'Europe, » et lorsque Publius Scipion arriva près des lieux témoins de la traversée du Rhône, les Carthaginois étaient déjà près de l'Isère, dans une contrée parfaitement inconnue, et où il eût été de la dernière imprudence de les suivre. Le général romain commença à soupçonner qu'Hannibal comptait franchir les Alpes par quelque défilé dont on lui avait révélé le secret, et il n'eut plus qu'une idée, retourner en Italie et l'attendre au débouché des Alpes, il ne savait trop où, quelque part dans la grande vallée du Pô.

IV.

En fixant le passage du Rhône à l'Ardoise, nous avons tranché d'avance une seconde question, résolue en sens divers et dont la solution influe sur la détermination du point où Hannibal s'est engagé dans les Alpes. Mais on va voir que cette seconde difficulté historique, discutée convenablement, aboutit à la confirmation de la thèse que nous venons d'établir.

Polybe et Tite Live sont en effet d'accord pour raconter qu'Hannibal, remontant la rive gauche du Rhône, arriva sur les confins d'un territoire qu'on appelait l'*Ile de Gaule*, parce que, renfermé presqu'entièrement entre deux cours d'eau qui se joignaient à son extrémité, il était muré sur une de ses faces par des monts abrupts et inaccessibles. Arrivé là, Hannibal prit parti pour un petit roi à qui son frère disputait le rang suprême, procura à son protégé un facile triomphe, et, cela fait, s'enfonça dans le massif des Alpes, aidé et guidé par ceux dont il avait épousé la cause. Donc, pour savoir par quel point il commença sa fameuse ascension, il est essentiel de déterminer la situation géographique de cette île de terre ferme, qui rappelait, dit Polybe, le delta d'Égypte par ses dimensions et sa forme.

L'un des fleuves qui contournent l'île est incontestablement le Rhône, Polybe et Tite Live l'affirment et d'ailleurs il serait difficile qu'il en fût autrement. Mais ne faut-il pas que des bévues de copistes aient, chez les deux auteurs, défiguré le nom du second fleuve qui la limitait? Les textes ordinairement admis portent chez

l'un et chez l'autre la mention de l'Isère (*Isaras, Isara*). Mais on trouve chez Polybe la variante *Scoras* ou *Scaras*, si bien que Casaubon conjectura, nous ne savons trop pourquoi, qu'il s'agissait de la Saône (*Araros, Arar*). Dans le texte de Tite Live des manuscrits ont la leçon *Bisarar*, fleuve inconnu, mais où les partisans de la Saône ont cru trouver une confirmation de leur opinion. Et pourquoi d'un côté tient-on pour l'Isère et l'autre pour la Saône? C'est que si c'est la Saône qui détermine l'Ile avec le Rhône, l'Ile doit comprendre la région limitée par ces deux fleuves, le Jura et les Vosges; si c'est l'Isère, l'Ile est formée par l'Isère, le Rhône et les Alpes. Or, si Hannibal s'est rendu dans le pays entre Rhône et Saône pour pénétrer de là dans les Alpes, il est clair qu'il les a escaladées sur un point plus septentrional que s'il est parti des bords de l'Isère. Dans le premier cas, il a dû descendre en Italie par le Mont-Cenis, dans le second par le Mont-Genèvre.

La première opinion a été soutenue avec beaucoup de savoir local par M. Jacques Maissiat, auteur d'un livre intitulé *Hannibal en Gaule* (1), et qui serait fort remarquable s'il n'était pas gâté par ce qui nous paraît un faux calcul. Déjà, forcé de se renfermer dans les limites de temps fixées par Polybe et Tite Live, il a dû faire passer le Rhône à l'armée carthaginoise en un point trop éloigné de la mer. De plus, il faut reconnaître que le pays d'entre Isère et Rhône, celui qu'occupait la puissante cité des Allobroges, est bien plus conforme à la définition donnée de l'Ile de Gaule que la vaste contrée comprise entre le Rhône, la Saône, les Vosges et le Jura. Comment admettre que l'on ait jamais donné le nom d'île à un pareil triangle dont le plus grand côté serait formé par deux chaînes de montagnes? Au contraire, le Rhône et l'Isère décrivent presqu'un carré, surtout si l'on tient compte du coude très marqué dessiné par le Rhône au-dessus de Lyon, quand il court de l'est à l'ouest avant de reprendre la direction du midi. Alors il s'allonge presque parallèlement à son affluent l'Isère, et il ne serait pas étonnant que le nom d'Ile de Gaule soit dû en partie à ce que le Guiers, autre affluent plus septentrional du Rhône, se jetant dans le coude, prenant sa source sur les flancs de l'Arpette, derrière laquelle Grenoble est assise, semble en compléter la ceinture aquatique. L'Isère même passe à Grenoble. Il n'y a donc plus en réalité qu'une montagne qui empêche ce territoire d'être entièrement circonscrit par des cours d'eau. Si l'on se rappelle que le delta égyptien était au temps de Polybe bien moindre qu'aujourd'hui et qu'il ne s'agit pas ici de mesures géométriques, on trouvera que le rapprochement de

(1) Paris, Firmin Didot, 1874.

l'Ile de Gaule et de ce delta, quant aux dimensions et même à la forme dont parle Polybe, n'a rien de paradoxal. M. Maissiat a négligé dans ses calculs cette observation pourtant très importante, et voulant absolument que son héros ait passé par Chambéry et le Mont-Cenis, il lui fait traverser une seconde et une troisième fois le Rhône, chose très invraisemblable, entièrement inconnue de ses historiens, et qui pourtant aurait dû les frapper beaucoup.

Nous nous rangeons donc sans hésiter, après comparaison, à l'opinion du commandant Hennebert. C'est par les emplacemens que marquent aujourd'hui les noms d'Orange, Montélimar, Livron, Châteauneuf-d'Isère et enfin Cularo ou Grenoble, que l'armée d'Hannibal dut passer en se rapprochant toujours plus du point où elle devait attaquer directement le massif des Alpes. L'Ile de Gaule est décidément le pays compris entre ces montagnes, l'Isère et le Rhône. Les variantes des textes de Polybe et de Tite Live sont des fautes de copistes qui ne préjugent rien en faveur de la Saône et qui s'expliquent aisément par les règles reconnues en paléographie. Hannibal n'a pas remonté le Rhône jusqu'à Lyon, et c'est la vallée de l'Isère qui lui a servi de vestibule pour pénétrer dans le mystérieux palais des Matrones ou divinités des montagnes. Les Dames blanches, graves et silencieuses, contemplaient leurs étranges visiteurs au teint bronzé et leur inspiraient certainement plus d'effroi que d'audace.

V.

Le lendemain du jour où il avait passé le Rhône, Hannibal avait vu arriver un petit chef de la Gaule italienne, Magil ou Magal, suivi d'un certain nombre de ses compatriotes, et qui venait lui apporter des nouvelles de ce qui se passait outre monts; en même temps il lui offrait le concours de son expérience et de sa connaissance du pays. Comme les Magelli, — car le nom propre de ce chef semble n'être qu'un nom ethnique, — habitaient la vallée du Chisone, c'est un indice qui nous fait prévoir la direction qu'Hannibal suivra pour descendre en Italie et venir camper aux alentours de Turin. Cet incident prouve aussi qu'Hannibal avait pris ses précautions. Évidemment cette rencontre avec le chef gaulois était préméditée. Nous allons voir une preuve nouvelle des efforts d'Hannibal pour diminuer toujours de plus en plus les chances du hasard dans son audacieuse expédition.

Dans l'Ile, il imposa la paix en replaçant au rang suprême le chef allobroge que Tite Live nomme Brancus et que son frère aîné voulait supplanter. Hannibal accomplit cette œuvre de médiation

d'accord avec le sénat et les principaux de la cité allobroge. Il en résulta que le chef rétabli dans son autorité lui voua une reconnaissance sans bornes et qu'Hannibal put longer ou traverser son territoire sans avoir rien à craindre. Brancus lui fournit même des guides et des auxiliaires pendant la première partie de l'ascension alpestre. Mais de plus Hannibal dut à cette alliance de pouvoir renouveler les armes, les vivres, les vêtemens, les chaussures de son armée dont une si longue route et les combats récens avaient détérioré le matériel. Il est probable que Grenoble ou Cularo (1), très ancien lieu fortifié des Allobroges, fut le point de concentration de ces approvisionnemens. Mais comment s'imaginer qu'une bourgade gauloise de ce temps fût en état d'équiper convenablement une armée carthaginoise de plus de quarante mille hommes? Et ce fait du renouvellement de tout le matériel portatif au moment de gravir les hautes montagnes ne suppose-t-il pas de toute nécessité qu'Hannibal avait depuis un certain temps donné des ordres et de l'argent pour emmagasiner tout cela sous la garde de son ami allobroge? Ce dernier peut bien avoir mis pour condition à ses services qu'il serait soutenu contre son compétiteur. Tite Live et Polybe parlent de cet incident remarquable comme d'une chose fortuite, résultant uniquement d'une heureuse coïncidence. Mais comment son protégé, même s'il l'eût voulu, eût-il pu avec ses ressources locales rhabiller et ravitailler du jour au lendemain une pareille armée? Cette observation est d'importance. Elle démontre qu'Hannibal n'a pas modifié son itinéraire à cause de la pointe exécutée sur le bas Rhône par Publius Scipion, mais qu'en se dirigeant sur l'Isère, il suivait une route arrêtée déjà dans son esprit, au moins dans ses grandes lignes.

Nous voici maintenant en face du grand problème qui domine tous les autres. Par quel point des Alpes le héros carthaginois a-t-il franchi ces monts redoutables? Il n'est peut-être pas une question dans l'histoire qui ait été plus discutée. On pourrait former une bibliothèque de tous les ouvrages qui ont essayé de la résoudre. On ne compte pas moins de sept systèmes, — en négligeant les variantes, — que l'on peut distinguer par le nom de la principale montagne dont les flancs auraient été sillonnés par les colonnes d'Hannibal. Il y a le système du Saint-Gothard fondé sur l'idée que, conformément à l'habitude antique, Hannibal aurait remonté le Rhône jusqu'à sa source pour passer sur l'autre versant : cette opinion est de celles qui supportent le moins l'examen. D'autres historiens se

(1) *Champ gras*, fertile, ou *champ de la pointe*, selon que l'on rapporte la première syllabe au celtique *Kûl* ou *Kol*.

prononcent, ceux-ci pour le Simplon et ceux-là pour le Grand Saint-Bernard. Cette dernière hypothèse est en quelque sorte la tradition artistique. Le grand tableau de David, représentant Bonaparte premier consul quand il gravit le Saint-Bernard en 1800, montre le nom d'Hannibal gravé sur un rocher. Mais le Petit Saint-Bernard et le Mont-Cenis ont aussi leurs nombreux et chaleureux partisans. Il ne reste plus que le Mont-Viso, qui a, lui aussi, ses défenseurs, et le Mont-Genèvre (*Mons Matrona*), qui a pour lui beaucoup d'anciens et de modernes, entre autres l'éminent géographe de la Gaule, M. Desjardins. Ce serait presque à renoncer à se faire une opinion sur un sujet aussi controversé. Pourtant, sous la conduite du commandant Hennebert, on peut faire une trouée victorieuse à travers ces rangs épais d'opinions contradictoires et s'emparer d'une position sûre.

D'abord les deux hypothèses du Saint-Gothard et du Simplon se brisent contre des impossibilités matérielles, qui se révèlent tout de suite à l'esprit d'un militaire. Le nombre seul des jours de marche assignés par le scrupuleux Polybe à Hannibal ne permet pas de s'arrêter un seul instant à l'une ou à l'autre solution. Quant au Grand Saint-Bernard (*Penninus Mons*), Tite Live réfutait déjà ses partisans, car il en avait qui prétendaient s'appuyer sur l'analogie de *Penninus* et de *Pænus*. Il faisait observer avec raison que le nom de *Penninus* était tout local et n'avait rien à faire avec les Carthaginois; que de plus Hannibal eût débouché par cette voie chez les Salasses et les Libues, et non, comme il le fit, chez les Taurini. La route du Grand Saint-Bernard est d'ailleurs relativement moderne. Le Petit Saint-Bernard ne se recommande par aucune raison et ne se rattache à aucun plan d'ensemble qu'on puisse attribuer au général africain. Le Mont-Viso prête les flancs à des objections semblables. En réalité, il ne reste debout que deux systèmes possibles, celui du Mont-Cenis et celui du Mont-Genèvre.

Mais le Mont-Cenis, bien qu'habilement prôné par M. Maissiat, à la suite de vaillans défenseurs, est sujet, lui aussi, à de grandes difficultés. Aucun itinéraire romain des premiers siècles de notre ère n'indique de route alpestre suivant le col du Mont-Cenis. Les obstacles devaient être formidables avant que l'art humain les eût écartés ou amoindris. Pour faire arriver l'armée d'Hannibal au Mont-Cenis, il faut lui faire remonter la très pénible vallée de l'Arc, et on ne voit pas comment, en suivant cette route, il aurait gagné le pays des Tricorii et la haute Durance, double exigence imposée par les textes. Enfin ce système ne se comprend que si on fait remonter Hannibal le long du Rhône jusqu'à Lyon et en supposant que l'Ile e Gaule, où il rétablit la paix, désigne le pays entre Saône et Rhône.

Nous avons vu plus haut que cette supposition est inadmissible. Le Mont-Genèvre reste donc le dernier, victorieux sur l'arène, et cela non-seulement d'une manière négative, par l'élimination de tous les autres, mais encore parce qu'il se prête le mieux à l'ensemble des données historiques, soit avant, soit après le passage des Alpes, et qu'il fait arriver Hannibal en Italie précisément comme il y est certainement arrivé.

Il faut bien se garder d'accorder une confiance implicite aux traditions locales. L'expédition d'Hannibal frappa tellement les imaginations que tous les cols, ou à peu près, de la grande chaîne furent considérés comme ayant eu l'honneur de lui livrer passage. Cela est d'autant plus remarquable que les mêmes traditions ont perdu le souvenir des opérations de César, de Pompée, de Charlemagne et de bien d'autres. Nous avons vu qu'il en était à peu près de même aux Pyrénées. L'amour-propre local, la promptitude de quelques antiquaires à conclure ont été mainte fois perfides. Ainsi on a trouvé au Grand Saint-Bernard des médailles à l'effigie de Didon : Voilà, s'est-on écrié, une preuve parlante du passage d'Hannibal ! Mais ces médailles ne sont ni du temps d'Hannibal, ni même carthaginoises. On a déterré des ossemens d'éléphans dans certaines vallées ; il n'en a pas fallu davantage pour affirmer que l'armée d'Hannibal avait laissé par là des cadavres d'éléphans, et on le soutiendrait peut-être encore s'il n'avait été démontré que ces ossemens appartiennent à des pachydermes préhistoriques, à l'*elephas primigenius* ou à l'*elephas meridionalis*, qui n'étaient certainement pas représentés au IIIe siècle avant notre ère. Il y a par douzaines des *cercles* d'Hannibal, des *tables*, des *portes*, des *pertuis*, des *percées* d'Hannibal, et l'intérêt comme la vanité des petites localités alpestres, fréquentées par les touristes, trouvent leur compte à accentuer toujours plus devant les voyageurs la valeur de ces traditions complaisantes. Il convient de ne pas s'y arrêter. N'a-t-on pas cherché à construire des systèmes tout entiers sur la détermination du point culminant d'où Hannibal aurait, selon Tite Live, montré à ses soldats l'Italie se déroulant à leurs pieds et la direction précise de Rome pour les encourager à se précipiter sur cette proie tentante ! Comme si de pareilles démonstrations d'un général s'adressant à ses troupes ne devaient pas toujours s'entendre dans un sens figuré ! comme si, en pareille circonstance, les yeux de l'esprit n'étaient pas infiniment plus perçans que ceux du corps !

Il faut aussi renoncer à chercher des indications précises dans les descriptions topographiques des historiens, qui nous parlent tantôt de « régions semées d'obstacles, » tantôt « d'escarpemens, » ou de

« roches blanches, » ou de « défilés resserrés. » Dans quelle région des Alpes n'y a-t-il pas des escarpemens, des roches blanches et des défilés resserrés ? D'ailleurs nul ne peut dire les changemens que le temps, les eaux, les éboulemens, la végétation ont pu apporter, sinon aux lignes d'ensemble, du moins aux phénomènes de détail dans les itinéraires qui ont tour à tour capté les préférences des commentateurs.

Il est encore une méthode dont il faut se défier, parce que, sous son apparence rigoureuse, elle se prête docilement à toutes les théories. C'est celle qui consiste à préciser l'itinéraire de l'armée carthaginoise d'après le nombre de jours qu'elle mit à se rendre d'un point indiqué à un autre également nommé par les historiens. Ainsi, d'après Polybe, Hannibal a mis quatre jours pour se rendre de l'endroit où il a passé le Rhône à l'Ile de Gaule, dix jours pour gagner de là l'entrée proprement dite des Alpes, quinze jours pour franchir la chaîne. C'est fort bien, mais il ne faut pas en attendre grande lumière. Qu'est-ce au juste que l'entrée des Alpes? et avec quelle facilité les partisans des divers systèmes, excepté pourtant ceux du Saint-Gothard et du Simplon, n'ont-ils pas marqué le compas à la main les étapes les plus divergentes !

Tâchons plutôt de trouver quelques points de repère en interrogeant les quelques noms de territoires traversés ou touchés par l'armée d'Hannibal et que nous pouvons glaner dans Polybe, Tite Live et Strabon. Silius Italicus, dans son poème des *Guerres puniques*, Ammien Marcellin dans son *Histoire*, confirment ou éclaircissent ces trop rares indications.

Ainsi nous apprenons qu'après être arrivé à l'Ile, c'est-à-dire au territoire allobroge formé par l'intersection de l'Isère et du Rhône, Hannibal longea la frontière des Voconces, puis traversa le pays des Tricorii, puis retrouva la limite des premiers, et enfin remonta la vallée de la Durance supérieure (*ad Druentiam flumen pervenit*, dit Tite Live), à l'extrémité de laquelle se trouvaient les cols menant chez les Taurini. De là il descend dans la vallée du Pô et vient camper aux abords du chef-lieu de cette peuplade. Il y a là les élémens d'une direction de route qu'on pourra déterminer de façon plus précise et qui se justifie déjà par des raisons stratégiques.

Par exemple, on peut remarquer la mention très positive de la haute Durance comme l'un des points les plus clairement désignés, et l'on peut se demander pourquoi Hannibal, une fois le Rhône traversé, ne s'est pas enfoncé tout de suite dans la vallée arrosée par cette impétueuse rivière? La vallée de la Durance a bien des fois servi de lieu de concentration aux troupes destinées à agir en Italie. La raison en est qu'il risquait d'être attaqué en queue soit par les

Romains, soit par les Massaliotes, leurs alliés, soit par les tribus gauloises que ceux-ci cherchaient à animer contre lui. Il pouvait bien, de loin, s'attendre à quelque chose de semblable. C'est de propos délibéré qu'il remonta le cours du Rhône pour trouver un point d'accès dans le massif des Alpes, qui le mît à l'abri d'un tel danger. Il aurait peut-être pu s'acheminer sur sa droite par la vallée de l'Eygues et gagner près de Gap cette haute Durance qu'il cherchait à atteindre. Mais alors il fût tombé au milieu des Voconces, dont il préféra longer la frontière, parce que ce canton gaulois manifestait des dispositions hostiles. Reste donc la vallée ou plutôt le bassin de l'Isère.

Ce bassin en effet lui laissait le choix entre trois routes, ou bien la vallée proprement dite de l'Isère ou Tarentaise, ou bien encore la vallée de l'Arc ou Maurienne, ou bien enfin la vallée du Drac.

Mais la Tarentaise l'eût conduit au Petit Saint-Bernard; de là il serait descendu en Italie par la Dora Baltea, ce qui l'eût détourné considérablement et inutilement de Turin, son objectif. La Maurienne l'eût mené au Mont-Cenis. La vallée de l'Arc qui y donne accès est étroite, torrentueuse, dangereuse; elle ne permet de passer en Italie que par une route unique. Au contraire, la vallée du Drac menait droit les Carthaginois à la haute Durance, d'où une armée, pour descendre en Italie, peut disposer de sept vallées convergentes.

C'est bien dans cette direction que nous voyons se confirmer les rares indications topographiques des historiens. Si nous consultons les belles cartes de l'ancienne Gaule dues aux laborieuses recherches de M. Desjardins, nous trouvons très exactement les Voconces, ce peuple aux sentimens douteux, établis sur les contreforts qui s'abaissent peu à peu vers le Rhône entre l'Isère et la Durance. Hannibal longera leur territoire et n'y pénétrera pas. Voici les Allobroges, maîtres de l'Ile de Gaule, mais étendant aussi leur domination ou leur clientèle sur plusieurs tribus de la rive gauche de l'Isère; ce qui nous expliquera pourquoi l'appui de leur chef permettra à Hannibal de faire sans inquiétudes ses premières étapes à l'intérieur des Alpes. Voici les Tricorii, à cheval sur la vallée du Drac et dont Hannibal traverse le pays. C'est en les quittant qu'il va gagner la haute Durance et le pied du Mont-Genèvre, d'où il choisira naturellement la vallée qui le fera descendre le plus directement sur Turin, c'est-à-dire celle du Chisone. Si nous n'étions pas en garde contre les traditions locales, nous dirions qu'à l'origine de cette vallée on trouve précisément un défilé qui, dans l'antiquité portait déjà le nom de *Pas d'Hannibal*. Mais, sans attribuer plus d'importance qu'il ne faut à ce détail, nous pouvons dire que

c'est là un itinéraire conforme aux données historiques, répondant bien aux exigences de l'opération en elle-même. La sûreté et la rapidité de l'expédition y trouvent également leur compte.

Nous résumerons donc la direction de marche conformément aux lumineuses considérations du commandant Hennebert en disant qu'Hannibal, parvenu au confluent de l'Isère et du Rhône et s'étant assuré par son habile intervention l'alliance du parti dominant chez les Allobroges, remonta d'abord le cours de l'Isère jusqu'à Cularo (Grenoble), puis s'enfonça dans la vallée du Drac, qu'il remonta jusque près de ses sources, atteignit de là les régions de la haute Durance, puis les contours du Mont-Genèvre et descendit sur Turin par la vallée du Chisone. Il nous reste à raconter les incidens de cette pénible ascension.

VI.

Au moment de quitter les confins de l'Ile de Gaule et quand ils se virent directement en face de ces masses montagneuses qu'il s'agissait de franchir, les soldats d'Hannibal furent saisis d'une terreur indéfinissable, à laquelle se mêlait le sentiment d'une sorte de profanation, comme si c'eût été défier les dieux que de se lancer dans une pareille entreprise. Il y avait beaucoup de Gaulois dans cette armée, et les Gaulois éprouvaient une crainte religieuse à la vue des hautes montagnes. N'était-ce pas une impiété que de vouloir pénétrer en armes au fond de ces redoutables sanctuaires où trônaient les Matrones dans leur immuable majesté (1)? Les anciens s'exagéraient les dimensions des Alpes. Strabon leur attribuait une hauteur de 18 kilomètres et demi, le double de l'Himalaya. Pline, facilement ami de l'énorme, donne à quelques pitons une altitude de 50,000 pas ou 74 kilomètres. L'imagination de soldats ignorans et superstitieux pouvait donc bien se laisser gagner par l'effroi; Hannibal les rassura de son mieux. Il leur montra les guides qui étaient venus le trouver de par delà les monts. « Ont-ils des ailes? » demanda-t-il ironiquement à ses trembleurs, « et les Alpes n'ont-elles pas laissé passer jadis des colonnes entières d'hommes, de femmes et d'enfans? » Puis il fit faire des prières,

(1) Parmi les nombreuses inscriptions votives dédiées aux Matrones, dont le culte survécut à la conquête, il en est une très curieuse (coll. de Muratori, XCIV, 11) gravée au-dessus d'une pierre sculptée représentant en relief une chaîne de Matrones, au nombre de cinq, debout, se tenant par les mains deux à deux, mais de manière que chacune d'elles ait une main prise par sa voisine et l'autre main par celle qui suit celle-ci. Elles forment donc une barrière continue. Cet ingénieux symbole peint bien l'enchevêtrement des montagnes et l'impossibilité de trouver un passage sans leur faire violence et les irriter.

offrit des sacrifices aux dieux ; les soldats se sentirent rassurés et reprirent avec confiance leur ordre de marche. Pourtant là encore nous soupçonnons des désertions assez nombreuses, qui contribueront à expliquer la diminution de l'armée d'Annibal quand elle fut enfin de l'autre côté des Alpes.

Elle remonta donc la vallée du Drac, laissant la Romanche sur sa gauche comme offrant moins de sécurité. Elle traversa ainsi le pays des Tricorii. M. Hennebert fixe au passage du Pont-Haut, vers le confluent de la Bonne et du Drac, l'endroit où Hannibal découvrit pour la première fois quelques indices de dispositions hostiles de la part des montagnards jusqu'alors inoffensifs. Ce passage aurait pu être facilement disputé. C'est là que les autorités de Grenoble songèrent quelque temps à arrêter Napoléon lors du retour de l'île d'Elbe. Mais ces démonstrations n'eurent pas de suite. Les alliés allobroges étaient encore là, et ils étaient habitués à se faire craindre. Mêmes velléités de résistance au Pas d'Aspre, sorte de couloir ou de porte de fer qu'on rencontre vers le confluent de la grande Severaise, même prompte dispersion des bandes indigènes. Mais bientôt, sur le haut Drac, l'escorte allobroge prit congé de ses alliés d'Afrique. Les Tricorii s'étaient joints aux farouches Katoriges et à des partis de Voconces dont on effleurait le territoire. Le moment était critique. Les Carthaginois arrivés sur le torrent d'Ancelle, affluent du Drac, devaient passer de là dans la vallée de la Panerasse, affluent de l'Avance, qui se jette elle-même dans la Durance. C'est par l'étroit passage de la Pioly qu'ils allaient s'engager. Mais il fallut s'arrêter. Les montagnards occupaient en force le défilé, ainsi que les positions qui en commandent les rampes, et s'opposaient hardiment au passage des étrangers.

Hannibal savait déjà que les Gaulois se laissaient aisément surprendre. Il apprit que chaque nuit les défenseurs du défilé quittaient leurs postes d'observation pour se retirer dans un *oppidum* ou refuge voisin, ne croyant pas qu'on osât s'aventurer dans les ténèbres sur un pareil chemin et revenaient au point du jour reprendre leur faction. Il dessina donc vers le soir une fausse attaque. Naturellement les Carthaginois ne forcèrent pas le passage et campèrent sur les lieux mêmes qu'ils avaient feint de vouloir quitter. Leurs adversaires, heureux de ce succès apparent, se retirèrent comme de coutume dans leur refuge. A minuit, à la tête d'un fort détachement de troupes légères, Hannibal s'empare du passage et des positions qui le dominent. Immédiatement le gros de l'armée reçoit l'ordre de se mettre en marche. A l'aube, les montagnards revenant en masse jettent des cris de fureur. L'armée étrangère défilait le long de la gorge. Ils ne veulent pas reconnaître le fait accompli et

dans des attaques de flanc désespérées, où ils se faisaient aider de molosses qui paraissent s'être très vaillamment conduits, ils tâchent de couper la longue colonne carthaginoise. Un moment la position de celle-ci fut compromise. Le chemin était étroit, bordé de précipices. Les charges furieuses des Gaulois jetaient le désordre dans les rangs, les bêtes de somme roulaient dans les abîmes, entraînant des hommes avec elles. Alors Hannibal et son avant-garde revinrent sur leurs pas et s'occupèrent d'abord de balayer les flancs de la montagne. Accablés sous une grêle de traits et de projectiles, — et dans un engagement de cette espèce les frondeurs baléares durent rendre de grands services, — les montagnards se dispersèrent, l'ordre fut rétabli et le passage de la Pioly franchi.

Hannibal ne pouvait laisser sur ses derrières la position fortifiée qui avait servi de point de concentration et de refuge aux attaquans. Il se porta donc immédiatement sur l'oppidum des Katoriges, qu'il surprit sans défenseurs. Les habitans s'étaient enfuis à son approche. On y trouva nombre de chevaux et de mulets, des approvisionnemens de céréales et des viandes en quantité suffisante pour nourrir l'armée pendant plusieurs jours. Les historiens ne nous disent pas le nom de cette citadelle habitée, mais il n'est pas douteux, si du moins l'itinéraire que nous suivons n'est pas absolument erroné, que c'était Chorges (Katorimagen), aujourd'hui petite ville de deux mille âmes, jadis capitale des Katoriges, plus tard embellie par les Romains et où, de nos jours encore, l'église paroissiale n'est autre qu'un vieux temple de Diane, laquelle avait probablement succédé à quelque matrone celtique.

Ce coup hardi frappa de terreur les montagnards, et Hannibal put se flatter de mener à bien sa rude entreprise sans avoir à repousser de nouvelles attaques. Il arrivait enfin dans le bassin de la haute Durance. Là les torrens encaissés, grossis subitement par quelque fonte de neige, lui firent éprouver des pertes sensibles en hommes et en chevaux. La forte position d'Embrun, près de laquelle il dut passer, ne l'arrêta pas. On était encore dans ces parages sous l'impression du combat de la Pioly et de la prise de Chorges. Bien mieux, en amont d'Embrun, le général carthaginois vit arriver des chefs de clan qui s'approchèrent de lui portant à la main des couronnes et des rameaux de feuillage, symboles d'intentions pacifiques et signifiant la même chose, dit Polybe, que les rameaux d'olivier chez les Grecs. C'étaient probablement des Brigiani, cliens des Katoriges. Ils dirent à Hannibal qu'ils aimaient mieux l'avoir pour ami que pour ennemi, et qu'ils le priaient de recevoir de leurs mains des vivres, des guides et des otages. Les offres étaient si belles que, tout en les acceptant, Hannibal ne put se défendre

d'une certaine défiance que l'événement ne devait pas tarder à justifier. Il fit prendre les devans à sa cavalerie et aux éléphans, lui-même resta à l'arrière-garde avec sa meilleure infanterie.

On se demandera là encore le motif qui poussait ainsi les populations montagnardes à attaquer, même en usant de moyens déloyaux, une armée de passage qui ne pouvait en vouloir à leur indépendance et qui n'avait rien de plus pressé que de leur tourner le dos pour s'abattre sur l'Italie. Ce n'était certainement pas sympathie pour les Romains, encore inconnus dans ces parages, où ils n'avaient jamais pénétré. J'inclinerais plutôt à soupçonner des menées marseillaises dans ces mouvemens hostiles des peuplades alpestres. Nous avons déjà vu qu'Hannibal se défiait de Marseille, rivale commerciale et rivale envieuse de Carthage. Marseille voyait dans Rome sa meilleure cliente. Nous devions déjà soupçonner son action au moins indirecte dans le rassemblement de Gaulois qui disputa à Hannibal le passage du Rhône. Il y avait des Marseillais dans le détachement de cavalerie que Publius Scipion avait envoyé en reconnaissance le long du fleuve. Dès que l'on vit l'armée d'invasion s'enfoncer dans l'intérieur de la Gaule pour chercher un passage à travers le massif central des Alpes, n'est-il pas à présumer que Marseille envoya des émissaires dans les cités gauloises de la montagne avec lesquelles elle entretenait certainement quelques relations commerciales? Pour monter l'imagination des chefs et de leurs subordonnés, elle n'avait qu'à faire appel à deux sentimens très puissans dans ces tribus farouches, à peine sorties de la sauvagerie, bien plus arriérées encore que les populations gauloises d'entre Rhône et Garonne. C'était la défiance de l'étranger, et puis le goût du pillage. Jamais pareil butin ne s'était offert à leurs yeux avides. C'eût été pécher que de ne pas profiter d'une pareille aubaine. Carthage et tout ce qui en venait avait une vague renommée d'opulence. Peut-être, sans aucune excitation du dehors, ces deux mobiles eussent-ils suffi pour lancer les montagnards des Alpes dans quelque folle attaque contre l'armée d'Hannibal. Mais il nous semble voir plus de préméditation et de combinaison qu'il n'y en aurait eu dans les mouvemens tumultueux de quelques tribus presque sauvages. La grande quantité d'approvisionnemens trouvée à Chorges ne pouvait être réunie à l'improviste dans une région aussi pauvre. Le coup manqué des Katoriges va se répéter avec plus d'astuce. Tout cela suppose un plan concerté, des préparatifs, une action latente. L'ingérence romaine proprement dite ne peut même pas se supposer. Reste donc l'action vraisemblable de la politique marseillaise. On peut s'étonner que cette supposition n'ait pas frappé plus vivement les nombreux commentateurs de la célèbre expédition.

Vers la haute Durance convergent plusieurs vallées descendant vers la Cisalpine. Voulant arriver au chef-lieu des Taurini, Hannibal était déterminé par les considérations stratégiques à se diriger vers la vallée du Chisone, qu'il devait gagner par le col du Mont-Genèvre. Déjà plusieurs défilés dangereux, où les indigènes, s'ils l'eussent voulu, auraient pu facilement arrêter l'armée carthaginoise, avaient été franchis sans autre difficulté que celle de leur nature escarpée. Mais, près du val de Pragelas, il y avait un dernier et formidable étranglement qui s'appelle aujourd'hui le Pertuis Rostang (1). C'est une longue gorge à parois verticales ou plutôt surplombantes. Au fond de ce pertuis aux flancs dénudés roule la Durance qui, à cette hauteur, n'est encore qu'un gros torrent, mais qui se précipite en écumant. Hannibal, selon Tite Live, hésita avant de donner l'ordre d'entrer dans ce sombre couloir où la moindre trahison devait être si funeste.

Cependant il fallait avancer. La tête de colonne est engagée, rien ne paraît confirmer les appréhensions du général. Tout à coup un bloc se détache de la montagne, roule, bondit, écrase les soldats sur lesquels il s'abat. Bientôt un second, un troisième, un dixième quartier de roche font autant de trouées dans les rangs des Carthaginois épouvantés. Et voici qu'en un clin d'œil les crêtes se couvrent de barbares; des ravins, des grottes, de toutes parts surgissent des ennemis furieux. L'armée carthaginoise est attaquée en queue, en flanc, en tête. Le centre, où se trouvaient les chevaux et les mulets, est coupé du reste de la colonne. Le désarroi se répand partout. Les Brigiani, enivrés du succès de leur stratagème, commencent à piller.

Hannibal ne perdit pas son sang-froid. Il jugea qu'avant tout et à tout prix il lui fallait dégager son centre écrasé par les assaillans. Il se porta vivement par un ravin latéral sur un petit plateau calcaire que sa blancheur lui avait fait remarquer de loin. De là il put diriger contre l'ennemi, cette fois encore trop peu défiant, un jet de traits si nourri, si efficace, que les pillards durent abandonner la place et s'enfuir en toute hâte. Ce dernier détail donne à penser que les Gaulois, outre leurs épées mal trempées, étaient pauvres en armes de jet. Le centre une fois délivré des agresseurs, l'ordre de marche se rétablit et la longue colonne put défiler, toujours sous la protection de la Roche blanche, où Hannibal passa la nuit et qu'il ne quitta que lorsque l'arrière-garde fut enfin sortie de cette gorge fatale. Les pertes étaient grandes. Beaucoup d'hommes et

(1) Φαραγγά τινα δύςβατον καὶ κρημνώδη, Polybe, III, 52, une gorge d'accès difficile et aux flancs abrupts. Polybe ici est plus exact que Tite Live (XXI, 34), qui s'imagine qu'il s'agit d'un sentier à flanc de coteau, dominé seulement d'un côté par la montagne. Le φάραγξ est la fente, le pertuis étranglé entre deux murs de rochers à pic.

surtout de bêtes de somme avaient succombé sous les coups de l'ennemi ou bien avaient roulé dans le torrent. Pendant quelques jours encore il fallut être constamment sur le qui-vive, parce qu'à la moindre occasion favorable, des bandes de maraudeurs cachés dans les replis de la montagne se jetaient sur les traînards ou sur les détachemens isolés. Mais le grand péril était conjuré. Strabon parle du singulier emploi des porcs que les barbares auraient lancés sur le passage de la colonne. Il prétend qu'ils étaient aussi redoutables que des loups dressés au combat. On veut que l'éléphant ait peur du pourceau, que son grognement le terrifie. Mais les Gaulois pouvaient-ils savoir cela, et peut-on dresser cet animal dans un tel dessein? Sur la foi de quelque mauvais texte, Strabon n'aura-t-il pas cru qu'il s'agissait de pourceaux (ὕες), tandis qu'il n'était en réalité question que de chiens (κύνες), comme au combat de la Pioly? Les chiens du Mont Saint-Bernard sont peut-être les derniers représentans de cette forte race de chiens alpestres qui paraît avoir servi de moyen d'attaque aux montagnards d'autrefois.

Une dernière épreuve attendait les Carthaginois.

Depuis qu'on avait quitté les bords de l'Isère, on avait toujours monté. On était arrivé à une altitude d'environ 1,800 mètres. Les soldats d'Hannibal commençaient à souffrir de l'air plus rare, du froid plus intense, du manque de vivres, de privations de tout genre. Ils en étaient à se demander s'ils verraient jamais la fin des Alpes. Pourtant leurs guides pouvaient leur dire qu'ils étaient presqu'au bout de leurs peines. C'est près de la station appelée Druentium, passablement au-dessus de Briançon dans les Alpes Cottiennes, là où les anciens voyaient les sources de la Durance, qu'il convient de placer le discours qu'Hannibal tint à ses compagnons pour leur donner un encouragement suprême : « Les Alpes, leur dit-il, sont l'acropole, le rempart de l'Italie; vous êtes à la veille de les avoir franchies; voici devant vous les plaines du Pô, voici dans cette direction Rome, que nous emporterons au prix d'une ou deux batailles. A vos pieds sont les Gaulois cisalpins, qui brûlent de se joindre à vous pour venger leurs outrages. » Telle est du moins la substance du discours qu'Hannibal tint à ses soldats pendant les deux jours pleins qu'il leur fit passer au pied du Mont-Genèvre pour qu'ils reprissent quelque vigueur avant de tenter le suprême effort de la descente. Ce temps d'arrêt permit du reste à bien des traînards et à bien des bêtes de somme de rejoindre le gros de la colonne. Des chevaux, des mulets tombés dans les torrens pendant les derniers combats, s'ils n'avaient pas été trop écloppés ou capturés par les montagnards, avaient suivi d'instinct les traces de l'armée et l'avaient rattrapée encore chargés de leur fardeau.

Du Mont-Genèvre à Turin l'armée d'invasion n'avait plus guère qu'à descendre une rampe d'une centaine de kilomètres dont Césanne, Fénestrelle, Pérouse, Pignerol, ou du moins les lieux que nous nommons de la sorte aujourd'hui, formaient les principales étapes. C'était une marche de quatre jours, mais la descente est rude. Souvent il faut remonter pour redescendre et remonter encore. Les sentiers sont étroits, raides, glissans. La neige les recouvre souvent sur une longue étendue. Le précipice béant menace de mort certaine le voyageur qui fait le moindre faux pas. Le guide Magil, qui était venu trouver Hannibal au lendemain du passage du Rhône, dut le faire passer par le col de Sestrière dans la vallée du Chisone habitée par ses compatriotes. C'était encore 700 mètres à remonter, mais pour redescendre ensuite sans interruption. Ce dernier obstacle fut enfin franchi, mais alors survint un incident inattendu qui faillit tout compromettre et qui a donné lieu à une étrange légende.

Le chemin ou plutôt le sentier courait à flanc de coteau le long des rocs abrupts. Tout à coup la tête de colonne dut faire halte. Il n'y avait plus moyen d'avancer. Les historiens et leurs commentateurs ont beaucoup varié sur la nature précise du phénomène qui suscita ce sérieux embarras à l'armée d'Hannibal. On a parlé d'avalanches, de torrent imprévu, de rochers écroulés qui encombraient la voie. Pourtant Polybe et Tive Live sont d'accord pour définir clairement ce qui était arrivé. Michelet l'a très bien compris. « C'était, dit-il, un éboulement de terre qui avait formé un précipice. » C'est ce que Polybe appelle un ἀποῤῥώξ, une déchirure; Tite Live un *lapsus terræ*. Une désagrégation partielle du flanc de la montagne avait déterminé un glissement de roches, qui s'étaient d'abord affaissées et qui avaient entraîné sous leur masse les roches sous-jacentes, de sorte qu'un large hiatus coupait le chemin, ne laissant d'un tronçon à l'autre que le vide entre deux murs à pic. D'après les deux historiens, ce hiatus n'était pas moindre de 300 mètres.

La première idée d'Hannibal fut de contourner l'obstacle en se frayant un chemin par le haut. Le hiatus se rétrécissait à mesure qu'on s'élevait. On pouvait espérer de le tourner au-dessus du sommet du triangle. Mais une nouvelle difficulté se présenta. La pente était couverte de neige. Sur celle de l'année précédente et qui était durcie, une couche récente s'était étendue; elle fondait sous les pieds des soldats, qui rencontraient alors la surface humide et glissante de la neige antérieure. C'est en vain qu'on s'aidait des mains comme des pieds. On glissait toujours plus rapidement et un certain nombre de soldats, ne trouvant rien pour se retenir, furent entraînés du côté du précipice et y tombèrent pour ne plus repa-

raître. Les bêtes de somme, plus lourdes, brisaient la surface de la couche congelée, leur quatre pieds s'encastraient; elles restaient immobiles, figées sur place.

Le général carthaginois vit clairement qu'il fallait renoncer à ce moyen de sortir d'embarras. Il se décida pour la confection d'un nouveau chemin sur les flancs mêmes du précipice creusé par l'éboulement. Il s'agissait de le tailler dans le roc vif. Hannibal comptait parmi ses Africains ou Numides de vigoureux et habiles pionniers. C'est à eux qu'il confia ce rude travail, et ici se place la légende. D'après Tite Live, dont bien d'autres se sont faits l'écho, c'est en employant le feu et le vinaigre que les sapeurs d'Hannibal auraient fendu le roc et taillé un chemin suffisant pour faire passer hommes, chevaux et éléphans (1). Ils auraient d'abord échauffé la pierre en dirigeant sur elle la flamme d'un immense bûcher; puis, quand la pierre eut été ardente, ils l'auraient désagrégée, pulvérisée en y versant du vinaigre.

Servius, Juvénal, Ammien Marcellin, Appien reproduisent ou confirment la version de Tite Live. On peut citer de curieux passages empruntés aux auteurs anciens qui ont traité de l'art militaire et qui tendraient à prouver que des jets de vinaigre comptaient parmi les moyens employés pour démolir les fortifications murales. Pline ne paraît pas mettre un moment en doute cette propriété du vinaigre. Il est vrai que ce bon Pline doute de très peu de chose. Que l'on ait cherché à rendre la pierre plus friable en la chauffant, c'est ce qu'on peut très bien admettre; cette méthode paraît même avoir été souvent employée dans l'antiquité. Mais ce qui est certain, c'est que le vinaigre ne dissout point la pierre, chauffée ou non, et que le fait attesté par Tite Live est matériellement impossible. Les anciens attribuaient au vinaigre, aux acides en général, et même à l'urine décomposée, des effets prestigieux purement imaginaires. Aussi les savans modernes, Gibbon, Letronne, Deluc, etc., ont-ils relégué dans le domaine de la fable cette partie du récit de Tite Live. D'autres, comme Dacier, ont fait à ce sujet du rationalisme vulgaire. Ils ont supposé qu'Hannibal, pour encourager ses sapeurs, leur avait fait distribuer de fortes rations de *posca*, espèce de piquette qui fut dans l'antiquité la boisson militaire par excellence. Non-seulement il n'est rien dit de pareilles distributions, mais de plus on peut se demander ce qu'elles auraient eu d'exceptionnel au point qu'on les énumérât parmi les hauts faits d'Hannibal. Le commandant Hennebert ouvre une ère nouvelle aux

(1) « Struem ingentem lignorum faciunt, eamque, quum et vis venti apta faciendo igni coorta esset, succendunt ardentiaque saxa *infuso aceto* putrefaciunt. »

commentateurs. Il pense que l'*oxos* ou l'*acetum*, dont il est question dans le passage de Tite-Live et dans les textes empruntés aux écrivains stratégistes, désignait, non du vin aigre, mais une substance détonante, explosible, une espèce de dynamite, peut-être même un corps analogue à la nitro-glycérine.

Nous croyons qu'ici la tendance de notre savant guide à rapprocher les procédés militaires de l'antiquité de ceux qui sont usités aujourd'hui l'a entraîné beaucoup trop loin. Ce n'est pas que nous tenions pour inadmissible en soi l'hypothèse de certains secrets de chimie purement empirique dont les Carthaginois, héritiers des vieux Phéniciens, auraient été les possesseurs. Le goût du mystère qui caractérise leur civilisation expliquerait suffisamment comment ces secrets se sont perdus. Mais une réflexion doit couper court à ces conjectures. Il est évident qu'un peuple qui aurait seul disposé d'une arme aussi redoutable qu'une substance explosible en eût fait à la guerre l'emploi le plus fréquent et lui aurait dû d'immenses avantages. Or pas une fois dans tout le cours des guerres puniques, — et l'on sait par combien de sièges de tout genre elles furent marquées, — pas une seule fois nous ne découvrons un recours quelconque à cet énergique moyen de destruction. La remarque a même été faite que ce n'est pas comme preneur de villes qu'Hannibal a conquis le plus de lauriers. Comment imaginer qu'il eût négligé, quand il fallait démolir des remparts de pierre, un procédé qui lui avait permis de venir à bout du granit des Alpes? Et puis, pourquoi appeler vinaigre, liquide parfaitement connu, quelque chose qui en différait du tout au tout?

Sur ce point, M. Maissiat, dont nous avons parlé ci-dessus, d'accord avec M. Sainte-Claire Deville, nous paraît avoir donné l'explication la plus rationnelle. En fait Polybe, Silius Italicus, Diodore de Sicile, Cornelius Nepos, Isidore de Séville ne parlent que d'une ouverture de route, pénible, exigeant beaucoup d'efforts, mais exécutée par les moyens ordinaires à l'aide du fer. Pourquoi le premier surtout, si rapproché des événemens qu'il raconte, aurait-il passé sous silence l'emploi du vinaigre ou de tout autre expédient frappant l'imagination? Il s'agissait donc simplement d'un travail qui étonna à bon droit les contemporains, qui fit le plus grand honneur aux sapeurs de Carthage et au chef intrépide qui avait su leur communiquer son ardeur, d'un travail qu'on aurait pu croire impossible, mais qui n'en fut pas moins exécuté avec une rapidité tenant du prodige. Le chemin fut taillé dans le roc vif, là où nul ne semblait pouvoir jamais poser le pied. Quand il fut percé de manière à laisser passage aux hommes et aux chevaux, il était encore trop étroit pour les éléphans; on l'élargit. Ce travail effrayant fut

terminé par les Numides en trois jours. Qu'il ait contribué à jeter un jour quelque peu magique sur une expédition dont on était tenté de rapporter la réussite à des interventions surnaturelles, ce n'est pas ce qui peut surprendre. Mais pourquoi s'est-on figuré qu'Hannibal ait employé le vinaigre comme s'il en eût roulé avec lui des tonneaux jusqu'au haut des Alpes? Tout simplement parce que le pic se disait en latin vulgaire *acutum*, peut-être même *acetum* (1), et qu'une fois lancées dans le merveilleux, les imaginations ne manquèrent pas de préférer l'interprétation la plus bizarre à la plus naturelle. Il est plus que probable que Tite Live n'a pas lui-même inventé la légende et qu'il l'a trouvée toute faite.

Enfin l'armée put passer et descendre sans difficulté la vallée du Chisone. Il était temps : les hommes, les animaux, les éléphans surtout n'en pouvaient plus. Gelés de froid, mourant de faim, se traînant à grand'peine, les hommes ressemblaient à des cadavres ambulans. Les rangs avaient en quelque sorte fondu en route. De quarante-six mille combattans que cette armée comptait encore au lendemain du passage du Rhône, elle n'offrait plus qu'un effectif de vingt-six mille hommes, dont six mille cavaliers. L'ennemi, le froid, les maladies, les accidens, les désertions l'avaient donc diminuée presque de moitié. Mais les survivans étaient désormais trempés à toute épreuve. Quelques jours de repos allaient suffire pour les remettre sur pied, et dans ces cadres aguerris Hannibal devait enrégimenter les Gaulois cisalpins, dont il connaissait les dispositions belliqueuses. Publius Scipion était encore loin. Ne pouvant deviner par quel passage inconnu son adversaire voulait franchir les montagnes, il avait craint de trop s'avancer dans la Cisalpine, et les éclaireurs d'Hannibal ne signalaient pas encore la présence des Romains sur les rives du Pô. Si donc le succès était coûteux, on peut dire qu'il était complet.

Il y avait cinq mois qu'Hannibal avait quitté Carthagène. La conquête de la Catalogne lui avait pris deux mois. Il avait mis un mois à se rendre du pied des Pyrénées à l'entrée des Alpes, quinze jours à les traverser. Mais il était enfin dans cette Italie où depuis si longtemps il rêvait de se voir à la tête d'une armée, et jamais sa confiance dans l'avenir n'avait été plus grande.

Nous savons que cette confiance n'était justifiée qu'en partie. Hannibal fondait de grandes espérances sur la probabilité d'une ligue des cités italiennes subjuguées contre l'ambitieuse ville qui leur avait imposé sa suprématie. Les Gaulois seuls ou à peu près

(1) Sans que ce rapprochement ait grande importance, il faut observer que dans notre langue aussi les mots *pic*, *piquant*, *piquette* sont de même famille.

seuls lui fournirent des renforts sérieux. L'hégémonie romaine était déjà trop bien établie et le Carthaginois trop suspect pour que la vieille Étrurie et le vieux Latium, l'Ombrie et le Samnium fissent cause commune avec lui. Voilà ce qui à la longue devait lui être le plus funeste. Hannibal, en définitive, est un vaincu. Mais il faut ajouter à l'honneur de l'esprit humain que la défaite finale ne ternit pas la gloire lorsqu'elle est précédée par l'héroïsme, et constamment ennoblie par la persévérance de l'effort. Pour un homme de guerre comme pour une nation, ce qu'il y a de plus terrible, c'est de succomber sans avoir combattu. Si la vraie grandeur ne devait se mesurer qu'à l'aune du succès final, il faudrait exiler du panthéon de l'histoire ceux qui sont les plus dignes d'y figurer. Il est bon que cela soit impossible. De quoi sommes-nous certains, nous tous qui, dans notre éphémère passage, prenons si souvent pour un succès définitif ce qui n'est que le prélude de la défaite, nous qui croyons si souvent avoir partie gagnée dans l'ignorance où nous sommes des cartes inattendues qui vont s'abattre sur le tapis du destin? Nous ne sommes assurés que de la grandeur de l'effort et du déploiement de vigueur qu'il suppose.

Il y aura donc toujours, quelle que soit l'issue finale, une respectueuse admiration pour les hommes qui ont fait preuve d'efforts gigantesques en vue d'une fin élevée. Au point de vue antique, et par bien des côtés ce point de vue antique est encore moderne, l'entreprise d'Hannibal est une des plus belles que l'on connaisse. Il voyait clairement que si Carthage n'écrasait pas Rome, c'était Rome qui anéantirait Carthage. Il se dévoua donc de toutes les forces de son cœur et de son génie à prévenir la ruine certaine de sa patrie. Pour cela il déploya des efforts qui purent passer pour surhumains. Et dans cette lutte désespérée, engagée, on peut le dire, par un homme seul contre la plus puissante des cités et contre la nature même, son expédition d'Espagne en Italie à travers la Gaule et les Alpes, par les difficultés vaincues, les merveilleuses ressources d'esprit qu'elle mit en évidence, la hardiesse et l'étrangeté du dessein, l'énergie et l'intrépidité du commandement, reste l'un des événemens les plus dramatiques de l'histoire et l'un des plus étonnans exploits de l'illustre vaincu de Carthage.

ALBERT RÉVILLE.

L'EXPÉDITION AU RIO-NEGRO

SOUVENIRS DE LA FRONTIÈRE ARGENTINE.

L'appétit, dit-on, vient en mangeant. Les beaux succès obtenus dans la guerre indienne avaient mis la République Argentine en goût de les pousser à fond. Il était donc vrai : ces nuées de cavaliers sauvages, fléau séculaire et humiliant des *estancias*, voilà à quelle extrémité les avaient réduites un ensemble de mesures bien conçues, vigoureusement exécutées (1). Mises hors d'état de nuire, les tribus se trouvaient hors d'état de vivre. Les dernières expéditions légères lancées par le docteur Alsina mourant avaient à cet égard convaincu les plus incrédules. L'opinion publique, longtemps hésitante en présence des innovations du hardi ministre, passa, comme c'est son habitude, à une confiance absolue en son système, et se préparait à se montrer particulièrement exigeante envers son successeur. Elle a eu lieu d'être satisfaite.

I.

Le nouveau ministre de la guerre, don Julio A. Roca, était le plus jeune colonel de l'armée argentine lorsqu'il en devint, vers la fin de 1874, le plus jeune général à la suite d'un brillant combat contre la dernière armée rebelle. Il avait vécu depuis lors à la frontière dans une retraite studieuse, observant le tour nouveau pris par la guerre indienne, élucidant les problèmes fort obscurs que présen-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1879.

tait la géographie de la *pampa* au sud des provinces de San Luis et de Mendoza. Il se montrait préoccupé de justifier après coup les faveurs que lui avait prodiguées la fortune, et mûrissait un plan dont il se sentait appelé un jour ou l'autre à diriger l'exécution. Quand il succéda au docteur Alsina, il ne reçut donc pas à l'improviste ce lourd héritage, et son siège, comme on dit, était fait. Très peu de jours après avoir pris possession du portefeuille de la guerre, il soumettait aux chambres un projet de loi qui ne visait à rien moins qu'à réaliser l'aspiration traditionnelle de tous les gouvernemens de la Plata, depuis les vice-rois espagnols, à faire mieux que de résoudre, à supprimer la question indienne, en un mot à occuper sur-le-champ les bords du Rio-Negro.

On avait beau, depuis quelque temps, en être venu à ne s'étonner de rien de ce qui se passait d'extraordinaire et d'heureux à la frontière, un projet aussi radical présenté sans préparation ne laissa pas de faire faire aux gens un haut-le-corps de surprise et d'inquiétude. L'exposé des motifs, très sobre sur les détails militaires, évaluait la surface du territoire à conquérir entre les Andes, le Rio-Negro et la mer, à 15,000 lieues carrées (1). Elles étaient habitées par des tribus nomades, fort découragées et endommagées depuis les derniers événemens, mais présentant encore un effectif respectable, douze ou quinze mille âmes, dispersées un peu partout sur cette immense surface. Il était clair que, dans cette battue décisive, il fallait prendre ou rejeter de l'autre côté du Rio-Negro jusqu'au dernier de ces malheureux, car un seul groupe de fugitifs resté en dedans des nouvelles lignes suffisait pour compromettre la sécurité de la zone tout entière, et même, une fois les cantonnemens des troupes transportés à 2 ou 3 degrés au sud, celle des établissemens aujourd'hui couverts par elles. Avait-on assez de soldats, connaissait-on assez à fond la *pampa* pour répondre que personne n'échapperait au coup de filet préparé?

Ce n'est pas tout : en supposant un si vaste espace rigoureusement purgé d'Indiens, ne serait-il pas bientôt parcouru par des bandes de maraudeurs de race blanche, ou plutôt mêlée, déserteurs de l'armée de ligne, *gauchos* en rupture de civilisation, réfractaires de toute sorte que le désert attire et accueille, qui ont pour lui, à l'égal des Indiens eux-mêmes, des affinités si décidées qu'on dirait qu'il les engendre spontanément, comme les jungles produisent le tigre et les environs des *ranchos* abandonnés la ciguë? La surveillance de ces hôtes incommodes, s'ils s'implantaient dans les nouveaux territoires dont on devenait responsable en en prenant officiellement possession et en y attirant, sous la garantie de l'état, les capi-

(1) Il est question ici de lieues espagnoles de cinq kilomètres environ.

taux et les habitans, ne serait-elle pas une charge plus lourde que la soumission des Indiens? Ces pauvres Indiens étaient si bien matés depuis quelque temps, si peu embarrassans désormais, que vraiment ils avaient presque mérité qu'on leur laissât le répit nécessaire pour mourir de leur belle mort. Pendant ce temps, la prospérité croissante de la république l'aurait mise à même de mener rondement le peuplement de ces 15,000 lieues, dont la possession théorique, en l'absence de bras pour les faire valoir, ne pouvait donner que des soucis. La réponse à ces deux objections, au premier abord spécieuses, se trouvait dans la topographie, alors très mal connue, du terrain à conquérir.

L'opinion publique, généralement faite par la majorité, c'est-à-dire par des ignorans, était passée à cet égard d'un extrême à l'autre. Au début des expéditions, au temps du docteur Alsina, une série d'incursions antérieures, toutes malheureuses, avaient fait admettre comme article de foi que la *pampa* était inhabitable et que les Indiens seuls pouvaient y vivre. C'est en vain que ceux qui en revenaient opposaient à une conviction aussi enracinée le témoignage, pourtant respectable, de leurs propres yeux; on les traitait de visionnaires. Quand ces visionnaires se comptèrent par centaines, il fallut bien en passer par ce qu'ils disaient. Or ce qu'ils avaient particulièrement vu, c'étaient des campemens placés dans les parties les plus fertiles du désert, dans des campagnes dont la perte avait suffi pour amener à bref délai la ruine irrémédiable des Indiens. On s'habitua sans transition à considérer la *pampa* sous les plus riantes couleurs. L'une et l'autre de ces appréciations sont également inexactes. S'il est peu de points où les prairies vierges ne puissent être assainies, fertilisées, domptées par le travail de l'homme, il en est peu en revanche où elles lui offrent d'elles-mêmes de quoi satisfaire aux besoins d'une tribu pastorale. En dehors de ces points favorisés, la tribu meurt de soif et de faim. Il suffisait de les bien garder pour dominer les contrées environnantes. C'était là toute la découverte du général Roca, mais elle avait sa valeur. Grâce à cette circonstance, la conquête et la surveillance d'un pays presque aussi grand que la France se réduisait au choix judicieux de quelques points stratégiques.

Il est permis de croire que, lorsque le ministre expliqua son plan devant la commission du congrès qui avait désiré connaître les dispositions adoptées par le gouvernement, celle-ci se trouva fort empêchée. Toute l'économie du système reposait sur la configuration de pays inexplorés, et suivant le plus ou moins de justesse des déductions du général dans la patiente enquête à laquelle il s'était livré, on se lançait dans une grande entreprise ou dans une grande aventure. On s'y lança, mais non sans hésitation. Au con-

grès, cette hésitation se manifesta par l'addition à la loi de cette clause singulière, qu'il était bien entendu que l'occupation du Rio-Negro ne s'effectuerait qu'après avoir chassé les Indiens de la zone intermédiaire. Traduite littéralement en langue militaire, une telle clause n'eût été que la constatation de cette vérité, vraiment trop évidente, qu'il ne fallait pas placer les troupes en l'air, avec leur avant-garde faisant face à la Patagonie, c'est-à-dire au vide, avec l'ennemi campé sur leur arrière-garde et maître de leur ligne de communications; mais en langue parlementaire, elle indiquait que la chambre éprouvait des doutes sur le prompt succès des opérations préliminaires, dont l'occupation du Rio-Negro devait être le couronnement, et qu'elle se réservait de rester juge de l'opportunité du changement de frontière. Avec ou sans réticences, c'était pour le général Roca l'autorisation d'aller de l'avant, et il ne demandait pas autre chose. Dans le public, ce sentiment de défiance se manifesta d'une manière plus significative et plus gênante. Les terres encore occupées par les sauvages et mises en vente pour subvenir aux frais de la compagnie destinée à les déloger trouvèrent fort peu d'acheteurs. Les conditions de la souscriptions étaient pourtant des plus libérales, 2,000 francs la lieue, soit 80 francs le kilomètre carré, payables par à-comptes. On vit rarement pour de petits rentiers occasion aussi propice de devenir grands propriétaires à peu de frais. Eh bien, les petits rentiers aussi bien que les capitalistes se tinrent sur la défensive. Ils trouvaient que le gouvernement vendait la peau de l'ours avant de l'avoir abattu.

Les préparatifs de l'expédition allaient pourtant leur train. La première chose à faire était de déterminer, non plus au jugé, mais par des mesures précises, la configuration de cette *pampa*, objet de tant de discussions où tout le monde restait vainqueur, car personne ne pouvait prouver son dire. Cette obligation se conciliait à merveille avec la nécessité non moins sentie de ne pas laisser souffler les Indiens, dont on connaissait l'effroyable dénûment, d'achever de les épuiser par une poursuite incessante, d'en avoir ainsi raison jusqu'au dernier, ce qui formait la première partie du programme. Depuis les Andes jusqu'à la mer, les colonnes s'ébranlèrent, chacune pourvue de son ingénieur, chacune courant sur la tribu qu'elle avait en face d'elle. Une fois cette tribu culbutée, on s'installait dans sa *tolderia*, et on faisait rayonner de là des détachemens bien montés qui, se subdivisant eux-mêmes, battaient l'estrade en tous sens jusqu'à venir donner la main aux détachemens des colonnes de droite et de gauche. Après quatre ou cinq années de ce régime, quand les troupes rentrèrent pour délasser leurs chevaux, il ne restait plus guère d'Indiens, ceux qui restaient étaient affolés de terreur, nous connaissions le désert sur le

bout du doigt, et la souscription pour l'achat des terres publiques présenta plus d'animation. Nous n'étions pourtant qu'au début; mais un pareil début laissait peu de place au doute sur le résultat final. On le verra par le récit de deux de ces expéditions, celles auxquelles j'ai pris part, et qui m'ont fait à la lettre passer à cheval les mois d'octobre, novembre et décembre 1878.

II.

Elles avaient toutes deux pour but de reconnaître, et de débarrasser de sauvages, les chemins qui conduisent à l'île de Choele-Choel, sur le Rio-Negro, objectif du corps d'occupation principal, centre et place d'armes de la ligne future. La première, sous les ordres du commandant Vintter, chef de la frontière de Bahia-Blanca, devait gagner le plus directement possible le Rio-Colorado et le remonter jusqu'au pic de Choyqué-Mahuida, à la hauteur de Choele-Choel. Le Rio-Colorado court presque parallèlement au Rio-Negro à distance d'une trentaine de lieues; mais en ce point, c'est-à-dire à 80 lieues environ de la mer, les deux fleuves décrivent des courbes en sens contraire, et la distance qui les sépare n'est plus que de 15 lieues. Le terrain intermédiaire est sans eau, et il faut avec des troupeaux le franchir en un jour. Aussi les Indiens ont-ils noté les avantages de cet étranglement, et plusieurs de leurs routes y viennent-elles converger. Nous devions reconnaître l'amorce du chemin de Choele-Choel et étudier les ressources que la contrée offrait pour la *caballada* d'un corps d'armée. Nous avions chance de nous trouver face à face durant cette incursion avec les restes de la tribu éclopée de Catriel, qui depuis un an errait à l'aventure, *quærens quid devoret*, et l'idée de lui porter le coup de grâce souriait au commandant Vintter : elle lui avait donné beaucoup de tracas, qu'il lui avait rendus avec usure.

Dès notre première journée de marche, nous avions eu déjà sous les yeux des échantillons de tous les terrains que nous devions rencontrer, et en vérité, pratiquée de cette façon équestre, dans des campagnes que la main de l'homme n'a ni fécondées ni déformées, la géologie est une science saisissante. On surprend sur le sol, encore toutes fraîches, comme on suit l'empreinte des doigts du sculpteur sur une maquette d'argile, les traces des forces qui en ont modelé la surface. On reconstruit le drame lent et majestueux de la formation de ces plateaux et de ces plaines émergeant par degrés de la mer; que dis-je, on le reconstruit? on y assiste.

Autour de petites chaînes, parfois de pics erratiques, de granit et de grès rouge, îlots d'un antique océan, s'étalent d'un jet de puis-

santes assises calcaires. Ces massifs rayonnent, comme les cercles concentriques que forme une pierre jetée dans un lac, autour des noyaux de roches primitives qui leur servent de point de départ et recouvrent 400 lieues carrées. L'action des eaux les a sillonnées de dépressions profondes, et les falaises qui bordent ces vallées offrent à la vue les formes, les remous, les courbes à la fois symétriques et capricieuses des courans qui en ont limé les parois escarpées. Du côté oriental, les pentes latérales aboutissent sans ressaut à la mer, et les vallées sont arrosées par de petites rivières claires et babillardes, bordées de bouquets d'un saule particulier, le saule rouge, comme on l'appelle dans le pays, qui paraît originaire de ces contrées, et contemporain des cours d'eau qu'il ombrage. Du côté de la terre, les vallons ne présentent plus que la fosse encore béante de rivières défuntes. Ces cours d'eau, barrés un beau jour par la rencontre d'un cercle d'exhaussement parti d'un autre centre que celui dont ils émanaient, se sont d'abord extravasés et ont fini par disparaître en encombrant leur lit d'amas de matières d'alluvion. Les patiens ouvriers qui ont édifié de leurs dépouilles accumulées ce morceau de continent, on peut les voir encore à l'œuvre sur plusieurs points de la côte patagonienne : ce sont les mollusques. Lorsqu'on veut étudier les abords de la rade de Bahia-Blanca, si l'on se laisse emporter par l'ardeur du travail, ou par son inexpérience, dans la zone périodiquement humectée par les marées, on se trouve soudain pris jusqu'à la ceinture dans une fondrière, et l'on voit aussitôt un nombre étonnant de crabes, effrayés de l'ébranlement produit dans ces couches gluantes par votre mésaventure, courir avec une gauche agilité sur cette surface unie, brillante et perfide. C'est ce qu'on appelle d'une façon expressive un *cangrejal*, une *crabière*, mot qui ne se prononce jamais sans un mélange de respect et de dépit. Le *cangrejal* ne constitue pas seulement un danger pour les imprudens qui seraient tentés d'aller rêver au bord de la mer, — les rêveurs sont si peu nombreux sous ces latitudes ! — il représente surtout, pour le chargement et le déchargement des marchandises, des difficultés et des frais décourageans. Sans lui, Bahia-Blanca, où l'art ne s'est pas encore décidé à corriger la nature, serait un des beaux ports du monde, il en est le plus incommode.

Cette inconsistance savonneuse du rivage, où l'on a déjà reconnu les fâcheuses propriétés de l'argile, montre que la tâche des mollusques s'est compliquée depuis le temps où ils exerçaient leur industrie au pied de la sierra de Curumalan ou du *cerro* de Cortapié. Là-bas, leurs innombrables carapaces, déposées sur des grèves rocheuses, y formaient des bancs de carbonate de chaux à peu près pur. A mesure qu'on s'éloigne du terrain primitif, la proportion de

sels terreux augmente. Les débris du granit, roulés, réduits en bouillie par les courans, s'incorporent aux sédimens calcaires et donnent une série de marnes de plus en plus pauvres en chaux. Il n'est pas besoin d'en aller prendre des échantillons pour s'en assurer, il n'y a qu'à observer le dessin moins ferme, les contours plus mous des collines : on sent qu'on a affaire à une matière que les agens atmosphériques attaquent et arrondissent aisément; mais continuons à nous avancer vers la mer. Voici à l'horizon, presque indistinctes et cependant frappantes d'allure, d'autres collines d'un caractère tout différent. Ce n'est pas un calcaire, si chargé d'alumine qu'on le suppose, ce n'est pas même une terre végétale qui pourrait présenter ces courbes ondoyantes comparables seulement aux profils des nuages ou aux croupes des flots. C'est en effet le vent qui est ici le sculpteur, et c'est une matière presque fluide, le sable, qu'il tourmente, déplace et modèle en forme de vagues subitement figées. Souvent l'analogie est complète, ces dunes moutonnent comme l'océan. C'est le dernier résidu du broyage des cailloux granitiques, la fine poussière de silice, qui en a fourni les matériaux. La marée la dépose à la surface des fondrières où s'élabore la marne; le soleil en sèche une mince couche, qui, soulevée par la brise, va former ces collines orientées suivant la direction des vents dominans. Dans cette rade de Bahia-Blanca, deux filets d'eau, le Sauce-Chico et le Naposta, continuent sur une petite échelle la série des phénomènes inaugurés par les fleuves qu'ils ont remplacés, et on peut saisir sur le fait les procédés de la nature. C'est une terre nouvelle qui sort des ondes comme la Vénus antique, avec laquelle elle n'a du reste que ce seul point de comparaison. Rien n'est moins beau que cet embryon de plage bordée de dunes pelées, ce *cangrejal*, vrai domaine de crabes, car il n'admet d'autres hôtes ni d'autres passans qu'eux, et les mouettes elles-mêmes ne s'y posent pas sans précautions.

On comprend combien une pareille configuration du sol a d'influence sur la répartition des eaux superficielles, et l'eau est l'élément essentiel dans une campagne au désert. Aussi les instructions relatives aux opérations militaires ont-elles été écrites, peut-on dire, sous la dictée de la géologie. Dans la région calcaire, l'eau est le fruit défendu. Nous abandonnions dès la première étape les bassins des rivières, car la direction générale de notre marche nous faisait tourner le dos à la mer; quant aux fleuves desséchés, ils étaient fort loin à l'ouest. Sur les plateaux, on aurait dû, pour avoir de l'eau, pousser à des 20 mètres de profondeur, à travers des roches compactes, des puits dont le débit, nous le savions d'avance, serait peu abondant; il n'y fallait pas songer. Dans les dunes, c'est autre chose : le liquide imprègne ces masses perméables et y reste

en dépôt à une faible profondeur, préservé de l'évaporation par le sable qui le recouvre. Il n'est pas difficile de s'y procurer une eau fraîche et limpide; mais où l'on trouve le plus de lacs et de sources, c'est le long de la bande de terre, d'ordinaire tracée très nettement, qui court entre le calcaire et les dunes.

On jugea prudent, en risquant un crochet de quelques lieues, d'aller toucher barre en un des points de cette ligne; on se dirigea vers Salinas-Chicas, et on y passa la seconde journée du voyage. L'endroit méritait cette halte; c'est un des coins bénis de ces solitudes. Tous les élémens de fertilité et de pittoresque s'y rencontrent. Comme c'est la partie la plus déclive d'un vaste bassin, c'est pour entretenir la fraîcheur de ce vallon qu'il pleut dans toute la contrée. Dans ce sol léger, poreux, disposé à souhait pour emprisonner l'air, l'eau et la chaleur du soleil, les plantes peuvent se gorger à l'aise de sucs nourriciers. Elles émigrent de fort loin pour profiter de cette aubaine; nous découvrîmes un champ de luzerne, il n'y en a pas à dix lieues à la ronde. Quelque graine y sera venue un jour dans les entrailles d'un cheval volé, elle a peuplé toute une prairie. Pourtant ce n'est que du sable, dira-t-on. C'est déjà beaucoup que du sable et de l'eau; mais lorsque cette eau apporte d'un côté, du côté des plateaux, de l'humus et des sels calcaires, de l'autre, du côté des dunes, les phosphates toujours abondans dans les sables d'origine marine, les résultats deviennent merveilleux. Quant au fer, je ne sais pas d'où il sort, mais il y en a à profusion : le sable se groupe en aigrettes aux deux pôles d'un aimant. On ordonnera un jour aux anémiques la viande des bœufs qui s'élèveront dans ces campagnes.

Deux grosses sources qui sortent en bouillonnant du flanc des dunes vont se perdre dans un lac salé qui occupe le centre du vallon. Ce lac, d'un joli ovale et d'un peu plus d'un kilomètre de longueur, est dominé au sud par des roches à pic et des bois, à l'est par des collines dont les silhouettes originales indiquent seules la composition sablonneuse, mais qui ont été envahies et fixées par la végétation. Il avait à cette époque de l'année la délicate teinte rose qui indique, pour parler le langage de nos paludiers de l'Ouest, que « la saline va saliner, » et dont les savans n'ont pas plus réussi à donner une explication satisfaisante que de la production, dans ces réservoirs naturels d'eaux pluviales, tantôt de nitrates, tantôt de chlorure de sodium. On explique bien la formation d'un continent, mais quand il s'agit d'un grain de sel, c'est une autre affaire. Le sel qui se recueille à Salinas-Chicas est très beau et facile à raffiner. Dans un pays dont l'industrie nationale est précisément la salaison des viandes, et qui fait venir son sel de Cadix, le riche dépôt formé là par la nature est encore inexploité. Les Indiens

venaient de temps à autre en chercher quelques poignées pour leur consommation. Il est vrai que le transport de Salinas-Chicas à Bahia-Blanca et de Bahia-Blanca au navire coûterait plus cher que celui de Cadix à Buenos-Ayres.

Deux jours après, nous arrivions au Rio-Colorado un peu avant l'aube : — on arrive toujours un peu avant l'aube dans les lieux où il y a la moindre chance de rencontrer des Indiens, et on marche toujours de nuit quand l'eau est rare, pour ne pas altérer inutilement les chevaux. Le chemin était meilleur que nous ne pensions. Un second crochet nous avait fait rencontrer à moitié route une ligne de dunes inespérée ; elle dessinait les contours d'un golfe qui jadis s'enfonçait profondément dans les terres. On remonta le Colorado durant une soixantaine de lieues, cherchant des sauvages et étudiant le fleuve. Il n'y avait jamais eu beaucoup de sauvages dans cette vallée, et il n'y en avait plus du tout. Quelques *tolderias* étaient abandonnées depuis plusieurs mois ; elles appartenaient à un cacique sagace qui avait eu à temps la prudente inspiration de gagner les Andes et de mettre toute la largeur du continent entre lui et nous : bien lui en prit. D'autres avaient été évacuées il y avait à peine quelques jours ; c'était Catriel, toujours inquiet, et dont la vie était un déménagement incessant, qui nous glissait encore une fois des mains. Quant au fleuve, il justifiait peu les espérances qu'on s'était plu à mettre en lui ; comme voie de navigation, c'est un cours d'eau détestable. En hiver, c'est un ruisseau, en été un torrent. Les abords offrent cette succession de terrains qui est si caractéristique dans toute la contrée : des dunes près de la mer, du carbonate de chaux ensuite, enfin des roches primitives au delà desquelles la même série se reproduit dans l'ordre inverse ; aussi les irrégularités du lit ne sont-elles pas moindres que celles du régime. A Choyqué-Mahuida, il s'est frayé un passage dans le granit et bouillonne à travers des rochers aigus ; plus bas, courant le long d'une muraille calcaire qu'il a entamée à grand'peine, il continue de lutter contre les racines de pierre de la montagne, jetées en travers de son cours, et n'a pu encore en avoir raison ; enfin quand la plaine s'élargit, quand il peut y tracer ses immenses méandres, il s'obstrue de bancs de sable déplacés à chaque crue. C'était au temps des Indiens, ce sera encore une route précieuse, mais une route terrestre. La vallée, formée d'alluvions, est des plus fertiles ; les pâturages y sont admirables. Il y a bien quelques points marécageux, mais ils sont exhaussés et raffermis à chaque inondation par le colmatage que leur font éprouver ces eaux limoneuses. On trouve à chaque pas d'anciens canaux de dégorgement devenus de simples rides sur la surface de la prairie. A droite et à gauche, à une grande distance, l'eau manque sur les plateaux qui du côté du sud remontent en

longues ondulations jusqu'à mi-chemin du Rio-Negro, et du côté du nord viennent tomber sur la vallée à plis droits, taillés en forme de tours, comme les bastions d'une forteresse cyclopéenne. Toutes ces conditions font du Rio-Colorado l'abreuvoir obligé des troupeaux sur une largeur de 7 ou 8 lieues, et paraissent assurer à ses rives une rapide prospérité agricole. Elles deviendront un centre actif d'échanges si la baie Union, excellente rade un peu au sud de la très mauvaise barre du fleuve, reçoit promptement les améliorations nécessaires pour devenir un vrai port.

Nous étions un peu penauds, et, pour avouer toute la vérité, passablement surpris, le commandant Vintter et moi, de ne pas avoir mis la main sur Catriel. Nous nous étions trouvés ensemble pendant trois ans dans toutes les circonstances où il y avait eu maille à partir avec la tribu, depuis le jour du soulèvement, où j'avais indiqué la route qu'elle suivait et où le commandant l'avait battue, jusqu'à Treyco, où nous l'avions chargée botte à botte. Nous avions si souvent répété en riant qu'elle ne mourrait que de notre main, que cela avait fini par nous paraître parole d'évangile. Catriel, en se dérobant à nos recherches, nous faisait tort de notre dû. La providence y mit bon ordre; vraiment il était écrit que c'était nous qui le prendrions. Le retour s'était opéré sans incident et nous n'étions plus qu'à 7 ou 8 lieues de la frontière, quand les éclaireurs donnèrent la chasse à deux Indiens poussant devant eux trois chevaux de bât. Les Indiens détalèrent; les chevaux conquis, assez maigres du reste et qui formaient un médiocre butin, étaient chargés de deux chevreuils et d'une douzaine de ces agoutis, fort communs sur les plateaux, et que l'on nomme des lièvres de Patagonie. Il était sans doute singulier de voir ces chasseurs s'aventurer aussi près de nos lignes; mais une pareille audace s'expliquait d'une façon plausible par la famine d'un côté, par notre absence de l'autre, évidemment connue des sauvages, car leurs espions avaient dû dès notre départ découvrir notre *rastrillada*, la foulée que nous laissions. On n'attacha pas grande importance à l'aventure. Qui se fût douté que c'était le déjeuner d'une tribu que nous venions de confisquer? On campa, car c'était l'heure de camper, non sans prendre les précautions d'usage, puisqu'il y avait Indiens sous roche, pour préserver les chevaux d'un coup de main. On doubla les gardes, on couronna de vedettes les hauteurs environnantes, et on déroba la colonne aux regards derrière les hautes berges d'une rivière profondément encaissée. Nous venions de rentrer dans la région des rivières; celle-ci s'appelait le Chassicò. Au bout de quelques heures, une vedette signala du monde dans un bas-fonds. Grand émoi comme on pense, et tout le monde à cheval sans prendre le temps de seller : ceci devenait tout à fait intéres-

sant. En arrivant en vue des ennemis, on s'aperçut qu'ils n'étaient que cinq ou six, fuyant à toute bride. On les courut, on les prit, et aussitôt circula dans les rangs cette nouvelle inattendue : Marcelino Catriel, le frère du cacique, est prisonnier. C'était lui en effet; il avait l'air calme, mais était très pâle, il ne doutait pas que sa dernière heure ne fût venue. Le commandant Vintter avait son plan. « Comment vas-tu? lui dit-il en lui tendant la main. Tu venais te rendre enfin? C'est une bonne idée. Ne regarde donc pas à droite et à gauche, personne ici ne te veut du mal. Et ton frère, où est-il? Pourquoi diable ne vient-il pas aussi? Il serait temps qu'il finît ses manéges, ou il nous forcera à le traiter plus sévèrement que nous ne voudrions. » — Marcelino n'en croyait pas ses oreilles; on rentra au camp, et il n'en crut pas ses yeux quand on lui rendit les lièvres et les chevaux enlevés le matin. Il expliqua alors ou plutôt fit expliquer par son interprète, — il entend l'espagnol, mais évite de le parler, — que, dès qu'il avait eu réuni ces provisions exiguës, il s'était empressé, la tribu vivant d'herbes depuis deux jours, de les lui envoyer; puis il avait dormi la sieste, ne se sachant pas si près de nous. — « Et la tribu, où est-elle? — En galopant demain tout le jour, répondit l'interprète, qui était une fine mouche, nous arriverions après-demain avant que le soleil soit au zénith. » Au moment même où il articulait cet officieux mensonge, nos avant-postes s'ébranlèrent : une ligne de cavaliers, la lance en arrêt, venait de se montrer dans les derniers rayons du couchant sur une colline prochaine.

Rien ne pouvait nous être plus agréable que l'apparition de ces cavaliers. Ce n'est pas que nous pussions avoir la moindre espérance de les prendre. Ils venaient montés sur leurs chevaux de guerre, c'est-à-dire de fuite : on n'atteint pas ces chevaux-là; mais l'aspect de ce groupe en disait long. Ils portaient des lances, ce n'étaient donc pas des chasseurs; c'était une reconnaissance militaire envoyée sur les rapports alarmans des fugitifs du matin. On pouvait aller à la *tolderia* et en revenir en moins d'une journée; en calculant largement, elle n'était pas à plus de dix lieues. — « Brave Catriel! murmura le commandant en souriant, il m'envoie des guides! » Et appelant le major du 5e de cavalerie : « Prenez cent hommes, trois cents chevaux, des meilleurs, et suivez-moi ces gens-là, pas à la vue, ils vous feraient essouffler toutes vos bêtes pour rien, à la trace. Amenez quelques Indiens de Bahia-Blanca, pour ne pas perdre la piste de nuit, et un des prisonniers de ce soir comme guide, afin de tout prévoir. Vous savez le moyen de le faire marcher droit. Vous arriverez aux *toldos* à deux heures du matin; cernez-les, et ramenez tous leurs habitans, jusqu'aux chiens. Je vous attends ici. » — Ainsi fut dit, ainsi fut fait. Rien ne se

sauva que les éclaireurs, qui se gardèrent bien de repasser par leur domicile, et Catriel, parti en même temps qu'eux le matin avec quelques intimes, mais dans une direction opposée.

Le commandant Vintter avait envoyé chercher en toute hâte au fort un troupeau de moutons, et quand la tribu prisonnière arriva, fidèle à son programme, il en remit le commandement à Marcelino en lui disant simplement : « — Puisque nous voilà tous d'accord, et que nous revenons ensemble au Fuerte Argentino, mets-toi donc à la tête de ton monde, qui ne m'a pas l'air, depuis qu'il voit des vivres, d'avoir envie de s'en aller. — Je vous le jure bien! » se hâta de dire l'interprète. Marcelino salua gravement, sortit d'un bissac qu'une de ses femmes avait religieusement apporté, une chemise blanche, un veston noir, un beau *poncho* indien et des bottes montantes, se dépouilla des misérables cuirs de lièvre cousus avec des tendons d'autruche qui lui servaient de vêtemens et de coiffure, et fièrement campé sur une selle aux étriers d'argent, maniant son cheval avec une bride ruisselante d'argent, il apparut au milieu des siens, donnant des ordres comme un empereur. Il va sans dire qu'il dépêcha un courrier à son frère Juan-José pour lui annoncer que la politique argentine avait subi une évolution heureuse, qu'il n'avait qu'à faire sa soumission, que le tour était joué et que les jours de bombance de l'Azul étaient revenus. Ces pauvres Indiens en étaient tous convaincus en retrouvant revêtu de la dignité des attributs dynastiques un chef que, le sachant pris, ils avaient pleuré comme mort, en entendant les bêlemens plaintifs et depuis longtemps oubliés des bêtes savoureuses qu'on égorgeait de tous côtés à leur intention. Ils célébrèrent l'événement par une fête moitié musicale, moitié religieuse, religion et musique vraiment primitives. Les femmes se rangèrent sur une seule ligne, debout, les yeux tournés vers le soleil couchant, et entonnèrent une mélopée d'une saveur toute pampéenne. Les hommes étaient à quelques pas, assis en cercle, car les cérémonies même du culte ne les décident pas à prendre une attitude gênante, et répondaient à chaque couplet par un grognement rythmé. Marcelino et son état-major dominaient l'assemblée. Les ombres du crépuscule qui enveloppaient peu à peu cette scène, les reflets des feux de bivouac lui prêtaient une majesté hiératique, atténuaient les détails grotesques, et donnaient du caractère aux sordides haillons, à la laideur difforme des vieilles sorcières qui menaient le chœur.

Juan-José Catriel vint se rendre peu de jours après sans conditions au Fuerte-Argentino. Il n'avait pas autre chose à faire après la capture de sa famille et de ses sujets, et s'il tarda quelque temps, c'est qu'une idée profonde avait germé dans sa tête. Il était fort humilié comme ex-potentat, et un peu inquiet en sa qualité de fin

politique qui savait bien que l'on traitait les gens selon ce qu'on en avait à craindre, de se présenter en ce simple appareil, avec quelques lances et quelques chevaux maigres. Il alla donc, à la tête de ses derniers fidèles, trouver un cacique appelé Cañumil, dont les affaires n'étaient pas non plus brillantes en ce moment, et, moitié éloquence, moitié intimidation, le décida à livrer sa tribu du même coup. « C'est un cadeau que j'ai voulu vous faire, » dit-il au commandant Vintter. Le commandant accepta le cadeau, et le même jour les deux tribus, caciques en tête, étaient dirigées sous bonne escorte vers Bahia-Blanca, d'où le vapeur *Santa-Rosa* les amenait à Buenos-Ayres. Catriel médite aujourd'hui dans l'île de Martin-Garcia sur le néant des grandeurs humaines.

III.

C'est à Carhué que j'appris ce dénoûment prévu. Les chefs des frontières de Guamini, Carhué, et Puan, y étaient réunis pour concerter une action commune contre Namuncurá. Aussitôt après la conférence, on se mit en route; le rendez-vous était fixé à Salinas-Grandes, d'où les colonnes devaient repartir en divergeant pour embrasser le plus de champ possible. Je marchais avec la colonne du centre placée sous les ordres du colonel Levalle. Salinas-Grandes est un lac salé charmant alimenté par de nombreuses sources d'eau douce, et forme à l'ouest des plateaux calcaires, le pendant exact de ce qu'est Salinas-Chicas à l'est. C'était jadis le quartier-général du grand Calfucurá, le fondateur de cette dynastie des Curá, qui durant quarante ans a exercé une suprématie incontestée de Carhué jusqu'aux Andes (1). Le choix du lieu fait honneur à la sagacité de ce Louis XI des caciques, qui avait songé et qui en d'autres temps eût réussi peut-être à convertir en monarchie unitaire la turbulente confédération des tribus. Cette résidence contribua autant que ses talens politiques et militaires au rapide accroissement de son autorité. C'était la clé des diverses routes qui conduisent au Chili et précisément le centre du demi-cercle, d'ailleurs maladroit, que

(1) Les Indiens n'ont pas de noms patronymiques, chacun se forge le sien, et en change suivant son caprice. Les enfans du vieux Catriel, longtemps en contact avec les chrétiens, sont les premiers qui aient adopté comme nom de famille le nom propre de leur père. Ils trouvaient sans doute cela plus dynastique. Calfucura, probablement dans le même dessein, conseilla aux siens d'adopter comme terminaison de leur nom le substantif *cura*, qui veut dire pierre, en souvenir d'une pierre dont la forme rappelait un buste qu'il avait rapportée des Andes, et qui était le talisman de la maison. Il paraît que récemment elle a été perdue dans une déroute et que dès lors tout a mal tourné. Il est curieux de surprendre là l'origine des noms propres et quelque chose qui ressemble à des armes parlantes.

formait alors la frontière de Buenos-Ayres. Pour le point d'attaque aussi bien que pour le débouché du butin, il n'avait que l'embarras du choix et pouvait en chaque cas s'inspirer des circonstances. Or ce n'étaient pas les inspirations opportunes qui lui manquaient; un seul fait en donnera une idée, celui qui le mit hors de pair. Quand il vint s'installer à Salinas-Grandes, petit cacique chassé de la Cordillère par des dissensions intestines et par la faim, les chefs voisins, qui avaient méconnu l'importance de cette position et dédaigné l'intrus qui venait y camper, ne tardèrent pas à se raviser et à revendiquer à qui mieux mieux ce territoire. Calfucurá était le plus faible, il négocia. Pendant qu'il sollicitait et obtenait du gouvernement argentin une sorte d'investiture pour ce coin de prairie, en se prévalant des hostilités dont il était l'objet de la part de gens en guerre avec la république, il représentait à ses compétiteurs quelle folie c'était de s'entre-déchirer pendant que l'ennemi commun avançait. Il fit si bien qu'il parvint à les réunir à un banquet de réconciliation où il les empoisonna tous. Il s'empara ensuite tout naturellement de leurs tribus, que la vigueur et l'habileté de cette manœuvre avaient frappées d'admiration. Du reste, ce n'était pas seulement un politique de cabinet : à quatre-vingt-cinq ans, il commandait en personne sa dernière invasion et sa dernière bataille, où il fut défait, mais où il ne se retira qu'après sept charges infructueuses contre les carrés chrétiens. Le fils de ce grand homme, Namuncurá, qui continuait, sans y avoir les mêmes droits personnels, à prendre le titre de cacique général de la *pampa*, n'était plus à l'heure présente qu'un pauvre diable en fuite que nous nous étions promis de suivre aussi loin qu'il lui plairait de nous mener.

La route qu'il avait choisie dans sa retraite avait été la plus fréquentée par les troupeaux passant au Chili. Le désert a aussi ses voies de grande et de petite communication faciles à distinguer par le nombre, la profondeur et l'aspect des sentiers sinueux qu'y a creusés le sabot des animaux. Celle-ci justifiait la préférence visible qu'on lui avait accordée de temps immémorial. Tracée sur la lisière de la formation calcaire et de la formation arénacée elle ressemblait à une allée de parc. Sur la droite s'étendait une rangée régulière de dunes, sur la gauche une forêt de caroubiers séculaires dont les derniers rejetons, à l'intersection du sable et de la pierre, étaient alignés aussi droit que les arbres d'un boulevard. La petite vallée enserrée entre ces deux belles décorations naturelles présentait cette richesse de végétation et cette abondance d'eau qui donnent aux vallées de même origine une si grande importance : les lacs succédaient aux lacs. C'était un fort joli paysage sans doute; mais il avait le tort de se poursuivre sans variations sur 40 lieues de longueur. Peut-être aussi la manière que nous

avions adoptée pour le parcourir n'était-elle pas la plus propre à nous en faire apprécier les beautés. On entrait dans le mois le plus chaud de l'année, le mois de décembre, et il n'y avait pas un seul de ces lacs où l'on n'espérât surprendre quelque groupe d'Indiens attardés. Aussi fallait-il non-seulement se mettre en selle après le coucher du soleil, mais encore arriver juste au moment où il se lève. Les neuf dixièmes du chemin, entremêlé de haltes que la défense de fumer faisait paraître interminables, se firent dans les ténèbres. On cerna de la sorte, aux douteuses lueurs de l'aube, cinq ou six *tolderias*; on y entra avec précaution, elles étaient vides. Il y avait de quoi nous gâter pour tout le jour le vallon où elles étaient abritées. Nous ne laissions pas pourtant de faire quelques prises et de compléter nos renseignemens. On trouvait en battant les bois des sauvages étiques qui, faute de chevaux, n'avaient pas suivi la tribu dans son dernier exode. On ne put malheureusement les prendre tous, car ils mettaient à se cacher dans les halliers autant d'habileté que les soldats à les y découvrir, et l'on est saisi de compassion en songeant au sort de ceux qui restèrent là, isolés, à pied, sans vivres, au sein de cette immensité.

La détresse leur avait enseigné un peu tard les avantages de l'agriculture, et les avait décidés, comme début, à y consacrer leurs femmes. Il y avait quelques coins de champ ensemencés de blé, d'orge et de lin. Je ne comprenais pas trop ce que le lin venait faire en cette affaire; mais un Indien auprès de qui j'allai m'en enquérir me demanda avec surprise si j'ignorais que la graine de lin, accommodée en bouillie, était un aliment des plus délicats. Les récoltes presque mûres s'annonçaient comme magnifiques dans cette terre de promission. Nous eûmes soin de mettre le feu à celles qui commençaient à jaunir et de lâcher nos chevaux dans les autres. C'était une cruelle nécessité : il y avait des prisonniers sur lesquels on trouvait une poignée d'épis d'orge encore verts qu'ils faisaient légèrement rôtir sur des braises et mangeaient grain à grain; c'était la ration d'un jour, quelquefois de plusieurs. Au reste, l'effet moral de cette rigueur fut immense et bien supérieur à l'importance du dégât matériel. Il n'y avait pas en tout 30 hectares mal cultivés; mais l'imagination des Indiens s'était habituée à y voir des ressources indéfinies. Un peu d'orgueil et de superstitieux enthousiasme s'en mêlait, l'enthousiasme qui s'attache à toutes les nouveautés, l'orgueil qui accompagne tous les progrès. Eh! mon Dieu! ce tronc de caroubier aux entailles singulières que je retrouvai, — le soldat respecte peu ces curiosités historiques, — servant à faire cuire un filet de jument pour le déjeuner d'un cavalier du 1er, ce n'était rien moins que le rudiment de charrue qui fit mettre Triptolème au rang des dieux. Ces infortunés n'avaient fait que le

copier sans doute, et de la façon la plus grossière, ce ne sont pas des inventeurs; mais ils avaient senti confusément la portée de ce passage de la vie errante à la vie agricole. Ils savaient qu'il y avait des tribus dans les Andes qui, préservées par leur isolement de cette gangrène du pillage aisé, étaient arrivées à s'assurer une vie paisible et un bien-être relatif en labourant; ils avaient voulu les imiter. Quand cette tentative, dont ils s'exagéraient le mérite, fut si brutalement découragée, ils reconnurent clairement que la fatalité les poursuivait.

Au terme de cette interminable vallée, un petit lac porte le nom significatif de Tripahué : Reste ici; c'est un conseil charitable. La route, qui jusque-là va droit au sud-ouest, direction du vent *pampero* et par conséquent des dunes, s'infléchit en ce point vers le sud pour aller rejoindre le Colorado à une quinzaine de lieues en amont de Choyqué-Mahuida, et s'engage dans une contrée désolée. De Tripahué à Lihué-Calel, où devait être Namuncurà, il y avait, d'après les Indiens, deux jours de marche au trot et au galop, ce qui eût représenté une quarantaine de lieues. En réalité, il n'y en avait que vingt-trois, mais sans eau; deux mares insignifiantes échelonnées sur le trajet devaient être sèches à cette heure : on était en été, et tout ce qui restait de la tribu venait d'y passer. Cependant des mares indiquaient un bas-fond; dans un bas-fond il devait être possible de creuser des puits. Pendant que la division Guamini rendait visite sur notre droite à des *tolderias* disséminées à une vingtaine de lieues de nous, la division Puan gagna la seconde et la plus importante de ces mares pour ouvrir des citernes. Nous la suivions de près, et nous fîmes une courte halte de nuit près de la première, qui n'était qu'un amas de vase putride. Un détail dramatique l'a gravée dans mon souvenir.

Les Indiens, entre autres fléaux, étaient décimés par la petite vérole. C'est une maladie qui fait chez eux de grands ravages; il paraîtrait même qu'ils ont enrichi la science d'une variété nouvelle, extrêmement maligne, et sur laquelle, d'après certaines observations recueillies dans les villages chrétiens où elle se répandit à notre retour, la vaccine aurait peu d'effet. Elle leur inspire beaucoup de terreur, et quand un des leurs est atteint, ils le transportent à une grande distance, lui dressent à la hâte une hutte de branchages, mettent à sa portée quelques alimens, une cruche d'eau, et s'enfuient sans tourner la tête. Quelquefois ils appliquent sur le visage des patiens un emplâtre fait de crottin de cheval et d'argile; mais c'est là un traitement réservé aux personnes privilégiées, aux femmes de haute extraction par exemple. Précisément une de ces huttes se trouvait là; l'Indien qu'on y avait abandonné, hideusement tuméfié et vraiment effroyable, venait d'expirer. Les

soldats se pressaient à l'entrée pour le contempler à la lueur de quelques allumettes. L'horrible ne leur déplaît pas, surtout quand ce sont leurs ennemis qui leur en offrent le spectacle, et il ne manqua pas un loustic pour adresser au défunt un ironique adieu. Pourtant y a-t-il beaucoup d'eaux-fortes de Callot plus poignantes que ce cadavre gisant sur quelques peaux de bêtes sauvages auprès de son écuelle vide? L'aspect de cette hutte, cette clairière où planait la mort, la lumière de la lune à chaque instant voilée par des nuages orageux, les formes revêches des caroubiers, l'ombre qu'ils projetaient sur cette flaque luisante et empestée, les silhouettes des soldats glissans sur les bords sans bruit, tout semblait calculé pour accentuer l'horreur mystérieuse qui se dégage la nuit de la solitude et des forêts. S'il y avait des Indiens par là, et s'ils sont sensibles au langage des choses inanimées, ils durent penser que la nature se mettait contre eux, après la famine, la peste et la guerre, et qu'elle se faisait complice de l'œuvre terrible que nous accomplissions, la suppression d'une race.

Il y en avait, du reste : un soldat resté en arrière pour ressangler son cheval, disparut, massacré par des rôdeurs invisibles. Quand vint le jour, on rencontra quelques cadavres de sauvages sur la route qu'avait suivie la division Puan. Les chevaux rabrouaient et passaient outre sans trop de façons, sentant l'eau de loin. Le lac vers lequel ils se hâtaient ainsi ne méritait pas tant d'empressement. Il était aux trois quarts sec, et une quinzaine de puits creusés la veille sur le pourtour et poussés avec une grande énergie n'avaient fait que prouver l'impossibilité d'arriver à la couche aquifère avec les moyens dont nous disposions, et qui étaient ceux qui convenaient à une campagne de ce genre, où tout doit s'emporter à dos de cheval. Le moindre véhicule ne nous aurait pas suivis 10 lieues. Ici la pioche enfonçait dans un banc de sable rouge et d'argile dont plusieurs jours de travail n'eussent peut-être pas fait voir la fin, et pour le salut des chevaux aussi bien que pour le succès de l'expédition il n'y avait plus une heure à perdre. Le télégraphe indien jouait; on distinguait sur la route la fumée d'incendies régulièrement espacés; c'étaient les éclaireurs de Namuncurá qui lui faisaient part de notre mouvement. La colonne du commandant Garcia était déjà en selle quand nous la rejoignîmes; nous prîmes nos dispositions pour repartir aussitôt; il fallait sortir de cette plaine endiablée. On fit rondement boire les bêtes, chacun remplaça par un cheval frais celui sur lequel il avait passé la nuit; en moins d'une heure tout fut prêt.

Nous allions au trot à travers d'épaisses broussailles, grillés par un soleil torride, mais en somme pleins d'espoir. Le pic de Lihué-Calel, parfaitement distinct, ne pouvait être à plus de 12

lieues. Nos yeux étaient habitués à apprécier avec sûreté une distance d'après la teinte que l'éloignement donne aux objets. Les Indiens avaient exagéré, comme toujours, les difficultés de ce passage; elles n'avaient rien d'alarmant pour une cavalerie éprouvée et dure au mal comme la nôtre. On démêlait aussi sur la poussière à travers les sabots des chevaux de l'avant-garde d'autres traces plus anciennes; des pattes de moutons, des pieds de femmes, facilement reconnaissables à la largeur de l'empreinte, car chez les Indiens, au rebours de ce qui se passe chez les civilisés, ce sont les hommes qui ont les extrémités fines, et les pauvres femmes, déformées par les rudes corvées qu'on leur impose, qui les ont massives. Le sentiment de supériorité de cavaliers poursuivant des piétons et l'ardeur d'affamés poursuivant des moutons se joignaient pour donner du montant et presque de l'attrait aux fatigues de la route. Une bonne pluie d'orage qui vint rafraîchir à point l'atmosphère accablante de la nuit et de la matinée acheva de mettre en belle humeur les animaux et les hommes. Il y eut cependant un moment cruel; les éclaireurs déjà engagés dans les défilés de Lihué-Calel envoyaient dire que rien n'y apparaissait et que la sierra semblait vide. Enfin! ce serait pour le lendemain; une tribu entière, des femmes à pied, des moutons, ne s'enfoncent pas sous terre, et nous saurions bien les trouver. Avant tout, il fallait abreuver et restaurer les chevaux, et pour cela reconnaître les vallées intérieures de la montagne qui se trouvait devant nous. La division Puan reprit sa marche à l'avant-garde et disparut derrière les imposans rochers de grès rouge qui fermaient l'entrée du premier ravin.

On attendit une demi-heure de ses nouvelles; celles qui arrivèrent étaient grandes et imprévues. Toute la tribu, surprise et cernée au fond d'un entonnoir où elle se tenait blottie, était prisonnière. Quelques Indiens seuls avaient pu sauter à cheval; on les suivait de près, on supposait que Namuncurà en était, ils allaient au sud. On lança dans cette direction quelques escadrons bien montés; mais le commandant Garcia, terriblement expéditif en ces occasions, tenait la tête et la garda. C'est un officier de sa colonne, le capitaine Ruybal, qui, à une heure avancée de la nuit, ramena le dernier groupe de prisonniers, celui dont on avait supposé que Namuncurà faisait partie. On l'avait atteint à 8 lieues de Lihué-Calel: 8 lieues de chasse à courre, de nuit, à travers les broussailles, voilà qui fait également honneur aux chasseurs et aux chevaux. Ce n'était pas d'ailleurs Namuncurà qu'il ramenait, ce n'était qu'un des membres importans de son conseil privé, le *capitanejo* Nancucheo, superbe Indien, madré compère, qui eut à quelques jours de là une piètre fin. Après s'être enfermé d'abord dans un

silence plein de dédain et surtout de courage, au retour il devint jaseur, offrit de livrer des tribus entières réfugiées dans des parages de lui connus, et obtint de la sorte quelques douceurs et un relâchement de surveillance. Il en profita pour piquer des deux dans une marche de nuit, où il se sentait entre les jambes un cheval dispos, tandis qu'un Indien dévoué qu'il avait endoctriné s'élançait dans une direction opposée pour diviser la poursuite. Ce n'est que dans les ballades que les balles vont moins vite que les chevaux; tous deux y restèrent. Quand on releva le cadavre de Nancucheo, on trouva sur lui un poignard et une ceinture de cuir assez bien garnie de pièces d'or, peut-être la cassette particulière du cacique. Soustraire au flair de soldats argentins de pareils objets pendant plusieurs jours, c'est un des beaux traits d'habileté que j'aie vus. Nous avions d'abord l'espoir, sur le rapport des chrétiennes captives, d'avoir surpris Namuncurà au gîte; nous n'avions pas tardé à recevoir là-dessus les révélations d'une personne des mieux informées, d'un des ornemens de sa cour, de la devineresse attachée à sa personne. Ces captives, cette devineresse, formaient, avec les moutons bien entendu, qui étaient plus de deux mille, et le cadre grandiose des roches abruptes et rouges de Lihué-Calel, toute l'originalité de la journée, semblable pour le reste à bien d'autres que j'ai eu l'occasion de décrire.

Les captives étaient une vingtaine, chargées d'enfans métis pour la plupart, enlevées à leur famille à des âges différens, et chez lesquelles on pouvait suivre les gradations de l'inoculation de la sauvagerie chez de malheureuses femmes. C'était tout ce qui restait de chrétiens dans la tribu. Des déserteurs qui avaient voulu en d'autres temps partager la vie de la *tolderia*, les uns avaient réussi à repartir en s'appropriant les meilleurs chevaux, les autres avaient été massacrés, ainsi que les captifs, afin de couper court aux velléités d'évasion postérieures. Deux petits prisonniers avaient pourtant été épargnés à cause de leur jeunesse, un Italien de quinze ans et un joli bout d'homme blond dans lequel je ne reconnus pas sans émotion un compatriote. Il y avait près de trois ans qu'il avait été pris. Durant le voyage de retour, qu'il fit à mes côtés, les langues de son enfance lui revenaient peu à peu, l'espagnol d'abord, puis des lambeaux de français. Recueilli à la légation de France dès son arrivée, il a fini par être rendu à sa famille, qui avait eu aussi une odyssée compliquée, et habitait une province de l'intérieur. Voilà un gamin qui revient de loin. Quant aux captives, on leur avait signifié la veille que, vu la rareté des chevaux et des vivres, elles n'étaient plus que des meubles embarrassans, et qu'on les égorgerait le lendemain avant d'entreprendre l'émigration vers les Andes. Une d'elles avait été déjà mise à mort

par un propriétaire pressé d'en finir. Elles étaient livrées à toutes les angoisses du *dernier jour d'un condamné* quand elles virent briller les sabres de notre avant-garde. Leur raison, qu'il fallut une semaine à raffermir, n'y avait pas résisté; elles étaient à moitié folles et nous donnaient avec une sorte de délire, en espagnol et en indien indistinctement, car elles n'avaient plus conscience de la langue qu'elles parlaient, des explications sur la fuite de Namuncurá qui, si on les eût écoutées, nous l'eussent fait poursuivre tout de travers. — « Vous pouvez me croire, nous criait l'une d'elles, je suis chrétienne! Ne le voyez-vous pas à mon visage? » — La pauvre créature se faisait cruellement illusion : la vie sauvage avait tellement déteint sur ses traits qu'elle ne différait des femmes indiennes que par son exaltation. C'était la fille d'un *estanciero*, homme à son aise, possesseur d'une lieue carrée de terrain et d'un millier de vaches. Puissent les enfans qu'elle ramène du désert et que voilà désormais, car c'est le cas d'appliquer l'antique maxime que « le ventre anoblit, » des citoyens de la confédération argentine, être un jour de braves gens!

La devineresse nous donna des renseignemens plus précis. Namuncurá l'avait appelée de grand matin, au moment où nous abandonnions la mare aux puits secs, lui avait fait égorger un jeune poulain et consulter son cœur et ses entrailles afin de savoir si nous franchirions cette lande et si nous arriverions jusque-là. Elle affirma intrépidement que non; elle avait fait le chemin à pied, et en avait conservé un cuisant souvenir. Sur quoi le cacique, moins confiant, était monté à cheval et était parti pour Choyqué-Mahuida. Son intention était de gagner de là les Andes et de demander asile à son oncle Reuquecurá. C'est ce qu'il a fait; le régiment qui le poursuivait a dû, faute d'eau potable et de sentiers, renoncer à franchir les fourrés inextricables qui le séparaient du Rio-Colorado. J'avais remarqué en errant à travers les rochers le poulain du sacrifice sacré pendu à un arbre. Ces aveux me le rendaient intéressant; je remontai à cheval pour aller le contempler. C'était l'origine d'un culte que j'avais devant les yeux... L'origine? pas tout à fait. Comme les prêtres primitifs ont toujours préféré lire les secrets du destin dans le sang d'animaux comestibles, c'est un petit enfant ou quelqu'une de ces infortunées captives qui eût fait jadis les frais de la cérémonie. Qui sait si la belle légende du sacrifice d'Abraham, reste d'une tradition très ancienne, n'est pas tout simplement un vestige, plus tard poétisé, de l'époque anthropophagique? Qui sait si le sacrifice d'Iphigénie?.. Ah! il serait cruel de penser que les beaux vers qu'il a inspirés dans toutes les langues sont dus à un ressouvenir de la plus abominable coutume de nos premiers ancêtres! Parlons géologie, c'est plus consolant. Du moins les débuts de la matière inerte

n'exhalent pas cette odeur de sang qu'on respire aux débuts de l'humanité.

Nous n'avions pas seulement pris une tribu, nous avions découvert une montagne, la sierra de Lihué-Calel, parfaitement inconnue jusque-là des géographes. C'est peu qu'une montagne, surtout quand elle n'a guère plus de quatre lieues de long; nous avions aussi découvert une mer, ou plutôt les vestiges d'une ancienne mer, de celle qui baignait jadis toute la contrée, et que l'exhaussement du sol a dès longtemps rencoignée au pied des Andes. Nous étions les premiers yeux chrétiens appelés à contempler le fameux lac salé de Urre-Lauquen, que toutes les cartes plaçaient un bon degré plus au nord. Il n'a plus qu'une quarantaine de lieues carrées de surface et diminue tous les jours. On a déjà reconnu les matériaux qui forment Lihué-Calel dans la couleur et la composition du banc de sable argileux qui a nivelé le bas-fonds des « Puits de Garcia; » c'est le nom qu'on donne désormais par antiphrase à ce parage malheureux. La foi n'est pas seule capable de transporter les montagnes; les pluies s'en chargent d'une manière peut-être plus efficace. Elles continuent à charrier au loin le sable qu'elles arrachent à Lihué-Calel, et couchent peu à peu la sierra dans la plaine. Quand on gravit, et ce n'est pas aisé, le pic le plus élevé du massif, et qu'on regarde le paysage à vol d'oiseau, le phénomène saute aux yeux. Au nord-est, du côté par lequel nous étions venus, Urre-Lauquen est séparé du lac de Cupara, qui en dépendait jadis, par une digue naturelle qui à la sortie de la montagne a déjà 2 lieues de large.

Cette digue qui nous avait servi de chemin, s'ouvre en éventail comme devaient s'ouvrir par la diminution de la pente les courans qui l'ont formée, et recouvre plus de 150 lieues carrées. A l'ouest, une chaussée de même origine, s'exhaussant en prolongement d'un des thalwegs secondaires de la chaîne, a coupé en deux le vaste fer à cheval que le lac formait encore après cette première amputation. C'est sur le sommet de ce dos d'âne que passe la grande route qui va au Chili. Enfin du côté nord, où s'ébauche sur ses rives un ourlet de dunes, Urre-Lauquen est mis en communications avec d'autres tronçons de l'ancienne mer intérieure par le Rio-Salado et la rivière Atuel, venus l'un de San Luis, l'autre de Mendoza, et qui se réunissent à une trentaine de lieues de là.

Ces cours d'eau viennent de pays civilisés, et il y a peut-être là les élémens d'une route fluviale débouchant dans le Rio-Colorado à 15 lieues du Rio-Negro. La province de Mendoza, formée par des couches de matières d'alluvion de plus de 20 mètres d'épaisseur, préservée des vents glacés de l'ouest par les Andes, est de

plus irriguée par de nombreux torrens dont les eaux, parfaitement aménagées, suppléent à l'absence complète de pluies; c'est un des beaux et fertiles coins du monde. La question a donc son importance, et voici sur ce sujet des détails inédits. Le Salado, grossi de l'Atuel, est une rivière de 30 mètres de large et de près de 2 mètres de profondeur en basses eaux, ne courant pas plus de 2 à 3 milles à l'heure. Le terrain qu'il baigne est exécrable; quand ce ne sont pas des marais, ce sont des sables salins et boursouflés où les chevaux enfoncent jusqu'au ventre. De pareils terrains se raffermissent promptement par le piétinement des animaux; on peut le voir par les routes indiennes qui les traversent et qui sont très solides, bien que bordées de fondrières. Le canal central conserve des dimensions et un courant uniformes; il est seulement coupé de temps à autre par des bancs calcaires faciles à supprimer. Le Rio-Salado, et c'est ici un problème géographique longtemps discuté et qui attendait notre expédition pour être résolu, ne se perd point dans cette mer en miniature de Urre-Lauquen; il en ressort à l'autre extrémité, forme un second lac, le franchit encore, et sous le nom de Curacò s'ouvre résolûment, pour aller se jeter dans le Colorado, un passage à travers les calcaires qui rayonnent autour de Choyqué-Mahuida.

La manière dont il y a fait brèche est digne d'attention. Il a taillé le calcaire à pic, et son lit semble creusé à la pioche; les zigzags qu'il décrit ne présentent pas les courbes onduleuses qui sont si frappantes dans les falaises du Sauce-Chico et du Colorado. On est forcé d'admettre une autre influence que la force d'érosion. C'est probablement l'action que l'eau salée exerce sur le carbonate de chaux. Ces marnes ont dû être attaquées chimiquement. Voilà un autre mode de transport très actif; la nature a varié ses moyens pour accomplir cette œuvre gigantesque, remblayer une mer. Elle s'est amusée à dessiner le cours capricieux du Curacò à l'eau-forte; on dirait qu'elle a eu conscience qu'il ne s'agissait pas ici d'un paysage gai. Véritablement il ne l'est point : aux abords de Choyqué-Mahuida surtout, au point de jonction du terrain primitif et des premiers dépôts calcaires, c'est une image du chaos. Namuncurá connaissait bien ces taillis rébarbatifs quand il essaya de s'évader au travers. C'est le seul point de la *pampa* où j'aie vu des sangliers. Comme tout dans le désert a une explication, ils ont certainement gagné ce refuge parce que les cavaliers indiens eux-mêmes ne pouvaient les y poursuivre. Ce seul trait vaut une description. Choyqué-Mahuida veut dire montagne de l'autruche. Les sauvages sont généralement plus heureux dans le choix des noms des lieux remarquables. L'autruche habite de préférence les plaines, et ses pattes s'accommodent

d'un sol rocailleux. Ces maquis devraient s'appeler la montagne des sangliers.

J'étais revenu à Choyqué-Mahuida par une autre route en décrivant une courbe immense. Je connaissais tout le pourtour de ces vastes plateaux édifiés par les mollusques et les eaux pour exercer un jour l'esprit d'entreprise des hommes civilisés. Quant à la partie centrale, j'avais eu dans des excursions antérieures l'occasion d'y pousser des reconnaissances; mais cette fois il fallait lui arracher ses derniers secrets. Il y avait surtout une vallée qui coupait en écharpe cette région pauvre en eau et qu'il était indispensable de connaître. Nous résolûmes avec le commandement Garcia de revenir à Puan par ce chemin. C'était un détour d'une trentaine de lieues; on n'en était pas, après une pareille traite, à 30 lieues de plus ou de moins. D'ailleurs des renseignemens qui paraissaient véridiques nous faisaient espérer de rencontrer des *toldos*. Nous les trouvâmes bien, mais ils étaient abandonnés; c'étaient ceux de Cañumil. Catriel, en l'engluant dans ses intrigues, n'avait fait qu'avancer pour lui d'un mois une catastrophe inévitable.

Il ne faudrait pas croire que les plateaux calcaires dont il a été souvent question, et qu'il est temps de décrire, présentent un aspect de désolation. La couche de terre végétale qui les recouvre est peu épaisse, mais formée d'un humus très riche. Outre les résidus des plantes qui s'y sont séchées et désagrégées en paix depuis des siècles, il contient un élément qui fait trop défaut aux plaines argileuses de Buenos-Ayres, la chaux. Malgré le *substratum* de marne sur lequel elles reposent, les terres des environs de la capitale sont pauvres en sels calcaires; ici au contraire ils empreignent tout. On le reconnaît bien à l'allure des plantes et surtout, près de Bahia-Blanca par exemple, aux qualités des animaux d'élevage. Ils sont plus vigoureux, et leur chair est plus succulente. Dans le nord de la province, le vieux proverbe aragonais : « En Andalousie, la viande est de l'herbe, l'herbe de l'eau, » vient naturellement à la pensée. Il faut aborder des terrains plus anciens pour trouver de vrais animaux de boucherie. Aujourd'hui que l'on s'occupe de l'importation en France des viandes de la Plata et que la conservation par le froid est essayée en grand, c'est une considération dont les organisateurs de cette industrie doivent sérieusement tenir compte. Les plateaux élevés que nous traversions n'ont qu'un défaut, la difficulté d'y procurer à de grands troupeaux la quantité d'eau dont ils ont besoin. Comme les *estancieros* ont peu de goût pour ce qui augmente les frais d'installation et qu'ils aiment les besognes toutes faites, il est probable que c'est d'abord sur les vallées qu'ils se rabattront.

Les lacs y sont assez souvent salpêtrés; mais la pioche a vite fait

de mettre le liquide souterrain à découvert. Il est vrai que l'eau de ces puits doit être renouvelée sans cesse; au contact de l'air, elle se corrompt promptement, dans une terre chargée de matières organiques. Ces vallées, ombragées pour la plupart de superbes forêts de caroubiers, ont un charme agreste très vif et offrent toutes les conditions désirables pour présenter quelque jour des agrémens plus solides. C'est un raccourci de la région entière, et elles en accumulent dans un espace étroit les richesses agricoles. On aime en y errant à se figurer un domaine où la culture et l'élevage seraient intelligemment pondérés, où l'on tirerait parti des aptitudes de ces terrains contigus et si variables, depuis le sol léger et peu profond des pentes jusqu'aux amas d'humus entassés dans le creux du vallon. Cela finira par venir, on n'en doit point douter, dans un siècle ou deux. Il faut espérer que, lorsque cela viendra, les premiers qui vont prendre possession de ces bois, les gros *estancieros* et les spéculateurs, n'auront pas encore fait disparaître tous ces arbres vénérables, et qu'il en restera au moins quelques bouquets.

On se demande d'abord pourquoi les caroubiers affectionnent tellement ces grasses vallées. Ce n'est pas un arbre douillet, le travail de s'enraciner dans la pierre et de la fendre pour s'y accrocher n'est pas pour lui faire peur. Quand on en rencontre un groupe dans les rochers, on voit bien à leur bonne mine, ou plutôt à leur mine fière, quoique toujours maussade, qu'ils se sentent là chez eux. On ne tarde pas à s'expliquer qu'ils se soient acclimatés dans les lieux humides. C'est tout à fait comme pour les sangliers de Choyqué-Mahuida battant en retraite devant les Indiens : les arbres ont battu en retraite devant le feu. Le feu a détruit tous ceux qui avaient élu domicile sur les plateaux. S'il en est resté dans une plaine ouverte, soyez assuré qu'en cherchant bien vous découvrirez non loin de là et sur le vent l'affleurement d'un banc calcaire ou une dépression marécageuse qui contrarient la marche des flammes. En thèse générale la *pampa* brûle au moins une fois par an. Les Indiens, à qui on reporte en général tout l'honneur de ces dévastations, y ont bien sans doute leur part de responsabilité : ils mettent le feu aux prairies à propos de tout et de rien, pour transmettre des signaux, pour préparer les pâturages de l'année suivante, pour en enlever un à l'ennemi, pour suivre une direction la nuit, pour purifier l'air, pour le plaisir. Les soldats font exactement de même, et il est probable que le ciel s'en mêle quelquefois. Les incendies sont surtout fréquens à l'époque où les herbes sèches et amoncelées sont soumises à des alternatives de pluie et de soleil; la fermentation suffit dans ces conditions pour les enflammer, et il serait difficile d'expliquer d'une autre manière des incendies que j'ai vus s'allumer à la fois aux quatre points cardinaux dans des lieux où il n'y

avait ni sauvages ni soldats. Il n'y a pas d'arbre ni d'arbuste qui résiste à un pareil régime. J'en connais un néanmoins qui a trouvé un expédient, il pousse tout en racines. Au dehors, il ne présente qu'un maigre bouquet d'épines calcinées; sous le sol, il étend ses ramifications à 10 et 12 mètres de distance. Par malheur pour une plante aussi ingénieuse, les soldats en quête de bois notèrent cette particularité. Comme ces racines, où se concentre toute la vigueur de la végétation, sont plus grosses que le bras et forment un très beau combustible, ils lui firent autour de leurs campemens une guerre à outrance. Dans les plaines livrées aux troupeaux, les incendies deviennent plus rares. L'herbe, incessamment tondue, est trop courte pour les propager; mais ce sont alors les bestiaux eux-mêmes qui détruisent les jeunes arbres au moment où ils sortent de terre.

IV.

Nous pouvions dire à notre retour que la partie du désert située au sud de la province de Buenos-Ayres était nette ou peu s'en faut. En face des provinces de Cordoba et de Mendoza, la route du Rio-Negro n'avait pas été moins brillamment déblayée. Le colonel Racedo avait rayé de la liste des tribus la plus puissante agglomération de la *pampa* centrale, les Ranqueles; leur principal cacique, Epumer, était à Martin-Garcia, où il avait été rejoindre Catriel et le fameux Pinzen, qu'entre temps le colonel Villegas y avait envoyé. A l'extrême ouest, le commandant Uriburu avait purgé de pillards, jusqu'à 60 lieues en avant de sa ligne, les vallées orientales des Andes. L'expédition au Rio-Negro était mûre, si bien mûre qu'on n'attendit pas le printemps pour la réaliser et qu'on se mit en route en automne, au mois d'avril 1879. Il est vraisemblable qu'il y avait dans cet empressement un peu de fièvre électorale. Il ne restait qu'une année à courir avant la nomination d'un nouveau président de la république, et le général Roca, décidé à se mettre sur les rangs, voulait résoudre d'abord la question indienne. En tout cas, si l'occupation de la ligne définitive s'accomplit avec quelque hâte, on peut dire à l'honneur de ceux qui l'ont dirigée que ce ne fut pas une campagne d'apparat, que ce fut une campagne pratique. La guerre de police entre les deux frontières, plus minutieuse et moins en vue que les opérations sur le Nauquen et le Negro, ne leur fut pas sacrifiée. Elle a été étudiée et conduite avec la sollicitude que réclamaient également l'extrême importance du résultat à obtenir et les difficultés opposées, par le désert et par les distances, aux manœuvres combinées des corps nombreux qui agissaient à la fois. Les régimens arrivaient à heure

fixe à des rendez-vous pris à des cent lieues, repartaient, se croisaient, étaient partout. Les forces de quatre frontières, environ deux mille cinq cents hommes, avaient été consacrées à cette pénible besogne de ne pas laisser un lac, une mare, un ruisseau sans les visiter à l'improviste et à chaque instant dans toute l'étendue de la *pampa*. Elles la couvraient comme d'un filet entre les mailles duquel il était impossible de se glisser. Il n'y avait qu'à fuir à mesure qu'il avançait, à gagner l'ouest, les Andes. Cette partie de la campagne est celle dont la préparation a demandé le plus de travail et dont l'exécution sur le terrain a été la plus méritoire. Elle a mis en lumière d'une façon frappante les solides qualités du soldat argentin, qui n'est jamais plus remarquable que lorsqu'il manque de tout, et l'obstination réfléchie de ses chefs. Aussi a-t-elle été couronnée d'un succès complet. Il fallait qu'il ne restât pas un seul Indien en arrière du Rio-Negro, il n'en est pas resté un seul. Des deux chefs de quelque importance qui ont réussi à s'évader, l'un, Namuncurà, n'a sauvé que sa personne; le second, Baigorrita, une des fortes lances des Ranqueles, conduisait à travers les plaines arides du Rio-Salado sa famille à califourchon sur des vaches laitières et de vieux bœufs apprivoisés. Des Indiens montés sur des bêtes à cornes, c'est le dernier degré de la désolation. Là était la difficulté, là est le côté solide des opérations entreprises. La translation de la frontière n'a pas été une action de guerre, une conquête de vive force, elle a été la constatation d'un fait.

Le Rio-Negro est la grande route naturelle appelée à desservir un vaste bassin. Les Espagnols ne s'en étaient pas avisés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. A cette époque, Falkner, Anglais de naissance et membre de la compagnie de Jésus, attira l'attention sur ce magnifique instrument de commerce et de conquête. Dans un livre publié à Londres après de longues excursions dans les terres australes, il donnait à ses compatriotes le conseil et leur indiquait les moyens de s'implanter en Patagonie. Le cabinet de Madrid s'émut et s'empressa de faire sur ces territoires acte de propriétaire. La ville de Patagones fut fondée à l'embouchure du fleuve, et le pilote Villarino fut chargé d'en remonter le cours. Villarino était de cette énergique race de marins de la côte cantabrique aussi têtus que dévoués. Son exploration, qui le brouilla du reste avec le titulaire de la nouvelle intendance de Patagonie, son chef immédiat, et ne lui valut que des amertumes, est un modèle des expéditions de ce genre; sa relation de voyage, bourrée d'observations précises et d'aperçus judicieux, est encore utile à consulter. Il arriva, malgré mille obstacles, au confluent du Limay et du Nauquen, dont la réunion forme le Rio-Negro, remonta quelque temps le Nauquen, qu'il prit au premier abord pour l'Atuel, se berçant de l'espoir d'ouvrir

un débouché aux produits de Mendoza, s'engagea ensuite dans le Limay et arriva très près du grand lac de Nahuel-Huapi, où les jésuites, qui ont laissé leurs traces dans tous les points remarquables de la création, avaient eu, paraît-il, un établissement. Il était à trois ou quatre jours de marche de la ville chilienne de Valdivia sur le Pacifique; les hostilités des Indiens l'obligèrent à revenir. On perdit du temps à persécuter l'homme au lieu de profiter de ses découvertes, et la guerre de l'indépendance, qui survint peu après, paralysa tout. Le dictateur Rosas reprit la question en 1833. Une armée argentine remonta jusqu'au Nauquen, et une petite expédition de savans et de marins étudia le lit du Rio-Negro jusqu'à un point que Descalzi, qui la dirigeait, surpris en plein enthousiasme de découvertes par l'ordre de retourner à Buenos-Ayres, appela *vuelta del dolor*, le coude douloureux. Cette campagne de Rosas avait surtout pour but de former en peu de temps à la rude école du désert une armée disciplinée et aguerrie avec laquelle il pût imposer ses volontés à toute la république. Ce but atteint, on ne songea plus au Rio-Negro. Dans ces dernières années, depuis que les questions de frontières ont joui d'une grande faveur, il faut citer les études du commandant Guerrico, de la marine argentine, qui remonta avec un petit vapeur jusqu'à l'île de Choele-Choel et y passa plusieurs mois, ainsi que les voyages très méritans de l'explorateur don Francisco P. Morena, qui a poussé jusqu'au « pays des pommiers, » en a indiqué l'importance et en a décrit les beautés.

Ce « pays des pommiers, » — c'est le nom du vaste triangle compris entre le Nauquen, le Limay et la Cordillère, — est aujourd'hui le refuge de tout ce qui reste de la race pehuenche. Il a été laissé en dehors de la nouvelle ligne de frontière qui suit le Rio-Negro et le Nauquen depuis l'Océan jusqu'à la ligne de partage des eaux dans les Andes; ce sera l'objet d'une campagne prochaine. Le Nauquen devait être occupé par les forces de la frontière de Mendoza, sous les ordres du commandant Uriburu. Cette colonne a eu une marche pleine de difficultés et d'incidens. Elle avait en face d'elle le seul parage où il y eût encore des Indiens et où tous les fugitifs de la *pampa* s'étaient donné rendez-vous. Elle devait traverser un pays montueux, en tout temps peu commode, et devenu à l'entrée de l'hiver presque impraticable. Non-seulement elle a eu à se battre, ce qui en pareil cas est une distraction, mais elle a eu à lutter contre les torrens, la neige et le froid. Une autre circonstance a donné à ses opérations un surcroît d'imprévu et en a rehaussé l'importance. Elle a trouvé de ce côté-ci des Andes une colonie chilienne tranquillement occupée de l'achat et de l'engraissement de bestiaux volés. C'est le dernier vestige de ce vaste et immoral com-

merce avec les sauvages qui a fait longtemps passer entre les mains d'aventuriers du Chili le plus clair des bénéfices des éleveurs argentins. L'endroit choisi pour asseoir l'établissement principal était digne de l'habileté des spéculateurs adonnés à ce genre de transactions. C'était une vallée fertile de 12 lieues de long sur 4 ou 5 de large, et si profondément encaissée que durant six mois de l'année elle était isolée du reste du monde, aussi bien à l'est qu'à l'ouest, par l'amoncellement des neiges. Les premiers occupans de ce beau domaine n'avaient pas dans la morte saison à se garder de leurs dangereux alliés; mais il faut croire que pendant la saison active ils n'avaient qu'une foi médiocre dans la loyauté de leurs fournisseurs, car ils avaient réuni et équipé une petite armée de trois cents hommes pour protéger contre eux les achats qu'ils leur faisaient. Il va sans dire que les chefs de la colonie s'empressèrent d'envoyer au commandant Uriburu les témoignages de leur dévoûment au gouvernement de Buenos-Ayres. On les traita bien, mais on leur laissa une garnison et des autorités argentines. C'est le noyau d'une ville : pour prospérer, elle aura d'abord à oublier ses traditions originelles.

Le corps d'occupation principal, celui qui devait s'établir à Choele-Choel, était composé des forces qui garnissaient Trenque-lauquen, Puan et Bahia-Blanca; il était sous les ordres du général Roca; c'est celui dont je faisais partie. La route adoptée était celle qui avait été reconnue peu de temps auparavant par le commandant Vintter : le lecteur la connaît déjà. Le 25 mai 1879, jour anniversaire de la révolution de 1810, à laquelle la république argentine doit son indépendance, la tête de la colonne prenait possession des rives du Rio-Negro en face de Choele-Choel. Nous n'avions vu d'autres Indiens en route que les prisonniers faits sur notre droite par les détachemens chargés de battre l'intérieur du plateau que nous côtoyions. A Choele-Choel, on ne tarda point à se mettre en communication avec les corps qui agissaient à notre arrière-garde et avec le commandant Uriburu, solidement établi sur les bords du Nauquen; les nouvelles qui arrivaient de tous côtés étaient décisives : la république argentine possédait 15,000 lieues de plus.

Conter par le menu les marches, les contre-marches et les combats qui ont amené cette conquête, ce serait forcément tomber dans des redites. La guerre à l'Indien, malgré l'ardent intérêt qu'elle inspire à ceux qui la font, roule toujours, vue à distance, sur le même fonds d'incidens peu variés. Il est préférable de supprimer les détails et d'envisager les résultats de cette féconde campagne. La sécurité de ces vastes établissemens d'élevage, la possession d'un pays vierge et immense, tels sont les avantages immédiats qu'elle rapporte à la confédération argentine. Les terrains récem-

ment annexés ont sans doute des capacités de production très diverses, et ils seront exploités au début de la manière la plus arriérée, dépecés en domaines de 10 et 20 lieues carrées où les bestiaux et leurs gardiens vivront à l'état demi-sauvage. Malgré tout, à mesure que les troupeaux vont croître et multiplier dans ces savanes selon le précepte biblique, voilà les sources de la fortune générale et des revenus de l'état ravivées pour longtemps. C'est la première fois que le gouvernement national aura des territoires directement soumis à sa juridiction. Hier encore, au nom de la constitution, il ne possédait pas un pouce de terre. C'est une des nouveautés de la loi qui a autorisé l'expédition de lui avoir attribué l'administration en même temps que la garde des contrées à conquérir, jusqu'à ce qu'elles puissent être érigées en provinces autonomes. Il va faire là ses débuts comme organisateur ; il est de son honneur d'y créer promptement des provinces modèles. La nature même semble le convier à aborder résolûment le peuplement et l'exploitation agricole des vallées de son nouveau domaine. C'est surtout le long du fleuve qui en marque la limite méridionale que d'impérieuses considérations économiques, administratives et militaires le poussent à installer une population laborieuse et serrée, dont l'activité réchauffe les extrémités de cette immense république, multiplie ses points de contact avec la mer et élargisse ses relations commerciales.

Le Rio-Negro pour le moment ne laisse pas d'avoir ses inconvéniens et ses caprices, comme tout fleuve en liberté à qui on n'a pas encore enseigné à être utile. Son régime est très variable : il a deux crues, l'une à la fin de l'automne, lorsque les premières neiges mêlées de pluie fondent en touchant terre sur les croupes inférieures des Andes ; la seconde au printemps, quand arrive le dégel sur les hautes cimes. Il déborde alors avec violence, et pendant longtemps disputera aux agriculteurs les parties les plus fertiles de ses rives, celles qu'il enrichit de son limon. En basses eaux, il présente deux ou trois hauts-fonds gênans, dans des points où il se divise en une foule de bras ; il suffira d'augmenter le volume de liquide qui passe par le canal principal pour les faire disparaître. Ils sont formés de bancs de sable peu consistans qu'ont déterminés et qu'exhaussent sans cesse les troncs d'arbres charriés par les crues. En grandes eaux, la force du courant est considérable et opposera un obstacle assez sérieux aux navires qui auront à le remonter. Les vapeurs commandés en Angleterre par le gouvernement argentin pour faire de Patagones au Nauquen des voyages réguliers sont calculés de façon à donner 14 milles de vitesse. Il n'y a pas là une seule difficulté dont il ne soit aisé d'avoir raison dès que les avantages de la navigation du Rio-Negro justifieront la

peine et les frais nécessaires pour en améliorer le cours. Ce moment ne peut tarder, on en a pour garans la fécondité des terres qu'il baigne et l'importance des points où il conduit.

De la vallée du fleuve il suffit de dire que ce sont des terres d'alluvion; tout le monde sait ce que cela signifie. Les plateaux qui la bordent, composés de dépôts plus anciens, présentent un aspect peu engageant. Ils appartiennent au terrain patagonien, c'est-à-dire que le sable y domine, et comme les pluies sont rares, l'impression d'aridité et de sécheresse est saisissante. Il y a là des mimosées qui ne parviennent pas, faute d'eau, à se couvrir de feuilles, et dont tout l'effort n'aboutit qu'à hérisser d'épines au printemps leurs rameaux pelés. Pourtant, si on examine ce sol, on s'assure qu'il est extrêmement riche, et que l'irrigation transformerait ce désert maussade en un jardin. C'est là le secret de la prospérité de la province de Mendoza et de bien d'autres plaines remarquables que les Arabes ou leurs imitateurs immédiats ont fertilisées. Quelques canaux renouvelleront ici ce miracle; ce n'est certes pas la pente qui manque dans le Nauquen, le Negro et le Colorado pour en faciliter le tracé.

Là n'est pas néanmoins dans l'avenir le principal mérite du Rio-Negro. Ce qui le rend surtout intéressant, c'est qu'il est l'unique voie pour pénétrer dans la région andine. Il est à remarquer que les Andes s'abaissent notablement en cet endroit, et que c'est par là que les aborigènes des deux pentes de la Cordillère d'abord et plus tard les Chiliens d'un côté, les Indiens du versant argentin de l'autre, maintinrent des relations. Selon l'attitude que prendra le Chili, ce sera une route commerciale également favorable aux intérêts des deux pays, ou une brèche par laquelle une armée d'invasion pénétrerait sans difficulté au cœur de ses provinces. Le gouvernement de Santiago a senti déjà combien la disparition des Indiens et l'occupation du Nauquen rendaient sa frontière orientale plus vulnérable. Cela donne lieu d'espérer que, malgré l'antagonisme des deux peuples, la guerre n'éclatera pas entre eux, et que le Rio-Negro n'aura pas à jouer un rôle stratégique. Les occasions ne manquent pas pour l'utiliser à des besognes de paix et de progrès sans aller le faire servir à des entreprises meurtrières. Il n'est pas seulement le chemin des Andes, il se trouve être par ricochet la clé de la Patagonie, que l'on n'occupera efficacement qu'en la prenant à revers, en l'abordant par l'ouest.

Un peu de géologie est encore ici nécesaire, c'est un facteur qui n'est jamais à dédaigner dans l'éclosion d'une civilisation. Le Rio-Colorado est la limite de la formation crétacée; au-delà, le continent a été bâti avec du sable; les stratifications inférieures, reposant sur des cailloux roulés, commencent à se souder par un de ces

phénomènes que présente la silice comprimée en présence de bases alcalines, et forment des grès encore mous sans doute, mais de véritables grès; les parties superficielles sont plus ou moins chargées d'humus suivant l'ancienneté du dépôt et l'activité de la végétation. La différence qu'on observe entre les deux terrains se retrouve dans les races qui les peuplent. Les Pehuenches ou Araucans, qui habitaient le nord du Colorado et les Andes, n'ont rien des Tehuelches, qui habitent le sud du Rio-Negro. Ils ne se comprennent pas entre eux, et leurs mœurs, leur physionomie, sont aussi différentes que leur vocabulaire. Les Tehuelches ou Patagons sont beaucoup moins avancés que leurs voisins; ils ont l'air de sortir à peine de l'âge de la pierre. On retrouve dans l'île de Choele-Choel et tout le long de la côte du Rio-Negro les cimetières et les ateliers d'outils de silex et d'obsidienne des premiers habitans; ils paraissent dater d'hier. Les promontoires sur lesquels ils étaient installés à l'abri des inondations sont encore environnés de marais en temps de crues. Il y a un rapprochement qui s'impose à l'esprit : entre les Tehuelches et les habitans de la Terre-de-Feu, dont les hameçons reproduisent, d'après le savant M. Nilsson, les formes et les dessins des hameçons norwégiens de l'époque du silex, il y a, au point de vue du développement intellectuel, tout juste la distance qui sépare les deux races riveraines du Rio-Negro. L'espace qui s'étend de celui-ci au Colorado aurait été, entre Patagons et Pehuenches, ce qu'est le détroit de Magellan entre Fuegiens et Patagons, la limite de deux races d'âges différens et de deux civilisations successives.

Ces indications, sur lesquelles il n'y a pas à insister à propos d'une excursion militaire, font voir du moins quel jeune continent, quelle terre à peine ébauchée c'est encore que la Patagonie. Les parties les plus récemment formées n'ont pas eu le temps de devenir productives. En dehors des vallées de deux ou trois fleuves, tout est à l'état de rudiment. La terre végétale manque : quelques herbes coriaces, des arbustes de bonne volonté, des bandes d'autruches et de *guanacos* voyageurs, l'élaborent sans se presser; les eaux pluviales ne se sont pas creusé de lit, elles s'étalent, croupissent, se chargent de sels de soude et de chaux; tel est l'aspect de toute la côte. Voilà pourquoi les Anglais, qui ont rôdé longtemps autour de cette possession, se sont arrêtés découragés à la porte; voilà pourquoi les Espagnols eux-mêmes, dans leurs explorations par mer, ne sont parvenus à fonder que des établissemens aux noms éloquens : Port-Désiré, Port-Famine, qui n'ont pas tenu. Depuis quelques années, un village créé avec des colons venus du pays de Galles a fini par vivoter auprès du ruisseau de Chubut.

Tout change d'aspect quand on se rapproche des Andes. Ce que j'ai pu voir du cours supérieur du Rio-Negro, les descriptions du Haut-Nauquen, du Limay, avec leurs eaux vives, leurs forêts de pommiers, de chênes, de pins, donnent l'idée d'une Suisse américaine, mais d'une Suisse plus tempérée, s'étageant en gradins aux abords du 39e degré de latitude et orientée de manière à être respectée par les vents. Les vents de sud-est et de sud-ouest sont le principal élément de la température dans ces plaines indéfinies ouvertes du côté de l'océan et du pôle. On sent déjà, dans la vallée du Rio-Negro, qu'ils prennent de flanc et franchissent d'un bond sans y pénétrer, l'influence du moindre abri sur la douceur du climat et la régularité des saisons. La colonisation, au rebours de toutes les traditions coloniales, est forcée d'aller ici des montagnes vers la mer. Le peuple conquérant doit imiter l'exemple des races autochtones, il doit rayonner autour du massif géologique le plus ancien. Pour songer seulement à une pareille entreprise, il fallait mettre ce massif en communication avec l'océan. C'est ce que permet de faire la possession paisible du Rio-Negro, en attendant que vienne le tour du Rio Santa-Cruz, qui est l'autre grande artère de la Patagonie.

Ce sont de belles perspectives et qui doivent paraître au lecteur de beaux songes. C'est le point de vue qui fait le tableau : quand je repassai par l'Azul à mon retour du Nauquen, quand je me retrouvai dans ce village où j'avais fait mes débuts d'homme de frontière, j'eus un élan de fierté. Je me disais que j'avais été des plus rudes fêtes de cette guerre, à côté des infatigables commandans, aujourd'hui colonels, qui ne prenaient pas plus de repos qu'ils n'en accordaient à l'ennemi : occupations de fantaisie, temps perdu, me répétaient les officieux donneurs de conseils; perdu, soit! mais bien employé. Je me souvenais que j'avais vu les Indiens maîtres de ces campagnes; ils avaient tué du monde sur les bords de ce ruisseau, ils livraient aux troupes des batailles rangées de l'autre côté de ces collines, et cela paraissait chose naturelle. Les uns prétendaient qu'il faudrait un siècle, les autres qu'il en faudrait trois pour les soumettre. On peut aller maintenant jusqu'aux confins du Chili sans en rencontrer. Combien de temps a-t-on mis pour opérer cette transformation? Un peu plus de trois ans. De pareils rapprochemens, faits sur les lieux, prédisposent à l'optimisme, et l'on me pardonnera sans doute, après tant de plaines, tant de bois, tant de lacs reconnus et conquis, de « voir grand » quand il s'agit de l'avenir de la république argentine.

ALFRED EBELOT.

LE

FILS DE PIERRE LE GRAND

I.

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE D'ALEXIS. — SON MARIAGE ET SA FUITE.

Il eût fallu le drame d'Eschyle ou de Sophocle pour raconter sa vie. Égaré dans l'histoire moderne, le fils de Pierre le Grand appartient à la lignée fatale qui hantait les vieux tragiques grecs; devant ce prince supplicié, on ne sait par quelle main, Clytemnestre se serait écriée une fois de plus : « C'est le Destin qui a commis le crime! » — Nous dirons autrement aujourd'hui : dirons-nous mieux? L'histoire hésite éternellement devant le problème moral que lui posent certaines destinées. Un homme ordinaire naît dans un rang et une époque extraordinaires; il ne demandait qu'à être médiocre dans une fortune médiocre; réduit à la condition commune, il eût passé tranquille et inaperçu, ni pire ni meilleur que tant d'autres. Voici que la loi, inconnue pour nous, de la distribution des âmes, assigne à cette faible créature une œuvre disproportionnée avec ses forces; elle se trouve jetée dans un tourbillon de volontés puissantes et d'événemens grandioses : ne pouvant se hausser jusqu'à sa tâche, l'être infirme retombe et disparaît, broyé par elle. Il souffre et proteste : pourtant l'œuvre historique qui devait s'accomplir par lui s'accomplit malgré lui et contre lui : son mal est le bien d'un grand peuple. Qui répondra de cette infor-

tune nécessaire? Comment juger le faible qui succombe plutôt que d'avancer, les forts qui le foulent en marchant, quand la marche est le salut de tous? — Fatalité, disait l'antiquité païenne; — prédestination, répond le moyen âge chrétien; — lutte pour l'existence, affirme la science moderne. Ces diverses formules des opinions humaines ne sont que la constatation du fait; elles réservent le jugement de la conscience, qui flotte, indécis.

Nous n'aurons pas la hardiesse de nous prononcer dans un si grand débat. Nous retracerons les faits : le lecteur jugera. Rarement l'intérêt philosophique de l'histoire a été relevé par de plus attachantes péripéties. Nos romans judiciaires rivaliseraient à peine d'imprévu et de passion avec le procès du tsarévitch Alexis; nos plus ingénieux faiseurs n'ont pas imaginé d'aventures plus étranges que celles de ce jeune prince, fuyant sa couronne et emportant ses amours sur les routes d'Europe, caché dans des retraites obscures, poursuivi, dépisté, repris par une diplomatie subtile comme une police, ramené de la baie de Naples à la chambre de torture de Moscou, disparaissant mystérieusement dans le décor d'une tragédie barbare et léguant une énigme insoluble aux historiens. Tenté à notre tour par cette énigme, nous suivrons docilement nos devanciers, MM. Oustrialof, Solovief et autres; leurs recherches érudites ont ranimé les traits de cette pâle figure qui passe comme une ombre et s'évanouit de même dans l'éclat glorieux du règne de Pierre le Grand (1).

I.

Pierre n'avait que seize ans quand il épousa, en 1689, Eudoxie Lapouchine, fille d'un des boïars qui avaient marqué à la cour du feu tsar Alexis Michaïlovitch. L'année suivante, un fils naissait de ce mariage et recevait le nom de son aïeul Alexis. L'enfant entrait

(1) Pour ne pas multiplier les citations au bas de ces pages, nous indiquerons ici les sources de ce travail : — Oustrialof, *Histoire du règne de Pierre le Grand*, tome VI, consacré en entier au procès du tsarévitch, avec les documens originaux en appendice; — Solovief, *Histoire de Russie depuis les origines*, tome XVII; — Essipof, *Documens pour le procès du tsarévitch Alexis Pétrovitch;* — Pogodine, *le Jugement du tsarévitch A. P.*, dans la *Rousskaïa besièda*, 1860; — Guerrier, *la Princesse Charlotte* (*Messager d'Europe* de mai et juin 1872); — Weber, *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Moscovie*, édition française de 1725; — Correspondance des résidens étrangers dans les *Publications de la société historique de Russie;* en particulier, tome XV.

Cette étude était achevée, quand a paru à Heidelberg le livre de M. Bruckner, *der Zarevitsch Alexei;* nous serons heureux de nous rencontrer avec le savant professeur, qui a puisé comme nous son récit aux sources russes.

dans sa neuvième année quand sa mère fut répudiée par le tsar et enfermée au couvent de Souzdal; il avait vingt-deux ans quand Pierre se décida à légitimer son union avec sa seconde femme, Catherine Skavronski, en 1711.

Pour comprendre le drame de famille que nous voulons raconter, il est indispensable de faire plus ample connaissance avec ses principaux acteurs.

Il ne devrait pas être besoin de présenter au public une personnalité historique comme celle de Pierre le Grand. Pourtant, si le souverain a donné son nom à plus d'un livre en Occident, l'homme y est encore mal connu, croyons-nous, faute d'avoir été bien regardé dans son cadre. Cela tient au peu de lumières que nous avions jusqu'à ces derniers temps sur la vieille Russie; le moyen âge moscovite n'avait pas trouvé place dans nos histoires classiques, elles ignoraient de parti-pris ce monde barbare, et la Russie ne commençait pour elles qu'à l'arrivée de son réformateur. C'était déjà un bel hommage rendu à Pierre de ne compter avec son pays que du jour où il y parut. L'hommage serait plus complet si, sachant ce qu'il a fait, nous savions avec quoi il l'a fait. L'homme est grand dans la mesure où il crée : mais pour assigner à un créateur sa vraie place, le philosophe s'inquiète plus encore des élémens dont il disposait que du résultat obtenu. Quand Louis XIV fait un grand siècle avec notre grande France et nos grands aïeux, nous saluons en lui un guide intelligent plutôt qu'un créateur. Quand Napoléon construit l'édifice administratif et civil qui nous abrite encore aujourd'hui, il fait preuve d'un merveilleux génie d'ordre plutôt que de création : les matériaux étaient là, bruts et mal assemblés sans doute, mais déjà réunis par la révolution. Pierre, lui, crée de toutes pièces, presque du néant, suivant la leçon divine. A l'étude des élémens informes, réfractaires, d'où il tira en quelques années un grand empire, on est pénétré d'admiration pour cette immense figure; au calcul des résistances, actives ou inertes, dont il dut triompher, on reconnaît que la force d'âme n'eut peut-être jamais une plus haute expression dans l'histoire. Ceux qui sont arrivés, — et n'est-ce pas la leçon de la vie? — à priser entre toutes les qualités de l'âme le don rare et superbe de la volonté, ceux-là avoueront sans peine qu'excepté peut-être ce même Napoléon, nul homme dans les temps modernes n'a jamais plus fortement voulu.

Regardons-y de près. Au déclin du XVIIe siècle, en dehors de cette Europe déjà en possession de son équilibre, organisée, policée, mûre pour la vie moderne, il y a un état immense dans l'espace, insignifiant dans l'histoire. Le monde civilisé l'ignore; on ne sait même comme il faut le nommer, Moscovie ou Russie, Asie ou

Europe. Ses voisins immédiats, la Turquie, l'Empire, la Prusse, tous grands facteurs de l'ordre européen, ne comptent guère plus avec lui qu'avec ces khans tatars dont on le distingue confusément. Quand Dolgorouki, le premier ambassadeur de Pierre, arrive à Versailles en 1687, il y obtient le même succès de curiosité qu'un envoyé chinois ou birman; il faut, dans ce centre des lumières, recourir aux géographes, et aux académies, pour savoir d'où sortent ces barbares. — « L'Académie des inscriptions, nous dit Voltaire, célébra par une médaille cette ambassade comme si elle fût venue des Indes. »

Quel était le secret de cette faiblesse d'un peuple nombreux? Ses voisins l'ignoraient parce qu'il s'ignorait lui-même. Depuis de longs siècles il dormait dans sa torpeur polaire. Le gouvernement, les mœurs, les arts, le commerce, le costume, tout chez lui était oriental, disons même asiatique, partant immobile. Il tirait toutes ses racines de l'Orient byzantin et de l'Asie tatare : de Byzance, son clergé avait gardé une tradition religieuse étroite, matérialisée, qui pesait sur toute la vie nationale : des Tatares, auxquels il fut si longtemps soumis, ses souverains avaient pris l'étiquette, les procédés de gouvernement, la tactique militaire, l'esprit violent et rusé. A Moscou comme à Damas ou à Ispahan, la femme était recluse au *térem*, on l'épousait sous un voile; son action éducatrice sur les mœurs était nulle. Les seuls instituteurs de ce peuple, plongé dans une noire ignorance, étaient des moines dont rien ne pouvait égaler l'indigence intellectuelle. Une noblesse grossière et anarchique combattait à la manière mongole, avec des levées de vassaux, pour le souverain ou contre lui. La mer, le grand lien des nations civilisées à cette époque, le véhicule des richesses et des idées, n'était connue des Moscovites que dans les légendes : aucun de leurs princes, avant Pierre, ne l'avait vue de ses yeux. Quant à franchir la frontière, nul n'y songeait à moins de force majeure : les langues, les arts, les sciences de l'Occident, autant de choses maudites, repoussées par l'exclusivisme religieux et national; les rares commerçans étrangers étaient parqués dans un faubourg de Moscou, le quartier allemand, sorte de ghetto réprouvé qu'on sabrait sans scrupule aux jours de sédition populaire. Le costume même témoignait des origines et des mœurs du Russe : c'était le long et flottant vêtement oriental, signe extérieur de l'indolence asiatique.

Avec le père de Pierre le Grand, ce tableau n'est déjà plus rigoureusement exact. Dès le règne d'Alexis Michaïlovitch, quelques hommes intelligens sentent leur infériorité nationale, en souffrent, et font effort pour en sortir. Des regards curieux se tournent vers l'Europe, hésitans encore et sans suite. Le patriarche Nicon essaie la réforme du clergé, des lettrés polissent la langue, tra-

duisent les livres étrangers. Nathalie, l'épouse du tsar et la mère de Pierre, quitte la première le voile et se hasarde dans la société des hommes. Alexis Michaïlovitch a l'esprit ouvert, il appelle à lui des marchands d'Occident, des chanteurs d'Italie, des diplomates. Il passe dans ce ciel du Nord des clartés vagues, une aurore qui annonce le grand jour de la transformation. Il en devait être ainsi; les phénomènes de l'histoire, comme ceux de la nature, sont régis par la grande loi de l'évolution; ils n'admettent pas les chutes subites du passé dans l'avenir, les brusques miracles; c'eût été miracle si un Pierre le Grand fût apparu sans préparation. Est-ce à dire, comme l'ont avancé certains érudits russes, dans un courant de réaction très marquée contre l'œuvre de Pierre, que le grand tsar n'ait été qu'un continuateur, et son père le véritable initiateur de la réforme? Nous croyons que les savantes recherches dont le règne d'Alexis Michaïlovitch a été l'objet ont quelque peu exagéré la valeur de ce règne. Le tsar Alexis nous représente assez bien un de ces souverains orientaux, curieux de choses nouvelles, amusés plutôt qu'instruits par les merveilles de la civilisation, qui ont plus d'une fois de nos jours fait prendre le change à la crédule Europe. L'Europe s'émerveille, applaudit aux réformes et s'apprête à traiter de pair avec le barbare si rapidement assimilé; l'observateur prudent qui passe derrière le décor s'aperçoit que le barbare a pris de la civilisation juste ce qu'il fallait pour emplir un théâtre et amuser son ennui. — Avec plus de bonne foi sans doute, Alexis Michaïlovitch n'obtint pas des résultats mieux assurés : il ne sortit pas d'Asie. Tout se réduisit à quelques plaisirs de cour moins grossiers, à une extension des relations commerciales, à un travail dans les idées religieuses qui n'avait rien à démêler avec le progrès occidental. Le poids d'ignorance était trop lourd à soulever pour les hommes de cette génération; l'honneur de l'effort doit être rendu à Pierre le Grand.

C'est dans ce milieu qu'il naît, à un moment de crise politique et de confusion. A dix ans, on le place conjointement avec son frère aîné, l'imbécile et maladif Ivan, sur ce célèbre trône à deux siéges qu'on voit encore au Musée des Armes. Une sœur plus âgée y tient les deux enfans en lisière, intrigue et gouverne sous leur nom. L'éducation du petit prince est pire encore que celle de ses pareils; il grandit dans la rue de Moscou, mêlé aux polissons de son âge, livré à toutes les influences perverses, à l'ignorance, à la débauche précoce. Soudain une lumière se fait, comme une révélation, dans les ténèbres de cette petite âme; elle devine qu'à la place de ce qui est, il faut mettre autre chose qu'elle pressent et qu'elle ignore. Dès lors cet esprit s'agite d'un effort obscur et

constant vers une vie nouvelle, comme l'enfant au sein de la mère. Dans les jeux des gamins du quartier allemand, Pierre apprend qu'il y a un autre monde par delà le sien, il y rêve sans cesse, et sur ce rêve il façonne déjà en imagination son futur empire. A dix-sept ans, avec ses compagnons d'aventure, il balaie la cour caduque de son frère et de sa sœur. Libre et seul, il court d'instinct à la mer : elle est triste et rebutante, dans ce port glacé d'Arkhangel; pourtant il la salue avec amour, reconnaissant la maîtresse mystérieuse qui le mènera au monde nouveau et ramènera ce monde avec lui. Au risque de perdre sa couronne mal assurée, il se précipite en Occident, poussé par une force irrésistible, avec la curiosité ardente d'un sauvage; il voit des flottes, des armées, des fabriques, des académies, de la justice, de la puissance et de la gloire, il veut tout cela pour son pays ; mais les autres monarques ordonnent et des instrumens exécutent au-dessous d'eux : lui devra être à la fois l'ordonnateur et l'instrument; il devra tout apprendre pour tout enseigner aux siens. Il veut une flotte et n'a pas même un calfat dans son empire : il saura le premier ponter une barque, gréer une mâture, gouverner à la barre du premier vaisseau construit de ses mains. Il veut une armée régulière et n'a pas un sergent instructeur; il instruira lui-même les soldats de son premier régiment. Et pour tout ainsi. Qu'on mesure maintenant, si l'on peut, l'ouverture d'esprit et la force de volonté nécessaires à un homme pour passer brusquement d'un monde moral dans un autre, pour se faire tour à tour l'apprenti universel des arts de la civilisation, l'instituteur de ces arts près d'un peuple nombreux, le souverain chargé d'en régler l'emploi, pour vaincre les résistances de tous ceux que ces arts scandalisent, pour changer les consciences, les idées, les formes de trente millions d'êtres humains! Figurons-nous, pour prendre des distances qui nous sont familières, un génie du XVIIe siècle, un Colbert ou un Vauban, apparaissant soudain en plein XIIIe siècle, dans le monde de saint Thomas et de Raymond Lulle, et transformant ce monde à son image. Il semblerait qu'un pareil travail ait dû être l'œuvre de plusieurs siècles; vingt ans après, au lendemain de Poltava, l'empire qu'avait rêvé l'enfant était une réalité, ses escadres couvraient la Baltique et la Mer-Noire, ses armées avaient vaincu la Suède, la Turquie, la Pologne, inquiétaient la Prusse et l'Autriche; l'Europe comptait une grande puissance de plus, une capitale et des ports nouveaux, la Russie célébrait son avènement à la civilisation, civilisation timide encore, mais assurée désormais de ne pas périr dans la moitié du vieux monde.

Faut-il ajouter que cette révolution se fit par les moyens vio-

lens et brutaux auxquels toute révolution est condamnée, par des moyens tels qu'on pouvait les attendre du temps, du pays, de l'éducation première du réformateur? Le contraire n'eût pas été dans les possibilités humaines. Pierre forgea la civilisation avec les instrumens de la barbarie. Acharné à son œuvre de salut, exaspéré par les résistances qu'elle rencontrait de toute part, il frappa furieusement autour de lui et tout près de lui. Comme il prenait la hache dans les chantiers pour donner l'exemple à ses matelots, il la prit peut-être sur les places, suivant la légende, pour donner l'exemple à ses bourreaux. Les strélitz, un corps de janissaires à la turque, se mutinent contre l'armée nouvelle; il les massacre. Des fanatiques jettent l'anathème à la réforme, au tsar antechrist; il couvre Moscou de potences et fait d'effroyables justices. Son excuse, c'est qu'il ne travaillait pas pour lui, mais pour le bien de la patrie, visible au bout de sa tâche. Sans doute la patrie ne fut pas heureuse, ni reposée, durant l'heure de l'enfantement; les charges étaient lourdes, on peinait partout, on se tuait de labeur, on s'épuisait de sang et d'argent. Le règne de Pierre, suivant la juste expression de M. Solovief, fut un immense éveil de forces; comment le concilier avec un idéal de prospérité et de sécurité? Nul rêveur ne renversera la grande loi de ce monde, qui est de souffrir pour entrer en pleine possession de l'existence. Nous ne sommes pas, nous l'avouons, de ceux qui admirent les peuples sans histoire, heureux en gagnant beaucoup d'argent; les nations, comme les individus, commandent le respect et l'admiration à la condition d'être une force en travail, une école de sacrifice au profit de la génération du lendemain. Pierre prit la Russie au moment critique où, devant l'expansion de l'Europe moderne, elle hésitait, indécise, forcée de choisir entre le passé et l'avenir, entre l'Asie et l'Europe, entre la mort et la vie. De sa main puissante, il la jeta à l'Europe et l'appela à la vie. Par ce coup de génie, il devançait son temps et son peuple; par la façon dont il l'exécuta, il rentre dans ce temps et dans ce peuple.

C'est qu'il était bien de sa race, cet homme que nous cherchons ici dans le souverain. Lui, l'apôtre de l'Occident, lui que ses ennemis appelaient l'Allemand, il avait l'âme toute slave, une âme de la steppe, qui allait sans cesse à l'illimité, à l'impossible, aux horizons sans bornes. S'il veut agrandir son empire et renouveler son atmosphère morale, c'est qu'il étouffe presque physiquement dans les limites que les faits et les idées lui assignent, c'est qu'il lui faut prendre des jours sur l'espace, dans tous les sens. La première fois qu'il voit la mer, objet de crainte jusqu'alors, il tressaille d'aise devant cet infini nouveau et s'y lance comme un fou. Plus tard, retenu dans les montagnes à Carlsbad, il éprouvera ce senti-

ment d'angoisse commun à tous les fils de la plaine russe en pareil cas, il écrira à sa femme : « C'est une vraie prison que ce lieu, il est situé entre de telles montagnes qu'on n'y voit pas le soleil. » — Il ignore la mesure dans le plaisir comme dans le travail; il passe de la vie frugale de l'ouvrier et du soldat à ces orgies de Péterhof, où l'on vidait des brocs d'eau-de-vie comme à la cour d'un roi nègre d'Afrique : législateur ou débauché, il nous apparaît de même, un *monstre* au sens antique du mot, assemblage de vertus et de défauts extrêmes, les unes et les autres si en dehors de l'humanité moyenne, que celle-ci récuse également de tels défauts et de telles vertus. Pierre ne supporte guère la contradiction, parce qu'il ne croit pas à l'impossible; malade, il rosse ses médecins en les traitant d'ânes; généreux et bon d'ailleurs pour qui ne contrarie pas son œuvre sacrée. Deux qualités maîtresses commandent dans son âme : l'activité et la sincérité. Elles sont nées du contraste des deux vices nationaux qui l'irritèrent le plus : la paresse, naturelle au tempérament de son peuple; le mensonge, fruit des habitudes serviles contractées sous le joug tatare. Simple et sans faste, bien qu'élevé dans un cérémonial byzantin, il n'aime pas le pouvoir pour lui-même : il se refuse longtemps à l'exercer avant de s'en être rendu digne, il le délègue sans marchander aux ministres qu'il croit plus habiles que lui. Aucune des petitesses du despote, aucune jalousie, aucune crainte de voir sa part de gloire diminuée par le mérite d'autrui. Bien au contraire, sa vie se passe à chercher des hommes; il les prend partout, les élève, les supplie d'agir pour lui, sans lui, à leur guise; il écrit à Menchikof : « Je ne peux donner des ukases pour tout : voyez et décidez par vous même. » — Il s'est fait de la patrie future un idéal grandiose, auquel tout doit être sacrifié, lui d'abord, les autres ensuite; tout ce qui sert cet idéal est bien, tout ce qui le menace est condamné; c'est la seule règle morale de Pierre. Il châtie parce qu'il aime, il broie beaucoup d'hommes en cherchant le bonheur de tous; et dans cet instinct du sacrifice, il pense si peu à lui, que ce justicier cruel trouvera la mort en sauvant d'obscurs matelots de Finlande qui se noient devant sa porte.

On comprendra maintenant ce qu'un tel homme dut être dans les relations de famille. Comme tous les fondateurs, il eût pu dire, lui aussi : « Mes frères et mes sœurs sont ceux qui font la volonté d'en haut. » — Il ouvrit son cœur à ceux qui comprirent et aimèrent son œuvre; ceux qui la méconnurent et l'entravèrent, si proches fussent-ils par les liens du sang, lui parurent des ennemis d'autant plus dangereux qu'ils étaient plus intimes. Après la révolte des strélitz, ses sœurs vont rejoindre au couvent des Vierges de Moscou

leur aînée la tsarévna Sophie. Aux barreaux de leurs cellules, ces malheureuses filles voient pendre durant cinq mois les corps des rebelles suppliciés; ces cadavres gardaient dans leurs mains les pétitions adressées avant la révolte aux princesses complices. Bientôt après, les rigueurs du tsar s'appesantissent sur sa femme. La puissante famille des Lapouchine, à laquelle appartenait l'impératrice Eudoxie, voyait avec douleur la transformation de l'empire. C'étaient des espérances caressées de longue date qui s'effondraient pour ces ambitieux. Jadis la famille qui avait eu la bonne fortune de fournir une épouse au tsar entrait en partage de la souveraineté, dominait dans les conseils de la couronne, usait et mésusait de la faveur. En lisant la chronique orgueilleuse des maisons alliées au trône sous les règnes précédens, on comprend bien la stupéfaction, puis la colère des Lapouchine se voyant évincés par des aventuriers, des Allemands, des strélitz. Ils se rapprochèrent alors de ceux qui menaçaient leur gendre d'une résurrection du passé. Après la conspiration de Sakovnine, en 1697, le père et deux frères de la tsarine furent exilés dans des provinces reculées. Eudoxie, dont le goût pour l'ancien régime n'était pas douteux, se compromit-elle ouvertement avec les siens? On ne sait, ce point du drame de famille est resté obscur. L'année d'après, au retour du voyage de Hollande, Pierre ordonne à sa femme de se retirer à Souzdal, dans le célèbre monastère de la Protection de la Vierge; quelques mois plus tard, l'impératrice prenait la robe sous le nom de sœur Hélène.

Cette séparation, commandée par la politique, ne coûta guère au cœur du tsar, devenu fort indifférent à sa première femme. Sa morale n'avait jamais été scrupuleuse. Deux ans après, il est en liaison avec une belle personne du quartier allemand de Moscou, Anna Mons. Cette favorite se donna les mêmes torts que l'épouse; elle voulut prendre avantage de sa faveur, mêla ses proches à ses malversations, et après quelques années, sentant son pouvoir décliner, elle intrigua pour se faire épouser par Kaiserling, l'envoyé de Prusse. Un couvent referma ses portes sur la belle Allemande. Celle qui lui succéda n'avait, au témoignage des contemporains, ni beauté ni grâce; mais par ses hautes qualités d'âme, elle sut mériter une tout autre fortune. En 1701, après le sac de Marienbourg, quand tous les habitans de la ville poméranienne furent emmenés en captivité, Menchikof garda dans sa part de butin une pupille, disent les uns, une servante, disent les autres, du pasteur Gluck. Catherine Skavronski vécut quelque temps dans le *térem* du prince; vers 1704 ou 1705, il céda sa captive à son ami et souverain. Elle sut rester humble et discrète, comprendre les grands desseins de Pierre et affermir chaque jour son pouvoir sur ce maître changeant.

Cette inconnue du moins ne traînait pas derrière elle une famille hostile, enracinée au passé; elle suivait le tsar dans ses expéditions, partageait ses fatigues, l'encourageait aux nouveautés hardies. En 1711, durant la désastreuse campagne du Pruth, Catherine donna la mesure de l'énergie de son esprit; elle vendit ses bijoux pour solder les troupes, releva leur moral et aida Pierre à sortir de cette épreuve; dans l'élan de sa reconnaissance, il célébra publiquement son mariage avec la captive de Marienbourg, la fit reconnaître impératrice, lui garda jusqu'à son dernier jour un attachement inébranlable et justifié. Après la mort du réformateur, Catherine Ire régnera sur la Russie, continuera la pensée de Pierre et la sauvegardera de son ferme génie contre toutes les réactions conjurées.

En 1699, après la déchéance d'Eudoxie, qui pouvait attendre de l'avenir cette auxiliaire imprévue? A ce moment critique, dans cette famille détruite par les soupçons et les colères de son chef, tout l'espoir du trône se reportait sur le fils de la recluse de Souzdal.

II.

On imagine avec quelle anxiété Pierre devait épier le développement de cet enfant, destiné à achever après lui la grande œuvre. L'attente n'était pas moins vive dans tout le vieux Moscou hostile à la réforme; Alexis était l'enjeu de la partie décisive qui se jouait entre le passé et l'avenir; par le futur tsar, l'édifice nouveau serait couronné ou anéanti, suivant le pli que sauraient imprimer à son âme les novateurs ou les traditionnels; on le sentait de part et d'autre, on s'efforçait en conséquence. Pierre, sans cesse appelé aux confins de son empire par les travaux et les guerres, ne pouvait veiller lui-même sur son fils. L'enfant resta livré jusqu'à l'âge de neuf ans à sa mère, à ses tantes, à son grand-père Abraham Lapouchine, à tous les ennemis de la révolution. On ne tarda pas à s'apercevoir que les lois mystérieuses de l'hérédité lui avaient transmis le caractère maternel; M. Solovief va plus loin; cet historien veut voir dans le jeune prince un cas d'atavisme et retrouve en lui la personnalité de son aïeul, le tsar Alexis. L'enfant, grandissant dans cette famille déchirée, s'habituait à prendre parti pour une mère tendre et opprimée contre un père redouté, qui lui apparaissait de loin en loin entre des supplices et des batailles. Eudoxie quitta son fils pour entrer au cloître. On le confia alors à Nicéphore Viazemski, pédant ampoulé et timide, qui lui apprenait à lire dans un livre d'heures, adressait au tsar des rapports triomphans sur les progrès de son élève et recevait de cet élève des coups de bâton quand il

essayait de l'appliquer au travail. Les vrais maîtres d'Alexis furent les hauts dignitaires du clergé moscovite. Ce clergé, menacé dans son influence, dépouillé d'une partie de ses biens, décapité par l'ukase qui supprimait la dignité patriarcale, était attaché de tout cœur à l'ancien régime; la réforme n'avait pas d'adversaire plus violent et plus dangereux. Un prêtre à l'esprit rude et dominateur, le protopope Iakof Ignatief, se chargea d'être auprès du prince l'instrument des rancunes et des espérances de ses supérieurs. Directeur spirituel du jeune homme, il prit sur son âme une influence absolue; il adressait à son pénitent des admonitions terribles dont quelques-unes nous ont été conservées, lui faisant jurer sur l'Évangile d'obéir à son confesseur comme à Dieu même, le menaçant des colères célestes s'il cachait une seule de ses pensées.

Alexis versa dans la dévotion étroite et matérielle des vieux Moscovites. Très sensible à la pompe des cérémonies, à l'attrait mystique des cloîtres, il ne se plut qu'à l'ombre des églises du Kremlin, dans la société des religieux et des théologiens. On crut revoir dans le parvis du couvent du Miracle ce tsar-moine Féodor, dont nous avons conté l'histoire à cette place, qui sonnait les cloches et chantait au chœur, tandis que Boris Godounof régnait sous son nom. La cour de l'héritier se reformait pareille à celle des grands-ducs du XVIe siècle, pleine de chantres, de moines, de faiseurs de miracles, de pieux mendians qui portaient en cachette les messages de l'exilée de Souzdal aux matrones voilées du *térem* de Moscou. Toujours à la mode du vieux temps, une licence grossière et de hâtives débauches se mêlaient à ces dévotions, énervant la santé débile d'Alexis, trop faible pour les traverser impunément, comme avait fait son père. Tout ce monde suranné, haïssant et craignant Pierre, conspirait à mots couverts, du geste, du regard. Parfois le tsar terrible accourait à l'improviste de la frontière, de la Hollande, de ses chantiers de Pétersbourg; chacun composait son visage et sa parole, se prosternait devant le maître, devant les étrangers maudits qui le suivaient; dès qu'il avait repassé les portes du Kitaï gorod, le sourd murmure reprenait, les cellules et les bazars se renvoyaient de nouveau des paroles équivoques. L'enfant était ainsi dressé à la dissimulation, au mensonge, à toutes les servilités de la terreur. On lui enseignait qu'il est méritoire de résister à un père qui use de son pouvoir pour le mal. Un jour, il s'accuse aux pieds de son confesseur d'avoir souhaité la mort de ce père : « Dieu te pardonne! répond Iakof, nous la souhaitons tous, car il pèse sur le peuple. » Indolent, bien que d'un esprit ouvert, Alexis avait l'horreur du mouvement; il n'était à l'aise que renfermé dans son palais de Moscou, comme ses ancêtres, sous les pelisses fourrées et le haut bonnet

lourd de pierreries. A l'exemple de son entourage, il avait une répugnance superstitieuse pour la mer et tremblait quand son père le traînait vers cet élément réprouvé. Dès que son âge l'appelle à suivre les armées, il trouve mille prétextes pour se dérober aux appels de Pierre. Il a vingt ans l'année de Poltava, et la grande victoire se gagne sans lui. Peut-être, s'il eût vu de près ces choses glorieuses, son âme se fût-elle éveillée à des sentimens plus généreux; mais dans la triste Moscou, où chacun souffrait des charges et des lois nouvelles, l'écho des entreprises paternelles lui arrive affaibli et dénaturé; il n'en voit que les plus douloureux effets, il ne peut en comprendre les bienfaits éloignés.

Pierre sentait croître cette opposition sourde; il était averti des relations secrètes d'Alexis avec sa mère, dont le tsar craignait sur toute chose l'influence. Ne pouvant réaliser dès lors son désir d'envoyer son fils à l'étranger, il remplace l'incapable Viazemski par un Allemand, le baron de Huyssen. Ce savant homme arrive avec un superbe programme, une « éducation d'un prince » telle qu'on les réglait alors dans toute l'Europe, sur les modèles donnés par Bossuet et Fénelon. Le *Télémaque* y figure, et Puffendorf, et le *Mercure historique;* le français et l'allemand y tiennent une large place, Huyssen assure bientôt que son élève, qui avait déjà lu cinq fois toute la Bible en slavon, vient de la lire une sixième fois dans la version allemande; mais le prudent précepteur, se voyant perdu seul dans un milieu hostile, épié et combattu par tous, se tient modestement à l'arrière-plan et ne tente pas une lutte impossible avec la cour du tsarévitch. Pierre aurait voulu surtout élever son fils comme il s'était élevé lui-même, à l'école de l'action; à diverses reprises, il lui confie des missions, des transports de recrues, des inspections de forteresses; en 1707, retenu par la guerre de Suède, il investit de la régence le prince âgé de dix-sept ans. Alexis répond à ces efforts par une désolante inertie, proteste de son obéissance, et se dérobe dès qu'il peut à ses fonctions. Le tsar commence à perdre patience devant cette indifférence obstinée. Un jour qu'il a traîné son héritier au siège de Narva, il lui adresse sur la brèche conquise ces belles paroles: « Mon fils! rendons grâces à Dieu pour cette victoire. Les victoires viennent du Seigneur, mais nous devons appliquer toutes nos forces pour les obtenir. Je t'ai appelé à l'armée pour que tu voies que je ne crains ni la peine ni le danger. Homme mortel, aujourd'hui ou demain je peux périr : tu dois te convaincre que la vie te gardera peu de joie, si tu ne suis mon exemple. Tu dois, dès ton jeune âge, aimer tout ce qui procure le bien et la grandeur de la patrie, les conseillers et les serviteurs fidèles, qu'ils t'appartiennent ou qu'ils soient étrangers: tu dois

n'épargner aucune peine pour le bien commun. Si, comme je l'espère, tu suis mes conseils paternels et prends pour règle de ta vie la crainte de Dieu, la sincérité et la justice, la bénédiction du Seigneur sera sur toi; mais si le vent emporte mes paroles, si tu ne fais pas ce que je désire, je te renie pour mon fils : ma prière demandera au ciel qu'il te châtie dans cette vie et dans l'éternité. »

De cette harangue l'enfant sauvage et défiant ne retint que la menace; il baisa en pleurant les mains du tsar, promit d'être fidèle à ses leçons et s'enfuit dans sa retraite de Moscou, gardant son cœur fermé, en défense contre son père. Ses rapports avec lui continuent d'être ceux d'un esclave révolté et tremblant avec un maître redouté. Un trait montrera bien l'entêtement résolu et la terreur qui se disputaient cette jeune âme. A une autre époque de sa vie, un jour que Pierre demandait à son fils, alors âgé de vingt-trois ans et hors de pages, s'il n'avait pas oublié les enseignemens de ses maîtres, Alexis répond qu'il n'a rien oublié. Sur ce, le tsar l'engage à dessiner un plan et à l'apporter. Certain de ne pouvoir sortir à son honneur de cette épreuve, Alexis rentre chez lui, prend un pistolet de la main gauche et le décharge sur sa main droite. Puis il reparaît devant son père avec un bandage sur la main blessée, prétextant un accident. Il reconnut plus tard ce fait devant la commission d'enquête, et l'on retrouva dans le mur de la chambre la balle qui avait déchiré le poignet du prince.

Une douceur intelligente aurait peut-être eu raison de ce caractère buté; mais c'était là un secret inconnu à l'âme violente du grand tsar. Cet homme qui s'était discipliné lui-même par les plus rudes efforts, dont la vie était une lutte de chaque heure contre les résistances brutales de la matière et de la barbarie, cet homme n'imaginait guère d'autre éducation; il ne savait donner à son fils que de nobles exemples et de sévères conseils. M. Solovief définit avec un grand sens le malentendu croissant dès lors entre le père et son enfant : « Le fils chérissait le repos, haïssait tout ce qui veut de la peine, tout ce qui sort de la routine et du cercle accoutumé; le père, à qui rien n'était plus odieux que l'indolence et la fainéantise, exigeait de ce fils, au nom de la Russie future, une activité constante, un mouvement fiévreux. Par suite de ces exigences d'une part, de l'invincible répugnance à les contenter de l'autre, les rapports s'aigrissaient entre le père et le fils, entre le bourreau et le patient, car il n'y a pire supplice que de se voir contraint à changer sa nature, et c'est à quoi Pierre contraignait son fils. »

Oui, sans doute, et nous ne savons pas de plus curieux enseignement : le souverain qui réussit à transformer un peuple, à vaincre les élémens, ne parvint pas à modifier la nature morale d'un enfant.

Un seul espoir restait au tsar : se souvenant de tout ce qu'il devait à ses voyages, il voulut donner la même leçon à son fils et l'arracher à un milieu dangereux. A la fin de 1709, Pierre ordonna à son héritier de se préparer à partir pour l'Allemagne, où il se perfectionnerait dans l'étude des langues et des sciences exactes. Alexis gagna du temps, suivant son habitude ; ce ne fut qu'au mois de mars 1710 qu'il se mit en route pour Dresde. C'était trop tard. Il avait alors vingt ans. Cet esprit mûri par la dissimulation et concentré était déjà tout fermé ; il ne pouvait plus s'ouvrir à des jours nouveaux. Son seul souci, en arrivant à Dresde, est de se procurer un prêtre selon son cœur, qui soit un lien entre l'exilé et les moines de Moscou. Il écrit secrètement à son guide spirituel, Iakof Ignatief ; voici cette curieuse lettre : — « Je n'ai pas de prêtre avec moi ! Je ne sais où en prendre un ! Il serait dangereux d'en faire venir un de Moscou ouvertement sans y être autorisé ; je prie votre sainteté de me trouver un prêtre capable de garder le secret. Qu'il soit jeune et partant inconnu de tous. Dites-lui qu'il se rende par devers moi en grand mystère, qu'il dépouille tous les insignes de son état, qu'il rase sa barbe, ses moustaches, sa chevelure, qu'il mette une perruque et l'habit allemand. Il doit partir comme courrier et pour cela cherchez-en un qui ait l'habitude du cheval. Il ne doit pas être marié ; il passera pour un de mes serviteurs et personne, sauf Nicéphore Viazemski et moi, ne sera dans le secret. Qu'il ne prenne ni ornemens, ni missel : j'ai tous les livres sacrés. De grâce ! de grâce ! ayez pitié de mon âme, ne me laissez pas mourir sans pardon. Il me le faut, si je venais à être en danger de mort. Qu'il n'ait pas de scrupule à raser sa barbe ; il vaut mieux commettre ce petit péché que de perdre une âme. » — Le tsarévitch ajoutait de mystérieuses recommandations sur les précautions à garder dans les rapports avec sa mère et son grand-père Lapouchine, « à cause des nombreux espions. » On le voit, l'étudiant de Dresde avait laissé toute son âme dans l'intrigue moscovite.

En regard de la lettre que nous venons de reproduire, il faut en citer une autre, adressée à ce même confesseur, et que notre Rabelais n'eût pas désavouée : elle peint bien ces hommes et ce temps. — « Très révérend père, salut à toi et à tes enfans. Nous mandons à votre sainteté que nous avons fêté ici la commémoration du saint martyr Eustache par les exercices spirituels, vêpres, complies, matines, liturgie ; après quoi nous nous sommes gardés en joie l'âme et le corps, en buvant à votre santé ; et sur cette lettre nous avons répandu du vin, afin qu'il vous soit donné, après l'avoir reçue, de vivre longuement et de boire solidement, en vous souvenant de nous. Que Dieu nous réunisse au plus vite. Tous les chrétiens orthodoxes qui sont ici avec nous signent la présente : Alexis

le pécheur et le prêtre Jean Slonski ont certifié ces signatures avec des verres et les paraphent avec des pots ; et nous avons fêté votre santé non à l'allemande, mais à la russe. Tous vident leurs tasses à votre santé. Pardonnez si vous avez peine à nous lire, mais pour de vrai, nous avons écrit ceci étant ivres. »

Tel était notre pauvre héros, mystique et grossier, timide et volontaire: tel il nous apparaît dans ses portraits, avec le front bombé, l'œil rond et fixe, un pli d'obstination sur la bouche, une expression inquiète et tenace ; l'ensemble de la physionomie n'était pas dépourvu d'intelligence ; on ne pouvait dire qu'Alexis fût borné. Parfois ses jugemens sur les hommes et les choses accuseront un état du cerveau très fréquent chez le Russe, une philosophie clairvoyante, mais toute spéculative, ennemie de l'action, qui n'intervient jamais dans le train de la vie pour le guider. En étudiant cet étrange prince, il nous est arrivé plus d'une fois de penser à cet autre prince du Nord, absent de l'histoire et pourtant si vivant dans la mémoire de chacun, à cet héritier de Danemark qui eût été, s'il eût jamais existé, le digne voisin de l'héritier de Russie. Alexis pourrait prêter des mots à Hamlet ; il a, comme Hamlet, beaucoup parlé d'aller au cloître, tant la vie est mauvaise ; il n'a pas mieux traité la triste Ophélie que nous allons voir passer un instant dans cette tragédie, dont toutes les lignes semblent ordonnées par la fatalité. — Le dessein de Pierre, en envoyant son fils en Allemagne, était de lui ménager une alliance princière qui resserrât les liens de la Russie avec les monarchies d'Europe. C'était encore une victime qu'il fallait sacrifier à la grandeur du jeune empire ; ce fut la plus innocente et la plus touchante, figure si douloureuse, si pressée d'échapper à la vie, que la pitié de l'historien hésite à l'y rappeler comme on hésite à rouvrir une tombe close : le poète qui transfigure et console devrait seul ressusciter de telles ombres ; mais l'histoire est une justice ; ainsi que la justice, elle a droit de citer à sa barre tous les témoins des causes qu'elle entend (1).

III.

Il y avait de par l'Europe, aux deux derniers siècles, toute une classe de diplomates sans nationalité définie, qui faisaient métier

(1) Nous avons suivi, pour cette partie de notre récit, l'intéressante étude publiée par M. Guerrier dans le *Vestnik Evropi* de 1872, d'après la correspondance de la princesse Charlotte.

de conclure des mariages royaux. Agens reconnus et patentés pour cette industrie politique, ils passaient d'une cour à l'autre, élaborant sur les almanachs princiers toutes les combinaisons possibles, les suggérant aux cabinets, et s'employant avec passion à leur réussite. En 1707, un de ces condottieri de la diplomatie, le baron d'Uhrbig, représentait à Vienne le Danemark ; c'était là son moindre souci, il s'occupait en réalité de négocier le mariage de Charles VI d'Espagne, le futur empereur, avec une fille de la maison guelfe de Brunswick-Wolfenbuttel. A ce moment, Huyssen, le gouverneur du tsarévitch Alexis, passait par Vienne. Uhrbig, qui avait encore deux filles à placer pour la maison de Wolfenbuttel, s'ouvrit à lui et fit ressortir l'avantage qu'il y aurait pour tous à voir deux sœurs sur les trônes d'Autriche et de Russie. Pierre le Grand, sondé à ce sujet, accueillit avec empressement l'idée d'une alliance qui mettrait son fils de pair avec l'empereur des Romains. Le vieux duc de Brunswick devait à l'ancienneté de la race guelfe le privilège de choisir entre les trônes pour y placer ses petites-filles. L'aînée, Élisabeth, allait devenir impératrice : la seconde, Charlotte, était élevée à la cour du roi de Pologne, Auguste de Saxe ; Antoinette, la troisième, n'était encore qu'une enfant. Le duc caressait l'idée d'unir Charlotte au héros sur qui toute l'Europe avait les yeux fixés depuis dix ans, à Charles XII de Suède ; mais tous les plans étaient devenus incertains depuis qu'un duel à mort était engagé entre le roi de Suède et le tsar de Russie pour la domination du Nord. Les conseillers de Brunswick cherchèrent à gagner du temps. Ce fut un curieux et mélancolique spectacle de voir cette jeune fille ballottée, au gré des bulletins de victoire, entre deux capitaines qui ne pensaient guère à elle. Le canon de Poltava, qui ne savait pas ajouter cette victime à tant d'autres, décida de son sort : Wolfenbuttel n'hésita plus. Son agent Schleinitz s'aboucha à Eisenach avec Uhrbig, qui devait rédiger le contrat au nom du tsar. Il fut stipulé que la princesse garderait la foi luthérienne, qu'elle emmènerait une cour tout allemande, et nommément sa cousine et amie d'Ost-Frise, « afin que S. A. S. madame la czarowise ait quelque compagne dans ce pays-là. » Sur tous les articles, les deux compères jouèrent au plus fin : il y eut de grandes prétentions entre eux. Uhrbig écrivait d'un ton piqué à son ami Leibniz : « Ce cavalier prétend trop et il ne fait pas bien de faire tant de bruit avant maturité. »

On faisait trop de bruit en effet, et les gazetiers d'Allemagne s'occupaient déjà ouvertement du mariage. Le mécontentement du tsarévitch fut grand en apprenant son sort par les journaux avant qu'il l'eût décidé lui-même. On devine les perplexités d'Alexis. Son père lui avait communiqué ses volontés, qui n'admettaient

guère de réplique : il devrait donc donner le premier ce scandale d'un prince russe ramenant une étrangère, une hérétique dans la sainte Moscou ! Comment annoncer cette impiété à ses pères spirituels de là-bas ? Rien ne pouvait troubler plus profondément cette âme enracinée aux choses du passé. Alexis atermoya, espérant quelque événement qui le rappellerait dans la patrie et lui permettrait de choisir dans le *térem*, comme ses ancêtres, une fille de la vraie foi. — L'enfant dont la politique disposait si librement n'était pas moins effrayée. On ne concevrait guère aujourd'hui toutes les images funestes que l'expatriation en Russie pouvait évoquer devant les yeux d'une fille de seize ans, élevée dans les élégances des cours raffinées de Saxe et de Pologne. C'était peu de l'éloignement, de la rupture irrévocable avec tout le passé, de l'abîme creusé alors entre les âmes par les différences confessionnelles, abîme si profond que le pasteur de Wolfenbuttel disait sans ménagement : « Une de nos filles s'en va chez les païens. » Charlotte ne pouvait se figurer son fiancé que sous les traits de ce tsar Pierre dont les singularités venaient de scandaliser toutes les cours d'Europe où il avait passé. Les chroniqueurs du temps parlent de l'étrange voyageur comme nous parlons aujourd'hui des potentats d'Asie, qui viennent parfois nous visiter et étaler chez nous des habitudes que tout réprouve dans notre civilisation. Nous avons sous les yeux un rapport de M. de Manteuffel, envoyé de Saxe à Berlin, qui raconte un dîner du tsar chez le roi de Prusse : l'ambassadeur tient bonne note à Pierre de s'être abstenu durant tout le repas de certaines énormités auxquelles les convives s'attendaient sur sa réputation : notre langue moderne ne se prête pas à reproduire les étonnemens du diplomate saxon.

Les désirs ambitieux de Wolfenbuttel et les volontés du tsar ne s'arrêtèrent guère à ces répugnances réciproques. On convint d'une entrevue à Carlsbad, où le tsarévitch devait prendre les eaux durant l'été de 1710. La première rencontre ne fut pas séduisante pour le prétendant malgré lui : Charlotte n'était point jolie ; elle avait un air plein de majesté, disent ses biographes ; on sait que la courtoisie du grand siècle consolait avec ce brevet les filles laides. Alexis, d'un extérieur agréable, fit meilleure impression. Vivement endoctrinée par ses parens, la jeune Allemande, avec la résignation des filles royales et la mobilité de son âge, se prit à désirer ce qu'on voulait si ardemment autour d'elle ; l'inconnu a deux faces, suivant le pli de joie ou de tristesse pris par l'imagination ; pour celle d'un enfant de seize ans, l'étranger barbare put devenir soudain un prince des pays du rêve, accourant à elle de l'Orient comme du fond d'un conte.

Lui pourtant essayait encore de se dérober au destin. Son père avait jadis promis de le laisser libre dans son choix, pourvu qu'il se fixât sur une étrangère. Revenu à Dresde, il manœuvra assez habilement en feignant des assiduités près d'autres héritières. Le prince Furstenberg, lieutenant du roi Auguste en Saxe, convoitait cette proie impériale pour sa propre fille; il n'épargnait aucune avance, faisait dîner sans cesse le tsarévitch à côté d'elle, et soudoyait des laquais de la suite russe pour servir ses intérêts auprès d'Alexis. De là grandes intrigues, durant l'automne de 1710, foule de femmes qui s'agitent, correspondance fiévreuse des ambassadrices, si fort passionnées pour cette partie de leur art : « Je tremble pour nos intérêts, écrit celle de Wolfenbuttel; Furstenberg a donné deux fois la comédie en français à son altesse, qui d'ailleurs n'entend pas cette langue; cependant le tsarévitch, à ce qu'il me semble, est d'une indifférence absolue à l'égard des femmes. » Sans doute, le héros qu'on se dispute reste froid : il est d'un autre monde, son cœur est au couvent du Miracle, là où sonnent les cloches saintes du Kremlin. — Pierre ne se laissa pas amuser longtemps à ces atermoiemens : à la fin de septembre, Alexis reçut l'ordre formel d'aller demander à la reine de Pologne la main de sa pupille. Il obéit, mais en déguisant mal son ennui. La fiancée écrit à sa mère qu'elle est heureuse d'un dénoûment qui comble les vœux de ses parens; elle ajoute, elle aussi : « Il paraît bien indifférent à toutes les femmes. » Si nous ne nous trompons, cela veut dire, dans le langage féminin, qu'il était indifférent pour elle. De son côté, le tsarévitch écrit à son directeur Iakof Ignatief sur un ton de résignation triste : « Puisque mon père ne veut pas que j'épouse une des nôtres, mais une étrangère, autant celle-ci : c'est une bonne créature, je ne trouverai pas mieux. » Alexis retourna à ses études. Le contrat ne fut rédigé dans tous ses détails qu'au printemps de 1711. Schleinitz le porta au tsar, qu'il trouva à Yavorof, prêt à entrer en campagne contre les Turcs, et célébrant lui-même la déclaration publique de son mariage avec Catherine. Tandis que le négociateur débitait quelques complimens officiels sur le bonheur qui attendait les deux époux, Pierre considérait attentivement de nouveaux instrumens de mathématiques; c'était bien ainsi qu'il lui seyait d'entendre parler des choses du cœur. Schleinitz plut au souverain, qui le retint à son service et lui confia sur l'heure une mission en Hanovre; ainsi il prenait les hommes utiles comme ils lui tombaient sous la main, et leur mettait brutalement son harnais de fatigue et de grandeur.

La cour de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, se tenait à Torgau, sur l'Elbe, à portée des opérations militaires en Mecklembourg. Le

14 octobre 1711, dans ces jours où l'année du Nord s'assombrit prématurément, Charlotte sortit de la cathédrale où repose la femme de Luther. Le vieux château de Torgau ferma ses fenêtres au jour, comme pour une action mauvaise; des torches s'allumèrent dans la grand'salle, aveuglée et assourdie par des tentures de velours; le tsar, la reine de Pologne, les Wolfenbuttel entourèrent les fiancés; un prêtre russe dit les prières sacramentelles, selon le rite d'Orient; il s'adressa en latin à l'épouse; elle se prêta au sacrifice sans comprendre. Suivant la coutume des orthodoxes, le chancelier de Russie, Golovkine, soutenait la lourde couronne impériale, inclinant sous son faix cette frêle tête de dix-sept ans. — On donna deux jours aux réjouissances : le troisième, Pierre, toujours impatient d'agir, partit en laissant à son fils l'ordre de se rendre à Thorn pour y préparer les quartiers de trente mille Russes qui arrivaient en Poméranie. Alexis ramena sa femme à Wolfenbuttel : la petite cour se mit en fête, on y célébra bruyamment ces joies politiques; le grave Leibniz, qui avait été un peu trop mêlé, pour un philosophe, aux intrigues matrimoniales de son ami Uhrbig, ne dédaigna pas de composer des acrostiches latins et de mauvais vers français. Le 7 novembre, le tsarévitch, sur une lettre pressante de son père, rejoignait son poste à Thorn; un mois après Charlotte quittait son bon foyer allemand pour aller chercher son mari en Poméranie.

Alors commence la noire destinée, pour cette brillante épousée, la gêne, l'abandon. Bien malgré lui, Alexis a dû suivre son père dans les camps de Mecklembourg, au siège de Stettin. La première année du mariage, l'année des rians souvenirs où les heureux de ce monde vont au soleil, Charlotte la passera dans l'ennui, suivant les fourgons d'armée à travers les moroses citadelles de la Vistule. Nulle terre n'est plus mélancolique que ces plaines marécageuses de la Prusse orientale, aux horizons gris et bas, mourant dans les lagunes de Dantzig aux grèves d'une mer froide, sans grâce et sans lumière. La Vistule roule ses boues ou charrie ses glaces entre des berges nues, des solitudes sans villages, reflétant de loin en loin la silhouette de quelque place de guerre, Thorn, Elbing, Marienbourg : rudes remparts, donjons en défense, amas de briques rouges resserrés par les épaulemens des bastions. A cette époque, après les longues guerres de Suède et de Pologne, c'étaient des bourgades ruinées, habitées par le peuple sordide des trafiquans juifs, foulées par les reîtres et les Kosaks, bruyantes seulement du passage des canons russes qui les traversaient sans répit. La princesse écrit de Thorn : « Je vis dans un couvent; en face une maison à demi brûlée, vide; des seigneurs polonais de la campagne me visitent parfois. » Dans ce triste cadre, elle subit l'assaut de

bien des misères, même de celles qu'on aurait le moins attendues pour la belle-fille du tsar. Sa pension n'est pas payée; elle est réduite aux expédiens pour vivre. Elle ne peut obéir aux ordres de son beau-père, quand il lui écrit de suivre à Elbing les réserves de son armée, faute d'avoir un carrosse et des chevaux. Sa cour allemande, aigrie par la gêne, s'agite et intrigue; tous les milieux d'exilés se ressemblent : ceux-ci n'ont déjà d'autre distraction que les brigues de rang, les sourdes calomnies. Un jeune chambellan est élevé en grade : les propos perfides circulent aussitôt parmi les envieux. Charlotte tremble que ces contes de laquais ne parviennent jusqu'au tsarévitch et ne suscitent des tragédies barbares. Elle aime son époux, sans illusion d'ailleurs, et par devoir; durant les quelques jours qu'il a vécus près d'elle à Thorn, il a passé ses nuits à boire. Que de douloureuses épreuves pour une enfant de dix-sept ans, seule, sans conseils, sans secours, entourée de courtisans égoïstes et avides, ne sachant comment parer aux dangers, faisant preuve d'esprit, de prudence et de raison pourtant! Ses lettres à sa mère peignent bien l'état de la pauvre âme. D'Elbing où avril la trouve, son premier avril d'épouse, elle écrit ainsi : « Il n'y a pas de doute que ce monde est plein de tristesse et que la destinée me garde de plus grandes douleurs dans l'avenir. Depuis ma tendre enfance, je ne sais pas ce que c'est qu'un vrai contentement. Si quelque joie me vient d'aventure, elle est bien vite pervertie. Je suis épouvantée en considérant ce qui m'attend, et mon chagrin me vient d'une personne trop chère pour que la plainte me soit permise. Tous les exemples que j'ai sous les yeux, de quelque condition de la vie que je les prenne, m'instruisent qu'il n'y a pas à lutter contre la destinée, car chacun souffre tant qu'il demeure dans ce triste monde. » Six mois plus tard, les aveux sont moins retenus, les situations mieux précisées : « Je suis mariée à un homme qui ne m'a jamais aimée, qui m'aime moins que jamais : pourtant je lui suis attachée parce que c'est mon devoir. Le tsar est bon pour moi, sa femme aussi en apparence, mais sous main elle me hait. Ma situation est terrible. »

Les troupes russes évacuent Elbing : Charlotte reçoit de son beau-père l'ordre de les suivre à Riga. Avant de s'enfoncer plus avant et pour toujours en Russie, la pauvre Allemande, prise d'un accès de nostalgie, s'enfuit à Wolfenbuttel et y passe l'hiver de 1712-1713. Au printemps, le tsar accourt du Hanovre, relance brusquement sa belle-fille, lui donne quelques milliers de florins pour ses équipages, et la voilà en route pour Pétersbourg. — « Ma petite fille quitte l'Europe, » écrit naïvement le vieux duc Antoine à Leibniz. La princesse arriva au mois de juin 1713 dans sa future

capitale. On lui fit un accueil pompeux; les grands officiers de la couronne vinrent à sa rencontre sur le fleuve : elle traversa la Néva dans une barque tendue de pourpre et de drap d'or. La tsarine lui offrit, suivant le vieil usage, un plat de vermeil empli de perles. Charlotte eût préféré sans doute trouver un époux absent. Alexis était en mission au Ladoga, il ne revint qu'à la fin de l'été. Fatigué des travaux et des courses auxquels son père l'avait condamné depuis un an, heureux de jouir enfin d'un repos qui était sa seule ambition, le tsarévitch fêta la bienvenue de sa femme par une cordialité de rapports inattendue. Il suffit de ce pâle rayon pour réchauffer une âme transie, préparée à toutes les souffrances; pendant une heure elle croit à l'avenir, du droit de ses dix-neuf ans; elle court aux extrêmes de l'illusion. « Je l'aime à la fureur, » écrit-elle alors à sa mère, et elle se loue par surcroît de toute sa nouvelle famille. Une joie plus sûre lui venait bientôt, elle sentait approcher cette grande justice que le ciel fait aux malheureuses, la maternité. Ce fut la seule espérance qui ne mentit pas. Après quelques semaines, Alexis retombait dans sa sauvagerie d'humeur et ses grossières débauches. Ce triste jeune homme, effrayé de tout ce qu'il pressentait de sombre dans sa vie, cherchait l'oubli brutal, continu, que la boisson donne à l'homme du Nord. Il s'y abandonne tout entier, passe ses nuits à festoyer avec les seigneurs de son âge, ne rentre que pour terrifier sa femme par des scènes de violence. Écoutons la déposition que son valet de chambre fit plus tard : elle peint bien l'existence du prince, ses aspirations secrètes, la destinée de son épouse.

« Le tsarévitch avait été prié dans une maison; il rentra chez lui ivre et passa chez la princesse héritière; de là il revint dans son appartement, m'y appela et commença à parler avec animation. — « C'est Golovkine (le grand chancelier) et ses fils qui m'ont enchaîné à cette diablesse de femme; chaque fois que je vais chez elle, elle se met en colère et refuse de s'entretenir avec moi; que je meure si Golovkine ne me le paie pas! Quant à son fils Alexandre et à Troubetzkoï, qui ont écrit à mon père pour conseiller ce mariage, je planterai leur tête sur des pals. » — Je lui dis alors : « Seigneur tsarévitch, tu es hors de toi; si on t'entendait, on rapporterait tes paroles à ces boïars; ils s'en affligeraient, et ni eux ni d'autres ne viendraient plus chez toi. » — Sur quoi il s'écria : « Je crache sur eux et je fais plus de cas de la populace; quand le temps viendra où je n'aurai plus de père, je soufflerai un mot aux évêques, les évêques le rediront aux prêtres, les prêtres à leurs paroissiens : qu'ils le veuillent ou non, alors on me fera souverain. » Je me tus. — « Pourquoi es-tu muet? » ajouta-t-il, et il me regarda long-

temps dans les yeux. Puis il alla prier dans son oratoire et je me retirai. Le lendemain matin, il m'appela et me dit d'un ton caressant : « Ne me suis-je pas fâché contre quelqu'un, hier au soir? N'ai-je pas bavardé étant ivre? » — Je lui répétai ce qu'il m'avait dit. — « Eh! fit-il, qui ne s'enivre pas à ses heures? et de l'ivrogne il sort toujours des paroles inutiles. Ce qui me chagrine, c'est que j'ai le vin colère et bavard, et après je le regrette. Je t'engage à ne pas répéter ces paroles en l'air. D'ailleurs, si tu les répètes, on ne te croira pas. Je te désavouerai et on t'appliquera à la question. » — Ce disant, il se mit à rire. »

Tel était le mari de Charlotte. Les querelles de ménage naissaient fréquemment d'un motif singulier dans une maison royale, les embarras d'argent. La princesse avait les plus grandes difficultés à faire subsister sa cour allemande. Son cœur saignait en voyant les souffrances des fidèles expatriés pour la suivre : souffrances réelles, car la vie était rude et difficile, parfois bien courte, dans les conditions anormales que Pierre imposait aux siens. Pétersbourg n'était alors qu'un chantier dans un marais : on habitait une ville encore à naître; les princes et les grands s'y disputaient quelques maisons, leurs serviteurs campaient parfois sous le ciel nu, sous un ciel meurtrier. Ainsi le voulait le tsar, payant lui-même d'exemple, et bâtissant sa ville, comme les conquérans de l'ancien monde, sur les cadavres de ses ouvriers. Les courtisans, qui gelaient dans les boues de la Néva pour y attirer les colons à leur suite, maudissaient tout bas cette folie : à plus forte raison les étrangers. Charlotte la première y recueillit les germes de la maladie qui la minait dès cette époque. Elle est toute froissée des habitudes grossières de son nouveau milieu : pendant les fêtes de Noël, un nombre infini de gens viennent boire et manger chez son époux, elle doit servir tout ce monde, ainsi le veut la vieille coutume, et rester sur pied trois heures et demie de suite tandis qu'ils soupent bruyamment. Peu de semaines avant les couches de sa femme, le tsarévitch part pour Carlsbad sans l'avoir avertie; c'est quand la voiture de poste est devant la porte qu'il prend congé de la princesse avec ces quatre mots : « Adieu, je vais à Carlsbad. » Pierre et la tsarine étaient en Finlande. Charlotte reste seule, livrée aux soins soupçonneux de trois matrones russes qu'on lui impose contre sa volonté formelle pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de substitution d'enfant et authentiquer la naissance impériale. Alors les lettres à sa mère redeviennent désespérées, elle écrit ces lignes qui résument éloquemment son existence : « Je suis bien en effet une pauvre victime de notre maison, sans qu'elle en ait le moindre avantage, et moi je meurs d'une mort lente à force de chagrin. »

— La naissance de la petite Nathalie, en juillet 1714, vint lui apporter quelques consolations; le retour du tsarévitch, après six mois passés à l'étranger sans donner signe de vie, lui rendit un de ces éclairs de tendresse qu'Alexis semblait rapporter seulement de ses courses lointaines. Celui-ci dura moins encore que le premier : dans l'hiver de 1715, au cours de la seconde grossesse de la princesse héritière, la séparation entre les deux époux devint irrévocable et publique. Alexis recueillit dès lors chez lui, dans la maison de l'épouse, sa maîtresse, la serve Euphrosine, qui jouera un si grand rôle dans la suite de cette histoire. Charlotte soutint avec courage cette dernière épreuve. Weber, l'envoyé de Hanovre, dit à cette date dans ses Mémoires : « Cette pauvre princesse supporte son malheur avec fermeté; les murs seuls voient ses larmes. »

Pourtant les peines s'étaient accumulées trop lourdes sur cette enfant; elle ployait sous leur poids et ne devait plus se relever. Le 12 octobre 1715, elle mit au monde un fils qui reçut le nom de Pierre; ce fut sa courte et suprême joie d'avoir donné un héritier à l'empire : elle le croyait du moins alors. Presque à la même heure, sa sœur l'impératrice d'Autriche accueillait avec quelque tristesse la naissance d'une fille : celle-ci devait être Marie-Thérèse. Comme le destin se jouera de ces espérances aveugles et de ces berceaux inégaux! — Charlotte ne devait plus rien à sa nouvelle patrie, ni à ce monde : quatre jours après ses couches, d'atroces souffrances la prirent et empirèrent rapidement; elle les vit croître avec sérénité, comme la délivrance des autres. Le 20, les médecins envoyés par son beau-père la trouvent sans connaissance, *in mortis limine*, dit leur consultation pédantesque. La mourante fut admirable de fermeté et de douceur; elle supplia qu'on laissât auprès de ses enfans, comme une seconde mère, son amie la princesse d'Ost-Frise; elle régla le sort de ses serviteurs allemands, écrivit une lettre touchante au tsar, remercia tous ses proches et pardonna à tous. Pierre, fort malade alors, se fit porter au lit de sa bru; il avait toujours été bon pour elle sous ses dehors de brusquerie et de despotisme; elle en rend constamment témoignage. L'âme forte du grand homme comprenait la résignation courageuse de cette jeune âme : il disait souvent que son fils n'était pas digne de la femme que le ciel lui avait donnée. — Quand elle eut pourvu au sort de tous les siens, elle sentit un grand calme et se retourna confiante vers la mort qui approchait. Le 21, les médecins lui présentèrent une drogue salutaire; elle la repoussa doucement, disant : « Ah! laissez-moi en paix, je ne veux plus vivre! » Dans la nuit, elle cessait de souffrir, à vingt et un ans.

Les résidens étrangers écrivirent à leurs cours que le chagrin

l'avait tuée; chacun le répétait tout bas en revenant des funérailles. On les fit solennelles comme il convenait à son rang, stérile récompense de la mort hâtée par l'ennui d'une couronne. Le tsar, ce curieux obstiné de toutes les choses de la science, assista à l'autopsie de sa belle-fille et suivit les détails de l'opération avec l'attention qu'il portait à tout. Le 27, on exposa le corps dans la grand'salle du palais, tendue de velours rouge, comme était celle de Torgau, quatre ans avant, au jour du mariage. Mais ce ne fut pas, comme naguère, la barque ornée de pourpre et d'or qui promena la princesse sur la Néva; une frégate noire attendait avec des crêpes sur tout le gréement; elle porta le cortège au delà du fleuve, à cette église de la citadelle où Pierre voulait reposer avec les siens, et que devait consacrer la première une victime étrangère. La basilique n'était pas encore achevée, ni les caveaux funèbres; la ville du tsar n'était prête ni pour les vivans ni pour les morts. La pauvre Charlotte dut attendre encore ce qu'elle avait tant désiré, l'oubli et le repos; sa dépouille resta quelque temps en détresse sous ce ciel glacé.

Tout cela parut si triste aux contemporains que la légende s'empara bientôt de cette mémoire. Dans sa pitié intelligente, l'opinion populaire sentit comme un vague besoin de réparations radieuses, de chaleur et d'amour pour cette jeunesse ensevelie dans les neiges du pôle. Dans la seconde moitié du siècle, il parut en France des mémoires racontant la fuite romanesque de la princesse héritière de Russie; elle aurait gagné la Louisiane sur les pas d'un officier français qu'elle aimait et vécu longtemps heureuse dans les savanes de la Floride; sa trace se serait perdue à l'île de France, où elle aurait suivi son nouvel époux.

IV.

Alexis montra une vive douleur de la mort de sa femme. On y vit le remords, l'épouvante d'une âme faible devant les coups brutaux du sort, surtout une grande part d'inquiétudes personnelles. Il sentait qu'une influence tutélaire abandonnait sa vie à une heure critique et le laissait seul en face de son père, sur les dispositions duquel il ne pouvait plus se faire d'illusions. Déjà l'année précédente, à son retour de Carlsbad, il disait un soir après boire à ses compagnons : « On me rasera la tête; que je le veuille ou non, on me rasera la tête; quand je serai moine, on me jettera en prison, comme Chouiski; ma vie ne vaut pas cher. » Tant qu'il avait été le seul héritier du trône, il s'était senti moins menacé; à cette heure, tout changeait; un fils lui était né, sur qui Pierre pou-

vait reporter tout son espoir; chose plus grave encore, Catherine, l'épouse toute-puissante sur l'esprit du tsar, allait devenir mère, peut-être donner un rival dangereux au fils et au petit-fils d'Eudoxie. — En rentrant des funérailles de sa femme, le soir même du 27, le tsarévitch trouva chez lui une lettre de son père datée du 11 octobre, jour de la naissance du petit Pierre. Voici le sens général et quelques passages de cette missive, tout imprégnée de la force d'âme et de la hauteur de vues du grand tsar.

« Avertissement à mon fils. — Après de longues campagnes, nous avons appris à vaincre nos éternels ennemis les Suédois. C'est une grande joie pour la patrie; mais mon chagrin surpasse ma joie quand je considère celui qui doit me succéder, inutile au gouvernement de l'empire, sans goût pour la guerre. Je ne te demandais pas de guerroyer sans cause juste, mais d'aimer l'art militaire et de t'y instruire; c'est l'une des deux parties du gouvernement, qui sont la bonne administration et la défense du pays. Ne t'imagine pas que tes généraux suffiront à commander pour toi : chacun a les yeux fixés sur le maître et se règle sur ses préférences; on aime ce qu'il aime, on néglige ce qu'il néglige; et puisqu'on quitte si vite jusqu'aux plaisirs dont il ne veut plus, combien plus vite on se dérobera à la dure servitude des armes! Comment pourras-tu juger et punir tes généraux si tu ne connais pas à fond leur métier? Prétexteras-tu ta faible santé? C'est là une mauvaise raison. Je ne te demande pas des travaux au-dessus de tes forces, je te demande le goût de la chose militaire. Vois que de princes, sans payer de leur personne, ont préparé ainsi le succès de leurs armes! Rappelle-toi le feu roi de France; il paraissait peu dans ses armées, mais il s'en occupait avec amour; que de grandes choses il a accomplies! comme il a glorifié son royaume par-dessus tous les autres!

« Voici ce qui me trouble. Je ne suis qu'un homme sujet à la mort; à qui laisserai-je le champ que j'ai ensemencé avec l'aide du ciel, et la moisson déjà grandissante? A celui qui, comme le serviteur fainéant de l'Évangile, a enfoui son talent dans la terre?.. Rappellerai-je ton mauvais naturel et ton entêtement? J'ai eu beau te gronder, te battre, rien ne m'a réussi, rien ne t'a amendé; tu ne veux rien faire, sinon festoyer dans ta maison, tandis qu'auprès de toi tout va de mal en pis... Je pense à tout cela avec douleur, et voyant que je ne puis te ramener au bien, j'ai résolu de t'écrire ce dernier testament et d'attendre encore un peu que tu te réformes. Si tu t'y refuses, sois bien certain que je te rejetterai comme un membre gangrené; ne te fie pas sur ce que tu es mon seul fils, ne crois pas que je veuille seulement t'effrayer; je ferai comme je dis; moi qui n'ai plaint ni mes peines ni ma vie pour le bien de

mon pays, comment plaindrais-je un être inutile comme toi? Plutôt un étranger méritant qu'un fils indigne! »

Le lendemain du jour où Alexis avait reçu cette lettre, un événement menaçant pour lui venait en augmenter l'effet: l'impératrice mettait au monde un fils. Sans tenir compte des dates, quelques historiens ont voulu voir dans l'acte du tsar l'influence d'une épouse ambitieuse pour son propre enfant; il suffit, pour détruire cette allégation, de remarquer que la lettre avait été écrite le 11, remise le 27, et que Catherine ne devint mère que le 28 (1). D'autres ont cru trouver dans ce premier avertissement la résolution, déjà arrêtée dans l'esprit du tsar, de sacrifier son fils. Il nous semble que le langage de Pierre n'autorise pas ces suppositions. On y sent bien l'effort pour réveiller dans une âme endormie quelques étincelles d'énergie, le désir ardent de susciter un homme plutôt que la volonté froide de le condamner. Les sentimens qui éclatèrent chez le souverain en recevant la réponse de son fils démontrent clairement sa bonne foi.

Surpris par cet éclat, le tsarévitch se méprit le premier sur les intentions paternelles et se crut perdu. Il se concerta à la hâte avec ses conseillers habituels, les Lapouchine, Nicéphore Viazemski et un certain Kikine; ce dernier fut son âme damnée et lui souffla ses plus funestes inspirations. Fallait-il se rendre aux désirs de son père, essayer du travail et du métier de roi tel que le comprenait Pierre? Alexis ne se sentit point capable de cet effort; sa mollesse était excédée des épreuves et du mouvement qu'on lui avait imposés depuis son mariage. Ses amis lui conseillèrent de feindre un renoncement hypocrite, en se fiant au temps du soin de l'annuler. Alexis répondit à son père en ces termes :

« Gracieux sire, mon père! Aujourd'hui 27 octobre, après l'enterrement de ma femme, j'ai lu la lettre de toi qu'on m'a remise; je ne puis répondre autre chose sinon qu'il te plaise me priver de la couronne de Russie pour mon incapacité et que ta volonté soit faite. Je t'en fais l'humble prière, sire; je me sens inégal à ma tâche; la mémoire me fait défaut, ce qui est un grand empêchement pour toutes choses; je suis faible de corps et d'esprit par suite de diverses maladies, incapable de gouverner un grand peuple, à la tête duquel il faut un homme plus fort que je ne le suis. Donc je ne prétends ni ne prétendrai jamais à l'héritage de votre majesté, puisqu'aussi bien le ciel m'a donné un frère. J'en prends Dieu à

(1) Nous avons laissé toutes les dates selon l'ancien style pour ne pas créer de confusion avec les auteurs russes que nous suivons. On sait qu'il faut avancer chaque date de douze jours pour rentrer dans notre calendrier.

témoin sur mon âme, en foi de quoi j'écris ceci de ma main. Je confie mes enfans à votre (1) garde et vous demande seulement de quoi subsister jusqu'à ma mort. Sur ce je m'abandonne à votre discrétion et miséricorde. — Votre très humble esclave et fils. — Alexis. »

La lecture de cette humble missive irrita le tsar. Il avait espéré sinon la soumission de son fils à ses désirs, du moins une explication, une discussion, une lutte, quelque chose d'une volonté vivante. Il ne trouvait devant lui qu'un roseau courbé, un fantôme d'âme insaisissable. Rien ne pouvait être plus odieux à ce tempérament d'action. — Sur ces entrefaites, Pierre tomba gravement malade en janvier 1716; un moment ses jours furent en danger et ce danger tourna plus vivement encore son esprit vers la nécessité d'assurer les résultats de la réforme après lui. Il ne put ignorer les sourdes espérances qu'avait fait naître sa maladie, les propos vagues qui avaient circulé, malgré la prudence de son fils et des opposans, persuadés que cette maladie était simulée pour les éprouver. Aussitôt rétabli, il adressa une seconde lettre au tsarévitch.

« Dernier avertissement à mon fils. — ..... Tu ne me parles que de mon héritage et tu ne réponds pas à ce qui me préoccupe... Je t'ai longuement entretenu de ton incapacité, de ton indifférence pour la chose publique; tu sembles ne pas t'en souvenir... Si tu ne me crains pas maintenant, comment respecterais-tu mon testament après moi? Comment croire à tes sermens? L'homme n'est que mensonge, a dit le roi David, et quand même tu serais sincère aujourd'hui, les longues barbes (2) n'auront pas de peine à te persuader après moi. Nul n'ignore que tu hais mon œuvre, que tu détruiras après moi tout ce que j'ai fait pour le bien de mon peuple. Il est impossible que tu restes ainsi, ni chair ni poisson (*sic*). Change ton naturel, montre-toi mon digne héritier, ou sois moine : sinon mon esprit ne connaîtra plus de repos, surtout maintenant que ma santé est chancelante. Réponds-moi sans retard par lettre ou de vive voix. Si tu ne m'obéis pas, je te traiterai comme un malfaiteur. »

Alexis assembla de nouveau ses amis. On décida qu'il devait entrer au cloître et y attendre l'avenir en gardant ses espérances. — « Renonce au trône et tiens-toi en paix, disait Viazemski. — Accepte la robe, ajoutait Kikine, pour ne pas trouver pis; aussi bien, on vous attache le *klobouque* (3), on ne le cloue pas sur la tête. » Dol-

(1) Dans la lettre originale russe, les formes *tu* et *vous* sont employées ainsi l'une après l'autre.

(2) Signe distinctif du vieux parti réactionnaire, qui protestait contre l'ukase de Pierre ordonnant de se raser à l'occidentale.

(3) Coiffure des moines russes.

gorouki, l'un des chefs des mécontens au sénat, murmurait: « Une lettre, mille lettres n'empêcheront pas ce qui doit être; chaque chose vient en son temps. » — Le plan du tsarévitch et de ses amis était juste: laisser passer l'orage au fond d'un de ces monastères, d'où tant de princes russes étaient sortis à l'heure propice, s'armer de patience et de silence, attendre le cours naturel des choses; appuyée sur le temps, qui mène avec lui la mort, la plus imbécile jeunesse lutte à coup sûr contre le plus redoutable politique à son déclin. — Alexis ne répondit que ces quelques mots : « Sire, mon père. J'ai reçu ce matin votre lettre, à laquelle je ne puis répondre plus longuement étant malade. Je souhaite entrer dans les ordres et je vous demande pour ce faire votre gracieuse permission. — Alexis. »

Ce billet laconique porta à son comble l'exaspération du tsar. Il devinait sans peine le secret de cet anéantissement; il sentait combien était vaine la menace du cloître. Toutes les sévérités du père, tous les vœux arrachés au fils ne protégeraient pas l'œuvre sacrée contre une réaction inévitable; cette œuvre était condamnée par un enfant faible et obstiné, qu'on ne pouvait plus se flatter de réformer, que le cloître garderait un temps et rendrait sûrement au trône, plus tenace et plus aigri. Que faire donc? Cette interrogation déjà sinistre dut se poser dès lors dans l'esprit du tsar. A ce moment, il se disposait à entreprendre une campagne en Mecklembourg. La veille de son départ, il entra chez son fils. Alexis était couché sous prétexte de maladie. A la question de son père : quelle décision il avait prise, le tsarévitch répondit qu'il était résolu à revêtir l'habit. — « Réfléchis, interrompit Pierre, ne te hâte pas; il serait mieux de revenir dans le droit chemin; tu es jeune, penses-y bien; j'attendrai encore six mois. » — Et il quitta Pétersbourg, laissant Alexis tout réconforté d'avoir gagné un nouveau délai.

Une idée qui avait déjà hanté cet esprit inquiet du vivant de la princessse Charlotte revint l'obséder et bientôt le dominer. Un seul refuge lui restait contre les persécutions de son père, la fuite dans quelque pays lointain. Alexis avait d'abord pensé à se cacher sous les haillons d'un de ces pieux mendians qui parcouraient les lieux saints de Russie, errans de monastère en monastère. Il s'en était ouvert à Iakof Ignatief; ce projet avait paru peu pratique; il n'y aurait de sécurité pour le prince qu'au-delà des frontières russes. Kikine le poussait vivement à la fuite et lui écrivait alors d'Allemagne : « Je te trouverai un asile. Ne connais-tu pas quelqu'un à la cour de France? Le roi est un homme magnanime; il couvre des rois de sa protection; ce serait peu de chose pour lui que de

te défendre. » — Alexis ayant objecté qu'il n'avait aucune intelligence de ce côté, Kikine revint à la charge. — « J'ai travaillé pour toi à Vienne; va chez l'empereur; ils ne te livreront pas. » — Au milieu de ces indécisions, une lettre du tsar arriva, dans les derniers jours d'août 1716; les six mois étaient écoulés, Pierre rappelait à son fils qu'il attendait sa résolution et l'engageait à venir le rejoindre pour s'en expliquer en personne. — Relancé de nouveau, le sauvage et timide jeune homme se décida brusquement, comme un lièvre affolé par le chasseur, qui part devant lui, au hasard. Le souverain l'appelait, c'était une occasion unique de franchir la frontière sans entraves. Il se rendit chez Menchikof, lieutenant de l'empire, et demanda des passeports et de l'argent pour rejoindre son père en Mecklembourg. Une seule attache le retenait.

On a vu plus haut que, du vivant même de sa femme, Alexis avait recueilli chez lui une fille de basse condition. C'était une serve, née sur les terres de Nicéphore Viazemski et nommée Euphrosine Fédorova; une Finnoise, ronde, rousse, à la lèvre sensuelle, avec le type un peu bestial de sa race. Le tsarévitch l'avait trouvée un jour chez son gouverneur; le caprice était devenu une liaison durable. Euphrosine avait les qualités de volonté et de décision qui faisaient défaut à son amant; elle prit sur lui un empire grandissant chaque jour et l'achemina par ambition aux résolutions extrêmes. A l'heure de la fuite, elle fut pour beaucoup dans les hésitations du prince, qui ne pouvait se résoudre à la quitter; un mot de Menchikof vint à point dissiper ces hésitations. — « Que feras-tu d'Euphrosine? » demanda le ministre au tsarévitch, quand ce dernier lui annonça son départ. — « Elle m'accompagnera jusqu'à Riga, d'où je la renverrai. — Prends-la plutôt avec toi, » dit Menchikof, dont la morale n'était pas farouche. — Fort de cet assentiment, Alexis ne balança plus; il se mit en route le 26 septembre, accompagné seulement de la Fédorova, d'un frère de cette femme, et de trois domestiques; tous croyaient se rendre auprès du tsar, en Mecklembourg. A Riga, le voyageur emprunta au juif Isaïef, fournisseur des armées, quelques milliers de florins. En approchant de Libau, il rencontra sa tante, la princesse Marie Alexeiévna, qui revenait de Carlsbad. Cette sœur de Pierre le Grand tenait ouvertement le parti de la tsarine répudiée, mère d'Alexis. — « Où vas-tu? demanda-t-elle à son neveu. — Chez mon père. — Tu fais bien, qu'adviendrait-il de toi si l'on t'enfermait au couvent? — Je ne sais, je perds la tête de chagrin; j'eusse été heureux de me cacher quelque part. — On te trouvera partout, fit la princesse. Puis elle interrogea son neveu sur le compte d'Eudoxie. — Tu l'as oubliée, tu ne lui écris ni ne lui envoies de l'argent. —

Je tremble d'écrire. — Et quand même il t'en arriverait des ennuis, c'est ta mère! — Ce sera du malheur sur moi sans aucun profit pour elle; et d'ailleurs est-elle encore en vie? demanda le tendre fils. — Elle vit, répondit Marie, et elle ajouta d'un ton mystérieux : — Elle et d'autres ont une révélation que le tsar la reprendra, et voici comment : ton père tombera malade, une sédition éclatera; il se rendra au couvent de Troïtza, au tombeau de saint Serge, ta mère sera là, le tsar la recevra dans ses bras, et la sédition s'apaisera. Pétersbourg nous est hostile; qu'il soit abandonné, c'est le vœu de beaucoup de gens. » — Ce singulier entretien, tel que le firent connaître plus tard les aveux recueillis au cours du procès, donne bien l'idée de ce qu'était cette famille, courbée sous l'épouvante, travaillée par mille intrigues, tramant de vagues complots sous la forme de prophéties qu'on jetait en pâture au populaire.

A Libau, le tsarévitch trouve son confident Kikine et se concerte avec lui. Ce brouillon rend compte des préparatifs qu'il dit avoir faits en Allemagne et qui sont une invention pure; puis il imagine de savantes manœuvres pour se disculper plus tard d'avoir trempé dans la fuite du prince; il fait écrire à de tierces personnes des lettres composées pour être montrées à Menchikof, afin de pouvoir au besoin compromettre le favori. Venise, au temps du conseil des Dix, ne vit jamais ourdir de machinations plus ténébreuses; tous les hommes que nous allons rencontrer ont étudié l'art de jouer du soupçon, la grande arme de cette époque de terreur. — De Libau, on suit la trace du voyageur jusqu'à Dantzig; un courrier d'état, venant de Pétersbourg, l'y voit pour la dernière fois et annonce au tsar, qui se trouvait alors à Lubeck, l'arrivée prochaine de son fils. Pierre attend. Un mois, deux mois se passent, aucune nouvelle. En décembre, l'impératrice Catherine écrit à deux reprises de Schwérin, à Menchikof, qu'on s'étonne de ne rien apprendre du tsarévitch. On n'en sait pas plus à Pétersbourg; un valet de chambre du prince, parti pour le rejoindre, revient sans l'avoir trouvé. A Moscou on s'inquiète; Iakof Ignatief écrit lettres sur lettres à son pénitent pour s'informer de son sort. Au milieu de toutes ces correspondances politiques, on rencontre une lettre, rédigée par quelque gouvernante, au nom des deux petits enfans d'Alexis; appel touchant des deux orphelins qui pleurent après leur père disparu.

Quand il eut compris que son fils lui échappait, Pierre agit vigoureusement, sans perdre une minute. D'Amsterdam, où il se trouvait en décembre 1716, le tsar envoie à son lieutenant en Mecklembourg, le général Veïde, l'ordre de dépêcher des officiers dans toutes les directions à la poursuite du fugitif. Les rapports de ces

officiers signalent quelques indices de son passage à Kœnigsberg et à Dantzig ; après, tous s'égarent sur de fausses pistes, celles d'inoffensifs marchands russes. Pierre avait sous la main, à Amsterdam même, un plus fin limier, son ambassadeur à Vienne, Abraham Vessélovski. Il le lança à la recherche de son fils avec des instructions détaillées, des réquisitions pour l'arrestation où besoin serait de « quelques cavaliers russes de distinction, » et une lettre autographe pour l'empereur Charles VI, prié d'appuyer ces recherches. Vessélovski arriva sans débrider à Piritz, à cinq postes de Francfort-sur-l'Oder, le 1er janvier 1717. Là il apprit qu'un officier russe, avec une femme et quatre serviteurs, avait passé récemment : on l'avait également remarqué aux postes suivantes. Aux portes de Francfort, Vessélovski interrogea les agens qui tiennent le registre des entrées ; sur la feuille du mois d'octobre, à la date du 20, il trouva cette mention : « Le lieutenant-colonel Kochanski, de Moscou, avec sa femme et ses serviteurs ; descendu à l'auberge de *l'Oie d'or*, hors la ville. » Vessélowski courut à *l'Oie d'or :* l'hôtelier ignorait le nom de l'officier, mais il se rappelait ses moustaches noires à la française et sa petite femme rondelette; après avoir dîné et reposé deux heures, ces voyageurs étaient repartis en poste sur la route de Breslau. L'agent du tsar tenait désormais un fil ; il prit la route indiquée, recueillant des dépositions concordantes à tous les relais. A Breslau, à Neisse, à Prague, on se souvenait du colonel russe Kochanski dans les tavernes ; dans la capitale de la Bohême, il avait demandé des chevaux pour la poste de Vienne. Vessélovski craignit un moment de perdre de l'avance; brisé par la fatigue de cette course, sans un instant de repos depuis Amsterdam, le malheureux ambassadeur fut pris de fièvre et d'un flux de sang. Les médecins voulaient le retenir deux semaines à Prague; il s'y refusa et repartit après vingt-quatre heures pour Vienne.

Dans cette ville, c'était le cavalier polonais Kréménetzky qui avait jeté son nom aux préposés de la barrière le 9 novembre. On l'avait hébergé un jour à *l'Aigle noir;* il y avait acheté un vêtement d'homme pour sa femme, qui avait aussitôt endossé le costume masculin ; le lendemain, il avait fait prendre ses effets par une voiture, payé sa note, et s'était éloigné seul, à pied, sans laisser d'indications. Vessélovski fouilla toutes les auberges de la capitale sans succès. Un maître de poste lui avait dit, à quelques milles avant Vienne, que le voyageur qui l'intéressait s'était informé de la distance jusqu'à Rome et du prix d'un équipage. Notre ambassadeur crut pouvoir porter ses recherches dans cette direction. Tout diplomate digne de ce nom, au siècle dernier, avait dans son jeu

un petit abbé de la cour romaine, sur les services duquel il pouvait compter à l'occasion. Vessélovski s'était pourvu depuis longtemps de ce rouage indispensable dans la politique européenne, et le petit abbé de l'envoyé russe avait ses libres entrées chez le secrétaire d'état cardinal Paulucci. Une estafette lui porta une lettre en toute hâte : mais on ne savait rien à Rome. Vessélovski, désespéré, fit lui-même deux relais sur la route d'Italie ; aucun postillon n'avait souvenir de l'officier russe et de la femme déguisée. — Devson, un aide de camp du général Veïde, qui avait poussé jusqu'à Vienne, travaillait pour son propre compte ; il s'alla loger à *l'Aigle noir* et se familiarisa avec un garçon de l'auberge : ce garçon assura qu'il avait soupçonné dans le Polonais le fils du tsar de Moscovie, dont les traits ne lui étaient pas inconnus, mais il ne savait ce que ce personnage était devenu en quittant le Gasthaus. — Cependant Vessélovski sondait adroitement toutes les personnes de l'entourage impérial ; il ne trouvait partout que des visages étonnés ou fermés. Janvier se passa, puis février ; les recherches n'amenaient aucun indice : la police diplomatique de Pierre le Grand dut s'avouer vaincue ; elle avait perdu la piste du fugitif.

V.

L'histoire confesse tôt ou tard les diplomates les plus secrets. Les archives de Vienne ont enfin livré à M. Oustrialof la clé de cette énigme que les agens du tsar s'efforçaient vainement de deviner ; nous en apprendrons les curieux détails en devançant les démarches de l'ambassadeur russe chez le chancelier de l'empire. Le soir du 10 novembre 1716, le vieux comte Schœnborn travaillait dans son cabinet. Vers dix heures, un officier qui sortait de chez lui avec des dépêches rencontra sur l'escalier un inconnu, parlementant en mauvais allemand pour être introduit chez le chancelier. Comme on lui faisait observer que l'heure était mal choisie, l'inconnu se précipita vers la porte pour la forcer ; retenu et interrogé par l'officier, il déclara qu'il ne parlerait qu'au ministre et sur l'instant même. On l'annonça : Schœnborn s'était déjà mis au lit et fit dire au solliciteur qu'il le recevrait le lendemain : celui-ci insista de plus belle, menaçant, si on l'éconduisait, de courir chez l'empereur, son affaire étant de telle nature que sa majesté devait en être instruite sur-le-champ. Le chancelier parut alors, en robe de chambre ; l'étranger l'entraîna dans le cabinet, avec ces paroles : « Monseigneur le tsarévitch est en bas, sur la place, et veut voir votre altesse. » — Schœnborn crut avoir affaire à un fou : comme il se récriait, l'homme ajouta que le tsarévitch, nouvellement arrivé à Vienne,

désirait se présenter au comte, suivant l'habitude de tous les voyageurs de distinction, qu'il ne pouvait le faire qu'en grand secret et sans être vu de personne; qu'à cet effet, il était descendu depuis la veille à l'auberge voisine et avait attendu la nuit. Le chancelier voulut aussitôt s'habiller pour se rendre chez le prince, mais l'impétueux ambassadeur, qui n'était autre que le frère d'Euphrosine, s'écria que son maître était déjà là, dans le vestibule, attendant d'être annoncé. Le comte l'envoya prier par son officier et courut reprendre ses vêtemens; avant qu'il eût achevé sa toilette, le tsarévitch entra brusquement dans le cabinet.

Le digne Schœnborn croyait rêver; jamais, de mémoire de diplomate, un fils de roi n'avait surpris un conseiller aulique dans ce costume et à cette heure. Le vieux chancelier n'était pas au bout de ses étonnemens et des offenses à l'étiquette autrichienne. Aussitôt resté seul avec lui, le visiteur se mit à arpenter la chambre en donnant tous les signes de l'épouvante et d'un grand trouble moral. « Je suis venu, dit-il, prier l'empereur mon beau-frère de me protéger, de sauver ma vie. On veut me tuer, on veut me priver du trône, moi et mes pauvres enfans! Je ne suis nullement coupable envers mon père! Je suis un homme faible, mais c'est Menchikof qui a détruit ma santé par la boisson. Mon père dit que je ne vaux rien, ni pour la guerre ni pour le gouvernement; mais j'ai toujours bien assez d'esprit pour régner! On veut me jeter dans un couvent : je ne veux pas aller au couvent! L'empereur doit me sauver! qu'on me mène chez l'empereur! » Et ce disant, il s'affaissa sur une chaise, hors de lui, en demandant de la bière; on lui apporta un verre de vin.

Schœnborn, lui aussi, avait peine à rassembler ses idées; il se refusa d'abord à croire que son interlocuteur fût le tsarévitch; puis, en examinant le personnage, il dut s'avouer que son extérieur répondait au signalement du prince russe. Il s'efforça de le calmer, lui répétant qu'on n'avait jamais ouï rien de pareil, qu'un père ne pouvait nourrir d'aussi noirs desseins contre son fils, que d'ailleurs il était en parfaite sûreté à Vienne. Les consolations du langage diplomatique ne parvinrent pas à refroidir cet agité, qui répétait avec emportement : « Qu'on me mène chez l'empereur! » Le chancelier représenta qu'on n'arrivait pas ainsi jusqu'à l'empereur, que c'était chose impossible à cette heure indue, et il engagea le tsarévitch à lui raconter en détail son histoire. Alexis se répandit longuement en récriminations contre son père, contre l'impératrice Catherine, contre Menchikof, assurant toujours qu'on voulait sa mort et qu'on l'avait abruti à dessein par l'ivresse. Schœnborn, après avoir écouté attentivement son récit, le sermonna de son

mieux; il lui promit en tout cas aide et assistance, l'engagea à se tenir coi dans le plus grand mystère et à attendre la décision de l'empereur. Une crise de larmes calma l'agitation du fugitif mieux encore que les bonnes paroles du chancelier; Alexis renonça, non sans peine, à son projet de forcer cette nuit même les portes du palais et retourna à son gîte avec toutes les précautions de la peur.

Le lendemain, après le rapport du ministre à son souverain, le conseil privé s'assembla pour aviser à cette difficulté imprévue : d'une part la terreur qu'inspirait déjà le tsar de Russie, d'autre part les obligations qu'imposaient à Charles VI l'humanité et les liens du sang, tout rendait l'affaire délicate. Cependant les politiques autrichiens acceptèrent comme une heureuse chance le hasard qui leur livrait, avec un précieux otage, le moyen de s'immiscer dans les affaires russes et de peser sur l'avenir du jeune empire. Au sortir du conseil, Schœnborn reçut le tsarévitch et lui fit part de la décision de son maître; l'empereur consentait à donner secrètement asile au fugitif et à s'employer en sa faveur auprès du tsar. Il semblait préférable qu'Alexis ne vît pas son beau-frère, pour ne pas ébruiter sa présence à Vienne; on trouverait un lieu sûr où le cacher jusqu'à la réussite des négociations qui devaient le réconcilier avec son père. Alexis consentit à tout, sous la promesse qu'on ne le livrerait pas à ce père; c'était, jurait-il, le livrer au supplice, car aucune réconciliation n'était possible entre eux. Effrayé lui-même de l'audace qui l'avait poussé à fuir, le malheureux tremblait à la seule idée de la colère que Pierre avait dû ressentir de cette fuite.

Deux jours après on le mena, « par ordre souverain et dans le plus grand secret, » à Weïerburg, à six milles de Vienne. Là un des conseillers de l'empereur vint lui faire subir un nouvel interrogatoire. — Quand le tsarévitch eut répondu à toutes les questions qui lui furent posées, son interlocuteur lui déclara que, pour le mieux céler et protéger, Charles VI avait résolu de l'interner dans une des forteresses de l'empire, sous le couvert d'un prisonnier d'état. Alexis n'y fit aucune objection; il se borna à demander instamment l'assistance d'un prêtre de rite grec. Il lui fut objecté qu'il serait impossible de satisfaire à cette exigence sans compromettre le secret de sa retraite. Le 27 novembre, le fugitif et sa petite suite quittèrent Weïerburg avec l'attelage d'un paysan, escorté de deux drabans. Ils se dirigèrent vers Salzburg; de là ils s'engagèrent dans les montagnes et traversèrent le Tyrol septentrional jusqu'à la vallée de la Lech.

Les rares voyageurs qui se rendent de Bavière dans le Vorarlberg ou à Inspruck par cette vallée sauvage doivent franchir près du

village de Reutte un étroit défilé, l'Ehrenberg Klause; sur la montagne isolée, couverte de pins, qui commande cette passe, ils peuvent encore apercevoir des ruines de vaillante mine; c'est le burg d'Ehrenberg, jadis l'une des plus fortes places du Tyrol, vieil invalide des guerres allemandes, tout mutilé de siècles et de boulets, démantelé en 1800 par les soldats de Masséna. C'était ce donjon solitaire que Charles VI avait choisi pour prison à son beau-frère. Tandis qu'Alexis se reposait à Milbach, sa dernière étape, le secrétaire d'état Kühl, chargé de l'accompagner, prit les devans et vint remettre au général commandant la forteresse des instructions détaillées. Cet officier avait ordre de recevoir et de garder à Ehrenberg, dans le plus profond secret, un haut prisonnier d'état dont le nom ne lui était pas confié. Pour éviter toute indiscrétion, on ne devait pas changer la petite garnison ni permettre aux soldats de s'éloigner du château durant tout le temps qu'y passerait le captif. Les fenêtres de sa chambre devaient être armées de barreaux de fer, précaution bien superflue, vu l'impossibilité de fuir de ce nid d'aigle sans se rompre le cou. Le général devait traiter son prisonnier avec respect, veiller à ce que sa table fût convenablement servie aux frais de l'empereur, qui assignait 300 florins par mois pour son entretien. En cas de maladie grave, un médecin ne pouvait être admis qu'en présence du commandant; les lettres écrites ou reçues par l'inconnu devaient être transmises directement à la chancellerie impériale; nul étranger ne devait, sous les peines les plus sévères, approcher des portes ou interroger les sentinelles. Le général répondrait sur sa tête de l'hôte mystérieux dont l'empereur lui confiait la garde. Comme on voit, les instructions de Charles VI ne différaient guère de celles données par Louis XIV à Saint-Mars, quand le gouverneur de Pignerol reçut le Masque de fer. — Ces ordres transmis, Kühl revint chercher ses compagnons de voyage et les ramena à Ehrenberg : les portes du cachot d'empire se refermèrent derrière Alexis le 7 décembre au matin.

Alors il respira librement, le pauvre inquiet. Ses lettres au comte Schœnborn témoignent de sa reconnaissance et de sa joie d'être si bien caché. Il se plaint seulement des difficultés de la vie matérielle dans cette solitude et persiste à réclamer un prêtre de son rite; nous savons d'ailleurs qu'il avait pris soin de se pourvoir de consolations d'un autre ordre. Il ne semble pas qu'à ce moment l'officier chargé de le surveiller ait soupçonné le sexe et la véritable qualité du jeune page d'Alexis. Schœnborn, en répondant au prisonnier, lui mande sous une forme détournée les nouvelles qui peuvent l'intéresser : « J'annoncerai au noble comte, en fait de nouvelles, qu'on commence à raconter de par le monde que

le tsarévitch a péri. Suivant les uns, il a fui les rigueurs de son père; suivant d'autres, il a été mis à mort par ordre de ce dernier; d'aucuns affirment qu'il a été assassiné en voyage par des bandits. Personne ne sait au juste où il se trouve. J'ajouterai ici, à titre de curiosité, ce qu'on écrit à ce sujet de Pétersbourg. On conseille au gracieux tsarévitch, dans son intérêt, de se tenir bien caché, car on fera d'actives recherches quand le tsar son père sera de retour d'Amsterdam. Si j'apprends quelque autre chose, je le ferai savoir. On prie le bon ami pour lequel M. le comte demande un prêtre de prendre patience : c'est chose impossible pour le moment. »

C'étaient les dépêches de Pleyer, l'envoyé autrichien à Saint-Pétersbourg, que Schœnborn résumait ainsi. Cet agent à l'imagination un peu prompte informait sa cour que l'effet produit en Russie par la disparition du tsarévitch était immense, que tout s'apprêtait pour une sédition et que des régimens de la garde complotaient d'égorger le tsar en Mecklembourg. Alexis ne cachait pas la joie qu'il ressentait de ces nouvelles; son rêve de chaque jour, une révolte populaire en sa faveur, semblait près de se réaliser; en attendant rien ne pouvait mieux le servir que les bruits qui le disaient mort; la mort fait le silence sur le proscrit, et le silence est un meilleur gardien que la retraite la plus reculée. Le fugitif se croyait sauvé des recherches paternelles dans cette gorge ignorée du Tyrol, à l'abri des verrous, des tours, des montagnes de l'empereur romain, sous la protection de sa parole et de ses diplomates. Ces derniers allaient pourtant avoir affaire à forte partie.

Nous avons laissé Vessélovski, l'ambassadeur du tsar, cherchant désespérément la piste évanouie encore à la fin de mars 1717. Durant ces quatre mois, le burg d'Ehrenberg avait fidèlement gardé son secret; ce secret était d'ailleurs resté longtemps entre quatre personnes, l'empereur, le chancelier comte Schœnborn, le secrétaire d'état Kühl et le prince Eugène de Savoie, président du conseil aulique, directeur suprême des affaires de l'empire. Mais si rares et si impénétrables que soient les initiés, les gros mystères d'état laissent transpirer à la longue, dans l'atmosphère d'une cour, certaines émanations subtiles; un vétéran des campagnes diplomatiques les sent d'instinct quand il a le don du métier; et l'agent russe avait le don au plus haut degré. Il ne s'était pas laissé distraire un instant aux fables qui couraient sur la mort du tsarévitch : son sentiment obstiné l'avertissait que sa proie était près de lui, à Vienne ou non loin de Vienne. Longtemps ses attaques se heurtèrent aux physionomies courtoises et impassibles de la solide diplomatie autrichienne. Enfin un éclair luit dans les té-

nèbres où il se débat; le 29 mars, un petit référendaire de la chancellerie aulique, gagné depuis longtemps à son service, laisse négligemment tomber ces mots dans une conversation confidentielle : « Kochanski ne serait-il pas sous la protection de l'empereur, quelque part, dans le Tyrol ? » — Le fil est ressaisi; c'est plaisir de voir, dans la correspondance quotidienne de Vessélovski avec le tsar, comment l'habile agent le renoue, le développe; comment les soupçons se changent en certitudes; comment les certitudes se complètent et forment un corps.

Fort du renseignement qu'il a obtenu, Vessélovski court chez le chancelier et chez le prince Eugène : « — Kochanski est au pouvoir de l'empereur, dans le Tyrol... » L'ambassadeur plaide le faux pour savoir le vrai ; il se plaint amèrement du mauvais procédé dont on use vis-à-vis de son maître. Les deux ministres répondent avec étonnement qu'ils ne savent rien et qu'ils consulteront l'empereur, seul instruit sans doute de cette grave affaire. Quelques jours après, on les retrouve désolés : l'empereur ne sait rien. A ce moment, le Moscovite reçoit du renfort. Pierre lui envoie d'Amsterdam un capitaine de ses gardes, Roumiantzof, accompagné de trois officiers déterminés; ces émissaires ont l'ordre formel et la ferme volonté de s'emparer du fugitif, s'ils le découvrent, sur les terres mêmes de l'empereur, et de vive force s'il le faut. L'ambassadeur reçoit en même temps des instructions menaçantes, dont il n'était pas besoin pour stimuler son zèle; il a charge de remettre à Charles VI une lettre autographe du tsar, conçue en termes hautains et exigeant l'extradition immédiate de son fils. Ne jugeant pas le moment venu, Vessélovski garda la lettre en poche, jusqu'à plus ample informé; il dépêcha immédiatement Roumiantzof en reconnaissance dans le Tyrol, sous un faux nom. Le capitaine fouille les montagnes et reparaît à Vienne le 22 avril; il a découvert Ehrenberg; les braves gens du pays se doutent de quelque chose; suivant leurs dires, un grand seigneur hongrois ou polonais doit être détenu dans la prison d'état. Vessélovski n'hésite plus; il demande une audience à l'empereur, lui remet la lettre du tsar et laisse entendre qu'il sait tout, qu'on ne peut continuer plus longtemps à se jouer de son maître, à se dérober aux justes demandes d'un père. Charles répond en souriant que ses ministres l'ont mal informé, qu'il va conférer avec eux et éclaircir ce mystère. Cependant l'ambassadeur renvoie Roumiantzof en Tyrol avec les passeports d'un officier suédois; lui et ses compagnons doivent s'établir à Reutte, au pied du burg d'Ehrenberg, guetter le prisonnier et tenter à l'occasion un coup de main sur sa personne. Roumiantzof croit la chose possible, la garnison de la forteresse ne se composant que d'une

vingtaine de soldats. Le faux Suédois entreprend son siège; troublé plus d'une fois par les tracasseries des autorités impériales, renvoyé à Inspruck, surveillé de près, il revient toujours rôder autour d'Ehrenberg, reconnaît Alexis, renseigne exactement l'ambassadeur sur les faits et gestes du détenu et attend l'occasion. Armé des lettres de cet officier, Vessélosvki multiplie ses démarches à Vienne auprès du prince Eugène et du souverain. Déjà on n'ose plus nier ouvertement; la tactique est maintenant d'éconduire l'agent en assurant que l'empereur écrira directement à son frère de Russie pour le satisfaire au sujet d'un fils égaré, en plaidant la cause de ce dernier. Tout cela n'avançait guère notre diplomate; heureusement le petit référendaire, si utile à l'ambassade russe, y vient causer de temps en temps; ce personnage a surpris une conversation entre le comte Zinzendorf et le prince Schwarzenberg; ces hauts dignitaires sont d'avis qu'il ne convient pas d'entrer en lutte avec le tsar pour une affaire de cette nature et qu'il serait sage de lui céder moyennant quelques promesses. Évidemment le conseil est divisé. Vessélovski mande ces détails à Pierre en lui suggérant de parler haut, d'écrire de nouveau à l'empereur sur un ton de menace.

Le cabinet de Vienne répugnait en effet à s'engager dans des embarras graves pour protéger Alexis. Tant qu'on avait pu céler sa présence ou recourir à de vagues défaites, on s'était estimé heureux de posséder un otage de ce prix; il devenait gênant le jour où il fallait risquer pour lui une rupture avec le tsar. On eut un moment la pensée de recourir au roi d'Angleterre, George Ier, qui était apparenté à la maison de Brunswick : l'envoyé du saint-empire fut chargé de lui exposer confidentiellement la situation du tsarévitch. « Ne laissez pas voir, portaient les instructions de Schœnborn, combien nous craignons le tsar, mais représentez à sa majesté les devoirs que lui imposent, conjointement avec nous, les liens du sang qui nous rattachent tous à ce malheureux prince. » — Alexis, au courant de tout, faisait agir simultanément à Londres le boïar Bestoujef-Rioumine, passé au service anglais. Le roi George, peu désireux de se mettre de nouveaux soucis sur les bras, ferma l'oreille à ces ouvertures. On résolut alors à Vienne de dérouter les Russes par un nouveau coup de théâtre. Dans le courant de mai, le précieux référendaire apprend à Vessélovski qu'un courrier est parti du cabinet même de l'empereur pour Ehrenberg; ce courrier n'est autre que le secrétaire Kühl, le convoyeur ordinaire de notre infortuné voyageur. Kühl arrive au burg tyrolien avec une note de Schœnborn avertissant le prisonnier des mauvais côtés de la situation et lui laissant pressentir les hésitations de la cour.

Alexis, replongé dans ses épouvantes, se jette aux genoux de l'Autrichien et s'écrie en sanglotant : « Au nom de Dieu et de tous les saints, je supplie l'empereur de sauver ma vie, de ne pas m'abandonner dans le malheur ; — je vais périr, ne me livrez pas à mon père ! » Kühl lui déclara alors que le seul moyen de salut était de fuir plus loin, en toute hâte, seul et sans même emmener ses gens. Alexis consentit à tout : il ne demandait qu'à fuir au bout du monde ! Il insista seulement pour garder avec lui son inséparable page. Ce point essentiel accordé, on résolut de partir sur l'heure. Un matin de la première quinzaine de mai (aucune lettre ne donne la date exacte), le burg d'Ehrenberg rouvrit sa herse au prisonnier qu'il avait loyalement gardé durant cinq mois : Alexis quitta cette dure et froide bastille du Tyrol avec plus de regret qu'il n'avait quitté ses palais de Pétersbourg et de Moscou. Kühl et ses deux compagnons prirent la route d'Italie. De Trente, le secrétaire d'état écrit au chancelier : « Tout va bien, mais j'ai grand'peine à empêcher *notre société* de s'enivrer et de faire du tapage ; j'ai remarqué à nos trousses des figures suspectes. »

Ces figures suspectes, c'étaient celles de Roumiantzof et de ses hommes. Prévenu par Vessélovski, l'officier des gardes était aux aguets. A ce moment même, il avait été dérangé par la police impériale, mal édifiée sur ses passeports trop changeans. Pourtant il avait pu se rapprocher d'Ehrenberg à temps pour avoir vent du départ : il prit la poste d'Italie et brûla les routes à la poursuite de son prince. Il le rejoint à Mantoue, d'où il renseigne l'agent de Vienne. La chasse continue sur les vastes territoires de l'empire : de Florence, de Rome, Roumiantzof écrit à l'ambassadeur qu'il est sur les talons des fugitifs. Poursuivis et poursuivans arrivèrent ainsi jusqu'aux portes de Naples. On sait qu'après la guerre de la succession d'Espagne, les traités avaient laissé à l'empereur ses conquêtes d'Italie, y compris le royaume de Naples. Dans le tumulte de cette capitale, Roumiantzof perdit la trace du tsarévitch. Peu importait d'ailleurs ; il le savait arrivé à ce point extrême des frontières impériales, où on ne pouvait dissimuler longtemps sa retraite. Le capitaine revint droit à Vienne rendre compte de sa mission à Vessélovski ; celui-ci le renvoya sur l'heure à Pétersbourg avec un rapport détaillé à son maître. Le coup était manqué pour cette fois : la proie, un moment serrée de si près à Ehrenberg, échappait aux limiers ; c'était une campagne à recommencer.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES

ÉLECTIONS ANGLAISES

I.

« Samson, les Philistins avancent! tel est le cri qui se fait entendre de toutes parts. Que Samson se montre donc et qu'il fasse encore une fois sentir la force de son bras. » Ainsi s'exprimait à Huddersfield, dans les premier jours de janvier 1874, un député ministériel, M. Leatham, traduisant par un de ces emprunts que les Anglais aiment à faire au langage biblique la confiance des amis de M. Gladstone dans l'éloquence et la popularité de leur chef. Aucun avertissement, aucun revers électoral, n'avaient affaibli cette confiance présomptueuse. Trois semaines plus tard, la dissolution du parlement était prononcée, et c'était en vain que le Samson du parti libéral multipliait ses efforts; c'était en vain qu'il faisait luire aux yeux des contribuables la perspective de la suppression de l'*income-tax*, il échappait péniblement à un échec personnel, et une défaite accablante venait dissiper les illusions de son parti. Libéraux et radicaux réunis atteignaient à peine à 250 voix, et même en ajoutant à leur nombre tous les *home rulers*, ou autonomistes irlandais, le parti conservateur avait encore une majorité de 60 voix sur l'ensemble de la chambre des communes.

Les élections générales de 1880 ont été la contre-partie complète des élections de 1874. Cette fois, c'est le chef du parti conservateur qui a fait appel au corps électoral avec une confiance destinée à la déception la plus cruelle. Les conservateurs ont été décimés, ils ne reviennent à la chambre qu'au nombre de 240, tandis que leurs adversaires réunissent 350 voix et disposeront ainsi d'une majorité assurée, indépendamment des votes des autono-

mistes irlandais. La proportion des forces est donc absolument renversée.

Ce résultat cause en Angleterre une émotion d'autant plus profonde qu'il était tout à fait inattendu. Aucun symptôme précurseur ne l'avait fait prévoir. Les élections de 1874 avaient été précédées d'une série d'élections partielles qui avaient presque toujours tourné au détriment du ministère. Rien de semblable ici ne s'était produit, et l'accueil que les députés conservateurs avaient reçu de leurs commettans dans les réunions extra-parlementaires de l'automne n'avait pu leur inspirer aucune inquiétude sur le renouvellement de leur mandat. La reconnaissance de la nation pour les hommes d'état qui avaient rétabli au dehors le prestige du nom anglais ne semblait point s'être encore affaiblie. Loin de contester l'action que ce sentiment devait exercer sur les élections futures, on paraissait plutôt disposé à craindre qu'il ne fît perdre de vue toute autre considération. Quelque temps avant la dissolution, le *Times*, comme s'il eût appréhendé que l'opposition ne sortît trop décimée de l'épreuve électorale, était revenu, à diverses reprises, sur l'inconvénient d'avoir dans la chambre des communes une opposition numériquement trop faible pour exercer sur le gouvernement un contrôle efficace. L'étonnement qui s'est manifesté au sein de toutes les cours du continent, quand la défaite du ministère a été connue, a fait voir que les ambassadeurs étrangers, observateurs attentifs et désintéressés de tous les mouvemens de l'opinion publique, avaient prévu et annoncé à leurs gouvernemens une issue toute différente des élections générales.

On s'accordait à penser que l'hostilité des non-conformistes ferait perdre aux conservateurs les sept ou huit sièges qu'ils avaient gagnés en Écosse aux élections de 1874, et que le même nombre de voix pourrait bien être enlevé en Irlande par les autonomistes, dont le nouveau chef, M. Parnell, avait déclaré au ministère une guerre à outrance. En Angleterre, quelques sièges dont la conquête avait été due à l'animosité des radicaux contre les libéraux modérés, pouvaient également être reperdus, si une coalition réunissait les adversaires du gouvernement; mais si on admettait généralement que la majorité ministérielle pouvait être réduite de 25 ou 30 voix, personne ne supposait qu'elle pût disparaître complètement. On était d'autant moins disposé à le croire que des libéraux éprouvés, comme M. Cowan à Newcastle, M. Walter dans le comté de Berk, M. Yeaman à Dundee, et d'autres encore, tout en se déclarant fidèles à leurs principes et à leurs amis politiques, n'hésitaient pas à exprimer une opinion favorable sur la politique extérieure du cabinet.

Loin qu'on envisageât un changement de ministère comme possible, le monde de la finance et des affaires regardait le maintien

du cabinet comme indispensable tant que toutes les questions qui se rattachaient à la politique extérieure n'étaient pas définitivement résolues. Avec lord Beaconsfield à la tête du gouvernement, il n'y avait point à douter de l'exécution complète du traité de Berlin : aucune difficulté nouvelle ne pourrait être soulevée par la Russie, surveillée avec vigilance et réduite à l'isolement : la sécurité était donc absolue quant aux relations internationales. Un changement de ministère, en faisant passer la direction de la politique anglaise aux mains d'hommes animés d'un esprit différent, pouvait tout remettre en question et susciter des complications imprévues. Ce sentiment était si général et si vif au sein des classes élevées que les chefs de l'opposition se sont vus dans la nécessité de calmer par des déclarations catégoriques les appréhensions dont ils rencontraient partout l'expression.

Quelles sont donc les causes qui ont agi sur la masse du corps électoral et amené un résultat aussi contraire à l'attente générale ? Il est malaisé de les démêler. Le suffrage est devenu presque universel dans les grands centres de population, où le nombre des électeurs inscrits atteint quelquefois et même dépasse 50,000 : le scrutin secret, qui vient d'être appliqué pour la seconde fois, couvre d'un voile épais les mystères de l'urne électorale. A entendre les lamentations des vaincus qui se plaignent des nombreux manques de foi et des défections inattendues dont ils ont été victimes, il semble que beaucoup d'électeurs auraient voté dans un sens différent de celui qu'ils avaient annoncé. Qui peut dire à quelle influence ils ont obéi ?

Essayons, cependant, d'indiquer quelques causes dont l'action s'est étendue sur l'ensemble des élections et ne nous paraît pas contestable.

Les conservateurs se plaignent aujourd'hui, comme les libéraux en 1874, que le moment des élections a été mal choisi. Il est certain qu'il y a dix-huit mois, lorsque lord Beaconsfield et lord Salisbury, à leur retour de Berlin, étaient l'objet d'ovations enthousiastes, un appel aux électeurs n'aurait pas manqué d'être très favorable au ministère ; mais quel motif lord Beaconsfield avait-il d'abréger l'existence du parlement? Une dissolution ne peut avoir que deux causes : ou l'expiration prochaine du mandat de la chambre, ou un conflit entre les pouvoirs qui rende nécessaire un recours à la nation. La chambre avait alors plus de deux années d'existence devant elle ; l'accord le plus parfait existait entre le ministère et le parlement, et l'adhésion donnée par celui-ci à la politique du gouvernement était sanctionnée par l'approbation éclatante de l'opinion publique. Rien n'appelait donc et n'eût justifié une dissolution. Les conservateurs eux-mêmes auraient reproché au premier

ministre d'obéir à une préoccupation exclusivement personnelle et d'imposer à ses amis les risques et les dépenses d'une élection pour assurer d'une façon plus certaine la prolongation d'un pouvoir qu'aucun danger ne semblait menacer. Lord Beasconfield était loin de soupçonner qu'une popularité aussi légitime que la sienne, et fondée sur d'aussi grands résultats, serait d'aussi courte durée, et il croyait avoir encore une tâche à accomplir. Plus la majorité dont il disposait était compacte et fidèle, plus elle se montrait animée par le succès, et plus lui-même se croyait tenu de mettre à profit cette force dans l'intérêt de son parti. Il voulait résoudre cette question irlandaise qui avait été pour tous les gouvernemens une source d'embarras sans cesse renaissans; il se flattait d'y parvenir en constituant en Irlande l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur sur les bases les plus larges et les plus libérales, et en donnant ainsi satisfaction au seul grief légitime que les Irlandais raisonnables pussent encore faire valoir. Des réformes importantes et utiles étaient encore à accomplir en Angleterre: la réorganisation des tribunaux inférieurs, la codification de la procédure et des lois criminelles, la réorganisation administrative des comtés; des projets de loi étaient tout prêts. Ces sages et prévoyantes résolutions ne purent être exécutées, hormis en ce qui concerne l'Irlande: les discussions passionnées, incessamment soulevées par l'opposition, au sujet de l'Afghanistan, de la guerre contre les Zoulous et de l'exécution du traité de Berlin absorbèrent le temps de la chambre des communes, et c'est à peine si un petit nombre des mesures préparées par le gouvernement ont pu franchir avec succès les longues étapes de la procédure parlementaire.

Si l'on s'explique sans peine que le ministère n'ait point songé à une dissolution après le congrès de Berlin, on comprend moins aisément pourquoi il n'a pas fait les élections dans l'automne de 1879, ainsi que tout le monde s'y attendait. Il est probable que lord Beaconsfield aura craint d'ajouter aux souffrances de l'agriculture en apportant une interruption aux travaux des champs déjà fort retardés par l'intempérie de l'été, et qu'il aura redouté l'influence que la perspective d'une famine pouvait exercer sur les électeurs irlandais. Il se flattait peut-être que le temps, en amenant une heureuse solution dans l'Afrique méridionale et une pacification de l'Afghanistan, enlèverait aux adversaires de sa politique leurs derniers argumens; mais, si cette conjecture est exacte, pourquoi n'a-t-il pas persévéré jusqu'au bout dans cette pensée d'ajournement?

Les partisans du gouvernement se trompèrent complètement sur ses intentions. En voyant l'automne s'écouler sans qu'aucun membre du ministère parût se préoccuper sérieusement de la campagne que les orateurs de l'opposition avaient commencée et pour-

suivaient avec ardeur, ils demeurèrent convaincus que lord Beaconsfield attendrait le terme légal de l'existence du parlement; que la session de 1880 serait de courte durée et que les électeurs seraient convoqués à la fin de l'été ou dans les premiers jours de l'automne, suivant que les moissons seraient en avance ou en retard. On doit croire que telles étaient, en effet, les intentions du premier ministre, et qu'elles furent modifiées par quelques succès électoraux qui lui firent illusion. La mort de M. Roebuck, un radical de vieille roche, qui s'était rallié à la politique du gouvernement, après avoir fait, pendant plus de trente ans, une guerre personnelle à lord Beaconsfield, fit vaquer inopinément un siège à Sheffield. Cette ville, centre de l'industrie du fer, était considérée comme une des forteresses du radicalisme : néanmoins, l'opposition crut ne pouvoir prendre trop de précautions pour s'assurer la victoire : un avocat de Londres, qui représentait le bourg de Barnstaple, M. Waddy, poussa le dévoûment jusqu'à donner sa démission pour pouvoir se présenter à Sheffield. Malgré son talent de parole, malgré une campagne des plus actives et malgré l'appui des ouvriers irlandais dont il acquit les votes par des engagemens que son concurrent conservateur refusa de prendre, M. Waddy ne l'emporta que de moins de 500 voix sur plus de 28,000 votants. Ce résultat fut considéré comme un succès par les conservateurs, et l'on ne peut les accuser de s'être mépris sur la signification du vote, car avant que deux mois se fussent écoulés, aux élections générales, M. Waddy a été battu par le candidat conservateur, M. Wortley, qui est rentré en lice contre lui. Quelques semaines plus tard, à Liverpool, le candidat de l'opposition, lord Ramsay, malgré l'hospitalité qui lui était donnée à Knowsley-Hall et l'appui très ostensible de lord Derby, se tournant contre ses anciens collègues; malgré les engagemens qu'il avait pris vis-à-vis du comité irlandais, était vaincu par le candidat conservateur, M. Whitley, qui l'emportait à une majorité de 2,500 voix. La semaine suivante, la mort d'un des vétérans de l'opinion libérale, M. Locke King, faisait vaquer un siège à Southwark, c'est-à-dire dans Londres, et ce siège était conquis sur l'opposition par un avocat de grand talent, M. Clarke, qui promettait un orateur de plus à la chambre des communes.

L'élection de Southwark produisit une grande impression dans le monde parlementaire, et il est probable que cette succession de petits avantages fit croire à lord Beaconsfield qu'il aurait tort de retarder plus longtemps les élections. Il pensa sans doute que l'effet de la campagne organisée pendant l'automne par les orateurs de l'opposition était déjà effacé et qu'il était de l'intérêt des conservateurs de hâter l'épreuve des élections sans laisser à leurs adversaires le temps de renouveler leurs attaques. Toujours est-il

que la détermination du gouvernement fut aussi soudaine qu'elle était imprévue. Un conseil de cabinet fut réuni, le 23 mars, dans la matinée; le résolution de dissoudre le parlement avant Pâques y fut arrêtée, et la décision prise fut annoncée, le même soir, à la chambre des communes. Les bancs de la chambre étaient déjà dégarnis, beaucoup de députés ayant devancé les vacances. Dès que le chancelier de l'échiquier eut fait connaître la détermination du gouvernement, les députés abandonnèrent à l'envi la salle des séances pour courir au télégraphe, dont ils assiégèrent le bureau pendant trois ou quatre heures, pour prévenir leurs amis et leurs correspondans de province. Tel député expédia, pour sa part, plus de quarante dépêches dans la soirée. Le marquis de Hartington était en province; le chef des autonomistes irlandais, M. Parnell, était aux États-Unis. Leurs amis les rappelèrent en toute hâte: grâce au télégraphe et à la vapeur, tout le monde fut de retour à son poste pour le jour du combat.

Ce n'était pas du côté de l'opposition que le désarroi était le plus complet. Sir George Bowyer, qui nous a fait connaître que la résolution du cabinet fut prise et annoncée le même jour, et qui a ainsi disculpé les ministres du reproche d'avoir usé d'une dissimulation profonde, constate la surprise que cette détermination soudaine fit éprouver aux conservateurs et l'état de désorganisation dans lequel elle les trouva. Beaucoup de députés ne s'étaient pas encore occupés de reconstituer leurs comités; ceux qui songeaient à se retirer de la politique avaient cru prématuré d'annoncer leur résolution et de se chercher des successeurs : les candidats qui se proposaient de disputer quelqu'un des sièges occupés par des libéraux n'avaient pas encore commencé leurs démarches. Plus d'un, se voyant pris de court, renonça à faire campagne, et la plupart engagèrent la lutte dans des conditions où le succès était presque impossible.

En même temps qu'il créait à ses amis une situation des plus difficiles, le gouvernement se donnait tous les désavantages. La période la plus critique de l'hiver était passée; mais il fallait attendre encore deux mois pour que l'Irlande fût au terme de ses souffrances. L'agriculture ne pouvait reprendre courage qu'autant que les semailles de printemps se feraient dans de bonnes conditions et que les blés d'hiver auraient bonne apparence. Enfin, le ministère était contraint de présenter le budget sans avoir aucun des bénéfices de la reprise qui se manifestait dans les affaires. Le chancelier de l'échiquier était en face d'un déficit assez considérable, conséquence inévitable de la crise qui avait frappé à la fois le commerce, l'industrie et l'agriculture. Loin de pouvoir réduire aucun impôt, il se voyait obligé d'augmenter diverses taxes et, par un choix malencontreux, il faisait peser l'augmentation la plus sen-

sible sur le tabac, qui est pour un grand nombre d'ouvriers un article de première nécessité. Il aliénait ainsi une classe nombreuse d'électeurs, en même temps qu'il donnait prise aux critiques de M. Gladstone, qui avait beau jeu à comparer l'état florissant des finances sous son administration avec les déficits contre lesquels sir Stafford Northcote se débattait depuis trois ans.

II.

Dans une lettre adressée au duc de Marlborough, vice-roi d'Irlande, lord Beaconsfield détermina lui-même le terrain sur lequel la lutte électorale allait s'engager. Il plaçait naturellement au premier rang les questions de politique étrangère. Il ne faisait, en cela, que suivre l'exemple de l'opposition qui, dans les deux dernières sessions, avait complètement négligé la politique intérieure pour soulever sur les questions extérieures des discussions aussi fréquentes et aussi acharnées qu'infructueuses. Lord Beaconsfield était en droit d'invoquer l'approbation constante que le parlement avait donnée aux actes du ministère, et il demandait seulement aux électeurs de confirmer le jugement de leurs mandataires.

La lettre-manifeste touchait sommairement aux questions intérieures. A en croire le premier ministre, le maintien du parti conservateur au pouvoir pouvait seul garantir l'intégrité de l'empire britannique mise tout à la fois en péril par les radicaux, qui veulent rompre tout lien entre l'Angleterre et les colonies, et par les agitateurs irlandais, qui voilent, sous le nom d'autonomie, l'indépendance qu'ils réclament pour l'Irlande. En réveillant, par une allusion transparente, le souvenir des plaintes que les hommes de l'école de Manchester ne manquent jamais de faire entendre chaque fois qu'un crédit est demandé ou qu'une dépense est encourue dans l'intérêt de quelqu'une des colonies, lord Beaconsfield se flattait de jeter une pomme de discorde entre les radicaux et les libéraux, dont les idées sont en désaccord sur cette question. Il croyait ne courir aucun risque en prenant directement à partie les autonomistes dont la récente conduite au sein du parlement et les manœuvres en Irlande avaient été sévèrement jugées par l'opinion; il espérait que les Irlandais modérés et raisonnables, touchés de ce que le gouvernement avait fait pour leur pays, lui viendraient en aide afin de mettre un terme à une agitation dangereuse. Ce qui s'était passé dans les élections de Sheffield et de Liverpool le portait à penser qu'en Angleterre même, l'amour-propre national serait blessé de l'existence et des prétentions des comités irlandais, organisés dans tous les grands centres avec l'intention avouée de peser sur les élections anglaises.

Il faut reconnaître que l'événement a trompé tous ces calculs. Le ministère a déconcerté l'attente de ses amis; il n'a point pris au dépourvu des adversaires qui avaient cru que les élections auraient lieu six mois plus tôt, qui s'étaient préparés en conséquence, et dont la vigilance ne s'était pas un seul instant démentie. Aucun des hommes importans de l'opposition n'avait songé à s'éloigner de l'Angleterre pendant l'hiver; aucun n'avait suspendu les préparatifs d'une lutte qu'il savait inévitable et dont l'issue était incertaine.

Les chefs de l'opposition ont accepté la lutte sur le terrain où se plaçait lord Beaconsfield. Leur premier soin a été de rassurer les intérêts commerciaux en protestant contre la crainte qu'un changement de ministère n'entraînât un changement dans la direction de la politique extérieure. Lord Granville, en sa qualité de ministre des affaires étrangères dans le dernier cabinet libéral, a pris l'initiative de ces déclarations nécessaires. Dérogeant à l'usage qui interdit aux lords d'intervenir de leur personne dans les élections pour la chambre des communes, et sous prétexte d'inaugurer un club libéral à Hanley, il a prononcé une longue apologie de la politique extérieure de son parti et protesté qu'il ne pouvait être question de sacrifier à une doctrine abstraite ni l'honneur ni les intérêts de l'Angleterre. Ses anciens collègues l'ont suivi dans cette voie. A l'exception de M. Gladstone et de M. Bright, qui ont continué à reprocher au ministère d'avoir sauvé l'existence de l'empire turc, les autres chefs de l'opposition ne se sont point fait scrupule de retirer ou d'atténuer avec plus ou moins de franchise et de dextérité les critiques qu'ils avaient adressées à la politique ministérielle. Lord Hartington, qui n'a pas prononcé moins de dix ou douze discours pendant la période électorale, a commencé par soutenir que l'opposition avait différé avec le ministère sur le choix des moyens, mais qu'elle était d'accord avec lui sur le but à poursuivre. « Le gouvernement, disait le noble lord aux électeurs du North-East Lancashire, le 1er avril, prétend qu'il s'est surtout proposé de maintenir l'honneur du pays, d'accroître l'influence de l'Angleterre et de protéger les intérêts anglais. Eh bien, c'est là aussi ce que nous nous proposons. » Cette prétendue identité de vues était assez difficile à concilier avec le langage que le chef de l'opposition avait tenu pendant la session de 1879, et avec les intentions qu'il avait attribuées au gouvernement; mais lord Hartington ne s'en est pas tenu là : à mesure que la lutte électorale s'est prolongée et que les chances de succès se sont accrues pour les libéraux, le chef de l'opposition a pris un ton plus affirmatif. Ce ne sont plus seulement les intentions du ministère qui ont été mises hors de cause; ce sont les résultats obtenus par lui qui ont été déclarés inattaquables; ce sont les engagemens qu'il a consentis qui, de périlleux et d'insensés

qu'on les avait qualifiés, sont devenus inviolables. « Non, a dit quelques jours plus tard lord Hartington à Padiham, nous ne considérerons ni la situation du peuple turc ni la conduite du gouvernement ottoman vis-à-vis de ses sujets chrétiens comme des questions intéressant uniquement la Russie et la Turquie, et dont nous n'aurions nous-mêmes à nous occuper qu'autant que certains intérêts anglais d'une nature déterminée y seraient engagés. » En rapprochant ces paroles de la déclaration précédemment faite par lord Hartington que tout traité au bas duquel était la signature de l'Angleterre engageait l'honneur national et devait être respecté, il est impossible de n'y pas voir tout à la fois le désaveu de la politique de non-intervention, si souvent mise en contraste par l'opposition avec la politique de lord Beaconsfield, et la promesse implicite de ne revenir sur aucun des engagemens contractés vis-à-vis de la Turquie.

Toutes les habiletés du ministère, toutes les questions et tous les sarcasmes de la presse conservatrice, n'ont pas réussi à jeter la division parmi les adversaires du cabinet. L'union de tous les libéraux sans exception : tel avait été, pendant toute la durée de la campagne d'automne, le thème invariable des orateurs de l'opposition ; il fallait mettre en oubli les dissentimens passés, écarter ou ajourner toute dissidence nouvelle, ne demander compte à personne ni de ses antécédens ni de ses intentions pour l'avenir ; il fallait, en un mot, tout sacrifier à la seule pensée de réunir dans un même vote toutes les voix libérales et de renverser le ministère. Tels avaient été les conseils donnés par M. Bright et par lord Hartington dans une grande réunion tenue à Manchester, et où l'on s'était étonné de voir le fils et l'héritier présomptif du duc de Devonshire en si complet accord avec l'adversaire déclaré de la pairie : tel avait été le langage tenu par M. Goschen et par M. Childers aussi bien que par M. Chamberlain, le chef des républicains de Birmingham. Ce mot d'ordre a été fidèlement suivi. Les radicaux n'ont pas protesté quand lord Hartington a pris l'engagement de maintenir les traités souscrits par l'Angleterre et, par conséquent, le traité du 1er juillet 1878 qui garantit à la Turquie l'intégrité de son territoire asiatique. Ils n'ont pas protesté davantage quand d'autres chefs de l'opposition ont désavoué dans les termes les plus énergiques toute pensée d'abandonner les colonies à elles-mêmes. Ils avaient présent à la pensée le souvenir des mésaventures que leur intolérance leur avait values en 1874. Dans maint collège, à Nottingham, à Southwark, à Chelsea, à Marylebone, les radicaux avaient opposé des concurrens à des libéraux qu'ils jugeaient trop tièdes et trop modérés ; et à la faveur de cette division, des conservateurs avaient été élus. Cette fois, loin de retomber dans la même faute, on avait

prévenu toute compétition par une répartition préalable des sièges, calculée sur le nombre de votes dont chaque section disposait, et les radicaux, comme compensation de leurs concessions sur les principes s'étaient fait attribuer la bonne part. Électeurs et candidats ont fait preuve de l'accord le plus parfait; et l'on a vu à Bradford un ancien ministre qui avait refusé en 1874 de prendre aucun engagement vis-à-vis des radicaux, et qui avait dû sa réélection à l'appui spontané des conservateurs, M. Forster, se porter côte à côte avec le radical Illingworth; à Northampton, M. H. Labouchère, héritier d'une vieille famille whig, donner la main au socialiste Bradlaugh; et à Stoke-upon-Trent, M. Woodall accepter l'alliance de l'ouvrier maçon, M. Broadhurst, le secrétaire du comité des *Trade-Unions,* dont le nom a figuré si souvent dans les grèves de ces dernières années.

Les espérances que le ministère avait fondées sur la réaction produite en Irlande par les écarts de la propagande autonomiste et sur l'intervention modératrice de l'épiscopat catholique ne se sont réalisées qu'en partie. Les conservateurs ont conquis un petit nombre de sièges; mais le mouvement dont ils ont profité a servi les libéraux dans la même proportion; pertes et gains se sont compensés. Dans plus d'une circonscription, la voix du clergé n'a pas été écoutée, et si les autonomistes n'ont pas obtenu l'accroissement de forces qu'ils avaient espéré, ils n'ont pas été affaiblis par le résultat des élections irlandaises. Ils ont pris leur revanche en Angleterre, où leurs comités ont donné l'appui le plus énergique aux candidats de l'opposition et où ils ont incontestablement fait pencher la balance dans un assez grand nombre de circonscriptions.

Dans un pays où la parole joue un si grand rôle, et où les réunions publiques exercent sur les élections une influence décisive, il ne saurait être indifférent pour un parti d'avoir des défenseurs habiles et sûrs d'être écoutés. Or, il faut reconnaître que, sous le rapport oratoire, les conservateurs avaient une infériorité marquée. Leurs meilleurs orateurs, lord Beaconsfield, lord Cairns, le marquis de Salisbury, lord Cranbrook, sont dans la chambre des lords, et l'usage leur interdisait toute intervention dans la lutte électorale. Sir Stafford Northcote, chancelier de l'échiquier, M. Cross, ministre de l'intérieur, M. Smith, premier lord de l'amirauté, sont des hommes d'affaires éprouvés, des administrateurs habiles, fort en état de défendre leurs actes au sein de la chambre des communes; aucun d'eux n'a ce talent de parole qui suspend les foules aux lèvres d'un homme et qui commande l'attention d'un pays tout entier. Du côté de l'opposition, au contraire, les orateurs abondent, et l'on n'a que l'embarras du choix. Vous faut-il la passion, la chaleur communicative : voici M. Bright. Préférez-vous l'invective amère, les

personnalités et les sarcasmes : écoutez M. Lowe, qui mettrait en pièces son meilleur ami, plutôt que de ne déchirer personne. Voulez-vous une discussion grave, méthodique, où les argumens se pressent et s'enchaînent avec une inexorable logique : donnez la parole à M. Forster. Vous piquez-vous d'être un esprit pratique et de ne vous point payer de mots : qui sait plus de choses et qui les sait mieux que M. Childers? Aimez-vous la clarté, le bon sens et le bon goût : quelle parole est plus lucide, plus mesurée, plus persuasive que celle de M. Goschen? Au-dessus de tous est M. Gladstone, qui à lui seul vaut toute une armée. M. Gladstone peut-il parler sans que les moindres mots qui tombent de sa bouche soient recueillis et publiés par tous les journaux sans distinction d'opinion et sans qu'ils soient lus de toute l'Angleterre? Ceux-là mêmes qui détestent ses opinions et qui les combattent sont obligés de le lire, ne fût-ce que pour pouvoir le contredire. Quelle puissance que cette parole retentissante qui éveille tous les échos des trois royaumes!

Lord Beaconsfield, qui ne craint jamais de rendre justice à un adversaire, a proclamé M. Gladstone le plus grand orateur de l'Angleterre. Ce jugement eût-il besoin d'être confirmé, que personne ne songerait à le contester, après la prodigieuse campagne que M. Gladstone vient de faire et qui a décidé des élections. Rien de semblable ne s'était vu depuis les luttes mémorables de Fox et de Sheridan contre le second Pitt.

La versatilité de M. Gladstone, la soudaineté de ses changemens d'opinion, son humeur atrabilaire ne lui ont jamais permis de contracter avec aucun collège électoral ces relations solides et durables qui naissent de l'affection et de la confiance mutuelles. Aucun homme politique n'a promené de collège en collège une candidature plus vagabonde. Il a successivement représenté l'Université d'Oxford, le bourg de Newark et une des sections du Lancashire. Aux élections générales de 1868, où son parti triompha et qui devaient faire de lui un premier ministre, il était demeuré sur le carreau, lorsque Greenwich le recueillit et le fit rentrer à la chambre. Ses amis l'avertirent, au printemps dernier, qu'il ne devait pas songer à se représenter à Greenwich parce qu'il n'y serait pas réélu, et l'événement a justifié cette prévision, car Greenwich vient d'élire deux conservateurs. Il fallut donc se mettre en quête d'un nouveau collège pour que cette comète voyageuse ne disparût pas du firmament politique. On n'en trouva point dans toute l'Angleterre, car Leeds ne s'est offert qu'après la dissolution; et on fut tout heureux de se rabattre sur un collège écossais.

La représentation du Mid-Lothian semblait un apanage héréditaire de la maison ducale de Buccleuch, dont les immenses do-

maines couvrent la plus grande partie du comté, et dont les fermiers se comptent par centaines. Le Mid-Lothian avait donc pour député l'héritier présomptif du duc, le comte de Dalkeith, homme aimable et de bonne compagnie, mais qui n'avait eu, comme dit Figaro, que la peine de naître. Le comte prenait un médiocre souci du mandat parlementaire qu'il tenait de la volonté paternelle, il donnait plus de temps à son écurie et à sa meute qu'à l'étude des questions politiques, et, chose rare même parmi les grands seigneurs, il n'avait aucune habitude de la parole. Les façons hautaines du duc de Buccleuch et l'espèce de despotisme qu'il prétendait exercer sur l'administration du Mid-Lothian avaient froissé un autre grand propriétaire du comté, lord Rosebery, qui fit proposer à M. Gladstone de se porter contre lord Dalkeith. L'entreprise était hasardeuse, mais moins difficile qu'elle ne paraissait l'être. Le duc de Buccleuch était un presbytérien zélé; lord Rosebery garantissait l'appui de tous les dissidens, de tous les adversaires de l'église établie. Le duc était un propriétaire rigoureux, fort jaloux de ses chasses, n'accordant point de baux, accordant encore moins de réductions de fermage : nombre de fermiers étaient mécontens et satisferaient leur mauvaise humeur à l'ombre du scrutin secret. Les faubourgs d'Édimbourg débordent sur le Mid-Lothian et fourniraient des électeurs libéraux, indépendamment de l'influence qu'une capitale exerce toujours sur ses alentours : la grande renommée de M. Gladstone, le pouvoir de son éloquence, son immense supériorité sur son concurrent feraient le reste.

M. Gladstone accepta la proposition de lord Rosebery, et la guerre éclata aussitôt entre Dalmeny-Castle et Dalkeith-Palace. Elle eut l'Angleterre entière pour spectatrice. Malheureusement pour la maison de Buccleuch, on ne s'attaquait plus avec le mousquet et la claymore : l'éloquence de M. Gladstone renversa tout devant elle. Installé au château de Dalmeny avec sa famille, M. Gladstone employa la fin du mois d'octobre non-seulement à parcourir le Mid-Lothian, mais à visiter la plupart des villes importantes d'Écosse. Chaque journée fut marquée par une ovation nouvelle : des multitudes l'attendaient dans chaque gare pour l'acclamer au passage du train spécial qui l'emmenait; et s'il fallait s'arrêter quelques instans pour prendre de l'eau ou changer de machine, force lui était de faire de son wagon une tribune et de haranguer ces auditoires improvisés. Deux et trois discours par jour n'épuisaient ni ses forces ni sa verve. Une ardente jalousie de lord Beaconsfield, le ressentiment de sa défaite de 1874, l'espoir de ressaisir le pouvoir, s'accroissant avec chaque succès oratoire et avec chaque ovation, donnaient à ce vieillard de soixante-douze ans une vigueur véritablement extraordinaire et presque surhumaine. Les discours que M. Glad-

stone a prononcés dans ces quinze jours n'ont pas seulement été reproduits par tous les journaux des trois royaumes, ils ont été réunis et ont formé un volume de deux cent cinquante pages d'une impression très serrée, qui a été répandu à plus de cent mille exemplaires en Angleterre, et qui est devenu comme le bréviaire de tous les orateurs et de toute la presse de l'opposition. Cela n'a point satisfait M. Gladstone; il s'est tenu en haleine tout l'hiver par une série de discours, de lettres aux journaux et d'articles de revues, et dès que la dissolution a été annoncée, il est reparti pour l'Écosse. Cette fois, il n'a pas laissé un seul village du Mid-Lothian sans le visiter, sans en réunir les habitans, et sans dresser pour leur édification un véritable acte d'accusation contre le ministère. Il ne se bornait pas, — il suffit d'ouvrir les journaux anglais pour s'en convaincre, — à de simples allocutions : la moindre bourgade avait droit à un discours d'au moins deux heures, et l'on pourrait compter les journées où l'infatigable orateur s'en est tenu à deux discours seulement. On reste confondu devant cette prodigieuse dépense de forces physiques et morales ; jamais la puissance de l'ambition, comme ressort de l'âme humaine, ne s'est attestée par un semblable effort. Sir Stafford Northcote a dit plaisamment pendant la lutte électorale, que M. Gladstone était en train de faire apprécier par les électeurs du Mid-Lothian tout le mérite de la brièveté. L'épigramme n'était pas sans malice, mais qui pourrait méconnaître l'impression profonde que devait produire sur les masses ignorantes l'incessante répétition du même acte d'accusation par un homme d'autant de talent et d'autorité que M. Gladstone? Quelle force n'acquéraient pas à être sans cesse reproduites, sans rencontrer jamais de contradiction, les erreurs, les assertions inexactes, les imputations malveillantes et quelquefois calomnieuses auxquelles l'orateur se laissait entraîner par son aveugle passion, et qu'il arrivait à croire sérieuses et vraies à force de les avoir répétées! Combien d'auditeurs, de lecteurs même, étaient en état de démêler le vrai du faux, d'apercevoir les sophismes et les contradictions qui abondent dans ces longues harangues? Tout était passé en revue : politique étrangère, affaires intérieures, finances, et tout était condamné sans merci : l'Angleterre avait été déshonorée, vilie, opprimée, ruinée par le gouvernement; sa dignité, son repos, son salut exigeaient le renvoi immédiat du cabinet. Tel était le thème développé plusieurs fois par jour par M. Gladstone avec une intarissable faconde et une vigueur toujours renouvelée. Les foules, d'abord hésitantes, étaient bientôt subjuguées par l'accent de conviction de l'orateur, par sa parole chaude et colorée, et elles se laissaient entraîner à ce torrent d'une irrésistible puissance. L'effet produit se répercutait de proche en proche, et comme

la nature humaine incline plus volontiers à la censure qu'à l'approbation, les masses électorales se laissaient gagner.

Hâtons-nous de dire, toutefois, que M. Gladstone n'eût pas obtenu le même succès s'il n'avait pas trouvé le terrain aussi bien préparé. La crise que l'Angleterre traverse depuis bientôt quatre ans touche probablement à son terme et on commence à entrevoir des jours meilleurs, mais les souffrances n'ont encore rien perdu de leur intensité. L'industrie du fer a seule retrouvé quelque activité : toutes les autres continuent à languir. Les ouvriers, après une lutte qui a épuisé les ressources de leurs associations, ont dû accepter une réduction d'au moins 10 pour 100 sur les salaires : la gêne extrême qu'ils éprouvent s'est traduite par une diminution de 20 pour 100 dans la consommation du vin et des spiritueux : leurs achats n'alimentent plus le commerce de détail, qui ne se soutient que par des crédits chèrement payés. Quant à l'agriculture, l'année la plus calamiteuse que l'Angleterre ait traversée depuis 1816 est venue épuiser les ressources des fermiers, déjà éprouvés par trois mauvaises récoltes successives : foins, blés, avoines, pommes de terre, tout a manqué à la fois, pendant que les importations étrangères avilissaient le prix du bétail et de toutes les denrées. Il a fallu demander aux propriétaires du sol des remises et des réductions qui n'ont pas toujours été accordées. Rien ne dispose à changer de médecin comme la souffrance. Combien d'esprits superstitieux, à voir cette succession de mauvaises années, n'ont-ils pas dû croire le ministère poursuivi par une malchance obstinée? Combien, sans rendre le cabinet responsable des intempéries des saisons, se sont laissés aller à l'idée d'essayer d'un autre régime? Combien, à force d'entendre M. Gladstone censurer la politique financière de ses successeurs, en rappelant qu'il avait laissé le trésor plein et qu'il avait projeté la suppression de l'*income-tax*, ont dû se dire qu'après tout, l'homme qui a la réputation d'être le premier financier de l'Angleterre, pouvait bien avoir un secret

Pour vendre le blé cher et le pain bon marché?

C'est en vain que sir Stafford Northcote a fait observer que le ministère avait allégé de 2 millions 1/2 de livres les charges qui pesaient sur l'agriculture, quel bienfait reçu peut lutter de séduction avec un bienfait qu'on espère? Comment les fermiers et le petit commerce auraient-ils résisté à la perspective de voir supprimer l'impôt sur le revenu?

Quand M. Gladstone, s'adressant à tous les petits contribuables, leur demandait s'ils pouvaient attendre des économies et des réduc-

tions d'impôt du ministère qui avait jeté le pays dans cette guerre de l'Afghanistan qui causait tant de préoccupations et qui pesait si lourdement sur les finances, combien y en avait-il parmi eux qui pussent apprécier les motifs de prévoyance qui avaient rendu cette guerre nécessaire? Manquait-il d'hommes politiques parmi ceux qui étaient réputés les plus importans et les plus capables pour blâmer cette guerre et pour tourner en ridicule l'idée que l'Inde eût rien à redouter des entreprises de la Russie? Comment des esprits mécontens n'auraient-ils pas été disposés à penser de même? Comment des gens ignorans et peu éclairés se seraient-ils élevés jusqu'aux considérations politiques qui avaient déterminé l'approbation du parlement, et l'adhésion du monde des affaires, plus capable d'apprécier l'importance de l'Inde pour le commerce anglais et les conditions de sécurité de cet empire indien? Lord Beaconsfield devait faire à ses dépens l'expérience des inconvéniens du suffrage presque universel qui remet la décision aux mains des multitudes ignorantes, et qui fait prévaloir les passions et les entraînemens de l'heure présente sur les calculs de la sagesse et sur les règles de la raison d'état.

La guerre contre les Zoulous était encore moins populaire que la guerre de l'Afghanistan. Elle avait eu pour origine l'annexion du Transvaal, préparée de longue main par le ministère précédent, et approuvée hautement par lord Kimberley et par les principaux chefs de l'opposition. Elle avait été déterminée par l'initiative de sir Bartle Frère, qui, dominé par sa propre conviction, avait pris sur lui d'envoyer un ultimatum à Cettiwayo. Le ministère aurait pu dégager sa propre responsabilité en désavouant le commissaire général; mais lord Beaconsfield avait refusé de frapper un homme d'une haute valeur, qui avait rendu de grands services à l'Angleterre. Il avait également refusé de sacrifier lord Chelmsford, un brave soldat et le fils d'un de ses anciens collègues, et d'en faire la victime expiatoire du désastre d'Isandlana. Il avait eu raison puisque lord Chelmsford, tant accusé et tant décrié, avait remporté la victoire d'Ulundi, fait Cettiwayo prisonnier et mis fin à la guerre. Le cabinet n'en portait pas moins toute la responsabilité d'événemens qui avaient douloureusement ému l'Angleterre et entraîné une dépense de 6 millions sterling. La guerre contre les Ashantees, commencée et poursuivie sous le ministère de M. Gladstone, avait coûté plus d'hommes et plus d'argent; mais qui s'en souvenait encore, tandis que le nom d'Isandlana était dans toutes les bouches? C'était l'esprit téméraire de lord Beaconsfield, c'était sa recherche des coups de théâtre qui entraînait l'Angleterre dans toutes ces aventures, et les caricaturistes de l'opposition le représentaient

entouré de feux d'artifice dont John Bull était invité à payer les frais.

III.

Telles sont, autant qu'il est possible de pénétrer les mystères du scrutin secret, les causes qui paraissent avoir exercé la principale influence sur les élections. Il n'y avait pas à hésiter sur les motifs qui déterminaient les électeurs en 1874 : les souffrances de l'amour-propre national étaient cuisantes et elles étaient rendues plus vives par l'attitude des cours continentales vis-à-vis de l'Angleterre; la lassitude causée au pays par une administration tracassière qui ne laissait rien en repos, n'était pas moins évidente. Cette fois, toutes les apparences étaient favorables au ministère, et les influences qui ont réellement déterminé sa défaite se dérobent au regard par leur multiplicité et leur caractère complexe : si l'on s'en tient au résultat d'ensemble qui a porté de 250 à 350 les voix des libéraux et abaissé dans la même proportion le chiffre des voix conservatrices, on doit nécessairement penser qu'un déplacement aussi considérable des forces parlementaires ne peut correspondre qu'à un grand et décisif mouvement de l'opinion. Si, au contraire, on décompose le résultat général pour en examiner de près les détails, on est frappé de certaines contradictions, on hésite et l'on se prend à douter que le mouvement de l'opinion ait eu la puissance et l'universalité qu'on lui avait d'abord attribuées. Qui ne se souvient du temps encore peu éloigné où lord John Russell tenait invariablement la tête du poll dans la Cité et où sur les vingt-huit députés élus par Londres, les faubourgs et les comtés voisins, un seul, M. Masterman, appartenait au parti conservateur? Cette situation a bien changé. En 1880, les candidatures conservatrices ont eu plus des deux tiers des voix dans la Cité; Westminster et Greenwich leur ont également donné des majorités considérables, Tower Hamlets s'est partagé ; à Southwark, à Chelsea, à Marylebone, les conservateurs ont serré de très près leurs adversaires. Les comtés sur lesquels débordent les faubourgs de Londres, Middlesex, South Essex, East et Mid-Surrey, West Kent, ont élu exclusivement des conservateurs ; à Liverpool, l'opposition instruite par son récent échec n'a même pas osé tenter la lutte. On peut donc dire que les circonscriptions les plus éclairées et les plus considérables par leur importance et leur richesse se sont presque unanimement prononcées en faveur du gouvernement.

En regard de ces circonscriptions et en complète opposition avec elles, se placent naturellement les grands centres d'industrie : Birmingham, Manchester, Nottingham, Bradford, Newcastle, où l'élec-

tion est entre les mains des meneurs de la classe ouvrière et des agitateurs socialistes. Là, ce ne sont pas seulement les conservateurs qui sont impuissans : les libéraux y sont frappés de la même exclusion : il n'y a de place que pour les radicaux les plus avancés. Sheffield seul fait exception, il a élu un conservateur en même temps qu'un radical.

Une centaine de bourgs, d'importance moyenne, nomment également deux députés. Dans presque tous, un candidat de chaque opinion a passé, et l'écart des voix a été très faible entre le premier des deux élus et le candidat qui est arrivé le quatrième. Ce fait ne peut recevoir qu'une seule explication, c'est que les forces des deux partis se balançaient très également dans ces circonscriptions et que le moindre incident pourrait y déplacer la majorité. Comme le nombre des votans a été partout plus considérable qu'en 1874, cette distribution presque égale des suffrages ne permet pas de conclure que les forces du parti conservateur aient décliné.

On ne saurait tirer une conclusion différente de ce qui s'est passé dans les petits bourgs qui n'élisent qu'un seul député : l'opposition y a obtenu presque partout l'avantage, et c'est de là que lui viennent la plupart des recrues qui ont renforcé ses rangs; mais la majorité y a varié entre 2 et 25 voix et n'est arrivée presque nulle part à dépasser 100 voix. Un journal conservateur a établi, par un relevé des chiffres des scrutins, qu'il eût suffi de déplacer 3,500 voix sur plus de 800,000 votans pour changer le résultat dans soixante ou soixante-dix élections, c'est-à-dire pour donner au gouvernement la majorité que l'opposition a obtenue. Il est curieux de rapprocher de ce fait une allégation de M. Chamberlain qui a revendiqué tout l'honneur de la victoire de l'opposition pour le *Caucus system*, c'est-à-dire pour l'organisation électorale américaine dont il s'est fait l'importateur. Cette organisation n'est autre chose que l'embrigadement régulier des électeurs par dizaines, centaines et sections; chaque section se faisant représenter par un délégué au sein d'un comité qui arrête un programme obligatoire pour tous les prétendans à l'élection et choisit parmi ceux-ci le candidat définitif en faveur duquel il exige le vote de tous les affiliés. M. Chamberlain fait remarquer que cette organisation a été introduite par ses soins et ceux de ses amis dans soixante-sept circonscriptions et que dans soixante-six l'avantage est demeuré à l'opposition. Il est permis en effet de penser que le principal avantage de la création de ces comités a été de prévenir les compétitions qui auraient divisé les votes de l'opposition.

La principale force des conservateurs réside dans les comtés : néanmoins, ils ont fait de ce côté des pertes assez sensibles que l'on s'accorde à attribuer à l'influence exercée sur les électeurs par

les victoires que l'opposition avait remportées dans les bourgs. Le *Times* a rappelé, à ce propos, le dicton bien connu, qu'on se porte volontiers au secours du vainqueur. Si, malgré la persévérance et la ténacité du caractère anglais, le succès et la défaite ont une action contagieuse en fait d'élections, que se passerait-il en France, si nos élections générales, au lieu de s'accomplir toutes le même jour, étaient espacées comme en Angleterre, sur une période de plus de quinze jours? Évidemment, le système français est préférable; il offre plus de garanties pour l'expression libre et spontanée de l'opinion publique; et nos voisins qui ont déjà abrégé la durée de leurs élections seront conduits à faire de nouveaux pas dans cette voie. Outre l'effet moral des élections des bourgs, les conservateurs ont eu encore contre eux, dans certains comtés, des influences qui s'étaient jusqu'ici exercées en leur faveur. Lord Derby, par exemple, a pris ouvertement parti contre ses anciens collègues. Il ne s'est pas borné à adresser à lord Sefton une lettre dans laquelle il se rangeait parmi les adversaires du ministère et à communiquer cette lettre aux journaux, il l'a fait imprimer à part et l'a fait adresser par ses intendans, sous pli cacheté, à tous ses fermiers et à tous ses tenanciers du Lancashire. Le caractère impérieux de lord Derby est si bien connu et les ordres donnés par lui étaient si notoires que le ministre de l'intérieur, M. Cross, qui représente une des circonscriptions du Lancashire, a cru devoir y faire allusion, à Ormsby, pour rassurer les électeurs. « Beaucoup d'entre vous, a-t-il dit, font en eux-mêmes cette réflexion : on voudra savoir, on saura comment Ormsby a voté. Rassurez-vous : la loi protège efficacement le secret de vos votes. On ne comptera point à part les votes d'Ormsby : la loi veut qu'avant de les compter, on mêle ensemble les bulletins de vote de la circonscription tout entière; il n'y aura donc aucun moyen de savoir comment Ormsby aura voté. » M. Cross, qui, en 1868, l'avait emporté avec l'appui de lord Derby sur M. Gladstone, a conservé le siège qu'il avait alors conquis; mais d'autres députés du Lancashire ont été moins heureux : lord Hartington, que lord Derby avait fait échouer en 1874 et qui avait dû chercher asile à Radnor, dans le pays de Galles, a recouvré son ancien siège et un libéral a passé avec lui; le frère cadet de lord Hartington, lord Cavendish, a dû également un siège au même patronage. Quel fruit, en dehors de la satisfaction d'une misérable rancune, lord Derby peut-il attendre de sa défection? La victoire des libéraux est assez complète et leurs forces sont assez grandes pour qu'ils n'aient aucun besoin de son assistance et pour qu'ils bornent leur reconnaissance à une vaine démonstration.

En Irlande, les élections ont amené une sorte de chassé-croisé : les grands propriétaires, whigs et tories, contre lesquels le parti

qui s'intitule national avait dirigé tous ses efforts, ont presque tous été battus dans les comtés; c'est ainsi que le marquis d'Hamilton ne reviendra point au parlement; les autonomistes, à leur tour, ont été vaincus dans un certain nombre de bourgs, et la répartition des forces parlementaires n'a point changé. Les conservateurs, pertes et gains compensés, demeurent maîtres de vingt-cinq sièges; les libéraux en occupent dix-huit, les soixante-trois autres appartiennent aux autonomistes. C'est parmi ceux-ci qu'ont eu lieu les changemens les plus nombreux : la fraction modérée a été écrasée par celle qui prétend mettre en pratique ce que feu M. Butt appelait la politique de l'exaspération. M. Parnell, qui est le chef de ces intransigeans, n'a point vu réaliser le rêve qu'il avait formé; il s'était flatté que les élections porteraient à quatre-vingts le nombre de ses adhérens et qu'il tiendrait la balance entre les libéraux et les conservateurs. Il s'est aliéné le clergé catholique en suscitant des compétiteurs à quelques-uns des membres les plus anciens et les plus estimés de la députation irlandaise, comme O'Connor Don; il n'a pas accru sensiblement le nombre de ses propres partisans, et l'appui que les électeurs irlandais ont donné à l'opposition en Angleterre a valu aux libéraux une majorité assez forte pour qu'ils n'aient pas besoin de compter avec les autonomistes. M. Parnell a trop réussi en Angleterre et pas assez en Irlande.

La défaite des conservateurs en Écosse était prévue, mais elle a dépassé toute attente et pris les proportions d'un désastre. La cause qui a produit ce résultat mérite d'être signalée : un esprit sceptique pourrait en tirer la conclusion que toute réforme n'est pas bonne à faire. Il y a une trentaine d'années, un ministre presbytérien, le docteur Chalmers, a ébranlé jusque dans ses fondemens l'église d'Écosse, en s'élevant contre les abus du patronage, en stigmatisant le commerce simoniaque que certains propriétaires faisaient de leur droit de désigner les titulaires des bénéfices ecclésiastiques. A sa voix, plusieurs centaines de ministres presbytériens se séparèrent de l'église dont ils faisaient partie pour fonder ce qu'ils appelèrent l'église libre d'Écosse, subsistant du produit de cotisations volontaires. Le ministère conservateur, à son arrivée au pouvoir, fit voter un bill qui abolissait le droit de patronage en Écosse, coupait ainsi à sa racine le mal contre lequel Chalmers s'était élevé et faisait disparaître tout obstacle à une réunion des deux églises. Rien ne peut sembler plus louable qu'une pareille pensée; elle était cependant une faute politique : tous ceux qui avaient pris part à l'établissement de l'église libre, qui s'en étaient fait un moyen d'influence et qui jouaient un rôle dans ses synodes, ont su très mauvais gré au gouvernement d'une initiative qui retirait à cette église son principal prestige, et ils se sont dès lors rangés

parmi ses adversaires les plus ardens. Partout leur appui a été assuré aux candidats de l'opposition.

IV.

Que va faire le gouvernement? Telle est la question que tout le monde s'est posée en Angleterre, dès que le résultat des élections n'a plus été douteux. D'après la tradition ancienne, le cabinet aurait dû demeurer à son poste jusqu'à la date indiquée pour la réunion du nouveau parlement, se présenter devant la chambre des communes et attendre, pour se retirer, ou l'élection aux fonctions de *speaker* d'un autre candidat que celui qu'il aurait présenté, ou le vote d'une motion de refus de confiance. C'est ainsi que les choses s'étaient toujours passées jusqu'en 1868. Après les élections générales de cette année, qui avaient donné une grande majorité à l'opposition, lord Beaconsfield, qui n'était encore que M. Disraeli, ne voulut pas attendre un vote hostile et donna immédiatement sa démission. M. Gladstone critiqua cette détermination comme une nouveauté et comme un acte irrespectueux vis-à-vis de la chambre des communes, à qui cette démission anticipée enlevait l'occasion de faire connaître son sentiment sur la situation politique; mais lui-même suivit à son tour, après sa défaite de 1874, l'exemple de lord Beaconsfield. Il y a donc maintenant deux traditions : à laquelle le premier ministre allait-il se conformer? Si les élections n'avaient donné à l'opposition qu'une faible majorité, ou même si cette majorité n'avait pas été suffisante pour dépasser les voix réunies des conservateurs et des autonomistes, il est extrêmement probable que le ministère aurait attendu un vote de la chambre, dans l'espoir que la majorité nouvelle, composée d'élémens hétérogènes, se diviserait dès les premiers jours : les libéraux, en assez grand nombre, qui ont approuvé la politique extérieure du cabinet, auraient été dans la pénible alternative de se donner un démenti à eux-mêmes ou de maintenir leurs votes antérieurs, et il n'eût pas été impossible de faire éclater la discorde entre les libéraux et les autonomistes. Le ministère libéral aurait été affaibli avant même d'avoir pu prendre le pouvoir. Le chiffre de la majorité, qui est assez élevé pour que les chefs de l'opposition n'aient pas à tenir compte du vote des autonomistes, n'a point permis ces calculs. Néanmoins, il s'est trouvé bon nombre de conservateurs pour conseiller aux ministres d'affronter la discussion de l'adresse, malgré la certitude d'un vote hostile, afin d'avoir l'occasion de défendre leur politique et de réfuter les critiques violentes et injustes dont elle a été poursuivie. Les journaux conservateurs, le *Standard*, le *Post* et surtout le *Globe* dans un article intitulé : *Combattre ou fuir*, ont soutenu avec insis-

tance l'utilité d'éclairer l'opinion publique par un débat solennel où les chefs de l'opposition trouveraient en face d'eux, au lieu d'auditoires ignorans et crédules, des contradicteurs prêts à faire justice de toute assertion hasardée. Lord Beaconsfield paraît avoir hésité, et c'est le 22 avril seulement qu'il a remis entre les mains de la reine la démission du cabinet.

Une question plus importante était de savoir quel serait le successeur de lord Beaconsfield : cette question est devenue un sujet de préoccupation pour les libéraux, dès que la chute du ministère a été certaine. M. Forster a confessé que l'opposition avait à sa tête trois hommes, lord Granville, lord Hartington et M. Gladstone, qui pouvaient, tous les trois, être appelés à former le nouveau cabinet : il ne leur assignait pas de rang, et déclarait les libéraux prêts à servir indifféremment sous celui des trois qui serait appelé à la première place. Une préférence marquée pour lord Granville a été immédiatement manifestée par tous ceux qui désirent que la direction des affaires demeure en des mains modérées et qui connaissent le peu de sympathie de la reine pour la personne de M. Gladstone. C'est d'ailleurs à lord Granville, depuis longtemps le chef accrédité des libéraux dans la chambre des lords, que M. Gladstone écrivit officiellement en 1875 qu'il renonçait à la direction de l'opposition dans la chambre des communes, et cette démarche fut considérée comme une abdication en faveur de cet homme d'état. Lord Granville a reçu de la reine, en 1859, la mission de former un cabinet : un refus de lord John Russell fit échouer ses efforts : il n'a donc pas encore occupé les fonctions de premier lord de la trésorerie; mais il a été ambassadeur et ministre des affaires étrangères; il est fort considéré dans le monde de la diplomatie, et nul ne méconnaît que, dans les circonstances actuelles, il n'y aura point pour les futurs conseillers de la reine de tâche plus délicate et plus importante que la direction du *Foreign-Office*. Seulement, lord Granville est un whig de la vieille école : son libéralisme, tempéré par l'expérience et par la modération naturelle de son caractère, paraît singulièrement tiède aux radicaux qui forment la fraction la plus nombreuse et la plus active de la nouvelle majorité.

L'appel de lord Granville aux fonctions de premier lord de la trésorerie ne faisait d'ailleurs que déplacer la difficulté. Qui aurait la direction du parti ministériel au sein de la chambre des communes? Il semble que les droits de lord Hartington à occuper ce poste ne pouvaient faire l'objet d'un doute après le rôle qu'il a joué dans le dernier parlement; mais il manque à cet homme d'état la consécration d'une longue possession. Malgré sa haute naissance, il est demeuré longtemps un membre assez obscur de la chambre des communes. Il a fait partie du dernier cabinet libéral, mais il y

occupait le poste secondaire de secrétaire pour l'Irlande : on ne peut donc pas dire qu'il ait l'expérience des grandes affaires. Il n'est devenu le chef de l'opposition qu'après la retraite volontaire de M. Gladstone, et bien qu'il ait fait preuve de beaucoup de prudence et de tact dans la conduite des débats parlementaires, son autorité n'a pas été acceptée sans contestation et elle a été plusieurs fois méconnue par quelques-uns des libéraux, dès que M. Gladstone a reparu à la chambre des communes. Lord Hartington lui-même s'est montré disposé à abdiquer toute prétention plutôt que d'être discuté et de courir le risque d'un échec. M. Cross avait pris acte de l'aveu de M. Forster pour dire qu'il était bien malaisé de savoir où l'opposition conduirait le pays puisqu'elle hésitait entre plusieurs chefs dont chacun imprimerait une direction différente à la politique. Lord Hartington répondit à ce sarcasme dans un discours prononcé à Cranshaw, près de Burnley : « M. Cross, dit-il, se déclare de plus en plus désireux de savoir quel est le véritable chef du parti libéral, de M. Gladstone ou de moi. C'est une question qui ne vaut pas la peine d'être débattue. M. Cross apprendra assez tôt ce qu'il en est. Ni M. Gladstone ni moi ne songeons à revendiquer la direction de notre parti : c'est une question qu'il appartient au parti lui-même de trancher. D'ailleurs, M. Cross devrait se souvenir que, s'il y a lieu d'effectuer un changement de gouvernement, c'est à Sa Majesté qu'incomberait le devoir de décider à qui elle devrait donner mission de remplacer le cabinet actuel. Si M. Cross s'est proposé de semer la désunion et de créer des rivalités au sein du parti libéral, je puis l'assurer qu'il perd sa peine parce que notre confiance mutuelle est complète, et quel que soit celui qui sera choisi pour être le chef du parti, il peut compter sur l'appui cordial et la coopération de ses collègues. » On ne pouvait attendre plus de modestie et de désintéressement de la part d'un homme qui était fondé à se croire des droits acquis et hors de contestation. Rien mieux que cette attitude de lord Hartington ne prouve les embarras créés à l'opposition par la personnalité toute-puissante de M. Gladstone. Il est bien difficile de gouverner avec lui, et il paraît impossible de gouverner sans lui.

Si l'on ne savait que M. Gladstone est irrésistiblement emporté par l'impression de l'heure présente et qu'il oublie avec une extrême facilité et une parfaite bonne foi, non-seulement ce qu'il a pensé, mais ce qu'il a dit en d'autres temps, on le prendrait volontiers pour un grand comédien : il n'est que le jouet inconscient de son humeur mobile et de son tempérament ardent. Qui ne se souvient de cette scène vraiment plaisante du parc d'Hawarden ? M. Gladstone, refusant de recevoir une députation d'ouvriers, sous prétexte qu'il a renoncé à la politique, puis, lorsqu'il a cédé à leurs

instances, les conduisant devant un arbre qu'il veut abattre et se mettant à la besogne, sans mot dire, pendant une demi-heure, tandis que les ouvriers recueillent et mettent dans leur poche, à titre de souvenirs, les éclats de bois que fait voler la hache du bûcheron improvisé? Il les renvoie ensuite avec un petit discours sur les bienfaits de la lumière et du grand air; mais son fils aîné n'a cessé de parcourir les rangs des ouvriers, en leur faisant remarquer la vigueur paternelle, et en leur répétant : « N'est-ce pas qu'il est capable de conduire encore la chambre? n'est-ce pas qu'il doit la conduire encore? » Que dire de son brusque retour au sein de cette chambre des communes à laquelle il avait dit adieu et où il prend la parole presque tous les soirs? Quelle comédie encore que ces fameuses résolutions sur la question d'Orient qu'il retire un jour pour donner l'exemple de la déférence envers le chef de l'opposition, et qu'il reprend le lendemain parce que sa conscience lui en fait une obligation?

M. Gladstone a repoussé avec indignation l'imputation de vouloir dominer un ministère dont il ne ferait pas partie et d'exercer ainsi le pouvoir sans en porter la responsabilité. Rien ne serait, a-t-il déclaré, plus contraire aux règles constitutionnelles : ce serait la négation du régime parlementaire. Il s'est défendu également de viser à la succession de lord Beaconsfield; c'est uniquement dans l'intérêt du pays qu'il a voulu le renverser. Dans un discours prononcé à West-Calder, il a affirmé que « ni directement ni indirectement il n'avait donné à entendre aux électeurs du Mid-Lothian ni à personne autre qu'il fût venu dans le comté comme chef du parti libéral, et qu'un retour au pouvoir fût, à son âge, l'objet de ses désirs. » M. Gladstone avait raison s'il parlait de la campagne qu'il a faite depuis la dissolution du parlement; mais il oubliait le langage qu'il a tenu, l'automne dernier, lorsqu'il s'est mis en route pour l'Écosse. Ses discours et ses actes étaient alors ceux d'un chef qui donne le signal et l'exemple à ses soldats; et c'est ainsi qu'ils ont été universellement interprétés.

Admettons que l'on se soit complètement mépris sur les intentions comme sur les paroles de M. Gladstone; les faits sont là qui lui créent, en dépit de ses protestations, une situation à laquelle il ne saurait se soustraire. Il n'est douteux pour personne que si M. Gladstone fût demeuré à Hawarden, se tenant à l'écart de la politique, et fidèle à cette réclusion dans laquelle il déclarait, il y a cinq ans, vouloir passer les dernières années de sa vie, la campagne électorale aurait eu un tout autre caractère. Non-seulement lord Hartington et lord Granville ne l'auraient pas conduite avec autant d'activité et d'énergie, mais ils n'auraient pas poursuivi le ministère avec le même acharnement et la même amertume, et surtout

ils n'auraient pas osé faire le procès au parlement en même temps qu'au ministère, en attaquant avec violence des actes sanctionnés par la législature. C'est M. Gladstone qui a entraîné dans cette voie le parti libéral; c'est lui qui a remué les masses électorales et frappé les esprits par son ardeur, sa ténacité et jusque par les intempérances de son langage; c'est son intervention qui a donné aux résultats de la lutte leur signification. Ce n'est pas seulement avec lui, c'est pour lui que des milliers d'électeurs ont cru voter. Les députés radicaux, dont le nombre vient d'être considérablement accru, ne veulent pas d'autre direction que la sienne et n'admettent point que le pouvoir puisse être remis en d'autres mains.

C'est donc en vain que M. Gladstone lui-même prétendrait que son nom peut être tenu en dehors des combinaisons ministérielles : le rôle qu'il a pris volontairement dans la lutte et la situation qui lui est faite par le résultat des élections s'opposent à ce qu'il en soit ainsi. Ajoutons que l'illustration de son passé, son immense talent et jusqu'aux défauts de son caractère, permettent encore moins de le laisser à l'écart. Dans quelle anxiété continuelle vivrait un cabinet libéral dont il ne ferait pas partie? Quelle est la mesure dont le succès pourrait être espéré si M. Gladstone devait la désapprouver et la combattre ? Quel chancelier de l'échiquier présenterait avec confiance un budget ou une mesure financière qui seraient exposés aux critiques d'un juge aussi compétent et aussi redoutable ? Ce serait donc une injustice manifeste et un immense danger que de laisser en dehors du futur cabinet la force la plus active et la plus puissante qui soit au sein du parti libéral, car cette force, possédée d'un continuel besoin d'expansion, ne tarderait pas à se tourner contre le ministère. Il est donc indispensable que M. Gladstone fasse partie du cabinet, afin que son impétuosité naturelle et ses écarts soient contenus par le frein de la solidarité ministérielle; et que le gouvernement ait le bénéfice de ses lumières et de son éloquence sans les périls d'un dissentiment; mais quelle situation lui faire? Le *Times*, qui semble appréhender beaucoup que M. Gladstone ne redevienne premier ministre, a soutenu avec une grande insistance qu'à l'exemple de ce qui s'est fait quelquefois pour des hommes d'état à qui le déclin de leurs forces interdisait de prendre une part active à l'administration, on pourrait proposer au vieil athlète de siéger dans le cabinet comme ministre sans portefeuille, et que cette situation s'accorderait à merveille avec son âge et avec le besoin de repos qu'il doit éprouver. N'est-ce point là une illusion ? N'est-ce point méconnaître le caractère de M. Gladstone, le besoin d'action qui le dévore, l'impatience qu'il a toujours montrée de passer immédiatement de la conception à l'exécution, que de vouloir réduire un pareil homme au rôle de conseiller politique?

M. Gladstone n'était-il pas premier ministre depuis près de cinq années lorsque, dans l'unique intention de diriger de plus près l'application d'un plan financier qu'il avait conçu, il retirait à M. Lowe et reprenait pour lui-même les fonctions de chancelier de l'échiquier? Un esprit aussi entier, aussi absolu dans ses idées, accepterait-il d'être exclu de toute participation directe aux affaires et de donner des conseils qui ne seraient point suivis ? Un seul homme, par la force de sa volonté et sa grande autorité personnelle a pu tenir M. Gladstone en bride; c'est lord Palmerston; et encore était-il obligé de faire la part du feu en laissant à son irascible collègue le champ tout à fait libre en matière de finances. Pour croire que M. Gladstone se résignera à un rôle aussi effacé, il faudrait avoir perdu le souvenir du joug de fer qu'il a fait peser pendant cinq ans sur ses collègues et de l'obstination avec laquelle, malgré les conseils de ses amis et la résistance du parlement, il a supprimé, de sa seule autorité, l'achat des grades dans l'armée. Simple député, M. Gladstone brisera la majorité; ministre, il brisera le cabinet, s'il n'y est le maître.

Est-il possible, cependant, de faire un premier ministre de l'orateur intempérant qui, sans souci des hautes fonctions qu'il avait occupées et de l'importance qui s'attachait à chaque mot tombé de sa bouche, s'est laissé emporter aux écarts les plus regrettables; qui a parlé du gouvernement turc en des termes qu'on oserait à peine appliquer à une bande de malfaiteurs; qui a insulté et menacé l'Autriche, et dirigé contre l'empereur François-Joseph une imputation à laquelle l'ambassadeur austro-hongrois par ordre exprès de son gouvernement, a donné un démenti officiel? Les sympathies que M. Gladstone a hautement avouées pour l'affranchissement de tous les Slaves, la correspondance qu'il se fait honneur d'entretenir avec les révolutionnaires de tous les pays, les adresses de félicitations que lui font parvenir les comités panslavistes ne sont-elles pas des faits de nature à créer des difficultés diplomatiques? N'a-t-il pas été établi que, dans une conversation avec M. Castelar, M. Gladstone a déclaré n'avoir point d'objection de principe à la restitution de Gibraltar à l'Espagne, et ce fait, rapproché de la cession des îles Ioniennes à la Grèce, qui fut son œuvre exclusive, ne justifie-t-il pas les défiances d'une partie de l'opinion?

Au point de vue des affaires intérieures, les objections ne sont ni moins nombreuses ni moins fortes. Ce n'est pas sans intention que lord Hartington a dit et répété à diverses reprises, dans ces derniers jours, qu'un ministère libéral modéré est seul possible en ce moment. La *Revue d'Edimbourg*, qui est demeurée l'organe des hommes les plus importans du parti libéral, vient de consacrer un article au développement de cette thèse. L'auteur ne se borne pas

à donner l'assurance que le changement de ministère n'implique pas et n'entraînera point une brusque réaction dans la politique extérieure : il exprime aussi la confiance que le futur cabinet sera assez fort pour ne pas être soumis à la direction et à l'impulsion d'un seul homme. Il est manifeste que cette déclaration vise M. Gladstone, et les complimens dont elle est précédée ne lui ôtent rien de sa signification. Ce n'est un secret pour personne qu'une des causes de la chute de M. Gladstone, en 1874, a été le mécontentement des anciens whigs, qui trouvaient que le premier ministre avait fait des concessions trop nombreuses aux radicaux et qu'il leur laissait prendre une trop grande part d'influence. Or, pendant le cours de la lutte électorale, M. Gladstone n'a retiré aucune des opinions qui avaient alarmé ses amis politiques ; il a laissé voir plus clairement que jamais la prédilection qu'on lui connaissait pour le suffrage universel, et loin de revenir sur aucune des promesses qu'il avait pu faire aux radicaux, il a pris moralement de nouveaux engagemens vis-à-vis d'eux par les vues qu'il a exprimées sur un assez grand nombre de questions. Les radicaux sont d'autant plus disposés à réclamer la réalisation des espérances que M. Gladstone leur a fait concevoir, que leur nombre s'est fort accru et qu'ils peuvent revendiquer une grande part dans le succès des candidats libéraux, par la propagande qu'ils n'ont cessé de faire au sein des classes ouvrières sur lesquelles les whigs n'ont aucune action. Déjà, l'on s'attend à voir deux radicaux, sir Charles Dilke et M. Fawcett appelés à des sièges dans le cabinet : si la santé et les goûts de M. Bright lui permettaient d'occuper une place, on s'empresserait d'aller au-devant de ses désirs : on a même cherché s'il ne serait pas possible de trouver un poste pour M. Chamberlain, malgré ses opinions ouvertement républicaines; enfin, il n'est pas douteux qu'un certain nombre de situations secondaires, qui ne donnent point entrée au conseil, seront offertes à des radicaux moins en évidence. Une administration, composée de tels élémens et qui aurait M. Gladstone à sa tête, pourrait-elle être considérée comme le ministère libéral modéré que lord Hartington a réclamé et dont la *Revue d'Edimbourg* a esquissé le programme?

Sur le conseil de lord Beaconsfield, la reine a fait appeler ensemble lord Granville et lord Hartington : ces deux hommes d'état paraissent avoir fait connaître l'impossibilité où ils se trouvaient de rien tenter en dehors de M. Gladstone, et avoir levé les objections de la souveraine contre leur ancien chef. Au sortir de l'audience royale ils ont eu une longue conférence avec M. Gladstone, qui s'est rendu, à son tour, auprès de la reine. Il est revenu de Windsor avec la mission de former un cabinet. Le parlement devant se

réunir le 29 avril, la composition définitive du ministère sera connue au moment où ces lignes seront sous les yeux des lecteurs.

Laissons donc là ces questions de personnes, bien qu'elles aient leur importance, puisqu'elles contiennent les germes de la rapide dissolution qui attend la nouvelle majorité; examinons quelle sera la situation du cabinet libéral.

Rien n'est plus caractéristique et plus facile à comprendre que la vive satisfaction qui s'est manifestée à Saint-Pétersbourg dès que l'on y a connu la victoire inespérée de l'opposition. Cette victoire en effet, met fin à la triple alliance qui, sans être écrite sur aucun parchemin, existait de fait entre l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche pour assurer l'exacte et complète exécution du traité de Berlin. Cette alliance, limitée à l'accomplissement d'engagemens internationaux auxquels toutes les puissances avaient participé, était une garantie de paix pour l'Europe en enchaînant l'action de la Russie et en ne permettant pas de raviver le feu mal éteint de la question d'Orient. Le *Golos* s'est empressé de faire observer qu'à l'exception d'un seul, tous les auteurs de ce traité qui a détruit les espérances du panslavisme étaient tombés du pouvoir l'un après l'autre. Le comte Andrassy avait suivi dans la retraite le comte Corti et M. Waddington; c'était maintenant le tour de lord Beaconsfield; il ne restait plus que M. de Bismarck pour défendre l'œuvre commune. On se flattait donc à Saint-Pétersbourg que le traité de Berlin n'aurait pas meilleure chance que ses auteurs, et que celles de ses dispositions qui ne sont pas encore exécutées passeraient peu à peu à l'état de lettre morte. Si l'Angleterre, revenant avec M. Gladstone à la politique de non-intervention, se désintéressait de ces questions, quel cabinet entreprendrait d'exercer une pression sur la Russie.

Le désappointement et les appréhensions qui se sont manifestés à Vienne peuvent être considérés comme la contre-épreuve de la satisfaction qui a éclaté à Saint-Pétersbourg. S'il fallait prendre les sympathies exprimées par M. Gladstone à l'égard du panslavisme, les accusations dirigées par lui contre l'Autriche et ses vœux pour l'indépendance de toutes les populations slaves comme le programme du nouveau cabinet anglais, le gouvernement autrichien devrait se préparer à de prochains embarras. Il ne faut pas perdre de vue en effet que la Russie peut, quand elle le voudra, réveiller la question d'Orient. Quelles difficultés surgiraient immédiatement si la Russie réclamait en faveur des chrétiens des provinces d'Europe, dont la condition n'est pas encore réglée, des garanties équivalant à l'indépendance, et si elle mettait les membres du nouveau cabinet anglais, et M. Gladstone particulièrement, en demeure d'ac-

corder leur action comme ministres avec leurs discours d'opposition? L'indemnité de guerre à laquelle la Russie a droit n'est pas encore déterminée. La Russie s'est interdit de lui donner la forme d'une cession de territoire à son profit; mais ne pourrait-elle par une générosité intéressée, stipuler un agrandissement pour la Serbie ou le Montenegro aux dépens des territoires que l'Autriche occupe et dont elle convoite la possession définitive? Ne pourrait-elle stipuler l'indépendance de l'Herzégovine et de la Bosnie? Est-ce M. Gladstone qui pourrait avoir objection à cette demande, quand il a si souvent soutenu qu'il fallait faire de toutes les provinces de la Turquie une confédération d'états chrétiens et indépendans? Lord Hartington lui-même ne s'est-il pas laissé aller à donner à ce projet de confédération une approbation qu'il essaie maintenant de retirer? L'Angleterre pourrait-elle ne pas se prononcer contre une prolongation de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche, le jour où sa politique sera conduite par les hommes qui ont qualifié cette occupation de crime de lèse-nationalité?

La Russie est une puissance avisée et patiente qui ne voudra rien précipiter : elle laissera les nouveaux ministres anglais s'engager d'eux-mêmes dans une voie qui ne peut que servir ses desseins. Lord Hartington et lord Granville lui-même sont engagés sur deux questions de façon à ne pouvoir reculer : ils ont annoncé qu'ils exigeraient de la Turquie l'accomplissement immédiat de toutes les promesses faites aux chrétiens : ils doivent également lui imposer l'abandon de tout le territoire dont la Grèce demande la cession. Une pression énergique et un langage comminatoire succéderont aux ménagemens dont le cabinet Beaconsfield usait vis-à-vis de la Porte. Celle-ci résistera, et comme Serven-Pacha l'annonçait aussitôt après la signature des préliminaires d'Andrinople, elle reconnaîtra que son seul moyen de salut est de se jeter dans les bras de la Russie, qui ne dissimule ni son peu de sympathie pour les Grecs ni son indifférence pour leur agrandissement. L'ambassadeur de Russie pourra répéter aux ministres de la Porte ce que le général Ignatief leur disait à San-Stefano : « Vous voyez la confiance que l'on peut avoir dans l'Angleterre : tout arrive comme nous vous l'avions prédit. » Le retour des libéraux au pouvoir mettra fin à l'influence anglaise à Constantinople.

Si nous passons à la politique intérieure, nous devons signaler trois questions importantes sur lesquelles les chefs du parti libéral sont liés par des déclarations expresses et de date récente. Le ministère qui se retire avait présenté un bill qui apportait des changemens notables à la législation sur la propriété foncière. Ces changemens avaient pour objet de rendre plus facile, plus simple et moins onéreuse l'aliénation des immeubles : ils ne tou-

chaient point à ce qu'on peut appeler le côté politique de la question. Les libéraux sont tenus d'aller plus loin : lord Hartington, dans le cours de l'automne dernier, s'est prononcé pour l'abolition des substitutions. Cela ne suffit point encore aux radicaux, qui réclament la suppression du droit de primogéniture. Il est superflu de faire observer qu'ils visent par là à détruire l'influence et l'indépendance de la pairie, qui perdrait son caractère et sa raison d'être. Une autre mesure non moins grave par les conséquences politiques qu'elle produirait immédiatement est l'introduction en Irlande de la loi électorale appliquée en Angleterre. Le droit de suffrage se trouverait ainsi conféré au locataire de la plus misérable chaumière; le dernier coup serait porté à l'influence des propriétaires du sol et des chefs d'industrie : les classes inférieures deviendraient maîtresses des élections avant d'avoir acquis l'instruction et l'indépendance qui leur permettraient d'user de leur droit avec discernement; et 108 sièges, c'est-à-dire un sixième de la chambre des communes, tomberaient ainsi à la discrétion des agitateurs autonomistes et leur permettraient de peser sur les décisions du parlement.

La mesure qui devra occuper la première place dans le programme du nouveau cabinet est l'établissement d'une législation électorale uniforme pour les bourgs et pour les comtés. Lors des élections de 1874, lord Hartington refusait encore de prendre des engagemens sur cette question; il en contestait l'urgence et prétendait qu'elle avait encore besoin d'être mûrie; dans la session de 1879, peut-être parce qu'il ne se croyait pas aussi près de prendre le pouvoir, il s'est déclaré converti; il a parlé et voté en faveur de la motion Trevelyan, qui posait le principe de l'uniformité des droits électoraux. De tous les hommes considérables du parti libéral, il n'y a plus que M. Goschen qui soit opposé à l'application de ce principe; sa résistance ira-t-elle jusqu'au refus d'un portefeuille? Les comtés où les conditions de l'électorat sont plus élevées que dans les bourgs forment l'élément conservateur des élections anglaises; ils prennent leurs élus parmi les grands propriétaires et les riches industriels des deux partis; mais il n'y a point d'exemple qu'aucun ait nommé un radical. Une extension considérable du droit de suffrage changera le caractère de ces circonscriptions et ouvrira un nouveu champ à l'activité des agitateurs socialistes. On peut dire que c'est le lest du parlement qui sera ainsi jeté à l'eau. Ce changement en entraînera nécessairement et immédiatement un autre : la suppression des petits bourgs, dernier refuge de l'influence de la bourgeoisie. Comment admettre qu'un bourg où le chiffre des électeurs ne dépasse pas trois ou quatre cents continue à nommer un et surtout deux députés, lorsqu'au-delà des limites municipales s'étendent de vastes circonscriptions

où les électeurs seront au nombre de vingt ou trente mille? La suppression des petits bourgs nécessitera donc un remaniement général des circonscriptions électorales, et l'un des traits distinctifs des institutions anglaises, la variété des sources du pouvoir parlementaire, aura disparu. Ce n'est pas sans de vives appréhensions que beaucoup de libéraux modérés envisagent un changement qui fera perdre à leur opinion la plupart de ses représentans et ne profitera qu'au radicalisme.

La session qui va s'ouvrir et qui ne commencera réellement qu'après la réélection des nouveaux ministres, aura tout au plus une durée de deux mois : elle sera remplie par la discussion des mesures financières indispensables; mais il faut s'attendre à ce que la réforme électorale soit discutée dès l'ouverture de la session prochaine, et à supposer que la chambre des lords la repousse une première fois, elle sera votée en 1882, et comme elle aura rendu virtuellement caduc le mandat de bon nombre de députés, elle sera suivie, conformément aux précédents, d'une dissolution du parlement. On s'accorde donc à penser que la chambre qui vient d'être élue n'a devant elle qu'une existence de deux années. Cette courte période n'en aura pas moins déterminé une évolution considérable dans la vie politique de nos voisins.

La défaite que lord Beaconsfield vient d'essuyer met fin à la carrière politique de cet homme d'état : si verte que soit sa vieillesse, si puissantes que ses facultés soient demeurées, ce n'est pas à soixante-quinze ans passés et relégué dans la chambre haute qu'il peut recommencer les luttes qui ont illustré sa carrière. Il n'est personne dans le parti conservateur qui soit de taille à recueillir sa succession. Après la retraite ou la disparition de lord Beaconsfield, le parti conservateur redeviendra ce qu'il était en 1847, une armée sans chef. A ce moment, la nouvelle réforme électorale et l'invasion du radicalisme dans le parlement auront fait disparaître les derniers des whigs et auront réduit les libéraux modérés à la situation de généraux sans soldats. Le mouvement qui a commencé à se produire en 1874 prendra plus de force et jettera la bourgeoisie tout entière dans les rangs des conservateurs. Les lieutenans de sir Robert Peel, proscrits par les tories, ont donné des généraux aux libéraux qui n'en avaient pas. On peut prévoir le jour où les plus jeunes et les plus modérés des chefs du libéralisme, les Forster et les Goschen, débordés par le flot montant du radicalisme, prendront place en tête du parti conservateur pour défendre, contre leurs alliés de 1880, les fondemens mêmes du régime constitutionnel, la dualité du pouvoir législatif et la royauté.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

L'ÉLOQUENCE POLITIQUE

DANS

LE PARLEMENT DE PARIS

I.

LES ORATEURS DE LA FRONDE.

I. *Registres secrets du Parlement* (années 1648-1652), manuscrits des Archives nationales, *U*, 333, 334, 335. — II. *Débats du parlement de Paris pendant la minorité de Louis XIV* (1648), mêmes archives, *U*, 336. — III. *Journal des délibérations du parlement* (1650-1652), manuscrits de la Bibliothèque nationale, nos 16373, 18324, 18325. — IV. *Tableau du parlement ou notes secrètes sur les membres de la cour* (1662), manuscrits de la Bibliothèque nationale, nos 14028, 10952. — V. *Extraits des choses les plus importantes du parlement* (1719-1748), manuscrits de la Bibliothèque nationale, n° 10908. — VI. *Journal du Parlement sur l'affaire de la constitution*, ms. n° 20958. — VII. *Procès-verbaux de ce qui s'est passé aux chambres* (1732-1753), ms. n° 10909. — VIII. *Journal du palais* (1753-1756), ms. nos 14038, 10950. — IX. *Nouvelles journalières du parlement* (1754-1760), ms. n° 14039.

Le parlement de Paris, qui devait pousser si loin l'action révolutionnaire et le rôle d'opposant, a débuté, dans la politique, par l'abstention. Retz disait de lui, à propos de la fronde, que certainement il aurait condamné par des arrêts sanglans la révolution qu'il faisait lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée; il aurait pu ajouter, en se fondant sur l'histoire, que, jusque-là, les mouvemens séditieux tentés en France avaient toujours eu le parlement, non pour auteur ou pour complice, mais pour adversaire ou pour victime. Les factions du moyen âge, excitées par des harangueurs populaires dont nous avons décrit ailleurs le tribunat en plein vent et la faconde de carrefour, destituaient et emprisonnaient les magistrats suspects de royalisme, pêle-mêle avec les courtisans;

la ligue, en 1589 et 1591, pendit le président Brisson et le doyen de grand'chambre Larcher; elle envoyait à la Bastille Achille du Harlay et cinquante conseillers : deux ans après, elle succombait à son tour sous ce fameux arrêt des chambres réunies qui, sanctionnant la loi salique, ferma le trône au roi d'Espagne et l'ouvrit à Henri IV. En résumé, depuis son institution jusqu'au XVIIe siècle, le parlement, dans toutes les crises politiques, se montra invariablement conservateur et contre-révolutionnaire. Sollicité de contracter alliance avec les démagogues parisiens en 1413, avec le parti des princes en 1484, il fit aux uns et aux autres cette même réponse : « Nous sommes institués pour rendre la justice au nom du roi, et nous n'avons pas à connaître de l'administration de la guerre ou des finances, ni à contrôler les actes du souverain. » Le parlement se souvenait alors de ses origines, qu'il devait plus tard oublier.

A mesure que la puissance et la popularité des états-généraux déclinent et que leur prorogation indéfinie laisse la nation sans garantie et le pouvoir sans frein, on voit naître et grandir dans l'esprit des parlementaires l'ambition toute nouvelle d'une ingérence politique, le louable dessein d'arrêter la royauté sur la pente du despotisme. Il fallait bien que le gouvernement, débarrassé du contrôle des états et désormais livré à la témérité de ses violences et de ses caprices, rencontrât quelque part une opposition de la raison publique qui vînt à propos l'avertir et l'éclairer, qui fît sentir au prince, selon la forte expression des libéraux de l'ancien temps, « qu'il était roi des francs et non des serfs, qu'il commandait à des gens de cœur, à des âmes libres, et non à des forçats tremblant sous le bâton d'un geôlier et maudissant l'autorité qu'ils redoutent. » Cette opposition, aussi nécessaire à la dignité des peuples qu'à la sauvegarde de leurs intérêts, le parlement entreprit de la constituer sous une forme légale et juridique : le droit de remontrance, reconnu dès le XIVe siècle par des ordonnances royales, lui en fournit le moyen; l'inamovibilité de la magistrature, conséquence de la vénalité des offices, lui en inspira l'audace. Vers le temps de la ligue, il établit comme une maxime d'état que les édits royaux, pour avoir force de loi, devaient être au préalable vérifiés et enregistrés au greffe de la grand'chambre; il s'attribua le pouvoir de les suspendre, de les modifier et de les refuser. Les états de Blois semblèrent lui donner gain de cause en déclarant, dans une instruction rédigée en 1577 pour les ambassadeurs envoyés au roi de Navarre, que « les cours de justice étaient une forme des trois états raccourcis au petit-pied; » ce qui faisait dire au diplomate autrichien Busbeck, en 1584 : « En France, les parlemens sont rois, ou peu s'en faut, à l'égal du roi. » Cinquante ans plus tard, il ne suffisait plus à l'illustre compagnie de suppléer les états et de remplir

un rôle politique par intérim; ses visées étaient plus hautes, elle aspirait à remplacer l'institution des assemblées nationales ou si, par hasard, on les réunissait encore, elle prétendait soumettre leurs décisions à son contrôle et leur imposer la formalité de l'enregistrement.

En 1649, pendant qu'on négociait la paix de Ruel, qui termina la première fronde, il fut question de convoquer les états à Orléans. Le parlement de Rouen demanda au parlement de Paris s'il convenait d'y envoyer des députés. Il reçut en réponse cette fière déclaration : « Jamais les parlemens, qui sont eux-mêmes un composé des trois états, n'ont député aux états-généraux; ils sont supérieurs à ces assemblées, puisqu'ils jugent en dernier ressort ce qu'elles ont arrêté et délibéré. Les états-généraux n'agissent que par prières, et ne parlent qu'à genoux, comme les peuples et sujets; les parlemens tiennent un rang au-dessus d'eux, comme médiateurs entre le peuple et le roi. » Telle était, au XVIIe siècle, dans la confusion des principes constitutifs de l'ancienne France, la prétention hautaine et l'erreur ambitieuse du parlement de Paris. Simple cour de justice, compagnie de robins et de gens du roi, qui tenait de la couronne seule son existence et son autorité, il s'érigeait en sénat, en tribunal de cassation politique; il s'investissait lui-même d'un droit de veto sur le gouvernement et sur la représentation nationale. Voilà ce qu'avait gagné à la suppression des états-généraux ce despotisme ombrageux, à courte vue, qu'effrayaient les doléances passagères des trois ordres et les éclats intermittens de la voix du pays. Il s'irritait des libertés traditionnelles de la monarchie, et il armait contre lui, à deux pas du Louvre, l'opposition hargneuse et tenace d'un corps inamovible; il subissait l'injure d'une fronde parisienne en permanence, appuyée sur la faveur populaire et couverte de la majesté des lois. L'usurpation parlementaire n'était que la conséquence et le châtiment de l'abus de pouvoir qui abrogeait par la désuétude les institutions représentatives de la France.

En faisant irruption dans le parlement, la politique y porta ses passions, ses intrigues, ses débats orageux et son éloquence retentissante. Aux jours de crise, le palais devint un forum, un rendez-vous des opinions surexcitées, où la rumeur des foules répondait au tumulte des chambres réunies, où les factions en armes attendaient les arrêts qui justifiaient l'insurrection et la guerre civile. Ces graves magistrats, habitués à siéger impassibles sur les fleurs de lis et à recevoir en silence les assauts de l'impétueuse faconde des avocats, se transformèrent subitement sous l'influence enivrante de ce milieu nouveau; il y eut bientôt parmi eux des orateurs et des chefs de parti, des meneurs et des tacticiens d'assemblées, qu'un historien de 1648 qualifie de « généreux capitaines. »

A côté de l'éloquence professionnelle du barreau, on vit fleurir et s'acclimater au palais une autre forme de la parole publique, d'un plus haut caractère, une éloquence de tribuns en robes rouges « qui rappelait les temps de l'ancienne Rome, » et qui plus d'une fois fit gronder la tempête sous les voûtes dorées de la chambre de Saint-Louis.

L'histoire générale a décrit d'un trait bien superficiel ce curieux aspect, cette fermentation intérieure du parlement de Paris; les mémoires particuliers eux-mêmes, ceux du moins qu'on a publiés, manquent de couleur et de précision dans le compte-rendu des séances les plus animées : le huis-clos prononcé contre l'indiscrétion des contemporains s'est étendu jusqu'à nous et perpétue notre ignorance. Essayons de remettre en lumière ce qu'on a trop laissé dans l'ombre. Comme on le pense bien, nous ne parlerons ni des remontrances portées au Louvre et à Versailles en grand appareil, ni des harangues du parquet, ni des réponses du chancelier de France, défenseur attitré des droits du souverain : cette partie officielle, démonstrative et décorative de l'éloquence parlementaire, qui correspond à ce qu'on appelle aujourd'hui *adresses au roi, messages du président, discours de la couronne*, est tombée depuis longtemps dans le domaine public, et nous sommes dispensés de caractériser ces morceaux oratoires, parfois vigoureux, mais pleins de déclamation et de mauvais goût, aussi connus que les solennelles harangues des états-généraux, dont ils reproduisent presque toujours les idées, les sentimens et le style. Cherchons une éloquence plus vivante et plus libre, où les convictions de ce temps-là aient marqué leur empreinte, où les passions aient mis leur flamme et leur emportement. C'est celle qui éclatait dans les délibérations des chambres assemblées, toutes les fois que le parlement entrait en lutte ouverte contre l'église ou contre la cour : chaque membre opinait debout, à son rang, sur la question à l'ordre du jour, et les plus ardens soutenaient d'un discours leur opinion. De la mêlée des opinions, du choc des avis opposés sortaient à la fin, sous une forme précise et condensée, ces mémorables arrêts, d'un si vaste retentissement, qui frappaient à coups redoublés l'ultramontanisme et le pouvoir absolu; mais les procès verbaux, en enregistrant les décisions prises, ont supprimé le long combat de paroles qui avait précédé le vote et fixé la victoire.

Devons-nous donc renoncer à recueillir les débris de cette éloquence exclue à dessein ou par négligence des comptes-rendus officiels, à peine constatée dans de rares chroniques, et qui nous est surtout connue par les effets qu'elle a produits? En trouverons-nous des monumens assez complets, assez certains pour nous per-

mettre de la ressaisir dans ses traits essentiels ? Avant d'exposer le résultat de nos recherches, donnons tout d'abord une idée juste du mouvement et de l'éclat de ces assemblées parlementaires; disons quelle était la liberté laissée aux opinions, la puissance du talent oratoire, et quel sérieux sentiment d'un devoir patriotique à remplir animait les orateurs.

I.

Composé de deux cent vingt conseillers et présidens, sans compter le parquet, le parlement se divisait en huit chambres lorsqu'il rendait la justice; il ne formait qu'une seule assemblée quand il délibérait sur la politique. Dans les grandes occasions, comme aux beaux temps de la fronde, un certain nombre de personnages, les princes du sang, les ducs et pairs, les officiers de la couronne, des conseillers d'état, des dignitaires ecclésiastiques, venaient rehausser de leur présence la majesté de ces assemblées plénières; ils siégeaient à part sur un banc d'honneur, à côté du banc des présidens: c'est là que prit place, en 1649, le cardinal de Retz, qui n'était encore que coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle. Les chambres réunies se tenaient dans la salle de la grand'chambre, dite aussi chambre de Saint-Louis, qui communiquait avec la salle des Pas-Perdus, dont elle n'était séparée que par le bureau des huissiers; c'était une vaste pièce dont on admirait le pavé de mosaïque en marbre blanc et noir, la charpente couleur d'or et d'azur; elle a servi aux séances du tribunal révolutionnaire, et, plus récemment, aux audiences des affaires civiles de la cour de cassation. Sur une motion du procureur général ou sur le rapport d'un conseiller, le premier président mettait en délibération, selon les termes consacrés, le *quid agendum de republica*, ou le *quid expediat reipublicæ*; puis, formulant le point à résoudre, il se tournait vers le plus ancien conseiller et lui disait : « Votre avis, monsieur le doyen? » Beaucoup dans la noble compagnie opinaient du bonnet et se rangeaient à l'avis de M. le doyen; d'autres motivaient leur vote par de courtes et substantielles explications : les petits discours du cardinal de Retz, rapportés par lui-même, nous fournissent un exemple de ce genre d'éloquence sobre et vigoureuse. Quelques-uns se bornaient à une citation latine appropriée aux circonstances; témoin ce conseiller qui, dans la séance du 8 janvier 1649, où l'on décida de repousser par la force les attaques de la cour, campée à Saint-Germain, se leva, et ne dit que ces mots, tirés de Tacite : *Pium bellum, quibus necessarium, et justa arma quibus tantum in armis spes est.*

Les harangues développées, très fréquentes aux époques d'agitation, tiennent plusieurs pages dans les journaux manuscrits qui ont eu l'heureuse inspiration de ne pas les dédaigner; il en est où nous trouvons les divisions régulières et l'ordre savant d'un discours complet. Ces discours, comme les nôtres, étaient tantôt improvisés, tantôt préparés. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, journal clandestin des jansénistes au XVIIIe siècle, en faisant l'éloge des orateurs parlementaires de ce parti et en citant leurs énergiques protestations, ajoutent: « Ces messieurs n'écrivent point; ils parlent de l'abondance du cœur; leur zèle leur tient lieu de préparation. » Il est cependant question, dans nos Mémoires inédits, de discours écrits, qu'on lisait en séance; comme aujourd'hui, ils produisaient peu d'effet et recevaient froid accueil. Nous voyons aussi, en certaines occasions graves, le président de Mesmes et l'avocat général Omer Talon, surpris par les incidens de la discussion, hésiter à courir les hasards d'un impromptu oratoire; « Dieu m'a tiré de peine, dit l'un d'eux en notant le fait, et m'a délié la langue; *Deus dedit eloqui.* » Et qu'on ne s'imagine pas que cette éloquence, préparée ou non, ait eu pour trait distinctif d'être monotone, sans chaleur, et comme empesée dans le sérieux de la magistrature : les orateurs, nous le prouverons bientôt, se livraient sans trop de contrainte à la verve de leur talent, à la vivacité de leur émotion. Chez les plus véhémens, un geste expressif accentuait les hardiesses de la pensée. Omer Talon, parlant un jour contre l'introduction d'un ambassadeur espagnol dans la salle des délibérations, mit un genou en terre, au beau milieu de son discours, et invoqua d'un ton pathétique les mânes de Henri IV : ce mouvement fit une telle impression que Retz s'en souvenait encore et le citait vingt ans après. Voici le portrait que le président Hénault, dans ses Mémoires, a tracé de l'éloquent abbé Pucelle, conseiller de grand'chambre et l'un des chefs du parti janséniste : « Quand il opinoit dans l'assemblée, il avoit l'air pénétré; d'une main il frappoit avec force sur son bureau, et de l'autre, il passoit ses doigts dans ses cheveux qui devenoient hérissés. C'étoit le Démosthène du parlement. Sans affecter l'éloquence, il n'en étoit que plus éloquent. La constitution *Unigenitus* et l'ultramontanisme étoient pour lui ce que Philippe étoit pour l'orateur athénien. Les tableaux les plus touchans, les images les plus fortes, les entrailles émues, les larmes qui lui échappoient : en voilà plus qu'il n'en falloit pour émouvoir la plus grande partie du parlement. »

A ces éclats de passion répondaient les mouvemens tumultueux de l'auditoire. L'assemblée des chambres avait toutes les ardeurs d'une assemblée politique; elle en connaissait les tempêtes comme les intrigues. « Dans ces réunions, dit Retz, tout peut dépendre

d'un instant; » souvent il parle de « la sainte cohue des enquêtes, » du « fracas de la grand'chambre ; » rien n'était moins silencieux, moins pacifique d'humeur et d'aspect que ces solennelles délibérations. Quand un avis blessait, sur une matière délicate, sur une question brûlante, l'opinion faite de la majorité, l'orateur dissident courait le risque d'être « hué et sifflé; » ceux qu'on soupçonnait de connivence avec la cour, les ministériels honteux ou déclarés, ou, simplement, les esprits timides et prudens, accusés de complaisantes faiblesses, pouvaient difficilement se faire entendre. Les gens du parquet même, avocats d'office du pouvoir royal, ne parvenaient pas toujours à remplir leur charge : ils durent plus d'une fois céder à l'orage et se retirer. Des bancs ou siégeait la turbulente jeunesse du parlement, l'opposition des « mauvaises têtes, » le groupe nombreux des irréconciliables, il s'élevait une « clameur, un battement de mains, un bruit sourd, je ne sais quoi d'inarticulé » qui étouffait les voix importunes. A l'époque du siège de Paris, en 1649, le doyen des conseillers ayant osé donner cette conclusion : « Qu'il falloit députer vers la reine et la prier de recevoir le parlement à merci, » un aussi indigne avis souleva un tel vacarme que jamais, dit une relation manuscrite, on n'avait entendu pareil bruit dans la compagnie : la séance fut suspendue pendant un quart d'heure ; c'est à grand'peine que M. Broussel, le héros du jour, « avec sa main et son bonnet, » obtint un peu de silence pour lui-même.

Aigrie par des rancunes personnelles, la violence des passions politiques allait, mais rarement, jusqu'aux voies de fait : « Le 16 juin 1648, deux de messieurs, le conseiller Quatresols et le conseiller Bitaut se frappèrent après un échange de paroles piquantes ; leurs voisins les séparèrent. » On cite des orateurs que les démonstrations hostiles de l'assemblée étonnèrent et saisirent au point qu'ils tombèrent morts en plein discours. Au mois de juillet 1648, le conseiller Boulanger, opinant sur une question de finances, avait allégué, sans penser à mal et sans viser personne, un passage de Cicéron : *Ornavit Italiam, mox domum :* là-dessus, tout le parlement, y compris le duc d'Orléans présent à la séance, éclate en risées, en exclamations bruyantes, appliquant le mot aux trésors amassés en France par Mazarin ou exportés par lui en Italie.

Le pauvre conseiller, auteur involontaire de ce tumulte inattendu, se trouble; il ne sait s'il a offensé la compagnie ou le cardinal-ministre; il balbutie quelques explications et tombe raide mort, frappé d'apoplexie. « Un conseiller d'église, Hillerin, assis à côté de lui, n'eut que le temps de lui donner l'absolution. » Tous les orateurs ne se déconcertaient pas si facilement. L'un d'eux, interrompu par

un murmure, éleva la voix pour le dominer, puis, s'arrêtant tout à coup : « Messieurs, dit-il, je ne parle pas pour plaire à tous ceux qui m'écoutent, mais pour obéir à ma conscience. » Le président Hénault, qui pendant soixante ans avait vu ces assemblées à l'œuvre, les caractérise d'un trait fort juste : « C'est l'image d'une république qu'il faut réduire sans la maîtriser. »

Les séances étaient secrètes, mais les spectateurs privilégiés, admis dans de petits cabinets boisés qu'on appelait *les lanternes*, suivaient les débats en témoins invisibles et très attentifs : de là venaient et circulaient sans cesse des bruits, des récits, des billets manuscrits avidement reçus et colportés par l'impatiente curiosité de l'immense public qui remplissait la grand'salle, les galeries, la cour et les deux escaliers du palais. Ainsi se préparait et se faisait, à défaut d'une presse politique, l'opinion parisienne. Dans les jours de grande émotion, tout Paris affluait aux abords du parlement ; la plupart des curieux couraient aux nouvelles, quelques-uns, plus audacieux, venaient pour agir et manifester. En 1651, le cardinal de Retz, se sentant menacé par les gens du prince de Condé, s'y rendit avec une escorte de quatre cents gentilshommes et de quatre mille bourgeois armés ; ses ennemis étaient pareillement en force, ce qui donnai « au temple de la justice » l'aspect d'un camp. D'Ormesson évalue à douze mille personnes la foule qui accompagnait « messieurs » lorsqu'ils allèrent, en grand appareil, le 16 juin 1648, faire des remontrances à la reine au Palais-Royal. Un autre jour, le 13 juillet suivant, pendant qu'on délibérait sur l'édit du tarif, une troupe de paysans envahit la salle des Pas-Perdus en réclamant l'abolition de la taille. Les grondemens de cette mer houleuse, qui débordait sur le parlement, pénétraient dans la salle des séances, séparée du public par une antichambre d'huissiers, et y portaient la terreur ou l'encouragement de l'agitation populaire ; on y délibérait sous l'obsession des menaces ou des faveurs de la multitude. Deux jours après la fuite du roi à Saint-Germain, le 8 janvier 1649, un conseiller dit, en opinant, « qu'on entendoit la voix du peuple demandant la tête du Mazarin, et qu'il y auroit péril à la refuser. » Le premier président Mathieu Molé l'arrêta d'un mot : « Il ne faut pas considérer, monsieur, ce que demande le peuple, mais bien ce qui est juste. » Le 29 février suivant, pendant les préliminaires de la paix de Ruel, le peuple, se croyant trahi, accourut avec force épées et poignards en criant qu'il fallait poignarder le premier président, *la grande barbe*, comme il l'appelait ; M. de Mesmes, président à mortier, vint donner cette nouvelle, la pâleur sur le front, et proposa d'envoyer à la foule une députation pour l'éclairer et l'adoucir. Mathieu Molé, « l'homme le plus intrépide de son siècle, » s'y

opposa avec une tranquille énergie : « Je mourrai plutôt mille fois, dit-il, que de me soumettre à rendre compte au peuple des résolutions de cette compagnie. »

L'impopularité, ce malheur tant redouté des assemblées et des hommes politiques, n'était pour le parlement qu'un accident très passager et de nulle conséquence. Il avait bien plutôt à se défendre de l'enivrement des ovations populaires et à se retenir sur la pente de rébellion et de révolution où la fougue de l'esprit de parti le poussait. Les historiens du XVIIe et du XVIIIe siècle, unanimes dans leurs témoignages, nous ont laissé les plus vives descriptions de l'enthousiasme qui éclatait sur le passage des conseillers lorsqu'au sortir d'une séance marquée par un acte de vigueur, ils traversaient les galeries et les cours du palais. Tout le monde battait des mains; on leur jetait des couronnes; on criait : « Vive le parlement! Voilà les pères de la patrie, les réformateurs de l'état! » En quittant la grand'chambre, ils s'avançaient sur deux rangs dans la salle des Pas-Perdus, « où l'on se pressoit à s'étouffer; » cette marche triomphale, au dire des contemporains, « avoit quelque chose d'auguste et de saisissant. » Les démonstrations redoublaient à mesure qu'on apercevait dans les rangs de la compagnie les orateurs de l'opposition libérale et gallicane, les célébrités du vote éloquent et hardi; « on leur faisoit des cris d'applaudissement, » on les accablait de leur gloire et de l'admiration publique, au point qu'ils se cachaient les yeux et le visage avec la main pour se dérober à la vivacité de ces transports. Au mois de mars 1649, dans l'une de ces sorties du parlement, un groupe d'hommes du peuple cria : *République! république!* Et comme on leur faisait observer qu'ils devaient respecter le roi et les magistrats, ses officiers, l'un d'eux répliqua : « Qu'est-ce à dire? le peuple n'a-t-il pas fait les rois, lesquels ont fait les parlemens? Il est donc à considérer autant que les uns et les autres. » Voilà, selon nous, le premier cri de : *Vive la république!* qui ait retenti en France dans une émotion populaire; c'était l'année même où tombait, à Londres, la tête de Charles Ier.

Nous connaissons les conditions particulières et le milieu favorable qui ont développé l'éloquence parlementaire; le moment est venu de l'étudier en elle-même et de la caractériser d'après des documens certains. Pour atteindre ce but, il ne nous semble nullement nécessaire de parcourir du commencement à la fin l'histoire politique du parlement ni d'épuiser la série des incidens qui ont marqué sa longue lutte contre Rome et contre la cour; il nous suffira de choisir les événemens significatifs, les époques capitales, celles où les crises violentes de ce double combat, en exaltant l'éner-

gie des âmes, ont donné à l'expression des doctrines et des passions militantes toute sa force et toute son ampleur. Au temps de la fronde, par exemple, le parlement a joué un rôle politique d'une incontestable puissance; de 1648 à 1652, il a tenu la royauté en échec, il l'a forcée à quitter Paris, il a soulevé et gouverné le peuple, il a fait la guerre et la paix; il a pris dans l'état l'attitude d'un pouvoir dirigeant et prépondérant. Au XVIIIe siècle, à l'époque des querelles du jansénisme, où s'agitaient sous les arguties scolastiques les plus graves questions du droit public et de la liberté de conscience, le parlement, par son intervention courageuse, a secoué la torpeur de soixante ans de despotisme et de silence absolu; il a réveillé au fond des cœurs des fiertés et des délicatesses qu'on n'y soupçonnait plus; il y a ranimé des sentimens d'indépendance que l'obéissance passive avait amortis; il a donné le branle au mouvement social dont la philosophie, survenant à son heure, a fait une révolution. Si nous avons chance de recueillir dans les délibérations parlementaires quelques inspirations de patriotisme et d'éloquence dignes d'être conservées; s'il est possible d'y entendre des orateurs dignes d'être écoutés, n'est-ce pas à ces époques ardentes et troublées qu'il faut les demander? Tout se réunissait alors pour enfiévrer les esprits et passionner la parole. Voilà les deux périodes historiques sur lesquelles nous pouvons utilement insister.

Pour connaître et juger les discours politiques tenus dans l'assemblée des chambres au temps de la fronde, nous ne pouvons attendre aucun secours de la vaste collection des *Registres secrets du parlement*, rédigés sur parchemin et déposés aux Archives nationales. Ces registres, comme ceux de l'hôtel de ville, ont été enlevés et lacérés en 1668 pour toute la période des troubles, et nous ajouterons que, même pour les années qui n'ont pas subi les représailles d'un pouvoir vindicatif, ils ne contiennent qu'un résumé très sommaire des débats, une rapide mention des principales opinions soutenues et du vote final, se bornant à reproduire *in extenso* le texte des arrêts et des remontrances. Restent les journaux particuliers, les mémoires personnels, écrits par des conseillers eux-mêmes ou par des auditeurs assidus aux séances, et cette ressource heureusement n'est pas vaine. Au premier rang des relations sur la fronde, que les érudits n'ont pas encore publiées et que les historiens n'ont pas toujours consultées suffisamment, nous placerons un journal in-folio de six cents pages qui se rapporte aux années 1648 et 1649; coté sous la rubrique U 336, dans la section judiciaire des Archives, il a pour titre : *Débats du parlement de Paris pendant la minorité de Louis XIV*, ou *Mémoires de ce qui se passa dans*

les assemblées des chambres, « par un conseiller qui entra en charge au commencement de la minorité et assista à toutes ces assemblées. »

Le trait particulier de cet écrit, son mérite original est précisément de noter et de rassembler ce que les autres journaux du même temps négligent, ou de développer ce qu'ils abrègent, c'est-à-dire le détail des séances et l'analyse des discours. Indifférent à la chronique minutieuse ou scandaleuse des événemens, il rejette les bruits de la rue, les rumeurs des salons et se tait sur les intrigues des partis; son champ d'observation est le palais, il ne sort pas de la chambre de Saint-Louis : c'est la gazette intérieure des délibérations du parlement. L'auteur, en cachant son nom, a déclaré sa qualité et sa compétence. C'était sans doute l'un de ces jeunes conseillers aux enquêtes dont l'humeur peu soumise désespérait les ministres et les premiers présidens. Zélé pour la gloire de sa compagnie, pénétré d'admiration pour les chefs de la résistance, pour les héros de « ce grand combat qui avoit relevé la magistrature opprimée sous la tyrannie et rétabli l'empire de la justice et des lois, » chaque jour, en écoutant leurs arrêts, « révérés alors comme les oracles de la France, » il faisait registre de tant de belles maximes et de généreux sentimens, et c'est avec ces éphémérides que, vingt ans plus tard, dans la paix profonde du règne de Louis XIV, ranimant ses lointains souvenirs et des impressions restées ineffaçables, il a rédigé ce journal.

Il lui a donné pour épigraphe un passage des mémoires de Castelnau, où ce diplomate du XVIe siècle, formé à l'école de l'Angleterre, cet « homme d'état citoyen, » comme il l'appelle, examinant la constitution de la monarchie française, la représente assise et appuyée « sur huit colonnes fortes et puissantes qui sont les parlemens, » colonnes qui maintiennent l'état « dans sa beauté, son harmonie et sa durée, » en le défendant à la fois contre le despotisme et l'anarchie. Vient ensuite, sous forme de préface, un éloge raisonné de ce juste équilibre des pouvoirs, de ce « sage milieu » d'une royauté tempérée par les lois : l'auteur y condamne la funeste politique de Richelieu et de ses imitateurs, qui, en opprimant le parlement, « rempart sacré de la liberté françoise, » ont faussé le ressort de l'état, détruit le principe fondamental de la monarchie et mis en péril l'accord du prince avec ses sujets. « Les trophées de ce ministre impérieux n'ont servi que d'un mausolée inutile à la liberté de son pays écrasé sous le poids de son ambition. Il a commencé ce parricide par la prise de la Rochelle. Tant qu'il a vécu, il a sacrifié à sa fortune le repos de l'Europe. Comment de tels hommes, avant de ruiner la pierre angulaire de nos libertés, n'ont-ils pas réfléchi

aux véritables intérêts du souverain et mieux connu ce qui est nécessaire au bonheur des peuples? »

Ni la défaite de son parti, ni le démenti infligé par les événemens à ses convictions et à ses espérances, ni la fatigue et le scepticisme que l'âge amène, n'avaient ébranlé dans le cœur de ce libéral invariable la foi aux principes de 1648. Pendant que l'enthousiasme public, mobile comme la fortune, se retournait impétueusement vers le pouvoir absolu et l'acclamait sous la figure d'une royauté jeune et triomphante; pendant que les écrivains, les poètes, les prédicateurs, tous ceux qui avaient en France un rang, un nom, une voix, un talent, sans même en excepter les chefs militaires de la fronde, repentans et réconciliés, égalaient en adulation les « mazarins » du Palais-Royal et les courtisans du Louvre, lui, le parlementaire incorrigible, il s'obstinait dans le culte secret des dieux de sa jeunesse; il ravivait pour lui seul l'éclat des beaux jours disparus; il adorait l'image et la mémoire de ces grands magistrats, si longtemps applaudis, dont l'intrépide regard avait plus d'une fois bravé et fait reculer la « tyrannie. » C'est en 1673, dans la ferveur de ses réminiscences fidèles, qu'il voulut en laisser ce monument, comme nous l'apprend la dernière page et la plus éloquente, celle qui, comparant l'héroïsme du passé aux défaillances du temps présent, exprime avec le plus d'énergie la pensée dominante du recueil et l'intention de l'auteur.

« Hélas! qu'en cette année 1673 la France a lieu de regretter tant d'illustres personnages, et combien elle les regrette tous les jours, lorsqu'elle considère son malheur, l'oppression et l'anéantissement de la justice où nous sommes tombés par la lâcheté, pour ne pas dire plus, de leurs successeurs! Que ne diroient pas en ce temps-cy les Broussel, les Coquelay, les Laisné, les Bitaut, les Brissard, les Loisel, les Cumont, et ce grand nombre de gens de bien dont la compagnie étoit remplie, s'ils voyoient à présent les privilèges du parlement supprimés, la liberté de l'acquisition des charges arrêtée, la discipline intérieure de la compagnie placée sous la censure d'un conseil qui n'a aucun caractère de magistrature, les ordonnances anciennes soumises au caprice d'un ignorant, la justice diffamée par de nouvelles ordonnances? Que diroit cet auguste parlement de 1648, s'il voyoit la France dans la nécessité où elle se trouve réduite, sans argent, sans commerce, sans ressources, tous les grands abaissés, tous les privilèges violés, la maltôte partout triompher à ce point que les propriétaires des terres n'en peuvent jouir depuis quatre à cinq ans: mais que diroient tous ces bons François, quand ils verroient à la tête des ordonnances la défense aux parlemens d'y délibérer et de faire les remontrances

nécessaires au service du roy, sinon après leur exécution et dans un temps où elles sont inutiles? Certes ils diroient que les François, ayant changé leurs lois et leur monarchie, ils devroient pareillement changer de nom. »

Qui se serait attendu à lire cette protestation sous la date de 1673, c'est-à-dire au plus beau moment du grand règne, à une époque où la France, éblouie et charmée, semble heureuse à force de gloire, où le despotisme, paré de grandeur et de génie, semble bienfaisant, tant il est prospère et noblement inspiré? Ainsi, dans ce plein épanouissement de la féconde activité du XVIIe siècle, lorsque Condé gagne la bataille de Senef, lorsque Racine écrit *Iphigénie* et *Mithridate*, Boileau *l'Art poétique*, lorsque Colbert crée l'industrie, lorsque l'Europe, battue sur terre et sur mer, est à nos pieds, il existe encore sous cette apparente unanimité de la satisfaction publique, des dissidens et des réfractaires, des débris d'anciens partis, qui gémissent sur le temps présent, augurent mal de l'avenir, qui disent tout bas ce que trente ans plus tard Vauban, Fénelon, Saint-Simon, les mécontens et les attristés de la fin du règne, les frondeurs de la décadence, oseront dire tout haut et publier. C'est à ce survivant de 1648 que nous allons demander de nous introduire dans l'assemblée des chambres du parlement et d'y ranimer les voix éloquentes qui avaient passionné sa jeunesse.

II.

En 1648, le personnage le plus en vue et en crédit, l'orateur le plus écouté dans le parlement de Paris, était, — qui le croirait? — ce conseiller de grand'chambre que la plupart des historiens, trompés par les mémoires du cardinal de Retz, appellent dédaigneusement le bonhomme Broussel. « Si vous aviez connu ce bonhomme, écrit Retz, vous ne seriez pas peu surpris du choix qu'on fit de lui pour l'arrêter. » Il dit encore, un peu plus loin : « Le bonhomme Broussel étoit vieilli entre les sacs, dans la poudre de la grand'chambre, avec plus de réputation d'intégrité que de capacité... Vous jugez bien que, s'il y eût eu de la cabale dans la compagnie, l'on n'eût pas été choisir des cervelles de ce carat. » Voilà qui est clair, et c'est ainsi qu'on l'a généralement compris : cette victime du coup d'état du 26 août n'était qu'un pauvre vieillard inoffensif, d'un esprit borné, un Géronte de la comédie politique, idole et jouet des factions, un caprice du peuple de Paris, qui s'est toujours permis tant d'inexplicables fantaisies. Désigné à la haine de la cour par l'aveugle faveur de la multitude, il expiait son seul

tort, le crime irrémissible d'être à la mode et populaire sous un régime détesté. Eh bien! cette légende est pleine d'erreurs; ici encore nous surprenons un de ces travestissemens de la vérité si fréquens dans l'histoire de France. Des témoignages irrécusables nous représentent avec d'autres couleurs et sous un jour très différent ce personnage que l'impertinence tranchante des écrivains grands seigneurs a défiguré à dessein ou par légèreté. Disons tout d'un seul mot : pendant la première fronde, un homme a dominé et dirigé le parlement, et cet homme, c'était Broussel.

Né à l'époque des troubles de la ligue, dont son enfance avait eu le spectacle, Pierre Broussel comptait plus de soixante-dix ans lorsque la fronde éclata. Les douze portraits gravés que nous possédons de lui, dans la collection des estampes de la Bibliothèque nationale, et qui sont presque tous de 1648, lui attribuent soixante-quatorze ans : nulle trace de fatigue ou de décrépitude ne s'y laisse voir; son front élevé, son regard ferme et tranquille, sa figure longue, osseuse, terminée par une barbe et une moustache en brosse, ses lèvres fines dénotent de la vigueur, une calme assurance et de la pénétration. Reçu conseiller au parlement sous Henri IV, vers la fin du XVIe siècle, il siégeait au sixième rang, dans la grand'chambre, par ordre d'ancienneté. Le doyen, nommé Crespin, un « bonhomme » celui-là, consulté le premier selon l'usage, n'ouvrait la bouche que pour émettre des avis faibles et insignifians, qu'adoptaient sans examen les quatre conseillers qui votaient après lui. Broussel, se levant à son tour, opinait « fortement et généreusement, » disent nos manuscrits : par lui commençait le sérieux de la délibération. Sur toutes les questions politiques, quel qu'en fût le sujet, il prononçait avec autorité un long discours dont « les raisonnemens doctes, puissants, éloquens » touchaient les esprits et entraînaient presque invariablement la majorité. « M. de Broussel a opiné longuement et hardiment; M. de Broussel a fait merveilles, » écrit à chaque page le maître des requêtes, d'Ormesson, autre témoin de ces séances, souvent d'accord, en ses Mémoires, avec l'auteur anonyme de notre journal inédit. Qu'une interruption partît sur un point de la salle, l'interrupteur fût-il un duc et pair ou un prince du sang, Broussel y répondait sans se déconcerter, et son rare sang-froid, joint à la ferme précision de sa réplique, réduisait l'adversaire au silence. Un jour de décembre 1648, le duc d'Orléans et le prince de Condé contestèrent à plusieurs reprises l'exactitude de ses allégations; fatigué des vivacités renaissantes de ce dialogue, Broussel s'arrêta et dit : « Je croyois, messieurs, avoir la liberté d'opiner, mais puisque, malgré mon droit, je suis sans cesse interrompu, il m'est

impossible de continuer ; » et, renonçant à la parole, il se rassit. « Sur quoy, M. le duc d'Orléans et M. le prince lui firent des excuses qui le décidèrent à reprendre son discours. »

Ce vaillant orateur, ce maître du parlement, était un homme peu imposant d'aspect, sans éclat extérieur, un de ces hommes de contenance simple et modeste dont nous disons aujourd'hui que la tribune les transfigure; avec cela, dénué de biens, de pensions et d'établissemens, habitant une pauvre maison, sur le port Saint-Landry, en face de la place de Grève, n'ayant pour tout domestique qu'une vieille servante et un petit laquais. Les groupes populaires, nombreux à toute heure sur la place, et les bateliers du quai voisin tournaient souvent la vue vers les fenêtres de la maison de Broussel; dès qu'ils l'apercevaient, ils l'acclamaient. Rien d'étonnant que Retz, un brouillon infatué de l'orgueil de caste, un Saint-Simon de barricades et de guerre civile, et tant d'autres factieux titrés et empanachés qui battaient l'estrade dans les rues de Paris avec cinq cents chevaux à l'ordinaire, disputant le pavé au roi, aient fait peu d'état d'un homme sans suite et sans carrosses ; mais ce vieillard de petite apparence, ce vertueux, qui n'écoutait que sa conscience et ne vivait que pour le devoir, possédait, outre son talent de parole, une puissance intérieure de conviction et de caractère dont les assemblées et les multitudes subissent l'empire : on le savait incorruptible. Avant de le frapper, la cour avait tenté de le séduire. Le 5 août 1648, tout le parlement avait vu le duc d'Orléans, chargé de cette mission délicate, prendre Broussel à part, dans la Sainte-Chapelle : là, il lui avait offert, au nom de la reine, avec des louanges infinies sur son mérite, une place au conseil du roi, une pension considérable et la survivance de sa charge de conseiller au parlement pour son fils. « Sa majesté n'ignore pas, lui avait dit le prince, que vous avez toujours méprisé les biens de la fortune pour posséder ceux de l'esprit et une réputation sans tache, mais elle regrette que jusqu'à présent votre zèle pour le roi et pour le public, vos belles et glorieuses actions soient restés sans récompense. Il n'est pas raisonnable qu'une si généreuse vertu soit si mal traitée et qu'un homme de votre sorte meure sans avoir de quoi soutenir sa maison et établir ses enfans. » Broussel avait résisté à ces flatteuses avances.

Vénéré du parlement, adoré de la multitude, aux yeux de qui cet homme simple réalisait l'idéal populaire de la vertu politique, il excitait, à cette époque de fièvre, un enthousiasme que les relations contemporaines les plus sincères ont vivement décrit. Il y est qualifié de « généreux athlète, de père de la patrie ; » c'est un « héros, plus illustre que ceux de l'antiquité, un trésor cher au

parlement, précieux à l'état, » « un grand homme, » et non un bonhomme. Son portrait en taille douce se vendait par les rues avec cette inscription : *Pierre Broussel, père du peuple, et le grand support de la France.* Au bas se lisaient deux sonnets, signés du Pelletier, dont voici les vers les plus frappans :

Hors ma joie, il n'est rien de si grand que ta gloire;
Il faut qu'en lettres d'or on trace dans l'histoire
Jusqu'où de ton grand cœur le zèle s'est porté...
La plus haute vertu doit céder à la tienne,
Et je n'en connois point qu'on lui puisse égaler;
Des Grecs et des Romains la sagesse ancienne
Revit en ta personne et te vient signaler...

Le 21 août, cinq jours avant le *Te Deum* et l'arrestation, Broussel ayant été député par la compagnie avec un de ses collègues vers le duc d'Orléans, on décida de lever la séance et de suspendre, lui absent, toute délibération ; il s'y opposa en disant qu'une assemblée ne devait pas, faute de deux hommes, interrompre ses travaux. « Il est vrai, monsieur, lui répondit le premier président Mathieu Molé, que deux hommes seulement nous manqueront, mais vous êtes l'un de ces deux. »

Voilà quel rang tenait Broussel à Paris en 1648 ; tel était son ascendant sur l'imagination du peuple et sur la raison du parlement. La cour ne s'y trompait pas; elle sentait que cet homme, « ce pauvre petit homme, » comme l'appelle l'amie d'Anne d'Autriche, Mme de Motteville, était une puissance, et elle le détestait en raison de la terreur qu'il lui inspirait. Le coup de partie désespéré qu'elle joua le 26 août avait pour enjeu la tête de Broussel. En le frappant, on touchait au cœur l'opposition populaire et parlementaire ; on espérait la terrasser dans son chef. « Je l'étranglerois plutôt de mes mains, » disait Anne d'Autriche à ceux qui lui redemandaient son prisonnier. Paris, en moins de deux heures, répondit par une insurrection irrésistible. Tout le monde a lu ces ardens récits de l'explosion de colère qui souleva les pavés du vieux Paris, et l'on sait comment, le lendemain, Broussel exilé revint en triomphateur, porté sur la tête des peuples, au milieu d'acclamations incroyables, au bruit d'une mousqueterie et d'une « escopeterie » continuelles, à travers douze cents barricades élevées pour le venger. « Jamais triomphe de roi ou d'empereur romain, dit encore Mme de Motteville, n'a été plus grand que celui de cet homme qui n'avoit rien de recommandable que d'être entêté du bien public. » Nos manuscrits confirment ces descriptions et les

complètent par quelques traits nouveaux. « Les toits des maisons, les fenestres, les rues ne pouvoient contenir le peuple ; il fallut un temps infini pour que ce grand homme pût se rendre au palais au milieu d'une escorte de bourgeois considérables, armés pour lui faciliter le chemin. Chascun lui baisoit les mains et la robe ; il faillit estre étouffé sous les embrassemens. Le parlement envoya au-devant de lui des huissiers et vint le recevoir et le saluer à la porte de la grand'chambre ; M. le premier président lui fit un compliment beaucoup plus long qu'il n'est marqué dans le registre et conclut par ces mots : « C'est un effet, monsieur, de vos belles actions. » M. de Broussel répondit qu'il s'estimoit au dessous de l'estime que la compagnie avoit pour lui et qu'à l'avenir il tascheroit d'y correspondre. Rentré chez lui, il dut se montrer à la fenestre de sa maison pour satisfaire au désir du quartier de la place de Grève et de l'Hostel de Ville, l'un des plus eschauffés et l'un de ceux que son cortège n'avoit pas traversés. Aussitôt qu'il parut, la rivière se couvrit de bateaux, c'étoit à qui lui rendroit hommage et lui porteroit, sur la terre et sur l'eau, des bénédictions ; bref, tous les élémens contribuoient à son triomphe et à sa gloire. »

Alors se répandirent et se multiplièrent ces portraits, de toute dimension, gravés sur bois ou sur cuivre, que nous avons cités plus haut ; des inscriptions en vers français le proclament supérieur à Caton :

C'est un autre Caton, sy ce n'est davantage,
Sur qui l'or et la peur n'eurent jamais pouvoir ;
Il sauva le public réduit au désespoir,
Et le public aussy le sauva du naufrage.

Au bas d'un de ces portraits, l'hyperbole, plus hardie en latin, le compare à un dieu.

Tu, quicumque vides sculptum sub imagine tali
Brussellum, dicas : non homo, sed deus est.
Nam qui pro populo vitam obtulit ipse libenter,
Quis putet esse hominem? Sit deus ergo tibi.

Dans ces distiques, le triomphe tourne à l'apothéose. Comment donc s'était peu à peu formée cette gloire ? Comment ce nom obscur, enseveli pendant cinquante ans dans la poudre du greffe, avait-il tout à coup éclaté hors du palais et ravi l'admiration publique ? Les discours de Broussel, dont notre journal contient des analyses et d'assez nombreux fragmens, fournissent une

réponse à cette question et nous expliquent l'influence de cet homme, sa renommée croissante, et l'enthousiasme unanime des Parisiens.

Le caractère dominant des discours de Broussel, celui qui nous frappe d'abord et qui veut être signalé en premier lieu, c'est une doctrine de libéralisme raisonné qu'ils expriment en toute occasion et sur laquelle ils appuient, comme sur une base inébranlable, la politique du parlement. Partout nous rencontrons cette idée maîtresse, ce principe général auquel se ramènent les questions particulières, à savoir, la nécessité d'établir un contrôle régulier des actes du gouvernement, ce que nous appelons une opposition constitutionnelle. Qu'il s'agisse, par exemple, d'une question de finances et d'impôts, il ne se borne pas à dénoncer les malversations des traitans, à mettre en regard de la misère du « pauvre peuple » leur luxe prévaricateur, à montrer « ces tyranneaux » qui s'abattent sur les provinces et s'acharnent « comme des corbeaux affamés sur la ruine des familles : *cadavera quæ lacerantur et corvi qui lacerant;* » il s'élève à des considérations plus hautes, il prouve que ces maux dérivent d'une même cause, l'arbitraire des ministres et le dérèglement du pouvoir absolu. « Depuis vingt-cinq ans, dit-il, on a levé illégalement sur le peuple plus de 200 millions, sans qu'un seul de ces édits ait été vérifié et enregistré; il est temps de rentrer dans la règle et d'observer cet ordre public que tout impôt ne soit levé qu'après vérification du parlement. C'est un conseil funeste, une entreprise périlleuse pour l'état de s'écarter ainsi des formes et de violer la loi; car si les princes se dispensent de la règle, les peuples se dispenseront du respect et de l'obéissance. » Figurons-nous ce parlement de 1648, affranchi d'une récente oppression et reprenant peu à peu, au sortir d'une longue léthargie, le sentiment de sa force et de ses droits, plein d'ardeur à la fois et d'inexpérience, cherchant à tâtons les anciennes lois, comme dit Retz, et s'évertuant à reconstituer « le sage milieu qu'elles avaient posé entre la liberté des peuples et l'autorité purement despotique; » dans la confusion de ces problèmes séculaires, rajeunis tout à coup par la curiosité inquiète de l'opinion publique, Broussel représentait la tradition de l'esprit indépendant du XVIe siècle; homme d'un autre âge, il faisait revivre les maximes oubliées, il évoquait les grands exemples, les nobles souvenirs inconnus ou obscurcis parmi cette génération élevée sous le despotisme de Richelieu; il excitait, raffermissait, éclairait une compagnie longtemps tremblante et silencieuse; il était le doctrinaire du parlementarisme renaissant.

Sa constante préoccupation, celle de tous les libéraux de l'ancienne France, est de limiter l'autorité royale sans l'affaiblir, et de

prouver qu'en bornant le pouvoir de la couronne on le consolide. Le duc d'Orléans lui reprocha un jour, dans une discussion, de choquer directement la puissance du roi et de porter atteinte à ses prérogatives essentielles. « Monseigneur, repartit Broussel, il y a cinquante ans que j'ai l'honneur d'appartenir à la compagnie et je n'ai jamais rien dit ni fait qui fût contre le service du roi; mes propositions sont conformes aux ordonnances et aux bons principes. » Puis, saisissant l'à-propos, il insista sur le loyal caractère de cette opposition qu'on incriminait; il en développa les avantages: « Notre devoir, dit-il, n'est pas de flatter le souverain, mais de nous opposer à ses volontés injustes et d'observer les règles consacrées par la pratique de nos ancêtres. On ne détruit pas l'autorité des rois en la combattant dans ses excès, mais au contraire on la soutient en lui résistant : comme on voit dans un édifice les arcs-boutans soutenir la masse, bien qu'ils semblent lui résister. Comment ce droit du parlement d'arrêter l'effet de certains actes des princes affaiblirait-il leur autorité, puisque ce droit émane de la couronne elle-même? Les vrais ennemis du roi, ce sont ces flatteurs dont les conseils et les maximes, semblables aux remèdes des médecins empiriques, n'apportent aucun soulagement à l'état; ce sont ces courtisans qui approchent de l'oreille des souverains, qui surprennent sa religion, qui l'irritent contre les discours les plus innocens et les actes les plus sages de cette compagnie. Oui, messieurs, il est des occasions où le meilleur moyen de servir les princes, c'est de leur désobéir. »

Une question primait alors toutes les autres par sa gravité et provoquait un conflit qui alluma la guerre civile. Le ministère aurait-il raison de l'*édit d'union*, ou cet édit triompherait-il du ministère? Les quatre compagnies souveraines, le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides, le grand conseil, concertant leurs efforts, imposeraient-elles à la régente ce plan de réformation générale qui, touchant à l'essence même de l'institution monarchique, substituait à la royauté absolue une royauté parlementaire? Mandé auprès de la reine et réprimandé, le parlement reçut l'ordre d'inscrire sur ses registres l'arrêt du conseil qui cassait l'édit. L'avocat général, Omer Talon, dans un discours étudié que citent ses *Mémoires*, fit un tableau effrayant des conséquences d'une telle nouveauté : « Quoi! messieurs, dit-il, ne voyez-vous pas que vous introduiriez dans notre monarchie une république! » Défenseur de l'union, Broussel réfuta ces alarmes sincères ou feintes et, prenant l'offensive, dénonça comme un outrage l'ordre infligé au parlement. « Messieurs, dit-il, persévérons dans l'alliance et soutenons l'entreprise; jamais nos meilleurs rois n'ont interprété les inten-

tions de la compagnie comme une ligue contre leur autorité; jamais ils n'ont été saisis des terreurs paniques dont on affecte aujourd'hui de s'alarmer. N'est-ce donc pas une terreur panique que de concevoir la création d'un cinquième corps dans l'état et une république dans la monarchie! Que peut-on craindre d'une assemblée qui n'a le pouvoir de rien décider, pas même de décréter contre qui que ce soit, et dont la fonction se réduit à émettre des vœux, à formuler des propositions?.. Ce qu'il faut détruire, messieurs, ce qu'il faut effacer, c'est l'affront que cette compagnie a reçu au conspect de la France, le jour où ses résolutions ont été traitées de sédition et de perfidie; un tel acte est de si grande conséquence qu'il ne se peut dissimuler; il ébranle les fondemens de la monarchie en faisant perdre au peuple le respect qu'il doit à ce sénat par l'autorité duquel il est plus facilement retenu dans l'obéissance due à son prince que par la puissance d'une armée. *Si forte virum quem conspexere, silent.* Il importe donc à l'autorité royale non-seulement que ces arrêts pleins d'injure et de colère soient retirés, mais que l'on donne quelque réparation publique aux justes plaintes du parlement. Il serait glorieux à la reine d'obéir à la raison qui doit être la maîtresse des princes. »

La discussion fut longue et tumultueuse. Quelqu'un, du parti de la cour, prononça le nom des seize et fit allusion aux barricades de 1588. Une clameur violente accueillit ce blessant parallèle et, couvrant la voix de l'orateur ministériel, força de suspendre la séance. Dès que le calme se rétablit, Broussel reprit la parole. Il repoussa d'un ton indigné la comparaison malheureuse qu'on osait tenter entre la criminelle sédition de la ligue et la loyale résistance du parlement, il montra combien il y avait de raison et de générosité dans le rôle politique de l'illustre compagnie, combien sa participation aux affaires était secourable au peuple et utile au prince. Son discours grave, chaleureux et pathétique, transporta l'assemblée. Ce fut le plus beau succès oratoire de ce grand personnage. « J'approuve, messieurs, la confusion dans laquelle ont été réduits ceux qui, oubliant les mérites du parlement et ne faisant pas réflexion que c'est à l'admirable tempérament qu'il apporte dans l'état que nous devons la gloire, la grandeur et la durée de la monarchie, imputent à crime ses conseils, taxent ses résolutions d'attentat contre l'autorité royale, jusque-là qu'on veut le forcer de souscrire à sa condamnation en mettant ces invectives dans ses registres parmi ce grand nombre d'arrêts sur lesquels notre état est appuyé comme sur une base inébranlable. Ceux qui donnent d'aussi mauvais conseils à la reine n'ont donc jamais pénétré dans l'harmonieux concert de toutes les parties de son état, où

les extrémités sont tellement conjointes par le tempérament admirable de cette cour, dépositaire de la liberté publique, que le peuple obéit facilement aux justes commandemens de son prince, et que le prince, ne pouvant abuser de son autorité, se maintient dans l'amour et la bienveillance de ses sujets, de sorte que la résistance de cette illustre compagnie, loin d'affaiblir les princes, les affermit au contraire par son opposition et rend leur autorité douce et tolérable au peuple. »

« Nous lisons dans l'histoire que le roi Ptolémée ayant fait préparer pour les ambassadeurs romains des couronnes d'or enrichies de pierres précieuses, ceux-ci n'osèrent pas les refuser, mais ils les ôtèrent de leur tête et les placèrent sur la tête des statues de ce roi. Ainsi fait le parlement dans les prérogatives qu'il a reçues de nos rois. S'il maintient son autorité, c'est pour affermir celle du prince; s'il défend sa liberté, c'est pour la conservation de celle de l'état, et, s'il accepte la qualité de souverain, les rois la lui ayant octroyée, c'est pour accroître l'ornement de leur trône et la grandeur de leur couronne. Cela est si vrai qu'il est sans exemple qu'aucun membre de cette compagnie se soit jamais départi du respect qu'il doit à l'autorité royale, et que, loin de se servir des conseils factieux qu'on lui objecte pour faire barrière à la puissance du roy, elle a toujours protesté qu'elle n'a d'autre moyen de résister que la raison. Ceux qui rappellent la ligue et qui nous comparent à ce temps-là ont donc oublié les magistrats de cette compagnie que la ligue a emprisonnés pour royalisme? Quelle plus grande injure pouvait donc être faite à cette compagnie que d'accuser ses conseils de sédition et ses arrêts de révolte? Certes, ces paroles sont trop sensibles à son honneur pour les dissimuler. Aujourd'hui, — poursuit l'orateur, non sans finesse, — nous avons contre nous une royale colère, *Junonem iratam habemus*, dont les oreilles sont fermées à nos justes ressentimens : il semble être de la prudence du parlement de surseoir à toute délibération sur le présent arrêt. Il sera mis au greffe dans un coffre séparé afin de délibérer sur iceluy en temps et lieu... Dans la guerre des Romains en Germanie, un soldat de Varus, voyant que le désordre était si grand dans l'armée, que l'aigle étoit preste de tomber ès mains des ennemis, laquelle, d'ailleurs, étoit si pesante qu'il étoit difficile de la garantir dans la fuite, il abandonna le baston qui la soutenoit, et se contentant de la petite effigie de l'aigle qu'il protégeoit, il la mit dans son sein et l'empêcha par ce moyen de tomber ès-mains des barbares. Cet exemple nous doit instruire en cette rencontre. Le peuple est opprimé sous le poids injuste des subsides, la noblesse épuisée par la guerre, les officiers

ruynés par les taxes et nouvelles créations, la liberté du royaume violée par les emprisonnemens et les violences dernières. Que faire en cet état? Il faut prendre l'image et l'emblème du prince et les cacher en notre cœur, c'est-à-dire qu'il faut recueillir ce qui nous reste de force et de zèle pour nos lois et d'affection pour le royaume, afin de s'en servir en temps et lieu lorsque l'occasion sera plus favorable pour donner ordre à ces violences »

Et c'est l'auteur de ce magnifique discours, si loyal et si français, si « généreux, » comme dit fort bien notre journal, que les courtisans de 1648 traitaient de rebelle, et qu'ils voulaient emprisonner, à soixante-quatorze ans, dans une forteresse comme un criminel d'état! Et voilà le « bonhomme Broussel, » le « pauvre petit homme, la cervelle de faible carat, » tant moqué des chroniqueurs grands seigneurs, et si légèrement traité par nos modernes historiens! Nous savons maintenant, à n'en pas douter, qu'il existait dès ce temps-là une vraie éloquence politique dans le parlement de Paris, une éloquence simple, naturelle, vigoureuse, rarement gâtée par le mauvais goût et le pédantisme, pleine de la substance des choses et soutenue d'une sincère conviction. Nous en tenons un monument bien authentique, conservé par la juste admiration qu'il inspira. La forte parole de la tribune est désormais créée chez nous; nous venons de l'entendre; nous l'avons reconnue à ses mérites caractéristiques, à sa gravité, à son ampleur, à la verve entraînante de ses développemens, à la fermeté de son accent. Des conditions et des influences extérieures, favorables au plus haut point, lui ont donné le souffle et la vie. Un grand intérêt national, une profonde émotion publique, une assemblée puissante et passionnée, l'imminence d'une crise d'état et la menace d'une révolution, tout ce qui remue et fait vibrer les âmes, tout ce qui suscite les vocations oratoires s'est trouvé réuni : quelques hommes d'autorité, d'expérience et de noble cœur, dominant cette agitation confuse, voyant clair dans ce désordre, ont exprimé avec chaleur, avec énergie, avec une saisissante clarté les vagues impressions et la pensée flottante des multitudes; ils ont puisé l'éloquence dans la vigueur de leur raison et de leur caractère intrépide. Les discours de Du Vair, que nous avons cités ailleurs, ont pour nous moins de prix, une signification moins précise, puisque nous les possédons non pas tels qu'ils ont été prononcés, mais sous la forme savante que leur a donnée, après coup, le travail du cabinet. L'art de l'écrivain a pu respecter, dans les inspirations de l'orateur, la générosité des sentimens et la force des pensées, mais il nous gâte ou nous dérobe le ton naturel de la parole et le mouvement aisé de l'improvisation. Ceux-ci, au con-

traire, reparaissent à nos regards sous les traits simples et vrais que leur imprima la création rapide et spontanée de l'esprit, avec l'air vivant et libre que communique à la parole l'émotion du moment; après un long oubli, les voilà tels qu'ils ont été entendus, il y a deux siècles, et consignés à la hâte sur les pages d'un journal inconnu.

Dans la seconde partie de cette première fronde, depuis la fuite de la cour à Saint-Germain jusqu'à la paix de Ruel, la fermeté de Broussel ne se démentit pas; dès le 7 janvier, c'est-à-dire, dès que la nouvelle du départ de la reine éclata, il se leva pour opiner contre Mazarin, contre « ce détestable étranger, fauteur de guerre civile, ennemi implacable de Paris et du parlement, fléau du royaume; » il proposa l'adoption immédiate de mesures décisives. « Pendant que Rome délibère, Sagonte est assiégée : *Dum Roma deliberat, Saguntum oppugnatur;* c'est l'effet des procédés violens de cet Italien qui a mis l'état au dernier point de sa ruine pour assouvir son insatiable avarice : cet homme de néant, né sujet du roi d'Espagne, qui gouverne aujourd'hui la France au grand regret de tous les bons François, lui qui par sa mauvaise conduite a laissé perdre Landrecies, Armentières, Courtray et le royaume de Naples, cet étranger qui n'a aucun amour pour la France, qui a transporté la plus grande partie de son or au-delà des monts, a juré la destruction du parlement parce qu'il n'y a que cette barrière qui s'oppose à ses violences. Déclarons-le perturbateur du repos public. Notre unique espérance est dans les armes et dans l'affection que les peuples nous témoignent. Levons des troupes et garnissons les passages, car ce n'est pas avec des paroles ni avec un morceau de parchemin qu'on arrêtera le Mazarin. »

Cet homme éloquent n'était pas le seul orateur qui eût alors du crédit sur le parlement et de l'empire sur le peuple. D'autres magistrats, des princes mêmes, savaient ouvrir un avis, soutenir une discussion, conduire l'assemblée, enlever un vote; ils avaient le renom de bons citoyens, de harangueurs habiles et de fins politiques. Nous apprécierons prochainement leurs discours et leur influence; passant ensuite aux agitations parlementaires du XVIIIe siècle et à la fronde janséniste, nous achèverons ce sujet, dont on connaît le plan, le but et les limites.

CHARLES AUBERTIN.

LE

JUGEMENT D'UN ANONYME

SUR

L'ALLIANCE PRUSSO-RUSSE

On a dit avec raison que deux vieux amis qui se brouillent se déshonorent, que lorsqu'on ne peut plus vivre ensemble, le mieux est de ne pas rompre, mais de dénouer. C'est une sagesse qui se prêche, mais qui ne se pratique guère. La passion est plus forte que la prudence; on ne résiste pas à l'envie de faire du bruit, de l'éclat, d'épancher son cœur, de décharger sa bile, de confier ses rancunes à tout l'univers. On accuse, on récrimine, on étale les services rendus, on compte sur ses doigts les noires ingratitudes dont ils ont été payés, on se pose en créancier à qui son débiteur a fait banqueroute, on prend à témoin de son bon droit les dieux vengeurs des justes querelles et de la sainteté des sermens. Il n'y a qu'un pas des doléances aux aigreurs, des reproches aux emportemens, et, cédant à la fureur d'avoir raison, on commet de regrettables indiscrétions, sans songer que de toutes les fureurs celle d'avoir raison est quelquefois la plus sotte, que le dépit est un dangereux conseiller, que fort souvent les indiscrets ne compromettent qu'eux-mêmes et qu'il est toujours fâcheux d'égayer à ses dépens la galerie, qui d'habitude ne demande qu'à se divertir. Il en est des peuples comme des individus et de leurs alliances comme des amitiés de la vie courante. Quand deux nations pendant de longues années ont couru les mêmes aventures, se sont prêté une mutuelle assistance, qu'elles y ont trouvé leur compte et que par suite d'incidens imprévus elles ne l'y trouvent plus, elles ne sauraient mieux faire que de se

retirer de part et d'autre sous leur tente, sans s'injurier et sans se montrer le poing. Déclarer publiquement que durant plus d'un demi-siècle on a paru s'aimer et qu'on ne s'aimait point, c'est manquer de respect à son passé et s'exposer à s'entendre dire : « Si votre passé n'est pas respectable, quelle confiance voulez-vous que nous ayons dans votre avenir? Si hier encore vous mentiez, le moyen de croire qu'à partir de demain vous serez sincère et net comme une perle? »

Depuis le commencement de ce siècle, l'alliance de la Prusse et de la Russie a joué un rôle considérable dans tous les événemens, dans toutes les comédies de cape et d'épée aussi bien que dans les tragédies dont l'Europe a été le théâtre. Jamais liaison ne parut plus sacrée ni plus indissoluble. Fondée, pensait-on, sur la conformité des intérêts, elle s'appuyait aussi sur la réciprocité des sympathies; le sentiment s'y mêlait à la politique et lui donnait parfois un air de roman; ce mariage de raison avait toutes les douceurs, les tendresses, les agréables vivacités d'un mariage d'amour. Il y a dans les équations algébriques des quantités constantes qui demeurent toujours les mêmes, tandis que les autres varient, s'accroissent ou décroissent. Malgré quelques refroidissemens passagers, quelques infidélités plus apparentes que réelles, l'alliance des Hohenzollern et des Romanof était une des données constantes et certaines de la politique européenne, qu'il fallait prendre en considération, quel que fût le problème à résoudre, et les gouvernemens qui ont négligé cette quantité dans leurs calculs s'en sont mal trouvés, l'événement les a condamnés. C'est une rareté dans l'histoire qu'une amitié qui compte quinze lustres accomplis. Celle-ci était née en 1805, elle avait été jurée près du tombeau d'un grand homme, en présence d'une femme qui avait toutes les grâces et qui n'eut jamais que des faiblesses pardonnables. « Le lendemain de la signature du traité de Potsdam, l'empereur Alexandre pensait à partir. Il exprima durant le souper son regret de quitter Potsdam sans avoir payé son tribut d'hommages aux mânes du grand Frédéric. — Il en est encore temps, répondit le roi. — A onze heures, les deux souverains et la reine Louise se levèrent de table; à minuit, ils descendaient dans le caveau, où les cierges étaient allumés. Vaincu par son émotion, Alexandre posa ses lèvres sur le glorieux cercueil, le baisa, tendit la main au roi et à la reine, leur jura ainsi qu'à leur maison une éternelle amitié, dont le gage serait la délivrance de l'Allemagne. Ce serment, prononcé dans une heure si solennelle, dans un lieu si sacré, les deux souverains l'ont tenu, quoique l'Allemagne ait été délivrée plus tard qu'ils ne pensaient et après la mort de la noble femme qui avait scellé leurs promesses de ses larmes et dont le cœur fut brisé par les humiliations de son pays (1). »

(1) *Geschichte des preussischen Vaterlandes*, von Dr Ludwig Hahn, page 368.

Trente-cinq ans plus tard, Frédéric-Guillaume III mourait en laissant un testament qui fut rendu public et que plus d'un bourgeois de Berlin s'empressa de mettre sous verre et de suspendre à un clou d'honneur dans sa maison. Dans un des articles de ce testament, le feu roi avait adjuré son successeur, son *cher Fritz*, de garder une inviolable fidélité à l'alliance russe. On rapporte d'autre part que, le 2 mars 1855, la dernière parole que l'empereur Nicolas adressa sur son lit de mort à sa femme, Charlotte de Prusse, fut celle-ci : « Dites à Fritz qu'il reste toujours le même pour la Russie et de ne pas oublier les derniers vœux de *papa*. » Ces recommandations ont été scrupuleusement observées et obéies. Le roi Guillaume et l'empereur Alexandre n'ont eu garde de se départir d'une maxime de famille et d'une pratique établie qui répondait au secret penchant de leurs cœurs. Lorsqu'au printemps de 1873, le vainqueur de Sedan se rendit à Saint-Pétersbourg, où son neveu lui fit l'accueil que l'on sait, M. de Bismarck prononça ce mot qui causa la plus vive sensation : « Je me regarderais comme coupable d'une sorte de trahison si je pouvais admettre la pensée d'être jamais hostile à la Russie. » Hélas ! M. de Bismarck a le secret de changer souvent en restant toujours le même ; il demeure fidèle à son idée, il poursuit constamment son but, mais il renouvelle souvent ses moyens. L'an dernier, il est allé à Vienne, il y a conclu de mystérieuses conventions, et depuis lors, en dépit des habitudes et des sentimens que contrarie sa nouvelle évolution, malgré les résistances qu'il rencontre, malgré son souverain, malgré la reine Olga, il semble que c'en est fait de la vieille alliance qui lui a rapporté de si grands bénéfices. C'est une étoile qui semble pâlir et que par instans on pourrait croire éteinte. Allemands et Russes se sont hâtés de dénoncer le pacte qui les unissait. Chacun des deux peuples déclare que dès longtemps il ne remplissait plus ses devoirs d'amitié qu'au préjudice de ses plus chers intérêts, que ses bons offices n'ont jamais été payés de retour, qu'il a joué le rôle de dupe, qu'il lui tardait de recouvrer sa liberté, de rompre un traité onéreux, de secouer un joug qui lui pesait. Jamais récriminations ne furent plus bruyantes ni plus passionnées, ni moins aimables. Une grande dame du temps jadis avait coutume de dire : « Quand je suis contente des gens, je les trouve beaux ; mais quand je n'ai plus lieu de l'être, je les trouve affreux. »

Tous les griefs que peuvent avoir les Prussiens contre les Russes ont été résumés et condensés dans un petit volume qui a paru tout récemment à Leipzig sous ce titre : *Berlin et Pétersbourg* (1). L'auteur a gardé l'anonyme. A son tour d'esprit, à son style, à sa manière de grouper

(1) *Berlin und Petersburg*, preussische Beiträge zur Geschichte der russisch-deutschen Beziehungen; Leipzig, 1880.

les faits et d'en déduire les conséquences, à la sûreté de ses informations en tout ce qui concerne la Russie, on a cru reconnaître en lui l'auteur également anonyme de trois volumes publiés successivement sur la société de Saint-Pétersbourg et qui ont obtenu un légitime succès. A la vérité, l'auteur de ces trois volumes cherchait à faire croire qu'il était Russe; l'auteur de *Berlin und Petersburg* se déclare Prussien. S'il écrit quelque jour sur l'Espagne, peut-être sera-t-il Espagnol, il y a dans le monde des métamorphoses dont il serait puéril de s'étonner. On peut remarquer aussi que lorsqu'il était Russe, l'anonyme écrivait en philosophe, qui observe et juge les choses avec un parfait sang-froid. Il y avait en lui une pointe de narquoise ironie qui s'attaquait quelquefois à de grands personnages; mais il se piquait avant tout d'impartialité, d'exactitude; il ne s'indignait contre personne, il ne se fâchait de rien, il expliquait à ses lecteurs les faiblesses latentes, les vices secrets de l'empire des tsars aussi tranquillement qu'un cornac démontre son éléphant ou son boa constrictor. Depuis qu'il est devenu ou redevenu Allemand, il a changé d'humeur et de méthode. Ce n'est plus un sage ni un curieux, c'est un polémiste passionné, un atrabilaire qui prend les gens à partie avec une violence acerbe. C'est bien ainsi qu'on écrit quelquefois à Berlin, et cependant des personnes qui se disent bien renseignées affirment que dans le fait l'anonyme n'est ni Prussien ni Russe, qu'il est Autrichien et un Autrichien fort connu. En ce cas, il faudrait croire qu'il s'est inspiré de certains sentimens assez répandus à Vienne, de la peur qu on y éprouve de voir la Prusse renouer quelque jour avec la Russie, du désir de rendre leur rupture irrémédiable. S'il a voulu attiser les haines, jeter de l'huile sur le feu, il faut avouer qu'il n'a rien négligé pour cela. Respectons le mystère dont il s'enveloppe, renonçons à porter la lumière dans ces ténèbres. Tout ce qu'on peut dire, c'est que lorsqu'il était Russe, il n'était qu'un mauvais Russe, et qu'il a écrit son dernier livre en bon Prussien; on ne peut l'être davantage. Ajoutons que son livre est curieux, que c'est l'œuvre d'une plume exercée et d'un homme bien informé. L'anonyme n'ignore que ce qu'il lui plaît d'ignorer; ses oublis, ses omissions sont toujours volontaires.

S'il faut l'en croire, le principal vice de l'alliance prusso-russe est qu'elle ne reposait pas sur un accord librement consenti entre égaux qui traitent de pair à pair; elle supposait, selon lui, que l'une des deux parties demeurerait dans cet état de sujétion, dans cette dépendance où se trouve un vassal à l'égard de son suzerain. Pour qu'elle durât toujours, il aurait fallu que la Russie fût toujours grande et la Prusse toujours modeste, que Berlin restât à jamais le chef-lieu d'un pachalik russe ou du moins un endroit où la peur de déplaire au tsar fût considérée comme le commencement et la fin de la sagesse politique. Du

jour où « la ville de l'intelligence » est devenue la capitale d'un vaste empire et de la première puissance militaire du monde, du jour où l'on s'est affranchi du régime de la complaisance universelle et obligatoire, on a vu naître les inquiétudes, les mécontentemens, les ombrages, et on a reconnu ce que valait une amitié qui exigeait tout et n'accordait presque rien.

L'anonyme s'est donné le plaisir de rappeler et de dénombrer toutes les couleuvres que l'amitié russe a fait avaler à la Prusse sous le règne de Frédéric-Guillaume IV, et il y a beaucoup de vrai dans ses doléances; mais dans ce monde on attribue souvent à la force des choses ce qu'on devrait imputer à la faiblesse des caractères. Le roi Frédéric-Guillaume IV était un homme d'esprit, il avait le goût fin et l'imagination romantique, il se connaissait en beaux-arts, en littérature comme en théologie; malheureusement, si instruit qu'il fût, il ignorait une maxime qui est le fond de la vie et de la politique, il n'avait pas découvert que toute action suppose un choix et que tout choix demande un sacrifice. Amoureux de ses rêves, mais incapable de choisir et de rien sacrifier, il a perdu son temps à chercher sa volonté sans la trouver et à compromettre son avenir à force de le discuter. Il aspirait à être quelque chose en Allemagne et il aspirait aussi à conserver toujours les bonnes grâces de l'empereur Nicolas. Les vains efforts qu'il fit pour concilier ses ambitions avec les exigences d'une amitié gênante et sourcilleuse le mirent souvent dans de mauvais pas, d'où il ne sortit qu'en infligeant à son peuple de dures mortifications. L'empereur Nicolas, qui ne rêvait guère et qui savait très bien ce qu'il voulait, parlait quelquefois de son royal beau-frère sur un ton de superbe ironie. Il l'appelait *son frère le poète*. Il ne prenait pas ses ambitions au sérieux et il condamnait sévèrement ses velléités libérales. « Mon frère de Prusse se perdra, » disait-il, et il disait aussi : « Je n'entends pas avoir à Berlin et à Vienne des assemblées constitutionnelles attachées à mes flancs. » Pendant la terrible crise de 1848, les transactions auxquelles se prêta son frère le poète lui causèrent des irritations qu'il ne songeait pas à dissimuler. Les vrais amis se prennent à souhaiter que leurs amis soient dans le malheur pour avoir l'occasion de leur témoigner toute leur tendresse. L'empereur Nicolas souhaitait sincèrement que Frédéric-Guillaume IV ne pût venir à bout des barricades et des émeutes, il grillait d'envie de lui prouver son dévoûment en le ramenant à la tête de ses troupes à Berlin et en le remettant sur son trône de ses propres mains. Il exprima un jour ce désir très ouvertement. « Dans l'automne de 1848, le général commandant du 1er corps prussien, le comte Dohna, assistait par l'ordre de son auguste maître aux manœuvres de l'armée russe, qui avaient lieu près de la frontière, sous la direction personnelle de l'empereur Nicolas. Dans un entretien

entre quatre yeux, dont la tente impériale abrita le mystère, le comte témoigna son admiration pour la bonne tenue des troupes qu'il avait vues manœuvrer. « Mes troupes vous plaisent? s'écria brusquement l'empereur. Eh bien! je les mets à votre disposition, si vous voulez marcher à leur tête contre les émeutiers de Berlin. » Le comte, un peu surpris par cette apostrophe, répondit qu'un général prussien ne marchait que sur l'ordre de son roi. » L'anonyme se porte garant de l'authenticité de cette anecdote, qui prouve que l'empereur Nicolas connaissait toutes les délicatesses de l'amitié. On ne peut s'empêcher de penser aux deux amis du Monomotapa :

L'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre.

L'empereur offrait ses soldats à la Prusse et disposait des généraux de son beau-frère comme des siens, tant il était désireux de le sauver sans lui demander son avis. On peut douter que l'empereur Alexandre prît aujourd'hui de telles libertés avec son oncle l'empereur Guillaume.

« Les générations futures, s'écrie l'anonyme, pourront-elles croire qu'il fut un temps où, sur les bords de la Sprée, la meilleure recommandation était d'avoir le cœur russe et la pire d'avoir le cœur allemand, un temps où les hommes qui aspiraient au titre de vrais patriotes prussiens portaient publiquement la livrée russe? » — Il est certain que, sous le règne de Frédéric-Guillaume IV, le parti conservateur, le parti de la cour et de la croix considérait la fidélité à la vieille et sainte alliance comme le premier des devoirs, comme la plus méritoire des vertus et soupçonnait de ne pas croire en Dieu l'homme qui ne croyait pas à l'empereur Nicolas. Il est certain que l'ambassade russe à Berlin, qu'elle eût à sa tête le baron de Meyendorf ou M. de Budberg, était un lieu privilégié où tout se savait, où tout se redisait, où l'on venait chercher dans les circonstances importantes des informations, des lumières, des encouragemens, des conseils et quelquefois des ordres. Tel haut fonctionnaire tenait pour péchés véniels toutes les indiscrétions qu'il commettait au profit du grand et puissant ami qu'on appelait le dompteur de la révolution, et celui qui, en 1854, révéla au cabinet de Saint-Pétersbourg un plan de mobilisation nouvellement élaboré, pensa se justifier pleinement en disant : « Entre nous et la Russie il ne peut pas y avoir de secrets. » Quand l'empereur Nicolas honorait Berlin de sa visite, il pouvait s'y croire chez lui. Nous nous rappelons l'y avoir vu en 1852, passant une revue en compagnie de son romantique beau-frère; il nous souvient qu'un libéral prussien, qui n'avait pas été élevé à l'école du respect, nous dit en nous mon-

trant du doigt l'un des deux souverains : « Voilà notre maître ! » — et en nous montrant l'autre : « Voilà le maître de notre maître ! » Les chambres avaient dû clore avant terme leur session annuelle, parce que sa majesté ne serait pas entrée sans une profonde répugnance dans une ville souillée par des « scandales constitutionnels. » Qui pourrait dire les empressemens, les respects obséquieux que prodiguaient à l'auguste visiteur la cour, la noblesse, les généraux? Il ne voyait autour de lui que des fronts humiliés. Ses regards étaient comptés, ses sourires faisaient des heureux, ses moindres paroles imprimaient aux visages un air de ravissement; il semblait qu'un nouveau soleil se fût levé sur Berlin. « Les témoins de ces scènes qui ne se répéteront plus, nous dit l'anonyme, se souviennent encore de l'émotion avec laquelle tout ce qui appartenait à notre cour contemplait la haute taille de ce bel homme, dont l'orgueil regardait comme une chose toute naturelle les hommages des petits princes allemands accourus à sa rencontre et les courbettes des généraux saluant en sa personne le premier soldat de l'Europe. Être remarqué ou n'être pas remarqué de l'empereur, obtenir un mot de lui ou n'être honoré que d'un signe de tête équivalait pour eux à être ou n'être pas. « Sa majesté n'a pas daigné me parler ! » s'écriait douloureusement tel petit souverain dont la dignité ombrageuse eût accusé de trahison quiconque se serait permis d'établir la moindre distinction entre la souveraineté de la Prusse et celle de la principauté de Lippe-Schaumbourg. »

Frédéric-Guillaume, quelles que fussent son endurance et sa modestie, se sentit plus d'une fois froissé par l'excès de ces hommages. Il rabroua assez vertement un personnage qui, le 21 mars 1852, avait pris la liberté grande d'exprimer au nom de son roi, au nom de l'armée, au nom de tous les fidèles Prussiens, le vœu que « Dieu conservât longtemps encore l'empereur Nicolas au continent qu'il lui avait donné pour héritage. » De plus dures épreuves lui étaient réservées. Qui ne le plaindrait en songeant aux mortelles perplexités, à toutes les crises de conscience, à toutes les nuits sans sommeil auxquelles il fut condamné, quand il vit en 1853 l'Europe s'ameuter, se coaliser contre son ami, contre « le vrai chef de tous les intérêts conservateurs? » Il accusait l'Angleterre d'avoir contracté une souillure en s'alliant à la révolution couronnée, en mettant sa royale main dans la main douteuse et impure d'un Napoléon III. Que d'efforts généreux ne fit-il pas pour détacher l'Autriche des puissances occidentales? à combien d'expédiens, de subterfuges ne dut-il pas recourir pour tirer son épingle du jeu, pour sauver sa fidélité sans avoir maille à partir avec personne? Il envoyait à Londres le général Gröben, et lord Clarendon disait : « On m'envoie pour m'expliquer une chose inexplicable un homme qui ne sait pas s'expliquer. » Il envoyait en France le général von Wedell, et

M. Drouyn de Lhuys se moquait de tant de « missions supplémentaires, complémentaires, extraordinaires et très extraordinaires (1). » C'est surtout en parlant des rois qu'il est permis de dire que le ridicule déshonore plus que le déshonneur. Pour remplir ses devoirs d'amitié, Frédéric-Guillaume IV n'a pas craint d'affronter le ridicule, et cependant on ne lui en savait qu'un gré médiocre à Saint-Pétersbourg; on l'accusait de n'en faire jamais assez, on lui reprochait sa mollesse, ses hésitations, sa tiédeur. L'anonyme assure que le Russe est essentiellement ingrat, qu'il méprise dans le secret de son cœur les déférences, les courtoisies qu'on lui témoigne, qu'il y voit un aveu de faiblesse et du besoin qu'on a de lui, un hommage involontaire rendu à sa supériorité. C'est pourquoi l'anonyme a choisi pour épigraphe de son livre cette sentence de Joseph de Maistre : « Voulez-vous faire accepter une chose à un Russe, il faut la jeter devant lui, après la lui avoir fait vanter. Alors retirez-vous, il la ramassera et en donnera le prix que vous voudrez; mais si vous la lui mettez dans la main, il n'en voudra pas. »

L'auteur de *Berlin et Pétersbourg* a fait le bilan, dressé l'inventaire de l'alliance prusso-russe; il a énuméré les services rendus, il a établi le doit et l'avoir des deux parties, et sa conclusion est que, depuis la mort de Frédéric-Guillaume IV aussi bien que de son vivant, les Russes ont recueilli tous les bénéfices essentiels de l'alliance, qu'ils ont beaucoup reçu et n'ont presque rien donné. Il insiste principalement sur ce qui s'est passé en 1863, pendant l'insurrection polonaise; il rappelle avec complaisance que M. de Bismarck a sauvé la Russie par la convention militaire qu'il signa avec elle à la barbe et en dépit de l'Europe. Le danger semblait sérieux, on croyait voir les étincelles d'un grand incendie; la maison craquait, ceux qui jugent sur les apparences annonçaient un prochain écroulement. — « Il me paraît, disait au grand-duc Constantin le gouverneur militaire de Varsovie, le général Berg, que hormis Votre Altesse impériale et moi, tout le monde ici fait partie du comité révolutionnaire. » On ne peut nier que M. de Bismarck n'ait prêté main forte à son allié, qu'il n'ait bravé pour lui complaire l'animadversion et les remontrances de trois cabinets.

A la vérité, les Russes ont cherché à diminuer le prix de son bienfait en lui attribuant des combinaisons et des convoitises secrètes. Ce qu'ils en ont dit a trouvé facilement créance dans les esprits, tant on a de penchant à se persuader que M. de Bismarck n'a jamais fait dans sa vie rien d'inutile. Un démenti formel a fait justice des légendes qui ont eu cours récemment touchant les trames qu'il avait ourdies, disait-on, avec le gouvernement révolutionnaire; mais personne n'a jamais dé-

(1) Le détail de la politique suivie par la Prusse pendant la guerre de Crimée a été retracé dans d'intéressans articles de la *Rundschau*, qui ont été attribués à M. Geffcken.

menti le fameux entretien qu'il eut un soir dans un bal avec le vice-président de la chambre des députés de Prusse, M. Behrend. Cet entretien semblait prouver qu'il croyait à l'impuissance de la Russie et à la possibilité d'une donation entre-vifs, qui lui aurait permis de rendre à la Prusse une frontière qu'elle avait perdue. — « On pourrait, disait-il à son interlocuteur étonné, attendre que les Russes soient chassés du royaume ou réduits à implorer notre secours, et alors procéder hardiment, occuper le royaume pour le compte de la Prusse; au bout de trois ans, tout là-bas serait germanisé. — Mais c'est un propos de bal qu'on veut bien me tenir! s'écria le vice-président. — Non, je parle sérieusement de choses sérieuses. Les Russes sont las du royaume, l'empereur Alexandre me l'a dit lui-même à Saint-Pétersbourg. » M. Klaczko, qui a rapporté ce singulier colloque dans son livre des *Deux Chanceliers*, ajoute : « Cette pensée de récupérer la ligne de la Vistule, perdue depuis Iéna, a hanté plus d'une fois l'esprit de M. de Bismarck pendant l'année 1863; bien entendu, on ne voulait obtenir cette rectification de frontière que du consentement de l'empereur Alexandre II, mais on ne négligeait pas les moyens qui eussent quelque peu forcé une telle solution. » Il se pourrait que M. de Bismarck eût pris toutes ses mesures pour le cas d'une occupation temporaire, réclamée par son allié; celui qui a dit un jour : *Beati possidentes !* aurait su mettre à profit une si heureuse occurrence. Mais ce ne sont là que des conjectures, et si l'on a peine à croire au désintéressement de M. de Bismarck, il en coûte aussi d'admettre qu'il se soit un jour grossièrement trompé dans ses prévisions.

On peut accorder à l'anonyme qu'en 1863, le cabinet de Berlin est venu en aide à la Russie dans le seul dessein de resserrer son alliance avec elle; mais le moyen de lui donner raison, quand il nie que cette bonne action n'ait été en même temps un bon calcul, que le service rendu n'ait été richement récompensé! Jamais capital n'a été placé à de si gros intérêts. La plus grande marque d'amitié qu'un peuple puisse donner à un autre est de sacrifier pour lui être agréable toutes les traditions de son histoire, et voilà ce que la Prusse a obtenu de la Russie et du prince Gortchakof. La Russie s'était toujours appliquée à sauvegarder la liberté de la Baltique; dans l'affaire des duchés de l'Elbe, elle a abandonné le Danemarck, elle l'a livré à la merci du conquérant. Elle attachait un grand prix à ses relations avec les états secondaires de l'Allemagne; elle a permis au gouvernement prussien de disposer à son gré des petites dynasties, de faire main basse sur plus d'une petite couronne et de réduire les autres à la plus étroite dépendance. Elle avait pour principe de maintenir l'équilibre des forces entre l'Autriche et la Prusse. « Notre politique, lit-on dans un mémoire secret rédigé en 1864 et dont l'anonyme cite plusieurs passages, a favorisé

tantôt la Prusse, tantôt l'Autriche... Ces oscillations sont inévitables dans la situation politique du jour. Le mieux que nous puissions faire, c'est de tenir la balance égale entre les deux puissances, sauf à la faire pencher selon les circonstances du côté que réclame notre intérêt du moment. C'était le système de l'impératrice Catherine. Il détruit sans doute la confiance, mais ce sentiment est exclu de la politique moderne et ce n'est pas nous qui l'en avons banni. » Celui qui avait écrit ou inspiré ce mémoire s'est ravisé; il a voulu sans doute restaurer en Europe le sentiment de la confiance. Quand l'heure décisive a sonné, il a sacrifié résolûment l'Autriche, et la Prusse a pu compter sur son absolu dévoûment.

Pour prouver combien l'amitié russe est instable et perfide, l'anonyme a invoqué le témoignage de M. Rothan et cité une page de sa belle étude, si remarquable et si remarquée, sur *la Politique française en 1866*. M. Rothan a établi qu'après Sadowa, le gouvernement russe avait eu quelque velléité de réprimer les convoitises du vainqueur, de le contraindre à soumettre ses revendications au verdict d'un congrès européen. L'événement a démontré que le prince Gortchakof avait joué alors une scène de dépit amoureux, qu'il avait voulu rendre à M. de Bismarck la monnaie de sa pièce : *el desden con el desden*. Par ses chicanes, par ses menaces, il se proposait de ramener à lui un ami distrait et superbe, qui semblait l'oublier. On le négligeait, on ne se souvenait plus qu'il existât, on n'avait plus rien à lui dire, point de confidences à lui faire. Il s'est mis à causer avec la France, à lui dénoncer les appétits insatiables de la Prusse, à la mettre en garde contre les équivoques d'une politique sans scrupules. C'est un jeu qui lui a réussi plus d'une fois; quand la Prusse a des hauteurs, on coquette avec Paris. Si l'anonyme consultait à ce sujet M. Rothan, il lui apprendrait que cela s'appelle « la politique des cantharides. » — « Le cabinet de Berlin répondit sur un ton dégagé au prince Gortchakof, il revendiquait hautement le droit de régler avec les états qui l'avaient combattu les conditions de la paix. Il était convaincu sans doute, en répondant de la sorte, que plus il exaspérerait le cabinet de Saint-Pétersbourg, plus aisément il le ramènerait à lui, lorsque avant peu il serait à même de lui administrer la preuve que ses pourparlers avec la France n'avaient eu qu'un caractère dilatoire, et que ses infidélités à l'alliance russe n'étaient qu'un jeu de la politique commandé par de périlleuses circonstances (1). »

Tout se passa comme M. de Bismarck l'avait prévu. Peu de temps après, le général Manteuffel partait pour Saint-Pétersbourg; sa mission fut couronnée d'un plein succès, et l'entente fut promptement rétablie. Quant aux fruits savoureux qu'elle a portés, l'anonyme n'en a presque rien dit. Il a passé avec une incroyable légèreté sur les services

(1) *La Politique française en 1866*, page 331.

immenses que la Russie a rendus à la Prusse en 1870; il étonne ses lecteurs par son ingratitude. C'est une vérité notoire et publique que si la France au début de la guerre n'a pas trouvé d'alliés, la Russie en fut la cause par la pression qu'elle exerça sur le Danemarck et par l'attitude comminatoire qu'elle prit à l'égard de l'Autriche. Il n'est pas moins certain qu'à l'heure des catastrophes, ce fut elle qui traversa tous les plans d'intervention collective, destinée à modérer les exigences des vainqueurs; ce fut elle qui voulut que les deux belligérans vidassent leur querelle en champ clos et qui s'appliqua, comme on l'a dit, à organiser « l'impuissance en Europe. » L'empereur Guillaume a été beaucoup moins ingrat que l'anonyme, qui n'a eu garde de citer le fameux télégramme que le vieux souverain adressa de Versailles à son neveu le 21 février 1871 et dont l'Europe s'étonna : « Jamais la Prusse n'oubliera que c'est à vous qu'elle doit que la guerre n'ait pas pris des proportions extrêmes. Que Dieu vous en bénisse ! »

En revanche, il faut donner toute raison à l'anonyme, quand il avance que pendant la guerre franco-allemande, la politique du gouvernement russe s'est mise en opposition manifeste avec l'opinion publique, avec le vœu national. Il se trouve que les nations ont quelquefois un sentiment plus net et plus vif de leurs vrais intérêts que les hommes d'état qui les conduisent; leurs instincts et les inquiétudes qui les travaillent sont souvent de sages conseillers, elles éprouvent des répugnances mystérieuses, comme un avertissement intérieur; il semble qu'elles lisent au livre des destinées. Tout le monde en Russie souhaitait comme le prince Gortchakof qu'on profitât de l'occasion pour imposer à l'Europe la révision du traité de Paris; mais on pensait pouvoir obtenir cet avantage en jouant le rôle d'arbitre, de modérateur, et sans aider la Prusse à s'affranchir de tout contrôle, sans dépasser la mesure des complaisances. On songeait aux dangers à venir, à l'inconvénient d'avoir un voisin trop puissant; on jugeait que travailler bénévolement à la fortune de ses amis, c'est les mettre en état de ne plus compter avec vous. — « Il faut rendre cette justice à la plupart des Russes d'alors, a dit M. Klaczko, qu'ils avaient le sentiment vrai de la situation et aspiraient à un rôle aussi légitime qu'honorable. Ils voulaient obtenir une satisfaction d'amour-propre, mais ils ne demandaient pas à lui sacrifier la France et les intérêts généraux du continent; la petite question n'était à leurs yeux que le corollaire de la grande. »

Dans quelques pages qui ne sont pas les moins intéressantes de son livre, l'anonyme a dépouillé le registre de la presse russe, il a fait le relevé des principaux articles publiés pendant l'année fatale. Il a montré que, dès le commencement de la guerre, les plus importans journaux de Moscou et de Saint-Pétersbourg, à l'exception d'un seul, ont arboré les couleurs françaises et que jusqu'au bout ils sont demeurés fidèles

à leur parti-pris, quoi qu'en pensât leur gouvernement. Il a rappelé que la *Gazette de Moscou* pouvait à peine trouver des paroles après Sedan pour déplorer « une catastrophe plus menaçante que celle qui avait atteint quelques années auparavant le Danemarck et plus tard le malheureux Hanovre. » Il a rappelé l'article que publia cette même gazette le 12 janvier 1871, pour combattre le principe de non-intervention et signaler les droits qu'avait la France aux sympathies des autres peuples. Il a rappelé aussi qu'au lendemain de la chute de Paris, le *Golos* s'écria : *Consummatum est!* et exécuta plus d'une variation sur ce thème : « La France n'est que malheureuse, la honte est pour l'Europe. » D'autres se chargèrent de déclarer que l'annexion de l'Alsace était un coup porté à la Russie et que l'Europe était tombée en vasselage. « A dater de cette époque, les principaux organes de la presse russe sont demeurés hostiles à l'Allemagne et les moindres incidens leur ont suffi pour réveiller des passions assoupies. La conviction que l'avenir de la Russie était dans l'alliance avec la France avait pris trop de corps et jeté des racines trop profondes pour qu'on osât s'incrire en faux. » — « Le jour où nous voudrions mettre l'Europe sens dessus dessous, était-il dit dans le mémoire secret de 1864, il est probable que nous pourrions nous entendre avec la France, mais ce serait encore à nos dépens. » Depuis lors ce mot a été souvent répété en Russie sans qu'on y ajoutât le même correctif.

L'anonyme conclut de tout cela que l'alliance prusso-russe n'a jamais été qu'une alliance dynastique, fondée sur des souvenirs communs, sur des mariages, sur une tradition de famille, sur des sympathies personnelles, mais qu'elle ne reposait point sur la communauté des intérêts ni sur l'affinité naturelle des deux peuples. Il reproche à ses compatriotes de ne pas s'en être avisés plus tôt, d'avoir attaché peu d'importance aux élucubrations de la presse russe, fidèle miroir de l'opinion publique, de s'être figuré que l'entente des souverains répondait du reste, d'avoir considéré les incartades des journalistes de Saint-Pétersbourg et de Moscou comme les symptômes « d'une maladie d'enfant » qui ne tirait pas à conséquence. Il remarque que désormais en Russie le gouvernement sera toujours plus tenu d'avoir égard à l'opinion et aux entraînemens populaires. Partant il affirme que l'alliance prusso-russe a vécu, et il félicite M. de Bismarck de l'avoir remplacée, avant qu'il fût trop tard, par un pacte d'amitié avec l'Autriche, « lequel sera d'aussi longue durée que l'empire allemand lui-même. » Nous voulons croire que l'anonyme possède le don de prophétie, qu'il est initié aux secrets des dieux; mais les dieux connaissent-ils toujours leur propre secret? Ne sont-ils pas souvent le jouet des événemens plus forts que leur volonté? M. de Bismarck est-il homme à se lier les mains, à engager à jamais son avenir? Ne faut-il pas tenir compte

aussi de la puissance des habitudes, de l'empire que les traditions et les souvenirs exercent sur les souverains comme sur les simples mortels? Le télégraphe nous apprenait ces jours-ci que le général de Treskow vient de partir pour Saint-Pétersbourg, chargé par l'empereur Guillaume de remettre à son neveu une lettre de félicitations à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance; on ajoute que le général a été accompagné par les colonels des trois régimens prussiens dont l'empereur Alexandre est le chef titulaire. Le proverbe a raison : n'est pas échappé qui traîne son lien. On ne divorce pas si facilement avec le passé. La princesse palatine, mère du régent, ne dissimulait à personne que, si bonne Française qu'elle fût devenue, elle ne laissait pas de prendre une part très vive à tout ce qui se passait en Allemagne. « Je suis, disait-elle, comme les vieux voituriers, qui prennent plaisir à entendre claquer le fouet quand ils ne peuvent plus rouler sur les grandes routes. » Longtemps encore Berlin vivra les yeux tournés vers Pétersbourg, curieux de tout ce qui s'y fait, prêtant l'oreille aux moindres propos qui s'y peuvent tenir. Si le gouvernement russe fait mine de nouer des intelligences quelque part, on en concevra de vives inquiétudes, une poignante jalousie, et la jalousie est le sel de l'amour. Ce ne sont pas seulement les vieux voituriers qui tressaillent en entendant claquer un fouet qui leur est connu et dont jadis le langage leur fut cher.

Ce qui est hors de doute, c'est qu'on a rendu sa liberté à la Russie et que son alliance a été mise en disponibilité. Elle doit s'en consoler; elle est fort occupée chez elle et jusqu'à nouvel ordre, elle a perdu le goût des entreprises. Quand ce goût lui reviendra, si elle emploie bien ses loisirs, elle trouvera probablement à qui parler et des gens disposés à lier partie. Démosthène représentait aux Athéniens que les alliances générales ne sont bonnes que pour conserver ce qu'on a, que les plus utiles sont les filles de l'occasion, dont on peut se servir pour s'agrandir ou pour recouvrer son bien. Il leur représentait aussi que ces alliances d'occasion, on est sûr de les trouver pourvu qu'on soit fort, qu'on soit prêt, vigilant et attentif, mais qu'elles font toujours défaut aux peuples « dont les armemens comme les pensées sont en retard sur les événemens, car c'est une loi de nature, leur disait-il, que le bien des absens appartienne à ceux qui sont présens partout et le bien des nonchalans à ceux qui ne craignent ni la peine ni les hasards. » Il pensait à Philippe, mais chaque siècle a son Philippe.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1880.

Sans nul doute il faut se défendre de tout ce qui ressemblerait à du pessimisme ou à un vain esprit de fronde. Sans doute la France, qui a déjà traversé tant de redoutables épreuves, n'est pas près de périr pour quelques difficultés de plus qu'on pourrait lui créer.

Le pays par lui-même est paisible et sensé plus qu'il ne l'a jamais été peut-être. Il travaille et il paie des impôts presque démesurés sans murmures. Il a une fécondité matérielle, des élémens de prospérité qu'il suffit de ne pas trop paralyser pour qu'ils dépassent tous les calculs. D'instinct il répugne visiblement à tout ce qui pourrait l'agiter, aux aventures extérieures aussi bien qu'aux dissensions intestines. La république lui a été donnée, elle a été acceptée, elle n'est en réalité l'objet d'aucune contestation sérieusement menaçante. La république a cet avantage d'exister sans trouble matériel, d'avoir pour la première fois une organisation régulière, suffisamment pondérée et d'être le seul régime possible en face d'adversaires divisés et impuissans. Oui, sans doute, il y a de la ressource en France, la paix et l'ordre sont dans l'instinct de la nation, les garanties de sécurité ne manquent pas dans les institutions; mais c'est précisément parce que le pays est tranquille, parce que l'institution républicaine légalement établie n'est ni en péril ni en question qu'on est d'autant plus fondé à demander un compte sévère aux prépotens du jour qui, dans les conditions les plus favorables, ne savent que raviver des agitations factices ou rechercher d'irritantes satisfactions de parti. C'est justement parce que tout serait facile et simple, que les esprits désintéressés qui n'ont ni parti-pris ni humeur contre le régime nouveau, ont le droit de se plaindre lorsqu'ils voient les institutions dévier, les pouvoirs s'égarer dans toute sorte de difficultés inutiles. Rien n'est certainement plus commode que de tout confondre, de nier le danger ou de le chercher là où il n'est pas et de crier au pessimisme, à l'hostilité systématique contre ceux qui seraient portés à juger que nos affaires ne vont pas le mieux du monde. Le fait est que s'il y a péril pour la république, il vient des républicains seuls,

que s'il y a embarras pour le ministère, il vient des ministériels, et au besoin de quelques-uns des ministres; la vérité est que s'il y a une situation politique et parlementaire assez troublée, assez pénible, certainement peu en rapport avec l'état général du pays, c'est la faute de ceux qui, par esprit de secte ou par faiblesse, se sont plu à soulever des questions redoutables en poussant le gouvernement lui-même dans une voie sans issue où il reste pour le moment à se débattre.

C'est là malheureusement ce qu'il y a de plus vrai. On s'est engagé, sans avoir tout calculé, par préjugé de parti ou pour complaire à des préjugés de parti, dans cette affaire religieuse qui n'a pas encore comparu au parlement depuis la rentrée récente des chambres et qui va être évoquée un de ces jours sur l'interpellation d'un jeune député d'une sincérité éloquente, M. Lamy. On en a fait une affaire républicaine. C'est peut-être un très sérieux danger qu'on s'est créé gratuitement; c'est dans tous les cas dès ce moment une source de difficultés et d'embarras inhérens à ces décrets du 29 mars, nés d'une équivoque déjà sensible. Que les chefs du gouvernement soient d'avance résolus à ne point se départir dans l'exécution des décrets d'une certaine mesure de conduite, on n'en peut douter. M. le président du conseil n'en est point à témoigner de ses intentions modératrices; il les a de nouveau attestées dans une circulaire qu'il vient d'adresser à tous nos agens diplomatiques et où il réserve pour la France le droit de continuer comme par le passé à étendre sa protection sur les missions catholiques en Orient et dans toutes les parties du monde. Rien de mieux. M. le président du conseil a le soin de préciser la signification tout intérieure des décrets du 29 mars, et même dans ces limites, il désavoue toute pensée de porter atteinte au droit individuel des membres des congrégations, bien plus encore d'inaugurer une persécution religieuse. C'est son intention avouée, incontestée. Plus que tout autre, comme ministre des affaires étrangères, il sent le danger d'une guerre déclarée à des ordres qui vont porter, avec les influences religieuses, le nom de la France jusqu'aux extrémités de l'univers. La modération de son esprit est une garantie de la sincérité de ses intentions; mais est-on sûr de maintenir jusqu'au bout ces distinctions un peu subtiles, de n'être pas entraîné au-delà de tout ce qu'on voudrait? Est-on toujours maître des conséquences d'un acte livré tout à coup comme un redoutable aliment aux passions contraires? Une politique comme celle qui s'est traduite par les décrets du 29 mars n'est pas tout entière dans les intentions d'un homme; elle tire nécessairement son caractère de tout un ensemble de circonstances, des excitations qui l'ont produite, de ceux qui en ont été les promoteurs ou les complices, et c'est ici justement que se révèle l'équivoque, la dangereuse équivoque qui pèse sur la situation, à laquelle le gouvernement s'est pour ainsi dire enchaîné.

Ces tristes décrets, qui étaient aussi inutiles que l'article 7 et qui ont

été comme la rançon de la défaite de l'article 7, ces décrets, on n'en disconviendra pas, sont une satisfaction de parti, une concession à certaines idées, à certaines passions. Ils ont été imaginés pour répondre à de prétendues nécessités parlementaires, aux impatiences des fractions les plus avancées de ce qu'on appelle la majorité républicaine. Ils restent l'expression officielle plus ou moins mesurée des vieux préjugés républicains, d'une pensée de réaction ou de combat contre le « péril clérical, » contre ce terrible péril que M. Dufaure a déclaré n'avoir jamais aperçu distinctement lorsqu'il était au pouvoir. Pour le gouvernement il ne s'agit pas d'une persécution religieuse, d'une guerre poussée à fond contre la religion catholique, contre l'église; c'est possible. Où trouve-t-il cependant ses appuis et ses défenseurs? Quels sont ses alliés dans la malheureuse campagne qu'il a inaugurée? Il n'y a point à s'y méprendre, ses plus vrais alliés sont tous ceux qui, dans les chambres, dans la presse, ou dans le conseil municipal de Paris, ne cachent pas qu'ils ne voient dans les décrets du 29 mars que le premier acte des hostilités, le commencement de la guerre contre le cléricalisme. Or, tous ces mots de guerre contre le cléricalisme, de revendications, du « laïcisme, » on n'ignore pas ce qu'ils veulent dire. On sait bien que cela signifie antipathie contre le prêtre, que là où le gouvernement parle des jésuites, d'autres entendent le catholicisme, que sous une certaine diplomatie de langage s'agitent des passions de secte qui ne tendent à rien moins qu'à l'exclusion de toutes les influences religieuses. Le conseil municipal de Paris, lui, n'y met pas tant de façons. Il institue de son autorité propre la censure des livres d'enseignement où l'on parle de la Bible, il mettrait au besoin la main sur les églises pour les consacrer à des clubs, il « laïcise » jusqu'à extinction. Il applique à sa manière l'article 7, qui n'est pas voté, et les décrets du 29 mars. Le désavoue-t-on? M. le préfet de la Seine réserve ses hardiesses et son esprit pour les circulaires où il célèbre le mariage civil en se bornant à ne pas abandonner tout à fait les salles des mairies aux prédications de la démagogie laïque. Il se garderait de refroidir le zèle réformateur du conseil municipal. C'est un allié peut-être quelquefois un peu compromettant, mais c'est un allié à ménager!

Qu'on nous explique donc ce phénomène d'un gouvernement prétendant rester modéré dans l'application de mesures exceptionnelles et réduit à n'avoir pour alliés que ceux qui croient servir la république en la conduisant au combat contre toutes les influences religieuses, contre ce qu'ils appellent les « curés. » M. le président du conseil s'est vraiment donné à résoudre un problème assez compliqué. S'il veut être modéré jusqu'au bout, s'il veut résister à des passions qu'il ne partage pas, il est fort exposé à rester seul un jour ou l'autre, à ne pas être suivi par l'armée qu'il a cru pouvoir rallier avec ces imprudens décrets du 29 mars. S'il se laisse entraîner au feu de l'action, que deviennent ses

intentions modératrices publiquement proclamées? Il s'est engagé dans une voie où il peut être placé à chaque instant entre les impossibilités et les violences. C'est là précisément l'équivoque de la situation, et notez bien que, sans aller plus loin, sans attendre même l'application des décrets, cette équivoque pèse déjà sur tout, se retrouve partout, dans la confusion des conseils, dans les conflits de direction, dans tous ces préliminaires incohérens d'une action probablement destinée à s'aggraver. Quelle sera la ligne de conduite définitive du gouvernement? On ne le voit pas bien encore. Jusqu'ici, à parler franchement, cette campagne n'a pas été heureuse pour quelques-uns des ministres qui, par leurs fausses démarches, leurs excentricités ou leurs méprises, ont compromis le gouvernement plus qu'ils ne l'ont servi et ne rendent pas bien facile la tâche de M. le président du conseil.

Ce n'est point assurément M. le ministre de l'instruction publique qui a été bien inspiré en recommençant ses pérégrinations bruyantes, en cédant à cette humeur voyageuse qui le conduisait l'an dernier sur les routes du Midi, qui vient de le conduire tout récemment à Douai et à Lille. M. le ministre de l'instruction publique n'est point certes un personnage comme un autre, il aime les voyages à fracas, et sans revêtir l'uniforme de gala, il ne manque pas d'un certain goût pour le « panache. » Il lui faut la représentation, les banquets, les toasts, les discours, les manifestations. On tire le canon sur son passage, les généraux vont le recevoir selon l'étiquette, les fonctionnaires lui font cortège; il assiste au défilé des écoliers qui lui portent les armes aux sons retentissans de *la Marseillaise* et il va passer la revue des jeunes filles vêtues de leurs habits de fête. Chemin faisant, bien entendu, il rencontre les populations enthousiastes qui acclament le ministre réformateur, la république, les décrets du 29 mars, même l'article 7. C'est une suite de triomphes, et ce bon télégraphe, en fidèle et invariable historiographe de tous les voyages officiels, ajoute tout bas que quelques voix isolées, bien isolées, et surtout sans écho, ont osé crier : « Vive le sénat! » Il y a eu à la vérité, même à part ce cri de : « Vive le sénat! » quelques nuages dans la sérénité officielle, et tout ne s'est point passé sans quelques échauffourées. Aux ovations se sont mêlées des manifestations d'une nature assez différente : les jeunes gens des écoles « cléricales » se sont portés sur le passage du représentant du gouvernement, et ils ont fait leur partie dans le concert. Pendant que M. le ministre de l'instruction publique était occupé à poser la première pierre de la faculté de médecine de Lille, on faisait d'un autre côté devant une assemblée nombreuse, toute catholique, une conférence contre les décrets du 29 mars, et à la sortie de la conférence la mêlée est devenue assez violente. Il y a eu des horions, des personnes maltraitées, et on a fini par aller casser quelques vitres chez les jésuites, avec les vociférations d'usage. Tout se réunit dans cette mémorable excursion : il y a de l'épopée, de l'idylle,

même de la comédie et un peu de charivari, avec accompagnement de rixes, de sergens de ville et de gendarmes. M. le ministre de l'instruction publique en pensera ce qu'il voudra, il pourra dire encore que ceux qui lui reprochent ses voyages sont des hommes politiques qui, s'ils étaient ministres, n'oseraient pas voyager: c'est une manière de mettre sa propre vanité à l'aise. Tout cela n'empêche pas, que dans cette recherche du bruit, il n'y ait un certain ridicule et il y a même quelque chose de plus que du ridicule.

Parlons sérieusement. Que M. le ministre de l'instruction publique, dans le sentiment de son devoir, jugeât utile de visiter les provinces, d'aller s'assurer par lui-même de l'état moral et matériel des maisons d'enseignement, du niveau des études, des progrès à réaliser, ce serait tout simple et parfaitement convenable. Que, dans une circonstance comme celle qui l'a récemment appelé à Lille et qui peut certainement se reproduire sur d'autres points de la France, il tienne à relever par sa présence la fondation d'une grande école, il n'y a là rien que de naturel; mais tout cela devrait être fait simplement, sérieusement, sans vaine ostentation, sans cette affectation visible à courir après la popularité et les manifestations. Est-ce qu'il n'est pas étrange qu'un ministre de l'instruction publique allant présider à une cérémonie locale, à une fête universitaire, semble courir au-devant des manifestations et s'expose à entendre proférer autour de lui, dans une intention de flatterie, des cris contre un des pouvoirs publics, en faveur d'un article repoussé par une des assemblées légales du pays? M. le ministre de l'instruction publique ne pouvait ignorer que, dans une cité comme Lille et dans toutes ces contrées du Nord, il y a de sérieuses et fortes croyances catholiques partagées par une partie considérable de la population, si bien que, dans tout ce mouvement religieux, on voit le nom du président du tribunal de commerce. Il savait que les dernières discussions sur l'enseignement, que les décrets du 29 mars avaient excité une vive émotion. Était-ce le rôle d'un membre du gouvernement d'aller, dans de telles circonstances, ajouter à ces excitations et mettre les passions aux prises, en faisant de la fondation d'une école laïque une manifestation retentissante contre les écoles catholiques, contre le « cléricalisme? » A quel titre d'ailleurs, avec quelle délégation, M. le ministre de l'instruction publique a-t-il cru pouvoir parler au nom du cabinet tout entier, exposer la politique générale du gouvernement?

Ce qu'il y a de plus sérieux ou de plus caractéristique, c'est que voilà la seconde fois que M. Jules Ferry se laisse emporter par sa vanité à cette usurpation. L'an dernier, il allait porter, à travers tous les chemins du Midi, l'évangile de l'article 7, sans avoir reçu aucune mission du chef du cabinet d'alors, M. Waddington, qui, en blâmant ces intempérances, ne se sentait pas la force de les réprimer. Aujourd'hui M. le ministre de l'instruction publique s'en va à Lille : il parle au nom du

gouvernement, il engage le gouvernement, et une question s'élève aussitôt : Qui est président du conseil? est-ce M. de Freycinet? est-ce M. Jules Ferry? qui est chargé de définir et d'exposer la politique du gouvernement? M. le ministre de l'instruction publique, en déplaçant les rôles, n'a fait que créer un embarras de plus à un ministère que ses infatuations ont déjà mis en péril une première fois.

Non, en vérité, cette question cléricale, si imprudemment soulevée ou aggravée par les décrets du 29 mars, ne semble pas devoir porter bonheur au gouvernement. Elle a le don singulier de troubler les têtes, d'obscurcir dans les esprits les plus simples notions d'équité, et ce qui est arrivé l'autre jour devant le sénat, à l'occasion d'une interpellation, est certainement une des plus tristes preuves de ce qu'on peut se permettre dans un intérêt de parti, par une fantaisie d'arbitraire, sous cette puérile et vaine obsession du cléricalisme. C'est bien un des épisodes les plus curieux de cette guerre qui commence à peine et où le gouvernement, selon le langage de M. Jules Ferry à Lille, serait décidé à « persévérer, » à se montrer « modéré, mais résolu. » Tout est étrange dans cette série de faits qui ont été exposés par un sénateur, M. Henry Fournier, et au sujet desquels M. le garde des sceaux n'a trouvé d'autre explication que l'aveu d'une violation des lois par subterfuge, avec la complicité du conseil d'état. Notez que dans tout cela M. le garde des sceaux lui-même joue d'un bout à l'autre un rôle assez médiocre, le rôle d'un ministre de la justice qui a reconnu une irrégularité, qui a promis d'y remédier et qui finit par se mettre en contradiction avec ses propres paroles, avec ses engagemens les plus positifs.

De quoi s'agit-il donc? Le fait est à coup sûr par lui-même d'un ordre assez modeste et il n'a d'importance que parce qu'il se rattache précisément à cette guerre contre le cléricalisme. Il y a près d'un an, au mois d'août 1879, le conseil d'état ayant à faire un règlement pour l'admission au concours de l'auditorat, avait imaginé d'exiger des candidats un diplôme de licencié conféré par une faculté de l'état. C'était tout simplement l'exclusion absolue de tous les jeunes gens qui avaient fait leurs études dans les facultés libres et la violation de la loi de 1875 qui assimilait les diplômes obtenus devant les jurys mixtes aux diplômes délivrés par les facultés de l'état. Établir cette condition pour l'avenir, après la suppression des jurys mixtes, cela se pouvait, rien ne s'y opposait; tant que les jurys mixtes avaient une existence légale, il est évident qu'on ne le pouvait pas sans un criant abus d'autorité, et dans tous les cas, même après la suppression des jurys mixtes, la condition ne pouvait avoir d'effets rétroactifs. Lorsqu'il y a deux mois, la loi sur l'enseignement supérieur a été discutée dans le sénat, lorsque la collation des grades a été restituée à l'état, la question s'est naturellement produite à propos du règlement du 14 août 1879; elle a été soulevée par des sénateurs, par M. Henry Fournier, par le rapporteur

lui-même de la loi, M. Jules Simon. M. le garde des sceaux n'hésitait point alors à reconnaître qu'on avait raison; il s'empressait de déclarer que le principe de la non-rétroactivité des lois devait être respecté, qu'il maintiendrait pour le passé l'assimilation des grades obtenus devant les jurys mixtes ou devant les facultés de l'état, que le règlement serait retiré. C'était expliqué, entendu, admis d'un commun accord. M. le garde des sceaux ne se bornait pas à une déclaration, il multipliait les déclarations sous toutes les formes. Rien de plus net, de plus positif, et sur ces assurances réitérées un amendement qui allait selon toute apparence être adopté par le sénat était spontanément retiré comme inutile. Qu'est-il arrivé cependant? Le vent a emporté les déclarations de M. le garde des sceaux. Le conseil d'état, « avec une respectueuse indépendance, » a maintenu son décret sans tenir compte ni des engagemens du ministre qui le préside ni des intentions du sénat, et il y a quelques jours à peine a paru un arrêté ouvrant un concours prochain pour l'auditorat avec la condition établie par le règlement du 14 août 1879. On a procédé comme s'il n'y avait eu absolument rien dans le sénat.

Franchement c'était un peu leste. On ne pouvait se jouer d'une façon plus dégagée d'une parole donnée devant une assemblée sérieuse. La question restait entière et c'est ce qui a été justement l'objet de l'interpellation nouvelle de M. Henry Fournier, qui n'a eu qu'à exposer simplement les faits pour montrer ce qu'il y avait de bizarre et même de peu digne dans de tels procédés. M. le garde des sceaux, il faut le dire, s'est trouvé singulièrement embarrassé; mis en présence de ses propres déclarations, il s'est quelque peu perdu dans les subterfuges, dans les distinctions et il n'a réussi qu'à dévoiler ses faiblesses. Il a expliqué qu'il s'était en effet adressé au conseil d'état comme il l'avait promis, qu'il lui avait dit que c'était après tout d'un mince intérêt, mais que le conseil d'état avait tenu ferme, que ce conseil tenait d'ailleurs incontestablement de la loi de son institution le droit de faire des règlemens sur les conditions et les formes du concours pour l'auditorat. Bref le tour était joué et l'assemblée a bien su qu'en penser. De tout cela on peut, ce nous semble, tirer un certain nombre de conclusions. Ce qu'il y a d'assez sensible d'abord, c'est que le principe de la non-rétroactivité des lois n'est pas aussi incontesté que l'a dit M. le ministre de la justice, que la séparation des pouvoirs n'est qu'un vain mot puisque le conseil d'état peut se moquer du sénat, que M. le garde des sceaux, enfin, n'a qu'une autorité peu sérieuse sur un corps qu'il préside, dont les décrets n'ont de valeur que lorsqu'il leur a donné sa sanction. C'est déjà assez caractéristique comme spécimen de la confusion qui tend à s'introduire dans nos affaires administratives et politiques. Ce n'est point là encore, toutefois, ce qu'il y a de plus grave. Il ne s'agit nullement, cela est de toute évidence, de contester au conseil d'état le droit de faire des règle-

mens intérieurs sur les conditions du concours pour l'auditorat. La question est de savoir si, par ses règlemens, le conseil d'état a le droit de méconnaître l'égalité des citoyens, de décréter de son autorité propre des indignités ou des vices d'origine que rien ne justifie, de se mettre en dehors ou au-dessus des lois générales du pays. C'est là précisément la question supérieure, et il est surprenant qu'un ancien ministre de la justice, un homme comme M. Le Royer, d'un esprit habituellement libre et sensé, ait cru devoir soutenir la légalité du décret du 14 août 1879, la régularité des procédés de son successeur à la chancellerie. Quelle est la grande raison invoquée par M. Le Royer? C'est que le conseil d'état n'a pas seulement le droit d'imposer aux futurs auditeurs des conditions de moralité et de capacité, il a aussi le droit de savoir d'où ils viennent, où ils ont fait leurs études, quels sont leurs principes; il a le droit de constater l'orthodoxie, « d'examiner l'attitude et les sentimens du concurrent. » Voilà le secret! Il s'agit d'exclure quelques candidats suspects d'éducation « cléricale, » et avec une ingénuité bien étrange, M. Le Royer n'a même point hésité à déclarer que le décret était tout à fait dans l'intérêt de ces jeunes gens, qu'ils ne pourraient manifestement parcourir leur carrière avec avantage, que leur avancement serait contrarié! Aujourd'hui ce sont « des cléricaux et des monarchistes » présumés qu'il faut exclure, demain ce seront des modérés de la couleur de M. Dufaure, après-demain ce seront peut-être des républicains de la couleur de M. Le Royer.

Exclure, toujours exclure, c'est le premier et le dernier mot de la politique de certains républicains! M. le garde des sceaux d'aujourd'hui, nous en convenons, n'est pas allé aussi loin; il s'est contenté d'offrir au sénat le spectacle d'un ministre fort embarrassé de son rôle. Il a esquivé, si l'on veut, un vote hostile, il n'a pas échappé à la défaite morale, et comme si ce n'était pas assez d'un ministre engagé dans une mauvaise affaire, un autre membre du cabinet, à propos de la même question, a eu aussi sa mésaventure. Quelques jours après, une proposition a été faite pour rétablir l'assimilation des diplômes, conformément à la promesse de M. le garde des sceaux. L'urgence a été réclamée avec d'autant plus de raison qu'un concours doit s'ouvrir prochainement. Le sénat semblait visiblement disposé à accueillir la proposition lorsque M. le ministre des finances, dont personne ne demandait l'avis, qui n'avait que faire en tout cela, a cru devoir intervenir et déclarer qu'il ne voyait pas pourquoi on voterait l'urgence. Immédiatement l'urgence a été votée par le sénat à une majorité considérable! M. le ministre des finances a eu son succès : il a tenu sans doute à partager la déconvenue de son collègue de la chancellerie.

Ainsi, pour cette malheureuse question cléricale, ils y passent tous un jour ou l'autre; ils ont tous ou presque tous leurs complaisances inutiles, leurs bévues et leurs mécomptes. M. le ministre de l'instruction

publique s'en va à Lille chercher des ovations, prendre sa revanche de la défaite de l'article 7, et le résultat le plus clair de son voyage est de laisser dans une ville industrieuse des excitations toujours dangereuses, d'embarrasser en définitive le gouvernement de son importance agitatrice. M. le garde des sceaux, pour fermer la porte du conseil d'état à quelques jeunes gens prétendus cléricaux, laisse violer subrepticement les lois, et s'expose à tous les ennuis d'une situation fausse devant le sénat témoin de ses contradictions. M. le ministre des finances, en allant au secours de son collègue, a son petit échec. Il n'est pas jusqu'à M. le ministre de la guerre dont le temps pourrait être mieux occupé et qui ne semble subir la maligne influence en épurant pour cause de cléricalisme, en menaçant de radiation les enfans de troupe qui fréquenteraient les écoles congréganistes. Qu'on y prenne bien garde, avec ces éternelles obsessions cléricales et ce 16 mai qui revient toujours comme un fantôme, on finit par perdre tout sang-froid, par se créer des difficultés à tout propos, — et, non, en vérité, cela ne porte pas bonheur. Mais ce ne sont là, peut-on dire, que des incidens sans importance, et ce qu'il y a eu de plus grave s'est passé dans le sénat, qui ne fait pas et ne défait pas les ministères. Soit! le gouvernement du moins se sent-il plus fort et mieux assuré dans ses rapports avec l'autre chambre, avec la majorité républicaine? peut-il compter sur l'appui décisif, invariable, des partis ou des groupes qu'il a cru désarmer par les décrets du 29 mars, par sa campagne contre les influences cléricales? On ne le dirait pas, vraiment, à voir les menaces d'orages ou de conflits qui commencent à poindre un peu de toutes parts. Les concessions ne suppriment pas les difficultés. M. le garde des sceaux a beau se compromettre pour satisfaire les passions anticléricales, il n'est pas pour cela plus heureux dans ses efforts auprès de la commission de la loi sur la réorganisation judiciaire : il n'a pu réussir jusqu'ici à sauver l'inamovibilité de la magistrature. M. le ministre de l'intérieur ne ménage sûrement pas les gages d'orthodoxie, il a signé avec M. le garde des sceaux les décrets du 29 mars : la commission de la loi sur le droit de réunion ne lui refuse pas moins un article qu'il réclamait, auquel il tenait. M. le ministre de l'instruction publique a beau avoir inventé l'article 7 et aller à Lille élever une « citadelle » contre le cléricalisme, la commission de la loi sur l'enseignement primaire, à la tête de laquelle est M. Paul Bert, ne le laisse pas respirer, elle ne lui permet pas la temporisation. Il faut qu'il marche, il faut qu'il accepte, avec l'obligation et la gratuité de l'instruction primaire dont il voudrait se contenter pour le moment, la grande réforme à laquelle la commission tient avant tout, la « laïcité, » c'est-à-dire l'exclusion de tout enseignement religieux des écoles primaires. Le conflit est ouvert! Il en est un peu ainsi de toutes les affaires engagées aujourd'hui.

Il ne faut rien grossir sans doute; il faut bien se dire que de tous ces

projets qui touchent assurément à des intérêts graves, qui soulèvent des difficultés, des dissidences, la plupart n'arriveront peut-être pas de sitôt à l'épreuve de la discussion publique, et qu'on travaille un peu pour paraître préparer de grandes réformes. Ces conflits d'opinions ou d'influences ne sont pas moins le signe d'un certain malaise général, d'une situation indécise où le gouvernement se trouve incessamment placé entre les impatiences des radicaux de la chambre qui s'efforcent de lui imposer leurs passions, leurs volontés, et le sénat qui n'est visiblement pas disposé à tout accepter. De là toutes ces tergiversations, de là ce mélange de mesures assez confuses dont le vrai caractère a quelquefois de la peine à se dégager. M. le ministre de l'instruction publique assurait l'autre jour à Lille que le gouvernement était « modéré, mais résolu. » C'est bon à entendre, cela suffirait certes pour résumer tout un système. Sait-on bien seulement tout ce qu'il y a dans ces deux mots, comment ils pourraient devenir une réalité heureuse?

Eh bien! oui, un gouvernement modéré aujourd'hui serait celui qui commencerait par reconnaître que la première condition d'une bonne politique, c'est de laisser le pays à ses paisibles et laborieuses habitudes, d'accréditer la république par la régularité constitutionnelle, par le respect de tous les pouvoirs, de ne pas aller à Lille enflammer les passions, de se contenter des lois de droit commun sans demander à tous les régimes des mesures exceptionnelles condamnées à rester des menaces impuissantes ou à devenir des violences démesurées. Un gouvernement résolu serait celui qui, reconnaissant cette situation et assuré de trouver un appui dans le sénat, ne craindrait pas d'aller devant la majorité républicaine de la chambre et de lui faire sentir le danger de remettre sans cesse tout en question, de rouvrir les guerres religieuses, de poursuivre des classes entières, des citoyens, qui après tout sont des Français, dans l'intimité de leurs croyances comme dans leurs intérêts. Un gouvernement modéré et résolu à la fois serait celui qui, agissant dans un sentiment supérieur de conciliation à l'égard de tout le monde, ne consultant que l'intérêt public, écarterait toutes les prétendues réformes qui ne sont que des fantaisies d'agitation pour aller droit aux vraies et sérieuses réformes, préparées avec maturité, exécutées avec décision. C'est un rôle fait pour tenter l'ambition de M. le président du conseil, et le chef du cabinet aurait d'autant plus de facilité pour le remplir qu'il serait, on en convient, difficile à remplacer aujourd'hui. On ne réussirait pas, répète-t-on toujours, on échouerait devant toutes les complications parlementaires : qu'en sait-on? Qui peut dire qu'on ne réussirait pas si, au lieu de recourir sans cesse à la diplomatie de couloirs, on allait publiquement, devant le pays, sans réticence, proposer à la chambre les seules conditions possibles d'une politique de modération sensée et équitable? Ce qui est certain dans tous les cas, c'est que mieux vaudrait échouer dans cette généreuse tentative que de se laisser

vaincre en détail, au risque de préparer sans le vouloir au pays de nouvelles et inévitables épreuves.

L'Angleterre, plus ancienne que la France dans les révolutions, plus expérimentée dans la vie constitutionnelle et aussi plus heureuse, traverse sans ébranlement sérieux, sinon sans émotion, cette crise des élections qui vient de conduire à un changement de ministère et à un changement de politique. C'en est donc fait, lord Beaconsfield est vaincu, définitivement vaincu dans ce scrutin qu'il affrontait avec tant de confiance, et il a dû céder le pouvoir à son ardent et heureux adversaire, M. Gladstone. Chose cependant étrange! Il y a quelques années à peine, au lendemain du congrès de Berlin, lord Beaconsfield rentrait à Londres presque en triomphateur; il semblait avoir relevé la politique traditionnelle de son pays et ramener avec lui l'honneur de l'Angleterre. Il y a quelques mois encore, il paraissait rester l'homme d'état le plus populaire des trois royaumes. Au contraire, il y a quelques années, M. Gladstone semblait atteint d'une irréparable impopularité et on allait même casser les vitres de sa maison. Aujourd'hui tout est changé; M. Gladstone, par la puissance du talent et de la parole, a reconquis l'ascendant, la popularité dans le pays, la majorité dans le parlement, et bien qu'il ait cessé depuis quelques années d'être le chef officiel de son parti, c'est lui qui s'est trouvé naturellement désigné pour prendre le pouvoir avec la majorité nouvelle sortie des dernières élections. Ce qu'il y a de caractéristique dans ce nouveau parlement, c'est l'importance croissante des libéraux avancés, même des radicaux, et M. Gladstone, chargé par la reine de reconstituer le ministère, a été nécessairement conduit à tenir compte de tous ces élémens. C'est ainsi que, dans le nouveau cabinet, à côté de lord Granville, de lord Hartington, de lord Selborne, de lord Spencer, vont se trouver des libéraux très accentués comme M. Bright, sir W. Harcourt et même des radicaux comme M. Chamberlain et sir Charles Dilke, qui devient sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères. Les uns et les autres entrent au pouvoir sous la présidence de M. Gladstone, chargé en qualité de premier lord de la trésorerie de maintenir entre tous ces élémens un peu discordans une unité d'action qui ne sera peut-être pas toujours facile. Le nouveau cabinet est à peu près complet et la nouvelle chambre des communes vient de s'ouvrir. Des difficultés naîtront sans nul doute dès qu'on touchera aux grandes questions des réformes devant lesquelles le cabinet ne pourra pas longtemps reculer; elles sont à prévoir. Pour le moment, on en est aux premières satisfactions de la victoire et aux préliminaires de l'ère toute libérale qui s'ouvre en Angleterre.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

INÈS PARKER

DEUXIÈME PARTIE (1)

VI.

Marcel revint presque étonné de son bonheur. Tout était sauvé. Il n'était pas en effet jusqu'à cette histoire de mariage supposé qui ne l'eût servi en lui créant une situation romanesque, dont le dénoûment ne pouvait que témoigner de l'ardeur de sa flamme. Après un tel sacrifice aussi simplement accompli, comment miss Parker douterait-elle d'une passion sans bornes?.. En dépit de la froideur, de la fierté de son accueil, il avait deviné le trouble et l'agitation de son cœur. Il avait cru lire dans ses yeux l'émotion d'une joie attendrie et profonde, quand, justifiant d'un mot sa conduite, il avait dissipé jusqu'à l'ombre du soupçon. L'entrée de Mrs Parker avait seule interrompu l'effusion de leurs deux âmes... Dans son ravissement d'avoir, par un tel coup de maître, rétabli ses affaires, il se reprenait à l'ivresse étrange de cette liaison cachée, où elle avait livré déjà presque tout d'elle-même, avec cet abandon, cette faiblesse, cet entraînement d'une nature à la fois si sensuelle et si délicieusement tendre. Déjà presque sa maîtresse, pouvait-elle avoir d'autre pensée que d'être un jour sa femme? Dans sa lettre, Mme de Sandicz, en lui dénonçant un rival, avait voulu sans doute le détourner d'un mariage que ses préventions lui représentaient comme un imprudent coup de tête. Influencée d'avance, elle avait dû apporter dans son entretien avec les Américaines des idées préconçues. Elle s'y était maladroitement prise. — Et pourquoi la jeune fille lui aurait-elle dévoilé ses sentimens?.. N'avait-elle pas dû, au con-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

traire, s'efforcer de dérober le secret d'une déception qu'elle avait tant d'intérêt à ne point laisser deviner?.. Pouvait-elle se trahir, se livrer? Son orgueil, sa fierté même ne lui ordonnaient-ils pas de feindre une indifférence qui détournât les propos?.. Rassuré, plus confiant que jamais, Marcel attendait avec impatience le moment de la revoir pour combiner, comme à leur ordinaire, le rendez-vous du soir ou du lendemain.

Bien avant le commencement du concert de jour, il était au casino. Sans doute elle devancerait l'heure habituelle pour le retrouver plus tôt. Le temps était merveilleux. Sur la terrasse les enfans jouaient, tandis que les groupes se formaient par coteries, à leurs places accoutumées, accaparant les chaises et les plians. Il eut bientôt revu son monde d'amis, allant d'un cercle à l'autre échanger les poignées de mains. Au milieu de sa cour, la jolie baronne de C... l'accueillit avec une grâce dégagée du meilleur effet, accompagnée d'un sourire railleur, où il crut deviner l'ironie satisfaite de le voir tombé en quelque mésaventure à propos de ses amours nouvelles. Trop sûr d'avoir reconquis ses avantages et de le prouver avant peu, il répondit d'un ton plaisant, de l'air d'un vaincu qui avoue galamment sa défaite, l'œil sur l'entrée de la terrasse et guettant l'arrivée des Parker.

Cependant, l'orchestre avait déjà joué quelques morceaux, et Marcel ne voyait rien venir. La foule des baigneurs était au complet. Il se promena avec indifférence, craignant que la mère et la fille ne fussent à quelque endroit écarté, ou qu'elles n'eussent descendu sur la plage sans qu'il les eût aperçues au passage. Il se convainquit bientôt qu'elles n'étaient point en vue. Ce retard le troubla. Qu'était-il survenu? Dans son impatience fiévreuse de revoir Inès, il avait compté qu'après la scène du matin, elle aurait hâte de le rejoindre. Il songea à quelque toilette extraordinaire, destinée à fêter son retour. Il attendit anxieux; mais le concert fini, presque tout le monde était parti sans qu'il les eût vues paraître. Il se sentit pris d'une inquiétude affreuse. Si elles étaient venues sans qu'il les eût rencontrées?.. Il était trop tard pour courir à la villa. D'ailleurs, ne lui avaient-elles point assigné ce rendez-vous? Arpentant la terrasse, d'une porte à l'autre, espérant toujours en vain, dépité d'une si longue attente, il allait enfin quitter la place, quand tout à coup, du côté du pont de pierre, il les reconnut dans une superbe calèche qu'il avait vue le matin dans la cour de la villa. Cinq minutes après, la voiture s'arrêtait devant lui.

Un jeune homme était assis en face des deux femmes.

— Ah! notre ami, M. de Chabal! dit Mrs Parker.

L'inconnu sauta lestement à terre et offrit son bras à la mère, pour qu'elle s'y appuyât. Inès était déjà descendue de l'autre côté.

Mrs Parker présenta les deux jeunes gens l'un à l'autre, après avoir d'abord nommé Marcel.

— M. le duc de Uriguën, un de nos vieux amis, dit-elle avec son sourire charmant.

Marcel salua, ayant grand'peine à dissimuler quelque surprise.

— Je vous attendais depuis longtemps, dit-il, s'adressant à Inès, d'un ton où perçait le chagrin.

— Nous avons été jusqu'en forêt, répondit-elle tranquillement. Ma pauvre maman avait sa migraine.

Marchant tous quatre de front, ils traversèrent la terrasse pour aller s'installer sur la plage.

Le jeune duc de Uriguën était un Espagnol de Séville, grand, mince, très brun, au profil fin et pur, aux grands yeux brillans comme des diamans noirs. Aimable, enjoué, galant, il semblait fort à l'aise auprès des Parker. A ses façons avec Inès, Marcel flaira d'emblée le fameux rival que lui avait dénoncé Mme Sandiez. Il n'en conçut que médiocrement d'ombrage à première vue, en toisant les mérites de l'intrus, bien qu'il ressentît une sorte d'impatience qu'augmentaient encore les petits bouts de dialogue en espagnol où l'on s'oubliait comme malgré soi. On s'assit en regardant la mer. Marcel eût préféré la promenade. Impossible d'espérer là l'occasion d'un tête-à-tête; il se résigna. Pourtant, à un moment, Inès, renversée dans une jolie pose sur son pliant bas, ayant laissé pendre ses mains derrière son dos, profitant de la position du duc qui ne pouvait le voir, il glissa son bras, et saisit les petites mains, qu'il garda dans les siennes, durant la causerie.

— Nous viendrons ce soir au théâtre, veux-tu, Inès? dit Mrs Parker.

Inès sourit à ce projet, et Marcel, en entendant le duc se mettre de la partie, songea qu'il ne trouverait pas à lui parler ce jour-là. Enfin, quand vint l'heure de rentrer, les deux jeunes gens escortèrent la mère et la fille jusqu'à la route. Pendant que Uriguën remontait en voiture avec elles, Inès tendit la main à Marcel, et la lui serrant d'une façon significative :

— A ce soir! dit-elle.

Au regard dont elle accompagna cet adieu, Marcel ressentit un mouvement de joie délicieuse. Il est tant de choses qu'une femme peut mettre dans un regard! Il comprit que leur adorable complicité d'amour était décidément renouée, et ce fut, cette fois, avec le plus aimable sourire qu'il répondit au salut du Castillan.

Cependant il s'aperçut bientôt qu'il n'était pas au bout de ses ennuis en voyant le soir entrer miss Parker au bras de M. de Uriguën. Une sorte de rayonnement dans les yeux, l'Espagnol, avec des façons de galanterie déclarée, s'assit auprès d'elles, à des places

qu'il avait sans doute réservées, et ce ne fut qu'à grand'peine que Marcel réussit à se caser derrière Mrs Parker. Sous les lorgnettes fixées sur leur groupe, il eût été maladroit de montrer son dépit. La soirée s'écoula sans qu'il lui fût possible de glisser un mot à Inès, et même, l'opérette achevée, comme il s'apprêtait à lui offrir son bras pour la ramener à sa voiture, le duc encore le devança. Pourtant, au moment où la jeune fille sautait dans la calèche :

— Montez-vous demain ? lui demanda Marcel furtivement.

— Oui ; à huit heures, soyez à la villa.

— Ouf! se dit-il, nous serons là, du moins, débarrassés des Castillans.

VII.

Le lendemain, à huit heures moins dix minutes, Marcel, monté sur un fort bel alezan, entrait à la villa Parker. Inès l'attendait déjà, droite et gracieuse sur sa jument anglaise arrivée de Naples.

— C'est ma gentille Cora ! dit-elle.

La jolie coquette lui parut encore plus adorable en son amazone grise, un long voile de gaze enroulé autour du cou. Ils partirent. Une fois sur la route :

— Enfin, dit-il, en serrant longuement la petite main qu'elle lui tendit, je vous vois, mon Inès. Dieu ! la vilaine journée que j'ai passée hier !

— Vraiment ? à mes côtés ?

— Non ; vous n'êtes pas à moi quand je ne vous ai pas seule.

Elle le regarda avec son joli sourire railleur.

— Oh ! le vilain jaloux ! dit-elle.

— C'est vrai ; il me semble qu'on me vole si l'on vous regarde. Et puis, vous m'aviez fait si cruellement souffrir le matin, par ce manque de confiance et par ces affreux soupçons...

— Pauvre jeune homme ! dit-elle avec cet air de coquetterie souveraine qui lui seyait si bien.

— Vous en riez, barbare ?

— C'est cette mauvaise fée Carabosse de Mme Sandiez qui m'avait tourné la tête. Enfin, c'est passé !

Ils mirent les chevaux au trot, dépassèrent rapidement la terrasse et le pont. Arrivés au chemin de Saint-Gatien :

— Maintenant, dit Inès, allons au pas ; nous voici à l'abri des curieux.

Les deux grooms, suivant loin derrière, les amoureux pouvaient jaser à l'aise par les chemins familiers, où tant de fois déjà ils étaient venus. En cette promenade matinale, sous le ciel bleu, à

travers les sentiers du bois ensoleillé, le front caressé par la brise tiède de mer qui mêlait des senteurs d'algues aux aromes pénétrans des massifs de lauriers, Inès avait des gaîtés plus exubérantes, de mystérieux silences, de longs regards plus émus, plus tendres. Parfois, rapprochés dans quelque étroite allée, elle lui laissait prendre un baiser sur les boucles de cheveux voltigeant sur son cou. Gagné par le charme de l'heure et par de si adorables grâces, oubliant le prosaïsme de ses soucis, Marcel, grisé de son triomphe, s'abandonnait à ses espérances folles, quand l'étrange fille lui dit ces mots :

— Et votre baronne de C.., comment vous a-t-elle reçu hier?

— La baronne?.. répondit-il surpris; mais, je ne l'ai aperçue qu'un instant, au milieu de tout le monde.

— Bon ! la grande nouvelle que vous apportez a dû lui faire plaisir. Vous voici tout à elle !

— Méchante ! reprit-il d'un ton de reproche, pourquoi rappeler encore ces ridicules propos de plage, qui n'ont jamais eu rien de vrai ?

— Un amant doit toujours être discret, dit-elle en riant. — Elle est jolie, d'ailleurs !..

Ils avaient atteint la ferme, où, d'ordinaire, Inès s'arrêtait pour prendre sa tasse de lait. En reconnaissant les jeunes gens, une paysanne occupée à filer sur la porte accourut au-devant d'eux.

— Si nous descendions?.. dit Inès.

Ayant fait signe aux grooms, Marcel sauta à terre et la reçut dans ses bras.

Devant la maisonnette, un jardinet où croissaient pêle-mêle dahlias et roses. Au milieu, sous une tonnelle de vigne sauvage, une table rustique entourée de quelques chaises.

— Mère Mathieu, dit Inès, allez traire la rousse et apportez-moi un morceau de pain bis bien dur.

Elle releva la queue de son amazone et prit le bras de Marcel.

— Ce doit être très gentil d'être fermière, dit-elle, en effarouchant une bande de petits poussins du bout de sa cravache.

— Pour une heure.

— Mais non, cela dépendrait du fermier! répliqua-t-elle de son ton hardi.

La paysanne arriva bientôt avec une jatte de lait écumant, qu'elle posa sur la table, entre une miche de pain bis et une belle assiette de pêches.

Pour les amoureux, tout est prétexte d'amour et de tendresse. Marcel but dans la tasse d'Inès et mordit après elle dans une pêche qu'elle lui tendit.

— Prenez garde, dit-il, je vais connaître le fond de vos pensées.

— Sorcier! qu'y verriez-vous?

— Qui sait? je pourrais bien aussi être jaloux, peut-être...

— Victoire! ce serait ma vengeance.

— Oh! le cas est bien différent. Pour vous, dans mon fait, il n'y a même pas un fantôme.

— Et dans le mien il y a un Espagnol, n'est-ce pas, que vous n'aimez pas parce qu'il vous gêne?

— Vous l'avez dit.

— Eh bien! reprit-elle en se penchant vers lui, il me gêne aussi, là... Êtes-vous content?

A cet aveu charmant, il lui prit les deux mains qu'il baisa l'une après l'autre.

Les yeux brillans de plaisir, les joues colorées par le grand air, elle avait un éclat de jeunesse et de grâce, un charme inconnu qu'il croyait découvrir pour la première fois. Ces deux semaines de séparation avivaient-elles pour lui l'attrait de cette intimité troublante? La joie qu'il goûtait se doublait-elle au souvenir des terreurs un instant ressenties? Inès elle-même avait-elle plus d'abandon, plus de caresse dans la voix, plus de rayonnement au front?.. A coup sûr, il était aimé. Pourtant, par instans, quelque mot de la singulière fille le rejetait tout à coup dans ses alarmes, comme s'il eût pressenti, sous le sourire de ce joli sphinx, quelque serpent caché parmi les fleurs.

— Allons, il faut rentrer, dit-elle, en se levant.

— Déjà!

— Mais maman m'attend pour l'heure du bain... et don Juan Uriguën aussi!..

— Encore! soupira Marcel.

— Quel crampon! hein? s'écria-t-elle, employant ce libre langage que Marcel lui enseignait volontiers.

Une fois en selle, la causerie continua de plus belle. Tous deux d'ailleurs étaient d'accord pour maudire les importunités de l'Espagnol. Inès répéta à Marcel ce que lui avait appris déjà sa mère. Elles avaient connu M. de Uriguën à Naples.

— Maman aime les couronnes, ajouta-t-elle, et elle raffole de son duc. Il faut donc le subir et lui faire bonne mine.

Marcel ayant promis obéissance, tous deux se moquèrent gaîment du favori de Mrs Parker.

— Nous voici presque arrivés, dit Marcel, comme on touchait à la terrasse, vous verrai-je ce soir?..

— Impossible, don Juan dîne à la villa. Venez y passer la soirée!..

— Prenez garde, dit-il en riant, l'appeler don Juan, c'est presque avouer le rôle galant qu'il joue auprès de vous.

— Mais c'est son vrai nom, s'écria miss Parker. — Il lui va bien, n'est-ce pas? ajouta-t-elle d'un ton moqueur.

VIII.

Bien que ses amours fussent raccordées à miracle et que cette promenade eût presque dissipé ses doutes sur sa rentrée complète en ses droits de *lover* attitré, Marcel revint à son logis secrètement agité, comme si quelque nuage eût voilé l'azur de son ciel. A coup sûr, avec la conscience d'une certaine supériorité d'allures et de ton sur le duc d'Uriguën, il avait en outre trop d'avance auprès de miss Parker pour le redouter beaucoup comme rival. Pourtant il ne pouvait se défendre d'une sorte de trouble à la pensée de ces assiduités réglées dont, à chaque pas, depuis son retour, il ressentait la gêne. Si confiant qu'il fût dans toutes les preuves d'une passion exaltée et dans les aveux d'Inès, ce titre de duc l'effrayait. Mrs Parker en était éblouie, et le délabrement de ses propres affaires n'était point pour le rassurer. Comment lutter contre ce prestige d'une couronne ducale, si la mère se faisait l'alliée d'un pareil prétendant?.. Inès résisterait-elle à l'enivrante tentation de devenir duchesse?.. Après ces deux mois passés à Naples, il flairait vaguement un mystère dans cette arrivée à Deauville. L'étrange nature de miss Parker, faite d'audacieux caprices et de coups de tête de fille américaine, offrait un mélange de fougues et de volontés hautaines qui l'avaient souvent surpris. Même assuré de son amour, après les significatives privautés qu'il avait obtenues d'elle, il se sentait devant une de ces énigmes étranges dont on cherche en vain le mot...

Cependant, réconforté par la pensée de la revoir dans quelques heures, il se reprit à espérer.

Le soir, vers neuf heures, Marcel arrivait à la villa. Le groupe des habitués était déjà réuni. Dans cet élégant salon, magnifiquement éclairé, malgré quelques nouvelles recrues, on sentait l'absence d'un vrai monde et la difficulté de relations du « cirque Parker. » Quatre ou cinq dandys du meilleur style, de ces amateurs de *flirt* qui recherchent de préférence les étrangères, comme plus accessibles à un hommage d'une saison, partageaient leur cour entre la mère et la fille : un général hongrois très chamarré, un Vénitien à barbe blanche, deux ou trois artistes encore inconnus, enfin, un Russe escorté de sa femme et de sa fille, bref, tous baigneurs de rencontre, gardant les uns avec les autres des façons de voyageurs à table d'hôte.

Quand Marcel entra, Uriguën causait avec Inès, assis côte à côte, sur un divan, lui, penché sur elle, effleurant presque son cou de

sa moustache brune, tandis qu'elle riait follement à demi abritée derrière son éventail. Fort à son aise d'ailleurs, comme un favori de la maison, le duc l'appela auprès d'eux, puis, gai, plein d'entrain, il repartit dans une causerie où les maudits mots d'espagnol trouvaient sans cesse à se glisser. M. de Uriguën avait de l'esprit et Inès semblait l'apprécier. Malgré ses efforts, Marcel éprouvait un dépit qui éteignait sa verve habituelle. La jeune Russe, s'étant rapprochée, vint prier son rival de chanter le boléro de l'autre soir. L'Espagnol céda de bonne grâce et Inès le suivit pour l'accompagner au piano. Marcel comprit qu'il y avait là tout un train organisé pendant son absence. Le duc semblait en pays conquis. Mrs Parker lui prodiguait ses attentions les plus charmantes et semblait le traiter hautement en principal personnage du lieu. Le *lover* comptait bien se venger par quelque critique, mais le duc avait une fort jolie voix et chantait à ravir. Épiant tout, il dut subir de ces supplices d'amant que l'imagination rend encore plus cruels. Il crut surprendre, pendant les ritournelles, des regards, des sourires, des paroles murmurées à voix basse. Cependant, au cours de la soirée, pendant que le duc chantait de nouveau au piano, s'accompagnant lui-même cette fois, Marcel put se trouver seul auprès d'Inès sous la vérandah.

— A quoi songez-vous donc ce soir, demanda-t-elle, que vous êtes si sérieux?

— Pouvez-vous le demander?..

— Non, j'ai tort, répliqua-t-elle d'un petit ton doux, puisqu'on dit que l'amour rend rêveur.

Il prit sa main qu'elle lui laissa.

— Quelle jolie voix! n'est-ce pas? dit-elle.

— Ce duc-là doit avoir chanté quelque part les ténors, répondit Marcel.

— Oh! impertinent! un grand d'Espagne!

— C'est extraordinaire comme il a l'air d'être ici chez lui.

— Bon! voilà que vous dites encore cela comme un jaloux...

A ce moment, la voix d'Uriguën appela du salon :

— Doña Inesita, voulez-vous chanter notre duo?

— Je viens!

Elle jeta du bout des doigts un baiser à Marcel :

— Tiens, ingrat!.. dit-elle.

Et elle s'enfuit.

Resté quelques secondes sous le charme, Marcel se décida à rentrer et se montra plus enjoué pendant le reste de la soirée. Au moment de se retirer, il trouva le moyen de dire à Inès, en prenant congé d'elle :

— A demain, huit heures?

— Non, je ne monterai pas!

Cependant, ce joli baiser, si gracieusement envoyé, avait presque effacé l'impression mélancolique que les façons et les airs de ce duc avaient causée. Il revint chez lui à demi rassuré, ne comprenant guère qu'il pût douter de cette ravissante créature. Inès n'était-elle pas obligée d'accueillir avec grâce les invités de sa mère, et puis Uriguën n'était-il pas presque un compatriote? Quoi de plus naturel qu'elle s'oubliât parfois à répondre dans sa langue maternelle et qu'elle prît plaisir à l'entendre parler?

IX.

Bien que ce train charmant d'existence, où Marcel pouvait voir Inès chaque jour, fût renoué, leurs rencontres étaient pourtant quelque peu entravées. Ces jolies amours, rehaussées encore par le piquant du mystère, n'avaient plus les libres allures d'autrefois. Il fallait compter maintenant avec un tiers toujours prêt à tomber entre eux, les accompagnant partout, survenant à toute heure, dérangeant les rendez-vous, faisant obstacle à tous les projets. Uriguën était des promenades du matin, on le retrouvait sur la plage, l'après-midi il accompagnait la mère et la fille au casino, ou bien il restait près d'elles et dînait à la villa. Aux yeux de tous, M. de Uriguën passait pour un poursuivant d'Inès. Il avait pour elle des galanteries charmantes, des surprises superbes en bouquets, bien qu'il fût impossible de voiler une cour sous des allures plus discrètes et plus délicates. Il avait d'ailleurs dans les façons un air de galanterie castillane qui semblait donner un véritable prix à toutes ses attentions. Inès en témoignait quelque orgueil et paraissait charmée d'être en coquetterie avec un duc. Marcel le comprenait, le sentait, mais il n'osait rien dire. Il est toujours, ou souvent, maladroit d'avouer sa jalousie. En forçant Inès à voir clair dans sa pensée, n'éveillait-il point un danger? En pareil cas, un bandeau devient presque une sauvegarde. Plus que jamais protégé hautement par Mrs Parker, Uriguën avait pris pied dans la maison. C'était lui qui organisait les parties, tranchait, dirigeait, commandait. Quoi qu'il fît, il était approuvé d'avance. Comment lutter contre un tel pouvoir? Marcel ne l'essayait même pas. Il affectait une quiétude habile et cachait de son mieux à Inès le dépit qu'il ressentait.

Ils ne montaient plus à cheval, mais pourtant deux ou trois échappées de grand matin le consolèrent un peu de tant de gêne. Ils partaient seuls, à pied, dans les bois. Inès, ravie de ce mystère qui rappelait leur première rencontre, parla un jour de combiner une fugue dès l'aube pour aller pêcher la crevette.

— Et pour être plus à l'aise, dit-elle, je mettrai un de mes costumes de gamin.

— Quoi ! s'écria-t-il, vous avez des habits de garçon ?

— Certainement ! Et je les ai souvent portés en voyage. Demandez à ma mère.

— Oh ! ce devait être charmant !

— Eh bien ! si vous êtes sage et gentil, ajouta-t-elle de son air coquet, je vous montrerai un de ces jours le jeune señor Inesito, ce joli frère que j'ai.

— Quand ?

— Oh ! il faut me laisser préparer cette affaire.

Pourtant, quelles que fussent les instances pressantes de Marcel et malgré les promesses d'Inès, cette gracieuse partie, deux fois préméditée, fut deux fois empêchée par quelque obstacle. Il enrageait ; mais qu'y faire? Une épreuve plus cruelle l'attendait.

Il y avait une quinzaine de jours qu'il subissait ces alternatives de joies ou de transes, à peine récompensées de quelques bonheurs furtifs, quand un matin, comme il arrivait à la villa, il fut surpris de trouver maison vide.

Mrs Parker et sa fille étaient parties pour les régates du Havre.

Ce fut un coup terrible. C'était la première fois qu'il se trouvait exclu d'une de ces excursions qu'il dirigeait d'ordinaire, et le mystère qu'on lui en avait fait disait assez qu'Inès était complice, puisqu'elle ne l'avait point averti la veille, ni même en partant, par un mot. L'incident était d'importance, et dénonçait une entente avec son rival sur laquelle il était impossible désormais de s'aveugler.

Frappé en pleine sécurité, il lui sembla que tout s'écroulait ; mille souvenirs de soupçons fugitifs, de regards et de sourires surpris çà et là entre le duc et Inès, l'éblouirent comme dans une clarté soudaine. Inès le trompait, le leurrait sur ces relations avec Uriguën, qu'il avait dès le premier jour suspectées !.. Vingt fois, dans les causeries indifférentes de leurs soirées à la villa, lorsqu'ils s'échappaient devant lui à parler espagnol, il avait cru saisir tout à coup des inflexions d'une intimité presque tendre, que n'effarouchait point la présence de Mrs Parker, dont il avait déjà éprouvé, lui, l'indolente indulgence... Ce fut une sorte de révélation subite dans son esprit. Il était supplanté, trahi, destitué de toute espérance. Le mariage et la dot à vau-l'eau, il se retrouvait plus que jamais ruiné... Il se vit ridicule, berné comme un sot, par cette fille coquette, hautaine et sans cœur, qui se jouait de son amour par orgueil d'être courtisée ; il se devina raillé par ce duc, arrivé de Naples, pour reprendre des droits acquis peut-être... Il revint à son logis dans un état de désappointement et de rage impossible à décrire, médi-

tant quelque éclat qui le vengeât du moins de cette mésaventure déjà publique, et sur laquelle les propos de son monde ne l'avaient point épargné... Une querelle avec le duc, en plein casino, ne pouvait manquer d'atteindre l'ingrate; le premier motif venu, d'ailleurs, ne laisserait aucune illusion sur la cause d'un duel dont miss Parker resterait l'héroïne. D'une humeur massacrante, il passa la journée seul chez lui, combinant son projet. Résolu à ne point retourner à la villa de peur de marquer du dépit, il voulut attendre le lendemain. Il rencontrerait alors Inès et sa mère sur la terrasse et les aborderait en beau joueur, le sourire aux lèvres, comme si rien ne fût survenu...

Mais quand arriva le soir et qu'il eut vu de loin rentrer dans le port le bateau du Havre, il se sentit pris d'une horrible crainte... Si elles n'étaient point revenues?.. Si, entraînées par un de ces caprices de leur imagination voyageuse, elles allaient demeurer quelques jours absentes, et, qui sait, peut-être continuer en touristes, avec le duc, l'itinéraire catalogué des côtes de Normandie?.. A cette pensée, il lui monta un flux de colère qu'il eut peine à maîtriser. Cependant il réfléchit bientôt qu'il pouvait du moins s'assurer de leur retour, en allant explorer les environs de la villa. Il y courut par un détour, de peur d'être surpris dans son espionnage...

En dix minutes il eut gagné un petit sentier qui dominait le jardin... Les fenêtres étaient encore éclairées dans la salle à manger, et, sous la vérandah du salon illuminé, il aperçut les ombres de Mrs Parker et d'Inès, assises sur des fauteuils de cannes. Le duc, se balançant dans un *rocking-chair*, fumait négligemment son cigare...

Craignant d'être reconnu, Marcel passa rapidement pour aller se poster plus loin. Pendant un quart d'heure, il arpenta la route, ne sachant plus que résoudre. Décidé à tirer vengeance du rôle niais qu'il sentait qu'on lui faisait jouer, il luttait contre le désir fou qui le tenait d'entrer, d'apparaître au milieu d'eux... N'était-ce pas compromettre ce projet d'un éclat public qu'il avait médité?.. Mais plus il se défendait et plus les attirances devenaient impérieuses, sous l'aiguillon de jalousie qui le poignait au cœur... A bout de résistances et de combats, il prit la résolution d'en finir ce soir-là, quoi qu'il en dût arriver. En quelques pas, il atteignit la grille qu'il franchit, longea la pelouse et gravit les marches du perron.

— Ah! c'est M. de Chabal, dit Mrs Parker comme il apparut au salon. Apportez votre siège pour prendre ici le frais.

— Nous arrivons du Havre, dit Inès, en lui tendant la main. Vous nous avez bien manqué!..

— Vraiment? dit Marcel en affectant la gaîté; si je l'avais su, j'aurais frété un yacht pour vous rejoindre.

— Nous sommes partis à l'improviste, reprit le duc en soufflant un rond de fumée. Voyant le bateau, avec de grandes affiches de régates, nous avons monté dessus, pour aller déjeuner là-bas.

— Je me console, mon cher duc, à la pensée que vous aurez pu vous y amuser sans moi, répliqua un peu sèchement Marcel; il n'en faut pas moins pour atténuer mes regrets.

A cette réponse, miss Parker lui jeta un regard surpris; il avait cru deviner, à cet empressement d'expliquer leur fugue, que le hasard en avait été quelque peu prémédité. Pourtant il comprit aussi qu'il serait ridicule en se montrant froissé et qu'il valait mieux, en tout cas, prendre de haut sa mésaventure en n'y attachant nulle importance. S'efforçant donc d'effacer toute apparence de dépit, ce fut du ton le plus délibéré qu'il interrogea ces dames sur les plaisirs de la journée.

Mrs Parker était ravie; Inès toute joyeuse ne tarissait pas, lui racontant d'abondance la traversée, le déjeuner à Frascati, la promenade dans le port et, sauf qu'elle laissa échapper « qu'un petit yacht avait été retenu d'avance... et qu'elles se trouvaient en toilette à neuf heures du matin, » il put se convaincre des vifs regrets, qui ne les avaient point quittées, de n'avoir pas eu le temps de l'avertir pour qu'il vînt les rejoindre. L'incident épuisé, la soirée tout intime reprit son cours ordinaire. Marcel s'y montra fort gai, avec assez de naturel pour faire illusion, se réservant de prendre sa revanche.

Pourtant, malgré son empire sur lui-même et si résolu qu'il fût de ne rien hasarder ce soir-là, à un moment le duc s'échappant, comme souvent, à parler espagnol en riant avec miss Parker, il ne put se défendre d'un mouvement de colère imprudente et, interrompant leur causerie, il se mit à parler anglais de son côté avec Inès, puis, s'arrêtant tout à coup, comme s'apercevant d'un oubli :

— Ah! pardon, mon cher duc, s'écria-t-il, je parle anglais et vous ne le savez pas!

Le duc le regarda sans comprendre.

— Pourquoi vous excuser? dit-il, surpris. C'est inutile entre nous.

— Si! si!.. je le dois! reprit Marcel avec une intention évidente; parce que je trouve d'une suprême inconvenance, en s'adressant à une femme devant un tiers, d'employer un langage que ce tiers ne comprend pas.

L'agression était si directe, et dans la forme et par le ton, qu'elle produisit un silence subit. Le duc se mordit les lèvres; mais

presqu'aussitôt, après un coup d'œil jeté sur Mrs Parker, il répondit en riant :

— Votre excuse ressemble diablement à une leçon, mon cher monsieur de Chabal : soit! Pour ces dames, je l'accepte sous ces deux formes, puisque vous y tenez.

— Oh! les convenances! oh! les convenances! s'écria Inès en enflant la voix avec sa mutinerie plaisante.

Cette diversion et les rires que provoqua ce mot, qu'elle avait souvent sur les lèvres, amenèrent une heureuse détente qui réduisit l'incident aux proportions d'une boutade mal comprise. Marcel se garda d'insister. Un domestique apportait le thé au salon. On se leva.

— Quelle belle nuit!.. reprit miss Parker, en montrant la mer calme et la plage éclairée par la lune. — Qu'il serait charmant d'aller là-bas s'asseoir sur la grève!..

— Eh bien! allons! dit le duc.

— Oh! non, merci, répondit Inès avec un petit bâillement, je suis trop fatiguée.

Il était près de minuit quand les deux rivaux se disposèrent à partir. Comme Uriguën causait debout avec Mrs Parker, Marcel vit Inès qui, près de la vérandah, lui faisait un geste furtif : il alla la rejoindre.

— Partez avant le duc et revenez m'attendre à la petite porte, dès qu'il nous aura quittées, lui dit-elle rapidement.

Ce mot inattendu ramenait Marcel de si loin qu'il faillit commettre la maladresse de se trahir.

— Alors, bonsoir, ajouta Inès, tout haut, et, lui tendant la main, comme s'il s'était approché d'elle pour prendre congé; allez vite à votre rendez-vous du casino!..

X.

Dix minutes plus tard, Marcel revenu par le sentier détourné, se postait en embuscade, caché dans l'ombre de la villa. Il vit bientôt sortir Uriguën. Après tant de rage, de soupçons ténébreux et d'hallucinations folles, il se retrouvait tout à coup pleinement assuré de l'amour de cette fille étrange dont l'humeur fantasque le déroutait. Elle allait venir. Elle était toute à lui... Il l'attendait... Pourtant elle tardait; les lumières avaient disparu du salon, les gens étaient tous rentrés depuis une demi-heure, et le silence enveloppait la villa... Qu'était-il survenu? A travers les persiennes closes, il ne pouvait rien discerner et l'inquiétude le gagnait. Avait-elle modifié son caprice depuis qu'elle l'avait congédié?.. Tout à coup l'idée lui vint qu'il s'était mépris sur la nature de ce rendez-

vous. Si elle ne le lui avait assigné que pour une explication de rupture?..

Enfin, comme il commençait à perdre patience, une petite porte du jardin s'ouvrit doucement, une ombre qu'il ne reconnut pas se dessina sur le chemin. Il se montra, l'ombre aussitôt vint à lui, en courant, les bras ouverts...

C'était Inès, vêtue en garçon, coiffée d'un petit chapeau de matelot orné d'une ancre d'or, ses cheveux tombant sur ses épaules; on eût dit quelque jeune échappé d'Oxford ou de Cambridge, en costume de *yachting*. Gracieuse, adorable à rendre fou.

— Comment trouvez-vous votre Inesito?.. dit-elle.

Il l'étreignit dans un transport de joie, osant à peine croire à tant de bonheur après tant d'alarmes; puis, il la contemplait, émerveillé; c'était la plus étonnante métamorphose: élégante, fine, hardie comme un jeune *bachelor* de seize ans, dans ces habits pimpans qu'elle portait à miracle avec ses jolies allures décidées. Quand il l'eut bien admirée;

— Maintenant, vite, sauvons-nous, dit-elle; on pourrait nous apercevoir! J'ai dit à Fanny de ne pas m'attendre.

Ils descendirent et gagnèrent en courant la plage, déserte à toute heure de ce côté éloigné du casino. Quand ils eurent dépassé la terrasse:

— Enfin, nous voilà libres! dit-elle. Ouf! que c'est long tout un grand jour sans nous voir!

— Perfide! A qui la faute? murmura-t-il dans un baiser.

— Mais c'est lui! c'est lui qui avait tout comploté, sans me le dire, avec maman!

Il faisait une nuit claire et splendide. La marée, à mi-pleine, contournait le rivage d'une ligne de phosphorescences diamantées. Mais ils avaient à peine fait cent pas sur la grève qu'il fallut s'arrêter. Inès était chaussée de petits souliers mignons qui s'emplissaient de sable et qu'elle perdait. Elle les quitta sans façon et les donna à Marcel: puis, ravie bientôt de courir, comme elle le disait, « en petit mousse normand, » elle ôta ses bas et se mit pieds nus pour ressentir mieux cette impression douce d'entrer jusqu'à la cheville dans ce tapis mouvant et tiède. Et c'étaient des rires d'enfant émerveillée d'avoir découvert un jeu charmant. Arrivée au bord de la mer, elle voulut mouiller ses petits pieds dans l'écume et parlait de venir un soir, avec lui, se baigner à cette heure.

— Oh! quand? s'écria-t-il, enflammé de cette idée.

Elle ne répondit point.

Puis se laissant tomber sur la pente d'un remous de sable:

— Asseyons-nous là, dit-elle.

Mais Marcel tenait à sa question. Il insista.

— Nous verrons! répondit-elle. Mais il faut pour cela que vous ne soyez pas un vilain fou, comme vous l'avez été tout à l'heure. Je vous ai détesté pendant toute la soirée.

— Chère Inès, c'est ce maudit duc...

— Qu'est-ce qu'il a fait?

— Il vous fait la cour.

— Eh bien! qu'y voyez-vous de mal? lui demanda-t-elle avec son ton de hardiesse railleuse.

— Mais... je suis jaloux...

— Cela vous sied bien... notamment à cette place? reprit-elle en lui laissant sa main qu'il tenait sur ses lèvres.

— Je vous aime tant!..

— Alors, pourquoi ne m'aimerait-il pas aussi, lui?

— Et vous osez me l'avouer? s'écria-t-il. Infidèle! coquette effrontée! cela vous amuse...

— C'est bien mon droit pendant que je suis fille, peut-être! répondit-elle avec cette étrange liberté hautaine qui lui donnait une grâce si originale. Aussitôt que je serai mariée, il ne sera plus temps de m'amuser et de me laisser faire la cour, comme vous dites.

C'était la première fois que ce mot de mariage était prononcé entre eux. Marcel eut un battement de cœur.

— Mais quand vous serez mariée, ange que vous êtes, dit-il tendrement, vous aurez au contraire ce bonheur de vivre à deux, chérie, adorée, avec un esclave vous donnant toute sa vie, n'ayant d'autre soin que d'accomplir vos moindres souhaits, vos moindres caprices...

— Oh! oui, c'est toujours ainsi!.. reprit-elle en l'interrompant avec un joli rire. A moins que cet esclave « donnant toute sa vie » ne soit un mari comme tous les autres, s'érigeant en maître, imposant ses volontés...

— Un maître, à vous?.. chère Inès! s'écria-t-il avec un élan convaincu.

— Oh! à moi, non! répliqua-t-elle de son petit ton net d'Américaine. Un maître, c'est ce que je n'aurai jamais!.. Je parle en théorie!

— Oui; et que vous savez bien quel sera le pouvoir de ces deux grands yeux que j'aime et qui sont à la fois si effrayans et si doux!

— Bien vrai? dit-elle, son regard alangui noyé dans le regard de Marcel. Vous croyez qu'on n'y résistera pas?

— Je le jure! je le jure! s'écria-t-il enivré.

— Alors il faudra donc me risquer, répondit-elle avec un adorable sourire; mais, en tout cas, quelque mari que je prenne, ce sera

le plus tard possible, et il sera toujours temps d'y penser, car je veux jouir de ma liberté.

Marcel se garda d'insister. Avec une fille aussi originale, et devant les fougues de ce caractère si plein de bizarres contrastes, qui le jetaient des espérances les plus folles dans les terreurs les plus justifiées, il savait qu'il était imprudent de rien heurter. A quoi bon d'ailleurs effaroucher cet indomptable orgueil que l'ombre même d'un joug révoltait? Ces idées hautaines d'indépendance, ce *self-government* audacieux, absolu jusque dans les incroyables entraînemens des sens où l'égarait souvent la nature de flamme qu'elle tenait de sa mère, ne faibliraient-ils pas un jour?.. Après leurs aveux, et presque déjà avec les droits d'un amant, dans cette extraordinaire liaison cachée avec une fille d'un tel monde, qu'avait-il besoin de presser l'heure d'un engagement formel?.. Aimante, passionnée, n'était-elle pas d'ailleurs à la merci d'un moment d'oubli qui la conduirait trop loin pour que leurs amours pussent avoir d'autre dénoûment que celui qui ferait, dans quelques mois, du *lover* un époux?

Dans cette nuit claire et chaude, enivré des vagues parfums des jardins de la rive qu'un souffle tiède apportait jusqu'à eux, Marcel, agenouillé sur la pente du talus sur lequel elle était accoudée, se croyait dans un rêve. Après les terreurs qui l'avaient tenu palpitant tout le jour, il l'avait crue perdue pour lui. Elle était là, seule, en cet état d'intimité inouï et presque comme une maîtresse, nonchalamment couchée dans le sable, appuyée sur son bras, en ces habits de garçon qui dessinaient les formes adorables de son corps, à l'aise sous la petite veste ouverte, et laissant voir une chemise de fine toile à raies bleues, que bombaient délicieusement les formes de son buste élégant, son cou très dégagé par le col rabattu... A un moment, il baisa avec transport ses petits pieds blancs et nus, encore humides de l'écume qui les avait baignés et qu'elle lui laissa presser sur ses lèvres.

— Oui, demandez pardon, criminel! dit-elle avec l'accent d'un tendre reproche et abjurez vos torts envers moi, vos jalousies d'ingrat!

— J'abjure! j'abjure! s'écria-t-il, en joignant les mains dans une attitude suppliante.

— Et vous serez aimable avec le duc!.. articula-t-elle en levant son joli doigt en signe de commandement.

— Est-ce qu'il faudra aussi que je l'encense?.. demanda-t-il avec un soupir.

Un éclat de rire accueillit ce mot.

— Oh! le vilain rebelle! s'écria-t-elle, regardez-moi cette moue!..

Ne le croirait-on pas une victime!.. Et tout cela parce qu'il est sans foi et aveugle... Voyons, promettez-vous d'être toujours soumis et confiant ?.. Je vais vous révéler quelque chose...

— Mettez-moi un bandeau, et dites votre terrible secret.

— Eh bien! vous êtes un grand fou.

— Depuis que je vous connais. — Je le sais!

— Un étourneau, qui ne voit pas plus loin que le bout de son nez, continua-t-elle, un jaloux, un félon...

— A sept, nous ferons une croix!.. Et le duc?..

— Le duc est un chevalier fidèle, courtois, noblement épris...

— Encore!..

— Toujours! — Ne m'interrompez pas. — Et celui-là vient à la villa, chaque jour, sans prendre ombrage de certain méchant querelleur... qu'il ne craint pas comme rival...

— Vous en convenez?.. reprit Marcel.

— Je lui rends justice, voilà tout!.. Mais, grand fou, répéta-t-elle, ne voyez-vous donc pas que le duc n'est que le protégé de ma mère... mais qu'il n'est pas le mien?

— Quoi! s'écria-t-il, s'est-il donc déjà déclaré?

— Il s'est déclaré!

— Et vous l'avez refusé?..

— Chut! ajouta-t-elle vivement. Je n'ai rien dit... si ce n'est qu'il se pourrait bien que la jalousie mît quelquefois des écailles sur les yeux des gens qui se croient des lynx...

— Oh! chère Inès, pardon! pardon!

A ce moment, une horloge lointaine sonnait trois heures.

— Mon Dieu! si tard? dit-elle en se levant. Vite, vite, il faut rentrer.

XI.

L'amour ne vit que dans les extrêmes. Et déjà, sur des pentes fleuries, en dépit de ses roueries de sceptique, Marcel avait glissé comme un naïf. Assuré d'avoir reconquis la position, et délivré de ses transes, il revint chez lui la tête dans le ciel. Comment douter de son bonheur? L'explication si naturelle que lui avait donnée miss Parker du séjour du duc de Uriguën à Deauville et de son échec ne mettait-elle point à néant toutes ses craintes folles? Après les agitations de cette journée, il n'en était plus à se faire illusion sur son état. Il avait trop réellement souffert pour ne pas reconnaître qu'il était pris beaucoup plus grièvement qu'il ne le croyait. Il sentait vaguement sévir en lui des symptômes de passion avec ses délires, ses transports, ses

rages de jalousie, ce que, dans sa langue volontiers imagée, il avait appelé jusqu'alors le bataclan du sentimental. Certes, et il le comprenait, il y avait dans ce désarroi de quoi le rendre rêveur. Il allait en résulter fatalement une déperdition de ses forces, et par conséquent de ses chances. Déséquilibré, atteint dans son sang-froid, le pourchas d'Inès n'était plus pour lui l'affaire qu'il comptait diriger d'une façon méthodique, par les sentiers ombreux du Tendre américain. Touché dans ses œuvres vives, désemparé, battant de l'aile, il ne pouvait plus se dissimuler que d'épervier il était devenu colombe. Il allait être à la merci de cette imagination fantasque, qui, depuis son retour, le menait par un fil... Et, cependant, englué déjà dans ce piège qu'il avait cru dresser avec la rouerie d'un ravisseur habile, il se sentait si émerveillé de ces belles émotions toutes neuves qu'il avait toujours ignorées, qu'il en oubliait presque ce côté si sérieux de l'entreprise de flirtation qui l'avait ramené à Deauville, à savoir : la conquête de cette dot fabuleuse connue du seul Lewis Bacon.

Les jours qui suivirent furent un enchantement. Tout nuage dissipé par la hardie confidence d'Inès, à sa première rencontre avec Uriguën, Marcel, soudainement pris d'affection pour ce compagnon aimable désormais évincé, avait réparé d'une façon si galante une sortie un peu vive, qu'on avait pu mal interpréter, que le duc, naïvement convaincu qu'il s'était mépris sur le fond de l'incident, n'en avait gardé nulle souvenance. Il en était résulté entre eux une sympathie définitive accroissant l'agrément des relations jusque-là toujours un peu cahotées. Quelques parties d'un train de gaîté charmant en furent la suite. Marcel, devenu confiant, s'y montra vraiment supérieur par ses grâces élégantes. S'attachant à voiler avec un goût extrême ses ententes secrètes avec Inès, et, désireux de témoigner de sa foi ardente et de la quiétude de son amour, il affectait de la laisser parfois au bras du Castillan, dans leurs promenades au casino. Il en recueillait d'elle mille jolis sourires, dénonçant ce doux mystère à deux qui le tenait palpitant. Il souffrait toujours un peu pourtant de cette présence importune, qui mettait des obstacles sans cesse renaissans à la liberté de leurs heureux rendez-vous, quand, pour comble de fortune, un événement inattendu vint lui rendre tout à coup l'espoir des joies perdues.

Un jour, le duc de Uriguën, arrivant à la villa, annonça que sa mère et sa sœur ayant quitté Brighton pour venir passer à Dieppe la fin de la saison, il devait partir le soir même, afin d'aller les recevoir et les installer. Un regard furtif d'Inès croisa celui de Marcel. C'était une aubaine inespérée d'au moins une semaine. L'indolente Mrs Parker parut supporter cette nouvelle sans de trop grands regrets, et l'on accompagna le duc au bateau, avec

des démonstrations d'amitiés vives, et des souhaits d'heureux voyage et de prompt retour.

Affranchi de toute gêne, Marcel n'avait plus qu'à mettre le temps à profit. Dès le lendemain, les amans avaient repris leurs courses dans les bois, avec la liberté des anciens jours, les longs tête-à-tête et les excursions à deux, lorsqu'une idée merveilleuse de miss Parker le jeta tout à coup dans un transport de joie qui dépassait toutes ses plus audacieuses prévisions.

Un matin que Marcel déjeunait à la villa, les lettres et les journaux étant arrivés, comme il était longuement question d'une féerique illumination annoncée pour le lendemain, Inès proposa à sa mère de partir pour Paris. Ce serait d'ailleurs une occasion de surveiller l'aménagement de l'hôtel que leur intendant disait à peu près terminé.

— Allons, décide-toi, paresseuse chérie, dit-elle.

— Une telle fatigue! Es-tu folle?

— Mais il est nécessaire que nous voyions notre logis...

— A quoi bon? Tomaso est là. Tu lui donnes tous les ordres.

— Ce n'est pas la même chose!.. Et ta chambre? et la mienne? Je veux que ce soient deux nids.

Inès avait beau prier, elle n'obtenait rien, Mrs Parker affirmant qu'elle ne pourrait supporter une telle chaleur. « Elle serait morte avant d'arriver. » Enfin Inès, à bout d'insistances, eut une inspiration lumineuse.

— Si j'y allais avec Marcel? s'écria-t-elle, Fanny nous accompagnerait et, après demain, nous pourrions être de retour.

A cette étonnante proposition, Marcel eut un sursaut et demeura presque étourdi.

— Mais Tomaso ni sa femme ne sont avertis, répondit tranquillement Mrs Parker, rien ne serait préparé pour te recevoir...

— Bon! il suffit d'une dépêche qu'ils auront dans deux heures. Nous, nous partons ce soir, et demain matin tout sera prêt là-bas à mon arrivée.

— Mais,.. répéta la mère hésitante.

— Oh! pas de *mais*, mignonne chérie, s'écria Inès en se levant et en la saisissant dans ses bras. Ce sera si gentil pour ta pauvre Inesita, qui a tant envie de voir Paris. J'en grille!

— Folle, tu l'as déjà habité six mois.

— Oh! j'avais cinq ans, papa était malade, et je n'ai jamais quitté l'hôtel!.. *Mamita, querida de mi corazon!* ajouta-t-elle de sa voix câline.

— Eh bien! si tu le désires tant, fille volontaire, dit Mrs Parker d'un ton dolent, envoie bien vite la dépêche.

XII.

Bien qu'il n'en fût plus à s'étonner de rien, Marcel, en courant chez lui préparer son départ, eut besoin de tout son sang-froid pour se convaincre qu'il ne rêvait pas. Par instans, il se reprenait à douter d'une aussi étonnante aubaine et tremblait que quelque accident imprévu ne contrecarrât ce hardi caprice d'Inès. Si, après avoir cédé, Mrs Parker allait réfléchir aux périls d'un projet si fou!..

Quoi qu'il en fût, il réglait tout pour cette fugue, redoutant quelque contre ordre. Rien ne vint. Le soir, il se rendit à la villa.

Miss Parker l'attendait, prête, en costume de voyage, enveloppée tout entière d'un cache-poussière; un voile épais sous lequel brillaient ses grands yeux dissimulait si bien son visage qu'il hésita presque à la reconnaître. Ces précautions, qui donnaient à leur escapade toutes les allures d'un enlèvement, eurent pour l'imagination de Marcel un montant extrême. N'était-ce point accuser entre eux une situation décidée, acceptée, et sur laquelle il ne pouvait plus y avoir de retour? Quel autre dénoûment qu'un mariage après une telle aventure?..

Inès était ravie. Mrs Parker, avec son sourire tranquille, s'amusait de sa joie, comme s'il se fût agi d'une simple partie de plaisir, à la fête du village voisin.

Enfin Fanny attendant avec les bagages :

— Tu me jures bien, ma chérie, que tu ne t'ennuieras pas pendant ces deux jours? dit Inès en embrassant sa mère.

— Non, non.

— Tu sortiras; tu iras à la plage, au casino?

— Oui.

— Bien. Je t'enverrai des dépêches de chaque bureau devant lequel nous passerons.

Tout avait été combiné d'avance. Une voiture devait les conduire à la station de Pont-l'Évêque, où ils prendraient le train de nuit.

— Bon voyage! dit Mrs Parker, à sa fille, qui lui jeta encore un baiser du bout des doigts.

Au chemin de fer, un coupé avait été retenu. Marcel ne se crut réellement parti que lorsqu'ils y furent installés. Fanny, à l'autre bout du wagon, en fille discrète et bien stylée, ne semblait ni voir ni entendre.

— Quel bonheur de revoir enfin Paris! dit Inès.

La nuit était claire, transparente. Une belle nuit d'été, scintil-

lante, tiède, avec les lueurs bleues des rayons de lune. Tout en continuant son babil, Inès, la tête à la portière ouverte, regardait. Parfois, quelque joli tableau apparaissait tout à coup, puis s'effaçait, comme une vision à peine entrevue. C'était quelque castel isolé, dont la construction élégante se dessinait à travers un bouquet de bois ; une rivière qui s'enfuyait sous une double rangée de saules; un hameau, pittoresquement groupé; ou bien, quelque maisonnette aux murs blancs, plantée tout au bord du chemin, et la silhouette d'un moulin avec ses grandes ailes étendues, les larges ombres des pommiers se détachant presque noires sur les champs dorés.

— Je n'avais jamais vu la campagne ainsi, dit-elle; on se croirait emporté dans quelque monde magique...

A un moment, une étoile filante traça comme un sillon d'éclair.

— Vites, faites un vœu ! s'écria-t-elle.

Fanny dormait dans un coin, les laissant pour ainsi dire seuls en ce tête-à-tête charmant...

Au bout d'une heure pourtant, la causerie se ralentit. Comme bercée par le mouvement, miss Parker ferma les yeux et finit par s'endormir à son tour, sa main dans la main de Marcel. Étourdi, ému, agité, envahi d'une sorte de trouble, il la contemplait. Il avait peine à croire à ce qui lui arrivait. En plein dans ces singulières mœurs américaines, il songeait à ce qui pouvait résulter de cette liberté. Certes, Inès était une fille de tête que les défaillances n'avaient guère chance d'atteindre. Mais, de ce voyage qui avait tout le piquant d'un enlèvement, de ces deux longues journées d'isolement où tout rapproche et lie, de cette intimité enfin de toutes les heures, quels hasards pouvaient naître ? Marcel avait bien, en quelque coin de lui-même, un certain fonds de loyauté qui n'était point sans lui susciter de vagues scrupules. Quoique épris, il lui était impossible de se dissimuler que toute tentative de séduction aurait quelque chose d'inélégant, d'odieux. Cependant cette hardiesse sans bornes, ce calme qui s'abandonnait si naïvement et si entièrement à lui, n'étaient-ils pas déjà comme un encouragement tacite, ou, qui sait même, une provocation préméditée?.. Des pensées folles lui montaient au cerveau. Inès, venant d'elle-même au-devant du péril, et lui assurant ainsi la conquête de cette dot qui le remettait à flot !..

Il admirait ce joli sommeil tranquille : ses longs cils tranchaient sur ses joues roses, et ses lèvres rouges, un peu écartées, découvraient ses dents nacrées. A un moment, il n'y sut tenir. Feignant de se pencher sur elle pour la recouvrir, il mit un baiser sur sa bouche. Elle eut un frémissement léger, et, sans se réveiller, le lui rendit.

A cinq heures du matin, on arrivait à Paris. Inès dormait tou-

jours. Marcel dut l'appeler plusieurs fois. Elle eut un petit détirement plaintif, comme un enfant dépité d'être arraché à un songe d'or.

— Allons ! dormeuse, nous sommes arrivés, répéta-t-il.

Avec une adorable petite moue, elle entr'ouvrit ses grands yeux bouffis de sommeil, se secoua, et, encore à moitié engourdie, sans le regarder, éleva gentiment sa main, qu'elle lui donna à baiser.

— Bonjour ! dit-elle.

Puis, tout aussitôt, elle se dressa.

— Mais je dois être effrayante ! s'écria-t-elle. Vite, Fanny, ma toilette.

La femme de chambre déboucla le nécessaire ; Inès y prit une petite glace qu'elle donna à tenir à Marcel.

La mantille enlevée, elle se peigna, s'attifa, s'arrangea, se recoiffa, tout en babillant.

— Quelle heure est-il ?

— Quatre heures et demie.

— C'est incroyable ! Il fait déjà jour. J'ai tout à fait bien dormi. Et vous, Marcel ?

— Non... oui... je ne sais pas...

— Ah ! je suis sûre, méchant, que vous m'avez regardée, et que vous vous êtes moqué... Maman dit que je fais la grimace quand je dors...

— Oh ! au contraire...

— Au contraire ?.. Ah ! donc, vous n'avez pas fermé l'œil... Et cette Fanny qui ne m'a pas avertie ! Enfin, vous n'en direz rien, je l'espère...

— Jamais ! répondit Marcel. Ce sera un secret entre nous deux.

— Là, me voilà correcte, ajouta-t-elle, en donnant un dernier petit coup à l'alignement de ses cheveux sur son front.

Devant cet abandon empreint d'une grâce si naturellement chaste, si franchement confiante, Marcel se trouvait tout surpris du rôle étonnant qui lui était échu. Il était tout dérouté de voir ainsi tourner cette aventure à laquelle il avait imaginé tant d'émotions troublantes. Inès le traitait en camarade, rien de plus. Son sourire était tranquille. Une sorte d'expression sereine, des attitudes, des façons à la fois aisées et candides. Tout cela semblait si bien éloigner la moindre idée de danger pour elle que, en dépit des marivaudages du *flirt*, il pénétrait de moins en moins l'énigme de caractère bizarre, résultant d'une éducation si complètement faussée. Cette quiétude si sûre lui inspirait même un certain respect ; dominé peut-être par un sentiment plus tendre, il s'accusait d'avoir pu concevoir les coupables pensées qui l'avaient assiégé durant la nuit, et malgré lui, sans s'en rendre compte, il devenait d'autant plus timide qu'elle semblait se livrer avec une plus audacieuse impru-

dence. Des idées toutes neuves d'innocence, de vertu, de chasteté sainte, qu'il avait toute sa vie raillées, lui montaient au cerveau et le laissaient tout rêveur.

Le train arrêté en gare, on descendit. Un porteur prit les deux valises qui formaient tout le bagage et marcha à une voiture. Inès, accoutumée aux voyages comme un garçon, jeta elle-même l'adresse au cocher.

Marcel monta auprès d'elle. La femme de chambre s'installa sur le siège.

Durant le trajet, les deux amoureux convinrent de l'emploi de la journée. Inès décida que Marcel viendrait la prendre à neuf heures.

— Non, c'est trop tôt, dit-il, il faut vous reposer, après une nuit de chemin de fer.

— Y songez-vous? Nous n'avons que deux jours pour tout voir.

Le temps se passa à discuter. Marcel insista. Inès s'entêta.

— D'abord, vous êtes là pour faire toutes mes volontés! conclut-elle.

La voiture arriva avenue Friedland, entra dans la cour d'un hôtel très grandiose que Marcel avait souvent remarqué. Une dépêche ayant, dès la veille, averti les gens, Tomaso et sa femme étaient levés.

— Madame n'est pas venue? demanda Tomaso voyant miss Parker seule.

— Ma mère est restée à Deauville, répliqua Inès, tout en sautant de la voiture. Je ne viens que pour un jour.

Avec leurs bonnes figures d'Italiens, souriantes et attentives, les gens ne marquèrent nul étonnement de voir leur jeune maîtresse ainsi escortée.

— Mais, rien n'est prêt dans l'hôtel, reprit la femme de charge; il faudra que mademoiselle se contente de notre logement.

— Très bien! c'est au mieux.

Inès apportait dans tout cela une extrême aisance, avec ces manières de haut ton qui lui étaient naturelles. Elle tendit la main à Marcel.

— Allons, dit-elle, à neuf heures juste, juste, bien juste!

Dix minutes plus tard, Marcel était chez lui. Encore tout abasourdi de cette extraordinaire échappée, joyeux, ravi, transporté, il se résumait pourtant avec sang-froid le côté positif et pratique de son affaire. Il n'en était plus à redouter de se compromettre en compromettant la réputation d'Inès. Les excentricités de l'éducation américaine prenaient à ses yeux un caractère tout à fait raffiné, depuis qu'il connaissait la vraie situation de fortune de Mrs Parker.

Explique qui voudra l'inconséquence humaine. En dépit d'une morale égalitaire qui tend à régler pour tous le même idéal de perfection ou de vertu, il est évident que le point de vue change étonnamment selon les régions plus modestes ou plus hautes où se passent les mêmes faits. Dans la pensée de Marcel, la miss Parker d'autrefois, suspectée par tout Deauville de n'être que la fille d'une intrigante, et qu'il fuyait comme un joli traquenard dressé sous ses pas, n'avait certes aucun rapport avec la *fast young lady* plusieurs fois millionnaire, accomplissant avec une désinvolture du plus grand ton, cette fugue née d'un caprice de son imagination ardente et folle jusqu'à la témérité. Il voyait-là, maintenant, des allures d'héroïne à la Diana Vernon, dont le romanesque, ébruité, allait le poser dans son monde avec un éclat sans pareil, et lui créer mille envieux...

A huit heures et demie, Marcel, devançant l'heure, sortit de chez lui et gagna l'avenue Friedland.

— Mademoiselle est dans l'hôtel, lui dit le portier.

Un coup de timbre ayant annoncé le visiteur, Inès accourut au-devant de lui jusque sur le péristyle. Tomaso l'accompagnait.

— Venez d'abord visiter la maison, dit-elle.

En entrant dans cette demeure des Parker, Marcel éprouva le sentiment aimable d'une prise de possession, comme s'il s'en fût déjà senti le maître, et, dès le premier pas, il fut très satisfait. Le rez-de-chaussée, d'aspect monumental, dans ce goût américain qui n'a d'autre souci que d'entasser des richesses, avait fort bon air. M. Parker l'avait acheté d'un compatriote ruiné. Vastes et très artistement aménagés pour de splendides réceptions, les superbes salons, meublés au dernier genre du tapissier le plus célèbre, furent examinés en détail. Marcel fit quelques critiques, indiqua des changemens nécessaires dans l'art de disposer les objets et de les faire valoir. La conférence fut longue, mais non sans fruit. Après quoi, on visita le premier étage, pièce par pièce, Inès prenant sur tout son avis. Dans la magnifique chambre de Mrs Parker, elle le fit arrêter devant un beau portrait peint par ***.

— C'est mon père! dit-elle.

Grand, de charpente nerveuse et solide, les cheveux et la barbe d'un blond d'or, les traits intelligens, énergiques, avec une sorte de placidité têtue d'Irlandais, tout révélait en M. Parker une de ces natures trempées pour la vie de hasards et de luttes d'un pionnier du Nouveau-Monde. Rien qu'à le voir, on devinait que les accidens et les audaces avaient marqué le cours de sa carrière. En pendant, une autre toile représentait Inès enfant, ses longues boucles sur ses épaules nues, potelées et roses, ses grands yeux curieux et naïfs, sa petite bouche souriante, ses joues rondes trouées de fossettes. Elle tenait une énorme poupée dans ses bras.

— La fameuse Mira, dit-elle, vous savez bien, le présent du comte Horace?

Marcel regardait, tout ravi de retrouver dans ce délicieux *baby* comme l'ébauche de la belle créature d'aujourd'hui.

— Comment me trouvez-vous? demanda-t-elle.

— Laide, répondit-il en riant.

— Oh! menteur! s'écria-t-elle.

Tomaso s'apprêtait à ouvrir une porte dans la tenture.

— Ici, la chambre de mademoiselle, dit-il.

Toute rougissante d'un sentiment de pudeur, Inès s'élança pour l'arrêter.

— Non, non, ce n'est pas fini, s'empressa-t-elle d'ajouter.

La visite étant enfin achevée, Fanny apporta le chapeau de sa maîtresse, qui se coiffa, se mira, posa sa voilette et fut bientôt prête.

— Partons vite, dit-elle; voilà déjà une heure dépensée.

XIII.

La porte de l'hôtel franchie, ils se trouvèrent seuls, marchant par l'avenue, l'un près de l'autre, gais, ravis. Inès touchait à son rêve: voir Paris! et le voir librement, à sa guise, courir à pied, s'arrêter, tout regarder et jouir de tout, interroger sur tout, conduite par le mieux renseigné des guides.

— A qui est cet hôtel, Marcel?

— Au marquis de R...

— Et ce petit nid qui se cache sous ce bouquet d'arbres?

— C'est la cage d'un de ces oiseaux qu'on ne nomme pas à une jeune fille.

— Bon! Alors vous connaissez le perchoir?

— Méchante!

— Voyons! reprit-elle avec malice, comment est-ce là dedans? Racontez. Est-ce joli?

— Je ne sais guère. Un de mes amis m'en a parlé.

— Très bien! on sait comment il s'appelle, l'ami!

Ils gagnèrent les Champs-Élysées, parés dans leurs parterres d'été touffus de feuillages et de fleurs épanouies. Le soleil filtrait de gais rayons à travers les déchirures des arbres, semant l'asphalte de taches d'or.

Tout intéressait Inès, tout l'amusait: la mine des gens, les groupes des nourrices, les petites voitures traînées par les chèvres et bondées de *babies*. Elle se retournait pour regarder la longue avenue dominée par l'Arc-de-Triomphe, qui se détachait d'un beau ton gris brûlé sur le bleu laiteux du ciel. De vagues souvenirs se réveillaient dans son esprit.

Arrivés à la place de la Concorde :

— Suivons-nous par les Tuileries? demanda Marcel.

— Je le crois bien! Prenons les Tuileries, j'y venais jouer.

Rien de plus charmant que ce métier de cicérone auprès d'un être aimé, avide, enthousiaste. Miss Parker, avec son humour à la fois original et exotique qui jetait tant d'imprévu dans cette fugue, ne tarissait pas. Le jardin traversé, on gagna les quais. En apercevant le panorama magnifique formé par le Louvre, le Pont-Neuf et la Cité, elle eut un cri d'émerveillement. La vue des tours de Notre-Dame décida leur itinéraire.

— Allons-y, dit-elle.

Ils repartirent, son ombrelle blanche appuyée sur l'épaule. Le long des quais, les échoppes des libraires en plein vent l'amusèrent et l'arrêtèrent plus d'une fois. Elle ouvrit même au hasard un petit bouquin à la couverture d'un rose vif, ornée de chiffres cabalistiques.

— Tiens! *la Clé des songes*, dit-elle. De quoi avez-vous rêvé?

— De vous.

— Oh! le vilain flagorneur. — Allons! payez, et j'emporte.

Elle lui confia le livre et ils continuèrent leur route.

Sur la place du Parvis, l'admiration d'Inès éclata. Ils entrèrent dans la vieille cathédrale, déserte à cette heure. L'église semblait endormie sous l'ombre de ses gigantesques arceaux, les hautes colonnes doucement teintées des mille couleurs des vitraux. Subitement recueillie, Inès marchait lentement sur les dalles sonores. Arrivée à la chapelle de la Vierge, elle s'agenouilla par terre, à l'espagnole, et, cachant son front dans ses mains, murmura dévotement sa prière.

La visite achevée, tout en lui faisant admirer les sculptures du portail, Marcel lui montra de loin les arbres du Jardin des Plantes.

— Allons-y, dit-elle.

Une voiture découverte passait. Marcel l'appela. Ils y montèrent gaîment. A cette heure matinale, le Jardin des Plantes est à peu près solitaire. Ils s'engagèrent dans la grande allée, bordée de roses et de pâquerettes entremêlées. C'était le premier moment où ils fussent enfin vraiment seuls, loin de la rue, des passans et des boutiques, n'entendant d'autre bruit que le gazouillement des oiseaux qui s'ébattaient dans les larges platanes se rejoignant en berceau au-dessus de leurs têtes. Ils gagnèrent le labyrinthe, d'où le merveilleux panorama de Paris apparut à Inès enthousiasmée... Pourtant, au bout d'une heure de ces joies de *lovers* en escapade, il fallut bien songer au prosaïque.

— Je meurs de faim, dit-elle.

Marcel proposa un restaurant voisin; Inès, ayant entendu parler

du fameux Café Anglais, avait mis dans son programme d'y déjeuner. Par un sentiment de réserve délicate, disons-le à sa louange, Marcel avait songé à plus de mystère ; il eut un instant la pensée de résister. Mais Inès était absolue dans ses caprices. A quoi bon d'ailleurs atténuer des imprudences qui, resserrant plus étroitement le lien, rendaient définitivement nécessaire un mariage entre eux? Ils remontèrent donc en voiture et il donna cet ordre au cocher :

— Au Café Anglais!

Une demi-heure plus tard, ils étaient installés dans un grand cabinet formant l'angle du boulevard et que Marcel connaissait bien. Le maître d'hôtel, accouru en personne comme pour un client d'importance, dressa lui-même le menu, qu'il soumettait à Inès en l'appelant « madame, » ce qui la faisait rire sous cape. En attendant le déjeuner commandé, elle se mit à la croisée. A la fenêtre contiguë était une famille d'étrangers : la mère jouait avec son baby dans les bras d'une nourrice. Ayant aperçu Inès et Marcel, elle dit quelques mots à l'oreille de son mari :

— Ils nous prennent pour deux nouveaux épousés en voyage de *honey-moon*, dit miss Parker.

Le repas servi, ils s'attablèrent l'un en face de l'autre. Inès, enchantée d'être en partie fine, dévorait à belles dents. Elle n'était pas de ces filles qui se nourrissent d'eau claire et de rayons de lune. Elle osait avoir faim et le dire. Tout à ses soins attentifs, Marcel ne pouvait se défendre pourtant de souvenirs d'un tout autre ordre que ce cabinet lui retraçait. Il croyait rêver, en se revoyant là, en pareille compagnie. Par la pièce, le garçon allait et venait, vaquant au service avec ces airs de gravité discrète que jamais rien ne déconcerte. Miss Parker, de plus en plus ravie de s'entendre appeler « madame, » jetait à Marcel de jolis sourires. Enfin, le café servi, ils restèrent seuls.

— C'est pourtant vrai, dit-elle, que nous avons l'air d'un nouveau ménage.

— Méfiez-vous, répliqua-t-il en souriant, si c'était un présage d'avenir?

— Oh! qui sait si vous ne le regretteriez pas bien vite?..

— Ingrate! dit-il d'un ton de reproche, en lui saisissant la main, que voilà un vilain mot que vous ne diriez pas si vous m'aimiez comme je vous aime.

— Bien vrai?.. demanda-t-elle d'un air coquet, comme il baisait le bout de ses doigts.

— Eh bien! non, je ne t'aime pas! reprit-il en plongeant ses yeux dans ses yeux.

— L'impertinent! s'écria-t-elle avec un joli mouvement de dépit

pour se dégager du bras passé autour de sa taille. — Voyez comm j'ai raison de vouloir rester fille!

— Ce n'est pas un état.

— Trouvez-en donc un plus charmant.

— Bon. Vous vous en lasserez. Et c'est ce qui me rassure un peu pour m'entretenir dans l'espérance.

— Fi! dit-elle. Vous n'êtes pas digne de votre liberté. — Ah! si j'avais été un garçon!

— Eh bien! vous auriez infailliblement rencontré un joli démon comme vous... et vous auriez souffert comme moi!

— Pauvre jeune homme! comme il est malheureux! Et que le moment est encore bien choisi pour douter qu'on l'aime!

— Bien vrai, à votre tour? dit-il, sincèrement ému de tant de grâces.

— Eh bien! non, je vous déteste! répliqua-t-elle avec un adorable sourire de langueur mille fois plus significatif qu'un aveu.

Sur ces mots, s'échappant des bras de Marcel, elle se leva brusquement, secouant son joli front comme pour en chasser une pensée importune et marcha vers la fenêtre ouverte, où elle respira longuement.

— Allons, il faut partir, dit-elle.

Ils reprirent leur course à pied par les boulevards. L'éclat d'élégance et de fraîcheur de miss Parker, et l'éclair de ses grands yeux sous son voile faisaient retourner plus d'un passant, frappé de cette démarche de jeune reine. Escortée de Marcel, elle allait de ce pas fier que donne l'assurance d'être belle, s'arrêtant tout à coup aux devantures des boutiques. Pour s'isoler en quelque sorte, ils parlaient anglais, accroissant ainsi la liberté de leur causerie au milieu de la foule. Comme elle voulait tout voir de ce qu'elle avait souvent entendu citer du courant de la vie mondaine, il lui prit l'envie d'aller au bois. Marcel, prévoyant ce désir, avait donné à un cocher du club l'ordre de se tenir tout le jour à sa disposition.

Une élégante victoria les conduisit donc au lac. Peu d'équipages y figuraient à cette heure. Marcel fit prendre par les allées désertes pour gagner la cascade et le champ de courses. Sous la voûte des platanes et des hauts marronniers, ils retrouvèrent leur tête-à-tête d'amoureux. Marcel avait peine à croire à son bonheur. Si loin de Deauville, il lui semblait par instans qu'un long temps s'était écoulé depuis leur départ, qu'Inès était déjà sa femme, et qu'ils ne se quitteraient plus. Cette extraordinaire escapade autorisée par Mrs Parker n'était-elle point comme une reconnaissance tacite de son titre de fiancé? Disons-le à la louange de Marcel Chabal, si

satisfait pourtant qu'il fût de la réussite de son entreprise de roué, et de cet heureux coup du sort qui le remettait à flot, aux beaux yeux de la dot d'Inès se joignaient à cette heure les fougueuses attirances d'une passion sincère et vraie. Éperdûment épris pour la première fois, son scepticisme évanoui, il sentait que toute sa vie était désormais engagée dans cet amour. Il lui passait parfois des terreurs folles à la pensée de ce qu'il adviendrait de lui si quelque malheur imprévu faisait écrouler son rêve. La voiture allait au pas par les allées ombreuses. Une fois loin des promeneurs et du bruit, ils descendirent pour couper à travers les futaies. Le charme de cette heure et la solitude du bois jetaient Marcel dans un courant de pensées enivrantes.

La cascade et le champ de courses visités, il fallut songer au retour. Inès avait fait assigner un rendez-vous à l'architecte, et devait dîner chez elle; il la ramena à l'hôtel de l'avenue Friedland, en attendant l'heure de venir la reprendre pour les illuminations.

Pour qui n'a pas vu Paris le soir de cette féerie, toute description serait superflue; un feu d'artifice et des flamboiemens magiques ne se racontent pas. Un fourmillement de foule se pressant par les boulevards, par les rues, éclairées comme en plein jour entre deux lignes de feux, les girandoles traversant l'espace, accrochées d'une maison à l'autre; l'air embrasé par cette animation populaire, gaie, chantante, contagieuse, dont nulle cité au monde ne connaît les effervescences spontanées, qu'il s'agisse d'une révolution ou d'une fête patriotique: jamais spectacle ne fut plus inouï, plus grandiose, et plus effrayant peut-être, que ce cratère de volcan en joie.

Après avoir parcouru les quartiers populeux les plus curieux à voir, Marcel ramenait miss Parker aux Champs-Élysées, lorsque, au bout de la rue de Rivoli, les voitures, presque soulevées par le flot pressé de la foule, ne passant plus, il leur fallut descendre pour essayer d'avancer. Mais une fois emportés par la houle, arrivés près du ministère de la Marine, il leur fut impossible d'aller plus loin. Le coup d'œil de la place de la Concorde et de ses girandoles était éblouissant. Les masses d'arbres s'éclairaient de feux de Bengale, rouges, verts, bleus, les fontaines jaillissantes s'embrasaient dans une pluie d'or. La foule était devenue si compacte qu'il fallait marcher pas à pas, avec le flot. Par endroits, des courans inverses s'établissaient, une trouée où l'on se suivait en file, un à un, deux à deux, avec une régularité de peloton. Marcel avait presque peur pour Inès, qui malgré sa bravoure ne pouvait se défendre de laisser voir un certain effroi. Tout à coup, un remous les emporta dans la rue Royale, où bientôt l'embrasure

d'une porte les protégea; mais il était devenu impossible de se rejeter dans ce tumulte effrayant...

— Tenez, voici mon logis, dit-il en lui montrant ses fenêtres de l'autre côté de la rue.

— Eh bien! entrons-y, s'écria étourdiment Inès; nous attendrons la retraite aux flambeaux.

A cette proposition, Marcel eut presque un sursaut; mais aucune hardiesse de cette singulière fille ne l'étonnait plus.

— Entrons, répondit-il réellement inquiet, c'est un port au milieu de cette bourrasque.

Mais il n'était point facile de traverser la chaussée, et l'entreprise était encore ardue. Par bonheur, une bande de gamins qui marchaient en chantant, des lanternes de couleur attachées à leurs casquettes, produisit une trouée qui favorisa le passage; ils atteignirent enfin la maison.

Marcel n'ayant aucun de ses gens, le concierge s'empressa de monter pour tout éclairer. Quelques instans après, confortablement installée à une fenêtre, les bras sur une rampe de velours, Inès s'amusait comme une enfant de ce spectacle mouvant qui l'avait un instant véritablement épouvantée. Déjà, de l'avenue des Champs-Élysées, on entendait la batterie des tambours annonçant la retraite aux flambeaux; l'animation était à son comble. Puis enfin, le cortège apparut au tournant de la place, précédé par les torches que portaient des soldats. La multitude essayait en vain de se tasser sur les côtés pour leur livrer passage; ils avançaient pas à pas, piétinant sur place. Au milieu de la rue, il y eut un temps d'arrêt absolu, la musique jouant avec ses sonorités puissantes, répercutées dans l'espace fermé par les deux lignes des hauts hôtels illuminés et pavoisés.

— Oh! Marcel, voyez donc, s'écria Inès dans un élan d'enthousiasme et comme grisée par le bruit, c'est magnifique!

Enfin, le cortège atteignit le boulevard et disparut. Au-dessous des fenêtres, la foule coulait toujours compacte, pressée. Inès ne pouvait s'arracher à cette étrange vision, qui ressemblait à un de ces bizarres tableaux apocalyptiques de Durer ou de Martinn.

— Ce torrent vous donne à la fin le vertige, dit-elle.

— Eh bien! reposez-vous, chère Inès, car vous êtes ma prisonnière pour au moins encore une heure ou deux, dit Marcel en riant, comme elle se retournait pour prendre un fauteuil qu'il lui avançait.

— Oh! le donjon n'a rien d'effrayant... Mais, savez-vous que c'est charmant, votre repaire? ajouta-t-elle, en parcourant du regard l'arrangement des trois pièces se communiquant par les larges baies ouvertes.

— C'est l'apparition de la fée qui vient de créer tout cela, reprit-il.

— Flatteur! comme vous savez bien mentir!.. Tiens, c'est un Pérugin, cette toile?

Et elle se mit à marcher dans le salon, attirée çà et là par quelques tableaux de prix.

Miss Parker était trop accoutumée aux richesses d'art pour ne point découvrir, du premier coup d'œil, les pièces et les meubles rares qui ornaient le logis. Aussi à l'aise, dans son joli air délibéré, que si elle fût entrée chez quelque marchand, elle fouillait, examinant tout, gardant sa grâce hautaine, sans songer un seul instant que sa présence en ce lieu pût être même suspectée. Marcel était ravi.

Cependant, il ne se sentit plus tout à fait aussi tranquille, lorsqu'elle arriva à un petit salon qui lui servait de pièce intime, et où se trouvaient épars ces menus objets familiers qui dénoncent tout un train de vie : des lettres, des portraits, souvenirs plus ou moins vivans de quelque aventure scabreuse.

Bien que, profitant d'un moment, il se fût hâté de faire disparaître les dénonciations les plus apparentes de ses fredaines de garçon, il n'avait pu tout cacher du premier coup. Les yeux de miss Parker découvrirent, sur la cheminée, une mignonne paire de souliers de satin blanc, rappel indiscret de quelque Cendrillon du ballet de l'Opéra.

— Oh! s'écria-t-elle, vous portez des mules de satin?..

— Une relique de la Guimard, dit Marcel avec aplomb. Ce sont ses derniers chaussons de danse...

— Ils ont gardé une extraordinaire fraîcheur, ajouta-t-elle en lui riant au nez.

Marcel était sur les épines. Mais le repaire éveillait chez la belle Inès mille curiosités de fille téméraire et folle. Furetant, l'interrogeant sur chaque chose avec malice, elle jouissait de ses déconvenues, sans pourtant perdre rien de son assurance souveraine.

— Voulez-vous que je jette tout cela par la fenêtre? dit-il tout à coup comme elle lui demandait, non sans se moquer, les noms à mettre au-dessous de quelques photographies mal dissimulées.

— Et les passans? s'écria-t-elle avec un éclat de rire.

Pour faire diversion, il l'emmena bien vite dans un élégant fumoir attenant au salon, réduit charmant qu'on eût pris pour un boudoir de duchesse. Un thé était servi près d'une table chargée d'un souper délicat, où deux couverts étaient mis.

— Mais vous êtes décidément un enchanteur! dit-elle à cette galanterie impromptue.

— L'enchanteur, c'est mon portier, à qui j'ai donné ordre de me faire venir tout cela du restaurant voisin, répliqua Marcel.

— Non. J'aime mieux croire à une baguette de fée, reprit-elle en prenant son bras.

Pendant que, au dehors, on entendait toujours le bruit de la foule, ils s'assirent gaîment. Marcel se croyait dans un rêve. N'était-ce point la plus étrange victoire que ce délicieux tête-à-tête, amené si bien à point par la crainte d'un réel péril? — Inès chez lui!

Sans se départir de ces façons un peu hautaines que la conscience de son orgueil suffisait à justifier, enchantée d'un surcroît d'aventures dont le romanesque l'amusait comme un original incident de voyage, miss Parker se livrait avec un abandon charmant à cette invincible attirance de toute fille d'Ève vers le fruit défendu. Le souper fut un éclat de joie, de cette joie de haut ton, empreinte du naturel parfum d'élégance qu'elle exhalait dans la moindre attitude et dans le moindre geste.

— C'est pour le coup, chère Inès, que nous avons l'air d'être en excursion de *honey moon!* dit Marcel en riant.

— Oui, c'est gentil tout à fait, dans ces conditions d'imprévu, répondit-elle avec sa gaîté d'enfant rebelle.

Un baiser sur sa main, qu'elle ne retira pourtant pas trop vite, valut à Marcel une gentille menace du doigt.

— Soyez sage, dit-elle en se levant; le samovar chante, il est temps de faire le thé. C'est moi qui vais le verser à votre seigneurie.

C'était en vérité pour Marcel d'une grâce à le rendre fou, que de voir Inès agir ainsi, sans le moindre embarras, comme si elle se fût déjà sentie chez elle. N'était-ce point déclarer une sorte de prise de possession et, comme dans un aveu charmant, dénoncer que la conscience des droits acquis sur le *lover* impliquait ces droits de maîtresse du logis? Quelle reconnaissance plus complète de leurs liens de fiançailles jusqu'alors inavoués par cette orgueilleuse fille, mettant son indépendance à si haut prix? Avec sa jolie attitude de tête toujours un peu fière, tout en présentant à Marcel une tasse de thé, elle promena son regard autour d'elle, comme s'il lui manquait quelque chose.

— Ah! voilà! dit-elle.

Et, allant à la cheminée, elle y prit une boîte de cigarettes qu'elle rapporta. Elle en choisit une, l'alluma à la bougie, puis la lui tendant, après en avoir tiré deux ou trois bouffées :

— A l'espagnole! dit-elle.

Les bruits de la rue, s'éteignant peu à peu avec l'écoulement de la foule, n'arrivaient plus que par instans, à travers les portières baissées, et l'isolement qui se faisait autour d'eux accroissait le charme intime de cette ravissante équipée d'amoureux.

La main dans la main, ils devisaient gaîment, Marcel mêlant à leurs propos ces exquises privautés du *flirt* accoutumées entre eux

et qu'Inès ne repoussait qu'avec cette adorable rigueur, à demi consentante, de fille trop sûre d'elle-même et de celui qu'elle aime pour redouter un oubli de sa fierté. Les mœurs américaines ne connaissent rien d'ailleurs de ces dangers d'une séduction absolument déshonorante pour qui la tenterait.

Confiante en Marcel, tout en causant, elle s'abandonnait imprudemment à ces douces étreintes d'amans où, les yeux dans les yeux, les paroles d'amour se changent en baisers. Troublée par l'éveil de ses sens, il la sentait frémir dans ses bras. Puis c'étaient de longs silences pendant lesquels on eût dit qu'ils écoutaient les battemens de leurs cœurs trop pleins.

Il est des heures douces et fatales, où l'âme éperdue s'envole et perd terre, laissant la raison sans guide, obscurcie par ces troublantes ivresses qui ressemblent à l'enchantement d'un songe. Marcel, subjugué, impuissant à régir sa passion, se laissait gagner par le délire... A un moment, leurs lèvres se touchèrent. A demi pâmée, elle tomba dans ses bras, défaillante, vaincue sans lutte!

Certes, Marcel n'avait point prémédité pareil triomphe. Il demeura un instant presque étourdi de son bonheur; et, devant la soudaineté d'une telle chute qui faisait de miss Parker sa maîtresse, ce fut presque une stupéfaction naïve qui le saisit au réveil de son enivrement. Éperdue, sans défiance d'une de ces brusques surprises des sens que couvent les natures de flammes, la fière Inès, tout à coup sans forces, s'était jetée dans cet embrasement sans même songer à se défendre contre ces attirances de voluptés inconnues qui s'emparaient de tout son être et la précipitaient dans un péril imprévu. — Elle était à lui! Dans sa pensée indécise et flottante, il entrevoyait déjà vaguement le bonheur et le glorieux avenir qui devait couronner forcément cette heure d'égarement et d'oubli.

Assise, ou plutôt affaissée, sur le divan, dans une attitude encore alanguie, miss Parker, les yeux attachés au tapis, et oubliant sa main dans les mains de Marcel agenouillé à ses pieds, semblait s'éveiller d'un rêve surprenant, dont elle cherchait à pénétrer le sens incompris. Il voulut la distraire de cette prostration par le serment obligé d'un éternel amour.

— Inès, mon Inès, je t'aime! dit-il d'une voix émue et profonde.

Elle eut un tressaillement subit; puis, lentement, sans répondre, elle tourna vers lui ses grands yeux noirs encore fiévreux et le regarda avec une étrange expression.

— Cher ange, à quoi pensez-vous? reprit-il tendrement comme pour dissiper le songe.

Avec une sorte de geste égaré, elle posa la main sur sa tête, le forçant à relever le front comme pour y scruter sa pensée.

— Je pense que vous êtes un lâche! répondit-elle froidement, et je cherchais par quel mot vous exprimer mon mépris.

— Inès, mon Dieu! que dites-vous? balbutia-t-il, atterré et s'efforçant à ressaisir sa main qu'elle lui avait arrachée. Ne savez-vous pas que toute ma vie vous appartient, que je vous adore?..

— Envoyez chercher une voiture! dit-elle en se levant violemment, le laissant à ses pieds.

Il voulut la retenir, dans un élan désespéré, pressant ses genoux, cherchant à la calmer d'une voix suppliante.

— Ah! relevez-vous et laissez-moi! s'écria-t-elle avec une explosion de dégoût. Ne comprenez-vous pas que vous me faites horreur?

Et, se dégageant d'un mouvement brusque, le repoussant presque du pied, elle marcha vers un meuble, prit son chapeau, ses gants...

Consterné, stupéfait, il la regardait.

— M'avez-vous entendue? reprit-elle; demandez une voiture.

Machinalement, il se leva, sortit pour aller appeler le concierge, et rentra un instant après.

Inès était debout devant la cheminée, pâle, glacée, rajustant en hâte, d'une main tremblante, le désordre de ses vêtemens et de sa guimpe froissée. Muette, se regardant sans se voir dans la glace qui reflétait l'expression sombre de ses traits, ses grands yeux fixes, presque hagards, les lèvres frémissantes, elle se pressait, comme assiégée de l'unique pensée de fuir.

Marcel la considérait en silence, n'osant proférer un mot. Dans son accablement subit, il ne trouvait rien pour essayer d'apaiser cette agitation folle.

En nouant les bouts de son voile, elle se piqua à une épingle cachée; le sang tacha la blancheur de la gaze.

— Vous vous êtes blessée? dit-il.

Elle haussa les épaules sans lui répondre. Puis, comme elle était prête, sans même lui jeter un regard, elle passa devant lui pour gagner l'antichambre. Il s'élança.

— Mais laissez-moi vous accompagner, s'écria-t-il.

Elle se retourna hautaine, méprisante, indignée.

— Je vous défends de me suivre! dit-elle. — Adieu, je ne vous reverrai de ma vie!

MARIO UCHARD.

(La troisième partie au prochain n°.)

UNE

IDYLLE MONACALE

AU XIIIe SIÈCLE

CHRISTINE DE STOMMELN.

Les savans physiologistes qui, de nos jours, ont porté hardiment l'expérience sur les confins mal définis du corps et de l'âme ont très bien aperçu combien l'histoire des exaltations religieuses du passé projetait de lumière sur leurs recherches. Lues avec attention et au grand jour des découvertes nouvelles, les légendes des extatiques, les récits de possessions ont reçu la plus éclatante des confirmations, ou, pour mieux dire, le plus décisif des commentaires. Les faits qu'ils racontent ont pu être observés, analysés, presque reproduits à volonté. Entre toutes les mystiques du moyen âge, Christine de Stommeln est peut-être celle dont la vie se prête le mieux à ce genre d'étude. Nous avons sa correspondance, le journal de ses épreuves. Tout cela est d'une naïveté au-dessus du soupçon. La patience des Bollandistes (1), qui ont consacré trois cents pages in-folio à ces chimères, nous permet de suivre dans

(1) *Acta SS. Junii*, t. IV, p. 270 et suiv. Comparez Quétif et Échard, *Script. ord. Præd.*, I, p. 407 et suiv.

les derniers détails un des cas pathologiques les plus bizarres que présentent les annales de l'hallucination, et de voir en même temps combien l'âme pouvait mêler de sentimens touchans aux plus étranges erreurs des sens.

La pieuse extatique dont nous parlons naquit en l'année 1242. Elle eut pour parens des paysans aisés du village de Stommeln, situé à environ cinq lieues au nord-ouest de Cologne. Son père s'appelait Henri Bruso, sa mère Hilla. La maison où elle vit le jour existe encore, et a conservé le nom de *Brusius Haus*. Son éducation fut très ordinaire; elle n'apprit pas à écrire, et ne savait guère lire que son Psautier, où il semble qu'elle acquit une certaine habitude du latin. Elle comprenait cette langue, quand on la lui lisait lentement. Sa vie ne différa pas essentiellement de celle de tant d'autres saintes femmes qu'une dévotion ardente et un tempérament troublé conduisirent aux visions, aux sensations extraordinaires, aux stigmates. Dès l'âge le plus tendre, elle contracta, comme sainte Catherine de Sienne, un mariage mystique avec celui qu'elle appelait « son très doux, très cher, son intime époux. » Elle avait des hallucinations dévotes, des extases, des spasmes, qui duraient fort longtemps. Elle voyait Jésus-Christ, croyait sentir sa main la toucher, et restait des journées sous l'impression de ce contact. Certains cantiques allemands la faisaient tomber dans des pâmoisons qui la tenaient des heures.

Bientôt sa patience fut mise à la plus singulière des épreuves. Les démons s'emparèrent d'elle, lui firent subir les plus atroces tortures, obsédèrent son imagination des plus hideuses images, lui suggérèrent les plus affreux conseils. Le P. Papebroch s'est livré à une longue dissertation pour montrer qu'un tel fait n'est pas unique et que souvent Dieu se plaît à soumettre ses élus à cette cruelle tentation. Christine resta inébranlable. Le martyre qu'elle endurait était inouï. Toutes les douleurs de la passion de Jésus-Christ semblaient réunies en sa personne. Plongée dans la méditation non interrompue de ce que souffrit le Christ, elle sentait se renouveler en elle tous les détails de ce drame sanglant. Le plus caractérisé de ces détails, les stigmates aux pieds et aux mains, ne tardèrent pas à se montrer. Depuis que les compagnons de saint François d'Assise avaient cru devoir relever la sainteté de leur maître par cette similitude étrange avec le Christ, les stigmates passaient pour un trait de la plus haute sainteté. Pierre de Dace, dont nous parlerons bientôt, avoue qu'il y rêva depuis son enfance. Un autre ordre d'idées avait été mis en vogue, un demi-siècle avant notre Christine, par une extatique nommée comme elle Christine, de Saint-Trond-en-Hasbain, et surnommée *Mirabilis :*

c'était la possibilité de descendre dans le purgatoire et l'enfer et d'en partager les suplices. Il est plus que probable que Christine de Stommeln connut la réputation de sa devancière, rendue célèbre par Thomas de Cantimpré. Elle lui dut peut-être son nom, étant née, dit-on, le jour de sa fête, et voulut être l'héritière du privilège surnaturel qu'avait eu *Christina Mirabilis* de prendre pour elle la part de purgatoire réservée à certaines âmes qu'elle avait aimées. Seulement, par l'usage immodéré qu'elle en fit, Christine de Stommeln dépassa de beaucoup la sainte qu'elle prit pour modèle et qui avait pratiqué ces singuliers actes de dévoûment avec moins de prodigalité.

Sa famille accueillit d'abord très mal ses prétentions, surtout quand, s'autorisant des droits de sa sainteté précoce, elle quitta la maison paternelle pour aller mener à Cologne une vie de vagabondage et de mendicité, qui, sans une protection spéciale du ciel, eût été pleine de dangers. Dans un béguinage où elle se fixa, elle fut également méconnue. On la traita de folle; les bizarres épreuves auxquelles la soumettaient les démons provoquaient le sourire. Il est certain que, de nos jours, l'étrange journal qui nous en a été gardé trouverait sa place dans les annales des maladies nerveuses. Ces hideuses visions, ces alternatives de joies célestes et de tristesses mortelles, ces tentations de suicide, ces accès de catalepsie, ces perversions totales du sens du goût, ces aberrations du tact, aboutissant aux plus horribles sensations, prises pour des réalités, sont des symptômes de maladies classées et soigneusement observées. La pauvre fille qui en était le sujet fût certainement restée inconnue, si elle n'eût rencontré, comme sainte Catherine de Sienne et comme, de nos jours, Catherine Emmerich, une personne d'un certain talent, capable d'être l'interprète de ses sentimens et l'auteur véritable de sa réputation.

C'était un jeune dominicain suédois, originaire de l'île de Gothland, et qu'on appelait, selon l'usage du temps, *Petrus de Dacia*. Ses supérieurs l'envoyèrent, comme presque tous les jeunes religieux de son âge, faire ses études théologiques d'abord à Cologne, puis à Paris. C'était une âme rêveuse, portée à ce qu'il appelle lui-même l'*acedia;* quoique très pieux, il trouvait dans la vie monastique beaucoup de tristesse. La méditation assidue de la passion de Jésus-Christ, des douleurs de la Vierge, des supplices des martyrs, le tenait dans un état de mélancolie habituelle. Il cherchait une âme qui fût en harmonie avec la sienne et où il pût trouver réalisé l'idéal de sainteté souffrante qu'il avait conçu. Le 21 décembre 1267, il vit pour la première fois Christine, et ce jour décida de sa vie. Les sentimens de joie et de consolation intérieure qu'il

éprouva, l'ardente dévotion dont il fut pénétré, lui parurent quelque chose de surnaturel. Il se sentit tout changé. Les miracles qu'il crut voir l'émerveillèrent. Ce qu'il y avait d'égaré et de touchant dans l'état de la jeune fille parla vivement à ses sens. Christine fut pour lui bienveillante et familière. Elle l'appela par son nom, le prit tout d'abord pour son frère spirituel, l'admit aux confidences les plus délicates, lui permit de lui rendre les services les plus intimes. Il passa toute la nuit auprès d'elle. La pitié qu'il éprouva en voyant couler son sang et naître ses plaies redoubla son amour. Il la soutenait en lui citant les exemples des saints. A deux reprises, la patiente porta la main sous ses vêtemens et en retira un clou sanglant portant des lambeaux de sa chair. Elle donna au jeune moine l'un des clous, tout chaud encore de la chaleur de son sein. Pierre le garda comme une relique, dont ne se détachèrent plus ni ses yeux ni son cœur. *O felix nox*, s'écria-t-il, *o beata nox!..... O dulcis et delectabilis nox, in qua mihi primum est degustare datum quam suavis est Dominus!*

Rendu à son couvent de Cologne, Pierre ne fit que rêver de ce qu'il avait vu à Stommeln. Il maudissait la nuit qu'il y avait passée de s'appeler *nox*, mot de chétif augure, *eo quod oculis noceat;* c'est *jour* qu'elle aurait dû s'appeler. De même que la Vierge conçut le Fils de Dieu dans la nuit, lui aussi conçut Dieu dans cette nuit. Il passa les fêtes de Noël qui suivirent dans une sorte d'extase. Son âme s'était tellement attachée à la pensée de la touchante martyre, qu'il ne pouvait plus penser à Dieu sans penser à elle. Ses lectures de l'Écriture sainte ne servaient qu'à lui fournir des textes en rapport avec sa passion : *Nox illuminatio mea in deliciis meis.... Dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea.*

Naturellement Pierre chercha toutes les occasions de retrouver l'amie spirituelle qui l'avait blessé au cœur. Ces occasions furent assez fréquentes. Les dominicains de Cologne venaient souvent visiter le village de Stommeln, qui était en quelque sorte dans leur clientèle religieuse. Pierre ne manquait jamais une de ces visites. Le 24 février 1268, il revit la personne qui avait fait sur lui une si profonde impression. Cette fois, elle était dans un de ses momens de calme. Le curé l'invita à dîner. Christine, en dehors de ses heures d'épreuve, paraît avoir été une jeune fille fort attachante, simple, souriante, aimable, innocente, pleine de grâce en ses mouvemens. Son vêtement religieux, composé d'un grand voile qui la drapait de la tête aux pieds, lui donnait beaucoup de charme. Le pauvre Pierre fut plus ravi que jamais, et son enthousiasme lui inspira une pièce de vers qui est sûrement une des plus bizarres compositions qu'on puisse citer. L'auteur se crut obligé de la com-

menter lui-même et de donner sur chaque mot des explications philosophiques, théologiques, mystiques, pleine de subtilité.

Cette visite fut suivie, dans le courant de l'année 1268 et dans les premiers mois de 1269, de plusieurs autres, dont Pierre nous a soigneusement raconté les détails. Ses récits sont d'une extrême sincérité. Pierre ne crut pas évidemment un seul instant manquer à ses devoirs en se laissant aller pour sa compagne spirituelle aux sentimens les plus tendres. De son côté, celle-ci témoignait au jeune religieux le plus entier abandon. Elle vivait à cette époque dans sa famille, et faisait assez souvent le voyage de Cologne pour gagner les indulgences et voir son ami. Quand Pierre et ses compagnons venaient à Stommeln, le curé faisait appeler Christine; parfois même les religieux étaient invités à la ferme du père de la jeune fille. Celle-ci versait l'eau sur les mains des hôtes et les servait; Pierre passait auprès d'elle les journées et les nuits, priant avec elle, répondant à ses questions pieuses, lui expliquant tantôt les hiérarchies de Denys l'Aréopagite, tantôt les degrés de la contemplation de Richard de Saint-Victor. Pendant ses extases, il la touchait, comptait ses soupirs, mesurait sa respiration. Ces deux âmes innocentes se racontaient leurs rêves et s'exaltaient réciproquement. Il y a quelque chose de touchant dans le récit d'une promenade qu'ils firent ensemble et où Christine lui adressa les questions les plus naïves.

Les compagnons de Pierre, presque tous Suédois comme lui, ne trouvaient pas moins de douceur à ces visites. Les frères prêcheurs de Cologne avaient, comme nous l'avons dit, les plus intimes relations avec Stommeln. Il en résulta une petite société dominicaine, composée de Christine, du curé de Stommeln, de sa sœur Gertrude, qui chantait les cantiques d'une voix très douce, de quelques pieuses femmes, portant le costume des béguines, de la vieille et respectable Géva, abbesse de l'abbaye de Sainte-Cécile de Cologne, qui avait à Stommeln sa maison de campagne. Pierre a pris plaisir à nous laisser le portrait de ces différentes personnes, et il y a mis quelque talent. Celle qu'il préfère est évidemment Hilla van den Berghe, l'amie intime de Christine. Il fait les plus grands éloges de la sérénité qui régnait dans son âme, du parfum virginal qui s'exhalait de toute sa personne. « Sa gaîté, dit-il, était sérieuse, et son sérieux plein de gaîté... Après Christine, je ne crois pas avoir vu une jeune fille d'une plus grande pureté; il me semblait qu'elle ne savait pas pécher, et Dieu m'est témoin que je n'ai jamais surpris en elle un geste, un signe, un mot lascif, quoique je la considérasse attentivement et que j'aie vécu avec elle souvent et longtemps dans la plus grande familiarité. » La vieille Aléide, qui avait

perdu les yeux à force de pleurer, était un modèle de patience. L'abbesse Géva, toujours entourée de jeunes demoiselles nobles dont elle faisait l'éducation, était dans les meilleurs termes avec l'ordre de Saint-Dominique (1). Tout cela formait une sorte de coterie dévote, où régnait beaucoup de cordialité.

Pierre en était en quelque sorte l'âme. Ces pieuses dames aimaient à l'entendre discuter les questions les plus ardues de la théologie, commenter les cantiques pieux, expliquer par les cercles de Ptolémée l'hymne qu'on chante à l'office des vierges : *Post te canentes cursitant.* Géva n'avait jamais assisté à une argumentation théologique. Elle voulut un jour que Pierre et son compagnon italien, frère Aldobrandini, discutassent la question : « Jésus a-t-il plus donné à saint Pierre, en lui confiant son église, qu'à saint Jean, en lui confiant sa mère? » Aldobrandini, qui était du patrimoine de saint Pierre, plaida pour Pierre ; le Suédois plaida pour Jean. Les frères mineurs, comme on devait s'y attendre, décriaient fort cette petite société, où ils n'étaient pas admis. Ils ne s'interdisaient même pas les calomnies, et leur mauvaise humeur contre Christine s'exprimait de toutes les manières. Celle-ci, sans avoir jamais appartenu, même comme tertiaire, à l'ordre de Saint-Dominique, était néanmoins affiliée à l'ordre par des lettres de confraternité; elle y avait ses confesseurs, ses confidens ; elle était dès lors *virgo devota ordinis Prædicatorum.*

Ces relations, qui firent évidemment le bonheur des âmes simples qui y prirent part, ont fourni à Pierre des tableaux frappans de vérité et qui ne manqueraient pas de charme, si, trop souvent, des détails d'un matérialisme choquant n'interrompaient les effusions d'une spiritualité à laquelle on est parfois tenté de dire :

Fallit te incautum pietas tua.

L'affection tendre de ces saintes personnes, la naïveté avec laquelle elles avouent le plaisir qu'elles ont à se trouver ensemble et les rares qualités qui les rendent aimables les unes aux autres, les petits cadeaux qu'elles se font, ne rendent que plus pénibles à lire les passages consacrés à des méfaits sataniques, toujours ridicules, et qui montrent chez le bon frère Pierre un manqué complet de goût et de tact. On s'étonne qu'une jeune fille aussi accomplie que Christine ait pu trouver dans son imagination ces horribles tableaux. Tantôt c'est un immonde crapaud qu'elle sent monter lentement sous sa robe, qui se réchauffe sur sa poitrine, applique ses hideux

(1) *Mater quasi fratrum erat.*

baisers sur ses seins, enfonce ses griffes dans sa chair; elle l'écarte en passant sa main entre lui et sa poitrine; la bête tombe à terre en faisant le bruit creux et sourd d'une vieille chaussure crevée. Tantôt il lui semblait que ses alimens se changeaient en araignées, en crapauds; elle sentait le froid de ces animaux dans sa bouche; elle vomissait. A diverses reprises, elle crut qu'un serpent se glissait dans son corps, s'insinuait dans toutes les parties, lui dévorait les entrailles. Une fois, cela dura huit mortelles journées, qui furent l'équivalent d'un purgatoire. Le plus choquant de ces épisodes est sûrement celui qui amena pour la neuvième fois Pierre de Dace à Stommeln. Aucune plume ne voudrait plus transcrire ces pages, que le bon Bollandus a copiées sans s'arrêter. D'autres épreuves, d'une nature plus délicate, sont racontées avec une touchante simplicité. Dans ces âmes étrangères à notre éducation raffinée, des sentimens doux et purs allaient fort bien à côté de grossièretés que personne maintenant n'essaierait d'excuser.

Le plus souvent, Christine cachait ses stigmates et témoignait du mécontentement quand on lui en parlait. Pierre était avide de les voir et saisissait les momens où les mains de son amie sortaient de ses voiles pour les apercevoir à la dérobée. Ils avaient d'ordinaire l'aspect de cicatrices rougeâtres, de la largeur d'un esterlin, sans profondeur, variant de grandeur. D'autres fois, ils ressemblaient à des croix rouges ornées de fleurs. Quelquefois on eût dit une croix principale, des bras de laquelle naissaient deux autres plus petites. D'autres fois enfin, la paume de la main montrait autour de la blessure centrale quinze taches rougeâtres, distribuées symétriquement. Les pieds offraient des blessures analogues et saignaient fréquemment. Enfin le front et le cœur présentaient aussi l'impression sanglante des plaies du Christ. A la vue de ces merveilles, la dévotion de frère Pierre éclatait en larmes, en cris d'enthousiasme, et quelquefois il employait des fraudes pour se procurer et procurer aux autres le spectacle qui le ravissait : « Un sentiment intérieur m'assurait, dit-il, que l'affection que j'avais pour Christine venait du ciel. » Un jour qu'il dut la porter entre ses bras dans une de ses épreuves, il ressentit une douceur qu'il n'avait jamais éprouvée jusque-là.

Ces délices spirituelles eurent leur fin vers Pâques de l'an 1269. Pierre de Dace reçut alors de ses supérieurs l'ordre de partir pour Paris, afin de continuer ses études de théologie. Échard fait remarquer qu'il dut y avoir pour maître saint Thomas d'Aquin. Pierre, en tous cas, ne perdit pas un moment à Paris le souvenir de son amie. Ce fut l'origine d'une correspondance qui s'étend du 10 mai 1269, jour de l'arrivée de Pierre à Paris, jusqu'au 27 juillet 1270, jour de son départ, et qui peut passer pour un des documens les

plus curieux qui nous soient parvenus sur les détails intimes de la vie mystique au XIIIe siècle. Conservée par Pierre de Dace lui-même et par les amis de Christine à Stommeln, puis portée avec le corps de la bienheureuse à Juliers, elle y fut plus tard copiée par Bollandus. Christine, à cette première époque, empruntait pour écrire la plume de son confesseur, Gérard de Griffon. Elle dictait sans doute en allemand. Le latin de ces lettres est simple et tout à fait différent de celui de Pierre de Dace. Des expressions telles que *mille bene valete* ne sauraient être d'un latiniste aussi recherché que l'était Pierre.

La séparation avait été cruelle. La première lettre que Pierre écrit à son amie est un morceau touchant, malgré les afféteries de rhétorique pieuse qui la déparent. Il hésite à dire ce qu'il sent, parce qu'il ne peut l'exprimer, et peut-être parce qu'il ne le doit pas. Le souvenir du passé le remplit de tristesse. Il lui rappelle les larmes qu'elle versa lors de son départ. Il regrette d'avoir trop cédé à la timidité, de ne pas lui avoir dit plus longuement adieu, de ne pas l'avoir saluée familièrement une dernière fois.

Les réponses de Christine sont pleines de cœur. Elle avait toujours espéré qu'il l'ensevelirait de ses mains. Elle avait encore à lui faire beaucoup de confidences. Son état est plus déplorable que jamais. Elle ne pense jamais à lui sans larmes; elle est sûre de sa fidélité; sa seule consolation est d'entendre lire ses lettres, qu'elle garde toutes soigneusement jusqu'à son retour. Elle ne peut voir sans tristesse frère Maurice, qui l'accompagnait quand il vint pour la dernière fois à Stommeln. Elle aussi ne sut à ce moment-là dire ce qui était dans sa pensée. Personne ne le remplacera jamais près d'elle. Ce dont elle le supplie par-dessus tout, pour l'amour de Dieu, c'est que, s'il quitte ce monde, il ne l'y laisse pas plus longtemps en exil.

Les Ve, VIIIe, IXe et X^e lettres du recueil sont de beaux morceaux de littérature mystique. Pierre essaie de prouver que leur affection réciproque n'a et ne doit avoir que Dieu pour objet. Cette mysticité n'empêche pas les effusions les plus tendres : « Je ne puis tout dire, ajoute Christine; vous savez combien je rougis facilement. » Pierre la reprend doucement de ces mots : *Conqueror vobis de absentia Dilecti;* ce qui ne l'empêche pas de se livrer aux plus vifs transports d'une métaphysique amoureuse.

Des lettres de frère Gérard, de frère Maurice, du curé de Stommeln se mêlent à ces confidences et en augmentent l'intérêt. De petits cadeaux, parfois d'une nature bien naïve, bien personnelle, sont échangés entre ces pieuses personnes. L'aimable Hilla van den Berghe et la vieille aveugle Aléide figurent sans cesse. Maurice apprend à Pierre les commérages de la cure. Tout cela se passe

sous les yeux des supérieurs, qui, loin d'y trouver à redire, n'écrivent jamais à Pierre que pour lui parler de celle qu'ils appellent « votre bien-aimée Christine. » Pierre redouble alors les beaux effets de son style artificiel, chargé d'assonances et de colifichets, qui ne l'empêchent pas d'être vrai et plein d'onction. La dernière lettre qu'il écrit de Paris sur l'état de son âme est une des meilleures pages à lire pour se représenter la vie religieuse du XIIIe siècle. Il trouve à Paris des modèles de parfaits religieux; mais il éprouve de grandes sécheresses; c'est seulement en disant la messe qu'il a des joies sensibles et qu'il retrouve « sa vierge » : *Tunc nova progenies cœlo demittitur alto; tunc redit et virgo. Heu mihi! dilectissima, quid dixi et quid memini.* On se rappelle involontairement ce que Fénelon disait de saint Augustin : — « Je n'ai jamais trouvé qu'en lui seul une chose que je vais vous dire : c'est qu'il est touchant, lors même qu'il fait des pointes. »

Vers Pâques 1270, Pierre fut rappelé par ses supérieurs à Cologne. Il essuya divers retards et ne revit Stommeln que le 13 août. Son séjour ne devait d'abord y être que très court; mais divers incidens, qu'il regarda comme providentiels, le prolongèrent. Ses rapports avec Christine eurent le même caractère de naïveté et d'abandon. Christine subvenait à ses dépenses et avait économisé huit sous de Cologne pour lui acheter une tunique, dont il avait grand besoin. Le diable les vola. Le 29 septembre, Pierre fit une dernière visite à Stommeln. « Frère Pierre, lui dit Christine, puisque tu vas me quitter, laisse-moi te demander un secret intime. Si tu le sais, dis-moi la cause de notre mutuelle affection. » Pierre, étonné, hésita, et répondit vaguement : « Dieu est l'auteur de toute affection, de toute intimité. — Non, dit-elle, j'ai des doutes sur cette réponse. Je te demande si tu n'as pas reçu sur ce point quelque indication, quelque grâce particulière. » Pierre, embarrassé, garda le silence. Christine ajouta : « Je sais que proche est le moment de notre séparation et de ma désolation; c'est pourquoi je vais te révéler un secret que sans cela je ne te manifesterais pas (1). Vous souvenez-vous que, quand vous vîntes la première fois me voir, avec frère Walter, de bonne mémoire, vers le crépuscule, quand je vous vis d'abord, je fis placer entre vous et moi un coussin, sur lequel je m'inclinai? — Je m'en souviens. — En ce temps-là, le Seigneur m'apparut, et je vis mon bien-aimé, et je l'entendis me dire : « Christine, regarde attentivement l'homme près de qui tu es inclinée, car c'est ton ami, et il le sera toujours. Sache de plus qu'il demeurera à côté de toi dans la vie éternelle. » Et voilà la cause, frère Pierre, pour laquelle je t'aime

(1) Nous avons conservé les *vous* et les *tu*, comme ils s'entremêlent dans l'original.

et suis si intime avec toi. Je te révèle cela en ce moment, et ne l'ai point fait jusqu'ici, car nous allons bientôt être séparés corporellement l'un de l'autre, et je ne sais si nous nous reverrons encore dans cette vie. Je te dis donc cela pour que tu puisses en tirer ta consolation. »

Le départ eut lieu le lendemain. Toute la petite société de Stommeln accompagna le bon Suédois sur la route. Le récit que Pierre nous a fait de la séparation est plein de naturel. Son compagnon, Suédois comme lui, était touché jnsqu'aux larmes. Il fut, à partir de ce jour-là, le dévot de Christine, et donna à la béate ses patenôtres, qu'il portait sur sa personne depuis quatre ans.

A diverses reprises, Pierre avait demandé à Christine de mettre par écrit le récit de ses états intérieurs et de ses épreuves. Elle l'avait fait, se servant pour cela de la plume du curé de Stommeln. En partant, elle remit le cahier à Pierre, qui l'emporta avec lui. Ces espèces de confessions, qu'il destinait à une Vie de Christine, nous ont été conservées, et, malgré un grand trouble d'imagination, elles révèlent une âme droite. La plus curieuse page est celle où Christine décrit *de visu* le purgatoire et l'enfer. Sa description est sommaire et n'approche pas de celle de Christine de Saint-Trond, où l'on a voulu voir un des antécédens de *la Divine Comédie*.

Le voyage fut long et difficile. Il se fit en plein hiver, et le froid, cette année-là, fut extrême. Deux lettres de Pierre nous ont été conservées, l'une de Minden, l'autre de Halmstad, dans le Halland, Ces deux lettres sont fort belles et en font regretter d'autres du même voyage qui se sont perdues. Le sentiment y est vraiment élevé; on n'y trouve nulle tache de croyances superstitieuses. Ces deux lettres mériteraient d'être citées comme modèles de ce latin dévot du XIIIe siècle, qui a son charme. Une douce tristesse, ou, si l'on veut, une joie triste les remplit. Pierre était crédule, mais honnête et affectueux. De belles paroles de l'Écriture et la joie mystique d'un amour partagé lui font trouver légères les fatigues du chemin. Très sincèrement, les deux pieuses personnes n'ont qu'une préoccupation : mourir ensemble, ne pas se survivre d'un jour.

De retour en Suède (6 février 1271), Pierre fut nommé lecteur à Skenninge (diocèse de Linköping). Il écrivit un grand nombre de lettres à Christine; mais deux ans s'écoulèrent avant qu'il reçût aucune lettre d'elle. Les lettres de Christine passaient par le couvent des dominicains de Cologne, et souvent, ce semble, y étaient retenues. Celles de Pierre subissaient aussi de grands retards, et quelquefois, pour arriver à Stommeln, passaient par Paris. Au chapitre d'Aarhuus (1272), Pierre reçut enfin de son amie quatre lettres désolées. A cette époque, c'est le curé de Stommeln qui sert

de secrétaire à Christine. Elle est désormais absolument seule; car, bien que les frères soient pour elle pleins de bonté, elle n'a pu trouver un cœur comme celui de Pierre, qui compatisse à ses infirmités, qui sache comprendre ses confidences. Elle vit de ses lettres, qu'elle se fait lire sans cesse, qu'elle arrose de ses larmes. Le démon la tente de la plus horrible manière. La plus grande souffrance qu'elle ait éprouvée a été quand le malin lui a suggéré pendant huit jours cette affreuse pensée : « Frère Pierre est mort; il a été tué par des voleurs. » Pierre, dans une de ses lettres, a osé lui dire : « Vous m'oublierez. » Ignore-t-il donc que sa seule espérance est de partager la vie éternelle avec lui? Encore si elle pouvait lui écrire directement, lui dire des secrets qu'elle ne peut révéler qu'à lui! Elle est bien sûre qu'elle est seule dans son cœur. Elle ne porte qu'aux grandes fêtes la robe qu'il lui a envoyée; cette robe doit durer toute sa vie. Il a été si bon pour elle! Mais maintenant quelle différence! « J'impose silence à ma bouche, écrit-elle; car je ne trouve personne qui vous ressemble; à vrai dire, je ne me soucie pas de chercher. » Pendant son voyage, elle était toujours à regarder le vent, à songer à ses fatigues, aux réceptions qu'on lui ferait. Qu'il tâche, si elle doit lui survivre, de lui trouver un ami fidèle, ou plutôt qu'il obtienne que Dieu ne la laisse pas vivre après sa mort. Entrer ensemble au royaume du ciel, appuyés sur le bien-aimé, quel beau rêve! Si c'est possible, qu'il la visite encore une fois avant de mourir; sans cela, une foule de secrets merveilleux ne seront connus de personne.

Caro, cariori, carissimo fratri... Christina sua tota. Tel est le début d'une autre lettre désolée de 1272. Tous ses amis meurent ou quittent Cologne. Gérard de Griffon est nommé prieur à Coblentz. Son père a été ruiné, il vit pauvre à Cologne; sa mère s'est cassé le bras en allant le voir et a failli mourir. Christine est seule dans la ferme, ses blessures aux pieds l'empêchent de se chausser; elle a froid et souffre.

Pierre la console. Il a des tristesses; au sein de son ordre, il trouve de nombreuses difficultés; mais Dieu lui a donné de nouvelles filles spirituelles, dont les unes portent l'habit de son ordre, d'autres l'habit séculier, d'autres l'habit des béguines. L'une, âgée de soixante-douze ans, est favorisée de dons surnaturels. Une autre mène une vie aussi extatique et souffrante que celle de Christine. Elle a aussi quelquefois les stigmates et les signes de la passion. Nulle trace de jalousie entre ces deux saintes personnes : « Elle tient bien de son père, écrit le dominicain, car elle vous aime étonnamment. Elle vous appelle sa sœur, car je lui ai dit que vous étiez ma fille. » La stigmatisée de Suède désire voir Christine, et lui il espère voir un

jour ses trois amies miraculeuses réunies en Suède dans un même couvent. Il songe toujours à son paradis de Stommeln. Perdu qu'il est dans un pays sauvage, sans nulle communication avec le reste du monde, il est comme seul. Il prie son amie de saluer « toutes les Hillas, » tous ses anciens amis.

Les infortunes temporelles de Christine redoublent vers 1276. Son père meurt; elle devient tout à fait pauvre; le monde l'abandonne; la ferme a été vendue; la maison où ils ont demeuré ensemble tombe en ruine. Elle n'a personne à qui dire ses secrets. Ah ! si elle pouvait les révéler à Pierre avant de mourir ! Pierre l'a invitée à venir en Suède se fixer dans un couvent de religieuses dominicaines; elle n'osera partir que s'il lui en donne le conseil de vive voix. Ces tristes nouvelles vont au cœur de Pierre. A tout prix il veut la voir ; l'année ne passera pas sans qu'il ait eu ce bonheur. Qu'elle vienne; il a six filles religieuses, avec lesquelles elle demeurera et qui subviendront à ses besoins de leur patrimoine.

La maison a fini par s'écrouler (1277) ; le curé est mort; la mère de ce dernier accuse Christine d'avoir détourné les biens du défunt. L'excellent Pierre n'y résiste plus. Il semble que, vers ce temps, il était devenu lecteur dans l'île de Gothland, sa patrie, sans doute à Wisby (1278). *Amor improbus omniat vincit*, se dit-il sans cesse, et en effet, en 1279, il obtient la permission de repartir pour Cologne, sous divers prétextes, dont le principal était de se procurer quelques-unes de ces reliques dont la métropole religieuse de l'Allemagne était l'inépuisable dépôt. Sa santé s'était fort affaiblie; mais lui, qui s'évanouissait deux ou trois fois dans l'espace d'un mille, fait maintenant sans fatigue un voyage énorme. Le récit de la surprise qu'il causa aux dévotes de Stommeln en tombant chez elles à l'improviste est habilement ménagé. C'était le 15 septembre 1279, à l'heure de la messe. Plusieurs personnes ne le connaissaient déjà plus; la femme du sonneur lui demanda son nom, sa patrie. Au nom de Pierre de Dace, elle sort à la hâte, court sur la place en criant : « Christine, Christine, viens vite. » Le bonheur de Christine, ses extases, quand frère Pierre prêcha après vêpres sur des paroles évangéliques qu'elle-même avait choisies, se laissent deviner; elle ne sort de son extase que pour dire deux fois : « Aimons Dieu, car il est trop aimable. » Elle vivait alors chez les recluses ou béguines. Elle se crut obligée à quelques précautions : soit qu'elle voulût prévenir les médisances, soit qu'elle fût obsédée de quelques-uns de ces scrupules qui lui étaient habituels, elle affecta, dans son extase, de ne pas le reconnaître : « Frère Pierre, dit-elle, si tu veux parler de Dieu, c'est bien; sinon, fais tes affaires le plus vite possible et pars; sans cela, nous nous ennuierons

bientôt de toi. » On parla beaucoup de cette singularité ; elle prétendit, le lendemain, n'en avoir aucun souvenir.

Pierre resta trois jours auprès d'elle, puis alla visiter son couvent de Cologne. Gérard de Griffon était devenu sous-prieur. Celui-ci aimait toujours Christine ; les deux frères ne causèrent que d'elle. Le 30 septembre, Pierre revint à Stommeln ; il y eut un beau dîner, donné par les béguines, et où assista toute la pieuse confrérie. On parla du miracle de sainte Agnès, tel que le rapporte la Légende dorée, de cet anneau donné et accepté par l'image de la sainte en signe de noces mystiques. Cela excita vivement l'imagination de Christine. Elle affirma que pareille chose lui était arrivée : « Je vais, dit-elle à Pierre, te livrer un secret que je n'ai jamais révélé à personne vivante. Dès mon enfance, je vous ai connu en esprit, je savais discerner votre face et votre voix, et je vous ai aimé plus que les autres hommes, à tel point que j'ai souvent craint qu'il n'en résultât pour moi quelque tentation. Jamais, en effet, dans l'oraison, je n'ai pu séparer votre pensée de mon intention ; je priais pour vous autant que pour moi, et, dans toutes mes tribulations, je vous ai eu pour mon compagnon. Or, ayant longtemps demandé à Dieu si cela était de lui, j'en fus assurée le jour de la fête de sainte Agnès. Car, au moment de la communion, me fut donné visiblement un anneau, qui fut placé à mon doigt. Et quand vous me saluâtes pour la première fois, je discernai ta voix et je reconnus distinctement ton visage. Et plusieurs preuves m'en furent divinement données, que par pudeur je ne peux te révéler ; par exemple, je reçus souvent visiblement l'empreinte d'un anneau. » Effectivement, le défunt curé disait avoir vu cet anneau, non pas peint sur la peau, mais inscrit dans la chair avec divers ornemens. Tantôt on y voyait la forme d'une croix, tantôt le nom de Jésus-Christ, tracé en lettres hébraïques, grecques, latines. Le maître d'école attestait la même chose.

Le 21 octobre, Pierre revint à Stommeln faire sa visite d'adieu. Il était à la lettre chargé de reliques. Le 24 au soir, eut lieu le dernier souper. Christine n'était pas triste comme d'habitude ; elle montrait même une certaine gaîté. En disant ses vêpres sous un arbre, elle avait reçu du Christ lui-même l'assurance que le voyage de Pierre serait heureux. « J'ai planté en moi votre amour mutuel, ajouta le Christ, et je le conserverai en moi. » Le lendemain, après la messe, on dîna. Pierre fit la collation sur *Convertere, anima mea, in requiem tuam, quia Dominus beneficit tibi*, et l'on se quitta en se recommandant à Dieu.

Les lettres recommencent à partir de cette date. De Lubeck, Pierre écrit au moins trois lettres, l'une à Christine, l'autre au

maître d'école Jean, l'autre à Hilla van den Berghe. Il félicite le maître d'école de la faveur que Dieu lui a faite en lui confiant son tabernacle, son épouse. Il le compare à saint Jean, à qui Marie fut confiée. Avec quel bonheur, si l'ordre le permettait, il échangerait sa place contre la sienne! Il le supplie d'écrire toutes les merveilles dont il sera témoin. Sa patrie va être pour lui un exil; il y sera comme Adam chassé du paradis terrestre. La lettre à Hilla van den Berghe a beaucoup de charme. Il la complimente, sans nul embarras, sur sa chasteté et sa simplicité.

De Calmar (3 janvier 1280), Pierre écrit de nouveau à Christine, à Jean et aux béguines de Stommeln. La lettre à Christine est d'une mysticité plus ardente que jamais. Plusieurs évidemment souriaient de ses transports. « Eh bien! dit-il, que le monde crie, qu'il raille, qu'il médise, qu'il s'irrite, il ne m'empêchera pas d'aimer l'épouse de mon Dieu, de l'aimer pour son époux même. » Nul danger qu'il aime Christine plus que le Christ; car il est de règle que « ce pourquoi est une chose est plus que cette chose. » Christine est la voie qui l'a conduit à honorer, à aimer, à goûter le Christ. Pierre félicite Jean de ce que Dieu l'a constitué « domestique, secrétaire et chapelain de son épouse. » Il eût été si heureux, lui, d'une seule des trois charges!

Pierre reprend ses fonctions de lecteur à Wisby. Les lettres de Christine des années 1280, 1281, 1282 sont remplies par le récit d'épreuves démoniaques plus cruelles encore que les précédentes. Maître Jean sert de secrétaire, et parfois raconte directement ces étranges accidens. Les démons arrivent à des excès vraiment incroyables : un jour ils coupent la tête de Christine; ce qui n'empêche pas l'extatique de triompher d'eux, et d'avoir la force de souffrir le purgatoire pour le curé. Le maître d'école, loin de modérer son imagination, l'encourage à de vraies folies.

La pauvre fille a d'autres soucis plus sérieux : elle songe à placer son frère Séguin et à le faire entrer dans l'ordre de Saint-Dominique. Tout le monde est devenu bien pauvre à Stommeln. Le maître d'école a perdu ses élèves; il meurt de faim. Il va être ordonné prêtre; Pierre enverra de Suède les ornemens nécessaires pour sa première messe. Christine supplie de nouveau frère Pierre de venir. Sans lui, rien ne marche à Stommeln. Si le maître d'école est obligé de partir, que deviendra-t-elle? Tous deux songent à quitter le pays et à se retirer auprès des dominicains de Suède. Les dominicains de Cologne les aident, mais se font prier. Séguin entre dans l'ordre le 29 août 1282; il a fallu pour cela l'intervention la plus active de Pierre. Le maître d'école et son frère voudraient bien aussi être admis. Mais, aux yeux des chefs de l'ordre, les raisons

administratives avaient évidemment autant de poids que les raisons tirées de la vocation des sujets. « Il faut qu'il apprenne quelque métier utile, sans quoi son admission est fort douteuse. »

Pierre encourage tout à fait le désir qu'a Christine de partir pour la Suède. Un gentilhomme suédois, ami des dominicains, avait deux sœurs, qui toutes deux avaient revêtu l'habit de Saint-Dominique. Elles furent longtemps seules en Suède à porter cet habit. L'une justement s'appelait Christine; elle est morte. Que Christine de Stommeln vienne, elle la remplacera. Le bon Suédois écrit de sa main à Christine, pour lever tous ses doutes. Deux sœurs, toutes deux béguines, lui offrent de leur côté leur maison. Le couvent de dominicaines se fonde définitivement. Pierre redouble d'instances. Berthold, prieur de Wisby, se joint à lui. Christine a sa prébende assurée; elle portera l'habit qu'elle voudra, soit celui qu'elle a maintenant, soit celui de l'ordre. Évidemment, Pierre avait réussi à inculquer à tous ses confrères de Suède son opinion sur la sainteté de Christine. A Cologne, les supérieurs paraissent trouver quelque danger à canoniser ainsi des personnes de leur vivant. Une des lettres qu'on lui adresse du couvent porte une suscription où l'on serait tenté de supposer quelque ironie : *Christinæ in Stumbele, frater... salutem mentis et corporis.* Il est remarquable, du reste, que les suscriptions des lettres de Pierre se font aussi, en ces derniers temps, beaucoup plus simples qu'elles n'étaient autrefois.

Pierre, devenu prieur de Wisby (fin de 1283), obtient que le frère de Christine soit détaché à son couvent. En 1285, il désespère de la revoir; il a la fièvre. La guerre allumée entre l'île de Gothland et le continent rend les communications impossibles. En 1286, l'espérance commence à renaître. Pierre annonce à Christine qu'il doit accompagner son provincial au chapitre général qui aura lieu (à Bordeaux) l'année suivante. Il visitera Stommeln au retour. Il espère y être vers le 24 juin. Quelques appréhensions se font jour dans sa lettre. La réserve que par momens lui avait témoignée Christine, à son dernier voyage, lui était, à ce qu'il semble, restée sur le cœur.

Il est plus que probable que Pierre fit le voyage de Bordeaux en 1287. Le 1er juin de cette année, nous le trouvons à Louvain. De cette dernière ville il écrit à ses amis de Stommeln. Ce voyage, entrepris pour leur consolation, l'a exténué; c'est lui maintenant qui a besoin d'être consolé par eux. Il boite gravement du pied gauche, ses forces sont épuisées, ce qui n'empêche pas qu'il espère les voir la semaine suivante.

Il réalisa sans doute ce projet, quoique aucun texte précis ne

nous l'apprenne. Comme il est certain, en effet, qu'il regagna Wisby, on ne doit pas supposer qu'il ait négligé de visiter un point qui se trouvait sur sa route et lui était si cher. La lettre de faire part de la mort de Pierre, écrite de la main de son compagnon ordinaire, frère Folquin, et adressée de Wisby à Christine, s'est trouvée parmi la correspondance laissée par cette dernière. Mais la date de l'année n'y est pas. Échard, qui, pour toute cette partie, corrige avec justesse les erreurs de Papebroch, croit que ce fut en 1288. Le bon Folquin demande à Christine de le prendre désormais pour ami intime à la place de Pierre, et de lui faire la confidence de ses états. Nous n'avons plus aucun document sur ces relations, empreintes d'un caractère si respectable, malgré les étranges aberrations qui s'y trouvent mêlées. Ce que Christine avait redouté comme le plus dur de ses martyres arriva. Elle survécut de longues années à son ami, puisqu'elle ne mourut qu'en 1312.

De tout temps, Pierre de Dace avait eu l'intention de composer, en partie comme témoin oculaire, en partie d'après les lettres qu'il recevait, en partie d'après les relations de Jean, le maître d'école, une Vie de Christine, destinée à l'édification du monde chrétien. Un premier essai, une sorte de premier livre, intitulé : *de Virtutibus sponsæ Christi Christinæ*, fut envoyé par lui à Stommeln. Le maître d'école le lut à Christine. C'est une composition vague, à peine intelligible, sans aucune indication de temps, de lieu, de personne, ne se rapportant pas mieux à Christine qu'à toute autre extatique, si bien que les Bollandistes ont trouvé inutile de la publier. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que Christine ne s'y reconnut pas. « Sachez, dit le maître d'école, que je lui ai lu d'un bout à l'autre la partie que vous m'avez envoyée et où vous parlez par similitude de votre fille Christine, de quoi elle a été merveilleusement consolée, et elle l'a entendu avec tant de simplicité qu'elle disait de vous avec étonnement : Mais il ne m'a jamais parlé de cette fille-là. » Jean demande la suite avec empressement. Christine elle-même raconte qu'elle se l'est fait lire deux fois, qu'elle y a pris un plaisir extrême. « Mais ce qui m'étonne, dit-elle, c'est que jamais au cours de tant d'années d'intimité, vous ne m'ayez dit mot de cette fille, de cette amie. »

Pierre heureusement ne s'arrêta pas à cette pièce banale. Il composa un récit plein de naturel de ses visites à Stommeln, et il y inséra les diverses lettres qui se trouvèrent à sa disposition. Cette importante narration s'arrête en 1282.

Pendant ce temps, sur le conseil de Pierre, le maître d'école Jean écrivait de son côté les merveilles que lui disait Christine et dont il croyait être témoin. Jean n'avait ni l'élévation ni la pureté

de cœur de Pierre. Il vivait de la pauvre fille; jusqu'à un certain point, il l'exploitait et cherchait à tirer ce qu'il pouvait de cette amitié, qui le mettait en rapport avec un ordre opulent. Les Bollandistes ont eu le courage de publier cette fastidieuse composition, dont la lecture n'est pas soutenable et qu'on ne peut même parcourir sans un sentiment pénible. Le nombre des purgatoires que subit Christine ne se compte plus. Plus innombrables encore sont les démons qui la tourmentent. Le maître d'école en accuse une fois *trecenti et tria millia,* c'est-à-dire 3,300. Papebroch écrit à la marge 303,000, ce qui est trop. Les supplices que lui infligent les serpens, les crapauds, sont décrits avec un réalisme d'une révoltante brutalité. La description du démon de l'*acedia* ne manque pourtant pas de quelque intérêt. Un démon couvert de haillons lui apparaît; à ses haillons pendent de petites fioles pleines de poison. « Je suis, dit-il, le démon qui tend le plus de pièges aux religieux. Je leur verse le contenu de mes petites fioles, et, pleins du dégoût de la vie religieuse, ils tombent dans l'appétit des choses terrestres. C'est ce qui vient d'arriver à ton frère Séguin. »

Tant que les tortures subies par Christine ne se rapportent qu'à sa personne, elles n'ont rien qui surprenne ceux qui s'occupent de la médecine des maladies nerveuses chez les femmes. Le propre des illusions produites par ces maladies est de transformer en phénomènes, supposés extérieurs, de pures sensations intérieures. Mais il en est autrement quand ces étranges récits se rapportent à des faits prétendus publics, à des événemens du temps. Que dire, par exemple, de cette incroyable histoire de sept brigands que Christine convertit au moyen de prodiges dont le pays entier aurait été témoin? Il est certain que, pour rendre compte de tels récits, les explications psychologiques et pathologiques ne suffisent plus et qu'il faut admettre dans la conscience obscure de ces âges troublés une façon d'entendre la véracité dont notre conscience claire et rigoureuse ne saurait en aucune façon s'accommoder.

Le récit du maître d'école finit en novembre 1286. C'est justement vers cette date que Christine dut recevoir la lettre par laquelle Pierre lui annonçait son voyage de 1287. Il est bien probable que ce fut cette nouvelle qui interrompit la relation de maître Jean. A quoi bon confier au papier des récits que Christine allait bientôt communiquer à Pierre de vive voix? Si, comme le pense Échard, Pierre revit Stommeln dans l'été de 1287, il faut aussi admettre, avec ce savant critique, qu'il reçut de Christine et emporta en Suède l'écrit dicté à sa prière et en vue de lui.

Outre les lettres insérées par Pierre de Dace dans le récit de ses relations avec Christine, on trouve dans le manuscrit de Juliers

plusieurs autres lettres adressées à Christine. Nous les avons analysées en suivant, autant qu'il était possible, l'ordre chronologique. Nous signalerons ici une lettre de frère Aldobrandini, dans le style contourné d'un écolier de rhétorique, très intéressante cependant, et qui montre mieux qu'aucune autre la naïveté enfantine des sentimens de la petite société de Stommeln. Une lettre de frère Maurice, datée de Paris, mérite d'être citée. Le pauvre frère est bien dépaysé dans la maison de la rue Saint-Jacques. Le changement de régime l'a fort éprouvé : « Je m'habitue à manger des œufs pourris et rationnés plus chichement que ne le sont les œufs de l'Eifel que mangent nos frères de Cologne. Ah! quand je pense aux œufs frais, aux légumes que nous mangions pendant que, assis autour de la marmite, nous regardions cuire la viande! Que de fois je descends en esprit dans cette Égypte de Stommeln! Et mes compagnons font comme moi, et tous nous y descendrions de corps, quand même Stommeln serait de dix milles plus loin de Paris qu'elle ne l'est de Cologne! » Il se sent surveillé; il n'ose avouer l'amitié qu'il a pour elle, « par crainte des juifs (1). » Qu'elle ne montre sa lettre à personne, « de peur que, par des interprétations malveillantes, il n'en résulte quelque mauvaise note pour celui qui l'a écrite. » Et en *post-scriptum :* « Dites à dame Béatrix de préparer des œufs frais pour les frères revenant du chapitre et des confitures de cerises nouvelles, et qu'elle se souvienne de moi, puisqu'elle se trouve bien parmi les béguines. »

Mentionnons encore une lettre de frère Folquin, spécifiant les petits cadeaux qu'il envoie de Suède à Stommeln. Ce sont des cuillers de corne noire et des cuillers de corne blanche, dont le manche est noir. Une très pieuse lettre d'un jeune religieux anglais à Christine prouve que les sentimens qu'inspirait la sainte fille étaient les mêmes chez les personnes les plus diverses.

Toutes ces pièces, recueillies à Stommeln auprès de Christine, furent transportées avec son corps au collège des chanoines de Juliers. C'est là que Bollandus les trouva et les copia presque intégralement; Papebroch les publia, malgré leur prolixité, en y joignant une autre *Vie de Christine,* composée par un religieux de la maison des dominicains de Cologne, entre 1312 et 1325, peut-être en vue de la canonisation de la bienheureuse. Cette Vie n'ajoute rien d'essentiel aux relations originales qui précèdent. Elle nous apprend seulement que les tourmens de la sainte finirent en 1288. Selon l'auteur, cela coïncida avec un événement fameux dans le pays, la bataille de Woringen, livrée entre Siffroy, arche-

(1) Allusion au *propter metum judæorum,* souvent répété dans l'évangile de Jean.

vêque de Cologne, et Jean, duc de Brabant (5 juin 1288). L'intercession du Christine influa, dit-on, sur l'issue de cette bataille; elle sauva de l'enfer plusieurs de ceux qui y figurèrent en prenant pour elle les supplices qu'ils avaient mérités. Passé cela, elle vécut tout à fait en paix. Ce qui eut peut-être plus d'importance que la bataille de Woringen pour la guérison de Christine, c'est qu'elle eut cette année-là quarante-six ans et surtout qu'elle venait probablement d'apprendre la mort de Pierre. Sans le vouloir, ce dernier entretenait, par son admiration naïve, un état funeste à la guérison de son amie.

Le volume des Bollandistes contenant ces curieux écrits parut à temps pour que le père Échard pût les lire, et les soumettre à une censure lumineuse dans le tome Ier des *Scriptores ordinis Prædicatorum*. Il y releva plusieurs suppositions erronées, où Papebroch avait été entraîné par la connaissance insuffisante qu'il avait de l'histoire intérieure de l'ordre des dominicains.

Christine vécut vingt-quatre ans encore dans les exercices d'une piété moins extraordinaire que celle qui avait fait sa célébrité. Son tempérament trouva enfin le calme, comme le prouve l'âge avancé où elle parvint. Elle mourut le 6 novembre 1312. On l'enterra simplement au cimetière de Stommeln; mais bientôt le bruit des miracles qui s'opéraient par son intercession attira l'attention sur son tombeau. Vers 1315 ou 1320, son corps fut relevé et placé dans l'église de Stommeln. En 1342, il fut transporté à Nideggen, sur la Roer, et, vers 1584, à Juliers, où il repose encore aujourd'hui, dans un petit mausolée, à l'entrée du chœur. Son culte est toujours, dans le pays, l'objet d'une grande dévotion, bien que les commencemens de procédure pour la canonisation qui furent faits peu après sa mort n'aient jamais eu de suite. C'est par les stigmates de sainte Catherine de Sienne que l'ordre de Saint-Dominique prit définitivement sa revanche des stigmates de François d'Assise. La mémoire de Christine est rapportée, non au jour de sa mort, mais au 22 juin, qui fut peut-être le jour de la translation de son corps à Juliers.

La réputation de la sainteté de Christine ne s'étendit guère en dehors de la région de Clèves et de Juliers. On l'a souvent confondue avec Christine de Saint-Trond, et, comme celle-ci a été plus célèbre, c'est elle qui, selon ce qui a coutume d'arriver en hagiographie, a en quelque sorte absorbé son homonyme. Ainsi les stigmates que l'on a prêtés à Christine de Saint-Trond sont une sorte de larcin fait à Christine de Stommeln. Les Bollandistes ont démontré que sainte Christine de Saint-Trond ne passa jamais pour stigmatisée. Le titre de *sponsa Christi*, lequel impliquait jusqu'à un cer-

tain point que ces saintes femmes avaient joui des faveurs de leur époux céleste, a entraîné d'autres confusions.

De nos jours, la Vie de Christine a été reprise par un ecclésiastique du diocèse de Cologne, M. Théodore Wollersheim (1). Les principes de ce biographe sont à peu près ceux de Joseph Gœrres. Il admet la pleine réalité des faits racontés dans les Bollandistes. Il a revu sur les manuscrits plusieurs des textes publiés par Papebroch, et souvent il les corrige. Il ne connaît pas les observations d'Échard; mais il ajoute aux données de ses devanciers une foule de renseignemens qu'on ne pouvait guère obtenir que dans le pays de Christine.

Ici, même, dans ce recueil (2), M. Alfred Maury a nommé la sainte, en compagnie des extatiques et des stigmatisées, auxquelles la physiologie l'associera désormais. C'est probablement comme malade que la pauvre Christine sera dans l'avenir étudiée. Pour être juste, cependant, il ne faudra pas oublier son roman d'amour. Le cœur humain retrouve partout ses droits. Il triomphe du matérialisme le plus froidement positif; il triomphe du mysticisme le plus oublieux de la réalité. Entre les médecins, qui la feront asseoir sur leur sellette d'expérience, et les fidèles qui l'ont mise sur leur autel, Christine restera, grâce à Pierre de Dace, un curieux sujet de réflexion pour ceux qui aiment à chercher la petite fleur dans la terre à demi gelée des fiords de Norwège, le rayon de soleil dans les régions polaires, le sourire de l'âme dans les siècles les plus tristes, la vérité des sentimens au milieu des plus bizarres illusions. Les îles Loffoden, le lugubre archipel de Tromsoë valent par momens Ischia et Caprée; les belles heures y sont infiniment plus rares; mais, à ces heures-là, on sent bien qu'il n'y a au monde qu'un seul soleil, une seule mer, un seul ciel.

ERNEST RENAN.

(1) *Das Leben der ekstatischen Jungfrau Christina von Stommeln;* Cologne, 1859, petit in-8°.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1854, l'étude sur *les Hallucinations du mysticisme chrétien.*

LE

FILS DE PIERRE LE GRAND

II [1].

LA CAPTURE ET LE RETOUR DU TSARÉVITCH. — L'INQUISITION DE MOSCOU. — LE PROCÈS DE PÉTERSBOURG ET LA MORT D'ALEXIS.

VI.

En entrant le soir dans la baie de Naples, le marin voit deux menaces suspendues sur ces plages enchantées; à sa droite, la fumée rouge du Vésuve ; à sa gauche les feux du château Saint-Elme : deux tristesses que la nature et les hommes ont jetées là-haut, dans ce ciel béni. Des crêtes de la montagne, la morose citadelle couronne et commande la gracieuse cité, comme un casque de pierre au front riant d'une déesse grecque. Les maîtres espagnols et allemands se sont légué tour à tour la vieille geôle qui a gardé tant de prisonniers illustres; prison clémente, semble-t-il, celle qui laisse voir à travers ses grilles la vague lumineuse portée des rochers d'Ischia aux grèves de Sorrente; prison plus cruelle peut-être, celle qui montre à sa victime l'ironie de la mer et de l'espace, le libre infini frémissant du continuel essor des ailes et des voiles. — Ce fut là, après quelques heures passées à la *trattoria* des Trois-Rois, qu'un carrosse de louage amena le tsarévitch Alexis, par des chemins écartés, le 9 mai 1717. Notre malheureux prince, hôte habituel des forteresses, se tint pour satisfait de sa nouvelle demeure; Saint-Elme devait être encore la meilleure étape de cette

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

étrange destinée ; le fugitif y trouvait, avec la sécurité, un peu de soleil d'Italie pour dorer ses pauvres amours. Dès le surlendemain de son arrivée, Alexis écrit à l'empereur et au chancelier avec de nouvelles effusions de reconnaissance. D'autres lettres étaient destinées au sénat de Pétersbourg et aux évêques de Moscou ; ces imprudentes missives pèseront d'un poids fatal dans la suite de sa vie ; le tsarévitch rappelait à ses amis qu'il était encore de ce monde et leur demandait de ne pas l'oublier.

Kühl rapporta ce courrier à Vienne en venant rendre compte de sa mission au chancelier. Ce secrétaire révéla alors pour la première fois au cabinet impérial le secret du jeune page d'Alexis. Le vieux Schœnborn se divertit fort en l'apprenant ; il écrit au prince Eugène : — « Nos pellerins de Naples sont depuis hier de retour, m'ayant apporté la cy-jointe pour Votre Altesse, après avoir bien et heureusement exécuté les ordres de Sa Majesté Impériale et porté le tout à une entière seurté. Si les grandes occupations, lesquelles Dieu veuille bénir, le permettoient, et si elle le veut, j'enverray mon secrétaire à lui faire entier rapport, qui est asseurément ès forme et matière aussi curieux et en plusieurs circonstances aussi drol et aussi digne de risés qu'une chose puisse être. Notre petit page entre autre enfin est avoué femelle, mais sans hyménée, apparement aussi sans hymen, parce que déclarée pour maîtresse et nécessaire à la santé. Le Tyrol s'est trouvé parsemé de plusieurs gens de nation en question et pourveu de passeports de fraîche date de leur maître sous noms empruntés et d'officiers polonais. La sortie a été bien concertée, prompte et secrètement exécutée, ainsi que la délivrance en temps et lieu connu. »

L'avis des ministres impériaux était qu'il fallait désormais répondre d'une façon évasive aux demandes du tsar, ne dire ni oui ni non, et déjouer les questions des agens russes, impuissans à découvrir la retraite actuelle du tsarévitch. Le chancelier était convaincu que ces agens ne surprendraient plus son secret ; son désappointement fut brusque et amer quand, à la fin de juillet, un envoyé du tsar se présenta chez lui avec les réclamations les plus précises. — Voici ce qui s'était passé :

Roumiantzof avait laissé à Vessélovski des indications propres à guider ses recherches ; pourtant le ministre tâtonnait depuis quelques semaines, quand il reçut dans le courant de juillet la visite de son collègue, le résident de Pologne. Ce dernier venait communiquer à l'envoyé moscovite une lettre de l'ambassadeur polonais à Rome ; cette lettre annonçait que le fils du tsar, ce jeune homme dont les aventures faisaient si grand bruit dans le monde diplomatique, se trouvait actuellement à Naples, enfermé au château Saint-Elme. Abraham demanda des instructions le jour même, en man-

dant à Pierre cette grosse nouvelle. De Spa, où il se trouvait alors, le tsar avait déjà réexpédié à Vienne Roumiantzof, adjoint cette fois à un de ses plus affidés conseillers, Pierre Tolstoï. Tolstoï, « l'homme le plus fourbe et le plus éloquent de toute la Russie, » au témoignage de Cajétan, était le sujet désigné pour une pareille mission ; il avait jadis étudié l'art naval à Venise, connaissait l'Italie, parlait la langue de ce pays, et possédait les rares talens diplomatiques que nous allons voir à l'œuvre. Il emportait des instructions détaillées, rédigées de la main de son maître, et une nouvelle lettre autographe pour Charles VI. Aux termes de ces instructions, Tolstoï devait représenter fortement à l'empereur l'injustice des procédés dont on usait vis-à-vis d'un souverain allié et d'un père de famille ; par ce langage résolu, il devait amener la cour de Vienne à s'expliquer clairement, dans une réponse écrite ; s'il ne pouvait obtenir qu'on lui remît le tsarévitch, il devait aussitôt changer ses batteries et solliciter l'autorisation d'entretenir le prisonnier au nom de son père ; il ferait valoir alors toutes les raisons qui commandaient à Alexis la soumission et le retour dans sa patrie, en lui promettant le pardon paternel.

En arrivant à Vienne, Tolstoï et Roumiantzof, mis au courant de la situation par Vessélovski, se présentèrent chez l'empereur. Charles fit aux envoyés un accueil embarrassé, se renferma dans son mutisme habituel, et promit de répondre après réflexion à la lettre qui lui était adressée. En sortant du palais, Tolstoï frappa un coup habile ; il se rendit chez l'archiduchesse de Wolfenbuttel, mère de l'impératrice et belle-mère du tsarévitch ; faisant appel à l'affection de cette princesse pour ses petits-enfans, il montra ces innocens victimes de la malédiction qui allait tomber sur leur père. L'archiduchesse n'avait guère de penchant pour le triste mari de sa défunte fille et le connaissait bien. — « Je connais la nature d'Alexis, dit-elle à Tolstoï ; c'est en vain que son père s'efforce de le contraindre aux travaux des armes ; il est plus propre à tenir en main des chapelets que des pistolets. » — Elle promit de s'entremettre pour faire aboutir la demande du tsar. Tolstoï visita ensuite l'impératrice et divers ministres ; les influences qu'il sut ainsi se ménager jetèrent la division dans les conseils de l'empire. Une commission de trois ministres se réunit en août pour examiner à nouveau l'affaire. Elle reconnut qu'il n'était plus possible de continuer le mystère officiel dans lequel on s'était retranché jusqu'alors ; mais en avouant hautement la protection dont on couvrait le tsarévitch, on ne devait pas aller jusqu'à l'extrémité d'une rupture avec la Russie. L'humanité et la dignité de l'empereur défendaient de livrer le fugitif sans conditions ; on ne pouvait du moins refuser aux envoyés de Pierre la faculté de s'entretenir avec leur prince ; il

fallait attendre le résultat de cet entretien et négocier avec le tsar un accommodement honorable. Ces divers points arrêtés, le comte Zinzendorf reçut Tolstoï, lui narra gravement toute l'affaire d'Ehrenberg et du voyage à Naples, soin bien superflu après les rapports circonstanciés de Roumiantzof; le comte déclara qu'en aucun cas l'empereur n'userait de violence vis-à-vis d'un prince infortuné; que les agens russes seraient admis à converser avec le tsarévitch, et qu'il allait lui envoyer une personne de confiance pour le décider à retourner chez son père. Tolstoï se récria vivement contre ce nouveau délai; comprenant qu'il n'obtiendrait pas la remise du prisonnier à Vienne même et sans conditions, il insista pour porter le premier à Alexis les exhortations paternelles; nul mieux que lui ne pourrait les transmettre exactement et toute mission préalable ne servirait qu'à tenir en garde un esprit prévenu, à reculer la solution. Le ministre autrichien céda; Tolstoï reçut enfin l'autorisation de partir pour Naples, d'y voir Alexis et la promesse que les agens de l'empereur resteraient neutres durant ces pourparlers, sans rien tenter pour influencer leur protégé. Un courrier quitta Vienne le même jour, porteur d'instructions adressées au comte Daun, vice-roi de Naples : — « Vous recevrez Tolstoï courtoisement, en sa qualité de plénipotentiaire du tsar. Vous fixerez immédiatement le jour et l'heure de l'entrevue entre lui et le tsarévitch, mais vous aurez soin de prévenir ce dernier quelques heures à l'avance. S'il refuse de recevoir l'envoyé, vous lui ferez connaître ma volonté expresse que cette entrevue ait lieu. Vous ou l'un des vôtres assisterez aux conférences; le courrier qui vous porte les présentes sait la langue russe et vous servira de truchement en cette occasion. Vous devrez prendre vos précautions pour qu'aucun des Moscovites (gens sans scrupules et capables de tout!) ne porte la main sur le tsarévitch et ne se livre à des voies de fait. Si le prince consent à suivre Tolstoï et à retourner chez son père, vous le mettrez immédiatement en liberté. S'il refuse, il devra consigner par écrit ses raisons et ses demandes, qui me seront aussitôt adressées. Vous pourrez lui représenter que la colère de son père est surtout excitée par la femme déguisée qu'il mène avec lui et que l'éloignement de cette femme aiderait à la réconciliation; mais il serait bon de connaître les intentions du tsarévitch avant qu'il ait pu causer avec cette femme, de peur qu'elle ne le pousse à la résistance. » — La « femme déguisée » va désormais jouer un grand rôle. L'empereur la considérait comme un obstacle à écarter; nous verrons bientôt comment Tolstoï pensait à cet égard et s'il ne connaissait pas mieux le maniement des hommes. Lui et son compagnon Roumiantzof arrivèrent à Naples le 24 septembre; le comte Daun leur fit le meilleur accueil. Ce vieil homme de cour avait pé-

nétré le sens de ses instructions; il y devinait les hésitations du cabinet de Vienne et sentait bien qu'on ne lui demandait pas un zèle trop ardent pour la défense des intérêts d'Alexis. Le vice-roi annonça aux envoyés qu'il les mettrait en présence du tsarévitch le surlendemain, dans son propre palais. Jamais peut-être bataille diplomatique ne s'était livrée dans des conditions plus intéressantes pour la galerie : de l'habileté, de la persuasion du négociateur allait dépendre le gain de la partie qui se jouait entre deux volontés.

Au fort Saint-Elme, l'arrivée de Tolstoï avait été accueillie par une de ces crises d'épouvante habituelles au tsarévitch. La seule idée de se trouver face à face avec des représentans de son père torturait ce malheureux; il fallut l'ordre formel de l'empereur pour qu'il consentît à les voir. Quand on l'amena au palais du gouvernement, le 26 septembre, il était dans un état digne de pitié; « il tremblait de tous ses membres, dans la crainte qu'ils ne le tuassent, » écrit Daun dans son procès-verbal. Surtout il ne pouvait supporter la présence du capitaine Roumiantzof, le hardi soldat dont les entreprises avaient troublé son repos à Ehrenberg, et qui lui apparaissait comme son mauvais génie. Les envoyés lui remirent une lettre de Pierre, datée de Spa, le 22 juillet. Ce « dernier avertissement » récapitulait tous les torts d'Alexis, comme fils et comme sujet; il concluait ainsi : « Si tu te soumets, tu peux tout espérer de moi et je jure par la justice divine qu'aucun châtiment ne t'atteindra; toute ma tendresse te sera rendue, si tu m'obéis et reviens. Mais si tu t'y refuses, comme père et par le pouvoir que je tiens du ciel, je te maudirai à jamais; comme souverain je te déclarerai traître et te poursuivrai sans merci, je punirai ta forfaiture avec le secours du Dieu juste... » — Alexis prit connaissance de cette lettre; Tolstoï la commenta longuement, usant tour à tour de la prière, des larmes et des menaces. Le prince répondit qu'il s'était mis sous la protection de l'empereur pour fuir la colère paternelle; quant à son retour en Russie, il ne pouvait rien dire à ce sujet avant d'avoir réfléchi mûrement. Il retourna à sa prison sans qu'on eût pu tirer de lui d'autres paroles.

Deux jours après, une seconde conférence eut lieu chez le vice-roi, sans plus de résultat. Tolstoï éclata en menaces; il assura que le tsar saurait bien s'emparer du rebelle, mort ou vif : « Moi-même j'ai ordre de ne pas m'éloigner, de ne pas vous perdre de vue, où que vous fuyiez, avant de m'être emparé de vous. » Le tsarévitch prit en tremblant le comte Daun par la main et l'entraîna dans une autre pièce. — « Si mon père me réclame à main armée, puis-je compter sur la protection de l'empereur? » Le vice-roi répondit en termes généraux que sa majesté était assez puissante pour défendre, en toute occurrence, ceux qui s'étaient confiés à elle.

Un peu réconforté par ces paroles, Alexis répéta qu'il ne pouvait prendre actuellement une décision et qu'il écrirait à son père.

A ce moment, Tolstoï était fort découragé. Il mandait à Vesselovski et au tsar qu'il n'espérait plus grand'chose de sa mission : rien ne pouvait vaincre « cette obstination diabolique; » le tsarévitch ne cherchait qu'à gagner du temps; on n'aurait aucune prise sur lui tant qu'il se croirait assuré de la protection impériale. — « Je me rends de ce pas chez notre bête fauve, » écrivait le négociateur à l'agent de Vienne ; « travaillez de votre côté pour qu'on ruine ses espérances, nous ne ferons rien sans cela. » — Cependant le « fauve » était ébranlé, affolé par cette persécution morale; le 30, il est malade et ne peut ou ne veut assister à la troisième conférence, fixée ce jour-là. Dans l'intervalle de ces entretiens, Tolstoï travaillait activement, se renseignait, agissait autour de lui, gagnait des hommes, resserrait les mailles du filet tendu autour de sa proie et se préparait à frapper sur elle des coups simultanés. Il avait deviné les hésitations du comte Daun, mal assuré des vraies intentions de son maître; il confesse en partie le vice-roi et lui fait avouer que des ordres nouveaux prescrivent de hâter la soumission du tsarévitch ou de l'engager à chercher ailleurs un refuge. Un commis aux expéditions militaires, nommé Weinhardt, servait d'intermédiaire habituel entre le palais vice-royal et le château Saint-Elme; Tolstoï gagne ce commis par un présent de 160 florins et le presse de répéter à Alexis, comme en confidence, les aveux échappés au vice-roi. Weinhardt devait encore les exagérer et persuader au prince qu'il n'avait plus aucun fond à faire sur la protection de la cour de Vienne. D'autre part, Tolstoï a surpris le ressort secret qui arme son adversaire pour la lutte : c'est par Euphrosine qu'on vaincra le tsarévitch. Ce malheureux, déshérité de tout le reste des choses, n'avait plus au monde que cette passion, chaque jour grandissante. Tolstoï écrit alors dans un de ses curieux rapports : « Les mots ne peuvent dépeindre combien il aime cette fille et de quelle sollicitude il l'entoure. » — C'est là le point vulnérable, où doit porter tout l'effort de l'attaque. S'il fallait en croire des *Mémoires* composés par le sieur de Villarceau, consul de France à Moscou, Tolstoï serait parti pour Naples avec le plan fait à l'avance d'agir sur Euphrosine; il aurait promis à la serve son fils cadet en mariage et mille paysans, si elle décidait Alexis au retour. Le brave consul s'en est laissé conter : la maîtresse du tsarévitch visait plus haut, et c'était en entrant dans ses idées qu'on la pouvait séduire; le plan de l'habile négociateur était mieux digéré. Il attaque le vice-roi sur ce chapitre : « Il faut menacer Alexis de lui enlever sa compagne. — Mais je n'ai pas d'ordres à ce sujet, objecte Daun. — Qu'importe ? on peut toujours menacer :

c'est la menace qui sera efficace et non la séparation. » Le vice-roi finit par se rendre et promet de présenter l'éloignement d'Euphrosine comme un sacrifice nécessaire. Weinhardt se charge de révéler au prisonnier les intentions de ses geôliers en les aggravant à l'avance. — Enfin une idée victorieuse traverse l'esprit de Tolstoï: il se rendra chez Alexis et lui annoncera le prochain voyage du tsar en Italie; il sait la terreur superstitieuse que cause à ce fils la présence de son père; la seule perspective de se trouver vis-à-vis de lui troublera toutes les facultés du tsarévitch. — « Ainsi, écrit le négociateur avec une certaine satisfaction, j'ai arrangé les choses de façon à ce que de funestes nouvelles lui parviennent en même temps de trois côtés différens: le commis lui ôte l'espérance d'un secours de l'empereur, moi-même je l'effraie avec la prochaine arrivée de son père, et le vice-roi le menace de lui enlever sa maîtresse; il ne lui restera plus qu'à se soumettre et à demander grâce. » — Voilà un assaut cruel. Les âmes douces ne verront pas sans pitié ces trames sombres s'enrouler autour d'une victime sans défense; mais il faut bien admirer, au point de vue du métier, l'art du diplomate, cet autre soldat qui exécute de son mieux une consigne, sans en discuter la valeur.

Immédiatement et suivant le plan convenu, Weinhardt frappa le premier coup. Le commis gagna consciencieusement ses 160 florins; il vint causer amicalement avec le tsarévitch, lui dit que la protection impériale allait cesser de le couvrir, et lui révéla les mesures qu'on méditait de prendre contre Euphrosine. A ces ouvertures, Alexis pâlit, interrompit brusquement et demanda à voir Tolstoï; il écrivit de sa main quelques lignes à son compatriote pour le prier de venir seul, le soir du même jour, 2 octobre; Roumiantzof, dont le prince ne pouvait pas souffrir la vue, devait être exclu de l'entretien. Tolstoï hésita d'abord; il ne croyait pas à un succès si rapide; puis, se ravisant, il monta dans la soirée au château Saint-Elme. C'était dans la cellule même du tsarévitch que devait avoir lieu ce duel décisif; c'était de ce suprême asile qu'il fallait arracher l'hôte de l'empereur. Une longue conversation s'engagea entre les deux hommes, à voix basse, en dehors des assistans autrichiens. Tolstoï assura qu'il venait de recevoir une lettre du tsar, lui faisant part de ses derniers projets: Pierre massait des troupes et préparait une action énergique en Silésie; mais avant de réclamer son fils les armes à la main, il comptait réaliser le dessein, déjà ancien chez lui, d'un voyage d'études en Italie; il viendrait droit à Naples, à son fils rebelle. — « Pensez-vous, ajoutait Tolstoï, qu'on pourra l'empêcher de vous voir? Non, sans doute. Ainsi, préparez-vous à cette entrevue. » — A cette nouvelle, Alexis se prit à trembler de tous ses membres; il lui semblait déjà voir son père devant

lui, dans la personne de ce représentant qui lui tenait un langage si sévère. Cette âme faible s'abandonna elle-même sous la fascination de cette forte volonté qui l'enveloppait depuis huit jours. Le prince demanda à examiner les pleins pouvoirs de Tolstoï : puis, l'entraînant avec lui, il le mena dans la chambre où se tenait Euphrosine. Nul ne sut ce qui se dit entre ces trois personnes. Quand Tolstoï et Alexis revinrent dans la pièce où attendaient les Autrichiens, le tsarévitch s'écria qu'il voulait retourner chez son père et qu'il s'expliquerait mieux le lendemain.

L'agent moscovite, ne se fiant guère à cette volonté mobile, courut au sortir de Saint-Elme chez le vice-roi et pria celui-ci de faire aussitôt la démonstration promise contre Euphrosine. On alla prévenir Alexis qu'il devait se séparer de sa maîtresse. Le prisonnier supplia qu'on attendît jusqu'au lendemain, jurant qu'il donnerait alors satisfaction à tous; il ne demandait qu'une nuit de réflexion. Cette nuit porta conseil. Le 3 au matin, les Russes et les Autrichiens furent introduits au château; ils trouvèrent le prince calme et dispos. Alexis déclara qu'il était prêt à retourner en Russie sous deux conditions : la première que son père lui permettrait d'épouser Euphrosine ; la seconde, qu'il pourrait vivre à l'écart avec elle dans une de ses terres. Tolstoï se porta garant de ces deux conditions, bien qu'il n'eût aucun pouvoir pour le faire, comme il le remarque dans son rapport de ce jour. — Aussitôt Alexis rédigea et signa tout ce qu'on voulut; une lettre à l'empereur, lui exprimant sa reconnaissance et lui manifestant sa résolution; une autre lettre au tsar, humble et contrite, demandant grâce et se remettant à sa générosité. Il semblait que le fugitif, capturé par ses ennemis, eût hâte de se couper toute retraite. Le comte Daun, un peu joué par Tolstoï dans toute cette affaire, ne revenait pas de ce brusque changement en quelques heures, de l'effondrement subit de cette opiniâtreté. — « C'est chose merveilleuse, » écrit-il à sa cour. Le vice-roi ignorait peut-être que l'opiniâtreté des faibles s'abat ainsi, comme le caprice de l'enfant, ne leur laissant aucun ressort pour la lutte; il ne soupçonnait pas non plus le pouvoir d'une fille ambitieuse qui, après avoir poussé son amant à toutes les audaces, le ramenait à tous les périls plutôt que de renoncer à ses rêves. Ceci n'est pas une supposition : Euphrosine l'avouera bientôt dans l'enquête : — « Comme le tsarévitch voulait fuir de Naples, à l'arrivée de Tolstoï, sous la protection du pape de Rome, c'est moi qui l'ai retenu. »

Le négociateur mandait ce succès inespéré à Pétersbourg avec un accent de triomphe. Lui-même avait peine à croire à sa fortune; il suppliait le tsar et les ministres de tenir la nouvelle secrète, « de peur que quelque diable ne lui écrive des fables et ne fasse changer

sa résolution. » Il insistait en même temps pour que Pierre accordât à son fils la permission, que celui-ci sollicitait, d'épouser sur-le-champ Euphrosine. Ce serait là, insinuait Tolstoï, le meilleur moyen de le déconsidérer à jamais, en prouvant au monde qu'il n'a fui que par amour pour une serve. L'ambassadeur craignait quelque déception nouvelle, soit à Vienne, qu'il était difficile d'éviter, soit durant les hasards de la route. Cependant Alexis se remit entre ses mains et refusa généreusement l'escorte d'honneur que le vice-roi dans sa prudence voulait lui donner. Le tsarévitch, fidèle à ses habitudes dévotes, manifesta le désir d'aller avant le départ vénérer les reliques de saint Nicolas à Bari. Tolstoï se prêta à cette fantaisie, et toute l'étrange compagnie, le prince, le faux page et les ambassadeurs, s'en vint en pèlerinage au tombeau du bon saint calabrais. Au retour de cette course, on passa quelques jours encore à Naples. Alexis dit adieu à la forteresse italienne qui l'avait gardé cinq mois, et n'avait pas su mieux que celle du Tyrol le dérober aux poursuites paternelles. Le 14 octobre, la petite troupe quitta Naples pour retourner en Russie par Rome, Venise et Vienne.

VII.

Le voyage fut bien lent au gré de Tolstoï : le tsarévitch l'allongeait sous tous les prétextes, curieux de voir les villes d'Italie, intraitable sur le chapitre de la santé d'Euphrosine, alors enceinte de plusieurs mois. En réalité, il ne voulait pas aller de l'avant qu'il n'eût reçu la permission sollicitée pour son mariage. Pierre répondit de Pétersbourg, à la fin de novembre, aux lettres de Tolstoï et de son fils ; il souscrivait aux deux demandes dont ce dernier avait fait la condition de son retour, il l'assurait de son pardon et de sa bienveillance ; mais le mariage devait être remis à l'arrivée en terre russe, le tsar craignant le mauvais effet produit à l'étranger par une semblable union. Nous voyons là une preuve qu'à ce moment encore, Pierre songeait à soutenir la dignité et les droits de l'héritier du trône ; s'il l'eût voulu perdre, il aurait accueilli les insinuations de Tolstoï, qui plaidait pour le mariage immédiat comme le meilleur moyen de procurer la déchéance du tsarévitch.

Un peu rassuré sur les projets qui lui tenaient au cœur, Alexis consentit à poursuivre sa route. Il avait désiré voir l'empereur son beau-frère pour le remercier de son hospitalité et implorer son patronage dans la suite. A mesure qu'on se rapprochait de Vienne, Tolstoï se montrait de plus en plus soucieux de la façon dont il franchirait avec sa prise ce passage difficile. Vessélovski était le confident de ses préoccupations. Le 1er décembre, Tolstoï lui dépêche de Linz, une estafette lui demandant une entrevue secrète à quel-

ques milles de la capitale. Les deux plénipotentiaires du tsar concertèrent dans cette entrevue les mesures à prendre pour esquiver l'audience impériale. Le 4, à une heure avancée de la nuit, les voyageurs entrent dans Vienne ; le lendemain à l'aube, ils en sont déjà sortis et forcent les guides sur la route de Brünn. Ce procédé cavalier donna de l'humeur à l'empereur Charles ; il écrivit en hâte au comte Coloredo, gouverneur de Brünn, le chargeant d'éclaircir la situation du tsarévitch. Le gouverneur devait retenir les Russes sous des prétextes de courtoisie ; il avait ordre de voir le prince, de le sonder sur ses intentions et de le mettre en liberté si on l'entraînait contre sa volonté. Coloredo, mal instruit de toute la pièce qui se jouait depuis un an en Autriche, demanda aussitôt à saluer le fils du tsar de Russie, descendu dans sa ville. Ce soir-là, le prince dormait. Le digne gouverneur se représenta le lendemain ; ce matin-là, le prince méditait et faisait le petit carême. Un serviteur finit par lui déclarer qu'il n'y avait pas du tout de prince. Cette fois Coloredo se fâcha tout rouge et insista pour voir le capitaine Tolstoï. Celui-ci prit les choses de très haut, refusa toute explication et protesta contre l'affront fait à son maître par une arrestation déguisée. Le général autrichien protesta plus fort encore, *solennissime*, dit son rapport, et sollicita de Vienne des instructions immédiates, tout ébahi de la tournure que prenait l'incident. L'empereur assembla son conseil ; chacun des ministres consigna par écrit son opinion dans une note conservée aux archives de l'empire. Le cabinet était las de cette trop longue affaire du tsarévitch et des embarras qu'elle lui donnait. Il fut unanime dans le désir d'écarter cet hôte incommode en l'abandonnant à son malheureux sort. Alexis n'avait su se concilier l'estime de personne. Les deux principaux ministres, Schœnborn et Zinzendorf, opinent qu'il n'y a aucun fond à faire sur « ce prince vacillant, dépourvu d'intelligence. » Ils eussent mieux dit : dépourvu de caractère. On convint que, pour sauver la dignité de l'empereur, Coloredo devait être admis près du tsarévitch et lui débiter un compliment de politesse : après quoi on ouvrirait les routes à Tolstoï, sans plus s'inquiéter des sentimens de son captif. Muni d'instructions dans ce sens, le gouverneur de Brünn recommença ses démarches ; Tolstoï refusa de nouveau sa porte jusqu'à ce que les communications de Vessélovski et les confidences d'un courrier impérial l'eussent rassuré sur les suites de l'entrevue. Enfin, le 12 décembre, Coloredo se présenta avec une suite imposante, décidé à employer la force ; on le reçut, Alexis sortit de sa chambre entre Tolstoï et Roumiantzof. Le gouverneur lui exprima les gracieux sentimens de l'empereur et le regret qu'on éprouvait de ne l'avoir pas vu paraître à la cour. Le tsarévitch s'excusa en

termes laconiques sur le manque d'équipages, la fatigue du voyage. Tandis qu'il parlait, ses deux gardiens guettaient ses paroles et le maintenaient sous leur regard. Le pauvre dominé fut aussitôt ramené dans son appartement par les officiers, qui fermèrent brusquement la porte sur ses pas. Coloredo libella un rapport indigné sur la grossièreté et l'impertinence du seigneur Tolstoï, contre lequel il demandait satisfaction à l'empereur. Quelques heures après, ces gens discourtois montaient en chaise de poste et sortaient de Brünn sans obstacles. — Le 19, ils atteignaient Breslau et bientôt les territoires occupés par les troupes russes. Tolstoï avait pris soin à l'avance de faire doubler les postes militaires : il respirait enfin, sa capture ne lui échapperait plus. Le 10 janvier 1718, il l'abandonnait sans crainte à Riga et courait rendre compte de sa mission à Pétersbourg. Alexis était ressaisi à jamais par sa dure patrie ; les aventures de cette année vagabonde, la triste liberté trouvée dans les forteresses autrichiennes, les solitudes du Tyrol et le ciel de Naples, tout cela n'était plus qu'un mirage fuyant derrière lui sur les neiges mornes des plaines russes, tout assombries des terreurs de l'avenir.

Il n'y ramenait même pas sa consolation accoutumée. Pressé par ses gardiens impatients de sortir d'Allemagne, il avait dû abandonner à Venise Euphrosine, condamnée par son état de santé à un voyage plus lent. Elle le suivit à petites journées et fut contrainte de s'arrêter à Berlin pour y attendre ses couches. Les lettres échangées entre les deux amans à cette époque nous ont été conservées ; celles d'Alexis respirent la plus inquiète tendresse. De Bologne, d'Inspruck, de Vienne, de Dantzig, il écrit à chaque occasion favorable : « Chère âme, ne te chagrine pas ; au nom du ciel, soigne-toi, ne regarde pas à la dépense : ta santé m'est plus chère que tout au monde. » — Et ce sont de minutieuses recommandations sur les précautions que doit prendre la malade, sur les grandes villes où elle peut se procurer les meilleurs médicamens. Les soins de l'âme ne sont jamais oubliés par Alexis : — « Ordonne à Soudiakof qui t'accompagne de te chanter les vêpres et les matines du dimanche ; mais comme il a oublié la suite des mélodies, depuis qu'il vit comme un sauvage, rappelle-lui que le 1er décembre c'est la mélodie VIII ; il saura alors quel verset il doit chanter (1). A ce propos je te félicite pour la fête de demain, jour du bienheureux Nicolas ; je te confie à sa garde et à celle de tous les saints, toi et

(1) *Glass,* mélodie adaptable à certains versets déterminés par le rituel de la fête qu'on célèbre. La liturgie orthodoxe fait usage d'un registre appelé *Octoïkh,* qui contient huit de ces mélodies, désignées par un chiffre d'ordre, et revenant alternativement dans le canon de l'année.

celui que tu portes. » — De Russie le tsarévitch mande avec joie à Euphrosine qu'il a la permission de l'épouser. A Novgorod, à Tver, où il s'arrête avant de regagner Moscou, Alexis s'agite fort pour qu'on envoie à Berlin des femmes, des médecins, un prêtre. Ses lettres datées de Tver sont remplies de détails sur les personnes qu'il envoie près de celle qu'il nomme déjà sa femme: le prince s'y montre confiant dans l'avenir, occupé d'organiser dans la retraite son bonheur domestique, soucieux uniquement de la crise que va traverser sa compagne.

Les réponses d'Euphrosine sont plus brèves et plus calmes; quelques mots seulement sont tracés de sa main, à cause de sa santé, dit-elle. S'il fallait juger de sa nature d'après ces documens, la femme qui poussa à sa perte le fils de Pierre le Grand aurait été assez vaine et vulgaire. C'est bien une serve ignorante, curieuse de se divertir dans les pays nouveaux qu'elle traverse, sensible surtout aux commodités de la vie et au bon entretien de sa table. De Venise, elle envoie à son amant un fort compte de dépense pour des étoffes, des bijoux en pierre dure. Elle regrette d'avoir trouvé fermés l'opéra et la comédie; elle se console en allant en gondole aux églises entendre les beaux chants des offices; c'est toujours là le grand plaisir d'une Russe du peuple en pays étranger. A Berlin, elle est tout aise de sa bonne installation et de la nouvelle de son prochain mariage. Cette grande espérance lui arrache un élan de joie sincère. Mais on veut la saigner, et son ami doit lui écrire combien de palettes de sang il permet qu'on lui tire; il paraît que les médecins d'alors laissaient ce détail à la décision des maris. La plus longue lettre est de Berlin et renferme une liste de comestibles nationaux qu'il faudra lui expédier de Russie: la petite sauvage demande instamment du caviar, du gruau, diverses sortes de poissons fumés ou salés et autres friandises septentrionales dont elle ne peut se passer. Alexis s'empresse de la satisfaire. Ce médiocre amour a pris tout entier notre pauvre héros. Dans la dernière lettre qu'il écrit de Tver à Euphrosine, le 22 janvier 1718, il met tout son rêve : « Grâce au ciel, tout est pour le mieux désormais. Chère âme de mon cœur, je renonce à tout pour vivre avec toi, où Dieu voudra, quelque part à la campagne, et nous n'aurons plus souci d'aucune autre affaire. » — Tels étaient les beaux projets, les occupations et les illusions, hélas! de l'héritier du trône rentrant dans son empire.

Un parti nombreux l'attendait pourtant, prêt à se serrer autour de lui. Le clergé, les petites gens, la populace de Moscou lui gardaient amour et dévoûment. On avait vu des *moujiks*, apercevant le jeune fils du tsarévitch aux fenêtres du palais, saluer jusqu'à terre en murmurant : « Bénis, Seigneur, notre futur sire ! » Le métropolite de

Riazan, interrogé par le tsar sur ce qu'il pensait de la fuite d'Alexis, avait osé répondre : « Il n'y a rien à faire ici pour lui, il voulait vraisemblablement s'instruire à l'étranger. — Si tu me parles ainsi par manière de consolation, avait répliqué le tsar hors de lui, c'est bien; sinon, ce sont les paroles d'un Mazeppa. » Le prélat épouvanté était tombé malade de saisissement. Exaspéré par ces symptômes de défection, Pierre ne balança plus devant une mesure qu'autorisaient les principes encore flottans du droit monarchique en matière de succession; il résolut d'agir vigoureusement et rapidement. Le 31 janvier, Alexis rentrait dans sa chère Moscou; le lendemain, le conseil secret s'assemblait dès l'aube et donnait l'ordre de préparer la grande salle d'audience au Kremlin. Le 3 février, cette salle s'ouvrait pour recevoir le tsar, le haut clergé, les ministres et la noblesse. Les assistans pouvaient se croire reportés à quelque tragédie du temps d'Ivan le Terrible, dans cette pièce basse et sombre, théâtre des vieux drames moscovites, où la cour immobile du tsar se distingue mal des personnages historiques qui la regardent du fond d'or des murailles et des voûtes. Trois bataillons des préobrajenski entouraient le palais, les armes chargées. On introduisit Alexis comme un prisonnier d'état, sans épée, entre des sentinelles. Ce fut la première entrevue du père et du fils après cette longue séparation. Pierre prit la parole et reprocha durement à son fils ses désordres, sa jeunesse inutile, sa révolte, sa fuite, l'injure faite au souverain et à la patrie. Le coupable tomba à genoux en demandant la vie sauve et le pardon. Le tsar le releva et lui promit sa grâce, sous la condition qu'il renoncerait au trône et révélerait les noms de ses complices. Alexis remit aussitôt à son père une lettre en date de ce jour où il s'accusait de ses fautes et en implorait le pardon. Tous deux passèrent alors sans témoins dans une chambre voisine où le tsarévitch nomma ses principaux complices. Des courriers partirent sur l'heure pour en rechercher plusieurs à Pétersbourg. Quand le tsar et son fils rentrèrent dans la salle d'audience, le chancelier Chafirof lut l acte de renonciation solennel, aux termes duquel le tsarévitch se déclarait justement privé de son héritage, jurait sur la sainte Trinité de ne jamais le revendiquer et de reconnaître pour souverain légitime son frère Pierre Pétrovitch. La cour se rendit processionnellement à l'église cathédrale du Kremlin; un prêtre ouvrit le livre des Évangiles; Alexis prêta serment, la main sur le livre sacré, et signa l'acte dressé par le chancelier.

Le soir même, Pierre faisait publier un long manifeste à son peuple. Le tsar rappelait dans cet acte les peines prises par lui pour l'éducation de son fils, l'insuccès de ses efforts, les refus constans du prince de s'associer aux campagnes et aux travaux paternels; la conduite d'Alexis envers sa femme, morte de chagrin, les

désordres avec Euphrosine, les calomnies dirigées contre un père, la fuite, l'appel aux étrangers; en peine de quoi le souverain destituait à tout jamais de son héritage ce fils coupable, instituait son second fils Pierre son unique successeur, et proclamait traître et félon quiconque oserait s'opposer à sa volonté et soutenir le tsarévitch déchu. — Pendant trois jours, le peuple fut appelé à prêter serment dans la cathédrale selon la nouvelle formule. Beaucoup se dérobèrent, quelques-uns bravèrent la volonté suprême; un certain Dokoukine, employé révoqué et mécontent, tenant forcené de l'ancien régime, osa remettre au tsar, en pleine église, une protestation contre l'acte qui déshéritait Alexis.

VIII.

Pierre croyait-il à ce moment la raison d'état satisfaite? Nourrissait-il déjà des desseins plus implacables contre son fils? On ne peut que constater l'opinion qui avait cours dans son entourage; la plupart des boïars, on le verra par leurs dépositions, estimaient que le tsarévitch, en revenant en Russie, courait à une perte certaine; ces hommes de mœurs violentes envisageaient comme une chance toute naturelle quelque sombre aventure, et, ne l'oublions pas, c'était précisément cet état des esprits qui rendait possible une pareille aventure. Loos, ministre de Saxe, écrivait dans son rapport du 17 février: « Autant que j'ai pu apprendre de bonne main, le sort du tsarévitch sera plus triste que celui-ci ne s'imagine. Il est cependant gai, et ce qui lui fait le plus de peine est d'être séparé de sa belle sans beaucoup d'espérance de la revoir. » Pierre lui-même disait alors à un de ses familiers ces paroles significatives : « Si le feu prend à de la paille, il se répand aussitôt; mais s'il rencontre dans son chemin du fer et des pierres, il s'éteint de lui-même. »

Les sévérités du tsar se tournèrent d'abord contre les ennemis cachés qui conspiraient avec son fils. Le procès instruit contre eux est resté fameux, dans l'histoire du règne, sous le nom « d'Inquisition de Moscou. » Nous dépasserions notre cadre en dépouillant ici le volumineux dossier conservé aux archives de l'empire et reproduit en grande partie par M. Oustrialof. Bornons-nous à en dégager les traits principaux et les détails les plus caractéristiques; ils feront revivre devant le lecteur un siècle sans pitié : à contempler cet effroyable tableau, on sentira mieux le bienfait de vivre dans des temps plus humains. Jamais peut-être la terreur et le soupçon ne furent érigés à ce degré en moyens de gouvernement, jamais les têtes ne tombèrent plus facilement pour une parole imprudente. Mais si révoltées que puissent être nos âmes à ce spectacle, rappe-

lons-nous qu'on n'est pas digne de lire l'histoire quand on juge les hommes du passé avec les lumières qu'ils n'avaient pas, quand on les condamne avec nos lois et non avec les leurs, quand on les sépare de leur temps, de leur milieu, de leur air respirable en quelque sorte; rappelons-nous que dans la Russie de Pierre Ier, comme dans la France de Louis XI ou dans la Venise des Dix, le régime de l'effroi semblait à la masse le gouvernement naturel des sociétés, la torture semblait la procédure légitime de la justice; empruntons pour une heure aux contemporains de Pierre leur dureté de cœur, leur mépris de la vie humaine, alors nous trouverons encore quelque chose de grand et de superbe dans cet homme de fer, qui lutte seul, pour un but supérieur, contre le déchaînement de tous les intérêts, contre la conspiration de toutes les rancunes.

Le lendemain de la scène solennelle que nous avons racontée, on remit à Alexis un questionnaire écrit tout entier de la main de son père et divisé en sept points; les six premiers avaient trait aux circonstances de sa fuite, aux personnes rencontrées, aux lettres écrites durant cette période de sa vie; il était sommé de dénoncer les complices qui avaient trempé dans les correspondances, conversations, *pensées*, se rattachant à cette fuite. Le septième point invitait le tsarévitch, de façon plus générale, à suppléer à toutes les questions omises dans ce formulaire, à dire tout ce qu'il avait sur la conscience, « comme en confession, » sinon « le pardon de la veille ne serait plus le pardon. » — Le malheureux prince, mis en demeure de livrer tous ceux qui lui avaient témoigné quelque intérêt durant le cours de sa vie, s'acquitta rapidement de cette triste tâche. Trois jours après, il retournait à son père une longue déposition olographe et signée de son nom. Alexis chargeait plus particulièrement Kikine, Viazemski, et son premier valet de chambre, Athanasief : il nommait d'autres correspondans ou émissaires et rapportait les phrases suspectes prononcées à sa connaissance par chacun. Euphrosine avait été abusée et croyait le suivre en Mecklembourg, près du tsar.

Les lettres écrites en exil l'avaient été sous la pression de l'Autrichien Kühl; c'étaient de simples missives d'amitié. Sous le septième chef, Alexis groupait sans ordre diverses particularités qui lui revenaient à la mémoire, les dires de quelques mécontens. Après la signature du prince, on voit sur la déposition un *post-scriptum*, ajouté comme un repentir tardif. Il y est fait mention des faits oubliés, de la rencontre et de la conversation à Libau avec la tsarévna Marie Alexéievna, des communications entre l'héritier et sa mère, d'envois à celle-ci de petits objets de piété, d'argent et de cédules. — Ces aveux étaient très incomplets. La préoccupation de décharger Euphrosine de toute responsabilité y est évidente; il n'y est pas question des périlleux propos échangés avec Iakof Ignatief,

des négociations avec l'Angleterre par l'intermédiaire de Bestoujef-Rioumine. Les commissaires autrichiens n'étaient pour rien dans les lettres de Naples, écrites par Alexis de son propre mouvement : bien d'autres faits étaient passés sous silence, dont la suite du procès nous instruira.

Si peu sincère que fût cette déposition, Pierre fit mine de s'en contenter à ce moment, et Alexis ne fut pas inquiété davantage. Toute la colère du tsar tomba sur les personnes dénoncées par son fils. Cinquante prévenus d'importance diverse, gens de haut rang et de petite condition, furent arrêtés par les courriers lancés à Pétersbourg : Menchikof les dirigea sur Moscou ; des boïars illustres, des Dolgorouki, des Narychkine arrivèrent les fers aux pieds. Kikine avait été saisi le premier chez son frère, où il se cachait. Seul ce brouillon incorrigible eût été passible de quelques sévérités devant une justice équitable; les autres suspects n'étaient que des bavards, des gens mal pensans peut-être, mais qu'aucun acte n'avait compromis ; les juges d'alors jugeaient la pensée et condamnaient le désir. Tous ces malheureux furent internés à *la Misère*, c'était le nom populaire de la grande prison de Préobrajenski ; ils y subirent des interrogatoires minutieux, dont le canevas était souvent tracé de la propre main du tsar, et furent appliqués à la question, quelques-uns jusqu'à trois et quatre fois. La vieille gêne moscovite n'avait rien à envier à celle d'Occident ; elle avait l'estrapade, le chevalet, le knout, la suspension, l'approche du feu. En marge des interrogatoires, une brève annotation revient sans cesse, comme une douloureuse litanie : donné cinq coups, quinze coups, vingt-cinq coups... Cette petite phrase, jetée négligemment sur chaque feuillet du dossier, en rend la lecture particulièrement pénible : on est obsédé par l'écho monotone de ce cri de souffrance, ranimé après un siècle et demi sur ce vieux papier qu'on croit voir taché de sang.

La plupart des aveux ainsi arrachés portent sur des paroles vaines ou ambiguës, souvent sur des songes factieux : la netteté avec laquelle les accusés gardent dans leur mémoire des mots dits ou entendus douze ou quinze ans auparavant montre bien quel degré de culpabilité ils attachaient eux-mêmes à ces puérilités. Un des grands griefs relevé contre beaucoup de prévenus est la composition ou le recel d'alphabets chiffrés ; on voit tout ce monde cauteleux obéir à un besoin de nature en tramant dans l'ombre un réseau mystérieux d'intrigues : menées peu dangereuses assurément, mais qui témoignaient de la sourde hostilité des esprits. A la lumière de l'enquête, Alexis apparaît comme le pivot autour duquel tournaient tous les mécontentemens, toutes les vagues espérances ; certains traits éclairent mieux le singulier caractère de ce prince.

Au moment de la fuite, il est surtout préoccupé de sa maîtresse, d'après les témoignages de ses serviteurs : — « Que ferai-je d'Euphrosine? Comment l'abandonner? » — « Respectez Euphrosine : elle sera ma femme un jour. » — Un songe le décide à partir : « J'ai vu en rêve que je bâtissais une église ; cela signifie qu'il faut me mettre en route. » — Le tsarévitch se jugeait fort bien quand il disait à Kikine : « Je ne suis pas né sot, mais je suis incapable de m'imposer aucun labeur. » — Il se faisait une très haute idée du pouvoir qui devait lui échoir : « Il y a deux hommes sur la terre à l'image de Dieu : le pape de Rome et le tsar de Moscovie : ce qu'ils veulent, ils le font. » — Les popes jouent un grand rôle autour de l'héritier; l'enquête nous les montre s'agitant dans sa vie, passant avec des alphabets chiffrés, plaidant sa cause dans le peuple; d'aucuns disaient de lui à la plèbe de Moscou : « C'est un saint. » Alexis était leur patron naturel ; il s'indignait avec eux des nouveautés peu orthodoxes : « Pourquoi mon père aime-t-il l'archimandrite de Nevski? Parce qu'il importe chez nous les idées de Luther. » — Et le bon fils ajoutait énergiquement : « J'aimerais mieux être aux galères qu'aller dîner chez mon père. »

Après Kikine, le plus gravement compromis fut le premier valet de chambre Athanasief ; on établit sa complicité dans la fuite ; on releva contre lui de dangereux commérages qui valaient bien une tête, au mince prix où elles étaient alors. Nicéphore Viazemski se défendit mieux : il nia tout et exposa qu'il était l'objet des calomnies du tsarévitch par suite de la haine que lui portait ce dernier. Il semble en effet qu'Alexis ait obéi à de vieilles rancunes d'écolier en chargeant son ancien maître, sorte de bouffon inoffensif. Viazemski rappela toutes les circonstances où il avait été battu, menacé de mort par son élève. Il fut acquitté. Les personnages mêlés de moins près aux intrigues et à la fuite du tsarévitch passaient sous jugement pour quelques paroles vagues en sa faveur. Le prince Gagarine avait dit, au moment du retour d'Alexis : « Ce fou de tsarévitch revient ici se faire enterrer et non marier. » — Dolgorouki, de même : « L'imbécile, il vient trouver ici la mort et non le mariage ! » — Ces jugemens montrent assez le peu d'illusions qu'on se faisait à la cour sur le sort qui attendait le fils rebelle. D'autres suspects, en grand nombre, étaient poursuivis uniquement pour n'avoir pas révélé les conversations séditieuses qu'ils avaient pu entendre. La pratique judiciaire d'autrefois, on le sait, n'admettait pas la neutralité vis-à-vis de l'état et faisait un devoir de la délation. Dans cette terrible affaire, les prévenus se multipliaient au fur et à mesure des dépositions qui amenaient incidemment de nouveaux noms sous la plume du diacre du conseil. Ainsi se greffa sur l'inquisition de

Moscou la curieuse enquête dite de Souzdal, à la suite de l'interrogatoire de la tsarévna Marie Alexéïevna : cette princesse, appelée à répondre de sa conversation avec Alexis à Libau, s'embarrassa dans des réticences qui la firent soupçonner d'intelligence avec l'ex-tsarine Eudoxie; un commissaire partit pour Souzdal, s'y présenta à l'improviste et trouva là d'étranges surprises.

Le couvent de la Protection de la Vierge de Souzdal, caché dans les vastes forêts de la province de Vladimir, était un des sanctuaires les plus vénérés de la vieille Russie. C'était là que l'impératrice Eudoxie avait pris le voile, après le divorce de 1698, sous le nom de sœur Hélène. On le croyait du moins, et nul ne doutait qu'elle ne vécût dans ce cloître de la vie paisible et silencieuse des filles retranchées du siècle. Le commissaire, qui arriva de Moscou à Souzdal en février 1718, ne voulut pas effrayer la maison de paix par l'appareil d'une descente de justice; il frappa à la porte du monastère sans se faire connaître et vint droit à la cellule de sœur Hélène. Au lieu de la religieuse qu'il s'attendait à trouver, il surprit là une femme élégamment vêtue, coiffée du *pavoïnik* (1). Autour d'elle, des coffres étaient ouverts, emplis de parures et de riches costumes. Le commissaire se précipita sur ces coffres et en retira quelques billets que la tsarine tenta vainement de lui arracher. Ces billets, rédigés en termes mystiques et qu'on reconnut plus tard être de la main du frère d'Eudoxie, Abraham Lapouchine, contenaient des avertissemens prophétiques relatifs aux hautes destinées d'un jeune homme inconnu. En poursuivant son enquête dans l'église, le commissaire découvrit sur l'autel un rituel de prières pour la famille régnante, où Eudoxie figurait sous son vrai nom et à son ancien rang (2). Le chapelain, sommé de s'expliquer, avoua qu'il priait habituellement pour la tsarine Eudoxie et qu'elle même assistait aux offices, à une place séparée, dans le chœur, sous le costume séculier. Les religieuses commencèrent à parler; il se passait bien des choses suspectes au couvent, des allées et venues de messagers, d'étrangers peu édifians; un officier de recrutement, un certain Gliébof, était depuis longtemps en liaison avec l'ex-tsarine; on le voyait passer le soir, se rendant à la cellule d'Eudoxie. Une sœur professe, qui vivait elle-même avec l'avoué du couvent, écrivait et portait les messages de l'ex-tsarine à l'officier.

(1) Demi-diadème orné de perles, ancienne coiffure nationale des dames russes.

(2) A la fin de chaque office, dans l'église russe, le prêtre priait à haute voix pour le tsar et tous les membres de sa famille, énumérés dans leur ordre de préséance. Aux époques de révolutions, le maintien d'un membre déchu ou l'introduction d'un imposteur dans la liste officielle étaient des crimes d'état sévèrement recherchés : cette consécration religieuse était en effet le premier souci des prétendans et l'un de leurs plus puissans moyens d'action sur le peuple.

Le commissaire, jugeant qu'il fallait éclaircir toute cette chronique scandaleuse devant le conseil de Moscou, fit main basse sur une partie de la population monacale et ramena pêle-mêle à *la Misère* une troupe de religieuses, de popes, de chantres, de sacristains, où se trouvaient Eudoxie et son séducteur Gliébof, Abraham Lapouchine, l'abbesse, l'archimandrite et un évêque alors en grand renom, Dosithée de Rostof. La chambre de la question s'ouvrit pour tout ce pauvre monde, et les aveux recueillis jetèrent un singulier jour sur cette existence du cloître, où les dévotions, les prophéties, les conspirations, les intrigues politiques et galantes s'enchevêtraient et pullulaient, comme les lianes croupissantes au fond des marais dormans de la vieille forêt de Vladimir.

Eudoxie et Gliébof confessèrent leur liaison; des lettres échangées entre les coupables furent découvertes et produites; la femme répudiée consigna ses aveux dans une supplique adressée à son ancien époux : — « Je me jette à vos pieds, je demande pardon de mon crime; ne me faites pas mourir avant l'âge, laissez-moi retourner sous le voile, au fond d'un cloître, où je prierai Dieu pour vous jusqu'à mon dernier jour, Sire. — Celle qui fut votre femme. — Eudoxie. » — Dans toute cette affaire, Pierre semble passer assez légèrement condamnation sur les droits de la morale outragée : ce qu'il poursuit, c'est l'opposition faite à sa politique; le principal chef d'accusation contre Eudoxie, c'est d'avoir quitté l'habit religieux pour l'habit séculier. Dans les interrogatoires de Gliébof, le grand souci des inquisiteurs est de rechercher le point où les intrigues d'ambition se sont entées sur les intrigues de cœur. Gliébof mis à la question fit bonne contenance et se défendit de toute arrière-pensée séditieuse. Abraham Lapouchine fut aussi impénétrable. Mais les dépositions des autres inculpés établirent l'existence d'un complot latent, complot de désir plutôt que de fait, en faveur du tsarévitch, qui devait délivrer tous les exilés de Souzdal. L'évêque de Rostof, Dosithée, avait prophétisé, lui aussi, la mort du tsar dans l'année, et la libération d'Eudoxie par l'avènement de son fils; en outre il avait prié pour elle à l'autel et conversé avec Gliébof des choses du jour. Pour soumettre un évêque à la question, il fallait préalablement le dégrader; le tsar requit le synode de prononcer la déchéance du prévenu; se voyant perdu, Dosithée se présenta hardiment devant ses frères les évêques et parla avec une terrible éloquence : « Suis-je donc seul coupable en cette affaire? Regardez dans vos cœurs à tous : qu'y trouverez-vous? Abaissez vos oreilles vers le peuple et écoutez de quoi s'entretient le peuple : d'un nom que je ne nommerai pas. » — A partir de ce jour, les actes du procès ne nomment plus Dosithée que le *défroqué Démid*. La torture ne lui arracha que le souvenir de vagues phrases de sympathie en faveur de l'héritier légi-

time. Chez aucun de ces hommes on ne pouvait saisir un acte patent de révolte; chez tous on sentait un cœur hostile, acquis au fils rebelle. Pierre le comprenait et son irritation s'exaspérait d'autant. L'histoire nous enseigne que les politiques absolus pardonnent mieux une tentative violente que la désapprobation sourde; l'ennemi déclaré les trouve parfois pitoyables, l'ennemi soupçonné jamais.

Les résultats de l'enquête aboutissaient au conseil des ministres, constitué en haute cour de justice. Ce conseil, où figuraient seuls les affidés du tsar, prononçait les jugemens, révisés en dernier ressort par Pierre lui-même. Dans la première quinzaine de mars 1718, les interrogatoires des prévenus étant épuisés, la cour rendit une série d'arrêts. Les considérans de ces arrêts retenaient en général cinq chefs d'accusation : la complicité dans la fuite du tsarévitch, les correspondances échangées avec lui ou à son sujet, le désir de la mort du tsar, les propos malveillans tenus contre lui, la non-dénonciation de ces propos pour les moins coupables. Kikine, Gliébof, l'évêque Dosithée furent condamnés à « la mort cruelle; » d'autres, parmi lesquels Athanasief l'économe et un chantre du couvent de Souzdal, à la peine de mort simple. Pour la plupart des familiers d'Alexis, on se contenta des travaux forcés, de la déportation en Sibérie, de l'exil après le châtiment des verges en public. Dolgorouki obtint la vie sauve, grâce aux prières de ses frères, fort aimés du tsar. Troubetzkoï fut fouetté « sans merci » pour avoir donné un jour au tsarévitch une leçon de philosophie en ces termes : « Tu ferais sagement de renoncer à l'héritage de ton père : crois-tu que l'or empêche les larmes de couler? » Bon nombre de gens de Souzdal, boïars, popes, clercs et paysans furent également déportés aux mines ou aux confins de l'empire. Les femmes furent enfermées dans les pénitenciers monastiques de la Mer-Blanche, quelques-unes fouettées publiquement. Abraham Lapouchine, avec plusieurs inculpés, fut dirigé sur les prisons de Pétersbourg, pour y attendre un supplément d'enquête; la tsarévna Marie Alexéievna traînée de forteresse en forteresse sous la surveillance des soldats; enfin Eudoxie, la tsarine deux fois déchue, reléguée dans un couvent du Ladoga et confiée à la garde d'une abbesse plus incorruptible.

Pleyer, l'envoyé autrichien dont les rapports sont d'un si précieux secours pour la connaissance de cette époque, assista aux exécutions et en rendit compte à sa cour dans une dépêche datée du 6/18 avril; il la faut traduire ici : l'histoire veut être lue tout entière et ne ménage pas les nerfs délicats.

« Deux jours avant mon départ pour Pétersbourg, les exécutions ont commencé à Moscou. L'officier Stépane Gliébof, terriblement questionné par le fouet, les fers rouges, les coins brûlans, avait été

cloué trois fois vingt-quatre heures sur une planche avec des chevilles de bois ; rien n'a pu le faire avouer. Le 14 mars, on l'a empalé à la troisième heure et il a expiré le lendemain de grand matin. Le lundi 16, l'évêque de Rostof a été roué, décapité après le supplice, le corps brûlé et la tête fichée sur un pal. Alexandre Kikine, l'ancien favori du tsar, a été rompu de même façon ; on l'a tourmenté lentement, avec des repos, afin qu'il sentît bien la souffrance. Le second jour, le tsar est passé devant lui ; Kikine était encore vivant sur la roue ; il a supplié qu'on lui fît grâce et qu'on lui permît d'entrer en religion. Sur le commandement du tsar, on lui a tranché la tête, qui fut exposée sur un pieu Le troisième était l'ancien confesseur de la tsarine, qui l'avait mise en rapport avec Gliébof ; il a été de même roué, décapité et brûlé. Le quatrième était un simple scribe, qui avait solennellement invectivé le tsar, en pleine église, pour l'injustice faite au tsarévitch (1) ; comme on le rompait, cet homme dit qu'il avait un secret d'importance à révéler au tsar ; on le détacha et on le mena à Préobrajenski ; comme il était si faible qu'il ne pouvait prononcer une parole, on le confia aux soins des chirurgiens ; sa faiblesse augmentant encore, on lui trancha la tête, qui fut exposée, et on remit le corps sur la roue. On croit à ce sujet qu'il s'est ouvert secrètement au tsar et lui a révélé les causes de son zèle pour les intérêts du tsarévitch. — On en a fouetté et bâtonné d'autres à foison, on a coupé les narines à quelques-uns avant l'exil en Sibérie. Une dame de qualité, de la famille des Troïékurof, a subi le fouet ; une autre, de la famille des Golovine, a été passée par les baguettes. La princesse Golitzyne, apparentée aux plus hautes maisons, a été conduite à Préobrajenski ; là, dans la cour de la question, au milieu d'un cercle d'une centaine de soldats, on l'a couchée à terre et grièvement battue de verges ; puis on l'a rendue à son mari, qui l'a renvoyée chez son père. — Sur la grande place devant le Kremlin, où eurent lieu les exécutions, on avait élevé un échafaud quadrangulaire en pierre blanche, haut de six coudées, et entouré de pieux de fer sur lesquels étaient fichées les têtes ; au sommet se trouvait une pierre carrée d'une coudée, où étaient entassés les corps des suppliciés ; celui de Gliébof les dominait. — On raconte (mais c'est peut-être pour effacer la mauvaise impression produite dans le peuple par le supplice d'un évêque), que le secrétaire auquel était confiée l'exécution de Dosithée s'est trompé ; au lieu de trancher la tête et de brûler le corps comme il en avait l'ordre, il a roué l'évêque. Quand on lui a demandé pourquoi il avait agi de la sorte, il a répondu

(1) Dokoukine, sans doute, dont nous avons parlé plus haut ; sa condamnation devait être d'une date antérieure, car il n'est pas fait mention de lui dans les actes du grand procès de Moscou.

qu'il pensait bien faire. Comme l'arrêt du tsar était moins rigoureux, on estime que Dieu lui-même a pris soin de châtier le pécheur. »

IX.

Il semblerait que cette hécatombe eût dû contenter la colère du maître. Pierre revint à Pétersbourg soucieux et sombre. Il sentait bien que ces quelques têtes prises au hasard ne signifiaient rien : il en trouverait d'aussi rebelles partout où il abaisserait sa main. Le mot effrayant de l'évêque de Rostof, si caractéristique de la situation, sonnait encore aux oreilles du tsar : « Regardez dans vos cœurs à tous, qu'y trouverez-vous? » — Un fait s'imposait avec évidence après les enquêtes de Moscou; le grand danger, c'était ce jeune homme, si faible par lui-même, si fort par tous les mécontentemens qui se ralliaient sur son nom; pour toute la vieille société russe, il s'appelait l'espérance, et cela lui tenait lieu de toutes les autres vertus; on pouvait le faire moine, prisonnier, martyr, il n'en serait que plus cher au peuple; tant qu'il vivrait, il n'y aurait ni repos pour son père, ni avenir pour la grande œuvre! Tous les moyens termes, tous ceux du moins que pouvaient suggérer à Pierre son génie particulier et celui de son époque, avaient été employés sans succès depuis quinze ans pour conjurer ce péril; au moment où nous sommes arrivés, la pensée du tsar ne peut plus fuir un atroce dilemme. Est-elle allée du premier bond aux extrémités de ce dilemme? Y a-t-elle été conduite peu à peu par une logique fatale? Ce sont là des secrets que connaît seul le souverain juge; nul n'a surpris les mystères de ces sombres gestations et ne peut dire à quel moment précis l'âme d'un homme devient mère de pareils desseins.

Alexis revint habiter son palais, dans une situation indécise, qui n'était ni la liberté ni la détention. Durant le répit qui lui était laissé, on agissait diplomatiquement à Vienne pour obtenir de l'empereur les lettres écrites du château Saint-Elme au sénat et aux évêques; on supposait en Russie que ces lettres, retenues par la chancellerie autrichienne, constitueraient des charges graves contre le tsarévitch. Vessélovski se mit en campagne avec son activité accoutumée; malgré ses obsessions, il ne put arracher au comte Schœnborn que la copie de la première; les originaux reposent encore aujourd'hui aux archives de Vienne. Du moins Vessélovski put affirmer au tsar que les ministres de Charles VI se défendaient de les avoir inspirées, ainsi que le prétendait Alexis. — Ce dernier ignorait encore ces démarches et la gravité de sa situation; croyant avoir acheté son repos en livrant ses amis, il n'était occupé que de hâter son union avec Euphrosine. Sa maîtresse arriva d'Allemagne

à Pétersbourg vers la fin d'avril. Le jour de Pâques, à la réception de l'impératrice, Alexis se jeta aux pieds de sa belle-mère et la supplia avec larmes de lui procurer le consentement paternel pour son mariage. — Ces enfantillages n'étaient plus de saison; on y répondit en enfermant Euphrosine à la forteresse pour procéder à l'interrogatoire de cette fille.

Si les âmes sensibles de ce temps attendaient d'elle quelque action cornélienne, elles furent cruellement déçues par l'événement. La serve, voyant tout sombrer autour d'elle, ne pensa plus qu'à son salut et livra froidement celui qu'elle avait contribué à perdre. Le 30 avril, Euphrosine fut amenée, dans une barque fermée, à la résidence de Péterhof; le tsar voulut l'interroger en personne et lui posa des questions minutieuses sur tous les faits, gestes et paroles d'Alexis durant sa fuite à l'étranger. La déposition de ce témoin de chaque jour fut précise et accablante. Elle rapporta fidèlement le sens de toutes les lettres séditieuses adressées par le tsarévitch à l'empereur Charles VI, au comte Schœnborn, à ses amis de Russie; elle produisit la minute de la lettre aux évêques (1); ces lettres avaient été écrites par le coupable sans aucune pression, de son propre mouvement. Les espérances secrètes d'Alexis, telles qu'il les avait confiées maintes fois à sa maîtresse furent mises à nu; il attendait et désirait une révolte des troupes russes, pour accourir à l'appel des mutins et détrôner son père. Un jour, il avait dit que, d'après des nouvelles particulières de Russie, cette révolte éclaterait prochainement aux environs de Moscou : « Voici que Dieu fait son œuvre, » avait-il ajouté. Son espoir était dans le sénat : « J'éloignerai tous les vieux, je me choisirai de nouveaux serviteurs parmi les jeunes... Quand je serai le maître, j'abandonnerai Pétersbourg et vivrai à Moscou... Je détruirai la flotte... Si mon père vient à mourir, il compte que sa femme régnera après lui, mon petit frère étant trop jeune; mais il y aura un soulèvement et beaucoup seront pour moi, je sais lesquels. » — Ces phrases et d'autres semblables, si bien faites pour exaspérer le souverain jaloux, le créateur de Pétersbourg et de la flotte, reviennent sans cesse dans la longue déposition, d'une écriture gauche et tremblée, rédigée et signée par Euphrosine sous les yeux du tsar. Elle s'efforce ensuite de rappeler les noms qu'Alexis citait de préférence parmi ceux des personnages sur lesquels il comptait; elle termine en constatant

(1) Dans cette lettre, où il se rappelait au souvenir de ses amis, le tsarévitch leur disait : « Présentement, ne m'abandonnez pas, présentement. » Puis il avait effacé le mot répété deux fois. Dans ce mot, lu sous la rature, on voulut voir un appel immédiat à la révolte, et cette répétition fut un des chefs sur lesquels on tourmenta Alexis avec le plus d'insistance.

qu'elle seule a retenu le fugitif à Naples au moment de l'arrivée de Tolstoï, qu'elle seule l'a décidé à revenir se livrer en Russie.

Mandé aussitôt par son père, le tsarévitch subit une confrontation avec sa maîtressse. Notre terme judiciaire traduit mal l'énergique expression des procès-verbaux russes, qui donne la sensation d'une torture morale pire peut-être que tous les raffinemens de la question : « Ils furent placés l'œil dans l'œil (1) ». Rien n'est aussi pénible, dans tous les pénibles incidens de ce procès, que le momnt où ce malheureux, enfermé avec la femme qu il aimait encore d'une folle passion, s'entend condamner par les lèvres de cette femme, provoqué par elle à s'avouer coupable, et la voit déchirer froidement les derniers voiles qui cachaient aux regards des juges le secret de son âme. Alexis se tut d'abord tristement ; puis, dominé par celle qui avait puissance sur tout son être, ou désespérant de la vie, il commença à avouer l'une après l'autre toutes les charges nouvelles qu'on lui imputait. L'opinion générale rendit Euphrosine responsable de ce dénoûment. L'envoyé Loos écrit alors dans un de ses rapports : « C'est la maîtresse du tsarévitch qui a révélé le secret de ce complot au tsar; le tsarévitch a avoué d'un grand sang-froid, qui selon moi tient un peu au désespoir. » — Euphrosine reçut le prix de la trahison : seule de toutes les personnes impliquées au procès, elle fut relâchée sans autres désagrémens; le tsar la traita avec bienveillance et lui fit quelques cadeaux. On rapporte qu'elle épousa plus tard un officier des gardes et vécut paisiblement avec lui. La vie réelle n'a guère souci des lois du drame; au sortir des scènes tragiques, elle ressaisit parfois les acteurs les plus engagés dans l'action et les rejette dans sa banalité quotidienne.

Elle n'eut pas cette indulgence pour Alexis. Le 12 mai, on lui présenta un questionnaire en dix-neuf points, portant sur les faits et paroles célés par lui dans la déposition de Moscou et révélés depuis par les témoignages d'Euphrosine et des autres accusés. Il essaya encore de lutter, avouant sur quelques-uns des chefs, interprétant de son mieux les dires suspects qu'on lui reprochait. Le 14 et les jours suivans, nouveaux interrogatoires; cette fois le tsarévitch remet à son père une déposition olographe plus explicite avec des aveux bien curieux à recueillir. L'accusé s'étend sur ses anciens rapports avec les membres du clergé, sur les prophéties, sur les livres que lui envoyaient les moines de Kief, tels que *la Pierre de la Foi*, à lui dédiée par l'évêque de Riazan. On devine que cette conscience du moyen âge est surtout bourrelée

(1) *Otchnaïa stafka.*

par le souvenir de ces péchés théologiques. Sommé à nouveau de rapporter les entretiens séditieux dont il a été le confident, il en donne des extraits caractéristiques. Boris Golitzyne lui a dit : « Tu devrais entretenir un espion à la cour de ton père, quelque jeune homme sans conséquence qui t'avertirait de tout. » — Un jour, durant une promenade en traîneau, Simon Narychkine a maudit l'existence impossible que crée aux boïars la furieuse activité du tsar : « La vie n'est pas commode pour nous ; le tsar nous dit : Que faites-vous à la maison? Je ne comprends pas comment on peut rester à la maison sans rien faire. — Il ne sait pas nos besoins, lui ! S'il venait chez nous, il verrait que l'un manque de bois, l'autre de telle chose ; il saurait ce que nous avons à faire à la maison. » — Le tsarévitch termine en faisant le dénombrement des boïars, des évêques, des régimens sur lesquels il croyait pouvoir compter à la mort de son père pour le porter à la régence. Pierre reprend la déposition, insiste, précise les points vagues, fouille la pensée hésitante de l'infortuné. — Se serait-il joint aux troupes révoltées contre son père, du vivant de ce dernier, s'il en avait eu l'occasion? — Alexis finit par confesser qu'il eût pu le faire. En lisant ces interrogatoires habilement menés, il semble qu'on voie un homme se noyer lentement ; chaque jour, il enfonce plus profond dans cet océan de délations, chaque aveu en amène un plus grave ; l'accusé n'échappe à la puissante logique de son père que pour retomber dans les mains de son persécuteur juré, de ce même Tolstoï, le fascinateur qui l'a arraché de Naples, le tourmenteur qui préside maintenant à l'enquête. Tolstoï le presse tout un jour pour lui extorquer le sens vrai de ce mot fatidique, *présentement*, répété deux fois, puis rayé, dans la lettre aux évêques.

Enfin la lumière est suffisamment faite, l'acte d'accusation peut être libellé. Pierre adresse une déclaration à son peuple : dans ce document, rédigé de sa main, il expose les certitudes acquises à la suite de l'interrogatoire, la fourberie de son fils dans toutes ses dépositions précédentes ; il conclut que, le pardon n'ayant été promis à Moscou qu'au prix d'une confession sincère, et la confession d'alors ne l'ayant pas été, « le pardon n'est plus le pardon. » Le 13 juin, le tsar lance un manifeste aux évêques et au clergé : cette pièce, fort adroitement composée, supplie les oints du Seigneur d'indiquer à un père ce qu'il doit faire devant la violation criminelle de toutes les lois, et demande aux tribunaux ecclésiastiques de se substituer à lui pour juger cet Absalom. Les évêques, réunis en assemblée synodale, rendirent une réponse peu compromettante ; ils estimaient que le jugement d'Alexis ressortissait au pouvoir séculier, non aux ecclésiastiques, et fournissaient à l'appui de leur thèse neuf exemples tirés de l'Ancien-Testament et sept du

Nouveau. Ils ajoutaient que si le tsar voulait châtier son fils selon ses forfaits, il y avait dans l'Écriture nombre d'exemples qui l'y autorisaient; s'il daignait lui faire grâce, il aurait pour lui l'exemple et les préceptes du Christ, notamment dans la parabole de l'Enfant prodigue. On peut voir dans ces explications embarrassées un appel évident à la clémence, le dernier exemple devant primer tous les autres aux yeux d'un chrétien. Ce suprême témoignage des sympathies du clergé ne pouvait que compromettre davantage celui qui en était l'objet. Pierre lança un second manifeste au sénat et aux fonctionnaires laïques, les adjurant de juger son fils sans faiblesse comme sans flatterie.

Le 17 juin, une haute cour de justice s'assembla, composée du sénat, des ministres, des grands officiers, des états-majors de la garde, en un mot tout ce qui était personnellement dévoué au tsar dans le gouvernement. Loos, l'envoyé de Saxe, affirme que Pierre plaida lui-même contre son fils en plein sénat; le fait n'est pas suffisamment appuyé pour être reçu par nous, non plus que cette autre assertion du même diplomate, que « le tsarévitch comparut devant cette assemblée avec une fermeté ou, comme d'autres l'appellent, une fierté qui surpasse l'imagination. » Les sources russes ne contiennent rien qui confirme l'on-dit recueilli par le Saxon. — La cour prit connaissance des interrogatoires précédens et en fit subir de nouveaux à l'accusé, introduit devant elle. Les dernières dépositions d'Alexis chargèrent surtout Lapouchine, coupable de rapports équivoques avec le résident autrichien Pleyer; elles mirent également en cause le confesseur Iakof Ignatief, qu'on s'étonne d'avoir vu passer jusqu'ici presque inaperçu (1). Ces malheureux, torturés, et convaincus d'avoir « désiré la mort du tsar, » furent condamnés au mois d'août suivant et exécutés en décembre 1718, avec d'autres survivans de l'inquisition de Moscou.

(1) Il est vrai qu'on n'avait pas alors contre Iakof Ignatief les preuves qui tombèrent aux mains de ses juges deux ans plus tard. En juin 1720, un neveu d'Ignatief, chantre dans une des cathédrales du Kremlin, confia après boire à un sien ami que son oncle lui avait remis, au moment où on venait l'arrêter, tout un sac de lettres du tsarévitch : le chantre avait d'abord pratiqué une cachette dans le plancher de sa maison; puis, mal à l'aise dans le voisinage de cet effrayant dépôt, il était allé l'enfouir dans un champ. — L'ami, devenu malgré lui le dépositaire d'un secret de perdition, sentit ses cheveux se dresser et courut tout droit dénoncer le neveu du protopope supplicié à la commission de la chancellerie secrète; elle fonctionnait encore à cette époque à Moscou, pour rechercher les dernières ramifications de l'affaire du tsarévich. Le pauvre chantre fut aussitôt saisi, questionné, dépêché en Sibérie : le sac, contenant soixante-sept lettres d'Alexis, fut déterré, mais c'étaient là pièces si mortelles que les inquisiteurs de Moscou n'osèrent les lire eux-mêmes et les envoyèrent à Tolstoï à Pétersbourg. Ces épîtres, dont quelques-unes ont été citées au cours de ce récit, sont d'un grand secours pour pénétrer dans l'âme inquiète du fils de Pierre le Grand.

Avant d'en finir avec les complices, on revint à l'accusé principal. Le 19 juin, l'héritier du trône fut pour la première fois appliqué à la question, suivant la version officielle adoptée par M. Oustrialof. Pourtant Loos écrivait déjà à sa cour sous la date du 4 : « Le czaréwicz a eu la knoute privatissime en présence de fort peu de personnes. » Alexis dut certifier les propos prêtés par lui à chacun des individus dont il avait prononcé le nom antérieurement. Il fut confronté « œil à œil » avec Iakof Ignatief; le confesseur et son pénitent durent révéler devant les inquisiteurs les confidences sacrées jadis faites par l'un et reçues par l'autre dans le secret de l'église. « Donné vingt-cinq coups, » ajoute le procès-verbal de ce jour. Le 21, après son dîner, Pierre écrit quelques demandes et donne ordre à Tolstoï d'aller à la citadelle interroger son fils avec ce formulaire. Il ne s'agit cette fois ni de torture, ni de faits relatifs à des tiers. C'est le ton d'un père réprimandant tristement son enfant. « Pourquoi n'a-t-il pas voulu obéir, pourquoi s'est-il obstiné jusqu'à me contraindre à le punir, pourquoi a-t-il poursuivi son héritage par des voies perverses et non par la voie filiale du respect? » Peut-être faut-il voir dans ces questions intimes un éclair d'indulgence, une dernière bouffée de sentiment paternel; peut-être ce langage insinuant n'est-il qu'une habileté pour surprendre de nouveaux aveux. Alexis répondit dans le ton où on l'interrogeait, avec une certaine note de regret mélancolique et d'observation sur lui-même. Il fait un long retour sur le passé, sur son éducation : « J'ai été élevé par des femmes, dans la mollesse... On ne m'a instruit qu'aux mômeries, auxquelles j'étais déjà trop porté de ma nature... J'ai grandi dans ce monde de moines et de compagnons fainéans... je n'étais bon qu'à m'enivrer avec eux... je ne pouvais prendre sur moi de m'appliquer... Je fuyais mon père en tremblant, sa présence m'était insupportable... Il m'envoya à l'étranger, je ne sus pas m'y amender... mon obstination était encore plus forte que ma crainte de mon père... » — Ici se place l'histoire, racontée plus haut, du pistolet et de la blessure volontaire que se fit le tsarévitch plutôt que de fournir à son père le dessin demandé. « Quand j'eus renoncé à acquérir mon héritage par l'obéissance filiale, je ne songeai plus qu'à l'acquérir par le secours de l'étranger... J'étais résolu à demander des troupes à l'empereur, à les payer,.. à ne reculer devant rien pour atteindre la couronne de Russie. »

Le jour de cette confession intime, il y eut peut-être une minute où l'on eût pu avoir raison de cet endurci et tout pacifier. Pierre ne sut ou ne voulut pas saisir cette minute suprême. Le 24, nouvelle application du tsarévitch à la question; cette fois on l'interroge

sur les faits de la cause. « Donné quinze coups. » Mais le patient est épuisé, on ne lui arrache plus rien ou presque rien. Aussi bien l'opinion de ses juges est faite à cette heure. Ce même 24 juin au soir, la haute cour s'assemble, au nombre de cent vingt-sept membres; elle déclare le tsarévitch coupable d'avoir faussement déposé, d'avoir tu ses tentatives, préméditées de longue date, contre le trône et la vie même de son père, d'avoir mis son espoir dans la populace, désiré la fin de son souverain, comploté la ruine de la patrie, de son seigneur, de son père, avec l'aide des armes étrangères : tous chefs établis par ses complices et par lui-même dans les interrogatoires. A l'unanimité et sans discussion, la cour condamne le tsarévitch Alexis Pétrovitch à la peine de mort. Les cent vingt-sept membres ont signé, depuis le chancelier et les ministres, jusqu'à des sous-lieutenans de la garde : un de ces derniers juges n'a pu signer, parce qu'il ne savait pas écrire (1). Nul n'a pris soin de faire connaître à la postérité l'attitude d'Alexis quand on lui communiqua la sentence ; mais rien n'est plus probable que le dernier cri de passion attribué à ce malheureux par Loos, en terminant la dépêche déjà citée : « L'on vient de me raconter une particularité ou fait qui marque une grande faiblesse du czaréwicz, qui doit avoir prié Tolstoï très instamment de faire en sorte qu'il pût embrasser sa dulcinée et prendre congé d'elle avant qu'on lui coupât la tête, à lui le czaréwicz, ou qu'on l'enfermât dans une prison perpétuelle. Si cette particularité est véritable, la trahison que sa maîtresse lui a faite ne doit rien avoir diminué de la passion qu'il a pour elle, et je suis plus d'avis que jamais que la cervelle lui tourne. »

X.

Durant les pauvres jours de novembre, quand le soleil alourdi sur l'horizon ne peut dissiper le voile des brouillards du fleuve, l'étranger qui suit les quais de la Néva voit parfois dans les airs un phénomène singulier; un éclair de lumière déchire ce ciel crépusculaire et s'y maintient immobile, éblouissant, comme un trait de feu; on croit à un reflet d'incendie, à quelque mirage; c'est la haute et mince aiguille d'or de la citadelle Saint-Pierre-et-Saint-Paul; un rayon de l'invisible soleil horizontal la frappe au-dessus des brumes, dans la nue, l'allume et la signale comme un mystérieux labarum. Ce signe lumineux indique le lieu où repose le

(1) Ceux qui verraient dans ce fait un signe particulier de barbarie doivent se rappeler qu'il n'était pas besoin à cette époque d'aller jusqu'en Russie pour trouver des officiers illettrés. Saint-Simon écrivait, peu d'années auparavant : « Lefèvre, capitaine dans notre régiment, qui de gardeur de cochons étoit parvenu là à force de mérite et de grades, ne savoit encore lire ni écrire, quoique vieux. » — Édit. Chéruel, I, 56.

grand tsar, le point sur lequel porta le suprême effort de sa volonté, le berceau d'où sortirent la nouvelle capitale et le nouvel empire. Quand Pierre aborda au marécage finnois, il marqua la petite île de Yénissari, sur la Néva, pour être la forteresse et le noyau de la ville qu'il rêvait; il la fit épauler de bastions et, sous l'abri de ces remparts, il réunit les premiers organes, les plus nécessaires instrumens d'une monarchie : une citadelle, un arsenal, des casernes, des cachots, un hôtel du trésor, une cathédrale, un caveau funéraire. La forteresse et son église furent dédiées aux apôtres Pierre et Paul. Quand le tsar eut achevé son œuvre, il voulut reposer là, au cœur de sa création. Ses successeurs ont embelli et restauré Saint-Pierre-et-Saint-Paul, en lui gardant le caractère de métropole, de clé de voûte de l'état russe; l'île de la Néva fut désormais ce qu'avait été le Kremlin, ce qu'est Westminster pour la maison d'Angleterre. Fidèles au vœu du fondateur, ces mêmes successeurs sont tous venus se coucher à ses pieds, faussant compagnie aux vieux Ivan et aux premiers Romanof, qui dorment à Saint-Michel-Archange de Moscou.

Il semble que la citadelle mère de Pétersbourg ait voulu, suivant la tradition des monumens antiques, être affermie sur des victimes humaines et consacrée par le sacrifice du sang. Nous y avons déjà conduit l'infortunée Charlotte pour inaugurer la sépulture impériale; quelques années après, Alexis était mis au secret et torturé dans les casemates de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, à deux pas de la tombe de son épouse. C'était là que Tolstoï venait le prendre pour le conduire au sénat ou chez son père; c'était là que ce père venait lui-même s'enfermer avec son fils, dans la chambre du Secret, pour poursuivre en tête-à-tête de douloureux interrogatoires; Pierre arrivait de son palais, suivi de Tolstoï et d'un soldat qui portait derrière lui les instrumens de torture dans une peau d'ours; en lisant ces détails dans le *Journal de la garnison*, on croit revoir Louis XI et son barbier au Plessis-lès-Tours. — Ce fut à Saint-Pierre-et-Saint-Paul qu'on ramena le condamné, le soir du 24 juin, tandis que la sentence de la haute cour était déférée au tsar pour qu'il la révisât dans sa clémence ou la confirmât dans sa rigueur. La plupart des juges espéraient sans doute un arrêt de grâce; le peuple attendait, anxieux. Le surlendemain, 26, à sept heures du soir, on entendit les volées des cloches à la citadelle : elles sonnaient pour un mort; le bruit se répandit bientôt dans la ville que le tsarévitch Alexis avait succombé à une attaque d'apoplexie. On douta d'abord, puis on colporta mille rumeurs sinistres; elles sont parvenues jusqu'à nous, enveloppant de tragiques ténèbres la journée du 26 juin 1718. La fin mystérieuse d'Alexis est restée le problème le plus irritant, le plus insoluble de l'histoire

russe; nous devons mettre sous les yeux du lecteur les extraits des relations contemporaines qui racontent chacune à leur façon le drame de Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

Voici d'abord le récit du tsar lui-même dans la circulaire adressée à ce propos à ses représentans à l'étranger le 27 juin : « Comme nous demeurions irrésolu entre nos sentimens de miséricorde paternelle et le devoir de sauvegarder l'avenir de notre empire, le Dieu tout-puissant s'est chargé dans sa justice de nous tirer de cette épreuve; il a mis fin hier aux jours de notre fils Alexis. Après la lecture du jugement qui énumérait ses crimes, ce fils coupable a été frappé d'un mal cruel, en tout semblable au début à une attaque d'apoplexie. Ayant ensuite repris connaissance et participé suivant la loi chrétienne aux sacremens, il nous a fait demander : nous nous sommes rendu près de lui avec tous nos ministres et sénateurs; il a alors confessé franchement tous ses crimes envers nous avec des larmes de repentir et a sollicité notre pardon, que nous lui avons paternellement accordé; après quoi il a fait une fin chrétienne ce même 26 juin, vers les six heures du soir. »

Nous avons deux versions officielles et identiques entre elles sur l'emploi des journées à Saint-Pierre-et-Saint-Paul du 26 au 30 juin. L'une est la note sans signature, conservée aux archives des affaires étrangères, qui décrit les funérailles du prince : sur le fait même de sa mort, il est dit seulement que « le 26 juin, à 7 heures après-midi, le tsarévitch Alexis Pétrovitch a trépassé à Saint-Pétersbourg. » — Les détails qui suivent ne diffèrent pas de ceux que nous allons emprunter au « livre de la garnison de Pétersbourg, » l'ordre de la place, comme nous dirions aujourd'hui, tenu jour par jour à la citadelle.

« Ce 26 juin. — A huit heures du matin ont commencé à se réunir à la place, Sa Majesté, le prince sérénissime (Menchikof), Chafirof, Boutourline, etc... Il y a eu interrogatoire secret. Ils sont restés jusqu'à onze heures à la place, puis ils sont partis.

« Ce même jour, à six heures après-midi, le tsarévitch Alexis Pétrovitch a trépassé à la citadelle, dans la casemate du bastion Troubetzkoï, où on le gardait.

« Ce 27 juin. — Messe et *Te Deum* pour l'anniversaire de la bataille de Poltava, salves d'artillerie en présence de Sa Majesté... A neuf heures du soir, le corps du tsarévitch A. P. a été transporté du bastion Troubetzkoï à la maison du gouverneur; le prêtre de la cathédrale, Féodor Timothéef, l'a accompagné; quatre soldats de la garde portaient sur un brancard le cercueil revêtu de velours noir et couvert d'un poêle de brocart d'or; devant, des hommes tenant des cierges marchaient sur deux files.

« Ce 28 juin. — A dix heures du matin, on a transporté le corps du tsarévitch à l'église de la Trinité, où il a été exposé; le chancelier et deux évêques l'ont accompagné.

« Ce 29 juin. — Fête de Sa Majesté. On a lancé à l'amirauté le vaisseau nouvellement achevé, *le Forestier*, construit sur les plans de Sa Majesté; elle assistait à la cérémonie avec tous les ministres, et on s'y est fort diverti.

« Ce 30 juin. — Sa Majesté s'est rendue à l'église de la Trinité à sept heures du soir; on y a célébré le service de mort du tsarévitch A. P. avec l'assistance de tout le clergé... A neuf heures, on a processionnellement ramené le corps à la citadelle : Leurs Majestés le tsar et la tsarine Catherine, tous les ministres, sénateurs et officiers suivaient le corps, porté par vingt-quatre gentilshommes; ce même soir, on l'a enseveli dans la cathédrale, ensemble avec la feue princesse héritière, dans le parvis près de la porte d'entrée du fond à gauche. »

Ces renseignemens officiels se complètent par l'extrait d'un autre journal, celui du prince Menchikof, tenu par quelque secrétaire ou valet de chambre. Cette dernière relation nous montre le prince accompagnant le tsar à la citadelle, dans la matinée du 26, chez le tsarévitch Alexis, « à ce moment malade; » puis Menchikof est rentré dans sa demeure et n'est ressorti que pour joindre le souverain à l'église de la Trinité, vers le soir. — « La journée a été belle, ensoleillée, avec une légère brise. Ce même jour, le tsarévitch A. P. est passé de ce monde dans la vie éternelle. » — Le rédacteur de ces notes rend compte le lendemain du grand dîner qui eut lieu pour l'anniversaire de Poltava et de la fête dans les jardins de sa majesté, « où l'on s'est beaucoup amusé. »

Weber, dans les mémoires déjà cités, ne s'écarte pas sensiblement de la version officielle. Il rapporte la visite du tsar à la forteresse le matin du 26, et mentionne la venue de plusieurs messagers qui annoncèrent l'agonie du tsarévitch. « A cinq heures du soir, un quatrième messager (c'était M. Ouchakof, major des gardes), vint dire au tsar que le prince son fils souhaitait avoir la consolation de le voir encore une fois... Dans le moment que Sa Majesté entrait dans sa chaloupe pour aller à la forteresse, il vint un cinquième courrier qui lui apporta la nouvelle que le prince venait d'expirer. » — Weber confirme ce fait important consigné dans la note anonyme des archives, que tout le peuple fut admis à voir la dépouille du défunt et à baiser ses mains dans l'église de la Trinité.

Le résident hanovrien est seul à parler sur ce ton. Dès que nous passons des journaux de la cour et de la garnison aux rapports des ministres étrangers, les faits changent totalement d'aspect. Voici

une dépêche de Pleyer, ministre d'Autriche à Pétersbourg depuis vingt-cinq ans, observateur attentif, mais en général hostile à la politique de Pierre Ier. Cette dépêche, adressée au comte Schœnborn, le 7 juillet, rectifie les premières nouvelles mandées à l'empereur Charles VI d'après les communications du cabinet russe. « Monsieur le comte... Je n'ai pu, dans ma première lettre, expédiée par l'ordinaire, rapporter ce qu'on dit ici, je n'ai pas osé chiffrer; si on avait connu mon opinion, qui est d'ailleurs celle de presque tous, il eût pu m'arriver des désagrémens. Le Cronprinz est mort, le 26, à huit heures du soir, et non de mort naturelle, comme on en répand le bruit; à la cour, dans le peuple et parmi les étrangers, on fait de secrets récits qu'il aurait péri par le glaive ou la hache. Cette opinion s'appuie sur plusieurs particularités; on n'avait rien entendu dire auparavant de sa maladie et on l'avait encore torturé la veille; le jour de sa mort, le haut clergé et Menchikof furent chez lui; on n'admettait personne dans la citadelle et on en ferma les portes avant le soir. Un charpentier hollandais, qui travaille à une des nouvelles tours de la forteresse, a passé la nuit à cette place sans être remarqué; de là-haut il a vu, vers le soir, dans la casemate où se donnait la question, se mouvoir les têtes de plusieurs individus; il a raconté le fait à sa belle-mère, sage-femme de M. le ministre de Hollande. La dépouille du tsarévitch a été placée dans une simple bière de mauvaises planches; la tête était à demi couverte, le col entouré d'un linge, avec des plissés, comme à quelqu'un qui va se faire la barbe. Le tsar fut très gai le lendemain et le jour suivant. La famille de Menchikof fit montre de sa joie ce même soir; l'impératrice manifesta les apparences d'une grande douleur. »

Jacob de Bie, ministre de Hollande, mandait aux états-généraux qu'on avait fait périr le prisonnier en lui ouvrant les veines. Sa lettre fut saisie à la poste et déchiffrée: le pauvre diplomate essuya une effroyable algarade, mille vexations des ministres du tsar. On obtint son rappel, ainsi que celui de Pleyer, pour cause d'accusations calomnieuses. Le charpentier hollandais, Herman Boless, sa femme et sa belle-mère, dont Jacob de Bie avait rapporté les dires, furent arrêtés et sévèrement interrogés. Les dépositions des deux femmes établissent certains détails qui ont leur intérêt. La famille du charpentier demeurait dans la citadelle; c'était dans sa maison que les cuisiniers du tsarévitch préparaient les repas du prisonnier. Le jeudi 26, ces gens apprêtèrent les mets comme d'habitude; on les porta à la casemate matin et soir; on rapporta les restes, mais nul ne put dire pour qui ces repas avaient été servis. Ce même jour, on plaça une garde de soldats devant la casemate du Secret et on ne laissa circuler personne, « attendu que le tsa-

révitch était fort souffrant. » Les deux femmes avaient passé la soirée, de cinq à huit heures, chez Beer, l'apothicaire de la forteresse, sans rien remarquer d'extraordinaire. Quand la sage-femme vint le 29 chez l'épouse du ministre de Hollande, à qui elle donnait ses soins, elle y entendit parler de la mort du tsarévitch et dit : « Je le savais malade depuis jeudi. »

En regard des hypothèses et des allégations vagues de la colonie étrangère de Pétersbourg, nous devons maintenant placer deux récits très circonstanciés, très affirmatifs, dus tous deux à des témoins se disant oculaires ; la légende de la mort du tsarévitch s'est faite dans la suite d'emprunts à ces deux récits ; le lecteur jugera s'il est possible de les concilier entre eux. Le premier est la relation d'Henri Bruce, Anglais au service du tsar Pierre, dont les mémoires furent publiés à Londres en 1782. — « Le 25 juin (1) la haute cour condamna, à l'unanimité, le tsarévitch à perdre la vie : on laissait le choix de la peine à Sa Majesté. Le tsarévitch fut amené devant la cour ; on lui donna lecture de la sentence et on le ramena à la prison. Le jour suivant, le tsar parut à la citadelle, suivi des sénateurs et du clergé, et vint à la casemate où l'on détenait le tsarévitch. Peu après le maréchal Veide sortit et me chargea d'aller à côté chez l'apothicaire Beer, pour lui dire que la potion ordonnée devait être très forte, le tsarévitch se trouvant au plus mal. En recevant de moi cet ordre, Beer pâlit, trembla et perdit contenance. Je lui demandai ce qu'il avait ; il ne put me répondre. Sur ce, le maréchal arriva lui-même, presqu'aussi défait que l'apothicaire, et dit qu'il fallait se hâter, que le tsarévitch était au plus mal à la suite d'une attaque d'apoplexie. L'apothicaire lui remit alors une tasse d'argent couverte et le maréchal la porta chez le tsarévitch, chancelant tout le long du chemin comme un homme ivre. Une demi-heure après, le tsar et tous ceux de sa suite s'éloignèrent avec des visages fort tristes. Le maréchal m'ordonna de rester dans la chambre du tsarévitch et de venir le prévenir si quelque modification se produisait. Il y avait là deux médecins, deux chirurgiens et l'officier du poste : je dînai avec eux à la table dressée pour le tsarévitch. Les médecins furent soudain appelés vers lui ; il était pris de convulsions ; après d'atroces souffrances, vers cinq heures de l'après-midi, il expira. Je le fis savoir aussitôt au maréchal, qui prévint le tsar. Par ordre de Sa Majesté, on retira les intestins du corps ; puis on plaça ce dernier dans le cercueil, garni de velours noir, avec un riche poêle d'or. »

Le second témoignage *oculaire* est tiré d'une lettre que Roumiantzof, l'un des acteurs du drame, aurait écrite à un ami du

(1) L'auteur se trompe d'un jour.

nom de Titof, le 27 juillet 1718. L'auteur de la lettre raconte que, dans la nuit du 25 au 26 juin, Tolstoï, Boutourline, Ouchakof et lui Roumiantzof furent mandés chez le tsar; ils trouvèrent leur souverain avec Catherine et l'archimandrite Théodose. Pierre, en proie à une vive agitation, suppliait le prélat de l'absoudre et de lui donner sa bénédiction : l'archimandrite s'étant écrié : « Que ta volonté se fasse, ô sire, suivant que le ciel t'inspire! » le tsar se tourna vers ses officiers, leur rappela leurs fidèles services et leur dit qu'il comptait sur eux pour le débarrasser en secret du criminel Alexis, afin de ne pas infliger au sang impérial le scandale d'une exécution publique. Tolstoï, Roumiantzof, Boutourline et Ouchakof se rendirent sur-le-champ à la citadelle, au quartier du tsarévitch, qui dormait ; ils congédièrent les gens de service et les gardes. A partir de ce point nous traduisons textuellement.

« Nous ouvrîmes sans bruit la porte de la pièce où reposait le tsarévitch; une lampe brûlant devant les saintes images l'éclairait faiblement. Le prince sommeillait, il s'était découvert et, comme si quelque vision d'épouvante le poursuivait, il gémissait fréquemment. Se sentant très faible la veille au soir, il avait communié pour se réconforter, et depuis ce moment il allait mieux, si bien que les médecins donnaient plein espoir de le voir se rétablir. Aucun de nous n'osait troubler son repos; nous nous assîmes. On dit : « Ne serait-il pas mieux de le livrer à la mort durant son sommeil et de lui épargner les cruelles angoisses? » — Pourtant nous eûmes conscience de le faire mourir sans prière. Mû par cette pensée et prenant courage, Tolstoï toucha doucement le tsarévitch, avec ces mots : « Altesse! levez-vous! » — Il ouvrit les yeux, ne comprit pas, se dressa sur son séant et nous regarda, muet de saisissement. Tolstoï se pencha vers lui : « Altesse! les grands de la terre russe vous ont condamné à mort, pour vos trahisons envers le tsar, votre sire et votre père. Par ordre de Sa Majesté, nous venons à vous pour exécuter cette sentence; préparez-vous par la prière et le repentir à sortir de ce monde, car votre vie touche à son terme. » — A peine le prince eut-il ouï ces paroles qu'il poussa un grand cri, appelant au secours. Voyant que personne ne répondait, il commença à sangloter et à se plaindre : « Malheur à moi, malheur à moi, misérable fruit du sang royal! N'eût-il pas mieux valu naître du dernier des sujets? » — Tolstoï essayait de le consoler, lui disant : « Le tsar t'a pardonné comme père et priera pour ton âme; comme monarque, il ne peut pardonner tes crimes, de peur que tu ne causes la ruine de la patrie. Trêve donc aux larmes et aux sanglots, laisse-les aux femmes, accepte ton destin comme il convient à un homme de race royale. Fais ta dernière prière pour le salut de ton âme. » — Mais le tsarévitch ne l'écoutait pas, il mau-

dissait sa majesté et l'accusait de parricide. Voyant bien qu'il ne prierait pas, nous le prîmes sous les bras et nous l'agenouillâmes de force ; un de nous, lequel au juste, je ne sais, l'épouvante m'ayant troublé la mémoire, fit cette prière en son nom : « Seigneur, reçois l'âme de ton serviteur Alexis dans la paix des justes et pardonne-lui ses péchés dans ta miséricorde ! » — A ce dernier mot, nous renversâmes le tsarévitch sur son lit ; prenant deux coussins à son chevet, nous les jetâmes sur sa tête : nous avons pesé dessus jusqu'à ce que les jambes et les bras aient cessé de remuer et le cœur de battre ; c'est venu vite, grâce à la faiblesse où il était. Ce qu'il a dit alors, personne n'a pu le comprendre : l'effroi de la mort qui venait avait égaré sa raison. Dès que ce fut accompli, nous recouvrîmes le corps du tsarévitch, comme s'il dormait, et ayant prié Dieu pour son âme, nous sortîmes sans bruit. Je restai avec Ouchakof près de la chambre pour que personne n'entrât ; Boutourline et Tolstoï allèrent faire leur rapport au tsar. Bientôt vint du palais la dame Krammer, avec un mot de passe de Tolstoï ; nous lavâmes avec elle le corps du tsarévitch, nous le préparâmes pour la sépulture, et nous le revêtîmes de ses habits de parade. »

Si la Russie doit jamais avoir un Shakspeare qui porte sur la scène cette tragédie nationale, ce sera sans doute cet émouvant récit que le poète fera passer dans ses vers ; mais l'histoire a d'autres exigences que le théâtre, et des doutes graves s'élèvent sur l'authenticité de la lettre de Roumiantzof. — Nous aurons fini avec les différentes versions de la mort d'Alexis en rapportant l'opinion confuse du populaire, celle qui se dessina tout d'abord en traits flottans dans l'imagination des masses et devint la tradition. Dès l'année suivante, M. Solovief en retrouve les élémens épars dans les prédications des popes, les récits des bonnes femmes ; pour le *moujik* de Moscou ou le *raskolnik* du Volga, Alexis a été la victime d'une belle-mère ambitieuse : poussé par sa seconde femme, le tsar a pris son bâton de chêne, un souvenir de l'épieu meurtrier d'Ivan le Terrible ; il a été à la forteresse interroger son fils ; dans un moment de colère provoqué par les réponses de ce fils rebelle, il s'est jeté sur lui et l'a frappé, tout comme le tsar Ivan frappa mortellement son héritier. Ivan est la plus vivante figure de la légende populaire, et la légende aime à se répéter.

Ainsi, tous ces témoins entendus, quelques faits seuls restent irrécusablement établis. Le 26 au matin, Pierre, Menchikof et d'autres familiers du tsar sont allés à Saint-Pierre-et-Saint-Paul. En leur présence, la question a été donnée au prisonnier, malade, affaibli par les tortures physiques et morales des derniers jours. Vers onze heures, le souverain et sa suite ont quitté la citadelle. Il est resté du monde jusqu'au soir dans le cachot d'Alexis, on y a

porté un repas et des gardes en ont interdit l'approche. — Vers six heures, le bruit de la mort du prince s'est répandu dans la forteresse; à ce moment, le tsar et la cour étaient à l'église de Troïtza. D'après le récit de Weber, marqué au coin de la vérité, Pierre avait appris un peu avant par une estafette la funèbre nouvelle, à l'instant où il allait retourner à Saint-Pierre-et-Saint-Paul, sur la demande de son fils expirant. Le lendemain 27, personne ne témoigne avoir vu les restes du défunt; ils sont gardés chez le gouverneur, tandis que la journée se passe en fêtes et la nuit dans un banquet; mais le 28 et le 29, tout le peuple a pu voir le corps du prince exposé dans l'église de la Trinité, tous ont pu l'approcher et baiser ses mains. Le 30, il a été solennellement enseveli, avec les honneurs dus à l'héritier du trône, dans le caveau conjugal, à la cathédrale de Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

En dehors de ces particularités attestées par les témoins officiels ou privés, toutes les assertions que nous avons reproduites sont contradictoires ou dénuées de preuves. Les rapports des résidens étrangers ne sont que les échos des bruits de la ville, des commérages de la domesticité. Ils n'ont rien vu ni rien su avec certitude. Il faut d'ailleurs se tenir en garde contre l'hostilité systématique habituelle aux agens diplomatiques dans un temps et dans un pays où ils avaient à souffrir de fréquentes vexations, contre le désir de paraître bien et vite informé, qui est l'écueil de cette profession. — Tout autre est le caractère des deux narrations capitales, dites de Bruce et de Roumiantzof, émanant de gens qui affirment avoir vu, avoir agi dans le drame. Si nous ne possédions que l'une des deux, peut-être surprendrait-elle notre conviction. Mais comment concilier les affirmations directement opposées de ces deux soi-disant témoins? Il faut choisir, et nous sommes ainsi conduits à discuter l'authenticité des deux relations. La première n'a paru à Londres que plus d'un demi-siècle après l'événement, après la mort de l'auteur dont elle porte le nom. Aucun contemporain ne nomme Bruce parmi les personnes présentes à la citadelle durant les heures décisives. Qui nous garantit la fidélité de l'éditeur anonyme de ces mémoires? — La lettre de Roumiantzof est au contraire datée du mois suivant et son auteur présumé fut jusqu'au bout avec Tolstoï le plus redoutable instrument du tsar contre Alexis; mais le Titof auquel elle est adressée est inconnu, ce nom ne se rencontre pas parmi ceux des personnages de l'époque; nul n'a jamais vu l'original de cette lettre, des copies dissemblables entre elles ont circulé plus tard dans diverses mains, les historiens récens l'ont enfin recueillie et fixée; la filiation du document se perd dans une nuit mystérieuse, il n'a pas, si l'on peut dire, d'état-civil régulier. Il y a une forte invraisemblance à faire ainsi confesser par

Roumiantzof sa part d'un crime et les secrets du maître, à cette époque de terreur où, comme on a pu voir, chacun pesait la moindre parole et n'écrivait qu'à mots couverts. Enfin toute la rédaction de cette pièce a quelque chose d'apprêté, de peu sincère, la saveur d'un roman composé après coup, peut-être par quelque ennemi de Roumiantzof.

Les contemporains n'ont pas voulu croire à l'apoplexie officielle; mais ils ne nous ont laissé aucun témoignage assez probant pour que nous puissions reconstituer la scène tragique soupçonnée par eux et nommer le bourreau. Pierre, accusé par la voix populaire de s'être fait justice de sa main, était absent à l'heure suprême, d'après tous les récits. Peut-être, entre tant d'hypothèses, faut-il admettre la plus simple, celle dont se contente M. Oustrialof : la question, les tortures avaient brisé ce corps débile, anémié dans ces derniers mois par l'ivresse continue avec laquelle le tsarévitch trompait ses angoisses; l'épouvante du jugement, le désespoir l'avaient achevé, il a suffi durant la dernière épreuve de la main trop lourde d'un aide pour délivrer sans le vouloir l'âme retenue par de si frêles liens.

Au surplus, ce sont là recherches d'érudit et curiosités de chroniqueur. Les sourdes casemates de Saint-Pierre-et-Saint-Paul peuvent garder éternellement leur secret. Si mal édifiée qu'elle soit sur le fait matériel, l'histoire est assez instruite pour se prononcer dans ce grave procès. Nous avons vu naître, grandir et s'exaspérer la lutte entre le père et le fils; nous savons qu'à un moment donné, le père a décidé la mort du fils; il a institué de longues et minutieuses enquêtes pour assembler les élémens d'une condamnation; il a formé le tribunal de ses créatures et provoqué une sentence capitale, il a poursuivi jusqu'à la dernière heure les périlleuses expériences de la question; que ce soit l'acte violent d'une minute, le lent martyre prolongé durant des semaines ou une apoplexie par effroi qui aient mis fin aux jours d'Alexis, le résultat est le même, même est la responsabilité : l'histoire a le droit de prononcer que Pierre a voulu, préparé et procuré la mort de son fils.

En lisant ces lignes, conclusion de ce long et triste récit, chacun jugera Pierre le Grand avec les idées qu'il s'est faites sur la raison d'état. Aux cœurs ardens à s'indigner nous rappellerons seulement l'axiome de notre ancien droit public, que chacun doit être jugé par ses pairs. Les personnages historiques peuvent en réclamer le bénéfice; et le jugement des pairs, pour eux, c'est le jugement rendu en se plaçant au point de vue des mœurs, des idées, des consciences contemporaines. A ce point de vue, le souverain absolu de la Russie de 1718 peut partager les juges. — « Quels durent être les sentimens d'Abraham lorsqu'il consentit à sacrifier son fils

unique? » — se demandait un jour Martin Luther. Si nous nous posons la même question au sujet de Pierre le Grand, la réponse sera qu'il croyait agir dans la plénitude de son droit. La plupart de ses contemporains en Russie et ailleurs ne songèrent pas à discuter ce droit. Pour ces consciences scolastiques, le tsar était dans le cas de David châtiant son fils Absalom, et l'on sait qu'alors un exemple tiré de la Bible était la plus sûre base d'une jurisprudence. On le vit bien par la déclaration du clergé que nous avons résumée plus haut. La meilleure preuve de la bonne foi du tsar est dans le soin qu'il prit de faire publier et traduire les actes du procès pour les soumettre au jugement de l'Europe. Là où nos mœurs adoucies verraient un imprudent victime d'un crime monstrueux, la Russie d'alors vit un criminel d'état justiciable du pouvoir paternel et régalien. Ah! n'écrivons pas l'histoire de ce point de vue enfantin, que la conscience humaine est un terrain immuable, aux aspects éternellement uniformes; elle n'a pas échappé plus que le reste des choses au travail incessant des siècles; faute de comprendre cette vérité, tout nous sera mystère et scandale dans les annales du passé, et nous n'apercevrons pas cette loi radieuse du progrès qui élève sans cesse vers plus de justice la conscience affinée de l'humanité.

Déjà un contemporain qui était un précurseur, l'auteur parfois si sagace de l'*Histoire de Pierre le Grand*, a dit le peu qu'il savait de cet épisode et s'est trouvé embarrassé de conclure : — « Il paraît qu'il résulte de tout ce que j'ai rapporté que Pierre fut plus roi que père, qu'il sacrifia son propre fils aux intérêts d'un fondateur et d'un législateur, et à ceux de sa nation, qui retombait dans l'état dont il l'avait tirée sans cette sévérité malheureuse... Il prévoyait ce qui arriverait à ses fondations et à sa nation si l'on suivait après lui ses vues. Toutes ses entreprises ont été perfectionnées selon ses prédictions; sa nation est devenue célèbre et respectée dans l'Europe, dont elle était auparavant séparée; et si Alexis eût régné tout aurait été détruit. Enfin, quand on considère cette catastrophe, les cœurs sensibles frémissent et les sévères approuvent. » — Ainsi pensait Voltaire. Un siècle a passé et le dernier mot ne nous serait plus supportable : nous ne saurions « approuver, » mais nous pouvons comprendre. Les temps ne semblent-ils pas venir où, dans la plupart des rapports humains, les sages diront de plus en plus : comprendre, et de moins en moins : juger.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LA RÉFORME

DE

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE ET MORAL

EN FRANCE.

Il y eut au siècle dernier un novateur, un révolutionnaire en fait d'enseignement, qui proposa à ses contemporains des réformes hardies : supprimer les châtimens corporels (malgré les textes sacrés qu'on invoquait en leur faveur), faire dans les collèges de France la classe en français et non en latin, écrire en français les grammaires et les méthodes destinées aux élèves, accorder une petite place à l'enseignement de la langue nationale auprès des langues anciennes; enfin, chose plus scandaleuse, apprendre aux jeunes Français un peu d'histoire de France après leur avoir raconté dans tous ses détails l'histoire des Romains et des Grecs. Ce révolutionnaire se nommait le bon Rollin. Au XIXe siècle, un autre réformateur osait chasser le professorat en latin de son dernier refuge, je veux dire des classes de philosophie, encore livrées à la scolastique des séminaires; il osait dire que ceux qui font de la philosophie en latin aboutissent nécessairement à deux résultats : mauvais latin et mauvaise philosophie. Ce réformateur avait nom Victor Cousin. De nos jours aussi on a vu dans le corps enseignant des velléités révolutionnaires. Chacun sait que nous avons maintenant devant nous deux *questions sociales :* l'une, — qui peut se résoudre, dit quelqu'un, en un quart d'heure, — celle du capital et du travail; l'autre, dont la solution semble demander plus de temps, celle des vers latins. Plus d'un ministre a voulu supprimer cet exercice légué à l'université par les anciens collèges de jésuites :

mortales tollere contra est oculos ausus; il n'a pu y réussir. Sans aborder le problème du vers latin (1), nous voudrions examiner ici les réformes qu'on pourrait introduire sur un terrain encore très disputé, celui de l'enseignement philosophique. Le sénat et la chambre ont pensé que l'université pourrait sans inconvénient être gouvernée par des universitaires. Ils ont introduit dans le conseil supérieur ce qu'un doyen de la Sorbonne n'a pas craint de nommer « l'élément inférieur, » c'est-à-dire les meilleurs agrégés ou licenciés de Paris ou de la province, élus par leurs pairs en raison de leurs titres et de leur expérience. C'est là, selon l'expression plus heureuse d'un ministre, l'admission du « tiers-état » dans l'assemblée universitaire. Bientôt les professeurs, encouragés par cette première victoire, se sont organisés en vue des élections; ils ont fondé un *Journal de correspondance* ouvert aux propositions de candidats et aux programmes de réformes. La province ne s'est pas moins émue que Paris et « se montre même plus réformiste (2). » Bref, on prévoit que les audaces de Rollin et de Victor Cousin seront peut-être un jour dépassées, et chacun s'efforce d'apporter à l'œuvre commune son idée ou son projet. Si c'est un titre de compétence que d'avoir, depuis l'âge de dix-huit ans, enseigné la philosophie une vingtaine d'années, du bas en haut de l'échelle professorale, peut-être nous permettra-t-on d'exposer ici sur les réformes nécessaires notre avis motivé. Nous le ferons sincèrement, au risque d'étonner parfois ou même de « scandaliser » les adorateurs de la tradition. Nous sommes de ceux qui pensent, avec les Socrate et les Platon, que l'étonnement est le commencement de toute vraie intelligence des choses, et que le « scandale » *intellectuel* est nécessaire au progrès; si votre œil vous scandalise, ne l'arrachez pas; c'est qu'il commence à y voir clair.

I.

Les pays de suffrage universel et de démocratie égalitaire ont encore plus besoin que les autres, pour la jeunesse sur laquelle repose leur avenir, d'un large enseignement philosophique, qui comprenne non-seulement la psychologie, la logique, la morale et la métaphysique, mais encore la philosophie de l'art, la philosophie de la nature, la philosophie de l'histoire, le droit naturel et

(1) Il a été supérieurement traité par MM. Michel Bréal et Jules Simon, dans leurs excellens livres sur la réforme de l'enseignement, qui sont aux mains de tout le monde.

(2) C'est du moins ce que nous écrivait l'homme le mieux renseigné sur ces questions, M. Bersot, dans une de ces lettres d'adieu qu'il envoyait à ses amis la veille de sa mort, et où il s'oubliait lui-même pour ne songer qu'aux intérêts de l'enseignement, de la philosophie, du pays.

écrit, l'économie politique et même la politique générale. Quel est, en effet, le double écueil des démocraties? L'excès d'utilitarisme et l'excès de réalisme scientifique. Le premier excès consiste dans la préoccupation exagérée de l'utile, aux dépens du beau; le second, dans la préoccupation des vérités purement scientifiques et immédiatement applicables, aux dépens des hautes spéculations dont les résultats matériels échappent au premier regard. Les républiques anciennes connaissaient déjà et le mal et le remède: on devrait se souvenir de leur exemple. Le remède du réalisme industriel, c'est le culte désintéressé de l'art; celui du réalisme scientifique, c'est l'étude désintéressée de la philosophie morale, esthétique et sociale. *Musique* et *philosophie*, c'était le fond de l'éducation grecque. Musique, — c'est-à-dire tous les arts des Muses, non pas seulement de celle qui préside au chant et à l'harmonie, mais encore de celles qui président à la poésie, à l'éloquence, à la danse, à la sculpture, au dessin et à la peinture : tous ces enchantemens de l'esprit et des sens nous arrachant aux besoins immédiats ou aux servitudes de la vie, sont vraiment par excellence des arts libéraux et libérateurs. De même que notre littérature française s'est trop souvent bornée à une *imitation* des lettres antiques, de même notre enseignement se borne trop à cette imitation extérieure de l'art qu'on appelle l'*artifice*, et qui est parfois la négation intime de l'art véritable. Artifice, cette fabrication de vers latins qui n'est pour la plupart des élèves qu'un jeu de patience ou plutôt un labeur ingrat et tout matériel;

> Je vois chez quelques-uns en ce genre d'escrime
> Des rapports trop exacts avec un menuisier;

artifice, ces thèmes latins et grecs, où le dictionnaire fait la principale besogne; artifice, ces discours latins, où les idées et les expressions sont également fausses, où la rhétorique mérite plus que jamais le nom que Platon lui a donné : une *cuisine* destinée à tromper le palais et à remplacer ce qui nourrit par ce qui flatte. L'éducation prétendue *classique*, et en réalité scolastique, est le contraire même de l'art classique, spontané, national, original. Les enfans de la Grèce composaient-ils des vers et des discours en une langue qui ne se parlait plus? Langues mortes, idées mortes, sentimens morts, c'est la mort de l'art. Qu'on étudie les langues anciennes autant qu'il le faut pour comprendre et lire les chefs-d'œuvre de l'antiquité, rien de mieux; mais ce n'est là qu'une partie d'une éducation vraiment *artistique*; on y doit encore attribuer une large place, non-seulement à la littérature nationale, mais encore à ces « arts d'agrément » qui sont au fond des arts de

nécessité, surtout dans les nations modernes : je veux parler des arts du dessin et de la musique. Il ne faut pas que de nos jours l'on se contente de plus en plus de la définition connue : l'homme est un animal qui fait des machines, et il ne faut pas surtout que les méthodes d'éducation, en supprimant toute initiative et toute inspiration originale sous prétexte d'imiter l'antiquité, changent l'homme lui-même en machine. « L'imitation, a dit Schopenhauer, est comme un masque ; or le plus beau des masques ne vaut pas un visage, car il est inanimé. »

De même que l'amour de l'art, sous toutes ses formes, empêche l'invasion de l'utilitarisme industriel dans les états démocratiques, ainsi la philosophie remédie à ce second mal que le fondateur même du positivisme, Auguste Comte, appelait le « particularisme scientifique. » Par les progrès de l'analyse, disait-il, la science aboutit à l'excès des « spécialités ; » chaque savant se cantonne dans une étude particulière et devient de plus en plus indifférent à toutes les autres. C'est « l'anarchie dans le domaine des sciences » et ce particularisme aboutit à « l'égoïsme pratique, » qui finit par éteindre l'ardeur même pour la science (1). « La science, isolée de tout esprit philosophique, dit à son tour Du Bois-Reymond, devient une limite, une étroitesse pour l'esprit : elle l'habitue à n'estimer plus que ce qui relève de l'expérience et de la mesure, elle émousse le sens de l'idéal. En outre, elle a un tel souci de l'application, de l'industrie, de la « technique, » que dans son propre domaine le désintéressement disparait peu à peu. Il faut avouer, conclut-il, que même chez nous l'*américanisme* fait des progrès inquiétans (2). » Et il part de là pour exposer tout un plan de réformes scolaires, intitulé : *l'organisation prussienne des gymnases en lutte avec les progrès de l'américanisme.* — Mêmes réflexions chez Helmholtz, Virchow, Tyndall, Huxley, Spencer. Tous comprennent que la pratique a ses sources les plus élevées et les plus fécondes dans la haute spéculation, comme l'eau des puits artésiens ne jaillit dans la plaine que grâce à l'élévation des montagnes plus ou moins éloignées (3).

(1) *Cours de philosophie positive,* tome I, p. 426 et suivantes.

(2) *Culturgeschichte und Naturwissenchaft.* Discours prononcé à Cologne et publié par la *Deutsche Rundschau,* nov. 1877.

(3) Un ministre des plus libéraux, M. Victor Duruy, avait déjà obtenu le rétablissement de l'agrégation de philosophie et d'autres réformes de haute importance. Par malheur, il lui manquait le nerf de toute réforme, comme de toute guerre, l'argent. L'Université montra alors tout le dévoûment dont elle était capable, mais le dévoûment et les forces des professeurs ont leur limite ; si, pour augmenter le nombre des cours, on surcharge les professeurs, ceux-ci sont obligés de sacrifier leur santé ou le programme. Toute réforme sérieuse doit commencer : 1° par diminuer la besogne trop lourde des professeurs ; 2° par augmenter le traitement des professeurs, qui est notoirement insuffisant.

De là la nécessité d'une réforme qui étende, complète et généralise les études philosophiques, esthétiques, morales et sociales, pour les mettre en harmonie avec ces trois termes essentiels de la question : le mouvement scientifique contemporain, le mouvement philosophique, enfin le mouvement politique. Si l'essor rapide et le morcellement indéfini des sciences réclame, comme nous l'avons vu, l'introduction d'un esprit plus philosophique dans la science même, il exige aussi, d'autre part, un esprit plus scientifique dans la philosophie : celle-ci, encore trop scolastique et trop verbale, doit être de plus en plus nourrie de faits et d'idées, de plus en plus ramenée des abstractions à la réalité vivante. Au reste, le mouvement philosophique contemporain demande lui-même cette réforme qui mettra l'enseignement en harmonie avec sa propre direction. On oublie trop que la philosophie, accusée d'immobilité par ceux qui l'ignorent, a fait et fait encore chaque jour de grands progrès, non-seulement en Angleterre et en Allemagne, mais encore en France. Un ami et un admirateur de Victor Cousin, M. E. Bersot, reconnaissait et écrivait dernièrement « qu'un mouvement philosophique très intense est né chez nous dans ces dernières années, » qu'il a produit déjà « beaucoup d'œuvres remarquables, » enfin que « la philosophie actuelle est émancipée de la philosophie précédente. » L'empire, avec l'antipathie propre à tous les gouvernemens autoritaires contre les « idéologues, » avait supprimé l'agrégation de philosophie et changé les dernières classes des lycées en simples classes de logique; sa chute a immédiatement précipité le réveil de la philosophie, qui s'annonçait déjà dans les dernières années du règne. Aux thèses de doctorat presque toutes purement historiques, dont Victor Cousin avait encouragé trop exclusivement la production, on a vu succéder depuis une dizaine d'années toute une série de thèses volumineuses sur les plus importans problèmes de la philosophie. Si l'on compare les travaux de toute sorte sur la philosophie, — livres, thèses, mémoires, articles, — qui paraissent en France, avec les publications du même genre que produisent l'Angleterre et l'Allemagne, on reconnaîtra que la comparaison n'a rien d'humiliant pour notre pays. L'Allemagne en particulier, malgré l'abondance de ses productions, n'en est plus à ses beaux jours : ce ne sont pas les paradoxes à scandale et les apocalypses métaphysiques de M. de Hartmann qui lui rendront la prééminence. L'Angleterre, bien supérieure, a M. Herbert Spencer et, fort au-dessous de lui, M. Bain, mais, après eux, les esprits élevés et originaux sont assez rares. De plus, en France, la philosophie fait partie intégrante de la culture générale, au lieu d'être une sorte de spécialité, comme

elle l'est trop souvent en Allemagne et en Angleterre. Le peuple français, considéré en masse, est toujours resté philosophe comme au XVIIIe siècle. C'est à nos yeux une qualité précieuse, absolument indispensable aux nations démocratiques, qu'il faut développer de plus en plus pour en retirer tous les fruits. La philosophie n'a jamais nui, non-seulement aux sciences, mais à la littérature, et en particulier à celle de notre pays (1). Revenir à la philosophie, et, s'il est possible, à une philosophie bien entendue, ce serait revenir au véritable esprit national dans ce qu'il a de meilleur et dans ce qui a fait le plus pur de sa gloire.

Le mouvement politique contemporain nous fait aussi une impérieuse nécessité d'élargir les études philosophiques, morales et sociales. Ces institutions qui nous régissent créent des besoins nouveaux, qui peuvent ne pas exister au même degré chez les nations voisines, mais qui deviennent de plus en plus urgens dans notre pays. Voulons-nous une démocratie élevée et éclairée, qui sache se gouverner elle-même selon des principes stables et universellement reconnus, ou voulons-nous une démocratie abaissée et ignorante, livrée aux *politiciens* et aux vicissitudes d'une lutte aveugle entre les partis? Tout dépendra de notre instruction philosophique, morale et sociale. Cette instruction est surtout nécessaire pour les classes moyennes, qui, dans les démocraties, tirent de leur propre sein les classes dirigeantes et dirigent elles-mêmes à leur tour les classes populaires (2). Aussi est-ce surtout à l'enseignement secondaire que les législateurs, les ministres, les conseils de l'Université doivent accorder leur attention : d'une meilleure instruction secondaire sortira naturellement le progrès de l'enseignement supérieur.

Le grand mal de notre pays, auquel une forte organisation des études morales et sociales pourrait apporter un remède, c'est la division des partis politiques, qu'entretient et accroît encore la divi-

(1) Notre prose française, avec ses qualités d'analyse, de clarté et de précision abstraite dans les formes, de logique dans la construction grammaticale, d'ordre et de régularité dans la composition littéraire, est elle-même éminemment philosophique. Nos meilleurs prosateurs des derniers siècles furent encore des philosophes, comme Montaigne, Descartes, Pascal, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Montesquieu, Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, — sans compter les observateurs de l'âme humaine et les moralistes, tels que Molière, La Rochefoucauld, La Bruyère, Massillon. Nos meilleurs écrivains actuels sont aussi des philosophes; les plus belles pages de nos poètes contemporains sont des inspirations philosophiques, comme dans *l'Espoir en Dieu*, *Rolla*, *les Nuits*, *les Contemplations*, *la Légende des siècles;* nos meilleurs pièces de théâtre et nos meilleurs romans sont des pièces et des romans de philosophie morale et de psychologie. C'est un goût traditionnel que celui du public français pour l'observation des mœurs et l'analyse des caractères.

(2) On trouvera, sur le rôle des classes moyennes et de la bourgeoisie, des réflexions fort judicieuses dans un des meilleurs livres sur l'enseignement qui aient paru depuis plusieurs années : *la Réforme de l'enseignement public en France*, par M. Th. Ferneuil.

sion des croyances religieuses. Il est nécessaire, si nous voulons que la France vive, d'y reformer l'unité de l'esprit public, et on y arrivera encore mieux en prenant le mal à sa source, c'est-à-dire dans l'enseignement de la jeunesse, que par des mesures compressives. Chez les nations protestantes, cette difficulté n'existe pas au même degré. Outre que les partis politiques n'y ont ni la même hostilité profonde, ni le même acharnement, la communauté d'une religion plus ou moins largement interprétée, mais toujours compatible avec l'esprit d'examen et par cela même avec le progrès, y rapproche les intelligences. Chez nous, nous voyons en présence les deux extrêmes, sans aucun terme moyen : catholicisme ultramontain et complète incrédulité. Si cette situation a le mérite d'être plus franche, et peut-être préférable à certains points de vue, elle ne laisse pas d'être inquiétante sous le rapport politique. Il y a réellement deux Frances dans la France, l'une avant tout romaine, l'autre avant tout française. Il serait fort injuste de méconnaître le patriotisme des catholiques, mais ces derniers avoueront eux-mêmes que leur patriotisme a exclusivement pour objet la France catholique, que les intérêts de leur foi, ceux du pape et de Rome, sont nécessairement au-dessus des intérêts purement français, car il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et au représentant infaillible de Dieu qu'aux représentans très faillibles de la volonté nationale. On reconnaît aussi que, malgré de rares exceptions, les sympathies des catholiques n'ont jamais été pour les institutions républicaines, difficilement conciliables avec le *Syllabus*. Enfin, un catholique qui soutiendrait que sa religion a besoin de faire des progrès et de s'adapter aux nécessités de la vie moderne serait lui-même voué par tous les conciles à la formule sacramentelle : *Anathema sit*. Que les écoles du gouvernement, les grandes administrations, la magistrature, le professorat, l'armée elle-même soient de plus en plus envahis par des jeunes gens imbus de ces doctrines, et la division intime des esprits ira croissant jusqu'à ce qu'éclate une lutte ouverte. Ou nos institutions ne résisteront pas à ce travail souterrain qui les mine, ou elles n'y résisteront que par des mesures violentes qu'il serait sage de prévenir. Plus le gouvernement laisse de droits ou, pour mieux dire, de privilèges à ses adversaires, plus il s'impose à lui-même de devoirs. Or, ce qui manque à beaucoup d'élèves des écoles du gouvernement, à la plupart de ceux qui se destinent aux sciences et à l'industrie, c'est une instruction vraiment *civique*, morale et sociale, que les professeurs de philosophie peuvent seuls donner. Dans l'université même on n'apprend pas assez de philosophie aux élèves qui préparent leur baccalauréat ès-sciences. Quant aux élèves des congrégations, on devine à quelle dose et sous quelle forme la philosophie leur est dispensée. Ces élèves n'en ont pas pour cela

moins de chances de succès dans des examens où la géométrie et l'algèbre ont presque seules voix au chapitre; pour mieux réussir, les congrégations instruisent les élèves comme les oiseaux en cage, en les serinant. Si les programmes d'examen sont pour les familles une garantie nécessaire de l'impartialité des juges et de l'égalité des candidats devant leur jugement, ils ne sont pas pour l'état une garantie suffisante d'une instruction sérieuse et dirigée conformément à ses propres principes; car des éducateurs sans conscience peuvent facilement changer les examens, surtout ceux du baccalauréat, en une simple affaire de mémoire et de préparation hâtive, où le fond sera sacrifié à l'apparence, l'instruction tout entière aux programmes, l'arbre au fruit ou à la fleur. On sait ce qu'il faut penser de tous ces établissemens appelés par les élèves eux-mêmes, dans l'argot des écoliers, des « boutiques. » L'état délivre les diplômes d'avocat, de médecin, de professeur, d'ingénieur; il a sous sa direction l'École normale, l'École polytechnique, l'École de Saint-Cyr, qui sont appelées à exercer une influence salutaire ou nuisible sur les destinées de la nation entière. Comment donc ne réclamerait-il pas, pour des carrières demandant des aptitudes spéciales et une garantie spéciale du gouvernement, les preuves d'une instruction régulière et conforme à l'esprit national (1)?

L'Université est fondée tout exprès pour maintenir le niveau intellectuel des études et l'esprit civique des élèves: elle s'est, jusqu'ici, admirablement acquittée de cette tâche; si on veut qu'elle la continue malgré toutes les concurrences sérieuses, qu'on lui permette en échange de se montrer sévère, non-seulement pour la collation des grades, mais encore pour les conditions préalables d'admission à certains examens spéciaux. Dans la discussion du sénat relative aux collèges des jésuites, M. Jules Simon a cité et approuvé le mot de Henri IV: « Faites mieux qu'eux, et vous aurez plus d'élèves. » A nos yeux, c'est exactement le contraire de la vérité. Un ancien ministre de l'instruction publique a parfaitement réfuté d'avance cette théorie dans la page suivante:

« On dit que la concurrence est une bonne chose, qu'elle est un aiguillon pour chacun des concurrens, qu'elle les oblige à mieux

(1) Aussi approuvons-nous le projet d'exiger des candidats aux écoles du gouvernement, aux écoles de médecine et aux écoles de droit, deux années de présence effective aux cours des lycées, en rhétorique et en philosophie. On exige déjà, avec raison, un certificat d'études pour les candidats à l'École normale; pourquoi ne pas étendre la même règle aux autres écoles? C'est le minimum de garanties que l'état a le droit de demander aux élèves qui sollicitent ses places ou ses diplômes spéciaux. C'est aussi un moyen parfaitement légal et légitime de contrebalancer l'influence anticivique de certains systèmes d'enseignement, où on prend pour but d'envahir peu à peu les carrières libérales par une simple course au clocher, au détriment de l'instruction lente et sérieuse.

faire. Cela n'est pas aussi certain qu'on veut bien le dire, surtout en matière d'enseignement; cela est absolument faux en matière de préparation; car on ne lutte pas à qui fera le meilleur élève, mais à qui fera recevoir le plus de candidats, à l'aide d'une opération que les Anglais appellent *cramming* et que j'appelle le *bourrage*. Il se passe à Brest en ce moment quelque chose d'assez curieux... Vis-à-vis du collège, à quinze mètres de distance, en bordure sur la rue principale, les jésuites ont fondé un collège rival. Ils entendront le tambour annoncer tous nos exercices comme nous entendrons la cloche annoncer tous les leurs. Que vont-ils faire là? De la science? On ne choisit pas Brest pour faire de la science. Ils vont faire de la préparation et ils la feront avec succès, sacrifiant tout au désir d'avoir beaucoup d'élèves reçus et de disputer à l'Université le corps des officiers de marine... Ce n'est plus la science qu'on apprend, c'est la façon de répondre à telle personne. Cet exercice est pénible, il est long, il ne profite pas à l'esprit, je vais même jusqu'à croire qu'il lui est nuisible; mais il est infaillible ou à peu près; il ne demande qu'un bon préparateur, de la ténacité et du temps. Tout le monde est au courant de cette situation. On va donc à l'établissement qui fait recevoir beaucoup d'élèves. On commence l'étude du programme de bonne heure et on se présente avant d'être tout à fait prêt, pour s'accoutumer à l'examen. Avec cette triple recette, si l'on n'est pas décidément stupide, si on ne tombe pas malade, et si on ne joue pas de malheur, on est à peu près sûr d'entrer à l'École polytechnique... Dans ces conditions, la concurrence ne tourne pas précisément au profit de la science. » Qui a si pertinemment répondu d'avance à M. Jules Simon? — C'est M. Jules Simon lui-même (1). Nous ne dirons donc pas : — Si vous ne tenez qu'au nombre des élèves, faites mieux que vos concurrens; nous dirons : Faites pis, rabaissez davantage encore le niveau de l'enseignement, réduisez-le à un pur mécanisme; comme les bonzes de Chine ont inventé des moulins à prières, inventez des moulins à équations et faites que, le jour venu, vos élèves puissent répondre à tout sans savoir rien à fond, vous aurez alors de la clientèle. De même dans l'art : ravalez la peinture, la sculpture, la musique, subventionnez l'Opéra pour jouer *la Fille de Mme Angot, Orphée aux enfers, la Belle Hélène,* exhibez le plus de danseuses possible, aussi peu vêtues que possible, — vous ferez salle comble. En médecine, débitez de l'orviétan, des recettes et des remèdes secrets pour guérir tous les maux; en morale, professez la science des *distinguo,* des restrictions mentales, l'art de nier tout « cas niable, » de tromper et de dérober, de calomnier en « sûreté de conscience; »

(1) *La Réforme de l'enseignement secondaire,* 1874, p. 31 et 33.

enseignez la « botanique du péché » avec la manière de s'en servir; en religion enfin, vendez à bon marché absolutions, messes et indulgences, mettez le paradis au rabais, montrez l'art d'arriver au ciel tout en faisant le long du chemin l'école buissonnière, en un mot préparez vos disciples, *fortiter et suaviter,* par les procédés les plus expéditifs et les plus agréables au grand examen du jugement dernier, — vous ferez fortune, alors même que vous auriez fait vœu de pauvreté. Plus un gouvernement est démocratique, plus il a le devoir de lutter contre cet abaissement intellectuel dans tout ce qui dépend de sa juridiction propre, et de maintenir haut les principes de morale et de droit public sur lesquels il repose par la volonté générale (1). Quand, avec un mince bagage d'idées et un lourd poids d'x et d'y, certains jeunes hommes entrent à l'École de Saint-Cyr ou à l'École polytechnique, ils sauront peut-être résoudre une équation ou un problème de physique : je veux même croire qu'ils feront d'excellens officiers ou d'excellens ingénieurs, qu'ils deviendront de bons instrumens de précision pour la guerre ou l'industrie; quant à ce qui fait l'homme et le citoyen, ce sera à la grâce de Dieu. Faut-il s'étonner ensuite de voir déjà, dans les écoles du gouvernement, les élèves se partager en deux camps selon leurs croyances et préluder ainsi aux hostilités à venir? Il serait pourtant désirable que la bifurcation n'existât pas dans les esprits comme dans les études et n'envahît point la France entière. Si on exigeait d'abord pour l'entrée aux écoles, puis pendant le séjour aux écoles, de fortes études de philosophie morale, sociale et politique, les élèves auraient beau arriver en droite ligne des officines mêmes de la compagnie de Jésus, ils seraient forcés de faire enfin connaissance avec les idées modernes : mieux vaut tard que jamais. Ils subiraient l'influence d'une philosophie libérale; ils seraient initiés à une morale vraiment civique, à une connaissance raisonnée des principes de notre droit et de notre gouvernement. Ce serait l'ar-

(1) Si on prétend qu'un certificat d'études exigé par l'état serait un obstacle à la « libre concurrence, » nous répondrons encore par une excellente observation de M. Jules Simon : « L'état n'est le concurrent de personne; il est la puissance publique, fondée sur la volonté nationale. Il peut y avoir des corporations dans l'état avec la permission et sous l'autorité de l'état; mais ces corporations n'entrent pas en lutte avec lui; elles ne lui font pas concurrence. Il ne peut se proposer, étant la puissance commune, que l'intérêt commun, et l'idée de concurrence est tout à fait étrangère aux établissemens qui ont pour but l'intérêt commun et non quelque intérêt particulier. » (*Réforme de l'enseignement*, p. 55.) D'où nous concluons que le prétendu droit de concurrence des établissemens libres à l'égard de l'état n'est point absolu et doit être renfermé dans de certaines limites quand il s'agit de préparer aux fonctions mêmes de l'état. « L'état, a-t-on dit, impose une certaine *quantité* d'instruction pour garantir la liberté et l'égalité du vote de tous les citoyens; l'état distribue dans les écoles publiques une certaine *qualité* d'instruction pour assurer le maintien de la constitution qui est, dans tous les pays libres, la sauvegarde des libertés publiques. » (Th. Ferneuil, *ibid.*, p. 31.)

ticle 7 remplacé par une mesure toute pacifique qui obligerait nos adversaires eux-mêmes à entrer bon gré mal gré dans le mouvement général. De plus, que dans les écoles du gouvernement, près des professeurs d'histoire et de littérature, un professeur de philosophie choisi parmi les plus éminens enseigne les principes et les devoirs de la morale humaine, les conditions nécessaires de la vie en société, les lois des contrats, le fondement du droit naturel, les préceptes de la liberté et de l'égalité, les bases rationnelles de notre droit civil établies en dehors de toute croyance particulière, les bases également humaines de la pénalité sociale, le sens philosophique des principes de 89, la relation qui existe entre ces principes et nos institutions politiques, le mécanisme de notre gouvernement, les élémens essentiels de notre droit constitutionnel et administratif, en un mot, tout ce qui est nécessaire à un citoyen pour comprendre et pratiquer les obligations de la vie civique, — peut-être alors certains officiers ou certains ingénieurs qui font tache parmi les autres seront-ils plus tolérans pour le régime actuel. Leurs croyances ne perdront rien à être plus éclairées; ce qui y gagnera beaucoup, c'est leur patriotisme.

II.

Pour commencer par l'instruction secondaire, qui a déjà fait de si grands progrès en France, deux réformes y sont urgentes : 1° dans le nombre d'heures et de cours consacrés à l'enseignement philosophique et moral; 2° dans les programmes et dans l'esprit de cet enseignement. Le système actuel des études, qui réserve entièrement la philosophie pour la dernière classe des lycées, offre un vice capital et une évidente inconséquence : on trouve tout naturel de développer de bonne heure l'esprit littéraire, l'esprit scientifique et l'esprit historique, en enseignant chaque année aux jeunes gens de la littérature, des sciences et de l'histoire; mais on s'imagine qu'il faut attendre la dernière année de leurs études pour leur inculquer tout à coup, par un changement à vue, l'esprit philosophique. Philosophie, disait Rabelais, c'est un « nouveau monde; » on y jette sans préparation des esprits qui n'ont vécu jusque-là que de récits, de fables, d'idées non raisonnées et de sentimens vagues. S'il est flatteur, pour la science de l'homme et de la société, d'être, comme on dit, le *couronnement* des études, il serait encore plus flatteur et surtout plus utile qu'elle fût parmi les bases mêmes de l'édifice. Les professeurs de sciences et les professeurs d'histoire vont, dans diverses classes, donner leur enseignement plus ou moins élémentaire à des esprits de différens âges; pourquoi le professeur de philosophie, aidé d'un

second professeur, ne ferait-il pas ce que font ses collègues des sciences et de l'histoire, ce qu'il fait lui-même dans l'enseignement spécial, où il professe la morale à certains jours? Pourquoi ne donnerait-il pas, en troisième, en seconde et en rhétorique, des leçons élémentaires sur les parties de la philosophie les plus propres à développer, comme on dit, « l'esprit et le cœur » de la jeunesse, telles que la morale et l'esthétique? Ces leçons n'exigeraient qu'une heure ou deux par semaine dans chaque classe. Pour avoir ce temps disponible, on supprimerait les vers latins et le thème grec; on diminuerait le nombre des thèmes latins écrits et en général les devoirs écrits, le nombre des leçons à réciter par cœur, surtout des leçons en prose, et ce temps en apparence enlevé à la grammaire, à la littérature, à l'histoire, serait au contraire, comme nous le verrons tout à l'heure, un profit pour les études, qui deviendraient plus faciles, plus intéressantes et plus fructueuses. Cette extension de l'enseignement philosophique aux classes d'humanités permettrait en outre de réserver pour la dernière année l'étude approfondie et féconde des plus hautes questions, avec des jeunes gens déjà préparés à ces études et déjà imbus d'un certain esprit philosophique. Elle entraînerait par cela même une modification correspondante des programmes, sur laquelle nous devons nous étendre.

Les programmes sont chose plus importante qu'on ne l'imagine, surtout dans un pays où l'instruction est centralisée par l'Université, où les études ont pour sanction des examens, et où ces examens ouvrent l'accès d'une foule de carrières. On prétend qu'une question bien posée est à moitié résolue; or, que sont les programmes, sinon des positions de problèmes? Avec le progrès des sciences changent et les problèmes et les manières de les poser, si bien qu'aujourd'hui certaines questions qui passionnaient nos pères nous paraîtraient inintelligibles ou risibles. « Montre-moi tes programmes, et je te dirai qui tu es. » On pourrait reconstruire toute une société d'après ses programmes d'instruction, encore mieux qu'un animal fossile d'après une dent ou un os. Vous me présentez par exemple ce questionnaire fort mélangé et traduit du latin : « Quelle différence y a-t-il entre la quiddité et l'eccéité? Qu'est-ce que la forme substantielle? Où était Dieu avant la création? L'Esprit-Saint procède-t-il à la fois du Père et du Fils, ou seulement du Père? Quelle était la taille d'Adam à son apparition sur la terre? Adam, qui n'était pas né d'une femme, avait-il un nombril? Dieu aurait-il pu devenir une femme aussi bien qu'il a pu s'incarner dans un homme? La souris qui mange l'hostie consacrée mange-t-elle le corps du Seigneur? Quelles sont les douze chambres du zodiaque et leur influence sur la destinée? Qu'est-ce que le

thème céleste de nativité? Qu'est-ce que la métallité et la quintessence de la métallité? Comment les démons pénètrent-ils dans les hommes? Quelles sont les diverses voies par où ils en sortent? » Assez. Je comprends : nous sommes en plein moyen âge, vers le XIIe siècle, au beau royaume de la quintessence et de l'entéléchie, où, comme dit Rabelais, on s'exerce à faire la chasse au vent avec des filets, à labourer et ensemencer le sable, à tirer le lait dans des cribles, et où des sentinelles sont occupées sur des tours à garder la lune contre les loups; votre programme est emprunté au *Livre des sentences* de Pierre le Lombard, qui fut le grand *manuel* de cette époque. Il est vrai que ce programme se retrouverait presque tout entier en plein XIXe siècle, dans les cours des séminaires, — embelli de beaucoup d'autres questions qu'on ne peut même pas traduire en français. D'où il faut conclure qu'il n'est pas impossible à quelques-uns de vivre à la fois dans le XIIe siècle et dans le XIXe. — Voici maintenant des fragmens d'un autre programme : « Production de l'électricité par le frottement; électroscope, électrophore... Spectre solaire... Analyse spectrale... Préparation de l'acide azotique... acide sulfureux, acide sulfurique... Notions sur les terrains de sédimens anciens ou primaires, sur les terrains secondaires, tertiaires et quaternaires. » — Cette fois il n'y a plus d'hésitation possible : nous sommes, ou approchant, en l'an de grâce 1880. Nos programmes actuels de philosophie sont sans doute, comme les autres, en progrès, — moins cependant que les autres, et nous y verrons tout à l'heure subsister plus d'un souvenir de la scolastique : on n'y parle plus de la « quintessence », on y parle encore de la « substance. » En ce moment, cherchons les questions nouvelles à introduire dans ce qu'on nomme les classes d'humanités et même dans celles de grammaire.

La première réforme que nous proposons est bien simple. Il existe déjà un programme de morale, assez étendu, que les professeurs de philosophie ont charge de développer devant les élèves de l'enseignement spécial. Nous demandons que les élèves de l'enseignement classique ne soient pas jugés incapables de recevoir le même enseignement que leurs camarades du même âge. Si on les jugeait impropres à comprendre ce que ceux-ci comprennent, ce ne serait pas l'éloge du latin et du grec, que l'on nous représente pourtant comme le *Sésame, ouvre-toi* des intelligences.

Le programme dont nous parlons pourrait être adopté, avec les modifications nécessaires, dans la classe de quatrième pour les élémens de la morale privée, et dans la classe de seconde, pour les élémens de la morale publique. Il serait enseigné par le second professeur de philosophie et demanderait une leçon par semaine. Il n'est pas seulement utile, il est nécessaire de faire comprendre

de bonne heure aux enfans les fondemens rationnels du devoir. Si on ne le fait pas, il arrive de deux choses l'une : ou l'enfant est livré tout entier aux représentans de la foi religieuse qui lui persuadent qu'il n'y a aucune honnêteté, aucune morale possible en dehors de telle ou telle croyance particulière, et il acquiert ainsi un fâcheux esprit d'intolérance; ou au contraire il est entraîné de bonne heure par l'exemple même de ses camarades, quelquefois de ses parens, à une sorte d'incrédulité, et alors il est à craindre qu'il ne confonde dans un scepticisme précoce le dogme et la morale. Quand on l'habitue à identifier ces deux choses, on arrive trop souvent à rejeter les deux à la fois et à justifier aussi le double sens du mot libertinage, qui désigne d'abord la liberté de l'esprit et finit par désigner celle des mœurs. Un enseignement moral bien dirigé préviendrait à la fois les deux grands maux de la société, principalement en France, fanatisme et scepticisme. On reproche à nos sociétés modernes, surtout dans les internats, de donner plutôt ses soins à l'instruction qu'à l'éducation : il y a du vrai dans ce reproche. Les élèves trouveraient autant de profit que d'intérêt à entendre des leçons de morale faites par le professeur de philosophie, — leçons à la fois scientifiques et chaleureuses, en harmonie avec nos sentimens modernes, et d'autant plus persuasives qu'elles seront plus laïques. Nous nous souvenons avec quel respect nous avons toujours vu accueillir, quand il entrait par extraordinaire dans une classe d'enfans, ce professeur de philosophie dont les élèves habituels sont ceux que les autres appellent par excellence les « grands, » c'est-à-dire les futurs bacheliers, les futurs candidats aux écoles. Le professeur de la plus haute école fait nécessairement l'effet d'un général dans l'ordre militaire. Cette sorte de « prestige » qui appartient auprès de notre jeunesse universitaire à la philosophie et à ses représentans, pourquoi ne pas l'utiliser pour répandre de bonne heure une véritable doctrine morale et sociale, surtout dans un pays et sous un régime où les doctrines religieuses sont si évidemment insuffisantes? La philosophie est la religion publique des démocraties, et nous avouons que nous n'aurions pas grande confiance dans l'avenir d'une république sans philosophie. Si prêtre et roi vont bien ensemble, toujours aussi on a rapproché ces deux titres : philosophe et citoyen.

On nous dira que l'étude des lettres a déjà par elle-même une vertu moralisatrice. Sans doute, mais cette étude n'aboutit qu'à des notions de morale confuses, principalement pour ce qui concerne les exigences de la vie en société ; quant à l'étude des sciences, il faut reconnaître qu'elle n'exerce guère d'influence sur le cœur : si elle est la base de l'*instruction* proprement dite, elle est peu de

chose dans l'*éducation*. Il y a longtemps que Socrate disait : « Qui sait si toutes les sciences, sans la science du bien, ne seraient pas plus nuisibles qu'utiles? » « Les sciences ont besoin, disait aussi Platon, d'une science maîtresse qui mette en usage les vérités découvertes par elles et fasse servir la vue du vrai à la réalisation de l'utile et du bon. » — « La science des choses extérieures, écrivait à son tour Pascal, ne me consolera pas de l'ignorance de la morale au temps d'affliction ; mais la science des mœurs me consolera toujours de l'ignorance des choses extérieures. » L'instinct et le sentiment ne suffisent plus pour guider sûrement les volontés, surtout dans les sociétés modernes, surtout dans les relations de la vie civique et politique : un être raisonnable a besoin de connaître les raisons de ses devoirs et de ses droits. Aussi ne craindrons-nous pas de le dire, si l'étude de la physique, de la chimie, de l'histoire et des autres sciences spéciales demeure en quelque sorte facultative, l'étude de la philosophie morale et sociale, dès qu'elle est possible, devient moralement obligatoire. Puisque l'état surveille l'éducation, il se fait lui-même éducateur, comme c'est son droit ; il accepte par là même la tâche d'initier les enfans de bonne heure à la vie humaine et civique, à ce qu'on appelle fort justement les « devoirs de l'homme et du citoyen. » Pour mettre cet enseignement à la portée des jeunes intelligences, il n'est pas besoin d'en bannir la rigueur scientifique, l'ordre et la méthode, qui peuvent au contraire le rendre plus facile à saisir et à retenir ; il faut seulement éviter l'abstraction et placer toujours un exemple à côté du précepte (1). On emprunterait de préférence ces exemples à l'histoire. On ferait lire aux élèves les principales pages des moralistes anciens, en leur faisant remarquer tout ensemble les analogies et les différences entre les idées anciennes et nos idées modernes. On ferait parler successivement Platon, Xénophon, Aristote, Épictète, Marc-Aurèle, Plutarque, Cicéron, Sénèque : les élèves recevraient tout ensemble une leçon d'histoire, une leçon de goût et une leçon de conduite. Ces études de mœurs et de style auraient pour le moins autant d'intérêt et plus d'utilité que l'analyse grammaticale, le thème grec ou les vers latins. Elles feraient comprendre aux enfans, avec les formes successives de la société depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, le progrès correspondant des sentimens moraux ou sociaux et les exigences croissantes de la vie civique. On se plaint que les jeunes gens, quand on leur donne à traiter un

(1) C'est ce qu'on ne fait pas assez. Il y a par exemple d'excellens cours de morale composés pour les élèves de l'enseignement spécial par M. Franck *(la Morale pour tous)* et par M. Janet *(Traité élémentaire de morale)*; mais MM. Franck et Janet nous sauront gré de les avertir que leurs livres ne sont pas encore assez à la portée du public auquel ils s'adressent.

sujet qui exige autre chose que des mots ou des phrases creuses, n'ont point d'idées : comment en auraient-ils si on ne leur en fournit pas? La philosophie morale et sociale est l'âme de la littérature : si vous voulez que les jeunes gens aient du « fond, » initiez-les de bonne heure à cette étude essentielle (1).

L'antiquité ne séparait point le bien du beau ni du vrai : la morale tient de près à l'esthétique et à la logique largement entendue. A la philosophie des mœurs nous voudrions donc voir succéder, dans les classes de seconde et de rhétorique, où les études littéraires et scientifiques prennent une importance croissante, les élémens de la philosophie de l'art et ceux de la philosophie des sciences. Les cours de littérature pure faits aux élèves selon les anciennes méthodes manquent forcément d'élévation : on s'y perd souvent dans des détails sans intérêt sur les différens *genres* littéraires, sur leurs règles plus ou moins conventionnelles, sur les figures de pensée ou de style, et autres doctes futilités. Ils sont de plus incomplets parce qu'ils roulent exclusivement sur la littérature sans se préoccuper des autres arts; enfin, ils sont en réalité cent fois plus abstraits, plus techniques et plus ingrats que ne le sont les études philosophiques et historiques relatives au beau et aux beaux-arts. Aussi tend-on de plus en plus dans l'Université à remplacer la littérature dogmatique par l'histoire de la littérature, dont l'enseignement d'ailleurs est encore très insuffisant dans nos lycées (2). Mais l'histoire de la littérature n'est pas assez pour développer et éclairer le sens du beau sous toutes ses formes. La critique de littérature et d'art a elle-même besoin de principes. Dès qu'elle ne se borne pas, selon la méthode des jésuites, à de simples remarques sur « l'élégance » d'une expression, *lactea ubertas*, sur « l'harmonie imitative » d'un vers, *procumbit humi bos*, sur la propriété d'une épithète, *obscuri sola sub nocte*, elle est obligée de remonter à ces hautes questions : Quels sont les caractères généraux de la beauté, du sublime, du risible, de la grâce? Qu'est-ce que l'art? est-ce une simple imitation de la réalité? Est-ce une recherche de l'idéal? Qu'est-ce que le naturalisme et l'idéalisme dans l'art? quelle est la part de vérité qui appartient à ces deux tendances? Qu'est-ce que l'invention artistique, le génie, le goût? Qu'est-ce que l'expression dans l'art? Quels sont les différens moyens d'expression dont l'homme dispose? Quels sont les différens arts, leurs caractères, leurs procédés essentiels, leur puissance propre, leurs diverses forces? Qu'est-ce que le style dans les différens arts? Quelles sont les sources de l'art? etc.

(1) Ce que nous avons dit des lycées s'applique en partie aux écoles primaires. Là aussi la morale civique et les lois du pays doivent être enseignées.

(2) Au moins pour l'enseignement classique, car l'enseignement spécial, supérieur ici encore à l'autre, possède un programme étendu et très intéressant d'histoire littéraire.

Voilà les questions dont le jeune homme entendra parler un jour. Se figure-t-on un écolier mettant alors à profit les leçons de son maître de belles-lettres, s'extasiant comme lui devant le *procumbit humi bos* ou le *quadrupedante putrem sonitu quatit*, jugeant nos poètes contemporains d'après leurs synecdoches, leurs métonymies et leurs hypotyposes, nos romanciers d'après ces règles classiques qui eussent comblé d'aise M. de la Palisse : « Que la narration soit claire, vraisemblable, intéressante, — et pas trop longue? » Montrera-t-il aussi, à propos des séances du sénat ou de la chambre, qu'il sait distinguer le genre délibératif du genre démonstratif et du genre judiciaire, qu'il apprécie le style simple de M. Dufaure ou le style tempéré de M. Jules Simon, sans oublier l'art avec lequel tel ou tel orateur se sert des « lieux-communs » intrinsèques et surtout extrinsèques. Ce collégien fidèle aux traditions du vieil enseignement ferait dans le monde un personnage de comédie accompli, un Thomas Diafoirus dont se serait moqué lui-même le soutien de nos études classiques, le défenseur et le sauveur du vers latin, l'évêque d'Orléans (1). Heureuse méthode d'enseignement et de critique, que le premier soin des jeunes gens sortis du collège devrait être d'oublier, avec mille autres choses dont on a chargé leur mémoire! En revanche, ce rhétoricien modèle ne pourra plus souffler mot dès qu'on parlera de peinture, de sculpture, d'architecture, de musique. Il semble, à voir notre instruction secondaire, que l'art tout entier consiste dans les belles-lettres et dans la rhétorique, qu'il n'a existé ni des Phidias, des Praxitèle, des Michel-Ange, ni des Raphaël, des Léonard de Vinci, des Titien, ni des Mozart et des Beethoven. Rien ne rapetisse plus l'esprit que la préoccupation exclusive des littératures mortes, réduites elles-mêmes trop souvent à de la pure grammaire. Quant à la rhétorique proprement dite, nous ne craignons pas de soutenir, avec les Socrate, les Platon et les Aristote, qu'elle est la plaie de toute société en général et de toute démocratie en particulier. Quand l'éloquence politique tombe aux mains des rhéteurs, il est difficile d'espérer un examen sérieux des questions, je ne dis pas seulement dans les clubs ou les réunions publiques, mais même dans le parlement. On s'habitue à juger une cause non d'après sa vérité, mais d'après l'éloquence de ses défenseurs; les mots et les phrases prennent la place des idées. « Attachez-vous aux mots, comme dit Méphistophélès, c'est le moyen le plus sûr. Si le sens vient à manquer, le mot y supplée merveilleusement. Avec des mots on soutient toute une discussion. » La rhétorique pouvait être inoffensive dans

(1) Voir l'intéressant travail intitulé : *Monseigneur Dupanloup et l'Instruction secondaire*; Troyes, 1873.

une société monarchique, où toute l'éloquence consistait à débiter des complimens, comme le célèbre discours du recteur de l'Université à Louis XIII : « Sire, ce cierge que nous venons offrir à Votre Majesté n'est pas pour vous porter de la lumière, mais pour la recevoir de vous, qui, l'unique et très agréable soleil de la France, éclairez de vos rayons les parties les plus éloignées de l'univers, etc. (1). » Mais dans une démocratie la rhétorique devient un véritable danger. Les autres nations nous reprochent, parfois avec quelque raison, d'être un peuple d'avocats, de rhéteurs et de prédicateurs : la faute en est aux traditions du vieil enseignement. Non-seulement ce genre d'enseignement n'apprend pas la morale aux enfans, mais encore il les démoralise par la rhétorique, et nous récoltons ensuite dans la vie publique ce que les partisans des vieilles méthodes ont semé au collège. Si encore le véritable goût du beau profitait! mais la déclamation et l'amplification sont au contraire les plus sûrs moyens de pervertir le goût littéraire comme le sens moral. Les mêmes élèves qui viennent de faire parler César ou Brutus, *ad libitum*, seront incapables d'écrire une lettre ; et quand ils entreront en philosophie, beaucoup ne sauront pas, dans une composition sérieuse, mettre en ordre deux idées ou deux argumens : il faudra tout leur apprendre en tâchant de leur faire oublier tout ce qu'ils ont appris.

Selon nous, la rhétorique ne doit être qu'une application particulière et secondaire de l'esthétique, de la logique et des sciences morales. Dès lors, ce qu'il importe de faire connaître aux enfans, si on veut qu'ils sachent parler et écrire par le seul moyen honnête, — savoir penser, — c'est l'esthétique et la logique. Après quelques considérations générales sur le beau et ses diverses formes, sur le génie et le goût, sur l'art et sur la part de l'idéal et du réel dans l'art, sur les rapports de l'art avec la morale et la science, le programme de seconde comprendrait, avec une leçon par semaine, des notions élémentaires sur la théorie et l'histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de la musique, de la poésie lyrique. La poésie épique, la poésie dramatique, l'éloquence et les autres genres littéraires seraient réservés pour la classe de rhétorique; les hautes spéculations sur l'essence de l'art et de la beauté, pour la classe de philosophie. Cet enseignement serait moins dogmatique que critique et historique : il serait surtout, comme disait Pestalozzi, *intuitif*, c'est-à-dire sans cesse appuyé sur des exemples parlant aux sens et à l'esprit. On étudierait le beau sur le vif et non dans l'abstrait : on appliquerait à l'esthé-

(1) Voir le discours tout entier dans le livre de M. Simon sur *la Réforme de l'enseignement secondaire;* M. Simon y voit avec raison le type des discours de collège.

tique l'excellente méthode des *leçons de choses*, si féconde dans l'enseignement primaire, si négligée dans l'enseignement secondaire, qui, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, est encore arriéré et inférieur. Plusieurs professeurs ont déjà demandé avec beaucoup de raison qu'il y eût dans les lycées un mobilier scolaire analogue à ceux des écoles. Peut-on faire un cours de physique ou de chimie sans instrumens et sans expériences? Non. De même, pour les lettres et les arts, il ne suffit pas d'avoir des bibliothèques : il faut encore des gravures représentant les principaux chefs-d'œuvre de l'art, des vues ou des photographies des principales villes historiques, comme Athènes, Rome, Florence, des plâtres reproduisant les modèles de la sculpture, des réductions des édifices célèbres, des spécimens de colonnes, de fûts, de frontons, d'ogives, etc. Tout l'enseignement, en général, devrait faire *voir* les choses dont il parle, surtout l'enseignement de l'histoire et de l'esthétique. Par là encore nous reviendrions à la véritable méthode classique, qui voulait que l'enfant fût entouré des chefs-d'œuvre de l'art, élevé dans la familiarité avec le beau, afin de devenir, selon le mot de Platon, « semblable à l'objet de sa contemplation (1). » En outre, une telle méthode chasserait de nos classes cet ennemi invisible et présent qui siège à côté du professeur, comme Luther croyait que le diable siégeait parfois dans sa chaire pour empêcher ses auditeurs d'écouter : je veux parler de l'ennui. Quand on aurait montré aux élèves l'Acropole, le Parthénon, le Forum, le Colisée, l'arc de Trajan, croit-on qu'ils ne s'intéresseraient pas aux faits dont ces monumens furent les témoins et aux arts qui florissaient alors? Les vers de Sophocle et de Virgile, les récits de Thucydide ou de Tacite ne produiraient-ils pas un sens, au lieu de rester lettre morte pour la plupart des élèves? Toutes les fois qu'un professeur, sous le régime actuel, hasarde une excursion de ce genre dans la philosophie de l'art et dans son histoire, on voit les plus paresseux prêter l'oreille à ce qu'on leur dit, regarder avec intérêt ce qu'on leur montre : nous en parlons par expérience, et nous nous souvenons que, si par hasard au milieu d'une leçon de ce genre quelque écolier espiègle voulait détourner l'attention, c'étaient ses camarades eux-mêmes qui le rappelaient aussitôt à l'ordre. Il suffisait d'ailleurs au maître de proférer cette menace : « Revenons au *Conciones* » pour qu'un *tolle* s'élevât contre le perturbateur de l'attention générale. Car, telles qu'on les

(1) « Il faut que nos jeunes gens, élevés au milieu des plus beaux ouvrages, comme dans un air pur et sain, en reçoivent sans cesse de salutaires impressions par les yeux et les oreilles, et que dès l'enfance tout les porte insensiblement à imiter, à aimer le beau et à établir entre lui et eux un parfait accord. » (Platon, *République*, III.)

enseigne dans les établissemens demeurés fidèles aux traditions des derniers siècles, les langues et les littératures anciennes sont le *pensum* à l'état chronique. Condamner les élèves aux vers latins et au thème grec, c'est le supplice le plus propre à leur faire prendre en horreur ce qu'on prétend leur faire aimer. Faites au contraire passer sous leurs yeux un certain nombre d'objets et de chefs-d'œuvre, en les commentant, en expliquant leurs mérites ou leurs défauts, les élèves apprendront quelque chose, même malgré eux. et surtout ils retiendront ce qu'ils auront appris. La mémoire des mots et des formules est fugitive; la mémoire des formes et des sentimens est tenace. Non-seulement tout livre d'esthétique, mais tout livre d'histoire, toute édition des classiques devrait être illustrée de nombreuses gravures représentant avec exactitude les hommes, les choses, les villes, les monumens, les œuvres d'art, les costumes, les armes, les instrumens usuels, etc. Que dirions-nous d'un traité de physique ou de géométrie sans figures? Ce n'est pourtant guère plus absurde qu'une édition d'auteur grec ou romain sans gravures. Tout livre non illustré ou mal illustré devrait être banni par le conseil supérieur. Je voudrais voir aussi les murs de la classe couverts de cartes, de plans, de gravures. Il faut pour cela de l'argent: la France en manque-t-elle? Si l'empire avait consacré quelques millions de plus à l'instruction publique, la France aurait peut-être payé plusieurs milliards de moins à la Prusse. C'est aux républiques à montrer qu'elles savent encourager l'art par une instruction au besoin luxueuse, mieux que Louis XIV par des pensions à Corneille... et à Chapelain.

En même temps que le sens et l'amour de la beauté, une éducation vraiment humaine doit développer le sens et l'amour de la vérité scientifique. Pour cela il ne suffit pas d'étudier les sciences particulières et leurs résultats particuliers; il faut encore, il faut surtout s'initier aux méthodes et aux principes universels des sciences, ainsi qu'à leur histoire. Aussi M. Cournot a-t-il dit avec profondeur : « La *théorie* des sciences, elle aussi, fait partie des *humanités*. Or il y a trois groupes de sciences dont les principes philosophiques seraient intéressans et facilement accessibles pour de jeunes esprits : les sciences philologiques, les sciences historiques, les sciences physiques et naturelles. Nous voudrions donc voir enseignées, sous une forme très élémentaire, à la fin du cours de seconde et dans le dernier trimestre, la philosophie du langage, la philosophie de l'histoire et la philosophie des sciences naturelles. En premier lieu, les élèves s'intéresseraient davantage à l'étude des langues et y feraient des progrès plus rapides s'ils avaient des notions générales sur les lois du langage, sur la lin-

guistique, sur la grammaire comparée (1). Ce serait un moyen d'éclairer la route pour nos jeunes humanistes et de changer la lecture machinale des textes en une lecture intelligente. Loin d'enlever les élèves à leurs études grammaticales et littéraires, cette étude additionnelle les y ferait entrer plus profondément et seconderait ainsi la tâche des professeurs d'humanités.

En second lieu viendrait la philosophie de l'histoire ou, si l'on préfère, la logique des sciences historiques (2). En troisième lieu, la philosophie des sciences physiques et naturelles aurait pour but de faire comprendre aux enfans la méthode des sciences mêmes qu'on leur enseigne (3). Si les phénomènes de la nature paraissent merveilleux aux enfans, l'art par lequel l'homme les reproduit et souvent les produit ne leur paraîtra-t-il pas plus précieux en-

(1) Les signes en général, leur rapport avec le sentiment et avec la pensée, leurs diverses espèces, le langage d'action et de physionomie, les expériences récentes sur la relation des gestes et des mouvemens du visage avec les émotions intérieures, le langage oral inarticulé, son rôle chez les animaux, les moyens de communication mutuelle dont les animaux disposent, la transformation du langage chez l'homme en parole articulée, les sons élémentaires et le mécanisme de la voix, les machines parlantes construites par la science moderne, l'évolution du langage à travers l'histoire, les racines, les interjections, les mots imitatifs, les flexions, les déclinaisons, l'altération des mots, l'extension de leur sens, leur lutte pour la vie et la sélection dans le langage, la filiation des langues, leur classification, l'histoire générale des langues scientifiques et des langues indo-européennes, le génie distinctif des diverses langues modernes, les caractères particuliers de la langue française, etc., formeraient un programme qui ne serait pas à dédaigner et qui introduirait en France, dans une sage mesure, un peu de ce goût philologique si répandu en Allemagne. Sur l'utilité de la philologie dans les études, voir, outre les travaux bien connus de MM. Bréal et Brachet, l'excellent livre que M. Salomon Reinach vient de publier sur la philologie classique.

(2) On commencerait par étudier les règles de la critique du témoignage humain en matière de faits judiciaires, puis en matière de croyances (critique des fables et des légendes, notions très générales de mythologie comparée), enfin en matière de faits historiques. Définition de l'histoire, son importance, son utilité; sa méthode : 1° pour établir les faits par le moyen des témoignages, documens et monumens de toute sorte; 2° pour expliquer les faits au moyen de leurs causes générales et particulières; 3° pour juger les faits d'après les principes de la science morale, sociale et politique. — Tels seraient les principaux points à traiter sous une forme élémentaire et à l'aide de nombreux exemples. Nous croyons qu'après cette étude l'histoire offrirait aux jeunes gens un attrait nouveau et un nouveau sens, au lieu de leur apparaître comme une aride nomenclature de faits et de dates, comme un récit monotone de batailles et d'intrigues de cour.

(3) Définition et classification des sciences expérimentales; leurs procédés principaux; l'observation (exemples d'observations célèbres), l'expérimentation (exemples de grandes découvertes et expériences par lesquelles on y est arrivé); l'induction et ses règles (exemples empruntés au cours de sciences suivi par les élèves); l'analogie; les classifications artificielles et naturelles de Jussieu, Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire; l'hypothèse et son importance (pages de Claude Bernard sur l'hypothèse); rôle de l'imagination dans les sciences; nature et procédés du génie scientifique; exemples fournis par les grands savans; importance de la spéculation désintéressée

core? S'ils s'intéressent à une expérience ou à une découverte, ne s'intéresseront-ils pas à l'expérimentateur et à l'inventeur, dont on leur raconte l'histoire et qu'on leur montrera à l'œuvre? C'est comme si l'œil voulait tout voir et ne trouvait pas de plaisir à se voir lui-même, au moins à l'aide d'un miroir. Ce n'est pas seulement en remplissant l'esprit de faits et de lois abstraites qu'on développe et suscite le véritable esprit scientifique : témoin certains élèves chargés de sciences, qui ont cependant aussi peu d'invention et d'imagination scientifique que d'invention littéraire. L'intelligence, qui mesure tout à elle-même, ne doit donc pas négliger de mesurer sa propre valeur, sa portée, ses lois. La logique vivante et concrète, appliquée aux sciences, opérant sur des faits et non pas seulement sur des formules, est une excellente gymnastique pour l'esprit. « De même que l'anatomiste, dit Helmholtz, quand il se sert du microscope, doit se rendre compte de son instrument, de même le premier devoir, pour tout artisan de la science, est d'étudier exactement la portée de cet instrument supérieur, la pensée humaine (1). » Helmholtz, se rappelant à ce sujet les souvenirs de sa jeunesse et l'état où se trouvait alors la médecine, montre que l'état rudimentaire de cette science tenait à l'ignorance de la logique et des méthodes exactes, à la persuasion où étaient les médecins que le bon sens suffit et est supérieur aux règles. Un docteur repoussait l'auscultation « comme un procédé de mécanique grossière par lequel la noble créature humaine est réduite à l'état de machine; » un autre trouvait « du plus mauvais goût » de compter les secondes sur sa montre en tâtant le pouls du malade; un autre, dans les maladies d'yeux, refusait d'employer l'ophtalmoscope, « sous prétexte que la nature lui avait donné une assez bonne vue; » un physiologiste célèbre disait : « Je laisse les expériences aux physiciens, la physiologie n'a rien à y voir. » Ainsi raisonnent encore ceux qui dédaignent l'étude des méthodes et la philosophie des sciences, au lieu de suivre l'exemple de Helmholtz lui-même et, chez nous, de Claude Bernard. Ce dernier n'a-t-il pas donné les préceptes en même temps que les exemples de l'expérimentation, de l'induction, de l'hypothèse scientifique? « Il n'y a de vrai et de durable, a dit encore Helmholtz, que ce qui est fondé

pour le progrès même des sciences d'application; histoire générale des sciences physiques et naturelles, leur état inférieur dans l'antiquité et au moyen âge, leur essor dans les temps modernes, etc. — Voilà les linéamens d'un programme fort instructif. Aucun professeur de sciences ne regretterait de voir ses élèves ainsi initiés aux méthodes scientifiques, fallût-il pour cela sacrifier quelques théorèmes de géométrie ou d'algèbre, quelques détails de physique ou de cosmographie. L'intérêt pris par les élèves aux sciences en serait accru.

(1) *Das Denken in der Medicin.*

sur la méthode. » Or, si on apprend bien aux enfans les règles de la grammaire, je ne vois pas pourquoi on ne leur apprendrait pas, sous une forme concrète, par des exemples historiques et des leçons de choses, les règles beaucoup plus intéressantes de la logique scientifique, qu'il faut se garder de confondre avec la logique scolastique.

Commencé en seconde, par un des deux professeurs de philosophie, avec une leçon par semaine (trente-cinq leçons environ par année), le cours d'esthétique et de logique appliquée aux sciences s'achèverait en rhétorique avec le même nombre de leçons. Là serait à sa place l'étude à la fois philosophique, littéraire et historique, de la poésie épique, de la poésie dramatique, de l'éloquence et des divers genres en prose. En enseignant les préceptes principaux de la rhétorique, on aurait soin de faire ressortir la vanité et le danger de toute rhétorique sans pensée, indifférente à la vérité et à la moralité de son objet. Au lieu d'exercer les élèves à la fausse éloquence, comme on faisait jadis, on les mettrait au contraire en garde contre toute déclamation et toute phraséologie creuse; on les habituerait par cela même à l'éloquence digne de ce nom, à celle qui, selon Pascal, *se moque* de la rhétorique et qui naît de la force même de la pensée, de la vivacité des émotions, de la sincérité du langage. La vraie éloquence, n'étant que la raison émue, a été appelée avec justesse un mélange de poésie et de logique. Aussi trouverions-nous, pour nos rhétoriciens, un utile complément à l'étude de l'art oratoire dans la philosophie des sciences de raisonnement. Autrefois, tout traité de rhétorique renfermait un petit traité de logique, mais mal conçu; il faudrait prendre les choses de plus haut, les rendre intéressantes par l'élévation même du point de vue et fructueuses par des applications pratiques (1).

En somme, les réformes que nous venons de proposer sont faci-

(1) L'étude des règles de la définition et du raisonnement, celle des sophismes de l'esprit et du cœur, ainsi que l'histoire abrégée des sciences exactes et de leurs progrès constituerait un excellent exercice pour les rhétoriciens : elle pourrait arrêter chez eux le penchant à la déclamation et à ce rapetissement des sujets qu'on appelle *amplification*. L'habitude de l'amplification oratoire, qui commence à disparaître des collèges de l'Université, subsiste encore tout entière dans les séminaires et les établissemens congréganistes, où aucune thèse ne paraît trop étrange pour être soutenue, « amplifiée » et embellie. » Nous nous rappelons avoir eu à corriger, comme examinateur au baccalauréat, une dissertation d'un élève de ces établissemens qui était un modèle du genre. Le sujet donné était le suivant : « Les perfections que l'on a toujours attribuées à Dieu sont celles de *nos âmes*, élevées à l'infini; » l'élève avait entendu : celles *de Mozart*. Sans concevoir le moindre doute sur ce sujet, il s'était mis à démontrer éloquemment, selon toutes les règles de l'amplification, que Dieu est un Mozart céleste.

les, pratiques, immédiatement applicables. Elles viennent en aide au travail des professeurs d'humanités; elles coordonnent les idées grammaticales, littéraires, historiques, scientifiques, qui seraient restées sans lien et confuses; elles introduisent dans l'enseignement l'unité et la vie. En élevant le point de vue et en ouvrant des perspectives, elles rendent plus sensibles l'ordre et l'harmonie des détails, plus facile l'orientation des esprits. Elles ne s'adressent pas à une faculté exclusive, comme la géométrie ou l'algèbre, mais à toutes : elles touchent à tout, elles donnent des « clartés de tout, » comme dit Molière. Elles peuvent par cela même se mêler sans disparate à tous les autres exercices de la jeunesse, grammaire, littérature, histoire, sciences. En donnant lieu à des compositions en français, à des réductions, à des analyses, à des lettres, à des discours même sur des sujets de morale, d'art, de littérature, de science générale, elles contribuent à l'enseignement de la langue française et apprennent à bien écrire en apprenant à bien juger. Enfin elles ne sont pas moins moralisatrices qu'intéressantes et instructives, puisqu'elles sont l'introduction méthodique des jeunes esprits dans un monde où ils ne font d'ordinaire que des excursions au hasard et sans suite : le monde moral, le vrai domaine de l'homme et des humanités.

III.

Ainsi préparé, avec l'esprit ouvert sur toutes choses et sur lui-même, avec des connaissances déjà précises sur le monde moral comme sur le monde physique, notre humaniste, désormais plus digne de son nom, arrive enfin dans la classe de philosophie. Là encore le programme des cours, déchargé d'un certain nombre de sujets déjà traités dans les classes précédentes, pourra s'enrichir d'additions importantes et selon nous indispensables. Les professeurs et les élèves ayant plus de loisir, ces additions ne seront une surcharge ni pour les uns ni pour les autres. Nous voudrions que le programme de philosophie fût précis, étendu et bien divisé, non pour imposer telle ou telle solution, mais pour mettre en relief toutes les questions vraiment nécessaires, sans exclure d'ailleurs les autres. Une bonne classification des questions et une bonne division du cours sont ici plus utiles encore qu'ailleurs. Nous nous trouvons en effet tout d'abord en face d'un problème qui divise les esprits : quelle sera la place de la métaphysique dans le cours de philosophie ? Les uns veulent la laisser un peu partout, comme aujourd'hui, les autres la supprimer entièrement. Pour nous, nous ne voulons rien supprimer, et nous voulons au contraire étendre; mais il faut mettre chaque chose à

sa vraie place, sans confusion. Il y a dans la philosophie une partie positive ou scientifique, une partie conjecturale ou métaphysique. La période adulte, pour une science, se reconnaît à l'exacte séparation de l'hypothétique et du certain : tant que cette distinction n'est pas faite, l'astronomie demeure astrologie, la chimie alchimie, la philosophie théologie. Le mélange actuel des questions scientifiques et des questions métaphysiques dans les cours ou les traités de philosophie n'est propre qu'à répandre des préjugés injustes contre la philosophie elle-même, d'abord dans l'esprit des élèves, puis dans l'esprit du public, qui finit par englober le certain comme l'incertain dans le même scepticisme. Nous séparerons donc avec soin, dans les programmes et dans les cours, les questions susceptibles de vérification expérimentale ou de démonstration logique, et les questions qui dépassent la portée de l'expérience simple ou du simple raisonnement (1). Ces dernières, mal à propos introduites dans la psychologie par les auteurs des anciens programmes, doivent être réservées pour la fin du cours, car elles sortent du domaine de la science proprement dite, malgré les prétendus *démonstrations* de la liberté et de la spiritualité empruntées aux théologiens par la philosophie traditionnelle. Certaine métaphysique est comme une tour en ruines que l'éloquence et la poésie peuvent bien recouvrir de lierre, mais qu'elles ne peuvent rendre habitable. La première partie du cours de philosophie sera donc intitulée modestement : *psychologie expérimentale et scientifique*. On en éliminera les considérations surannées sur les *facultés*, sortes de vertus occultes qui rappellent trop le moyen âge. On mettra en première ligne les phénomènes les plus voisins de la vie purement physiologique et animale : mouvemens, habitudes, habitudes héréditaires, instincts (2). Puis viendront les faits de sensibilité et ceux d'intelligence. Quant à la volonté, on ne l'étudiera ici qu'au point de vue expérimental et d'après la conscience, non au point de vue métaphysique. Ces relations du physique et du mental devront être con-

(1) Nous regrettons de ne pas trouver ce partage dans les traités de philosophie les plus récens, même dans l'excellent traité de M. Paul Janet, qui marque un si grand progrès sur ses devanciers. M. Janet a introduit, avec raison, au début de sa psychologie, des élémens de physiologie ; il nous semble en faire par la suite, il est vrai, un usage trop restreint ; il n'en a pas moins donné l'exemple, sur ce point, d'une heureuse innovation ; — en revanche, il est resté beaucoup trop fidèle, selon nous, à la tradition scolaire, en mêlant à la psychologie les problèmes métaphysiques sur l'origine des idées et l'essence de la raison, sur l'essence de la liberté, sur les rapports de la liberté avec la prescience divine, sur la spiritualité de l'âme et le matérialisme, ainsi que les hypothèses relatives à l'union de l'âme et du corps, etc. Voir le *Traité élémentaire de philosophie à l'usage des classes*, par Paul Janet ; Paris, 1880.

(2) C'est ce qu'a fait M. Janet, qui a d'ailleurs rejeté trop loin, à notre avis, les faits d'habitude et d'hérédité sans lesquels les instincts sont inintelligibles.

stamment mises en lumière, étudiées, à propos de chaque phénomène ou opération psychologique. En un mot, la psychologie tout entière devra être scientifique, et chaque théorie y sera présentée avec son degré exact de certitude ou de probabilité, comme chaque quantité algébrique doit, selon l'expression de M. Taine, être accompagnée de son exposant.

La seconde partie du cours, intitulée : *Esthétique scientifique ou philosophie de l'art,* résumera et systématisera le cours d'esthétique fait aux élèves de seconde et de rhétorique : on y abordera les hautes questions qu'on avait dû réserver pour un enseignement supérieur et vraiment philosophique. De même pour la troisième partie intitulée : *Logique scientifique ou philosophie des sciences.*

La quatrième partie du cours, intitulée : *Morale scientifique,* sera une révision des cours de troisième et de seconde, à un point de vue plus élevé et avec les additions nécessaires. Les postulats métaphysiques de la morale devront être réservés pour une étude ultérieure : on se bornera ici à la partie vraiment positive de la science morale (1). On y fera aussi, conformément à l'esprit moderne, une part plus grande à la considération de l'utilité individuelle et sociale. La *science sociale* elle-même formera la cinquième partie du cours, avec ses annexes : économie politique, jurisprudence et science politique. L'étude de la société et de ses lois est d'importance capitale pour des êtres appelés à vivre en société et à influer sur la direction de la société même par leurs votes, par leur influence, par leurs travaux professionnels. Quel intérêt et quel profit les jeunes gens ne trouveront-ils pas dans l'examen attentif des questions suivantes, qui ne sont aujourd'hui qu'effleurées dans les cours de nos meilleurs professeurs, faute de temps pour les approfondir : — objet de la science sociale, sa méthode à la fois expérimentale et rationnelle; part de la *nature* dans le développement des sociétés, analogies et différences de l'organisation sociale avec les organismes vivans; part de la *volonté* dans le développement des sociétés; supériorité de l'évolution sur les révolutions; expression des volontés dans le *contrat;* vérités et exagérations contenues dans la théorie du contrat social; rôle prépondérant du contrat dans les sociétés modernes; différens *types de société,* leur classification selon leur degré de centralisation et de décentralisation; ten-

(1) On sait qu'à l'époque de « l'ordre moral, » l'ancien conseil de l'instruction publique, sur les instances de l'évêque d'Angers, replaça la théodicée avant la morale dans les programmes, contrairement à la tradition et à l'esprit scientifique : c'est là intervertir l'ordre naturel des questions, — de l'inconnu au connu — et faire reposer la pyramide, non sur sa base, mais sur sa pointe, qui elle-même se perd à l'infini.

dance moderne à réconcilier la liberté individuelle et l'action collective.— Au lieu de n'aborder ces sujets qu'en passant et à bâtons rompus, comme nos professeurs sont obligés aujourd'hui de le faire, ils pourront les traiter méthodiquement et avec fruit.

Nous passons maintenant à une étude qui dépend étroitement de la précédente : l'économie politique. On sait que cette science, grâce à M. Duruy, est aujourd'hui enseignée aux élèves de l'enseignement spécial, ainsi que les élémens du droit. N'est-il pas étrange de voir, ici encore, l'enseignement secondaire privé de ce qu'on accorde à l'enseignement spécial et maintenu dans un état d'infériorité véritable ? Ainsi nos humanistes n'ont besoin de connaître ni l'économie politique et le jeu naturel des lois de la richesse, ni le droit et les lois de l'état. Pourvu qu'on sache pérorer en latin et en français, le but de l'enseignement est-il donc atteint? Nous n'hésitons pas à dire qu'un élève intelligent du cours spécial qui posséderait bien tout ce qu'on lui enseigne : morale privée et publique, économie politique, droit, histoire détaillée de la littérature française, serait un citoyen plus utile et en somme plus éclairé qu'un latiniste demeuré étranger à ces études. Un tel contre-sens ne saurait subsister : l'économie politique et le droit doivent avoir leur place légitime dans notre instruction classique. Pour l'économie politique, il suffit de transporter dans les programmes de l'enseignement secondaire, avec quelques modifications, le programme excellent de l'enseignement spécial rédigé par les soins de M. Duruy. Le professeur s'attacherait, non à résoudre toutes les questions, mais à en faire comprendre les élémens complexes, les difficultés théoriques et pratiques, de façon à mettre les jeunes gens en garde contre les systèmes abstraits et les utopies. De même pour les notions de droit, qui devront comprendre : 1° la philosophie du droit et le droit naturel : définition, nature et fondement du droit ; examen des systèmes qui fondent le droit sur la force et sur l'intérêt ; part de vérité qu'on peut emprunter à ces systèmes ; rapports du droit avec la liberté, avec l'égalité, avec la fraternité ; principaux droits de l'homme ; leur limite dans le droit égal d'autrui ; problèmes qui naissent de la collision des droits et moyens généraux de les résoudre ; 2° principes de notre droit civil, ses relations avec le droit philosophique, caractère philosophique de nos codes dans leurs dispositions générales ; 3° notions de droit usuel ; état civil, mariage civil, testamens, contrats, etc.

Ne craignons pas d'ajouter une étude qui apaise et concilie les esprits quand elle est faite scientifiquement, autant qu'elle les divise et les irrite quand elle est abandonnée à la routine, au hasard, à la polémique des journaux et des partis ; je veux parler de la

politique. A peine nos collégiens auront-ils quitté les bancs, qu'ils feront de la politique, bonne ou mauvaise; ils on font déjà parfois sur les bancs mêmes. Leurs maîtres seront alors les pires maîtres de tous : les journaux. On sait où aboutit chez nous cette absence d'éducation politique, qui livre sans défense les jeunes esprits à toutes les utopies des uns et à tous les préjugés des autres. N'y a-t-il donc pas dans la politique des vérités générales qui ont leur certitude ou leur probabilité scientifique, et qui par cela même peuvent être objet d'enseignement? N'y a-t-il pas tout au moins des faits qui doivent être connus de tous, à savoir nos institutions mêmes bonnes ou mauvaises? On enseigne aux élèves (sans aucun des périls sociaux qu'on avait craints d'abord), l'histoire contemporaine; pourquoi leur laisserait-on ignorer nos institutions actuelles, résultat de cette histoire même? Notre constitution a ses principes philosophiques; ces principes doivent être énoncés; elle a ses règles pratiques et son fonctionnement; ces règles et ce fonctionnement doivent être enseignés. Si l'état ne fait pas connaître à ceux qu'il a charge d'instruire les bases mêmes sur lesquelles il repose, comment qualifier cet oubli? L'état serait-il fondé ensuite à se plaindre que les congrégations font pénétrer ses propres ennemis dans tous les services publics, qu'elles élèvent une jeunesse toute prête à détester et, au besoin, à renverser nos institutions, dont elle ne comprend ni les principes théoriques, ni les applications pratiques? L'étude des fondemens sur lesquels s'appuie la constitution de l'état est, comme on sait, obligatoire aux États-Unis, en Suisse et même en Belgique, où le suffrage universel n'existe pourtant pas encore; elle est obligatoire non-seulement pour l'enseignement secondaire, mais aussi pour l'enseignement primaire. En France, une telle étude est plus nécessaire que partout ailleurs. Elle devra comprendre les matières suivantes, que nos professeurs actuels sont encore obligés de n'aborder qu'indirectement et à propos de la morale : — Définition et objet de la science politique. Nature, origine et attributions de l'état. Différence de l'état et du gouvernement. Origine et attributions du gouvernement. Liberté individuelle et souveraineté nationale. Sens vrai et sens faux dans lequel on peut prendre l'expression de souveraineté du peuple. Dangers des systèmes abstraits et absolus. Différens pouvoirs de l'état: pouvoir législatif, pouvoir exécutif, pouvoir judiciaire. — Organisation du pouvoir législatif. Principe idéal de l'unanimité, substitution nécessaire dans la pratique du principe des majorités au principe de l'unanimité. Fondement rationnel et limites rationnelles du pouvoir des majorités. Système des deux chambres : sénat et chambre des députés; fondement rationnel de ce système. — Organisation du pouvoir exécu-

tif. Diverses formes de gouvernement. Caractère rationnel et philosophique du gouvernement républicain; ses avantages, ses difficultés, qualités particulières qu'il exige des citoyens et des gouvernans. — Organisation du pouvoir judiciaire. De la pénalité et de son fondement social. — Organisation de la force militaire. Armées défensives et armées offensives. Avantages et défauts possibles des armées démocratiques; nécessité croissante de la discipline militaire dans les pays libres; devoirs du soldat. De l'évolution des gouvernemens; des révolutions, de leurs causes, de leurs inconvéniens, des moyens de les éviter sous le régime du suffrage universel. — Étude de la constitution française: chambre des députés, sénat, président, ministres; leurs attributions; moyens d'action réservés aux citoyens; principes du droit constitutionnel français. — Ces questions devraient être étudiées à un point de vue historique et critique, non doctrinaire. On s'attacherait ici encore à montrer aux jeunes gens les difficultés des questions et à les prémunir contre les solutions trop simples des utopistes. L'ignorance seule est présomptueuse: elle trouve tout aisé et croit avoir remède à tout; la science est modeste, elle étudie longuement et difficilement les choses qui paraissaient faciles; elle voit le pour et le contre; elle a une vertu d'apaisement pour l'esprit: par cela même elle exercerait une salutaire influence sur notre vive jeunesse française. Ceux qui espèrent maintenir la jeunesse dans le calme en faisant le silence sur des questions du dehors et sur les luttes auxquelles elle prendra part le lendemain, sont aussi aveugles que ceux qui espèrent maintenir les peuples modernes dans le *statu quo* en ne leur apprenant ni à lire, ni à écrire. « N'essayons, a dit M. Du Bois-Reymond, ni de nier, ni d'enrayer la révolution qui se fait dans les idées et les institutions : ce serait imiter l'autruche qui se cache la tête dans le sable. »

Nous arrivons à la dernière partie du cours de philosophie: la métaphysique. Il en est qui dédaignent à tort cette étude obscure et ardue et qui veulent maintenir l'enseignement près de terre. C'est cependant, comme on l'a dit plus d'une fois, un exercice salutaire pour les jeunes esprits que de leur faire gravir les hauteurs, respirer l'air des sommets et la senteur des sapins, fouler du pied ces hauts glaciers qui semblent d'abord stériles et d'où, avec les grands fleuves, descend la vie. Il ne faut pas plus reprocher quelque vague ou quelque obscurité au métaphysicien qu'on ne reproche au voyageur gravissant une montagne de traverser sur sa route un brouillard ou un nuage: l'essentiel est qu'on voie émerger de la brume les pics lumineux. — D'autres veulent bien conserver l'étude de la métaphysique, mais ils la renvoient aux facultés. Ceux-là oublient que le professeur n'est pas obligé à don-

ner des solutions de toutes les difficultés, mais, comme nous venons de le dire, à montrer les difficultés mêmes et à faire l'histoire des principales solutions proposées : ne marquons-nous pas sur nos cartes les sommets inaccessibles comme ceux qui ont été gravis? Ils oublient aussi que les cours de nos Facultés sont très peu suivis et que les études qui leur sont renvoyées deviennent le partage d'un très petit nombre. Ils oublient enfin que, si on n'aborde pas les problèmes métaphysiques au collège, on livre par cela même les jeunes gens, sans aucun contrôle, aux solutions plus ou moins hasardeuses et contradictoires qu'en fournissent soit les religions, soit les journaux, soit les livres de polémique. L'instinct métaphysique est inné à l'homme : les positivistes auront beau faire, on se demandera toujours : — Que suis-je? d'où suis-je venu? où vais-je? La nature est une immense magie, comme disait le Bouddha ; autre est ce qui paraît, autre ce qui est ; quelle est donc, derrière toutes ces apparences, la réalité qui se trahit et se dérobe à la fois? — Quand même l'homme ne pourrait acquérir là-dessus une *science* proprement dite, du moins doit-il toujours chercher à s'en faire une *opinion* raisonnée. Les positivistes prétendent que les problèmes dont la métaphysique cherche la solution n'ont pas encore été résolus ; accordons-le. Ils ajoutent que ces problèmes ne seront jamais résolus et sont insolubles ; accordons-le encore, quoiqu'ils n'aient point fait la démonstration ; la nécessité de la métaphysique n'en subsiste pas moins. Que sera-t-elle, dans cette hypothèse? L'étude critique des problèmes que l'esprit se pose par une nécessité de sa nature, quoique une autre nécessité de sa nature le rende incapable de les résoudre. Est-il vraisemblable que nous soyons faits pour nous demander toujours ce que nous ne saurons jamais? Peut-être ; mais en admettant cette doctrine de découragement, il faudra toujours s'occuper des questions métaphysiques, ne fût-ce que pour bien déterminer celles qui sont vraiment insolubles et pour quelles raisons elles sont insolubles. Qui ne connaît le dilemme toujours vrai d'Aristote : « S'il faut philosopher, il faut philosopher ; s'il ne faut pas philosopher, il faut encore philosopher (pour donner les preuves de cette assertion) ; il faut donc toujours philosopher. » Au reste, de ce qu'un problème n'a pas encore été résolu, on n'a point le droit de le déclarer insoluble, à moins qu'on n'en ait donné, comme disait Kant, une solution négative parfaitement certaine, semblable à celle de quadrature du cercle. Les positivistes se gardent bien de nous donner cette solution : ils s'abstiennent, voilà tout, et on a pu définir spirituellement leur philosophie une *abstinence*. Pourquoi donc, leur demanderons-nous, avec Stuart Mill, refuser de laisser « des questions ouvertes? » Pourquoi fermer les perspectives sur l'uni-

vers, sur son origine et sur son avenir ? Faut-il empêcher l'homme de lever « comme l'oiseau, les yeux au ciel, » parce qu'il ne peut l'atteindre ?

Les positivistes eux-mêmes sont obligés d'ébaucher une métaphysique de la nature. C'est par cette partie encore voisine de la science positive, c'est par la philosophie de la nature ou cosmologie que devra commencer le cours de métaphysique. La cosmologie est nécessaire aux sciences particulières pour les ramener à l'unité : de ces diverses sciences sort peu à peu une conception générale du monde dont le philosophe doit apprécier la valeur et le sens (1). La deuxième partie comprendra les problèmes métaphysiques de la psychologie, de la morale, de la logique et de l'esthétique (2). La troisième, les problèmes relatifs à la théodicée (3).

La méthode d'enseignement, dans tout le domaine de la philosophie et surtout dans la métaphysique, ne devra être ni dogmatique ni sceptique. Le résultat d'une instruction vraiment philosophique n'est pas de fournir aux jeunes gens des jugemens tout faits, mais d'éveiller, de faire éclore en eux l'essaim des idées ; d'abord un peu indécises et comme bourdonnantes, elles se fixeront ensuite, semblables aux abeilles qui essaiment et ne savent d'abord où poser leur ruche, mais qui finissent toujours par donner leur

(1) Introduisons donc dans notre programme les questions suivantes : *Problèmes métaphysiques de la cosmologie ou philosophie de la nature.* Données de la science et hypothèses métaphysiques. Résumé et histoire des grandes théories scientifiques et métaphysiques sur la nature de la matière, sur les lois générales du mouvement, sur la conservation de la force, sur la nature de la vie, sur les différences et les ressemblances des végétaux et des animaux, sur l'origine des espèces, sur la finalité et le mécanisme de la nature, sur la destinée de l'univers d'après les inductions scientifique, etc. Il est bien entendu que le professeur présentera les hypothèses comme des hypothèses, et non comme des théories démontrées, et qu'il n'aura d'autre but que de mettre les jeunes gens au courant de controverses scientifiques ou métaphysiques dont ils entendent parler dès qu'ils auront quitté le collège. Espère-t-on, par exemple, leur laisser ignorer l'existence de Darwin ?

(2) Hypothèses : 1° sur l'origine métaphysique des idées ; 2° sur la valeur métaphysique des idées et la nature du vrai (certitude, scepticisme, positivisme, criticisme) ; 3° sur la nature dernière de la sensibilité et sur l'essence du beau ; 4° sur la nature de la volonté (liberté métaphysique, fatalisme, déterminisme) ; 5° sur la loi de la volonté et l'essence du bien (devoir, droit, morale *a priori*, morale empirique) ; 6° sur la nature de l'esprit et les rapports du physique avec le moral (spiritualisme et matérialisme) ; 7° sur la destinée de la personne humaine (problème de l'immortalité). Toutes ces questions, mêlées actuellement à la psychologie, à la logique, à la morale, reprendront leur véritable aspect quand elles seront traitées à part.

(3) 1° Exposition historique et critique des diverses preuves de l'existence de Dieu ; état de la question depuis Kant ; 2° exposition historique et critique des hypothèses relatives aux attributs de Dieu, à la Providence et à l'origine du mal (optimisme, pessimisme, etc.), et la religion naturelle. Rapports de la métaphysique avec la morale et avec la science. Conclusion. Distinction nécessaire, dans la métaphysique, des objets de science et des objets de croyance.

miel. Victor Cousin croyait (et M. Bersot l'approuve) que l'enseignement de la jeunesse ne peut être que dogmatique. Pourquoi cela? demanderons-nous. Quelle nécessité y a-t-il de présenter les choses autrement qu'elles ne sont, d'appeler certain ce qui est incertain ou simplement probable, de prendre le ton de Moïse descendant du Sinaï au lieu du ton de la science, qui dit : Nous savons ceci, nous ne savons pas cela, nous sommes ici réduits à telle conjecture, fondée sur telles et telles raisons? On aura beau annoncer une métaphysique *définitive*; les systèmes de métaphysique paraîtront toujours inachevés et auront toujours je ne sais quoi de provisoire. Ce sont des harmonies austères et sublimes, mais à cadence incomplète, qui, se terminant sur une note sensible au lieu d'un accord parfait, font que l'oreille et l'esprit attendent toujours quelque chose encore. Les philosophes ne peuvent qu'ébaucher des fragmens d'une symphonie sans commencement et sans fin. Dès lors, la méthode du professeur doit se résumer en deux mots : — Soyez d'une sincérité absolue, d'abord avec vous-même, puis avec les autres. — Si nous avons ici contre nous Victor Cousin, nous avons pour nous Socrate et Kant. Que gagne-t-on d'ailleurs à vouloir donner toute la philosophie pour une science positive, toutes les hypothèses pour des démonstrations, toutes les probabilités pour des certitudes? On y gagne de jeter le soupçon et de faire naître le doute même sur les parties solides de la philosophie. On y a tant affirmé de choses douteuses qu'une foule de gens se défient aujourd'hui des philosophes démontrant leurs théories comme des prédicateurs démontrant leurs dogmes. Que devra donc être la méthode, si elle n'est ni dogmatique ni sceptique? — Elle sera historique et critique. C'est de Kant que doivent s'inspirer pour la méthode nos professeurs de philosophie, comme on le fait partout aujourd'hui en Allemagne et même en Angleterre après les travaux de Kant en Allemagne, d'Auguste Comte en France, de Hume, de Hamilton et de Stuart Mill en Angleterre; on ne peut plus revenir aux méthodes des derniers siècles. « Par ce temps de critique, a dit lui-même excellemment M. Bersot, plus d'une croyance mal fondée périra; mais les croyances solides se fortifieront pour résister. C'est la vie en plein air. »

M. Bersot ajoute, dans ses conseils aux professeurs de philosophie, que la méthode éclectique « donnait à la raison un surveillant peut-être incommode, mais utile : le bon sens. » Il veut conserver ce contrôle, pourvu que le bon sens ne surveille pas la raison « de trop près. » Par malheur, le bon sens est une chose indéterminable, et la distance à laquelle il doit se placer pour n'être pas gênant ne l'est pas moins. Nous dirons plutôt que le vrai contrôle des témérités de la spéculation dans la philosophie, c'est la science. A elle

de marcher derrière le métaphysicien quand il croit s'avancer en triomphateur dans un pays conquis, et de lui dire comme l'esclave au triomphateur antique : Souviens-toi que tu n'es pas un dieu; souviens-toi que tu n'es pas l'absolu. Que les professeurs prennent l'habitude, comme nous le disions tout à l'heure, d'établir toujours une distinction sévère entre les données de la science et les conjectures de la métaphysique, la science positive, avec son autorité saisissable, saura les retenir sur terre mieux que l'insaisissable bon sens, qui n'est souvent lui-même que la routine et le préjugé vulgaire.

Nous nous joindrons d'ailleurs à M. Bersot pour conseiller aux philosophes de rester fidèles à cette qualité française, la clarté; entendons seulement par là la clarté vraie et scientifique, qui n'exclut pas l'art, mais qui exclut à la fois la rhétorique et la scolastique des formules. Il y a une clarté de surface; il y en a une autre de fond, qu'on a ingénieusement appelée la clarté à trois dimensions. Ce n'est pas être clair que de supprimer les difficultés et les obscurités des choses, quand ces difficultés et ces obscurités existent : si vous êtes sur le bord de la mer, il ne faut pas prétendre en montrer le fond comme vous montreriez celui d'un ruisseau tapissé de petits cailloux; il ne faut pas vous contenter de faire miroiter à la surface un rayon de lumière et de dire : — Voilà l'Océan.

IV.

Les réformes et additions que nous venons de proposer dans l'enseignement de la philosophie ne sont ni moins faciles ni moins pratiques que la réforme des classes d'humanités (1). Elles auront pour conséquences des réformes parallèles et également faciles dans les examens et concours, dans le baccalauréat, dans la licence, dans l'agrégation, dans l'enseignement supérieur. Il est aisé de faire figurer dans les programmes du baccalauréat l'esthétique, la philosophie des sciences, la morale, la science sociale, l'économie politique, le droit usuel, le droit constitutionnel, qui seront l'objet de compositions écrites et d'interrogations.

Pour répondre au besoin de nouveaux professeurs, on devra réformer la licence et l'agrégation. Au lieu de notre licence unique et étroitement littéraire, on aura, selon le vœu exprimé par la plu-

(1) Une notable partie de l'ancien cours de philosophie ayant été déjà enseignée dans les classes précédentes, la place restera libre pour les additions. On pourra d'ailleurs gagner encore plus de temps en supprimant la dissertation latine, devenue inutile après le premier examen de rhétorique pour le baccalauréat, et en retranchant une bonne partie des auteurs philosophiques.

part de nos professeurs, une licence ès-lettres, une licence en histoire et une licence en philosophie (1). Outre l'agrégation ordinaire de philosophie, qui est du reste trop métaphysique et devrait faire une part à la science sociale, il est essentiel d'établir une agrégation particulière de philosophie morale et sociale ou, si l'on veut, de sciences morales et politiques. On ne manquera ni d'examinateurs ni de candidats pour cette agrégation, qui sera très recherchée (2). Aux deux maîtres de conférences qui enseignaient la philosophie et l'histoire de la philosophie à l'Ecole normale supérieure, on en adjoindra un troisième chargé d'enseigner la science sociale, l'économie politique, le droit et la politique. — Ces études seront obligatoires pour les historiens et les littérateurs comme pour les philosophes. Tous les élèves suivront d'ailleurs avec empressement un cours qui offre un intérêt si manifeste. Une classe de philosophie sociale sera créée dans toutes les facultés (3). Ce cours sera obligatoire pour tous les élèves de médecine et de droit, qui y viendront sans regret. Une chaire analogue sera fondée au Collège de France,

(1) Celle-ci comprendra, par exemple, pour l'examen écrit, une composition latine sur un sujet littéraire commun à tous les candidats, une composition française de philosophie également commune aux trois licences, une autre d'économie politique, une autre de droit civil ou constitutionnel; pour l'examen écrit, l'explication d'un philosophe grec, latin ou français, des interrogations sur l'histoire de la philosophie et sur les sciences sociales. La licence d'histoire, outre la composition littéraire et la composition philosophique, comprendra deux compositions d'histoire et des interrogations.

(2) Cette agrégation comprendra une composition écrite de philosophie, une autre d'économie politique, une autre de jurisprudence; les épreuves orales comprendraient des thèses sur des sujets de philosophie morale, d'esthétique, de sciences sociales, une explication de texte emprunté soit aux moralistes, soit aux jurisconsultes; une leçon sur la morale, une autre sur la science sociale ou l'économie politique, une autre sur le droit ou la politique. On voit les services que rendront des agrégés de cet ordre. Ils partageront avec les professeurs ordinaires de philosophie la tâche d'enseigner la philosophie morale ou les sciences sociales aux élèves des classes de lettres, à ceux des sciences et à ceux de l'enseignement spécial. En attendant les nouveaux licenciés ou agrégés, on répartira provisoirement entre les professseurs des diverses classes les matières du programme proposées plus haut, sans augmentation du nombre d'heures habituel. Les professeurs de lettres enseigneront dans leur classe l'esthétique et la logique élémentaire, au lieu d'un cours de littérature vague et abstrait; ils pourront également, par mesure provisoire, enseigner la morale élémentaire. En philosophie, l'économie politique et le droit seront enseignés par le même professeur qui aujourd'hui les enseigne au cours spécial. Le professeur est ordinairement quelque jeune avocat. Quand l'agrégation de philosophie sociale sera établie, on emploiera de préférence les agrégés nouveaux pour ces cours, qui auront un esprit philosophique. Au reste, les nouveaux licenciés en philosophie pourront rapidement venir en aide aux professseurs pour enseigner les matières du nouveau programme.

(3) Un cours de philosophie morale, d'économie sociale et de droit devrait également exister dans les écoles normales primaires; car les instituteurs auront à enseigner la morale civique et les lois du pays, quand les projets relatifs à l'enseignement primaire auront été adoptés par les chambres.

à l'École polytechnique et à Saint-Cyr (1). Malgré ces additions nécessaires, notre enseignement supérieur sera encore, sous le rapport de la philosophie, bien en arrière des universités allemandes; l'Allemagne a plus de cent quarante cours où sont librement abordés les sujets les plus divers, y compris le darwinisme, la critique des religions et les questions sociales; en France, nous avons dans nos facultés une vingtaine de cours où le professeur s'en tient parfois à des études techniques et abstraites, sans oser toucher directement aux grands problèmes contemporains. La faculté de Paris n'a que deux cours de philosophie réguliers et un troisième additionnel; Leipzig à elle seule possède dix-huit chaires de philosophie, Berlin quatorze, Gœttingen huit, Heidelberg sept, Iéna huit, Halle huit, etc.

C'est un philosophe, Fichte, ce sont des esprits philosophiques comme Schleiermacher et Guillaume de Humboldt, qui ont organisé les universités allemandes, principalement celle de Berlin, laquelle compte aujourd'hui à elle seule pour les diverses sciences cent soixante-cinq chaires. L'Allemagne ne s'en est pas trouvée plus mal, puisque cet essor des sciences et de la philosophie fut en réalité le commencement et la première préparation de ses récentes victoires. Les revanches dans l'instruction et l'éducation, les revanches intellectuelles et morales, sont les meilleures, et elles sont la condition de toutes les autres. « Résister, disait Fichte dans son onzième discours à la nation allemande, prononcé au bruit du tambour français, opposer la force à la force, nous ne le pouvons plus, cela saute aux yeux. Notre existence est ruinée. *L'éducation seule peut nous sauver de tous les maux qui nous écrasent.* L'étran-

(1) Les examens d'admission à ces écoles devront aussi faire une part de la philosophie morale et sociale, qui n'est pas moins important, ce semble, que la littérature et l'histoire, sur lesquelles on se montre déjà sévère, et à bon droit. Les élèves d'ailleurs ne s'en plaindront pas. Nous nous rappelons encore les regrets qu'exprimaient chaque année devant nous les bons élèves de sciences et les candidats aux écoles du gouvernement sur le peu de temps que le professeur de philosophie était obligé de leur consacrer : une heure par semaine. Pendant cette heure, ils nous faisaient question sur question, s'intéressant à tous les grands problèmes, oubliant volontairement leurs prochains examens pour s'occuper de morale politique, d'économie politique, de politique générale, de cosmologie, de philosophie de l'histoire : « Monsieur, expliquez-nous ceci; monsieur, que pensez-vous de ce sujet? » Nous prolongions la conférence dans ces causeries socratiques jusqu'à ce que le censeur vînt littéralement nous arracher les élèves pour les ramener à l'étude. Nous nous en allions alors en déplorant que tant de bonne volonté, tant de noble curiosité, tant de forces vives chez la jeunesse restassent sans emploi ou sans culture, grâce à la mauvaise économie des programmes, surchargés d'inutilités et insuffisans pour le nécessaire. Beaucoup de ces jeunes gens sont aujourd'hui ingénieurs ou officiers, et nous savons qu'ils applaudiraient à l'introduction d'études philosophiques sérieuses dans les programmes scientifiques.

ger, lui, possède à sa portée d'autres consolations, d'autres ressources que l'éducation. Dût cet objet occuper un instant sa pensée, il est peu probable qu'il s'y arrête. Je compte bien, au contraire, qu'à l'étranger les lecteurs de journaux trouveront la chose plaisante et s'égaieront à la pensée que quelqu'un en Allemagne a pu attendre de si grandes choses de l'éducation... Et pourtant l'éducation seule peut nous sauver de la décadence... Serait-il vrai que nous ressemblons à l'homme dont le corps étendu et raidi présente l'apparence de la mort? Il y a longtemps qu'on nous le dit en face, qu'on nous le répète sur tous les tons. C'est bien à peu près là ce qu'on pense de nous. Vous l'avez entendu et vous en avez été indignés. Prouvez donc à ceux qui parlent ainsi qu'ils se trompent, montrez à tout l'univers que vous n'êtes pas ce qu'ils disent, et l'univers entier saura qu'ils ont menti. »

En résumé, l'essentiel de nos réformes scolaires, surtout pour une démocratie comme la nôtre, c'est de développer l'esprit philosophique, qui favorise à la fois l'essor de l'art, des sciences, de la morale et de la politique. L'éducation pseudo-classique est une eau dormante, et toute eau dormante se corrompt; la source vive et vivifiante, pour la littérature comme pour la science, c'est la philosophie. Il n'y a point eu de grand mouvement littéraire ou scientifique, ni au XVIIe siècle, ni au XVIIIe, ni dans la première moitié du XIXe, sans un grand mouvement philosophique. C'est aux hautes généralisations des philosophes que la science moderne doit une large part de ses plus belles découvertes spéculatives, et c'est à la spéculation désintéressée que la pratique même doit ses progrès. Descartes, Pascal, Leibniz, Lamarck, Goethe, Geoffroy Saint-Hilaire eussent-ils aperçu des rapports nouveaux entre les objets s'ils se fussent parqués dès leur jeunesse, comme le font trop souvent nos polytechniciens et les élèves de nos écoles, dans des études particulières et exclusives au lieu de fréquenter cette région des principes d'où le regard embrasse, à mesure qu'on monte, un plus vaste horizon? L'esprit positif, comme le sens de l'art, saisit assurément le solide, mais il ne saisit qu'un objet à la fois; l'esprit philosophique, semblable au sens de la vue, aperçoit de loin et de haut, et découvre dans l'ensemble les rapports des parties; une intelligence complète comme celle des Aristote, des Descartes, des Leibniz, doit joindre à l'observation des faits l'amour des idées, et il n'y a point d'instruction complète pour la jeunesse sans ces deux élémens. Aussi le besoin de traduire toute chose en idée, de raisonner toutes ses croyances et tous ses actes, de remonter aux principes de toutes les connaissances et aux fins morales ou sociales de toutes les actions, loin d'être transitoire et propre à l'enfance de l'huma-

nité, ne fait que grandir avec l'humanité même : il caractérise les temps modernes, il doit caractériser aussi l'éducation moderne. Nos grandes découvertes dans les sciences physiques et naturelles, nos grandes réformes dans les sciences sociales et les institutions, nous les devons à cet esprit philosophique que Montaigne appelait « une honnête curiosité de s'enquérir de toutes les raisons des choses; » l'âge de maturité, l'âge de raison arrive, pour les sociétés comme pour les individus, quand l'esprit philosophique pénètre dans les intelligences, dans les lois, dans les mœurs, surtout dans l'éducation. Ces principes une fois découverts, le reste vient tôt ou tard : la fin une fois posée, les moyens qui y conduisent se révèlent l'un après l'autre. Le genre humain doit son progrès moral et social aux chercheurs qui savent poser des questions nouvelles, trouver des méthodes nouvelles, apercevoir des principes plus philosophiques et des fins plus élevées. Toute nation peut mesurer sa grandeur et sa force, comme l'a montré lui-même le fondateur du positivisme, à l'énergie de son esprit spéculatif et de son élan théorique; la France en particulier, qui a transporté et doit maintenir avec soin dans l'ordre social le culte des principes, — sans lequel il n'y a point de démocratie viable, — la France pourrait dire d'elle-même et de son œuvre laborieuse tant de fois interrompue, tant de fois reprise à travers les alternatives du découragement et de l'espoir, ce qu'un de ses plus profonds philosophes disait du travail auquel il avait consacré une vie entière, *l'Esprit des lois :* « J'ai bien des fois commencé et bien des fois abandonné mon ouvrage; j'ai mille fois envoyé au vent les feuilles que j'avais écrites : je sentais tous les jours, de désespoir, les mains paternelles tomber; je suivais mon objet sans former de dessein, je ne connaissais ni les règles ni les exceptions, je ne trouvais la vérité que pour la perdre; mais quand j'ai eu découvert mes principes, tout ce que je cherchais est venu à moi, j'ai vu mon œuvre commencer, croître, s'avancer et finir. » La jeunesse est la page encore blanche sur laquelle s'écrira l'avenir du pays; celle-là, ne l'abandonnons pas au vent, mais que les « mains paternelles » y marquent d'avance, par une éducation vraiment nationale, tout ce qui peut assurer un jour la grandeur et la prospérité de la patrie.

ALFRED FOUILLÉE.

LES

PAPIERS DU DUC DE SAINT-SIMON

AUX ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

UNE ŒUVRE INÉDITE DE L'AUTEUR DES MÉMOIRES.

Le général marquis de Saint-Simon, mort en 1865, racontait qu'un dimanche de l'année 1819 il s'était présenté, à l'issue de la chapelle, à l'audience du roi pour lui demander une faveur. Louis XVIII, qui avait du goût pour lui, lui adressa quelque paroles encourageantes : « Sire, reprit le marquis, il s'agit de la liberté d'un prisonnier à la Bastille. — Vous voulez rire, je pense, monsieur de Saint-Simon. — Sur la Bastille, oui, Sire, mais non sur des manuscrits originaux du duc de Saint-Simon, enlevés en 1760 et prisonniers d'état de votre majesté au ministère des affaires étrangères. » — Le 6 mai 1819, sur un ordre du roi, une partie des manuscrits étaient remis à l'héritier du duc, et, grâce à cette générosité de Louis XVIII, les Mémoires de Saint-Simon ont été connus de notre siècle, qui a pu en jouir dans tout l'épanouissement de sa gloire littéraire. M. Villemain les avait devinés à travers des fragmens, et il eut le temps de les signaler dès leur apparition; MM. Sainte-Beuve et de Montalembert purent en parler, et ce chef-d'œuvre entra dans notre littérature avec ce cortège d'admiration qui ne l'abandonnera pas.

Mais il restait au dépôt des affaires étrangères d'autres prisonniers d'état de la même origine. Longtemps on avait paru oublier leur existence, puis, quand des chercheurs avaient voulu pénétrer jusqu'à eux, ils avaient échoué dans leurs tentatives. Quels avaient

été les prétextes? Des récits de tous genres étaient colportés. On allait jusqu'à dire que ceux qui en avaient la garde, pour décourager les recherches, avaient nié la présence aux affaires étrangères des papiers de Saint-Simon. L'allégation était hardie... Au commencement du XVIIIe siècle, on y eût répondu par des épigrammes ou des chansons ; il y a cent ans, elle eût provoqué un pamphlet ; de nos jours elle fit naître un gros volume de cinq cents pages, plein d'esprit et de la plus sûre érudition, dans lequel un lettré de la meilleure race décrivit le cabinet du duc de Saint-Simon et suivit pas à pas l'historique de ses manuscrits (1). A de tels argumens il n'y avait plus de réplique; l'inventaire du notaire y était rapporté tout au long; les cent soixante-dix-sept portefeuilles de manuscrits avec leur titre et leur description authentique y figuraient. Du château de la Ferté-Vidame, où Saint-Simon en avait déposé une partie et du « Cabinet à livres » de l'hôtel de la rue de Grenelle, où étaient rangés la plupart des portefeuilles, il était facile de les accompagner sans en perdre la trace. La description achevée, les manuscrits avaient été renfermés dans cinq grosses caisses à doubles clés qui furent déposées chez le notaire Delaleu. Elles y étaient demeurées quatre ans. Enfin le 21 décembre 1760, sur un ordre de Louis XV, contre-signé du duc de Choiseul, M. Le Dran, garde des archives, était venu prendre possession de tous les papiers et manuscrits. Entre la demeure de Saint-Simon, où les hommes de loi les avaient compulsés, et la tour du Louvre, pas une feuille n'avait pu être distraite. Depuis cent vingt ans, le dépôt n'avait rendu qu'un seul document : le manuscrit des Mémoires. La démonstration était donc complète. Il fallait se rendre de bonne grâce. On s'en garda bien. On eut recours à la force d'inertie. Sans un dernier incident, on n'aurait pas vu de sitôt tomber les verrous et s'ouvrir les grilles.

Il y a peu de mois, les deux premiers volumes de l'édition définitive des Mémoires venaient de paraître, et, depuis les admirateurs littéraires de Saint-Simon jusqu'aux plus minutieux critiques, il n'y avait qu'une voix pour rendre hommage à ce travail colossal entrepris par un des plus savans et à coup sûr le plus intrépide de nos érudits. A ce moment, l'édition nouvelle était annoncée, ici même, par un juge dont nul ne récuse la compétence, et, comme M. Léopold Delisle à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il en prenait occasion de demander, au nom de l'histoire et des lettres françaises, que le dépôt des affaires étrangères ne demeurât pas plus longtemps fermé (2).

(1) *Le Duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits*, par Armand Baschet ; Plon, 1874.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1880, *une Édition nouvelle de Saint-Simon*, par M. Gaston Boissier.

Cet appel, que tous les échos renvoyaient à la fois, fut entendu. M. de Freycinet voulut inaugurer son entrée au quai d'Orsay par une mesure largement libérale. Ici, nous devons en convenir, « l'épuration » était excusable, et un personnel plein d'ardeur, auquel on adjoignit une commission des archives diplomatiques reconstituée, fut chargé de rompre avec de vieilles routines indignes de notre temps.

A peine installée, la nouvelle direction se mit en quête des portefeuilles saisis en 1760. Elle demanda, comme tous les chercheurs, le fonds Saint-Simon. Il avait été dispersé, et les initiés ne purent qu'en signaler les fragmens. Il semblait qu'on se fût attaché, aussitôt après la mesure si libérale de 1819, à détruire un ensemble dont un scrupule royal pouvait tôt ou tard imposer au ministère la restitution. Des lettres, des mémoires d'état, des pièces datées avaient été comprises dans des séries chronologiques, sans être pourvues d'une mention d'origine ; le reste avait été rassemblé sous des reliures de diverses couleurs, dont aucune ne portait le nom de Saint-Simon, et versé dans des fonds différens. Il était impossible de dérouter plus habilement l'archiviste qui aurait voulu chercher dans les longues galeries du dépôt sans être pourvu d'un fil conducteur. Heureusement, le service reconstitué des Archives mit autant de zèle à signaler les volumes démarqués qu'une défiance égoïste avait employé d'art à les soustraire à la curiosité publique. En peu de semaines, des découvertes précieuses, dues à de tardifs rangemens, firent apparaître la plus grande partie des manuscrits de Saint-Simon.

Aujourd'hui, sans avoir encore tout retrouvé, on peut essayer d'indiquer l'ensemble des découvertes et de mesurer à l'aide de quelques reconnaissances heureuses, sur un terrain si récemment conquis, ce que l'auteur des Mémoires et l'histoire gagneront à cette résurrection posthume.

Les manuscrits de Saint-Simon, tels qu'ils étaient accumulés à Paris et à la Ferté-Vidame, peuvent être groupés en diverses séries. Il y avait d'abord des livres manuscrits qui auraient dû figurer dans sa bibliothèque et qu'il possédait soit à titre de curiosité, soit comme instrumens de travail. Tel était ce Guillaume de Tyr, en écriture gothique du XIIIe siècle, avec des enluminures, qui est venu échouer au dépôt des affaires étrangères, où cette précieuse épave, ignorée des érudits, représente à elle seule le moyen âge. Tels sont plusieurs Traités sur la noblesse, une Histoire des assemblées d'états, des recueils d'Arrêts, des procès fort anciens. Nous pouvons apprécier par là le soin du collectionneur, mais l'œuvre personnelle n'apparaît pas encore. Les volumes de mémoires nous en rapprochent. Saint-Simon, qui avait commencé dès sa vingtième année à

élever le monument qu'il nous a laissé, s'était montré naturellement fort avide de connaître les mémoires les plus voisins de son temps : il avait cherché à en avoir communication et n'avait pas hésité à en retenir des copies pour son usage secret. Les Mémoires de Mademoiselle (qui n'ont été publiés complètement qu'en 1858), ceux de Goulas (que commence à peine à donner la Société de l'histoire de France), ceux de Fontenay-Mareuil, le Journal de Richelieu, les Mémoires de Torcy, ont été ainsi transcrits pour sa collection particulière et ont donné lieu dans le cours de ses travaux à plus d'une note qui mérite d'y être jointe. Tout autrement considérable fut le travail auquel il se livra sur les Mémoires de Dangeau, chargeant d'additions la copie qu'une communication du duc de Luynes lui avait permis de faire exécuter. On sentit, de bonne heure, le prix de cette annotation dans laquelle l'auteur avait versé tout ce dont débordait sa mémoire. Sous les auspices de M. Guizot et de M. Mignet, et plus tard de M. Drouyn de Lhuys, le Journal de Dangeau fut publié avec les réflexions de Saint-Simon.

Une autre série de manuscrits embrasse les précédens d'étiquette ; ce n'est pas la moins importante : cérémonies de cour et de ville, processions, baptêmes princiers, pompes funèbres royales, sacres et couronnemens, forment une collection énorme toute remplie de documens officiels, au travers de laquelle se rencontre parfois une note, un résumé, un jugement où apparaît Saint-Simon et où il est aussi aisé de reconnaître sa petite écriture chargée d'abréviations que son infatigable amour des détails.

Un dernier groupe comprend enfin les Mémoires à consulter destinés aux procès de préséance, les études sur les généalogies, les notes biographiques, les projets politiques, les travaux d'histoire, en un mot les ouvrages originaux et achevés sortis de la plume d'un écrivain qui ne connut pas le repos.

A quelle époque de sa vie Saint-Simon a-t-il accumulé cet amas prodigieux de matériaux? Les portefeuilles qu'il remplissait ne contiennent-ils que des notes, des ébauches inachevées, ou bien y rangeait-il parfois une œuvre terminée? sa gloire gagnera-t-elle à l'en voir sortir ? A toutes ces questions, qui occupaient notre esprit et pressaient nos recherches, il est difficile de donner une solution définitive ; néanmoins la lumière se fait peu à peu ; déjà les regards peuvent percer la brume, et certains points apparaissent clairement. Il y a des ouvrages que nous avons eu la bonne fortune de lire en entier. Nous voulons insister sur l'un d'entre eux, au travers duquel nous retrouvons, avec les qualités et les défauts de Saint-Simon, tout ce qui fait l'incomparable charme de l'auteur des Mémoires : il s'agit du *Parallèle entre Henri IV, Louis XIII et Louis XIV*. De tous les manuscrits laissés en portefeuille, c'est

sans contredit le travail que l'écrivain avait revu avec le plus de soin, c'était son œuvre de prédilection, et elle méritait de fixer tout d'abord l'attention des chercheurs.

Le *Parallèle entre les trois premiers rois de la maison de Bourbon* porte la date de mai 1746. Il est probable que, les Mémoires étant achevés depuis peu, Saint-Simon entreprit un travail dont il possédait tous les élémens et dont il avait conçu dès longtemps le dessein. Nous connaissons trop ses sentimens envers Louis XIII pour douter du mobile qui l'avait déterminé. D'ailleurs l'auteur ne veut pas d'équivoque, et dès le début, il prend soin de marquer le sentiment auquel il obéit : « Je ne dissimuleray pas, dit-il, que l'impatience de l'injustice si communément faite à Louis XIII entre son père et son fils ne m'ait mis de tous temps le désir de le revendiquer dans l'esprit et encore plus dans le cœur. Je l'ay reconnaissant; mon père a dû à ce prince toute sa fortune, moi par conséquent tout ce que je suis; tout ce que j'ay me retrace ses bienfaits. J'attends en vain que quelqu'un de ceux qu'il a comblés et plus capables que moi s'en souvienne assez pour tirer son bienfaiteur d'une oppression si peu supportable; personne ne s'y présente, après tant d'années. A la fin, l'indignation de l'ingratitude et de l'ignorance me met la plume à la main, mais sous la plus scrupuleuse direction de la vérité la plus exacte qui seule donne le prix à tout avec la confiance. » (*Parallèle*, page 1 du manuscrit.)

Ce préambule achevé, Saint-Simon entre en matière et commence par l'éducation des trois rois. Sur chacun d'eux nous trouvons quelques pages spéciales, puis, en peu de mots, il condense le sujet, rapproche les princes pour montrer la diversité de leur origine et des soins qui ont entouré leur première jeunesse. Dès le début, apparaît le plan auquel l'auteur demeurera fidèle. Une triple et minutieuse analyse, puis un résumé d'où ressort la comparaison, telle est la méthode de tout l'ouvrage. Rien de plus simple que cette ordonnance, mais on devine en même temps qu'il a fallu un rare éclat de style pour en bannir la monotonie. A vrai dire, nous trouvons en cet écrit non pas un seul parallèle, mais une suite de parallèles détachés formant autant de chapitres sur l'enfance des trois rois, leurs débuts dans la vie, leurs mœurs, le commencement de leur règne, leur gouvernement, leur famille, leur capacité et leur mort. Dans ce large tableau, on sent tour à tour ce qu'a de factice un genre dont les historiens avaient abusé, et quelles ressources un écrivain y peut puiser pour marquer certains traits en caractères ineffaçables.

En rendant compte du Parallèle, nous ne suivrons pas la route que l'auteur a parcourue. Nous chercherons à reconstituer séparément et dans leur ensemble le portrait des trois rois, en mettant

en lumière les aperçus nouveaux que les Mémoires de Saint-Simon ne nous avaient pas offerts. Ce qui importe avant tout, c'est de vérifier ce qu'a d'original l'ouvrage inédit du grand écrivain, ce qu'il ajoute à l'histoire bien connue du XVIIe siècle, si l'attachement envers la mémoire de Louis XIII a fait de cette œuvre une défense intéressée et partiale, ou si l'esprit de l'auteur est demeuré libre. Pour cette étude, nous avons tout avantage à rétablir l'ordre des temps.

I. — HENRI IV.

Saint-Simon saisit Henri IV au sortir de l'enfance. « Fils d'un père, roi de Navarre, dit-il, moins fort que la tempête dont sa vie fut agitée, et d'une mère courageuse que rien ne put abattre que le poison qui lui fut donné pour présent de noces de son fils en 1572 (1), » Henri rencontra de bonne heure les contretemps et les traverses les plus propres à former un caractère, bien différent en cela de son fils et de son petit-fils, qui devaient être élevés au milieu des splendeurs royales. « Mais que servent tant d'avantages, remarque Saint-Simon, quand ils ne sont qu'extérieurs? et de quoy nuisent les dehors difficiles et pauvres, quand on sçait en faire un grand usage? Jeanne d'Albret, vertueuse, courageuse, instruite par ses besoins, nécessairement appliquée à son petit estat, à son parti, à sa famille, par les orages dont elle fut si continuellement battue, donna une excellente éducation à son fils, l'instruisit et le fit instruire par ce qu'il y avoit de meilleur dans son parti, et il y avoit d'excellents hommes en tous genres qui luy apprirent, sans luy abattre l'esprit, non des sciences vaines et fades pour un prince, mais tout ce que devoit sçavoir un prince qui avoit besoin de tout et qui ne pouvoit prospérer qu'à force de courage, de suite et d'industrie et qui devoit lutter sans cesse contre les tempêtes du dehors et du dedans. » (P. 6.) Elle avait mis son fils « sous la direction du plus avisé capitaine, du plus sage, du plus honneste homme de son tems, » et, lorsqu'Henri eut « le malheur de le perdre presque en même temps que la reine, sa mère, à la Saint-Barthélemy où ce grand homme fut si indignement massacré pour l'ouverture de cette abominable tragédie, » Henri IV n'avait pas encore dix-neuf ans. « Retenu prisonnier dans une cour où le débordement étoit devenu une politique, » il s'échappe à vingt-trois ans, et le premier obstacle qu'il eut à vaincre fut « la nécessité de se

(1) Nous tenons à prévenir dès ce moment le lecteur que nous ne nous arrêterons pas à chacune des allégations hasardées de Saint-Simon. Nous ne relèverons que les erreurs de jugement, laissant à d'autres le soin de se livrer sur les faits à une critique plus étendue.

faire suyvre sans argent et par la seule affection à sa personne et à son parti. » Son fils et son petit-fils devaient naître sur le trône, Henri IV eut pour destin de courir longtemps après la fortune. — « Tout contribua à le former au monde, continue l'auteur du Parallèle, aux troupes, à la politique, à la guerre, à lui aiguiser l'esprit et le courage, besoins, dangers de toutes espèces, partis, nécessité, indigence, situations continuellement forcées, commerce habituel et indispensable avec les hommes les plus versés au grand en armes et en politique, et parmy ceux de son parti, avec des gens aussi intéressés pour eux-mêmes que pour luy à mettre tous leurs talens en œuvre pour en faire un grand homme qui put faire, par les siens, substituer et triompher leur parti. » (P. 17.)

« C'est dans ce courant d'années si fâcheuses et si dures qu'Henri IV apprit à connoître les hommes, à n'en point prétendre trouver de parfaits, à ne se dégoûter pas de leurs défauts, à rechercher avec soin l'esprit, le mérite, la capacité, au lieu de les écarter et de les craindre et à traiter affaire luy-même avec beaucoup de gens, pour les sonder, pour les reconnoître, pour en puiser des lumières, pour n'estre pas sur chacune entre les mains d'un seul, mesme d'un petit nombre et n'estre gouverné sur rien par personne, mais puiser pour ainsi dire contradictoirement de plusieurs de quoy se décider pour conduire les différentes sortes d'affaires et sçavoir se conduire luy-même dans l'infinie diversité des choses, des conjonctures et de leurs complications. » (P. 128.)

La jeunesse d'Henri IV et les efforts de ce prince pour conquérir sa couronne, séduire ses sujets ou les vaincre excitent à maintes reprises la verve de l'écrivain. Il y voit l'origine de sa fortune et l'apprentissage de son génie. Tient-il assez de compte des qualités natives du Béarnais? Mesure-t-il tout ce que lui ont valu l'esprit, le charme, le coup d'œil sur le champ de bataille, ce merveilleux ensemble de dons naturels que l'éducation ne donne pas et qui lui ont assuré avec la victoire le cœur de ses sujets? Toutes ces qualités étaient en germe chez le fils de Jeanne d'Albret, dès les premières années de sa vie. Amené du Béarn en 1558 à la cour d'Henri II, le regard éveillé de l'enfant attirait déjà l'attention. On raconte que l'ambassadeur de Philippe II, observant les jeux des jeunes princes, en fut frappé; malgré la bonne mine de ceux qui devaient régner sous le nom de Charles IX et d'Henri III, il avait remarqué le futur roi de Navarre dont les yeux perçans pétillaient. Dès le plus jeune âge, il avait en lui ces dispositions naturelles qui furent développées et, en cela Saint-Simon dit vrai, « par la passion et l'intérêt de tous d'avoir un héros à la tête de leur parti. Par sa bravoure, l'aiguillon de sa gloire, son audace à prodiguer sa vie en simple gendarme, il conquit l'amour de ses troupes. »

Après une longue digression sur la témérité d'Henri IV : « Convenons après tout, ajoute l'historien, que ce défaut est celui des héros et qu'on ne peut refuser de reconnoître pour tel un prince qui a passé presque toute sa vie dans les plus grands périls et les plus grandes actions de la guerre et dont la valeur et la conduite militaire a su reconquérir son royaume sur ses plus puissans sujets, sur l'Espagne et l'Italie, se mettre d'effet la couronne sur la tête, la porter longtemps en paix avec la plus haute réputation et la transmettre réparée et florissante à sa postérité. »

Henri IV avait à vaincre des difficultés de toutes sortes ; il n'avait pas de famille; autour de lui, les intrigues se multipliaient : « Il étoit puissant, dit Saint-Simon, depuis la paix de Vervins, mais toujours dans des périls et des embarras qui, pour n'être pas si à descouvert n'étoient ni moins pénibles, ni moins à craindre, au milieu d'une cour et d'un estat où tout avoit été personnage en son genre plus ou moins important ou élevé ou pour ou contre lui, et qui auroient tous voulu l'être encore. »

C'est le talent du politique que Saint-Simon prise le plus haut. Il comprend ce que, dès le lendemain de la mort de Henri III, son successeur a dû déployer de génie. « Le commencement du règne de Henri IV, dit-il, est incomparable. Livré seul entre deux partis dont chacun voulut luy faire la loy et plus encore les principaux de chaque parti assez audacieux pour profiter de son embarras et de ses besoins, se faire grands et redoutables à ses dépens, il sceut les amuser tous, partis et particuliers, souffrir leur insolence avec accourtise, sans toutefois mettre sa dignité en compromis, les tirer de Saint-Cloud sans s'expliquer avec pas un, sous prétexte de la nécessité de faire la guerre, puis de l'entretenir si vite et d'y faire tellement admirer sa valeur et sa capacité et d'y faire craindre aux siens sa vigilance à bien examiner comment ils s'y comportoient, qu'il se donna le tems de vaincre, de se mettre en estat de n'estre plus rançonné par les principaux de son parti, d'en demeurer l'admiration et à peu près le maistre. Un commencement si lumineux et qui fit un si grand effet parmi amis et ennemis ne peut entrer en aucun parallèle, tant la grandeur et l'art personnels en furent soudainement utiles et à toujours éblouissans. » (P. 305.)

Malheureusement le roi qui savait remporter tant de victoires ignorait l'art de se vaincre lui-même. Le témoin indigné des désordres de son temps se montre sans merci. « La faiblesse qu'Henry IV eut toute sa vie pour les femmes fut son plus grand et son plus funeste écueil; il fut le malheur de sa vie, il est encore celui de son royaume, comme on le verra en son lieu. C'est ce qui a formé les monstres qui l'ont pensé perdre et qui au moins l'ont déchiré;

c'est ce qui d'âge en âge va toujours croissant, fondé sur cet exemple. » Saint-Simon ne manque pas d'énumérer les passions successives d'Henri IV, et il n'a pas de peine à mettre en lumière les dangers que firent naître les promesses de mariage à Gabrielle d'Estrées et à Henriette d'Entraigues, les intrigues qui en furent la suite et les ambitions désordonnées des enfans nés de ces déplorables unions.

Il ne passe pas sous silence les causes qui doivent atténuer le jugement de la postérité : les ardeurs d'un tempérament sans frein, son premier mariage constamment malheureux, un séjour corrupteur à la cour de Catherine, et par dessus tout le caractère de la reine : « Marie de Médicis, dit-il, impérieuse, jalouse, bornée à l'excès, toujours gouvernée par la lie de la cour et de ce qu'elle avoit amené d'Italie, a fait le malheur continuel d'Henri IV et de son fils et le sien même, pouvant être la plus heureuse femme de l'Europe, sans qu'il luy en coustat quoy que ce soit que de ne s'abandonner pas à son humeur et à ses valets. Henri IV, tout occupé du gouvernement et de ses plaisirs, sentoit tout le poids du domestique le plus désagréable. Il accordoit tout à la reine et aux dominateurs de son esprit, partie par crainte du fer et du poison, partie pour avoir repos et patience. La reine estoit maîtresse de ses enfans et de sa cour particulière sans en être de plus douce humeur avec le roi. Le peu qu'en dit M. de Sully dans ses Mémoires fait sentir quelle estoit la terrible humeur de la reine et quelle l'audace de ces âmes viles et mercenaires qui la gouvernoient. (P. 7.)... La plus funeste faute d'Henri IV fut de n'avoir pas renvoyé de Marseille toute sa suite italienne. » (P. 145.)

Le portrait qu'il trace de Marie de Médicis ne rend pas Saint-Simon plus indulgent pour la conduite du roi, car il ajoute aussitôt, en forme de conclusion : « Ce n'est pas que je prétende excuser ce tissu de maîtresses qui l'accompagna ou, pour mieux dire, le conduisit à la mort, moins encore ces promesses de mariage et leurs terribles effets auxquels on ne peut donner de nom. » (P. 102.)

L'indignation qui s'empare de Saint-Simon chaque fois qu'il parle des faiblesses d'Henri IV n'altère pas la sérénité de l'historien quand il aborde l'examen du gouvernement.

Après avoir donné des louanges à l'abjuration, qu'il appelle en passant un admirable « coup d'état et de religion, » l'auteur du Parallèle arrive à l'édit de pacification, sur lequel il s'étend plus longuement. « On doit, dit-il, regarder l'édit de Nantes comme un chef-d'œuvre de politique et de grand sens, si on se place dans le point de perspective du temps qu'il fut fait; on verra combien il étoit nécessaire de fixer l'état de la religion et combien difficile de

le faire parmi ce redoutable reste de ligueurs qui, ayant Rome et l'Espagne en croupe, n'étoit occupé qu'à rendre la conversion du roi plus que suspecte, à crier qu'il sacrifieroit toujours les catholiques à ses anciens amis, et n'avoit de pensée qu'à rallumer les feux que la valeur et l'adresse d'Henri venoient d'éteindre... Les huguenots n'étoient pas plus aisés à gouverner; ils étoient accoutumés depuis si longtemps à tout obtenir qu'ils ne pouvoient se résoudre à déchoir sous un roi dont ils s'étoient figuré avoir droit de tout prétendre et de tout emporter pour avoir été nourri parmi eux, avoir été longtemps leur chef pour seule existence effective et avoir tant contribué à le faire véritablement roy. Outre ces raisons générales à tout le parti, ils avoient aussy leurs ligueurs, leur appuy des protestants de toute l'Europe avec qui Henry avoit un si puissant interest de ne se pas brouiller. Ils avoient des factieux qui ne respiroient qu'un renouvellement de prise d'armes et des chefs, tels que le maréchal de Bouillon, qui souffloient le zèle et le feu pour se mettre à découvert à la teste du parti, traiter ainsy avec leur roy de couronne à couronne, et dont le but particulier estoit de mettre le parti sous la protection d'un souverain protestant dont Bouillon seroit lieutenant général, exerceroit toute son autorité, l'auroit en croupe luy et les autres protestans, feroit ainsy un estat dans un estat et deviendroit en quelque sorte égal au roy, comme se trouvant l'un et l'autre chefs de chacun un parti égal en nombre et en force, mais inégal en appuys, parce que le parti huguenot seroit assuré par la puissance de son protecteur estranger et des autres protestans, tandis que Henry ne pourroit se fier à l'impuissance temporelle du pape, ni à la jalousie et à l'infidélité de la maison d'Autriche et de Savoye; aussi n'y eut-il rien que Bouillon ne fist pour empescher l'édit de Nantes et irriter les huguenots sur tous ces points. Ce fut donc le chef-d'œuvre de la sagesse, de la connoissance et de la patience d'Henry IV d'estre venu à bout d'une affaire si peu possible, et d'avoir ouvert assés les yeux aux huguenots pour leur faire sentir l'interest particulier et les veues pernitieuses de Bouillon et de sa cabale parmi eux, et en même temps leur avoir pu persuader, comme en secret des catholiques, tous les avantages réels qu'ils tiroient des articles de l'édit; en même temps aussy il les exténuoit (amoindrissait) aux catholiques et les effrayoit par la crainte des nouveaux troubles et des désolations dont la France ne faisoit que de sortir, et il leur montroit la séditieuse et perverse intention de ce zèle affecté de ce reste de factieux de la ligue qui ne songeoient qu'à se ramener d'où on les avoit tirés avec tant de périls, et mis hors d'estat de plus entreprendre et après de se soustenir. Le choix des rédacteurs de l'édit fut encore un admirable trait de politique : Schomberg,

quoyque catholique, avoit du crédit en Allemagne et beaucoup de considération dans les cours protestantes de son païs ; de Thou passoit dans les deux partis pour un magistrat également éclairé, modéré et sans reproche, bon et vray catholique et toutes fois agréable aux huguenots; Jeannin, le plus habile, le plus adroit, le plus accort de tous, avoit esté secrétaire du duc de Mayenne dans le plus fort temps de la ligue, avant et après les derniers estats de Blois, de laquelle il connoissoit à fonds tous les replis et tous les personnages ; c'estoit luy qui avoit lié les premières démarches de paix, qui estoit secrettement entré dans les premières négociations qu'il avoit suivies jusqu'à l'accommodement du duc de Mayenne auquel il estoit demeuré attaché très confidemment : quoyque devenu ministre d'Henry IV, il ne pouvoit donc estre suspect à Rome, ny aux catholiques, et avoit par ses lumières et sa capacité de quoy imposer aux catholiques factieux. » (P. 135, 136, 137.)

Ainsi le gouvernement, comme les vertus militaires et l'éducation d'Henri IV, donnent lieu à une suite d'éloges qui seraient sans ombre si les mœurs du roi et sa faiblesse vis-à-vis de serviteurs ou d'alliés indignes ne provoquaient parfois de justes critiques; Saint-Simon ne fait pas un panégyrique aveugle, il n'entend pas davantage sacrifier Henri IV à son fils. A ceux qui, en défiance du dessein de l'auteur seraient tentés de le penser, il suffit de montrer les deux portraits d'Henri IV que nous rencontrons au cours du Parallèle. Aussi bien cette citation aura-t-elle une double utilité : elle vengera Saint-Simon du soupçon de vouloir rabaisser le père de Louis XIII et prouvera mieux que tout développement l'incroyable abondance de style d'un écrivain qui reprend si aisément un même sujet, sans tomber dans la monotonie d'une redite.

« L'application de ce monarque à toutes les parties du gouvernement à travers ses plaisirs et ses amusemens et la capacité singulière qu'il fist paroistre en toutes, est peut être la plus grande louange qu'un roy puisse mériter, décorée encore plus par la manière dont il gouvernoit, qu'il deust tout entière à l'habitude des angoisses et des nécessités de son premier estat de chef de parti et des premières années de son règne ; la grande et successive connoissance que ces temps facheux lui avoient acquise de tous les personnages et du sous-ordre encore des personnages, luy donna la facilité du discernement à s'en servir précisément aux emplois et aux affaires qui leur convenoient pour l'utilité qu'il s'en proposoit, ce qui, joint à l'habitude et à la connoissance des affaires qui luy estoient venues de la même source et qu'il prit toujours soin d'entretenir, luy acquit une aisance incomparable et une justesse extrême à voir, à comprendre, à demesler, à se décider, à ordonner, à suivre tous genres d'affaires et de détails

presque sans travail. Non-seulement il tenoit des conseils toujours effectifs, je veux dire où les affaires se proposoient, se débattoient, se digéroient, se suivoient, se décidoient, mais c'estoit un charme de voir ce prince, également appliqué, familier, affable, en plus faire en quatre ou cinq tours d'allées de galerie que d'autres dans les travaux de cabinet les plus réglés, les plus longs, les plus réitérés. Tantost il prenoit un ministre, tantost un seigneur, tantost un capitaine, quelquefois deux ensemble d'avis différens jusqu'à trois, quelquefois quatre, et là discuter, sonder les gens, demesler leurs intérêts, leurs haines, leurs affections, leurs raisons, résumer ou seul ou avec de plus confidens et de plus désintéressés et, tout en prenant l'air et se promenant, prendre avec poids les résolutions sur tout ce qu'il avoit entendu et demeslé, se faire rendre un compte exact de l'exécution de chaque chose jusqu'à parfin, pomper ainsy les cœurs et les esprits avec légèreté et mettre ministres grants et petits en dessarroy par l'usage de parler à plusieurs, et à gens d'inclination, d'estat, de système, d'intérests, de liaisons toutes différentes. Il tiroit ainsy le suc de toutes fleurs comme les sages abeilles et comme un habile chimiste tourne en remèdes les poisons. C'est ainsy qu'un sage roy gouverne en effet et sçait s'empescher d'estre gouverné. » (P. 145.)

Il semble que tout soit dit sur Henri IV. Voyons maintenant par quel étonnant jeu d'esprit et avec quelle fécondité d'imagination, Saint-Simon reprend le sujet, retrouve le même ordre d'idées, fait les mêmes éloges, sans user des mêmes mots, ni se copier lui-même :

« Henri IV ne fut, ni ne parut jamais gouverné. Louis XIII le parut et ne le fut point en effet. Louis XIV le fut toujours et le parut toujours. Henri IV sut bien choisir en tous genres. Il éblouit par ses exploits personnels et n'étonne pas moins par la sagesse, la fermeté, le juste équilibre de son gouvernement. Une familiarité martiale, mais mesurée, que ses divers états et ses divers besoins lui avoient acquise, un esprit vif plein d'agrémens, un langage aisé et naturel qui quelquefois sentoit un peu trop le camp, une gaieté et une facilité parmi les choses les plus sérieuses, un sens droit et juste sur toutes celles où l'amour ne le tyrannisoit pas et où certaines faiblesses ne le dominoient pas, un accès toujours ouvert avec un air de bonté, rendirent tant de grandes qualités aimables, avec cette habitude contractée de ses diverses fortunes de savoir parler à chacun le langage qui lui convenoit, et de ne s'embarrasser d'aucun personnage, à quoi ses détresses l'avoient accoutumé; mais singulièrement supérieur à tenir de court ministres, généraux, personnages de toutes les sortes par ses entretiens familiers avec eux teste à teste, surtout avec gens de différentes liai-

sons et de différens partis, il s'éclairoit et discernoit ainsy la vérité, parce qu'il la cherchoit et se gardoit par là des surprises, et presque toujours en se promenant, il appeloit tantost les uns, tantost les autres, sans que la plus part s'attendissent à ces conversations qui duroient plus ou moins, selon que l'instruction qu'il en vouloit tirer l'exigeoit, quelquefois sans qu'ils s'en aperçussent. C'est ce qui s'appelle sçavoir régner. » (P. 334.)

Arrêtons-nous sur ce dernier mot. Le portrait qu'a tracé Saint-Simon est sincère et fidèle. Il a compris le règne d'Henri IV, il a jugé l'homme et le roi en historien consommé. S'il a été sévère pour les faiblesses du prince, il a vu clairement les ressorts de sa politique, les a loués sans réserve, et malgré la pensée hautement avouée du Parallèle, il a rendu à la vérité un tel hommage que sa conclusion trouve ici sa place naturelle, lorsqu'il répète en terminant la dernière comparaison entre les trois rois : « On ne peut trop admirer l'adresse, la patience, la sagacité d'Henri IV, de quelle façon il s'en tira pour occuper et accoustumer ensemble les huguenots et son nouveau parti de catholiques, comme il sceut nager entre les uns et les autres, tirer de chaque chef et de chaque personnage tout ce qui étoit possible, le suivre de l'œil et les contenir dans le cabinet, dans les camps, dans les combats; faire ses choix et ses combinaisons avec prudence et justesse; savoir tirer parti de tout et employer chacun où il convenoit le mieux. » Tel fut Henri IV.

II. — LOUIS XIII.

Saint-Simon, qui avait su se montrer historien et dominer ses passions, allait-il échouer en abordant le portrait de Louis XIII ?

Il avait dix-huit ans quand il perdit son père, âgé de quatre-vingt-sept ans. En écoutant les récits du vieillard, il avait appris tout jeune à aimer le passé et l'histoire; et avec l'empreinte de ces premières émotions, il reçut comme un legs pieux le culte du roi que son père avait servi. « C'étoit, disent les Mémoires, la vénération, la reconnoissance, la tendresse même qui s'exprimoit par la bouche de mon père toutes les fois qu'il parloit de Louis XIII. » Saint-Simon avait hérité de ces sentimens. On a vu que, pour leur rendre un plus digne hommage, il mit la main au Parallèle. Piété filiale digne à coup sûr de notre respect, mais qui doit en même temps nous mettre en garde contre les entraînemens de la passion chez un écrivain qui se pique toujours d'impartialité et qui s'en est montré si rarement capable! Au moins, ne pouvons-nous pas nous plaindre d'être pris au dépourvu. L'auteur nous a découvert son dessein : parcourons avec lui la triste existence d'un roi dont la

postérité a pris coutume de dire qu'il ne fut grand que par son père et par son fils.

Dès ses premières années, l'éducation de ce prince forme un frappant contraste avec celle de son père. « Henri IV fut à l'école de l'adversité, » Louis XIII à celle « de la grandeur et de la paix florissante. » Il aurait fallu que son éducation réagît contre ce principe de mollesse. Malheureusement sa mère était là; « pour jouir tranquillement de sa fortune, il falloit à cette régente un fils qui n'eût que le nom de roi. » Dominée par ses courtisans, elle le laisse croupir dans l'oisiveté, l'inutilité, l'ignorance. Saint-Simon est sévère, il paraît dur : il l'est moins que la réalité, telle que nous la montrent les témoignages les plus véridiques. Le médecin Héroard, attaché par Henri IV à la personne de son fils le jour de sa naissance, n'est guidé par aucune passion. Dans son journal, il n'y a pas une ligne, pas un mot qui trahisse une haine, une visée secrète, un sentiment personnel. Il accumule des faits, rien que des faits, et il en ressort contre ceux qui ont élevé Louis XIII des preuves accablantes qui justifient tout ce que laisse entendre l'auteur du Parallèle. « Le roi, continue Saint-Simon, s'est plus d'une fois plaint amèrement à mon père, dans la suite, en parlant de son éducation, qu'on ne lui eût pas même appris à lire, » en lui répétant qu'on l'accablait « des plus durs traitemens » et qu'on s'appliquait à l'abattre par la solitude, l'ignorance et la plus austère contrainte et captivité. « Après avoir renversé Concini, Luynes n'avoit garde de laisser ouvrir les yeux à son jeune maître. » Tout en le conservant prisonnier, il eut l'art de « donner cours à la joye d'une première liberté et à l'apparence de la toute puissance, en nourrir, en amuser le prince, le forcer de se reployer sur ce faste et sur les plaisirs dont il devoit être si affamé dans leur entière nouveauté pour luy, l'empêtrer par l'embarras des affaires et du gouvernement où tout lui étoit, et hommes et choses, entièrement inconnu, et gouverner ainsi en plein, en lui faisant accroire que c'étoit désormais luy qui gouvernoit et dont les volontés étoient les seules respectées... Ce fut le chemin qui porta Luynes et ses deux frères à la monstrueuse fortune où ils parvinrent avec une rapidité si prodigieuse et qui mit l'épée de connétable dans une main qui jusqu'à ce comble avoit si peu manié les armes. C'est aussy ce qui m'a fait pousser la captivité d'esprit, si non de corps, au delà de la tyrannie de Marie de Mécicis et la porter jusqu'à la mort de Luynes qui jouit si peu de la première dignité du royaume. » (P. 35.)

Quand Luynes mourut, Saint-Simon assure que Louis XIII commençait à ouvrir les yeux. « Il étoit honteux d'une telle élévation arrachée à son âge... Il le trouvoit chargé d'une grandeur qui prenoit trop d'autorité, il l'a souvent dit à mon père et s'est plaint à

luy bien des fois de la surprise de l'ambition et de l'abus qu'il en faisoit. » (P. 37.)

Le roi avait vingt-trois ans quand disparut ce gênant favori. Enfin Louis XIII allait régner.

Qu'était devenue la France pendant sa longue minorité? Quels appuis le jeune roi allait-il trouver parmi les anciens serviteurs de son père ? accepterait-il le secours d'un de ces partis qui « retenoient dans leurs rangs les premiers de l'estat? Louis XIII ne pouvoit se livrer à pas un d'eux qui tenoient tous fort étroitement encore, les premiers aux Espagnols et aux ultramontains, les seconds aux protestans d'Allemagne et d'Angleterre, à la Hollande et jusques au Nord. Les premiers avoient peine à se défaire de cet esprit de domination que leur parti avoit exercé avec une si longue et si pernicieuse tyrannie, les autres de cet esprit d'indépendance et de ces funestes vues d'avancer toujours peu à peu dans leur ancien projet de former un estat dans l'estat, et une manière de république dans le royaume, tous deux appuyés de puissances étrangères avec lesquelles ils conservoient chèrement et réciproquement une dangereuse liaison. Les premiers se promettant tout du génie espagnol et ultramontain de deux reines, les seconds un appui certain de leurs places de sûreté et de leurs protecteurs étrangers pour les maintenir par l'intérêt de ces mêmes puissances, et l'un et l'autre à l'abri du nom de leur religion. » (P. 23.)

Au milieu de la sourde fermentation de ces personnages, dans la faiblesse du gouvernement, où Louis XIII pouvait-il trouver « confiance, sûreté ou repos? » Lui était-il possible de se jeter dans les bras de Marie de Médicis ou de son frère Gaston? A cette question Saint-Simon répond par leurs portraits. « Sa mère étoit Italienne, Espagnole, sans connoissance aucune et sans la moindre lumière, dure, méchante par humeur et par impulsion d'autruy et toujours abandonnée à l'intérêt et à la volonté de gens obscurs et abjects qui, pour dominer et s'enrichir, luy gastoient le cœur et la tête, la rendoient altière, jalouse, impérieuse, intraitable, inaccessible à la raison, et toujours diamétralement opposée à son fils et aux intérêts de la couronne; de plus changeante, entreprenante selon qu'elle changeoit de conducteurs et de gens qui la gouvernoient, leurs caprices et leurs nouveaux intérêts; d'ailleurs, sans discernement aucun et comptant pour rien les troubles, les guerres civiles, le renversement de l'estat, en comparaison de l'intérêt et des volontés de cette lie successive de gens qui disposoient tour à tour absolument d'elle. — Un frère qui, avec de l'esprit et le don de la parole, se laissoit gouverner avec la même facilité et la même dépendance que la reine leur mère, qui n'avoit aucun genre de courage avec très peu de sens et de discernement, des pointes de

fougue qui l'excitoient aisément et une faiblesse qui craignoit tout et ne savoit résister à rien; toujours prêt à brouiller et à s'en repentir, et roulant sans cesse dans ce cercle de révoltes, de partis et d'accommodemens, sans savoir rien soutenir après l'éclat, ni se procurer un accommodement honnête, beaucoup moins à ceux qui l'avoient suivi, aussy facilement empaumé que séparé d'eux et glissant avec une égale facilité des mains du roy et de celles de sa mère et des partisans qui s'étoient attachés à lui. Malgré des défauts si propres à le dénuer de tout parti, il en eut toujours tant qu'il voulut par la longue stérilité du mariage de Louis XIII et la mauvaise santé de ce prince qui firent regarder Gaston, vingt-deux ans durant, comme l'héritier présomptif de la couronne, et depuis que le roy, de plus en plus d'une santé menaçante, eut des enfans, firent considérer son frère comme le futur et prochain administrateur du royaume, sous la reine sa belle-sœur, avec qui il étoit de tout temps dans une liaison intime et personnelle par la communauté de leurs haines et de leurs affections. » (P. 21.)

« Ordinairement, continue ailleurs Saint-Simon, le mariage émancipe; mais ici, par un prodige des mêmes inclinations et tôt après des mêmes intérêts, les deux reines se reconnurent dès avant d'arriver à Paris; elles s'attachèrent, c'est trop peu dire, elles s'amalgamèrent si hermétiquement l'une à l'autre qu'elles ne firent plus qu'un, au grand malheur du jeune époux, et que rien ne put jamais les déprendre le moins du monde l'une de l'autre, non pas même la séparation forcée de Compiègne. »

« C'étoit donc d'une mère, d'un frère unique et d'une épouse que Louis XIII avoit continuellement à se garder. Ce malaise domestique étoit extrême et continuel. Telle fut la cause de la grandeur de Richelieu et des favoris qu'eut Louis XIII. » (P. 23.)

Dans une autre partie du Parallèle, Saint-Simon aborde enfin ce problème des rapports du roi et du cardinal. Il devine lui-même notre curiosité. « Venons maintenant, dit-il, au gouvernement de Louis XIII. C'est icy sans doute qu'un lecteur m'attend. Un gouvernement obombré d'un premier ministre tel que le cardinal de Richelieu, entre Henri IV qui a été lui-même le sien dans les temps les plus difficiles et Louis XIV qui a toujours voulu paroître être aussi le sien, et l'un et l'autre non moins avides de louanges et d'éloges que très jaloux de gloire, ne doit pas briller, enseveli dans la modestie du seul qui ait pris à tâche de tarir les louanges et qui en soit venu à bout entre tous nos rois..... Pour bien juger de son gouvernement, il y a trois points qu'il ne faut pas perdre un moment de vue : sa déplorable éducation et jeunesse jusqu'à la mort du maréchal d'Ancre; ses malheurs domestiques qui, sans

la plus petite faute de sa part, lui ont fait de ce qu'il a eu de plus proche, de ce qui devoit être le plus cher : sa mère, son frère et sa femme vingt ans stérile, ses ennemis les plus acharnés et les plus dangereux. Enfin cette humilité si vraie et si unique dans un grand roi et ce détachement de soy-même d'autant plus héroïque qu'il fut toujours égal et parfait, qu'il extirpa tout éloge, qu'il les vit d'un œil serein et tranquille pleuvoir à verse sur Richelieu dans tous les temps. » (P. 160.)

Saint-Simon retrace ensuite à grands traits ce qu'il appelle lui-même un « crayon du dedans et du dehors. » Il nous montre les troubles intérieurs, la puissance politique des huguenots, les restes mal éteints de la ligue, les grands seigneurs sans cesse à l'affût d'un embarras, à chaque éclat, enfin « tout se partialisant à la cour et jusque dans les provinces, sans que personne pût demeurer neutre, et l'impuissance de l'autorité royale se voyant enfin à découvert. » Au delà des frontières, les difficultés n'étaient pas moindres : il fallait contrebalancer la prépondérance de la maison d'Autriche en Allemagne, sans rompre l'équilibre au profit des princes protestans, la surveiller en Italie et se montrer vigilant partout au dehors avec les forces affaiblies d'un royaume que les factions s'apprêtaient à déchirer.

« Telle étoit, continue l'auteur, la situation de l'Europe et celle de la France dans son intérieur quand Richelieu fut déclaré premier ministre... Il faut donc convenir que, si jamais un premier ministre a esté nécessaire, ce fut alors pour un roy de vingt-trois ans qui en avoit passé seize pour ainsi dire dans un cachot, tenu dans la plus profonde ignorance et solitude et les quatre années suivantes avec les bésicles que Luynes lui avoit attachées. Deux ans et demi pouvoient-ils l'avoir instruit des personnes, des affaires, du gouvernement du dedans et du dehors parmy les trop justes défiances de ce qu'il avoit de plus proche et dans la complication d'affaires domestiques et étrangères si importantes et si difficiles à manier? On est donc réduit pour peu qu'on veuille écouter la raison à convenir de la nécessité d'un premier ministre qui peut suppléer à ce que Louis XIII n'avoit pu acquérir. De cette conséquence certaine, il en résulte une autre qui ne l'est pas moins. C'est qu'on ne peut refuser la plus grande admiration à un roi de cet âge qui ne fait que commencer à gouster la liberté, l'autorité, le pouvoir souverain, qui, par ce qu'il a fait à la guerre, même dans les affaires, a tout lieu d'estre content de soy et touttefois qui est supérieur à cette yvresse si naturelle d'opinion de soy-même, qui conserve assez de sens, de jugement, de raisonnement pour sentir le besoin d'un tel secours, enfin qui a sur soy le pouvoir de se le donner par l'extrême envie de bien faire, et, pour le choix, de souffrir que

la lumière dissipe les nuages que l'attachement de Richelieu pour la reine-mère avoit formés contre luy dans son esprit, l'esprouver, le suyvre, le discuter pour ainsy dire dans le conseil et dans les entretiens peu à peu particuliers sur les affaires. Admirons donc la justesse de tact de Louis XIII auquel seul ce choix si excellent est dû, puisque le goût n'y entra pour rien et qu'il fut déclaré avant qu'on pût s'y attendre. C'est cette connoissance si rare, ce don de discernement surtout lorsqu'il triomphe du goût et des répugnances qui fait la partie la plus intégrante du grand art de régner. Les rois sont hommes, leur tête ni leur temps ne peut suffire à tout. »

Avant de pénetrer plus avant dans son sujet, l'historien donne pour titre à ce qui va suivre : « Mon entière impartialité sur le cardinal de Richelieu. » « Si je donne des louanges au cardinal, je n'y suis porté que par la justice. Mon père devoit tout au roi et rien à lui. » Saint-Simon raconte avec complaisance les rapports de son père avec Richelieu, et la conversation tenue dans la nuit où le favori réveillé vit s'asseoir sur son lit le cardinal, qui venait lui confier ses inquiétudes et lui demander conseil; il fait le récit complet de la journée des dupes (1), où Claude de Saint-Simon, uniquement par intérêt pour le roi, avoit conseillé de rappeler Richelieu, dégoûté par les cabales, congédié par la reine mère et prêt à gagner son gouvernement du Havre. Il rassemble plusieurs faits et se demande enfin si Richelieu a gouverné son maître. « Les grandes choses, dit-il, qui ont rendu ce règne si glorieux, le rasement des forts de la Valteline et les Grisons rétablis dans leur souveraineté et maistres de leurs passages, l'abattement entier des huguenots et des restes de la ligue, l'abaissement de la puissance de la maison d'Autriche par l'entrée et les exploits du roi de Suède en Allemagne, le soutien si admirable de ce parti après la mort de Gustave, les affaires d'Italie si heureusement terminées, l'acquisition des trois Évesches, la révolution de Portugal et tant d'autres moindres, mais toutes également difficiles et importantes, avec le maintien de la religion catholique et de son exercice partout où il avoit été avant l'occupation des Suédois et des autres potentats d'Allemagne, éviter de se brouiller avec Rome ni trop avec la ligue catholique d'Allemagne, sont généralement attribuées au puissant génie du cardinal de Richelieu. Je ne prétends pas luy vouloir contester d'avoir esté en ce genre le plus grand homme que les derniers siècles ayent produit, mais il n'est pas moins vray qu'aucune des grandes choses qui se sont exécutées de son temps ne l'ont été

(1) Ce morceau qui a été donné, ici même, pour la première fois en 1834 et qui a été publié depuis par tous les éditeurs des Mémoires d'après le texte de la *Revue*, n'appartenait à aucun ouvrage connu de Saint-Simon; nous l'avons retrouvé dans le Parallèle.

qu'après avoir été délibérées entre le roy et Richelieu dans le plus profond secret. Qui donc peut dire, puisqu'il n'y avoit point de tiers, quelle part chacun d'eux a eue à les concevoir le premier, à les digérer, à décider sur la manière de diriger et d'exécuter, lequel des deux a ajouté, diminué, corrigé? Si on peut très aisément penser que Richelieu y a eu la meilleure part et quelquefois tout entière, peut-on raisonnablement contester que Louis n'y en ait pas eu aussy, et, puisqu'elles n'ont pas eu leur exécution sans son approbation, sa volonté, son concours de roy et de maistre, il les a donc bien entendues et comprises, il en a senti tout le bon, tout le possible, tous les moyens, toute la conduite. Je le répète, on ne luy nia jamais l'esprit, la valeur, la capacité militaire, le goust du grand. Joignons-y cette modestie, cette humilité, ce mépris, ce détachement de soy-même, cette aversion de louanges si supérieure qu'il les tarit, cette tranquille sérénité avec laquelle il en vit combler son premier ministre, et il en résultera qu'on ne peut avec justice oster à Louis une très grande part à tout ce qui s'est conçu et exécuté de grand pendant son règne, et qu'en même temps il n'estoit pas possible que toute la gloire n'en revînt dès lors à Richelieu et ne luy soit depuis demeurée. Quel comble de gloire pour Louis XIII de le sçavoir également mériter et mépriser, et que cette sorte de gloire est héroïque et unique! » (P. 173.)

Quel que soit le sentiment de celui qui lit ce passage, que, dans le débat sur ce point obscur de l'histoire, il se range avec la majorité des écrivains du côté du tout-puissant ministre ou qu'il tienne pour méconnus les mérites cachés du roi, il doit convenir que Saint-Simon discute ce problème avec une force et une modération qui touchent. Nous sommes bien loin du grand seigneur arrogant et dédaigneux qui tranche et qui condamne; point de colère ni d'exagération en une matière où l'auteur met cependant tout son cœur; il sait en refouler les élans pour garder le ton calme du juge. C'est avec la même possession de lui-même et de son style qu'il poursuit le raisonnement. « On ne peut savoir, dit-il, ce qui se passoit tête à tête entre Louis XIII et Richelieu dans leurs délibérations secrètes que par des indices. » Aussi les recueille-t-il avec soin et s'arrête-t-il quelque temps au récit de deux circonstances dans lesquelles aurait éclaté le désaccord entre le roi et le ministre.

C'était en 1629, pendant l'expédition contre le duc de Savoie. L'armée royale se trouvait arrêtée par les fameuses barricades de Suze élevées par Charles-Emmanuel pour se donner le temps d'attendre les Impériaux et les Espagnols dont les troupes venaient à son secours. D'après Saint-Simon, les trois maréchaux Schomberg, Créquy et Bassompierre estimant la marche en avant impossible, le cardinal aurait représenté au roi « la nécessité d'une prompte

retraite par les raisons des lieux, des logemens, des vivres, de la saison qui feroient périr l'armée. » — Louis XIII tint bon et mit son obstination à chercher lui-même un passage à travers des sentiers affreux, en prenant pour guides les chevriers. A en croire le fils du favori, le roi aurait découvert le chemin, formé seul et fait adopter le plan qui aurait permis peu de jours plus tard d'enlever le Pas-de-Suse et de terminer glorieusement la guerre (1).

Le second exemple qu'invoque notre auteur est de 1636. Lors de la prise de Corbie, en présence de la panique qui s'empara de Paris, que se passa-t-il entre le roi et le cardinal? Dans le conseil auquel assistait Claude de Saint-Simon, son fils assure que Richelieu aurait « opiné à des partis faibles, parlant de la retraite du roi au-delà de la Seine » et même suivant quelques-uns au-delà de la Loire. Le conseil fut ébranlé : seul, le roi tint bon, réfutant « cet avis » par les plus fortes raisons, alléguant que sa retraite ne feroit qu'achever le désordre, précipiter la fuite, resserrer toutes les bourses, perdre toute espérance, décourager ses troupes et ses généraux. » Il expliqua aussitôt le plan qui devait être suivi, donna les ordres à son premier écuyer en vue de son prochain départ pour Corbie, ajoutant « que le reste le joindroit quand il pourroit. Cela dit d'un ton à n'admettre point de réplique, se lève, sort du conseil, et laisse le cardinal et tous les autres dans le dernier étonnement (2). »

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la valeur historique de ces anecdotes dont Saint-Simon garde à lui seul la responsabilité et qui provoqueraient en elles-mêmes plus d'une observation. Ce qu'il faut bien déterminer, c'est le parti qu'en tire l'auteur du Parallèle. Selon lui, Louis XIII demeurait le maître. « De conclure, toutefois, avait-il soin d'ajouter, que Richelieu n'eust pas un très grand crédit sur l'esprit du roy, ce seroit une autre extrémité fort vicieuse : il le servit si bien et si grandement, il le soulageoit de tant de détails, il luy servoit si utilement de plastron à tant de choses embarrassantes qu'il estoit bien naturel que Louis se portast aisément à suivre ses conseils en grand et à faire d'ailleurs ce qu'il

(1) Le récit de la conduite de Louis XIII au Pas-de-Suse se trouve dans les *Mémoires. Édit. Boilisle,* t. I, p. 172, et plus longuement dans l'un des fragmens inédits donnés par la *Revue* en 1834 et publié de nouveau *ibid.*, p. 492. On y trouvera les citations qui font croire que Saint-Simon a exagéré le rôle de Louis XIII dans la confection du plan, à la réalisation duquel il contribua par un courage personnel que nul n'a contesté.

(2) Saint-Simon ajoute à ce récit : « Le cardinal demeura à Paris attendant l'événement et ne joignit le roi que lorsqu'il n'y eut plus rien à craindre. » (P. 50.) En fait, ceci est complètement inexact. Le roi partit le 1er septembre, le 4, Richelieu s'acheminait vers l'abbaye de Chaalis-la-Victoire, se tenant à portée du roi qui était à Chantilly, puis à Senlis, d'où se préparait l'offensive. (V. Marius Topin, *Louis XIII et Richelieu. Lettres de Louis XIII à Richelieu.*)

désiroit. C'est ce que tous les tems racontent des plus grands et des plus judicieux rois à l'égard des ministres d'une capacité supérieure et c'est entre une infinité de louanges une de celles que mérite Louis XIII d'avoir sceu discerner les propositions de son premier ministre sans opiniâtreté, sans faiblesse, sans jalousie, profiter sagement et s'adapter un génie si vaste, si grand, si lumineux pour le bien de son royaume et pour son propre soulagement. Le maistre et le ministre estoient donc tellement distincts que chacun d'eux demeuroit en sa place et tellement un par la confiance et par l'espérance qui la fortifioit sans cesse qu'il n'est pas possible de distinguer dans le gouvernement ce qui venoit de l'un ou de l'autre. »

Après avoir lu ces fragmens sur les rapports du roi et du cardinal, peut-on refuser à Saint-Simon l'impartialité dont il se vante avec tant de complaisance au moment où il commence ce chapitre? Pour qui est familier avec son style chargé de passion et tout en relief, rien de plus surprenant que le contraste qui nous est offert par cette page où il refoule ses sentimens, suspend sa conclusion, pèse les argumens, où il fait en quelque sorte œuvre de critique et se montre moins peintre qu'historien. Il y a là un effort d'esprit d'autant plus intéressant à signaler, qu'il est plus rare dans les Mémoires et qu'en parlant du roi auquel il avait voué un culte, Saint-Simon avait plus de peine à se garder de tout excès.

C'est en traitant des vertus privées de Louis XIII que l'auteur du Parallèle se laisse aller aux élans de son cœur; l'austérité de Saint-Simon est connue : sa colère contre les bâtards ne vient pas seulement d'une querelle de vanité; il a toujours vu en eux le signe vivant d'un double adultère. Des désordres de Louis XIV, des faiblesses même de Henri IV, il ne peut parler de sang-froid, et on ne rencontre pas sous sa plume un mot d'excuse pour un de ces entraînemens envers lesquels ses contemporains se montraient si indulgens. Sur le père et sur le fils de Louis XIII, sur leur descendance illégitime, l'historien venait de s'exprimer sévèrement; il arrive à son héros : « Ce n'est pas, dit-il, que l'amour n'ait point eu de prise sur luy, mais il a su s'en défendre et le dompter. Je ne craindrai pas d'en donner la preuve transcendante, quoiqu'aux dépens de mon père. C'est un hommage que je dois à la vérité et à un si grand exemple, et mon père qui m'a souvent raconté ce fait si rare, me sçauroit gré luy-même, s'il estoit au monde, de l'usage que j'en fais ici. Il estoit fort jeune et fort galant. Il avoit six ans de moins que Louis XIII; il n'estoit pas dans un âge à se faire un scrupule des bonnes fortunes, ni à y comprendre qu'un homme bien amoureux s'en tînt là volontairement. Les Mémoires de ces temps-là sont pleins des empressemens de Louis XIII pour Mlle d'Hautefort, fille d'honneur

de la reine, du goust si marqué qu'il avoit pour elle, et de la cour que les ministres, les généraux, le cardinal de Richelieu même luy faisoient. C'est la première fille qui soit devenue dame d'atours de la reine, et la première qui, sous prétexte de sa charge, ait esté appelé madame, quoy que fille, parce que Louis XIII voulut lui donner ces deux distinctions. Il parloit d'elle à tous momens à mon père, qui estonné de tout ce qui se passoit en soins et en discours auprès d'elle, imagina que le roy peut estre embarrassé de luy faire des propositions, seroit fort aise d'en estre soulagé par un autre. Il dit donc enfin au roy qu'il avouoit qu'il ne comprenoit pas que depuis longtemps il cherchoit Mlle d'Hautefort partout, qu'il ne parloit qu'à elle, qu'il n'estoit occupé que d'elle, que dès qu'il estoit en particulier, en liberté, il ne parloit que de ses charmes, qu'en un mot il en estoit passionnément amoureux, qu'il estoit jeune, bien fait, roy de plus, qu'il n'avoit apparemment qu'à dire un mot pour être heureux, que s'il estoit embarrassé de le dire luy-même, il s'offroit de parler pour luy et luy répondoit que ce seroit avec un prompt succès. Louis XIII l'écouta jusqu'au bout puis luy dit : « Vous me parlez bien là en jeune homme qui ne pensez qu'au plaisir. Il est vray que je suis amoureux, je n'ai pu m'en défendre parce que je suis homme et sujet aux sens; il est vray que je suis roy, et que par là je puis me flatter de réussir si je le voulois, mais plus je suis roy et en état de me faire escouter, plus je dois penser que Dieu me le défend, qu'il ne m'a fait roy que pour lui obéir, en donner l'exemple et le faire obéir par tous ceux qu'il m'a soumis; plus je suis amoureux, plus je ne puis me surmonter assés pour ne pas rechercher à voir et parler de celle qui m'a blessé les yeux et le cœur, plus je dois faire d'efforts pour me surmonter moy-même, et si je me permets des amusemens que l'occasion et l'humanité m'arrachent, plus je dois estre en garde contre le crime et le scandale et demeurer le maistre de moy-même; je veux bien vous faire cette leçon et vous pardonner votre imprudence, mais qu'il ne vous arrive jamais d'en faire une seconde de cette nature avec moy. » Saint Louis eût-il pu parler un autre langage? Quelle pureté d'âme ! quelle force sur soy-même ! quel prodige dans un jeune roy amoureux ! Mais quel contraste avec son père et son fils et avec presque tous les roys du monde ! Mon père demeura muet et confus. Ce grand et rare trait luy fut présent le reste de sa vie et le combla sans cesse de la plus grande admiration. » (P. 77.)

Plus d'un lecteur se souvient sans doute de cette anecdote pour l'avoir trouvée dans les Mémoires; qu'on recherche le passage afin de comparer l'allure des deux récits, leurs proportions différentes, et l'on saisira l'un des mérites les plus singuliers de notre écrivain,

retraçant les mêmes souvenirs, rapportant le même fait, sans jamais le revêtir des mêmes formes, et sans pourtant altérer le fond du récit. Il lui arrive de se tromper, sa passion peut l'égarer, mais sa mémoire est tenace, et, à vingt ans de distance, un incident qui l'a frappé sera raconté avec une entière nouveauté d'expressions, évitant à la fois une copie servile ou des variantes suspectes.

M. Cousin n'a pas connu la réponse de Louis XIII à Claude de Saint-Simon sur Mlle d'Hautefort; il n'aurait pas manqué de la citer, lui qui a si bien deviné les souffrances de « ce cœur mélancolique et chaste (1). » A défaut de cette anecdote, il en rapporte une autre connue de tous les contemporains et que Saint-Simon raconte également. Nous verrons quel tour notre auteur sait donner d'un mot aux plus simples récits : « C'est ce roy, dit-il au cours d'une note sur celle qui fut la maréchale de Schomberg, qui, tâchant de prendre un billet des mains de Mlle d'Hautefort qu'elle ne vouloit pas luy montrer, respecta l'asyle de sa gorge, où elle le jeta, comptant bien qu'avec luy le billet y seroit en seureté... » Jusque-là, rien que de banal; écoutez les deux lignes qui suivent : « Et voilà l'action dont sa cour se moqua, mais que les Romains auroient immortalisée et que les saints connoissent. » (*Duchés-Pairies*, p. 162.) Ainsi d'un coup d'aile il s'enlevait tout à coup, se sentant heureux de rendre aux vertus de Louis XIII, en quelque lieu qu'il écrivît et en rompant avec les formes vulgaires, un hommage dont son cœur ne se lassait pas.

De ce portrait, tel que nous le donne l'auteur du Parallèle, apparaissent clairement les défauts du roi et les humbles mérites de l'homme. Voyant avec une « tranquillité incomparable » passer sur la tête de ses serviteurs « une infinité de grandes choses qui n'estoient dues qu'à luy seul, » méprisant le monde, vivant en pénitent, on ne peut pas dire que ce prince fût faible, car « il se défioit de lui-même avec lumière. » (P. 81.) Fort préoccupé de ne nuire à personne, il surveillait ses propres amusemens. Il aimait toutes les sortes de chasses, mais il voulait que « ni la dépense, ni le temps ne coûtât jamais à ses affaires, ni à ses sujets. Il estoit même scrupuleux à réparer le tort que ses chasses pouvoient faire. Mon père m'a conté que ce prince estant au vol, cette chasse s'arrêta assez longtemps dans un champ où le blé commençoit à pousser qui fut si maltraité du piétinement des chevaux qu'il luy ordonna de payer le propriétaire sur le pied d'une année commune de récolte; mon père le fit et, curieux après de sçavoir ce que seroit devenue cette production, il apprit qu'elle avait été comme dans les meilleures années. » (P. 81.)

(1) Victor Cousin, *Madame de Hautefort*, p. 8.

Louis XIII avait un goût marqué pour la règle : l'ennui maladif qui l'accompagnait ne favorisait aucun désordre. « Sa familiarité, remarque Saint-Simon, qui en éclate d'admiration, estoit mesurée aux degrés de la noblesse. « Il aima et distingua la vraie noblesse, le mérite, l'âge, les dignités, les charges, les emplois, les services avec un sage et juste discernement. Il détesta et empêcha la confusion, les insolences, les entreprises; il voulut l'ordre et la règle partout. Il montra sans cesse qu'il estoit persuadé que sa grandeur consistoit dans le nombre et la distinction des divers degrés qui s'élevoient depuis les plus bas jusqu'à celuy de fils de France. » (P. 82.) Entre la familiarité d'Henri IV et la froideur de Louis XIV, « Louis XIII, également bon et magnanime, digne et familier, sut tenir un milieu qui eût dû être conservé par son successeur. »

Tels sont les fragmens épars du portrait dont Saint-Simon étudie tous les aspects avec une sympathie particulière et qu'il semble essayer en quelque sorte à plusieurs reprises dans tout le cours du Parallèle. Voici une des meilleures esquisses dans laquelle est dépeint le caractère du roi : « Louis XIII, droit, franc, vray, par l'excellence de son cœur, par la grandeur de son âme, par la simplicité de ses mœurs, par l'exactitude de sa vertu, par la magnanimité de ses sentimens, par sa piété sincère, poussa peut-être trop loin la modestie, l'indifférance personnelle, le mépris, disons plus, la haine des louanges, la défiance de soy-même. Je l'ay dit et je ne crois pas inutile de le répéter ici, luy seul ignora sa valeur, ses exploits, sa capacité militaire, tout ce qu'il eust d'autres talens et en laissa passer la gloire à d'autres par les plus grands monumens d'éloges qu'il ne daigna jamais apercevoir quoy qu'il ne les pust méconnoistre. C'est ce qui a comme enfouy tant de parties grandes, sublimes, tandis que tout a retenti des merveilles du cardinal de Richelieu et des capitaines de ce monarque, qui ne se picquoit de rien que de ses devoirs d'homme et de roy et plus que de tout de ceux d'un parfait chrétien, mais uniquement pour Dieu et pour soy-même. L'immensité de la grandeur de Dieu, dont la considération habituelle et l'adoration en esprit et en vérité l'occupoit intérieurement sans cesse, le monstroit luy-même à luy-même comme un néant et le monde comme un point dont toute la gloire est vaine; il n'ouvroit les yeux que sur la misère et la faiblesse humaine, il ne pouvoit comprendre qu'il n'y eust rien qui la deust enorgueillir et travaillant sans cesse de corps et d'esprit dans l'estat de monarque où Dieu l'avoit fait naistre, il ne pensoit qu'à s'acquiter de son mieux devant luy du travail qui lui estoit prescrit par la Providence, il se regardoit toujours comme un serviteur inutile et considéroit comme un larcin les louanges qu'il gousteroit de ses travaux, tandis qu'il les laissoit aux autres par équité pour leur

mérite, par raison pour les soutenir, les encourager, les récompenser, et par justice sur soy-même qui ne vouloit pas s'apercevoir de tout le grand qui estoit en lui, mais croire que rien en ce genre ne luy estoit deu. Sa tempérance luy fit méconnoistre tous les plaisirs excepté la musique et la chasse pour se délasser. Point de jeu, peu de bastimens, où Henri IV avec toutte sa parcimonie avoit été prodigue. Louis XIII fut exact à récompenser les services et la vertu et partout religieux avec lumière et discernement. Il fut aussi très bienfaisant et très occupé du bonheur de ses peuples, sans affectation et sans songer à l'applaudissement, mais par bonté d'âme, par humanité, comme estant chargé de ce soin par celuy à qui il en devoit rendre compte. » (P. 118.)

Au terme de cette analyse, que devons-nous penser de l'œuvre poursuivie par l'auteur du Parallèle?

Par une singulière rencontre, cet écrit voit le jour à une époque où plus d'un historien essaie de relever la mémoire du roi auquel la France ne saurait oublier qu'elle doit les dix-huit années du gouvernement de Richelieu. A coup sûr, plus que personne Saint-Simon a voulu grandir Louis XIII. Ne cherchons pas ici uniquement une page d'histoire; nous venons de lire les fragmens d'une défense, un essai de réhabilitation. Qu'en doit-il rester dans l'esprit? Quelle est la part de la vérité et celle de la louange? L'art du peintre n'est-il pas souvent d'embellir le modèle sans altérer complètement aucun trait? Saint-Simon a eu raison de dénoncer une éducation coupable : sur ce point, il n'en pouvait trop dire. Il a mis habilement en lumière l'épanouissement de ce jeune homme que tout avait préparé à être « un parfait automate » et qui sut montrer du courage personnel, une volonté persistante, et par-dessus tout fut capable de discerner un esprit supérieur, de se fier à lui, de comprendre ses desseins et de le défendre. Entre l'enfant qui grandit dans l'étiolement et le maître qui appelle, garde et soutient un ministre de génie, il y a un contraste que Saint-Simon fait ressortir en termes qui ne s'effaceront pas. Ces pages font pardonner les entraînemens de l'écrivain quand il veut élever au premier rang les talens militaires du fils de Henri IV. Ici, ce n'est plus l'historien, c'est le panégyriste qui parle. Que dire ensuite du tableau de ses vertus privées, de son humilité, de sa modestie, de son horreur des flatteries? Il y a là des traits que ne dément pas entièrement l'histoire. Voyez avec quel soin Saint-Simon recule devant un éloge, lorsqu'il est manifestement contraire à la vérité; il énumère les mérites du roi; il insiste sur la piété et la justice; il ne dira rien ni de la douceur, ni de la pitié. Des sévérités royales, des exécutions sanglantes, il ne parlera que pour s'écrier, après de longs récits tout entremêlés de portraits comme il aime à les tracer :

« Quant aux têtes coupées, que leur sang retombe sur la reine et sur Gaston. » Dur aux coupables, doux à son peuple, fidèle à son ministre, voilà Louis XIII, tel que le peint Saint-Simon. Qui peut se plaindre, étant donné le but de l'auteur, de l'infidélité du portrait ?

III. — LOUIS XIV.

Le duc de Saint-Simon venait de juger Louis XIV en des pages incomparables que son génie avait disséminées dans la première moitié de ses Mémoires; lorsqu'il reprit la plume pour écrire le Parallèle, il avait à se défendre également des contradictions et du plagiat envers lui-même. Ses convictions étaient trop réfléchies pour que ses jugemens fussent variables; son imagination trop féconde pour que ses récits fussent identiques. De là est sorti un dernier portrait n'altérant en rien l'unité de la ressemblance, mais avec des nuances nouvelles et certaines touches qui accusent les reliefs et complètent la physionomie.

Dès l'enfance de Louis XIV, l'auteur rencontre un des personnages que poursuit sa passion la plus injuste. Il ne peut écrire le nom de Mazarin sans y ajouter un jugement inspiré de l'esprit de la fronde qui animait, à cent ans de distance, le grand seigneur du XVIIIe siècle. « S'il eut, dit-il, une mère plus douce, plus tendre, plus mesurée que Marie de Médicis, Louis XIV eut le malheur de tomber avec elle et avec l'état entre les mains d'un obscur Italien dont l'unique intérêt brouilla tout, perpétua la guerre et mit par deux fois le royaume à deux doigts de sa perte. » (P. 12.) Mazarin donna au jeune roi un gouverneur « qui l'étouffa dans la même ignorance que son père. Il a raconté quelquefois avec une sorte d'amertume qu'il estoit abandonné au point qu'on le trouva une fois tombé dans le bassin du Palais-Royal, où il estoit allé seul. » (P. 13.) Néanmoins l'éducation du fils fut moins funeste que celle du père : « Louis XIII avoit été abattu; Louis XIV ne fut que retenu. » (P. 16.) « Les parlemens, les ligues firent sentir de bonne heure au roi les épines de la royauté. » (P. 13.) « Devenu grand parmi ces agitations continuelles, il n'estoit pas possible qu'il n'en entendît pas parler souvent et que ce qu'il en entendoit ne le formast un peu, malgré les soins de la reine sa mère et toutes les précautions de Mazarin. » (P. 16.)

Enfin, le cardinal disparaît, Louis XIV règne. Saint-Simon nous donne du jeune prince sur qui étaient attachés tous les yeux et toutes les espérances un portrait qui mérite d'être rapporté : « Les grandes qualités du roi, dit-il, brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnoit un prix infini aux moindres choses : une taille de héros, toute sa figure si naturellement im-

prégnée de la plus imposante majesté qu'elle se portoit également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes sans aucun air de fierté, mais de simple gravité; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs, un visage parfait avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu, tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions avec une adresse à tout singulière, et ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paraissoit avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre jusqu'à n'en pouvoir soutenir les regards, comme dans la parure des fêtes, ou des cérémonies ou à cheval à la tête de ses troupes. Il avoit excellé en tous les exercices et il aimoit qu'on les fit bien. Nulle fatigue, nulle injure du temps ne luy coustoit, ni ne faisoit impression à cet air et à cette figure héroïque; percé de pluie, de neige, de froid, de sueur, couvert de poussière, toujours le même. J'en ai souvent été témoin avec admiration, parce qu'excepté des temps tout à fait extrêmes et rares, rien ne le retenoit d'aller tous les jours dehors et d'y être fort longtemps. Une voix dont le son répondoit à tout le reste, une facilité de bien parler et d'écouter courtement, et mieux qu'homme du monde; beaucoup de réserve, une mesure exacte, suivant la qualité des personnes, une politesse toujours grave, toujours majestueuse, toujours distinguée suivant l'âge, l'état, le sexe et pour celui-ci toujours un air de cette galanterie naturelle, voilà pour l'extérieur qui n'eut jamais son pareil, ni rien qui en ait approché. Une bonté, une justice naturelle, quand il n'y alloit pas de ce qu'il croyoit être de son autorité, qui faisoit regretter son éducation et les flatteries et les artifices qui, dans la suite, ne le laissèrent plus à lui-même que par des percées de naturel qui se faisoient jour quelquefois et qui montroient qu'autorité à part qui étouffoit tout, il aimoit la vérité, l'équité, l'ordre, la raison et qu'il aimoit même à s'en laisser vaincre. » (P. 96.) « Rien de plus exactement réglé que ses heures et ses journées : dans la diversité des lieux, des affaires et des amusemens, avec un almanach et une montre, on pouvoit à trois cents lieues de luy, dire avec justesse ce qu'il faisoit... Tout homme pouvoit luy parler en cinq ou six temps de la journée, excepté à Marly : il écoutoit, répondoit presque toujours : « Je verray » pour se donner le temps de ne rien accorder ou décider à la légère. Jamais de réponse, ni de discours qui put peiner personne; patient dans les affaires et dans son service au dernier point, parfaitement maître de son visage, de son maintien, de son extérieur, et jamais d'impatience, ni de colère. S'il réprimandoit, c'estoit rarement, en peu de mots, et jamais durement. Il ne s'est peut-être

pas échappé dix fois en toute sa vie et encore avec des gens de peu et pas quatre ou cinq fois fortement. » (P. 98.)

Ce portrait de Louis XIV n'est-il pas un des plus vivans et pouvons-nous mettre en doute une seule des louanges quand elles sortent de la bouche du duc de Saint-Simon?

Ailleurs, l'auteur du Parallèle jette un coup d'œil d'ensemble sur la famille royale, sur la situation générale de la cour et du royaume dans leurs rapports avec le roi. « Jamais prince, dit-il, ne fut plus complètement heureux. — Je parle depuis la mort de Mazarin jusqu'à celle du dauphin dont les hommes n'estoient pas dignes, ce qui comprend plus de cinquante ans. » (P. 24.) « D'où lui pouvoient venir les difficultés? Quels obstacles auroit rencontrés sa puissance? Ce qui restoit de considérable à la cour n'étoit plus en état de remuer et n'en estoit plus que l'ornement. » (P. 228.) « Des princes du sang asservis sous le même joug qui se disputoient entre eux de servitude, une cour abattue sous le poids de sa crainte, de son autorité, jusque du moindre de ses regards, dont les plus grands avoient perdu jusqu'au souvenir du personnage qu'avoient rempli leurs pères, et un royaume monté tout entier au ton de l'obéissance aveugle; en un mot, tout devenu peuple et vil peuple devant lui, et sans bouche ni action que pour s'épuiser en respects peu différens de l'adoration, en soumission synonime de l'esclavage, en louanges les plus semblables à l'apothéose; tout sans exception rampant devant ses bastards et ses valets principaux, ses ministres, les intendans et les financiers de la dernière espèce. Avec tant de bonheur, la plus égale et la plus parfaite santé et pendant longtemps les plus grands capitaines, les plus capables ministres au dedans et au dehors, la plus grande abondance et le règne le plus brillant, le plus autorisé, le plus glorieux au dehors et toujours au dedans le plus profondément tranquille. » (P. 26.)

Dans le rapprochement de ces deux pages qui forment un si frappant contraste entre ce que valait le roi et l'action qu'il exerça, nous saisissons le fond même de la pensée de Saint-Simon. On a eu raison de signaler sa passion à l'égard de Louis XIV; mais elle ne l'aveuglait pas sur les rares qualités du prince. A maintes reprises, on rencontre un mot, une réflexion qui prouve la liberté d'esprit du peintre. Nous ne sommes pas en face d'une sorte de pamphlet, comme le soutiennent ceux qui condamnent à la légère Saint-Simon, mais d'un jugement longuement médité, assis sur les observations de toute une vie et qui s'étend sur l'ensemble du règne pour en tirer une grande expérience, en n'en cachant aucune faiblesse.

Tout d'abord, il s'occupe de Louis XIV, en 1661, à la mort du cardinal. « Le roi a souvent avoué, dit-il, que jusqu'alors il n'avoit

été roi qu'en peinture. » (P. 228.) Autour de lui, d'admirables ministres : de Lionne, Colbert, Letellier, Louvois qui allait poindre. — « Ces fortes têtes, dit Saint-Simon, avaient déjà bien reconnu quel était le roi : peu d'esprit naturel avec un sens droit, une ignorance générale jusqu'à l'incroyable, de la défiance générale sur tous gens et choses, une soif de grandeur, d'autorité, de gloire, jusqu'à ne vouloir de grand que luy, une crainte d'estre gouverné jusques à l'ostentation de ne l'estre pas, de la bonté et de l'équité naturelles, une jalousie de tout faire et de tout gouverner et toutte l'ouverture que peut donner à peu d'esprit et à une profonde ignorance l'usage d'une cour fine et pleine d'esprit en hommes et en femmes avec qui il avoit continuellement vécu jusqu'alors tandis que Mazarin estoit seul maistre des affaires, mais dont le commerce n'avoit pu luy communiquer qu'un extérieur de superficie. Ses ministres ne négligèrent pas de profiter de ce caractère. Ils l'infatuèrent à l'envi de sa grandeur et de son autorité pour l'exercer eux-mêmes et n'en laisser à personne qu'à eux pour abaisser toutte grandeur par ce moyen sous eux, et s'élever à l'égal des grands véritables en persuadant au roy que toutte autorité autre que la leur estoit usurpation sur la sienne qu'ils ne faisoient qu'exercer, et de là que sa grandeur estoit aussi la leur, avec quoy par degré ils passèrent du rabat et d'un estat moins que médiocre à celuy où on les voit aujourd'hui. Pour luy oster la défiance sur le gouvernement et du même coup se l'assurer tout entier, ils l'accablèrent de détails ; comme le petit luy estoit fort homogène, il s'y attacha avec avidité et prit titre de se persuader qu'il gouvernoit seul et faisoit tout luy-même, tandis que le grand, que le vaste, que les détails les plus importans demeuroient entre leurs mains, masqués par ces autres détails dont ils l'amusoient sans qu'il s'en aperceust jamais. Mais avec ces précautions ils ne se crurent pas en sûreté. Sa bonté et son équité naturelle les inquiettoit et plus encore les accès auprès de luy des plus considérables ou des plus favorisés courtisans qui pouvoient éclairer le roy sur leur conduite et les traverser. Ils firent donc en sorte de dégouster le roy de cet accès comme contraire à sa grandeur et à ce respect qui devant luy devoit égaler tout le monde dans la crainte, la retenue et le silence et aussy comme contraire à son repos en l'importunant de mille discours captieux et dangereux. Avec cette apparence de grandeur des rois asiatiques et de soulagement d'importunitéz, ils parvinrent à renfermer le roy de façon qu'il n'y eut plus moyen de l'aborder qu'en public et qu'il fallut, grands et petits et gens de touttes les sortes, passer en tout et partout par les mains des ministres qui r là devinrent maistres absolus de toutes les affaires, les grâces et les fortunes et peu à peu mirent tout sous leurs pieds. En cela les

ministres furent d'accord, s'aidèrent et se servirent réciproquement et marchèrent toujours ensemble d'un pas égal et uniforme jusques dans leurs plus fortes divisions; mais les divisions se mirent entre les deux principaux tenans dont l'un joua à perdre l'état pour renverser l'autre. Colbert ne songeoit qu'à rendre les peuples heureux, le royaume florissant, le commerce estendu et libre, remettre les lettres en honneur et utilité et avoir une marine puissante. Ses succès grands en tous ces points avoient besoin d'une paix longue et profonde, mais ces mêmes succès irritoient Le Tellier et son fils, à qui des ongles crurent de bien bonne heure. La guerre estoit leur fait pour s'insinuer de plus en plus auprès du roy pour contrebalancer Colbert et du costé du roy et du costé du monde par les créatures que les avancemens militaires leur acquéroient, il n'estoit pas difficile d'entester de conquestes un jeune monarque, riche, puissant, superbe, affamé d'acquérir de la gloire, et c'est ce qui produisit les deux guerres d'Hollande.

« Arrêté par la paix de Nimègue sur les dépenses de campagne, il se mit à bastir des places et à en fortifier d'autres, quelques-unes nécessaires, mais beaucoup tout à fait inutiles. Mais la paix le tourmentoit. » (P. 234.) « Louvois étouffoit sous le poids de la trève de vingt ans conclue avec la maison d'Autriche en août 1684. »

Saint-Simon poursuit en Louvois le représentant de la politique belliqueuse qu'il déteste. Son esprit, qui a gardé sur tant de points l'empreinte du passé, est, en ce qui touche la guerre, tout pénétré d'un souffle nouveau. « La guerre, dit-il, est un fléau qui est le châtiment des passions des hommes. » Il se demande comment l'art de faire la guerre est devenu « le point capital pour un chef, ce qui a contribué à augmenter le brillant des conquêtes, à éblouir dans les héros et dans les grands capitaines jusqu'à leur passer de grands vices et de grandes ruines et qui a fait dire sur Alexandre que, tandis qu'on punit de mort les petits voleurs, on élève des autels aux grands. » (P.28.) « Si un monarque, continue-t-il, orné de ce talent qui impose si fort aux hommes en abuse, il ne travaille que pour soy, il acquiert un grand nom, il fait trembler ses voisins, il leur fait la loy, mais c'est aux dépens de son royaume. Tandis qu'au dehors tout retentit de ses exploits, de la terreur qu'il imprime, de la gloire qui l'environne et qu'il augmente chaque jour, tout au dedans gémit et pleure, ses peuples accablés périssent de faim et de misère, et, indépendamment des revers si communs dans les armes, ce prince laisse un état ruiné et la haine et la jalousie de ses voisins pour héritage. » (P. 29.)

L'auteur du Parallèle avait vu la décadence de Louis XIV, les coalitions désastreuses de la fin du règne : il en avait l'âme ulcérée. « Henri IV et Louis XIII, dit-il, eurent sans cesse des alliés pen-

dant tout le cours de leurs règnes et jamais toute l'Europe à la fois sur les bras. Cette politique ne fut pas celle de Louis XIV. Il en eut peu lors de ses premières guerres et les perdit bientôt. L'alarme et la jalousie de ses succès fut d'un merveilleux usage à un génie du premier ordre, outré de n'avoir pu par la longueur de sa patience et les tentatives les plus réitérées de soumission et de respect, émousser la haine personnelle de Louis XIV qui lui donnoit sans cesse des traverses et des marques publiques de son mépris, ce grand génie, je veux dire le fameux et dernier prince d'Orange, s'estoit acquis un grand crédit dans toutes les cours de l'Europe, et un si absolu dans les Provinces-Unies qu'il en estoit devenu comme entièrement le maistre. Il sut si bien profiter de tous ces avantages pour se venger personnellement de Louis XIV qu'il ourdit contre lui la formidable ligue d'Augsbourg qui le porta sur le trône d'Angleterre. » (P. 320.) « Henri IV et Louis XIII ont fait de grandes guerres, toutes nécessaires, toutes utiles. Celles de pure parade leur ont toujours été inconnues. Ils ont cherché à s'avantager, à se garantir, à vaincre, jamais à exciter l'envie, ni la jalousie, jamais de parades de puissance qui ne sont bonnes qu'à irriter et à rallier contre soi, sous le trop plausible prétexte de la crainte qu'on en doit concevoir. » (P. 326.)

Après avoir admiré les vertus militaires d'Henri IV, étudié si attentivement le rôle de Louis XIII dans les campagnes auxquelles il prit part, Saint-Simon se demande ce que fut l'action personnelle de Louis XIV. Il le suit dans ses diverses campagnes et prononce en terminant ce jugement sévère : « Henri IV et Louis XIII avoient toujours véritablement fait la guerre : Louis XIV ne fit jamais que l'aller voir. » (P. 409.)

Nous omettons les développemens que l'auteur du Parallèle donne aux affaires du dehors pour revenir avec lui dans l'intérieur du royaume. Deux questions l'émeuvent particulièrement : la puissance des intendans et la révocation de l'édit de Nantes. Le titre d'intendant de justice, police et finance remontait très haut, mais sous Colbert, leur autorité réelle était de fraîche date. Si, dès le Valois, les provinces connurent les premiers intendans, cette institution ne fut étendue et fixée que beaucoup plus tard. Développés par Henri IV, fortifiés et non créés par Richelieu, qui les soutint de sa main de fer dans les coups d'autorité qu'il leur enjoignait de frapper, ces officiers à compétence universelle devinrent peu à peu l'organe nécessaire et permanent du pouvoir. Colbert leur donna une extension nouvelle. « Les intendans, dit Saint-Simon, encore rares et peu puissans, ont été peu en usage avant ce règne. Le roi, et plus encore ses ministres de la même espèce que les intendans, les multiplièrent peu à peu, fixèrent leurs généralités, augmentè-

rent leurs pouvoirs. Ils s'en servirent peu à peu à balancer, puis à obscurcir, enfin à anéantir celuy des gouverneurs des provinces, des commandans en chef et des lieutenans-généraux des provinces, à plus forte raison celle que les seigneurs, considérables par leur naissance et leurs dignités, avoient dans leurs terres et s'étoient acquise dans leurs pays. Ils bridèrent celuy des évesques à l'égard du temporel de leurs diocèses, ils contrecarrèrent les parlemens, ils se soumirent les communautés des villes; l'autorité pécuniaire s'estend bien loin, les discussions qui naissent de toutes les sortes d'impositions et de droits, le pouvoir de taxer d'office, les moyens continuels de protéger et de modifier grands et petits, de soulever et de maintenir ceux-cy contre les autres dépeupla peu à peu les provinces de ce qu'il y avoit de gens les plus considérables qui ne purent souffrir ce nouveau genre de persécution, ny s'accoustumer à courtiser l'intendant pour éviter les affronts et les insultes.

« La répartition des tailles et des autres imposts entièrement en leurs mains les rendit maistres de l'oppression ou du soulagement des paroisses et des particuliers. Quelque affaire, quelque prétention, quelque contestation qui s'élèvent entre particuliers, seigneurs ou autres, nobles ou roturiers, qui n'estant point portées aux cours de justice, l'estoient à la cour, aux secrétaires d'état ou aux finances, se renvoyèrent touttes aux intendans pour en avoir leur avis, qui toujours estoit suivi, à moins d'un miracle fort rare; ils attirèrent ainsi à eux une autorité sur toutes sortes de matières qui n'en laissa plus aux seigneurs, ny à aucuns particuliers, dont tous ceux qui le purent désertèrent leurs terres et leurs païs pour venir peupler Paris, la cour, y voir de loin leur inconsidération et leur chutte, et tâcher de s'y faire du crédit et des protections qui les fissent menager par les intendans. Les gouverneurs de provinces, indignés de se trouver sans cesse compromis avec les intendans pour les fonctions de leurs charges et leur considération personnelle, et dans ces débats en avoir presque toujours le dessous, s'accoustumèrent à n'aller plus dans leurs gouvernemens, d'où peu à peu il arriva qu'ils perdirent le droit d'y aller quand ils voulurent et de ne le pouvoir plus sans la permission du roy, qu'il se mit à ne presque plus accorder. Les changemens, d'ordinaire assez fréquens, de ces magistrats volans d'une généralité à une autre, rompoient les mesures et les liaisons qu'on pouvoit prendre avec eux... Cette servitude extrême compensoit leur brillant, ils tremblèrent toujours devant les ministres ou même devant leurs principaux commis, à la fin jusques devant les fermiers généraux et les gros partisans.

Le premier but d'un intendant est d'arriver à une des cinq ou six grandes intendances, et le second de parvenir à une place de conseiller d'état et peut estre dans le ministère. Il n'y en a que vingt-quatre de robes : y arrive qui peut, à travers le crédit de parens de ministres et des magistrats à places singulières. C'est un triste état pour un intendant de persévérer dans les intendances ordinaires, un plus fâcheux de perdre l'espérance de conseiller d'état. Enfin rien n'égale le mépris et le néant dans lequel un intendant révoqué achève sa vie. C'est ainsi que tout se compense et que ces tout-puissans sont dans la main des ministres sans moyens et sans force, à leur bon plaisir, comme des roseaux, toujours dans la frayeur d'en estre écrasés. Tel fut l'art d'anéantir partout grands, seigneurie, noblesse, corps, particuliers par des gens de rien, par eux-mêmes. » (P. 295.)

A côté de ce tableau si énergique des incessans progrès de l'autorité centrale dont les Mémoires ne contenaient pas même un abrégé, nous voulons placer le morceau de Saint-Simon sur la révocation de l'édit de Nantes. Il semblait que l'auteur du Parallèle dût renoncer à lutter d'éloquence avec lui-même en un sujet qu'il venait de traiter de main de maître. On connaît le passage des Mémoires (1). On pourra juger si celui-ci cède au premier en vigueur et en éclat. « Cette même année fut celle de la révocation de l'édit de Nantes, conseil pernicieux et plus pernicieusement exécuté. Toute cette trame fut conduite par Louvois, le confesseur et Mme de Maintenon, à l'insu de tout autre... Louvois, qui n'en comprit que trop les conséquences, trouvoit son double avantage en ce que l'exécution telle qu'il la méditoit ne se pouvoit faire que par des troupes, conséquemment par luy à qui cela alloit donner des rapports continuels avec le roy que la paix rendoit plus rares, — et en ce qu'un pareil événement alloit aliéner pour longtemps tous les protestants de l'Europe et les porteroit à la guerre qui est ce qu'il désiroit le plus ardemment, et ces deux raisons l'entraînèrent à procurer toutes les horreurs de l'exécution. Colbert, le seul homme qu'il eust pu craindre dans le partage du secret et seurement pour l'opposition ferme et soutenue, estoit mort depuis deux ans. Ainsi, parfaitement libre, il picqua le roy de la gloire d'exterminer des gens qui, ligués ensemble et soutenus par les puissances étrangères de leur communion, avoient tenu teste à tous ses prédécesseurs, depuis François premier, et, tous abatus qu'ils se trouvoient, ne perdroient jamais l'espérance de se relever ni celle de parvenir à faire un estat dans l'estat, avec toute l'indépendance

(1) *Mémoires*, édition Chéruel, 1856, t. XII, p. 22.

et les formes, à quoy ils avoient toujours tendu. Ainsy gloire, autorité, politique, religion, tout fut mis en avant sans contradiction de personne et sans que le roy, charmé d'une si belle proposition, y formast la moindre difficulté. Tout aussitôt donc on mit la main à l'œuvre. Avec la révocation de l'édit de Nantes, il parut une foule de déclarations qui se suivirent plus cruelles les unes que les autres; les provinces furent remplies de dragons qui vescurent à discrétion chez les huguenots de toutes les conditions et qui joignirent les tourmens corporels à la ruine dont beaucoup moururent entre les mains de ces bourreaux. La fuitte estoit punie comme l'opiniastreté dans l'hérésie, et les galères furent remplies des plus honnestes gens et des plus accommodés, comme les prisons de leurs femmes et leurs filles. Une infinité se rachepta de la tyrannie par des abjurations simulées; les dragons que les ruinoient et les tourmentoient hier les menoient aujourd'huy à la messe, où ils abjuroient, se confessoient et communioient tout de suite, sans remettre le plus souvent au lendemain. La pluspart des évesques se prestèrent à cette abomination où les intendans des provinces présidoient, c'estoit à qui se signaleroit le plus. Le roy recevoit à tous momens des listes d'abjurations et de communions par milliers de tous les endroits des divers diocèses. Il les montroit aux courtisans avec épanouissement, il nageoit dans ces millions de sacrilèges comme estant l'effet de sa piété et de son autorité, sans que personne osast tesmoigner ce qu'on en pensoit, et chacun au contraire se distinguant à l'envi en louanges, en applaudissemens, en admirations, tandis que chacun estoit pénétré de douleur et de compassion et que les bons évesques gémissoient de tout leur cœur de voir les orthodoxes imiter contre les hérétiques ce que les tirans payens et hérétiques avoient fait contre la vérité, les confesseurs et les martyrs : ils pleuroient amèrement cette immensité de sacrilèges et de parjures, et tous les bons catholiques avec eux ne pouvoient se consoler de l'odieux durable et irremédiable que de si détestables moyens répandoient sur la véritable religion. Le roy se croyoit un apostre, il s'imaginoit ramener les temps apostoliques où le baptesme se donnoit à des milliers à la fois, et cette yvresse soustenue par des éloges sans fin, en prose et en vers, en harangues et en toutes sortes de pièces d'éloquence, luy tint les yeux hermétiquement fermés sur l'Évangile et sur l'incomparable différence de sa manière de prescher et de convertir d'avec celle de Jésus-Christ et de ses apostres. »

« Cependant le tems vint qu'il ne put ne pas voir et sentir les suittes funestes de tant d'horreurs. La révocation de l'édit de Nantes, sans le plus léger prétexte et sans aucun besoin, immédia-

tement suivie des proscriptions, des supplices, des galères sans aucune distinction d'âge, ni d'estat, le long pillage des dragons autorisé partout, déchira les familles, arma parens contre parens pour avoir leur bien et les laisser mourir de faim, dépeupla le royaume et transporta nos manufactures et presque tout notre commerce chez nos voisins et plus loin encore, fit fleurir leurs estats aux dépends du notre, remplit leur pays de nouvelles villes et d'autres habitations, et donna à toute l'Europe l'effrayant spectacle d'un peuple si prodigieux, proscrit, fugitif, nud, errant, sans aucun crime, cherchant un asile loin de sa patrie. L'expulsion des Maures, dont l'Espagne n'a pu se relever, estoit une bonne leçon. Les huguenots n'avoient plus rien en eux qui les pust faire craindre. Il falloit gaigner leurs ministres peu à peu par des bienfaits, et les principaux d'entre eux, les réduire tous de fait, mais sans déclaration publique, au seul négoce, aux arts, aux métiers, et les nobles et les plus riches à vivre de leur bien sans nul employ civil ny militaire, réduire peu à peu le nombre de leurs presches pour les leur rendre plus incommodes par l'éloignement et les induire à les moins fréquenter. D'ailleurs ne leur point faire d'injustice, ne leur chercher point querelle, ne les distinguer en rien sur l'utile, biens, impost, etc., des catholiques, se mettre bien dans l'esprit que la religion se persuade et ne se commande point, et qu'elle ne peut s'estendre que par la voye que Jésus-Christ a enseignée et pratiquée et après luy ses apostres et les hommes apostoliques; enfin par une conduite douce, sage, unie, suivie, pratiquer la charité qui est l'âme de la religion... »

« On verra bientôt qu'à l'immense playe intérieure qui fut le fruit si amer de cette horrible exécution d'un si pernicieux conseil, se joignit une grande guerre comme Louvois se l'estoit bien promis et que dès cette année la fameuse ligue d'Augsbourg se prépara... Innocent XI, Benoît Odescalchi, qui estoit lors assis sur le saint-siège, ne fut pas la duppe de cette action prétendue si religieuse, il n'en vit que la politique prétendue et en détesta les sacrilèges et les horreurs. » (P. 237.)

Quelle que soit l'énergie de Saint-Simon en parlant de la révocation de l'édit de Henri IV, il est un aspect du règne de Louis XIV qu'il ne peut envisager sans une tout autre indignation. Abus d'autorité, guerres inutiles ou ruineuses, fautes d'état, il parle de tout cela avec l'accent du politique, mais qu'il s'agisse des mœurs privées du roi, sa tête s'échauffe, sa plume s'emporte, et il n'est pas d'expression assez ardente pour donner cours à sa colère. Aurait-il craint ses propres violences? La première fois qu'il aborde ce sujet dans le Parallèle, il semble prendre contre lui-même des précau-

tions et chercher à se modérer. « Ce n'est pas sans effroi, dit-il, que j'entre dans cette carrière. Il s'agit d'un monarque dans la cour duquel j'ai passé mes plus belles et mes plus nombreuses années dans l'habitude du plus religieux respect, qui souvent a fait naître et nourri en moi l'admiration la plus fondée, d'un prince qui a été plus maître qu'aucun roy dont on puisse se souvenir, même par la lecture, qui l'a été longtemps au dehors, presqu'autant qu'au dedans, et dont la terreur dure encore par la longue impression qu'elle a faite. Il est vray que plus il a été puissant, grand, absolu, arbitre longtems de l'Europe, plus aussi il a été homme et payé plus chèrement tribut à l'humanité. » (P. 83.) Après avoir rappelé « sa jeunesse passée à l'abri des embûches » (p. 102), son mariage et ses premiers temps de fidélité, Saint-Simon compare le grand-père et le petit-fils : « Henri IV eut deux épouses qu'il put regarder comme deux ennemies. Louis XIV au contraire avait une épouse qui avoit de la beauté, qui ne vécut jamais que pour luy, avec la douceur, la complaisance, la vertu la plus parfaite, et qui, pour l'amour de luy avoit oublié sa maison, sa patrie, et étoit devenue aussi passionnée Françoise que les plus naturels François. » (P. 103.) « Louis XIV n'a donc rien eu des excuses et des tentations d'Henri IV. » (P. 102.)

Puis il passe en revue chacun des entraînemens du roi ; s'il réserve quelque indulgence pour la personne de Mlle de La Vallière, il s'exprime au sujet de Mme de Soubise, de Mme de Montespan et du roi avec la dernière sévérité : « Deux maîtresses, dit-il, publiquement aimées en même temps et publiquement montrées telles, c'est l'inouy sérail devant lequel Louis XIV tint sa cour prosternée pendant plusieurs années, en présence de la reine, » à laquelle il n'avait rien à reprocher. Jamais, avant Louis XIV, on n'avait légitimé les enfans nés d'un double adultère ; c'était un « fait sans précédent, même en Espagne, où un reste de mœurs mauresques a rendu les lois si indulgentes aux bâtards, si fort au delà de celles de tous les pays chrétiens ; ce qui n'étoit donc pas dans l'estre fut produit par la corruption de la cour et l'adresse de l'esprit. » (P. 110). Harlay étoit lors procureur général, et depuis premier président, cynique austère, mascarade de sénateur des plus heureux temps, dont l'ambition étoit sans bornes et qui jamais ne connut rien capable de l'arrêter ; le célèbre magistrat n'osa présenter de front de quoi effrayer le parlement qui n'étoit pas mort encore. Il s'avisa de le surprendre et il y réussit. Le chevalier de Longueville étoit fils du comte de Saint-Paul tué sans alliance au passage du Rhin, et d'une mère vivante qui avoit son mari quand elle eut ce fils. Ce mari vivoit encore et tous deux de haut parage ! L'amour passé et repentant

servit l'amour présent. Mme de Longueville et M. de La Rochefoucault étoient dans la haute dévotion, et, quoique dans Paris, l'un et l'autre ne se voyoient plus et n'avoient pas même le moindre commerce, quoique la plus intime amitié et confiance subsistât toujours entre eux. Le roi n'avoit revu La Rochefoucault qu'avec peine quoique son fils fut favori. Le fils pressa son père, et celui-ci sortit des bornes prescrites par la piété, entre lui et son ancienne amie, pour lui persuader de reconnoître et d'essayer de faire légitimer leur petit-fils. Ce mot se peut lâcher sans scandale par la notoriété du fait et par celle de la façon également dure et sainte dont la nouvelle de la mort du comte de Saint-Paul fut annoncée et reçue par Mme de Longueville, qui l'aimoit uniquement. Elle ne résista pas au duc de La Rochefoucault. Harlay conduisit l'affaire, le parlement n'en prévit pas les conséquences, la légitimation passa sans nommer la mère. Jamais cela n'étoit arrivé, ni ne s'étoit osé présenter. L'exemple fait, la légitimation des doubles adultérins du roi sans nommer la mère ne put être refusée, et ils sortirent ainsi du sein du néant. »

Cette anecdote inédite n'est que le début du chapitre. Une fois lancé sur le compte des bâtards légitimés, Saint-Simon ne s'arrête plus. Il énumère complaisamment les distinctions dont ils furent revêtus, les charges qui devaient les relever : « Le roi, dit-il, qui ne se complaisoit qu'aux enfans de sa personne qui ne pouvoient être que ce qu'il les faisoit, au contraire des princes légitimes enfans de l'état, et grands, sans lui, par leur être, ne voulut des deux faire qu'une seule famille. » (P. 112.) Il reprend un à un les mariages faits sous les auspices de Louis XIV, insiste sur celui du duc de Chartres avec la bâtarde du roi, qui fit jeter les hauts cris à la princesse Palatine et s'écrie : « Que diroit-on de particuliers dont l'un épouseroit la bâtarde et doublement adultérine du frère de son père? » (P. 112.) « En effet, le roi fit si bien, qu'excepté le roi d'aujourd'hui, la branche d'Espagne et la seule mademoiselle de la Roche-sur-Yon, il n'est aucun prince ni princesse du sang qui ne sorte en directe des amours du roi et de Mme de Montespan. » (P. 115.) Seul, le comte de Toulouse trouve grâce devant lui. « Je dois lui rendre, dit-il, la justice qui lui est due, et avouer nettement qu'il n'eut point de part à cette élévation si radicalement destructive de l'honnêteté publique, de l'Évangile et de toutes les lois, l'écueil certain de toutes les femmes, la destruction des familles et le renversement des mariages. » (P. 109.)

Quand il arrive à Mme de Maintenon, il s'exprime en des termes plus violens encore. « Jusqu'ici il ne s'agit, dit-il, que des maîtresses de ces deux monarques (Henri IV et Louis XIV), mais que

dire d'une amphibie sortie des eaux de la mer, d'une naissance inconnue, de commencemens serviles, épouse d'un cul-de-jatte qui ne subsistoit que de son esprit et de ses plaisanteries, veuve réduite à vivre de la charité de sa paroisse et peu après de ses appas, devenue gouvernante d'enfans obscurs nés pour le néant et cachés au monde, puis produite au jour avec eux dans la domesticité de leur mère, y être insupportable au roi qui, plus d'une fois, ne put obtenir de Mme de Montespan de la chasser, s'y accoutumer enfin, s'en laisser ensorceler après jusqu'au point, non pas d'en faire sa maîtresse, mais de l'épouser, tout parfaitement instruit qu'il fut de son état et de sa conduite, d'être deux fois au moment de la déclarer, la montrer reine dans le particulier en plein, et en public avec des voiles, de lui rendre des assiduités longues et journelles, sans y manquer un seul jour, de souffrir à peine une gaze sur leur mariage et de la déchirer presque à sa mort, telle fut la fameuse Maintenon, dont l'adresse et la toute puissance » seront traitées plus tard. « La chute de la gloire d'un si grand roi dans un gouffre si profondément honteux à quarante-six ans qu'il avoit lors, porte injure à l'humanité et n'a point de semblable, ni rien qui en approche dans tous les siècles. On ne peut donc en faire aucune comparaison avec les promesses de mariage que fit Henri IV, quelque fâcheuses qu'en aient pu être les suites. Celles de ce mariage trop réel se feront longtemps et cruellement sentir à la France, celles des faiblesses d'Henri IV n'ont fait que la menacer. » (P. 105-106.)

On voit par l'exagération des termes quelle est la violence du sentiment qui entraîne l'écrivain. Quand il revient au caractère politique de Louis XIV, son style se modère et l'expression devient plus juste, sans cesser d'être aussi forte. Il cherche à sonder le problème du pouvoir absolu, en étudiant successivement le despote qui l'exerce et les hommes qui le subissent; sa pensée va du prince aux sujets, alternant les portraits, les analyses, recherchant les causes et les conséquences. « Louis XIV, dit-il, devenu promptement le plus absolu des rois après la paix des Pyrénées, ne perdit jamais le souvenir de ce qu'il avoit essuyé de ses sujets auparavant et fut environné de ministres dont l'intérêt tout entier fut de le rendre tel qu'on l'a vu dans sa cour, toujours roi et jamais homme. Aussi n'aima-t-il jamais que lui et pour lui, ni dans sa cour, ni dans sa famille et ne connut point comme Henri IV et Louis XIII le bien et le plaisir d'avoir des amis. » (P. 117.)

« Une vanité, dit ailleurs Saint-Simon, qui porta l'orgueil au comble, qui s'étendit sur tout, qui le persuada que nul ne l'approchoit en vertus militaires, en projets, en gouvernement; de là ces

tableaux et ces inscriptions de la galerie de Versailles qui révoltèrent les nations, ces prologues d'opéra qu'il chantonnoit lui-même, cette inondation de vers et de prose à sa louange dont il étoit insatiable, ces dédicaces de statues renouvelées des payens et les fadeurs les plus vomitives qui lui étoient sans cesse dites à lui-même et qu'il avaloit avec délectation; de là son éloignement de tout mérite, de l'esprit, de l'instruction, surtout du nerf et du sentiment dans les autres; de là tant de mauvais choix en genres principaux; de là sa familiarité et sa bienveillance uniquement réservées à qui il se croyoit supérieur en connoissance et en esprit, surtout une jalousie d'autorité qui décida, qui surnagea sur toute autre espèce de justice, de raison et de considération quelconque. » (P. 94.)

Saint-Simon assure qu'il se méfiait des gens d'esprit. N'est-ce pas un grief personnel de l'auteur des Mémoires dont l'esprit frondeur inquiétait le roi? « Louis XIV, dit-il, si on en excepte Mme de Montespan et le particulier de chez elle où il y avoit infiniment d'esprit, le craignit jusque dans les courtisans les plus jeunes. Il ne se plaisoit qu'avec les personnes de l'un et l'autre sexe sur qui il se sentoit beaucoup de supériorité ou qui avoient l'adresse de bien cacher leur esprit, de lui paroître fort inférieur au sein. C'est ce qui a maintenu ses moindres ministres, c'est ce qui a si aisément et si continuellement valu à des enfans les survivances des plus importantes places de secrétaire d'état de leurs pères et qui les y a établis en chef dans leur première jeunesse par la mort de leurs pères. Louis XIV s'applaudissoit avec une complaisance extrême de les former aux affaires et rien ne lui plaisoit tant que leur aveu feint ou véritable d'ignorance. Aussi a-t-on vu comment les affaires ont tourné depuis que de pareils ministres ont gouverné. » (P. 124.)

Après la mort de Louis XIV, Saint-Simon jette un coup d'œil sur l'état de la France, dont il montre toutes les forces épuisées : « Tels furent, dit-il, les fruits d'un gouvernement de cinquante-cinq ans, des funestes maximes du cardinal Mazarin soutenues de la perfide ambition de Louvois. L'excès du déplorable ne fut pas un spectacle si frappant, quelque horreur qu'il put inspirer. Tout se peut réparer avec le temps, de la suite et des hommes, mais des hommes il n'y en avoit plus. Louvois, pour sa grandeur, avoit tari les généraux et les capitaines dont aucun ne pouvoit plus se former. » (P. 359.) Et plus loin il revient sur la même idée : « On se plaint tout haut qu'il n'y a plus d'hommes, qu'on n'en peut trouver pour aucun employ; les plus petits sont dans la même pénurie. On vient d'en voir la cause due aux maximes pernicieuses de ce très long

règne. Les remèdes, à qui les voudroit employer, ne seroient pas faciles; il faut bien du temps et de la suite pour redresser le mauvais génie si longuement et si soigneusement repandu et reçu dans toute une nation. Ce malheur si grand en soi et source de tant d'autres n'attira jamais le repentir du roi, ni celui de ses ministres. »

Un dernier trait peint cette absorption universelle... « Il étoit idolâtre de son autorité sans bornes. Il l'étoit au point qu'il n'y avoit homme qui eut osé prononcer devant lui le mot d'état, le bien de l'état, l'intérêt de l'état. A ce langage si naturel et si usité jusqu'à lui, il en avoit substitué un autre, le service du roi, l'intérêt du roi, l'honneur du roi, en un mot toujours le roi et jamais l'état. »

Ainsi la sévérité de Saint-Simon à l'égard du gouvernement de Louis XIV ne se dément pas. Seuls, les malheurs des dernières années de sa vie parviennent à l'émouvoir. « A peine vit-il son salut par le traité de Londres que ce prince voit périr sous ses yeux son fils unique, une princesse qui seule faisoit toute sa joie, ses deux petits-fils, deux de ses arrière-petits-fils, et périr de manière à le percer des plus noirs soupçons, à lui persuader de tout craindre pour lui-même et pour l'unique rejeton qui lui restoit d'une si nombreuse et si belle postérité. Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité demeura tout entière; même visage, même maintien, même accueil, pas le moindre changement dans son extérieur, mêmes occupations, mêmes voyages, mêmes délassemens, le même cours d'années et de journées, sans qu'il fut possible de remarquer en lui la plus légère altération. Ce n'étoit pas qu'il ne sentit profondément l'excès de tant de malheurs, ses ministres virent couler ses larmes; son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs. Partout ailleurs sans se montrer insensible, il se montra inaltérable et supérieur à tout sans la plus petite affectation et sans espérance déplacée. Il parloit comme à son ordinaire, ni plus ni moins, avoit le même air, déclaroit les mauvaises nouvelles sans détour, sans déguisement, sans plainte, sans accuser personne, courtoisement et majestueusement comme il avoit accoustumé. Un courage mâle, sage, supérieur lui faisoit serrer entre les mains le gouvernail parmi les tempêtes, et dans les accidens les plus fâcheux et les temps les plus désespérés, toujours avec application, toujours avec une soumission parfaite à la volonté de Dieu et à ses châtimens. C'est le prodige qui a duré plusieurs années avec une égalité qui n'a pas été altérée un moment, qui a été l'admiration de sa cour et l'étonnement de toute l'Europe. » (P. 99.)

Ailleurs, Saint-Simon, après avoir énuméré les fautes du roi, se demande ce qu'on doit penser de sa gloire, et revient sur la même idée en montrant ce qui demeurera pour la postérité la vraie grandeur de Louis XIV. « Disons-le encore une fois avec l'épanchement d'un vrai Français naturellement si aise quand la vérité n'arrête point ses louanges. C'est du fond et de la durée de cet excès de maux d'estat et domestiques, les plus cruels à un roy superbe et si longuement accoutumé à donner la loy partout, et au bonheur le plus long, le plus complet et le plus suivi, c'est dis-je, du fond de cet abyme de douleurs de toute espèce que Louis XIV a su mériter du consentement de toute l'Europe ce surnom de Grand que les flatteurs lui avoient avancé devant le tems. Le nom de Grand qui ne fut alors qu'extérieur devint en ces derniers tems le nom justement acquis, le vrai nom, le nom propre de ce prince qui laissa voir avec simplicité, la grandeur de son âme, sa fermeté, sa stabilité, son égalité, un courage à l'épreuve des plus épouvantables revers et des plus cuisantes peines, une force d'esprit qui ne se cache rien, qui ne se dissimule rien, qui voit les choses comme elles sont, qui de là s'humilie en secret sous la main de Dieu, en espère tout contre toute espérance, affermit sa main sur le gouvernail jusqu'au bout, ne se rebutte de rien, ne s'obscurcit de rien, conserve son extérieur dans tout l'ordinaire de sa vie, toute sa bienséance, toute sa majesté, avec une égalité si simple et si peu affectée que l'étonnement et l'admiration qui en naissoient en tous ceux qui le voyoient, et en public et en particulier, leur fut tous les jours nouvelle; en sorte que nul ne pouvoit s'y accoustumer. »

En résumé, entre les trois rois qu'il met en parallèle, Saint-Simon est juste pour Henri IV, bienveillant pour Louis XIII et ne se montre sévère qu'à l'égard de Louis XIV. Nous ne pouvons relever ici les exagérations de ses critiques, ni combler les étranges lacunes qui laissent dans l'oubli la politique extérieure et l'action militaire d'un règne qui a achevé l'œuvre d'Henri IV et de Richelieu. Il faudrait suivre pas à pas chacun des récits de l'auteur. Ce serait refaire en la résumant l'œuvre d'un des critiques les plus consciencieux qui se soit occupé de Saint-Simon (1). Il suffit de dire que le Parallèle ne modifie en rien, sur Louis XIV, ce que nous a dit l'auteur des Mémoires : même mélange d'admiration et de passion, mêmes souvenirs d'une colère longtemps contenue. Parfois il se laisse aller à l'ardeur des sentimens qui l'emportent, puis la mémoire

(1) On ne saurait trop recommander de consulter sur ce point l'excellent livre de M. Chéruel : *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*, dans lequel l'auteur examine, discute et juge avec une rare compétence les allégations des Mémoires.

du roi se dresse devant lui, il s'arrête et voici les formes sous lesquelles il recouvre le dernier jugement sur le règne : « Que le respect profond que je conserve pour Louis XIV, sous lequel j'ai si longtemps vescu et que j'ai vu de si près, m'arreste sur un gouvernement d'écorce si brillante, de fond si destructif, si hérissé de grandes fautes. » (P. 428.)

Par les portraits que nous avons extraits du Parallèle il est aisé de deviner à quels rangs il place les trois premiers rois de la maison de Bourbon. Les dernières lignes de cet ouvrage le laissent voir distinctement. Après avoir en quelques pages rendu une sorte de sentence historique sur leurs défauts et leurs vertus, il termine par ces mots : « Enfin, c'est maintenant au lecteur à porter un jugement éclairé et équitable entre Henri le Grand, Louis le Juste et Louis XIV, qui, au moins dans les derniers temps de sa vie, a si bien mérité le nom de Grand par la magnanimité incomparable dont il a porté les plus cuisans malheurs d'état et de famille. Au lecteur, dis-je, à estre persuadé que la vérité la plus exacte a conduit ici tous les traits de ma plume et a sans cesse dominé ma juste reconnoissance, plus encore s'il se peut tous mes autres sentimens. » (P. 441.)

Le Parallèle prendra place à côté des Mémoires (1); il contient des pages trop belles pour demeurer au-dessous d'eux, sans que la composition discordante de cet ouvrage permette de le placer à un rang plus élevé. En le lisant, il semble qu'on écoute parler un vieillard, la mémoire toute pleine des souvenirs du passé et ne se lassant pas d'en faire revivre les mêmes images sous des formes toujours diverses : « A quatre-vingts ans, disait un de ses neveux, son esprit étoit comme à quarante, sa conversation enchanteresse. Il ne vivoit plus depuis bien des années que dans sa bibliothèque, ne cessoit de lire et n'avoit jamais rien oublié. » Tel était l'homme dont les réflexions avaient depuis longtemps préparé ce livre, et dont l'éloquence surabondante devait entraîner la plume. Le duc de Luynes le peint à merveille : « Il avoit beaucoup lu, dit-il, avoit une mémoire fort heureuse, mais il étoit sujet à prévention. Il exprimoit fortement ses sentimens dans la conversation et écrivoit de même ; il se servoit de termes propres à ce qu'il vouloit dire, sans s'embarrasser s'ils étoient bien françois. » (*Mémoires* du duc de Luynes, t. XIV, p. 146.)

(1) Un tel chef-d'œuvre ne pouvait pas être longtemps dissimulé aux admirateurs de Saint-Simon. Nous sommes heureux d'apprendre que la maison Hachette qui possède le manuscrit des Mémoires a tenu à honneur de publier dans un délai fort court le *Parallèle entre les trois rois.*

La vérité est que Saint-Simon se servait du vieux langage dont le XVIIIe siècle avait perdu l'habitude. Un contemporain disait d'un mémoire anonyme qui lui était attribué, non sans raison : « Il est inutile que M. le duc de Saint-Simon le désavoue : son style laconique, sec, dur, bouillant, inconsidéré, lui ressemble trop pour qu'on puisse s'y méprendre; il ne peut être imité par personne (1). » Son style comme son esprit étaient de cent années en arrière. Ni son caractère, ni sa conduite, ni ses mœurs n'étaient de son temps. Il méprisait son siècle, qu'il appelait : « cette horrible lie des temps, » et ses contemporains, sans lui rendre ses dédains, le laissaient passer avec surprise comme un représentant attardé d'un autre âge. Le livre dont nous venons d'extraire plus d'une page explique les sentimens de l'homme. Il avait vécu, en écrivant ses Mémoires, de la vie agitée de la régence, il était remonté jusqu'à sa jeunesse et aux heures écoulées au palais de Versailles; ce retour sur le passé ne lui avait pas suffi : il voulait aller plus loin en arrière, dépasser la limite de ses souvenirs personnels, remonter le cours de l'autre siècle dont il n'avait vu que le déclin, prendre pour guide son vieux père, dont il regrettait si douloureusement que la mort ne lui eût pas permis d'apprendre davantage. L'horizon s'ouvrait devant lui. C'est alors qu'il voyait Louis XIV dans l'éclat de sa jeunesse, Louis XIII se dissimulant derrière Richelieu, Henri IV prodiguant l'esprit pour séduire autour de lui tout ce qui pouvait servir à sa politique ou à ses passions. Il était heureux de ressusciter tous ces morts d'une génération disparue, de rendre à ces figures éteintes la couleur et le mouvement et de s'ériger en juge de leurs actions. Respirant et se mouvant à l'aise dans le passé, Saint-Simon se sentait dans son élément véritable. Les agitations de la politique ne lui avaient apporté à leur suite que des déceptions. Sa vanité blessée jouissait d'une étude qui le faisait le maître et le censeur des rois. Du même coup il rendait hommage à la vérité, en s'inclinant devant Henri IV, à son père, en admirant Louis XIII, à lui-même en faisant descendre Louis XIV du piédestal où l'avait porté l'excès des louanges.

L'heure n'est pas encore venue de prétendre juger ce que les découvertes nouvelles faites aux Archives des affaires étrangères ajouteront à la renommée de l'auteur des Mémoires. Le Parallèle ne le fera certes pas déchoir. Ce que nous avons entrevu des volumes consacrés aux duchés-pairies et aux grandes charges de la couronne nous donne la même espérance. Comme le disait un des admirateurs de Saint-Simon, tout y fourmille de vie. Ni une page,

(1) Chéruel, *Saint-Simon, etc.*, p. 129.

ni une biographie qui ne contienne des traits piquans qui rappellent soit un fragment des Mémoires, soit La Bruyère ou Tallemant. A côté de ces découvertes sans prix de volumes entiers, que dire des pièces fugitives? C'est le titre que Saint-Simon leur donnait. Elles remplissaient d'innombrables portefeuilles et se retrouveront peu à peu. Que ne révéleront-elles pas sur les procédés de ce prodigieux écrivain? Grâce à elles, ne saurons-nous pas s'il travaillait son style ou si, comme nous le supposons, l'abondance de sa pensée faisait courir sa plume sans hésitation ni rature? Pour qui a étudié Saint-Simon, il n'est pas de problème plus délicat et plus intéressant. S'il se recopiait, quel labeur incroyable! S'il écrivait de plein jet, quelle fécondité! A quelque parti que l'on se range, les admirateurs trouvent ample matière à l'éloge. Et ses biographes! que ne découvriront-ils pas? Outre la notice faite par lui-même et qui laisse malheureusement les vingt dernières années sans commentaire, que de mémoires, de notes, de projets propres à jeter la lumière sur les occupations de sa vieillesse! On a dit des vieillards qu'à un certain âge, ils relisaient et ne lisaient plus. Saint-Simon a-t-il été fidèle à cette règle? a-t-il lu les ouvrages qui commençaient à remuer son siècle? qu'en a-t-il pensé? de la rencontre de cet esprit du passé et de l'esprit nouveau a-t-il jailli une étincelle? enfin la correspondance si abondante de Saint-Simon se retrouvera-t-elle? Ne pourrons-nous pas, grâce à elle, refaire l'histoire de cette intelligence superficielle et profonde, partiale et libre, en laquelle se mêlent tant de grandeurs et tant de petitesses? Si les découvertes des Archives continuent avec autant de bonheur et de rapidité, il sera peut-être téméraire d'avoir parlé aujourd'hui de Saint-Simon, car dans peu de temps il n'y aura pas un lettré qui ne sache l'énigme de son caractère, ne connaisse le mystère de sa longue retraite et ne possède la clé de toutes nos conjectures.

GEORGE PICOT.

UN

POÈTE LYRIQUE ESPAGNOL

DON GASPAR NUNEZ DE ARCE.

I.

L'Espagne est une terre féconde en poètes et, si l'on remonte aux causes de cette heureuse fécondité, ce n'est pas seulement dans la douceur de son climat qu'il faut les chercher, la beauté de ses femmes, l'éclat de son ciel, la magnificence ou la terrible grandeur de ses paysages; ni dans les souvenirs d'un glorieux passé qui est encore pour les fils du pays un regret et une espérance, ni dans cette langue harmonieuse qui se prête admirablement à l'expression des nobles pensées : c'est surtout dans une prédisposition naturelle que l'Espagnol apporte en naissant, qui l'invite à la poésie et le pousse à chanter. Chez nous aussi, sans doute, il n'est fils de bonne mère qui n'ait fait des vers à vingt ans, à l'âge où les passions s'éveillent et où le cœur commence à parler ; mais c'est le plus souvent feu de paille. Là-bas, au contraire, la muse sourit à tous, et la verve ne tarit pas. Chacun à l'occasion, même parmi les gens du peuple, sait agréablement tourner un couplet. Il n'y a point, à proprement parler, de séparation bien tranchée entre la prose et la poésie, et l'on en use indifféremment selon les besoins du sujet ou l'inspiration du moment; le fait certain, c'est que la plupart des écrivains espagnols montrent la même aisance, la même souplesse en l'un

et l'autre genre et que dans la série de leurs œuvres, les vers alternent fraternellement avec la prose.

A la vérité, tout n'est pas également bon dans ces productions si nombreuses; mais, si le médiocre y abonde, l'excellent n'y manque pas non plus, et le public espagnol sait faire son choix. En ce moment deux poètes lyriques se partagent sa faveur et passent, de l'avis de tous, pour exprimer le plus exactement les tendances actuelles du goût littéraire en Espagne: le premier, don Ramon de Campoamor, un vétéran de la poésie, le chantre ému des *Doloras*, dont le talent s'épure et grandit avec les années; l'autre, dont nous allons parler, don Gaspar Nuñez de Arce, entré plus tard dans la carrière, mais qui promptement s'est fait une large place au premier rang.

M. Nuñez de Arce est un homme de quarante-cinq ans environ. Né à Valladolid, dans la Vieille-Castille, il alla terminer ses études à Tolède; mais déjà le besoin d'écrire le tourmentait. A quinze ans, il débutait par un drame en trois actes et en vers, qui fut joué et applaudi. Ses grades universitaires obtenus, il écrivit successivement, soit seul, soit en collaboration, une dizaine de pièces, qui ne tardèrent pas à lui faire un nom, ailleurs même que dans les lettres. Vers la même époque, il collabora aussi très activement à divers journaux; puis il entra dans l'administration. En ce pays où tout homme connu est fatalement appelé à devenir un personnage politique, on ne s'étonnera point que M. Nuñez de Arce ait été, dès 1865, élu député par Valladolid, sa ville natale; il avait à peine trente ans. Depuis lors, il a presque toujours fait partie des chambres; mais nous n'avons pas à nous occuper du rôle qu'il y a que-là joué; disons seulement qu'à deux reprises il fut chargé de la rédaction de documens fort importans et qui furent très remarqués: Du reste, il n'a jamais compté pour un orateur; sa parole, parfois énergique, manque, paraît-il, d'aisance et d'ampleur.

Le 8 janvier 1874, l'académie espagnole lui ouvrit ses portes; il y remplaçait l'éloquent tribun don Antonio de los Rios y Rosas. Cette distinction parut dès lors méritée, bien que ses dernières poésies soient en général supérieures à tout ce qu'il avait produit jusque-là. De ses pièces de théâtre, quatre seulement sont aujourd'hui publiées; la plus parfaite assurément serait le drame intitulé: *Haz de leña* (*le Fagot*), titre tiré de la terrible réponse du roi Philippe II à l'un des condamnés de l'inquisition: « Si mon fils était comme vous, je n'hésiterais pas à porter moi-même le fagot au bûcher pour le brûler. » Le tableau de cette sombre mais grande époque est habilement tracé et sans contredit beaucoup plus conforme à la vérité historique que toutes les fables auxquelles a

donné lieu la mort prématurée de don Carlos. Les trois autres pièces sont des comédies de mœurs; l'intrigue en est suffisamment compliquée, le dialogue bien conduit, le vers agile, l'intention toujours honnête et morale. Je doute fort cependant que ces comédies eussent un grand succès chez nous; peut-être les caractères manquent-ils parfois de nuances, les dénoûmens sont trop précipités; il n'est pas jusqu'à cette préoccupation constante de l'auteur de vouloir, du haut de la scène, donner une leçon et un exemple, qui n'en ralentisse un peu l'effet. Aussi bien M. Nuñez de Arce n'attache-t-il lui-même, nous en sommes sûrs, qu'une importance secondaire à ces premières productions de sa plume et porte plus haut désormais ses ambitions et ses espérances.

Arrivons donc tout de suite aux poésies lyriques. Sous ce titre : *Cris de combat*, l'auteur a réuni à quelques autres pièces les vers écrits pendant la période révolutionnaire qui suivit en Espagne l'expulsion de la famille des Bourbons. C'est alors que la guerre civile sévissait sur tous les points de l'ancienne monarchie, au nord, à l'est, au sud, à Cuba; alors que se déchaînaient tous les bas instincts et les lâches passions de la foule; qu'un gouvernement d'aventure, sans argent, sans soldats, sans programme, livrait le pays aux horreurs de l'anarchie. Le poète s'est senti frappé au cœur de l'humiliation et des dangers de la patrie, et il a trouvé dans sa colère des accens vraiment pathétiques. Telles les strophes qu'il adresse à cette mensongère liberté, la seule qui plaise à la populace :

Liberté! liberté! tu n'es pas cette — vierge, ceinte d'une blanche tunique — que j'ai vue dans mes rêves si pudique et si belle! — Non, tu n'es pas la divinité resplendissante — qui de sa lumière, comme une étoile, éclaire — les obscurs abîmes de la vie!

Tu n'es pas la source d'éternelle gloire — qui élève le cœur humain — et prolonge cette vie mortelle! — Tu n'es pas l'ange vengeur qui de sa main, — sur les épaules du tyran, imprime — le fer rouge de l'histoire!

Tu n'es pas la vague apparition que je poursuis — avec une insatiable ardeur depuis ma jeunesse, — sans l'atteindre jamais! Que dis-je? — Tu n'es pas la Liberté! A bas le masque, — licence échevelée, vile prostituée — de l'émeute! je te reconnais et je te maudis.

. . . . . .

N'espérez point que la populace en furie — porte dans son cœur comme un saint dépôt — les nobles instincts et les mâles vertus. — Elle trouvera le monde trop étroit pour ses convoitises; — car elle est la force, le nombre, le fait — brutal, elle est la matière qui se meut!

Et c'est en vain qu'elle cherchera la liberté, — car l'idée ne germe pas au milieu du crime, — ni le grain ne fructifie au milieu des flots. Déjà son châtiment gronde au-dessus de sa tête coupable, — tout près d'éclater; le coup de foudre et le tyran — sont frères : ils sortent de la tempête!

Le poète condamne sévèrement les criminelles tentatives de la démagogie, partout où elle s'essaie à faire prévaloir ses théories désolantes, et il ne nous ménage pas à nous-mêmes, à l'occasion des événemens de la commune, de sévères observations. La plus grave objection qu'on pourrait faire à ce genre de poésies politiques, c'est qu'elles passent vite. Écrites sous l'impression du moment, au milieu des ardeurs de la lutte et des cris de mort des combattans, elles répondent par l'exaltation de leurs idées et de leur langage à la violence des sentimens qui agitent le cœur du lecteur. Chacun y trouve l'expression vivante de ce qu'il souffre et de ce qu'il hait. Plus tard, elles n'excitent pas le même intérêt, parce qu'elles n'ont plus le même à-propos. Peu à peu la situation est redevenue meilleure, les esprits se sont apaisés, le courage et l'espérance rentrent dans tous les cœurs. Ouvrez alors le livre qui garde entre ses pages le souvenir des jours sanglans : une émotion pénible vous le fera bientôt déposer. De même pour les *Cris de combat;* certains passages ont vieilli, et quelques notes ne sont plus dans le ton. Nous citerons par exemple l'allocution à Castelar, que l'auteur lui-même a dû accompagner de certaines réserves, et surtout cette petite pièce : *Pauvre folle!* où la délicatesse et l'émotion des premiers vers contrastent si violemment avec la dureté impitoyable des paroles qui concluent.

Mais en même temps qu'il flétrit les excès des révolutions, M. Nuñez de Arce remonte aux sources du mal; il se demande quel affaiblissement des caractères, quelle dépravation des mœurs et des idées a pu amener cet état troublé de la société moderne. Il y a, dit-il, un défaut d'équilibre évident entre nos forces intellectuelles et nos forces morales, et si l'on ne peut nier le merveilleux essor qu'a pris la raison, l'audace de ses conceptions, la profondeur de ses jugemens, la générosité de ses vues, on n'en est pas moins surpris que la foi religieuse, la foi politique, l'amour de la patrie, la fermeté dans les principes, tout s'effondre et s'écroule, et jusqu'au sentiment collectif de la justice, au moment même où les âmes aperçoivent plus clairement la notion du droit. La principale, l'unique cause du désordre, c'est selon lui, l'orgueil de l'homme, égaré par les promesses sacrilèges d'une science impie. Lui-même il reconnaît qu'il n'a pas échappé à la contagion dont tant d'autres

sont atteints, et, faisant un retour sur le passé, il regrette ces jours trop vite écoulés où son âme, heureuse de croire, ne s'égarait pas à la poursuite d'insondables mystères.

La douleur et le désenchantement — font comme partie de moi-même, — et le grossier matérialisme — de notre époque indifférente — couvre mon front de ténèbres — et ouvre à mes pieds un abîme.

. . . . . .

Quand je pense à ce que j'ai été, — je renouvelle de profondes blessures, — et il me semble que je porte — la mort au dedans de moi. — Je ne vois plus ce que je voyais auparavant, — je ne sens plus ce que j'ai senti; — pas un battement de mon cœur — ne répond à mon appel; — j'invoque le ciel et il reste muet, — je cherche ma foi et je l'ai perdue.

Du reste, il faut le reconnaître, ce n'est pas encore dans ces discussions philosophiques, ni dans ces attaques un peu superficielles contre la science que notre poète s'est élevé le plus haut. Comme l'a déjà dit un critique de son pays, on n'y sent pas assez l'angoisse déchirante d'une âme vraiment torturée par le doute; on n'y retrouve pas cette émotion profonde qui anime comme au premier jour les vers de Lucrèce ou les pensées de Pascal. Ses plaintes, sa douleur, si sincères qu'on les suppose, seraient plutôt d'un homme découragé qui a vu s'en aller une à une les illusions de sa jeunesse, qui les regrette et qui les pleure. Sans doute, il prendra toujours parti pour la justice contre l'arbitraire et pour la vérité contre le mensonge; mais, sauf dans une pièce, *la Duda*, qui contient de beaux passages, les idées ne dépassent guère le niveau de celles qui viennent à tout homme honnête, et sont plus raisonnables que poétiques. Pour atteindre à la haute inspiration, il semble que M. Nuñez de Arce ait besoin de donner à sa pensée un cadre mieux défini et une forme plus précise. Alors seulement il est tout à fait maître de son talent. La preuve en est dans ces petits poèmes lyriques, dont il s'est fait comme un genre à lui et qui composent déjà la partie durable de son œuvre. C'est là qu'il présente sous des couleurs vraiment saisissantes, les péripéties du drame intime dont l'âme humaine est le théâtre. Soit qu'il emprunte son héros aux données de l'histoire, soit qu'il le tire de son imagination, il personnifie, si l'on peut dire, dans des types choisis, l'éternelle lutte de l'homme aux prises avec les passions, le doute ou la douleur. Tantôt planant dans l'idéal sur les ailes de la fantaisie, tantôt ramené brusquement vers la triste réalité, passant tour à tour des tableaux les plus gracieux aux scènes les plus tragiques, et des sentimens

les plus doux aux explosions les plus violentes, le poète suit dans ses défaillances et ses relèvemens cette triste victime de la vie. Il nous la montre dévorée de désirs et désespérée de son impuissance, s'en prenant au ciel de tant de misères, et la grande voie de la poésie prête à ces plaintes douloureuses une sublime expression. Qu'on nous permette de citer tout au long la grande et terrible scène qui fait le thème du *Raymond Lulle*.

Esprit chercheur et audacieux, Raymond Lulle est ce savant du XIIIe siècle qui écrivit, dit la légende, près de quatre mille volumes de science et de théologie, et qui conçut l'idée de convertir les peuples musulmans par la persuasion. Dans le poème il nous apparaît déjà vieux, et, réveillant ses souvenirs, raconte en des termes aussi élevés que touchans l'étrange aventure de sa jeunesse. Raymond aimait de la passion la plus vive une noble et belle demoiselle, Blanche de Castelo, mais jamais la jeune fille n'avait ouvert les lèvres pour encourager son amour. Or, un jour d'avril, comme il la suivait à cheval par les rues de Palma, pris d'un désir furieux, se rappelant les dédains qu'il a dû subir, il veut à tout prix satisfaire sa passion : il s'élance sur la jeune fille et va la saisir. En vain se réfugie-t-elle éperdue entre les murs d'une vieille église; excitant son cheval, le ravisseur franchit effrontément la porte du temple et pénètre jusque dans la nef; mais déjà de sourdes rumeurs s'élèvent au sein de la foule; il tourne bride et se retire. De retour dans la maison paternelle, Raymond est en proie toute la nuit à une sorte de délire où les visions voluptueuses se mêlent aux horreurs du tombeau. Cependant, au matin, il écrit à Blanche, implorant son pardon, et Blanche, en réponse, lui assigne pour le soir même un mytérieux rendez-vous. Ici nous laisserons la parole au poète.

Altier, le manteau relevé jusqu'aux yeux — et la main sur le pommeau de mon épée, — palpitant d'amour, j'arrivai à la grille de la fenêtre.

Tu attendais là, triste, silencieuse, — immobile, comme une statue mystérieuse — se relevant sur sa couche de pierre.

. . . . . .

J'arrivai à ta porte, la clé grinça, — la porte s'ouvrit et j'entrai. Ce qui se passa au dedans de moi — en ce moment-là, qui pourrait le dire ?

L'explosion subite de ma joie — fut si vive que, surpris et confus, — j'arrêtai mes pas pour reprendre haleine.

Avec quel plaisir mon cœur abusé — vit alors disparaître la distance — que tes rigueurs avaient mise entre nous !

Saisi d'émotion, je pénétrai dans ta chambre, — dans ce séjour tranquille et pur — comme les chastes songes de l'enfance.

La timide et vacillante lumière — d'une lampe d'or éclairait — complaisamment ta beauté.

Ah! en dépit de l'âge, je vois encore — ton image mélancolique et gracieuse — comme jamais ne la soupçonna le désir.

Vêtue d'une robe blanche flottante, — ta chevelure libre et dénouée — retombait sur tes belles épaules.

Ton regard, se fixant sur le mien, — vif et pénétrant comme l'éclair, — enflammait le sang de mes veines.

Timide, émue, rougissante, — avec un sentiment d'inquiétude et de crainte — répandu sur ton visage angélique,

Tu me vis apparaître, et du doigt — m'indiquant un siège, pour la première fois, — tes lèvres m'appelèrent tout bas, bien bas.

Et en prononçant mon nom, ta voix était comme le roucoulement de la tourterelle qui fait son nid, — et, amoureuse, attend son tendre époux.

L'âme gonflée d'impatience et de crainte, — je me levai lentement — et à tes pieds je m'agenouillai, lumière de ma vie;

A tes pieds je m'agenouillai, mais si plein — d'émotion que, pâle et interdit, — je sentis ma voix s'étouffer dans ma gorge.

Enfin, comme le ruisseau gonflé — qui déborde et roule ses eaux en furie, — mon amour éclata sourdement.

Il éclata en termes de feu, — avec des expressions incohérentes, brisées — par le désir, la passion, la prière.

. . . . . .

J'ignore ce que te dit alors ma tendresse, — mais je sais qu'en entendant mes accens, — tu baissas doucement la tête.

Je sais que dans cette irrésistible extase, — plus d'une fois, malgré toi sans doute, — ton haleine se confondit avec la mienne;

Je sais que dans cette dure et terrible épreuve, — toi, ignorante des luttes amoureuses, — tu dus demander protection au ciel.

Je sais, et à sonder ma blessure ouverte, — je verse encore d'abondantes larmes, — je sais qu'émue, fascinée, hésitante;

Comme le pauvre petit oiseau qui accourt — à tire-d'aile à l'appel de l'oiseleur, tu me dis, — en tombant dans mes bras: Je t'aime! je t'aime!

Que pouvais-je entendre de plus? Et qui résiste — au charme délicieux de la voix aimée, — triste et passionnée tout ensemble!

Au dedans de moi, la vie sembla grandir — et devant mes yeux, je vis briller tout proche — le bonheur tant désiré et jamais atteint.

Je t'embrassai avec une force surhumaine — et j'imprimai mes lèvres ardentes — sur tes lèvres de rose;

Et je sentis pénétrer ces baisers, — que j'arrachais à ton innocence effrayée, — comme du plomb fondu jusqu'à mes os.

Déjà, redoublant d'efforts, j'allais — vaincre ta vertu interdite et languissante, — quand tout à coup secouant, altière,

Ton noble front couvert de rougeur, — tu me repoussas vivement, — en t'écriant : Jamais ! plutôt la mort !

Comme l'amour qui nous pousse est aveugle, — je pris ton refus pour le dernier — effort de ta pudeur chancelante,

Et j'essayai de te saisir de nouveau, mais remplie d'angoisse — tu réprimas une seconde fois mon audace, — en me disant d'une voix sourde et étouffée :

« Je suis faible, pardonnez-moi ! En vain j'essaie — de comprimer ma passion, elle ne peut plus — rester cachée, je le sens bien !

« Dieu ne permet pas que demeure contenue — dans l'ombre cette ardeur qui me consume; — mon âme cède à son influence.

« Et comme la violette qu'on dit — humble et modeste, quoiqu'elle se cache, — révèle par son parfum la place où elle se trouve,

« Ainsi il est inutile de vouloir que mon émotion, — profonde et désordonnée, ne réponde pas — au feu inextinguible qui m'embrase.

« Sachez-le donc, mais oubliez-moi. — Dois-je penser à l'amour terrestre, — moi, moribonde, triste oiseau de passage ?

« Car c'est là ce que je suis, c'est là ce que vous cherchez, c'est là ce sein — où la mort vous paraîtrait belle. — Voyez ce qu'il vous réserve : fange et pourriture ! »

Et d'une main pâle et tremblante — tu découvris ta poitrine rongée — par une plaie répugnante.

Est-il beaucoup de situations plus émouvantes et plus dramatiques que celle des deux amans, en ce moment suprême où éclate le fatal aveu et où l'amour recule devant la pitié ? Dans un court prologue, M. Nuñez de Arce a tenu à nous expliquer que son récit cache une allégorie : sous les traits de Blanche de Castelo, il a voulu, dit-il, présenter le terrible symbole de la science moderne, que l'homme poursuit avec tant d'ardeur et dont il ne recueille à la fin que le doute éternel et un profond dégoût. L'œuvre était belle, en dehors même de toute explication, et notre regret serait peut-être de n'en avoir pas fait saisir les beautés aussi vivement que nous les sentions nous-même. Mais c'est là l'écueil inévitable, quand on s'avise de toucher à la poésie, que toute traduction en prose amoindrissse singulièrement l'œuvre qu'elle voulait faire admirer. On pourra bien sans doute reproduire dans ses grandes lignes le dessin général du poème ; mais qui saura, à moins d'être également né poète et de disposer d'une langue aussi riche, aussi

colorée, rendre cette perfection de la forme, cette élégance et cette harmonie du vers, qu'on n'a point encore dépassée?

Le poème de *Raymond Lulle* était compris dans les *Cris de combat*. Cinq autres ont suivi en moins d'une année; ils sont publiés séparément, en forme de plaquette, avec beaucoup de soin. Chacun d'eux ne dépasse guère une trentaine de pages, et les mètres en sont tous variés. Le premier en date a pour titre : *Dernière Lamentation de lord Byron*. Le poète anglais vient de s'embarquer sur le navire qui l'emporte vers les côtes de la Grèce; pendant les longues heures de la traversée, il fait un mélancolique retour sur les misères de sa vie, son union mal assortie, sa séparation d'avec sa fille, les haines et les rancunes dont il a été victime dans sa propre patrie. Mais voici que déjà les premiers feux de l'aurore dorent la cime du Pentélique. Il touche enfin ce sol sacré de la Grèce, autrefois reine des nations, maintenant si malheureuse, et dans un élan superbe d'enthousiasme et de douleur, il lance vers le ciel cette invocation :

Grèce, Grèce immortelle! Tendre mère — de héros et de génies! source limpide — de noble inspiration! — Éternelle lumière de notre esprit! — Avec quelle émotion profonde et pieuse, — je respirai pour la première fois l'air qui t'entoure! — Avec quelle indignation j'entendis — le bruit de tes chaînes et pleurai sur Athènes.

Je parcourus tes champs, tes sombres — bois et tes poétiques collines, j'apaisai ma soif dans tes ruisseaux sacrés, — et baignai mon corps dans leurs ondes cristallines. — M'abandonnant à mes rêveries, — je contemplai avec un muet étonnement tes ruines, — illuminées par ce ciel hellène tout rempli de musique, de lumière et de parfums.

. . . . . .

Ton nom, le monde l'a conservé; c'est en vain — que jaloux de tes nobles entreprises, — le temps rongeur et la rancune des hommes — ont réduit tes temples en ruines. — En vain, ô Grèce, tu baises avilie l'implacable main de ton oppresseur, — tu as atteint un renom si haut — qu'il résiste à l'âge et à l'infamie;

Et jamais il ne périra. Que la lumière — s'éteigne dans ton clair firmament; — que misérablement roule à terre, — l'immense foule de tes dieux! — Toujours les échos de la haute cime, — les rumeurs du bois, la mer et le vent, — répètent en cadence les gémissemens — de tes olympiens vaincus.

Vaincus, mais non pas morts. En est-il un — qui ne vive dans le monde de l'idée? — Apollon y rayonne, Junon y respire, — Vénus Cythérée dort dans sa conque, — le dieu Neptune sur son char marin — fend les flots ondoyans, — Jupiter lance la foudre enflammée — et Bacchus couronne son front de pampres.

Ceignant encore leurs rustiques guirlandes, — tes bacchantes troublent notre mémoire — avec leurs cheveux dénoués sur l'épaule — et leurs seins nus palpitans; — et l'on voit encore se promener en silence sur les pentes — du Pinde sacré, qu'elles animèrent jadis, — les muses tristes, mais toujours belles, — couronnées de lauriers, de myrtes et de roses.

La rage dure encore dans les cœurs mortels — de tes noires Euménides; — tes néréides et tes tritons sillonnent encore — la plaine liquide de la profonde mer; — on entend encore, dans l'épaisseur du feuillage, — les allègres sons de la flûte de Pan, — quand il exalte et déifie la grandeur — de l'aimante et féconde nature.

La trace lumineuse de ton passage — est comme une étoile qui n'a jamais pu s'éteindre — et tu gardes ta renommée, comme le vase — garde le parfum de la liqueur qu'il a contenue.

. . . . . .

Non, ne t'effraie pas de l'avenir inconnu, — contrée infortunée ! Dût un tremblement de terre te briser tout à coup, — dût la mer t'engloutir, tu ne mourrais pas. — Il suffirait d'une strophe, d'un fragment — de statue, d'un fronton de temple, cendres froides — de ton passé, pour ne pas t'oublier, — berceau des dieux et de l'art.

Le poème était à peine achevé et attendait encore d'être publié; un artiste de talent, ami de l'auteur, don Rafael Calvo, très goûté à Madrid, imagina de le lire en scène devant le public du théâtre espagnol. L'innovation était heureuse : ces beaux vers, où l'acteur mettait l'art de sa diction et le charme expressif de sa voix, soulevèrent dans la salle d'unanimes applaudissemens. Depuis lors plusieurs autres poèmes ont été lus ainsi sur la scène et toujours avec le même succès. Enfin, en moins d'une année, la *Dernière Lamentation de lord Byron,* a déjà atteint le chiffre de quinze éditions, chose inouïe en Espagne, où jusqu'ici on ne lisait guère et où les livres s'achetaient peu.

L'*Idylle* suivit de près; le sujet en est tout intime et familier. C'est l'histoire d'une pure amitié d'enfans qui, se transformant avec l'âge, devient insensiblement l'amour. Sur ce thème si simple, M. Nuñez de Arce a brodé des détails charmans. Qui ne se plairait en effet à ce gentil tableau des jeux de l'enfance?

Dès l'aube, jusqu'au déclin du jour, — on nous voyait — vaguer çà et là, dans notre accord enfantin. — Nous étions toujours ensemble; toujours unis, — nous cherchions les nids — dans les arbres touffus du verger.

. . . . . .

Combien de fois, courant éperdus — par les vignes et les semis, —

nous pliâmes sous la fatigue, — et, aux clartés douteuses du crépuscule — nous revînmes à la maison, — sur le char rustique d'un de nos voisins!

Rapides et charmantes, les heures — passaient pour nous sans être comptées, — et nous trouvaient toujours tranquilles et rians. — Même quand la nuit, noire et froide, — nous jetait bienveillamment sur notre couche, — nous jouions encore ensemble dans nos rêves.

Et combien d'autres épisodes qu'il faudrait citer! le jeune étudiant partant pour la ville, accompagné des conseils et des avertissemens de la famille, son joyeux retour aux vacances, la description des plaines de Castille, la douloureuse surprise du jeune homme, rencontrant dans les manières de son amie une réserve à laquelle il n'avait pas été habitué, sa chute terrible du haut de la vieille tour où il va solitaire dévorer ses douleurs, la douce et angélique figure qui se penche sur son chevet pendant son délire, les explications échangées, le touchant aveu de la jeune fille, les promesses de bonheur et d'éternel amour. Mais cette idylle doit finir tristement, comme une élégie. Lorsqu'il revient pour la seconde fois, le jeune homme ne trouve plus à embrasser que le corps inanimé de sa fiancée.

Tout différent d'effet et de ton est *le Vertige*, sombre récit que remplissent les épouvantables visions du remords. Dans une tour gigantesque, au bord de la mer, vit un noble et puissant baron, Juan de Tabarés, l'effroi de la contrée, qui, depuis des années, détient son propre frère au fond d'un cachot. Cependant il ne se sent pas tranquille.

. . . . . La nuit sereine dort — d'un vague sommeil; — la lune resplendit — dans le firmament sans nuages, — et l'air est si calme qu'on le dirait immobile.

Quand la tempête commence — à se déchaîner dans l'âme, — comme ton calme est insupportable, — ô mère nature! — Tu ne donnes jamais à l'humaine tristesse — la consolation tant désirée, — et, dans les momens de deuil, — notre peine est encore plus aiguë, — sous l'impassible et muette — indifférence du ciel.

Don Juan fait sortir le prisonnier, le conduit dans un lieu désert, et là, cherchant à légitimer sa haine, lui propose un duel; celui-ci refuse et tombe aussitôt frappé à mort. Le meurtrier ne songe plus qu'à s'enfuir; mais déjà sa raison s'égare, un voile de sang obscurcit ses yeux, des vapeurs rouges couvrent la terre, la mer et le ciel. Saisi de vertige, il court, il court, mais en vain, car plus il avance, plus il voit de près le cadavre de son frère, et les yeux du nouvel Abel sont toujours ouverts et comme cloués sur lui.

Le misérable assassin — ne peut s'écarter de sa victime, — et dans son délire, il ne s'aperçoit pas — qu'il tourne tout autour d'elle. — Enfin le traître recueille — le fruit de ses maléfices; car Dieu parfois, comme réparation — à sa justice offensée, — concentre en une minute — la douleur de toute une vie.

. . . . . .

Rien n'apaise sa peur, — et sa course douloureuse — se poursuit d'heure en heure, — sans qu'il cède à la fatigue. — Son propre crime le harcèle — à coups redoublés, — jusqu'à ce que, brisé, — livide, éperdu, — il s'affaisse auprès du mort.

Et le poème se termine par cette exclamation, où la majesté du style égale la grandeur de la pensée :

Conscience, jamais endormie, — muet et tenace témoin, — qui ne laisses jamais sans châtiment — aucun crime en la vie! — La loi se tait, le monde oublie, — mais qui peut secouer ton joug? — Le souverain Créateur a voulu — que, seule à seule avec la faute, — tu fusses tout à la fois pour le coupable, — dénonciateur, juge et bourreau.

Dans la *Vision de Fray Martin*, qui n'est autre que Martin Luther, la scène s'élargit encore et ouvre à l'imagination du lecteur le plus vaste horizon. Nous y trouvons en effet, décrites avec une délicatesse exquise, les craintes et les hésitations d'une âme ardente, partagée entre le doute et la foi, qui tantôt brûle de secouer le joug de l'obéissance, tantôt recule épouvantée devant les conséquences de son acte. C'est à l'église même, pendant la prière, que le moine augustin se voit assailli par les désirs secrets, les passions endormies, les souvenirs importuns, qui, jusqu'au fond du cloître, troublent la paix de l'existence humaine. L'envie, la haine, l'ambition, l'amour profane, tous les vices et toutes les convoitises prennent à ses yeux les formes les plus étranges, horribles ou séduisantes, et tourbillonnent emportées dans une danse fantastique; mais alors se présente une suave vision, belle, d'une beauté grave et mélancolique, où se lit la douleur. Elle fend la foule des êtres impalpables qui emplissent la nef, s'approche du chœur et vient s'appuyer sur le dossier de la stalle où le moine est assis. Celui-ci a fermé les yeux; tout à coup il sent deux bras le serrer étroitement, un baiser glacial se poser sur son front, et tandis que la voix des autres frères fait retentir la voûte des grands enseignemens de l'église, la vision invite Fray Martin à briser sa chaîne et à la suivre. « Mais qui donc es-tu? s'écrie le moine. Pourquoi troubles-tu ma paix et ma prière? — Je suis le Doute, répond-elle. » A ces mots, Fray Martin tombe évanoui.

Les frères s'empressent de relever le corps de leur compagnon, Cependant son âme, libre de tout lien, suivait la vision à travers l'espace. Elles arrivent ainsi toutes deux devant une immense roche abrupte dont la base se perd dans les ténèbres et le sommet dans la lumière. Là monte péniblement, les yeux tournés vers le ciel, déchirant sa chair aux aspérités de la route, la foule des races, des nations et des empires. Et combien fléchissent! combien tombent et disparaissent pour toujours dans les profondeurs de l'abîme! Au milieu de ce défilé, l'âme du moine a reconnu Rome, la cité éternelle, et pieusement commence à prier; mais quelle n'est pas son épouvante!

L'âme, avec une angoisse croissante, cherchait — partout la croix; partout — elle la vit brisée ou renversée. Il semblait — que la cité adultère rétablissait — en son culte les dieux déchus. — Où était Jésus? où était — Marie, étoile des mers orageuses? — où était la vérité? — L'infatigable érudition, l'art — beau encore, mais idolâtre, la science — incrédule ou rebelle, les désirs, — lâchés comme des satyres, s'abandonnaient — à une aveugle admiration pour le paganisme. — Par un grossier sacrilège, — Jupiter palpitait sous l'austère — figure de Moïse, et la voluptueuse — Vénus, sous les modestes atours — de la Mère de Dieu... Les nudités des statues, les tableaux — obscènes, les livres licencieux, étaient, — plus que l'ornement, le scandale et la honte — de la demeure pontificale; ces murs, — où devaient résonner seulement — de mystiques prières, retentissaient — de chants orduriers. — Les rites, les coutumes, les cérémonies, les usages — de la Rome païenne, s'élevant — du fond de leurs antres classiques, — comme l'odeur putride qui sort des tombes, — empestaient la terre et lentement — allaient voilant l'éclat fécond — de la croix glorieuse.

Devant cet horrible spectacle, l'âme s'émut : « Oh Rome, dit-elle, qu'as-tu fait de mon Dieu? » Et alors, comme si sa plainte accusatrice eût donné une vie nouvelle à la vision dolente, le fantôme du Doute monta, grandit et parut envahir l'espace. Quand l'âme rentra dans le corps du moine, sa résolution était prise, et Martin Luther se déclarait en révolte contre la ville éternelle.

Assurément, il n'y a pas lieu ici de faire un choix entre des pièces de composition assez variée pour que chacun, selon son goût ou les dispositions de son esprit, préfère l'une à l'autre; qu'il nous soit permis cependant d'attirer tout spécialement l'attention sur celle qui a pour titre : *la Forêt obscure*, et qui serait peut-être l'expression la plus parfaite de la manière et du talent de l'auteur. Là encore se retrouve l'idée morale qui domine et éclaire toute son œuvre, et dans le chaste amour de Dante pour Béatrice, perce

l'image symbolique de l'incessante aspiration de l'homme vers l'infini. Cette forêt en effet, c'est celle dont Dante a parlé au commencement de son divin livre, et par laquelle chacun des mortels est tenu de passer ; c'est l'endroit, le moment mystique où, arrivé sur la seconde pente de la vie, il voit les illusions et les espérances s'échapper de son cœur, comme les feuilles sèches emportées par le vent d'automne. Perdu lui-même au milieu des ramures et des ténèbres, notre poète se lamente et désespère de pouvoir jamais retrouver sa route, quand par hasard, il aperçoit la grande figure du maître italien, qui, prenant pitié de ses peines, s'engage à lui rendre le service qu'il reçut autrefois lui-même de l'ombre de Virgile. A la voix de son guide, le poète se remet en route, mais alors les broussailles s'écartent et le terrain s'aplanit. Tout en marchant, Dante, songeur, laisse échapper le nom de Béatrice, et, curieux de sonder les mystères de cette grande âme, son compagnon lui demande comment il a pu dans son cœur unir les excellences du divin amour aux misères de l'amour humain. Dante consent à parler et, s'asseyant un moment, raconte en un langage inspiré l'histoire de son immortelle passion.

C'était aux jours joyeux et sereins — de mon beau printemps si court, — aux jours où je ne connaissais ni la méchanceté ni le mensonge.

Ce fut alors que Béatrice, innocente enfant, — elle aussi, sortie d'une noble famille, — soumit mon cœur pour la première fois.

Quelle force supérieure, inconnue, — put nous unir d'un lien si étroit — à la chaste aurore de la vie ?

L'enfance protégeait notre cœur, — comme le mur protège la ville — contre l'ignoble envahisseur aux aguets.

Notre mutuelle ignorance était une citadelle — inexpugnable, mystérieuse et sainte, — fermée à toute pensée impure.

Comment pûmes-nous céder à l'attrait — d'une passion ignorée de cet âge, — et comment grandit-elle ainsi dans nos âmes ?

. . . . . .

Cette douce affection d'enfance — enferma mon bonheur, comme le virginal — bouton de la fleur enferme son parfum.

Même je crois, et mon esprit s'attache — à cette agréable illusion, que nous étions descendus du ciel en nous aimant.

. . . . . .

Aujourd'hui que ma vue immatérielle s'est étendue — en pleine lumière, du haut de la cime élevée — où j'arrivai après ma dernière défaillance,

Mon doute se tourne en certitude, — et je sais que nous fûmes, en traversant le monde, — comme deux étincelles de la même flamme.

Où trouver un amour plus touchant et plus profond — que le nôtre, et qui ait été — si timide, si chaste et si réservé?

. . . . . .

Jamais la naïve jeune fille n'entendit — aucune parole qui fît paraître — sur ses joues le rouge de la pudeur.

Mes peines, mes soucis, mes désirs, — mes secrètes angoisses, je les exprimais — avec le muet langage des yeux,

Et sans un mot, sans que ma langue, esclave — d'une folle crainte, se hasardât à la prière, — elle devinait mon pur amour.

. . . . . .

Mais ensuite, quand la nuit obscure, — couronnée d'astres étincelans, — excitait ma fièvre et mon délire,

Quand seul dans ma chambre, le regard — fixé sur l'étendue ténébreuse de l'espace, — où resplendissait l'image de celle que j'aimais,

Je cherchais dans le silence et le repos — un adoucissement à mon mal, quelles tristes plaintes — exhalait ma poitrine angoissée!

Comme les abeilles accourent au rayon de miel, — ainsi mes pensées volaient vers Béatrice — à travers les murs et les grilles,

Et dans la nuit silencieuse, au moment — où elle dénouait ses cheveux d'or, — de vagues accens troublaient sa quiétude.

C'étaient sans doute mes désirs ardens — qui, chœur invisible, volaient — autour d'elle, en lui disant: Je t'adore!

Parfois dans mon douloureux état, — une voix du cœur, secrète et profonde, — me criait: Courage! tu es aimé.

. . . . . .

Mais en arrivant au pied de sa fenêtre, — je reculais confus, sans valeur, — et me disais: Il est encore trop tôt; je reviendrai demain.

Et jamais n'a lui le jour propice — pour mon amour, qui, prisonnier, — s'agitait en moi comme un Titan.

Peut-être sans la faiblesse que j'avoue, — nos deux existences, dans une divine extase, — se seraient fondues en un baiser.

Mais hélas! un jour à l'improviste — l'effroyable mort qui me la ravit — me laissa seul et triste au milieu de ma route.

. . . . . .

Ce chaste front, vase sacré — de vertu et d'amour, ces yeux — clairs comme la lueur de l'aube;

Ce sein gracieux, ces lèvres — roses, dont le pudique sourire — calmait la rigueur de mes ennuis;

Cette voix qui, tremblante, indécise, — arrivait à moi comme le chant lointain — de la nuit sur les ailes de la brise;

Tout cela, malgré mes larmes abondantes, — passa devant moi comme

une fugitive étincelle — et je ne pense encore à ce jour qu'avec épouvante.

La mort même la trouva si belle, — que pour l'emporter vers les mondes supérieurs, — son souffle destructeur ne s'imprima pas sur elle.

Je la vis, aux sinistres lueurs — des cierges blancs; on l'eût dit endormie, — la gorge couverte de fleurs odorantes,

Et sur son calme visage décoloré — je posai en tremblant un baiser,.. le premier, — l'unique baiser que je lui donnai de ma vie.

Ah! comment ai-je pu résister au choc — terrible d'une si dure épreuve? — Je ne l'ai su ni ne veux le savoir.

. . . . . .

Le monde étant pour moi désert, — le soleil sans lumière, la nature muette, — et moi, non désolé, mais mort,

Car elle ne vit plus l'âme qui, privée de tout bien, se lance éperdue — dans les noirs abîmes du doute.

Que j'ai été malheureux!.. Mais où n'atteint pas — la clémence de Dieu qui nous envoie — le calme après la terrible tempête?

Une nuit d'insomnie, nuit d'agonie — où, entraîné par le flot violent — de la douleur, je me tordais en gémissant,

Quand, de plus en plus aveugle, seule et abandonnée, — ma raison luttait contre la peine — où la foi de l'homme s'épure,

L'image de Béatrice, douce et sereine, apparut tout à coup à mes yeux, — rayonnant d'un éclat céleste.

. . . . . .

Entourée de nuées lumineuses — qui lui faisaient une robe flottante, — blanche comme la neige des sommets,

Elle inclina vers moi sa virginale figure — pour éclairer mon esprit assombri — d'un rayon d'angélique tendresse.

Trois fois dans mon délire, — me redressant sur ma couche, — je voulus l'embrasser, et j'embrassai le vide,

Et au travers de son image, versant — un torrent de larmes, trois fois — je sentis mes bras retomber sur ma poitrine.

« Le ciel entendant tes continuelles prières, — s'écria la vision, cherche à te rendre — le repos perdu que tu désires,

« Et je reviens vers toi, comme l'oiseau fatigué — d'un long voyage vole vers le nid silencieux — où veille son désolé compagnon;

« Parce que, dans le sein même de la gloire, — j'étais triste en pensant à ton affliction — et je troublais par mes gémissemens le calme du divin séjour.

« Ayant pitié de ta constance — que n'ont pu ébranler ni le sort — ni le temps, ni la rigueur, ni la distance,

« Je viens te voir en retour — et par ordre d'en haut, je te dis : — Que ton amour a triomphé de la mort.

« Je m'engage à éclairer de la lumière du ciel — ton esprit géant, et en quelque endroit — que tu ailles, tu me verras toujours avec toi.

« Quand tu suivras la véritable voie : — Avance! te dirai-je, le bien nous guide, — et quand tu commenceras à douter : Espère!

« Et ton âme, en ma tendre compagnie, — montera plus haut, parce parce qu'elle aura deux ailes — pour s'élever vers Dieu, ta foi et la mienne.

« Je vêtirai pour toi mes vêtemens nuptiaux, — je serai ton épouse mystique et ma main — te soutiendra dans le monde, si tu fléchis.

« Je te montrerai l'inconnu, le caché; — ton esprit atteindra où n'a jamais pu — atteindre la pensée humaine;

« Et, unie à toi par un lien invisible, — dans les dures batailles de la vie, — nous serons, toi l'épée, moi le bouclier. »

C'est à dessein que nous avons, dans cette étude, multiplié les citations; ce nous a paru en somme la meilleure manière de présenter un auteur dont le nom et les œuvres sont encore peu connus chez nous. On a reproché à M. Nuñez de Arce de ne faire vibrer que les cordes graves de sa lyre, d'exprimer plutôt les sentimens énergiques que les émotions douces et tendres, d'être plus passionné que touchant. La critique ne nous semble pas bien juste, et si les tendances naturelles de son talent ou l'influence des événemens et des idées qui font la société moderne l'attirent de préférence vers les sombres tableaux, il sait aussi parler au cœur et trouver les notes émues. Nous n'en voulons d'autre exemple que le dernier morceau que nous venons de citer. Qu'il est touchant l'aveu de Béatrice dont les plaintes troublaient les joies du ciel! qu'elle est belle et vraiment divine la récompense de Dante, dont l'amour a triomphé, non-seulement des amertumes de la vie, mais des obscurités de la mort, et qui désormais, conduit par sa chaste compagne, s'élèvera par la pensée à des hauteurs jusqu'alors interdites à l'esprit humain!

Deux nouvelles œuvres lyriques de notre auteur sont déjà annoncées : *l'Athée* et *la Guerre et la Peste*. Comme leur titre l'indique, elles traiteront, elles aussi, de ces hautes questions sociales qui préoccupent les penseurs de notre époque et renfermeront un enseignement pratique. Mais M. Nuñez de Arce nous promet encore un grand poème. Quel sera-t-il? Y sentira-t-on d'un bout à l'autre la même intention doctrinaire et moralisatrice? Il y aurait là peut-être un danger. Que le poète, jusque dans les fantaisies de son imagination, respecte et glorifie les vérités morales, rien de plus juste et de plus convenable. Mais il n'a pas précisément charge de

prêcher le bien ; ce qu'il doit poursuivre avant tout, ce qu'on attend, ce qu'on exige de lui, c'est le beau, la perfection dans l'art, l'idéal. Qu'il s'y élève et nous y emporte avec lui, alors il aura rempli sa mission; l'enseignement, si enseignement il y a, découlera tout naturellement de l'œuvre elle-même. Mais n'insistons pas davantage. L'habileté, le talent avec lequel M. Nuñez de Arce a déjà réussi à glisser le précepte sous l'allégorie, surtout dans son *Raymond Lulle* et sa *Forêt obscure*, nous est un garant qu'il saura tourner la difficulté et que son futur poème méritera dans la littérature espagnole une place d'honneur.

D'ailleurs les encouragemens sympathiques ne lui manqueront pas. Pline le Jeune, en constatant jadis que « l'année avait produit toute une moisson de poètes, » s'affligeait que le public montrât si peu d'enthousiasme pour les venir écouter. « La plupart des auditeurs invités, dit-il, se tiennent dans les alentours de la salle et passent le temps de la lecture à causer, et tout à coup ils se font annoncer si le poète est entré, s'il a lu le commencement, s'il touche aux dernières pages du livre; alors seulement ils entrent, et encore avec quelle lenteur, quelle hésitation! Et à peine ont-ils pris place qu'ils ne restent pas assis, mais s'en vont avant la fin, les uns furtivement et rasant les murs, les autres franchement et d'un air dégagé. » Fort heureusement pour M. Nuñez de Arce et ses confrères, ils trouvent auprès de leurs compatriotes un accueil beaucoup plus flatteur. Ce n'est pas seulement au théâtre ou à la tribune de l'Athénée que leurs vers sont lus et acclamés. Dans les centres littéraires, dans les cercles, dans les salons même, se presse pour les applaudir un auditoire aussi sensible que charmant, et nous aimons à croire que ces nouveaux suffrages ne leur sont pas les moins agréables. C'est là, si l'on peut dire, le premier effet de ce bel enthousiasme pour les choses de l'esprit qu'il honore tout à la fois et le poète qui le provoque et le public intelligent qui l'éprouve.

L. Louis-Lande.

LA

RÉGION DU BAS RHONE

II[1].

LE PORT D'AIGUES-MORTES ET LES HOUILLES DU GARD.

I

Le nom seul d'Aigues-Mortes en dit plus que bien des descriptions et réveille tout naturellement à l'esprit l'idée de marécages. Aucune ville en effet n'est mieux nommée. Aigues-Mortes se trouve dans la zone d'inondation du Rhône et est encore entourée de tous côtés par les étangs, les dunes et les bas-fonds qui constituent l'appareil littoral. Tout ce territoire aujourd'hui plus ou moins émergé, qui forme autour de l'ancienne ville de saint Louis une immense lande à peu près déserte, a fait autrefois partie de la mer; et le grand diluvium du Rhône et de la Durance a comblé, dès l'origine de notre période géologique actuelle, le golfe primitif qui s'enfonçait jusqu'aux environs de Beaucaire et de Tarascon et dont les deux extrémités étaient la montagne de Fos en Provence et celle de Cette en Languedoc.

Par sa nature même, ce littoral de formation toute récente ne pouvait être que très instable. Les différens bras du Rhône et de la Durance ont divagué longtemps sur l'immense plaine de cailloux déposés par le déluge alpin ; les grandes eaux d'inondation se sont étendues sur cette nappe presque horizontale de matériaux roulés, y ont laissé des couches successives de sable et de limon ; et

(1) Voir la *Revue* du 15 février.

tous ces sédimens entraînés aux embouchures se sont arrêtés devant la masse inerte des eaux de la mer. Chaque siècle, chaque année, chaque jour, a vu ainsi augmenter le dépôt plusieurs fois séculaire de ces matières meubles charriées par le courant du fleuve ; de là une tendance naturelle de la côte à l'avancement. Les vagues et les courans de la mer produisent un effet inverse. Ils bouleversent et entraînent les terres à chaque instant déposées sur la plage ; de là une tendance au reculement. Ce double phénomène est continu ; il existe depuis un nombre incalculable de siècles et se produit encore sous nos yeux. Le fleuve nourrit la côte de ses alluvions, la mer la ronge et l'appauvrit, et la forme du rivage est la résultante de ces deux actions contraires ; mais, dans cette lutte incessante, l'avantage doit rester au fleuve, et l'atterrissement l'emporte toujours sur la corrosion.

Des observations très précises ont permis d'établir que le Rhône, grossi de la Durance, charrie annuellement 21 millions de mètres cubes de matières minérales. Il est difficile de déterminer quelle est la proportion entre les matières minérales livrées à la mer qui restent attachées au sol sous forme d'alluvions, et celles qui sont emportées par les vagues et les courans pour se perdre dans les profondeurs éloignées de la côte ; mais on peut, sans erreur sensible, admettre que le tiers, le quart au moins de ces sédimens ne dépasse pas la région des embouchures, arrêté par la masse des eaux de la mer. Il se forme alors un dépôt sous-marin qui augmente tous les jours de volume, finit par émerger au-dessus des eaux, reste comme soudé à la côte et aux berges du fleuve, et constitue en définitive le gain annuel de la terre sur la mer. Les plaines d'Arles et d'Aigues-Mortes, l'île de la Camargue, n'ont pas d'autre origine, et aujourd'hui encore nous voyons les embouchures du Rhône s'avancer chaque année de près de 50 mètres vers le large et augmenter ainsi la superficie du delta. La progression est donc continue ; on peut la suivre pas à pas, et nulle part cet avancement de la terre n'est mieux accentué qu'aux environs d'Aigues-Mortes, où l'on distingue quatre cordons de dunes très nettement dessinés, tous parallèles entre eux et à la ligne du rivage, et qui marquent les anciennes limites de la côte aux siècles qui nous ont précédés.

Dès l'origine de notre période quaternaire, le premier travail de la mer a été de clore pour ainsi dire son domaine par un bourrelet de matières meubles que le Rhône avait récemment déposées dans les eaux peu profondes de la plage sous-marine. Derrière cette ligne de petites dunes, qui est le cordon littoral primitif et que la mer a renforcée de très bonne heure de manière à s'en faire une

enceinte infranchissable, sont situées les lagunes et les marais. Ce premier cordon littoral se trouve au nord d'Aigues-Mortes ; c'est le massif jadis boisé, aujourd'hui très éclairci, de la Sylve Godesque. Il commence aux plages de Mauguio et de Pérols dans le département de l'Hérault, traverse la Camargue au nord de l'étang de Valcarès, et vient se souder à la montagne de Fos, dans le département des Bouches-du-Rhône. Il a détaché de la mer toute la plaine marécageuse qui se trouve au sud d'Arles et du village de Fourques, dont le nom *furca*, fourche, indique le point de diramation des deux bras du Rhône, et il constitue les bas-fonds de l'ancien port de Saint-Gilles. Cette plaine fut jadis une grande lagune, longtemps navigable, que l'exhaussement séculaire du fond des marais a depuis transformée en lagune morte, et que l'agriculture a presque en entier conquise aujourd'hui, à l'exception de l'étang de Scamandre, dont le plafond est à près de 2 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée (exactement de $1^m,50$ à $1^m,90$).

Dès qu'on a dépassé ce premier cordon littoral, si on continue à marcher vers la mer, on entre dans une large dépression de terrain ; c'est l'étang de Leyran ou le Grand-Palus ; les eaux en sont plus salées que celles de l'étang de Scamandre et témoignent ainsi de la présence plus récente ou d'un séjour plus prolongé de la mer disparue. On franchit ensuite un deuxième cordon littoral, parallèle au premier et formé, comme lui, de dunes sablonneuses et incultes. De rares pins parasols, quelques peupliers et une végétation souffreteuse et rabougrie, permettent de le suivre depuis Aigues-Mortes jusqu'aux étangs de la petite Camargue ; c'est la seconde étape du rivage dans son mouvement séculaire d'avancement. Puis vient un troisième cordon qui présente les mêmes caractères et la même orientation et qui a isolé les étangs de la Marette, des Caïtives, de la Ville et du Roi. Une quatrième ligne de dunes enfin court le long de la plage actuelle, nue, stérile, mobile même sous l'action des vents et des tempêtes ; elle complète l'appareil littoral et a séparé du domaine maritime les étangs du Repausset et du Repos. C'est la dernière station de la mer, l'extrême barrière façonnée par les vagues, œuvre toute récente pour le géologue, mais qui, pour l'historien, remonte aux époques les plus éloignées et était, sinon complètement achevée, du moins en voie de formation plusieurs siècles avant l'origine de notre ère.

Aigues-Mortes est située sur le deuxième cordon littoral, à cheval entre le Grand-Palus de Leyran et le groupe des étangs de la Ville et de la Marette. Le premier est au nord, les autres au midi. Ces longues lignes de dunes et les bas-fonds marécageux qui les séparent sont caractérisés par des flores tout à fait distinctes. Les pins

d'Alep, le peuplier blanc, les ailantes, le pin parasol, demandent pour vivre que leurs racines pénètrent dans un sol imprégné d'eau douce ; et la pluie qui filtre à travers les dunes depuis longtemps dessalées entretient, à quelques mètres au-dessous de la surface, une humidité favorable à la végétation arborescente. L'eau des bas-fonds, au contraire, est saumâtre et quelquefois salée ; et la flore très pauvre de ces anciennes lagunes desséchées ne présente que des joncs, des salicornes, des soudes au feuillage terne, aux fleurs indécises, à l'aspect maladif et étiolé.

Il n'est pas très aisé de déterminer aujourd'hui avec précision quelle était dans les siècles passés la situation respective du Rhône, des étangs et de la mer. On peut cependant regarder comme certain que, dans la période préhistorique, toute la plaine d'Aigues-Mortes, entièrement formée par les alluvions paludéennes et maritimes, était à peu près recouverte par les eaux mélangées du fleuve et de la lagune. L'étude géologique du sol démontre que les quatre cordons littoraux dont nous venons de parler ont détaché l'un après l'autre une nouvelle portion du domaine maritime. La mer a donc dû reculer peu à peu devant les alluvions du Rhône ; et il s'est formé successivement une baie ouverte, puis une baie fermée, enfin un marécage dont le fond s'exhausse chaque jour et deviendra, dans la suite des temps, une terre tout à fait émergée et cultivable.

Ainsi le premier cordon littoral, situé au nord de la ville d'Aigues-Mortes et qui forme le massif de la Sylve Godesque marque d'une manière fort nette la limite la plus ancienne du rivage bien antérieure aux plus hautes époques historiques connues. Sous l'action successive des ensablemens produits par les vents du sud-est, de nouvelles flèches de sable, tout à fait semblables aux *lidi* de l'Adriatique et formant trois nouveaux cordons littoraux en avant du premier, ont isolé successivement les étangs de Leyran, de la Marette, des Caïtives, de la Ville, du Roi, du Repausset et du Repos; et l'on verra très certainement dans les siècles futurs un cinquième *lido* qui fermera le golfe même d'Aigues-Mortes. Ce dernier cordon littoral est même déjà en voie de formation ; il s'enracine à la côte sur la pointe de l'Espiguette, dont l'avancement en mer a été récemment signalé par les mesures les plus précises, et viendra se souder à l'embouchure du Lez sur la plage de Pérols.

On ne peut, bien entendu, connaître que l'âge relatif de ces lignes de dunes, et on chercherait vainement à préciser l'époque exacte de leur formation. Mais ce que l'on peut nettement affirmer, c'est que, d'une part, le premier cordon littoral marque la limite extrême du domaine maritime aux temps les plus reculés, et que, d'autre part, la plage actuelle, formée par le quatrième cordon, et

qui porte encore aujourd'hui le nom de plage de *Boucanet*, qu'elle portait au XIIIe siècle, existait bien antérieurement à cette époque et n'a pas subi depuis de variations sensibles. Ce nom de Boucanet, diminutif du provençal *Bouco* et du latin *bucca*, bouche, indique assez bien que là se trouvait l'une des embouchures du Rhône, probablement la plus occidentale de toutes, celle que Pline appelait la bouche espagnole, *os hispanense*. Il est même fort probable, sans qu'on puisse l'affirmer d'une manière précise, qu'à l'époque de saint Louis, le quatrième cordon littoral ne formait pas, comme de nos jours, une ligne tout à fait continue. Des actes du XIIe et du XIIIe siècle semblent indiquer que la plage présentait en cet endroit une grande coupure, un large *grau*, qui permettait à la mer de pénétrer dans les étangs du Repausset et du Repos. Ces étangs, presque complètement atterris aujourd'hui par le Rhône, le Vistre et le Vidourle, formaient alors une rade tranquille, abritée de tous les vents par les flèches de sable du cordon littoral en voie de formation. Ils portent dans quelques actes anciens les noms caractéristiques de « Repos d'Aigues-Mortes » ou de « Repos de la mer, » désignation que l'on retrouve d'ailleurs en Provence, à l'ouest de l'embouchure du grand Rhône, dans la partie la plus tranquille du golfe de Fos.

Il serait peut-être imprudent d'être trop affirmatif dans de pareilles questions. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'ancien Rhône, dépourvu de digues, ou tout au moins imparfaitement endigué, coulait alors librement à travers les étangs au-dessus et au-dessous d'Aigues-Mortes et que l'appareil littoral, qui est aujourd'hui presque partout émergé et dont les bas-fonds sont à peine couverts d'une tranche d'eau de quelques centimètres, se composait, à l'époque des croisades, d'une série d'étangs parallèles à la côte, tous profonds et navigables, communiquant entre eux par de larges passes et alimentés à la fois par le Rhône et par la mer. C'était à vrai dire une mer intérieure; et on peut juger de la profondeur de cette lagune au XIIIe siècle et de la rapidité prodigieuse avec laquelle elle s'est depuis colmatée par la présence d'une digue en maçonnerie qu'on appelle la Peyrade, véritable brise-lames construit en pierres de gros appareil, dont on voit les débris dans l'ancien étang du Repausset. Cette jetée défensive est encore apparente sur plus de 600 mètres de développement; elle a près de 8 mètres en couronne et est protégée du côté du midi, c'est-à-dire du côté de la mer, par une ligne de pieux et des blocs d'enrochement qui ont quelquefois un volume de plus de 10 mètres cubes. Un pareil ouvrage n'a pu évidemment être établi que dans une eau très profonde; aujourd'hui la digue de la Peyrade est entourée de terres cultivables; en plusieurs points elle disparaît sous les alluvions;

on sème et on récolte à la place même où naviguaient jadis les plus fortes galères de saint Louis et de Charles-Quint.

On voit donc que, si les lignes générales du pays étaient les mêmes que celles qui existent aujourd'hui, si les cordons littoraux étaient déjà formés à l'époque du moyen âge, la topographie générale de la zone maritime offrait de notables différences au point de vue de la submersion avec l'état actuel.

L'illustre monastère de Psalmodi, situé à 5 kilomètres au nord d'Aigues-Mortes, et dont les ruines sont entourées aujourd'hui de terres en pleine exploitation agricole et de marais roseliers, à sec pendant la majeure partie de l'année, était au VIIIe siècle une véritable île; on l'appelait *insula Psalmodi*. Ce n'est pas que les flots de la mer elle-même vinssent battre au midi, comme le disait l'historien Ménard, le petit monticule de diluvium sur lequel se profile encore la nef dégradée de l'ancienne église carlovingienne; mais le Rhône et les étangs l'entouraient de tous côtés, et leurs eaux n'avaient pas encore déposé cette épaisse couche de limons qui ont fait autour de l'église noyée dans la lagune une ceinture de champs, de terres arables, de prairies et de marais cultivés.

Les navires de la Méditerranée ont pu, pendant toute la durée du moyen âge et même au XVIe siècle, remonter dans le Rhône jusqu'à Beaucaire, en passant par Aigues-Mortes et par Saint-Gilles, au-dessus de toute cette plaine aujourd'hui exhaussée par les alluvions. Les nefs pisanes et gênoises, qui faisaient alors presque tout le cabotage entre les ports de l'Espagne, de la France et de l'Italie, appartenaient à cette catégorie de bateaux qu'on appelait des « galères subtiles » et ne tiraient pas plus de $1^{m},62$ d'eau ; l'accès des étangs qui entourent Aigues-Mortes et Psalmodi leur était donc très facile; et l'historien Roger de Howeden, relatant la route que suivit en 1191 la flotte anglaise qui alla joindre le roi Richard en Palestine, en côtoyant, de Lisbonne à Marseille, les rivages de la Méditerranée, pouvait très bien mentionner « le port de Saint-Gilles, situé comme celui de la bonne ville archiépiscopale d'Arles sur l'une des bouches du Rhône. »

On ne sait rien de bien précis sur l'origine même d'Aigues-Mortes. Une tradition locale la fait remonter à l'époque romaine et considère la roubine actuelle qui joint la ville à la mer comme un retranchement construit par les soldats de Marius. Rien n'est moins prouvé; et il ne faut voir dans cette vague légende qu'un de ces exemples trop fréquens de la naïve crédulité qui porte les habitans et les antiquaires de la région littorale à attribuer à César ou à Marius presque tous les accidens de terrain de la basse Provence. Le plus ancien document historique que l'on possède sur le territoire d'Aigues-Mortes est cette charte de Charlemagne qui

fait mention, en 791, de l'abbaye de Psalmodi et de la tour Matafère construite au milieu des étangs pour la défense du pays périodiquement ravagé par les Sarrasins. La tour Matafère de Charlemagne paraît avoir été le berceau de la ville de saint Louis. Sous sa protection vinrent se grouper quelques cabanes de pêcheurs; le petit bourg prit bientôt de la consistance; et, lorsque le roi de France, qui ne possédait en propre aucun port sur la Méditerranée, fit vœu de se croiser, il s'empressa d'acheter aux seigneurs abbés de Psalmodi la petite ville d'Aigues-Mortes et tout le territoire circonvoisin qui était une dépendance du monastère. Son premier soin fut de construire à grands frais un donjon destiné à protéger les pèlerins et les marchands qui stationnaient dans la ville avant de s'embarquer pour la terre-sainte. Ce fut la célèbre tour de Constance, l'un des plus remarquables monumens militaires du XIIIe siècle. Un bref d'Innocent IV, adressé à l'évêque d'Uzès au mois de décembre 1246, une lettre du pape Clément IV au roi de France, datée de 1266, mentionnent cette imposante forteresse, *turrim opere sumptuoso*, et en parlent avec admiration et reconnaissance. Sur la plate-forme on disposa un petit farot qui est bien certainement le plus ancien phare des côtes de Provence et de Languedoc. Le bras du Rhône qui passait dans les étangs situés autour de la ville fut recreusé de manière à permettre aux galères de pouvoir naviguer entre la plage de Boucanet et le pied de la tour. Les traces de cet ancien chenal, atterri sur presque tout son parcours, existent encore à travers champs; on l'appelle « le Canal-Viel; » à mi-chemin entre Aigues-Mortes et la mer on voit, sur ses rives bordées de roseaux, des pierres tumulaires qui marquent la sépulture de quelques chevaliers morts avant leur départ pour la croisade. Tous ces vestiges constituent le meilleur argument que l'on puisse opposer à ces théories bizarres du reculement de la mer depuis saint Louis, qui trouvent encore aujourd'hui un accueil si facile et que tant de gens répètent parce qu'ils les ont entendu énoncer une fois.

Le port d'Aigues-Mortes était donc au XIIIe siècle un port intérieur établi dans le fond des étangs; les vaisseaux stationnaient au pied de la tour de Constance; ils se rendaient au grau de la plage en suivant un chenal sinueux que les courans du Rhône avaient ouvert dans le principe, mais qu'on avait été obligé de recreuser pour assurer une communication permanente entre la ville et la mer. C'est, on le voit, le même mode de navigation qui existe dans toutes les lagunes et qui est encore pratiqué de nos jours entre Venise et l'Adriatique, depuis le célèbre quai des Esclavons jusqu'aux passes maritimes de Brondolo, de Chioggia et de Malamocco.

Quoique le plafond général de la lagune se soit considérable-

ment exhaussé depuis six siècles, la navigation entre Aigues-Mortes et la mer a lieu comme autrefois au moyen d'un canal maritime. Aujourd'hui comme au XIIIe siècle, le chenal traverse une large dépression de terrains souvent inondés, franchit les deux lignes de dunes du cordon littoral, s'engage dans l'étang du Repausset et vient aboutir à la plage où se trouve une de ces grandes coupures que l'on appelle des graus (*gradus*, passage) et qui établissent une communication permanente entre les eaux de la mer et celles des étangs. Ce grau est le Grau du Roi.

Son existence est signalée pour la première fois en 1585 aux états de la Province tenus à Béziers. Il est donc probable qu'à la suite de quelque coup de mer ou plus vraisemblablement de quelque grande inondation du Rhône, il s'est produit en ce point une rupture de la frêle barrière du cordon littoral; les eaux gonflées de la lagune, ne pouvant s'écouler assez vite par le seul grau de Boucanet, s'ouvrirent alors un chemin plus court à travers la plage. Ce fut une nouvelle porte sur la mer; elle avait l'avantage de se trouver tout à fait en face d'Aigues-Mortes : elle abrégeait la route des navires et fut immédiatement adoptée par les bateliers; on l'appela tout d'abord le *grau des Consuls*. Quelque temps après, à la suite de lettres patentes que le roi Henri IV avait délivrées le 6 octobre 1592 pour les réparations du port d'Aigues-Mortes, on lui donna le nom de *grau Henri*. Cependant le chenal et le grau, livrés à eux-mêmes sur une plage instable et formée de dunes mouvantes, ne tardèrent pas à être encombrés de sables, et on reconnut alors la nécessité de les régulariser et de les maintenir par des jetées en maçonneries s'avançant en mer. Mais il fallut bientôt subvenir à des dépenses plus urgentes, et les premiers travaux de consolidation furent presque aussitôt suspendus que commencés. Le port de Cette d'ailleurs, qui venait d'être ouvert, détournait l'attention de celui d'Aigues-Mortes ; et ce ne fut qu'en 1725 que M. Senès, ingénieur du roi dans le Languedoc, reprit les travaux projetés par Henri IV. Interrompus à plusieurs reprises, toujours menés avec beaucoup de lenteur, ils ne furent terminés que vingt ans après. En 1745 seulement, M. Mareschal, directeur des fortifications de la Province, terminait les deux môles du grau désormais solidement fixé. On l'appela, on l'appelle encore le Grau du Roi. Un petit hameau de pêche s'établit rapidement à droite et à gauche de cette ouverture et porte le même nom. Le souvenir des croisades est tellement vivant sur cette plage d'Aigues-Mortes, que pour beaucoup de personnes cette désignation rappelle le roi croisé qui avait choisi cette partie du littoral comme point d'embarquement de sa flotte. On voit qu'il n'en est rien. Le grau et le bourg sont tout à fait modernes; ce n'est pas saint Louis qui a

donné son nom à cette côte, où tout rappelle l'héroïsme chevaleresque et les ardeurs de la foi, c'est Louis XV.

Les conditions nautiques du port d'Aigues-Mortes sont exactement aujourd'hui ce qu'elles étaient au siècle dernier. L'entrée du Grau du Roi présente une ouverture de 60 mètres entre les deux môles terminés par des musoirs circulaires et qui s'avancent en mer de près de 200 mètres. Le chenal maritime débouche normalement à la plage ; il se dirige en droite ligne sur Aigues-Mortes en traversant les étangs du Repausset, de la Ville et de la Marette ; sa longueur est de 5 kilomètres et demi, son tirant d'eau partout supérieur à 3 mètres, sa largeur au plan de flottaison de 30 mètres. Le port n'est que l'épanouissement du chenal sous les murs mêmes de la ville. Sa largeur moyenne est de 60 mètres, sa superficie de près de 2 hectares, le développement du quai dépasse 400 mètres. C'est, on le voit, à peine suffisant pour permettre l'entrée des petits caboteurs de la Méditerranée. Le long du quai, la compagnie des chemins de fer de Paris à la Méditerranée a établi depuis quelques années une gare maritime dont le trafic principal consiste dans l'expédition des sels de Peccais. Les wagons circulent ainsi au pied même des remparts du moyen âge ; la fumée des locomotives commence à noircir les murs crénelés de l'enceinte auxquels le temps et le soleil avaient donné cette magnifique couleur dorée, caractéristique de toutes les ruines du midi de la France. Nulle part le contraste entre l'outillage de l'industrie moderne et les poétiques souvenirs du passé n'est plus curieux à observer. Les remparts d'Aigues-Mortes sont, en effet, une véritable réminiscence de l'Orient militaire et religieux. L'enceinte quadrangulaire est formée de moellons de gros appareil à bossages et à ciselures, criblés de signes lapidaires. Quinze tours alternativement rondes et carrées s'élèvent aux angles et le long des murs ; neuf portes sont ouvertes sur les faces du quadrilatère. Point de mâchicoulis, comme on en voit dans la plupart des villes fortifiées de l'Europe occidentale ; mais de distance en distance, sur le nu des courtines ou au-dessus des portes, de petits moucharabies qui rappellent le type de fortification que les croisés avaient adopté dans toutes leurs citadelles et leurs châteaux, en Syrie, à Chypre, à Rhodes, dans tout l'Orient.

Aigues-Mortes comptait au XIIIe siècle une population de plus de quinze mille âmes ; l'enceinte avait même été établie de manière à pouvoir renfermer à l'aise plus de quarante mille habitans ; mais elle n'a jamais été entièrement remplie. La ville n'a cessé de décroître depuis l'époque des croisades, et c'est tout au plus si les derniers recensemens accusent un chiffre de trois mille âmes.

L'artiste et l'archéologue cependant ne sauraient se plaindre de cette misère et de cet abandon, et la vieille cité de saint Louis doit

très certainement à son isolement d'avoir échappé à la fois au marteau des démolisseurs et au zèle des restaurateurs. L'enceinte et les tours sont exactement aujourd'hui dans l'état où elles sont sorties des mains du Génois Bocanegra, auquel Philippe le Hardi avait confié la direction des travaux de la fortification et du port. La campagne elle-même a gardé une physionomie orientale très prononcée. C'est la même tristesse et la même lumière que dans les plaines sablonneuses du Nil et du Sahara; c'est le même horizon grandiose, c'est aussi la même végétation.

En présence de cette ville morte, où la nature comme les monumens rappellent un autre temps et un autre monde, l'homme le plus positif se plaît à évoquer le souvenir des croisades. Ces pierres séculaires et presque intactes, couvertes de signes hiéroglyphiques, semblent garder le nom de ceux qui les ont cimentées. Ce port, qui n'est plus qu'une mare, apparaît rempli encore de galères et de nefs catalanes, pisanes, génoises et provençales; et l'on se plaît à reconstituer par la pensée la scène grandiose, unique peut-être au monde, de cet embarquement de plus de cinquante mille chrétiens armés, silencieux, émus, animés de ce sentiment plein d'une grandeur étrange qui envahit le cœur de l'homme à la veille des longs voyages, et emportés par ce vertige secret et inexplicable qui s'empare si facilement des masses croyantes et tient à la fois des terreurs de l'exil et des espérances du pèlerinage.

II.

Créée par saint Louis, fortifiée par Philippe le Hardi, Aigues-Mortes a joui pendant longtemps de toutes les faveurs royales. Le port de Cette n'existait pas encore. Celui de Narbonne était ensablé depuis plusieurs siècles et appartenait aux vicomtes de cette ville. Le port sarrasin de Maguelone avait son évêque pour suzerain. Les graus de Montpellier relevaient des rois d'Aragon. Les ports d'Agde et de Saint-Gilles appartenaient aux comtes de Toulouse; Marseille et la Provence indépendante ne devaient être réunies à la couronne qu'un siècle plus tard. Le port d'Aigues-Mortes était en réalité le seul point du littoral où le roi pût commander en maître, et ce port lui rappelait de trop glorieux souvenirs pour ne pas être l'objet d'une prédilection toute particulière. Cette prédilection se traduisit par des immunités, des privilèges et des exemptions de taxes de toute sorte, au détriment, bien entendu, de toutes les provinces voisines. On n'avait pas alors la moindre notion de ce que nous appelons la liberté commerciale. Un port au moyen âge n'était pas seulement un havre naturel ou un bassin creusé de main d'homme destiné à abriter et à recevoir des navires, et disposé pour l'embar-

quement et le débarquement des marchandises; c'était aussi un ensemble d'institutions fiscales, administratives, économiques, établies en vue de développer la prospérité commerciale d'une localité et d'assurer des revenus au pays, un véritable bureau de péage, ou plutôt un poste de rançon où l'on taxait de la manière la plus arbitraire tous les navires qui passaient dans un rayon souvent fort considérable. Tel fut Aigues-Mortes pendant près de quatre siècles. Les limites officielles du port s'étendaient alors depuis le grau de Boucanet, où la flotte de saint Louis avait pris le large et qui se trouve aujourd'hui dans le département de l'Hérault, jusqu'à la pointe de l'Espiguette, qui marque à peu près la limite du département des Bouches-du-Rhône. Il comprenait donc tout l'atterrage des côtes du département du Gard.

Tous les navires qui traversaient la mer dans ces limites, ceux mêmes que l'on pouvait apercevoir au large aussi loin que la vue pouvait s'étendre du farot qui avait été établi sur la plate-forme de la tour de Constance, étaient tributaires de la ville privilégiée. Les dépositions insérées dans l'enquête de 1298 et de 1299, au sujet des griefs du roi de Mayorque, et les lettres patentes du roi Jean, en date du 28 avril 1363, rappellent qu'un droit d'un denier pour livre était frappé sur toutes les marchandises importées ou exportées par mer, et que cette même taxe était établie pour tous les navires en transit. Tout navire, une fois entré dans le rayon du farot d'Aigues-Mortes, était tenu d'y venir acquitter les droits prescrits. Une galère armée était toujours prête à appareiller pour saisir les barques de commerce qui déchargeaient leurs marchandises sur d'autres points du littoral, notamment dans les graus situés à l'ouest d'Aigues-Mortes au moyen desquels on pouvait remonter au port de Lates, à 2 kilomètres seulement de Montpellier. Malgré les vives réclamations des habitans de cette ville, les marchands italiens furent soumis, comme les nationaux, à l'obligation d'aborder au port d'Aigues-Mortes. L'impôt fut même doublé et quadruplé après saint Louis, et une requête, adressée en 1356 par les consuls de Montpellier au roi Jean, parle de la taxe de « quatre deniers pour livre sur toutes les marchandises qui viennent et s'en vont par ledit port d'Aigues-Mortes. » Ce port était en fait le seul reconnu de tout le Languedoc. Il était défendu d'ouvrir de nouveaux graus et même de profiter de ceux qui existaient naturellement depuis la rivière de l'Aude jusqu'aux embouchures du Rhône, et le roi Jean édictait solennellement que « de Narbonne à Aigues-Mortes et du cap de Leucate au grau de Passon (c'est ainsi qu'on désignait alors la bouche du grand Rhône), nul ne serait assez osé pour faire ouvrir un grau ou pour aborder avec une nef ou toute autre espèce de navire ailleurs

qu'à son grau d'Aigues-Mortes. » Ces privilèges exorbitans furent ratifiés par tous les rois de France; et en 1557 Henri II, renchérissant encore, ordonnait que des pieux fussent plantés au grau voisin de Mauguio pour n'en laisser l'accès libre qu'aux seules barques de pêcheurs.

Mais ces mesures de protection devaient être vaines. C'est le sort de tous les ports situés dans la zone d'inondation d'un fleuve de trouver la mort dans la lagune même qui leur a donné la vie. Le Rhône comblait peu à peu la lagune d'Aigues-Mortes; et, comme le port n'était en somme qu'une partie des étangs de la Ville et de la Marette traversés par le fleuve, il ne tarda pas à s'envaser. Le ma était déjà bien avancé lorsque François Ier fit détourner l'un des bras du Rhône pour défendre contre les inondations les salines de Peccais. Il n'y eut plus dès lors de courant dans la lagune; les eaux privées de circulation croupirent sur place; l'évaporation développa à la surface de cet immense marécage des miasmes putrides. En même temps le sous-sol vaseux s'exhaussait d'une manière continue; les profondeurs devenaient partout insuffisantes, les navires arrivaient de plus en plus difficilement sous les murs de la ville; il leur fallut bientôt s'arrêter en vue de la plage, où ils déchargeaient leur cargaison sur des allèges, — opération pénible et même dangereuse, car ils se trouvaient exposés à la fois aux coups de mer, aux déprédations des pirates et souvent même se pillaient les uns les autres. C'est en vain que Charles IX et Henri IV cherchèrent à ranimer le commerce. Le désert se faisait peu à peu autour de la ville jadis si animée. L'émigration prenait d'effrayantes proportions; les habitans, minés par la fièvre, connurent bientôt la misère et la faim. Pour comble d'infortune, le port de Cette détourna d'Aigues-Mortes toutes les faveurs royales, et il ne resta plus à la vieille cité de saint Louis que le souvenir de sa grandeur passée et le plus magnifique diadème architectural que le moyen âge ait laissé au front de ses villes fortifiées.

Aigues-Mortes expie cruellement aujourd'hui les privilèges dont elle a joui pendant quatre siècles. C'est de tous les ports de la Méditerranée celui qui est le plus délaissé; c'est surtout celui qui a la plus détestable réputation. Ce discrédit et cet abandon ne sont pas aussi mérités qu'on semble le croire.

Il est certain que, tant que le port d'Aigues-Mortes n'a été qu'un mouillage dans l'intérieur d'une lagune, tant que cette lagune elle-même a été envahie par les eaux limoneuses du Rhône, la situation nautique ne pouvait être que variable et précaire. Chaque inondation déplaçait et exhaussait le fond des étangs, et on pouvait prévoir l'époque fatale où la lagune vive serait transformée en lagune morte, dans laquelle la navigation serait désormais im-

possible. Mais le mal qui est fait aujourd'hui ne peut plus se reproduire. Tous les bras du Rhône sont rejetés à l'est. Les marais qui entourent Aigues-Mortes sont en grande partie asséchés. On n'y entretient plus de l'eau que pour l'industrie du sel; tout le reste est devenu ou deviendra bientôt une plaine d'alluvions; la culture commence à s'emparer des bas-fonds de cette mer disparue, et, bien que la plage soit couverte de dunes instables et ne présente pas le relief immuable des côtes rocheuses, on peut affirmer que cette partie du littoral est dans un état de fixité très satisfaisant.

Telle n'est pas cependant l'opinion vulgaire. « Il est bien des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois, » fait remarquer Montesquieu. De ce nombre sont la théorie du recul de la mer devant Aigues-Mortes et l'atterrissement de la plage par les apports incessans du Rhône.

Tous ceux qui ont étudié par eux-mêmes la topographie de cette partie de nos côtes savent très bien que la ligne du rivage n'a pas subi, depuis le XIIIe siècle, de variations appréciables. Il est vrai que, partout où une plage est sablonneuse et exposée à tous les coups de vent soit du large, soit de terre, le talus qui forme la barrière de la mer peut éprouver quelques oscillations sous l'action des tempêtes. A l'époque où la théorie du courant littoral de Montanari était presque universellement adoptée et où l'on admettait que ce courant devait faire le tour entier de la mer Méditerranée, suivre fidèlement toutes les anfractuosités de son littoral et passer même dans la mer de Marmara, la Mer-Noire et la mer d'Azof, on n'hésitait pas à lui attribuer aussi presque exclusivement la plupart des effets d'ensablemens qui se produisent dans les ports du golfe de Lyon; et c'est ainsi qu'on pensait que les sables du Rhône, transportés par le courant littoral, étaient la principale cause des ensablemens des ports de Cette et d'Agde, et étaient même entraînés jusque dans le golfe de Roses, en Espagne.

Rien n'est plus contraire à l'évidence des faits. Il est clair en effet que, si les sables du Rhône peuvent être entraînés dans une certaine mesure par les courans littoraux qui se forment sous l'influence des vents du sud et du sud-est, ils ne sauraient franchir les parages profonds où ils doivent se déposer dès qu'ils ne sont plus tenus en suspension par l'effet de l'agitation de la mer; et, d'autre part, l'examen des sables depuis le Rhône jusqu'en Espagne démontre de la manière la plus nette qu'il n'y a pas eu transport à une aussi grande distance. A Roses, les sables présentent un grain volumineux et assez grossier; à Agde et à Cette, ils sont beaucoup plus petits, réguliers et arrondis; aux embouchures du Rhône, c'est du limon. L'inverse devrait avoir lieu s'il y avait eu transport depuis le Rhône jusqu'au golfe de Roses.

Un seul fait d'ailleurs permettra de répondre péremptoirement à tous ceux qui, par respect pour une tradition assez mal comprise, affirment que la mer s'est retirée d'Aigues-Mortes depuis le jour où saint Louis s'y est embarqué. Le chenal maritime, on l'a vu plus haut, débouche à la mer au petit village du Grau du Roi, en traversant les dunes de l'appareil littoral. La plage aux abords est entièrement formée de sable très fin et très meuble; ce sont là les conditions les plus défavorables au maintien d'une passe navigable; et, s'il y avait menace d'ensablement et progression de la plage, on ne pourrait manquer d'observer au grau moderne quelques variations dans son assiette et une diminution de profondeur à la passe. Les relevés les plus exacts ont été faits depuis longtemps et plusieurs fois par an à cette embouchure; le fond n'a pas varié; la plage sous-marine conserve son talus régulier; et, depuis plus de trente ans, on n'a jamais reconnu la nécessité de donner le moindre coup de drague en mer en dehors de la ligne des musoirs.

Cet état d'équilibre du fond sablonneux qui constitue la plage d'Aigues-Mortes est dû à la disposition même de la côte. Le Grau du Roi se trouve en effet dans l'enfoncement d'un golfe; il est protégé à l'est par une saillie qui s'avance en mer de près de 2 kilomètres, la pointe de l'Espiguette, et se termine à l'ouest, dans le département de l'Hérault, à l'embouchure du Lez qu'on appelle le Grau de Palavas. La corde de cette grande courbe à peu près circulaire est de 20 kilomètres; sa flèche ou son enfoncement est de 7 kilomètres environ. La plage d'Aigues-Mortes se trouve précisément à l'extrémité de la flèche, dans la partie la plus profonde et la mieux abritée du golfe; elle est ainsi à l'abri des courans littoraux qui pourraient altérer la courbure de la plage, elle est en outre défendue du côté du large par la pointe même de l'Espiguette qui joue le rôle d'un véritable brise-lames et met le golfe à l'abri des coups de mer du sud et du sud-est. Dans ces conditions, le fond sous-marin est d'une stabilité presque absolue; et il est certain que, mieux que beaucoup de plages sablonneuses au-devant desquelles on a construit avec succès des ouvrages avancés en mer, cette partie du littoral se prête d'une manière très favorable à l'établissement de môles et de jetées qui permettraient de créer au Grau du Roi un avant-port de relâche et d'abri, aménagé suivant les exigences modernes de la navigation.

Les excellentes conditions nautiques du Grau du Roi en ont fait d'ailleurs un des premiers ports de pêche de la Méditerranée. Malgré l'insuffisance, on peut même dire l'absence de toute installation, la vie qui a abandonné Aigues-Mortes s'est développée sur la plage d'une manière assez rapide. Le hameau, qui se composait à peine de quelques maisons couvertes de chaume au commencement du

siècle, ne compte pas aujourd'hui moins de douze cents habitans, tous pêcheurs. Trente gros bateaux, portant cette magnifique voile triangulaire dont le type s'est conservé sans altération depuis plus de vingt siècles à la surface de toutes les mers latines, naviguent par couples dans les eaux du Grau du Roi, attelés deux à deux à un immense filet traînant qui laboure le fond du golfe; on les nomme des *bœufs*, et ils exploitent d'une manière régulière toute la partie de la mer qui s'étend depuis le cap de Cette jusqu'aux Saintes-Maries, à l'embouchure du petit Rhône. Une vingtaine de bateaux de même nature, appartenant au port de Cette, viennent se joindre à eux pendant les grosses mers du sud et du sud-est qui rendent la navigation si dangereuse le long des côtes du département de l'Hérault. Près de cinquante embarcations de plus petit modèle, appelées des *moures de porc*, sont affectées à la pêche du thon; enfin une véritable flottille de bateaux génois et espagnols ont, pendant la belle saison, choisi le Grau du Roi pour leur port d'attache et se livrent principalement à la pêche de la sardine et du maquereau. L'effectif de tous ces équipages est de près de six cents hommes. Par la facilité de son entrée et la sûreté de son mouillage, le Grau du Roi est donc à la fois le port de pêche de toute la partie de la Méditerranée comprise entre Cette et le Rhône et le refuge naturel d'un grand nombre de pêcheurs des localités environnantes ou même des pays étrangers, dont les embarcations ne peuvent entrer au Grau de Palavas, n'ont pas d'abri aux Saintes-Maries et redoutent l'entrée du port de Cette.

Mais si l'industrie de la pêche est prospère, le commerce est aujourd'hui à peu près nul. Toutefois, malgré la redoutable concurrence du port de Cette, le mouvement commercial s'est maintenu jusqu'à ces dernières années. Dans la période de 1830 à 1840, les états des douanes relevaient à Aigues-Mortes, tant à l'entrée qu'à la sortie, de cinq à six cents navires, représentant 40,000 tonnes environ. Ce n'étaient à vrai dire que de petits caboteurs, tirant à peine de 2 à 3 mètres et jaugeant de 50 à 150 tonneaux. Quelque modestes que soient ces chiffres, ils prouvent cependant que le commerce n'avait pas alors perdu l'habitude de regarder Aigues-Mortes comme un de ses marchés. On y recevait encore, il y a quarante ans, des huiles, du vin et du blé, des denrées coloniales et une assez grande quantité de vin du Roussillon; on exportait en échange des vins du Languedoc, des alcools, des fruits et du sel. L'Afrique, l'Italie et l'Espagne avaient conservé quelques relations avec l'ancien port de saint Louis; mais ces dernières lueurs devaient bientôt s'éteindre.

Vingt ans plus tard, en 1860, le nombre des navires diminuait de moitié et n'était que de deux cent soixante-dix, représentant à

peine 12,000 tonneaux. En 1870, il descendait à cent soixante, et le tonnage n'atteignait pas 6,000. Les derniers recensemens datent de 1878 et donnent des chiffres dérisoires; ils ne signalent que soixante-dix navires à l'entrée qui correspondent à un tonnage de 3,000 tonneaux à peine; encore faut-il retrancher de ce chiffre une vingtaine de navires qui sont entrés en relâche dans le canal du Grau du Roi, à la suite de quelque bourrasque du sud-est, et sont repartis quelques jours après pour reprendre leur route. Le mouvement réel du port n'a donc été que de cinquante-un navires; le chiffre des entrées n'a été que de 1,986 tonnes, dont 759 en oranges provenant des Baléares. Les navires sont repartis sur lest, à l'exception d'un seul qui a pris au retour un maigre chargement de 24 tonnes de charbon. La situation est donc lamentable.

A vrai dire, le port d'Aigues-Mortes n'existe plus. Ce n'est pas que les aménagemens actuels ne soient à la rigueur suffisans pour le mouvement du petit cabotage. La rade, on l'a vu, est une des plus sûres de la Méditerranée. Depuis Marseille jusqu'en Espagne, c'est incontestablement le meilleur refuge du golfe de Lyon; et, pendant les grosses mers du sud-est, le mouillage d'Aigues-Mortes, placé entre la région découverte des embouchures du Rhône, où les vents font rage de tous côtés, et le port de Cette, dont l'entrée est si périlleuse, se présente comme une rade hospitalière, où les navires, affalés à la côte et craignant de continuer leur route, peuvent dans des eaux relativement calmes attendre sur leurs ancres le premier moment d'embellie. L'entrée du Grau du Roi, quoique étroite, ne présente pas de sérieuses difficultés; des fonds de plus de 3 mètres permettraient aux petits caboteurs de remonter jusqu'à Aigues-Mortes en suivant un chenal large, rectiligne et parfaitement entretenu. Sous les murs de la ville, les navires peuvent accoster bord à quai et trouvent des wagons qui facilitent le débarquement immédiat des marchandises et assurent leur expédition par un chemin de fer relié aux grandes lignes du réseau national. Cet ensemble de conditions semblerait propre à développer une certaine vie commerciale dans l'ancienne ville de saint Louis. Il n'en est rien. Malgré quelques travaux modernes et l'installation d'une gare maritime, la désertion est générale, l'abandon complet. Cette et Marseille ont absorbé toute l'activité de la région. Les transports par chemin de fer ont porté le plus rude coup au commerce local et au petit cabotage; et il est probable que ce mouvement de concentration, cet épuisement de tout un littoral au profit de deux ports privilégiés n'est pas sur le point de s'arrêter. Cette centralisation excessive n'a pu se produire qu'au détriment des villes et des ports secondaires, qui sont depuis vingt ans dans une période de déclin manifeste. Tout comme Aigues-Mortes, qui est le seul

port du Gard, Port-Vendres, qui exportait les produits du Roussillon, la Nouvelle et Agde, qui écoulent ceux des vallées de l'Aude et de l'Hérault, sont dans une décadence complète. C'étaient à la fois des centres d'affaires, des lieux de séjour et de travail: ce sont à peine aujourd'hui des points de passage.

De toutes ces villes déchues, Aigues-Mortes est certainement celle dont la pauvreté et l'abandon sont le plus sensibles et contrastent de la manière la plus douloureuse avec les souvenirs glorieux de sa fortune passée. Mais, quels que soient sa misère et son délaissement à l'heure présente, c'est peut-être celle qui est appelée dans un avenir prochain à la plus soudaine résurrection.

La pensée de ressusciter Aigues-Mortes n'est pas nouvelle. Le 13 mars 1807, le conseil de la ville émettait le vœu que le port de saint Louis fût rétabli sous le nom de Port-Napoléon. Un projet fut dressé par les ingénieurs, et un décret d'utilité publique était rendu le 6 janvier 1810 pour l'exécution des travaux. La barre qui existait, alors comme aujourd'hui, à l'embouchure du Rhône, paralysait la navigation. Le passage du fleuve à la mer était fermé par les atterrissemens, et le canal d'Arles à Bouc venait d'être ouvert dans la pensée de faciliter à la batellerie fluviale l'accès du port de Marseille. La création du canal de Beaucaire pouvait, sur la rive gauche, ouvrir de même celui du port d'Aigues-Mortes. Le bassin devait être recreusé à 3 mètres de profondeur au pied de la Tour de Constance, le chenal redressé et approfondi; c'était plus qu'il n'en fallait alors pour le commerce maritime, qui ne se faisait que par navires de faible échantillon. Malheureusement les préoccupations et les dépenses de la guerre arrêtèrent l'exécution des travaux, et le port d'Aigues-Mortes rentra dans l'oubli.

Mais depuis lors le développement croissant de la production houillère du Gard est venu apporter dans la question un nouvel élément. L'exportation de ces houilles sur une très grande échelle ne peut avoir lieu que par un port situé à proximité des lieux d'extraction et spécialement aménagé à cet effet. Ce port, nous espérons le démontrer, ne peut être que celui d'Aigues-Mortes.

III.

L'industrie de la houille dans le département du Gard remonte, sans aucun doute, à une haute antiquité. Ce n'est toutefois que dans notre siècle, vers l'année 1825, que le marché s'est agrandi et que la création de nouvelles voies de communication et le développement de toutes les industries a augmenté le nombre et la nature des débouchés. Aujourd'hui, la houille du Gard, transportée à Cette et à Marseille, fait une concurrence sérieuse aux charbons

anglais; et on peut prévoir le jour où, plus heureuse que les charbons du nord en présence des charbons belges, elle pourra approvisionner une grande partie des marchés de la Méditerranée.

D'après M. Élie de Beaumont, le terrain houiller qui se trouve au pied des Cévennes, sur le versant qui regarde le Rhône, présente du nord au sud une longueur de 32 kilomètres sur une largeur qui varie de 8 à 14 kilomètres. La nature a divisé ce grand gisement en deux bassins distincts, celui du Gardon et celui de la Cèze; le premier est caractérisé par le groupe de la Grand'-Combe, le second par celui de Bessèges. Rien n'est mieux connu aujourd'hui et n'est plus exactement mesuré que la valeur et la puissance de nos richesses houillères, et les progrès de la science géologique permettent de lire aussi bien dans les profondeurs de la terre qu'à la surface du sol. Il résulte des sondages et des opérations faites depuis près de trente ans par les ingénieurs des mines, que la coupe théorique du bassin du Gard donnerait au terrain houiller une puissance de 1,000 mètres, renfermant vingt-cinq couches et ayant une épaisseur totale de $46^{m},25$ de houille.

Le progrès a été remarquable dans le Gard. Les relevés des ingénieurs des mines accusent en effet les chiffres suivans :

En 1810, on extrayait. . .		19,840	tonnes.
1820	— . .	27,895	—
1830	— . .	43,977	—
1840	— . .	187,709	—
1850	— . .	283,478	—
1857	— . .	650,635	—
1860	— . .	1,005,081	—

La production en 1860 a donc été plus de vingt fois celle de 1830. Mais cette progression est loin de s'arrêter.

En 1865, elle atteignait 1,222,308 tonnes; en 1870, 1,300,876; en 1875, 1,551,220; en 1877 et 1878, elle s'est approchée de 1,800,000; au premier jour, elle atteindra 2 millions, et les appréciations des hommes les plus compétens permettent d'affirmer que, dans un avenir peu éloigné, elle se fixera normalement à près de 3 millions de tonnes.

Tout ce charbon ne se consomme pas en France. Notre pays cependant ne produit guère annuellement que 14 millions de tonnes et en brûle plus de 20 millions pour les besoins de son industrie. Il doit par conséquent demander le tiers de sa consommation à l'importation étrangère; c'est l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne qui sont assez heureuses pour le lui fournir. Par contre, la consommation est inférieure à la production dans la zone de la

Méditerranée; et les charbons du Gard, après avoir satisfait à toutes les demandes locales, constituent un excédent considérable qui peut devenir un élément de fret important pour l'exportation maritime.

Au premier abord, il semble assez peu rationnel de se dessaisir d'un produit dont on manque pour ses propres besoins et qu'on est obligé de demander dans une très forte proportion à l'étranger. Mais il n'en est pas du charbon comme des marchandises ordinaires. On conçoit en effet très bien que les mines du Maine, de la Loire et de l'Aveyron, par suite de leur position géographique, alimentent spécialement une partie du centre de la France et que leurs charbons ne puissent être destinés à l'exportation. Il en est de même des houilles du Nord, si insuffisantes pour approvisionner nos départemens septentrionaux; ces départemens sont obligés d'emprunter pour les besoins de leurs nombreuses industries toutes les houilles de provenance étrangère. Ainsi les produits du bassin de Sarrebruck alimentent notre ancienne Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté; les houilles belges pénètrent dans huit ou dix de nos départemens du nord, où la consommation du combustible minéral est si active et qui sont encore dans la nécessité d'avoir recours aux charbons anglais; ces derniers enfin envahissent la Normandie et tout l'ouest de la France, qui est pour eux un immense débouché.

La concurrence avec les produits de l'Allemagne, de la Belgique et de l'Angleterre est donc impossible dans la majeure partie de la France; et on doit se résigner, pour très longtemps encore, sinon pour toujours, à voir les charbons étrangers tenir la plus grande place sur les marchés de l'est, de l'ouest et du nord.

Mais il n'en est pas de même dans la vallée du Rhône et dans la région maritime. Le littoral, qui était autrefois un marché exclusivement anglais, a pris depuis peu d'années une physionomie toute différente. Pendant longtemps nos produits étaient restreints à une consommation purement locale, et des entrepôts de charbons anglais venaient s'établir presque sur les lieux de production de nos houilles, comme pour mieux faire ressortir l'inutilité de nos efforts et l'impossibilité de notre concurrence. La situation a changé. Nos houilles luttent victorieusement aujourd'hui sur la place de Marseille avec les produits de la Grande-Bretagne. Nous avons marché très rapidement dans cette voie d'indépendance industrielle; le moment est proche où nos exportations ne s'arrêteront pas à quelques villes de l'Italie et de l'Espagne; et, grâce au percement de l'isthme de Suez, nous devons un jour faire concurrence aux produits de l'Angleterre, non-seulement sur tous les points du littoral de la Méditerranée et de la Mer-Noire, mais jusque dans l'extrême Orient.

La houille est en effet une de ces matières dont le prix brut est

tellement minime et que l'on consomme en si grande quantité, que la question de transport domine pour elle toutes les autres. On l'a dit souvent et on ne saurait trop le répéter : le transport fait le prix de la houille. Le marché du combustible est donc circonscrit par les besoins de la consommation d'une certaine zone au-delà de laquelle les frais de transport augmentent le prix de vente dans des proportions telles qu'on est obligé, ou de laisser enfoui dans le sol l'excédent des richesses inexploitées, ou d'utiliser cet excédent en l'exportant par le port le plus voisin. « Si la France, peut-on lire dans l'enquête qui a été faite sur la question des houilles il y a près de dix ans, ne possédait qu'un seul et vaste bassin houiller, situé à quelques kilomètres de la Méditerranée et produisant les 20 millions de tonnes nécessaires à la consommation du pays tout entier, alors même que le prix de revient sur le carreau des mines serait très faible et que les tarifs des transports sur l'intérieur seraient réduits à leur extrême minimum, ce bassin ne pourrait fournir aux besoins de nos départemens de l'ouest, du nord et de l'est et faire concurrence aux houilles anglaises, belges et allemandes. Son rôle serait tout différent, et, après avoir alimenté la consommation d'un certain rayon normal kilométrique, il devrait exporter le surplus par un des ports les plus rapprochés des houillères. Ce port deviendrait alors le Newcastle de la France. » Or on sait que le bassin de Newcastle ne produit pas moins de 22 millions de tonnes de houille et qu'elles sont presque toutes destinées à l'exportation.

Cette question des houilles a été plusieurs fois l'objet des études les plus sérieuses, et en 1866 une importante mission fut confiée à M. le comte de Ruolz, inspecteur général des chemins de fer, afin de coordonner tous les faits relatifs à la production, au mouvement commercial et à l'exportation des charbons en France et surtout en Angleterre. C'est en effet dans la Grande-Bretagne qu'il faut aller pour trouver réunies les plus magnifiques conditions de développement et d'expansion du combustible minéral.

Tandis qu'en France les bassins houillers les mieux placés pour l'exportation se trouvent en général à une distance de 100 à 200 kilomètres de la mer, les principaux bassins exportateurs anglais, ceux de la Tyne, du nord et du sud du pays de Galles, de la Clyde, de l'Ayrshire, du Fifeshire et du Lothian, confinent à la mer, et leurs produits peuvent être conduits directement aux navires en cheminant au sein même des exploitations charbonnières. Les moins favorisés, ceux de Lancashire, ne sont qu'à 36 kilomètres du port; et pour racheter cette infériorité relative, qui serait considérée chez nous comme une condition excellente et bien supérieure à tout ce que nous possédons, on y voit des exploitations

tellement perfectionnées comme voies de communication, qu'un canal souterrain pénètre dans les mines jusqu'au débouché des galeries, de sorte que le charbon, au sortir des tailles, est chargé sur les bateaux qui le transportent vers la mer d'Irlande par le canal de Manchester à Liverpool.

L'excès considérable de la production sur la consommation a naturellement pour conséquence de procurer aux navires anglais un fret de sortie assuré, et c'est non moins à ce fret de sortie qu'à sa situation insulaire et au grand développement de ses côtes que l'Angleterre doit la supériorité de sa marine marchande. L'exploitation houillère, en effet, augmente sans cesse le nombre de ses navires de commerce, de ses matelots, des ouvriers de ses chantiers, et accroît par suite les ressources de la marine de l'état. L'Angleterre regarde à bon droit la flotte charbonnière de Newcastle comme le point de départ de sa puissance maritime. C'est la principale école de ses marins, et le commerce de la houille a pu être appelé avec raison « le père et le protecteur de la marine britannique. »

Ainsi donc, au point de vue commercial, l'exportation houillère, si elle pouvait être organisée chez nous sur une vaste échelle, procurerait à notre marine marchande, comme elle le fait en Angleterre, un fret de sortie à peu près constant. Or, on sait que l'un des principaux obstacles qu'elle rencontre pour soutenir la concurrence anglaise est précisément la rareté du fret de sortie ; à part ses fers, ses céréales et ses vins, dont la production traverse maintenant une crise dont on ne prévoit pas encore la fin, la France n'expédie guère que des produits manufacturés, marchandises légères pour la plupart.

De toutes les matières lourdes, la houille est celle qui rend les plus grands services à la navigation britannique ; c'est le transport de ce combustible qui permet aux navires anglais de faire des trajets considérables pour aller chercher du fret de retour. C'est ainsi que ces navires, chargés de charbons, arrivent sur divers points de la Méditerranée et y prennent des marchandises qu'ils amènent dans nos ports, même à Marseille, à des prix auxquels les nôtres ne peuvent descendre, forcés qu'ils sont de compenser par l'élévation du fret de retour l'absence du fret d'aller.

Tout navire anglais, en quête de chargement, est certain d'en trouver à Newcastle, à Sunderland, à Cardiff et dans vingt autres ports du Royaume-Uni. Il peut y prendre pour l'Inde du fret à 40 ou 50 francs la tonne, et se contenter au retour d'un fret de 60 ou 70 francs, tandis que le navire français, parti sur lest pour la même destination n'y peut charger en retour pour couvrir ses dépenses, à moins de 100 ou 110 francs.

Aidés par l'exportation des houilles françaises, nos navires pour-

raient porter du charbon à Alexandrie, à Beyrouth, à Constantinople, à Odessa, à Trébizonde, etc., et prendre, en retour, les cotons d'Égypte, les sésames et les laines de Syrie, les huiles de Turquie et les blés de Crimée, à un fret qui serait insuffisant pour la marine anglaise. Notre industrie trouverait ainsi dans ce genre d'exportation des avantages certains; car la houille procurerait à nos navires des sorties régulières et favoriserait l'envoi de nos produits manufacturés sur les marchés de la Méditerranée et de la Mer-Noire. Le navire, lesté de charbon, pourrait transporter les soieries de Lyon, les cotonnades de Mulhouse et de Rouen, et nos mille articles de fabrication et de fantaisie qui font encore la loi et ont toute la vogue de la mode dans les pays civilisés des deux mondes, sur une multitude de points où ces marchandises ont dû bien souvent céder la place aux marchandises anglaises. « Qu'on nous donne la houille à bon marché, disait un de nos armateurs, alors nous pourrons prendre de la marchandise légère comme chargement complémentaire, et nos produits manufacturés, dont le prix de revient n'est que de quelques centièmes plus cher que celui des produits britanniques similaires, rachèteront ce désavantage par l'infériorité du prix de transport (1). »

Le désavantage essentiel de notre marine marchande tient en effet à la nature même des productions et des besoins de notre pays et peut se traduire par cette formule : supériorité du tonnage importé sur le tonnage exporté. Sur cent bâtimens d'égale capacité qui abordent en France avec des chargemens complets, près de soixante en repartent à vide. Cette balance du tonnage est tout autre que celle du commerce; l'une se déduit du poids, l'autre de la valeur des objets échangés; et la navigation d'un pays peut languir dans des conditions où ses manufactures sont en pleine activité. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, les cent millions de soieries que nous avons exportés par mer dans certaines années prospères, tout en employant un très grand nombre d'ouvriers, ne fournissent à la marine qu'un aliment insignifiant; le transport d'une bien moindre valeur en fer, en bois, en houille, pourrait occuper cent fois plus de matelots. Nous recevons, par mer surtout, des marchandises encombrantes et des matières premières; nous renvoyons, par la même voie, des produits manufacturés d'une valeur très supérieure sous un moindre volume; et l'insuffisance des chargemens est habituelle dans nos ports de commerce. En d'autres termes, nos navires sortent en général sur lest, c'est-à-dire dans les plus mauvaises conditions commerciales.

L'exportation de la houille permettra de faire cesser cette cause

(1) *Question des houilles.* Mission de M. de Ruolz en France et en Angleterre, Paris, 1872; Imp. nat.

d'infériorité au moins dans le bassin de la Méditerranée. A ce premier avantage d'assurer un fret de sortie à nos navires, le charbon en joint un autre, celui de pouvoir procurer le plus souvent un fret de retour aux navires importateurs étrangers. Lorsque ces navires arrivent en effet à Marseille et à Cette chargés de marchandises lourdes ou encombrantes telles que du soufre, des douelles, des minerais, des grains qu'ils nous amènent de l'Adriatique, de la Méditerranée, de la Mer-Noire ou des États-Unis, ils sont obligés la plupart du temps de repartir sur lest. Si, au contraire, notre charbon se présentait à eux sur les quais de nos ports, il leur assurerait un fret de retour régulier; et les expéditeurs de ces navires pourraient développer en toute sûreté leurs opérations sur la France, et auraient tout intérêt à prendre en retour, même à prix réduit, un chargement de houilles françaises.

Les transformations de l'industrie moderne dans ces dernières années permettraient d'ailleurs d'assurer un fret de retour tout spécial aux navires exportateurs de charbon. Ce fret est le minerai de fer. Le développement de nos industries métallurgiques est en effet lié à celui de nos houillères. Les établissemens de forges et de fonderies viennent tout naturellement se grouper à proximité des lieux de production du combustible minéral dont ils absorbent une si grande quantité. Mais le minerai convenable se trouve rarement à pied d'œuvre. La fabrication de l'acier fondu, qui tend de plus en plus à se substituer au fer pour le grand outillage de nos railways et les formidables engins de notre flotte, exige d'ailleurs aujourd'hui des minerais spéciaux d'une richesse bien supérieure à celle dont on s'était contenté jusqu'à présent.

Le département du Gard, en particulier, qui possède quinze hauts fourneaux, ne peut être alimenté par la production des minerais indigènes. Ces minerais sont assez pauvres, ne contiennent qu'une proportion de métal de 20 à 30 pour 100 et ne peuvent être utilisés que si on les mélange avec des minerais supérieurs; car les lits de fusion des hauts fourneaux doivent présenter une teneur en fer de 35 à 45 pour 100 en moyenne. Il est donc nécessaire d'avoir recours à des minerais étrangers beaucoup plus riches; et on va les chercher assez loin dans les Pyrénées, en Espagne, à l'île d'Elbe et surtout en Afrique, où les magnifiques gisemens de Mokta-el-Hadid, près de Bône, présentent près de 17 millions de tonnes d'affleurement, contenant 67 pour 100 environ de fer, admirablement disposés pour l'embarquement, à l'embouchure de la Seybouse, et pouvant alimenter largement tous les hauts fourneaux du littoral, de la vallée du Rhône et du centre de la France.

La question de transport, si importante pour le charbon, ne l'est pas moins pour le minerai; et il est évident qu'un échange peut et

doit tout naturellement s'établir entre les navires exportateurs de houille, qui deviendront à leur retour des navires importateurs de minerais de fer.

Seul de tous les bassins houillers de France, celui du Gard est dans des conditions comparables à ceux de l'Angleterre. Non-seulement il est près du littoral, mais la production y dépasse de beaucoup la consommation. Il est d'ailleurs de la dernière évidence que ses produits ne peuvent remonter le cours supérieur de la vallée du Rhône, qui appartient aux charbons de la Loire, encore moins venir faire concurrence au cœur et dans le nord de la France aux charbons allemands et anglais. Il faut donc de deux choses l'une, ou qu'il laisse enfouie en pure perte dans le sol une partie de ses richesses minérales, ou qu'il utilise le superflu de sa production en l'exportant par un port aussi voisin que possible du carreau des mines et qui jouera sur notre littoral le même rôle que les ports de Newcastle, de Cardiff, de Sunderland sur les côtes d'Angleterre.

Ce port ne peut être qu'Aigues-Mortes. Il présente en effet sur Cette et Marseille un premier avantage, — le plus grand peut-être lorsqu'il s'agit du transport de la houille, — celui de la proximité. Il en résulte tout d'abord une économie d'autant plus appréciable que le bénéfice de la vente sur une tonne de charbon est très peu élevé. Mais une des raisons qui semblent devoir recommander Aigues-Mortes d'une manière toute spéciale, c'est la possibilité d'y établir dans d'excellentes conditions toutes les installations nécessaires pour une très large exportation de matières lourdes et encombrantes. Ni Marseille, ni Cette, déjà riches, très peuplées, absorbées par des opérations de transit toujours croissantes, et dont les quais sont déjà trop étroits pour la manutention de denrées de toute sorte, ne sauraient être de grands ports exclusivement charbonniers. L'espace manque, et il faut pouvoir tailler en plein drap pour installer des voies de garage et des appareils de chargement et de déchargement comme on en voit à Swansea, à Cardiff, à Newcastle, à Sunderland, où les wagons conduisent le charbon, quelques heures après son extraction, sur les écoutilles mêmes du navire exportateur, de telle sorte que le plus grand steamer à hélice reçoit un chargement de près de 1,200 tonnes en moins de quatre heures. On le voit donc : Aigues-Mortes, mieux que tout autre port de la Méditerranée, peut devenir le point de départ de nos charbons indigènes. La prévention séculaire de l'ensablement doit être aujourd'hui complètement dissipée, grâce à des études récentes et à des sondages réguliers exécutés depuis près de trente ans. Le golfe présente une rade foraine parfaitement abritée. La plage est fixe ; les fonds sont constans. Il serait donc possible d'établir dans cet immense enfoncement de la mer un avant-port qui

communiquerait avec le chenal maritime, de recreuser ensuite ce chenal et de disposer sur ses rives plusieurs lignes de voies ferrées le long desquelles les bateaux charbonniers pourraient venir régulièrement opérer leur chargement.

Le canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire ouvre d'ailleurs l'accès du Rhône; quelques modifications de peu d'importance, un élargissement et un approfondissement sur place, l'allongement des écluses, peuvent le transformer facilement en canal maritime et permettraient à la batellerie fluviale de venir, sans rompre charge, jusque sous les murs d'Aigues-Mortes. Là s'opérerait le transbordement sur les navires de mer. Aigues-Mortes redeviendrait ainsi ce qu'il était au XIIIe siècle, un port en communication directe avec le grand fleuve, pouvant écouler tous les produits de sa vallée. Les houilles de la Loire, de leur côté, dont l'extraction dépasse de beaucoup les progrès de la consommation et n'est limitée que par l'insuffisance des débouchés, pourraient s'ajouter à celles du Gard et concourir avec elles à former ce précieux fret de sortie qui manque presque toujours à notre marine marchande.

Rien ne s'oppose à la réalisation d'un pareil programme. La question se résume en deux termes bien nets qu'il suffit de rapprocher pour que la solution s'impose d'elle-même. D'une part, un bassin houiller dont les produits dépassent de plusieurs centaines de mille tonnes toutes les demandes dans son rayon normal de consommation; de l'autre, un port aujourd'hui désert, voisin des centres de production, en communication avec l'un des plus grands fleuves de la France, établi dans le fond d'un golfe tranquille, sur une plage à l'abri des ensablemens et dans des conditions exceptionnelles pour permettre l'établissement sur des terrains horizontaux et indéfinis d'un grand outillage d'exportation. Les Anglais, nos maîtres dans les affaires industrielles, n'ont jamais hésité à rapprocher ces deux termes, et ce rapprochement est un des principaux élémens de leur puissance maritime et commerciale.

La question d'ailleurs, qui n'a été jusqu'ici que timidement étudiée, vaut la peine d'être traitée à fond. La transformation et le perfectionnement de notre matériel de transport sont une œuvre nationale. Le gouvernement en a pris depuis peu l'initiative d'une manière vigoureuse et conduit cette entreprise avec une intelligence et une autorité universellement reconnues. L'ouverture d'un port charbonnier à Aigues-Mortes serait certainement une de ses plus belles créations. Elle intéresse trop notre marine dans la Méditerranée et nos grandes industries dans le midi de la France pour ne pas appeler sa sollicitude et éveiller toutes ses sympathies.

CHARLES LENTHÉRIC.

REVUE LITTÉRAIRE

LES SALONS DE DIDEROT.

Vous n'avez rien de mieux à faire, il pleut, et, par hasard, vous vous sentez en disposition de payer un peu de plaisir d'un peu d'ennui. Je sais la pièce que vous pourriez aller voir et je sais aussi le roman que vous pourriez lire, mais pour aujourd'hui vous aimez mieux remonter dans l'histoire, et vous avisez sur les rayons de la bibliothèque une édition de Diderot. Justement, depuis quelques années, « le philosophe » est à la mode. On le croyait oublié, que dis-je? on le croyait enterré sous le lourd amas des in-folio de son *Encyclopédie*,

Mais voilà qu'il renaît de sa chute profonde,

et qu'à la faveur d'une édition nouvelle (1) son nom, comme jadis, court dans les bouches et sous les plumes des hommes. C'est le temps de le lire : peut-être bien, — tant la vogue est passagère, — n'en retrouveriez vous pas de sitôt l'occasion.

Vous feuilletez donc ces vingt volumes. De loin en loin vous notez une réflexion qui trahit le philosophe : de deux prémisses fausses on voit encore assez souvent, comme par une dérision de la logique, sortir une conclusion vraie ; c'est ainsi qu'à force d'entre-choquer des sophismes, Diderot, quelquefois, en fait jaillir une vive lumière. Une étincelle brille, file, et soudainement s'évanouit. Vous ne laissez pas d'ailleurs de lire quelques pages, de ci, de là ; c'est la bonne manière de lire Diderot,

(1) En rappelant cette édition, toute récente encore, nous nous faisons un agréable devoir de rappeler en même temps au souvenir du lecteur les belles études de M. Caro dans la *Revue* du 15 octobre, du 1er novembre, et du 1er décembre 1879.

c'est la seule. Il convient lui-même « qu'il faut lui pardonner une page commune en faveur d'une bonne ligne, » et il a raison, mais il se pourrait qu'il eût tort de croire qu'en cela « il ressemble aux anciens. » Vous vous arrêtez plus longtemps sur *le Rêve de d'Alembert* et sur *le Neveu de Rameau :* voilà qui se lit en effet d'un bout à l'autre, et d'une seule haleine, comme le roman d'un métaphysicien qui divague, ou comme le paradoxe d'un cynique qui se joue de la naïveté des bonnes âmes. Enfin vous arrivez à ces fameux *Salons,* — et j'y arrive avec vous.

C'est ici que l'enthousiasme des éditeurs, commentateurs, biographes, et autres, se déchaîne irrésistiblement. Ils convenaient, — d'assez mauvaise grâce, à la vérité, pour la plupart, — mais cependant ils convenaient qu'on ne peut pas prudemment confier la réforme du théâtre à l'auteur des *Entretiens sur le Fils naturel,* — ou la réforme des mœurs à l'auteur des *Bijoux indiscrets,* — ou la réforme des lois à l'auteur du *Supplément au Voyage de Bougainville ;* — c'est ici qu'ils prennent leur revanche et que, donnant la bride à leur admiration contenue jusque-là péniblement, ils triomphent. Le voilà, le vrai Diderot, le créateur en France de la critique d'art ! le voilà, l'initiateur du public français à la connaissance du beau ! *Ecco il vero Pulcinella.*

Qu'y a-t-il de légitime dans ce grand enthousiasme ? et ces *Salons* sont-ils vraiment ce que l'on est convenu qu'ils sont ?

A tout le moins reconnaîtra-t-on d'abord que les impressions de Diderot ne sont pas celles de tout le monde. Peut-être savez-vous sa façon d'admirer la nature : « Ma Sophie ! quel endroit que ce Vignory ! que la chère sœur ne me parle jamais de ses sophas, de ses oreillers mollets, de ses tapisseries, de ses glaces, de son froid attirail de volupté !.. Imaginez-vous une centaine de cabanes entourées d'eau, de vieilles forêts immenses, des coteaux... Non ! pour l'honneur des garçons de ce village je ne veux pas me persuader qu'une fille puisse mettre le pied hors de sa maison sans être détournée,.. Ma Sophie ! ne verrez-vous jamais Vignory (1) ? » C'est aussi sa façon d'admirer les œuvres de l'art : « La différence qu'il y a entre la *Madeleine* du Corrège et celle de Vanloo, c'est qu'on s'approche tout doucement de la *Madeleine* du Corrège, qu'on se baisse sans faire le moindre bruit, et qu'on prend le bas de son habit de pénitente seulement pour voir si les formes sont aussi belles là-dessous qu'elles se dessinent au dehors. » Je ne choisis pas le passage au hasard de la lecture ; il est encore du petit nombre de ceux que l'on puisse convenablement citer. C'est que dans les entrailles de ce philosophe, il s'agite un éternel démon de luxure. Je le crois très volontiers quand il nous dit qu'il avait la tête « tout à fait du caractère d'un ancien orateur, » mais j'ajoute qu'il avait aussi quelque chose en lui de Caliban. Joignez à ces jugemens d'un goût si pur toutes ces anec-

(1) Texte expurgé.

dotes si crues, dont il n'est pas jusqu'à trois que l'on ose répéter en bon lieu, telle historiette du jeune président de Brosses, ou telle joyeuseté de la vieille Mme de Sabran. Diderot, comme il le déclare lui-même « ne balance jamais à préférer l'expression la plus cynique, qui est toujours la plus simple. » De là ces comparaisons ordurières et ces façons ignobles d'écrire qui lui viennent si naturellement sous la plume. Et vraiment il excipe ici d'un bien singulier bénéfice. Comme on ne peut pas le citer, il en résulte qu'on ne peut caractériser ce qu'il y a de grossier en lui que par des expressions générales, et comme d'ailleurs il les faut très fortes, on a presque toujours l'air, non pas tant de le juger sur pièces et sur preuves que de l'injurier sans cause. Rappellerai-je maintenant ces digressions infinies, tantôt une dissertation sur l'agriculture et tantôt une biographie de l'abbé du Gua de Malves? et des bouquets à Sophie, cette Sophie qui ne connaissait pas son bonheur de « serrer entre ses bras un homme de bien; » et des récriminations à l'adresse de Mme Diderot, cette pauvre Nanette qu'il n'avait épousée que « pour coucher avec, » toutes choses, comme on imagine, des plus intéressantes pour les abonnés de la *Correspondance* de Grimm, pour la reine de Suède ou pour le roi de Prusse; et des exclamations, et des invectives, et des apostrophes, et des prosopopées, toutes les figures de la pire des rhétoriques au service, pour le plus souvent, de la pire des doctrines, enfin par-dessous tout cela, par-dessous toutes ses grandes affectations de naturel et de bonhomie, le plus insolent étalage de sa propre personne, une expansion, une dilatation, un épanouissement de soi dont Jean-Jacques lui-même est bien loin : — tels sont, à la première lecture, ces *Salons* tant vantés; et telle est, à la prendre en gros, l'œuvre immortelle du Platon des encyclopédistes.

Est-il vrai toutefois qu'il y ait, comme on l'enseigne, de l'or dans ce fumier? dans ce fatras, des pages qui méritent de vivre? des principes dignes d'être médités, dans ce capharnaüm de toutes les thèses, de toutes les antithèses, et de toutes les synthèses?

Pour des pages qui méritent de vivre, oui, certainement oui. J'en sais de bonnes, j'en sais de belles, et quelque étrange que soit le mot quand on l'écrit d'un tel auteur, j'en sais plusieurs d'*exquises*. Si loin qu'il soit de la perfection, sans doute, et presque toujours hors d'une juste mesure, Diderot n'en est pas moins, par instans, l'un de nos grands écrivains. Et dans ses *Salons*, comme ailleurs, — peut-être même plus nombreuses et plus voisines de la perfection que nulle part ailleurs, — il a laissé des pages qui dureront, je le crois parce que je le souhaite, autant que la langue française.

Mais pour des principes dignes d'être médités, retenus et suivis, il faut distinguer, et c'est selon qu'on l'entend. — Qu'il y ait dans les *Salons*, même sur les choses de l'art, nombre d'idées justes et

vraies, c'est ce qu'on ne saurait nier. Et puis comment voudriez-vous qu'il en fût autrement? Jamais homme fût-il moins embarrassé de se contredire? Le oui et le non, le pour et le contre, le blanc et le noir, n'a-t-il pas tout soutenu? Connaissez-vous quelque théorie dont son éloquence déclamatoire ne se soit pas un jour ou l'autre emparée comme d'un thème pour ses variations? Et serait-il possible qu'ayant brassé tant d'idées, discuté tant de questions, et risqué tant de solutions, il n'eût jamais rencontré juste, et que le vrai l'eût fui d'une fuite éternelle? Il l'a donc quelquefois attrapé. Aussi bien, comme tous les improvisateurs, il excelle, au terme d'un long développement, après avoir tâtonné, pour ainsi dire, et laborieusement fouillé dans la confusion de ses propres pensées, à trouver tout d'un coup l'expression qui résume et qui grave, le trait qui s'enfonce dans l'esprit et y demeure attaché. « Il y a, dit-il, quelque part, un moyen sûr de faire prendre à celui qui nous écoute un puceron pour un éléphant : il ne s'agit que de pousser à l'excès l'anatomie circonstanciée de l'atome vivant. » Sous une forme un peu lourde, mais aisément intelligible à tout le monde, voilà l'axiome contre lequel ne prévaudront jamais les efforts ni les tours de force d'aucun *réalisme*. Romancier, peintre ou poète, le réaliste est un homme qui croit qu'une addition de détails vrais suffit à former un ensemble, et qui peint ou qui décrit le « puceron » comme il ferait « l'éléphant. » Diderot dit encore : « Il faut que l'artiste ait dans l'imagination quelque chose d'ultérieur à la nature. » Voilà, formulée d'un mot, la loi contre la fatalité de laquelle viendront éternellemeut se briser les tentatives et les assauts de toute espèce de *naturalisme*. Un naturaliste est un homme dont l'œil ou l'esprit ne se rendent pas compte que pas un être de la nature n'est un exemplaire tellement achevé de son type que l'imagiuation n'en puisse concevoir au-delà quelque exemplaire plus achevé.

Vous pouvez déjà faire une observation : c'est que ces deux aphorismes ne sont pas moins vrais de la littérature que de la peinture. C'est ce qu'on appelle ordinairement le mérite, et c'est ce que j'appelle au contraire le défaut des *Salons*. Ne doutez pas que ce soit par là qu'ils plaisent, mais réfléchissez aussi que c'est par là qu'ils ont jeté la critique d'art dans une voie dangereuse. Et voici pourquoi.

Les principes de Diderot sont vrais, quand ils sont vrais, en tant que toutes les formes de l'art sont soumises aux mêmes lois de nature ou, si vous l'aimez mieux, aux mêmes conventions nécessaires. Il existe une logique *formelle*, c'est-à-dire des lois générales du raisonnement, qui restent ce qu'elles sont, à quelque catégorie d'objets que le raisonnement s'applique et dans quelque ordre de sciences que l'activité de la pensée s'exerce. Tout de même, il existe une esthétique *formelle*, c'est-à-dire des lois générales de beauté qui ne varient pas de l'art de peindre à l'art d'écrire et qui gouvernent aussi souverainement la poésie d'Eschyle

que la peinture de Michel-Ange. Il sera vrai, par exemple, en peinture comme en poésie, que tous les détails d'une œuvre devront être ordonnés par rapport à un centre de perspective unique. La faute est égale, et diminue pareillement d'un degré la valeur de l'œuvre, quand Corneille, écrivant *Horace,* implique trois actions l'une dans l'autre, et quand Raphaël, peignant *l'École d'Athènes,* nous place à un point de vue pour l'architecture et à un autre point de vue pour les personnages. Leur en faire un mérite, — et on l'a fait, — c'est d'une superstition puérile, à peu près comme si l'on louait l'Apollon du Belvédère d'avoir, ce dit-on, je ne sais quelle épaule plus étroite que l'autre, et les jambes inégales. Ces lois générales et suprêmes, Diderot les connaît ou, pour mieux dire, il les soupçonne, car, après tout, le plus grand effort de l'esprit humain ne va guère qu'à les entrevoir. Il a même donné, de quelques-unes d'entre elles, quelques-unes des expressions les plus heureuses qu'on en puisse donner.

Mais en dehors de ces lois générales — au-dessus, au-dessous, à côté d'elles? je n'en sais rien ni n'ai besoin d'en rien savoir, — il y a des lois particulières, qui ne dépendent plus ou qui dépendent bien moins de la constitution de l'esprit humain que de la nature des moyens d'expression propres et exclusifs à chacune des grandes formes de l'art; lois spéciales, lois techniques, lois enfin qui ne sont plus données *a priori,* mais qui se créent elles-mêmes et d'elles-mêmes *a posteriori,* c'est-à-dire à mesure du progrès de l'art. La beauté d'un poème ou d'un tableau dépend assurément de ce que ce poème ou ce tableau font d'impression sur l'esprit, et du choc, pour ainsi dire, qu'en reçoit la sensibilité, mais elle dépend aussi de la *matière* avec laquelle et sur laquelle travaillent le peintre et le poète, et de la *manière* dont ils l'ont traitée. La *manière* de Raphaël ou de Racine, c'est la *touche* de l'un, c'est le *style* de l'autre, dans l'un et l'autre cas, c'est l'espèce de maîtrise que le génie de Racine exerce sur la *matière* de l'art d'écrire comme le génie de Raphaël sur la *matière* de l'art de peindre. C'est pourquoi vous noterez que toutes les grandes révolutions littéraires sont des révolutions de la langue. Chez nous, en France, à bien regarder l'histoire de notre littérature, c'est la langue, d'abord et en définitive, que tous les novateurs ont *révolutionnée* dans son fonds; Ronsard, Malherbe, Boileau, Jean-Jacques, Chateaubriand, Victor Hugo. Tout de même, les grandes révolutions de l'histoire de l'art sont des révolutions dans le matériel même de l'art. Considérez seulement la distance franchie dans le passage de la mosaïque à la fresque, et de la fresque à la peinture à l'huile. Voulez-vous des exemples plus particuliers? Il en est de toute sorte. Si vous cherchez une différence fondamentale entre la peinture italienne et la peinture allemande, vous la trouverez dans ce fait que les grands italiens sont sortis de l'école de la mosaïque et de la fresque, tandis qu'Albert Dürer sortait d'une école de gravure. Un peintre vous prouverait sans

peine que de l'une à l'autre de ses trois manières, c'est sa *technique*, proprement et peut-être uniquement, que Raphaël a modifiée.

Et remarquez bien que, s'il n'en était pas ainsi, — si la beauté d'une œuvre d'art ne dépendait pas essentiellement de la technique, — si la différence de la technique ne creusait pas un abîme entre les différentes formes de l'art, — si tout ce qui se peint pouvait s'écrire, si tout ce qui s'écrit pouvait se sculpter, si tout ce que l'on sculpte pouvait se mettre en musique — il n'y aurait plus alors ni musique, ni sculpture, ni peinture, ni poésie, mais il ne subsisterait qu'une forme unique de l'art, indivise, confuse, et, si l'on me permet cette apparente contradiction dans les termes, véritablement amorphe.

Ces lois particulières, dont la connaissance et les applications, en leur lieu, font le prix de toute critique digne de ce nom, parce que seules, en effet, elles ramènent la critique du ciel, pour ainsi dire, sur la terre, et des hauteurs où s'élaborent les généralités de l'esthétique abstraite sur ce terrain plus solide où les œuvres d'art sont examinées, étudiées, jugées en elles-mêmes; sur leurs qualités intrinsèques et non plus dans leurs rapports avec cette beauté prétendue faussement idéale, « qui serait comme l'eau pure et qui n'aurait point de saveur particulière; » caractérisées par les mots qui leur conviennent et non plus par ces expressions indéterminées, vagues et flottantes qui servent à louer à peu près indifféremment, du même accent d'admiration banale, une toile de Raphaël, une tragédie de Racine, un opéra de Mozart; — Diderot les connaît-il? On peut répondre hardiment que non. Il sent bien que son éducation critique est incomplète et que, de n'avoir pas manié l'ébauchoir comme de n'avoir pas eu, selon son expression, « le pouce passé quelque temps dans la palette, » il lui manque quelque chose. Il en laisse échapper plus d'une fois l'aveu, chemin faisant. Il vient, sur je ne sais plus quel tableau de prononcer un jugement sévère, et il ajoute : « Avec cela, je ne serais pas étonné qu'un peintre me dît : Le bel éloge que je ferais de ce tableau, de toutes les beautés qui y sont et que vous n'y voyez pas! » Il dit ailleurs, en parlant de Chardin, et c'est un pas encore vers la vérité vraie : « Si le sublime du technique n'y était pas, son idéal serait misérable! » Le sublime du technique! C'était placer Chardin bien haut, peut-être! Diderot ne connaissait ni les italiens ni les hollandais. Par malheur, ce ne sont là que des éclairs. En aucun sujet que ce soit, Diderot n'est homme à faire feu qui dure. Et s'il sent qu'il lui manque quelque chose, il ne le sent décidément que d'une manière théorique, en vertu de ce commun proverbe, que pour être forgeron il ne saurait nuire d'avoir un peu forgé. Il n'a pas sur ce quelque chose de notion précise et certaine. Il s'aviserait de le vouloir acquérir qu'il ne saurait même pas dans quelle direction il faudrait le chercher. Je n'en demanderai d'autre preuve que ce qu'il écrit un jour à propos d'une toile de La Grenée, qu'il malmène assez

vivement : « Rien à dire ni pour le dessin, ni pour la couleur, ni pour le faire. » N'êtes-vous pas bien tenté d'apprendre ce qui manque donc à La Grenée ? Vous allez le savoir : « Mon ami, tu peins, tu dessines à merveille, tu sais étudier la nature, — vous voyez qu'il enchérit et qu'en fait de technique il ne disputera rien à La Grenée, — mais,.. mais tu ignores le cœur humain. » Nous y voici ! La netteté, la précision que Diderot ne peut pas mettre dans ses jugemens comme critique d'art, et qu'il y veut mettre pourtant, pour ne pas destituer sa critique de toute autorité, c'est comme littérateur et comme dramaturge qu'il va se faire tout un système de les y mettre. Que La Grenée, qui fait métier de peindre, sache peindre ou ne sache pas peindre, c'est bien de cela qu'il s'agit ! « Rendre la vertu aimable, le vice odieux, le ridicule saillant, » tel doit être le projet de tout honnête homme qui prend « la plume ou le pinceau. » Vous qui vous demandiez pourquoi ce philosophe avait écrit *Jacques le Fataliste*, vous le saurez désormais : c'était pour rendre « la vertu aimable. »

Importer des intentions de prédicateur dans la littérature, — et de prédicateur de quel évangile ! — importer pareillement des intentions de littérature dans la peinture, nous connaissons désormais l'idéal de Diderot. Il parle donc de peinture en pur littérateur qu'il est. Il n'a pas seulement juxtaposé le domaine des deux arts, il les a superposés et il a trouvé que la coïncidence était parfaite. Non-seulement il n'y a rien, selon lui, dans le champ de la peinture qui ne puisse être transposé dans le champ de la littérature, ou réciproquement, mais il fait de la valeur littéraire d'une toile l'infaillible mesure de sa valeur pittoresque. « Ordonner une composition, une scène de mœurs, une scène pathétique... une scène de famille... » tel est le fin et le tout de l'art. Il dira donc bravement : « Otez aux tableaux flamands et hollandais la magie de l'art, et ce seront des croûtes abominables ; le Poussin aura perdu toute son harmonie, et le *Testament d'Eudamidas* restera une chose sublime. » C'est exactement comme s'il disait : ôtez aux comédies de Molière la magie de l'art et il vous restera.... le drame bourgeois de Diderot. Voilà bien sa vraie pensée, le dernier mot de son esthétique. Otez l'exécution et ne regardez qu'à l'intention, — ôtez la forme, et avec la forme le fond, car dans toute œuvre d'art digne de ce nom, ils se pénètrent intimement l'un l'autre, — et ne regardez qu'à la bonne volonté, — ôtez l'art enfin et ne regardez qu'au sujet.

Le sujet, — c'est ce qui le préoccupe. Juger des sujets, c'est sa partie, fournir des sujets aux peintres dans l'embarras, c'est devenu sa spécialité. Résisterons-nous au plaisir d'en rappeler un ? Il s'agissait « d'éterniser les marques de bonté qu'il avait reçues de la grande souveraine. » La grande souveraine ! cette terrible impératrice Catherine dont il avait été la si bonne dupe ! « Élevez son buste ou sa statue sur un piédestal, entrelacez autour de ce piédestal la corne d'abondance, faites-en sortir

tous les symboles de la richesse; contre ce piédestal appuyez mon épouse, qu'elle verse des larmes de joie, qu'un de ses bras posé sur l'épaule de son enfant elle lui montre de l'autre notre bienfaitrice commune; que cependant la tête et la poitrine nues, comme c'est mon usage, l'on me voie portant mes mains vers une vieille lyre suspendue à la muraille. » Là-dessus il prétend qu'un artiste ami lui répondit : « Je vois le tableau, » mais je crois qu'il se vante. Il serait curieux pourtant de savoir si cette toile existe quelque part.

Après cela, qu'en général, et bien avant Diderot, la préoccupation du sujet ait été le défaut et j'ose dire, la grande raison d'infériorité de la peinture française, il n'y a pas à le contester (1). Telle toile de Poussin lui-même est ordonnée, répartie, distribuée comme une pièce littéraire, comme un sermon de Bourdaloue, par exemple, ou de Massillon.

Étudiez sommairement au Louvre le tableau de *la Femme adultère*. Comme il s'en faut que ce soit une des bonnes toiles de Poussin, on y saisit à nu le procédé de composition Au fond, des lignes d'une architecture massive précisent le lieu de la scène. Au premier plan et au centre de la toile, Jésus, dans une attitude dont j'avoue que je ne saurais clairement définir la signification, forme groupe avec une créature lourdement affaissée sous le poids de la honte. De quel crime est-elle coupable ? Regardez au second plan. Cette autre femme qui porte un enfant sur ses bras et qui contemple la scène avec une expression d'étonnement tempéré d'un peu de compassion, c'est la mère, c'est l'épouse fidèle et chaste qui, par sa seule présence, vous donne ingénieusement l'explication du groupe principal. En effet, le crime de la femme adultère, c'est la violation de la foi conjugale, mais la foi conjugale ne s'échange entre l'homme et la femme que pour assurer la perpétuité de la famille. Cependant, de droite et de gauche, l'action se déroule par le développement de deux groupes symétriques ; ils contiennent chacun cinq personnages, dont les attitudes se balancent et s'équilibrent; les couleurs aussi se répondent. De ces spectateurs assemblés, les uns ont compris la parole divine : ce sont des jeunes gens et des vieillards.

A l'âge où l'on croit à l'amour,

comme dit le poète, on pardonne aisément la faute de la femme; on l'excuse quand on touche au déclin de la vie. Ceux-là font donc le geste de l'approbation à peine contenue; ceux-ci le geste de la prudence qui suspend son jugement, qui n'ose pas absoudre, et pourtant qui ne voudrait pas condamner. Les *mœurs* de chaque âge sont ainsi fidèlement obser-

(1) Remarquez comme quoi, par une contradiction démonstrative, dans notre école moderne, l'absence du *sujet* a fait la supériorité du paysage et du portrait sur presque tous les autres genres.

vées. Les autres, cependant, s'ils ont des yeux c'est pour ne point voir, et des oreilles c'est pour ne pas entendre. Ce sont des hommes dans la force de l'âge et par conséquent dans la maturité de l'orgueil : le peintre les a placés aux deux extrémités de la toile. Ils fuient cette scène de scandale ; à droite, le dernier fait le geste de l'indignation pharisaïque ; à gauche, le dernier fait le geste de la confusion exaspérée, l'un et l'autre terminant l'action par un même mouvement du bras, par une même indication de tout le corps, tourné de trois quarts. L'action est complète, puisque le peintre vous a mis sous les yeux un vivant témoignage de la diversité des impressions que produisit la parole divine quand elle fut prononcée pour la première fois et qu'aussi bien elle n'a pas cessé de produire parmi les hommes.

Certainement cette peinture psychologique, ou, comme on l'a nommée, philosophique, suppose les plus rares qualités d'esprit et de réflexion, de composition et de science. Et pourtant si Poussin n'était pas le peintre de ses *Bacchanales*, de ses grands paysages, de tant de toiles enfin sans *sujet*, serait-il notre Poussin? Et ne voyez-vous pas la question finale qu'on ne saurait éviter : esprit, réflexion, composition même, au sens dont nous parlons, sont-ce bien là des qualités de peintre? et ne sont-ce pas plutôt des qualités littéraires?

J'interroge en effet un peintre, et voici ce qu'il me dit du sujet dans l'école vénitienne : « Quand le Titien peint l'*Ensevelissement du Christ*, qu'y voit-il? Un contraste, idée plastique, un corps blanc, livide et mort, porté par des hommes sanguins et pleuré, dans un deuil qui les rend plus belles par de grandes Lombardes aux cheveux roux. Voilà comme on entendait alors le *sujet*. Vous voyez que la curiosité d'être vrai n'était pas grande et que le désir d'être nouveau n'allait pas plus loin que le désir d'être exact (1). » École italienne, dites-vous, école vénitienne! Superstition quasi païenne de la beauté! triomphe de la ligne à Florence et triomphe de la couleur à Venise! Il me semble que c'est bien quelque chose déjà, si ce n'est presque tout, dans un art qui comme la peinture ne saurait parler à l'esprit que par l'intermédiaire du plaisir et de la joie des yeux! Mais écoutez le même peintre encore, et ce qu'il nous dit du sujet dans l'école hollandaise : « Dans leur peinture proprement pittoresque et anecdotique, on n'aperçoit pas la moindre anecdote. Aucun sujet bien déterminé, pas une action qui exige une composition réfléchie, expressive, particulièrement significative, nulle invention, aucune scène qui tranche sur l'uniformité de cette existence des champs et de la ville, plate, vulgaire, dénuée de passion, on pourrait dire de sentimens. » Ainsi de l'une à l'autre extrémité de l'art, même absence de sujet ou du moins même insigni-

(1) Eug. Fromentin, *un Été dans le Sahara*.

fiance, et ce sont des chefs-d'œuvre. Est-ce à dire que la pensée soit interdite aux peintres? Assurément non, mais « il semble qu'elle n'ait vraiment soutenu que les grandes œuvres plastiques et qu'en se diminuant pour entrer dans les œuvres d'ordre moyen elle ait perdu toute valeur. » Ajouterai-je que, dans les grandes œuvres plastiques elles-mêmes, telles que les chambres de Raphaël ou les fresques de la Sixtine, si grande et si claire, en un certain sens, que la pensée puisse être, on ne voit pas qu'elle puisse être rendue par la littérature, traduite par des phrases, égalée par des mots? Quand les peintres pensent, il faut qu'ils pensent d'une façon à eux particulière, je veux dire qui leur est imposée par les moyens d'expression dont ils disposent et qui ne sont pas, qui ne peuvent pas être les moyens d'expression de la littérature. Ils ne seraient pas en effet des peintres si ce qu'ils peignent, ils pouvaient tout aussi bien le dire ou le chanter et produire en nous les mêmes émotions, toujours.

C'est pourquoi, tout au rebours de Diderot, dont on ne saurait guère contester qu'encore aujourd'hui les idées règnent presque souverainement dans la critique d'art, je ne sais s'il ne faudrait pas commencer par poser ce principe, qu'en peinture le sujet a pour office uniquement de cacher ou mieux encore d'escamoter le tableau. C'est ainsi que, dans certaine littérature, l'ordinaire office des *images*, comme on les appelle, et de la *couleur*, est précisément de faire illusion sur l'absence de pensée. L'auteur des *Salons*, ici comme partout, est venu troubler et confondre les genres. Ce qu'il exige du peintre, ce sont, il nous l'a dit lui-même, des « scènes pathétiques » et des « scènes de mœurs, » mais ce qu'il louera du style de Buffon ou de Rousseau, c'en sera « le beau coloris. » Il est presque incroyable combien ce mot, dont on a tant abusé, mais dont je défie bien qu'on me dise le sens exact, revient de fois sous sa plume et sous celle aussi de son ami M. Grimm. En présence d'une belle page, il s'écriera : « Quel tableau! » mais en présence d'une belle toile il veut pouvoir s'écrier : « Quel drame! » Vous lui demanderez donc en vain ce qu'il semble pourtant que la critique d'art devrait s'efforcer de nous apprendre. Qu'est-ce que le beau, par exemple, pour l'œil de l'artiste, peintre ou sculpteur? Diderot ne vous le dira pas. « Après cela, dit quelque part Benvenuto Cellini, tu dessinera l'os appelé *sacrum :* il est très beau. » Qu'est-ce que Benvenuto trouve de beau dans cet os? Voilà ce que je ne comprends pour ma part que d'une manière vague et générale, à condition que vous ne m'interrogiez pas, et voilà ce qu'il faudrait m'expliquer. « Rembrandt, dit quelque part un disciple du maître, a porté à son comble l'art d'unir les couleurs amies. » J'entends encore, si vous voulez, mais j'entends sans entendre, et pourvu que vous ne me pressiez pas. Qu'est-ce que des « couleurs amies » et qu'est-ce que l'art de les unir? Voilà encore ce qu'il faudrait

m'expliquer. Car évidemment ce florentin et ce hollandais, dans une combinaison de lignes ou dans une association de couleurs, voient et admirent quelque chose que nous pouvons bien admirer sur leur parole et de confiance, mais que nous n'y voyons pas, nous, très clairement. La ligne et la couleur leur parlent un langage qu'elles ne nous parlent pas. Quels sont les élémens de ce langage, et quelle en est la grammaire? quelles sensations, quels sentimens, quelles idées est-il capable d'éveiller en nous? dans quelles limites sa valeur d'expression est-elle renfermée? par où confine-t-il au langage de la sculpture, et par où touche-t-il au langage de la littérature? quand est-ce enfin qu'il empiète sur le domaine réservé d'une autre langue, c'est-à-dire d'un autre art? Voilà encore, voilà toujours ce qu'il faudrait m'expliquer. Diderot ne l'a guère essayé qu'une fois, à notre connaissance, dans un morceau, d'ailleurs très remarquable et souvent cité, sur les limites précisément de la sculpture et de la peinture.

Combien d'autres questions, qu'il n'a pas seulement effleurées! Qu'est-ce que dessiner, par exemple, et qu'est-ce que peindre? Qu'est-ce qu'un dessinateur et qu'est-ce qu'un coloriste? Vous le savez, — comme vous saviez tout à l'heure ce que Hoogstraten et Benvenuto Cellini voulaient dire. En effet, vous entendez quelque chose là-dessous, et vous en parlez, vous en dissertez, vous vous permettez même d'en juger. Et tout ira bien, pour peu que vous ne serriez pas les mots de trop près et que vous ne prétendiez jamais les vider de ce qu'ils contiennent d'idées. Car alors vous vous apercevriez que vous ne vous compreniez vous-même qu'à la faveur de beaucoup de vague et d'assez de confusion. Supposons maintenant que vous la teniez, cette définition du dessinateur et du coloriste, assez précise pour qu'il n'y ait pas deux manières de l'entendre, assez large en même temps pour ne laisser en dehors d'elle aucun grand maître? Il vous reste alors une petite question à résoudre : comment chaque maître, en y restant fidèle, a-t-il su pourtant demeurer lui-même? Je ne vois pas qu'il y ait dans les *Salons* ombre d'une réponse à tous ces problèmes. Si vous voulez comprendre comment on peut pourtant les traiter, et par là, mesurer d'un coup d'œil ce qui manque aux *Salons* de Diderot, relisez les analyses qu'Eugène Fromentin, dans ses *Maîtres d'autrefois*, ici même, a jadis données du génie de Rubens et de Rembrandt.

A la vérité, que si *Pantophile,* comme l'appelait Voltaire, ne vous apprend rien de tout cela ni ne se soucie de vous l'apprendre, il vous enseignera d'autres choses à son avis, sans doute, infiniment plus curieuses. Il a besoin, — c'est lui qui l'avoue, — qu'on le tire par la manche pour qu'il ne passe pas devant un Raphaël sans s'en apercevoir, mais il sait en revanche qu'il y a « une beauté monarchique » et « une beauté républicaine. » Il sait aussi tous les traits dont l'ensemble constituera la phy-

sionomie du sauvage *en soi*. « Le sauvage a les traits fermes, vigoureux et prononcés, des cheveux hérissés, une barbe touffue, la proportion la plus rigoureuse dans les membres : quelle est la fonction qui aurait pu l'altérer? Il a chassé, il a couru, il s'est battu contre l'animal féroce, il s'est exercé ; il s'est conservé, il a produit son semblable, les deux seules occupations naturelles. » J'arrête ici le portrait métaphysique du sauvage, et je vous épargne celui de « sa compagne. » Il sait encore l'art d'établir des conformités morales et des analogies mystérieuses : « Si vous peignez une chaumière et que vous placiez un arbre à l'entrée, je veux que cet arbre soit vieux, rompu, gercé, caduc; qu'il y ait une conformité d'accidens, de malheur et de misère entre lui et l'infortuné auquel il prête son ombre les jours de fête. » Il sait l'art enfin de faire parler éloquemment les ruines, au moyen d'inscriptions et devises, dans le goût de ces banderoles que les imagiers d'autrefois faisaient naïvement sortir de la bouche de leurs personnages. Il y a des marchandes d'herbes et de fruits dans une toile d'Hubert Robert. « Pourquoi ne lit-on pas, en manière d'enseigne, au-dessus de ces marchandes d'herbes :

DIVO AUGUSTO, DIVO NERONI ? »

Il y a un obélisque. « Pourquoi n'avoir pas gravé sur cet obélisque :

JOVI SERVATORI, QUOD PERICULUM FELICITER EVASERIT, SYLLA.

ou

TRIGESIES CENTENIS MILLIBUS HOMINUM CÆSIS, POMPEIUS. »

Voilà du moins un tableau qui ferait réfléchir Diderot, qui renouvellerait en lui de saintes colères, ou qui le jetterait dans de salutaires méditations sur la vanité des choses de ce monde.

On le voit, c'est ce qui s'appelle finir par où l'on a commencé. Si l'on n'entre pas en effet dans le détail trop avant, si l'on ne se laisse pas distraire du courant de sa lecture par des remarques tantôt justes, tantôt fines, tantôt profondes, mais toujours incidentes, et que, sans se préoccuper davantage de concilier les infinies contradictions de Diderot, on reçoive de ses *Salons* l'impression d'ensemble qu'ils font sur un lecteur de bonne foi, — nul effort, nulle trace d'un effort du critique pour acquérir ce qui lui manque, non pas même pour s'en enquérir. Une grande ignorance de la *technique* de l'art, et cette ignorance non-seulement avouée, déclarée, professée par endroits, ce qui ne pourrait, après tout, que faire honneur à la franchise de Diderot, mais les lacunes, et pour ainsi dire les trous, que cette ignorance creuse dans

les *Salons* du philosophe, comblés tant bien que mal par des considérations littéraires ou morales, ce qui n'a pu que faire insensiblement dévier la critique d'art de la route qu'elle aurait dû suivre. Il faut donc bien s'entendre et bien convenir de ce que les mots voudront dire avant de saluer en Diderot le créateur de la critique d'art.

Oui, si la critique d'art est proprement un *genre littéraire*, qui n'exige que des qualités littéraires, et qu'on puisse traiter convenablement sans connaître autre chose de la peinture ou de la sculpture que les impressions qu'elles donnent, Diderot peut passer pour le créateur et l'un des maîtres de ce genre. Mais si la critique d'art, comme aussi bien toute critique, comme la critique littéraire et comme la critique scientifique, est et doit être quelque chose de plus que le compte rendu des impressions du juge, — si tout jugement doit être appuyé sur des motifs et si ces motifs doivent être déduits des principes, — si les principes à leur tour doivent être tirés de la connaissance entière des ressources, des moyens d'expression, de la matière et de la technique d'un art, — on y regardera sans doute à deux fois, et la conclusion sera tout autre. Car enfin, si la manière de Diderot n'est pas la bonne, si même peut-être elle est la pire, étant la moins instructive qu'il y ait pour le public et la moins profitable aux artistes, qu'a-t-il créé qu'un exemple de confusion, et que nous a-t-il légué qu'un modèle d'erreur? Il a pris dans ses *Salons* justement le contre-pied de la vraie critique d'art, comme dans ses *Entretiens sur le Fils naturel* il avait pris le contre-pied de la vraie critique dramatique. Il a mis devant ce qui était derrière et du principal il a fait l'accessoire, il a parlé de l'art de peindre précisément comme si l'art de peindre visait à provoquer l'émotion littéraire, et de l'art dramatique précisément comme si l'art dramatique était avant tout l'art d'« ordonner » des tableaux vivans. Et c'est pourquoi nous n'hésiterons pas à conclure qu'en dépit de toutes les qualités que l'on voudra, — qualités d'écrivain et qualités de penseur, — les *Salons* ne font pas plus d'honneur que les *Entretiens sur le Fils naturel* à ce que nos pères eussent appelé sa judiciaire. Il n'y a rien pour nous, ou presque rien, à prendre dans les *Salons* de Diderot : il est même à regretter que notre siècle y ait déjà tant pris.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1880.

Lorsqu'il y a quelques jours, un sentiment sincère et courageux poussait un jeune député républicain à provoquer des explications en plein parlement sur les décrets du 29 mars, un doute s'était élevé aussitôt. Ce débat, engagé sous la forme d'une interpellation, pouvait-il avoir un résultat et une sanction? N'aurait-il pas plus d'inconvéniens que d'avantages? S'il prenait un caractère politique, la question était tranchée d'avance par le seul fait de l'existence d'une majorité résolue à couvrir de son vote un acte accompli pour lui plaire, à poursuivre jusqu'au bout une manifestation qu'elle avait presque imposée. Si le débat restait simplement juridique, il ouvrait une voie périlleuse où la chambre pouvait être entraînée à usurper, à confondre tous les pouvoirs, en s'arrogeant le droit d'interpréter les lois, en faisant œuvre de magistrature.

Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'une discussion était peut-être désormais difficile à éluder, et dès que la discussion ne pouvait être évitée, le jeune député qui s'est chargé d'interpeller le gouvernement au nom des intérêts de la république comme au nom des croyances religieuses, M. Lamy, a certainement réussi à pallier quelques-uns des inconvéniens les plus graves d'un tel débat. M. Lamy a parlé en jurisconsulte libéral, pénétrant et habile, montrant ce qu'il y a de suranné, d'incohérent et d'inapplicable dans toutes ces lois vainement invoquées, dangereusement empruntées à tous les régimes du passé. Il a serré la question de sa nerveuse et souple éloquence, et la seule conclusion qu'il ait voulu donner à son discours, c'est que le mieux serait aujourd'hui de s'occuper d'une loi nouvelle sur les associations au lieu de recourir à des lois douteuses. Que pouvait objecter le gouvernement au vif et lumineux exposé de M. Lamy? M. le garde des sceaux a répondu par des subtilités peu sérieuses sur la différence entre les congrégations et les associations, par l'affirmation de tout ce qui est justement contesté, par des appels aux plus vieux préjugés révolutionnaires, par l'évocation assez étrange de l'année 1792 et de Danton, qui est peut-être ici une singulière autorité. Il n'a pas pris garde que, parmi ces «lois existantes»

qu'il a énumérées, qu'il a voulu rattacher aux traditions révolutionnaires, il y en a précisément une, celle du 18 août 1792, qui n'a pas même une apparence de légalité, puisqu'elle date d'un moment où la royauté avait disparu et où la république n'existait pas encore, où il n'y avait ni constitution ni pouvoirs réguliers pour sanctionner et promulguer une loi. M. le garde des sceaux a eu beau faire afficher son discours sur les murs dans toutes les communes de France, il n'a rien démontré; il n'a sûrement pas donné l'ombre d'une autorité nouvelle aux décrets du 29 mars, et en définitive après le vote du simple ordre du jour qui a été réclamé par M. le président du conseil, qui était peut-être le meilleur dénoûment du débat, mais qui ne prouve rien, le gouvernement ne reste pas moins au point où il était la veille. L'interpellation de M. Lamy ne l'a point affaibli si l'on veut, l'ordre du jour ne l'a pas fortifié, et les exaltations lyriques de M. le garde des sceaux sur l'année révolutionnaire et sur Danton, si elles n'étaient pas un mouvement de vaine éloquence, ne seraient pas de nature à rehausser le crédit moral du ministère. La vérité est que de cette discussion il n'est resté qu'un sentiment plus vif de la situation fausse où le gouvernement s'est placé en subissant les conditions de l'esprit de parti et de secte, en donnant à des passions de combat ce redoutable gage des décrets du 29 mars qui sont destinés à peser sur toute la politique, qui préparent dans tous les cas à la république de bien inutiles épreuves.

Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Que veut-on que fasse le gouvernement aujourd'hui ? Il s'est lié certainement plus qu'il ne l'a cru; il s'est engagé dans une voie où il n'a plus même toujours la liberté de ses résolutions. La grande question de la politique intérieure de la France, cela est bien clair, est dans le choix entre la république sérieuse, libérale, modérée telle qu'elle a été inaugurée par la constitution de 1875, et la république agitatrice, radicale, portant la guerre dans les institutions, dans le domaine des intérêts, des croyances et des traditions. Pendant quelque temps c'est la première de ces républiques qui a gardé l'avantage, qui s'est défendue non sans effort, mais non sans succès; elle a pu se dire la république conservatrice, libérale, la république ouverte et facile, comme on voudra l'appeler. Aujourd'hui, on ne peut s'y méprendre, la politique a dévié et de plus en plus elle dévie, elle a changé de direction, elle est soumise à d'autres influences, elle court vers d'autres régions. C'est la seconde république qui apparaît ou qui reparaît avec ses passions, ses préjugés, ses suspicions, ses mots d'ordre, et le signe le plus caractéristique de cette déviation croissante, c'est ce qui a pris le nom de « guerre au cléricalisme. » Qu'est-ce que la guerre au cléricalisme ? Ce n'est pas seulement l'exclusion des influences religieuses, c'est aussi comme une expression condensée et sensible de tout un travail qui s'accomplit pour introduire dans la république un esprit nouveau, des influences nouvelles, les passions et les procédés révolution-

naires pour substituer à la politique de libérale modération ce qu'on veut bien appeler aujourd'hui par un euphémisme la politique républicaine.

Le gouvernement a cru peut-être qu'en livrant les congrégations religieuses, en concédant aux ardeurs de secte et de parti les décrets du 29 mars, il retrouverait une certaine liberté, il se donnerait une certaine force pour résister sur d'autres points menacés : il s'est trompé. Il ne s'est point aperçu qu'en se jetant dans le courant, il s'exposait à être entraîné sans pouvoir se retenir, qu'en s'associant lui-même à cette déviation qui se poursuit, il s'affaiblissait et se désarmait, il n'était plus maître de ses résolutions. C'est là qu'il en est aujourd'hui. Le ministère, nous n'en doutons pas, a toujours l'intention de ne pas dépasser une certaine limite; il sent la nécessité de ne pas tout livrer à ceux pour qui le cléricalisme n'est pas le seul ennemi, qui, sous prétexte de réformes, s'efforcent de porter la désorganisation partout, dans l'administration, dans la magistrature, dans l'armée. Oui, le ministère ne demanderait pas mieux quelquefois que de s'arrêter, il essaie de résister; en réalité, il n'a pas de point d'appui, et tous les ministres l'un après l'autre, depuis M. le président du conseil jusqu'à M. le ministre de la guerre, depuis M. le ministre de l'instruction publique jusqu'à M. le garde des sceaux, tous les ministres ont pu éprouver depuis quelque temps que, dans la voie où ils sont entrés, ils ne disposent pas de leur volonté. Ils sont liés par les gages mêmes qu'ils donnent chaque jour. Les concessions qu'ils font leur sont à peine comptées, — il faut qu'ils marchent, qu'ils aillent jusqu'au bout sous l'aiguillon qui les presse. S'ils s'arrêtent, s'ils ont l'air de vouloir faire face à des exigences trop criantes, ils sont aussitôt menacés; ils risquent de disparaître obscurément, sans gloire et sans profit, dans quelque échauffourée. Voilà comment les choses se passent ! Il faut céder, céder toujours ou périr, et on le voit bien par ce qui est arrivé hier encore à M. le ministre de l'intérieur, par cette aventure toute récente qui n'est après tout qu'un incident significatif de plus, un épisode de notre politique dans la phase où elle est entrée.

L'histoire est certainement curieuse : dans la séance d'hier une crise ministérielle a pu un moment naître de la discussion de quelques articles de la loi qui doit réglementer le droit de réunion. Oui, en vérité, M. le ministre de l'intérieur a beau multiplier les preuves de sa bonne volonté républicaine, il a beau avoir signé les décrets du 29 mars : il a failli être renversé comme un athlète de la réaction, des principes conservateurs ou de l'ordre moral ! De quoi s'agit-il donc dans ces deux articles qui ont été l'occasion d'une si terrible bataille? Il s'agissait d'abord de savoir si les préfets, comme représentans du pouvoir central dans les départemens, garderont la faculté de suspendre temporairement une réunion publique dans le cas où il y aurait menace pour l'ordre. Il s'agissait encore de savoir si un agent de l'ordre public assis-

terait aux réunions, dans quelle mesure le commissaire de police pourrait intervenir, s'il aurait en définitive le droit de dissoudre une réunion tumultueuse et anarchique. Ce sont assurément là des garanties bien simples et bien modestes qui auraient pu être votées sans mettre en péril la république. N'importe, tout cela a paru grave à la commission, gardienne jalouse du droit de réunion contre le gouvernement. L'article sur le droit des préfets a été le premier sacrifié; il a été complètement rejeté malgré les efforts méritoires de M. le ministre de l'intérieur, qui a fini par se résigner, mais qui ne s'est pas facilement consolé de cette suppression. L'article sur le rôle des commissaires de police dans les réunions est devenu une affaire plus sérieuse. La commission a eu plusieurs fois à délibérer, elle a eu des amendemens à examiner, et, tout compte fait, elle s'est décidée à ne pas donner au gouvernement ce qu'il demandait, à laisser le commissaire de police dans son rôle plus que modeste de témoin impassible et impuissant des réunions. Ce malheureux commissaire de police, on voulait bien l'admettre comme une inutilité en écharpe aux honneurs de la séance, on ne pouvait décemment lui reconnaître le droit d'intervenir directement pour faire respecter la loi : c'était trop pour M. Marcou, pour M. Gatineau, pour M. Floquet!

M. le ministre de l'intérieur, il faut le dire, a payé de sa personne et n'a pas craint de se risquer pour sauver une dernière garantie d'ordre public. M. le président du conseil lui-même n'a point hésité à se jeter dans la mêlée, à porter secours à M. le ministre de l'intérieur. Il est arrivé alors ce qui est inévitable, ce qui se reproduira toutes les fois qu'on voudra résister ou s'arrêter : le gouvernement a vu se tourner contre lui une partie de ce qu'il appelle la majorité républicaine, des alliés qu'il se flatte toujours de gagner ou de retenir et dont il ne fait qu'exciter les impatiences. La discussion prenait vraiment une mauvaise tournure, et elle aurait peut-être fort mal fini pour le cabinet dans la séance même si M. le président de la chambre, avec la dextérité d'un habile tacticien, n'eût tout sauvé en décidant encore une fois le renvoi de l'article tant contesté à la commission. La question n'est après tout que suspendue, elle n'est pas résolue. Nous demandons seulement ce que c'est qu'une situation où des hommes qui prétendent former une majorité ne craignent pas de provoquer à tout propos une crise de gouvernement, et où un ministère n'a pas même assez d'autorité pour faire accepter les plus simples de ses propositions.

Est-ce que d'ailleurs les autres membres du cabinet sont plus heureux que M. le ministre de l'intérieur et peuvent se promettre d'échapper à quelque échauffourée comme celle d'hier? Ils peuvent sans doute réussir à esquiver un échec trop direct, à la condition de s'incliner devant des exigences toujours nouvelles qui ne leur laissent

même pas quelquefois le temps de battre en retraite avec dignité. M. le ministre de l'instruction publique insistait il y a quelques jours encore, il est vrai, pour qu'on réservât, dans la loi sur l'enseignement primaire, la question de la laïcité, pour qu'on se bornât d'abord à l'obligation et à la gratuité. La commission, à la tête de laquelle est M. Paul Bert, ne l'entend pas ainsi : qu'à cela ne tienne, M. Jules Ferry se hâte d'imaginer une combinaison pour tout concilier. La combinaison ne plaît pas à la commission : qu'à cela ne tienne encore, M. le ministre de l'instruction publique finira par se rendre ! Les rapports de M. le garde des sceaux avec la commission de la loi sur la magistrature sont à peu près du même genre. M. le garde des sceaux défend un peu, à demi l'inamovibilité, il promet un expédient pour se débarrasser des magistrats incommodes, qu'on mettra à la réserve. Ce n'est pas assez, la commission exige le sacrifice de l'inamovibilité : comment M. le garde des sceaux résisterait-il après s'être si bien recommandé l'autre jour des exemples de Danton à propos des décrets du 29 mars? Une fois dans cette voie des concessions forcées, est-ce que le gouvernement ne croira pas devoir donner satisfaction à ce facétieux républicain, M. Gatineau, qui a si vertement pris à partie M. l'administrateur du Théâtre-Français pour avoir représenté *Daniel Rochat*, comédie évidemment menaçante pour la république et pour la laïcité? Ce qu'il y a de plus clair dans tout cela, à part le ridicule, c'est qu'on sacrifie tout à l'esprit de secte et de parti; c'est qu'on laisse se décomposer les forces de l'état, dans un moment où un vrai gouvernement serait cependant nécessaire en face de ces grèves qui commencent à se produire et des manifestations de démagogie qui se préparent pour de lugubres anniversaires.

Les affaires des grandes nations sont à peu près les affaires de tout le monde. Les déplacemens de pouvoir, les oscillations d'opinion, les changemens de politique qui s'accomplissent dans un pays ont leur contre-coup dans les autres pays. C'est l'histoire de ces élections anglaises qui n'ont pas eu seulement une importance intérieure pour l'Angleterre, qui ont été un événement pour l'Europe et dont toutes les conséquences ne peuvent être encore pressenties.

Jusqu'ici la crise est à peine dénouée. Le parlement n'est réuni que d'hier, et les premières séances de la chambre des communes n'ont été marquées que par un incident bizarre, qui est peut-être un symptôme : un député nouveau, radical et athée, M. Bradlaugh, a refusé de prêter le serment d'allégeance au nom de Dieu. La question a été livrée par le speaker à l'examen d'une commission. Le ministère, quant à lui, a fini par se constituer régulièrement, laborieusement, dans des conditions assez larges pour comprendre des représentans de toutes les fractions du parti libéral, depuis les anciens whigs jusqu'aux radicaux, depuis lord Selborne et lord Hartington jusqu'à M. Chamberlain. La transmission du pouvoir est complète; il ne reste au cabinet

libéral qu'à se mettre à l'œuvre, à se présenter au parlement, à exposer la politique sous le drapeau de laquelle il entend rallier sa majorité. Le premier ministre, M. Gladstone, personnellement, n'a eu encore ni le temps ni l'occasion de s'expliquer, ou s'il a rompu le silence, c'est pour expier ses péchés de candidat, des intempérances de langage qui auraient pu lui créer des embarras. Dès son avènement au pouvoir, il s'est cru prudemment obligé d'écrire une lettre au comte Karolyi, ambassadeur austro-hongrois à Londres, pour atténuer ou même retirer des paroles par trop vertes qu'il avait laissées échapper au cours de ses pérégrinations électorales, sur l'Autriche et sur l'empereur François-Joseph. Le premier ministre de la reine Victoria a oublié les vivacités de M. Gladstone et il s'est mis galamment en règle avec l'ambassadeur impérial. Rien de plus honorable assurément que cette démarche destinée à guérir une blessure qui avait été ressentie à Vienne; pour un homme appelé à reprendre le gouvernement de la nation anglaise, mieux aurait valu peut-être n'avoir pas à débuter au ministère par l'aveu d'une légèreté ou d'un excès de langage inutile.

Maintenant que l'étiquette est sauvée par la lettre de M. Gladstone au comte Karolyi, quelle sera en réalité l'influence des dernières élections et de l'avènement des libéraux sur la politique extérieure de l'Angleterre? Jusqu'à quel point et dans quelle mesure le nouveau cabinet se propose-t-il de modifier la direction de la diplomatie britannique en Orient ou sur le continent? C'est la grande question, c'est ce qui fait la gravité des changemens qui viennent de s'accomplir au-delà du détroit? Pour la France, c'est bien entendu, il ne s'agit plus de raviver les mauvais souvenirs de 1870. Le nouveau chef du *foreign-office*, lord Granville, paraîtrait avoir tenu récemment à expliquer encore une fois la conduite du cabinet de Londres au temps de la guerre. Ce qu'il y a de mieux, c'est de n'en plus parler. Le cabinet Gladstone-Granville de 1870 a compris les intérêts de l'Angleterre d'une certaine manière; il n'a pas dû les comprendre de façon à satisfaire le sentiment anglais lui-même, puisque bientôt après l'opinion populaire lui infligeait une sorte d'éclatant désaveu par les élections qui rendaient le pouvoir aux tories. Aujourd'hui tout cela est passé si l'on veut; entre le cabinet libéral qui vient de naître à Londres et le gouvernement français, il n'y a que des raisons de bonne amitié, d'entente sérieuse. Si, comme il l'assure, le cabinet de 1880 fait entrer cette entente dans ses desseins, il trouvera, à n'en pas douter, dans notre nouvel ambassadeur à Londres, M. Léon Say, un homme tout préparé à répondre à ces dispositions favorables. Au fond, la vraie question, la question délicate du moment n'est pas là; elle est dans le système de conduite que le ministère libéral va suivre en Orient, dans les relations avec les puissances du Nord et du centre de l'Europe. Lord Granville n'aurait pas tardé, dit-on, à communiquer les idées, les intentions du nouveau gouvernement à tous les

représentans de l'Angleterre au dehors. Le ministère Gladstone, cela est bien clair, ne va pas bouleverser brusquement tout un ensemble de politique et désavouer l'œuvre de ses prédécesseurs; ce que lord Beaconsfield et lord Salisbury ont fait, il l'accepte. Il prend pour point de départ, il adopte comme garantie de la paix européenne à l'heure présente le traité de Berlin; mais ce traité, il y a bien des manières de le comprendre, de l'exécuter, et c'est ici que commence l'inconnu, que peuvent éclater les conséquences de l'évolution qui vient de s'accomplir à Londres.

Que se proposait réellement lord Beaconsfield? Il était toujours assez difficile de savoir jusqu'où pouvait aller cette entreprenante et fastueuse imagination. Engagé, moralement du moins, dans une sorte de duel avec la Russie, lord Beaconsfield tendait visiblement de plus en plus à entrer dans l'alliance austro-allemande, en subordonnant aux combinaisons continentales qu'il caressait tout ce qui regardait la Turquie. Il préparait peut-être par ses témérités aventureuses, par son incohérence agitée, une guerre colossale. Le nouveau ministère, cela se voit, n'a pas les mêmes préoccupations fixes d'hostilité à l'égard de la Russie; il n'a pas les mêmes velléités de politique continentale et les mêmes dispositions à favoriser les envahissemens de l'Autriche en Orient sous prétexte d'opposer une barrière aux Russes. S'il n'a pas plus de sympathies que ses prédécesseurs pour les Turcs, il a peut-être d'autres idées sur les arrangemens les plus propres à sauvegarder, à constituer l'indépendance orientale. Il n'arrive sûrement pas au pouvoir avec des combinaisons gigantesques embrassant l'Asie et l'Europe. Il en résulte que, par le fait, l'Angleterre se trouve aujourd'hui dans des rapports tout autres avec la Russie, comme avec l'Allemagne et l'Autriche, comme avec la Turquie elle-même, et M. Goschen, qui est envoyé temporairement en ambassade auprès du sultan à la place de sir Austin Layard, va sans doute représenter à Constantinople une politique assez différente. Le nouveau ministère anglais va du reste avoir, sans plus tarder, à préciser ses vues et son action diplomatique à l'occasion de toutes ces affaires qui deviennent de plus en plus pressantes, qui sont comme des dépendances du traité de Berlin : fixation définitive des frontières grecques, règlement des territoires que le sultan doit céder au Monténégro et que les Albanais ne veulent pas livrer, qu'ils défendent les armes à la main. Le cabinet de Londres a aussi à intervenir pour l'exécution des réformes en Turquie, et dans toutes ces affaires qui restent en suspens quoiqu'elles soient censées réglées par le traité de Berlin, il a nécessairement à se concerter avec les autres puissances, à montrer ce qu'il veut, dans quelle mesure il entend s'engager. Parler de « combiner la fermeté avec le respect des droits des pays étrangers, » comme le faisait ces jours derniers le sous-secrétaire du *foreign office*, sir Charles Dilke, ce n'est pas bien compromettant. Il faut attendre ce que M. Gladstone, lord Granville, lord Hartington diront

dans leurs premières communications au parlement pour voir jusqu'à quel point la nouvelle politique anglaise est de nature à justifier les craintes ou les espérances qu'elle a suscitées un peu partout en Europe.

L'Allemagne n'a point pour le moment d'élections, elle n'a pas de changement de ministère; ses affaires ne sont pas moins confuses et obscures. La politique allemande, à vrai dire, est singulièrement tourmentée et embarrassée, quoiqu'elle ait un chef puissant pour la conduire, pour dénouer ou trancher les imbroglios que le plus souvent il a créés lui-même. Les affaires sont troublées, les partis sont en désarroi, les divers parlemens dont se compose l'ensemble constitutionnel de l'empire germanique s'épuisent en incohérences. Il y a des nuages ou du brouillard à Berlin, et une des expressions les plus étranges, les plus significatives de cette situation, c'est assurément le discours par lequel M. de Bismarck vient de signaler sa rentrée sur la scène parlementaire. Il y a quelque temps déjà que le chancelier n'avait pas paru au Reichstag, prétextant toujours de sa santé. Il laissait volontiers ses lieutenans aller à la bataille; il se réservait pour les grandes circonstances, et peut-être aussi était-il tout entier aux combinaisons de sa diplomatie. Il est revenu ces jours derniers au parlement, et dans ce discours d'un accent si nouveau qu'il a prononcé on sent la fatigue et l'amertume ou la tristesse d'un homme qui aurait lassé la fortune, qui commencerait à voir tous ses calculs trompés.

Évidemment, depuis quelque temps, M. de Bismarck a eu des mécomptes dans sa politique extérieure aussi bien que dans sa politique intérieure. Les événemens ont trahi ses volontés. Les élections anglaises ont été une déception ressentie à Berlin autant qu'à Vienne. L'échec éclatant de lord Beaconsfield a été visiblement une défaite pour un certain ordre de combinaisons diplomatiques. L'alliance austro-allemande perdait brusquement une de ses plus fortes garanties. Tout se trouvait changé, et depuis ce moment, depuis qu'à Berlin et à Vienne on ne croit plus pouvoir compter aussi complètement sur l'Angleterre, il n'est pas difficile de distinguer un certain mouvement de retour vers la Russie, tout au moins l'intention d'adoucir des rapports qui n'étaient pas toujours aisés. Le récent anniversaire de la naissance du tsar a été une occasion saisie avec empressement, presque avec affectation pour échanger des complimens. On s'est remis à parler de l'alliance des trois empereurs si lestement abandonnée il y a quelque temps pour l'alliance austro-allemande que lord Salisbury célébrait avec une sorte d'exaltation lyrique et un peu indiscrète. M. de Bismarck n'est point certes à une évolution près, il n'est point homme à se mettre à la merci d'une combinaison unique, même d'une combinaison préférée et habilement préparée. Il n'est pas moins vrai qu'après toutes ses démonstrations, après avoir engagé sa politique dans un sens de plus en plus

visible, il a dû éprouver quelque mauvaise humeur de se voir subitement déconcerté dans ses plans par les élections anglaises.

C'est une déception de sa diplomatie, et d'un autre côté, à l'intérieur, il n'a pas eu moins de mécomptes et d'ennuis irritans. Depuis quelque temps, le parlement se montre assez peu favorable à tout ce qu'il propose et se livre à une guerre qui, pour être une guerre de détails, n'est pas moins cuisante. Le parlement a repoussé ses propositions de colonisation allemande aux îles Samoa. Le parlement s'est opposé d'avance à l'établissement du monopole du tabac, qui est une des parties de son système financier. Voici maintenant qu'un conflit plus vif s'est déclaré sur un point délicat, à propos du port franc de Hambourg que le chancelier veut introduire dans la zone douanière de l'empire et qui résiste à l'annexion. Entendons-nous. Selon la constitution même de l'empire, Hambourg, comme Brême, a gardé ses droits de ville libre et de port franc. M. de Bismarck n'attaque pas la position de haute lutte, de front, mais il la tourne en annexant à la zone douanière Altona, qui touche à Hambourg, un quartier qui appartient à Hambourg, de telle sorte que la ville libre cernée de toutes parts, réduite à des franchises stériles, n'aurait plus qu'à rendre les armes en demandant à être elle-même annexée. La question s'est présentée devant le Reichstag à propos de l'acte de navigation de l'Elbe et d'une convention commerciale signée avec l'Autriche. Le gouvernement ne reconnaît pas au Reichstag le droit constitutionnel de se prononcer sur un point qui, selon lui, serait du ressort exclusif du conseil fédéral ; le Reichstag a maintenu ses prérogatives, les droits de Hambourg ont trouvé de vifs défenseurs, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que dans ces débats un des principaux adversaires des projets du gouvernement a été un des anciens collaborateurs du chancelier, M. Delbruck. C'est justement à cette occasion que M. de Bismarck a cru devoir intervenir et qu'il a exhalé ses plaintes non-seulement contre Hambourg, qui vient d'élire un socialiste au parlement, mais contre toutes les oppositions, contre tous ceux qu'il accuse de lui créer des embarras.

Non, assurément, M. de Bismarck n'a plus l'humeur joviale et confiante. Il a des griefs contre tout le monde. Il n'est pas content de M. Delbruck, qui, après avoir été à côté de lui un des premiers fonctionnaires de l'empire, un de ses collaborateurs, combat ses projets. Il n'est pas content des nationaux-libéraux, qu'il raille volontiers, qui, après avoir été longtemps ses complices, ont refusé de l'accepter aveuglément pour guide, de le suivre jusqu'au bout dans sa campagne réactionnaire de l'an dernier. Il n'est pas non plus content du centre catholique, de qui il espérait mieux et à qui il avait donné aussi des espérances, qui l'a soutenu de ses votes pour les mesures contre les socialistes, pour le rétablissement de la protection commerciale, mais qui depuis quelques mois s'est tourné contre lui dans l'affaire des îles

Samoa, dans la question du monopole du tabac. Celui qu'on a appelé le chancelier de fer n'est content ni des hommes, ni des partis, ni même de la situation générale de l'Allemagne, car, à propos de cette modeste affaire de Hambourg, il va jusqu'à signaler avec une hardiesse singulière un mal plus profond, l'affaiblissement de l'idée de l'unité allemande. « Oui, a-t-il dit défiant les protestations, cette idée s'affaiblit. Le particularisme fait des progrès, les luttes des partis s'accentuent, le champ où s'entre-choquent les passions s'agrandit. J'ai le droit de vous le dire, je suis un témoin compétent... » Chose étrange! le grand sceptique laisse éclater dans ce discours un sentiment superbe de mélancolie auquel on n'était pas accoutumé. « Je ne suis plus jeune, dit-il, j'ai vécu et aimé, j'ai combattu aussi; je n'ai jamais eu qu'un guide dans ma carrière de ministre, c'est la volonté de l'empereur, et si je n'ai pas encore quitté mon poste, c'est parce que je n'ai pas pu abandonner l'empereur à son grand âge, contre sa volonté; j'en ai eu le désir plus d'une fois. Je vous l'avoue, je me sens las, las jusqu'à l'épuisement, surtout quand je vois les obstacles qui surgissent devant moi chaque fois que j'ai à défendre l'empire allemand, la nation allemande, l'unité allemande. »

Que dans tout cela il y ait un peu l'art du grand comédien politique, c'est possible; il ne faudrait pas trop s'y fier, et à travers ce dégoût altier des choses, le tacticien se retrouve dans les derniers mots du discours, par lesquels le chancelier menace les nationaux-libéraux, — s'ils se refusent à le suivre, — de livrer le pouvoir au centre catholique et aux conservateurs. M. de Bismarck a pu exagérer avec calcul pour rallier une majorité. Il y a certainement aussi dans ce langage la sincérité d'un homme qui se sent aux prises avec des difficultés de tout genre. M. de Bismarck subit le sort de tous les grands dominateurs. Il a cru pouvoir jouer avec tous les partis; il s'est servi tour à tour des libéraux-nationaux contre le centre catholique, du centre contre les libéraux-nationaux, promettant aux uns la paix religieuse, aux autres le maintien des lois de mai; il a fini par rencontrer la défiance de tous. L'affaire de Hambourg peut être encore facilement arrangée dans la commission où elle a été renvoyée. La situation dévoilée par M. de Bismarck ne reste pas moins saisissante, et ce sont peut-être les élections anglaises qui auront contribué à en dégager le caractère en faisant éclater ces redoutables aveux.

C'est, à ce qu'il paraît, le moment des crises, et l'Italie à son tour vient d'être conduite par les conflits parlementaires à une dissolution de la chambre des députés, à l'agitation électorale qui remplit depuis quelques jours la péninsule. C'était, à dire vrai, un peu prévu dans les conditions précaires où vivait le ministère Cairoli-Depretis, toujours affaibli par les divisions de son propre parti, par la guerre que lui faisaient les dissidens de la gauche, M. Crispi, M. Nicotera, M. Zanardelli.

Il ne fallait qu'un prétexte pour précipiter la crise, et le prétexte a été le vote d'un nouveau douzième provisoire du budget. Par une fatalité, l'Italie est trop souvent réduite à cet expédient du vote décousu des douzièmes budgétaires. Le parlement a voté déjà quatre douzièmes depuis le commencement de l'année; il avait il y a trois semaines à voter le cinquième, celui du mois de mai. Cette fois la commission de la chambre des députés proposait un ordre du jour témoignant le regret de voir le gouvernement prolonger ce système. Un ordre du jour de confiance substitué à cette motion, réclamé et appuyé par le gouvernement, a été rejeté, et le cabinet n'avait plus qu'à se retirer ou à proposer au roi la dissolution de la chambre. C'est à cette dernière résolution que le roi Humbert a dû s'arrêter, d'autant mieux qu'il aurait été un peu embarrassé pour trouver les élémens d'une administration nouvelle dans la coalition qui a formé la majorité artificielle du dernier scrutin de la chambre. Voilà donc où aboutit ce règne de la gauche italienne qui a déjà quatre ans de durée et qui ne s'est manifesté que par une succession de ministères également impuissans! De tout ce que la gauche italienne avait mis dans ses programmes rien n'est encore réalisé, ni la suppression de l'impôt sur la mouture, ni la réforme électorale, ni la réforme de l'organisation provinciale et communale. Les programmes des élections de 1876 restent les programmes des élections de 1880. — Ce n'est pas notre faute, disent assez mélancoliquement les ministres d'aujourd'hui, c'est la faute de ceux qui, en soulevant des discussions inutiles, ont retardé des réformes annoncées par une parole royale! Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'à leur tour les dissidens de la gauche ainsi accusés rendent le ministère Cairoli-Depretis responsable de ces retards, tandis que la droite se borne à signaler les erreurs et les fautes des uns et des autres, l'impuissance de tous ceux qui ont été ses successeurs au pouvoir.

Le procès est maintenant porté devant le pays. M. Nicotera est à Naples, où il essaie de conquérir l'opinion du midi; M. Crispi s'efforce de gagner la Sicile, M. Zanardelli fait des discours dans le Vénitien. M. Sella, M. Minghetti soutiennent la cause modérée à Milan et à Bologne. Les ministres sont eux aussi en campagne. La lutte est partout engagée. La question commencera à se décider dès demain, premier jour des élections. Que va-t-il sortir de tout ce mouvement? Est-ce que le coup de théâtre des élections anglaises se reproduirait au-delà des Alpes? Ce qui est certain dans tous les cas, c'est que, si l'Italie a besoin des réformes qu'on lui promet, elle a besoin avant tout de retrouver un parlement moins divisé et un gouvernement moins incertain pour maintenir son crédit et son influence de nation nouvelle.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

INÈS PARKER

TROISIÈME PARTIE (1).

XIV.

Inès sortie, il courut sur ses pas. Puis, au bas de l'escalier, il s'arrêta, n'osant la rejoindre, n'osant affronter ce dédain implacable. Une voiture l'attendait. Elle y monta en jetant l'adresse au cocher, qui partit.

Marcel alors s'avança dans la rue. Devant le cercle, un remise stationnait.

— Vite, suivez cette voiture qui traverse la place, dit-il.

Il était une heure du matin. La grande avenue était maintenant déserte. Les longs rubans des globes éteints avaient cet aspect triste d'une fin de fête; comme une dévastation régnait; les massifs piétinés, des chaises renversées, des branches d'arbres cassées sous le poids des gamins qui s'y étaient suspendus, des lanternes de couleur trouées, gisantes à terre, parmi des rubans tricolores, des nœuds de drapeaux; enfin, tout ce mouvement évanoui d'une foule qui a passé bruyante, curieuse, enthousiaste. Plus un piéton. Nulle autre voiture que celles d'Inès et de Marcel.

Encore sous le coup de l'épouvantable scène qui l'avait tiré de son ivresse, sa pensée s'échappait, vague, confuse, égarée dans un chaos où tout se mêlait. Réveillé comme d'un étrange rêve, une idée âpre, poignante, dominait toutes les autres. Il comprenait qu'il venait de commettre une infamie... Il ne savait plus rien, sinon qu'elle était là, dans ce coupé qui l'emportait, qu'elle le fuyait, qu'il ne la verrait plus...

En moins de dix minutes, ils eurent atteint l'avenue Friedland. Il la regarda descendre devant son hôtel. Elle sonna. La porte s'ouvrit, puis se referma sur elle avec un bruit sourd.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mai.

Marcel eut un vertige et fut obligé de s'appuyer au mur pour ne pas tomber. Inès perdue pour lui ! tout son avenir lui parut s'effondrer soudain. Il renvoya sa voiture et marcha pour regagner sa maison.

A la fraîcheur de la nuit, peu à peu, ses nerfs pourtant se détendirent, un certain calme se fit dans son esprit. Il envisagea plus clairement la situation et la raisonna. Emportée par son caractère fougueux, dans l'effarement de sa chute, Inès avait été frappée d'un vertige. Épouvantée d'elle-même, elle s'en était prise à lui de sa propre faiblesse, l'accusant peut-être d'une odieuse préméditation. Mais ce n'était qu'un moment cruel à passer. La réflexion modérerait la violence de ses remords, et, le courroux apaisé, son cœur ne reviendrait-il pas?.. Comment croire qu'elle persistât dans cette haine? Malgré tout, elle l'aimait, n'en avait-il pas la plus irrécusable preuve?.. Si elle avait cédé, n'était-ce pas entraînée par cette passion plus forte que sa volonté, et sa faute même ne la faisait-elle pas toute à lui?.. Quel ressentiment de femme s'est jamais éternisé après pareil abandon?.. Se reprenant à l'espoir, il se laissa aller à cette confiance qu'en la revoyant le lendemain, elle ne saurait lui refuser son pardon. Il lui montrerait tant d'humilité, de repentir, de respect...

Une impression singulière le saisit, quand il se retrouva dans son logis. Là, rien n'avait bougé. Les épais rideaux de velours hermétiquement clos, les bougies des candélabres et des appliques achevaient de se consumer, la table était encore dressée. Sur le divan, les coussins de soie en désordre.

Un petit bouquet de roses, à demi fanées, traînait sur le tapis : le bouquet de son corsage. Il le ramassa, en aspira longuement le parfum, et tous les rappels de cette nuit lui montant au cerveau le jetèrent dans un effarement affreux. Menacé de ne plus la revoir, oublieux à cette heure de tout projet vil, il songeait que toute sa vie était désormais dans cet amour qui, jour à jour, avait envahi son cœur et son âme. Il se sentait perdu...

Le matin le surprit encore debout. Inquiet, agité, impatient, il attendit dans une anxiété douloureuse le moment de se présenter à l'hôtel. Vers dix heures, n'y tenant plus, il arriva à l'avenue de Friedland. Son cœur battait à se rompre. Il sonna. En l'apercevant, le concierge eut un geste d'étonnement et lui annonça que miss Parker était partie.

— Partie! répéta Marcel, dont les jambes fléchirent. Mais c'est impossible!

— Pardon, monsieur, par le train de neuf heures. C'est M. Tomaso qui l'a conduite lui-même à la gare avec sa femme de chambre.

— Elle n'a rien laissé pour moi? demanda-t-il, essayant d'assurer sa voix.

— Non, monsieur, rien.

La porte refermée, le malheureux resta un instant comme foudroyé. Partie!.. Inès était partie!.. Sans un mot! sans l'avertir! Mais il réfléchit qu'un autre train partait dans la journée. Le soir même il la rejoindrait.

Il courut chez lui dans une hâte fiévreuse. Les idées les plus étranges, les peurs les plus extravagantes lui traversaient l'esprit. S'il allait ne plus la retrouver à Deauville! Puis il se dit qu'Inès n'arriverait que quelques heures avant lui. En admettant un projet de fuite, encore fallait-il préparer un départ. Pressé par le temps, il boucla sa valise et sauta en voiture. Il arriva à la gare vingt minutes à l'avance. Son agitation s'était un peu calmée. En arpentant l'immense salle, il essayait de se raisonner, de reprendre courage. Inès avait voulu le punir, mais sans doute elle avait bien prévu qu'il serait près d'elle avant la fin du jour. Il s'avoua qu'il était fou de trembler et de se désoler ainsi. N'était-il pas trop tard maintenant pour rompre le lien qui l'attachait à lui?.. Il se moqua de ses craintes.

Le train partit. Seul, dans son coin, Marcel repassait tous les épisodes de ce voyage accompli l'avant-veille aux côtés d'Inès. Son souvenir était là, vivant auprès de lui, se rattachant aux mêmes paysages, renouvelé par chaque détail de la route. C'était le castel qu'elle lui avait montré, enviant cette solitude. Là, il avait arrangé les plis de son châle, ramené sa mantille sur son front. Et d'autres rappels plus navrans se mêlaient à ces retours. Il la revoyait si tendre et si fière en ces abandons qui révélaient tant d'amour et tant de confiance en sa loyauté!.. Hélas! acharné à sa perte, il avait tout détruit!..

XV.

Il était cinq heures quand le train s'arrêta à Trouville. Sans prendre le temps de rentrer chez lui, il courut à la villa Parker. La maison avait l'aspect accoutumé de chaque jour; il respira, presque allégé de ses inquiétudes. Les fenêtres du rez-de-chaussée étaient ouvertes. Il sonna à la petite porte qu'il connaissait si bien. Après quelques minutes d'attente qui lui parurent des siècles, le portier vint ouvrir.

— Ces dames ne reçoivent pas, monsieur, dit-il.

— Mais allez dire que c'est moi.

— Impossible, monsieur, Madame m'a donné des ordres formels, même pour monsieur.

Marcel subit le coup le sourire aux lèvres, en visiteur familier respectant une consigne. Mais une fois seul sur le chemin, il s'arrêta et se laissa tomber sur un des bancs de la terrasse. Inès et sa mère refusaient de le recevoir!.. Un horrible serrement de cœur le saisit. Il n'avait pas prévu ce qui lui arrivait, il en demeurait comme étourdi, se demandant naïvement ce qu'il allait faire. Il se décida enfin à regagner son chalet. Longtemps il rêva devant sa fenêtre ouverte, d'où il apercevait les tourelles de la villa Parker. Puis, tout habillé, il se jeta sur son lit. La veille des deux nuits précédentes, les émotions successives par lesquelles il avait passé, le mouvement même du voyage, tant de fatigues le terrassaient. Il s'endormit.

Le lendemain, la crise un peu apaisée, il retrouva dans son esprit quelque lucidité. La première pensée qui lui surgit fut de retourner à la villa. Il n'osa se risquer à cette démarche, craignant d'être encore rebuté. Après tout, elle n'avait point quitté Deauville, il pouvait la rencontrer. La plage était couverte de monde. Il passa la matinée à errer sur la terrasse. Elle ne vint pas. Incapable de supporter plus longtemps ses angoisses, il se décida à lui écrire.

Exhaler librement sa douleur, c'est déjà la soulager. Oubliant cette fois tout calcul, il laissa parler son âme, l'implorant dans les transports d'une passion désordonnée qui se rattachait malgré tout à un dernier espoir. Faisant bon marché de tout orgueil, il s'abîmait à ses pieds, la suppliant de se laisser adorer, consentant à tout, se soumettant d'avance aux plus rudes épreuves. Éperdu, fou, il la conjurait enfin de le recevoir.

Il envoya porter ce message avec ordre d'attendre une réponse. Un quart d'heure plus tard son domestique était de retour. Il lui rapportait sa lettre sans qu'elle eût été décachetée. Tout d'abord, le malheureux resta stupéfait devant ce traitement implacable.

Dans le désordre de ses pensées, il en venait naïvement à accuser Inès de le torturer par une aussi cruelle rigueur.

Le bruit de la porte qui s'ouvrait le surprit dans cette exaltation folle. Le comte Horace entrait.

— Vous, mon cher comte! s'écria Marcel en allant à lui et lui serrant les deux mains dans un élan désespéré.

— Je viens passer ici la semaine des courses, et je suis arrivé il y a une heure. Croyant savoir où je vous trouverais, je suis allé tout droit à la villa Parker. D'abord le domestique m'a répondu que ces dames ne recevaient personne. Mademoiselle était souffrante. J'ai fait passer ma carte et Mrs Parker a donné l'ordre de m'introduire.

— Avez-vous vu miss Parker? demanda vivement Marcel anxieux.

— Non ; je n'ai vu que sa mère. Mais, dites-moi, qu'est-il donc survenu ? Je n'avais pas plus tôt prononcé votre nom que Mrs Parker a éclaté en sanglots. Je n'ai pas osé insister et, voyant combien je la troublais, je suis parti presque aussi vite pour venir m'informer auprès de vous.

— Hélas ! tout est perdu.

— Hein ?

A cet instant seulement, le comte parut s'apercevoir de la pâleur de Marcel.

— Ah ! çà, mon cher, vous avez une mine de déterré. Jouez-vous un mélodrame ici ? Il y a quelques jours, vous m'avez adressé le plus radieux des billets, et je croyais déjà n'avoir plus qu'à signer au contrat. Voyons, quel est ce mystère ?

Marcel, surpris par cet interrogatoire précis, ne trouva rien à répondre.

— Diable ! reprit le comte, il paraît que c'est lourd.

— Oui, murmura Marcel, et si lourd que je ne puis rien vous confier.

Le comte lui prit affectueusement la main.

— Est-ce aussi grave que cela ? Enfin, mon cher, vous savez que je suis un confesseur. Si c'est fini, n'en parlons plus. Si, au contraire, je puis vous être bon à quelque chose, disposez de moi.

Le caractère si connu du comte le défendait contre toute arrière-pensée de curiosité vaine. Choisi habituellement pour arbitre dans les différends les plus subtils, il s'en tirait toujours avec le plus grand tact, le jugement le plus droit et le plus loyal. A cet égard, sa réputation était faite. Il était du petit nombre de ceux auxquels on s'ouvre sans scrupule et sans crainte, sûr d'avance d'un conseil franc, d'une discrétion à toute épreuve.

Mais la confession de Marcel, cette fois, n'était point de celles qu'un galant homme ose aborder sans de rudes combats. Il préféra laisser instruire le comte par Mrs Parker. Pourtant, pressé par une douce insistance, il s'abandonna malgré lui à ce besoin d'épancher la peine qui l'oppressait. Comme dans un cruel retour sur les espérances qui l'avaient un instant leurré, il reprit le cours de ces quelques semaines écoulées. Il raconta le voyage à Paris, les incidens de cette journée de fête, leurs courses à travers la ville, les éblouissemens d'Inès et son ravissement à lui.

— C'est charmant tout cela ! s'écria le comte. Mais, que diable ! cette enfant-là vous adore, mon cher !.. Après ?

Sur ce mot, Marcel, qui jusque-là avait parlé d'abondance, s'arrêta, presque surpris d'avoir été si loin dans sa confidence. Redoutant la pénétration du fin roué, il sauta par-dessus l'épisode du souper en son logis, se contentant de passer légèrement sur une

histoire de retour, qui ne révélait rien en somme de la cause du si grave événement au milieu duquel il se débattait. Avec un tact parfait, le comte n'insista point, et, de cet air de sérénité qui exprimait si bien sa foi en lui-même et son inébranlable confiance dans cette fortune qui n'avait jamais eu pour lui que des gâteries :

— Bah ! querelle d'amoureux sans doute ! dit-il ; tenez pour certain que d'ici à huit jours vous dînerez avec moi à la villa. En attendant, allons faire un tour !

Marcel se laissa consoler et calmer ; il l'accompagna au cercle du casino, où quelques amis lui demandèrent des nouvelles des Américaines, qu'on n'avait pas aperçues depuis trois jours. Il sut que le bruit courait d'une indisposition de la belle Inès. Il était naturel que la belle veuve restât auprès de sa fille. Rien n'avait donc transpiré de leur fugue.

Le lendemain, à l'heure du déjeuner, le comte arrivait chez Marcel.

— Je viens de la villa, lui dit-il.

— Ah !.. Et avez-vous vu miss Parker ? lui demanda Marcel un peu ému.

— Oui, je l'ai entrevue un instant. Mon cher, mais c'est une merveille que cette fille-là !

Néanmoins, le comte n'avait plus l'air souriant de la veille. Une sorte de gravité voilait son front. Marcel l'interrogea anxieusement.

— Sa mère m'a tout confié, répondit le comte... Mon pauvre ami, vous avez gâté vos affaires.

— Quoi !.. on vous a dit ?.. s'écria Marcel.

— Tout ce que, je le comprends maintenant, vous ne pouviez guère me dire vous-même. Dame ! c'est raide.

— Et que me conseillez-vous ?

— Pour le moment, de ne pas bouger et d'attendre la fin d'une crise que vous ne pourriez qu'exaspérer en essayant de reparaître.

Le comte raconta alors sa visite en détail : il avait trouvé la mère et la fille au jardin. Inès, triste, souffrante, accablée, s'était retirée presque aussitôt. Bref, après quelques questions discrètes où elle avait deviné le véritable intérêt d'un cœur ami, Mrs Parker n'avait pu résister à ce besoin d'épanchement d'une nature faible qui veut être guidée et consolée. Elle l'avait entraîné dans son boudoir, et là, fondant en larmes, elle lui en avait dit assez pour qu'il devinât tout.

— Inès me hait, n'est-ce pas ? ajouta Marcel quand le récit fut achevé.

— Peuh ! dans ces choses-là, on ne peut jamais savoir ! Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour l'heure, épouvantée, tremblant pour le salut de son âme, et sa conscience dévote accablée de remords, elle veut entrer dans un couvent...

— Au couvent! s'écria Marcel terrifié. Mais c'est impossible!

— Elles vont à *** demain pour voir l'évêque, à cette fin de choisir le cloître au fond duquel elle expiera votre forfait.

Marcel écoutait effaré.

— Allons, grand enfant, reprit le comte, ne suis-je pas là? Par bonheur, je connais monseigneur. C'est un homme du monde qui comprendra d'emblée qu'Inès n'est pas d'étoffe à faire une nonne. Il lui conseillera plutôt le grand voile blanc des mariées.

— Hélas! dit Marcel en poussant un soupir de découragement.

— Bon! s'il le faut, j'interviendrai, reprit le comte. Allons, calmez-vous; j'aurai vu l'évêque avant notre belle désolée.

XVI.

Marcel attendit le soir dans une anxiété folle. Tenant sa promesse, le comte était parti pour ***, où il avait aisément pénétré auprès du spirituel prélat.

Assuré de son concours, il avait regagné Deauville aussitôt, plein d'une confiance qu'il essaya de communiquer au pauvre amant.

Le lendemain, en effet, les dames Parker étant de retour, le comte fut appelé à la villa pour recevoir la confidence de l'entretien suprême qui devait décider du sort d'Inès.

L'évêque avait découragé ce projet désespéré de fille qui croyait devoir racheter sa faute par une immolation de sa vie; il lui avait fait entendre qu'une pareille expiation était inutile et qu'elle avait à demi effacé le péché par ses larmes. Enfin, il avait montré qu'une autre réparation était peut-être plus opportune, et, à son avis, satisferait mieux aux convenances du monde et à la loi de Dieu, qui ne demande pas la mort du pécheur.

— Pourtant, je ne vous cache pas, mon cher, ajouta le comte, que tout cela n'a aucunement convaincu miss Parker. Il y a là, d'abord, une imagination fougueuse à calmer. Le reste, ma foi, dépend du cours que prendront ses réflexions.

Plusieurs jours s'écoulèrent, Marcel ne vivant que dans la fièvre. Mrs Parker ni sa fille ne paraissaient plus sur la plage. Le comte seul les visitait, et les nouvelles qu'il rapportait étaient au fond peu rassurantes. En vain voilait-il les impressions que lui causait l'étrange ténacité d'Inès, aussi implacable qu'au premier jour, Marcel lisait clairement dans ses réticences, ses hésitations, ses détours. Il estimait lui-même la situation comme désespérée. Enfin, un soir, le comte Horace arriva, lui apportant une lettre.

— C'est de miss Parker, dit-il au premier mot.

Tout tremblant, Marcel déchira l'enveloppe et lut ces deux lignes :

« Vous avez atteint votre but. Pour sauver mon âme, je suis contrainte de vous épouser. Dans deux mois je serai votre femme. Jusque-là, adieu!

« INÈS PARKER. »

A cette lettre étrange, toute pleine des cris d'une conscience effarée, et qui pourtant lui apportait une promesse inattendue, Marcel reçut un terrible coup. Le chagrin réel, la dureté, le mépris qu'Inès persistait à lui marquer dans cet acquiescement subit à un mariage qu'elle semblait presque à cette heure lui imposer par une injonction, le jetaient dans un désarroi extrême.

Bien qu'ayant pressenti les choses, le comte Horace, étonné lui-même de ces façons extraordinaires, était resté un peu déconcerté à la lecture de cet impérieux message.

— Après tout, la voilà convertie! dit-il. Et, ma foi, mon cher ami, il ne faut pas trop demander en un jour! Laissez s'apaiser ce grand courroux d'orgueil blessé. D'ailleurs, ajouta-t-il, ce sera à vous de la reconquérir à son retour.

— Elle est donc partie?..

— Avec sa mère, par le bateau du Havre.

— Mais où vont-elles?..

— Je l'ignore moi-même. En tout cas, miss Parker m'a chargé de vous dire que défense vous est faite de la suivre. On vous fera tenir, à Paris, les actes nécessaires à votre mariage, afin que vous puissiez tout préparer.

XVII.

Dès le lendemain, après s'être assuré que la villa était déserte, Marcel repartait pour Paris, où son premier soin fut de courir à l'avenue Friedland. Les gens ne savaient rien. Tant d'événemens pressés lui faisaient l'effet d'un songe... Il fallait la lettre d'Inès pour le convaincre qu'il n'était pas le jouet d'une illusion folle.

Malgré lui, pourtant, parfois encore il doutait. Si, revenant tout à coup sur ce scrupule de conscience qui, seul, semblait l'avoir guidée, Inès allait reprendre cette parole arrachée à ses remords? Son étrange disparition, sa fuite, tout ne semblait-il pas confirmer cette crainte? Tout ne lui criait-il pas que cet édifice de son avenir était bâti sur le sable, que ce rêve insensé n'était qu'une chimère dérisoire, un leurre absurde? Pendant ces deux mois d'absence, des conseils hostiles ne la détourneraient-ils pas aisément de ce mariage désespéré, auquel, après tout, il suffisait à sa mère de refuser son consentement?..

Qui la forçait à tenir un pareil engagement? Pouvait-il encore compter sur son amour? Avec le singulier caractère d'Inès, bien

qu'il fût certes convaincu qu'elle l'aimait avant ce fatal voyage, ne devait-il pas arriver que, loin de lui, loin de la séduction qu'il avait su exercer sur elle, soustraite enfin à l'entraînement des circonstances qui l'avaient perdue, le charme se rompît, brisant tout du passé?.. La réflexion, l'orgueil humilié, sa rancune enfin contre une apparence de déloyauté qui semblait l'avoir attirée dans un piège, ne lui ouvriraient-ils pas les yeux sur ce rôle de pourchasseur de dot qu'il avait d'abord joué près d'elle, et qu'allait d'ailleurs dévoiler, dans toute sa nudité, l'humiliant aveu de sa détresse?.. N'y avait-il même point là pour la mère un motif de tout rompre? Alors, comment convaincre Inès de cette passion profonde qui l'avait envahi jour à jour, et qui était à cette heure le tourment, le désespoir de sa vie?

Autour de lui, tout rappelait cette soirée de bonheur et de volupté dont le souvenir le brûlait. Il croyait la revoir dans sa grâce souveraine, gaie, malicieuse et tendre à la fois... On eût dit qu'un parfum de sa présence s'était conservé. Il la respirait, pour ainsi dire, dans ce milieu où tout encore lui parlait d'elle : le fauteuil où elle s'était assise au coin de la cheminée ; sur un coussin, à ses pieds, il s'était agenouillé pour lui ôter ses gants. Il avait tout gardé, à la même place, avec ce soin pieux d'amant qui veut revivre les heures de joies.

Mais les jours se passaient. Aucune nouvelle. Deux ou trois tentatives à l'avenue Friedland l'avaient convaincu qu'il n'apprendrait rien par les gens. Depuis deux semaines, elle était partie. Où était-elle? Pas un rappel de ce mariage si étrangement décidé, pas une ligne, pas un mot. Ce silence le plongeait dans les plus horribles angoisses.

Par instans, d'étranges idées le surprenaient tout à coup. Inès, peut-être souffrait comme lui ! Et il s'abandonnait à quelque nouvel espoir. Il lui surgissait des rêves insensés : s'il allait la voir apparaître, se jeter dans ses bras !.. Cette vision le hantait comme une de ces chimères extravagantes que l'esprit en délire s'acharne à caresser. Il ne sortait plus; il l'attendait, étonné, quand arrivait le soir, qu'elle ne fût point venue. Mais le temps passait. Quoi ! pas une lettre ! Alors, accablé, il s'épouvanta à cette pensée que tout était fini, qu'il ne la reverrait plus... Qu'était-ce après tout, pour elle, que ce roman d'une saison ? Une aventure sans lendemain, un moment d'erreur, une chute ignorée de tous ? N'était-elle pas assurée du secret ? Après lui avoir jeté son mépris à la face, n'avait-elle même pas le droit de passer devant lui sans daigner seulement le reconnaître ?.. Pourquoi, d'ailleurs, reviendrait-elle à Paris? N'y était-elle pas en étrangère sans autre attache que sa fantaisie ?

Dans ce courant d'incertitudes désespérées, parfois cette idée

terrible lui montait au cerveau : qu'elle était retournée en Amérique...

Affolé de remords, il songeait à se tuer. Hélas ! à cette heure, quels affreux retours sur son passé maudit !.. Régénéré par une douleur sincère, de tristes réflexions sur le vide de cette existence à laquelle il s'était abandonné assaillaient son esprit. Les purs instincts étouffés si longtemps sous un scepticisme de roué lui revenaient au cœur. Il s'étonnait d'avoir vécu si lâchement...

Trois semaines s'étaient écoulées dans ces tortures. Marcel vivait enfermé chez lui, accablé, n'ayant plus ni ressort ni énergie. Un matin, son domestique lui annonça qu'un monsieur, déjà venu la veille, et que, suivant l'ordre de ne recevoir personne, il avait congédié, se présentait de nouveau, insistant d'une façon formelle, et déclarant nettement que, si M. de Chabal était sorti, il attendrait son retour.

— Mais, quel est ce monsieur ? demanda Marcel.

— Je ne le connais pas, répliqua le valet, c'est la première fois qu'il vient dans la maison ; il a l'air d'un étranger.

Marcel eut un pressentiment. Il songea à quelque envoyé d'Inès.

— Allez lui demander son nom, dit-il. Le domestique revint avec une carte qu'il tendit à son maître. Marcel bondit en lisant ces deux mots :

DANIEL PARKER.

— Faites entrer, dit-il vivement.

Daniel Parker apparut presque aussitôt : c'était un homme d'une cinquantaine d'années, de haute taille, offrant le type le plus pur du Yankee, solide, sec, musculeux, l'allure raide. Une bonne figure, quoiqu'un peu rébarbative, des traits énergiques, une expression originale, à la fois narquoise et ouverte ; sans moustaches, il portait sa barbe rousse et légèrement grisonnante à l'américaine, large et longue sous le menton. L'air froid et décidé, il entra le chapeau sur la tête, le souleva du geste en manière de salut, puis, sans autre préambule, il dit dans sa langue :

— Vous parlez anglais ?

— Très aisément, oui, monsieur.

— *All right !*

Marcel très ému lui montra un siège. Daniel Parker s'assit.

— Monsieur, reprit-il, je suis l'oncle et le tuteur de miss Inès Parker, fille de mon frère Josué Parker. J'arrive de Philadelphie, sur une lettre d'elle, pour m'entendre avec vous au sujet d'une affaire qu'elle me charge de régler.

Cet exorde précis formulé, l'Américain se tut, comme s'il attendait une réponse. Marcel hésita, embarrassé. Ne sachant rien de

ce qu'Inès avait écrit, ou de ce que le tuteur avait pu apprendre, il craignait de compromettre les choses. L'entrée en matière et l'air de Daniel Parker convenaient aussi bien à un cartel, ou à une demande de réparation qu'à un simple rappel d'engagemens résolus; il répondit en se tenant sur la réserve avec tant de soin, et par une longue phrase si équivoque, qu'il perdit lui-même le sens de son discours.

L'Américain le regardait la bouche ouverte, comme un homme surpris.

— Ah! çà, est-ce que vous n'épousez plus? demanda-t-il brusquement.

Marcel respira. Une joie immense l'inonda. Rassuré, retrouvant tout à coup l'espoir :

— Oh! vous m'avez mal compris, s'écria-t-il vivement. J'aime miss Parker, monsieur, je l'aime passionnément, follement, et je n'ai d'autre pensée que de lui consacrer ma vie. Aussi, pardonnez-moi cet éblouissement de bonheur que je ne sais vous cacher.

Parker l'écoutait comme s'il avait parlé chinois.

— Fort bien, dit-il. Alors, vous épousez?

Marcel se lança de plus belle dans une explosion de joie. Il parla avec émotion des grâces d'Inès, de ses espérances de félicités sans bornes, de sa volonté de la rendre heureuse.

L'oncle, toujours tranquille, le laissait dire. Enfin, quand il jugea le discours achevé, en homme qui va droit au fait, il tira son portefeuille.

— J'ai apporté les papiers nécessaires, que je vais faire viser à l'ambassade. On vous les enverra, ou je vous les rapporterai.

— En aucune façon, se hâta de dire Marcel. Je serais désolé d'un tel dérangement pour vous. J'irai moi-même les prendre.

— Parfait! répliqua l'Américain. Alors, les choses sont entendues. Je vais à Londres pour trois jours; à mon retour, je vous reverrai. — Oh! reprit-il, comme notant un point particulier, vous n'ignorez pas que ma nièce ne peut se marier avant le 7 novembre à midi. Arrangez-vous pour que, le 7, tout soit fini à quatre heures. Je repartirai le soir même par le train-poste qui communique avec le bateau du 8.

Là-dessus, il se leva comme ayant conclu. Marcel, surpris de cette concision, l'arrêta.

— Mais, vous oubliez, monsieur, dit-il en riant, de me donner l'adresse du notaire de Mrs Parker.

— Un notaire!.. Pourquoi faire?

— Mais, pour le contrat.

— Quel contrat?

— Le contrat de notre mariage, réglant les apports de fortune de miss Parker, ou la dot que peut lui donner sa mère.

— Mais sa mère ne lui donne aucune dot, monsieur, répondit le Yankee surpris. Ma nièce a ce que lui a laissé son père. C'est tout réglé.

— Vous me comprenez mal, se hâta d'ajouter Marcel, et en vous parlant de cet usage dans nos lois, je viens au contraire tout simplifier, car ces sortes d'actes ont précisément pour objet de déterminer entre époux leurs avantages personnels... sinon, le défaut de contrat entraînerait la communauté.

— Eh bien, entre mari et femme, comment cela peut-il être autrement? Du diable si je comprends vos complications! Enfin, si vous désirez absolument cette formalité pour vos héritiers, ou pour vous, faites comme il vous plaira. Quant à ce qui regarde ce que vous appelez les apports de ma nièce, et qui sont en Pensylvanie, je veux bien être pendu si jamais votre contrat valait là-bas un verre de gin.

— Pardonnez-moi, reprit Marcel, un peu interloqué de cette déclaration dénuée de tout artifice. N'ayant point touché cette question avec miss Inès Parker, je croyais que, en votre qualité de tuteur...

— Je suis tuteur pour opérer la remise de ce qui lui est dû. Pour le reste, c'est affaire à elle! — En tout cas, voici l'adresse de M. Delangre, solicitor du consulat, que je vais charger de s'entendre avec vous.

— Dès demain, monsieur, j'irai le voir.

— Parfait! Est-ce tout?

Marcel eut sur les lèvres une question pour demander des nouvelles d'Inès. Dans l'étonnante situation où il se trouvait, il n'osa la formuler.

— C'est tout, je pense, monsieur? dit-il.

— *All right!*

Comme Marcel le reconduisait.

— Ah! reprit l'Américain, je suis logé au Grand-Hôtel; si vous aviez à me voir, à mon retour, vous me trouverez là.

Et il sortit.

XVIII.

Il est des joies presque impossibles à décrire. Cet immense bonheur de Marcel, succédant tout à coup à l'accablement de sa détresse, le laissa dans une sorte d'étonnement, de stupéfaction douce et inconsciente, comme s'il eût assisté aux péripéties de quelque étrange roman. Et pourtant il ne s'agissait plus mainte-

nant d'une chimère. Quoi de plus décisif que cet entretien avec le tuteur d'Inès, arrivé exprès de Philadelphie pour arranger le mariage de sa pupille? N'était-ce pas là un de ces actes concluans, ne permettant même plus le doute? Aussi Marcel s'abandonnait-il à cette félicité inouïe qui lui paraissait tenir du prodige. Tout était sauvé. Inès serait sa femme! Comment ne point croire qu'à cette heure elle avait déjà pardonné? Pour la première fois, depuis qu'il l'avait quittée, il respirait, se sentant revivre. Il sortit. Dans ce besoin de retrouver quelque chose d'elle, il alla avenue Friedland contempler les fenêtres de sa demeure.

Cependant, s'il est une parole vraie au monde, c'est que rien n'est aussi rare qu'un ciel sans nuages ou qu'un bonheur parfait.

Quand Marcel eut suffisamment ressassé son délire, malgré lui, certaines questions plus prosaïques lui revinrent à l'esprit. Sorti des épouvantes de la perte d'Inès, sûr maintenant d'un bonheur dont il ne pouvait plus douter, au courant de sa rêverie, il se mit bientôt à commenter les paroles de cet oncle d'Amérique d'un nouveau genre et dont les aperçus en matière matrimoniale l'avaient tout d'abord fait sourire. Résolu à purifier du moins son amour par un loyal désintéressement, en abordant cette question d'un contrat dans lequel il entendait rejeter tout autre avantage que la possession d'Inès, il n'avait point songé à l'éventualité de cette absence de dot, qui réduirait leur ménage à des conditions peut-être médiocres dont elle aurait à souffrir...

En dépit de son intérêt très vif à se faire renseigner, il n'avait point osé interroger. Les déclarations si nettes du tuteur le jetaient à cette heure dans une perplexité quelque peu troublante. Miss Parker, avait-il dit, se mariait sans dot et sans autres avantages que l'héritage paternel. Il y avait certes là un point obscur qui ne laissait pas de le préoccuper. En somme, il ignorait absolument ce qu'était cette fortune d'Inès, et les insinuations qui semblaient d'avance faire si bon marché des stipulations d'un acte notarié n'étaient guère de nature à le rassurer beaucoup... Il démêlait tristement dans tout cela des restrictions préméditées, voulues, contre un mariage forcé; peut-être même quelque parti-pris, concerté pour essayer de le contraindre à se dégager, en froissant son orgueil... Néanmoins il se rasséréna bientôt en songeant qu'il était impossible que la tendresse de Mrs Parker ne prît point souci du bonheur de sa fille... A quoi bon, d'ailleurs, de tels détours? Au courant des mœurs d'Amérique, il en arriva à se dire qu'il n'y avait, après tout, dans la tournure des choses, que la plus simple des traditions reçues chez ce peuple pratique, où les filles s'engagent à leur gré. Enfin une autre pensée lui surgit. — Si c'était un piège?

si Mrs Parker, suspectant la sincérité de son amour, avait voulu l'éprouver?

Cette triste réflexion lui donna un serrement de cœur. Pourtant, sûr de lui-même, à cette heure, confiant dans la ligne de conduite qu'il entendait suivre en ces froissantes questions d'intérêts, et certain de se réhabiliter du moins de ce côté, il se relança en plein rêve. Inès reconquise, apaisée, il se demandait où il l'emporterait durant ces premiers jours de ravissement. Il la voulait toute à lui. Il combinait cette fois un réel voyage de *honey moon*, s'appartenant tout entiers, loin du monde, vivant d'eux seuls. Il leur fallait un beau ciel, de jolis chemins embaumés, des eaux bleues et les soirées tièdes sur la terrasse de quelque villa, elle, bercée dans son rêve d'amour, lui aux pieds de la bien-aimée.

Le lendemain, très ému, Marcel se rendit chez le solicitor de l'ambassade, qui habitait faubourg Saint-Honoré. L'appartement était au second étage, dans une maison fort élégante. Marcel ayant remis sa carte au domestique, on le fit entrer dans un grand salon, meublé avec le luxe banal des gens occupés qui ne donnent guère de temps aux choses frivoles. Son examen, du reste, fut court. Il était à peine assis qu'une porte s'ouvrit en face de lui. Un homme encore jeune, d'allure distinguée, le visage soigneusement rasé, apparut :

— Veuillez entrer dans mon cabinet, monsieur, je vous prie, dit-il à Marcel.

Marcel s'était attendu à une réception raide, presque hostile; il fut très agréablement surpris de cet accueil empressé et courtois. Le fondé de pouvoir des Parker était un Français de la Nouvelle-Orléans, un Parisien par le ton, de manières à la fois simples, aisées, engageantes, sous lesquelles on devinait l'importance du titre juridique et de l'emploi grave qu'il exerçait. Son cabinet, en velours vert, les murs disparaissant sous les nombreux casiers chargés de cartons. Il s'installa à son bureau, après avoir offert à Marcel un fauteuil en face de lui.

— Je vous suis envoyé, monsieur, dit Marcel, par M. Daniel Parker, qui a dû vous voir hier et vous annoncer ma visite.

— En effet, répondit M. Delangre avec un très aimable sourire, et je vous attendais. J'ai même déjà fait viser ce matin des actes civils que je dois vous remettre, pour les publications exigées en la forme pour votre mariage avec miss Inès Parker.

— M. Parker m'a dit aussi, monsieur, ajouta Marcel, que j'aurais à m'entretenir avec vous de la rédaction du contrat, qui me paraît à moi nécessaire, bien qu'il n'ait vu là qu'une formalité inutile.

— Ah ! ne vous étonnez pas, répliqua en riant le solicitor. Dans

nos coutumes où l'on connaît peu le régime dotal, par la bien simple seule raison que les filles n'ont pas de dots, les époux, se mariant généralement avec leurs droits respectifs, n'ont guère besoin de ces stipulations indispensables dans la loi française.

A ce mot, qui confirmait les déclarations de la veille, Marcel, préparé à son rôle, répondit par le plus aimable sourire.

— Je comprends fort bien, reprit-il avec un dégagement suprême, la superfluité de tous ces arrangemens. Pourtant, dans le cas présent, bien que je vous avoue n'avoir jamais abordé ces questions d'intérêt, ni avec Mrs Parker ni avec sa fille, je sais par M. Daniel Parker que sa pupille a une fortune particulière du chef de son père...

— Oui, et dont elle doit entrer en possession à l'âge de dix-neuf ans.

— Je sais aussi cela, ajouta Marcel plaisamment, comme s'il se fût agi de la chose la plus indifférente, et ici se bornent toutes mes notions, car j'avoue que j'ignore encore absolument, en prévision d'un contrat, de quelle façon y figurerait l'apport de ma fiancée.

— M. Parker m'a mis à même de vous renseigner à ce sujet, monsieur, répliqua le solicitor en prenant une note dans un tiroir de son bureau.

Bien qu'il se tînt très ferme, à cette réponse qui allait peut-être fixer son destin, Marcel eut un battement de cœur.

— Voici, monsieur, poursuivit tranquillement l'homme d'affaires, l'énoncé très simple des droits de miss Parker résultant du testament de son père... Ils consistent en un legs unique de la somme de sept cent mille dollars, en actions de Chemical Bank de New-York, et en fonds anglais. Comme vous le voyez, c'est un peu plus de quatre millions de francs, au cours du jour.

Un léger éblouissement traversa le cerveau de Marcel.

— Seulement je dois ajouter, reprit le solicitor, que, par une clause formelle dudit testament, les titres de ces valeurs, destinées à garantir miss Inès Parker contre tout événement, sont inaliénables et doivent rester déposés à Chemical Bank, jusqu'à la mort de sa mère.

Soupçonnant une épreuve, Marcel, en garde contre toute faute de tenue, eut presque peur un instant de laisser éclater sa joie; mais, trop fort pour ne point rester fidèle à l'attitude qu'il s'était imposée, il se remit bientôt d'un aussi doux émoi, et avec une grâce sans pareille, il se complut à approuver les dispositions heureuses du défunt. C'était en somme deux cent mille francs de revenus assurés. Il parla alors des actes préservatifs que pourrait désirer introduire au contrat le tuteur mieux éclairé sur nos lois. Déclarant ses intentions absolues de s'en rapporter en tout à la volonté de

Mrs Parker, exprimée par un aussi aimable conseil, il alla même jusqu'à faire entendre la nécessité d'une sorte de régime dotal fondée sur une disproportion de fortune de son côté, dont il fit galamment l'aveu, avec un désintéressement tout à fait chevaleresque... Il conclut enfin par l'assurance de son entière adhésion à tout ce qui serait résolu.

— Tout me paraît donc entendu d'avance, monsieur, reprit courtoisement le solicitor. Il ne me reste plus qu'à donner avis à Mrs Parker de mon intervention impromptue, car je n'ai encore été informé de cette affaire que par les quelques mots que m'en a dits hier son beau-frère. Demain elle aura ma lettre.

— Vous savez qu'elle n'est plus à Deauville, dit vivement Marcel, craignant quelque retard.

— Oui, oui; M. Parker m'a donné son adresse à Londres : Kensington-Road, n°... — C'est bien cela, n'est-ce pas? ajouta-t-il.

A cette révélation inattendue qui lui tombait comme du ciel, Marcel resta presque ébahi. Craignant de trahir son inexplicable ravissement d'apprendre où était sa fiancée, ce fut avec un aplomb parfait qu'il confirma l'exactitude du renseignement si imprévu et si inespéré pour lui.

— En effet, monsieur, c'est bien cela, dit-il.

XIX.

Marcel quitta le solicitor presque abasourdi de ce qui lui arrivait. Depuis vingt-quatre heures, il avait passé par tant d'émotions folles, qu'il avait peine à se reconnaître en ce conflit d'événemens qui se succédaient coup sur coup. Rassuré sur cette question d'affaires et de dot qui l'avait un instant véritablement fort troublé, il savait en outre que Mrs Parker était à Londres.

Tout en comprenant que ce n'était qu'à un hasard, ou à une surprise qui n'était point tout à fait à son honneur, qu'il devait cette nouvelle, il songea aussitôt qu'il pouvait du moins la mettre à profit. Il était évident que, pris à l'impromptu par l'idée d'un contrat qui n'était point dans les prévisions, Daniel Parker avait oublié, ou craint peut-être par convenance, de confier à l'homme d'affaires l'extraordinaire situation des fiancés. Il en résultait que M. Delangre, non prévenu, pouvait devenir pour lui un intermédiaire précieux. A coup sûr, il allait rapporter ce dégagement de toute préoccupation d'intérêt et faire valoir le prix d'un désintéressement qui proclamait la sincérité d'une passion sans bornes, et n'ayant en vue que la possession d'Inès. Conscient d'avoir habilement joué son rôle et vaillamment subi l'épreuve, si c'en était une, il n'avait plus qu'à attendre l'effet que ne pouvait manquer de produire une conduite aussi correcte. Certes, par un tardif effet d'un mauvais

levain, ce régime dotal, si allégrement proposé, lui laissait bien quelque mélancolie; mais Marcel, en posant l'équation du problème dont il avait maintenant tous les termes, l'avait, disons-le, aussitôt résolu, élaguant toute broussaille inutile. Les quelques paroles si limpides de Daniel Parker ne pouvant lui laisser aucun doute sur sa façon de comprendre l'hymen, il avait encore trop du roué lui-même pour ne pas saisir du premier coup la vanité d'un avantage de contrat, réussît-il à l'obtenir d'un gaillard de cette force, qui l'instruisait avec si peu d'ambages des bienfaits de la coutume américaine... Sur le terrain des faits pratiques, le Parisien était digne du Yankee. Suffisamment heureux de ce qu'il retrouvait soudain, après avoir tant désespéré, en l'éblouissement de ce brillant mirage, sa première pensée fut d'écrire à Inès à l'instant, de lui crier ses souffrances, son désespoir loin d'elle. Il saurait l'attendrir par ses remords, il lui demanderait à genoux le pardon d'un égarement de ses sens et de sa raison... rejetant tout sur le délire d'une passion folle. Il la supplierait enfin de mettre un terme à cette absence, de lui permettre de la voir, de la rejoindre.

Mais il réfléchit aussitôt que mieux valait d'abord laisser agir M. Delangre. La lettre du solicitor allait certainement produire une détente par l'exposé de son désintéressement loyal. Lorsqu'il eut philosophé sur l'heureux tour que prenait sa destinée, gai, le cœur en fête, il gagna les boulevards.

L'après-midi était tiède et ensoleillée; une de ces après-midi d'automne où le soleil jette à profusion ses derniers rayons, teintant de pourpre les feuilles jaunies.

Tout en songeant à Inès, il se disait que, grâce à ce mariage, il allait pouvoir continuer cette vie facile pour laquelle il était si bien fait. A sept heures, il s'en alla dîner au club, où il lui sembla rentrer un peu en conquérant. Quoiqu'il essayât de déguiser la joie de son triomphe, son attitude d'aimable et élégante réserve était celle d'un homme recueilli et modeste, portant en secret un bonheur caché avec la conscience d'un éclat prochain qui va lui faire mille envieux. Une sorte d'audace brillait dans ses yeux, comme la satisfaction, l'orgueil d'une grande victoire. Quel bruit, quel effet, quelle sensation allait bientôt produire la nouvelle de ce mariage fabuleux! Il savourait d'avance cette joie d'être proclamé parmi les plus forts, d'exciter l'admiration de la galerie, pour s'être tiré du naufrage en plongeur habile qui rapporte un trésor du fond du gouffre.

Le soir, de retour chez lui, Marcel, ne pouvant penser qu'à Inès, se décida à lui écrire. De cette lettre allait dépendre sa réconcilia-

tion, sa rentrée en grâce. Il s'installa à son bureau et passa une partie de la nuit à rédiger vingt brouillons remplis de flammes. Il s'arrêta enfin à une épître pleine de ces phrases désordonnées de la passion qui sont les mêmes pour les roués ou les naïfs:

« Un hasard m'a révélé votre retraite. Vous m'avez défendu de vous suivre, j'obéis. J'obéis, torturé, désespéré de votre absence, accablé de remords et de regrets. Vous m'avez jeté le mépris, vous me maudissez... J'ai mérité mon triste sort. Je vous adore à genoux implorant ma grâce. J'ai été fou! Ah! je suis bien puni. Inès, un mot qui me tire de ma nuit... Inès, pardonnez-moi, rappelez-moi...»

Quatre pages suivaient ainsi, plaintives, suppliantes. Les lieux-communs de la passion paraissent toujours neufs aux amans. En dépit de la banalité du tour, c'est comme une langue à part qui se résume dans un seul mot : Je vous aime! Le reste n'est qu'une variation de cette éternelle redite accommodée au goût littéraire du moment, et dans le style convenu.

Marcel, ayant relu vingt fois sa lettre, se décida à l'envoyer le lendemain. Après quoi, il se mit en campagne pour la publication des bans. Quatre jours plus tard, à la mairie, l'affichage était fait. Par convenance, il devait une visite au tuteur d'Inès. Bien que Daniel Parker l'y eût médiocrement engagé, il se rendit au Grand-Hôtel, voulant payer cette dette de politesse.

L'Américain occupait un superbe appartement au premier étage. Marcel le trouva qui déjeunait dans son salon, en compagnie de deux compatriotes. Ils en étaient aux liqueurs, tous trois un peu montés, mais en gens à têtes solides.

A l'entrée de Marcel, Daniel Parker l'acclama joyeusement, comme enchanté d'une bonne surprise, et le présenta à ses amis.

— Monsieur Marcel... Marcel... Comment, maintenant, votre diable de nom? demanda-t-il en s'arrêtant court.

— De Chabal, monsieur.

— Ah! oui Chabal! Chabal! Le fiancé de ma nièce, miss Parker.

— Miss Parker! *Splendid business, sir!* dit l'un d'eux, en lui secouant la main d'un coup sec.

— Un verre de gin, reprit Parker, en faisant asseoir son futur neveu.

Puis, sans plus se soucier de lui, l'Américain et ses deux convives, MM. Thornton et Messenger, continuèrent leur entretien interrompu. Ne pouvant guère prendre part à cette causerie tout intime, Marcel se contenta d'allumer un cigare et garda le silence.

Enfin, les deux Américains se levèrent et prirent congé. Resté seul avec Daniel Parker, le fiancé lui raconta qu'il avait vu Delangre.

— Il vous a donné les actes?

— Oui.

— *All right!* Arrangez-vous maintenant comme vous l'entendrez.

A ce ton dégagé, Marcel qui, dès leur première rencontre, avait cru entrevoir dans les allures de Parker des façons de Dieu vengeur, se rassura bientôt. En sondant avec habileté le tuteur d'Inès, qui venait de la voir avec sa mère à Londres, il ne tarda pas à se convaincre de sa complète ignorance de l'extraordinaire complication des faits, et cette découverte le mit plus à l'aise. Parker parla de choses et d'autres, comme s'il n'y avait plus rien à dire sur le mariage. Puis, prenant son chapeau :

— Qu'est-ce que vous faites? demanda-t-il à Marcel.

— Rien. Si je puis vous être bon à quelque chose, disposez de moi.

— Allons!

Ils sortirent.

Marcel, rassuré sur l'intervention de l'oncle et voulant s'en faire un allié, déploya en son honneur toutes les séductions de son esprit. Au bout d'une heure, ils étaient les meilleurs amis du monde. Ils dînèrent ensemble et passèrent la soirée à l'Opéra.

Cependant, depuis l'envoi de sa lettre, une semaine déjà s'était écoulée. Tout en promenant Daniel Parker, Marcel attendait dans une impatience extrême la réponse d'Inès. Il commença à s'inquiéter... Etait-il donc possible qu'elle ne fût point touchée d'une si humble supplique, de l'expression d'un si complet repentir?.. Dans son espoir, il s'était vu déjà rappelé près d'elle.... Et rien ne venait annoncer ce pardon si longtemps attendu. Devant un aussi inexplicable silence, les plus cruelles terreurs le ressaisirent...

Touchant au but, par instans, il se demandait encore si tout cela n'était pas un leurre, s'il n'allait pas se réveiller désabusé, et si ce bonheur fou qu'il osait entrevoir ne s'évanouirait pas comme une hallucination dont l'objet se dérobe quand on croit l'atteindre. Daniel Parker, se souciant peu des choses de sentiment, ne savait rien de sa nièce.

Les choses en étaient là, lorsque, un jour que Marcel s'était rendu chez le solicitor, pour conférer sur un premier rendez-vous avec les notaires, l'heure et le jour choisis, comme il allait se retirer : — Ah! mon Dieu! s'écria tout à coup M. Delangre, ouvrant vivement son buvard et en retirant un pli cacheté, j'oubliais que Mrs Parker m'a envoyé une lettre pour vous.

A ces mots, Marcel eut peine à contenir son émotion. Presque tremblant, il prit la lettre que le solicitor lui tendit et se sauva, craignant de trahir son trouble. — Inès avait répondu! — Qu'allait-il apprendre?.. Arrivé dans la rue, anxieux, frémissant, il déchira l'enveloppe. Il lut ces quelques lignes écrites en anglais :

« Monsieur,

« Ma fille a reçu votre lettre. Elle me charge de vous annoncer qu'elle n'a absolument rien à vous répondre.

« JOSÉPHA PARKER. »

Ce billet, si bref et si dur, laissa d'abord Marcel atterré. Mais la cruauté même des termes qu'il contenait lui parut à la fin si invraisemblable qu'il crut y démêler vaguement une influence étrangère. Il en vint à se dire qu'en lui faisant répondre par sa mère, Inès avait sans doute craint sa propre faiblesse.

Il écrivit une seconde, une troisième lettre. Comment croire qu'elle ne se laisserait pas désarmer? Mais les jours se suivirent; il attendit en vain.

Devenu le compagnon intime de Marcel, Daniel Parker n'avait aucun soupçon du drame secret que lui taisait le malheureux amant. En apparence, d'ailleurs, tout marchait à souhait. Une rencontre des deux notaires avait suffi. La seule condition imposée par Mrs Parker était que sa fille ne la quitterait pas. Les jeunes époux habiteraient l'hôtel. La convention du régime dotal entendue, le contrat n'était point compliqué. Tout suivait donc son cours, et dans quinze jours le mariage aurait lieu.

Cependant l'inexplicable silence d'Inès accroissait ses alarmes. Effrayé d'une aussi triste attente, il s'affermissait dans cette pensée qu'un tel dédain impitoyable ne pouvait venir d'elle. A coup sûr, on agissait sur son esprit troublé; qui sait même si elle n'était pas torturée, violentée?.. A cette idée, la terreur le prit. — Quoi! il n'avait pas deviné depuis longtemps qu'il y avait là une persécution acharnée et cruelle?.. Il était resté passif, inerte, sans songer à la protéger, à la sauver, alors qu'elle était déjà presque sa femme!.. N'était-il pas évident qu'on avait supprimé ses lettres, qu'elle ignorait tout de sa douleur?.. Exalté par ces réflexions, son parti fut bientôt arrêté. Il allait courir à Londres. A tout prix, il la verrait, dût-il l'enlever, l'arracher à quelque inflexible contrainte.

Le même soir, Marcel prenait le train de Calais. Mais, durant le trajet, sa résolution chancela. A mesure qu'approchait le moment de revoir Inès, l'hésitation grandissait en lui; un pressentiment vague lui montrait un réel péril dans cette désobéissance qui allait réveiller peut-être toutes les rancunes.

Arrivé à Londres de grand matin, il sauta dans un cab, et se fit conduire à Kensington pour reconnaître la maison, en attendant qu'il se sentît assez de courage pour s'y présenter. La matinée était belle, et les superbes pelouses vertes se moiraient sous les rayons d'un soleil tiède. Dans les larges avenues finement sablées, les

jeunes ladies chevauchaient en groupes, les boucles blondes au vent, et des roses sur les joues. Une espérance leurra un moment son esprit. — S'il allait la rencontrer en promenade du matin avec sa mère?.. L'incident aurait l'air d'un hasard, et il esquiverait ainsi ce coup d'audace de braver sa défense. Mais il atteignit Kensington-Road sans qu'une heureuse chance l'eût servi. Caché au fond du cab, il fit arrêter de l'autre côté de la rue, en face du numéro indiqué. L'hôtel était charmant, et d'assez belle apparence. Un détail frappa Marcel de prime-abord : toutes les persiennes du premier étage étaient fermées. On eût dit une maison déserte. — Étaient-elles parties?.. Ou cette demeure n'était-elle qu'une résidence feinte pour y faire adresser leurs lettres? Une nouvelle inquiétude l'étreignit. Immobile, il regardait cette porte close, attendant l'apparition de quelque domestique qu'il reconnaîtrait; mais nul ne se montrait, pas un bruit à l'intérieur. Il eût voulu interroger les voisins, mais il n'osa, tremblant d'être aperçu.

Enfin, au bout d'un quart d'heure, il vit une voiture s'arrêter devant l'hôtel. Un homme descendit : c'était le duc de Uriguën, qui entra dans la maison.

Uriguën à Londres!.. Ce coup terrible vint s'ajouter encore à toutes les tortures que Marcel avait subies depuis un mois. Uriguën près d'Inès, c'en était trop!.. Il eut un instant l'idée d'aller sonner à cette porte, de se la faire ouvrir. — Mais, que s'en suivrait-il? — Hors de lui, il recula pourtant à la pensée qu'un éclat pouvait tout perdre. Craignant de succomber à son transport fou, dans un éclair de raison, il ordonna brusquement au cocher de partir, sentant le besoin de s'arracher à une tentation funeste... Il revint à son hôtel, consterné, se moquant de ses rêveries, de ses douleurs, de ses espoirs, de sa foi imbécile. Quoi! tandis qu'il la croyait accablée, désolée de leur séparation, accordant les remords de sa chute et sa religion fanatique avec son train d'Américaine, elle vivait gaie, insouciante, entourée, riant de ses tortures...

La journée fut dure. Marcel ne savait que résoudre. Partagé entre les desseins les plus contraires, tantôt il voulait apparaître devant l'ingrate et la confondre, tantôt il pactisait avec sa lâcheté, craignant de briser ce mariage, le dernier enjeu de sa vie. Il songeait à repartir sur-le-champ, réservant de se venger quand il la tiendrait sous le joug... Puis, il s'abandonnait à une douleur sincère, à la colère, au désespoir de sa passion. Il voulait la voir, l'implorer, se traîner à ses pieds, la fléchir... La jalousie, l'amour, l'emportèrent enfin. Il se décida à tout braver.

Il était huit heures du soir, il courut à Kensington. Son cœur battait à se rompre quand il sonna à la porte de l'hôtel. Une servante anglaise vint lui ouvrir; il demanda Mrs Parker et donna son

nom. La servante l'introduisit, ouvrant devant lui la porte d'un salon, et l'annonça. Un nuage couvrit ses yeux. Il fit appel à toute son énergie. Dans la pièce, à peine éclairée par deux lampes à abat-jour, Mrs Parker était seule. Au nom de Marcel Chabal, elle se leva avec un mouvement d'indicible surprise.

— Quoi! monsieur, c'est vous? Ici?.. dit-elle d'un ton brusque.

A ce mot, en dépit du courage amassé, il se sentit perdre contenance, étreint par une effroyable émotion. C'était la première fois qu'il se retrouvait en présence de la mère d'Inès, depuis le jour de ce départ pour Paris dont les suites avaient été si fatales. Comme un coupable, il balbutia cette excuse :

— Pardonnez-moi, madame, si j'enfreins la défense qui m'a été faite de vous suivre, mais j'ai tant souffert depuis deux mois!.. J'ai éprouvé de si vives, de si terribles inquiétudes, en ne recevant aucune réponse, aucune nouvelle... J'ai cru miss Parker malade... et je n'ai su résister...

Mrs Parker ne fit aucun signe pour inviter Marcel à s'asseoir, et, restant elle-même debout, comme pour un visiteur qu'on renvoie...

— Si vous l'aviez demandé, monsieur, répliqua-t-elle, vous pouviez savoir, par M. Delangre, ces nouvelles d'un si grand intérêt pour vous.

A ce ton décidé, presque injurieux, de cette mère ennemie, l'embarras de Marcel redoubla. Il fit un effort pourtant, et, timidement, s'informa d'Inès.

— Elle n'est point ici, monsieur, répliqua Mrs Parker. — Et vous ne comptez point la voir, je suppose?.. ajouta-t-elle.

La hauteur de cette réponse abasourdit Marcel à un tel point qu'il perdit tout à fait contenance. Mais la pensée d'Uriguën traversant son esprit, il essaya d'insister. Mrs Parker l'interrompit brusquement.

— Je vous ai dit qu'elle n'est point à Londres, monsieur. Votre présence ne serait pour elle qu'une émotion pénible. Et d'ailleurs vous ne seriez point admis dans la retraite où elle a voulu s'enfermer jusqu'au jour de son mariage.

— Elle n'est point avec vous? demanda Marcel inquiet.

— Elle est dans un couvent, monsieur.

Atterré de cette nouvelle, Marcel sentit toute son énergie l'abandonner. L'implacable mère, toujours droite devant lui, semblait attendre qu'il s'en allât.

— Je lui dirai que vous êtes venu, dit-elle en forme de congé.

En osant cette démarche, Marcel s'était attendu à quelque péripétie violente; il s'était préparé à soutenir quelque débat dramatique, véhément, passionné. Il y avait dans cette froideur, dans cette absence ou ce dédain de tout reproche, une sorte de résignation

hautaine mille fois plus dure, plus humiliante pour lui qu'un éclat. Il se sentait traité comme un fauteur de détresse entré dans la famille et qu'on subit par force; sous le poids de ce regard indifférent, inexorable, il ne savait que dire. Un affreux découragement l'étreignit. A bout de forces, il essaya pourtant de formuler quelque phrase et ne trouva rien que ces mots :

— Oui, dites-lui que je suis venu, répéta-t-il après elle d'une voix brisée.

Mrs Parker ne répondit que d'un signe de tête, qui était en même temps une sorte de froid salut, et sonna. La servante reparut. Marcel s'inclina et sortit, piteux, accablé, déconfit. En rentrant à son hôtel, il tomba dans un fauteuil et fondit en larmes de rage, écœuré de se sentir tant de lâcheté, dans les angoisses de cet amour qui le brûlait.

De retour à Paris, il revit l'oncle Parker.

— Eh bien! vous arrivez de Londres? dit simplement le Yankee.

— Oui, répondit-il.

Ce fut tout. Marcel reprit son attente étrange. Chaque jour, à tout hasard, il écrivait à Inès. Avec son caractère prompt aux revirements et aux exagérations, depuis qu'il la savait enfermée dans une pieuse retraite, il se forgeait un nouvel espoir. Évidemment Mrs Parker lui était hostile. Son soin pour l'empêcher de voir sa fille dénonçait certainement qu'elle avait craint une entente des deux amans. Se fût-elle placée entre eux avec tant de dureté si elle avait été sûre de la résolution d'Inès?

Une semaine à peine le séparait du jour si longtemps attendu, et pourtant, dans cette situation singulière, Marcel ignorait tout de la façon dont les choses allaient s'accomplir. Il lui semblait marcher au milieu de ténèbres qui s'épaississaient à mesure qu'il avançait. Réduit à toutes les hypothèses les plus extravagantes, il ne savait rien, sinon qu'Inès allait enfin revenir et que tout était prêt pour leur union.

Il avait été entendu seulement que l'on éviterait tout bruit : une sorte de mariage secret en présence des seuls témoins. On arriva à l'avant-veille. Marcel eut une dernière entrevue avec M. Delangre et les notaires.

Il fut convenu que tous se trouveraient le surlendemain, à dix heures, à l'hôtel Parker, où la mère et la fille seraient arrivées dans la nuit. On signerait le contrat avant la cérémonie.

XX.

Enfin! le matin du grand jour se leva. La joie de Marcel était mêlée pourtant d'une douloureuse inquiétude. Il allait la revoir!

Quel accueil lui réservait-elle?.. Et lui-même, surtout, quelle attitude allait-il prendre en cet étrange dénoûment si bizarrement amené? Effrayé à l'idée de l'aborder en présence de témoins, il partit avant le moment fixé... A neuf heures et demie, il arrivait à l'hôtel. Comme il passait devant la loge du concierge, le timbre résonna deux fois.

Dans l'antichambre, il reconnut un des valets de Deauville qui l'introduisit en lui disant qu'il allait avertir M. Tomaso.

— Ces dames sont arrivées en bonne santé? demanda Marcel.

— Oui, monsieur, hier soir, à minuit.

Resté seul, Marcel, affreusement ému, regarda autour de lui. Rien qui annonçât l'événement qui se préparait. Aucun mouvement dans l'hôtel, un silence complet, un calme morne. On eût dit une demeure enchantée.

Il vit bientôt entrer M. Tomaso.

L'intendant venait se mettre à ses ordres au sujet des dispositions à prendre pour son installation, et lui proposa de le conduire à son appartement.

— Allons! dit Marcel, ne sachant que répondre, de peur de trahir devant les gens son étonnante situation.

L'intendant le précéda à travers les salons; puis, par un escalier particulier, il le fit monter au premier étage, et, ouvrant une porte, ils entrèrent.

Le splendide logis se composait d'une grande chambre à coucher somptueuse, en rapport avec le superbe ameublement de l'hôtel, et d'une sorte de salon-bibliothèque arrangé comme un cabinet de travail.

— C'est l'ancien appartement du père de mademoiselle, dit Tomaso; monsieur n'aura qu'à me donner ses instructions pour l'aménagement qu'il désirera y faire pour lui.

— Merci, monsieur Tomaso, répondit Marcel, j'aurai recours à vous pour tout cela.

— Le domestique de monsieur est logé au-dessus...

— Fort bien!.. Pour l'instant, je vous serais obligé de faire demander à ces dames si elles veulent bien me recevoir.

— Je pense qu'elles doivent être en bas, monsieur, car elles descendaient le grand escalier, au moment où je traversais le péristyle.

Marcel suivit l'intendant pour regagner le rez-de-chaussée. Un trouble invincible s'était emparé de lui. Marchant presque dans une sorte de vertige, il atteignit la porte du salon et entendit un valet annoncer : « M. de Chabal! »

Mrs Parker et Inès étaient assises, en toilettes de ville et en chapeaux, comme prêtes à sortir pour quelque course. A l'entrée de Marcel, ni l'une ni l'autre ne bougèrent.

Devant cet accueil de glace, il resta un instant muet, interdit. Pourtant il fallait parler pour rompre cette inexprimable gêne.

— J'ai voulu devancer l'heure, madame, dit-il enfin en s'inclinant, désireux de vous marquer d'avance ma soumission à tout ce qu'il vous plairait d'exiger de moi.

Sa voix était si tremblante qu'il ne put continuer.

— Je comptais sur cette assurance, monsieur, répliqua Mrs Parker froidement en lui montrant un siège; mais les choses sont suffisamment convenues, je pense, pour n'avoir point à y revenir. La condition formelle de mon consentement à ce mariage de ma fille, c'est qu'elle ne se séparera pas de moi. C'est aussi sa volonté... et vous y avez accédé...

— Ah! madame, s'écria-t-il avec empressement, croyez que ses moindres vœux seront sacrés pour moi.

— Ce point fixé, les conditions de contrat nous importent peu. Elles resteront ce que vous avez vous même désiré qu'elles fussent. A moins pourtant, ajouta-t-elle avec un air d'indifférence souveraine, que à cette heure, votre intention ne soit d'y apporter quelque changement.

— A Dieu ne plaise! madame, dit-il vivement, touché au vif par un tel mot. — Hélas! ne voyez-vous donc pas ce que j'éprouve à la pensée que je vous ai donné le droit de me parler d'une façon si cruelle?.. Ne comprenez-vous donc pas que j'ai déjà peut-être payé bien cher mon pardon par tout ce que j'ai souffert depuis deux mois?

Comme s'il eût fait appel contre tant de dureté, Marcel leva les yeux sur Inès. Le coude appuyé sur une petite table de peluche grenat, le menton dans sa main, elle regardait machinalement du côté de la croisée, étrangère à ce débat qui réglait son avenir.

La pensée lui revint encore une fois que, subissant la contrainte de sa mère, elle tremblait de rencontrer son regard. Il fut presque tenté de se jeter à ses pieds, de la forcer de tourner son visage vers lui, de la supplier de lui parler, de le défendre... mais il eut peur de l'exposer elle-même à quelque nouvelle rigueur, ou de tout compromettre au moment décisif si longtemps attendu...

N'allait-elle pas d'ailleurs être sa femme?..

A cet instant, du reste, la porte du salon s'ouvrit : Daniel Parker apparut.

Il s'avança vers sa belle-sœur, la main tendue, comme s'il l'avait vue la veille. Puis s'adressant à sa nièce :

— Vous permettez, ajouta-t-il en tirant de sa poche un petit écrin de velours bleu, que j'ajoute ce cadeau à votre corbeille?

Inès prit l'écrin avec un sourire et fit jouer le ressort... C'était un diamant de la plus belle eau.

L'arrivée successive de M. Delangre et du notaire mit fin à la scène de famille. On annonça enfin le comte Horace de Fierchamp, principal témoin du futur. Marcel respira à cette diversion rompant la froideur de ces étranges préliminaires de mariage. Les complimens échangés, on procéda à la lecture du contrat aux clauses duquel Mrs Parker et Inès, assises l'une près de l'autre, n'apportèrent qu'une attention distraite. Quand le notaire eut achevé, les signatures apposées, on se leva pour se rendre à la mairie. La mère et la fille montèrent dans leur voiture avec Daniel Parker et le solicitor; Marcel suivit avec le comte dans son coupé.

— Eh bien! mon cher, nous voilà au grand jour! dit le comte gaîment. Dans une heure les destins seront accomplis.

— Oui, répondit Marcel, essayant de secouer son émotion secrète, et je suis bien heureux!.. Mais je vous avoue que je marche dans un effarement tel de ce bonheur dont j'ai tant douté, que, en ce moment surtout,.. j'ai encore peine à y croire, comme si quelque obstacle allait se dresser tout à coup.

— Bah!.. toutes les noces ne sont pas gaies! reprit le comte. Vous avez le lendemain!

On arriva à la mairie, où les autres témoins des deux partis attendaient... Marcel avait obtenu du magistrat un jour spécial, et la cérémonie du mariage s'accomplit dans ces formes graves et austères d'un échange de sermens devant la loi, après lesquels on est uni. La consécration qui suivit à l'église eut la même simplicité... Une messe basse, sans nul assistant étranger, à une chapelle latérale, la bénédiction du prêtre, et l'exhortation aux époux.

A midi, tout était achevé, et de retour à l'hôtel de l'avenue Friedland, les nouveaux époux et leurs témoins prenaient place devant un déjeuner, présidé par l'oncle Parker avec toute la solennité américaine.

Grâce à l'enjouement du comte Horace, qui lui tenait tête, le repas s'anima... et devint presque familial.

Dans l'accomplissement sans bruit de ce mariage dont personne, excepté l'élégant sceptique, ne pénétrait le drame secret, la réserve des convives n'excédait point ce flegme de bon ton, depuis longtemps substitué, dans nos mœurs, à la grivoiserie de nos pères. L'élément étranger dominant à cette fête, Daniel Parker prononça le discours obligé du *chairman*, en portant au jeune couple un toast mêlé, que le comte reprit aussi en anglais, pour répondre aux vœux d'alliance des deux peuples amis, scellant leur fraternité dans une union dont ils fêtaient l'heureux avenir...

Cependant Marcel, assis au côté de Mrs Parker qui le séparait d'Inès, était ému d'un trouble qu'il ne pouvait réprimer que par un effort de volonté.

Tant de circonstances invraisemblables et bizarres avaient précédé ce couronnement final, que ce n'était qu'en fixant sa pensée qu'il en arrivait à se convaincre que tout était parachevé, qu'il était réellement marié, et que ce toast au *bridegroom* s'adressait positivement à lui... Inquiet, enivré, impatient, il attendait le moment où il allait être affranchi de cette horrible contrainte; où, délivré de cette mère hostile, à laquelle il devait tant de transes et d'angoisses cruelles, seul enfin *avec sa femme*, il allait se jeter à ses pieds... Ils retrouveraient alors cette liberté de se parler, de s'entendre qui leur était depuis deux mois refusée... Cœur à cœur, Inès allait apprendre que, éperdu, désespéré, il lui avait écrit presque chaque jour, qu'il l'avait suivie à Londres pour tenter d'arriver jusqu'à elle, de la sauver d'une séquestration indigne, complotée sans doute pour briser sa constance... Quelle joie lorsque, dans quelques heures, déposant enfin ce masque de dissimulation et de froideur, que la peur d'éveiller le ressentiment de sa mère clouait encore sur son visage, évadée de cette dure tutelle, elle allait tomber dans ses bras!.. Elle était sa femme!.. Et, maître désormais de leur destinée, son premier soin serait de la soustraire à cette oppression maternelle, dont il avait dès longtemps deviné l'intervention jalouse...

Il songeait vaguement à décider, peut-être le jour même, quelque fugue d'amans époux qui, les affranchissant de tout joug immédiat, établirait du coup leur indépendance, et romprait cette influence maudite dont ils avaient tant souffert... Une fois leur liberté reconquise et le cœur d'Inès affermi par le bonheur, ils reviendraient alors, unis et forts, asseoir leur jeune ménage désormais en possession de ses droits, à ce foyer où Mrs Parker serait trop heureuse de les revoir pour ne point désarmer de ses prétentions tyranniques.

Quoi qu'il en fût, durant ce déjeuner dont les formes étaient forcément un peu cérémonieuses au courant de la causerie générale, il eût été difficile de saisir la moindre nuance d'un dissentiment que le tact du monde seul eût suffi à voiler. Inès, sans être embarrassée plus qu'il ne convenait de son rôle, avait cette attitude pleine de grâce de jeune mariée de grand ton, accoutumée aux représentations mondaines. Elle accueillait avec des sourires les galanteries du comte, placé auprès d'elle, et suivait avec son oncle Parker un entretien où ils achevaient de faire connaissance. Marcel, en lui voyant cette liberté d'esprit, et se rappelant la froideur qu'elle lui avait marquée, devant sa mère, à son arrivée à l'hôtel, ne put plus douter... N'y avait-il point là l'indice d'une joie que lui inspirait le sentiment de sa délivrance?..

XXI.

Vers quatre heures, les convives ayant pris congé, Daniel Parker était seul resté, et l'on n'était plus cette fois qu'en famille. L'oncle devant partir le soir même, l'entretien s'était engagé entre Mrs Parker et son beau-frère, sur des questions d'affaires communes auxquelles Inès se mêlait, par une discrétion de bon goût, autant que pour se délivrer d'une contenance un peu gênante, Marcel se leva, et, répondant à une excuse que lui adressait courtoisement sa belle-mère, prétexta un motif pour se retirer... Enfin, après des adieux très chaleureux échangés avec le tuteur, il remonta chez lui, heureux de trouver une occasion de se recueillir avant l'action décisive qu'il allait engager.

Il faut le dire, quoique Marcel fût marié, tant d'émotions avaient marqué ce jour, qu'il n'avait pas encore la sensation bien nette des événemens qui venaient de s'accomplir.

Tout cela lui faisait tellement l'effet d'un songe que, retiré dans cet appartement de l'hôtel Parker qu'il allait désormais habiter, ce n'était que par un entraînement de réflexion qu'il se séparait suffisamment de la veille, pour ressaisir la notion du présent. Rien autour de lui ne se rattachait à sa vie passée. Tout lui était si complètement étranger que la vue de son valet de chambre venant lui demander ses ordres le surprit. Il se rappela que, dans son ignorance de ce qu'il allait advenir, il était sorti de chez lui, le matin, sans avoir même songé qu'il n'y rentrerait pas. Il pourvut aussitôt au bagage nécessaire pour être prêt en toute occurrence, soit pour un départ subit qu'il espérait, soit pour un emménagement suffisant du moins au confort immédiat de la situation, en attendant qu'il organisât d'une façon définitive l'installation de son train conjugal.

Cependant, tout en parcourant en imagination les perspectives fleuries de l'avenir, il attendait impatient la fin de cette conférence maudite qui retardait son bonheur: Inès sans doute devait à son oncle cette marque de déférence, et ne pouvait s'échapper pour le rejoindre. Déjà le jour baissait, un domestique avait apporté des lampes lorsque enfin le bruit d'une voiture roulant sur le sable de la cour l'attira à la fenêtre... Il aperçut sur le perron Daniel Parker embrassant sa belle-sœur et sa nièce. Il le vit monter dans le coupé qui partit. Inès était libre... Il s'agissait maintenant de la rejoindre et de la soustraire, armé de ses droits s'il le fallait, à l'importunité de sa mère, qui ne pouvait en conscience exercer plus longtemps ce *veto*, suffisamment respecté jusqu'au dernier instant, de son autorité... Il délibérait encore sur la façon dont il allait s'y prendre

pour ravir sa femme à l'ennemi, quand un domestique vint lui dire que « Madame de Chabal lui faisait demander s'il voulait bien la recevoir. » Son cœur bondit. Quelques minutes après, il entendit un bruissement de soie, des pas légers qui s'arrêtèrent à la porte de la bibliothèque : Inès parut.

Marcel s'élança avec un transport de joie ; mais à la froideur qu'il rencontra dans ce premier accueil, à l'attitude, au regard qu'elle lui jeta, il s'arrêta presque interdit. Sans marquer aucun trouble, d'un geste calme, elle lui montra un fauteuil et, s'asseyant sur un petit divan :

— J'ai tenu, monsieur, dit-elle en fixant sur lui ses grands yeux, à ne point retarder un entretien nécessaire, à cette heure où nous sommes mariés, et qui doit décider de notre vie en des termes qui sauvegardent notre dignité commune. Ma mère et moi, nous avons résolu de retourner à Naples, et de nous y fixer... Mais une séparation, le jour même de notre mariage, aurait assurément ce fâcheux effet de révéler à tous les yeux une triste situation que nous avons intérêt à cacher. J'ai donc pensé qu'il vous paraîtrait, ainsi qu'à moi, que le souci de votre considération et de la mienne exige, de notre part, ce sacrifice de dissimuler, pour le monde, notre désaccord d'époux, en vivant quelques mois l'un près de l'autre, de façon à voiler du moins une rupture à laquelle, aujourd'hui, on attribuerait une cause certainement préjudiciable à tous deux. Cependant, en faisant appel à ce seul recours qui nous reste, il importe que nous soyons assurés de n'avoir point trop à souffrir, en nous allégeant mutuellement, s'il se peut, les rapports forcés que cette épreuve comporte, et que, réserve faite de mon entière liberté, je m'efforcerai, je vous l'assure, de vous rendre faciles, autant qu'il dépendra de moi, pendant le temps que nous lui assignerons.

Marcel avait écouté interdit.

— Mon Dieu, que dites-vous là, Inès? murmura-t-il. Mais je ne vous comprends pas... Quoi!.. vous êtes ma femme! et vous me parlez de votre liberté!..

— Oh! je serai toujours prête à vous en rendre compte, interrompit-elle avec hauteur.

— Non, non, reprit-il, ce n'est pas vous que j'entends!.. Ah! je vous en conjure, quittez ce ton qui me fait mal, qui m'épouvante, qui me torture. Nous séparer!.. Mais, malheureuse enfant, ne voyez-vous donc pas que je sais tout, que je devine, sous ce langage, l'oppression qui vous accable, et cette influence de votre mère qui nous a déjà tant fait souffrir!..

Elle le regardait étonnée.

— Vous vous méprenez tout à fait, poursuivit-elle de son même

air résolu, et c'est précisément pour vous ôter toute illusion à cet égard, que j'ai voulu vous parler seule et sans retard. Il ne faut pas qu'un malentendu puisse subsister entre nous, que vous croyiez à cette pression, dont vous me parliez dans vos lettres comme violentant mon sentiment...

— Quoi! mes lettres, vous les aviez reçues?..

— Sans doute, puisque vous me les adressiez... Mais, rassurez-vous, ajouta-t-elle, ma mère n'a jamais su ce qu'elles contenaient. Et vous n'aurez point à craindre d'elle une hostilité qui serait d'ailleurs froissante pour moi autant que pour vous. Pour apaiser ma conscience et pour me sauver d'une honte, il m'a fallu devenir votre femme. En acquérant ainsi l'absolution de ma faute, j'ai contracté le devoir de trouver dans mon cœur la force de l'oubli. Je m'adresse donc à vous, pour définir entre nous ce mode d'existence séparée, dont vous régl'erez vous-même les convenances et auquel, ma mère et moi, nous saurons nous conformer.

Marcel tombait des nues, atterré par ce calme d'une volonté si précise qu'il la sentait trop implacable pour que le cri de sa passion pût l'émouvoir. Comme elle restait froide et silencieuse, attendant qu'il lui répondît, il fit un effort pour secouer sa pensée.

— Voyons, Inès, reprit-il, tout ce que vous me dites là est si impossible, si effrayant, si cruel, que, je vous le jure, je vous écoute sans comprendre, comme si j'étais un insensé... Quoi! à cette heure même, où le bonheur commence pour nous, vous me parlez d'une séparation de nos deux existences, de nos deux cœurs, et de nos deux âmes?..

— Je vous offre d'arranger notre vie avec ce qui peut rester d'affection et d'estime entre nous, pour n'avoir point à révéler aux yeux du monde l'apparence même d'un dissentiment que notre respect envers nous-mêmes exige que l'on ignore.

— Mais vous ne m'aimez donc pas? s'écria-t-il éperdu. Vous ne m'avez donc jamais aimé?

— Oh! cette question-là est devenue, je le pense, assez inutile entre nous! répliqua-t-elle sans se départir de son calme assuré. Je vous ai aimé, comme je le pouvais du moins... et il n'eût dépendu que de vous de faire de ce sentiment, alors confiant et sûr, un bonheur vrai... Par caractère, vous le savez, et malgré cette soif d'indépendance que mes habitudes d'éducation justifiaient, j'ai toujours eu besoin de m'appuyer sur une affection amie, de la tyranniser peut-être, mais en donnant franchement de mon cœur tout ce que j'en pouvais donner. Je vous avais rencontré dans un moment où, souffrante en mon orgueil, je me sentais trop seule pour ne point vous accueillir avec joie... Je vous étais presque reconnaissante de rompre un isolement dont je comprenais l'in-

jure... Oui, je vous aimais alors... ou j'étais près de vous aimer, peut-être à vous donner tout de ma vie : je croyais encore en vous, j'attendais l'heure où, libre de disposer de mon sort, j'aurais le droit de me choisir un avenir... En m'abandonnant, imprudente, à mes imaginations folles, j'ignorais tout de moi-même, et, étant ce que j'étais, si j'eusse soupçonné un péril, que je ne croyais pas fait pour une fille comme moi, j'eusse certainement compté sur vous pour m'en sauver.

— Eh bien, oui, j'ai été fou et lâche, contre un délire que je n'ai pas su prévoir, que je n'ai pas su vaincre ; mais, Inès, n'ai-je point été assez cruellement puni par vous, par le remords que j'ai gardé de mon crime?.. Si vous saviez ce que je suis devenu pendant ces deux mois!..

— Si vous avez souffert, j'ai eu ma part de l'expiation, répondit-elle nettement. Mais, en amenant cette nécessité d'un mariage entre nous, sur lequel il ne nous était même plus permis de délibérer, vous avez détruit ce pur orgueil d'un lien sacré, cette foi de deux époux, fiers de se donner l'un à l'autre, et sans lequel nul amour ne saurait subsister.

— Mais je vous aime, Inès, s'écria-t-il éperdu... mais je vous adore à genoux, comme j'adorerais un ange!..

Elle eut un haussement d'épaules, et le regardant en face :

— Vous m'aimez, vous?.. dit-elle incrédule ; mais à quel gage le reconnaîtrais-je?.. Est-ce à ce moyen odieux que vous avez employé pour devenir mon mari?.. M'avez-vous laissée libre de vous supposer un autre but que de m'obtenir par la contrainte?.. Je valais mieux que cela, en vérité, et vous ne m'avez point estimée à mon prix. — Aujourd'hui, il est trop tard pour me rendre la foi perdue. Je suis votre femme et, vous n'en doutez pas, je le suppose, je porterai votre nom comme je le dois. Mais je ne vous crois plus, je ne vous crois plus!.. Est-ce ma faute, à moi, alors que vous m'avez inspiré le mépris de moi-même, si je ne puis plus voir en vous que le complice d'un action honteuse, et si je ne puis plus vous estimer?..

— Oh! non, non, je vous en conjure, Inès, ne prononcez pas de pareils mots!.. Voyons, écoutez : je me soumets, j'obéirai à votre volonté... Imposez-moi une épreuve, si dure qu'elle soit, je la subirai sans me plaindre... Oui, j'ai mérité vos mépris, votre haine... Oui, j'ai perdu tout droit à votre amour peut-être ; mais je vous aime, et je veux racheter ma faute, et ce crime de vous avoir méconnue... J'ai mal vécu, livré à la dépravation d'un monde sans vertus et sans devoirs, ignorant tout des pures chastetés d'une âme comme la vôtre... Inès, je veux redevenir digne de vous... Puisque vous l'exigez, je vivrai près de vous dans votre ombre, sans jamais

me révolter, jusqu'à ce que vous me trouviez assez puni... Laissez-moi seulement l'espoir que vous me pardonnerez un jour...

— Non, répliqua-t-elle froidement, je vous tromperais si je ne vous désabusais pas sur une telle espérance. Mon pardon, je vous l'ai donné devant Dieu et devant le prêtre qui nous a mariés; mais mon amour n'est plus... Vous voyez donc bien que je ne puis plus être votre femme, car je ne pourrais l'être qu'au prix d'un mensonge qui m'avilirait même à vos yeux. C'est là ce que j'ai voulu vous dire en faisant appel à votre loyauté. Pendant trois mois, terme qui vous paraîtra comme à moi suffisant pour le monde, nous demeurerons ici, ma mère et moi. Nous pourrons alors nous séparer sans scandale. Étrangères, nul ne saurait suspecter notre préférence pour le séjour de Naples... La moitié de ma fortune vous appartient, et le monde, en vous voyant habiter cet hôtel...

— Vivre ici, sans vous!.. s'écria Marcel, frappé au cœur par ces mots accablans.

— Vous ne me contesterez pas, je suppose, reprit-elle fièrement, le droit de vous demander de couvrir du moins de votre nom le seul titre à la considération qui me reste... et que pourrait entamer la divulgation de cet état de femme séparée, que la calomnie est toujours prête à condamner...

— Hélas! hélas! dit Marcel confondu.

Inès demeura calme et froide.

— Si vous voulez accepter ce pacte qui dissipera pour moi toute crainte, ajouta-t-elle lentement, vous me trouverez prête à vivre près de vous en des rapports amis, dont nous aurons besoin tous deux pour alléger notre chaîne.

Marcel avait écouté, accablé, interdit devant ce regard noir et profond où se devinait l'impitoyable décision d'une âme volontaire et résolue.

— Vous me faites bien mal, dit-il d'une voix défaillante... Et ma douleur est d'autant plus affreuse que je l'ai méritée...

— Acceptez-vous ce pacte que je vous propose? reprit-elle.

— J'accepte tout de vous, Inès, heureux encore de souffrir par votre volonté. Je vivrai près de vous comme vous l'ordonnez... Mais je vous aime et j'espère.

Elle ne répondit point.

— Voulez-vous me donner la main? ajouta-t-il, comme elle se levait.

— La voici, répondit-elle.

Et elle sortit, le laissant atterré.

MARIO UCHARD.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LE

SALON DE Mme NECKER

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

IV.

LES AMIS. — MOULTOU, BUFFON, THOMAS.

« L'amitié, chez les femmes, est peut-être plus rare, disait un écrivain du siècle dernier, mais il faut convenir que lorsqu'elle s'y trouve, elle doit être aussi plus délicate et plus tendre. Les hommes en général ont plus les procédés que les grâces de l'amitié. Quelquefois en soulageant ils blessent, et leurs sentimens les plus tendres ne sont pas fort éclairés sur les petites choses. Les femmes au contraire ont une sensibilité de détail qui leur rend compte de tout. Rien ne leur échappe : elles devinent l'amitié qui se tait; elles encouragent l'amitié timide; elles consolent doucement l'amitié qui souffre. Avec des instrumens plus fins, elles manient plus aisément un cœur malade; elles le reposent et l'empêchent de sentir ses agitations. Elles savent surtout donner du prix à mille choses qui n'en auraient pas. Il faudrait donc peut-être désirer un homme pour ami dans les grandes occasions, mais pour le bonheur de tous les jours, il faut désirer l'amitié d'une femme. »

Celui qui, dans un *Essai sur les Femmes*, écrivait ces lignes, dictées par un sentiment si fin et si noble, avait dû à Mme Necker de connaître et il lui avait fait goûter en échange ce bonheur de

tous les jours. Cependant ce n'est point en parlant de Thomas que je commencerai une étude destinée à nous faire pénétrer un peu plus avant dans l'intimité de Mme Necker, car l'ordre qui doit nous guider est un peu celui de ses préférences, et, si Thomas a été pour elle un ami fidèle et passionné, si Buffon l'a environnée d'une adoration respectueuse qu'elle a payée de retour en tendresse filiale, tous deux n'en passaient pas moins dans ses affections bien après celui dont le nom est déjà revenu plus d'une fois dans ces pages, bien après Moultou. On n'a pas oublié ce jeune ministre, beau-frère d'une amie d'enfance de Mme Necker, qui avait été mêlé aux circonstances les plus difficiles de sa vie de jeune fille. Mme Necker avait avec lui une de ces intimités dont rien ne remplace la perte, où deux âmes ont à peine besoin de s'expliquer et de se raconter l'une à l'autre parce que de tout temps elles se sont connues et devinées. Lorsqu'un rare concours de circonstances a fait naître cette intimité entre un homme et une femme, et lorsque chacun peut s'y livrer avec la sécurité que des sentimens plus orageux n'en viendront pas troubler le calme, c'est une exquise jouissance qui est connue seulement des natures fines, et qui, sans avoir les ivresses de l'amour, en fait goûter du moins toutes les plus délicates douceurs. Tel fut le lien qui unit Mme Necker et Moultou, lien étroit autant que solide, et que vingt-trois années d'une séparation presque complète ne parvinrent jamais à relâcher. Durant ces vingt-trois années, une correspondance active fut entretenue entre eux, et cette correspondance, dont le recueil forme un gros volume, m'a été singulièrement précieuse pour l'étude du caractère de Mme Necker. C'est en quelque sorte un miroir où se reflètent, dans toute leur sincérité et leur vivacité première, les impressions successives qu'elle a ressenties au cours d'une existence si remplie et si variée. Le premier échange de lettres remonte à l'époque où elle était encore aux prises avec les difficultés croissantes de sa situation chez Mme de Vermenoux :

Que vous êtes injuste, mon cher ami! lui écrivait-elle à cette date. Moi me défier de vous! Moi vous cacher le fond de mon âme! Ce seroit être à la fois ingratte et injuste. S'il y a eu un moment où j'ai voulu vous voiler mes sentimens, c'étoit bien plus par dégoût de moi-même que par injustice pour vous. Je croyois vous être devenue indifférente, et des lors il me sembloit que je ne valois plus la peine d'interresser personne; c'étoit par excès d'amitié que je semblois y manquer; mais ce moment est passé; s'il revenoit, à quoi me serviroit la vie?.. C'est la jalousie qui m'a dicté ces expressions que vous avez si mal interprétées; et j'en suis bien punie; je n'ai jamais pu supporter qu'on m'eût enlevé mes premiers droits à votre amitié, et mon cœur

s'est révolté contre tous les efforts que j'ai faits pour détruire ce sentiment blâmable; pardonnez-moi, je vous conjure, mais je ne me pardonnerai jamais.

Le mariage de Mme Necker ne devait rien changer ni au fond, ni à l'expression d'une relation si tendre. « Un sentiment, lui écrivait-elle, loin d'en détruire un autre, ne fait que le ranimer. » Aussi continua-t-elle toujours de s'adresser à lui avec le même abandon; c'était surtout dans ses momens de tristesse qu'elle le prenait pour confident, soit qu'elle sentît son âme ployer sous le fardeau de la vie qui est parfois si lourd, même pour les heureux, soit que l'état incertain de sa santé offrît à son imagination de sombres perspectives:

Mon cher Moultou me justifie au fond de son cœur; c'est à lui que j'en appelle. Il doit scavoir que rien ne peut l'effacer de mon souvenir et que la mort même, en changeant la nature de mon être, ne pourra jamais rien sur celle de mes sentimens. Car si en perdant la vie nous devons acquérir un nouveau degré de perfection, un attachement fondé sur la reconnoissance, sur l'admiration, sur toutes les vertus doit prendre encore de nouvelles forces. Depuis un mois ma grossesse est devenue insupportable et j'en attens le terme avec impatience, dut-il être celui de ma vie. Il l'est quelquefois, mon cher ami, et cette réflexion me fait prendre la plume malgré la douleur qui me poursuit; je n'ai pu attendre une époque toujours dangereuse sans vous répéter ici avec cette candeur qui ne m'a point abandonnée, que mon âme est tout entière dans vos mains; que le charme de votre caractère bien plus encore que la sublimité de votre génie m'ont attachée à vous pour jamais. Assurez votre chère et délicieuse femme que le souvenir de ses bontés est gravé dans ma mémoire d'une manière ineffaçable qui ne se réveille jamais sans faire couler mes larmes. Si je meurs, regrettez-moi quelques fois, l'un et l'autre, comme la plus tendre de vos amies, et si Dieu me conserve la vie, pensez quelques fois que votre affection me la rend précieuse. Adieu, mon cher ami, je n'ai pas la force de continuer. Je serai longtemps sans vous écrire; je ne serai pas un moment sans vous aimer.

Cette lettre causait à Moultou une vive émotion, et il s'empressait, pour dissiper la tristesse de son amie, de lui rappeler tout ce qui devait la rendre heureuse. « Tronchin m'écrit, lui disait-il, que votre mari vous adore. Cela est nécessaire: qui vous connoît doit plus que vous aimer. Qui vit avec vous ne doit vivre que pour vous. » Mais ce n'était pas fréquemment qu'il répondait avec autant

d'empressement aux lettres de Mme Necker. Souvent elle était obligée de lui écrire deux ou trois fois pour obtenir une réponse, et sa correspondance est pleine de plaintes affectueuses, mais incessantes, sur les trop longs silences de son ami. « Si vous pouviez imaginer, lui écrivait-elle, avec quel plaisir j'ai apperceu des caractères que votre main avoit tracés, vous auriez des remords de m'en avoir privée aussi longtemps. Votre amitié est une des bases essentielles de mon bonheur. Comment avez-vous pu m'en ravir si longtemps les marques? » A ces tendres reproches, Moultou répondait en s'excusant sur ses occupations, sur l'ardeur qui l'emportait tantôt à se consacrer à la défense de son ami Rousseau, tantôt à intervenir dans les querelles des *bourgeois* et des *natifs*. Mais il y avait dans ces longs silences quelque chose de systématique. Nature sensible et fière, Moultou portait à ses amis un intérêt passionné, lorsqu'il pouvait quelque chose pour adoucir leurs peines; au contraire, lorsqu'il les sentait heureux, un instinct que comprendront certaines natures le poussait à se retirer en quelque sorte de leur bonheur et à ne rien leur demander pour lui-même. Il finissait cependant par confesser à Mme Necker les motifs secrets de sa réserve, ce qui lui valait de nouveaux et tendres reproches :

Vous sçavez si bien réparer vos fautes qu'on seroit tenté de vous les pardonner, mais, mon cher Moultou, je ne puis les oublier. L'instant que vous avez paru cesser de m'aimer a laissé dans mon cœur de profondes traces. Quoi, vous abandonnez vos amis quand ils sont *tranquilles!* Voilà ce que j'ai toujours craint! Quelle est cette bienfaisance cruelle qui ne vit que dans les douleurs, et qui, loin de partager le bonheur de ses amis, le diminue autant qu'il dépend de lui! Oui, je vous trouve dur, barbare même dans les raisons que vous m'alléguez. Voulez-vous me contraindre à ne considérer mes plaisirs qu'accompagnés de votre indifférence, vous scavez, mon cher ami, que ce seroit les empoisonner et que je n'en connus jamais de réels que ceux qui prennent leur source dans un cœur sensible. Mais vous scavez aussi que toutes mes peines ont eu la même origine et vous me le rappelleriez bien cruellement si vous cessiez de m'aimer, je dirai même de me regretter, car quelqu'illusion que puisse vous faire votre ardente imagination, jamais, non jamais, vous ne me remplacerez. J'ai la conscience de cette vérité parce que mon cœur a celle d'un attachement indéfinissable qui a résisté à tout et même aux injustices que cette imagination vous a fait commettre; mon amour propre auroit dû en être blessé, mais mon cœur affligé ne m'en laissoit pas le temps.

Bien que l'absence fût, au dire de Mme Necker, « un burin qui gravoit plus profondément dans son cœur les traits de ses amis, »

cependant elle ne prenait pas aisément son parti de cette séparation habituelle du compagnon de sa jeunesse, et elle caressait avec ardeur le projet de l'attirer à Paris. Lorsque M. Necker, en arrivant au contrôle général, dut résigner les fonctions de ministre de la république de Genève à Paris, Mme Necker conçut à l'instant la pensée de lui faire donner Moultou pour successeur par le Magnifique Petit Conseil, et elle s'adressait à Moultou pour lui demander quels étaient les meilleurs moyens à employer. « Souvenez-vous, lui disait-elle, que c'est mon bonheur que je mets entre vos mains, que c'est pour moi pour qui vous traitez et que cette obligation sera une des plus grandes parmi toutes celles dont j'aime tant à me rappeler. » Mais soit que Moultou n'eût pas beaucoup secondé le zèle de Mme Necker, soit que sa qualité de fils d'un réfugié français ne lui conciliât pas la faveur de ces anciennes familles de l'aristocratie genevoise, qui, depuis Calvin, se partageaient un peu étroitement entre elles le pouvoir et les honneurs, la négociation échoua, et Mme Necker dut se rabattre sur l'espérance d'attirer au moins Moultou à Paris pour quelque temps. Il y avait onze ans qu'ils ne s'étaient vus lorsque Moultou lui annonça qu'il se rendait enfin à ses instances, et elle lui répondait sur-le-champ :

Est-il bien vrai, monsieur, vous viendrez auprès de nous? Je pourrai montrer à l'ami de mon enfance combien tous les sentimens qu'il m'inspiroit alors se sont accrus dans mon cœur. Je vais recommencer à vivre. Tous les objets que j'observerai avec vous reprendront pour moi le piquant de la nouveauté. Votre appartement est tout prêt au contrôle général. Vous y logerez, vous et M. votre fils; vous y serez libre ou esclave, car si vous le désirez je m'emparerai de votre volonté; je vous mènerai partout; je serai votre ombre aux spectacles, aux bibliothèques, en société, à la campagne. Je déterminerai l'emploi de toutes les heures de votre journée. Si cet esclavage ne vous plaît pas, vous entrerez, vous sortirez, vous verrez une société différente, vous dînerez ou vous souperez dehors sans m'en prévenir, et j'ignorerai que vous êtes chez moi, à moins qu'un sentiment confus du bonheur ne m'en avertisse quelquefois.

Ils sont rares et courts ces instans dans la vie où le bonheur est si complet et si doux que l'âme n'en est plus avertie que par un sentiment confus, et ce bonheur-là ne saurait être la récompense que d'une conscience pure et d'une vie sans reproche. Après un séjour de quelques mois à Paris durant lequel Moultou (s'il faut en croire les lettres adressées par Mme Necker à sa femme) obtint le plus grand succès dans la meilleure compagnie et « enchanta tout le monde par son esprit, ses lumières et sa politesse, » il dut

enfin retourner à Genève. Mme Necker s'était si bien habituée à jouir de la présence du meilleur ami de sa jeunesse que M. Necker, dans son affectueuse sollicitude pour une santé facile à ébranler, redouta pour elle l'émotion des adieux, et que, d'accord avec Moultou, il lui cacha le jour fixé pour le départ. Quand Mme Necker apprit la vérité, elle écrivit à Moultou une lettre où se peint toute l'amertume de ses regrets :

Je n'essayerai pas de vous peindre l'état où je me suis trouvée quand après avoir demandé plusieurs fois pourquoi vous ne veniez point, M. Necker a prononcé enfin que vous étiez parti. Je suis sortie immédiatement et je me suis livrée à toute l'amertume de ma douleur. Les idées les plus noires se sont présentées à mon cœur désolé, et des torrens de larmes ne pouvoient diminuer le poids qui me suffoquoit. Il est donc bien vrai, mon aimable ami, je vous ai revu après cette longue mort que les âmes indifférentes osent nommer l'absence; je vous ai revu pour vous reperdre encore. Où êtes-vous? Dans quel cœur puis-je à présent reposer les pensées qui m'agitent? Ma société n'a plus d'attrait pour moi depuis qu'elle a perdu un si cher ornement. A présent, mon aimable ami, me voilà de nouveau seule dans ce désert que vous étiez venu peupler. Ah! si quelque chose peut adoucir l'horreur de votre éloignement, c'est de vous sçavoir entouré d'une famille qui vous adore, de vous voir dans les bras d'une femme digne de vous par son caractère, par sa raison, par ses agrémens, par mille vertus, et surtout par cette sensibilité exquise que je n'ai jamais vue qu'à elle. Vous m'avez écrit une lettre comme vous-même j'ai cru vous entendre parler. Hélas! que cette illusion a été courte! On vous a laissé partir. Votre retour n'est plus qu'une espérance vague, car qui peut prévoir les événemens, à cet intervalle de temps et de lieu? Mais réunis ou séparés, songez que jamais on ne rendit un hommage plus tendre, plus sensible, plus déchirant que dans ce moment-cy à toutes les qualités qui vous distinguent et que nous idolâtrons, M. Necker et moi. Il parle et sent avec moi quand je vous écris; je ne crois pas que vous ayez au monde un ami plus tendre.

Lorsque M. Necker eut acheté Coppet en 1783 et lorsqu'il eut pris l'habitude d'y faire d'assez longs séjours, Mme Necker jouit beaucoup de ce rapprochement avec les amis de sa jeunesse, qu'elle retrouvait au bord du lac de Genève. Mais elle ne devait pas en jouir longtemps. Moultou, qui avait à peine quelques années de plus que Mme Necker, fut emporté en 1788 par une maladie aiguë, et on peut penser si ce coup fut vivement ressenti par elle : « L'état de mon âme, écrivait-elle au jeune Moultou, me fait sentir encore avec plus d'effroi ce que vous devez éprouver. Ah! vous m'aviez dit qu'il

étoit sans danger, je vivois tranquille, et la mort est entrée dans mon cœur sans y être attendue. » Lorsque la mort est entrée dans un cœur, suivant la forte expression de Mme Necker, le vide qu'elle a fait ne peut plus être rempli que par les souvenirs de l'être aimé, et de tous ces souvenirs les plus vivans et les plus chers sont les êtres qu'il a aimés lui-même. Aussi, durant les quelques années qu'elle survécut à Moultou, Mme Necker partagea-t-elle entre sa femme, son fils et ses filles tous les sentimens qu'elle avait eus pour lui, et elle pouvait avec vérité écrire à Mme Moultou que tout la rattachait à elle, « l'estime, la reconnoissance, le souvenir, et tous les tendres et mélancoliques pensers, » ces pensers qui deviennent, lorsque commence la lente destruction des années, la loi et l'amère douceur de la seconde moitié de la vie.

II.

La relation de Mme Necker avec Buffon n'est pas un des traits les moins curieux de la vie de cet homme illustre, auquel on s'était plu, sur la foi de documens hostiles et trop facilement acceptés, à faire une réputation de dureté et de sécheresse jusqu'au jour où la publication entreprise par son arrière-petit-neveu, M. Nadault de Buffon, est venue rétablir la vérité sur bien des points méconnue. Lorsque Buffon connut Mme Necker, il avait soixante-sept ans. Depuis cinq ans, il était veuf d'une femme beaucoup plus jeune que lui, dont il s'était épris en la voyant, à peine âgée de dix-huit ans, dans le parloir du couvent des ursulines de Montbard, et dont la tendresse, la fidélité, la douceur avaient payé de retour son affection passionnée. « Cette mort, disait-il, lui avait laissé au cœur une plaie incurable. » Son fils voyageait par ses ordres avant qu'un brevet d'officier, obtenu dans le régiment des gardes, le retînt presque toujours dans des garnisons lointaines. Buffon vivait donc à Montbard de cette existence solitaire, laborieuse et sevrée de tous les plaisirs (au moins des plaisirs du cœur) dont la régularité majestueuse, si mal à propos raillée, l'aidait peut-être à contenir les élans d'une nature fougueuse. Mais dans ce corps athlétique se cachait un cœur ardent et sensible, et ce cœur tenait en réserve des tendresses qui demandaient à s'épancher. Peut-être, durant les quelques heures de repos qu'il s'accordait chaque après-midi, lorsqu'il se promenait de son pas lent et régulier sous l'ombre des allées ou au soleil des terrasses qu'il avait embellies, la peinture des merveilles et la poursuite des secrets de la nature n'occupait-elle pas entièrement sa pensée, et peut-être les nobles jouissances du génie qui se complaît dans son œuvre ne lui faisaient-elles pas oublier les tristesses d'une vie dépouillée de ces doux et austères

devoirs, qui sont pour le commun des hommes l'intérêt, le charme et la loi de la vie. Buffon vivait depuis cinq ans de cette existence solitaire lorsque, pendant l'un des séjours que ses fonctions d'intendant du Jardin du roi l'obligeaient de faire à Paris, il eut l'occasion de rencontrer Mme Necker. Ce fut Mme de Marchais qui ménagea la rencontre. « Je vous avoue, lui avait écrit Mme Necker, que j'ai la plus grande curiosité de connoître M. de Buffon, et que je serai enchantée de vous devoir ce plaisir entre mille autres. » Mme de Marchais devait probablement elle-même la connaissance de Buffon à son ami M. d'Angeviller, qui était, on s'en souvient, directeur des jardins et bâtimens royaux. Bien que celui-ci en eût assez mal usé avec Buffon en sollicitant à son insu et au détriment de son fils la survivance de sa charge, cependant Buffon n'avait pas rompu toute relation avec lui. Mme de Marchais put donc les réunir à souper tous les quatre, et de cette rencontre naquit une relation qui dura quatorze années et qui embellit d'un dernier rayon la vieillesse de Buffon, en même temps qu'elle fit goûter à Mme Necker tout ce qu'il y a de flatteur pour une femme dans l'hommage enthousiaste d'un grand génie. Buffon s'était épris en effet pour elle, en quelque sorte à première vue, d'une affection à la fois respectueuse et passionnée dont plus de quatre-vingts lettres attestent la constance et la vivacité croissante. On a pu dire en parlant de ces lettres de Buffon à Mme Necker, dont quelques-unes ont déjà été publiées par M. Nadault de Buffon, qu'elles révèlent chez celui qui les a écrites l'absence totale du sentiment du ridicule. A prendre en effet les choses par un certain côté, mais qui serait, je crois, un peu mesquin, on pourrait être tenté de sourire en lisant ces lettres, d'un ton constamment emphatique, où Buffon appelle tour à tour Mme Necker sa noble, sa grande, sa sublime, sa première amie, et où il épuise, pour exprimer son enthousiasme, toute la série des métaphores qu'il peut tirer des trois règnes de la nature. Mais si l'on veut bien ne pas s'arrêter à cette impression un peu superficielle, il est impossible de ne pas être touché en voyant un homme comme Buffon s'épancher en témoignages de tendresse et de reconnaissance vis-à-vis d'une femme plus jeune que lui de trente ans, comparer avec humilité la nature morale de Mme Necker avec la sienne, et dans ses relations avec elle oublier la distance que mettait entre eux ce noble génie dont il était si fier. Je choisirai, parmi les lettres de Buffon à Mme Necker qui n'ont point encore été publiées, quelques-unes de celles où ses sentimens se sont exprimés avec le plus de chaleur, et on ne laissera pas, je l'espère, que d'être ému par la profondeur et la vivacité de l'affection qui se révèle sous leur forme un peu solennelle.

Montbard, le 23 juillet 1779.

Ma très respectable amie,

J'ai pris congé avec bien du regret; j'avois la larme à l'œil en vous quittant tous deux, et cet attendrissement s'est souvent renouvellé depuis sans s'être attiédi, car c'est pour la vie que je me suis dévoué et à l'une et à l'autre; je m'en fais une gloire et j'y attache mon bonheur. J'aurois pu et peut-être dû vous l'écrire, mais je fais peu de cas du sentiment en recit, et souvent ceux qui en ont le moins ont le plus de paroles. Je vais vous consulter; croiés-vous, ange de mes lumières (car vous les avés souvent rectifiées), croiés-vous que le sentiment puisse s'exprimer autrement que par les faits? Le papier, ce me semble, ne peut recevoir l'empreinte de ce qui se grave au fond du cœur, on n'y trace que le produit de l'esprit et non les sensations de l'âme; je l'éprouve en voulant vous peindre celles qui me sont le plus chères, et vous-même, ma belle et noble amie, vous qui êtes mon guide et mon modèle en sentimens, avés-vous jamais pu rendre autrement que par de grandes actions les sublimes élans de cette tendresse divine qui fait le fond de vos vertus et qui se répand par votre bienfaisance sur l'humanité toute entière? et même en amitié, n'est-ce pas encore par les faits que vous vous exprimés? m'avés-vous jamais dit autant que vous avés fait pour moi? Mais pourrai-je à mon tour faire quelque chose pour vous? J'ai beau tenir mémoire de vos bienfaits, de vos insignes bontés, de vos attentions particulières, je ne vois nul moien de m'acquitter que dans votre propre cœur auquel je voudrois joindre le mien, mon adorable amie.

Bien que Mme Necker répondît avec exactitude à toutes les lettres de Buffon, cependant celui-ci mettait une sorte de discrétion à solliciter d'elle des témoignages trop fréquens de son affection. Mais lorsqu'il avait gardé le silence quelques mois, ce silence lui paraissait trop pénible, et il prenait la plume pour le rompre :

Montbard, ce 9 février 1781.

Ma noble amie, vous dont les jours peuvent être comptés par vos bienfaits, vous que j'aime et j'estime beaucoup plus que moi-même, accordés-moi quelques-uns de ces instans qui font tout mon bonheur; après deux mois de silence, mon cœur a besoin d'effusion; la tendre amitié veut, comme l'amour, jouir de temps en temps. Votre lettre du 14 décembre est toujours sous mes yeux, j'en jouis encore pleinement, et cependant je vous en demande une autre qui suffira pour me faire

vivre heureux jusqu'à mon retour. La discrétion devient cruelle lorsqu'on la porte à l'excès, et néanmoins c'est par discrétion que je ne vous écris qu'à de si longs intervalles ou seulement lorsque vos bontés en font naître l'occasion. Aujourd'hui même je reçois une lettre de M. d'Angeviller qui me pénètre en me faisant sentir tout ce que je dois à votre amitié. Permettés-moi de la copier ici parce que je crois pouvoir être garant de ce qu'elle contient et que j'aime à présenter à la plus noble des âmes les sentimens d'un cœur reconnoissant. . . .

Recevés mes actions de grâce avec celles de mon ami; toute ma tendresse et tout mon dévouement vous sont dûs depuis longtemps et acquis à jamais, ma très illustre amie.

Parfois la vivacité des sentimens qu'il éprouvait pour Mme Necker dictait à Buffon des dissertations d'une nature assez délicate qu'il s'excusait d'écrire de la même plume avec laquelle il avait écrit l'*Histoire naturelle*.

Ce 18 juillet 1781.

J'ai joui trop délicieusement de votre lettre, mon adorable amie, pour différer plus longtemps de partager ces délices de mon cœur; je n'ai pu me lasser de la lire et relire; les hautes pensées et les sentimens profonds s'y trouvent à chaque ligne et sont exprimés d'une manière si noble et si touchante que non-seulement j'en suis pénétré, mais échauffé, exalté au point que j'en ai pris une idée plus élevée de la nature de l'amitié. Ah, dieux! ce n'est point un sentiment sans feu, c'est au contraire une vraie chaleur de l'âme, une émotion, un mouvement plus doux, mais aussi vif que celui de toute autre passion; c'est une jouissance sans trouble, un bonheur encore plus qu'un plaisir; c'est une communication d'existence plus pure et néanmoins plus réelle que celle du sentiment d'amour; l'union des âmes est une pénétration, celle des corps n'est que de simple contact (pardonnez, bonne amie, ces expressions physiques, je suis dans ma vieille tour de negromancien, je vous écris avec la même petite plume et du même caractère que j'ai écrit l'*Histoire naturelle;* vous excuserez donc les deffauts de l'écriture et les libertés d'expression en faveur de ma situation); mais pour l'union intime de deux âmes ne faut-il pas qu'elles soient de niveau, et puis-je me flatter que la mienne s'élève jamais aussi haut que la vôtre? Je le crois quelquefois parce que je le désire, parce que vous êtes mon modèle, parce que je vous aime et respecte au-delà de tout ce que j'ai jamais aimé. Je me le persuaderois encore plus, ma tendre et noble amie, en vous voiant passer comme moi sur les choses majeures et dans les circonstances les plus épineuses de la vie. Mais combien, grande

amie, n'êtes-vous pas au-dessus de moi, au-dessus de tout le monde par le calme que je vous ai vu conserver dans les momens du plus grand trouble? Votre lettre de ce moment me paroitra toujours un monument divin de la plus haute fermeté d'âme (1). Continués à communiquer à notre grand homme cette même tranquillité qui feroit son bonheur; se souciant peu ou point du tout d'avoir plus de fortune, n'a-t-il pas assez de gloire? et cependant il peut encore en acquérir tranquillement en mettant par écrit ses idées et ses vues; il faut persuader à sa grande âme qu'il doit ce bienfait à la postérité. Mais, ma généreuse amie, à mesure que mon cœur s'échauffe, mes yeux se lassent et je ne puis continuer d'écrire, et je cesse sans cesser de vous adorer.

L'émotion que causaient à Buffon les cruelles souffrances nerveuses de Mme Necker lui arrachaient aussi des témoignages d'intérêt dont elle aurait probablement réprimé la trop vive expression chez tout autre que chez un vieillard de soixante-quatorze ans.

Depuis votre lettre du 20 août, ma très chère et tendre amie, j'ai perdu mon bonheur; après les larmes qu'elle m'a fait répandre, je ne pouvois y répondre que par mes gémissemens sur les douleurs atroces que vous avez souffert, le cœur en presse et l'esprit, en écharpe. La stupeur succedoit aux sentimens trop vifs dont j'étois affecté; je craignois (helas avec raison) le retour de ces cruels accès de nerfs, et quoique votre dernière lettre me rassure l'esprit mon cœur tremble toujours. — J'aurois voulu voler auprès de vous, et je serois en effet arrivé des le 12 de septembre si le ciel et la terre ne s'y étoient opposés... je suis desolé de ce surcroit de delay et d'absence forcée. Je vous le repète, chère amie que j'adore, je voudrois être auprès de vous, je le voudrois par ce double motif; je suis faché de vous entendre dire que vous *abandonnés à la voracité du temps ou à son inconstance vos liaisons, vos goûts et vos penchans*. Oh! ma noble et trop vertueuse, trop courageuse amie, *les affections profondes* que vous *êtes sure de luy derober* sont en effet le fonds de notre bien; mais les gouts et les penchans en sont le revenu; et le bonheur consiste à ne rien perdre de ce dont on a joui. Et quelle personne au monde mérite plus que vous d'être parfaitement heureuse? qui jamais eut plus de droit à la reconnoissance de touttes les ames sensibles? qui ne vous éleveroit pas des autels si tout le monde vous connoissoit comme moi? Je me trompe ici par trop de sentiment, car vous en avés en effet des autels dans le cœur de tous les gens honetes, et le mien a de plus que les autres le désir ardent de vous voir jouïr en paix et en santé de tout ce que vous avez acquis par vos

(1) M. Necker venait de quitter le ministère.

hautes vertus; il a de plus un sentiment qui tient à votre personne; je ne pouvois me representer cette maigreur, cette perte de votre embonpoint d'albâtre sans pleurer de desespoir; ce n'est donc pas votre âme seule que j'aime; vous serés assez genereuse pour me pardonner cet aveu, j'en ai pour garand les vœux que vous avez la bonté de faire pour la conservation de mon triste corps.

Montbard, ce 1er octobre 1781.

Je reprends pour vous dire après avoir relû et baisé vos lettres que comme vous avez trop de vertu, vous avez aussi trop d'esprit. Que d'ingénieuses images, quelle tournure charmante dans votre dernière lettre et sur des choses désagréables quel vernis de beauté! quel fond de bonté! que je vous dois donc aimer; mais aussi combien donc je vous aime! chaque jour je vous vois plus aimable et tous les jours egalement spirituelle et sensible, les miens vous sont consacrés, et tous ensemble ne m'acquiteront pas de ce que je dois à la tendresse de ma divine amie. C'est en le luy protestant que j'ose l'embrasser.

Mme Necker, comme on peut le penser, n'était point insensible à l'expression des sentimens de Buffon. Ce qui brillait d'un certain éclat littéraire avait toujours eu beaucoup de prestige à ses yeux. Mais qu'étaient-ce que les hommages d'un Marmontel, d'un Grimm, d'un Diderot, auprès de ceux d'un homme avec lequel Voltaire acceptait sans trop de mauvaise grâce de partager « le temple de Mémoire, » suivant un vers célèbre de Lebrun :

Partage avec Buffon le temple de Mémoire.

Le culte public que Buffon rendait à Mme Necker l'enveloppait en quelque sorte dans cette gloire :

O de Buffon illustre et digne amie,
Vous dont il m'a vanté l'âme et les agrémens,

lui disait le même Lebrun (qui était bien le poète qu'il fallait à tous deux), et elle devait singulièrement jouir de voir ainsi leurs deux noms associés. Aussi donnait-elle à Buffon une large place dans ses préoccupations et dans sa vie. Ce nom illustre revient à chaque page des cinq volumes de *Pensées et Mélanges* qui après la mort de Mme Necker ont été extraits de ses journaux intimes. On voit que la pensée de Buffon était toujours présente à son imagination et qu'il était à ses yeux la plus haute expression de l'humanité. « M. de Buffon, disait-elle, est inimitable en tout, et cepen-

dant il doit en tout servir de modèle. » Les moindres opinions de Buffon, les jugemens littéraires qu'il portait sur ses contemporains et ses rivaux, ses pensées sur le style, sur la composition, dont quelques-unes paraissent singulièrement justes et profondes, ont été recueillies par elle avec un soin religieux. Buffon, de son côté, en la voyant si attentive aux soins de sa gloire, ne lui dissimulait pas la haute opinion qu'il avait conçue de lui-même. Lorsque, pour dédommager Buffon de l'affront qu'on lui avait fait en disposant de sa survivance, le roi eut permis qu'on élevât de son vivant sa statue au Jardin du roi, la question se posa de savoir quelle inscription il convenait de mettre sur le socle de cette statue, œuvre de Pajou. Celle qu'on avait adoptée d'abord : *Naturam amplectitur omnem*, ayant inspiré à un mauvais plaisant ce commentaire : « Qui trop embrasse mal étreint, » Lebrun avait proposé ces deux vers :

Buffon vit dans ce marbre. A ces traits pleins de feu,
Vois-je de la nature, ou le peintre, ou le dieu ?

Mais on avait décidé qu'une inscription latine était préférable, et au lendemain d'une soirée où les termes de cette épigraphe avaient été discutés chez Mme Necker, Buffon prenait son parti d'y travailler lui-même :

Vous avés, ma noble amie, si fort exalté mon amour-propre hier soir, que j'ai rêvé cette nuit ces deux vers pour le portrait :

Buffoni os insigne videns mirabere. Quid si
Virtutes, nec non præcordia candida noris ?

Cela n'est pas bien bon ; cependant je préfererois ce latin à la phrase tirée de mes ouvrages. Bonjour, mon adorable amie ; depuis vingt-quatre heures je n'ai pas cessé de penser à vous.

Mais quelques jours de réflexion lui faisaient apercevoir que ces vers n'étaient pas irréprochables, car il écrivait encore à Mme Necker :

Au Jardin du Roy, ce 11 février.

Peu content des derniers vers latins que j'ai envoyés à ma noble amie, j'en ai rêvé quatre autres qui me paraissent moins mauvais, mais que je soumets à son jugement, mille fois plus exquis et plus sûr que le mien.

Ingenio sublimi, menteque diviniore
Intima Naturæ victæ penetralia scrutans
Buffonus verbo terram et cœlos patefecit,
Felix! nam potuit rerum dignoscere causas.

Il faut croire que le jugement de Mme Necker n'avait pas été très favorable à ces fruits de la muse de son illustre ami (bien que, dès le lendemain, il se fût empressé d'en corriger les fautes de quantité à l'aide d'un dictionnaire), car elle lui suggérait à la place de cette épigraphe une inscription qu'elle-même avait composée, et Buffon lui répondait aussitôt :

Ma noble amie, ce que vous rencontrés vaut mieux que ce que j'imagine et puis que vous voulés louer l'éloquence et le genie, il faut substituer votre épigraphe à la mienne :

Cedite, Romani scriptores, cedite, Graii (1),
Nostro Buffonio cui mens divinior atque os
Magna sonaturum. . . .

et finir à ces mots. Je n'ai point du tout de regret de mes deux vers dans lesquels j'aurois voulu exprimer mes sentimens d'adoration pour vous. Le cœur devroit parler toutes les langues, mais le latin ne m'a pas obéi et ces sentimens sont si profonds qu'il me seroit même impossible de les traduire en françois.

Ce n'était pas seulement dans l'intérêt de sa propre gloire que Buffon s'escrimait un peu péniblement, comme on le voit, en vers latins. La pensée de célébrer en style lapidaire les grâces et les vertus de son incomparable amie n'échauffait pas moins son imagination, Mme Necker avait fait peindre son portrait, en miniature, sur une petite boîte en émail pour le donner à Buffon, et Buffon avait composé, pour être gravés à l'entour, en lettres d'or, les vers suivants :

Angelica facie et formoso corpore Necker
Mentis et ingenii virtutes exhibet omnes.

Mais l'éloge ne tardait pas à lui paraître insuffisant, et un matin il écrivait à Mme Necker, du Jardin du roi :

(1) Le premier vers est tiré de Properce, qui l'avait composé avant la publication de *l'Énéide*.

11 avril 1786.

Ce mardy, cinq heures du matin. Nuit plus calme que les précédentes pendant laquelle j'ai rêvé trois vers que je veux ajouter aux deux premiers qui sont autour du portrait de mon adorable amie :

Fulget enim Necker, miseris auxilia et opes
Suppeditans, fulget tradens hospitia sana
Ægrotis, nec non captivis ostia pandens.

Mme Necker, qui était elle-même souffrante à ce moment, écrivait à Buffon pour le remercier de ses vers, et comme elle annonçait l'intention de lui faire visite, Buffon s'empressait de lui répondre :

Ce 13 avril 1786, au Jardin du Roy.

La nuit a été bonne et le rhume est fort diminué. J'aurois fort désiré que mon adorable amie m'eût dit un mot de sa santé. Je la supplie de ne pas se donner la peine de venir. Mes vers ne méritent pas un remerciement. Je viens de les faire copier et j'ai changé le dernier. J'en ai fait aussi quatre en français. Bons ou mauvais, les voici :

Ce visage angélique avec un beau corsage
Annoncent de Necker et l'âme et le génie.
De la divinité vive et fidèle image,
Tu sus aux malheureux rendre ou donner la vie.

Buffon, on le sait, n'aimait pas beaucoup la poésie. Selon lui (et ce jugement est peut-être plus profond qu'on ne pense) le plus bel éloge qu'on pût faire d'une pièce de vers était de dire : « C'est beau comme de la belle prose. » Mais il était lui-même trop connaisseur en belle prose pour se faire illusion sur le mérite de ses vers, et il ne faut voir, dans ceux que j'ai cités, qu'un monument curieux de son orgueil, de sa tendresse et de sa bonhomie.

Durant les heures que Buffon et Mme Necker passaient à converser ensemble soit en se promenant dans la longue allée d'arbres qui traversait le Jardin du roi, soit assis par les belles soirées d'été sur les fraîches terrasses de Saint-Ouen, il y avait un sujet que la nature élevée et méditative de leurs deux esprits ramenait souvent entre eux et sur lequel ils avaient quelque peine à s'entendre. Plus d'une discussion s'est engagée sur la question de savoir quelles étaient les véritables opinions religieuses de Buffon. On

sait qu'il avait le parti-pris de ne pas s'exposer aux censures de la Sorbonne, et qu'après avoir publié, en 1750, sa théorie de la Terre, il s'empressa, sur les observations qui lui furent faites par la faculté de théologie, de publier une réponse où il déclarait expressément « n'avoir eu aucune intention de contredire le texte de l'Ecriture et croire très fermement tout ce qui y étoit rapporté sur la création, soit pour l'ordre des temps, soit sur les circonstances des faits. » Mais, sans attacher plus de créance qu'il ne faut à ce propos que lui attribue formellement Hérault de Séchelles : « J'ai toujours nommé le Créateur, mais il n'y a qu'à ôter ce mot et à mettre à la place la puissance de la nature, » on ne saurait cependant méconnaître que, si les mots de Dieu, de créateur du monde, d'auteur des choses reviennent fréquemment sous sa plume, ces mots paraissent n'avoir dans sa pensée d'autre portée que celle d'une forme de langage un peu conventionnelle. Lorsque avec cette vue de l'esprit dont il s'enorgueillissait à bon droit, il promène sur les révolutions de l'univers un regard pénétrant dont quelques erreurs ne doivent pas faire oublier la sagacité, lorsque (suivant une métaphore hardie) à cette question que Dieu adressait autrefois à Job : « Ou étais-tu lorsque je jetais les fondemens du monde? » il semble répondre : « J'y étais! » il semble aussi, à travers la réserve prudente de son langage, qu'il ne sente pas la nécessité d'une puissance intelligente et directrice et que, pour expliquer ces évolutions successives, il lui suffise de cette force de la nature dont il parlait avec une éloquence si chaleureuse et si convaincue : «C'est, disait-il, une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout... C'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessein et l'ouvrage... un ouvrier sans cesse actif qui sait tout employer, qui travaillant d'après soi-même, toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser, le rend inépuisable; le temps, l'espace et la matière sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie, son but. » Il lui manque, en un mot, ce que Sainte-Beuve (le Sainte-Beuve de 1854) dans l'étude sagace qu'il lui a consacrée appelait si bien : « le rayon, l'humble désir qui appelle la bénédiction d'en haut sur l'humaine sueur et lui fait demander le pain quotidien. » D'un autre côté, on savait, et les documens publiés par M. Nadault de Buffon n'ont fait que compléter d'autres témoignages, que Buffon n'a jamais cessé de se conformer aux pratiques extérieures du culte et qu'au moment de sa mort, dans la plénitude de son intelligence, sans pression d'aucune sorte, il a non-seulement accepté, mais réclamé avec ardeur les secours de l'église. Il y a quelque chose qui répugne profondément à croire que cette haute nature se soit abaissée jusqu'à jouer toute sa vie une longue comédie, et

que la ferveur religieuse témoignée par lui à sa dernière heure n'ait été qu'un calcul destiné à assurer le repos de sa sépulture. N'y a-t-il pas là un de ces problèmes sur le seuil desquels on devrait s'arrêter? De quel droit en effet pénétrer dans les profondeurs d'une conscience peut-être combattue pour y donner le dernier mot aux résistances de l'esprit ou aux soumissions de la volonté? Mais invincible est la tentation qui dans ces temps de doute conduit à demander aux grandes intelligences ce qu'elles ont pensé de ces terribles problèmes qui sont au fond de toutes nos querelles. Aussi n'ai-je pu m'empêcher de chercher si, dans cette correspondance intime, les véritables sentimens de Buffon ne se trahiraient pas par quelque endroit. Ces hautes questions paraissent avoir été soulevées entre Buffon et Mme Necker dès la première année de leurs relations (1). « Je vous proteste, madame, lui écrivait Buffon, de retour à Montbard, que je m'estimerois moi-même davantage si je pouvois penser en tout aussi bien que vous et M. Necker; mais la première de toutes les religions est de garder chacun la sienne, et le plus grand de tous les bonheurs est de la croire la meilleure. Je n'en ai pas moins eu un plaisir délicieux dans ces conversations où nous n'étions pas tout à fait d'accord, et vous reconnoîtrez, madame, par mon empressement à chercher les occasions de vous faire ma cour, la sincérité des sentimens que je vous ai voués. » Le souvenir de ces discussions était probablement encore présent à la pensée de Buffon lorsque, quelques mois après, il lui adressait les lignes suivantes :

Montbard en Bourgogne, ce 13 juillet 1774.

M. de Buffon a l'honneur d'envoyer à Mme Necker un petit écrit qu'il n'a pas publié et que probablement il ne publiera pas, mais qu'il soumet bien volontiers à son jugement en lui demandant néanmoins indulgence et vérité. Il prend la liberté de lui offrir ses respectueux hommages et tous les sentimens de sa haute estime.

Le petit écrit que Buffon adressait à Mme Necker est un opuscule de quelques pages où il s'efforce de concilier le récit de la Genèse avec sa propre théorie de la formation du globe. Ces quelques pages ont été plus tard insérées par lui dans ses *Époques de la nature*. Mme Necker ne serait donc pas demeurée tout à fait étrangère à cette tentative de conciliation dont la pensée première aurait été inspirée à Buffon par le désir d'apaiser dans l'âme de sa

(1) La lettre d'où je tire ce fragment a déjà été publiée par M. Nadault de Buffon.

noble amie les scrupules qu'elle éprouvait à admirer la hardiesse de ses hypothèses. Si ce fut là son but, il y réussit pleinement, car cette conciliation, qui ne nous paraît aujourd'hui qu'à moitié satisfaisante, rassura cependant Mme Necker.

Je conserverai précieusement, lui écrivait-elle, le présent inestimable dont vous me croyez digne. C'est un modèle du respect qu'on doit avoir pour les idées reçues quand elles sont utiles. J'y verrai comment on peut sacrifier l'orgueil et l'opiniâtreté du génie en l'obligeant à user de ses forces contre ses propres opinions quand elles peuvent être dangereuses, et je ne serai jamais humilliée en faisant devant vous les aveux d'une âme honnête qui cherche un appui dans le ciel, comme un sentiment dans le cœur de ses amis.

Mais cette concession que Buffon faisait aux opinions reçues ne suffisait pas pour éteindre entre Mme Necker et lui toute controverse. J'en trouve la preuve dans une lettre postérieure de quelques années où Buffon fait allusion à ses dissentimens avec elle sur un sujet bien autrement grave que les évolutions successives du globe, sur l'existence même et la survivance de l'âme. Celui qui a écrit après saint Paul et après Racine une si belle page sur l'*homo duplex*, l'homme double que chacun sent au dedans de soi, ne paraît pas dans cette lettre très persuadé que de ces deux hommes l'un soit formé d'un principe et puisse compter sur un avenir distincts de l'autre. Je citerai en entier cette lettre deux fois curieuse parce qu'on y trouve ensemble l'expression des hésitations de Buffon sur ce point capital de toute croyance philosophique et celle d'une tendresse dont les années ne faisaient qu'accroître l'ardeur :

Je ne vous verrai donc qu'à mon retour à Paris. Ah! mon adorable amie, que ce prolongement d'absence est cruel à mon cœur! Je comptois fermement que de Lyon à Paris vous ne prendriés pas d'autre route que celle de Montbard, et je ne me console de m'être trompé qu'en pensant que vous y comptiés aussi et que cela n'a pas dépendu de votre volonté; je vous adore si sincèrement que je crois être sûr que vous m'en savés gré, je vous aimerai toute ma vie, et même dans l'autre et pour l'éternité, si, comme je le désire, votre opinion est meilleure que la mienne. Avec quelle finesse de tact, avec quelle grâce vous me donnez cette leçon de philosophie dans votre dernière lettre! Elle contient en quatre pages plus d'un volume de sublime morale; chaque ligne est un axiôme, et toujours le sentiment exquis précède la profonde pensée; oui, divine personne, vous êtes tout esprit et tout âme; plus le corps est affaibli, plus votre tête a de force; les deux substances sont donc bien distinctes chez vous tandis que chez moi elles n'en font

qu'une; je sens les facultés de l'esprit décroître avec celles du corps, et voilà le fondement de la différence de nos opinions; la tendresse de cœur est la seule qui me paroisse augmenter au lieu de diminuer. Car je vous aime d'autant plus que je languis ou souffre davantage, mais je ne puis vous l'exprimer avec la même énergie. Mon pauvre individu surchargé par l'âge, affaibli par une incommodité habituelle, se consume encore en mouvemens forcés pour des procès, des affaires malheureuses et surtout par les regrets d'une aussi longue absence et mes inquiétudes sur votre santé qui m'est plus chère que la mienne. Votre tendre amitié fait toute la douceur de ma vie, je ne serai pas heureux tant que vous ne vous porterez pas bien, tant que je ne vous verrai pas : combien de sentimens n'aurai-je pas à vous offrir, sans compter ceux de la reconnaissance pour les secours d'argent que j'aurois accepté si j'en avois eu besoin, mais j'ai reçu et placé dans une terre la dot de ma belle-fille; je viens de vendre les meubles du château de cette terre, ils m'étoient inutiles, et j'en ai tiré onze mille livres; ainsi j'ai plus d'argent qu'il ne m'en faut pour la vie d'anachorète que je mène ici. — Voilà un beau cadeau du prince Henry en porcelaine avec des cuillères d'or; vous lirez et me renverrez sa lettre qui est ingénieuse et sensible. Adieu, mon adorable amie; pardonnés ma très mauvaise écriture (1).

Cette lettre est sans date; mais si l'allusion au cabaret de porcelaine qui fut envoyé à Buffon par le prince Henri de Prusse, l'année qui suivit le voyage de ce prince en France, ne la rattachait à l'année 1785, il suffirait du tremblement de l'écriture (1) et de l'allusion que fait Buffon à ses infirmités croissantes pour montrer qu'elle se rapporte aux dernières années de sa vie. Buffon était en effet atteint de la pierre, et chaque année cette douloureuse maladie rendait pour lui plus pénible le voyage périodique qu'il faisait de Montbard à Paris. Pour adoucir les souffrances que lui causaient les cahots du chemin, Mme Necker avait fait fabriquer et lui avait envoyé de Paris une voiture dont la suspension particulière était destinée à adoucir les secousses de la route. Ce fut dans cette voiture que Buffon fit son dernier voyage au commencement de l'année 1788. Mais bientôt ses souffrances croissantes ne lui laissèrent plus d'illusion sur l'approche de sa fin. Un jour, par une chaude après-midi du mois d'avril, il voulut faire une dernière et mélancolique promenade à travers ce Jardin du roi auquel il avait consacré tant de soins. Enveloppé de fourrures et

(1) Il était assez rare que Buffon écrivît de sa propre main et il se servait ordinairement de celle d'un secrétaire. Cependant presque toutes les lettres que j'ai citées, sans doute à cause de leur caractère intime, sont de son écriture.

appuyé sur deux laquais, il parcourut la longue allée d'arbres qu'il avait si souvent montée et redescendue en compagnie de Mme Necker, et en rentrant il se coucha pour ne plus se relever. Dès qu'il se sentit mortellement atteint, il fit mettre sur une table voisine de son lit la petite boîte que Mme Necker lui avait donnée surmontée de son portrait, et il ne cessait de tourner ses regards vers cette image chérie. C'était le moment où l'ouvrage de M. Necker sur l'*Importance des opinions religieuses* faisait grand bruit à Paris. Buffon se fit lire à haute voix ce livre, et il trouva encore assez de force pour dicter à son fils une lettre où il chargeait Mme Necker d'exprimer à son mari les transports d'admiration que cette lecture lui avait causés; le jeune Buffon ajoutait ensuite : « J'ai présenté la plume à papa, et il a encore eu la force de signer. Il m'a fait appeler après dîner et m'a dicté sans hésiter et sans balancer. Il y a seize jours qu'il est malade, et vous avez vu vous-même hier au soir son état. Mes larmes coulent si abondamment que je ne puis continuer. » En effet, au bas de cette lettre, on ne peut voir sans émotion, tracé en caractères à la fois distincts et tremblans, le nom, l'illustre nom de Buffon.

Lorsque Mme Necker connut que l'état de Buffon était désespéré, sa tendresse n'hésita pas. Elle quitta sa propre maison et vint s'installer au Jardin du roi. « Que de bonté! lui dit Buffon en la voyant entrer. Vous venez me voir mourir. Quel spectacle pour un cœur sensible! » Elle s'installa à son chevet, qu'elle ne devait plus quitter, et surmontant les répugnances d'une nature faible et nerveuse, elle assista, cinq jours durant, à son agonie qui fut affreuse. Lorsque l'excès de la souffrance baignait d'une sueur froide tout le corps de Buffon, c'était la main de Mme Necker qui essuyait son front et elle lui rendait les soins intimes qu'une fille aurait pu rendre à son père. Parfois, lorsque ses terribles spasmes lui laissaient quelque repos et lorsque Mme Necker s'approchait de son lit pour lui rendre quelque service, Buffon lui prenait les mains et lui disait : « Je vous trouve encore charmante dans un moment où l'on ne trouve plus rien de charmant. » Mme Necker a laissé de cette agonie un récit simple, sobre, pathétique comme tout ce qui est profondément senti. Dans ce récit écrit jour par jour, on sent que ce qui préoccupe surtout Mme Necker, c'est les sentimens que Buffon exprimera au moment de sa mort. Elle a passé sous silence les témoignages de reconnaissance qu'il lui prodiguait; mais elle note les moindres circonstances qui attestent que c'est dans la plénitude de son intelligence et de sa liberté que Buffon a parlé et agi. Aussi ce dut être une grande joie pour son âme pieuse que de l'entendre d'une voix forte et claire prononcer ces mots : « Je déclare que je meurs dans la religion où je suis né et atteste publi-

quement que je crois en Jésus-Christ, descendu du ciel sur la terre pour le salut des hommes; je demande qu'il daigne veiller sur moi et me protéger, et je déclare publiquement que j'y crois. » Elle donne ensuite des preuves de l'impatience avec laquelle Buffon, craignant toujours d'expirer dans quelque convulsion de souffrance, demandait qu'on lui administrât les sacremens. Puis, après avoir raconté avec quelle ferveur il les reçut, elle ajoute : « Ce terrible spasme de la mort s'est calmé en partie; mais il lui est resté une suffocation excessive. La respiration étoit fréquente et gênée. Puis le pouls a diminué graduellement, sa bouche est demeurée ouverte : les extrémités se refroidissoient. Il a serré plusieurs fois la main de Mlle Blesseau (1) (et sans doute aussi celle de Mme Necker). La respiration devint presque insensible, et à minuit quarante minutes il a rendu le dernier soupir. »

Mme Necker fut plusieurs jours à se remettre de l'émotion que ces tristes scènes lui avaient causée, et elle dut aller chercher un peu de repos et de calme à Saint-Ouen. Le souvenir de cette agonie fut longtemps présent à sa pensée; et Buffon était déjà mort depuis plusieurs mois qu'elle écrivait dans son journal : « M. de Buffon, dans les derniers jours de sa vie, disait encore des choses fort tendres qui sembloient sortir du fond de son tombeau. Le spectacle de ses douleurs sera présent à jamais à mon cœur et à ma pensée. Il m'a montré jusqu'au néant des grands talens. L'homme n'est rien : Dieu est tout, et c'est dans son sein qu'il faut chercher un asile contre sa propre pensée. »

Mme Necker trouva dans le testament de Buffon l'expression concise, mais touchante de la tendresse qu'il lui portait. Presque en tête de ce testament et avant les legs faits par lui à son frère et à sa sœur, Buffon avait inscrit ces mots : « Je prie ma très respectable et plus chère amie Mme Necker d'agréer le legs que je prends la liberté de lui faire du déjeuner de porcelaine qui m'a été donné par le prince Henri de Prusse. On remettra aussi à Mme Necker la boîte sur laquelle elle a eu la bonté de me donner son portrait. » Ce déjeuner en porcelaine, dont les différentes pièces reproduisent toute l'histoire du cygne, se rapportait à un souvenir demeuré cher au cœur de Buffon. Durant un des séjours qu'elle avait faits à Montbard, Mme Necker avait pris un soir un des volumes du grand ouvrage de Buffon et s'était plu à lire à haute voix cette histoire du Cygne, qui en est une des pages les plus poétiques et les plus gracieuses (2). Buffon avait été ravi d'entendre le charme de sa

(1) Mlle Blesseau était depuis longues années la gouvernante de Buffon.

(2) L'histoire du Cygne serait, à ce qu'il paraît, en grande partie de l'abbé Bexon. Mais Buffon revoyait le manuscrit de ses collaborateurs et y mettait, quoi qu'on en ait dit, la touche du génie.

prose relevé par l'accent d'une voix aimée, et par le legs qu'il priait sa très respectable et plus chère amie d'agréer, il avait voulu graver ce souvenir dans son cœur (1). Sa très respectable et plus chère amie! Ces deux mots dans lesquels il renfermait à la fois l'expression de sa vénération et celle de sa tendresse sont bien la traduction fidèle du sentiment que Buffon portait à Mme Necker. Cet attrait du génie d'un homme pour la vertu d'une femme est assez rare pour mériter le respect, et un peu d'enflure dans l'expression ne doit pas faire oublier ce que cette relation avait à la fois de touchant et de noble.

III.

Il y a des noms malheureux, des noms que la postérité prend, si j'ose dire, en grippe, et qui ont le privilége de provoquer le sourire ou l'ennui. De ce nombre est celui de Thomas, le vertueux Thomas, comme l'appelaient, non sans une nuance de raillerie, ses contemporains, et j'hésiterais peut-être à marquer la place occupée par lui dans le cercle qui environnait Mme Necker, si ce n'était y laisser un vide trop sensible. Thomas a succombé sous un mot méchant de Voltaire, le *galithomas*, sous le dédain des encyclopédistes, qui ne lui pardonnaient pas de demeurer étranger à leurs passions sectaires, enfin, il faut bien le dire, sous le poids de ses propres œuvres en sept volumes in-octavo. Si lourde a été sa chute qu'il y a peut-être quelque témérité à prétendre l'en relever. Comment en effet intéresser les enfans d'un siècle qui se pique d'avoir inventé la critique à un auteur qui n'a écrit que des éloges et faire goûter aux lecteurs de *Rolla* le chantre de *la Pétréide?* Et cependant Thomas mérite d'être étudié comme le type le plus élevé de ce qu'on pourrait appeler l'honnête homme en littérature. A côté des Grimm, des Diderot, et même des Marmontel, c'est une figure qui nous paraît assez effacée, voire un peu ridicule. Mais de leur vivant à tous, il passait pour être doué d'un génie supérieur; ils le respectaient tout en le raillant un peu, et en tout cas aucun d'eux ne s'avisait de lui disputer la première place dans le cœur de Mme Necker.

Thomas connut Mme Necker, qui était de quelques années plus jeune que lui, dès les premiers temps de son mariage. Jusqu'alors il avait vécu assez péniblement d'une vie de travail constant dont l'austérité ne laissait pas que de provoquer de temps à autre les

(1) Dans son testament, Mme Necker chargea son mari de rendre ce déjeuner de porcelaine au fils de Buffon. Mais celui-ci ayant péri sur l'échafaud avant la mort de Mme Necker, le legs ne put être exécuté, et le déjeuner de porcelaine se trouve encore aujourd'hui à Coppet.

railleries de ses confrères en littérature : « Frère Thomas, disait Grimm, dans ses *Bans et Publications de l'église philosophique*, fait savoir qu'il a composé un essai sur les femmes qui fera un ouvrage considérable. L'église estime la pureté des mœurs et les vertus du frère; mais elle craint qu'il ne connaisse pas encore les femmes et elle lui conseille de se lier plus intimement, s'il se peut, avec quelques-unes des héroïnes qu'il présente, pour le plus grand bien de son ouvrage. » La seule femme en effet dans l'intimité de laquelle Thomas eût encore vécu était sa mère, qui demeurait avec lui. Rude bourgeoise auvergnate, elle s'était consacrée avec dévoûment à l'éducation de dix-sept enfans dont Thomas était un des plus jeunes; mais il était rare qu'elle adressât à aucun d'entre eux un mot de tendresse, et son fils disait avec raison que « par ses goûts austères et ses habitudes spartiates, elle était faite pour être la mère de Léonidas ou de Phocion. » Une santé délicate, une pauvreté honorable, l'avaient tenu à part du monde que fréquentaient les gens de lettres, en même temps que son imagination ardente, sa nature fière et sensible, faisaient de lui un être à part. Il avait donc vécu assez solitaire jusqu'au jour où M. d'Angeviller, avec lequel il était intimement lié, l'introduisit chez Mme Necker. Ce jour marque une date et une révolution dans la vie morale et dans les habitudes de Thomas. Il ne tarda pas en effet à trouver chez Mme Necker, avec une admiration sans bornes pour son génie, dont elle n'était pas femme à redouter la forme un peu ampoulée, une intelligence affectueuse des côtés profonds et tendres de sa nature, à laquelle il avait manqué jusque-là d'être comprise. En retour, Thomas rendit à Mme Necker un culte assidu, et ce culte se serait peut-être traduit par des hommages trop passionnés, si dès le début Mme Necker n'y avait mis bon ordre et si elle n'avait contenu l'expression des sentimens de Thomas dans des limites qu'elle ne lui permit jamais de franchir. « Je ne vous dis rien, lui écrivait-il au début de leurs relations, de mes sentimens. Bien que vous les ayez condamnés à n'être que tendres et jamais passionnés, je sens bien qu'auprès de vous ils auront beaucoup de peine à vous obéir. » Mais quand elle fut bien assurée que Thomas, quoi qu'il pût lui en coûter, s'était rangé à cette obéissance, elle se livra sans scrupule et avec abandon à tout l'attrait qu'elle éprouvait pour une nature dont la droiture, l'élévation, convenaient à la sienne en même temps qu'elle était assurée de n'être jamais froissée par lui dans ses convictions et ses délicatesses. « Dans tous les temps, lui écrivait-elle au bout de quelques années, j'ai besoin de votre amitié, mais elle est surtout délicieuse à mon cœur lorsqu'il est accablé sous le poids des inutilités de la vie : c'est auprès de vous qu'il cherche un asile, c'est auprès de vous qu'il vient ranimer des

sentimens et rappeler des principes que l'habitude des idées reçues voudroit en vain affaiblir. Votre conversation est toujours pour moi comme le réveil après un songe confus. Je me dis : Voilà le beau, le vrai, l'honnête, et tout le reste n'est qu'illusion et mensonge. »

Cette amitié s'est épanchée de part et d'autre dans un grand nombre de lettres; car, bien que Thomas résidât habituellement à Paris, il faisait de fréquens séjours soit à la campagne, où il cherchait le repos qui lui était nécessaire pour travailler, soit dans le Midi. Si l'on veut bien me permettre de citer quelques-unes des lettres de Thomas, on sera peut-être étonné de voir que non-seulement, dans ces lettres, il se dépouille presque entièrement de la pompe oratoire de ses ouvrages, mais que de toutes celles que j'ai eu occasion de citer ce sont peut-être les plus modernes. Ce philosophe, ce rhéteur est en effet dans l'intimité un mélancolique, un malade. Il a sur la nature, sur la solitude des enthousiasmes qui rappellent Rousseau, et sur la vie, sur ses tristesses, ses mécomptes, des accens qui semblent animés d'un souffle avant-coureur de Werther. En effet, cette riche époque des dernières années du XVIIIe siècle n'a pas produit seulement des philosophes insoucians ou des grands seigneurs débauchés qui menaient gaîment les funérailles d'une société dont cependant ils n'avaient point tant à se plaindre et qui jouissaient des ivresses de la vie dans sorter leurs regards au-delà; elle a engendré aussi quelques hommes qui, pressentant la ruine de l'ordre de choses qui les environnait, cherchaient d'un œil anxieux à pénétrer les obscurités de l'avenir et qui, croyant assister aux derniers soupirs de la dernière des religions, se demandaient avec inquiétude à quelle source l'humanité puiserait désormais ses consolations et ses espérances. Ceux-là partagaient les pressentimens de Buffon s'écriant : « Je sens venir un grand mouvement et je ne vois personne pour le diriger, » ou les tristesses de Ducis, le meilleur ami de Thomas, lorsqu'il disait : « Notre plus grand bonheur n'est jamais qu'un malheur consolé. » Ils sont bien nos précurseurs et nos pères, car au lieu de s'étourdir dans l'insouciance de leur temps, ils comparaient comme nous l'angoisse des questions à l'obscurité des réponses, et ils sentaient déjà peser sur eux le poids des problèmes qui troublent notre siècle. Thomas était, quoi qu'on en puisse penser, au nombre de ces ancêtres d'Oberman et de René, et quelques-unes de ses lettres vont nous le montrer sous cette face assurément peu connue, en même temps qu'elles nous feront pénétrer (spectacle toujours digne d'intérêt) dans l'intimité ded eux nobles âmes. Je commencerai par celle-ci, qui date des premières années de leurs relations et que Thomas écrivait à Mme Necker de Saint-Germain-en-Laye, où il avait loué une petite maison pour y passer l'été avec sa mère et sa sœur :

Samedy, à six heures.

Il est matin, et sûrement vous n'êtes point encore levée. Peut-être quelque songe vous rappelle en ce moment, ou les idées agréables que vous avés eu la veille, ou les idées agréables que vous avés données. Pour moi, après avoir passé une nuit tranquille, je viens de m'éveiller en pensant à vous. Je vous écris près d'une fenêtre qui donne sur mon petit jardin rustique ; le soleil levant m'envoie quelques rayons. J'ay sous les yeux des espaliers qui me promettent des fruits pour cet automne, et j'entends dans un jardin voisin le bruit d'une bèche qui ouvre la terre. L'homme travaille et la nature se réveille; c'est pour moi un jour de plus où je penserai à votre amitié et à mon bonheur. Oui, cette amitié fait et fera le charme de ma vie. J'y trouve à la fois ce qui élève l'âme et ce qui la console. La mienne est plus tranquille et plus calme depuis que je suis à la campagne. Je m'y suis pourtant fort ennuyé les premiers jours. J'y ay porté des chagrins qui me sont sensibles, et la solitude qui, à la longue, calme les peines, les irrite d'abord. Éloignée de ce qui peut la distraire, l'âme pèse plus sur elle-même, mais la réflexion vient, et ce qu'on appelle philosophie est enfin de quelque secours. Loin de toutes ces misères de société, on sent mieux que ce sont des misères. Les grands objets effacent les petits. En pensant aux amis qu'on a, on se console de ceux qu'on n'a pas; on pardonne à l'indifférence, et même à la fausse amitié, plus cruelle cent fois que l'indifférence même. Pourquoi vous parlé-je encore de tout ceci? Je vous en ai trop fatiguée peut-être; mais l'amitié, et la vôtre surtout, est indulgente. D'ailleurs, en vous en parlant, je sens mieux tout ce que vous êtes, par ce que les autres ne sont pas. Il n'y a pas de jour ici où je ne vous aye regrettée, où je n'eusse désiré vous voir et causer avec vous. Je n'ay pas fait de promenade que vous n'eussiez embellie pour moi. Je vous cherchois, mais vous étiés toujours à quatre lieues de moi. Oui, j'aime à être auprès de vous, à respirer le même air, à connoitre vos idées, à partager vos sentimens. Si c'est un mal, je sens que je ne me corrigerai pas sitôt. Parlés moi un peu de ce que vous faites. Pour moi, j'écris, je lis, je me promène, je monte à cheval. Je parcours souvent une grande et belle forêt. Les vastes forêts sont pour moi un des beaux objets de la nature. Je trouve qu'elles reposent et agrandissent l'âme. On peut vous parler ce langage. Votre imagination sent la nature et votre esprit sçauroit la peindre. Quoy que je fusse bien charmé de recevoir une lettre de vous, ne vous gênés pas cependant pour m'écrire. Ne m'écrivés même pas, si vous voulés. Ne scais-je pas que vous avés quelque amitié pour moi? Votre silence m'en seroit encore une nouvelle preuve. Non, mon cœur ne veut calculer qu'avec ceux qui calculent tout et ne sentent rien.

Recevés les témoignages d'un attachement égal à mon tendre respect, et offrés, je vous prie, les mêmes sentimens à M. Necker de ma part. Ils seront mieux reçus si vous les présentés vous-même.

A St-Germain, 21 may 1768.

Cette maison rustique au soleil levant, les espaliers garnis de fruits, le jardinier qui bêche la terre, « l'homme qui travaille et la nature qui se réveille, » « les forêts qui reposent et qui agrandissent l'âme, » n'est-ce pas un petit tableau à la Rousseau ou à la Bernardin de Saint-Pierre? On trouverait dans beaucoup de lettres de Thomas des traits semblables. Mais comme tous ceux qui avaient à cette époque le goût de la nature et de la solitude, comme Rousseau, comme Bernardin de Saint-Pierre, Thomas avait dans le caractère un coin de sauvagerie et de morosité. Aussi faisait-il assez maussade figure dans le salon de Mme Necker ; parfois il demeurait silencieux, sévère, témoignant par son attitude que les propos qui se tenaient devant lui n'avaient point son approbation ou que les interlocuteurs ne lui plaisaient pas. Voici comment il se justifiait ensuite auprès de Mme Necker :

Pourquoi me voler les quatre pages où vous me grondiés? pourquoi les déchirer, puisque vous avés bien voulu vous y occuper de moi? C'est le cas de dire comme dans Molière : *Je veux qu'on me batte, moi!* Les coups de ce qu'on aime valent mieux, dit-on, que les caresses des autres. Eh! quels éloges, quels tristes panégyriques de l'univers entier me flatteroient autant que le mal même que vous voudriés bien me dire de moi? Ce mal, c'est encore de l'intérêt, c'est de l'amitié, c'est quelque chose de vous. En amitié comme en amour, un peu d'orage vaut cent fois mieux que l'oubli : quand vous n'aurés rien de mieux à faire, écrivés moi pour me gronder. Le sujet est riche et ne vous manquera point sitôt. Parlés moi de cette sensibilité inquiète, qui redouteroit votre indifférence comme le plus grand malheur, et pour qui dans ce genre, la crainte, même la plus ridicule, est encore une crainte. Parlés moi du tort affreux que j'ai de ne pouvoir estimer beaucoup de monde quand je vous ai vue, de devenir difficile sur les caractères en les comparant au vôtre, de ne pas goûter l'esprit de beaucoup de femmes d'esprit quand j'ai conversé quelque temps avec vous. Reprochés moi le travers odieux de ne pouvoir m'amuser et sourire au milieu de vingt personnes qui vous entourent et me séparent de vous, de ne pouvoir les écouter en patience quand vous vous taisez, de ne pas chercher à leur plaire quand elles m'ennuyent : ne me ménagés point, et tâchés, si vous le pouvés, de me guérir de toutes mes erreurs. Surtout persua-

dés moi qu'il faut que je vous aime beaucoup moins; car, je vous en avertis, beaucoup de mes défauts tiennent à ce vice-là. Ah! comme dans l'indifférence on est content de tout le monde! comme on est calme, tranquille et toujours froidement égal! comme on a le bonheur de ne rien comparer, de ne rien voir! comme les lieux, les tems et les personnes, tout se ressemble! La verdure de vos tilleuls n'en est pas moins belle, que ce soit M. d'Angeviller et vous, ou un paysan de Saint-Ouen qui se promène sous leur ombre. Dans leur végétation tranquille, ils ne changent pas; voilà comment il faut être. Je n'en suis pas encore à ce degré de perfection; mais à force de soins et d'années j'y pourrai peut-être parvenir. En attendant, permettés que je sente avec transport tout ce qui vous intéresse, tout ce qui vous touche, tout ce qui tient à votre amitié, dont je m'honore et qui me donne pour le moins autant de plaisir que d'orgueil.

Ce vendredi, 29 mai 1772.

A mesure que l'intimité s'accroît, Thomas exprime plus librement à Mme Necker la chaleur de ses sentimens. « Votre âme, lui dit-il, est nécessaire à la mienne : partout ailleurs elle est errante; elle ne se retrouve elle-même et ne se repose qu'auprès de vous. » Plus librement aussi, il lui confie ses tristesses ses mécomptes, et le regret que laisse aux ambitions de sa jeunesse le rôle trop effacé à son gré qu'il a joué « sur cette scène cruelle et passagère qui s'appelle la vie. » Parfois, comme s'il avait senti ce que sa réputation avait d'éphémère, il regrettait de s'être consacré aux lettres, de n'avoir pas cherché davantage le bonheur et de n'avoir pas laissé aller sa vie « à une pente insensible et douce qui lui auroit permis de recueillir sur son chemin les plaisirs tranquilles qu'offre l'amitié. » Il aimait alors se figurer ce qu'aurait été cette vie s'il avait connu Mme Necker dans une autre situation et dans un autre pays :

Il faut que je vous fasse part d'un songe ou d'un rêve délicieux que j'ay fait quelquefois, et que j'aime souvent à me représenter. Si dans le temps que vous étiés dans votre patrie, lorsque dans une campagne tranquille, dans une maison retirée et solitaire, entre les plus respectables parens vous cultiviés en paix par la réflexion et par l'étude cette raison que nous admirons aujourd'hui et cette âme si élevée et si sensible, j'avois pu par hazard voyager de ce côté, si j'avois pu vous connoître, il me semble que dans ce moment votre patrie seroit devenue la mienne. Je n'aurois pas voulu la quitter; je serois resté dans l'heureux désert où vous avoit placée la nature; mon âme se seroit formée auprès de la vôtre; mon esprit tous les jours se seroit

éclairé de vos lumières. Je n'aurois rien désiré, rien regretté; une foule importune ne seroit jamais venue vous arracher à moi et mesler ses insipides lieux-communs au charme de nos entretiens. Mon bonheur eut été de jouir du vôtre, et dans cette solitude oubliant le reste de l'univers, tous les jours auprès de vous n'auroient été qu'un moment. Voilà le roman de ma vie, roman qui ne m'étoit pas destiné. Vous deviés être plus heureuse, vous deviés du moins avoir un bonheur qui a plus d'éclat. Je souhaite que ce bonheur ne soit pas trop inquiet, et que pour le suivre il n'exige pas trop d'activité de vous. L'activité n'est un bien qu'autant qu'elle exerce les forces et ne les épuise pas. Pour moi qui suis né avec des passions ardentes et un corps foible, moi que tous les objets tourmentent et fatiguent, je suis souvent obligé d'avoir recours à l'uniformité et à la vie calme de la campagne. J'oublie auprès de la nature ce Paris qui y ressemble si peu ; mais je ne puis oublier ce qui m'intéresse et ce que j'aime. Je substitue des souvenirs à ce que je n'ai plus et je jouis de mes regrets, ne pouvant jouir de ce qui les cause.

L'imagination de Thomas, naturellement portée à la mélancolie, ne lui présentait pas toujours des rêveries aussi agréables. Comme toutes les natures à la fois nerveuses et sensibles, il était envahi parfois par la tristesse, par le découragement, par le dégoût de ses occupations habituelles. Il souffrait alors des barrières que la société, les convenances élevaient entre Mme Necker et lui, et il s'étonnait que quelqu'un pût passer sa vie auprès d'elle et désirer encore autre chose :

Je ne suis plus à Saint-Ouen, madame, c'est à dire dans une maison charmante au milieu d'un beau parc, sur une magnifique terrasse, vis à vis d'un bras de riviere qui entoure une grande ile sur laquelle les yeux se reposent. Je ne vous entends plus, je ne vous vois plus au milieu de tout cela; j'habite une petite maison champêtre, un petit jardin, une petite chambre; j'y fais peu de choses, mais je m'occupe de vous et je rêve à vous. Cela seul m'embellit la saison et le lieu où je suis. Je cherche en vain à travailler, à penser, à me rendre une ardeur et une activité que je n'ay plus. On ne se ressuscite pas comme on veut. Le czar, la poësie, les ouvrages d'imagination, tout cela m'intéresse peu. J'ai presque le malheur de survivre à mes gouts. Je me vois sans espérances, comme sans désirs, condamné à une espèce de néant. Je ne scais à quoi tient cet état, si c'est maladie, fievre, dégout, paresse; mais j'ay souvent de ces attaques. Je préfère un moment près de vous à quinze siècles de cette posterité dont vous me parlés si souvent et que vous me faites oublier si vite. J'irai vous rejoindre à la fin de la semaine. J'irai retrouver la sensibilité et l'esprit, la naïveté avec la

finesse, l'esprit d'observation avec l'indulgence de caractère, toutes les graces qui touchent, et toutes les vertus qui élèvent. Ah ! que faites-vous dans Paris ? Vous y êtes égarée, vous y êtes perdue. Votre âme à chaque instant dément tout ce qui vous environne, et deux ou trois âmes isolées et éparses sont dignes de vous sentir et de vous connoitre. Vous repoussés les autres; elles n'osent vous approcher. Qu'est-ce qui a le courage d'être humilié vingt fois par jour ! Quoy il y a quelqu'un pour qui vous vivés, pour qui vous respirés, et à qui vous ne suffisés pas, et qui a encore besoin que l'univers existe autour de lui ! Logés dans un désert, et soyés y même pour un autre que moi, j'aurai encore du plaisir à y être seul témoin de votre bonheur. J'ay déjà été dans cette situation, et elle a été une des plus douces de ma vie. Il faudra l'oublier, et revenir vous voir dans la foule, dans le monde, à des diners, à des soupers. J'entendrai des dissertations, des contes, des riens, et je penserai dans ces momens à tout ce que vous ne dirés pas. Recevés mes plus tendres respects, et placés pour moi deux ou trois souvenirs à travers les distractions qui vous entourent.

Mme Necker, dont la nature était également portée à la tristesse et qui ressentait vivement les moindres peines de la vie, prenait de son côté Thomas pour confident de ses accès de mélancolie et de lassitude :

Que mon âme, lui écrivait-elle, puisse se reposer sur la vôtre ; qu'au milieu de cette tristesse involontaire attachée à des contraintes de tout genre, au milieu de cette secrète anxiété que nos réflexions font naître, quand on se dit : Qui suis-je ? Où vais-je ? D'où suis-je tiré ? je puisse m'assurer au moins que j'ai sur cette terre si mobile un asile invariable au fond de votre cœur.

Et Thomas lui répondait en s'efforçant de la rattacher à la vie par la pensée des heureux qu'elle faisait autour d'elle :

J'ai vu avec bien de la peine, lui écrivait-il, que vous n'êtes point heureuse, que votre santé vous afflige, et que vous sentez plus vivement les peines que les douceurs de la vie. Est-ce donc à vous à penser ainsi ; vous qui n'êtes environnée que de personnes qui vous aiment, vous qui faites le bonheur de tous ceux qui vous connoissent ? Aimés du moins la vie pour le bien que vous faites, pour tous les malheureux que vous soulagés. Aimés-la pour les amis les plus tendres et pour tous ceux qui ne seroient rien si vous n'étiés plus.

Ce penchant commun à la tristesse les conduisait fréquemment à s'entretenir de sujets plus graves, et sur ce point Mme Necker

se trouvait encore en sympathie avec son ami. Bien que Thomas n'eût pas la fermeté des croyances chrétiennes de Mme Necker, il partageait cependant avec elle ce déisme attendri qui était au XVIIIe siècle la foi des âmes religieuses. Dieu, l'âme, la mort, l'éternité, ces graves questions revenaient incessamment dans leur correspondance. L'imagination assombrie de Thomas se complaisait à ces pensers sévères, et il trouvait un écho dans celle de Mme Necker : « Voilà donc, lui écrivait-il à propos de la mort de Mme Geoffrin, voilà donc le terme de tout! C'est pour arriver là qu'il faut faire un voyage souvent pénible à travers les passions, les faiblesses et les ridicules des hommes. » Mais il ajoutait aussitôt : « Heureusement on rencontre quelquefois sur la route des âmes douces et sensibles qui charment l'ennui du voyage. On n'est point à plaindre quand on a aimé quelqu'un, et la vie à ce prix-là vaut la peine d'être acceptée. » Lorsqu'il envisageait cependant ce terme de tout sur lequel un pressentiment secret de sa fin prématurée ramenait incessamment ses yeux, Thomas ne trouvait point au dedans de lui-même cette foi qui animait Mme Necker et qui, disait-elle, « étoit assez vive pour anéantir la crainte de la mort. » Dans sa sincérité il ne cherchait pas à lui dissimuler les anxiétés qui se mêlaient à ses confuses espérances :

Ma vie s'écoule, lui écrivait-il, et les années se précipitent avec une grande rapidité. Que je perde le moins de momens qu'il me sera possible, pour aimer ce que je dois aimer, pour vivre du moins avec son image lorsque je ne peux vivre avec elle-même. Plus j'avance dans ma carrière et plus la vie me paroît un songe. Ce songe est heureux pour moi, puisqu'il m'a fait rencontrer sur la terre celle qui devoit m'inspirer des sentimens si doux. Quand il finira, je remercierai le ciel de me l'avoir donné. Ah! qui sait ce qui succèdera à ce rêve si extraordinaire? Rousseau en mourant contemploit de ses yeux prêts à s'éteindre cette belle nature qui lui échappoit. Il regardoit encore ce soleil, image de l'être éternel qui les avoit créés tous deux, et emblème de la vie qu'il alloit perdre. Où est-il maintenant? Son âme prend-elle plaisir à errer autour des peupliers qui couvrent sa cendre? ou son génie ardent et rapide a-t-il été se rejoindre à la divinité qu'il a peinte quelquefois avec tant de dignité et de grandeur? Ah! le pouvoir de la mort est-il suffisant pour rapprocher deux êtres que l'infini sépare! L'imagination humaine abandonnée à elle-même se perd et se confond dans ces idées. Il faut qu'elle contemple la dignité de la vertu, pour oser reprendre quelque espérance, et appercevoir un lien de communication entre Dieu et l'homme. Non, une âme telle que la vôtre ne peut être étrangère à celui qui l'a formée. L'esprit humain dans sa faiblesse a cherché une

révélation; l'image des grandes vertus en est une que Dieu donne à la terre.

Qui vous connoit, voudroit être immortel,
Qui vous imite, un jour est sûr de l'être.

L'impossibilité qu'une aussi belle âme que celle de Mme Necker fût anéantie en même temps que sa frêle enveloppe était un argument sur lequel Thomas se plaisait à revenir pour répondre aux incertitudes de son esprit, en même temps que l'espérance de la retrouver un jour lui paraissait une des meilleures parts de l'immortalité :

Oh! qu'il est doux de croire à cette communication des mondes, à ces rapports invisibles et toujours subsistans des âmes avec nous! qu'il est doux de penser que ce silence éternel n'est qu'apparent, que la tombe n'est qu'un passage dans une autre province de l'univers, que ceux qui nous ont inspiré des sentimens si chers peuvent encore les entendre, même sans y répondre; que leur âme peut quelquefois descendre dans la nôtre pour y jouir de nos regrets; que la sensibilité et la vie existent au-delà des limites des sens pour n'être plus ni arrêtées, ni bornées, et qu'il y a un port éternel où se rassemblent tous les débris de naufrages sur lesquels nous pleurons! D'après ces douces et consolantes idées, du moins n'avons-nous pas tout perdu; ceux que nous avons aimés ne sont qu'absens. La vie, partout où elle est, communique et touche à la vie par la pensée. Nos parens, nos amis, enlevés à nos yeux, existent pour nous comme Dieu même, loin de nous par la nature, près de nous par la conscience et le sentiment. Nous sommes sûrs que du cercle où nous sommes, quoy que nous ne puissions en mesurer la circonférence, il y a un point qui aboutit jusqu'à eux. Ne pensés-vous pas, comme moi, que de toutes les idées de l'homme celle de la mort est peut-être la plus active et la plus étendue? A peine elle s'offre à notre esprit, qu'elle nous entraîne dans les idées du temps, de l'espace, de l'éternité, du fini et de l'infini. Elle nous jette dans les profondeurs de la nature divine dont nous cherchons à deviner les desseins et vers laquelle nous tendons toutes nos pensées, comme ceux qui sont prêts à être engloutis par la mer tendent leurs bras vers le rivage. L'idée de la vie nous arrête sur les objets qui frappent nos sens et pour ainsi dire sur la surface de l'existence; l'idée de la mort nous ouvre le monde de la pensée, de l'âme, d'une existence plus profonde et plus inconnue. Elle nous fait parcourir les cieux, les mondes, Dieu même, pour y trouver un abri contre la destruction qui nous menace. Il y a eu des âmes sur la terre qui ont dû faire naître le dogme de l'immortalité. Elles étoient trop grandes pour qu'on pût les confondre avec ce qui doit périr. Le soupçon même qu'elles pouvoient cesser d'être un

jour eût semblé accuser la Divinité, et l'homme ne pouvoit séparer de l'idée de Dieu ce qui lui ressemble, car les vertus sublimes sont-elles autre chose que les idées divines elles-mêmes mises en action et qui viennent se représenter sur la terre? Il eût suffi de vous connoitre pour concevoir et adopter sur l'homme ces grandes idées. Je le sentois quand j'avois le bonheur de vivre avec vous; je le sens encore en vous lisant et en me rappelant dans la solitude tout ce que j'ay vu; car votre vie entière m'est présente, et toutes vos années remplissent les jours et les momens que je passe loin de vous. Votre tendre amitié adoucit le sentiment de mes peines. De toutes les consolations c'est la plus douce et celle qui pénètre le plus à l'âme quand elle est blessée.

C'était des côtes de Provence que Thomas adressait à Mme Necker cette lettre où s'épanchait son âme blessée. Le mauvais état de sa santé le força, en effet, à passer dans le Midi, loin de Mme Necker, les dernières années de sa vie. Elle ne devait point voir exaucer le vœu qu'elle formait lorsqu'elle lui écrivait: « J'aime à penser dans mes rêves romanesques qu'on m'élèvera un monument parmi les beaux arbres de Saint-Ouen. Vous en ferez l'inscription et dans vos promenades solitaires vous le regarderez. Insensiblement alors mon idée viendra se présenter à votre imagination. Mes défauts seront effacés par la mort; vous direz : Elle n'est plus pour moi, et elle eut pour moi la plus tendre amitié. C'est ici que cette âme trop tendre déposoit dans mon sein ses pensées et ses sentimens. Rien ne l'afflige plus à présent, mais elle ne peut changer de nature, et elle doit jouir de mes regrets. » A peine âgé de cinquante ans, Thomas mourut à Oullins, près de Lyon, dans la maison de campagne de l'archevêque, M. de Montazet. Il mourut entre les bras de son ami Ducis, non sans tourner sans doute, même à cette heure solennelle, une pensée de tendresse et de regret vers l'amie qui avait tenu tant de place dans sa vie; il mourut comme elle aurait voulu le voir mourir, demandant à la religion le dernier mot des problèmes qui avaient agité son esprit et la confirmation des espérances qui avaient soutenu son cœur. La douleur de Mme Necker fut profonde et les lettres qui lui furent adressées de tous côtés en portent témoignage. « Une amitié de vingt ans, un cœur comme le vôtre! lui écrivait Moultou. Ah! j'ai senti toute l'amertume de votre douleur. Ses ouvrages feront respecter sa mémoire, et l'amitié que vous eûtes pour lui dira qu'il leur était encore supérieur. » D'un commun accord, on la considérait comme chargée de veiller aux soins de la gloire de son ami et c'était à elle que Saint-Lambert, chargé de recevoir à l'Académie le successeur de Thomas, s'adressait pour rassembler les matériaux de son discours : « Je ne songois pas, madame, à vous prier de vous occuper en ce moment du soin de

rassembler les traits qui caractérisent M. Thomas. Je crois que votre âme souffriroit trop d'une pareille occupation. Mais j'ai pensé qu'il y auroit un temps où elle vous seroit douce et où elle ôteroit à vos regrets leur plus grande amertume. » C'était à elle également que les amis de Thomas soumettaient les différens projets de l'épitaphe que, selon la coutume du temps, ils comptaient faire graver sur sa tombe. Parmi ces épitaphes, il y en avait une qui était faite pour plaire à Mme Necker et qui, après les éloges d'usage, se terminait ainsi :

Amicitiæ serviens, ac pie moriens, æternitatem occupavit.

L'amitié, la religion, l'éternité c'étaient bien les graves sujets qui, dans cette relation d'une nature si particulière, avaient occupé leurs âmes et en lisant ces mots sur la tombe de son ami, Mme Necker aurait pu croire qu'elle entendait encore un écho de leurs conversations sous les tilleuls de Saint-Ouen.

Quelle était donc la véritable nature de cette femme qui, malgré la réputation de froideur et de sévérité qu'on lui a faite, avait le don d'inspirer des sentimens si vifs et si profonds, qui, jeune fille, avait recueilli ces hommages frivoles dont le souvenir demeure cependant cher à la mémoire d'une femme, qui, dans un âge plus mûr, inspirait un égal enthousiasme à la tendresse de Mme d'Houdetot, au génie de Buffon, à la sévérité de Thomas, et qui, épouse passionnée autant que chérie, trouvait cependant le moyen de faire à d'autres dans son cœur une place aussi large? Jusqu'à présent je me suis complu surtout à décrire le cercle brillant dont elle était environnée et je ne l'ai peinte en quelque sorte que de profil dans ses rapports avec des hommes qui étaient assurément bons juges en fait de mérite et de grâces; mais si l'on trouve, comme je le voudrais, que cette figure ne manque ni d'originalité ni d'attrait, peut-être qu'il est temps d'essayer un portrait de face et de montrer en particulier, à l'aide de quelques documens intimes, ce qu'elle était dans la vie de chaque jour et comment elle s'acquittait de ces devoirs dont l'humble accomplissement fait la gloire et la douceur de la vie des femmes. On verra quelles ardeurs se cachaient sous cette apparence un peu compassée, et je serais étonné si on n'était pas amené à reconnaître en elle, sous le rapport des agitations de la nature et de la vivacité des sentimens, la véritable mère de sa fille.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

L'APOTRE

DE LA

DESTRUCTION UNIVERSELLE

BAKOUNINE.

Lorsque Dante descend les cercles de l'enfer, arrivé au plus profond de la « cité sans espérance, » il s'y trouve face à face avec l'effroyable souverain des anges révoltés,

L'imperador del doloroso regno.

Ainsi, quand on pénètre jusqu'aux dernières couches du socialisme révolutionnaire, on y rencontre Bakounine. On ne peut aller au-delà, car il est l'apôtre de la destruction universelle, de l'anarchisme absolu ou, comme il a lui-même nommé sa doctrine, de « l'amorphisme. » C'est lui qui, empruntant le nom et l'organisation de l'Internationale, a répandu le socialisme anarchique dans tous les pays latins. Ce sont ses idées qui, comme nous le prouverons, ont dominé dans la commune de Paris. Ce sont elles qui forment maintenant le fond des programmes qu'adoptent les associations socialistes en Italie, en Suisse, en Belgique, en Espagne et même en France. Quelles sont ces idées, d'où viennent-elles, et qui est Bakounine? Il importe de le savoir; car c'est là l'ennemi que longtemps encore on aura à combattre.

I.

Proudhon est un dialecticien étincelant, mais il n'a eu d'idées nettes sur rien, et par suite il est plein de contradictions. D'une part,

il supprime la propriété et ne laisse aux individus que la possession; quelle possession, — viagère, trentenaire ou à chaque instant révocable, — il ne le dit pas; mais, en tout cas, le propriétaire collectif sera l'état, qui centralisera tous les instrumens de travail. D'autre part, poussant à bout l'hostilité des économistes contre l'intervention de l'état, il aboutit à préconiser « l'anarchie, » c'est-à-dire la suppression de l'état. Il exalte l'individualisme et la liberté. L'ordre résultera, prétend-il, de l'initiative des individus débarrassés des entraves de toutes sortes qui aujourd'hui les accablent et les ruinent. Bakounine reproduit ces idées, seulement il les habille à la russe. Il réclame la propriété collective du sol et des instrumens de travail, mais il la confère à la commune, comme cela existe pour les terres dans les villages de la grande Russie. Il veut « l'anarchie, » mais avec une sorte d'enthousiasme mystique très étranger à Proudhon. Il rêve la destruction totale de toutes les institutions existantes et une société « amorphe, » c'est-à-dire sans forme aucune, ce qui signifie en réalité le retour à l'état sauvage. Pour y parvenir, il lui faut une révolution sans pitié, qui, par le fer et le feu, extirpera jusqu'aux dernières traces de l'ancien ordre social. Le but final est donc le collectivisme, ou mieux encore « l'amorphisme, » et le moyen d'y parvenir la « pan-destruction. »

Ces imaginations, qu'on dirait d'un fou furieux, ne sont cependant pas sans précédens dans l'histoire de la pensée humaine. A certaines époques troublées, les âmes avides d'idéal gémissent et s'indignent des maux et des iniquités qui affligent l'espèce humaine. Elles entrevoient un ordre meilleur où régnerait la justice, mais elles croient qu'il est impossible d'y arriver par des réformes lentes et successives. Alors elles aspirent à la destruction de l'ordre ancien, afin que de ses ruines sorte la palingénésie. Telle était l'idée du christianisme primitif. Pour que vînt « le royaume de Dieu, » ce monde pervers devait périr, non il est vrai par une révolution politique ou sociale, mais par un bouleversement cosmique. Tout devait être consumé, non par la torche des incendiaires, comme le veulent les anarchistes aujourd'hui, mais par le feu du ciel.

Dies iræ, dies illa
Solvet sæclum in favilla (1).

(1) L'idée palingénésique est née du problème du mal. Le juste souffre, le méchant triomphe, la terre est rebelle. D'où cela vient-il, si Dieu est bon et équitable? La question est traitée à fond dans l'admirable poème de Job, comme l'a si bien montré M. Renan. L'éternel débat entre l'optimisme et le pessimisme est repris par Voltaire et Rousseau à propos du fameux poème sur le tremblement de terre de Lis-

Les premiers chrétiens attendirent longtemps la « pan-destruction » et la venue du royaume. Mais l'événement n'arrivant pas, ceux qui s'obstinèrent dans ces espérances, les millénaires, furent déclarés hérétiques. Les pères du désert et les ascètes fuyaient aussi un monde définitivement voué au mal. Enfin la même pensée inspire Rousseau dans ses fameux Discours sur les lettres et sur l'origine de l'inégalité. Jean-Jacques est frappé des maux et des iniquités de l'ordre social. Les institutions civiles consacrent l'inégalité et la propriété, d'où sortent le servage et la misère du plus grand nombre. Les lettres, les sciences et les arts, dont nous sommes si fiers, ne sont que des agens de démoralisation. La civilisation est la source de tous les maux. Quel remède ? Rousseau n'en voit qu'un et il le croit impossible : le retour à la vie primitive. Il fallait donc, comme le disait Voltaire, rentrer dans les forêts pour y marcher à quatre pattes.

La même suite de déductions s'est produite de nos jours chez les révolutionnaires. Autrefois ils réclamaient, comme panacée contre le désordre social, le suffrage universel et la république. Ils existent en Amérique en même temps que l'autonomie communale et que

bonne. La croyance que ce monde foncièrement mauvais doit périr dans les flammes pour faire place à de « nouveaux cieux et à une nouvelle terre » se trouve dans toutes les religions antiques. Dans le mazdéisme, les cycles successifs du développement de l'humanité sur cette terre aboutissent à un embrasement général suivi d'un renouvellement universel. Dans la *Vôluspâ* de l'Edda, la palingénésie est conçue presque exactement comme dans nos Évangiles. « Le soleil commence à s'assombrir. Le continent s'affaisse dans l'Océan. Elles disparaissent du ciel les étoiles brillantes. La fumée tourbillonne autour du feu destructeur du monde. La flamme gigantesque s'élève jusqu'au ciel même. Vala voit surgir de nouveau de l'Océan une terre couverte d'une admirable verdure. Les ases se retrouvent dans la plaine d'Idi ; ils siègent en juges puissans sous l'arbre du monde. Les champs produisent sans être ensemencés. Tout mal disparaîtra. Baldur reviendra pour habiter avec Hodur dans les demeures sacrées des dieux. Les peuples fidèles jouiront d'une paix éternelle. Alors il viendra d'en haut présider aux jugemens des grandeurs, le souverain puissant qui gouverne l'univers. Il calmera les dissensions et donnera des lois inviolables à jamais. » Dans les admirables vers de la quatrième églogue de Virgile, on trouve l'écho des aspirations palingénésiques de toute l'antiquité et surtout des chants sibyllins.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Jam nova progenies cœlo dimittitur alto.
. . . . . Ac toto surget gens aurea mundo
. . . . . Omnis feret omnia tellus.

Dans Virgile, c'est le renouvellement de la nature; dans l'Edda et dans l'Évangile, plutôt le renouvellement social et le triomphe de la justice. Fourier a aussi sa palingénésie avec ses anti-lions, ses anti-baleines et son océan de limonade; mais on peut préférer la Vôluspâ et l'Écriture.

toutes les libertés, et néanmoins le progrès de la civilisation y crée la même situation que dans l'Europe monarchique. Les systèmes utopiques d'Owen, de Fourier, de Cabet et de Louis Blanc ont été essayés et ils ont échoué. La difficulté des réformes économiques est démontrée par la science et par les faits. Faut-il attendre que le développement graduel de l'instruction et de l'égalité amène une situation meilleure? Mais alors il faudrait donc subir peut-être encore pendant des siècles l'enfer actuel. Non, c'en est trop. Maudite soit la société! A bas ses institutions et ses lois! Renversons tout ce qui existe et, comme le voulait Rousseau, revenons plutôt à la vie sauvage.

Cette genèse de l'idée révolutionnaire extrême de notre Occident prend chez Bakounine une teinte particulière d'exaltation et de mysticisme qui vient, je crois, du caractère russe. Soit effet de la race, soit influence du milieu social, nous voyons se produire en Russie des phénomènes sociaux qui paraissent impossibles chez les autres peuples. Ainsi on sait qu'il y existe une secte assez nombreuse qui, malgré des pénalités sévères, pratique systématiquement la mutilation que s'était infligée Origène. J'ai visité à Saint-Pétersbourg, près de la halle aux grains, une rue habitée presque exclusivement par de petits banquiers appartenant à cette secte bizarre. La persistance, l'abnégation et l'audace des conspirateurs nihilistes, auprès desquels les complots du carbonarisme ne sont que jeux d'enfant, sont un fait si étranger à nos mœurs que nous pouvons à peine le comprendre. Et cependant ces sentimens, qui semblent contre nature, Bakounine est parvenu à les inspirer à tous ses séides dans les pays occidentaux comme dans sa patrie. N'est-il pas étrange que ce Moscovite, dont l'intelligence et l'instruction étaient loin d'être remarquables, ait pu devenir l'initiateur d'un mouvement d'idées qui joue un rôle si important dans la marche des événemens contemporains? Non-seulement il est le père du nihilisme en Russie, mais il a été l'apôtre du socialisme international anarchique dans tout le midi de l'Europe, et c'est le fond de ses doctrines qu'on retrouve dans celles de la révolution du 18 mars.

Michel Bakounine était né en 1814, dans le gouvernement de Twer, près de Moscou. Sa famille appartient à l'aristocratie russe. Un de ses oncles avait été ambassadeur sous Catherine II. Il était cousin par alliance de ce général Mouravief, que les Polonais ont appelé le bourreau de la Pologne. Il fit ses études à l'école d'artillerie de Saint-Pétersbourg et entra au service comme officier. Séjournant dans les provinces polonaises avec sa batterie, la vue du régime de compression à outrance auquel elles étaient soumi-

ses fit pénétrer dans son cœur la haine du despotisme. Il donna sa démission et vint se fixer à Moscou, où il étudia la philosophie avec Belinsky. Vers 1846, il se rendit en Allemagne. Les idées hégéliennes le séduisirent; il se jeta dans l'extrême gauche de l'école où fermentait alors un puissant levain révolutionnaire. En 1847, il vint à Paris, où il rencontra George Sand et Proudhon. Mais il fut expulsé, probablement à cause de la violence de ses discours. Revenu en Allemagne, il prit une part active aux insurrections qui éclatèrent alors de divers côtés, et, au printemps de 1849, il fut un des chefs de celle de Dresde, qui occupa la ville pendant trois jours. Il fut fait prisonnier et condamné à mort. Cette peine étant commuée en celle de la détention perpétuelle, il la subit d'abord dans une forteresse autrichienne. Réclamé par la Russie, il fut enfermé dans le fort de Petropaulowsk à Saint-Pétersbourg. Il y resta huit ans. La prison produisit sur lui le même effet que sur Blanqui. Elle transforma chez lui l'idée révolutionnaire en fanatisme et en une sorte de religion. Il se comparait volontiers à Prométhée, le Titan bienfaiteur des hommes, enchaîné sur un rocher du Caucase par les ordres du tsar de l'Olympe. Il songea même, dit-on, à faire un drame sur ce sujet, et il chantait parfois, plus tard, la plainte des Océanides venant apporter leurs consolations à la victime de la vengeance de Jupiter. Naturellement Bakounine était le Prométhée moderne qui apportait aux hommes la lumière et la vérité.

Alexandre II commua la détention perpétuelle en un exil en Sibérie, où Bakounine arriva en 1857. Il y trouva comme gouverneur Mouravief-Amourski, cousin de l'autre Mouravief et qui, par suite, était aussi son parent. Il jouit ainsi, paraît-il, de faveurs exceptionnelles et d'une liberté complète. Le grand journaliste de Moscou, Katkof, ancien ami de Bakounine, a prétendu avoir des lettres de lui, prouvant qu'il recevait de l'argent des marchands pour qu'il les recommandât au gouverneur. Il obtint l'autorisation de visiter toute la Sibérie pour en faire connaître les ressources. Arrivé au port de Nikolaiefsk, il parvint à s'embarquer, et, par le Japon et l'Amérique, arriva en Angleterre en 1861. Il écrivit dans le fameux journal, le *Kolokol*, que rédigeaient Herzen et Ogaref. Lors de l'insurrection de la Pologne en 1863, il voulut se rendre en Lithuanie pour y soulever les paysans, mais il ne put aller plus loin que Malmoe en Suède. Bientôt après, vers 1865, nous le voyons en Italie fomenter et organiser le socialisme. Il mit alors pendant quelque temps son activité au service de l'Internationale, mais il n'admettait pas, comme elle, qu'il fallût attendre un avenir meilleur de la réforme des institutions existantes. Ce qu'il rêvait, c'était leur destruction.

Au congrès de la *Ligue de la Paix et de la Liberté*, réuni à Rome en 1869, sous la présidence de Victor Hugo, il fit avec quelques-uns de ses amis une tentative pour faire voter des résolutions communistes. Il n'obtint que 30 voix contre 80. Indigné de l'imbécillité et de la lâcheté des démocrates bourgeois, il fonda une société nouvelle qui devait être l'organe de ses idées, l'*Alliance de la démocratie socialiste*.

Un extrait de son programme suffira pour en faire apprécier les tendances. « L'*Alliance* se déclare athée. Elle veut l'abolition définitive et entière des classes et l'égalisation politique, économique et sociale des deux sexes. Elle veut que la terre, les instrumens de travail comme tout autre capital, devenant la propriété de la société collective tout entière, ne puissent être utilisés que par les travailleurs, c'est-à-dire par les associations agricoles et industrielles. Elle reconnaît que tous les états politiques et autoritaires actuellement existant devront disparaître dans l'union universelle des libres associations. »

Comment réaliser ce changement radical? Évidemment par la force employée sans trêve et sans merci. Les bakounistes ne le cachaient point. L'un d'eux, Jaclard, s'écria dans ce congrès destiné à fonder la paix universelle : « Vous voulez conserver les institutions actuelles pour les améliorer? Vaine tentative. Elles ne peuvent être que des instrumens de tyrannie et de spoliation. Nous, nous sommes logiques : nous voulons tout détruire. Nous nous séparons de vous, et nous vous le disons : Vous aurez la guerre, et elle sera terrible. Elle se dressera contre tout ce qui existe. Oui, il faut en finir avec la bourgeoisie et ses institutions. Ce n'est que sur leurs ruines fumantes que s'assoira la république définitive. C'est sur les ruines couvertes, je ne dirai pas de leur sang, — il y a longtemps qu'ils n'en ont plus dans leurs veines, — mais de leurs détritus accumulés, que nous planterons le drapeau de la révolution sociale.» L'*Alliance* déclara adhérer à l'Internationale, mais le conseil général refusa de l'admettre, disant que l'*Alliance*, qui se proclamait aussi internationale, ne pouvait comme telle entrer dans ses cadres. L'*Alliance* prononça alors sa dissolution et ses sections furent admises isolément dans la grande association. Fixé à Genève, Bakounine y fonda le journal *l'Égalité*. Par ses articles dans le *Progrès* du Locle, il poussa les socialistes du Jura à se séparer des radicaux de la Suisse romande. Il y créa ainsi le groupe des « autonomistes, » adversaires des « autoritaires » marxistes. Ses idées, apportées en Espagne par les internationaux, s'y répandirent avec une rapidité extraordinaire. Les « anarchistes » gagnèrent aussi du terrain parmi les socialistes français. Le 28 septembre 1870, il organisa

une insurrection à Lyon, qui échoua par une accumulation d'inepties. Il avait préparé le décret qui prononçait l'abolition de l'état. Mais, comme le dit son adversaire Marx, deux compagnies de gardes nationaux bourgeois suffirent pour le remettre vivement sur la route de Genève. Dans une brochure intitulée *Lettres à un Français* (septembre 1870), il expose le programme d'action qu'il aurait voulu voir adopter par les révolutionnaires en France et que la révolution du 18 mars devait en effet suivre à la lettre. Voici les points principaux de ce programme : « La capitale insurgée se constitue en commune. La fédération des barricades se maintient en permanence. Le conseil communal est formé de délégués, un par barricade ou par quartier ; députés responsables et toujours révocables. Le conseil choisit dans son sein des comités exécutifs séparés pour chaque branche de « l'administration révolutionnaire de la commune. » — La capitale déclare que, tout gouvernement central étant aboli, elle renonce à gouverner les provinces. Elle invitera les autres communes urbaines et rurales à se réorganiser révolutionnairement et à envoyer dans un endroit désigné des délégués avec mandat impératif et révocable, pour constituer la fédération des communes autonomes et organiser la force révolutionnaire nécessaire pour triompher de la réaction. Cette organisation n'est pas limitée au pays insurgé. D'autres provinces ou d'autres pays peuvent en faire partie. Les communes qui se prononceront pour la réaction en seront exclues. »

Sauf ce dernier point, négation du principe des nationalités, ce facteur des unités ethnographiques, qui, loin d'être arrivé au terme de ses conséquences, est en pleine activité aujourd'hui, le régime proposé ici par Bakounine n'est autre que celui qui est en vigueur en Suisse et aux États-Unis. Par un singulier retour, les révolutionnaires actuels veulent pousser jusqu'au morcellement de la patrie, le fédéralisme, ce crime contre « la France une et indivisible » qui a fait envoyer les girondins à l'échafaud.

En 1872, comme nous l'avons vu, Marx fit expulser Bakounine de l'Internationale. L'année d'après, quand la *Fédération du Jura* eut constitué une nouvelle association universelle, il se retira de la vie militante et vécut près de Locarno, dans une villa que ses ennemis disaient bien luxueuse pour un si farouche adversaire de l'inégalité. Sa santé était fortement ébranlée. Venu à Berne pour se faire soigner par son ami le docteur Vogt, il y mourut le 2 juillet 1876. Ses écrits sont peu nombreux et peu importans. Les deux principaux sont intitulés : *l'Empire knouto-germanique et la Révolution sociale* et la *Théologie politique de Mazzini et l'Internationale*. Comme tous les apôtres, c'est par la propagande orale, par

les disciples enthousiastes qu'il a formés et par les institutions qu'il a créées que son influence s'est fait sentir. Voyons quelles sont ces institutions et quelles doctrines elles devaient répandre.

L'*Alliance de la démocratie socialiste* que Bakounine a fondée en 1869, était une société à moitié publique, comme l'Internationale, et à moitié secrète comme le carbonarisme. Elle se composait de trois sections. La première est formée des « frères internationaux, » au nombre de cent. Ils sont les chefs du mouvement, ils se connaissent entre eux, mais ne se font pas connaître aux profanes. « Ils n'ont d'autre patrie que la révolution universelle et d'autres ennemis que la réaction. » Ils doivent accepter le programme dans toutes ses conséquences théoriques et pratiques, joindre à l'intelligence et à la discrétion la plus absolue la passion révolutionnaire, et « avoir le diable au corps. » La seconde section est formée des « frères nationaux, » désignés par les « frères internationaux » pour préparer la révolution dans chaque pays d'une façon indépendante. Ils ne doivent pas soupçonner l'existence d'une organisation internationale. La troisième section comprend les simples adhérens qui s'enrôlent dans les associations socialistes locales, figurent dans les congrès et constituent la grande armée de l'insurrection.

L'*Alliance* part de l'idée que « les révolutions ne sont faites ni par les individus, ni par les sociétés secrètes. Elles se font comme d'elles-mêmes, produites par le mouvement des idées et des faits... Tout ce que peut une société secrète, c'est répandre dans les masses les idées qui les poussent à la révolution, et ensuite constituer un état-major révolutionnaire capable de diriger le soulèvement quand il éclatera. Pour l'organisation internationale de la révolution, cent hommes dévoués et intimement unis suffisent. » — Par une contradiction flagrante, Bakounine, qui prêchait l'anarchie et qui s'insurgeait contre Marx et son conseil général parce qu'ils s'attribuaient trop d'autorité, revient ici aux idées de Mazzini et crée une organisation centralisée, sur le modèle de celle des jésuites, ayant, comme celle-ci, la poignée aux mains d'un homme et la pointe partout. Les nominations et l'initiative partent d'en haut. L'Internationale poursuivait la hausse du salaire et la réforme sociale par la discussion, par la propagande, par la presse, en un mot, par la publicité. Bakounine, au contraire, en revient aux vieux procédés de la conspiration. Ce système peut aboutir dans un gouvernement despotique auquel on espère substituer un autre régime politique meilleur ; mais dans des pays libres, comme la Suisse et la France, qui se gouvernent eux-mêmes et où il ne reste plus à accomplir que des réformes économiques, qui donc voulez-vous renverser?

Les élus du suffrage universel? Au lieu de l'anarchisme, c'est donc la dictature que vous établiriez. Vous auriez découvert l'ordre social le plus parfait, par exemple l'amorphisme absolu et le collectivisme sans limites : comment l'établir et le faire fonctionner, si les masses qui doivent le pratiquer n'en ont même pas l'idée? Un dictateur, fût-il tout puissant, y perdrait sa peine.

Le programme de l'*Alliance* n'est autre que celui du nihilisme. Le voici : « L'association des frères internationaux veut la révolution universelle sociale, philosophique, économique et politique à la fois, afin que de l'ordre des choses actuel, fondé sur la propriété, sur l'exploitation, sur le principe de l'autorité, soit religieuse, soit métaphysique, bourgeoisement doctrinaire ou même jacobinement révolutionnaire, il ne reste pas pierre sur pierre dans toute l'Europe d'abord et ensuite dans le reste du monde. Au cri de : « Paix aux travailleurs! liberté à tous les opprimés! » et de : « Mort aux dominateurs, exploiteurs et tuteurs de toute sorte! » nous voulons détruire tous les états et toutes les églises, avec toutes leurs institutions et leurs lois religieuses, politiques, juridiques, financières, policières, universitaires, économiques et sociales, afin que tous ces millions de pauvres êtres humains, trompés, asservis, tourmentés, exploités, — délivrés de tous leurs directeurs et bienfaiteurs officiels et officieux, associations ou individus, — respirent enfin avec une complète liberté. » Ceci est manifestement l'idée de Rousseau exprimée avec l'emphase de l'Oriental et la violence du Tatar. L'homme, le travailleur surtout, est écrasé par l'immense superstructure de l'édifice social qu'ont élevé les siècles. Comment le délivrer? Il n'y a qu'un moyen : il faut jeter tout bas et tout raser à niveau du sol. Il faut tout détruire « pour produire l'amorphisme parfait, » car si une seule forme ancienne était conservée, « elle deviendrait l'embryon d'où renaîtraient toutes les anciennes iniquités sociales. »

Cependant, quelque parfait que soit « l'amorphisme, » et si loin que soit poussée la destruction, il restera encore des hommes vivant et travaillant les uns à côté des autres. Quel lien politique les unira? Comment seront réglés et la propriété et la répartition des produits? Nous ne trouvons dans le programme de l'*Alliance* que des indications assez vagues à ce sujet. L'idéal de l'avenir est évidemment emprunté à ce qui existe en Russie. La terre sera la propriété collective de la commune, qui la répartira entre ses habitans. Les travailleurs de l'industrie s'associeront en « artel, » c'est-à-dire en sociétés coopératives. Mais c'est déjà un crime que de chercher à prévoir. « Tous les raisonnemens sur l'avenir sont criminels, parce qu'ils empêchent la destruction pure et entravent la marche de la révolution. »

Dans ses *Paroles adressées aux étudians*, Bakounine, comme Rousseau, s'élève contre la science et l'instruction, et vante « la sainte et salutaire ignorance. » Le peuple russe, dit-il, se trouve actuellement dans les mêmes conditions qu'au temps du tsar Alexis, père de Pierre le Grand, lorsque Stenka Razine, Cosaque, chef de brigands, se mit à la tête d'une formidable insurrection. La masse des jeunes hommes déclassés qui vivent déjà de la vie populaire, deviendront le Stenka Razine collectif, et par conséquent invincible, qui accomplira l'émancipation définitive. Mais il faut qu'ils quittent les écoles et les universités et qu'ils vivent avec le peuple, afin de favoriser sa délivrance spontanée. « Ne vous souciez pas de cette vaine science au nom de laquelle on veut vous lier les mains. » — « Le brigand est le vrai héros, le vengeur populaire, l'ennemi irréconciliable de l'état, le véritable révolutionnaire en action sans phrases et sans rhétorique puisée dans les livres. » On s'aperçoit que Bakounine a lu Schiller et qu'il se souvient de Karl Moor. Marx, qui se moque de la rhétorique ampoulée de son adversaire, fait remarquer qu'en fait de brigands, il n'y a plus en Russie, — en dehors de l'administration, — que de pauvres diables qui font le métier de voleurs de chevaux au profit de certaines entreprises commerciales, donnant du reste d'assez beaux dividendes. Toutefois il est certain que, quand le mécanisme social réduit les populations au désespoir, les brigands se multiplient et deviennent populaires, comme ils le sont depuis longtemps en Sicile et dans les Calabres. Mais, en Russie, c'est la classe moyenne, et non le peuple, qui se sent opprimé. Or la bourgeoisie fournit des révolutionnaires et non des brigands.

Dans une autre feuille volante imprimée à Genève en russe pour la Russie et intitulée *les Principes de la révolution*, Bakounine indique les moyens à employer pour tout abattre et fonder l'amorphisme. « N'admettant, dit-il, aucune autre activité que celle de la destruction, nous déclarons que les formes dans lesquelles doit s'exprimer cette activité peuvent être extrêmement variées : poison, poignard, nœud coulant. La révolution sanctifie tout sans distinction. » Ces moyens paraîtront aujourd'hui un peu surannés, mais il y a dix ans, le pétrole et la dynamite n'occupaient pas encore, dans l'arsenal révolutionnaire, la place que leur assure aujourd'hui leur efficacité désormais bien prouvée. Pour arriver à la « pandestruction, » ce qu'il faut d'abord, c'est « une série d'attentats et d'entreprises audacieuses, insensées même, épouvantant les puissans et réveillant le peuple jusqu'à ce qu'il ait foi dans le triomphe de la révolution. » Ce programme infernal ne paraît-il pas un mauvais rêve ou une gageure, et cependant les divers

attentats qui ont lieu presque chaque jour en Russie, prouvent qu'il est exécuté à la lettre. On ne comprend pas que cette œuvre effroyable de la pan-destruction puisse inspirer à des personnes appartenant à la classe aisée ce fanatisme farouche qui les porte à sacrifier leur vie pour tuer ceux que la vehme condamne à mort. En Occident, les régicides ne manquent pas, et ils agissent sous l'empire de cette même haine de l'ordre social, mais ils n'ont pas de complices, et l'idée du crime naît d'une sorte de fermentation maladive dans des cerveaux mal équilibrés : les deux régicides de Berlin, les deux de Madrid, et celui de Naples présentent le même caractère. En Russie, les assassins sont des gens intelligens, instruits, dévoués, et ils obéissent à une vaste association, partout présente et qui cependant échappe aux recherches les plus persistantes de la police. Il faut qu'il y ait dans le caractère russe une puissance d'exaltation mystique qui a disparu ailleurs. Pour trouver un phénomène semblable, il faut remonter aux séides du *vieux de la Montagne* au XIIIe siècle (1).

L'organisation de la secte n'est pas restée inconnue ; elle a été formulée par Bakounine, dans le *Catéchisme révolutionnaire*, écrit en chiffres, mais dont l'accusation a donné lecture dans la séance du procès Netchaïef, du 8 juillet 1871. En voici quelques extraits : « Le révolutionnaire est un homme voué. Il ne doit avoir ni intérêts personnels, ni affaires, ni sentimens, ni propriété. Il doit s'absorber tout entier dans un seul intérêt exclusif, dans une seule pensée et une seule passion : la révolution... Il n'a qu'un but, qu'une science : la destruction. Pour cela, et rien que pour cela, il étudie la mécanique, la physique, la chimie et parfois la médecine. Il observe dans le même dessein les hommes, les caractères, les positions et toutes les conditions de l'ordre social. Il méprise et hait la morale actuelle. Pour lui, tout est moral qui favorise le triomphe de la révolution, tout est immoral et criminel qui l'entrave... Entre lui et la société, il y a lutte à mort, incessante, irréconciliable. Il doit se préparer à mourir, à supporter la torture et à faire périr de ses propres mains tous ceux qui font obstacle à la révolution. Tant pis pour lui s'il a dans ce monde des liens de parenté, d'amitié ou d'amour ! Il n'est pas un vrai révolutionnaire si ces attachemens arrêtent son bras. Cependant il doit vivre au milieu de la société, feignant

(1) Dans l'excellente étude publiée par la *Revue* du 15 février 1880, M. Anatole Leroy-Beaulieu dépeint très clairement le caractère des nihilistes russes et les causes qui favorisent leurs progrès. Dans le nihilisme, tout se trouve confondu, depuis les aspirations de ceux qui réclament simplement le régime constitutionnel jusqu'à ceux qui rêvent la destruction universelle.

d'être ce qu'il n'est pas. Il doit pénétrer partout, dans la haute classe comme dans la moyenne, dans la boutique du marchand, dans l'église, dans les bureaux, dans l'armée, dans le monde littéraire, dans la police secrète et même dans le palais impérial. — Il faut dresser la liste de ceux qui sont condamnés à mort et les expédier d'après l'ordre de leur malfaisance relative. — Un nouveau membre ne peut être reçu dans l'association qu'à l'unanimité et après avoir fait ses preuves, non en paroles, mais en action. Chaque compagnon doit avoir sous la main plusieurs révolutionnaires du second ou du troisième degré non entièrement initiés. Il doit les considérer comme une partie du capital révolutionnaire mis à sa disposition et il doit les dépenser économiquement et de façon à en tirer tout le profit possible. — L'élément le plus précieux sont les femmes complètement initiées et qui acceptent notre programme tout entier. Sans leur concours nous ne pouvons rien faire. » — Les instructions de Bakounine sont encore exactement suivies en ce point. En effet, dans toutes les conspirations, on trouve des femmes riches et instruites, même des filles de fonctionnaires, de militaires et de nobles. Le secret est si bien gardé que, quand la police met la main sur des nihilistes, elle ne parvient pas à remonter du tronçon qu'elle saisit au corps même de l'association. Ils pénètrent partout; ils ne reculent devant aucun moyen pour exécuter la sentence du tribunal secret. Quand ils sont fusillés ou pendus, ils meurent sans repentir et en bravant les juges et les exécuteurs. Ils font peser sur la haute société russe une véritable terreur. La vie du souverain est sans cesse menacée. On ne sait vraiment ce qui étonne le plus, l'audace des sectaires ou l'impuissance de la répression.

Dans le procès de Netchaïef, nous voyons aussi comment l'association racole ses séides. Netchaïef était le lieutenant de Bakounine. Ogaref lui avait dédié dans le *Kolokol* d'Herzen une poésie intitulée *l'Étudiant*, qui a exercé une grande influence sur la jeunesse révolutionnaire russe. Chacun l'apprenait par cœur; c'est le modèle qu'elle s'efforce de réaliser. Dans ce petit poème, l'étudiant se voue à la science et à la rédemption du peuple. Il est traqué par la police du tsar et par la haine des boyards. Il adopte la vie pauvre et nomade du vagabond (*skitanie*), disant aux paysans du levant au couchant : « Rassemblez-vous, levez-vous courageusement! » Il est condamné aux travaux forcés en Sibérie, et il y meurt en répétant : « Le peuple doit conquérir la terre et la liberté. *Zemlia e volyia.* » Ce mot d'ordre est devenu le titre du journal clandestin publié jusque dans ces derniers temps par les nihilistes. En septembre 1865, Netchaïef, que la poésie d'Ogaref entourait d'une auréole

d'apôtre et de martyr, arrive à Moscou. Il s'y met en relation avec les élèves de l'académie d'agriculture. Il y fait des recrues et forme un comité qu'il intitule : *Branche russe de l'association internationale des travailleurs.* Il leur donne connaissance de l'organisation de la société secrète. La pièce fut saisie et figura au procès. En voici un curieux extrait : « L'organisation est fondée sur la confiance envers l'individu. Aucun membre ne sait à quel degré il se trouve du centre. L'obéissance aux ordres du comité doit être absolue, sans objection et sans hésitation. » — Quatre des jeunes initiés reçurent l'ordre de recruter de nouveaux adhérens et de former chacun une petite section indépendante. Parmi ceux-ci se trouvait un étudiant de l'académie d'agronomie qui mettait dans l'exercice de la charité l'exaltation d'un saint. Il s'appelait Ivanof; il était très estimé et très influent parmi ses camarades. Il avait organisé des caisses de secours pour les étudians pauvres, et il consacrait tout son temps libre à instruire les enfans des paysans; il se privait de tout pour donner aux autres, et ne prenait jamais d'alimens chauds. Il crut que la révolution sociale pouvait seule mettre un terme à la misère, la bienfaisance individuelle pouvant tout au plus venir en aide à quelques malheureux.

Netchaïef et Ivanof ne marchèrent pas longtemps d'accord. Netchaïef fit afficher des proclamations révolutionnaires dans les pensions alimentaires qu'Ivanof avait organisées pour les étudians pauvres. Celles-ci furent fermées, et les délégués qui les administraient, exilés. Ivanof, au désespoir, annonça l'intention de quitter l'association. Alors de crainte qu'il ne trahît le secret, Netchaïef et deux autres initiés, Pryof et Nicolaïef, amis cependant d'Ivanof, l'attirèrent le soir dans un jardin écarté, sous prétexte d'y déterrer une imprimerie clandestine. Ils le tuèrent à coups de revolver et jetèrent le cadavre dans un étang. — Autre fait du même genre : le congrès de l'association internationale qui devait se réunir à La Haye en 1872, sous l'inspiration de Marx, voulait exclure Bakounine, et pour le convaincre d'avoir fondé une société secrète dont les statuts étaient contraires à ceux de l'Internationale, on avait chargé un exilé russe, Outine, de rédiger un rapport sur l'affaire Netchaïef. Outine, pour faire son travail, s'était fixé à Zurich. Un soir qu'il se promenait près du lac, il fut assailli par huit individus parlant slave qui, après l'avoir, croyaient-ils, assommé, allaient le jeter à l'eau, lorsqu'il fut sauvé par l'arrivée de quelques étudians de l'Université. On peut donc affirmer, en invoquant non-seulement les statuts de la secte, mais ses actes, qu'elle ne recule pas devant l'assassinat même de ses initiés.

Lorsque Alexandre II décréta, en 1861, l'abolition du servage,

Bakounine avait espéré qu'il deviendrait le tsar des paysans, *Zemsky tsar*. C'est lui qui lui donna ce nom dans le *Kolokol*. Il devait rompre avec les traditions de Pierre le Grand, qui avait introduit dans la sainte Russie les odieuses institutions de l'Occident, et y substituer les lois égalitaires des Slaves. « Malheureusement, disait-il, Alexandre est Allemand, et comme tel il ne comprendra jamais la Russie des paysans, *Zemskouiou Rossiou*. » Dans la brochure intitulée : *Romanof, Pougatchef ou Pestel* (1862) (1), il expose avec un enthousiasme sauvage le programme du pan-slavisme : « Oh ! la guerre aux Allemands, s'écrie-t-il, est une œuvre bonne et indispensable pour les Slaves. Il faut rendre la liberté à nos frères de la Pologne, de la Lithuanie et de l'Ukraine, et marcher ensemble à la délivrance des Slaves qui gémissent sous le joug des Teutons et des Turcs. Alliance avec l'Italie, la Hongrie, la Roumanie et la Grèce contre la Prusse, l'Autriche et la Turquie. Réalisation de ce rêve chéri de tous les Slaves ! constitution de la grande et libre fédération pan-slave. » A cette époque, Bakounine était encore imbu de l'idée « étroite » des nationalités. C'est plus tard qu'il s'est élevé à la conception plus haute de la suppression des états, remplacés désormais par l'amorphisme des communes autonomes et fédérées. Cependant la haine de l'Allemand était pour ainsi dire dans son sang. Elle ne s'est jamais éteinte, et elle s'est révélée surtout, âpre et implacable, dans sa lutte contre Marx. C'est Bakounine qui domina dans l'Internationale à partir de 1870 et quand, par ses divisions, elle perdit toute influence, c'est l'*Alliance* bakouniste qui organisa la propagande du socialisme révolutionnaire en Europe.

II.

C'est dans les deux pays où les classes laborieuses étaient le plus fortement organisées pour la lutte, en Angleterre et en Allemagne, que l'Internationale a exercé le moins d'influence. Elle s'est fondée à Londres ; elle a compté dans son conseil général quelques-uns des chefs du mouvement ouvrier en Angleterre, entre autres Odger, Applegarth, Lucraft et Hales; beaucoup de *Trade-Unions* ont exprimé des sympathies pour l'association et plusieurs même y ont adhéré. Mais elles ne lui ont fourni que très peu d'argent

(1) « Qui suivrons-nous, demande Bakounine, Romanof, c'est-à-dire Alexandre II, Pougatchef, c'est-à-dire un chef militaire comme celui qui dirigea l'insurrection des Cosaques contre Catherine, ou Sestel, c'est-à-dire un conspirateur qui aura tué l'empereur ? » Pestel était l'un des chefs de la conspiration contre Nicolas Ier en 1825. Il fut arrêté et pendu.

et ne lui ont pas emprunté l'esprit révolutionnaire. Ceci est parfaitement mis en lumière dans une lettre de l'un des sociétaires de l'Internationale, Eugène Dupont du 1er janvier 1870 : « L'initiative de la révolution. écrit-il, doit partir de la France, mais c'est en Angleterre qu'elle s'accomplira de la façon la plus radicale. Le paysan propriétaire y a disparu. La propriété est dans un petit nombre de mains. Toute l'industrie s'exerce par la centralisation de grands capitaux; c'est ici que le capitalisme a pris tout son développement et a préparé ainsi les causes de sa destruction; mais ce seront les étrangers qui devront donner le branle. Les Anglais ont toute la matière nécessaire à la révolution sociale; mais il leur manque l'esprit généralisateur et la passion révolutionnaire. » Dans un livre de Onslow York : *the Secret History of the International*, le contraste entre Français et Anglais est bien dépeint, tel qu'il se manifesta dans les premiers congrès de l'association : « Je veux, dit le Français, exposer les vrais principes et fonder une société où règne la justice. — Moi, dit l'Anglais, ce que je réclame, ce sont de meilleurs salaires et le bill réduisant la journée de travail à neuf heures. — Le Français murmure à part lui : « Cet Anglais est un stupide animal; pas d'idées générales, pas d'imagination, pas l'ombre d'une synthèse. *What a sorry beast this John Bull; no ideas, no imagination, not a bit of a synthese.* »

Dès 1867, l'Internationale comptait près de trente mille membres en Angleterre. Le congrès général des *Trade-Unions*, réuni à Birmingham, engagea toutes les associations anglaises à s'y affilier. Une des résolutions portait « que l'extension du principe du libre échange produit la concurrence universelle, dont la baisse de salaire des ouvriers est l'arme principale; que les sociétés de défense doivent pour aboutir s'entendre avec celles des autres pays et que les principes de l'Internationale conduiront à une paix durable entre les nations. »

Le principe de la collectivité du sol, adopté au congrès de Bruxelles (1868) et de Bâle (1869), fut inscrit dans le programme, du groupe extrême du parti de la réforme agraire (*Land reform*) : « Attendu que le monopole de la propriété foncière est la source de tout le mal, social, moral et politique dont souffre la société; qu'on ne peut y porter remède qu'en restituant le sol à son héritier légitime, le sol sera détenu par l'état, qui en cédera l'usage aux conditions à déterminer ultérieurement, les propriétaires actuels recevront en indemnité des rentes sur l'état. La suppression de l'armée permanente, les bénéfices de la banque nationale et l'impôt direct progressif, remplaçant toutes les autres taxes, fourniront les ressources nécessaires à cette réforme. » Même dans ces pro-

positions excessives, on retrouve l'esprit juridique des Anglais. Sur le continent, quand on propose de confisquer la propriété, il n'est guère question d'indemniser les propriétaires. Comment ! ces bandits volent le peuple depuis tant de siècles, et il faudrait encore les payer ! Ils peuvent s'estimer très heureux si on leur laisse leur peau. En Angleterre, le respect de la propriété survit, même au moment où on la supprime, et on accorde une équitable indemnité en consolidés.

Au congrès de Bâle, le président de la grande association des menuisiers, Applegarth, annonça que les huit cent mille membres des *Trade-Unions* étaient tous dévoués à l'Internationale. On affirmait qu'en 1870 deux cent trente sociétés ouvrières avec quatre-vingt-quinze mille membres, s'étaient affiliés. Mais ces adhésions toutes platoniques n'apportaient guère de ressources ni de puissance à l'association. Elle tenta de fonder directement des sections dans les villes manufacturières. Dans un congrès tenu à cet effet à Manchester au mois de juillet 1873, sous la présidence de Vickery, on adopta le drapeau rouge pour la fédération britannique. « Le drapeau rouge, disaient les considérans, est le symbole du sang versé par le peuple pour la liberté. Adopté par les socialistes de tous les pays, il représente l'unité et la fraternité des races humaines, tandis que les bannières nationales représentent l'hostilité et la guerre entre les différens états. » Jusqu'à présent, John Bull, *this sorry beast,* ne semble pas encore avoir compris la beauté de cette théorie des couleurs. Le drapeau rouge, quand il paraît dans les *meetings* ou dans les processions, est presque toujours porté par des étrangers. Après la scission de La Haye, Eccarius et Hales abandonnèrent Marx. Les plus enragés se firent bakounistes. La grande masse des ouvriers, bornant leurs vues au temps présent et à l'horizon de leur île, restèrent dans le mouvement local des *Trade-Unions.* Ce que l'Internationale leur a inculqué, c'est une sympathie pour les agitations révolutionnaires à l'étranger et l'idée de la propriété collective du sol pour l'intérieur. On prétend que maintenant ils deviennent plus socialistes et qu'ils s'élèvent « à la synthèse. » Mais il n'est pas facile de mesurer la réalité de cette évolution souterraine. L'annuaire du socialisme (*Jahrbuch der Sozialwissenschaft*) du docteur Ludwig Richter, passant en revue les progrès du socialisme dans tous les pays civilisés, ne mentionne pas l'Angleterre, parce qu'il n'a rien à en dire.

Quoique l'Internationale soit issue du socialisme allemand, puisque c'est Marx qui en a formulé les principes et créé l'organisation, son influence en Allemagne a été moindre encore qu'en Angle-

terre. En parlant ici même (1) de Lassalle et de Marx, nous avons esquissé le développement des idées socialistes en Allemagne ; nous n'avons donc pas à y revenir. Le mouvement était trop autonome et trop puissant pour obéir à l'action d'une association qui n'avait dans le pays ni son siège ni ses racines. Beaucoup de sociétés ouvrières envoyèrent à l'Internationale des vœux et même des adhésions, mais elles n'en reçurent ni doctrines ni mot d'ordre.

Pour l'Amérique il en est autrement. L'introduction et le progrès du socialisme militant y est dû en grande partie à l'Internationale. Depuis longtemps différens systèmes d'organisation sociale y avaient été essayés, les uns sortant des sectes protestantes, comme les mormons et les communistes d'Oneida, les autres des sectes françaises de 1848, comme les icariens de Cabet et les phalanstériens de Considérant. Mais ces tentatives de réforme visaient à donner l'exemple d'un ordre social plus équitable et non à organiser la lutte du travail contre le capital. Ce fut là ce que fit l'Internationale. Des *Trade-Unions* s'étaient établies dans les différens métiers. Au mois d'août 1866, soixante-six délégués des unions se réunirent en congrès à Baltimore (2). On résolut qu'il fallait affranchir les ouvriers de « l'esclavage du salaire. » Bientôt une fédération générale des sociétés ouvrières se constitua sous le nom de *National Labour-Union*. Elle entra en relations avec le conseil général de l'Internationale et envoya des délégués à ses congrès. Les émigrans allemands, imbus des idées de Lassalle et de Marx, les répandirent dans tous les états de l'Union. Un Badois fonda à San-Francisco, dès 1868, une section de l'Internationale qui y publia un journal, l'*Abendpost*. — D'autres Allemands créèrent des sections à Chicago dont l'organe fut : *Der deutsche Arbeiter*. La *National Labour-Union*, qui comptait alors plus de huit cent mille membres, dans son cinquième congrès, tenu à Cincinnati, le 15 avril 1870, déclara adopter les principes de l'Internationale. La fédération américaine des sections de l'Internationale se réunit aussi en congrès à Philadelphie du 11 au 12 avril 1874. Elle déclara se rallier aux résolutions de La Haye et proposa un congrès universel à réunir en 1875. Mais il n'eut pas lieu. Des grèves malheureuses, l'intensité de la crise industrielle et surtout les dissensions personnelles entre les meneurs amenèrent une décadence rapide. Le conseil général qui, d'après la décision du congrès de La Haye, avait fixé son siège à New-York, n'y exerça

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre et du 15 novembre 1876.

(2) Pour l'histoire de l'Internationale le meilleur livre à consulter est sans contredit *Der Emancipations-Kampf des vierten Standes*, de Rudolph Meyer, socialiste conservateur et bismarkien. L'œuvre est mal proportionnée, mais elle contient une masse considérable de faits rassemblés avec une patience vraiment remaraquble.

aucune influence et bientôt il cessa d'exister. Néanmoins les germes déposés par l'Internationale se développèrent rapidement. La lutte des travailleurs contre les capitalistes est organisée aujourd'hui partout. Les sociétés ouvrières se multiplient, et beaucoup d'entre elles fêtent l'anniversaire de la naissance de la commune le 18 mars. Les journaux industriels signalent constamment des grèves. On se rappellera celle des mécaniciens de chemins de fer, qui aboutit à des combats sanglans. Aux dernières élections en Californie, un grand nombre de socialistes ont été élus. La fameuse prédiction de Macaulay sur les barbares qui apparaîtraient un jour au sein des cités américaines ne paraît plus aussi étrange qu'il y a trente ans. Un livre curieux publié récemment par M. Henry George à San-Francisco, *Progress and poverty*, montre bien ce qui les fait naître.

Le seul préservatif efficace contre le socialisme révolutionnaire, c'est la diffusion de la propriété. En voici une preuve nouvelle. Dans les pays scandinaves, l'Internationale s'est répandue d'autant moins que le régime agraire était plus démocratique, c'est-à-dire pas du tout en Norvège, peu en Suède, davantage en Danemark. L'Internationale pénétra en Danemark au printemps de 1871, peu de temps après la chute de la commune. L'apôtre de l'association, Pio, était un militaire retiré du service. Il avait été placé comme précepteur par le chef de la mission catholique, Grüdner, chez une dame de la cour, la baronne Berling, dont la conversion au catholicisme avait fait rumeur dans un pays exclusivement protestant. Pio quitta cette maison et alla à Genève s'affilier à l'Internationale. Revenu à Copenhague, il y publia des brochures pour exposer son but, forma une section et édita un journal, le *Socialisten*, qui ne tarda pas à devenir quotidien. Il trouva un lieutenant dévoué dans Paul Geleff, qui écrivait dans le journal ultramontain *Heimdal*. Geleff parcourut les différentes villes, prêchant la bonne nouvelle. Il parvint à fonder des sections dans la plupart d'entre elles, à Aalborg, Randers, Aarhuus, Skanderborg, Horsens, Odense et Naskov. Au commencement de 1872, ces sections comptaient déjà huit mille membres, dont cinq mille dans la capitale. Beaucoup de femmes étaient entrées dans le mouvement. De nombreuses grèves eurent lieu à partir de cette époque. Pio et Geleff ayant convoqué un grand *meeting* en plein air sur le Nordenfeld, la police l'interdit. On en vint aux mains et le sang coula. Les meneurs furent arrêtés et condamnés à plusieurs années de prison. En même temps, un arrêté du ministre de la justice, visant l'article 87 de la constitution, interdit l'*Association internationale des travailleurs*, en Danemark. La mesure se trouva illusoire. Les socialistes se constituèrent sous le nom d'*Association démocratique des ouvriers* et trouvèrent dans l'ébéniste Pihl un chef actif et habile.

Des réunions nombreuses en plein air à la façon anglaise ont encore lieu de temps en temps. Le 5 juin 1874, plus de quinze mille ouvriers appartenant aux différentes sections de l'Internationale se rassemblèrent au Dürgarten, aux environs de Copenhague. Les bannières des métiers et vingt-deux drapeaux rouges flottaient au vent. Le suffrage universel existe en Danemark, mais il n'y a qu'une grande ville, la capitale, et les paysans, dont beaucoup sont propriétaires, forment à la chambre le parti démocratique. Ils réclament l'économie la plus stricte, la simplicité des mœurs, et s'élèvent contre les dépenses faites dans les villes. Ils constituent une barrière solide contre les innovations brusques et violentes. Le parti libéral a fait aussi des efforts pour obtenir de l'influence sur les ouvriers. MM. Rimestod et Sonne ont favorisé la création d'associations ouvrières dans le genre de celles fondées en Allemagne sous l'inspiration de Schulze-Delitsch et de Max Hirsch. Il en existe déjà plus de cent répandues dans tout le pays. Le parti socialiste a été très ébranlé par l'improbité de ses deux chefs Pio et Geleff, qui, sous prétexte de fonder une colonie d'expérimentation en Amérique, ont enlevé la caisse de l'association. Une femme-auteur, Jacquette Lilyenkrantz, s'est mise à la tête du mouvement ouvrier, à qui elle consacre tout son temps et ses ressources. De divers côtés, les femmes commencent à prendre une part très active aux menées socialistes. La Russie a donné l'exemple.

En Suède, le terrain est encore moins favorable pour le développement du socialisme, car 85 pour 100 de la population habitent la campagne, et les familles des cultivateurs fabriquent encore eux-mêmes beaucoup des objets qu'ils consomment : ustensiles, outils, instrumens aratoires, toile, étoffes grossières. La grande industrie n'existe que dans quelques districts. Le pays est admirablement administré. Le bien-être est réel et général. L'instruction est répandue dans toutes les classes. La Suède et la Norvège m'ont paru les pays les plus heureux de l'Europe et les plus dignes de l'être. Sans doute les idées socialistes y ont pénétré comme partout, et il y éclate de temps en temps des grèves, notamment parmi les ouvriers des mines. Mais l'Internationale n'a pu y prendre de fortes racines. Un émule de Schulze-Delitsch, M. Axel Krook, a provoqué la création de sociétés coopératives de production et de consommation. En septembre 1873, un ouvrier sellier de Copenhague, Jansen, se rendit à Christiania pour y prêcher le socialisme. Personne ne voulut lui louer de local, pas même les aubergistes. Enfin aux environs, à Tyreholmen, il put annoncer un *meeting*. On y compta trente assistans. Un ouvrier norvégien, menuisier de son métier, Hagen, se joignit à lui pour répandre les idées socialistes, mais en s'appuyant sur le christianisme. Quelques étudians les suivirent, et une société

fut fondée. Néanmoins ces efforts de propagande n'eurent aucun succès. Un journal socialiste allemand de Hambourg résumait ainsi, assez mélancoliquement, les résultats de cette campagne : « Il se montre de plus en plus que la Norvège est un champ très ingrat pour les tentatives d'amélioration du sort de l'humanité. »

L'exemple de la Suisse et de la Belgique prouve que rien n'est plus efficace que la liberté pour atténuer les dangers du socialisme. C'est dans ces deux pays que l'Internationale a tenu ses congrès. Rien n'y a entravé sa propagande. Elle y a joui de la liberté absolue de réunion, de la presse, de l'association et de la parole, et cependant l'ordre n'a jamais été sérieusement troublé. En France, le droit de réunion et d'association n'existait pas; l'Internationale a subi deux procès et a été définitivement interdite : on a abouti à la commune. En Italie, les poursuites, les procès, les condamnations, les mesures exceptionnelles n'ont pas manqué, et on a eu des troubles, des insurrections et d'effroyables attentats. En Espagne, compression plus rigoureuse encore : la plupart des grandes villes tombent aux mains des cantonalistes insurgés. En Allemagne, tentatives répétées de régicides; enfin en Russie, où toute liberté est supprimée, crimes inouïs et une situation pire qu'une révolution, car c'est la société elle-même qui est en état de siège. En tout pays, il existe deux partis, celui qui veut conserver ce qui est ou même retourner en arrière et celui qui vise à réformer et parfois, dans son impatience, à tout détruire. De même que le mouvement qui transporte notre globe est la résultante de la force centripète et de la force centrifuge, ainsi la société avance sous l'action combinée de l'esprit de conservation et de l'esprit de réforme. Tentez-vous de les comprimer, vous provoquez alternativement des révolutions et des réactions : donnez-leur un libre essor, et le progrès s'accomplira par une série de transactions et d'améliorations, comme en Angleterre, en Belgique et en Suisse.

La Suisse semblait un terrain admirablement préparé pour le socialisme. Dès 1843, Weitling y avait prêché le communisme. Les réfugiés des insurrections de 1848 y avaient fondé des associations, entre autres celle des « frères allemands » (*Deutsche Brüder*). Le *Grütliverein*, qui avait un journal, le *Grütlianer*, et des sections dans la plupart des cantons, était acquis aux idées démocrates socialistes. Les Russes Bakounine et Outine, les Italiens Rosetti et Ghalino, les agitateurs bannis de tous les pays arrivaient en Suisse, le seul asile qui leur restât sur le continent. L'apôtre de l'Internationale ici fut un ami de Marx, Joh. Phil. Becker. En 1864, il parvint à fonder la première section de l'association. Bientôt il s'en établit dans la plupart des villes et des centres industriels. Un moment on en compta trente-

deux, rien qu'à Genève. Becker publia aussi un journal qui exerça une grande influence, *der Vorbote*, et il y rattacha un comité central dont l'action ne se borna pas à la Suisse. Elle s'exerça par des correspondances et des émissaires en Autriche, en Italie et en Espagne.

Dans les cantons de langue française, les sections se groupèrent sous la désignation de *Fédération de la Suisse romande*. Mais bientôt la lutte entre Marx et Bakounine y trouva de l'écho. Les sections du Jura se prononcèrent pour Bakounine, et la majorité de celles de Genève contre lui. Ainsi deux fédérations se constituèrent. Les sociétés ouvrières de la Suisse allemande se réunirent en congrès général à Olten en 1873 et à Winterthur en 1874. Le programme adopté fut très modéré. Il n'y est pas question de collectivisme, mais de la réglementation du travail dans les manufactures et des moyens de culture intellectuelle et technique. L'organe de ce groupe très nombreux fut le *Tagwacht*. Le journal *Felleisen* représentait une nuance plus radicale. Ces deux feuilles eurent très peu d'abonnés. Les socialistes du Jura, dirigés par James Guillaume, ont adopté les idées extrêmes du bakounisme. C'est dans ce centre que se publiait *l'Avant-garde*, où un réfugié, Brousse, fit paraître à propos du régicide un article qui l'a fait condamner à Genève. Pour ce groupe, détruire et tuer semble le seul moyen d'améliorer les choses humaines. Voici à ce sujet un passage curieux que je note dans le numéro du *Bulletin de la fédération jurassienne* du 4 mars 1876. Un groupe de réfugiés français résidant à New-York et se disant révolutionnaires autoritaires demandaient, dans un manifeste, qu'à l'avenir on tuât sans pitié tous les réactionnaires. Le *Bulletin* répond que la haine est mauvaise conseillère, et que les réactionnaires se compteraient par millions, attendu que ce seraient non-seulement les magistrats, les prêtres, les fonctionnaires et les propriétaires, mais même la grande masse du peuple, qui ne comprendrait rien au collectivisme humanitaire. Au suffrage universel, dit le *Bulletin*, nous n'aurions guère qu'un demi-million de voix : il faudrait donc égorger tous les autres, ce qui serait impossible. L'essentiel est de se débarrasser des chefs : quelques milliers de têtes suffiraient.

Ces violences n'inquiètent guère en Suisse. On laisse dire et faire. A chaque instant, on voit naître et périr de nouveaux journaux et de nouvelles sociétés socialistes. Le plus clair de leurs forces est employé à s'entre-détruire. L'ordre social ne paraît nullement en danger. Il est vrai qu'il repose ici sur des bases très larges et très démocratiques. La Suisse a non seulement le suffrage universel, mais le gouvernement direct par l'assemblée populaire (*Landsgemeinde*), comme dans les cantons primitifs, ou par le *refe-*

rendum, c'est-à-dire par le plébiscite, comme dans les autres cantons. La révision de la constitution fédérale de 1874 a été votée par 334,000 oui, contre 195,000 non. Sur 580,000 électeurs, 535,000, soit 90 pour 100, ont pris part au scrutin. La propriété collective de la commune se trouve aussi réalisée dans l'antique institution des *Allmends*. Point d'armée permanente, presque pas d'impôts, très peu de police, la commune autonome, le canton formé de la fédération des communes et la nation de la fédération des cantons. Que peut exiger de plus « l'anarchisme? » Il est vrai que ce n'est pas encore « l'amorphisme » de Bakounine.

L'Internationale prit pied en Belgique dès 1865. Mais ce n'est qu'en décembre 1866 que se constitua la première section, et ce fut à Liège. Nous voyons dans le rapport du délégué de Paepe, au congrès de Lausanne, qu'une section très active s'était fondée à Bruxelles et qu'elle se rattachait les sociétés ouvrières de Gand et d'Anvers. Au congrès de Bruxelles de 1868, le délégué Frère annonça que plusieurs sections très nombreuses s'étaient formées dans le bassin houiller de Charleroy et qu'à Verviers « les francs ouvriers » avaient adhéré et même créé un journal, *le Mirabeau*, qui, chose rare, a vécu jusqu'à ce jour. A Bruges, se forma une section avec un journal, le *Vooruit*, et bientôt, à Anvers, parut le *Werker*, qui exerça une grande influence sur les ouvriers des villes flamandes. En décembre, toutes les sections se fédérèrent. Un conseil général de seize membres fut choisi et un journal créé, *l'Internationale*. Les sections se groupèrent par bassins. Elles devaient toutes envoyer des délégués au congrès général annuel. C'était à peu près la reproduction de l'association-mère. Les grèves et les conflits qui en résultèrent aux environs de Charleroy et à Seraing apportèrent à l'Internationale une grande notoriété. Cependant les meneurs n'étaient pas disposés à encourager les grèves, par crainte d'y échouer. Ainsi, au second congrès national d'Anvers (du 1er au 15 août 1873), il fut résolu que les fédérations devaient tout préparer pour la grève universelle, mais qu'il fallait complètement renoncer aux grèves partielles, sauf « en cas de légitime défense. »

A l'époque de sa plus grande diffusion en Belgique, l'Internationale a compté huit fédérations : celles de Bruxelles, de Gand, d'Anvers, de Liége, de la Vesdre, du Borinage, du Centre et de Charleroy. Quant au nombre des adhérens, on l'a porté de cent mille à deux cent mille. Mais comme la qualité de membre s'acquiert par une adhésion toute platonique, une statistique exacte est impossible. Cependant l'organisation a été ici plus complète que partout ailleurs. Après la scission de La Haye, les internationalistes belges se prononcèrent contre l'exclusion de Bakounine, sans cependant

adhérer à ses doctrines. Depuis que l'association universelle a cessé de fonctionner, le parti socialiste belge a tâché de se reconstituer sur une base nationale. Deux tendances existent : les uns veulent, comme les socialistes allemands, s'emparer du pouvoir par l'élection et ils réclament le suffrage universel, de commun accord avec les radicaux de la bourgeoisie ; les autres, représentés par le journal *le Mirabeau,* prétendent, comme les nihilistes, qu'il faut d'abord tout détruire. « Quiconque, disent-ils, n'a pas porté les haillons de la misère ne peut vouloir la vraie révolution. L'ouvrier seul la fera. On emploie contre lui toutes les armes ; soit : œil pour œil, dent pour dent. Mettons en œuvre le feu, le fer, le poison et le pétrole. Faisons table rase. Abattons cette société pourrie dont notre misère et notre ignorance sont la base. Vainqueurs, nous élèverons une société nouvelle fondée sur le travail et la justice. »

Les poursuites contre ces appels à la force n'ayant abouti qu'à leur donner un retentissement qu'elles n'avaient pas, on y a renoncé. Dans ces dernières années le socialisme ne semble pas avoir gagné de terrain. Cependant la Belgique présente des conditions exceptionnellement favorables à son développement. Le nombre des ouvriers est très considérable, et la population étant la plus dense de l'Europe, le salaire est moins élevé que dans les autres pays occidentaux.

L'Internationale pénétra en Hollande seulement vers 1869. Une section se constitua à Amsterdam, avec un journal *de Standaart des Volks.* Elle ne tarda pas à rayonner et à en fonder d'autres dans les principales villes, à Arnhem, à Utrecht, à Harlem, à Leeuwaarden et à Rotterdam. Puis des émissaires visitèrent les petites villes et y réunirent des adhésions individuelles. Deux nouveaux journaux parurent : le *Werkman* et le *Volksblad.* On établit une association générale destinée à grouper toutes les sociétés ouvrières du pays *Het Nederlandsch Werklieden-Verbond.* Mais l'esprit local et individualiste, très prononcé en Hollande, fit naître de nombreuses résistances. Après le premier moment d'expansion et d'enthousiasme, l'Internationale, même avant de disparaître, perdit une partie de ses conquêtes. Toutefois, le mouvement socialiste est encore représenté par quelques groupes et par les journaux *Oost en West* et *Recht voor allen.* Ici aussi la liberté absolue a prévenu toute explosion.

III.

Le socialisme s'était infiltré d'Allemagne en Autriche dès 1866. L'Internationale s'y greffa vers 1868, principalement par l'apostolat

de Bernhardt Becker. Elle provoqua à différentes reprises des meetings auxquels assistaient des milliers d'ouvriers pour réclamer le suffrage universel. Son organe était l'*Arbeiter-Blatt*. En janvier 1869, le nombre des adhérens était au moins de vingt mille, dont dix mille pour Vienne seulement. En février de cette même année, la grande association des ouvriers tchèques adhéra et étendit ses ramifications à Prague. Le 30 mai, les socialistes convoquèrent un grand rassemblement auquel prirent part plus de trente mille personnes. Le 13 décembre, jour de l'ouverture du parlement, plus de cent mille ouvriers se groupèrent devant le palais où il était réuni, et onze délégués furent admis à présenter une pétition au président du conseil, le comte Taaffe. On prit peur. Des poursuites furent ordonnées et quelques condamnations prononcées. La police ne laissa plus de trêve aux journaux et aux associations socialistes. Les deux feuilles principales, *Gleichheit* et *Volkswille*, fréquemment saisies et suspendues, durent cesser de paraître. En Hongrie, où la liberté est plus grande, un comité de propagande se constitua et un journal, l'*Allgemeine Arbeiter Zeitung*, fut publié en allemand et en magyar. En juin 1871, une grande démonstration eut lieu en l'honneur de la commune. Les ouvriers, suspendant le travail, formèrent de longues colonnes qui parcoururent les rues de Pesth, en portant des crêpes et des drapeaux noirs. Il s'ensuivit un procès de haute trahison. Le principal meneur, Sigmund Polliker, fut condamné à six mois de prison. Néanmoins la propagande socialiste pénétra dans toutes les villes de l'empire. Chose rare, elle parut même un moment envahir les campagnes; des sociétés socialistes de paysans se formèrent dans les villages de la Karinthie sous le nom de *Freie Bauernvereine*. Elles eurent un organe, *der Bauernwille*, rédigé par le fils d'un cultivateur, Karl Achar. Mais les animosités et les accusations réciproques des deux principaux chefs du socialisme, Oberwinder et Scheu, arrêtèrent ses progrès. Les idées répandues par l'Internationale comptent encore un nombre considérable de partisans parmi les ouvriers des diverses provinces de l'Autriche-Hongrie, seulement dans ces derniers temps leur attitude est devenue moins révolutionnaire. L'agitation des nationalités, toujours si ardente, vient faire diversion.

Ce que l'on appelle le mouvement ouvrier est très actif en Italie. Quand je visitai ce pays, l'an dernier, je trouvai dans les villes un grand nombre de sociétés ouvrières: banques populaires sous la direction du Schulze-Delitsch italien, l'éminent député Luzzatti, sociétés de secours mutuels souvent sous le patronage de quelque grand nom, comme Pepoli à Bologne et Teano à Rome, sociétés coopératives, sociétés d'études sociales, associations de métier et *Trade-*

Unions, sans compter les cercles républicains, les sociétés secrètes et les fameux *circoli Barsanti* (1), qui ont déjà fait tomber un ministère. Chose exceptionnelle en Europe, sauf peut-être en Espagne, le socialisme envahit les campagnes. Les paysans sont réduits à une extrême misère par la rente et par l'impôt également excessifs. Le salaire est complètement insuffisant. Les ouvriers agricoles vivent accumulés dans les bourgades et ne trouvent qu'un emploi intermittent. Il se forme ainsi un prolétariat rural plus misérable que celui de l'industrie. Exclu de la propriété par les *latifundia*, il devient l'ennemi d'un ordre social qui l'écrase. Ailleurs, en France notamment, « les ruraux » dans les comices, dans les assemblées et dans l'armée sont les soutiens dévoués du régime actuel. Mais le danger deviendrait sérieux le jour où les idées de bouleversement seraient portées dans les régimens par les fils des campagnards.

Deux procès récens nous montrent bien les deux aspects du socialisme en Italie : le socialisme rural produit par la misère et le socialisme cosmopolite du nihilisme. Voici le premier fait. Au commencement d'avril 1877 une trentaine de personnes venues, on ne sait d'où, se réunissaient tous les soirs dans une maison d'un village du Bénévent, San-Lupo, qu'ils avaient louée. La nuit du 6 avril, les carabiniers qui surveillaient la maison reçoivent des coups de fusil et deux d'entre eux tombent gravement blessés. Après cet exploit, la bande se dirige vers le village voisin de Letino. Un drapeau rouge et noir la précède. Elle occupe le bâtiment municipal. Les conseillers demandent décharge. Elle leur est donnée en ces termes : « Nous, soussignés, déclarons avoir occupé le municipe de Letino, à main armée, au nom de la révolution sociale. » Suivent les signatures. On apporte sur la place publique, au pied de la croix qui s'y élève, les règistres du cadastre et de l'état civil et on y met le feu. Les paysans accourent en foule. L'un des insurgés fait un grand discours. Il explique que le mouvement est général et que le peuple est affranchi. Le roi est déchu et la république sociale proclamée. On applaudit. Les femmes demandent qu'on procède immédiatement au partage des terres. « Vous avez des armes, leur répondent les chefs, vous êtes libres. Faites donc le partage entre vous. » Le curé Fortini, qui est en même temps conseiller muni-

(1) Il y a six ans, une émeute eut lieu dans une caserne de Pavie, et le sergent Barsanti, considéré comme le meneur de l'affaire, fut fusillé. On prétendit qu'il n'y était pour rien, attendu qu'il était absent de la caserne, et pour le réhabiliter, des révolutionnaires créèrent des associations portant son nom : *Circoli Barsanti*. Leur but était d'y attirer les soldats et les sous-officiers afin de les enrôler dans leur parti.

cipal, monte sur le piédestal de la croix et dit que ces homme, qui sont venus pour établir l'égalité sont les vrais apôtres du Seigneur, et qu'ainsi le veut l'Évangile. Il se fait le guide de la bande et la conduit au village peu éloigné de Gallo en criant : « Vive la révolution sociale ! »

Le curé de Gallo, Tamburini, vient les recevoir et les présente à ses ouailles : « Ne craignez rien, dit-il, ce sont de braves gens, on change le gouvernement et on brûle les registres » (*Buona gente; non temete. Cambiamento di governo et incendio di carte.*) La foule paraît ravie. On lui distribue les fusils de la garde nationale. Les registres apportés sur la place publique font une grande flambée. Dans le moulin, on détruit le compteur de l'impôt si détesté de la mouture. L'enthousiasme est au comble. Le vicaire embrasse le chef qui porte la ceinture rouge. Les femmes pleurent de joie. Plus d'impôt, plus de fermage; tous égaux; émancipation générale. Mais on apprend bientôt que les troupes approchent. La bande se sauve dans la grande forêt du Matesa. Malheureusement les élémens sont moins clémens que les paysans. La neige couvre tout. Le froid devient intense. Les libérateurs meurent de faim. Ils sont pris, et, au mois d'août 1878, ils paraissent devant les assises à Capoue. Les chefs étaient le comte G***, d'Imola, C***, docteur en droit, et M***, un chimiste. Les deux curés figurent parmi les trente-sept accusés.

Le dénoûment de l'aventure n'est pas moins extraordinaire que ses incidens. Les avocats plaident qu'il s'agit d'un délit politique, lequel est couvert par l'amnistie qu'a accordée le roi Humbert en arrivant au trône. Le jury acquitte. Cependant un des carabiniers était mort et un autre définitivement estropié. Ne dirait-on pas un chapitre de roman? Toutefois il donne à réfléchir. Il prouve combien l'idée d'une révolution sociale, même quand elle se présente sous une forme presque burlesque, est facilement accueillie par les populations et par le clergé des campagnes. A chaque instant éclatent au nord comme au midi de petites insurrections agraires où le sang coule. Récemment celle de Calatabiano, en Sicile, menaçait de s'étendre. Comme le dit le marquis Pepoli en parlant des troubles de Budrio et de Molinella, ce sont les estomacs creux qui s'insurgent. Le capitaine des carabiniers qui a réprimé ces désordres répond au préfet : *E questione di fame.* « C'est une question de faim. » Il n'est pas rare de voir les autorités municipales les favoriser. Un fait caractéristique noté entre beaucoup d'autres. A San Giovanni-Rotondo, dans la Pouille, le maire donne des conférences socialistes, et la municipalité les fait imprimer et répandre à ses frais. A San-Nicandio et à Lesina, les maires poussent les paysans à se

partager les terres. Quand la propriété est le privilége de quelques-uns, la spoliation devient le vœu du plus grand nombre.

Voici maintenant le socialisme cosmopolite et nihiliste. Récemment se jugeait à Florence un procès contre une association d'internationalistes. Les accusés, au nombre de quinze, étaient presque tous des ouvriers très intelligens. Ils avaient été embrigadés par deux dames, dont l'une est Russe, Mme Koulischof, et l'autre Italienne, Mme Pezzi. Mme Koulischof est très instruite. Elle parle plusieurs langues et s'occupe de sciences. Elle suivait les cours de l'université de Pise. A la cour d'assises elle fait des mots. Quand on distribue l'acte d'accusation : « C'est juste, dit-elle, il faut faire circuler le libretto avant la représentation. » Elle expose hardiment ses théories communistes en toute matière. Mme Pezzi est à la tête de la section florentine des dames internationalistes. Le principal accusé, Natta, est un mécanicien très capable. Il développe le programme du parti socialiste auquel il appartient. Il veut l'anarchie, le collectivisme, la destruction de la famille juridique et l'abolition de toutes les religions officielles. On reconnaît aussitôt les doctrines de Bakounine. — Partout en Italie on m'a affirmé que le socialisme s'emparait des ouvriers et de la jeunesse. A Naples, les étudians me disaient : « Les avancés ne sont plus guère républicains. A quoi bon renverser un roi plus dévoué à son pays que le meilleur président? Mais beaucoup d'entre nous sont socialistes. » A Bologne, le préfet, le marquis Gravina, me disait : « Je ne pense pas qu'il y ait plus de cinq cents ouvriers affiliés à l'Internationale, mais presque tous en ont adopté les idées. Dans les sociétés ouvrières que je visite, on me répète sans cesse : « Ceux qui ne font rien vivent dans l'opulence; nous travaillons et nous sommes dans l'indigence. Cela ne peut pas durer. »

Les premières sociétés ouvrières ont été fondées en Italie sous l'inspiration de Mazzini. Elles datent de 1848. En 1863, on en comptait 453 avec 111,608 membres, et en 1875 plus de 1,000 avec environ 200,000 affiliés. Un grand nombre d'entre elles, — plus de 300, — se sont fédérées pour constituer « l'union fraternelle des sociétés ouvrières, » *Società operaie italiane affratellate*. Elles ont un comité directeur siégeant à Rome. Elles y tiennent presque chaque année un congrès. Mazzini, après sa sortie de l'Internationale, lui était devenu de plus en plus hostile à mesure qu'elle subissait davantage l'influence de Bakounine. Il lui reprochait premièrement de nier la notion de Dieu, la seule base du droit au nom de laquelle les travailleurs puissent réclamer justice; secondement, de supprimer la patrie, la forme essentielle de la fraternité humaine, et enfin, troisièmement, d'abolir la propriété, le

seul motif qui porte les hommes à produire ce qui dépasse les besoins immédiats, et par conséquent le seul agent du progrès économique. Il ne repoussait pas les réformes sociales. Il cherchait, disait-il, un système qui assurerait l'union du capital et du travail et qui transformerait la propriété sans l'abolir ; mais il avait horreur du communisme. Il condamna avec indignation la commune de Paris, comme en 1848 il avait maudit les journées de juin. Les « anarchistes » le lui reprochèrent durement, et Bakounine se chargea de l'exécuter dans sa brochure intitulée : *la Théologie politique de Mazzini et l'Internationale* (1871, sans nom d'imprimeur ni de ville). Mazzini n'était pas économiste. Il attendait le salut des influences moralisatrices des institutions républicaines. Ses disciples ont hérité de sa haine contre l'Internationale. L'un des chefs les plus en vue du parti républicain, Alberto Mario, ne manque pas une occasion d'attaquer avec la plus grande violence les internationalistes, qu'il appelle des incendiaires et des assassins. Récemment, le cercle républicain d'Ossimo se défendait d'être socialiste : il se disait mazzinien. Le journal socialiste de Milan, *la Plebe*, conclut : *E poi dite che i mazziniani non son divenuti codini.* « Après cela, qu'on dise encore que les mazziniens ne sont pas des réactionnaires. » Garibaldi tenait moins à la république, mais inclinait plus vers le socialisme, sans se rattacher à aucun système particulier. Il regretta la chute de la commune. Dans une lettre publiée par la *Gazettina rosa* en 1873, il dit : « La défaite de la commune de Paris est un malheur pour l'humanité, car elle nous laisse le fardeau d'une armée permanente, dont se servira chaque parti qui voudra dominer... Je le dis avec orgueil : je suis internationaliste, et s'il se constituait une association de démons pour combattre les prêtres et le despotisme, je m'enrôlerais dans ses rangs. » Après la mort de Mazzini, mazziniens et garibaldiens s'unirent pour fonder une vaste association qui devait réunir tous les démocrates de la péninsule. Ils prirent le nom de *I franchi cafoni*. Leur journal était le *Spartacus*. Ce grand projet ne put se réaliser et les *cafoni* dérivèrent presque tous vers le socialisme.

C'est Bakounine qui a apporté l'Internationale en Italie. En 1865, il y constitua un groupe de socialistes très actifs, qui publièrent le journal *Libertà e Giustizia*. Ils créèrent la section napolitaine de l'Internationale, la première en Italie. En 1867, des sections s'établirent à Gênes et à Milan. Les « fils du travail, » de Catane, s'affilièrent en 1868. En 1869, une section centrale fut fondée à Naples; elle adressa un appel aux autres sections pour constituer une fédération nationale ; mais la police entama des poursuites. En 1870 et 1871, de nombreuses sections s'établirent dans les Roma-

gnes et se fédérèrent sous le nom de *Fascio operaio*. Le 12 mars 1872, elles tinrent un congrès à Bologne, où treize villes furent représentées. Le 6 août, les délégués du *Fascio operaio* se réunirent de nouveau à Rimini pour déclarer « à la face des travailleurs du monde entier » que la fédération italienne rompait avec le conseil général de l'Internationale. Les socialistes italiens se séparaient définitivement de Marx et se prononçaient pour Bakounine, qui avait été en effet leur messie. Depuis que l'Internationale a cessé d'exister, on a continué à donner ce nom aux associations socialistes, et du reste elles s'appellent elles-mêmes *Sections de la fédération italienne de l'association internationale des travailleurs*. Leur nombre n'a cessé de croître en Italie. On peut affirmer qu'il en existe dans presque toutes les villes. Dans ces derniers temps, pour échapper aux rigueurs de la police, elles prennent le nom de « Cercle pour les études sociales. » Elles publient de temps en temps des manifestes et se réunissent parfois en congrès régionaux. Elles font une propagande active. Quoique le statut italien n'ait pas proclamé la liberté d'association en même temps que les autres libertés nécessaires, l'exercice de ce droit est entré dans les mœurs et il est reconnu en pratique comme garanti par la constitution. Pour atteindre les associations dites internationales, la jurisprudence a dû les considérer comme des associations de malfaiteurs préparant des crimes de droit commun, l'assassinat et le vol (1). C'est à ce titre qu'on les dissout et qu'on fait le procès à leurs membres. En 1874, on procéda à l'arrestation de toutes les commissions provinciales, à la dissolution forcée de toutes les sections et au séquestre des registres et des papiers. Mais souvent le jury acquitte. Ces poursuites ne servent qu'à les transformer en sociétés secrètes, ce qui augmente beaucoup leur prestige, leur influence et leur popularité, car elles répondent bien mieux ainsi

(1) Le 14 août 1871, un arrêté ministériel déclarait dissoute la section de Naples, « considérant que la société internationale des travailleurs, par ses principes et par ses actes, constitue une attaque permanente contre les lois et les institutions fondamentales de la nation et est un péril pour l'ordre public, que le gouvernement doit maintenir. » La jurisprudence des cours suprêmes a admis cette interprétation des lois existantes. Récemment encore la cour de cassation de Florence, par un arrêt en date du 5 février 1879, décidait que : « A tout individu appartenant à une association internationaliste on peut infliger l'admonition, attendu que ces associations peuvent être considérées comme composées de malfaiteurs, et leurs membres sont par conséquent soupçonnés de préparer des attentats à la vie et à la propriété des personnes. » Pour l'histoire de l'Internationale en Italie, outre le livre déjà cité de Rudolph Meyer, on peut consulter Eugenio Forni, l'*Internazionale è lo Stato;* Tullio Martello, *Storia dell' Internazionale*, et *Jahrbuch der Sozialwissenschaft*, von Dr Ludwig Richter, 1879.

aux habitudes de conspiration invétérées dans le pays. Dans une lettre écrite de Locarno, le 5 avril 1872, à Francesco Mora à Madrid, Bakounine décrivait ainsi le mouvement socialiste en Italie : « Vous savez sans doute qu'en Italie, dans ces derniers temps, l'Internationale et notre chère *Alliance* ont pris un grand développement. Jusqu'à présent, ce qui avait manqué, ce n'étaient pas les instincts, mais l'organisation et l'idée. L'une et l'autre se constituent, de sorte que l'Italie, après l'Espagne, est peut-être actuellement le pays le plus révolutionnaire. Il y a en Italie ce qui manque ailleurs : une jeunesse ardente, énergique, sans carrière, sans issue, et qui, malgré son origine bourgeoise, n'est pas moralement et intellectuellement épuisée comme dans les autres pays. Aujourd'hui elle se jette à tête perdue dans le socialisme révolutionnaire avec tout notre programme, le programme de l'*Alliance*. Mazzini, notre « génial » et puissant antagoniste, est mort. Le parti mazzinien est complètement désorganisé, et Garibaldi se laisse de plus en plus entraîner par cette jeunesse qui porte son nom, mais qui va et court infiniment plus loin que lui. »

Comme le dit Bakounine, en Italie les élémens révolutionnaires existent, mais ce qui y rend une révolution presque impossible, c'est qu'il manque une capitale révolutionnaire. Les Américains bien avisés placent le chef-lieu de leurs états dans de petites villes. Les républicains français, plus imprévoyans, ont ramené les chambres à Paris, faute énorme. La malaria, qui rend Rome inhabitable une partie de l'année, la préservera longtemps encore du péril de devenir le siège d'une nouvelle commune.

Les journaux socialistes ont pullulé en Italie grâce à la liberté illimitée de la presse. Mais ils ont eu la vie courte faute d'abonnés : ils meurent après avoir dévoré le petit fonds qu'un groupe enthousiasme avait constitué. La *Plebe* de Milan fait exception : elle existe depuis quinze ans. Un jeune et savant professeur de l'Université de Palerme, M. Cusumano, a fait la liste des journaux « rouges » qui ont paru et disparu. Le total dépasse quatre-vingts. Il s'en trouve qui ont des noms bien caractéristiques : ainsi *il Communardo*, de Fano ; *Satana*, *l'Ateo* et *il Ladro* « le Voleur, » de Livourne ; *la Canaglia*, de Pavie ; *il Lucifero*, d'Ancône ; *Spartaco* et *la Campana*, de Naples ; *l'Eguaglianza* et *la Giustizia*, de Girgenti ; *il Petrolio*, de Ferrare ; *il Povero*, de Palerme ; *l'Anticristo*, de Milan ; *il Proletario*, de Turin. J'emprunte à M. Rudolf Meyer quelques extraits de journaux qui montrent les tendances du socialisme extrême. D'abord, guerre à toute idée religieuse : « Dieu, dit le *Proletario*, est le plus grand ennemi du peuple ; car il a maudit le travail. » « Plus de foi ni d'obéissance au surnaturel, dit l'*Al-*

manaco republicano, c'est à cette condition seulement que la démocratie matérialiste pourra construire une société nouvelle. » Plus de patrie, plus de nation : rien que la commune et l'humanité. « La patrie, dit *la Campana*, est une idée abstraite et creuse au nom de laquelle les rois poussent les peuples à s'entr'égorger... La patrie est « un fait physiologique » qui est représenté par la maison que tu habites, par la commune où tu travailles. Au-delà il ne faut voir que le cercle où règnent les mêmes principes et où s'étend la solidarité des mêmes besoins. » Parlant de l'idée cosmopolite, *la Plebe* s'indigne du mouvement de l'*Italia irredenta :* « Quoi! dit-elle, vous voulez faire la guerre à l'Autriche pour lui enlever une partie du Tyrol et Trieste, mais contemplez donc nos *terre redente*, notre territoire affranchi : on y meurt de la pellagre et de faim.» — Plus de gouvernement, plus d'autorité; l'anarchie, tel est le but final. « L'ère nouvelle, dit *la Campana*, consacrera la libre expansion de toutes les aspirations humaines. Toute autorité humaine ou céleste doit disparaître, depuis Dieu jusqu'au dernier agent de police. »

Voici maintenant quelques extraits de manifestes socialistes. Dans celui des internationalistes de la Pouille (août 1878) nous lisons : « Le but à atteindre est d'assurer aux hommes la félicité la plus complète possible par le plein développement de toutes leurs facultés. La femme doit être la compagne de l'homme, non une esclave ou un instrument de plaisir. L'amour doit être libre et soustrait aux codes et aux rituels. Chacun doit recevoir une instruction intégrale, afin de pouvoir choisir la fonction à laquelle il est propre. La libre fédération des individus, des groupes, des associations et des communes forme la confédération du genre humain. La révolution n'est pas une conspiration qui aspire à changer en un jour la face de la société. C'est une lutte permanente, matérielle, morale et intellectuelle contre l'organisation actuelle pour y substituer l'association libre.» — Le 6 mai 1877, les dames internationalistes des sections féminines de la Romagne et de Naples adressent un manifeste à toutes les ouvrières de la Péninsule : « Notre salaire, disent-elles, étant insuffisant, nous dépendons des hommes pour vivre. L'émancipation de la femme est au fond l'émancipation de l'ouvrier. L'une et l'autre sont les victimes du capital. La société actuelle nous dit : « Vends-toi ou meurs de faim. » La société de l'avenir nous dira : « Vis, travaille, aime. » — Le cercle des études sociales de Rome publie son programme (juillet 1878); ses principes sont : « 1° abolition de tout privilège; 2° le travail productif, unique source légitime de la richesse; 3° les instrumens de travail propriété des travailleurs; 4° émancipation et « réintégration de l'homme individuel et collectif. » — En juin 1878, la fédération internationaliste de Rimini lance

un manifeste où il est dit : « Plus de propriété privilégiée, mais collectivisme, c'est-à-dire possession en commun de la terre et de tous les instrumens de travail. Plus de maîtres, plus d'usuriers, plus de voleurs; travail, pain, richesse, instruction, justice, liberté pour tous. La terre à qui la cultive, la machine à qui l'emploie, la maison à qui l'habite. » Mélange inconscient de communisme et d'individualisme. — Le programme du cercle socialiste de Plaisance (avril 1878) porte : « La terre et tous les instrumens de travail doivent devenir la propriété collective de la société tout entière afin d'être utilisés par les associations agricoles et industrielles : où commence la science cesse la foi. Chacun a droit au nécessaire. Nul n'a droit au superflu. Pas de droit sans devoir, pas de devoir sans droit. » — Dans un manifeste des internationalistes de Montenero, Antignani, Ardenza et San-Jacopo, la théorie de l'anarchisme est nettement formulée : « L'état est la négation de la liberté; car n'importe qui commande, tous servent. L'autorité ne crée rien et corrompt tout. Tout état même démocratique est un instrument de despotisme. Le meilleur gouvernement est celui qui parvient à se rendre inutile. Changer de régime politique est inutile. Un homme a une épine dans le pied : il croit se soulager en changeant de bottes; mais il souffre tout autant. C'est l'épine qu'il faut ôter. L'homme libre dans la commune libre; et dans l'humanité, rien que des communes fédérées, voilà l'avenir. » Ces extraits suffisent pour montrer que le programme du socialisme militant en Italie n'est autre que celui de Bakounine et du nihilisme. Il en est de même en Espagne.

IV.

L'histoire de l'Internationale en Espagne est aussi tragique qu'instructive. Quoiqu'il y ait dans ce pays peu d'ouvriers engagés dans la grande industrie, l'association y a fait des conquêtes rapides. Un moment, à la suite d'insurrections victorieuses, elle a eu en ses mains plusieurs grandes villes, mais bientôt elle a succombé, dans le désordre et dans l'anarchie qu'elle avait créés. Jusque vers 1867, le mouvement ouvrier dirigé par le journal l'*Obrero* n'avait rien de révolutionnaire; on fondait des sociétés de secours mutuels, d'épargne et de production. Après le renversement du trône d'Isabelle, l'Internationale envoya en Espagne des délégués qui y furent bien accueillis. Le 21 octobre 1868, le conseil général adressa un manifeste aux ouvriers espagnols pour les pousser à réclamer des réformes sociales. « Sans l'égalité économique, y était-il dit, la liberté politique qu'on vous offre est un leurre. La république même, sans le renversement des institutions civiles actuelles, ne

vous servirait à rien. Ce qu'il faut poursuivre, c'est la révolution sociale. » Au premier congrès de l'Internationale, à Bruxelles, paraît un délégué espagnol, Sarro Magallan, de Barcelone. Le 2 mars 1867, dans cette grande ville industrielle, la première section est fondée et un journal est publié, *la Federacion*. Bientôt une section centrale est créée à Madrid. Les principaux meneurs sont Morago et Francesco Mora. Ils rédigent aussi un journal, *la Solidaridad*. La police commence les poursuites. Néanmoins le nombre des sections augmente rapidement; à la fin de 1869, on en comptait 195 avec plus de 20,000 membres (1). Chose curieuse, il s'était établi une section très active, à Palma, dans l'île de Majorque, qui avait aussi son organe, *la Justicia sociale*. Les ouvriers agricoles prenaient part au mouvement et se groupaient, surtout en Andalousie, où les *latifundia* excluent les cultivateurs de la possession du sol et les réduisent à un salaire insuffisant. En février 1873, le ministre Sagasta, effrayé des progrès si rapides de l'association, envoie une circulaire aux gouverneurs de province afin de l'extirper à tout prix et il s'adresse même aux gouvernemens étrangers pour organiser une croisade européenne. Les chefs de l'Internationale sont obligés de chercher un refuge en Portugal. En même temps la division se met dans le parti socialiste. Les adhérens de l'*Alliance* de Bakounine veulent arriver à la direction du mouvement. Ils créent un journal à Madrid, *el Condenado*, dont le programme se résumait en ces trois mots : athéisme, anarchie, collectivisme.

Après la scission de La Haye entre Marx et Bakounine, la grande majorité des internationalistes espagnols se déclarèrent pour ce dernier. Un congrès régional fut convoqué à Cordoue en décembre 1872, et il en sortit une fédération indépendante. Celle-ci lança un manifeste adressé aux frères du monde entier, dont on invoquait le secours. Elle se terminait ainsi : « Vive la liquidation sociale ! vive l'Internationale ! Salut et solidarité, anarchie et collectivisme. » Les partisans de Marx, Lafargue, son gendre, et Farga fondèrent à Madrid la « nouvelle fédération madrilène, » à laquelle ils essayèrent de rallier leurs troupes ébranlées par les anathèmes et les accusations que se lançaient les deux partis aux prises. Seulement les marxiens voulaient rester sur le terrain économique, tandis que les bakounistes s'alliaient aux radicaux bourgeois pour renverser le

(1) Visitant l'Espagne en 1869, j'assistai à plusieurs séances de ces clubs socialistes. Elles avaient lieu ordinairement dans des églises enlevées au culte. Du haut de la chaire, les orateurs attaquaient tout ce qui y avait été exalté, Dieu, la religion, les prêtres, les riches. Les discours étaient chauffés à blanc, mais les assistans très calmes. Beaucoup de femmes étaient assises à terre, travaillant, nourrissant leurs nouveau-nés et écoutant avec attention, comme au sermon. C'était bien l'image de 93.

nouveau roi Amédée et pour établir la république. Lors de l'insurrection réprimée de décembre 1872 à Madrid, *l'Emancipacion* des marxistes la jugea ainsi : « Nous connaissons assez le personnel du parti républicain pour dire que ce mouvement n'est qu'une de ces tentatives révolutionnaires par lesquelles les élémens déclassés de la bourgeoisie cherchent à faire leurs affaires, et qui coûtent tant de sang aux ouvriers, sans qu'ils puissent en tirer aucun profit. Nous ne pouvons que répéter à nos amis : L'émancipation des ouvriers ne peut s'accomplir que par les ouvriers. Toute révolution conduite par des bourgeois ne peut être utile qu'à la bourgeoisie. » Ces paroles ne furent pas écoutées. Après l'abdication du roi Amédée qui eut lieu le 10 février 1873, le parti anarchiste entraîna les travailleurs à s'allier aux radicaux pour préparer une nouvelle révolution.

Le rapport du délégué espagnol, Garcia Vinas, au congrès de Genève de septembre 1873, nous fait connaître la force de l'Internationale à ce moment. Elle comptait 270 fédérations régionales comprenant 537 sections de métier et 117 sections d'ouvriers divers : total 674, avec environ 300,000 affiliés. — Les journaux étaient : *la Solidaridad* et *la Federacion* de Barcelone; *el Orden* de Cordoue ; *el Obrero* de Grenade ; *la Internacional* de Malaga ; *el Condenado*, *los Decamisados* et *el Petroleo* de Madrid; et *la Rivista social* de Gracia. — Tous défendaient le programme de Bakounine, l'anarchie ou le communalisme, c'est-à-dire l'indépendance absolue de chaque commune. Les attaques contre la religion étaient d'une violence inouïe (1). La plupart parlaient de renouveler les flambées de Paris, comme on le voit dans la conclusion d'un article emprunté au *Petroleo :* « Et si la force nous fait défaut pour atteindre notre but, qui est de nous asseoir, à notre tour, au banquet de la vie, alors viendra le vengeur que craignent les privilégiés, le pétrole, non pour accomplir seulement l'œuvre de la destruction, mais pour exécuter un acte de sainte et souveraine justice. Le nivellement, au besoin par la hache et le feu, voilà ce qu'exige la dignité si longtemps foulée aux pieds du prolétaire. »

En Andalousie, dans l'Estramadure et dans la province de Ba-

(1) Voici un extrait du journal *los Decamisados :* « Délivrons-nous enfin de ce fantôme appelé Dieu, bon pour effrayer des petits enfans. Les religions ne sont que des industries destinées à engraisser, aux dépens du peuple, ces saltimbanques de prêtres, comme les appelle Dupuis. Voilà notre programme. Toutefois avant de le mettre à exécution, il faudra une bonne saignée, courte mais abondante. Il faut couper les rameaux pourris de l'arbre social afin qu'il se développe. Tremblez, bourgeois engraissés de nos sueurs. Faites place aux « sans-chemises, » aux *decamisados*. Votre tyrannie va finir. Notre bannière noire est déployée et marchera à la victoire. »

dajoz, les paysans opéraient le partage des terres. Les insurrections cantonalistes commencèrent. Ce fut une contrefaçon de la commune de Paris. Dès le 13 février 1873, à Barcelone, trente mille ouvriers se rassemblent, proclament la république fédérale et fixent d'autorité la durée du travail et le taux des salaires. Le 8 mars, soulèvement à Malaga : la garnison se laisse désarmer; le feu est mis aux casernes. Cependant les républicains de la veille gouvernaient la république espagnole. Castelar, Suner, Pi y Margall et Salmeron sont au pouvoir, mais ils sont dénoncés comme des traîtres. Le 7 juillet, grève générale dans la ville industrielle d'Alcoy. On en vient aux mains. L'alcade et quelques gendarmes se défendent pendant deux jours dans les bâtimens de la municipalité. Les insurgés prennent comme otages des prêtres et des fabricans. L'alcade et les gendarmes, faits prisonniers, sont égorgés par la foule, et six bâtimens sont livrés aux flammes.

Le 12 juillet, éclate la grande insurrection de Carthagène. Les matelots et les soldats de marine fraternisent avec les socialistes. Les vaisseaux cuirassés tombent entre leurs mains. Le général Contreras se met à leur tête et bombarde la ville d'Almeria. Il se serait probablement emparé des autres ports de mer sans l'intervention des flottes étrangères. Le 20 juillet les cantonalistes, avec qui la gendarmerie et les troupes ont fraternisé, sont maîtres de la province de Castellon. Un comité de salut public règne à Séville. La durée de la journée de travail est limitée à huit heures. Les relations entre maîtres et ouvriers doivent se régler en vertu de « la liberté absolue. » Pour préparer la « liquidation sociale » tous les loyers sont réduits de moitié, les biens des églises sont confisqués, toutes les pensions supprimées. Les fabriques et les ateliers fermés, ainsi que les terres non exploitées, sont attribués à ceux qui peuvent les faire valoir. A Grenade, les cantonalistes décident qu'on vendra les églises, qu'on fondra les cloches pour en faire du billon et qu'un impôt écrasant sera levé sur les riches. A Carmona, bataille dans les rues qui dure tout un jour. Cadix, Murcie, San-Fernando, Valence, Salamanque adhèrent aussi au mouvement cantonaliste. Il semble sur le point de triompher partout. Mais ces révolutionnaires qui proclamaient l'anarchie devaient tomber par elle. Au milieu de la désorganisation générale les ordres des chefs n'étaient pas obéis. Ils n'avaient aucune force réelle. Il suffit au général Pavia de rassembler quelques troupes fidèles et de les mener à l'attaque, du dehors, pour soumettre en très peu de temps toutes les villes insurgées. A Séville, les anarchistes se défendirent avec une grande ténacité, et pour imiter en tout leurs frères de Paris, « ils flambèrent, » au moyen du pétrole, les bâtimens qu'ils devraient abandonner. Pour reprendre

Carthagène, place très forte, dont l'arsenal de marine fournissait des moyens de défense formidables, il fallut un siège en règle qui dura jusqu'en janvier 1874. Le dernier épisode du drame, pendant ce même mois, fut un sanglant combat dans les rues de Barcelone, où les cantonalistes combattirent avec l'énergie du désespoir.

Le mouvement finit comme d'ordinaire par un 18 brumaire. Vainqueur des cantonalistes, le général Pavia s'était entendu avec le général Serrano. Il fait passer à Salmeron, président des cortès, un billet le priant de dissoudre l'assemblée. Les députés nomment Castelar dictateur au milieu de transports d'enthousiasme indescriptibles. Ils jurent de mourir sur leurs bancs. Une compagnie de fusiliers entre dans la salle; des coups de fusil partent; la confusion est au comble. Une demi-heure après, tout est terminé : Serrano est dictateur, et bientôt le roi Alphonse remonte sur le trône de ses pères. Cet épisode est instructif. Il montre une fois de plus comment l'anarchie conduit à un coup d'état.

L'Internationale pénétra en Portugal vers 1872, et depuis lors elle y a compté un assez grand nombre de sections et différens organes, entre autres le *Jornal do trabalho*, la *Tribuna* et *o Rebate* à Lisbonne, le *Clamor do povo* et *o Protesto* à Porto. Chaque année, les socialistes portugais se réunissent en congrès. Leur programme est un « anarchisme » modéré, sans menaces d'expropriation, de massacres et de pétrole. Différentes causes expliquent cette attitude moins agressive. Le Portugais est moins violent que l'Espagnol, la situation économique du pays est meilleure et enfin la liberté étant très grande a prévenu l'explosion des fureurs populaires ailleurs exaspérées par la compression.

Il résulte de cette esquisse rapide de l'histoire de l'Internationale que le socialisme, fût-il victorieux en un jour de surprise, ne peut tirer parti de son triomphe momentané. Une révolution politique est devenue facile; une évolution sociale est inévitable; mais une révolution sociale est impossible, parce qu'on ne change pas en un jour et par la force la constitution économique des sociétés. Toutefois, il est certain que beaucoup de gouvernemens font précisément ce qu'il faut pour provoquer de redoutables bouleversemens. En effet, d'une part les armemens sans cesse accrus et les impôts de plus en plus accablans ruinent les populations et les réduisent au désespoir. D'autre part, on comprime sans merci toute manifestation de leurs souffrances et de leurs vœux de réforme.

Le socialisme, on l'a vu, existe maintenant partout, mais tandis que, dans les pays libres, comme en Angleterre, en Suisse ou en Belgique, il organise des congrès et des banquets où il discourt,

chante, boit et fume, dans les états où on le persécute à outrance, il a recours au poignard, à l'incendie, au poison et à la dynamite. Le gouvernement qui refuse la liberté a contre lui tous ceux qui la réclament, depuis les meilleurs citoyens jusqu'aux pires scélérats. Qu'il l'accorde, et il n'a plus pour ennemis que ceux qui méritent les galères, c'est-à-dire heureusement encore le très petit nombre. Voici comme preuve à l'appui un extrait d'une brochure écrite par un communard qui sur ce point voit juste (1). « Notre but, dit-il, étant la destruction de l'état, nous ne devons pas désirer la république, qui donnerait à l'état cette base solide qu'elle a en Suisse et aux États-Unis. La forme de gouvernement la plus avantageuse pour nous est celle que nous pourrons le plus facilement détruire, c'est-à-dire la restauration de la légitimité... Nous soutenons, appuyé sur les résultats de la science sociologique, que l'état républicain conservateur qui va s'établir en France sur les ruines du radicalisme, étant le dernier progrès de l'état, consacre, au grand détriment du prolétariat européen, l'alliance indissoluble de tous les élémens de la bourgeoisie. Au contraire, le retour à un régime d'un autre âge perpétuerait les divisions de la bourgeoisie et les luttes intestines, rouvrant ainsi à notre profit l'ère des révolutions. » Rien n'est plus vrai. Le socialisme isolé n'est pas à craindre, mais supposez une révolution politique ou de grands revers dans une guerre extérieure, et les anarchistes seront de nouveau prêts à profiter de la défaillance du pouvoir. Les souverains veulent-ils désarmer le socialisme? ils n'y parviendront ni par des lois d'exception, comme en Allemagne, ni par des casemates et la Sibérie, comme en Russie. Mais qu'ils mettent un terme à ce détestable antagonisme d'état contre état, qui est le fléau de notre temps; qu'ils réduisent les armées, qu'ils diminuent les impôts et qu'alors ils donnent sans crainte toute liberté aux peuples plus heureux. L'utopie ne disparaîtra pas, car elle est plus ancienne que Platon, et la société continuera à se transformer comme elle le fait depuis les temps préhistoriques, mais l'utopie ne sera plus le rêve de la destruction universelle, et les transformations pourront être pacifiques.

ÉMILE DE LAVELEYE.

(1) *L'État à Versailles et dans l'association des travailleurs*, par Brousse; Londres, 1873, sans nom d'éditeur. — Brousse est l'auteur de l'article de *l'Avant-garde* sur le régicide, condamné à Genève en 1878.

ESQUISSES LITTÉRAIRES

M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER

Nul homme, disait le vieux Solon, ne doit être estimé heureux avant sa mort; mais il n'y a pas de règle si vraie qui ne souffre quelque exception, et l'éminent collaborateur dont nous voudrions aujourd'hui retracer les traits sympathiques eut la fortune d'être de ce petit nombre qui dans chaque génération semble né pour contredire l'aphorisme si sombre du législateur d'Athènes. On pouvait l'estimer heureux avant sa mort en toute confiance et sans crainte d'être démenti par les événemens du lendemain, tant il avait sagement construit sa demeure à distance de toutes les voies qui mènent aux obstacles. Heureux dès sa naissance par toutes ces circonstances de fortune, de famille et d'éducation qui jouent un rôle si considérable dans le cours de la vie de tout homme, il lui avait été donné, selon un mot du cardinal de Retz, de remplir tout son mérite dans la double carrière qu'il a parcourue jusqu'à sa mort avec un succès constant. Il a été tout ce qu'il devait être sans avoir jamais à accuser le sort d'une lenteur ou d'une malveillance. Professeur longtemps applaudi à la faculté des lettres de Montpellier, il est venu à l'heure précise occuper à la Sorbonne la chaire à laquelle le désignait l'éclat de son enseignement. Écrivain constamment apprécié, il n'a connu ni les injustes retours de l'opinion ni les dénigremens des envieux, et lorsque, recommandé par la voix de l'estime publique aux suffrages de l'Académie, il est entré dans l'illustre assemblée, son élection n'a causé aucun étonnement et n'a rencontré aucune opposition sérieuse, tant elle apparaissait comme le couronnement

naturel d'une vie littéraire dont chaque pas avait été récompensé par les témoignages les plus variés de considération. Ce n'est donc pas une réparation que nous avons à faire; nous n'avons aucune injustice à dénoncer, aucune mauvaise chance à déplorer, et nous sommes loin de nous en plaindre, étant de ceux qui aiment à voir le talent et la vertu récompensés. C'est pour les dieux seulement que le spectacle le plus agréable est celui du juste aux prises avec l'adversité; pour les simples mortels, le spectacle contraire est infiniment plus consolant et nous osons dire plus moral. Oui, plus moral. Je ne sais quelle manière de philosophe effrontément facétieux a émis un jour l'opinion que les personnes belles, bonnes et intelligentes devaient être la proie légitime de ceux qui ne possèdent aucune de ces qualités, et le vulgaire, seigneur de ce monde sublunaire, n'a que trop montré en tout temps par sa conduite envers l'élite de l'humanité qu'il n'était pas éloigné de partager cet aimable avis. Il est donc bon que le spectacle le plus agréable aux dieux lui soit montré le plus rarement possible, et il y a lieu de se réjouir chaque fois qu'une âme honnête a pu accomplir sa destinée sans user son temps et ses forces dans des luttes stériles contre le malheur ou l'iniquité. Une existence réellement heureuse est d'ailleurs chose si rare qu'il n'est pas à craindre que l'exemple en soit jamais assez contagieux pour que le talent et la vertu ne soient pas toujours assurés de cette dose d'infortune qui, au dire de certains, est leur stimulant le plus actif.

Ce bonheur, Saint-René Taillandier en était digne, car il est aisé de comprendre qu'il en était en partie l'auteur. Une fortune aussi constante ne va pas sans certaines qualités qui la déterminent, la fixent et en assurent la durée, et Saint-René Taillandier possédait toutes celles qui font le parfait galant homme. Si l'on nous demandait de définir le galant homme, nous répondrions que c'est l'homme dont le cœur est cultivé à l'égal de l'intelligence, dont les sentimens châtiés par le sens moral, comme l'esprit est châtié par le goût littéraire, ont acquis cette science des délicatesses sans laquelle les vertus les plus sérieuses gardent toujours quelque chose de pédantesque ou même de barbare, et cette définition s'appliquerait en toute exactitude à l'écrivain que nous regrettons. La bienveillance était chez lui un penchant presque irrésistible, il aimait à être utile comme d'autres aiment à nuire; c'était là son machiavélisme et sa diplomatie. Ce que sa plume a rendu de services littéraires, défendu de nobles causes étouffées, mis en lumière de talens inconnus ou mal jugés, les lecteurs de la *Revue* le savent, ce que ses amis seuls pourraient dire, c'est à quel point sa bienveillance envers les personnes était désintéressée, exempte de toute arrière-pensée égoïste ou de toute préoccupation de vanité.

Et cette bienveillance s'exerçait sans bruit, sans démonstration empressée, sans affectation de sensibilité, avec cette exacte mesure qui, il faut le reconnaître, est presque exclusivement le privilège des Parisiens de race. Cette mesure d'ailleurs ne l'abandonnait jamais en rien; sa nature portait en elle un certain élément modérateur qui en réglait toutes les manifestations et la garantissait contre tout écart. Il y avait en toute chose un certain degré de vivacité qu'il ne se permettait jamais, bien qu'il fût loin de lui déplaire de le rencontrer chez autrui et qu'il fût capable même à l'occasion d'en admirer et d'en louer les effets. Il était enthousiaste et curieux, mais son enthousiasme était sans tumulte et sa curiosité sans fièvre. Il aimait d'instinct les larges horizons et les nobles cimes, et son talent l'y portait spontanément dès qu'il les entrevoyait, mais il s'y portait d'un vol égal et comme d'un coup d'aile silencieux. Son talent revêtait le forme oratoire plus volontiers que toute autre, ce qui implique la présence d'un certain feu, mais la chaleur était chez lui toute de l'esprit et n'avait rien de commun avec cette chaleur du tempérament qui ne va jamais sans une véhémence de sentimens voisine de l'exagération. Sa conversation, une des moins fatigantes et des plus instructives dont j'aie fait l'expérience, était d'un courant large et facile, sans accident de verve ni brusque saillie d'originalité, mais aussi sans ralentissemens ni momens de langueur ou d'atonie. Il discutait quelquefois, il ne disputait jamais; rarement causeur sut plus généreusement ménager l'amour-propre de ses interlocuteurs aux dépens du sien propre. Son urbanité, de même substance que ses autres qualités, ne se démentait en aucune circonstance. Vous tous qui l'avez connu pendant de si longues années, ses collègues de l'Université, ses confrères de la *Revue*, dites si vous avez jamais surpris chez lui un excès ou un oubli de parole, un mot hors de ton, une expression de violence ou d'aigreur, dites surtout s'il lui échappa jamais un trait pouvant faire blessure. Comme les très honnêtes gens, ceux qui le sont *intus et in corde*, Saint-René Taillandier savait se refuser ces malices où il est si facile d'exceller, pour peu qu'exempt de scrupule, on accorde toute liberté aux boutades de la nature, et, même lorsqu'il méprisait, sa sévérité se gardait soigneusement de ces formes d'ironie mauvaise qui ont en elles quelque chose de satanique, et présentent l'inconvénient de châtier le mal avec les armes même des méchans.

Il puisait sa vie morale aux principes les plus féconds et les plus nobles. Les deux grands courans de pensées et de sentimens qui se partagent notre siècle, courans d'ordinaire divergens, souvent ennemis, s'étaient unis en son âme comme en un paisible confluent; il avait eu le don de savoir être à la fois libéral avec fermeté et chrétien avec sincérité, et de tous les bonheurs de sa

vie celui-là n'avait pas été le moindre. Il avait passé de la foi naïve de la jeunesse aux convictions raisonnées de la science sans que la fréquentation des doctrines philosophiques lui fût malsaine; il ne permit jamais à ses doutes inévitables ce degré de témérité qui pouvait provoquer une de ces crises de déchirement intérieur d'où l'âme ne sort même victorieuse qu'amoindrie ou mutilée; ce qui est plus certain encore, c'est qu'il ne traversa jamais ces étapes d'aridité et ces états de sécheresse dont parlent tous les mystiques et qu'ils dénoncent comme l'accompagnement ordinaire de tout ralentissement de la foi, protégé qu'il fut toujours contre de tels accidens par la vertu de l'espérance. Nature instinctivement confiante, il ne s'était pas senti découragé par les contradictions apparentes qui séparent la science et la foi, et il s'était dit dès ses premiers pas qu'il était impossible que l'esprit humain ne découvrît pas un jour le pont par où ces deux grandes puissances pourraient se rejoindre sans crainte de péril pour l'équilibre de l'âme humaine, sans crainte de naufrage pour les sociétés. Ainsi soutenu par cette ferme assurance intérieure, il avait livré exempt d'inquiétudes sa barque aux vagues de cette mer houleuse des systèmes que tous doivent traverser aujourd'hui, merveilleusement orienté dans sa navigation par la double boussole qu'il portait avec lui, et préservé contre les récifs, les bancs de sable et les côtes insalubres par une instruction solide, de nombreuses lectures, une prudence perpétuellement attentive, un art remarquable de jeter la sonde et de reconnaître sous la profondeur des eaux les parages dangereux. Cette réconciliation qu'il cherchait, il la sentait possible par son propre exemple; ce point de jonction rêvé par tant de nobles esprits il le trouvait dans le passage, graduellement opéré par la science, du christianisme tel que les siècles nous l'ont légué à un christianisme plus universel encore. Le jour où ce passage serait accompli, l'antique Jérusalem laissée sur la rive du départ apparaîtrait sur la rive d'arrivée, rajeunie et éblouissante de nouvelles splendeurs. Toute sa vie littéraire et philosophique n'a été qu'un long voyage à la recherche des faits soit favorables, soit hostiles à cette double cause qu'il s'était donné mission de soutenir. Il allait interrogeant les systèmes, les littératures, les mœurs étrangères, les sectes, voire les coteries morales où la vie est souvent d'autant plus intense qu'elle est contenue dans un moindre corps, trouvant sur sa route plus de combats à livrer que de traités d'alliances à signer, embarquant toutefois par compensation mainte recrue au service de l'harmonie désirée. Que son esprit fût devenu de plus en plus compréhensif à mesure qu'il accomplisait ce voyage, cela n'avait rien que de naturel; ce qui est plus particulier, c'est que son rêve de concorde n'ait jamais reçu aucune atteinte. Si invincible était restée

en lui cette union que je ne puis mieux en faire comprendre l'intime énergie qu'en disant qu'il ressentait et poursuivait toute impiété philosophique comme un acte antilibéral et toute doctrine chrétienne illibérale comme une impiété.

Cette double préoccupation qui a été le tourment de sa vie entière et se manifesta dès sa première jeunesse le sacrait d'avance écrivain; cependant il hésita quelque temps avant de faire choix d'une carrière. Au sortir du collège où il avait fait les plus brillantes études, nous le voyons entre les années 1837-1840 prendre à la fois ses grades de licencié ès-lettres et de licencié en droit, indécis qu'il était encore entre la magistrature et le professorat. En tout cas, il n'y eut à aucun moment hésitation sur les idées qu'il était décidé à servir; nous en avons pour preuve son œuvre de début, un long poème intitulé *Béatrice*, où il a déposé les nobles rêves de sa jeunesse. Ce poème, publié en 1840, est peu connu aujourd'hui, bien qu'à l'origine il n'ait pas passé inaperçu. Dans la page de critique la plus remarquable qu'il ait jamais écrite, cette brillante charge à toute outrance qu'il exécuta ici même contre *la Divine Épopée* d'Alexandre Soumet, Théophile Gautier mentionna *Béatrice* avec éloges en l'opposant aux conceptions mystiques mal venues de l'auteur de *Saül*. Par la nature de son sujet, l'œuvre n'était pas de celles qui sont faites pour retentir et fut bientôt oubliée; mais nous oserons dire qu'elle est indispensable à quiconque veut écrire sur Saint-René Taillandier, car elle nous initie d'une manière si complète à sa vie morale d'alors qu'elle a pour nous la valeur d'un véritable document autobiographique. Nous entrons dans sa chambre de laborieux étudiant, nous nous asseyons entre ses amis, dont nous pouvons au moins nommer un avec certitude, tant il est reconnaissable, l'infortuné Alexandre Thomas, si différent de lui par le caractère et les tendances; nous lisons les titres des livres favoris jetés sur sa table de travail, livres de foi et livres de doutes, Dante et Goethe, les poésies franciscaines et les poètes de la Souabe, les mystiques du moyen âge et les doctrines de la moderne Allemagne; nous surprenons sur le fait l'action des influences contemporaines préférées de son jeune esprit. La principale de ces influences, celle d'Edgard Quinet, à qui le poème est dédié, fut sur Saint-René Taillandier des plus considérables et des plus persistantes, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui ont suivi ses travaux avec attention. Assurément ce n'était ni une philosophie bien précise, ni une doctrine religieuse bien établie que Quinet pouvait lui donner; mais il trouvait chez lui nombre de séductions qui répondaient bien mieux à l'état d'âme qu'il traversait que le plus logique des systèmes, de nobles aspirations, d'éloquentes inquiétudes, une foi vibrante dans les destinées fu-

tures de l'humanité, un sentiment profond de l'immanence du divin dans le monde, une confiance enthousiaste dans la fécondité de l'infini, et enfin l'assurance prophétique que, si les noms particuliers des religions étaient destinés à disparaître, le nom même de religion ne serait jamais aboli dans les langues humaines. C'était d'ailleurs l'époque où Quinet n'avait pas tellement rompu avec la tradition chrétienne qu'il ne fût capable d'essayer cette éloquente réfutation du docteur Strauss que tous nos anciens lecteurs connaissent, et où, par conséquent, un jeune disciple, à la fois traditionaliste et rationaliste, pouvait aisément contempler dans ses écrits l'image d'un christianisme latitudinaire, semblable à celui qu'il rêvait lui-même. Ce christianisme, Saint-René Taillandier l'y découvrit en effet, et le transporta avec bonheur dans ce poème de *Béatrice* où se reconnaissent sans peine les traces laissées par les fréquentes lectures d'*Ahasvérus* et du *Génie des religions.*

Le thème de *Béatrice* n'est autre que cette espérance dans l'union future de la science et de la foi que nous venons de marquer comme le sentiment en quelque sorte central des travaux de Saint-René Taillandier. Trois jeunes gens engagés dans la poursuite laborieuse de la vérité échangent dans une modeste chambre d'étudians leurs confidences de catéchumènes. Leurs caractères habilement présentés répondent à trois variétés de la nature philosophique : le rationaliste, le mystique, l'éclectique ou, pour mieux parler le syncrétiste. Le rationaliste n'est autre que notre ancien collaborateur Alexandre Thomas déjà nommé ; nous n'oserions nommer le mystique ; le syncrétiste, nous avons à peine besoin de le dire, est l'auteur du poème. Ces confidences ne sont rien moins que joyeuses. Les amis se plaignent que cette science qu'ils servent avec un si brûlant enthousiasme paie mal leurs aspirations et qu'ils ne trouvent point en elle ce que tout jeune cœur cherche avant tout sous une forme ou sous une autre, l'amour. Est-ce donc qu'il y a un divorce irrémédiable entre la vie de l'intelligence et la vie de l'âme? En a-t-il toujours été ainsi et n'y a-t-il pas eu des époques bénies où l'idéal n'était pas une sèche abstraction, où la réalité était autre chose qu'un chaos malsain de notions empiriques, où la vérité en se communiquant remplissait à la fois l'esprit de certitude et le cœur de divine tendresse, où l'être de l'homme pouvait, dans chacune de ses manifestions harmonieuses, atteindre à cette perfection qui, selon la belle définition de saint Bernard, consiste à brûler et à briller à la fois : *ardere et lucere perfectio est?* Alors ils en viennent à songer à cette Béatrice qui ouvrit à Dante l'une après l'autre toutes les portes du paradis, et ils l'évoquent par l'irrésistible incantation du fervent désir. Ah! qu'il descende et qu'il demeure à jamais avec nous ce savant esprit d'amour, cet

aimant esprit de science! Béatrice apparaît et leur explique longuement comment a été possible le merveilleux édifice des beaux siècles du moyen âge. Une divine pensée d'amour fut un jour jetée parmi des hommes simples, cette semence bénie germa de proche en proche, des milliers d'âmes la reçurent, et chacune ajouta à cette richesse première le petit trésor de sa vie morale. La croyance chrétienne, ainsi grossie de tous les rêves d'amour dont elle avait été le principe, devenue la maîtresse absolue de l'âme humaine, inspira chacun de ses mouvemens, en sorte qu'il n'y eut pas un seul de ces mouvemens qui ne fût déterminé par l'amour. C'est par l'amour qu'elle devint habile, ingénieuse et savante. Ce Dieu dont elle était pleine, elle voulait l'adorer, et pour l'adorer elle devint architecte et artiste inspirée; elle voulait le comprendre, et pour le comprendre, elle éleva l'édifice de la scolastique, et enfin, tout cela fait, ne se trouvant pas encore assez près de lui, la poésie, d'un dernier effort d'amour, l'emporta sur ses ailes jusqu'à son trône inaccessible à la pensée réduite à ses seules ressources. Si cher est ce souvenir à Béatrice, que volontiers elle consent à un nouveau séjour sur la terre pour guider, si c'est possible, un nouveau Dante dans les régions du paradis. Mais hélas! cette fois le séjour lui paraît si dur qu'il ressemble à une expiation, et qu'elle croit descendre ou monter les spirales de ces mondes consacrés aux pécheurs que son pied ne foula jamais. Le moderne scepticisme lui est une insulte quotidienne, la science aride un sujet de larmes, il n'est pas d'heures où elle ne sente passer en elle le frisson de l'épouvante, et quand enfin elle veut regarder le ciel dont elle connaissait toutes les provinces, elle le trouve fermé et croit alors qu'il ne lui reste qu'à mourir, proie dévolue au néant qui triomphe. Une scène imitée à la fois du fameux songe de Jean-Paul et de l'*Ahasvérus* d'Edgard Quinet vient écarter cette conclusion désespérante. Les grands morts des époques croyantes se lèvent du tombeau pour maudire les générations qui ont défait leur œuvre; mais lorsqu'ils sont en face d'elles et qu'ils voient marqués sur tous ces fronts les signes de l'étude, du désir, de la bonne volonté, ils reconnaissent leurs fils légitimes, il leur est révélé que les hommes de cette terre renouvelée sont en quête d'un ciel plus haut que celui qu'ils avaient atteint, et les anathèmes se changent en bénédictions. Morts et vivans se réconcilient; c'est comme un baiser Lamourette du moyen âge et du XIXe siècle. Les siècles passés étaient partis de l'amour pour aboutir à la science; les siècles nouveaux sont partis de la science pour aboutir à l'amour; l'humanité refera en sens inverse le voyage qu'elle a déjà fait. Écrit au lendemain de l'*Ahasvérus* et du *Prométhée* d'Edgar Quinet, et contemporain de la *Psyché* de Victor de Laprade, ce poème porte bien la

date de ces dernières années de tendances spiritualistes où les dogmes religieux du passé trouvèrent un suprême et frêle refuge dans les formes du symbolisme avant de subir l'assaut froidement irrespectueux des doctrines du positivisme.

Si cette tentative poétique que Saint-René Taillandier appelait gaîment son péché de jeunesse ne fut pas renouvelée, il faut en faire honneur au sens critique supérieur de notre collaborateur, car elle n'avait rien qui fût fait pour décourager, et tout autre moins judicieux n'aurait pas manqué de récidiver. *Béatrice* en effet n'est ni une œuvre manquée, ni une de ces erreurs si fréquentes chez les jeunes talens qui cherchent leur voie; la pensée en est élevée, bien conduite et bien déduite, l'exécution en est soutenue et la forme nombreuse témoigne dans son abondance d'un sentiment très sûr des lois du développement poétique. Seulement, parmi toutes ces qualités, il n'y en a aucune de celles qu'on peut appeler conquérantes et qui sont faites pour s'emparer du peuple des lecteurs. Le seul inconvénient qu'il y eût pour l'auteur à recommencer sur nouveaux frais était donc de se résigner à écrire des poëmes pour un public de cent personnes; mais Saint-René Taillandier pensa justement qu'il avait mieux à faire de son temps. En abandonnant la muse, il n'en déserta d'ailleurs ni le culte fervent ni la fréquentation assidue. En se consacrant à la prose, il y fit passer le plus qu'il put de cette poésie qu'il se refusait désormais; ses travaux critiques et historiques sont pleins de fragmens ou, pour mieux dire, d'écoulemens d'une matière condamnée à ne plus se rassembler et qui s'insinue dans la critique à la manière des métaux dans le dur rocher, par veines et infiltrations. Jamais avec lui l'analyse n'est sèche et décharnée; un certain lyrisme toujours prêt à se montrer, une grande indulgence pour l'image, une tendance très marquée à laisser glisser l'idée dans le domaine du sentiment y témoignent à chaque instant que l'écrivain possède non-seulement le goût, mais la pratique de la poésie, surtout qu'il a vécu dans le commerce familier des poètes. Ils composaient en effet sa lecture favorite; il se dédommageait de ne plus faire de vers en admirant ceux des autres, et rarement admiration fut plus entière. Il portait les poètes contemporains jusqu'aux plus petits dans sa mémoire, et savait l'art de les retrouver jusque dans leurs œuvres les plus imparfaites ou les plus justement dédaignées. En le perdant, — tel ou tel de ses confrères de l'Académie le sait certainement et pourrait l'attester, — ils ont perdu un des propagandistes les plus zélés et les plus désintéressés de leur gloire.

Un an après la publication de *Béatrice* (1841), ses hésitations ayant pris fin, il fit décidément choix du professorat et, ayant accepté du ministère de M. Villemain une place de suppléant à la

faculté de Strasbourg, il se fit recevoir docteur ès-lettres. Dans la thèse qu'il soutint à cette occasion, thèse qui est devenue un livre intéressant et qui avait pour sujet la vie et la doctrine de Scot Érigène, reparaît cette croyance en l'union future de la science et de la foi qui fait le sentiment dominant de son poème. Préoccupé de trouver dans le passé des ancêtres à son espérance, il lui avait paru que le penseur original et énigmatique qui éclata au milieu des ténèbres du IXe siècle comme un météore philosophique sans précurseurs immédiats, n'avait jamais été droitement compris. L'homme qui avait exprimé cette forte idée : « La vraie religion n'est que la vraie philosophie, et la vraie philosophie n'est que la vraie religion, » s'il n'avait pas résolu le problème de l'union de la science et de la foi, n'en avait-il pas compris, avec une pleine exactitude, la nature et les conditions? Saint-René Taillandier s'ingénia donc à séparer le disciple de l'apocryphe Denys l'Aréopagite et du moine Maxime de toute étroite parenté avec le néo-platonicisme d'Alexandrie, l'amnistia de tout délit de panthéisme et s'attacha à montrer en lui un philosophe strictement chrétien en dépit de la défiance que l'église eut de ses opinions dès l'origine et qu'elle conserva toujours depuis ; le père non reconnu, mais authentique, de la philosophie du moyen âge dans son double mouvement, la scolastique et les mystiques. Nous voudrions pouvoir dire que le jeune écrivain réussit à prouver ces conclusions ; malheureusement, l'exposé très complet et très lucide qu'il fait des doctrines de Scot Érigène, les citations abondantes dont ses analyses sont accompagnées et les fragmens importans dont il a composé l'appendice de sa savante thèse ne nous permettent pas d'être aussi affirmatif.

Il nous est impossible de voir en Scot Érigène autre chose qu'une apparition excentrique et solitaire comme l'histoire en présente quelquefois pour rompre, dirait-on, la monotonie de la logique des siècles. Tout en lui indique nettement que nous sommes bien en face, non d'un chrétien philosophant, mais d'un véritable libre penseur, animé d'une pieuse déférence à l'égard du christianisme, il est vrai, sincèrement désireux de le trouver d'accord avec sa philosophie, travaillant en toute bonne foi à cet accord, mais qui a pris d'avance son parti pour le cas où les deux doctrines ne s'ajusteraient pas exactement. La sienne, très hardie et très complète, se suffit en effet par elle-même, porte en elle-même son principe et ses conclusions. Elle côtoie le christianisme, mais sans s'y confondre jamais, et si les deux doctrines vont ensemble, c'est à la manière de deux fleuves qui voyagent de compagnie vers la même mer, mais s'y jettent par deux embouchures différentes. La qualité essentielle du vrai philosophe, l'intrépidité intellectuelle, est visible chez Scot Érigène ; quelles que soient les conséquences où la vérité

le conduit, son cœur ne tremble pas plus que sa raison ne recule. Lorsque Descartes, avant de commencer à philosopher, enfermait la théologie dans son arche sainte, était-il plus radical que Scot Érigène débutant par établir la prééminence de la raison sur l'autorité et réservant pour le seul enseignement des simples les témoignages des pères et de la tradition? Certains critiques allemands, nous dit Saint-René Taillandier, ont essayé d'établir la parenté de la doctrine de Scot Érigène avec les plus modernes systèmes de la philosophie germanique, et cette entreprise n'a rien qui soit pour beaucoup étonner, tant les ressemblances sont frappantes. Jusqu'à quel point le Dieu et l'Univers de Scot Érigène, ce rien absolu qui est au-dessus de toute détermination, ces idées qui sont à la fois créées et créatrices, cette distribution incessante de la vie à travers les domaines de la nature par l'action du Saint-Esprit remplissant l'office de l'éternel *devenir*, diffèrent du Dieu et de l'Univers de Hégel, nous ne nous arrêterons pas à le chercher, mais à coup sûr ils diffèrent sensiblement du Dieu et de la création des chrétiens. Et que dire de cette explication symbolique de l'Écriture qui substitue l'interprétation individuelle selon l'esprit au sens textuel déclaré bon pour les hommes de chair, ou de cette hardie négation de l'éternité des peines, conséquence de la négation plus hardie encore de l'existence réelle du mal? Ce qui en dit plus long sur les tendances de sa doctrine que toutes les plus ingénieuses apologies, c'est le silence que l'église du moyen âge s'obstina toujours à garder sur son compte. Comme le dit excellemment M. Guizot, en parlant de ce même grand esprit, on n'abuse pas des adversaires intellectuels, et ce caractère flottant, prêtant à l'illusion, qui a permis à Saint-René Taillandier de voir en lui un chrétien véritable, est précisément ce qui mit l'église à son égard dans une attitude de muette réserve. Le critique réussit donc imparfaitement à établir d'une manière étroite les liens qui rattachent Érigène aux scolastiques et aux mystiques du moyen âge, dont aucun ne songea d'ailleurs jamais à se réclamer de lui; en revanche, il réussit à merveille à établir ses rapports très directs avec tous les adversaires de l'orthodoxie, qui, eux, l'ont tous avoué pour maître, et l'équivoque Amaury de Chartres, et le batailleur Bérenger de Tours, et les albigeois parmi lesquels il était en grand renom, et l'évangile éternel de l'abbé Joachim de Flore, qui est mieux qu'en germe dans le commentaire sur l'Évangile de saint Jean retrouvé par M. Ravaisson. Un tel fait parle assez haut. Si Scot Érigène n'est pas l'ancêtre lointain des philosophes modernes, tenons-le en toute assurance pour le père véritable de cette curieuse race mixte de libres penseurs sous robe chrétienne qui n'a disparu qu'au commencement du XVIIe siècle et dont les derniers furent Giordano

Bruno et Campanella. Dans ce livre ingénieux et instructif, une des tendances les plus marquées de l'esprit de Saint-René Taillandier se laisse voir à découvert. Très complaisant aux manifestations du génie vrai et en même temps très constant dans les principes qu'il s'était donnés, il lui en coûtait de voir tel homme qu'il admirait aller à des conséquences qu'il n'admettait pas. Par cette même faiblesse, qui était presque de sentiment, dès qu'une doctrine se rattachait par quelque côté aux idées qui lui étaient chères, il faisait effort pour la tirer tout entière à lui en dépit de ce qu'elle pouvait avoir de suspect, et c'est là justement ce qui lui est arrivé avec Scot Érigène.

Deux ans après la publication de cette thèse, Saint-René Taillandier, quittant le poste de noviciat qu'il occupait à Strasbourg, allait prendre possession de la chaire de littérature française à la faculté des lettres de Montpellier et envoyait à la *Revue* ses premières études sur l'Allemagne, résultats d'un voyage exécuté entre son poème de *Béatrice* et son entrée dans l'université. Ce voyage a joué dans la carrière littéraire de Saint-René Taillandier un rôle capital. Ce n'est pas, il l'a par la suite mainte fois déclaré, qu'il fût alors attiré vers l'Allemagne par aucune sympathie particulière, mais c'était là que, depuis Kant et Goethe la pensée humaine avait accompli ses dernières évolutions mémorables, là qu'elle avait forgé de nouvelles armes et renouvelé ses méthodes d'investigation, et le jeune critique avait voulu connaître de près l'actif atelier d'où tant de systèmes étaient sortis depuis cinquante ans. Il séjourna un an et demi à l'université de Heidelberg, où il se rencontra avec son ami Alexandre Thomas et M. Laboulaye, visita le Wurtemberg et la Bavière, fréquenta le plus qu'il put d'hommes célèbres, et vit notamment M. de Schelling à Munich. Quelle que fût l'ardeur de sa curiosité, il fut en plus d'une occasion obligé de la tempérer de discrétion, tant la défiance était grande à notre égard et tant les haines allumées par les guerres de l'empire couvaient encore ardentes sous les cendres dont les avaient recouvertes les traités de 1815. Dans la préface d'un de ses derniers livres, *Dix Ans de l'histoire d'Allemagne*, il nous a gaîment raconté comment le fameux auteur de *la Symbolique*, Frédéric Kreuzer, les avait pris, lui et les deux compagnons d'étude que nous venons de nommer, pour trois agens envoyés par M. Thiers pour sonder les dispositions des Allemands et préparer les voies à quelque noir complot. La défiance de Frédéric Kreuzer l'aurait moins égaré si, au lieu de soupçonner des agens politiques dans les trois jeunes Français, elle avait tout simplement deviné des observateurs sagaces capables d'informer la France des dangers que lui préparait cette romantique Allemagne, alors idole de nos dilettantes et de nos artistes. On le vit bien lorsque Saint-René Tail-

landier publia peu après ses premiers tableaux du mouvement contemporain dans les pays d'outre-Rhin.

Ce fut, il nous en souvient encore, un véritable étonnement chez beaucoup de lecteurs. Le jeune critique ruinait de fond en comble cette illusion d'une Allemagne rêveuse et mystique dont le public avait reçu jadis l'image de Mme de Staël et qu'il se plaisait à garder comme définitive. Avant lui cependant les avertissemens n'avaient pas manqué, et ici même le tocsin d'alarme avait été sonné à plusieurs reprises par divers esprits d'ordre supérieur, mais sans parvenir à tirer l'opinion de son obstination à ne voir dans l'Allemagne que le dernier asile des souvenirs chevaleresques et des songes poétiques partout ailleurs dissipés par une raison prosaïque. Les éblouissantes révélations de Henri Heine, mises sur le compte de l'humour et de la fantaisie, avaient amusé sans convaincre; dans les protestations d'Edgard Quinet contre la teutomanie et les audaces de la théologie négative, on avait vu surtout des pages éloquentes qui faisaient honneur au talent de l'écrivain; enfin les philosophes, public toujours peu nombreux, avaient été à peu près seuls à remarquer l'admirable exposé qu'un écrivain de grand mérite, prématurément enlevé aux lettres, Lèbre, avait tracé de la crise effroyable dans laquelle la pensée allemande s'agitait depuis la mort de Hégel. Il fallut bien cependant se rendre à l'évidence lorsque, pendant plus de sept années, Saint-René Taillandier vint exposer presque chaque mois les phases successives du long et sinistre carnaval que les muses allemandes ont mené jusqu'aux révolutions de 1848 et 1849, cette littérature aux fantaisies sensuelles renouvelées du saint-simonisme qui renvoyait aux Philistins toute vieille morale, cette philosophie qui aboutissait à la négation de tout ordre social, cette théologie qui abolissait toute notion du divin. Eh bien! telle est la ténacité d'une opinion longtemps enracinée que nombre d'esprits éminens refusaient de se rendre et reprochaient à Saint-René Taillandier de dépenser son attention aux produits scandaleux et malsains d'une littérature qu'ils déclaraient sans importance. Ampère surtout, paraît-il, n'en revenait pas de surprise. Continuant à voir l'Allemagne dans les grands génies qui l'avaient illustrée il se refusait à la reconnaître dans ces nouveau-venus dont on lui parlait. A quoi bon, demandait-il, s'occuper d'un Arnold Ruge ou d'un Feuerbach, d'un Bruno Bauer ou d'un Stirner, d'un Gutzkow ou d'un Herwegh? Tous ces gens-là ne comptaient pas; inconnus hier, ils étaient assurés d'être oubliés demain. C'était juger tout de travers l'œuvre utile que Saint-René Taillandier accomplissait alors. A coup sûr, l'importance de ces écrivains eût été fort secondaire s'il s'était agi de comparer leurs œuvres à celles qui sont assurées de l'immor-

talité et dignes d'être présentées comme classiques; mais il s'agissait de toute autre chose. Ce que Saint-René se proposait, ce n'était pas de faire œuvre d'esthétique, c'était de faire œuvre de critique sociale, et il s'était trop bien rendu compte des conditions nécessaires de cette critique pour ignorer que les dédains d'un goût trop exclusif non-seulement y étaient déplacés, mais y étaient une cause d'erreurs. En critique littéraire, les œuvres n'ont d'intérêt que par leur beauté et leur perfection; en toute critique qui se propose un but social elles ont un intérêt même par leurs difformités et leurs vices, surtout, pourrait-on dire, par leurs difformités et leurs vices. Que penserait-on aujourd'hui d'un critique allemand qui, voulant rendre compte à son pays de la France du temps de Louis-Philippe, aurait négligé la littérature socialiste, le mouvement des sectes communistes, les productions fiévreuses et corruptrices du romantisme dégénéré? Henri Heine écrivant alors pour la *Gazette d'Augsbourg* les lettres qui ont formé depuis le volume de *Lutèce* n'a eu garde de négliger tous ces phénomènes des régions inférieures, et il avait, à coup sûr, le goût aussi fin et aussi dédaigneux qu'aucun de ceux qui reprochaient à Saint-René Taillandier d'expliquer l'Allemagne aux Français de la même façon qu'il expliquait, lui, la France aux Allemands.

Réunies en 1849 sous le titre de: *Histoire de la jeune Allemagne*, ces premières études de Saint-René Taillandier conservent encore aujourd'hui toute leur valeur et forment une lecture des plus attachantes. La personnalité de l'auteur y est présente plus qu'en aucun autre de ses travaux peut-être; les heureuses années de la jeunesse qui ont le privilège d'échauffer tout ce qu'elles touchent ont mis dans ces pages au service du bien moral une verve vengeresse, une ardeur pétulante, une spontanéité d'indignation tout à fait remarquables. Ce n'est pas un critique spectateur que nous avons devant nous, un critique se bornant à raconter les péripéties de la bataille à laquelle il assiste, à juger des coups portés et reçus, c'est un critique militant qui se jette dans la mêlée pour son propre compte dès qu'il aperçoit qu'il y a sur quelque point péril pour la morale ou le bon sens. Pas un sophisme qu'il consente à laisser sans réponse, pas un scandale de talent qu'il laisse sans flétrissure. Deux sentimens très vifs le portaient à prendre dans ces débats une part plus directe que ne le fait d'ordinaire la critique lorsqu'il s'agit de doctrines et d'œuvres étrangères, un sentiment politique et un sentiment littéraire. Dans ces années d'avant 1848, années heureuses et aveugles où le véritable avenir de l'Allemagne restait caché sous des voiles impénétrables, Saint-René Taillandier pensait, comme tous ses contemporains éclairés, que les destinées de ce pays s'accompliraient par voie de

révolution et non par voie d'autorité, par les idées et non par le glaive, c'est-à-dire par les moyens qui devaient rendre ces destinées chères à la France d'alors; aussi se portait-il bravement partout où il lui semblait voir quelque erreur par laquelle la cause de la liberté pouvait être compromise ou souillée. Il avait reconnu avec perspicacité dans les hommes de cette première agitation une tendance funeste à l'imitation presque servile des acteurs de notre révolution française, même des plus équivoques ou des plus détestables, et il s'efforçait de toute son âme à prémunir l'Allemagne contre les fautes et les crimes qui avaient eu chez nous des conséquences si déplorables et encore plus durables. Et puis cet entêtement d'irréligion, cet étalage d'impiété, n'étaient-ils pas une offense à cette concorde espérée de la raison et de la foi où il voyait le meilleur avenir des sociétés? De même que, devant les audaces révolutionnaires des jeunes hégéliens, Saint-René Taillandier tremblait pour la cause de la liberté, devant le carnaval littéraire de la jeune Allemagne, il tremblait pour l'idéal et le grand art. Dans les œuvres publiées par les écrivains de cette phalange, Saint-René Taillandier constatait avec tristesse l'abandon insultant de tout ce qui avait fait la grandeur de la période précédente, la dépravation calculée et charlatanesque de tout ce qui constituait le génie allemand, la substitution d'une littérature matérialiste et athée à une littérature idéaliste, toujours pure même dans ses fantaisies les plus excessives, toujours religieuse même dans ses hérésies les plus prononcées. Il est certain en effet que l'impression générale que laisse cet exposé des incartades de l'Allemagne littéraire d'alors est celle d'un XVIIIe siècle réduit à la période de fermentation malsaine du règne de Louis XVI, période qui n'aurait pas été précédée des grands mouvemens d'opinion et de pensée qui se rattachent aux grands noms de cette époque, Naigeon sans Diderot, Beaumarchais sans Voltaire, Mably sans Montesquieu. Je ne sais trop cependant s'il y avait entre cette nouvelle littérature allemande et la précédente un désaccord aussi formel que croyait l'apercevoir Saint-René Taillandier, et si, comme tant d'autres esprits élevés, il n'a pas été quelque peu dupe d'une certaine magie trompeuse propre à la littérature allemande même dans ses productions les plus nobles, magie qui, sous les illusions de l'idéalisme, cache un naturalisme si robuste, un réalisme si concret, une morale si pleine d'humaine superbe, des passions si terrestres en dépit de leurs lyriques appels à l'infini. Le XVIIIe siècle allemand avait existé cependant, il avait existé avec Lessing et Herder, Kant et Hegel, Goethe et Schiller; seulement ce XVIIIe siècle, on s'obstinait à l'appeler le XVIIe siècle allemand, et de là cette contradiction apparente qui affligeait Saint-René Taillandier.

En même temps que le mouvement littéraire, Saint-René Taillandier suivait avec attention le mouvement politique de l'Allemagne. Les études qu'il a publiées sur ce sujet, réunies en 1853 sous le titre de : *Études sur la révolution en Allemagne*, forment deux volumes considérables aussi riches de faits que judicieusement sobres de réflexions. Ici l'auteur redevient spectateur, intervient rarement et laisse les événemens parler d'eux-mêmes. Il s'écarte aussi beaucoup moins de l'opinion régnante alors en France qu'il n'avait dû le faire pour le mouvement littéraire; cependant il est plus d'une erreur funeste qu'il s'applique à discréditer, plus d'un aveuglement de l'esprit de parti qu'il s'efforce de dissiper. Quel était l'état de cette opinion générale française à l'époque où Saint-René commença ces études, c'est-à-dire en 1845? La France, qui croit les autres nations oublieuses parce que, dans sa générosité, elle est prompte à oublier, voyait avec sympathie et sans en prendre aucunement ombrage pour sa sécurité ces aspirations de l'Allemagne vers un meilleur avenir. Le gouvernement monarchique constitutionnel était alors debout avec ses libertés judicieusement limitées et ses garanties apparentes d'ordre, objet de haine et de jalousie pour tous les despotismes, objet d'envie et d'émulation pour tous les peuples. On se plaisait donc à penser que la régénération de l'Europe, et très particulièrement de l'Allemagne, se ferait par la contagion bienfaisante de l'exemple donné par la France, et dès lors qu'avait-on à craindre de cette liberté allemande qui naîtrait de l'imitation du spectacle que nous donnions à l'Europe? Beaucoup allaient plus loin et voyaient dans cette future liberté, non-seulement un triomphe de l'influence française, mais un gage de sécurité pour notre pays. Ce qui nous est ennemi en Allemagne, disaient ceux-là, ce ne sont pas les populations, ce sont les gouvernemens. Les despotismes prussien et autrichien, l'arbitraire des gouvernemens princiers, voilà ce qui est pour nous redoutable, car c'est là ce qui conserve contre nous la tradition des haines, le souvenir des défaites, l'antipathie pour la cause que la France a faite sienne. Ce sont les gouvernemens qui ont à se venger de nous et non les populations, lesquelles d'ailleurs trouveront dans l'avènement de la liberté politique une revanche intérieure analogue à celle que nous avons prise nous-mêmes en 1830 de nos défaites de 1814 et de 1815. Saint-René Taillandier était loin d'être aussi confiant. Il s'associait de tout cœur à ceux qui faisaient des vœux pour le triomphe de la liberté constitutionnelle en Allemagne, mais ses espérances n'allaient pas plus loin. Il avait vu de trop près les populations allemandes pour ignorer qu'elles n'étaient pas exemptes de ces haines que nos libéraux se plaisaient à attribuer aux seuls cœurs des souverains; il avait étudié trop attentivement les manifestations de l'opinion alle-

mande sous toutes ses formes pour ignorer les périls que cette métamorphose politique pouvait faire courir non-seulement à la liberté, mais au système européen. Il montra donc en perspective une anarchie non moins belliqueuse que tumultueuse, d'un patriotisme exclusif et agressif, et derrière elle, surgissant à la fois, comme un appui et une menace, la Prusse toute prête à la contenir et à la châtier, mais reprenant pour son compte et à son profit ses rêves d'unité nationale et de suprématie européenne. Les révolutions de 1848 et 1849 ne vinrent que trop vite justifier le bien fondé de ces craintes et la sagesse de ces avertissemens.

Il est un point cependant sur lequel les premiers pronostics de l'auteur ne se réalisèrent pas entièrement. Il avait parfaitement deviné l'impuissance où se trouverait l'Autriche, et à sa suite les gouvernemens qui tournaient dans son orbite, d'imprimer une direction quelconque à ce mouvement dont il la voyait d'avance victime. Ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que ce pouvoir condamné aurait encore assez de vie non-seulement pour mettre à néant les aspirations de l'Allemagne, mais pour faire reculer le champion même que les destins lui montraient depuis Frédéric II. Rien de plus inattendu que ce réveil. Ce fut un instant comme une résurrection du saint-empire, avec sa hautaine arrogance, son altier esprit de conservation dédaigneux de toute politique roturière, ses traditionnelles prétentions à la monarchie universelle. La dynastie des Habsbourg ressaisissait son pouvoir sur l'Allemagne au moment même où, mutilée et sanglante, on la croyait restée agonisante sur les champs de bataille de la Hongrie révoltée. Depuis le jour mémorable où Ferdinand II, entouré dans sa capitale par les rebelles qui le serraient presque à la gorge, entendit retentir les clairons des hussards de Bucquoy, la maison d'Autriche n'avait pas connu pareil miracle. Ce n'était pas un vrai miracle cependant, c'était un simple prestige dû à un magicien doué du génie de l'audace, Félix de Schwartzenberg, et qui cessa d'être, aussi subitement qu'il était né, avec la mort prématurée de son auteur. Ses effets ne furent donc pas et ne pouvaient être durables; il en eut deux considérables toutefois : le premier c'est que s'il a été impuissant à conserver sa vieille suprématie à la maison d'Autriche, il lui a du moins permis quelques années plus tard de disparaître de l'Allemagne comme elle y avait vécu, avec dignité et grandeur; le second, c'est que s'il ne put pas parvenir à détruire le mouvement unitaire de l'Allemagne, il eut au moins assez de force pour briser et enterrer son expression momentanée, l'œuvre du parlement de Francfort.

L'histoire de ce parlement célèbre forme la partie la plus considérable et aujourd'hui la plus intéressante des deux volumes

consacrés par Saint-René Taillandier aux révolutions allemandes. Un diplomate distingué, juge fort autorisé en de telles matières, M. Thouvenel, déclarait cette excellente étude un document indispensable à quiconque avait affaire politique en Allemagne ou voulait comprendre quelque chose à l'etat de cette partie de l'Europe. L'auteur y suit pas à pas, à travers toutes ses phases, l'existence tourmentée de cette aventureuse assemblée, et en met en lumière les fautes et les incohérences. Il nous est arrivé parfois de gémir sur les violences infligées à la réalité par un certain excès de logique qui est dans l'esprit français; il faut avouer cependant qu'il est certains genres d'aberration dont nous préservera toujours cette dangereuse tendance, et de ce nombre sont les aberrations qui signalèrent l'entreprise du parlement de Francfort. Tout est bizarre dans son histoire depuis son origine jusqu'à sa fin. Sorti de décrets émanant d'une assemblée de notables, issue elle-même d'une réunion de citoyens sans autre mandat que celui que leur donnait leur zèle patriotique, ce parlement eut-il jamais une légitimité bien certaine? En réalité, il n'en eut d'autre que celle qui lui fut donnée par les acclamations des multitudes, le silence des gouvernemens interprété comme adhésion et la confusion des événemens. Le voilà cependant venu au monde, il parle et légifère au nom de la nation, mais quand il regarde autour de lui, il ne parvient à saisir d'aucun côté cette nation qui reste à l'état de conception idéale. A sa place, il trouve devant lui, et en nombre considérable, des gouvernemens régulièrement établis, mais sur des bases fort différentes de la souveraineté populaire et dont l'existence logiquement ne semble pas pouvoir coïncider avec la sienne. Né comme il l'est d'un mouvement populaire, et rassemblé comme il l'est pour fonder l'unité nationale, la logique et le sens commun permettent de craindre qu'il agira conformément à son origine, et qu'appelant partout la révolution comme alliée, il commencera par faire table rase de ces gouvernemens, ou du moins refusera de reconnaître plus longtemps leur raison d'être. Heureusement il n'en fait rien, mais alors, puisque la loyauté conservatrice l'emporte dans ses rangs, il va sans doute traiter avec ces gouvernemens et les admettre à coopérer avec lui à ce grand œuvre d'alchimie politique d'où leur sort ultérieur dépend, car, s'il reconnaît leur légitimité, il faut bien qu'il avoue qu'ils ont voix au chapitre. Au lieu de les consulter, il préfère leur commander; mais lorsqu'il leur donne des ordres, il se trouve qu'il ne dispose ni d'un homme, ni d'un écu et qu'il rend des décrets qui ne sont exécutoires nulle part. Avec son omnipotence abstraite, il est la faiblesse même, et toute sa vie s'écoule entre la menace de la révolution qui un jour est sur le point de l'anéantir et la menace de la réaction politique

qui finit par le disperser. Enfin voilà la constitution faite, l'unité votée, il ne reste plus qu'à nommer le chef de l'état, tâche facile en apparence, puisque, l'assemblée ayant déclaré que le gouvernement était monarchique, il n'y a en présence que deux candidats sérieux, dont un condamné d'avance. Le parlement offre donc la couronne au roi de Prusse, lequel s'empresse de la refuser en exprimant le peu de confiance que lui inspirent la révolution et ses présens, tandis que l'empereur d'Autriche, ralliant autour de lui tous les gouvernemens allemands, fait signifier au parlement qu'il n'a pas mission pour faire un souverain et qu'il ne reconnaît pas la validité de sa constitution. Devant ce refus et cette injonction, l'unité s'évanouit comme une fumée. Alors ces députés naguères si pleins d'exigences, maintenant si déconfits, obligés de s'avouer qu'ils n'ont rien fait et qu'ils n'ont plus qu'à partir, sortent un à un de la salle des séances, bouclent leurs malles et regagnent leurs foyers, tandis qu'un petit nombre ridiculement opiniâtres vont essayer de s'établir à Stuttgart et de s'y déclarer en permanence. Ce parlement qui comptait tant d'hommes éminens, finit comme un conciliabule d'aventuriers éconduits, dont les uns se retirent en silence et la tête basse, et dont les autres sont jetés par les épaules hors des portes auxquelles ils se cramponnent. Jamais ambitions plus exaltées n'eurent plus piteuse fin, et cependant, arrivé au terme de son long récit, notre historien n'a pas le courage de maltraiter trop durement cette assemblée, car il prévoit qu'en dépit de toutes ses mauvaises chances, son œuvre n'aura pas été stérile. Hélas! non, elle n'a pas été stérile. Il est trop certain que tout ce que cette assemblée a voulu a été réalisé, même ce qu'on appelait ses chimères, même ce qu'on appelait ses brutalités. Annexion du Schleswig et du Holstein, unité allemande, empire fédéral avec la Prusse au sommet, oui, tout cela a été accompli, mais non par les mains du parti libéral, et ce n'est pas la liberté qui en a profité.

Dans ces études sur la révolution en Allemagne, Saint-René Taillandier s'est montré, à mainte reprise, très sévère pour le souverain qui occupait alors le trône de Prusse. Il n'a pas craint, par exemple, de donner son approbation au pamphlet où le docteur Strauss comparait ce souverain à Julien l'Apostat, et cette sévérité parut alors excessive à certains esprits, très libéraux d'ailleurs. Saint-René Taillandier en jugea lui-même ainsi, et vingt ans plus tard, lorsque la correspondance de Frédéric-Guillaume IV avec le baron de Bunsen fut mise au jour, il y trouva une occasion de revenir sur cet ancien jugement et n'hésita pas à l'adoucir. Nos lecteurs se souviennent assurément de l'heureux parti que notre ami a su tirer de cette correspondance, qu'il a traduite presque en entier, en l'entourant de commentaires et en en reliant les diffé-

rentes pièces par des récits qui comblent les intervalles qui les séparent. Imprimé sous le titre de *Dix Ans de l'histoire d'Allemagne. — Origines du nouvel empire*, ce travail, un des derniers de Saint-René Taillandier, en est aussi un des plus instructifs en bien des sens; l'intérêt en est multiple, et le psychologue y trouve son compte aussi bien que l'historien. Frédéric-Guillaume IV a été passionnément accusé de chimères d'esprit et d'irrésolution de caractère. Ce jugement reste vrai en grande partie, mais dans quelle mesure doit-il être accepté, voilà ce qu'il était difficile de fixer avant que la publication de cette correspondance eût découvert les mobiles intimes auxquels obéissait la conscience du roi. Prenons, par exemple, ce refus de la couronne impériale qui l'a rendu un certain temps l'objet des railleries de toute l'Europe et qui faisait bondir d'indignation jusqu'à son ami Bunsen lui-même. Peut-être ce jour-là manqua-t-il de résolution, mais il ne manqua pas de perspicacité pratique. Il vit très bien que l'œuvre à laquelle on le conviait à s'associer ne serait jamais solide ainsi fondée, et il refusa autant par terreur de la compromettre que par horreur de la révolution qu'il exécrait de toute la puissance de son âme et dont l'offre lui apparaissait comme une sorte de grandiose contrefaçon du 20 juin 1792 avec la couronne impériale remplaçant le bonnet rouge de Louis XVI. Cet embarras du roi entre l'Allemagne dont il ne voulait pas déserter la cause, et la révolution dont il ne voulait accepter les services à aucun prix avait été deviné depuis longtemps; voici des raisons plus particulières et que la correspondance avec le baron de Bunsen permet parfaitement de démêler. D'abord une raison de race et de vieil aristocrate. Cette mission qu'on le pressait d'accomplir, c'était une cause nationale, mais c'était aussi une ambition de famille. Cette cause, depuis Frédéric II, la maison royale de Prusse se l'était identifiée, et il était importun à Frédéric-Guillaume IV que ce fussent des gens du dehors qui vinssent lui rappeler qu'il devait veiller sur son bien ou lui offrir comme un présent une chose qu'il regardait comme lui appartenant par héritage. Un jour de ces orageuses années, un député de la droite, alors fort inconnu et répondant au nom d'Otto von Bismarck, se leva au parlement de Berlin pour déclarer qu'il ne voulait pas que son roi fût le vassal de M. Simon de Trèves. Saint-René Taillandier trouvait alors le sentiment touchant et l'argumentation médiocre; c'était pourtant à peu près une argumentation de même sorte que faisait dans l'intimité le roi de Prusse. Une autre raison de nature analogue, c'est que l'acceptation des offres de Francfort établirait entre les deux couronnes une contradiction dont un souverain athée pouvait bien ne pas se soucier, mais à laquelle un souverain qui se piquait comme lui de principes chré-

tiens ne pouvait se résigner. Il était déjà souverain par la grâce de Dieu, et voilà qu'on lui offrait une couronne relevant de la souveraineté populaire. De quel droit dépendrait-il et se couvrirait-il désormais? car enfin les deux titres se niaient l'un l'autre, et s'il acceptait d'être roi par la grâce de la révolution, il était difficile de comprendre qu'il restât roi par la grâce de Dieu au même degré que par le passé. Sans doute ce sont là des raisons qui d'ordinaire ne préoccupent guère les politiques, mais la conduite de Frédéric-Guillaume IV cesse d'être sans mystère lorsqu'on a reconnu et nommé dans la correspondance avec le baron de Bunsen le singulier mobile intérieur qui dirigeait la conscience du roi.

Un homme d'un talent original qui toute sa vie a combattu avec une infatigable activité pour rapprocher l'église anglicane, dont il était membre, des principes des sociétés modernes, Charles Kingsley, dans son roman historique de *Westward ho!* cherchant le point répréhensible des puritains, l'a trouvé dans ce souci exagéré du salut qui était le ressort de toute leur conduite. Par là, dit-il, ils mettaient l'intérêt individuel de leur âme avant tout intérêt général, ils établissaient une sorte d'égotisme chrétien, antisocial dans ses conséquences, où le devoir envers soi-même passait avant tout devoir envers la communauté. La remarque est d'une finesse profonde et nous est restée présente à l'esprit pendant toute notre lecture de cette correspondance. Le secret de toutes les faiblesses de Frédéric-Guillaume IV, c'est qu'il eut une âme éminemment et uniquement protestante, c'est-à-dire scrupuleuse avec excès. Cette âme, il en avait un souci constant, veillait avec une minutieuse attention à ce qu'aucun atome de doctrine malfaisante ne s'y insinuât pour en altérer l'orthodoxie, observait avec soin ceux qui l'approchaient de crainte qu'à leur contact elle ne gagnât quelque contagion de libéralisme. Aussi, quand il devait agir, que d'hésitations, que de débats prolongés avec lui-même! S'il marchait d'accord avec la France, même redevenue monarchique, s'il cédait un droit suranné sur la principauté de Neufchâtel, s'il faisait un accueil favorable à un mouvement même avouable de l'opinion populaire, s'il obéissait aux avances d'un patriotisme même respecteux, n'allait-il pas se faire complice de cette révolution qu'il détestait à l'égal de Satan, de cette révolution qui glorifiait et amnistiait *tant de choses que Dieu ordonne*, disait-il, *de regarder positivement comme des crimes?* Une parole des Psaumes revient significativement à chaque page de cette correspondance comme pour bien marquer sa préoccupation constante : *Dixi et salvavi animam meam.* Assurément le cri est beau, quoique la portée en soit affaiblie par une répétition trop constante. Eh bien! c'est une question que de savoir si un souverain ou un chef d'état de n'importe quelle dénomination doit

avoir à ce point souci de son âme et s'il n'est pas mieux qu'il l'oublie en la remettant aux mains de Dieu. Dans le discours qu'il prête à l'un des conjurés contre Venise, Saint-Réal a trouvé un mot profond, « Souvenez-nous, dit l'orateur, en traçant le tableau des malheurs qui vont fondre le lendemain sur la cité des lagunes, souvenez-vous si votre cœur se trouble que *rien n'est pur parmi les hommes.* » Le mot vaut d'être médité par tout politique, bien qu'émanant d'un conspirateur. Si rien n'est pur parmi les hommes, celui qui est chargé de les conduire ne doit pas craindre de se compromettre avec le limon dont l'espèce humaine est faite. Le vice politique de Fr édéric-Guillaume IV fut d'obéir trop docilement à ses aversions et à ses répugnances; mais, cela dit, il faut avouer que cet excès de scrupules est fait pour honorer singulièrement le souverain qui l'a ressenti et que voilà un péché dont les politiques de son royaume se sont médiocrement rendus coupables depuis sa mort.

Les révolutions qui troublèrent l'Europe de 1845 à 1852 ne pouvaient étonner Saint-René Taillandier, qui les avait prévues en partie; en revanche, il en fut plus d'une fois profondément attristé. Heureusement l'étude des choses de l'humanité est si vaste qu'elle tient toujours au service du travailleur dévoué la consolation dont il a besoin dans tel état d'âme déterminé. Quel que soit en effet le démenti que donnent à nos opinions particulières à tel moment donné les événemens, il y a toujours quelque coin de terre où fleurit tout ce que nous regrettons, quelque groupe d'hommes dont les sentimens répondent aux nôtres, quelque voix de poète ou de moraliste qui nous arrive comme un écho de notre propre cœur. Ce genre de consolation, Saint-René Taillandier ne pouvait manquer de le rencontrer dans sa vaste enquête des choses contemporaines. En face du cosmopolitisme révolutionnaire qui semblait l'incarnation même de cet *humanismus* de Feuerbach et d'Arnold Ruge, contre lequel il s'était si souvent élevé, il lui sembla apercevoir qu'un courant tout contraire se prononçait, et il se plut à en opposer les symptômes rassurans aux triomphes de cette violente expansion. Un volume d'attachantes études, *Écrivains et Poètes contemporains*, publié en 1861 seulement, mais dont les différentes parties ont été écrites entre 1848 et 1856, consacré tout entier à des écrivains *particularistes* et à des peintres de mœurs locales, conserve le résultat de cette recherche de symptômes anticosmopolites. Pendant que l'idée de patrie, même sous la forme la plus vaste, était proclamée une gêne pour l'humanité, ne voyait-on pas, au contraire, tel petit peuple s'efforcer de la faire plus étroite encore, comme pour la tenir plus près de son cœur? Cette préférence de la petite patrie sur la grande qui a été l'unique inspiration de Brizeux, — un ami très cher

de Saint-René Taillandier, par parenthèse, et qui a eu sur lui une influence sensible, — n'était-elle pas l'âme de ce mouvement de renaissance flamande dont Henri Conscience s'était fait l'interprète? On déclarait factice le lien qui constituait la nationalité; quelle plus éloquente réponse à ce sophisme que l'existence de cette nationalité juive dont M. Léopold Kompert se faisait en Autriche l'avocat et le peintre à la fois, de cette nationalité sans feu ni lieu depuis des siècles, qui ne subsiste que par le lien tout moral de la religion et que rien n'a pu détruire, ni la dispersion, cet agent souverain de faiblesse pour les familles humaines, ni la persécution, ni même la tolérance, le plus puissant de tous les dissolvans? Les doctrines socialistes répandaient partout leurs propagandistes humanitaires; cependant il y avait encore plus d'une oasis heureuse où ils étaient presque inconnus, l'Oberland bernois, par exemple, où le pasteur Bitzius, de son nom littéraire Jérémie Gotthelf, pieux douanier des pures doctrines protestantes, veillait aux défilés des montages par où d'audacieux contrebandiers pouvaient introduire mainte denrée capable d'altérer les vieilles mœurs. Cet amour des petites patries, des centres resserrés de culture morale, a toujours été très prononcé chez Saint-René Taillandier; personne n'a mieux parlé que lui de la Bretagne de Brizeux, de la renaissance provençale de Roumanille et de Mistral, et c'est cette préférence qui se marque encore dans ses études sur les peuples de l'Autriche et les Slaves de la Serbie.

Saint-René Taillandier était aimé des jeunes poètes, et il en recevait souvent des vers. Parmi les pièces qui lui ont été dédiées j'en distingue une signée d'un nom modeste et aimable, qui s'appelle : *les Gardiens du feu.* Jamais dédicace n'alla mieux à son adresse et ne dit mieux le nom véritable des fonctions que Saint-René exerça toute sa vie au service des choses de l'esprit. Il fut essentiellement un gardien de phare, un veilleur chargé d'allumer à l'heure précise et d'entretenir pendant la nuit la flamme destinée à préserver les navires contre les écueils et les tempêtes. En dépit de tous les entraînemens de l'étude, jamais, à aucun moment de sa carrière, il ne s'est relâché un seul jour du rôle de guetteur attentif des choses contemporaines, et l'histoire même n'était d'ordinaire pour lui qu'un moyen d'éclairer le présent d'un surcroît de lumière. Malgré sa vive curiosité, il n'a jamais connu ce culte du passé pour le passé qui est le dilettantisme en histoire; lorsqu'il touchait à quelque épisode des âges écoulés, c'était toujours pour en faire une application directe à quelque événement contemporain. Un des plus heureux témoignages de cette tendance de son talent fut une série d'études publiées pendant la guerre de Crimée et réunis sous le titre de *Allemagne et Russie.* A cette époque, la

malveillance de l'Allemagne en général et du gouvernement prussien en particulier à l'égard des puissances alliées avait irrité l'opinion française, qui ne parvenait pas à comprendre comment un si grand amour de la paix pouvait s'accorder avec tant de complaisance pour une politique de conquête aussi franchement avouée que l'était la politique russe, et comment tant de bon vouloir pour un gouvernement autocratique au premier chef pouvait s'accorder avec cette frénésie de liberté qui, si peu de temps auparavant, emplissait l'Allemagne entière de ses clameurs. Saint-René Taillandier se donna pour tâche d'expliquer cette politique équivoque et, armé des documens allemands, il en révéla l'origine.

Il montra que, depuis des siècles, il y avait comme une invasion réciproque des deux peuples l'un chez l'autre, que de ces deux invasions la mieux masquée, la plus subtile comme la plus efficace, était l'invasion russe, et que dans ce double jeu séculaire le rôle véritable de dupe était pour l'Allemagne. Ah! sans doute, en apparence l'invasion allemande avait réussi. Les écoles qu'elle avait fondées en Russie n'étaient-elles pas les plus florissantes? les colons qu'elle y avait jetés ne laissaient-ils pas bien au-dessous d'eux, pour les qualités morales, les populations slaves? les aventuriers qu'elle y avait envoyés au XVIIIe siècle, les Ostermann, les Biren, les Munnich, n'avaient-ils pas à leur gré gouverné l'empire, et enfin les révolutions de palais n'avaient-elles pas abouti à l'avènement d'une dynastie allemande de race comme de nom? Oui, mais c'était une série de bienfaits que cette invasion allemande avait conférée à la Russie. C'était par des mains allemandes qu'avait été continuée l'œuvre colossale de Pierre le Grand qui, sans ces instrumens étrangers, aurait peut-être sombré après lui, que le tsarisme avait été transformé en despotisme administratif, que la Russie avait reçu toute la civilisation dont elle était susceptible. En tout cela l'Allemagne n'avait rien gagné pour elle-même. En était-il de même des envahissemens politiques que la Russie, depuis plus d'un siècle, pratiquait en Allemagne? Elle avait aidé Frédéric II à démembrer la Pologne; à laquelle des deux puissances l'avenir réservait-il le bénéfice réel de ce crime politique? Elle avait paru comme alliée de l'Allemagne dans la croisade dirigée contre la révolution française; si, dans cette triste aventure, il y avait eu profit pour quelqu'un, n'était-ce pas pour elle qui y avait trouvé l'occasion de porter ses armes plus loin qu'elle ne les avait encore portées, et de faire sa première apparition au cœur du monde civilisé, comme une menace de future domination? Enfin lorsque, déjà vengée de Napoléon par l'incendie de Moscou et l'hiver de 1812, elle avait été appelée par l'Allemagne à s'associer étroite-

ment à la lutte contre le maître de l'Europe, qui donc avait bénéficié des avantages moraux de la chute de l'empire français? qui donc avait été l'arbitre des événemens et réglé le sort de la France? C'était au nom de la liberté des peuples que le *Tugenbund* avait soulevé les populations allemandes, mais était-ce donc la liberté européenne que se proposait de protéger la sainte-alliance des trois empereurs? Cette sainte-alliance, œuvre propre de l'empereur Alexandre, assisté d'une illuminée courlandaise, n'a eu d'autre résultat véritable que d'amener la Russie au cœur même de l'Europe en rivant les cours allemandes à la politique de Saint-Pétersbourg et en soumettant les populations allemandes à la vigilance de la diplomatie et de la police russe. De 1815 à 1854 s'écoula pour l'Allemagne une période de dépendance voisine de la servitude; or c'est cette dépendance si étroite qui expliquait la singulière timidité de l'Allemagne devant l'événement qui devait la faire et qui la fit en effet cesser. La guerre de Crimée eut le privilège de rompre cet enchantement de quarante années; ce sont les succès de nos armes à cette époque qui ont délivré l'Allemagne, et particulièrement la Prusse, de l'écrasante influence russe. C'est là un service dont on nous tint à l'époque peu de reconnaissance, car cette situation à laquelle nous mettions fin n'avait eu d'autre origine que le désir de la vengeance et n'avait d'autre raison de se continuer que la haine persistante du nom français. Cette servitude était l'œuvre d'un des plus redoutables ennemis que la France ait eus parmi les populations germaniques, le baron de Stein. Le livre d'*Allemagne et Russie* s'ouvre par une longue et remarquable étude sur Stein. Il faut la lire; rien de plus instructif, rien qui fasse mieux connaître quelle redoutable divinité est la haine et quelle étendue de sacrifice elle exige de ses servans que l'histoire de cet homme énergique condamné à frapper mortellement tout ce qu'il aime pour satisfaire à sa passion dominante. Issu de naissance féodale, conservateur de race et d'opinion, il se fait démocrate et lance la révolution en Prusse pour combattre la révolution; patriote fervent, il conduit l'étranger dans son pays par haine de l'étranger. Saint-René Taillandier demandait à l'Allemagne jusques à quand la haine de la France la pousserait à être dupe de la Russie. La Russie comprendra-t-elle à son tour que toute son influence en Allemagne tenait à la crainte qu'inspirait la France, que, cette crainte dissipée, son action politique devient nulle sur l'Occident, et que par conséquent elle a été mal éclairée sur ses véritables intérêts lorsqu'elle nous a laissés succomber ?

Pour les écrivains qui n'appartiennent pas à la classe des écrivains d'imagination, c'est quelquefois un grand souci que de savoir

jusqu'où va leur notoriété. C'est beaucoup que d'être parvenu à forcer l'attention, et par suite à conquérir l'estime d'une élite de lecteurs sérieux, mais on peut tenir pour assuré qu'un nom n'a de retentissement véritable que lorsqu'il a été répété par le public mondain. C'est toujours chose difficile pour un critique, un érudit, un chercheur de choses historiques, que d'atteindre à ce public: le mérite ne suffit pas pour cela, il y faut le choix des sujets, condition délicate que les circonstances ne laissent pas toujours à l'écrivain. Multipliez les études les plus graves, faites preuve de la sagacité critique la plus éminente, tout cela fera moins pour votre renommée que quelque touchante biographie où le monde entendra parler de personnages qui lui ont appartenu ou quelque vive esquisse qui lui ressuscitera des traits qu'il a connus. Une bonne partie de la grande réputation que Sainte-Beuve s'était acquise tenait à ce choix des sujets agréables qu'il entendait avec plus de ruse que personne. Il y avait déjà vingt ans que Saint-René Taillandier tenait la plume lorsqu'il eut un jour le bonheur de rencontrer, sans presque le chercher, ce sujet fait pour plaire au monde.

Vers 1860, un diplomate allemand, M. Alfred de Reumont, avait publié sur la veuve du prétendant Charles-Édouard, la célèbre comtesse d'Albany, un livre plein de détails inédits rassemblés pendant un long séjour en Italie. Si riche de faits nouveaux que fût le livre de M. de Reumont, il n'épuisait cependant pas la matière. Il y avait à la bibliothèque de Montpellier de nombreuses correspondances de personnages considérables du premier quart de ce siècle avec Mme d'Albany, legs précieux du dernier ami de la royale comtesse, le bourru baron Fabre. Le désir vint à Saint-René Taillandier, qui professait encore alors à Montpellier, de dépouiller ces documens, de compléter en la rectifiant par leur moyen l'œuvre du baron de Reumont et de faire sortir de cette combinaison un travail qui lui appartînt en propre. J'ai à peine besoin de rappeler à nos lecteurs le succès qu'ils firent à ce travail, grâce auquel l'amie de Victor Alfieri retrouva un instant auprès d'une génération nouvelle la faveur dont ses contemporains l'avaient entourée. Ce succès était de tout point mérité. C'est une belle étude, composée avec les meilleures qualités littéraires de son auteur et sans aucun des légers défauts qu'un goût méticuleux pouvait lui reprocher quelquefois. Les proportions en sont excellentes; l'étendue en est exactement celle que réclamait la matière pour éviter soit la sécheresse, soit la prolixité; le récit sans précipitation ni lenteur, conserve jusqu'au bout l'unité de son cours, que ne fait dévier aucune digression et ne retarde aucune discussion intempestive. Il n'y a pas non plus d'étude de Saint-René Taillandier qui découvre mieux

ses caractères distinctifs comme analyste et comme juge des sentimens humains. Une sévérité attristée règne d'un bout à l'autre du récit. Quelques lecteurs, il m'en souvient, se plaignirent alors de ce peu d'indulgence, et Sainte-Beuve, dans un article justement élogieux d'ailleurs, se fit l'écho empressé de ces plaintes. Le reproche était-il fondé? Ah! qu'il y en aurait long à dire sur ce sujet, si on pouvait parler exempt de toute crainte d'être mal compris, et qu'il est souvent malaisé de se prononcer entre le respect qui est toujours dû à la vieille morale et les exigences du sens esthétique! L'opinion du monde n'est jamais bien cruelle pour le péché qui a grand air et qui sait s'envelopper d'élégance, et il est certain que le sentiment littéraire, lorsqu'il se sépare de tout ce qui n'est pas lui et qu'il ne veut écouter que lui-même, est assez bien d'accord avec le monde; mais le sentiment littéraire n'était jamais isolé chez Saint-René Taillandier, qui, nous l'avons déjà dit, en dépit de l'étendue de sa curiosité, n'avait aucun dilettantisme véritable. Il jugeait des actions humaines en moraliste, c'est-à-dire d'après certaines règles universellement applicables, et non comme Sainte-Beuve, en psychologue, c'est-à-dire en vertu d'observations qui ne valent que pour un seul sujet. La psychologie est merveilleuse pour tout expliquer, mais, pratiquée trop exclusivement, elle présente le vice dangereux de tout amnistier précisément parce qu'elle explique tout. Comprendre, c'est absoudre, dit-elle avec assurance; mais Saint-René Taillandier se refusait à admettre la vérité d'un principe qui rend toute morale inutile : de là la sévérité dont il fit montre dans ce cas de la comtesse d'Albany.

Est-ce l'influence d'un temps plus démocratique que celui où nous vivions alors qui agit aujourd'hui sur nous? Nous ne savons; mais en relisant cette étude à tant d'années de distance de sa publication, il se trouve que cette sévérité, loin de nous déplaire, nous paraît à peine assez forte. Nous avons eu beau nous y reprendre à plusieurs fois, l'héroïne de cette histoire, — un bien grand nom que celui d'héroïne, et ici peu mérité, — ne parvient pas à nous inspirer une sympathie véritable. Le roman de la comtesse d'Albany ne plaît pas à l'imagination et ne touche pas le cœur; en revanche, il froisse désagréablement le sens moral. Ce n'est pas cependant que ce roman soit pour scandaliser la vertu; s'il nous fallait juger la conduite de la comtesse d'Albany selon les lois de la morale vulgaire, nous l'absoudrions absolument, tant toutes les circonstances qui font excuser d'ordinaire les coups de tête de la passion et les infractions au serment conjugal se trouvent ici réunies. Jamais femme mal mariée n'eut de plus légitimes motifs de séparation et de fuite. Ce fut un triste personnage que

Charles-Édouard dans la seconde partie de sa vie, — tout à fait par anticipation un personnage des *Rois en exil* d'Alphonse Daudet, — et il est certain qu'en sa compagnie la comtesse d'Albany n'avait le choix qu'entre le parti qu'elle a suivi ou celui de mourir victime d'un odieux devoir. Dans toute autre condition que la sienne, elle aurait donc eu raison d'agir comme elle a fait; mais ce qui aurait été excusable chez la première bourgeoise venue, ou même chez une simple grande dame, ne l'était pas chez celle que ceux qui l'approchaient saluaient du titre de reine d'Angleterre.

Ce n'est pas contre la morale qu'a péché la comtesse d'Albany, c'est contre la noblesse des sentimens. Quels que fussent les torts de Charles-Édouard, elle se devait de plaider en sa faveur dans le secret de sa conscience. Si son indignité ne pouvait être excusée, elle ne pouvait être que trop facilement expliquée par les longs malheurs de son existence. Que de désespoirs silencieux avaient été l'origine première de cette ivrognerie dont il salissait son nom royal! Que de ressentimens des vieilles trahisons politiques dont il avait été victime entraient dans ces habitudes de colère où il oubliait ses manières de gentilhomme! Que de mépris des anciennes bassesses dont il avait fait l'expérience entrait dans cette humeur maussade où il s'absorbait des journées entières! Que de souvenirs des vieux espionnages qui l'avaient poursuivi dans la défiante surveillance dont il lassait la princesse! On ne perd pas une partie comme celle qu'il avait jouée sans souffrir outre mesure, surtout quand il faut abandonner tout espoir de revanche; or si l'excès de souffrance est quelquefois pour l'âme une cause de salut, elle est bien plus souvent une cause de perversion, et c'était le cas de Charles-Édouard. Tout avili qu'il fût, le prétendant n'en était pas moins le dernier héritier des Stuarts, race justement malheureuse peut-être, mais qui en dépit de ses torts avait porté deux couronnes avec une incontestable fierté. Quoique vaincue, la cause de cette race existait encore; si elle était à jamais condamnée, ce n'était pas à ceux qui partageaient l'existence de son dernier représentant de le savoir et de l'avouer, et c'est là cependant ce que fit la comtesse d'Albany. Jadis, à Culloden, Charles-Édouard n'avait été que battu; la fuite de sa femme au couvent des dames blanches de Florence proclama publiquement sa déchéance devant toute l'Europe. A aucun moment, la comtesse d'Albany ne semble avoir compris les devoirs que sa situation lui faisait envers la cause jacobite, avoir eu conscience que, par derrière ce mari détesté, il y avait des cœurs qui croyaient encore en lui, qui espéraient contre toute espérance, et dont cette séparation allait détruire cruellement les dernières illusions. Ah! combien elle serait pour nous plus intéres-

sante si, noblement résignée à ce martyre que tout lui faisait une loi de subir en silence, elle eût attendu patiemment qu'une mort qui ne pouvait tarder, la délivrant de son esclavage, lui permît enfin cette royauté du bel esprit qui est la seule dont elle ait eu réellement souci. Il y a cependant une excuse à la conduite de la comtesse d'Albany, c'est qu'on ne découvre rien dans sa nature qui la prédisposât au rôle que nous venons d'esquisser. Elle ne s'élevait pas, cette nature, au-dessus des sentimens de la très ordinaire humanité; sans cela comment expliquer qu'elle eût donné au brillant et fougueux roman d'Alfieri une suite aussi terre à terre que le peintre Fabre? Je suis comme tout le monde, semble-t-elle dire par toute sa vie et je ne puis supporter que les fardeaux de tout le monde; tout autre serait trop lourd pour mes forces. Elle eut au moins en cela un mérite de sincérité et de simplicité véritable : elle n'essaya pas de s'en faire accroire et d'en faire accroire aux autres, ne feignit pas des tourmens de conscience qu'elle n'éprouvait pas et des souffrances qu'elle ne ressentait pas, et le monde, lui sachant gré de n'avoir voulu être qu'heureuse puisqu'il n'était pas en elle de s'élever au-dessus du bonheur, par la faveur constante dont il l'entoura pendant quarante ans, lui dit, comme le Sardanapale de Byron à sa sultane favorite : « Je ne t'en aime pas moins, peut-être même je t'en aime davantage pour avoir obéi à ta nature. »

Une anecdote fort curieuse et trop caractéristique des dernières années de l'homme illustre qui en est le sujet se rapporte à cette publication de *la Comtesse d'Albany*. La voici telle que nous la trouvons dans des notes rédigées par Saint-René Taillandier quelques mois avant sa mort.

Le succès de *la Comtesse d'Albany* fut sur un point plus grand que je n'aurais voulu. M. de Lamartine, deux ans après, publiant à son tour une *Vie* de Mme d'Albany dans son Cours de littérature, me fit l'honneur de m'emprunter plus de cent cinquante pages... je dis bien, plus de cent cinquante pages, et sans me citer. (Voir *Cours familier de littérature*, février 1864.) Je lui écrivis pour me plaindre, il me répondit par des protestations d'estime, de sympathie, d'admiration et, reconnaissant son tort, me pria de passer chez lui pour recevoir les excuses que la maladie ne lui permettait pas de me porter lui-même. Je m'empressai de me rendre à cette invitation. Il me dit alors pour toute excuse qu'il était fort malade, qu'il avait le bras droit paralysé, qu'il ne pouvait plus écrire, et que cependant son Cours de littérature ne devait pas être interrompu; il était donc obligé de faire des emprunts à ses confrères. C'était beaucoup d'honneur pour moi assurément, mais

c'était aussi un grand danger. Plus tard, si on remarque cet emprunt et qu'on oublie de consulter les dates, n'est-ce pas moi qui passerai pour plagiaire? L'illustre rêveur n'y avait pas songé. Averti par un mot, il me demanda si je voulais une lettre publique attestant qu'il avait considéré mon œuvre comme de bonne prise. Il eût tout arrangé avec sa plume d'or. J'avais trop le souci de sa gloire et de son honneur pour accepter cette offre, mais j'ai gardé précieusement la lettre dans laquelle il regrette de ne pouvoir me porter ses excuses.

La partie de ce livre tout à fait propre à Saint-René Taillandier était celle qui se rapportait à la royauté littéraire de la veuve de Charles-Édouard. Pour l'écrire, l'auteur, nous l'avons dit, avait mis à profit les papiers légués par le baron Fabre à la bibliothèque de Montpellier, papiers composés presque exclusivement de correspondances d'amis ou de visiteurs illustres, Sismondi, Bonstetten, Mme de Staël, Mme de Souza. De ces correspondances la plus considérable par le nombre et la plus riche par la matière était celle de Sismondi. Plus d'un détail intéressant d'histoire littéraire y était révélé, par exemple le projet de voyage aux États-Unis qui préoccupa Mme de Staël et qui était resté à peu près inconnu, mais l'intérêt en était surtout dans les aperçus lumineux sur les mœurs, les opinions et les contrastes sociaux de l'époque impériale qu'elle contenait en abondance. Saint-René Taillandier, dont le travail devait à cette correspondance une partie de son succès, jugea loyalement qu'elle méritait d'être connue autrement que par extraits, et un an après *la Comtesse d'Albany* (1863), il la publia intégralement en la faisant suivre d'un choix de lettres inédites de Bonstetten, de Mme de Staël et de Mme de Souza. Cette publication est le plus durable service rendu à la mémoire de Sismondi, car rien n'est mieux fait pour placer à son vrai rang cet homme qui fut éminent sous tous les rapports et l'un des plus sérieusement éclairés qu'il y ait eu dans ce siècle. Nous ne croyons pas qu'une seule des préventions dont il a été l'objet puisse rester debout après la lecture de sa correspondance avec Mme d'Albany. Quelques-uns lui reprochent la faiblesse de son style, sans trop réfléchir que lorsqu'on veut mener à fin des entreprises aussi colossales que l'*Histoire des Français* et celle des *Républiques italiennes*, il faut peut-être se contenter de n'écrire que d'une manière suffisante; à ceux-là la correspondance découvrira que s'il n'eut jamais qu'un style imparfait pour le public, il en eut un véritable pour l'amitié. D'autres l'ont accusé d'avoir l'âme froide; c'est qu'elle était trop ouverte à tous les vents de l'esprit, ces lettres nous le disent, pour être aisément sensible aux échauffemens des pas-

sions de partis. Sismondi enfin a été presque toujours présenté comme un disciple de la philosophie du dernier siècle et un adversaire à peine déguisé du christianisme; nous avons désormais le moyen de contrôler l'exactitude de cette accusation. En réalité, Sismondi n'est le disciple que de l'histoire et l'adversaire que du fanatisme. Le principe constant de toutes ses opinions est la tolérance, mais ce principe, ce n'est pas dans l'incrédulité du dernier siècle qu'il l'a puisé, il est pour lui le résultat de l'enseignement de l'histoire universelle, et la conséquence de sa foi en une morale invariable qui n'a d'égard ni pour les préjugés des multitudes, ni pour les convenances politiques des gouvernemens. Ce que Sismondi reproche au fanatisme est précisément ce que nous entendions, il y a un instant, le roi Frédéric-Guillaume IV reprocher à la révolution, l'indulgence pour tout ce que Dieu ordonne positivement de regarder comme crimes. Sur ce sujet, toujours d'actualité dans tous les temps et chez tous les peuples, il a des paroles d'or qu'on ne saurait trop méditer, celle-ci par exemple : « Le sentiment moral, qui est un frein suffisant pour les âmes honnêtes lorsqu'il s'appuie sur l'opinion publique, est sans force lorsqu'il doit lutter contre elle, car *le propre du fanatisme est de créer une opinion publique au sens contraire de la morale...* » De telles paroles suffiraient seules pour mériter à cette correspondance une place choisie dans la bibliothèque de tout vrai libéral de ce temps-ci sur le rayon sacré où ne figurent que les livres de pure lumière, étrangers aux fureurs de l'esprit du secte, aux égaremens de l'esprit de parti et aux complaisances envers les erreurs populaires.

Avec *la Comtesse d'Albany,* Saint-René Taillandier venait, sans trop le chercher et pour les seules nécessités de son sujet, de se créer un genre mixte, intermédiaire entre la recherche historique originale et la mise en œuvre critique de documens assemblés par d'autres que par lui. Ce genre une fois créé, il reconnut l'heureux parti qu'il en pouvait tirer et il renouvela plusieurs fois l'expérience qui lui avait si bien réussi. Les publications de documens inédits dont on a pris l'habitude de nos jours ont de grands avantages, mais aussi de grands inconvéniens : elles ont le mérite de ne pas chercher à influencer le jugement du lecteur, mais elles ont le tort, incomplètes et fragmentaires comme elles le sont presque toujours, de supposer chez ce même lecteur une connaissance assez minutieuse des sujets auxquels elles se rapportent pour lui permettre de rétablir dans leur ordre de génération véritable les faits qui relient les unes aux autres les pièces mises au jour. Saint-René Taillandier pensait ainsi; aussi lorsqu'il voulait faire connaître à nos lecteurs quelqu'une de ces publications, ne se bornait-il pas à présenter les faits nou-

veaux qu'elle révélait et ajoutait-il à la tâche ordinaire du critique celle de l'historien. Il reprenait le sujet pour son propre compte, remontait aux sources déjà connues, contrôlait les nouveaux témoignages par les anciens, comblait les intervalles souvent considérables qui séparaient les dates des divers documens, et de ce travail résultait une œuvre qui, bien qu'entreprise à l'occasion de matériaux assemblés par autrui, n'en était pas moins une œuvre personnelle par l'architecture, les dispositions et les ornemens. Une grande partie des travaux de la seconde moitié de sa carrière littéraire appartient à ce genre mixte, notamment son *Histoire de Maurice de Saxe* entreprise à l'occasion de documens inédits publiés par M. de Weber, le directeur des archives de Dresde, son *Histoire du roi George Podiebrad,* extraite avec art des recherches de l'historien de la Bohême, M. Palacky, et enfin cette belle étude des vicissitudes du gouvernement parlementaire en Europe entre 1815 et la mort du prince Albert, dont les papiers du baron de Stockmar ont été le prétexte et qui a été pour ainsi dire son chant du cygne.

Le maréchal de Saxe n'a guère eu de mésaventures que posthumes; il est vrai qu'elles sont considérables. Sa mémoire a été louée par Thomas avec la grandiloquence que l'on connaît, et sa dépouille mortelle, qui repose à Strasbourg, a été accablée par Pigalle d'un monument théâtral qui est à la véritable sculpture monumentale ce que la prose de l'abbé Raynal est au style qui convient à l'histoire. Une fois au moins cet homme illustre, si naturel et si sympathique, aura été loué comme il méritait de l'être, c'est-à-dire avec cordialité et simplicité. Le *Maurice de Saxe* de Saint-René Taillandier est un charmant monument élevé à la gloire du vainqueur de Fontenoy et de Raucoux. Les documens mis au jour par M. de Weber concernaient principalement la partie allemande de la vie de Maurice, surtout l'aventure de Courlande; à cette première existence mal assise par le défaut de la naissance et chimérique par impatience juvénile, Saint-René Taillandier a opposé l'existence de saine activité et de généreuse expansion que lui fit l'adoption de la France. Ce contraste ne fait pas regretter pour le héros l'échange de ce petit trône du Nord, où il aurait fatalement ensauvagé ses mœurs et perverti ses bons instincts au contact des Moscovites d'alors, contre la dignité plus modeste en apparence de maréchal de France qui lui permit de se purger du peu qu'il eût jamais de gourme germanique et où il n'eut occasion que de développer les meilleures qualités de sa nature. C'est une figure de Français sans alliage qui se dégage du récit de Saint-René Taillandier. Les Parisiens le couronnèrent à l'Opéra après la prise de Bruxelles, et ce fut à juste titre, car nul parmi les contempo-

rains ne représenta notre nation avec une ressemblance plus étroite que cet étranger issu d'une voluptueuse Suédoise et d'un Sardanapale allemand. Il est un Français de tous les temps par l'entrain militaire, la rapidité d'action, la gaîté courageuse, la dissipation imprudente, le fonds d'humanité persistant à travers toutes les fureurs et toutes les sévérités nécessaires du métier militaire, et il est un Français du XVIIIe siècle par la liberté de son esprit, l'incorrection de ses mœurs, son insouciance de toute croyance religieuse, sa détestable orthographe, — restée injustement proverbiale, car elle n'était guère plus mauvaise que celle de nombre de ses contemporains illustres, — et son style excellent dans son genre, tout de mouvement et d'allure, allant droit au but de la pensée sans plus de souci des barbarismes qu'un bon cheval des fossés et des fondrières. Français du XVIIIe siècle, il l'est d'une manière bien plus intime et plus singulière encore par une certaine préoccupation inquiète de l'avenir et un je ne sais quoi de démocratique qui marque toutes ses pensées. La figure humaine la plus simple est encore fort compliquée; celle de Maurice n'est pas pour démentir cette observation, que chacun a pu faire si souvent au cours de ses études. Considéré d'ensemble et dans sa vie d'action, ce personnage est la franchise même, mais approchez-vous, et dans ce *fondu* si parfait que vous présentait la perspective vous découvrirez, non sans étonnement, nombre de nuances en contraste avec le ton dominant du portrait. Il en est une cependant que nos yeux se refusent à reconnaître. Plusieurs fois Saint-René Taillandier a prononcé le mot d'aventurier à propos de Maurice; il nous est impossible d'accepter la justesse et la justice de cette qualification. En dépit de l'élection de Courlande et de ce rêve de royauté qui le poursuivit toute sa vie, Maurice n'eut jamais rien de cette âpreté de convoitises, de ces ambitions déréglées et de ces ressentimens à outrance qui font les véritables aventuriers, les Wallenstein et les pachas de Bonneval. Il faut élargir singulièrement la catégorie des aventuriers si Maurice doit y être rangé, car il est tel homme illustre à qui ce terme n'a jamais été appliqué et à qui il conviendrait cependant infiniment mieux qu'au fils d'Aurore de Kœnigsmarck, le prince Eugène par exemple. A ce substantif malsonnant substituons un adjectif de même famille; au lieu de dire *aventurier*, disons qu'il eut l'esprit, le caractère *aventureux*, et nous nous éloignerons beaucoup moins de la juste et précise nuance.

Maurice de Saxe marque le point tournant de notre moderne histoire militaire. Il appartient au passé, dont il est la suprême expression, et il annonce vaguement l'avenir; c'est un de ces grands jets de flamme qu'ont les feux qui vont s'éteindre, et c'est une

aube encore tremblotante et incertaine. Il fut véritablement le dernier chef d'armée selon l'esprit de l'ancien régime français, si véritablement qu'on est souvent tenté d'oublier l'époque où il a vécu et de voir en lui un contemporain plutôt qu'un successeur des généraux de l'âge précédent. Jamais tradition n'a été mieux reprise et mieux continuée; ses batailles si vivement enlevées, ingénieusement hardies, correctes avec fougue, simples de plans et économes de moyens comme une bonne tragédie du bon temps, offrent dans des proportions quelque peu plus modestes tous les caractères en quelque sorte *classiques* des batailles de la seconde moitié du XVIIe siècle. Aussi donna-t-il aux Français de son temps comme l'illusion d'un prolongement du règne de Louis XIV. Les gentilshommes du grand siècle montaient à l'assaut des villes aux accords des violons; Maurice n'était pas pour laisser perdre la mémoire de cette belle humeur qui enlevait à la guerre son masque inhumain et au danger son aiguillon. Jamais batailles n'eurent un si riant air de fêtes que les siennes, et dans le fait c'étaient des fêtes véritables. On sait le rôle qu'y ont joué par leurs représentations dramatiques M. et Mme Favart. Maurice voulait faire participer ses soldats à ce courage qui était l'apanage des gentilshommes, et qu'à leur exemple ils allassent au combat l'âme en liesse et le cœur bondissant. Il avait pour eux une affection réelle, moins paternelle qu'amicale, quelque chose comme l'affection d'un bon camarade noble et puissant pour les jeunes paysans qui aident à ses jeux et partagent ses dangers. Il fut plus ménager de leur sang qu'on ne l'avait été avant lui, et tandis que le grand Condé avait pu dire dans un des combats de la Fronde en voyant ses rangs s'éclaircir : « Bah ! ce n'est qu'une nuit de Paris ! » lui refusait une douzaine de soldats pour une embuscade dont l'utilité ne lui paraissait pas démontrée, en disant : « Encore si ce n'étaient que douze lieutenants-généraux ! » Loin de considérer le soldat comme simple chair à canon et servile instrument de mort, il le voulait de la meilleure qualité possible et croyait qu'une armée n'était capable d'une discipline parfaite que lorsqu'elle était composée d'hommes qui sont citoyens par quelque point. Le recrutement lui déplaisait fort pour cette raison, et c'est lui qui a eu le premier l'idée de la conscription et du service limité et obligatoire. N'ayant pu être souverain en réalité, il se dédommageait de cette déconvenue en l'étant en imagination autant qu'il le pouvait, et dans les rêves hardis qui lui ont été inspirés par cette préoccupation d'une Salente destinée à n'exister jamais, il s'est montré plus d'une fois démocrate inconscient, avec une tendance très marquée à l'utopie qui lui venait très probablement du peu de préjugés que sa naissance illégitime et l'histoire de son mariage lui avaient laissé

sur les institutions sociales. Cette tendance à l'utopie et cette hardiesse de rêves n'ont point disparu avec lui; transmises par cette force du sang qui a de si singuliers effets, elles sont arrivées jusqu'à nos jours, où nous les avons vues revivre dans les inventions romanesques de son illustre petite-fille, George Sand. Le point répréhensible de Maurice de Saxe, ce sont ses mœurs, qui, bien que moins mauvaises peut-être que celles de beaucoup de ses contemporains, n'en sont pas moins regrettables, car elles lui ont fait commettre les seules mauvaises actions de sa vie. Entre autres mérites de son livre, il faut louer le tact parfait avec lequel Saint-René Taillandier a su relever ce côté répréhensible sans y mettre trop d'insistance; là où l'habitude du péché est si enracinée, n'est-ce pas en effet peine perdue que de moraliser?

Comme la morale n'a pas eu plus de part à la direction de la vie de Maurice de Saxe qu'elle n'en avait eu à sa naissance et qu'en dépit de cette lacune, il a su réussir dans la plupart de ses entreprises, il est assez difficile de tirer de cette existence une leçon d'édification à l'usage de la commune humanité; en revanche, elle suggère certaines réflexions qui ont bien leur intérêt. C'est un hasard qui nous a donné Maurice de Saxe, et cependant supposez-le absent de notre histoire du XVIIIe siècle, et il y aurait là un vide énorme que l'imagination s'évertue assez inutilement à combler. En vérité, je ne sache rien qui donne mieux raison que l'histoire de Maurice à la philosophie optimiste de son contemporain le docteur Pangloss. Voyez un peu comme tout s'enchaîne pour le mieux dans le meilleur des mondes, aurait pu dire celui-ci : si Philippe de Kœnigsmark n'avait pas été assassiné dans le guet-apens tendu par l'affreuse comtesse de Platen, Aurore de Kœnigsmark n'aurait pas eu occasion d'aller demander à toutes les cours d'Allemagne des nouvelles de la dépouille fraternelle disparue, et par suite elle n'aurait pas inspiré au roi Auguste ce vif intérêt dont le résultat fut la naissance de Maurice. Les batailles de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeld auraient été peut-être gagnées par d'autres sous d'autres noms; nous y consentons, tout en gardant quelques doutes à cet égard; mais à coup sûr une certaine demoiselle Verrières n'aurait jamais mis au monde une fille baptisée Aurore de Saxe, et George Sand n'aurait jamais vu le jour. Heureuse faute! disait saint Augustin en parlant du péché de nos premiers parens. — Heureux crime! dirons-nous de la tragédie du palais de l'électeur de Hanovre, puisque sans lui la France de l'ancien régime aurait été privée de son dernier grand militaire et la France contemporaine de son plus illustre romancier.

L'Allemagne, on le voit, occupe une place considérable dans les

travaux de Saint-René Taillandier. Quand elle n'en est pas le centre, elle en reste le point de départ, et même lorsqu'il s'occupe de la comtesse d'Albany et du maréchal de Saxe, il ne s'en éloigne qu'à demi. Quelque sujet qu'il traite, il y touche toujours par quelque endroit. Éprouve-t-il par exemple le désir de s'occuper de ces folies morales qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire littéraire de notre temps, c'est l'Allemagne qui fournira à son analyse les cas de maladie et les types de malades. Carl Immermann et la comtesse d'Ahlefeldt, Charlotte et Henri Stieglitz, Henri de Kleist, tels sont les héros d'un intéressant volume intitulé *Drames et Romans de la vie littéraire*, petit livre d'une lecture navrante et qui laisse cependant sans émotion, tant ces exaltations qu'il décrit sont celles d'âmes montées à froid, tant ces tragédies désespérées sentent le sophisme. Voulait-il, au contraire, montrer la nature humaine saine, noble, généreuse, la *Correspondance de Goethe et de Schiller*, qu'il traduisait et commentait, lui en fournissait le plus mâle et le plus magnifique exemple. C'est encore l'Allemagne qui est au point de départ de ses travaux sur les peuples slave et magyar, tant parce qu'elle a été pour lui l'initiatrice véritable dans cet ordre de recherches que par la préoccupation politique qu'elle lui donnait pour notre avenir. La question des nationalités, qui a joué un rôle si considérable sous le second empire, n'a pas eu d'observateur plus attentif, et, au moins pour ce qui regardait les peuples de l'orient de l'Europe, plus sympathique. Ce n'était pas la crainte de l'Allemagne seule qui était au fond de cette vigilance et de cette sympathie; il y avait un autre grand empire dont il redoutait pour la liberté de l'Europe l'esprit d'envahissement à l'égal de la menaçante unité allemande. Son livre *Allemagne et Russie*, composé à l'époque de la guerre de Crimée, contenait déjà, nous l'avons vu, plus d'une lumineuse indication à cet égard; ses études sur la Bohême, la Hongrie et la Serbie, écrites à la veille et au lendemain de Sadowa, continuent en l'agrandissant cette œuvre d'éclaireur politique. Contre l'avenir soit d'esclavage, soit d'insignifiance politique, que ferait inévitablement à l'Europe soit la rivalité, soit l'amitié de ces deux grands empires d'Allemagne et de Russie, — greniers à peuples réservés pour l'exportation conquérante encore plus qu'empires, — d'où pourrait venir le secours? Selon Saint-René Taillandier, il ne pouvait être que dans les populations associées de longue date à l'Allemagne et à la Russie sans s'être jamais confondues ni avec l'une ni avec l'autre. Plein de cette pensée, il interrogeait tour à tour chacune de ces populations pour reconnaître lesquelles contenaient les élémens véritables d'une nationalité, et sur lesquelles on pourrait fonder l'espoir d'une résistance sérieuse. Entre ces

deux empires il y en avait bien, à la vérité, un troisième qui leur servait de barrière à l'un et à l'autre, l'Autriche désormais engagée sans retour dans son rôle slave et magyar. Mais, sans le déclarer jamais expressément, Saint-René Taillandier estimait que cet empire était essentiellement transitoire, se dissoudrait forcément, et que d'ailleurs la liberté de l'Europe ne lui tiendrait pas plus à cœur dans l'avenir que dans le passé. C'est ici un des seuls points sur lesquels il nous faut marquer un dissentiment avec notre regretté collaborateur. A notre avis, Saint-René Taillandier n'a jamais été tout à fait équitable envers l'Autriche. Était-ce de sa part défiance d'un libéralisme discret qui avait l'expérience de l'histoire? était-ce préférence marquée pour ces organismes vivans qui s'appellent *patries* sur les agglomérations sans unité opérées par le jeu des mécanismes politiques? Cette dernière raison nous paraît la véritable. Il est certain que l'Autriche n'est pas une patrie, mais une combinaison de patries fort diverses, associées assez à contre-cœur par des affinités qui ne sont rien moins qu'électives; il n'est pas moins certain, d'un autre côté, que sa force, son utilité, la raison de son existence, c'est qu'elle n'est pas une nation, mais un gouvernement. Tous ces peuples qu'elle tient sous sa domination sont sympathiques autant qu'on le voudra, — et ils le sont tous par quelque particularité, — on peut douter seulement qu'ils soient capables de s'élever à des considérations plus générales que celles de leurs querelles de races et des intérêts restreints de leurs nationalités respectives. S'il en est ainsi, quels services l'Autriche ne rend-elle pas à l'Europe en réunissant sous son pouvoir tant de peuples qui n'ont pas encore pu s'élever à un point de vue européen, et à la civilisation en les retenant d'obéir à ces instincts de races qui, laissés libres, les pousseraient à une séparation anarchique ou les jetteraient vers la Russie!

Des deux volumes qu'il a consacrés aux populations de l'Autriche et de l'ancienne Turquie, *Bohême et Hongrie* et *la Serbie*, le plus important à tous les points de vue est le dernier, à mon avis l'œuvre maîtresse de l'auteur. Dans *Bohême et Hongrie*, ce n'est que fragmentairement et par épisodes que nous pénétrons dans la vie nationale des Tchèques et des Magyars. Dans *la Serbie*, au contraire, le récit, tout d'une teneur et de la plus étroite unité de composition, embrasse dans son intégrité l'histoire de la résurrection de ce peuple qui occupe dans l'Europe orientale une place si originale. Un beau coloris qui n'est dû à aucun artifice de l'écrivain, mais qui naît du tempérament même du sujet et qui en est comme le teint naturel, est répandu sur toutes les pages de ce livre dont les diverses parties se relient avec une vivante souplesse. Tout cela

est bien articulé, pittoresque sans placage, éloquent sans rhétorique. Rien non plus de ces allures de *cicerone* par lesquelles trop souvent historiens et critiques exhibent leurs sujets et en vantent la nouveauté. Saint-René Taillandier a laissé ses Serbes se produire eux-mêmes dans toutes les grâces farouches de leur naturel véhément et doux et dans toute la naïveté primesautière de leurs inspirations sans école. La sympathie qu'il professe pour le peuple dont il s'est fait l'historien n'est ni exagérée ni capricieuse, car ce peuple la mérite à tous égards. Littérairement, il n'y en a pas en Europe de plus intéressant. Par lui nous pouvons pénétrer le mystère des poésies primitives et trancher toute controverse sur le mode de formation des récits épiques. C'est un témoin vivant qui, d'une conjecture systématique, a fait une réalité acquise, et d'un hardi paradoxe un lieu-commun désormais incontesté. Et la démonstration n'a pas été approximative, mais de la plus stricte rigueur, car l'œuvre populaire qui a servi à la faire est une véritable épopée avec toutes les conditions d'unité dans le sujet, de proportions dans le récit, de ton soutenu dans le style et d'individualité dans les héros que les deux chefs-d'œuvre qui portent le nom d'Homère nous ont donné l'habitude de demander à tout poème du genre épique. Historiquement les Serbes nous rendent un service analogue. Dans nos vieilles civilisations occidentales les phénomènes de la vie barbare ont disparu depuis longtemps ; nous ne les connaissons que par les livres et nous ne pouvons nous en rendre compte qu'en tâtonnant et par un effort de l'imagination ; un peuple seul nous permet de remplacer ces visions imparfaites d'un passé obscur ou aux trois quarts effacé par un spectacle actuel, sensible à nos yeux de chair : c'est le peuple serbe. Des mœurs natives sans altération, dans les caractères une sauvagerie poétique, favorisée plutôt que combattue par un christianisme populaire et indissolublement associé aux destinées de la patrie, une nature morale non dégagée encore de l'instinct, c'est-à-dire rêveusement passive ou soudainement explosive : voilà les Serbes de Kara George et de Milosch Obrénovitch, tels que nous les représentent les récits de Saint-René Taillandier. Rien ne fait mieux comprendre que cette moderne histoire ce qui s'est passé à l'aube première des sociétés, comment étaient possibles ces mélanges de grandeur d'âme et de férocité qui nous étonnent chez les barbares, et comment d'elle-même et sans culture la nature peut tirer de porchers et de paysans des dynasties véritables. Politiquement enfin l'importance des Serbes est considérable. Si l'on suppose en effet l'Autriche dissoute et la Turquie rejetée définitivement en Asie, il n'y a pas dans l'Europe orientale de population qui, par l'importance du nombre, la pureté de la race et

l'originalité du génie puisse mieux réaliser les espérances de ceux qui cherchent dans le développement de nationalités distinctes la véritable barrière contre la Russie. C'est à juste titre, on le voit, que Saint-René Taillandier a donné pour épigraphe à son livre cette parole de Tacite : « *Vetera extollimus, recentium incuriosi* : Nous exaltons les choses anciennes et nous restons sans curiosité pour les nouvelles; » car nous ne connaissons pas d'histoire qui donne une instruction aussi exceptionnelle, aussi rare, et ajoutons aussi utile à ceux même qui, selon le mot de Tacite, sont portés à rechercher les choses anciennes aux dépens des nouvelles.

Voilà des travaux d'ordres bien divers et en apparence bien éloignés; ils sont tous cependant reliés les uns aux autres par une pensée commune, cette recherche de l'accord nécessaire entre le christianisme et la raison philosophique, la tradition et la liberté que nous indiquions en commençant ces pages comme la pensée dominante de Saint-René Taillandier. Cette pensée est pour ainsi dire diffuse dans tous ses écrits, s'insinue même dans les sujets qui lui sont le plus étrangers, et n'est absolument absente d'aucun de ses travaux; toutefois quelques-uns lui sont plus particulièrement consacrés, entre autres un volume dont le titre : *Études d'histoire religieuse*, dit assez le contenu, et dans *Bohême et Hongrie* l'épisode du règne de George Podiebrad, que l'auteur a traité avec ampleur et nouveauté. Quel sens large, étendu, hospitalier, Saint-René Taillandier donnait à ce mot de religion, il suffit pour s'en rendre compte d'ouvrir le volume des *Études d'histoire religieuse* dont M. Ernest Renan, Edgard Quinet et Gervinus occupent les chapitres les plus en vue. Ces noms disent à coup sûr qu'il n'y a rien là pour l'orthodoxie pharisaïque et que la lettre du christianisme y tient moins de place que l'esprit. Certes on peut soupçonner qu'en entendant notre auteur parler non-seulement sans anathème, mais avec sympathie de talens que d'habitude on ne range pas parmi les défenseurs authentiques de la religion, plus d'un pieux lecteur a été tenté de demander avec le chœur d'*Athalie* d'où venaient à la foi tant d'enfans qu'en son sein elle n'avait pas portés; mais à ces étonnemens d'un zèle étroit Saint-René Taillandier avait une réponse toute prête, c'est que pour lui le christianisme était une grande école de liberté morale. C'était précisément parce qu'il croyait que l'âme humaine, appelée à la vie par le christianisme, ne pouvait conserver de vie qu'en lui qu'il se refusait à comprendre que ce qui avait été dans le passé un principe d'expansion pût devenir un instrument de contrainte. Aussi ne combattait-il pas moins les excès de l'intolérance que les excès de l'impiété, comme le prouve mainte de ses études, notamment un très beau travail

sur la tyrannie de l'église luthérienne en Suède et les persécutions dont elle affligeait les dissidens il y a quelque vingt-cinq ans. Pour la même raison il était porté d'une attraction invincible vers tout esprit en qui il reconnaissait le tourment religieux, même quand cet esprit n'appartenait bien distinctement à aucune communion chrétienne; tout ce qu'il lui demandait, c'était de présenter les signes incontestables de la sincérité et du sérieux. Saint-René Taillandier est, je crois, le seul écrivain de nos jours qui, sans sortir des croyances catholiques, ait su s'élever à ce christianisme compréhensif qui a rendu célèbre le nom de Channing. Comme l'illustre prédicateur unitaire, il se refusait à être séparé pour des dissidences de forme de la communion morale avec les âmes nobles et vertueuses qui appartenaient à d'autres églises que la sienne. C'est là le sentiment élevé qui explique la sympathie ouverte dont il a fait preuve pour les révoltés hussites du xve siècle et leur dernier grand représentant, le roi George Podiebrad.

Le sujet était épineux pour un écrivain qui se réclamait du catholicisme. Saint-René Taillandier, l'abordant avec franchise, n'a pas hésité à réprouver la politique dont usa la cour de Rome pour avoir raison des hussites, politique conciliante un jour et le lendemain intransigeante, repoussant par ses légats les *compactats* concédés par le concile de Bâle, soufflant le feu de la division entre la Bohême et la Hongrie et démembrant ainsi la force de résistance de l'Europe orientale devant l'invasion ottomane. Dans tout ce récit des luttes de George Podiebrad contre Rome, il y a chez l'historien une véhémence d'accent et comme un frémissement continu d'irritation qui étonnent quand on se rappelle les croyances qu'il professait. Que cette cause ait eu sa grandeur, nous n'y contredisons pas; ce dont on peut douter, c'est qu'elle contînt en elle la vertu de rénovation religieuse que notre ami croyait y apercevoir. Autant l'œuvre de Luther, un siècle plus tard, sera originale et hardie, creusée et fondée dans le tuf même de la croyance chrétienne, autant l'entreprise de Jean Huss et de ses disciples, dirigée surtout comme elle l'était contre l'édifice extérieur de l'église, nous semble à la fois incertaine et téméraire. Les hussites, peut-on dire, demandaient trop ou trop peu, trop pour être autorisés à se dire encore catholiques comme ils prétendaient vouloir le rester, trop peu pour être autorisés à se séparer de l'unité chrétienne et à faire église à part. Question mal posée qu'un essai de réforme qui entraînait la Bohême à ne pouvoir ni rester unie à Rome, ni se séparer de Rome. Les hussites avaient le droit de se dire catholiques, avancent nombre d'écrivains dont fait partie Saint-René Taillandier, car ils ne niaient ni l'église universelle représentée par les conciles, ni l'autorité du pape comme président de l'unité chrétienne; ils niaient ses droits à

la suzeraineté sur l'église et à un pouvoir autre que spirituel; telle est au moins la pensée dominante qui se dégage des actes et des négociations de George Podiebrad. Saint-René Taillandier avoue sa prédilection pour les conceptions du roi George Podiebrad et il y voit comme le plan d'un catholicisme supérieur où chaque nation constituerait son église selon le penchant de son génie et le caractère de ses traditions, et où toutes ces églises nationales seraient reliées à un centre spirituel commun, catholicisme qui offrirait ainsi le spectacle de la variété la plus magnifique dans l'unité la moins despotique. Certes le rêve est beau et digne d'admiration, il nous semble néanmoins que l'amour de la liberté religieuse a fait pencher un peu trop les sympathies de Saint-René Taillandier du côté des églises nationales. Les églises nationales ont de grands avantages que nous sommes tout prêt à reconnaître, mais ces avantages très considérables pour l'indépendance politique et la sécurité extérieure le sont beaucoup moins pour la liberté intérieure et entraînent presque nécessairement la perte de la liberté religieuse. Voit-on que la tolérance et la charité spirituelle aient eu beaucoup à se louer de ces églises partout où elles ont été établies? Il y a eu une église nationale à Genève, il a fallu pour lui arracher la liberté religieuse l'avènement du radicalisme; il y a une église nationale en Angleterre, il a fallu lui arracher presque par violence les droits des dissidens. Il y a une église nationale en Suède, Saint-René Taillandier a raconté de quels excès d'intolérance elle était capable; quant à l'église luthérienne d'Allemagne, la petite ville de Neuwied, fondée au dernier siècle sur les bords du Rhin dans les états d'un principicule ami de la tolérance et peuplée des sectaires de toute dénomination que les persécutions orthodoxes chassaient de tous les pays allemands, témoigne encore aujourd'hui de ce qu'elle savait faire autrefois. Il est vrai qu'on peut répondre que toutes les églises que nous venons de citer ont été fondées par le protestantisme, c'est-à-dire séparées violemment de l'unité chrétienne et armées en conséquence contre les retours offensifs possibles de la puissance vaincue, tandis que le rêve des hussites et de Podiebrad supposant un centre commun, les effets des églises nationales dans un pareil système seraient tout à l'opposé des effets produits par les églises issues du protestantisme. Nous n'en disconvenons pas, et nous ne demandons pas mieux que de croire en la réalisation de ce catholicisme supérieur. S'il est en Europe de nobles âmes que tourmente l'héroïsme religieux, on peut leur proposer cette entreprise comme une tâche digne de leurs efforts. Le moment, semble-t-il, serait propice au possible; on ne peut espérer un centre catholique mieux ramené à sa mission spirituelle, ou désirer chez les peuples des dispositions plus favorables à la nouveauté.

Nous voici tout à l'heure au terme de notre tâche, et le lecteur n'aura pas manqué de remarquer le peu de place que la partie biographique occupe dans ces pages; c'est que Saint-René Taillandier n'a pas d'autre histoire que celle même de ses travaux. Quelques dates suffisent à raconter cette vie, dont Montpellier, où il a séjourné si longtemps, a eu le meilleur. Dans quelques pages touchantes consacrées au comte Teleki, il nous a décrit avec agrément la retraite studieuse et tranquille qu'il occupait dans cette ville et où plus d'un visiteur intéressant venait frapper. « Un jour ce fut le chantre des traditions celtiques, l'auteur de *Marie* et des *Bretons* qui vint y mourir dans mes bras; un autre jour c'était Maurice Hartmann, le poète aimable, le romancier touchant, l'éloquent orateur du parlement de Francfort à peine échappé aux vengeances de la réaction autrichienne. D'autres fois c'était le bon Joseph Roumanille avec cette fleur de poésie qu'il venait de retrouver dans les sentiers des Alpines, sous les ombrages de Saint-Rémy, non loin du village désormais consacré où grandissait en plein soleil le chantre de *Mireille* et de *Calendal*. » Ces visites étaient parfois des surprises; de ce nombre fut celle du comte Ladislas Teleki, destiné à une fin si tragique. Saint-René Taillandier devint son ami, traduisit avec lui celles des poésies de Petœfi Sandor qu'il voulait présenter aux lecteurs de la *Revue*, et le défendit ici même avec cette vivacité généreuse qui était dans sa nature, lorsque le comte arrêté à Dresde fut livré à la police autrichienne par M. de Beust, alors chef du cabinet saxon, en 1860. Plus nombreux que les visiteurs étaient les correspondans que lui valaient ses travaux, et Saint-René Taillandier, qui était justement fier de ces témoignages de considération, en avait soigneusement conservé les plus précieux. Tantôt c'était M. Gladstone qui le félicitait de son travail sur la guerre du Caucase, tantôt M. Cousin qui, avec l'accent qu'on lui connaissait, le remerciait de lui avoir révélé Dante, tantôt M. Guizot, qui, au sortir de la lecture de *Maurice de Saxe*, lui écrivait qu'il avait été instruit et charmé. Si, à ces bonnes fortunes que valait à l'écrivain son talent littéraire, vous ajoutez les sympathies d'un auditoire constamment fidèle, vous comprendrez que ce long séjour à Montpellier n'ait pas été un temps d'exil, et que Paris seul ait pu rompre le charme et l'habitude de cette ville où le retenaient tant de souvenirs. En 1863, la faculté des lettres de Paris l'appela à venir remplir à la Sorbonne la suppléance de M. Saint-Marc Girardin, et cinq ans après, en 1868, la retraite de M. Nisard et la mort de son successeur immédiat, M. Gandar, ayant laissé libre la chaire d'éloquence française, il en fut nommé, par M. Duruy, professeur titulaire. Peu mêlé aux luttes politiques et sans autres ambitions que celle

du lettré, il n'a jamais occupé, en dehors de l'enseignement, d'autres fonctions que celle de secrétaire général du ministère de l'instruction publique à laquelle lui donnaient doublement droit ses titres d'universitaire et d'écrivain. C'est dans ce poste où il fut nommé au commencement de 1870, et qu'il garda jusqu'en 1873, que le surprit la guerre d'Allemagne. Il en ressentit toutes les tristesses avec une amertume patriotique extrême dont les éloquentes préfaces de son livre sur la Serbie et de ses *Drames et Romans de la vie littéraire* contiennent l'expression vibrante. Il sortait à peine de ces fonctions lorsque le choix de l'Académie française l'appela à succéder au père Gratry, et le bonheur qui a constamment accompagné Saint-René Taillandier se montra dans le hasard qui lui donnait à remplacer un homme avec lequel il n'était pas sans ressemblance. Ce bonheur se fit voir encore d'une manière plus piquante peut-être dans la seule mésaventure que notre collaborateur ait connue dans le cours de sa double carrière. Nous voulons parler de ces regrettables scènes de tumulte qui, en 1877, le forcèrent à suspendre ses leçons. Or, à cette époque, Saint-René Taillandier avait déjà reçu les visites du mal qui devait l'emporter. Sans se croire atteint, il se plaignait de la fatigue extrême que lui causait l'effort nécessaire à l'orateur, mais par devoir cependant il fût resté sur la brèche; en le forçant à se renfermer dans ses seuls travaux d'écrivain, l'incident auquel nous faisons allusion le conserva encore deux ans à nos lecteurs.

Cette mésaventure lui était value par sa fidélité à ses opinions politiques. Ses leçons sur l'éloquence française pendant la révolution parurent à certains groupes de ses auditeurs d'un feuillantisme trop accentué. Il était un peu tard pour reconnaître la nature de son libéralisme, car les sentimens qu'il avait exprimés en cette occasion étaient ceux qu'il avait professés toute sa vie, ainsi qu'il s'attacha à l'expliquer dans une brochure justificative de l'esprit de son cours, *les Renégats de 89*, où se fait jour à chaque page le douloureux étonnement que cette brusque attaque lui fit éprouver. Cette justification était inutile à ses nombreux lecteurs, qui pouvaient depuis longtemps nommer sans crainte d'erreur le parti auquel il se rattachait. De même que, dans les questions philosophiques ou religieuses, il cherchait toujours le point d'accord entre le christianisme et la raison, dans les questions politiques, il cherchait le point d'accord entre l'ordre et la liberté, et dès sa jeunesse il s'était arrêté au système constitutionnel comme à celui qui répondait le mieux aux conditions nécessaires à cette alliance. Il est mort, pour ainsi dire, en confessant ses opinions, car ses *novissima verba* ont été ces beaux récits intitulés : *le Roi Léopold et la Reine Victoria*, écrits pour compléter et relier ensemble les

curieuses notes laissées par le baron Stockmar, de manière à présenter une histoire complète des vicissitudes du régime constitutionnel entre l'avènement de George IV et la mort du prince Albert. En dépit de quelques tourmentes, c'est la belle époque du gouvernement constitutionnel. Il atteint alors à son apogée dans son pays d'origine, l'Angleterre, où, après un siècle et demi de luttes qui ne furent pas toujours morales, il se montre enfin comme une belle lumière politique dégagée de toutes les souillures de corruptions parlementaires, de violences whigs et d'intolérance anglicane qu'il avait si longtemps traînées après lui. Sur le continent, c'est l'heure où il a le vent en poupe; toutes les classes éclairées ont foi en lui, tous les peuples se tournent vers lui comme vers l'étoile protectrice de l'humanité et en espèrent les services les plus divers: la Grèce le miracle de sa résurrection, la Belgique la garantie de son indépendance reconquise, la France le port de repos après tant de cruelles tempêtes. Les illusions généreuses de ces beaux jours si vite envolés revivent dans les récits de Saint-René Taillandier avec une vivacité d'autant plus touchante qu'il les partage encore. Les événemens ne l'avaient pas persuadé que le système constitutionnel fût un édifice désormais trop étroit et trop frêle pour contenir et abriter les masses de plus en plus épaisses que le mouvement ascendant de la démocratie fait entrer dans la vie publique. Sans y compter absolument, il aimait à espérer que, si les systèmes plus absolus ou plus larges venaient à manquer à leur tâche, les nations seraient ramenées au régime constitutionnel par une double nécessité, celle de garantir l'ordre social et celle de maintenir la liberté, qui est désormais un si impérieux besoin de l'âme humaine que l'anarchie même ne pourrait l'en guérir. Hélas! nous craignons que notre ami et ceux qui partagent ses espérances oublient que, dans la vie des peuples comme dans celle des individus, les saisons brillantes sont toujours courtes, et qu'une fois envolées, elles ne reviennent plus. Elle ne recommencera pas, cette saison, même pour l'Angleterre, exemple toujours montré par ceux qui gardent foi au régime constitutionnel, car si ce pays n'est pas disposé à renoncer de sitôt à ce régime, il s'est au moins si bien préparé à s'en passer, que le jour soit proche, soit lointain, où il serait amené pour une cause ou une autre à en sortir, il pourrait glisser dans la forme politique la plus voisine sans s'apercevoir d'aucun changement essentiel.

Il nous semble qu'on peut comprendre maintenant comment Saint-René Taillandier a été constamment heureux. « Je n'ai jamais eu de chagrin si profond, disait Montesquieu, qu'une heure de lecture ne l'ait dissipé. » Le secret du bonheur de notre ami, c'est

que sa vie appartint sans partage à l'étude qui, de tous les instrumens de prospérité, est le moins incertain, et de tous les régimes d'hygiène spirituelle le plus efficace pour l'âme. En occupant les heures, l'étude dissimule la fuite du temps et par là trompe les impatiences qui font prendre tant de résolutions précipitées ou téméraires; en détournant des tentations malsaines qui naissent de l'oisiveté, elle fonde ou maintient la sécurité des familles, et par elle enfin tous les malheurs de la vie se réduisent à ceux qui sont inévitables ou qui sont le fait du hasard, agent redoutable à coup sûr, moins fertile toutefois en accidens que notre propre volonté. Et cependant il est un bien que l'étude ne donne pas toujours, je veux dire la paix entière de la conscience. Là aussi, dans ce domaine paisible, le malin esprit trouve moyen de s'insinuer; on le sait depuis le *Faust* de Goethe et la conversation de Méphistophélès avec l'étudiant. Que de fois l'homme d'étude est obligé de se faire à part lui des aveux qui lui coûtent, de se dire qu'il y a telle œuvre qu'il préférerait n'avoir pas faite, ou telle pensée qu'il a eu tort d'émettre, ou que sur telle question il a choisi l'opinion la plus dangereuse, ou que tel jour il a mis son intelligence au service de telle mesquine ambition, de tel petit ressentiment de son cœur, de tel préjugé intéressé de sa condition! Eh bien! cette paix entière de la conscience, couronnement du véritable bonheur, Saint-René Taillandier l'a connue encore. En relisant l'ensemble de ses travaux, je ne trouve pas une page qui lui ait été arrachée par un compromis de circonstance ou une de ces dispositions momentanées de l'âme auxquelles on peut regretter d'avoir cédé. C'est qu'il avait pour se prémunir contre de tels accidens le préservatif le plus infaillible, qui était en toutes choses de s'en tenir au parti le plus noble, même lorsque ce parti n'était en apparence ni le plus pratique, ni le plus direct. Il allait droit à toute œuvre qui parlait au cœur, à toute doctrine par laquelle l'intelligence se sentait grandir, à tout homme qui lui paraissait un honneur pour notre nature, persuadé que rien de mauvais ne peut sortir de tout ce qui est élevé, et qu'à supposer qu'on fût ainsi entraîné à se tromper, il y avait moins de dangers dans les erreurs généreuses que dans les vulgaires vérités. Telle est la leçon morale qu'il nous a donnée pendant près de quarante années, salutaire exemple bien digne d'être suivi, et qui, nous l'espérons, sera aussi durable que les regrets qu'il nous laisse.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

RÉFORME DES IMPÔTS

Dans les années qui suivirent la guerre de 1870-1871, la nécessité d'accroître les recettes du trésor détermina l'assemblée nationale à rehausser presque tous nos impôts indirects et à ajouter un grand nombre de centimes additionnels généraux à la contribution des patentes, dont quelques-unes des taxes furent en outre augmentées. Les trois autres contributions directes : les contributions foncière, personnelle et mobilière, et des portes et fenêtres, ont été l'objet, de la part du gouvernement ou par voie d'initiative parlementaire, de diverses propositions soit pour en augmenter le produit ou pour en améliorer l'assiette, soit pour les remplacer par d'autres taxes. L'assemblée nationale, saisie de ces propositions, les a repoussées ou ajournées; elle n'a apporté aucun changement aux lois qui régissent les contributions foncière, personnelle et mobilière, et des portes et fenêtres.

Les réformes proposées auraient-elles amélioré réellement cette partie de notre législation fiscale, comme leurs auteurs le supposaient? doit-on modifier par d'autres réformes les impôts dont nous venons de parler? doit-on les compléter par des taxes qui auraient pour effet de rendre l'ensemble des charges publiques plus proportionnel aux facultés de chacun? doit-on les remplacer par d'autres contributions jugées plus équitables ou plus favorables au développement de la richesse nationale?

Nous nous sommes déjà expliqués sur la proposition relative à la réforme de l'impôt foncier (1). Nous allons examiner brièvement les autres questions, qui ne manquent ni de gravité ni d'intérêt.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1879.

I.

L'assemblée constituante de 1789 a créé, tout d'une pièce, notre système de contributions directes. Elle a taxé tous les revenus : elle a imposé les revenus fonciers par la loi du 1er décembre 1790, les revenus mobiliers par celle du 13 janvier 1791, et les revenus commerciaux et industriels par la loi du 2 mars 1791.

La contribution foncière a été répartie par égalité proportionnelle sur toutes les propriétés immobilières à raison de leur revenu net.

La contribution mobilière se composait de cinq élémens : la taxe du citoyen actif, celle des domestiques, celle des chevaux, celle des revenus mobiliers et celle d'habitation. La taxe du citoyen actif était fixée à trois journées de travail; la taxe des domestiques : pour un domestique, à 3 livres; pour le second, à 6 livres, et à 12 livres pour chacun des autres; pour les domestiques femmes, à 10 sous pour la première; à 3 livres pour la seconde, et à 6 livres pour chacune des autres. La contribution sur les chevaux était de 3 livres pour chaque cheval ou mulet de selle, de 12 livres pour chaque cheval ou mulet de carrosse. La contribution sur les revenus mobiliers était fixée à 1 sou pour livre de leur montant présumé d'après les loyers d'habitation, déduction faite du revenu foncier. La taxe d'habitation devait être du 300e de la totalité du revenu présumé d'après les loyers, sans déduction du revenu foncier. En cas d'insuffisance du produit des autres taxes pour atteindre le montant du contingent, la contribution d'habitation, commune à tous les revenus, devait être augmentée jusqu'à due concurrence.

L'impôt sur les revenus industriels et commerciaux, désigné sous le nom d'impôt des patentes, fut créé par la loi du 2 mars 1791, sur la base de la valeur locative de l'habitation, des boutiques, magasins ou ateliers, d'après un tarif dont la taxe la plus basse était de 2 sous pour livre, quelle que fût la profession exercée.

L'instruction du 13 janvier 1791 donne le commentaire officiel de cette organisation fiscale. « La contribution mobilière, dit-elle, doit atteindre tous les revenus qui ne peuvent l'être par la contribution foncière. Il est juste qu'ils contribuent à la dépense commune, puisqu'ils profitent de la protection publique. Elle sera formée de plusieurs taxes, dont l'une à raison des revenus mobiliers et les autres relatives à toute espèce de richesse et aux signes qui en annoncent. Le citoyen qui est réduit au salaire commun de la journée de travail et qui n'a pas d'autres revenus sera exempt de toute contribution; celui qui aura peu de facultés ne paiera guère que la cote de trois journées de travail.

L'homme riche sera atteint plus fortement par les taxes additionnelles, à raison de ses domestiques, de ses chevaux et par la progression graduelle de ses revenus. La contribution mobilière est assise, comme la contribution foncière, sur le principe salutaire de l'égalité : plus de privilèges, plus d'exemptions. Tous les habitans en état de payer sont également assujettis à la partie de la contribution qui doit être commune. Les salaires publics et privés, les revenus des fonds mobiliers sont soumis à un impôt proportionnellement à leur importance. L'assemblée n'a été arrêtée que par la difficulté de connaître les revenus d'industrie et de fonds mobiliers. Il est impossible de soustraire aux yeux de l'administration une propriété foncière, un champ ou une maison; mais les revenus d'industrie sont faciles à cacher. La différence de professions ne pourrait pas servir de moyen de les connaître : deux hommes du même état ont souvent des fortunes inégales, et souvent des professions de même nature sont plus ou moins productives, à raison des villes où on les exerce. Il était plus difficile encore de reconnaître les revenus des capitaux : le débiteur et le créancier, presque toujours intéressés au secret de leurs opérations, ne laissent aucun moyen de les découvrir. Il fallait enfin prévenir l'arbitraire tant de fois reproché aux anciennes contributions personnelles, source d'embarras pour les administrateurs honnêtes et instrument d'animosité et de passion entre les mains de tous les autres. L'assemblée nationale ne s'est pas dissimulé qu'il était impossible d'atteindre à une évaluation parfaite, mais convaincue qu'il y aurait trop d'inconvéniens à asseoir les contributions sans autre base que l'opinion des administrateurs, elle a adopté la présomption résultant des loyers d'habitation comme étant la base la moins fautive. »

L'impôt mobilier, ainsi constitué, a été successivement modifié par diverses lois subséquentes, notamment par celle du 3 nivose an VII. Il a été assis, aux termes de cette dernière loi, au marc le franc de la valeur du loyer d'habitation personnelle; après avoir, à l'origine, frappé exclusivement les revenus mobiliers, la contribution mobilière, par suite des transformations qu'elle a subies, est devenue une taxe générale sur tous les revenus.

L'impôt mobilier a été complété par la loi du 4 frimaire an VII, qui a établi la contribution des portes et fenêtres. Cette contribution frappe toutes les portes et fenêtres donnant sur les rues, cours ou jardins des bâtimens et usines, à l'exception des ouvertures des locaux affectés à l'agriculture, aux manufactures ou à des services publics ou non destinés à l'habitation. Elle est établie par voie de répartition entre les départemens, les arrondissemens, les communes et contribuables, conformément à un tarif qui varie à raison

de la population des villes et des communes, à raison du nombre des ouvertures de chaque maison, et en outre, pour les maisons ayant plus de cinq ouvertures, à raison de la nature des ouvertures et de l'étage auquel les ouvertures appartiennent.

Pour les maisons ayant plus de cinq portes et fenêtres, les droits sont proportionnels au nombre des ouvertures, tandis que pour celles qui en ont une, deux, trois, quatre ou cinq seulement, la taxe est graduée en ce sens qu'une maison ayant cinq fenêtres ne paie pas seulement cinq fois plus que celle qui n'en a qu'une, elle paie huit fois plus. Cela est juste du reste, car la valeur des maisons n'est pas proportionnelle au nombre de leurs ouvertures. Le tarif suit la même progression que celle de leur valeur présumée. Quoique établi sur un tarif gradué, l'impôt n'en est donc pas moins fondé sur le principe de la proportionnalité.

Ces taxes multiples sont généralement établies avec équité, surtout dans les campagnes, où la différence dans la valeur des maisons est moins grande que dans les villes; les taxes y sont d'ailleurs beaucoup plus faibles; de plus, un grand nombre de maisons dans les communes rurales ont moins de six ouvertures et jouissent, à ce titre, d'un tarif de faveur. Mais dans les grandes villes, notamment à Paris, où il y a une différence de valeur notable entre les maisons des divers quartiers, il ne serait pas juste d'imposer les ouvertures de toutes les propriétés uniformément au même droit. C'est pour ce motif que le décret du 17 mars 1852 a autorisé la commission municipale de Paris, conformément à un vœu émis par elle, à établir, pour la répartition de son contingent dans la contribution des portes et fenêtres, un tarif spécial combiné de manière à tenir compte à la fois de la valeur locative et du nombre des ouvertures. L'application de ce système a donné des résultats très satisfaisans : les maisons ayant un grand nombre d'ouvertures et un faible revenu ont été sensiblement dégrevées; les maisons situées dans des quartiers riches, donnant de gros revenus, se sont trouvées augmentées dans une mesure équitable.

Les villes de Lyon et de Bordeaux ont été autorisées également, par les lois du 28 juin 1854 et du 5 mai 1855, à établir des tarifs spéciaux pour la répartition de leur contingent dans l'impôt des portes et fenêtres.

L'impôt des portes et fenêtres étant un accessoire de la contribution mobilière a été mis à la charge de ceux qui occupent les locaux d'habitation desquels dépendent les ouvertures imposables; néanmoins, pour en faciliter la perception, les propriétaires, usufruitiers ou locataires principaux, sont tenus de le payer, sauf leur recours contre les locataires particuliers.

Le système fiscal de l'assemblée constituante a été complété par

l'assemblée nationale : la loi du 29 juin 1872 a imposé spécialement et directement les divers revenus mobiliers. Elle a établi une taxe annuelle de 3 pour 100 : 1° sur les intérêts, dividendes et tous autres produits des actions des sociétés ou entreprises quelconques, financières, industrielles, commerciales ou civiles ; 2° sur les arrérages et intérêts annuels des emprunts et obligations des départemens, communes et établissemens publics, ainsi que des sociétés, compagnies et entreprises de toute nature ; 3° sur les intérêts et bénéfices annuels des parts d'intérêts et commandites dans les sociétés et entreprises dont le capital n'est pas divisé en actions ; 4° sur les actions, obligations, titres d'emprunts des sociétés, corporations, villes, provinces étrangères, ainsi que de tout autre établissement étranger. Il n'y a plus que les arrérages des rentes françaises et des états étrangers, les intérêts des créances hypothécaires et chirographaires, les actions et obligations étrangères non cotées sur le marché public français, qui ne soient pas imposés directement.

La loi du 29 juin 1872 n'a pas imposé la rente française par respect pour l'engagement pris dans la loi du 9 vendémiaire an VI ; l'intérêt bien entendu du trésor est d'ailleurs d'accord avec cette disposition légale : pouvant être encore dans la nécessité de faire de nouveaux emprunts, l'état a un réel avantage à ne pas déprécier le capital de ses rentes.

C'est également pour favoriser les recettes de l'état que le gouvernement a demandé l'abrogation de la loi du 28 juin 1872, qui avait assujetti les intérêts des créances hypothécaires à un impôt de 2 pour 100 : en diminuant les placemens hypothécaires cet impôt aurait fait perdre, chaque année, au trésor, en droits de timbre et d'enregistrement, une somme supérieure au produit qu'il aurait pu donner.

On a fait fléchir le principe de l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières, relativement à quelques autres revenus, par des raisons diverses : des considérations politiques ont fait exempter les rentes des états étrangers ; les actions et les obligations étrangères non cotées en France, et les créances chirographaires échappent à cet impôt, uniquement parce qu'elles ne peuvent être saisies par le fisc qu'au moyen d'une déclaration.

Voilà, résumé à grands traits, le tableau de notre législation sur les contributions directes.

II.

Quelles sont les réformes qui ont été proposées, devant l'assemblée nationale et devant la chambre des députés, à ce régime fiscal ?

On a proposé (1) de convertir l'impôt personnel en une taxe de quotité, établie uniformément sur tous les contribuables à raison d'un centime par jour; de créer, sous la dénomination de taxe d'habitation, proportionnellement à la valeur du loyer, une taxe annuelle, aussi de quotité, égale à la moitié de l'impôt mobilier actuel; de supprimer l'impôt mobilier existant et de le remplacer par un impôt direct, portant le même nom, sur tous les revenus mobiliers, non commerciaux, c'est-à-dire sur les revenus provenant : des créances hypothécaires et chirographaires; des emprunts ou des rentes payées par les départemens et les communes; — des rentes des états étrangers, payables ou négociables en France; — des actions et obligations émises en France ou à l'étranger par les compagnies anonymes financières, industrielles, commerciales, de transports et d'assurance; — des actions et des obligations des sociétés étrangères, lorsque les titres de ces sociétés, ont été émis ou sont négociables en France; — des rentes viagères, des traitemens ou pensions payées par l'état, les départemens ou les communes, lorsque ces traitemens ou pensions seraient de plus de 1,000 francs par année. Les auteurs du projet proposaient de fixer la quotité de cet impôt au vingtième du revenu, lorsque le revenu serait produit par un capital réalisé, et au trentième seulement lorsqu'il serait établi sur des traitemens ou des pensions viagères.

L'assemblée nationale ayant établi par la loi du 29 juin 1872 un impôt de 3 pour 100 sur le revenu des valeurs mobilières, la disposition principale de la proposition de MM. Houssard et Passy, qui avait en partie le même objet, avait perdu presque tout intérêt; l'assemblée n'eut pas à s'en occuper. La réduction de 50 pour 100 de la contribution mobilière n'était pas acceptable au fond, car elle portait sur un de nos impôts les mieux assis et dont le dégrèvement n'était point demandé par l'opinion publique; elle était surtout inadmissible dans l'état où se trouvaient à ce moment les finances publiques.

Les questions relatives à la séparation des contributions personnelle et mobilière et à la conversion de l'une et de l'autre en impôts de quotité, n'ont pas été résolues par l'assemblée nationale, mais elles méritent de fixer l'attention du législateur; nous les examinerons spécialement dans une autre partie de ce travail.

Un membre de l'assemblée nationale, M. Wolowski, a proposé, le 12 janvier 1872 (2), la création, à titre de taxe de guerre pour la libération du territoire français, mais cependant comme impôt

(1) Projet de MM. Houssard et Louis Passy, du 21 juin 1871. (*Annales de l'Assemblée nationale*, t. III, p. 553.)

(2) *Annales de l'assemblée nationale*, t. VI, p. 342.

permanent, d'un droit d'habitation de 15 pour 100 sur la valeur locative de la propriété bâtie. Cette proposition devait évidemment être repoussée. Une taxe de 15 pour 100 sur la valeur locative de toutes les propriétés bâties aurait donné, d'après les calculs de l'auteur de la proposition, une recette de 250 millions; l'impôt mobilier existant ne produit, déduction faite de l'impôt personnel, que 42 millions 500 mille francs; la taxe nouvelle aurait donc été six fois plus élevée.

En admettant, comme M. Wolowski, que le prix du loyer d'habitation soit généralement un des signes extérieurs les plus exacts de la fortune des contribuables, il est certain pourtant que la présomption qui en résulte n'est pas toujours d'accord avec la réalité. Il arrive, en effet, quelquefois que tel contribuable qui occupe un appartement opulent a moins de revenus que tel autre qui en habite un beaucoup plus modeste. — Le chiffre du loyer ne peut être la base d'un impôt sur le revenu présumé qu'à la condition que le taux de la taxe soit modéré; s'il était très élevé, les inégalités de la répartition deviendraient intolérables. Il est certain que si on avait sextuplé l'impôt mobilier actuel qui est accepté sans contestation, la nouvelle taxe aurait donné lieu, au contraire, aux plus vives protestations.

Une troisième proposition, du 15 janvier 1875 (1), demandait, comme celle de MM. Houssard et Passy, que la contribution personnelle fût séparée de la contribution mobilière et fût perçue comme impôt de quotité. Elle demandait en outre que, pour tous les contribuables dont les trois contributions mobilière, foncière et des portes et fenêtres réunies s'élèveraient à 25 francs, la contribution personnelle fût de 20 pour 100 du montant de ces trois cotes; qu'elle fût maintenue au taux actuel lorsque le montant des trois cotes serait inférieur à 25 francs; que les centimes additionnels généraux ou particuliers fussent applicables à cette contribution personnelle comme à la contribution mobilière. — Enfin elle invitait le gouvernement à présenter le plus tôt possible un projet de réforme de la contribution mobilière, à l'effet d'améliorer ou d'étendre son assiette et d'en faire une représentation plus exacte de la fortune mobilière des contribuables.

Cette proposition, dont la commission du budget avait demandé le rejet, n'a pas été discutée devant l'assemblée nationale. Elle a été reproduite par son auteur, le 13 juillet 1876, devant le sénat, où elle est encore à l'étude.

L'exposé des motifs a précisé le sens et la portée de ce projet : « Qu'il y ait, dit M. Eymard-Duvernay, une espèce de proportion-

(1) De M. Eymard-Duvernay. (*Annales de l'assemblée nationale*, t. XXXVI, p. 81.)

nalité dans les impôts directs, cela est vrai, sauf néanmoins que beaucoup de choses, comme les rentes, les créances hypothécaires échappent à tout impôt. Mais les impôts indirects, les impôts de consommation, les impôts qu'on peut appeler personnels au premier degré, et qui aujourd'hui sont la mamelle du fisc, puisqu'ils atteignent un chiffre qui va sans cesse en se développant, ne sont trop évidemment, comme on l'a dit avec raison, que des impôts progressifs à rebours, ou en d'autres termes, tombent d'autant plus lourdement sur les contribuables qu'ils sont moins riches. »

L'exposé des motifs ajoute que, dans le système de l'assemblée constituante de 1791, si l'impôt personnel était égal pour tous, l'impôt mobilier au contraire était progressif. Plus tard, lorsqu'on a fait de cette dernière contribution un impôt proportionnel, on a changé l'équilibre que le législateur de 1791 avait entendu établir. Pour revenir à la conception primitive, l'auteur de la proposition est d'avis qu'il y a lieu d'établir la contribution personnelle sur une base proportionnelle.

Les dispositions de la proposition de M. Eymard-Duvernay, relatives à la transformation de la taxe personnelle en impôt proportionnel, sont, à notre avis, inadmissibles. M. Eymard-Duvernay part de cette idée que la loi de 1791 avait fait de la contribution mobilière un impôt progressif. Les lois postérieures l'ayant convertie, selon lui, en taxe proportionnelle, il en conclut que, pour rétablir l'équilibre des charges établi en 1791, il faut créer aujourd'hui une surtaxe additionnelle de 20 pour 100 au principal des contributions foncière, mobilière et des portes et fenêtres.

Le point de départ de ce raisonnement est inexact. L'assemblée constituante a fondé tout son système fiscal sur la base de l'égalité proportionnelle. La taxe mobilière a été établie, dès l'origine, proportionnellement au revenu présumé des fonds mobiliers. L'auteur de la proposition a confondu les procédés d'évaluation du revenu mobilier, admis par la loi du 13 janvier 1791, avec le mode de répartition de l'impôt sur les revenus présumés. La loi du 13 janvier 1791 a décidé que le montant des revenus mobiliers serait déterminé d'après des signes présomptifs : les prix des loyers; et pour arriver à une évaluation plus exacte des revenus de cette nature, elle a suivi une progression graduelle; elle a admis dix-huit degrés, et à chacun de ces degrés elle a attribué une présomption de revenus suivant une proportion différente. Ainsi, le contribuable ayant un loyer d'habitation au-dessous de 100 livres était présumé avoir un revenu seulement du double, tandis que le revenu de celui qui avait un loyer de 2,000 livres était évalué au sextuple; celui qui payait 12,000 livres de loyer était présumé avoir un revenu douze fois et demie supérieur au loyer. Mais, sur

le montant de ces divers revenus déterminés à l'aide de présomptions différentes, la loi appliquait la taxe proportionnellement.

L'exposé des motifs de la proposition ajoute que le rehaussement de 20 pour 100 des contributions foncière, mobilière et des portes et fenêtres au préjudice des contribuables riches ou aisés n'est que la juste compensation de l'exagération des impôts de consommation qui grèvent principalement les populations ouvrières. Les taxes indirectes payées par les classes ouvrières pèsent-elles exclusivement sur elles, ainsi qu'on le dit? Par l'effet de l'incidence de l'impôt, ne viennent-elles pas, en réalité, augmenter le chiffre des salaires et ne sont-elles pas, en fin de compte, supportées définitivement par ceux qui paient le travail des ouvriers? Ces difficiles questions ne peuvent pas être traitées incidemment dans cette étude. A supposer d'ailleurs que les droits de consommation dussent être modifiés, en vue d'une meilleure répartition des charges publiques, ce ne serait pas par les moyens indiqués dans la proposition qu'on devrait réaliser la réforme : l'augmentation de 20 pour 100 des contributions foncière, mobilière et des portes et fenêtres, n'est en réalité rien autre chose que l'équivalent d'une création de centimes additionnels généraux au principal de ces trois contributions directes. C'est la reproduction, sous une autre forme et avec une notable exagération, de la demande faite antérieurement par le gouvernement pour équilibrer les recettes et les dépenses de 1875. Le ministre ne proposait que dix centimes additionnels; néanmoins sa demande a été rejetée par l'assemblée nationale. Les vingt centimes additionnels proposés par M. Eymard-Duvernay semblent donc avoir moins de chancés encore d'être accueillis par les chambres. La forme nouvelle qu'il a donnée à la demande ne la rend pas plus acceptable, car sa proposition a, au contraire, des inconvéniens graves que ne présente pas la création directe des centimes additionnels; elle apporte, en effet, dans la répartition des impôts existans un trouble sérieux, dont l'auteur ne paraît pas s'être préoccupé : elle met à la charge du propriétaire de l'immeuble une partie de l'impôt des portes et fenêtres, que la loi du 7 messidor an VII fait supporter exclusivement par le locataire; elle change la nature de cette partie de l'impôt, qui est une taxe générale sur les revenus du locataire; elle la convertit en une contribution sur le revenu foncier. Le principal de la contribution des portes et fenêtres n'aurait pas le même caractère que l'accessoire qui y est ajouté ! Ce serait véritablement une conception étrange. Ajoutons que l'exemption de la nouvelle surtaxe en faveur des trois cotes réunies qui ne dépasseraient pas 25 francs, ne serait pas seulement contraire à l'égalité qui est le principe fondamental de nos impôts directs, elle créerait en outre, dans notre législation fiscale, une contra-

diction singulière et inexplicable, en ce que certains contribuables seraient assujettis au principal des trois contributions et exemptés du rehaussement, tandis que les autres supporteraient, à la fois, le principal et l'accessoire ! La disposition qui affranchirait de la surtaxe les trois cotes réunies inférieures à 25 francs serait d'ailleurs inexécutable : il y a environ 16 millions de cotes foncières, mobilières et des portes et fenêtres en France. Pour en faire le triage, il faudrait d'abord réunir toutes les cotes payées par chaque contribuable sur toute l'étendue du territoire ; ce premier travail serait déjà considérable ; de plus, il existe certains noms très répandus en France qui sont portés par des milliers de contribuables, il y aurait nécessité de rechercher parmi tous ces contribuables ceux à qui les cotes doivent être attribuées. Ce classement serait matériellement impossible. La proposition est donc inapplicable.

Sans proposer aucune modification précise et déterminée, l'auteur du projet a demandé, en outre, que la contribution mobilière fût réformée dans le sens d'une proportionnalité plus exacte avec les ressources de chacun. Il a exprimé le vœu qu'une loi nouvelle, s'inspirant de l'esprit et des dispositions des législations de la Belgique et de la Hollande, donnât pour base à cette contribution les valeurs locatives et les facultés présumées des contribuables. Il serait certainement très désirable que l'impôt se rapprochât le plus possible du chiffre réel des revenus, mais il faut bien convenir que les indications fournies par la proposition ne peuvent pas nous conduire à la réalisation de ce progrès. L'auteur de la proposition ne demande pas l'abandon de la présomption résultant de l'importance des loyers d'habitation ; il ne conteste pas qu'il y ait là un des signes présomptifs les plus exacts, mais il voudrait qu'on y ajoutât une autre base : qu'on prît dans les législations belge et hollandaise le moyen d'atteindre également les facultés de chaque contribuable. La loi belge du 28 juin 1832 a établi la contribution personnelle et mobilière sur la valeur locative, les portes et fenêtres, les loyers, le mobilier, les domestiques et les chevaux. C'est à peu près le système de la loi française du 7 thermidor an III, système qui, après avoir été souvent modifié, a abouti à notre régime actuel. La législation fiscale française tient compte, pour l'établissement de nos taxes, de la valeur locative, des portes et fenêtres, du nombre des chevaux affectés à l'usage des personnes. La taxe sur la valeur du mobilier ne constituerait qu'une addition sans importance à celle qui frappe la valeur locative ; le rehaussement de celle-ci, si on la trouve insuffisante, produirait le même effet. La taxe sur les domestiques a été l'objet d'une proposition spéciale émanée de l'initiative parlementaire ; elle a été repoussée sans contestation par l'assemblée nationale. La législation hollan-

daise ne contient aucun autre texte qui puisse améliorer l'assiette de l'impôt dont nous nous occupons, car elle a été calquée à peu près exactement sur la loi belge. Nous croyons donc que les emprunts que nous pourrions faire à ces lois étrangères n'apporteraient à notre contribution personnelle et mobilière aucune amélioration notable.

La quatrième proposition du 10 avril 1876 (1) avait pour objet la suppression de l'impôt personnel et la réunion du contingent de cet impôt au contingent de la contribution mobilière.

« L'impôt mobilier, disait l'exposé des motifs, est établi conformément au principe de l'égalité des citoyens devant l'impôt et à la règle constitutionnelle de la proportionnalité, applicable à tous les impôts ; il n'en est pas de même de la taxe personnelle. Elle est due par chaque habitant français ou étranger de tout sexe jouissant de ses droits et non réputé indigent; elle est absolument égale pour tous les habitans du même département, riches ou pauvres, depuis le simple journalier dont l'indigence ne sera pas légalement constatée, jusqu'aux propriétaires, industriels et rentiers les plus opulens. Elle doit disparaître de nos lois fiscales ou plutôt se confondre avec l'impôt mobilier. »

Nous ne croyons pas que la suppression de l'impôt personnel puisse être acceptée. C'est une capitation, dit-on; on la condamne à ce titre, en souvenir de la capitation de l'ancien régime. L'ancienne capitation était en effet un mauvais impôt; elle était répartie, en partie, au marc la livre de la taille, dont elle était devenue un accessoire ; et, pour l'autre partie, à raison des facultés présumées des contribuables. Elle était donc, à ce double point de vue, un impôt arbitraire, et justement odieuse. La contribution personnelle, au contraire, établie par la loi du 13 janvier 1791, est une taxe qui représente la valeur de trois journées de travail, dont le prix est déterminé par les conseils généraux, dans les limites assignées par la loi; elle ne peut donner lieu à aucune vexation, ni à aucune faveur ; elle n'a aucun des vices de l'ancienne capitation. M. Thourel et ses collègues, signataires de la proposition, reprochent à la contribution personnelle de n'être pas proportionnelle aux facultés des contribuables. Ils oublient que cette taxe n'a aucun rapport avec la fortune de ces derniers; elle n'est pas établie sur les biens : c'est le tribut que tout citoyen non indigent doit à l'état, quelles que soient ses ressources et sa position, en échange de la protection qu'il en reçoit. Aucun impôt n'est plus légitime. On peut discuter sur le taux de cette contribution, mais le principe même en

(1) De MM. Thourel, Dethou, Lisbonne, Varambon, Boysset, Lockroy, Douville-Maillefeu, Chalamet, Buyat, Dreux et Devès. (*Annales du sénat et de la chambre des députés*, t. I, p. 314.)

est inattaquable. Elle est payée actuellement par chaque habitant français ou étranger, de tout sexe, jouissant de ses droits et non réputé indigent. Les veuves, les femmes séparées de leurs maris, les garçons et filles majeurs ou mineurs, ayant des moyens suffisans d'existence, soit par leur fortune personnelle, soit par la profession qu'ils exercent, y sont assujettis. C'est rationnel et juste. Cette contribution n'a rien d'ailleurs d'antidémocratique; créée par l'assemblée nationale de 1789, elle a été maintenue par la loi républicaine du 7 thermidor an III; elle existe dans plusieurs états de la Suisse et de l'Union américaine. Il n'y a aucun motif de la supprimer en France; nous estimons qu'elle doit être maintenue dans notre législation fiscale.

Enfin la commission du budget de l'exercice 1877, dans un projet de rapport sur la réforme des impôts, a proposé de supprimer l'impôt des portes et fenêtres et d'en réunir le montant au contingent de l'impôt foncier sur les propriétés bâties.

Cette suppression est demandée également par plusieurs économistes, notamment par M. Paul Leroy-Beaulieu. « Il y a quelques raisons de supposer, dit cet auteur, qu'une construction qui a beaucoup de fenêtres, ou beaucoup de portes, est plus importante, par conséquent plus productive pour le propriétaire, ou bien indique un plus gros revenu chez le locataire qu'une autre construction qui a infiniment moins de portes ou de fenêtres. Ces indices néanmoins ne sont qu'approximatifs ; dans bien des cas, ils sont trompeurs. D'abord, avec un plus grand nombre de fenêtres et de portes, une maison située dans le faubourg d'une ville peut avoir beaucoup moins de valeur qu'une maison qui est placée dans le quartier central ou élégant et qui présente moins de ces ouvertures. Ensuite, il y a non-seulement pour les commodités de l'existence, mais même pour la salubrité, un nombre presque irréductible de fenêtres et de portes nécessaires à un ménage même modeste. On peut dire, en outre, que plus une maison est divisée en appartemens de peu d'importance, plus le nombre des fenêtres et des portes doit y être relativement élevé. L'impôt sur les portes et fenêtres a d'autres inconvéniens : c'est que, dans la pratique, il peut pousser certaines personnes, d'une économie exagérée, à diminuer le nombre des ouvertures de leur habitation. La salubrité publique pâtit alors d'un impôt mal assis. Cette taxe a enfin un dernier malheur; elle blesse justement le sentiment public et a contre elle le préjugé ou plutôt la conscience populaire : ce n'est pas là un léger défaut. L'impôt sur les portes et fenêtres peut passer pour un impôt sur l'air et sur la lumière. Les passions politiques peuvent en faire le sujet de déclamations qui ne sont pas sans fondement. Aussi nous avouons ne pas comprendre comment on maintient dans un pays

comme la France une taxe aussi déraisonnable que l'impôt sur les portes et fenêtres. Il serait si aisé de l'ajouter à la partie de l'impôt foncier qui frappe les bâtimens et de n'avoir qu'une taxe unique sur les constructions d'après la valeur locative ou d'après la valeur vénale (1). »

Ces raisons ne peuvent pas nous convaincre et nous déterminer à donner notre approbation à cette réforme. Si on ajoutait les 40 millions que produit la contribution des portes et fenêtres aux 50 millions qui proviennent de l'impôt foncier sur les propriétés bâties, le contingent de cette catégorie de propriétés serait élevé de 80 pour 100; car, nous le répétons, la contribution des portes et fenêtres est supportée actuellement par les locataires. Une augmentation, d'un seul coup, de 80 pour 100, d'une partie de la contribution foncière est une mesure grave.

Cette réforme aurait l'inconvénient de transformer un impôt général sur l'ensemble des revenus en une contribution exclusivement foncière. Ce serait une innovation malheureuse, contraire aux tendances actuelles, d'ailleurs très sages, qui veulent favoriser, autant que possible, les taxes établies sur les bases les plus larges, sur l'ensemble des facultés des contribuables, de préférence à celles qui n'ont qu'une base restreinte. Il est évident qu'un impôt assis sur tous les revenus des contribuables est à la fois plus rationnel et plus facile à supporter que celui qui ne porte que sur une seule nature de revenus.

On pourrait, il est vrai, réunir l'impôt des portes et fenêtres à la contribution mobilière. Cette mesure serait évidemment préférable à celle que nous venons d'examiner; elle n'augmenterait pas les charges existantes des contribuables, car les deux impôts sont actuellement supportés par les mêmes personnes. La contribution porterait toujours sur tous les revenus; la manière de les atteindre seule serait différente. On croit que le loyer est un signe plus sûr de l'aisance des imposés que le nombre des fenêtres des appartemens qu'ils occupent; nous l'admettons également. Cependant nous estimons qu'il y a avantage à laisser subsister les deux impôts sous leur forme actuelle, et voici pourquoi : il est sage de diviser les impôts; ils paraissent moins lourds; si nous avons le malheur de ne pouvoir pas diminuer la réalité des charges, il est du moins d'une bonne politique d'en faire sentir le poids le moins possible; ajoutons que la réunion de l'impôt des portes et fenêtres à l'impôt mobilier enlèverait aux transactions une facilité qui favorise les affaires. Sous l'empire de la loi actuelle, dans certains cas, et à titre de concession, le propriétaire prend à sa charge l'impôt

(1) *Traité de la science des finances*, t. I, p. 344.

des portes et fenêtres, dont il n'est tenu, d'après la loi du 4 frimaire an VII, que de faire l'avance au trésor. Si cette taxe était confondue avec la contribution mobilière, ce moyen de conciliation qui facilite souvent les locations n'existerait plus. Quant à l'objection fondée sur ce que le nombre des fenêtres est un signe présomptif relativement défectueux, elle n'est fondée, dans la limite où on l'a produite, qu'eu égard à l'assiette actuelle de la taxe, mais si l'impôt des portes et fenêtres était amélioré, comme nous le proposerons tout à l'heure, l'objection elle-même, en fait, disparaîtrait en grande partie.

On dit que la contribution des portes et fenêtres, condamnée par la conscience populaire, est considérée par l'opinion publique comme une taxe sur l'air et la lumière; que ce motif seul devrait suffire pour la faire supprimer. Comment! il suffirait qu'un impôt fût travesti par l'ignorance ou par les passions politiques pour qu'on dût l'abolir! La contribution des portes et fenêtres n'est pas plus une taxe sur l'air et la lumière que l'impôt mobilier : ils sont établis, en réalité, l'un et l'autre, sur l'ensemble des revenus présumés des contribuables. On invoque également l'intérêt de la salubrité publique, en ce que l'impôt pourrait avoir pour résultat de diminuer le nombre des ouvertures des maisons habitées. Cette crainte est véritablement chimérique. L'expérience prouve qu'elle est sans fondement. Au lieu de diminuer, le nombre des ouvertures de chaque maison, même des maisons les plus modestes, s'accroît d'une manière notable : les renseignemens fournis par la statistique montrent, en effet, que le nombre des maisons à une et deux ouvertures diminue constamment, tandis que les maisons qui ont plus de trois ouvertures augmentent au contraire : ainsi, en 1837, il existait 346,401 maisons à une ouverture; en 1847, le nombre de ces maisons était réduit à 313,691; la diminution était de 9 pour 100. Il y avait, à la première époque, 1,846,398 maisons à six ouvertures et au-dessus; en 1847 le nombre en était porté à 2,220,759, c'est-à-dire à 20 pour 100 en plus. Si nous comparons deux époques postérieures, nous trouvons des résultats analogues : en 1870, on comptait 5,715,920 maisons ayant moins de six ouvertures; en 1876, le nombre en était réduit à 5,698,575. Le fait contraire s'est produit pour les maisons à six ouvertures et au-dessus : il y avait en France, en 1870, 2,789,415 maisons à six ouvertures et plus; en 1876, elles avaient atteint le chiffre de 2,931,607. Ces faits prouvent péremptoirement que l'impôt des portes et fenêtres ne pousse pas les contribuables à se priver d'air et de lumière.

Nous croyons pouvoir conclure sans témérité des observations qui précèdent que les propositions que nous venons d'examiner, propositions présentées par des membres de la droite et par des

membres de la gauche de l'assemblée nationale et de la chambre des députés, n'auraient pas réalisé un progrès sérieux, et que nous n'avons pas à en regretter le rejet.

III.

Nous ne disons pas cependant que les impôts personnel et mobilier et des portes et fenêtres ne puissent pas être utilement améliorés dans leur assiette et dans leur répartition. Nous pensons le contraire; mais nous croyons qu'ils doivent être réformés par d'autres moyens que ceux dont nous venons de parler.

MM. Houssard, Passy et Eymard-Duvernay avaient demandé, indépendamment des mesures que nous avons combattues, une modification des contributions personnelle et mobilière, que nous approuvons complètement. Ils avaient proposé, comme nous l'avons déjà vu, de séparer ces deux contributions l'une de l'autre et de les convertir en impôts de quotité. Nous estimons que cette partie de leurs propositions aurait dû être adoptée.

L'impôt mobilier, créé par l'assemblée nationale en 1791, en remplacement de divers impôts anciens supprimés par elle, avait été divisé entre les départemens au marc la livre des anciennes impositions. Dès cette époque, la répartition entre les diverses circonscriptions était loin d'être proportionnelle aux valeurs locatives; et, depuis lors, le développement des constructions, plus rapide dans certaines régions, plus lent dans d'autres, a augmenté encore les inégalités originelles des contingens. La part attribuée à chaque département avait été sous-répartie par la loi du 3 nivôse an VII sur la double base, non moins fautive, de la population et de l'impôt des patentes : un tiers à raison de la population, deux tiers au centime le franc des patentes.

Le gouvernement de la restauration chercha à corriger les vices des sous-répartitions. La loi du 23 juillet 1820 abrogea celle du 3 nivôse an VII et répartit l'impôt mobilier d'après les valeurs locatives d'habitation.

En exécution de cette loi, le comte Roy fit procéder au recensement du revenu de toutes les propriétés bâties. Ce travail, qui révéla de grandes inégalités, fut abandonné par l'administration des contributions directes. Il fut repris en 1829, par M. le comte de Chabrol, qui fit contrôler sur place et compléter d'après les changemens qui étaient survenus, les opérations antérieures, mais, en fait, aucune amélioration ne fut apportée dans la répartition de l'impôt.

Après la révolution de 1830, le gouvernement de juillet voulut

enfin réaliser la réforme, tant de fois promise, des contributions personnelle et mobilière et des portes et fenêtres.

Dès le mois de novembre 1830, M. Laffitte, ministre des finances, déposa un projet de loi destiné à améliorer l'assiette et la perception de ces trois contributions. Ce projet avait été savamment préparé par M. Thiers, alors sous-secrétaire d'état du ministère des finances. Il en a clairement expliqué la portée et l'économie : « Il y a des départemens, disait l'exposé des motifs, où la contribution personnelle suffit seule pour fournir le contingent imposé à la commune et où l'on ne perçoit pas la contribution mobilière. Il y en a d'autres où cette contribution personnelle dépasse même le contingent et où l'on n'appelle dès lors à la cotisation qu'un petit nombre d'individus. Enfin on réduit même la valeur des journées de travail dans certains départemens et on la fait descendre au-dessous du tarif fixé par la loi. »

L'exposé des motifs constatait également l'urgente nécessité de procéder à la constatation des valeurs locatives. « En 1823, disait-il, une appréciation de ces valeurs, faite avec soin, les porta à 300 millions pour toute la France. En 1829, les mêmes valeurs ont été évaluées à 384 millions sans que l'état ait profité de cette plus-value. « En ce qui concerne les portes et fenêtres, il déclarait qu'un quart au moins des ouvertures n'était pas porté au rôle et que, dans certaines localités, les ouvertures ne payaient qu'une partie de la taxe à laquelle elles étaient soumises par la loi. »

Le projet de loi du mois de novembre 1830 prescrivait un recensement général de tous les habitans qui devaient être assujettis à la cote personnelle, des valeurs locatives de toutes les maisons et usines existantes, et de toutes les ouvertures. Il proposait, comme le demandent encore aujourd'hui MM. Houssard, Passy et Eymard-Duvernay, de séparer la contribution personnelle de la contribution mobilière et de supprimer les contingens des départemens, des arrondissemens et des communes dans ces deux impôts et dans celui des portes et fenêtres.

La taxe personnelle, calculée sur le prix de trois journées de travail, était fixée d'après le chiffre de la population des villes et des communes, et variait de 2 fr. 10 à 4 fr. 50. La contribution mobilière devait être perçue directement sur le revenu présumé, à raison de 0 fr. 06 par franc de la valeur locative. La perception de l'impôt des portes et fenêtres était faite sur chaque ouverture imposable, conformément au tarif de la loi du 13 floréal an X.

Ce projet de loi apportait en outre au mode de perception de ces trois impôts directs une modification importante, en ce qu'il substituait à la répartition le mode de quotité. L'exposé des motifs

expliquait avec une grande impartialité les avantages et les inconvéniens de cette réforme.

La proposition du gouvernement rencontra à la chambre des députés une grande opposition. La substitution du mode de quotité au système de répartition, surtout, fut attaquée avec une extrême vivacité par un grand nombre d'orateurs, notamment par M. Berryer, et, il faut le dire, avec plus d'éloquence que de bonnes raisons. Malgré l'habile défense du commissaire du gouvernement, M. Thiers, qui fit à cette occasion, avec éclat, ses débuts dans la discussion des questions financières, le mode de quotité appliqué à la contribution mobilière dut être abandonné par la commission et par le gouvernement. Les autres dispositions du projet furent acceptées. La loi du 26 mars 1831 décida qu'à compter du 1er janvier 1831, l'impôt personnel serait séparé de la contribution mobilière et serait l'objet d'une taxe distincte établie sur tous les habitans français ou étrangers ayant par eux-mêmes des moyens d'existence; que la perception de la taxe des portes et fenêtres serait faite directement sur toutes les ouvertures imposables. La contribution mobilière resta impôt de répartition. Le contingent en fut porté, pour l'année 1831, au principal assigné en 1830 à l'impôt personnel et mobilier, c'est-à-dire à la somme de 27,160,911 francs, mais il devait être ramené, dans le budget de l'exercice 1831, au capital de 24 millions par un dégrèvement sur les départemens reconnus les plus chargés.

C'était un premier pas et une réforme déjà très importante dans le sens de la proportionnalité. Au lieu de continuer à marcher dans cette voie équitable, la loi du 21 avril 1832 fit plutôt un retour vers le passé. Revenant sur ce qui avait été admis l'année précédente, elle réunit l'impôt personnel à l'impôt mobilier et elle restitua à la contribution personnelle ainsi qu'à celle des portes et fenêtres leur ancien caractère d'impôt de répartition.

Si les réformes acceptées par la loi du 26 mars 1831 ont été abandonnées l'année suivante, est-ce parce qu'elles n'avaient pas réalisé les avantages sur lesquels on comptait, ou parce que l'expérience avait révélé des inconvéniens imprévus? Nullement. M. baron Louis, qui avait succédé à M. Laffitte au ministère des finances, n'avait point proposé, dans le projet de loi de budget de 1832, l'abrogation de ces réformes. Il constatait, au contraire, dans l'exposé des motifs, qu'elles s'exécutaient régulièrement et qu'elles donnaient les résultats qu'on en avait espérés.

« Les travaux préparatoires pour l'assiette des contributions personnelle et des portes et fenêtres, disait-il, transformées en impôts de quotité, sont achevés dans presque toute la France;

bientôt vont commencer les recouvremens. Les faits jusqu'à ce jour confirment les évaluations. » Le ministre des finances ne proposait aucun changement sur ce point. Mais la commission du budget se crut obligée de céder au courant de l'opinion publique qui repoussait les réformes de 1831. Chose triste à constater, elle les repoussait parce qu'elles assuraient une meilleure perception de l'impôt, c'est-à-dire parce que les contribuables paieraient davantage, paieraient tout ce qu'ils devaient au trésor. M. Humann, rapporteur, organe de la commission, était loin de partager les passions et les préjugés populaires.

« Vous connaissez, disait-il dans son rapport en parlant de l'impôt personnel, les clameurs qu'a excitées le mode de quotité: on s'est emparé du mot sans rien comprendre à la chose, pour animer et soulever les passions; et c'est ainsi que l'impôt de quotité a été proscrit, mais non point jugé. Certes, si la quotité avait coûté 10 ou 20 centimes par franc de moins que par le passé, on l'eût trouvée parfaite; mais il arrive presque toujours qu'on n'améliore la perception que pour recueillir plus d'argent et alors le public s'en prend à la forme, quelque raisonnable et bonne qu'elle soit. Il faut le reconnaître, l'abonnement et la répartition convenaient à une autre époque; le fisc s'en servait autrefois pour déverser sur les intermédiaires l'odieux des extorsions fiscales; ces temps de misères heureusement sont loin de nous. Aujourd'hui que le pays lui-même autorise l'impôt et la perception, n'est-ce pas au gouvernement qu'il appartient de rechercher la matière imposable et de constater les forces contributives? L'abonnement est bon pour l'impôt du sol; là seulement la fixité a des avantages. »

M. Humann s'exprime dans le même sens sur l'impôt des portes et fenêtres. « En 1831, ajoute-t-il, on prit le parti qu'indiquait la raison, celui de rendre à l'impôt des portes et fenêtres son caractère primitif et de renoncer à abonner une contribution dont la matière imposable est en évidence et si aisée à constater. L'innovation excita néanmoins un mécontentement général. Il faut en expliquer la véritable cause : le nouveau recensement, fait en exécution de la loi du 26 mars 1831, a constaté 38 millions d'ouvertures; en leur appliquant le tarif de la loi du 13 floréal an x, le total de l'impôt s'est trouvé plus que doublé. La différence a été plus forte pour les départemens, où une grande partie de la matière imposable avait échappé au recensement primitif; pour ceux aussi où les constructions nouvelles ont été nombreuses, il en est qui devaient payer trois fois plus que par le passé; il est des communes dont les cotes ont été sextuplées. La quotité en ce qui concerne les portes et fenêtres, n'a été si vivement attaquée que parce

qu'elle rectifiait des inégalités intolérables qui ménageaient les uns aux dépens des autres. Néanmoins les considérations qui nous ont paru déterminantes pour remettre en répartition la contribution personnelle nous portent à vous faire la même proposition pour celle des portes et fenêtres. »

La loi du 21 avril 1832 réunit, comme nous venons de le dire, la contribution personnelle à la contribution mobilière et décida qu'elles seraient établies désormais par voie de répartition entre les départemens, les arrondissemens, les communes et les contribuables: que la contribution des portes et fenêtres serait établie de la même manière. Ce dernier impôt avait été évalué, pour l'année 1832, d'après le nombre des ouvertures existantes et le taux des taxes, à 27 millions, mais le contingent en fut fixé à 22 millions avec une réduction de 5 millions; il fut réparti sur la base du recensement opéré en exécution de la loi du 26 mars 1831.

L'opinion de M. Humann, que nous avons citée textuellement, au sujet des motifs du retour aux anciens modes de perception des impôts personnel, mobilier et des portes et fenêtres nous dispense de tout commentaire sur les causes et la légitimité de l'abrogation de la loi du 26 mars 1831.

L'article 31, de la loi du 21 avril 1832 portait qu'il serait soumis aux chambres dans la session de 1834, et ensuite de cinq en cinq années, un nouveau projet de répartition entre les départemens, tant de la contribution personnelle et mobilière que de la contribution des portes et fenêtres.

Le gouvernement pensa que le but de cette prescription se trouvait atteint par la loi du 17 août 1835, qui fait varier annuellement les contingens des départemens et des communes en raison des constructions nouvelles et des démolitions; il s'était cru dispensé, en conséquence, de soumettre aux chambres le nouveau projet de répartition dont la loi du 21 avril 1832 avait prescrit la présentation. Mais la commission du budget de l'exercice 1839, à qui le gouvernement avait proposé l'abrogation de l'article 31 de la loi du 21 avril 1832, fut d'avis que la loi du 17 août 1835 n'avait point corrigé les inégalités de la répartition des impôts personnel, mobilier et des portes et fenêtres, et qu'il y avait lieu de maintenir l'injonction faite en 1831. La loi du 14 juillet 1838 prorogea jusqu'à la session de 1842 la présentation du projet de répartition et décida que ce travail serait renouvelé ensuite tous les dix ans. En exécution de cette disposition, M. Humann, ministre des finances, ordonna un recensement général; mais ce travail ayant été interrompu sur plusieurs points de la France par les violences des populations, l'administration ne fut pas en mesure de présenter le pro-

jet de loi dans le délai fixé. La loi du 11 juin 1842 ajourna de nouveau l'exécution de la mesure à la session de 1844.

Le projet de loi, si longtemps attendu, fut enfin soumis à la chambre des députés, le 12 janvier 1844, par M. Lacave-Laplagne, successeur de M. Humann. Le gouvernement laissa de côté les résultats des travaux antérieurs, qu'il ne crut pas devoir compléter. Au lieu de faire procéder à un recensement général, il lui parut préférable, dit l'exposé des motifs de la loi de finances de l'exercice 1845, « d'introduire dans la loi une disposition qui tendrait à faire disparaître peu à peu les disproportions qui peuvent exister de département à département. D'après cette disposition, le contingent personnel et mobilier de chaque département, diminué chaque année, tant de la contribution mobilière afférente aux maisons détruites que des taxes personnelles des individus occupant les maisons, serait augmenté seulement en raison de la valeur locative réelle de la partie des nouvelles constructions affectée à l'habitation personnelle. « Nous proposons, disait le ministre des finances, de ne fixer qu'au vingtième la proportion d'après laquelle seront calculées les augmentations. Par la combinaison que nous venons d'exposer, le nivellement des départemens s'opérerait à la longue et sans secousse, car les augmentations seraient calculées pour tous d'après le taux uniforme du vingtième, tandis que les diminutions seraient plus ou moins fortes pour chacun selon la position contributive actuelle. Le recensement des portes et fenêtres, ajouta-t-il, a été mieux fait en 1841; nous le prenons pour base de notre nouvelle répartition. L'augmentation ou la diminution de la population des villes sera également une cause d'augmentation ou de diminution du contingent du département. »

La loi du 4 août 1844 (article 2) décida effectivement qu'à partir du 1er janvier 1846, le contingent de chaque département dans la contribution personnelle et mobilière serait diminué du montant en principal des contributions personnelles et mobilières afférentes aux maisons détruites, de même qu'il serait augmenté proportionnellement à la valeur locative des maisons nouvellement construites, à mesure qu'elles seraient imposées à la contribution foncière, et que l'augmentation serait du vingtième de la valeur locative réelle des locaux consacrés à l'habitation personnelle.

Elle contient une autre disposition relative à la contribution des portes et fenêtres, qui porte qu'à l'avenir, lorsque, par suite du recensement officiel de la population, une commune passera dans une catégorie inférieure ou supérieure à celle dont elle faisait partie, le contingent du département dans la contribution des portes et fenêtres sera diminué ou augmenté de la différence résultant du changement du tarif.

La loi du 4 août 1844 aurait dû aller plus loin. L'assiette, la répartition et le mode de perception des trois impôts personnel, mobilier et des portes et fenêtres peuvent être l'objet d'autres améliorations pratiques.

La première réforme que nous signalons a été demandée dans plusieurs des propositions dont nous avons parlé: c'est la séparation du contingent de la contribution personnelle de celui de la contribution mobilière; elle a été réalisée déjà, comme nous l'avons déjà vu, par la loi du 26 mars 1831; elle a été abandonnée ensuite, sans motifs valables, en 1832. Les inconvéniens de la réunion de ces contingens ont été indiqués clairement dans l'exposé des motifs du projet de loi du mois de novembre 1830; ils n'ont pas cessé de se produire depuis cette époque. Les conseils généraux, en modifiant à leur gré les charges des cotes personnelles ou celles des cotes mobilières, peuvent favoriser, selon leur tendance, les classes ouvrières ou les classes aisées: s'ils portent le prix de la journée de travail au minimum légal, c'est-à-dire à 0 fr. 50, la part afférente aux cotes personnelles est très faible; s'ils le fixent au maximum, à 1 fr. 50, cette part est trois fois plus forte. La somme à répartir sur le chiffre des loyers est donc très élevée dans le premier cas et très réduite dans le second; les conseils généraux abusent quelquefois de cette faculté légale. Le prix de la journée de travail est loin d'être toujours en rapport avec le taux réel des salaires de la région: dans certains départemens pauvres, où les salaires sont peu élevés, le prix de la journée de travail est fixé à un taux plus fort que dans d'autres départemens, beaucoup plus riches, dans lesquels le travail coûte plus cher. Dans quelques départemens la cote personnelle moyenne descend à 1 fr. 60 ou à 1 fr. 70 par tête; elle s'élève, au contraire, à 3 fr. 60 et plus dans quelques autres, et souvent la progression existe dans un sens inverse à la richesse respective de chaque circonscription. Il est arrivé dans des départemens que les deux tiers et même les trois quarts du contingent total ont été mis arbitrairement à la charge des taxes personnelles. La séparation des deux contingens ferait cesser les abus de cette nature.

Chacun de ces deux impôts, considérés distinctement, nous paraît en outre susceptible d'améliorations utiles.

Le taux de la taxe personnelle, à notre avis, ne devrait pas être subordonné aux appréciations des conseils généraux. Il doit être fixé directement par la loi. Mais doit-il être uniforme pour toutes les communes? Ne pourrait-on pas en déterminer le taux d'après le chiffre de la population? La loi du 26 mars 1831 tenait compte, en effet, de la population; les communes étaient divisées à cet égard

en six catégories : celles qui ont une population agglomérée au-dessous de 1,500 âmes; celles de 1,500 à 5,000 âmes; celles de 5,000 à 10,000 âmes; celles de 10,000 à 20,000 âmes; celles de 20,000 à 50,000 âmes et celles de 50,000 âmes et au-dessus; les taxes variaient, suivant les catégories, de 2 fr. 10 à 4 fr. 50. Le tarif gradué, dans ce cas, est très rationnel; la cote personnelle est calculée d'après le prix de trois journées de travail; il est certain que les salaires sont plus chers dans les petites villes que dans les communes rurales, et plus chers encore dans les grandes villes que dans les petites; il est donc tout naturel que les taxes soient graduées à raison du chiffre des salaires. Le prix de la journée de travail pourrait être fixé à 1 franc dans les communes au-dessous de 1,500 âmes, et être élevé à 1 fr. 10, 1 fr. 20, 1 fr. 25, 1 fr. 30 et à 1 fr. 50 pour les autres catégories; ces taux seraient encore bien au-dessous de la réalité. Le montant des taxes serait aussi porté pour les diverses catégories à 3 francs, 3 fr. 30, 3 fr. 60, 3 fr. 75, 3 fr. 90 et 4 fr. 50. Ces taxes, comme tous les autres impôts directs, pourraient être acquittées par douzième; il est évident qu'elles seraient supportées facilement par tous les contribuables non indigens. Nous pensons que tous les Français portés sur la liste électorale devraient être imposés à la contribution personnelle. Tous les citoyens sont égaux au point de vue politique; tous devraient également payer un impôt corrélatif à l'exercice de leurs droits politiques. Ce ne serait pas un cens imposé à l'électorat, car tous les Français continueraient à être électeurs de droit, conformément aux dispositions de la loi électorale; ce serait la taxe du citoyen, suivant l'expression de la loi du 7 thermidor an III. En 1877, le nombre des contribuables soumis à la cote personnelle était de 7,936,553; le taux moyen de la taxe, de 2 fr. 05 et le produit de cet impôt, de 16,234,289 fr. 19. Avec les réformes que nous venons d'indiquer, le nombre des imposés, déduction faite des indigens, serait au moins de 8,500,000. La taxe moyenne s'élèverait à 3 fr. 40 environ; par suite, l'impôt donnerait un rendement de 28,900,000 francs, c'est-à-dire un excédent sur le produit actuel de 12,665,111 francs.

La répartition de l'impôt mobilier pourrait être aussi heureusement modifiée.

Les contingens départementaux originels ont été constitués d'une manière défectueuse, comme nous l'avons exposé précédemment; la loi du 4 août 1844 ne les a pas rectifiés; elle n'a établi la proportionnalité que sur les revenus des constructions nouvelles. La faculté donnée aux conseils généraux de sous-répartir arbitrairement le contingent total de chaque département sur les cotes personnelles et sur les valeurs locatives a eu pour résultat d'augmenter

encore les inégalités. Dans certains départemens, l'impôt mobilier ne représente en principal que 1 1/2 ou 2 pour 100 des valeurs locatives; dans d'autres au contraire, il est de 6 à 7 pour 100, alors que le taux moyen est d'environ 4 pour 100 du montant des revenus des propriétés bâties. Un recensement général des valeurs locatives serait nécessaire pour asseoir cet impôt sur une base réellement proportionnelle. Il est évident que la loi du 4 août n'a pas atteint ce but; la contribution mobilière ne sera assise proportionnellement sur le produit des propriétés que lorsque toutes les maisons existantes en 1846 auront été démolies et remplacées par des constructions nouvelles, c'est-à-dire dans un délai qui ne sera certainement pas de moins d'un siècle. Le mode de quotité devra être le complément de ce travail; il maintiendra l'égalité de la répartition pour l'avenir; il aura en outre l'avantage de procurer au trésor le bénéfice de l'accroissement successif et continu des revenus des maisons. Nous avons vu que, de 1823 à 1829, les valeurs locatives ont augmenté de 28 pour 100; depuis cette époque, elles ont continué leur marche ascendante plus ou moins rapidement. Il est vrai que, depuis 1846, l'état a bénéficié de l'augmentation des revenus résultant des constructions nouvelles. La contribution mobilière de ce chef s'est accrue de 18 millions; mais il n'a pas profité de la plus-value des loyers des maisons bâties antérieurement à cette époque. Cette plus-value est certainement considérable. Si on applique au montant de toutes les valeurs locatives, constaté par le résultat du recensement général, la taxe du vingtième du revenu net admise par la loi de 1844, l'impôt mobilier donnera un accroissement de recette qui probablement ne sera pas inférieur à 10 millions.

On a reproché à l'impôt mobilier diverses imperfections : on a dit notamment qu'il taxe proportionnellement plus les nombreuses familles que les petites; qu'en effet, l'importance des loyers dans certains cas, au lieu d'être l'indication de l'importance des revenus des contribuables, n'est que la conséquence des besoins particuliers résultant de l'existence d'un plus grand nombre d'enfans; on pense qu'il serait juste dans ces circonstances de modérer le taux de la taxe mobilière. Quelques économistes ont proposé de modifier la loi française en ce sens. « Nous ne voyons pas pourquoi, dit M. Leroy-Beaulieu (1), on ne tiendrait pas compte, pour l'assiette de l'impôt, du nombre des membres des familles : un célibataire pourrait être astreint à une taxe un peu plus élevée relativement à son loyer que la taxe qui frapperait un ménage dans les mêmes

(1) *Traité de la science des finances*, t. I, p. 357.

conditions; on pourrait aussi réduire le taux de la taxe d'après le nombre des enfans mineurs. » C'est là, en effet, une question intéressante qui mérite d'être examinée; il ne paraît pas impossible de donner satisfaction, par une disposition spéciale, au vœu formulé par M. Leroy-Beaulieu. On pourra encore corriger d'autres imperfections. Même, avec des améliorations, cet impôt ne sera certainement pas sans défauts, car il n'y a pas de taxe qui n'ait les siens; on peut dire cependant qu'il est dans tous les cas un de nos impôts les plus recommandables.

L'impôt sur les portes et fenêtres doit être converti également en impôt de quotité. Il était perçu sous cette forme à l'origine. Après avoir été transformé en impôt de répartition par la loi du 13 floréal an x, il reprit en 1831 son caractère primitif; nous savons comment M. Humann jugea en 1832 l'abrogation de cette réforme. Il faut faire revivre sans hésiter les dispositions de la loi du 26 mars 1831. Il n'y a aucune raison sérieuse pour maintenir la répartition. C'est surtout une contribution de cette espèce qui doit être établie sous la forme de quotité. Elle a pour base un fait matériel qui peut être facilement constaté : le nombre des ouvertures est la seule base de l'impôt dans le système des lois du 4 frimaire an VII et du 21 avril 1832. Toute répartition entre les départemens, les arrondissemens et les communes est nécessairement arbitraire.

Nous pensons qu'une autre amélioration pourrait encore être faite à l'impôt des portes et fenêtres; il faudrait généraliser le principe du décret du 17 mars 1852, c'est-à-dire diviser la contribution des portes et fenêtres en deux taxes : une taxe pour chaque ouverture et une taxe proportionnelle au chiffre de la valeur locative. La première pourrait rester variable, comme elle l'est actuellement, à raison de la population des villes et des communes, du nombre des ouvertures de chaque maison jusqu'au chiffre de 5, et à raison de la nature des ouvertures et des étages, sauf à en diminuer le taux afin de ne pas dépasser, par l'application des deux taxes réunies, la recette qu'on entend obtenir de cet impôt. On pourrait cependant leur faire rendre sans exagération un excédent de produit d'environ 6 à 8 millions.

Nous estimons que les améliorations qui résulteraient des mesures que nous avons indiquées augmenteraient le rendement des trois contributions d'environ 28 à 30 millions.

IV.

Des financiers et des économistes voudraient qu'on fît à notre système de contributions directes des modifications plus considé-

rables; quelques-uns proposent d'ajouter aux contributions spéciales sur les revenus fonciers, mobiliers, industriels, commerciaux et professionnels un impôt général sur le revenu; d'autres, en plus petit nombre, demandent la suppression de tous les impôts directs et indirects, et leur remplacement par une taxe unique sur le capital.

Ces deux propositions ne doivent pas être mises sur la même ligne dans les préoccupations des hommes qui s'occupent des finances publiques. On peut discuter les avantages et les inconvéniens de l'une d'elles et avoir des doutes sur l'opportunité de son adoption; sur l'autre, au contraire, l'hésitation n'est pas possible.

Nous nous demanderons d'abord s'il convient d'ajouter à nos contributions directes existantes un impôt général sur le revenu.

L'impôt sur le revenu existe, dit-on, en Angleterre, en Prusse, en Autriche, en Italie. Il est, en principe, rigoureusement proportionnel aux facultés de chaque contribuable; il donne le moyen, par l'exonération des petits revenus, de compenser ce que les classes pauvres paient de trop en impôts indirects; il aurait l'avantage, chez nous spécialement, de corriger dans une certaine mesure les inégalités de nos autres taxes auxquelles il serait ajouté.

Nous reconnaissons que l'*income-tax* ne mérite pas tous les reproches qu'on lui a adressés dans les discussions dont elle a été l'objet devant l'assemblée nationale. Elle a, à divers points de vue, des avantages incontestables; nous ne sommes pas, en principe, personnellement hostile à cet impôt. Mais il ne doit pas être examiné seulement en théorie; quand on veut en faire l'application, il faut l'étudier surtout en tenant compte de la législation fiscale et de la situation sociale et économique du pays dans lequel on propose de l'établir.

Quoique l'*income-tax* ait eu beaucoup de peine à s'acclimater en Angleterre, il était tout naturel qu'elle y devînt une institution financière d'une grande importance; car avant son établissement, les contributions directes étaient presque nulles dans ce pays. Les revenus industriels, commerciaux et professionnels, de même que les revenus mobiliers, n'étaient pas imposés et les contributions sur les revenus fonciers étaient relativement très légères: le *land-tax*, impôt foncier sur la terre, s'élevait à 27 millions; l'impôt sur les maisons, à 3 millions. A l'exception de cette double taxe, il n'y avait aucun impôt spécial direct sur les revenus ni aucun impôt général sur l'ensemble des revenus.

Dans les autres pays où l'*income-tax* a été établie, elle ne frappe également que des revenus non imposés ou très ménagés.

Ainsi, en Italie, elle n'atteint pas les revenus fonciers, qui seuls sont soumis à un impôt spécial; elle ne porte que sur les revenus mobiliers et industriels, qui ne sont soumis à aucune autre taxe directe. En Prusse, il n'existait pas d'impôt mobilier ni aucune taxe générale; l'*income-tax* n'est donc superposée qu'aux impôts foncier et industriel. En Autriche, elle se compense généralement, jusqu'à due concurrence, avec les impôts déjà établis.

En France, l'*income-tax* peut-elle se combiner avec nos impôts existans? Nous avons déjà, nous, un impôt direct spécial sur chaque nature de revenus : sur les revenus fonciers; sur les revenus de toutes les valeurs mobilières; sur les revenus industriels, commerciaux et professionnels; plus la taxe personnelle. Nous avons, en outre, superposés à ces taxes spéciales, six impôts généraux sur l'ensemble de tous les revenus, à savoir : l'impôt sur les loyers; l'impôt des portes et fenêtres; l'impôt sur les chevaux; l'impôt sur les voitures; l'impôt sur les billards, et l'impôt sur les cercles.

L'impôt sur les valeurs locatives est inexactement désigné sous le nom d'impôt mobilier, car il frappe tous les revenus : les revenus fonciers, commerciaux, industriels et les revenus de toutes les valeurs mobilières, même les revenus qu'on n'a pas cru devoir soumettre à la taxe de 3 pour 100 établie par la loi du 27 juin 1872, tels que les arrérages des rentes, les valeurs industrielles étrangères non cotées, les intérêts des créances, les profits de l'industrie agricole, les pensions et les traitemens. Les impôts sur les portes et fenêtres, sur les chevaux, les voitures, les billards et les cercles ont le même caractères de généralité. Les quatre dernières taxes, comme celle qu'on a voulu établir sur les domestiques en livrée, sont improprement désignées sous le nom d'impôts somptuaires : il n'y a pas dans la législation française de taxes destinées à réprimer le luxe et la dépense; les impôts dont il s'agit n'ont pas été établis dans le but de diminuer le nombre des voitures de maîtres ou des chevaux affectés au service des personnes, ni le nombre des billards, ni la fréquentation des cercles; ils ont été créés uniquement pour atteindre l'aisance présumée de ceux qui font usage des choses sur lesquelles ces taxes sont assises. Les motifs qui ont déterminé l'établissement de ces impôts font désirer, au contraire, l'accroissement de la matière imposable, car en même temps qu'il indique le développement de la richesse publique, il augmente les ressources de l'état.

Nous le répétons, les six impôts que nous venons d'énumérer ont uniquement pour objet d'atteindre l'ensemble des revenus de chaque contribuable.

L'*income-tax* se compose, comme on sait, de cinq impôts dési-

gnés sous le nom de cédules. La cédule A comprend la taxe sur les revenus des maisons et des terres ; la cédule B, la taxe sur les bénéfices de l'exploitation de la terre ; la cédule C, la taxe sur les revenus des valeurs mobilières et des fonds publics ; la cédule D, la taxe sur les revenus industriels et commerciaux et, enfin la cédule E, la taxe sur les traitemens et les pensions. Ces cinq cédules embrassent l'ensemble des revenus de toute nature de chaque contribuable. Établie en France, l'*income-tax* ne ferait pas seulement double emploi avec l'impôt foncier, l'impôt sur les valeurs mobilières et celui des patentes ; elle viendrait en outre s'ajouter aux six taxes générales sur tous les revenus qui sont, elles-mêmes, des impôts superposés aux impôts spéciaux directs sur chaque nature de revenus. Tel que l'a proposé l'honorable M. Wolowski devant l'assemblée nationale, l'impôt sur le revenu devait s'ajouter en effet à toutes nos contributions directes, même à celles qui ont un caractère général.

La superposition d'un impôt à un autre n'est pas, sans doute, une objection absolue. L'*income-tax* est superposée en Angleterre, à l'impôt foncier ; en Prusse, à l'impôt industriel et à l'impôt foncier. Nous ferons remarquer cependant que nulle part, le double emploi n'est aussi général qu'il l'aurait été en France si la proposition de M. Wolowski avait été adoptée. — En effet, ce qui caractérise spécialement notre régime fiscal et le distingue essentiellement de celui des autres pays, c'est que, chez nous, indépendamment des impôts directs spéciaux sur chaque nature de revenus, qui n'existent dans aucun autre état d'une manière aussi complète, nous avons, comme nous venons de l'exposer, des impôts généraux sur l'ensemble des revenus des contribuables, impôts superposés aux taxes spéciales. Nous admettons, si on le veut, que nos impôts directs spéciaux, l'impôt foncier, l'impôt sur les valeurs mobilières, l'impôt des patentes puissent coexister avec l'*income-tax ;* mais ce qui nous paraît absolument inadmissible, c'est qu'on la superpose à d'autres impôts déjà superposés eux-mêmes. Est-il possible, en effet, qu'après avoir frappé une première fois les revenus des propriétés foncières, de l'industrie, du commerce, des professions libérales, et des valeurs mobilières, de taxes spéciales et directes ; après les avoir imposés une seconde fois par la contribution sur les loyers ; une troisième fois, par celle des portes et fenêtres ; une quatrième fois par les diverses taxes sur les chevaux et les voitures, sur les billards et les cercles, on vienne encore les frapper une cinquième fois par l'*income-tax !*

Il faut choisir entre le système des taxes générales et le système anglais : on ne peut les appliquer l'un et l'autre ; on ne peut pas

consentir à ce qu'on grève en même temps les mêmes revenus de cinq contributions directes différentes, ce serait monstrueux!

Nous posons donc en fait que si, à la rigueur, les impôts sur les revenus fonciers, mobiliers et industriels et l'*income-tax* peuvent coexister, il est absolument impossible d'appliquer simultanément cette dernière taxe et les impôts sur les loyers et sur les portes et fenêtres.

Nos taxes générales, superposées aux impôts spéciaux directs, sont exactement l'équivalent de l'*income-tax*; elles sont assises exactement sur les mêmes revenus qui servent de bases à ce dernier impôt : cependant avec cette aggravation qu'elles frappent une seconde fois des revenus qui, en Angleterre, ne sont soumis qu'à un seul impôt direct. Elles en diffèrent au fond sur un point : l'*income-tax* n'atteint généralement que les revenus au-dessus d'un minimum déterminé, tandis que les taxes françaises grèvent tous les revenus sans exception. Mais, dans un pays où l'égalité est la base de la législation financière, on pensera, sans doute, que cette différence ne doit pas être une cause de préférence en faveur de l'impôt anglais. Nous ajoutons qu'en France, où la propriété, l'industrie ou le commerce sont extrêmement divisés, si on exemptait les petits revenus, les deux tiers des revenus fonciers et les trois cinquièmes des revenus industriels et commerciaux échapperaient à cet impôt, qui, par suite ne pourrait être productif qu'à la condition que le taux en fût très élevé. L'exonération des petits revenus a un autre danger. Dans un pays de suffrage universel, comme la France, il n'est pas sans péril d'établir des impôts dont la plus grande partie de la population serait affranchie, car la majorité pourrait écraser à son profit les classes aisées de charges dont elle ne supporterait pas sa part.

L'*income-tax* diffère davantage de nos taxes générales, par les moyens employés pour la fixation du chiffre des revenus, et par les formes de la perception; sous ce rapport, elle a théoriquement un avantage incontestable, car la constatation directe des revenus est évidemment, en principe du moins, un moyen plus exact que l'évaluation basée sur des signes présomptifs. Cependant, même à ce point de vue, il ne faut pas donner une trop grande supériorité à l'*income-tax*. D'une part, le chiffre des loyers, le confortable, le luxe de l'existence, sur lesquels nos taxes générales sont assises, sont justement considérés comme des signes extérieurs qui fournissent assez exactement l'indication de l'aisance ou de la richesse relative des familles et donnent à ces impôts une base équitable.

D'un autre côté, les déclarations des contribuables, malgré le contrôle de l'administration, donnent lieu à des fraudes excessives

qui altèrent gravement, en fait, l'égalité de la répartition de l'*income-tax*. D'après les témoignages officiels des agens du fisc, en Angleterre, les dissimulations sont considérables. On en trouve la preuve authentique dans un rapport des commissaires du revenu intérieur qui ont constaté à l'occasion de la démolition d'un quartier de Londres, « que la déclaration des parties pour l'*income-tax* avait été, pour les maisons démolies, de 1,841,075 francs, et les revenus déclarés pour l'expropriation, dont l'exactitude a été établie, étaient de 4,284,200 francs, dépassant ainsi les déclarations pour l'*income-tax* de 2,443,000 francs. De toutes les enquêtes que nous avons faites, ajoutent les commissaires, il résulte que 40 pour 100 des contribuables ont fait des déclarations notablement inférieures à leur revenu réel. »

Le rapport ajoute que « cette observation ne s'applique qu'aux revenus commerciaux et industriels, car l'*income-tax* sur les terres, les maisons, les dividendes de fonds publics, les traitemens et les pensions, est perçu très exactement jusqu'au dernier *penny*. »

Des fraudes analogues étaient pratiquées aux États-Unis pendant que l'*income-tax* y a été établie. Les dissimulations se sont élevées, comme en Angleterre, jusqu'à 100, 200 et 300 pour 100.

En Italie, les fraudes ne sont pas moins considérables. Nous citerons, à l'appui de cette affirmation, l'exposé des motifs d'un projet de loi présenté à la chambre des députés italienne dans la séance du 10 mars 1877 : « La constatation des revenus, dit M. Depretis, ministre des finances, est-elle assez perfectionnée pour qu'on puisse croire qu'elle atteint exactement le revenu réel? L'accroissement de l'impôt suit-il de près les phases que traverse la richesse du pays? Personne n'oserait répondre affirmativement à ces questions. » Après avoir examiné les revenus déclarés dans les diverses professions, il en conclut qu'en Italie, d'après les déclarations des avocats, des notaires et des médecins les plus occupés, le produit annuel de ces professions serait en moyenne, pour les avocats de 756 livres, pour les notaires de 537 livres et pour les médecins de 398 livres, c'est-à-dire moins du dixième du produit réel. Le salaire des employés de l'état, qui ne peut pas être dissimulé, dépasse dans les déclarations le montant du revenu de tous les fermiers et de tous les individus qui se livrent à l'exercice des industries agricoles ou similaires. Le commerce de la soie, qui représente à l'importation et à l'exportation, sans compter la consommation intérieure, un mouvement d'affaires de 700 millions, ne produit, d'après le témoignage des intéressés, que 6 millions de bénéfices! « Si nous tenons compte, ajoute le ministre des finances, des injustices, des inégalités qui découlent nécessairement de l'infidélité des déclarations, si nous

fixons notre attention sur les ennuis résultant d'une procédure longue et minutieuse et sur toutes les difficultés d'application qui sont autant de causes d'erreurs, nous ne devons pas beaucoup nous étonner que cet impôt soit aujourd'hui un de ceux contre lesquels le pays réclame le plus vivement. »

Une grande partie des revenus échappent ainsi à l'application de l'impôt, tandis que les revenus qu'on ne peut pas dissimuler et ceux des contribuables qui ne veulent pas violer la loi sont soumis à la totalité de la taxe. Il en résulte une grande inégalité dans la répartition de l'*income-tax*. On pourrait peut-être dire, d'après les aveux officiels que nous avons cités, que l'*income-tax* crée les mêmes inégalités, sinon des inégalités plus grandes, que celles qui résultent de l'application de nos taxes générales. En admettant d'ailleurs que les dissimulations n'altèrent pas à ce point la proportionnalité de la répartition, l'infériorité relative de nos taxes générales, à ce point de vue, est encore largement compensée par la supériorité de notre mode de perception. Sans exagérer les difficultés et les inconvéniens que présente la recherche des revenus industriels, commerciaux et agricoles, on ne peut nier que ces difficultés existeraient à un très haut degré dans un pays comme le nôtre, où l'on compte 1,600,000 patentables, plusieurs millions de fermiers et d'agriculteurs cultivant eux-mêmes leurs terres. Toutes choses compensées, il y aurait, à notre avis, peu d'avantages et beaucoup de dangers à substituer le système anglais, inconnu de nos populations, au système français, qui est appliqué depuis près d'un siècle et auquel elles sont habituées.

Quelques personnes paraissent portées à donner la préférence à l'*income-tax*, parce qu'elle procurerait au trésor un produit plus considérable que nos taxes générales. Nous croyons que, sous ce rapport encore, elles se font illusion. Les taxes générales françaises, sous la forme ingénieuse où elles sont perçues, ont donné à l'état en 1877, en sus des contributions spéciales directes, 111,600,000 fr. et 74,574,000 francs aux départemens et aux communes, soit en totalité 186,175,237 francs (1).

Si ces taxes générales étaient améliorées dans le sens que nous avons indiqué précédemment, nous avons vu qu'elles donneraient

(1)	Impôt personnel et mobilier	58,500,000 fr.
	— portes et fenêtres	40,761,600
	— sur les chevaux, voitures, billards et cercles	12,339,600
		111,601,200
	Centimes additionnels départementaux et communaux	74,574,237
	Total	186,175,437 fr.

un excédent de recettes en principal d'au moins 28 à 30 millions de francs. Par conséquent, le produit des taxes générales superposées aux trois contributions directes peut être évalué, avec les centimes additionnels départementaux et communaux, à 216,175,237 francs. C'est donc avec ce dernier chiffre, ou tout au moins avec celui de 186,174,237 francs qui est actuellement perçu, qu'il faut établir la comparaison du rendement possible de l'*income-tax* (1).

L'*income-tax*, venant s'ajouter aux contributions directes existantes, produirait-elle une somme supérieure aux 216 millions de francs qu'on peut obtenir avec nos taxes générales actuelles, taxes dont la suppression serait nécessaire, ou même aux 186,175,237 fr. touchés effectivement en 1877? M. Wolowski a répondu lui-même à cette question. Il a estimé le rendement de l'impôt général sur le revenu à 150 millions. Ce produit fût-il réalisable, ce qui est douteux, serait donc inférieur à ce que rapportent actuellement et surtout à ce que peuvent rapporter nos taxes générales. Il faut remarquer que, pour arriver à cette recette de 150 millions, M. Wolowski fixe le taux du nouvel impôt à 3 pour 100 des revenus, traitements et salaires. Croit-on sérieusement qu'il serait possible de frapper d'une nouvelle taxe de 3 pour 100 la propriété foncière qui supporte déjà en moyenne un impôt de 4 et demi à 5 pour 100 en principal, d'environ 9 à 10 pour 100 avec les centimes additionnels, et quelquefois, par suite de l'inégalité des répartitions, de 12 à 15 pour 100; et d'ajouter encore à ces deux taxes directes les 3 pour 100 sur les bénéfices des fermiers ou des cultivateurs exploitant eux-mêmes leurs propriétés, qui en définitive seraient supportés par la terre? Pourrait-on grever encore de 3 pour 100 les valeurs mobilières, qui sont déjà imposées de 3 pour 100 par la loi du 29 juin 1872 et qui supportent, en outre, les droits de timbre et de mutation représentant pour les titres au porteur une charge annuelle de 2 pour 100, et élever ainsi à 8 pour 100 les droits auxquels elles seraient assujetties? Pourrait-on augmenter de la même surtaxe l'impôt des patentes qu'on trouve déjà trop élevé? Personne n'oserait répondre affirmativement.

Si les contribuables avaient à opter entre un nouvel impôt direct de 3 pour 100 sur les revenus de toute nature, pour la perception

(1) Nous ne parlons pas des impôts spéciaux directs auxquels les taxes générales sont superposées, impôts qui s'élèvent à 324,900,000 francs :

Impôt foncier	172,400,000 fr.
— des patentes	117,000,000
— sur les valeurs mobilières	35,500,000
Total	324,900,000 fr.

duquel il serait nécessaire de donner aux agens du fisc le droit de s'immiscer dans les affaires de 1,600,000 patentables, de plusieurs millions de fermiers, cultivateurs, médecins et avocats, et d'autre part des taxes générales qui se perçoivent sans troubler leurs habitudes, ils n'hésiteraient pas. Le gouvernement lui-même préférerait évidemment le maintien de ces impôts qui produisent 186 millions, qui peuvent en rapporter 216 avec quelques améliorations faciles à réaliser, à l'impôt sur le revenu qui ne donnerait que 150 millions avec un tarif excessif, et dont le recouvrement aurait l'inconvénient de s'effectuer sous une forme nouvelle, gênante, vexatoire, et de créer à l'administration de grandes difficultés.

Les impôts personnel et mobilier et des portes et fenêtres sont attaqués particulièrement par les partisans de l'impôt unique sur le capital. L'un d'eux, M. Menier, a demandé, en 1876, devant la chambre des députés, la suppression non-seulement de ces deux impôts, mais encore de tous les impôts existans, directs et indirects, et leur remplacement par la taxe unique qu'il préconise. En 1872, on avait proposé à l'assemblée nationale un impôt sur le capital destiné au paiement de l'indemnité de guerre; plus tard on a voulu, par un impôt de même nature, créer un supplément de ressources pour équilibrer le budget de l'état; mais ces propositions laissaient subsister tout notre système fiscal. L'impôt proposé en dernier lieu devait, au contraire, à lui seul, procurer les ressources nécessaires pour couvrir toutes les dépenses publiques. M. Menier ne demandait pas cependant à remplacer d'un seul coup tous les impôts actuels, mais il voulait, en procédant graduellement, arriver finalement et le plus tôt possible à l'impôt unique sur le capital.

Nous devons comparer, en quelques mots, les effets de cet impôt et ceux de nos contributions existantes qu'il serait destiné à remplacer. Nous n'examinerons pas si, en principe, les impôts doivent être assis sur le capital ou sur le revenu, c'est-à-dire si on doit prendre pour base d'évaluation de la matière imposable le capital ou le revenu. L'étude de cette question théorique n'entre pas dans le cadre de notre travail; elle nous paraît d'ailleurs n'avoir qu'un intérêt secondaire, car, quel que soit le mode de procéder, il est évident que, dans tous les cas, les impôts permanens doivent toujours être payés sur les revenus : autrement on arriverait plus ou moins rapidement à l'absorption complète de la chose elle-même. Nous savons ce qui a été dit en faveur du mode de fixation de la valeur de la matière imposable par l'évaluation du capital. Cependant nous estimons que le revenu est une base meilleure, plus sûre, plus facile à saisir. Mais ce n'est pas le système d'évaluation

adopté par les promoteurs de l'impôt sur le capital que nous combattons principalement : ce que nous condamnons, c'est l'unité de la taxe.

L'impôt proposé par les partisans de la doctrine dont M. Menier est le plus laborieux défenseur n'est même pas établi sur tous les capitaux. Il ne frappe que les capitaux fixes : le sol, les mines, les constructions, les machines, les outillages, les navires, les animaux servant aux exploitations, les ustensiles de ménage, les meubles et les objets d'art. Les capitaux circulans : c'est-à-dire les marchandises destinées au commerce, les matières premières, la monnaie, les rentes, les créances, les actions, les obligations et les autres valeurs mobilières de toute nature, en seraient exemptées. Tous les impôts existans au profit de l'état, des départemens et des communes, y compris les octrois, seraient supprimés. Nous n'analyserons pas les raisons données soit à la commission du budget et à la chambre des députés, soit dans divers écrits, pour la justification de ce système, ni les réponses qui ont été faites; nous nous bornerons à indiquer les résultats de l'application de cette conception fiscale.

Les impôts de toute nature qui seraient remplacés par la taxe unique proposée par M. Menier ont donné en 1877, en principal et centimes additionnels, un produit de 3,288,074,947 francs (1), les capitaux fixes auraient désormais à supporter exclusivement cette charge. Les navires, l'outillage industriel, les objets d'art et les meubles meublans représentent à peu près la dixième partie de la valeur totale des capitaux fixes compris dans la proposition. Le sol, les maisons et usines, l'outillage agricole et les immeubles par destination, les animaux servant à l'exploitation de la terre, représentent les neuf autres dixièmes. Il s'ensuit que la propriété foncière et ses accessoires seraient grevés des neuf dixièmes de la somme de 3,288,074,947 francs, soit de 2,959,267,453 francs ; actuellement les mêmes matières imposables paient directement 377,680,198 f. (1) c'est-à-dire la huitième partie de la charge qu'elles auraient à supporter si l'impôt unique sur les capitaux fixes était substitué

(1) Impôts directs et indirects perçus au profit de l'état en 1877, déduction faite des produits des domaines et des forêts . . . . . 2,619,604,863 fr.
Impôts perçus au profit des départemens et des communes y compris les octrois et les prestations en nature. . . . 669,470,084
Total. . . . . 3,288,074,947 fr.

(1) Impôt foncier, en principal. . . . . 171,747,974 fr.
— centimes additionnels 168,440,224
Une partie de la prestation en nature 37,500,000
Total . . . . . 377,688,198 fr.

aux contributions existantes. La propriété qui est aujourd'hui assujettie à 100 francs d'impôt paierait 800 francs; celle qui est imposée à 1,000 francs le serait désormais à 8,000 !

L'auteur de la proposition prétend que le propriétaire des fonds recouvrerait sur le consommateur l'excédent d'impôt qu'il aurait à supporter, en vendant sa récolte plus cher; mais il oublie que le blé, le vin, la laine, le bétail seraient en concurrence sur les marchés français, comme sur les marchés étrangers, avec les produits de même nature venant des autres pays qui ne sont pas grevés de taxes aussi lourdes; que par suite les produits français seraient soumis au cours commun. Ils ne pourraient même pas être protégés sur les marchés français par des droits de douane, puisque tous les impôts indirects seraient abolis. C'est donc le propriétaire du sol français qui supporterait l'excédent de l'impôt. Si actuellement il paie de 9 à 10 pour 100 de son revenu, sans parler des cotes exceptionnellement surchargées, par suite des inégalités des répartitions, il serait désormais imposé à 70 ou à 80 pour 100 et jusqu'à 120 pour 100 de son revenu réel, si des inégalités dans le taux d'imposition subsistaient. Quand même le produit net serait un peu augmenté par l'effet de la diminution des salaires des ouvriers agricoles, ce qui est douteux, un impôt aussi considérable, même en tenant compte de la suppression des taxes générales, devrait encore être considéré comme l'équivalent de la confiscation de la propriété au profit du fisc.

La propriété immobilière serait en réalité improductive et sans valeur. Le capital disparaîtrait absorbé par la taxe, et la taxe elle-même dont le capital serait la base ne pourrait bientôt plus se percevoir. La propriété foncière serait ruinée. L'état se trouverait bientôt en présence de charges énormes, sans ressources pour y faire face ! Étant donnée la situation financière de la France, l'impôt unique sur le capital est une conception absolument chimérique. L'impôt unique sur les revenus serait un peu moins insuffisant, car sa base serait plus large : il frapperait outre les revenus fonciers, les profits du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des professions, les traitemens et les salaires; mais il n'en serait pas moins lui-même inacceptable, car les impôts directs seuls ne peuvent pas produire les ressources nécessaires pour faire face à des charges publiques qui s'élèvent à près de 3 milliards 300 millions !

L'impôt unique de M. Menier n'est que la résurrection, sous un autre nom et avec peu de modifications, de la vieille doctrine des physiocrates, déjà bien des fois condamnée, et dont l'influence a été si funeste aux finances françaises, à une autre époque. Elle n'a pourtant jamais été appliquée aussi complètement qu'on le propose

aujourd'hui. Malgré la faveur accordée à la fin du dernier siècle au système physiocratique, l'assemblée constituante avait ajouté, en effet, à l'impôt foncier, des taxes sur les revenus mobiliers, commerciaux et industriels et sur les salaires, ainsi que des droits de douane et d'enregistrement ; elle n'avait supprimé que les impôts de consommation, qu'on a dû d'ailleurs rétablir quelques années après, pour sortir de l'ère des déficits et des banqueroutes. Aujourd'hui, avec les charges énormes créées par la guerre de 1870, ajoutées à celles de nos budgets antérieurs, on propose sérieusement de supprimer tous les impôts directs et indirects, et de les remplacer par un seul impôt sur le capital fixe ! On voudrait aller plus loin que le législateur de 1791 et abolir même les taxes qu'il avait maintenues ou créées, taxes jugées nécessaires pour un budget de dépenses beaucoup moins lourd et qui ont cependant été encore très insuffisantes ! L'impôt unique sur le capital ne conduirait pas seulement à une banqueroute immédiate de la France, il serait de plus en soi, absolument injuste : les capitalistes, eussent-ils 500,000 fr. de revenus en valeurs mobilières, les banquiers, les industriels, les marchands en gros, ou en détail, les médecins, les avocats, feraient-ils 100,000, 200,000 francs, 1 million de bénéfices annuels dans l'exercice de leurs professions, ne supporteraient pas un centime des charges publiques !

Un système qui consacrerait de telles inégalités dans la répartition des dépenses de l'état, et qui aurait des conséquences si désastreuses, ne pouvait pas être l'objet d'un débat sérieux dans les commissions parlementaires ni devant les chambres. Aussi nous ne l'avons examiné et discuté que parce que nous voulions faire un exposé complet de tous les projets de réformes de l'ensemble de nos contributions directes.

MATHIEU-BODET.

LE SALON DE 1880

I.

LA PEINTURE D'HISTOIRE ET LE PORTRAIT.

Les arts tiennent une place importante dans la vie de notre époque, et le public ne se lasse point de s'intéresser à toutes leurs manifestations. C'est désormais une occupation presque suffisante pour les gens de loisir, quand ils ont quelque culture, de se tenir au courant de cette production incessante et d'en suivre le mouvement. Entre la représentation de la veille et le concert du lendemain, il y a toujours quelque exposition ouverte ou quelque vente annoncée pour défrayer les journées de notre société élégante et polie. Les occasions se multiplient; à aucune la sympathie ou la curiosité ne fait défaut. Jamais, croyons-nous, en aucun pays, à aucun moment de l'histoire, le nombre de ceux qui cultivent les arts ou qui les aiment n'a été aussi élevé que chez nous et de notre temps. En dépit des abstentions systématiques ou involontaires, le Salon reste, pour les arts du dessin, la représentation la plus complète de l'activité artistique. On peut citer quelques œuvres qui lui échappent; mais la plupart ont été faites pour lui, et beaucoup de celles qui ont déjà une destination doivent lui demander une consécration. C'est une fête, dit-on, mais la fête commence à ressembler fort à une cohue.

Plus d'une fois, en présence d'un tel débordement, on a cherché à contenir, à endiguer ce courant. On semble y avoir renoncé cette année, et le nombre des objets exposés, déjà fort respectable aux Salons précédens, a été singulièrement dépassé cette fois ; il atteint le chiffre de 7,289 ouvrages. On a beaucoup discuté à ce propos, et l'administration des Beaux-Arts, mise assez maladroitement en cause, a cru devoir, plus maladroitement encore et du haut de la

tribune, attribuer à un parti-pris d'hostilité cette excessive indulgence du jury. Nous ne croyons pas qu'il faille chercher dans de si ténébreux complots l'explication d'une tendance, en somme, toute naturelle, si regrettables qu'en puissent être les conséquences. Il eût été désirable en effet que la sévérité du jury augmentât en proportion même du nombre croissant des artistes et de leurs œuvres. Pratiquement il ne pouvait en être ainsi. La responsabilité d'un refus, ses conséquences possibles attestées par des faits douloureux, la complaisance envers des amis, les égards que commandent certaines situations, les sollicitations directes ou détournées et les concessions mutuelles qu'on se doit entre confrères, bien d'autres considérations encore nous paraissent avoir insensiblement amené l'extrême facilité dans les admissions. Entré dans cette voie, le jury ne pouvait plus guère revenir sur ses pas. Fallait-il qu'il s'exposât à des clameurs sans fin pour obvier à des inconvéniens assez minimes au début, mais dont la gravité à la longue devait s'accentuer? Et c'est ainsi que, peu à peu, on a glissé sur la pente, allant du médiocre au mauvais, sans espoir de s'arrêter même au détestable. Pour nous, au lieu d'accuser le jury, nous serions plutôt disposé à admirer son courage, et l'honneur d'une telle distinction nous a toujours semblé fort au-dessous des charges qu'elle impose. A-t-on assez pensé à cette obligation, pour des hommes dont le temps est précieux, de consacrer tant d'heures et tant de jours à l'interminable défilé d'œuvres le plus souvent insignifiantes et qu'il faut pourtant regarder, ne fût-ce qu'un moment? Tout cela, sans autre satisfaction que celle du devoir, pour ceux du moins qui y mettent leur conscience; et le plus souvent sans autre récompense que les récriminations et les inimitiés des mécontens, c'est-à-dire du plus grand nombre. Il est vrai, et là est le fâcheux, que cette indulgence du jury, c'est l'administration qui en porte la peine, et que, forcée de s'incliner devant des décisions qui ne lui appartiennent point, elle en doit accepter cependant tous les ennuis, tous les embarras. Intermédiaire entre le public, le jury et les artistes, l'administration est obligée de se préoccuper d'intérêts et de convenances souvent contradictoires, en tout cas très difficiles à concilier. Dans les attributions qui lui restent dévolues, elle a conservé la rédaction et, en une certaine mesure, l'application des règlemens. Or, si excellens qu'ils puissent être, ces règlemens laissent par quelque côté une place à l'arbitraire et n'enchaînent qu'autant qu'ils le veulent bien ceux qui les ont faits. Reste toujours la question, si délicate à traiter, des exceptions. Or, comme dans tous les pays du monde l'exception est un privilège fort recherché, entre la faiblesse extrême et la rigueur absolue, la balance est difficile à tenir.

Les amours-propres et les intérêts aidant, les susceptibilités se mettent de la partie; de là, et ceci n'est point nouveau, des tiraillemens et d'inévitables démêlés, mais qui, cette année, se sont envenimés et, après des récriminations assez aigres, ont abouti aux éclats que vous savez. Au milieu de ce feu croisé d'accusations, nous n'aurions aucun droit et nous avons encore moins le désir de nous ériger en juge et de prendre parti. Nous déplorons du moins, et très sincèrement, ce bruit fait autour d'une institution qu'il ne faudrait pas indéfiniment compromettre, et il nous est pénible de voir s'accréditer d'autant la mauvaise réputation faite aux artistes d'être aussi incapables d'initiative que de subordination et aussi impatiens d'autorité qu'impuissans à s'en passer.

Aujourd'hui les choses en sont venues à ce point que l'urgence d'une solution se fait absolument sentir. Il ne sera que temps, quand les esprits seront un peu calmés, d'étudier posément ce que commande la situation. Sans se désintéresser tout à fait, l'administration ferait sagement, croyons-nous, de ne point assumer sur elle toute la responsabilité des réglemens. Combien il lui serait plus expédient de se décharger du soin de leur préparation et d'en remettre la charge à une commission dont elle trouverait facilement à réunir les élémens! En acceptant comme acquises les mesures dont l'usage a fait reconnaître l'efficacité, celle-ci aurait déjà une base solide et sûre, et avec un peu de prudence et de suite il lui serait facile de s'éclairer sur les points restés douteux. De son côté, mise ainsi à couvert par un programme dont elle aurait, tout au moins, partagé la responsabilité et qui devrait être assez large et assez précis pour n'admettre aucune exception, l'administration se bornerait à le faire exécuter. Elle prendrait de cette manière une situation inattaquable vis-à-vis de l'opinion et s'épargnerait à elle-même les embarras dont elle se plaint si amèrement.

Pour cette année, quels que puissent être les mérites ou les défauts de la classification adoptée, le public en a saisi immédiatement les avantages, et il en a profité. Il a pris au mot une hiérarchie qui le dispensait de tout effort, et laissant aux plus intrépides le soin de prolonger leurs recherches, il n'est guère sorti du cercle qu'on lui avait indiqué. Le public était dans son droit, celui d'une défense légitime. Quant aux artistes, et surtout à ceux des nouveau-venus qui ont quelque talent, nous comprenons leurs très réels griefs, et l'ennui qu'il y a pour eux à se voir ainsi perdus dans la foule et compromis par l'entourage auquel on les soumet. Nous n'imaginons pas trop cependant, l'indulgence du jury étant admise, quelle autre combinaison aurait pu leur être offerte. Pour nous, dans l'étude que nous allons entreprendre, il nous était impossible d'adopter une classification qui nous eût à chaque

instant forcé de retourner sur nos pas, et le groupement par genres, — dont l'ordonnance matérielle, on l'a reconnu, serait impraticable, — était évidemment le seul que nous pussions suivre ici. Nous l'avons donc adopté, mais sans nous y astreindre cependant d'une manière absolue, les limites de certains genres restant forcément confuses et flottantes. C'est par un sentiment naturel de déférence pour nos lecteurs que nous avons dû restreindre nos choix. A la date où paraîtront ces lignes, le Salon n'est déjà plus une curiosité, et ce triage rapide que le temps se charge d'opérer dans nos admirations aura déjà commencé pour lui. Il nous a semblé qu'il serait peu séant de faire partager à d'autres le long travail de dépouillement auquel nous avons dû nous livrer et que la plus simple convenance nous invitait à leur en épargner la fatigue. Au Salon comme en voyage, et c'est là plus qu'une comparaison cette année, il faut se résoudre à ne pas tout voir sous peine de ne rien retenir, et à ne se faire l'esclave ni d'un guide ni du livret. Parfois même, loin de nous presser, nous nous sommes attardé, alors qu'il nous semblait qu'il y avait pour nous quelque profit, et nous n'avons jamais résisté à la satisfaction de goûter auprès des œuvres qui le méritent le recueillement auquel elles nous conviaient. Mais, de notre mieux du moins, nous nous sommes appliqué à découvrir ces œuvres, nous abstenant de toute idée préconçue dans notre recherche, nous défendant, en leur présence, des tentations les plus naturelles et les plus légitimes, nous efforçant de ne tenir compte que des œuvres elles-mêmes, et sensible avant tout à ces deux supériorités qui, dans la ruine de presque toutes les conventions jusqu'ici admises, et au milieu de l'anarchie esthétique où nous vivons, sont seules restées debout : la sincérité et le talent. De notre mieux aussi, et à nos risques, nous avons voulu, au lieu de nous dérober à la difficulté de notre tâche, donner les raisons de nos louanges et de nos critiques. Après cet examen précis des œuvres qui, en dehors de toute préoccupation de style ou d'école, nous ont semblé les plus remarquables, peut-être serons-nous plus à l'aise pour présenter brièvement les idées qu'elles nous auront suggérées sur la situation et les tendances de l'art contemporain; peut-être même, à raison du caractère en quelque sorte impersonnel de cet examen, ces simples conclusions ressortiront-elles d'elles-mêmes de notre analyse et paraîtront-elles alors plus naturelles et mieux motivées.

I.

Le *Job* de M. Bonnat est, à nos yeux, la peinture la plus forte et, dans son étrangeté légitime et voulue, l'œuvre la plus saisis-

sante du Salon. Accroupi sur la paille, à peine couvert d'un lambeau d'étoffe noire, le vieillard, les yeux levés vers le ciel, semble déjà étranger à ce monde et comme perdu dans la contemplation des choses d'en haut. Les rayons du soleil qui pénètrent dans la grotte du solitaire frappent en plein son corps amaigri et accusent toutes les déformations que l'âge et l'épuisement y ont amenées. La peau, luisante sur les articulations, retombe flasque sur le ventre et se fronce au travers du torse en plis profonds; les veines épaissies se croisent et tordent en saillies noueuses leur réseau; les jambes grêles et les cuisses amincies seraient incapables de soutenir ce pauvre corps. Dans le vif éclat de la lumière aussi bien que dans la claire transparence d'ombres qui ne dissimulent aucun détail, partout le travail d'usure et de décrépitude est écrit en traits impitoyables. Et cependant, malgré toutes ces laideurs, il y a dans le geste des bras et des mains un abandon si entier, une telle force de résignation brille sur ce visage à demi renversé, les yeux vitreux et troublés sont traversés par l'éclair d'une foi si ardente et noyés dans une si complète extase que cet élan d'amour et d'adoration triomphe de ces réalités misérables et les dépasse. Ruiné, assailli et rongé par la maladie, abandonné et raillé par les siens, ployant sous tant d'accablemens, ce délaissé est resté fidèle. Il est bien vraiment « rassasié de toutes sortes de misères, » mais alors que la douleur le presse, « que les membres de son corps sont réduits à rien, » il ne saurait renier son Dieu et il invoque « ce témoin de son innocence qui est dans le ciel. » Le Christ de M. Bonnat avait autrefois, s'il vous en souvient, soulevé quelques clameurs; en rendant justice au talent de l'œuvre, certains critiques lui auraient souhaité une expression plus noble et des formes plus choisies. Avec un talent plus fort, M. Bonnat accuse ici des réalités plus vulgaires encore, mais qui, cette fois du moins, lui étaient fournies par le sujet lui-même. Jamais contraste n'a été plus énergiquement rendu. Le modelé du corps est un prodige de relief; le dessin, serré de près, est suivi jusqu'au bout avec une cruelle et tranchante précision. Partout les tons vibrent et s'opposent franchement les uns aux autres par touches superposées, et le travail, partout vivant, mené avec une science sûre d'elle-même et un désir de bien faire qui ne connaît aucune défaillance, conserve toujours le même entrain, le même air d'aisance et d'abandon.

Le portrait de M. Grévy accompagne dignement cette œuvre magistrale et continue la série de ces portraits, vraiment historiques et définitifs, que nous aurons assez loués en les disant égaux à eux-mêmes. Peut-être faudrait-il aller plus loin et reconnaître que jamais ces convenances secrètes qui rattachent la pensée à ses moyens d'expression n'ont été mieux observées par M. Bonnat. La

force d'une âme qui se possède et la fierté modeste de l'honnête homme arrivé à la plus haute des situations, se lisent ici dans les traits, dans l'attitude du corps, dans la placidité de ce visage vu de face, dans la fermeté loyale du regard et jusque dans ces mains si bien peintes et qui complètent si bien l'expression de toute la personne. Quand on pense à la difficulté de l'œuvre, à la concurrence redoutable que lui faisaient ses devancières, aux limites étroites entre lesquelles le peintre avait à se mouvoir, aux tentations dont il devait se garder, il faut bien admirer un tel art de composition, cette mesure exquise, cette parfaite simplicité, cette sûreté de talent enfin, qui sont mises ici au service des facultés d'observation les plus rares. La réunion de tant de qualités, c'est la perfection et il nous a paru que c'était justice de placer en tête de cette étude le nom de M. Bonnat comme un de ceux qui honorent le plus notre école et qu'il convient le mieux de proposer en exemple à la jeunesse.

L'exposition de M. Henner ne tient pas grande place, et c'est à peine si vous pourriez trouver un titre aux deux tableaux qu'il a envoyés au Salon. Mais M. Henner est un charmeur; il faut aller à lui des premiers. Comme chez M. Bonnat, on sent dans ses recherches le peintre épris de son art, heureux de produire, jaloux de donner à ses œuvres toute la perfection qu'elles peuvent avoir. Mais là s'arrêtent les ressemblances. M. Bonnat, en effet, est très formel; il manifeste sa force par des structures nettement déterminées; il fait servir à l'expression toutes les particularités de la vie et quand, à force de précision et d'énergie, il a pris possession de son sujet, il vous l'impose et ne vous laisse rien à voir au delà ni rien à faire qu'à l'admirer. Vous croiriez, au contraire, que M. Henner vous invite à collaborer avec lui, tant il paraît flottant, souple, plein d'abandon et peu arrêté. Ne vous y trompez pas; ces contours perdus, ces figures enveloppées, ces carnations fondues, ces ombres ondoyantes d'où les formes semblent émerger et s'épanouir sous votre regard, tout cela cache un art infini, et, à y voir de plus près, une énergie singulière se dissimule sous ces effacemens et ces apparentes hésitations. Il faut bien de la décision, croyez-le, pour se résoudre à ces simplifications extrêmes et à ces utiles sacrifices. Quant aux sujets, les moindres sont bons à M. Henner; bien plus, à l'entendre, ce seraient les meilleurs. Il aime par-dessus tout ces créatures inutiles et charmantes qui habitent au fond des bois. Seul il connaît bien leurs mystérieuses retraites et leurs continuels loisirs. Il sait dans quel coin écarté on les rencontre et quelles heures privilégiées manifestent le mieux leur beauté. Cette année encore, il a surpris dans sa chaste attitude cette nymphe.

Qui rêve en regardant mourir sa forme blanche
Dans l'eau pâle où descend le mystère du soir.

Avec ces simples élémens : un coin de ciel, une fontaine, un bout de végétation, il a encadré la grâce et la blancheur de ce corps qui se penche, et entre le ciel bleu, les chairs nacrées et moites, et les buissons roussâtres, il a mis ces accords délicats des choses qui aiment à être ensemble, et composé ainsi une de ces mélodies simples et poétiques qui restent gravées dans toutes les mémoires. Et pourtant n'aurait-elle pas quelque droit d'être un peu jalouse, cette déesse? Voici, à deux pas de là, une mortelle, moins que cela, une enfant, peut-être quelque modèle que vous avez rencontré par les rues et que, sa séance terminée, le peintre a surpris endormi dans son atelier. Il l'a peinte ainsi assoupie, cette fillette, et, à voir sa paupière close, ses narines délicatement découpées, sa joue en fleur, cette chair transparente sous laquelle circule un sang jeune et généreux, ce souffle léger, tranquille et rythmé qui semble expirer par ses lèvres entr'ouvertes, vous diriez le fin tissu, le doux éclat et le parfum printanier d'une rose de buisson qui vient d'éclore. N'avions-nous pas raison de vous le dire, M. Henner est un charmeur, et ne comprenez-vous pas que cet homme qui pense le pinceau à la main, avec sa sensibilité de peintre toujours en éveil, n'a nul besoin de s'embarrasser en des abstractions où tant d'autres se consument? Permis à lui de prétendre qu'il n'y a pas de sujet pour l'artiste et qu'il ne lui en faut pas. Ces affirmations radicales, il peut les soutenir, et tant qu'il aura des argumens aussi décisifs à nous opposer, il triomphera facilement de nos protestations. Qu'il ne s'y fie pas trop cependant, ces blanches figures et ce rose visage témoigneraient au besoin contre lui. Ne sont-ce pas là, en effet, de vrais sujets, les meilleurs même, ceux qui de tout temps ont paru les plus dignes d'être proposés à l'art : la jeunesse dans sa fleur et la vie dans sa beauté?

M. Henner et M. Bonnat, encore dans leur pleine maturité, sont cependant déjà des vétérans de nos expositions, et ils n'y comptent plus leurs succès. C'est une satisfaction pour la critique d'avoir à nommer après eux, presque à côté d'eux, les nouveau-venus et de saluer avec des noms d'hier les espérances de l'avenir. M. Morot est un jeune homme, à peine revenu de Rome, et qu'un grand tableau, *les Femmes ambronnes*, avait l'an dernier déjà signalé à l'attention du public. Mais, à côté de morceaux excellens, quelques taches et quelques exagérations aussi déparaient cette composition un peu encombrée. M. Morot a fait cette année un pas décisif et révélé avec éclat dans son *Bon Samaritain* les dons

spéciaux qu'il a reçus. Tout en bas d'un sentier abrupt, à peine tracé entre des rochers grisâtres qui montent jusqu'au haut de la toile, un vieillard charitable soutient et entoure de ses bras un blessé qu'il a recueilli, pansé et placé sur son âne. Ainsi conçu, ce groupe des deux figures est bien disposé, mais c'est là le moindre mérite d'une œuvre dont l'exécution surtout est remarquable et très personnelle. Elle nous montre les meilleures qualités du dessin ; la précision, la clarté, une élégance facile, sans manière, et qui tire son prix d'une justesse parfaite. Les mouvemens sont largement indiqués, les aplombs très fermes et les constructions irréprochables. Avec cette correction de l'ensemble, vous retrouvez dans le passage insensible des formes toutes ces inflexions délicates et fines qui rendent si attachante l'étude du corps humain. Quant à l'entente de l'harmonie et du clair-obscur, quant au charme de la couleur, ils sont pour le moins au niveau du dessin. Aucune de ces négligences, d'ailleurs, qui déparent tant d'œuvres de notre temps ; la facture très habile est dans une mesure parfaite, animée et facile, ni mince, ni lâchée. M. Morot est exigeant pour lui-même. Il a un œil excellent, dont l'éducation est faite, et une main singulièrement adroite. Les seules réserves que nous aurions à faire dans notre éloge porteraient sur une imitation un peu trop stricte de la nature pour les types de ses deux personnages. Non que nous conseillions à M. Morot cette noblesse conventionnelle qui fort heureusement n'est plus de mise et qui s'en est allée avec les formes vaines de la rhétorique. Mais le goût que le jeune artiste montre dans son exécution, nous souhaiterions qu'il le montrât aussi dans le choix de ses types; il y avait ici surtout une sorte de convenance exigée par le sujet lui-même, et dont il n'a peut-être pas assez tenu compte. On ne saurait serrer de trop près la nature dans une étude; il n'en est pas ainsi pour le tableau. L'étude faite, il y a une façon de l'interpréter qui la complète, un travail de haute assimilation qui permet de l'utiliser en la subordonnant aux besoins seuls de la composition. Y arrive t-on, l'œuvre devient parfaite; c'est le grand art. M. Morot doit y viser, il peut y atteindre. Il est né peintre. Nous osons lui demander de faire un noble emploi de tous les dons qu'il a reçus et du talent qu'il a déjà acquis.

A M. Bastien-Lepage aussi il a été beaucoup donné, et de bonne heure il s'est vu le favori du public, qui l'a adopté et a pris parti pour lui. S'il avait eu, — on l'a dit du moins, — à subir à ses premiers débuts quelque mécompte, nous ne pensons pas qu'il y ait aujourd'hui lieu de l'en plaindre. Que serait-il advenu de son talent avec ce séjour en Italie qu'il avait rêvé? Quelles influences auraient exercées sur lui les traditions, les chefs-d'œuvre et la nature

même au milieu desquels il eût été appelé à vivre? Quoi qu'il en soit, M. Bastien-Lepage n'a point quitté la France, et c'est à son foyer même, dans les champs, dans les prés de Damvillers, qu'il a cherché ses inspirations. Comme pour le dédommager du succès qu'il n'avait point obtenu tout d'abord, des succès plus éclatans lui sont venus et, d'année en année, l'ont soutenu et encouragé dans les voies modestes où le poussait sa vocation. Son talent simple et vrai a toujours été en grandissant, et il s'est trouvé, par surcroît, de bien des points divers, des parrains pour prôner et étendre sa jeune renommée. A côté de ses filles des champs et de ses faneuses affolées de soleil, il nous a montré dans de fins portraits des princes et des poètes, des illustrations empruntées au monde du théâtre, de la finance ou de la politique, alliant ainsi, avec une sincérité égale, les extrêmes rusticités de la vie champêtre aux plus hautes élégances du grand courant parisien. Le dirons-nous, sa *Saison d'octobre* de l'an dernier avait un peu inquiété les amis de son talent, et il était difficile de s'intéresser beaucoup à cette paysanne de type vulgaire occupée à mettre assez gauchement des pommes de terre dans un sac. Nous savons gré à M. Bastien-Lepage de l'effort qu'il vient de faire pour agrandir et renouveler son horizon. Il y avait dans l'origine de la vocation de Jeanne d'Arc une poésie naturelle et intime qui devait tenter son talent. La *Jeanne d'Arc* de M. Bastien-Lepage est touchante, et par les critiques comme par les admirations qu'elle a provoquées vous pouvez comprendre qu'il s'est produit là un effort avec lequel il faut compter. Dans le modeste verger attenant à la chaumière de ses parens, la jeune fille se tient appuyée contre un arbre. Elle est simplement, presque pauvrement vêtue d'une jupe et d'un corsage gris, à peine ajustés. Blonde, menue, sa tête représente un type assez répandu dans nos campagnes lorraines. Mais les grands yeux d'un bleu pâle ont la fixité étrange, de l'extase, et leur vague regard brille d'un éclat singulier dont le doux visage semble illuminé. Un des bras de Jeanne pend à ses côtés, tandis qu'inconsciente elle tient machinalement de sa main étendue une branche du pommier auquel elle est adossée. Derrière elle, à travers les feuillages, se confondant presque avec la muraille, on entrevoit une apparition confuse, les *Voix :* saint Michel, couvert d'une armure dorée, qui présente à la jeune fille une épée nue, et les deux saintes, Marguerite et Catherine, l'une à genoux, cachant sa tête dans ses mains, comme une image de la patrie abîmée dans sa douleur; l'autre regardant Jeanne avec amour. Mais Jeanne ne veut point voir l'apparition; elle s'est détournée. Depuis longtemps elle a lutté contre la terrible vocation. Sa modestie, sa pudeur, la simplicité de ses habitudes, tout la retenait, et cinq ans elle a résisté,

se défiant d'elle-même et se consultant sous l'œil de Dieu. Cependant « la pitié qui est au royaume de France » est devenue extrême et sous l'obsession « des voix belles et douces » qui la pressent, Jeanne va céder. Il faut se rendre, quitter l'humble demeure, le petit clos égayé de fleurs rustiques, le bois chenu, cet horizon familier, cette vie ignorée, le cercle modeste de ses travaux et de ses affections, pour aller mener les chevauchées et courir les grandes aventures. L'heure décisive est arrivée, le moment est solennel... il faut se rendre, elle le sent. Tel est le tableau, et quand nous aurons dit la poésie de cette figure naïve transfigurée par l'essor de la vie intérieure qui l'anime tout entière, qui éclate sur ses traits et leur prête une beauté surnaturelle, nous en aurons en même temps loué l'exécution. Le plus bel éloge, en effet, que nous en puissions faire, c'est qu'on n'y pense même pas, tant elle est simple, peu apparente, effacée au profit de l'expression qu'elle laisse dominer. Pourquoi faut-il qu'à côté de cette admiration entière pour le personnage principal, qui est, à vrai dire, tout le tableau, nous ne puissions également approuver le paysage qui l'accompagne? Sans en critiquer la donnée, ni même aucune des dispositions essentielles, nous sommes bien forcé d'y relever les invraisemblances de la perspective, le manque de proportions trop évident entre les figures de la vision et la chaumière contre laquelle elles sont plaquées. Quant aux détails, si multipliés qu'ils soient, nous les accepterions encore s'ils étaient mieux réglés, moins soulignés, subordonnés en un mot à la simplicité d'aspect que réclame impérieusement une pareille composition. Au lieu de cette verdure acide, de cette tache blanche d'une des chaumières qui, sans raison appréciable, est la note la plus vive du tableau, au lieu de ce terrain peu assis, de ces accidens éparpillés et qui tirent à eux le regard, imaginez autour de la jeune fille un terrain ferme et, dans les végétations, un ton soutenu et tranquillisé pour accompagner ses carnations : combien cette figure emprunterait alors au paysage une expression plus complète et gagnerait, à être ainsi encadrée, une importance qui, sans même parler des convenances du tableau, nous paraît plus conforme à la réalité même des choses! Malgré tout, quand l'œil, un peu dérouté d'abord, s'est familiarisé avec cette indécision du parti, il sait où se porter, et de lui-même il va chercher pour s'y reposer cette petite figure de Jeanne la Lorraine, à laquelle ce jeune peintre, Lorrain comme elle, a su donner une grâce si chaste et si vaillante et une noblesse si ingénue.

Le complément d'intérêt et d'efficacité que le paysage pouvait prêter à son œuvre, M. Cormon ne l'a pas négligé, et on ne reprochera pas au milieu dans lequel il a placé son *Caïn* d'être insigni-

fiant ou banal. Ce ciel morne, ce soleil sans éclat, qui se révèle par ses ombres plus que par sa lumière, cette terre ingrate et nue, ces plateaux désolés que dominent au loin les profils sévères de montagnes plus âpres encore, toutes ces menaces, toutes ces duretés de la nature disent assez les dangers qu'ont déjà traversés le meurtrier et sa famille et les épreuves qui les attendent encore. Isolés de toutes parts et ramassés en un groupe compact au milieu de l'espace immense, ils fuient sous la malédiction de Jéhovah. Au centre, la femme de Caïn, les cheveux en désordre, grisonnante, les seins pendans, le visage hâve et abruti par la misère, est assise sur un brancard que portent les plus âgés de ses fils. Deux petits enfans nus dorment appuyés contre elle. Velus, hérissés, à peine couverts de peaux de bêtes, ses autres fils l'entourent. Ils sont chargés des animaux qu'ils ont abattus à l'aide de leurs armes primitives, des massues, des piques, des haches faites d'arêtes de poissons ou de cailloux grossièrement emmanchés. Des pièces de gibier encore intactes ou des quartiers de viande saignante sont amoncelés sur le brancard pour servir de nourriture aux vagabonds, et des chiens faméliques se pressent, inquiets, derrière eux. En tête, Caïn lui-même, un vieillard à la barbe inculte et aux longs cheveux blancs, s'avance hagard, effaré, incertain de sa route, obéissant à je ne sais quelle mystérieuse impulsion. Où aller? où échapper au souvenir de son crime, à la malédiction qui s'attache à ses pas, aux inclémences du ciel, aux menaces de la faim, aux responsabilités du chef de famille? Et sans trêve, sans espoir, la horde farouche poursuit sa route. Telle est, dans sa clarté impitoyable, la composition de M. Cormon. Tous les détails y sont significatifs, et l'harmonie morne de la couleur, harmonie faite de gris terreux et volontairement monotones, n'est relevée çà et là que par quelques taches sanglantes. A peine si, pour atténuer un peu l'horreur d'une pareille scène, vous parviendriez à découvrir parmi ces fauves quelque trace de sentimens humains. Peut-être est-ce par besoin de vous tromper vous-même que vous attribueriez à une attention pour la femme de Caïn le privilège dont elle est l'objet, et sans doute vous devriez plutôt y voir la satisfaction d'un instinct purement animal, quelque chose comme le désir d'assurer la perpétuité de la race en conservant la mère à ses petits. Tout au plus vous est-il permis de trouver l'indication des sentimens que vous réclamez dans le groupe du jeune homme qui emporte sa compagne et la tient dans ses bras, endormie, épuisée de fatigue et les pieds meurtris par la marche, groupe touchant d'ailleurs et qui repose un peu de tant de sauvageries accumulées.

Le darwinisme et la Bible se sont accordés ici pour vous accabler de leurs rigueurs. Comme par un raffinement suprême, la

réprobation de Jéhovah ajoute une cruauté de plus à cette lutte pour la vie et à la longue série des misères que la science nous permet aujourd'hui de lui attribuer. M. Cormon était dans son droit en renouvelant ainsi la donnée des livres saints et en épuisant l'horreur de son sujet. N'en a-t-il pas cependant un peu abusé? Sans sortir de la gamme éteinte où il a voulu se renfermer, ne pouvait-il pas donner aux carnations, non pas de l'éclat, mais un peu moins d'effacement? Peut-être aussi aurait-il dû atténuer quelques détails d'un goût douteux; certainement enfin le dessin des articulations de ses personnages gagnerait à être moins accentué. Dans le *Caïn*, entre autres, les emboîtemens des jambes et les attaches du cou et de l'épaule sont accusés avec une violence qui dépasse les possibilités de la structure humaine et dont les insertions des branches et des racines dans les vieux arbres présenteraient seules l'exemple. De telles exagérations, en sautant aux yeux les moins exercés, provoquent de trop faciles critiques. Le talent de M. Cormon est assez sérieux et assez original pour n'y point prêter. Au surplus, cette fougue ne nous scandalise pas outre mesure chez un jeune homme quand elle est soutenue par des telles qualités de composition, et c'est avec confiance qu'à côtés des noms de MM. Bastien-Lepage et Morot nous ajoutons celui de M. Cormon, heureux des révélations qu'il nous apporte et des espérances qu'il autorise.

En face du *Caïn*, les hasards du placement ont amené le grand carton de M. Puvis de Chavannes destiné à compléter la décoration du musée d'Amiens : les *Jeunes Picards s'exerçant à la lance*. Bien qu'il s'agisse encore ici des âges primitifs de l'humanité, le contraste entre les deux œuvres ne saurait être plus tranché. Il montre ce que la liberté de l'artiste, en se prenant à des sujets analogues, peut, suivant la nature de l'esprit et du talent, amener de diversité dans la façon de les concevoir et de les représenter. Nous marquerions volontiers le caractère de cette profonde différence entre les deux œuvres par l'appellation de *l'âge d'or*, sorti de l'imagination des poètes, en opposition avec cet *âge du silex*, qu'ont découvert les savans. De points de vue si contradictoires vous pouvez déjà déduire toutes les dissemblances. Ce n'est plus maintenant le combat pour la vie, avec ses implacables nécessités et la réprobation qui s'y attache; l'image est plus consolante. L'exercice auquel se livrent ces jeunes gens, outre qu'ils y trouvent leur passe-temps favori, est encore relevé à leurs yeux par le sentiment de la sécurité nationale dont ils ont charge. C'est un jeu et c'est un devoir : *Ludus pro patria*. Tout ce qui peut faire la douceur et la dignité de la vie les entoure et les soutient. Le joyeux entrain qu'ils mettent à exercer leur adresse est peint sur leurs traits, et déjà des jeunes filles tres-

sent des couronnes pour les plus habiles, pendant que les mères de famille retirent du four rustique les pains fumans qui vont être distribués entre tous. Ce pays d'ailleurs est bien cultivé, et l'horizon qui s'ouvre à l'infini sous les yeux de ces heureuses populations n'a pour elles que des perspectives rassurantes. Des cours d'eau traversent ces plaines et facilitent leurs relations. La pêche, la chasse, leur offrent une distraction en même temps qu'elles pourvoient à leur nourriture. Leur costume et leurs habitations sont simples, leurs industries élémentaires. Mais tout cela suffit à leurs besoins, et, dans leur existence modeste, il y a place pour toutes les affections comme pour les occupations les plus nobles. Chez elles, la vieillesse est respectée, et ceux que l'âge empêche de se mêler à la lutte jugent les coups et partagent les caresses des petits enfans. Tout ce monde est uni, actif, utile et bienfaisant à autrui. Quelle atmosphère heureuse et pure! Quel idéal de calme et de sérénité! Qu'il fait bon reposer son esprit et ses yeux sur ces douces images, oublier un instant avec elles les agitations de notre vie fiévreuse et troublée, l'amertume de nos doutes et de nos luttes, les misères qui nous entourent, celles même dont les mieux partagés ne sont pas exempts! Rassurez-vous d'ailleurs : vous pouvez vous abandonner à cette communicative éloquence et vous n'avez pas à vous défendre contre l'expansion qu'elle provoque en vous. Il n'y a rien là qui sente la rhétorique. Aucune trace de cette faconde banale, routinière, tout extérieure, qui n'a sur l'âme aucune prise puisqu'elle n'y peut éveiller aucun écho. Pas de raffinemens non plus, ni rien qui exige le commentaire: l'œuvre se suffit. C'est un peintre qui s'adresse à vous, avec les seules ressources de son art. Il les atténue volontairement et se contente des moyens les plus clairs et les plus naïfs. Si vous doutiez de leur efficacité, voyez ce qu'ils gagnent à être employés dans les grands espaces et comme le génie de l'artiste, en se déployant librement sur les vastes murailles du Panthéon, s'y dépouille des étrangetés qu'il montre lorsqu'on veut le réduire aux petites toiles et aux tableaux de chevalet! Là où les autres s'épuisent en vains efforts, ou en exagérations ridicules, il se meut à l'aise et dans la plénitude de ses forces. Alors avec cette sobriété extrême qui lui est personnelle, il a des trésors de grâce et des merveilles d'invention. Il possède le secret de rajeunir tout ce qu'il touche, et les sentimens les plus vieux, les allégories les plus élémentaires, lui sont les meilleures occasions de prouver son originalité. Il se met tout entier à ce qu'il fait; il épouse ses sujets. Il a une façon à lui de les comprendre et de les rendre. Les grandes lignes de ses compositions, la répartition des groupes, l'ordonnance de leur silhouette et les liens qui les rattachent entre eux dérivent des convenances mêmes de ces sujets.

Les mouvemens sont pris à leur origine et dans leur acception la plus franche, en correspondance parfaite avec le jet des figures et les intentions qu'elles manifestent, et si les simplifications de la forme semblent parfois un peu ingénues, du moins elles partent toujours d'un principe juste et sain. C'est ainsi que l'artiste arrive à exprimer clairement sa pensée, avec une noblesse familière qui vous ravit. S'il réveille à la fois en vous les impressions élevées de la nature et les meilleurs souvenirs de la poésie, c'est que vous goûtez devant ses œuvres la double séduction d'un talent resté simple, mis au service d'un esprit cultivé.

De tout temps, les données empruntées à l'antiquité profane ou sacrée ont offert aux arts les inspirations les plus riches et les plus variées. Elles ont l'avantage de présenter des types connus, qui parlent clairement aux yeux et autorisent par leur caractère et par les traditions qui s'y rattachent le recours à des modes d'expression supérieurs à ceux que fournit la seule réalité. Très arrêtées dans leurs lignes principales, ces données laissent cependant aux artistes qui se proposent de les traduire une latitude d'interprétation assez grande pour que, malgré les œuvres nombreuses qu'elles ont déjà suscitées, il soit permis d'y revenir toujours, avec l'espoir d'en imaginer des représentations nouvelles. Il est intéressant de suivre ces tentatives de rajeunissement pour des sujets aussi rebattus, de voir jusqu'à quel point elles sont légitimes et quels aspects jusque-là restés dans l'ombre ou quelles significations imprévues elles nous en révèlent. C'est par un retour direct à la nature que M. Cazin s'est proposé de renouveler les sujets que lui a fournis la Bible. L'essai est louable, et on ne saurait nier le talent qu'il y a mis. Mais sans tenir plus de compte qu'il ne faut des préoccupations de l'ethnographie, ni surtout des conventions académiques, il est difficile d'accepter les types que nous offre M. Cazin. A part la figure d'Ismaël se serrant contre sa mère, figure d'un sentiment touchant et d'une simplicité charmante, ces types répondent mal à notre attente. La Genèse nous semble par trop désorientée avec ces personnages si évidemment empruntés à notre temps et à notre pays et qui nous apparaissent au milieu de campagnes que la France réclame. A moins d'une forte dose de complaisance, ce jeune Tobie qui, à la façon de nos troupiers en congé, emporte au bout d'un bâton son menu bagage enfermé dans un mouchoir de cotonnade; ce petit étang au bord duquel il rencontre l'ange; cette maison au toit rose qui, là-haut sur la colline, semble quelque honnête établissement où nos deux voyageurs pourront se restaurer, tout cela nous paraît peu fait pour procurer l'illusion des textes sacrés. Est-ce candeur ou excessive recherche? Nous ne savons. Mais si les figures, chez M. Cazin, prêtent à la critique, le talent du paysagiste

est de premier ordre, et il y a dans les vastes espaces de *la Terre* une entente de la lumière et une impression de grandeur et de solitude tout à fait remarquables. La poésie de l'exécution, la largeur du parti, la simplification des formes et l'atténuation raisonnée des nuances dénotent de la part de l'artiste cette franche acceptation de l'infériorité des ressources matérielles de la peinture comparées à celles de la réalité et procèdent d'une entente élevée et très originale des principes mêmes de son art.

M. L.-P. Robert, lui aussi, est un paysagiste. Ses grands sapins qui montent drus et puissans vers le ciel et le velours des mousses dont il étend à leurs pieds le riche tapis rappellent, sous des aspects nouveaux, les qualités pittoresques que nous avaient révélées, il y a plusieurs années, ses *Zéphyrs du soir*. La seule beauté de la nature suffisait à cette forêt dont M. Robert a tenu à nous présenter les *Génies*. Il s'est donc efforcé de les figurer pour nous par des personnages symboliques dont les attitudes, la conformation et le degré même d'embonpoint ou de maigreur ont la prétention de nous offrir des analogies avec les différentes essences des arbres, leur port et leurs dimensions elles-mêmes. M. Robert aurait dû être averti de la puérilité d'une semblable poursuite par la nécessité où il s'est trouvé d'en attester la clarté au moyen d'inscriptions et de renvois placés au-dessous de son œuvre, en regard de chacune des essences qu'il a voulu caractériser. Les allégories doivent être assez évidentes pour se passer de pareilles explications. Il n'y faut point raffiner, et si M. Robert persiste à appuyer les paysages qu'il sait si bien peindre de commentaires qui, jusqu'à présent du moins, ne lui ont pas trop réussi, il fera sagement désormais d'y mettre plus d'à-propos et de simplicité.

C'est pour la première fois, croyons-nous, que le nom de M. Popelin paraît à nos Salons. Il convient de le retenir, et son *Sacrifice à Esculape* nous révèle déjà le talent d'un très fin coloriste. Le corps du jeune garçon qui se hausse jusqu'à l'autel du dieu, un coq à la main, est délicatement modelé et forme avec les blanches intonations de l'architecture et l'azur de la mer un délicieux contraste. Quelques fleurs semées çà et là, discrètement et avec goût, ajoutent à cet ensemble leur appoint de grâce et de fraîcheur. Il semble au contraire que le souffle desséchant de l'archéologie ait passé sur les *Saisons* de M. Alma Tadéma, que nous avons vu souvent mieux inspiré. Les carnations de ses personnages, jaunes et éteintes, se démêlent parfois difficilement des fonds de marbre dont l'artiste se plaît un peu trop à les accompagner. Leurs gestes et leurs poses gagneraient aussi à être un peu moins contournés, surtout chez cette femme de visage masculin qui se tord si bizarrement dans sa robe vineuse, sous prétexte de nous représenter l'*Automne*.

Il y a plus d'élégance et quelque charme dans la figure du *Printemps:* une jeune fille à robe blanche très heureusement ajustée, qui serre sur sa poitrine un de ces jolis cyclamens roses dont foisonnent en mars les gazons des villas romaines. Il faut de l'abandon, une imagination plus jeune et une main plus légère en ces sortes de sujets, et Mme Demont-Breton nous le fait bien voir avec sa *Petite Source* et surtout avec cette autre fillette, *Fleurs d'avril*, une tête blonde et joyeuse, un petit corps ferme et bondissant, vraie image du printemps qui rit sur ses lèvres roses, en même temps qu'il ranime autour d'elle toutes les verdures et fait fleurir tous les buissons.

Nous n'oserions dire qu'en peignant Phèdre consumée par son fatal amour, M. Cabanel nous ait donné une de ces images définitives sur lesquelles, de longtemps, il serait dangereux de revenir. Et cependant, par delà Racine, il a voulu remonter jusqu'à Euripide pour nous montrer, dans son déchaînement sans mesure, la violence de cette passion aussi funeste à celle qui y cède qu'à celui qui y résiste. Sans doute il y a dans la sombre expression du visage de Phèdre et dans la fixité de son regard quelque chose de l'inertie inconsciente d'un être butté contre une pensée unique et désormais incapable de se reprendre. Mais c'est la seule poésie que M. Cabanel ait empruntée à Euripide. A défaut des éloquences de la couleur, à défaut du pathétique que devait suggérer une pareille donnée, nous pouvions espérer, du moins, ce goût sévère, ce choix et cette pureté de formes qu'évoquent forcément aussi les souvenirs de l'art antique. M. Cabanel nous offre une peinture indécise et lâchée qui ne saurait faire illusion sur le manque de style de sa composition. « L'art de peindre est peut-être plus indiscret qu'aucun autre, » a dit excellemment Fromentin. L'absence de modelé dans le torse de Phèdre, les molles et peu séantes indications de sa poitrine, le dessin incorrect de la main qu'elle laisse pendre, trahissent trop clairement ici l'indifférence de l'artiste pour son œuvre, et quand, nous essayons de nous dédommager de ces négligences avec le portrait qu'a également exposé M. Cabanel, nous y trouvons malheureusement, avec une couleur encore plus effacée, des négligences au moins pareilles.

Ces défaillances, nous n'aurons pas à les relever chez M. Bouguereau. Sa facture constamment égale, consciencieuse, honnêtement suivie, facile cependant, ne promet jamais plus qu'elle ne peut tenir. Il faut bien rendre justice à de telles qualités, car elles ne sont point si communes, et pourtant, fût-ce au prix de quelques erreurs, on se prend à souhaiter des allures moins régulières et moins prévues, quelques-unes de ces charmantes hésitations qu'on remarque chez les plus grands, des contrastes ou des coups de

force qui animeraient un peu cette exécution. On s'en veut de rester aussi froid en présence d'une aussi scrupuleuse correction. M. Bouguereau est impeccable; il faut l'accepter comme il est. Pour une fois qu'il a voulu sortir de ses voies ordinaires, l'aventure ne lui pas réussi. Ce Christ qui se tord d'un mouvement si excessif et si inutile oublie un peu trop qu'il devrait à l'élégante distinction de son visage de nous épargner cette pose violente et mélodramatique. Les sujets moyens, les notes douces conviennent mieux au talent de M. Bouguereau; mais qu'il cherche à plaire ou à émouvoir, on ne doit pas compter avec lui sur des tentations trop vives ni sur des émotions trop poignantes. Ses nymphes ou ses néréides n'auront jamais rien à voir avec les déportemens et les ardeurs sauvages des amours mythologiques. Ce sont personnes bien élevées, modestes, quoi qu'elles en aient; et, quant à cette *Jeune fille se défendant contre l'Amour,* bien qu'elle y mette quelque mollesse, vous entendez assez que ce n'est là pour elle qu'un badinage décent dont sa famille n'a pas lieu d'être inquiète.

M. Gustave Moreau est un chercheur, et on ne saurait l'accuser d'indifférence pour son art. Nul ne se montre plus que lui inquiet, soucieux de donner à ce qu'il fait une signification neuve et personnelle. Mais son désir d'échapper à la vulgarité l'a conduit à d'étranges raffinemens. Certes, l'idée de mettre en regard d'*Hélène* toutes les victimes causées par sa beauté était une idée acceptable ; à condition toutefois de lui trouver une expression picturale. C'était tout d'abord prendre l'engagement de nous présenter dans sa splendeur cette beauté « égale à celle des déesses, » objet d'une telle admiration que les vieillards troyens eux-mêmes en oubliaient presque les maux que leur ville endurait pour elle. L'Hélène de M. Moreau n'est que riche. Elle ne justifie guère l'hécatombe de guerriers, de princesses et de rois amoncelés à ses pieds, tous reluisant, comme elle, de l'or et des pierres précieuses qui ornent leurs boucliers, leurs casques, leurs coiffures, leurs bras et leurs jambes. La mer elle-même roule des flots d'émeraude, et dans un ciel d'opale les grenats et les turquoises lancent leurs feux combinés. Et pourtant, quelles que soient ces magnificences, la *Galatée* de M. Moreau nous étale de bien autres richesses. Ici les scintillations de la joaillerie s'augmentent de la collection complète des efflorescences marines : coquilles, algues, coraux, madrépores, tout cela minutieusement détaillé, chatoyant, ciselé. Pas une forme qui soit simple, pas un ton qui ne soit irisé. C'est un écrin dans un aquarium. On oublie en face de cette bijouterie que M. Moreau sait dessiner, ses croquis en font foi cependant. On se demande aussi comment il peindrait dans leur sainte nudité les êtres humains ou divins qu'il a voulu nous représenter. On lui serait reconnais-

sant si, faisant désormais pour eux le vœu de pauvreté, il les soulageait de ces importunes richesses et nous permettait ainsi de goûter, sans péril pour nos yeux, la poésie mystérieuse et subtile qui, malgré tout, persiste encore dans ses œuvres.

Entre la distinction et la recherche la limite est étroite. Nous n'oserions affirmer que M. Humbert ne l'a pas non plus dépassée. La *Salomé* impassible qui tient à deux mains le plat sur lequel est posée la tête de saint Jean-Baptiste ne manque certes point d'élégance, mais d'une élégance un peu précieuse et toute moderne. Cette mondaine, on doit pouvoir la rencontrer aux environs du bois ou des courses, et on se demande par quel caprice, dans cette tenue étrange et avec cette déplaisante coiffure, le peintre l'a placée sur un de ces trônes empruntés aux maîtres primitifs où il avait, il y a quelques années, fait asseoir la Vierge et l'Enfant Jésus. L'*Euterpe* de M. Thirion est au contraire une figure d'une distinction parfaite, et l'on ne songe pas ici à rechercher quel modèle a pu offrir à l'artiste ce charmant visage, ces traits fins, ce pur ovale qu'encadre avec tant de grâce une riche chevelure. Sans doute, M. Thirion a demandé à la nature ce point de départ de vie et de réalité que seule elle peut donner; mais, pour finir son œuvre, il y a mis, comme sa part de création, l'élégance des ajustemens, le nuage de ces voiles légers qui flottent autour de la jeune fille, la fière expression de son regard, surtout cet air de jeunesse éternelle qui en fait une déesse et qui, plus encore que le laurier d'or dont elle est couronnée, nous invite à voir en elle la noble inspiratrice de la poésie lyrique et de la musique.

C'est pour la dernière fois que le livret du Salon porte le nom de M. E. Blanchard. Alors que son talent autorisait les plus légitimes espérances, une mort prématurée est venue l'enlever à l'art et aux affections dont il était entouré. Il nous est doux de rappeler ici le nouveau témoignage de cordiale et délicate confraternité dont cette mort fut l'occasion, hommage aussi honorable pour celui qui en était l'objet que pour ceux qui s'y étaient si généreusement associés. Avec un de ces portraits élégans et fins qui avaient assuré à M. Blanchard une précoce renommée, nous retrouvons à l'Exposition la dernière et aussi la plus remarquable des œuvres qu'il ait laissées : sa *Françoise de Rimini*. Les corps des deux amans s'enlevant en pleine lumière forment un groupe charmant, et brillent d'un doux éclat au milieu des ténèbres qui les pressent de toutes parts et commencent déjà à les envahir. L'entente de l'effet, la grâce de l'arrangement, la merveilleuse souplesse de l'exécution et du modelé montrent les progrès qu'avait réalisés l'artiste. Il ne devait pas jouir de son succès. Atteint déjà par la maladie, il luttait courageusement et, malgré l'épuisement de ses forces, il

s'obstinait à l'œuvre qu'il voulait terminer. Ces nuées qui enveloppent la blanche vision, il les peignait d'une main défaillante que la mort allait bientôt glacer. L'œuvre est restée inachevée. Touchante par elle-même, elle emprunte à la destinée du jeune peintre une tristesse plus pénétrante et plus poétique encore.

II.

Le nombre depuis longtemps inquiétant des portraits va toujours croissant d'un Salon à l'autre. Il y en a beaucoup de bons, il y en a même d'excellens cette année. M. Carolus Duran reste un des maîtres incontestés du genre. Il est le peintre désigné de toutes les élégances, et grandes dames ou souverains s'inscrivent à l'envi chez lui. Comme coloriste, il a les dons les plus rares : l'éclat et la délicatesse, et, quant au dessinateur, on trouverait difficilement à reprendre à la correction de ses mises en place, à la sûreté de ses vives indications. Mieux que personne, il sait faire vibrer un ton, le montrer dans ses magnificences ou ses finesses, l'enrichir par les plus heureux voisinages. Son exécution anime et complète tant de ressources naturelles ou acquises, elle respire un entrain de si bon aloi, un tel plaisir de peindre, qu'elle communique aux ouvrages de M. Carolus Duran le souffle même de la vie, ce quelque chose de spontané, de libre, de naturel qu'il est si malaisé de conserver dans les créations de l'art. Même en y appliquant la pensée, on se rend difficilement compte des phases diverses par lesquelles son travail a passé, et la succession de ces opérations préparatoires, qui chez tant d'autres demeure apparente, semble ne pas exister pour lui. Vous diriez que son œuvre a été menée d'ensemble ou plutôt qu'elle est née ainsi tout d'un coup. Ces qualités, l'à-propos, la verve habituelle du peintre, vous les retrouverez dans le *Portrait de Mme G. P.* En pied et debout, la dame, — une tête fine et blonde, des yeux bleus, une bouche mignonne et vermeille, — est vêtue d'une robe de satin dont les revers, d'une nuance plus pâle, adoucissent le bleu très éclatant. Le rouge sombre de la tenture et le rouge très franc du tapis qui recouvre la table forment avec ces bleus un contraste hardi, mais justifié par un parfait accord. La pose est simple, naturelle, et toutes ces sonorités qui s'exaltent non-seulement s'harmonisent entre elles, mais laissent aux notes douces des carnations leur entière fraîcheur. Le parti est encore plus audacieux et l'éclat plus triomphant dans le *Portrait de M. Louis B.*, un garçonnet que M. Carolus Duran nous montre dans ce costume ambigu que les exigences suprêmes de la mode imposent aux bambins de cet âge, sans grand souci de la grâce de leur démarche ni de la liberté de leurs mouvemens. Avec

ses traits fins, ses longs cheveux bouclés, son joli minois, son grand chapeau à larges bords relevés et la robe étroite où il est emprisonné, il n'est pas inutile de recourir au livret pour être rassuré sur le sexe de cet enfant. Sa petite moue et son air malheureux semblent protester contre cet accoutrement de fillette; il rêve sans doute d'un vêtement plus viril. C'est là l'ambition de ces petits hommes, mais on ne les consulte guère, ces petits. Comme ils *font bien* ainsi, à la promenade avec leur gouvernante, ou bien immobiles sur le devant d'une calèche, vis-à-vis de leurs parens, on ne tiendra pas compte du déplaisir de l'enfant. Il faut qu'il se résigne à passer dans cette parure à la postérité. Accroché dans quelque intérieur somptueux, son portrait en fera un ornement de haut goût qui ne craindra le rapprochement d'aucun luxe, même du plus sévère, surtout du plus magnifique. Au Salon déjà, il est d'un voisinage bien dangereux à autrui, et il n'y avait guère que M. Carolus Duran pour soutenir ainsi, montée à ce diapason, la fanfare joyeuse de tant de rouges réunis. C'est une gageure qu'il a gagnée en se jouant. Il a beau dépenser ici à pleines mains l'exubérance de son talent, il semble qu'il n'y arrive point et qu'il se contienne encore. En vérité, la nature a été prodigue envers ce peintre. L'avouerons-nous cependant, en face de ces œuvres retentissantes, si nous songeons beaucoup à lui, nous oublions un peu ses modèles. C'est quand il se résigne à refréner le plus qu'il peut son ardeur qu'il nous paraît le plus fort, et lorsque, par un effacement volontaire et raisonné de son exécution, il arrive à reporter sur eux le meilleur de notre attention, alors, — comme dans ce beau portrait de Mme de N., qui lui a valu l'an dernier son succès le plus haut et le plus mérité, — il offre à notre admiration une de ces œuvres parfaites telles que les plus grands n'en produisent qu'à leurs bons jours, disons le mot : un chef-d'œuvre.

C'est une mondaine aussi que nous montre M. Jacquet, et il y a bien de la grâce et de l'élégance dans son *Portrait de Mme D.* Il y a plus encore, et avec l'éclat des chairs et le goût de l'ajustement, bien des traits délicatement observés et finement rendus donnent à cette physionomie toute parisienne un charme à la fois piquant et intime. Le sourire de la bouche, la douceur d'un regard où se lit autant d'esprit que de bonté, la franchise avouée de ces cheveux grisonnans auxquels la fraîcheur du teint et la jeunesse du visage et de la tournure donnent un si coquet démenti, tout cela forme un ensemble délicieux qui attire et retient. La spirituelle indication des mains gagnerait à être poussée un peu plus avant. Ces mains sveltes et mignonnes méritent qu'on les suive dans leur modelé et leurs fines inflexions; elles achèveraient de caractériser la per-

sonne en lui ajoutant une grâce de plus. Il faut que M. Jacquet rende parfaite une œuvre qui est aussi près de l'être.

Le nom de M. Jacquet amène naturellement celui de M. Cot; ils ont même clientèle élégante, et avec bien des différences qu'il serait facile de relever, ils ont aussi bien des qualités pareilles. Ce n'est pas cependant à M. Cot que nous demanderions jamais de mener plus loin l'exécution de son œuvre. Il est sur ce point d'une exigence que nous trouverions excessive si son habileté n'était, pour le moins, égale à sa conscience. Jamais ses scrupules ne vont jusqu'à fatiguer son travail, et pour être moins apparens, moins en dehors, ses mérites restent très solides. Le *Portrait de Mlle de L.* en fait preuve et surpasse peut-être les précédens ouvrages de l'artiste. Le difficile problème de montrer la richesse et la variété du coloris en se bornant aux modulations d'un seul ton, ce problème qui a déjà tenté bien des peintres et que nous voyions si cavalièrement résolu tout à l'heure, M. Cot se l'est posé à son tour et presque dans les mêmes termes que M. Carolus Duran. Est-il besoin de dire que c'est par d'autres moyens qu'il en a trouvé la solution? C'est à force de minutieuse justesse qu'il a su composer un ensemble harmonieux de tous ces rouges qui non-seulement s'opposent ici dans leurs nombreuses nuances, mais qui parfois ne diffèrent que par la diversité des tissus. L'importance laissée à la figure montre d'ailleurs que M. Cot n'a attribué à cette partie de sa tâche qu'un rôle secondaire. Cette importance reste entière, et il n'était pas possible de rendre avec plus de naturel et de correcte élégance le modelé précis de ce petit corps, la souplesse et la fermeté des chairs, la finesse des attaches, la grâce et la décision de ce jeune visage si bien coiffé de ses cheveux épars. L'attitude est encore d'un enfant, mais déjà l'expression est plus sérieuse, et ce chien familier qui se presse contre cette petite femme en essayant d'attirer son attention, devra bientôt se résigner à devenir plus respectueux vis-à-vis de l'ancienne compagne de ses jeux. Si nous préférons le portrait de Mlle de L. à *l'Orage,* qu'a également exposé M. Cot, le public sans aucun doute dédommagera l'artiste de nos préférences. A ce jeune garçon et à cette fillette qui fuient enlacés devant les approches de la tempête, il fera, suivant toute apparence, le même accueil qu'au *Printemps,* que la gravure, la peinture sur émail ou sur porcelaine, se sont employées et s'emploient encore à reproduire. Il serait difficile de citer un succès aussi populaire et aussi persistant. Peut-être y aurait-il quelque satiété pour le peintre lui-même à le voir se répéter et à retrouver aux expositions prochaines et aux vitres des marchands ces copies formelles ou ces réminiscences mal dégui-

sées de sa nouvelle œuvre qui, comme la précédente, risquera de subir en passant par tant de mains plus d'une fâcheuse déformation.

Bien qu'il ait, et au plus haut degré, le don de l'élégance et de la grâce, M. Baudry n'a peint, à notre connaissance, qu'un nombre très restreint de portraits de femmes. En revanche, beaucoup de ses portraits d'hommes sont restés justement célèbres. Celui de *M. Jules B.* remonte déjà, croyons-nous, à plusieurs années. Avec son costume sévère, qui se détache à peine d'un fond sombre, avec son teint olivâtre, sa barbe et sa chevelure noires, ses traits énergiques et décidés, vous jureriez avoir déjà rencontré ce fier visage dans quelque musée d'Italie. Placée aux offices de Florence ou à l'Académie des Beaux-Arts à Venise, l'œuvre y soutiendrait les plus glorieuses attributions. Le *Portrait de M. Guillaume,* qui est tout récent, montre une facture plus libre et, sauf la coloration peut-être un peu trop prononcée des chairs, l'aspect en est vivant et la ressemblance frappante. Le sculpteur est représenté dans son atelier, accoudé à sa table de travail. Il a interrompu sa tâche pour se reposer un moment. Mais l'activité intérieure de la pensée se lit sur son visage vivement éclairé, et les yeux rayonnent de cette joie sereine que donne une subite illumination de la vérité. Rien de théâtral d'ailleurs, vous le pensez bien; aucune pose. L'attitude est d'une simplicité parfaite et, autour de l'artiste, les accessoires, réduits au strict nécessaire, rappellent les aptitudes diverses du statuaire et de l'écrivain. Ainsi entendue, dans sa sobriété familière, l'œuvre présente l'intérêt de ces portraits composés dont ici même, avec l'autorité qui lui appartient, M. Guillaume regrettait la rareté et proposait de renouveler la tradition. Quant à l'exécution, elle est ce qu'on pouvait attendre d'un peintre aussi au courant des ressources de son art que l'est M. Baudry. La touche pleine d'aisance et de résolution porte juste, et avec une entente accomplie de la forme, les accens décisifs réservés pour la tête révèlent cette science de la figure humaine qui sait y démêler les traits significatifs, ceux sur lesquels il convient d'insister. Jusque dans l'abandon de la facture, il perce quelque chose du plaisir que pouvaient goûter à se trouver réunis deux artistes tels que ceux-là. Entre peintre et modèle on n'a pas souvent pareille aubaine. Mais, tout excellens qu'ils soient, ces deux portraits ne nous dédommagent pas cependant de l'œuvre importante qui nous avait été annoncée et que nous attendions de M. Baudry. Notre admiration a le droit d'être exigeante avec lui, car nous ne pouvons nous résigner aux déplorables conditions faites à sa décoration de l'Opéra. Il est dur de penser que ces belles peintures, ainsi placées, à une hauteur et avec un entourage qui n'au-

ront guère permis d'en jouir, sont condamnées à une détérioration dont les traces nous paraissent même déjà appréciables.

La sincérité entière, le charme discret, la mesure exquise et ce doux parfum de simplicité, de naturel et de poésie qu'il met dans ses œuvres ont fait à M. Dubois une place à part, non-seulement parmi les sculpteurs, où il est au premier rang, mais dans cette élite de nos portraitistes à laquelle, vous le savez, ni le nombre ni l'éclat du talent ne fait défaut. C'est un peintre singulièrement habile que ce statuaire. Pourtant on ne songe guère à son habileté, tant elle reste chez lui modeste, attentive à s'effacer au profit de ses modèles. C'est à les faire connaître qu'il s'applique tout entier, et il estime qu'en laissant de son mieux paraître leur personne, il aura donné de son talent la plus complète expression. Il a trouvé des secrets pour peindre sur un visage humain la bonté, l'élévation morale, cette distinction intime que donne la noblesse du cœur unie à la culture de l'esprit, et par des touches inimitables, il rend évidentes aux yeux de tous les bonnes habitudes de la pensée et la claire transparence des âmes qui n'ont rien à cacher. « Ce sont des demoiselles bien comme il faut, » disait à côté de nous, en face du plus important tableau de M. Dubois, un de ces visiteurs du dimanche dont les appréciations ne comptent guère. Dans la naïveté un peu vulgaire de sa forme, le propos nous a paru aussi bon à recueillir et à citer que l'éloge le plus flatteur. Il est en effet charmant ce groupe des deux sœurs qu'a peintes M. Dubois. Habillées qu'elles sont pareillement de gris, leur costume n'a rien de bien rare, ni dans la coupe, ni dans la couleur de l'étoffe! Mais avec quel tendre abandon elles sont appuyées l'une à l'autre. Quelle sûre et mutuelle affection! Quels bons regards! Les visages se ressemblent; ce sont bien là deux sœurs, et cependant quelle intime expression de la personnalité de chacune d'elles! L'aînée plus réservée, plus sérieuse; l'autre plus expansive, la bouche faite pour sourire et les yeux tout pleins d'une aimable malice. Notre homme avait décidément raison, et nous ne saurions mieux que lui louer M. Dubois.

C'est à ce même monde, distingué, mais modeste en ses allures et tenant peu au paraître, qu'appartient la jeune fille que nous montre M. Fantin-Latour. Elle est, elle aussi, simplement vêtue, et on ne songe guère non plus à son costume. Le regard va droit à ces yeux qui vous regardent franchement, sans hardiesse, sans embarras, à ce visage loyal que l'artiste a représenté de face. Les traits fins et réguliers marquent une calme possession de soi-même, et un duvet presque imperceptible qui s'indique vaguement au-dessus de la lèvre supérieure donne un petit air de décision à cette physionomie dont l'expression générale reste cependant douce et

bienveillante. Vous jureriez volontiers que la vie de cette jeune fille est active, bien employée et qu'elle partage les goûts intelligens du milieu auquel M. Fantin-Latour emprunte d'ordinaire ses modèles. Vous regrettez presque qu'il n'ait point mis à côté d'elle, comme il l'a fait souvent pour eux, la fleur favorite, le carton de dessin, la partition ou le livre préféré, car vous aimeriez à être renseigné sur ses goûts, à savoir qu'elle n'est étrangère à aucune culture. C'est ainsi que, pour avoir dépassé les aspects sommaires, répudié les procédés trop expéditifs, l'artiste a sollicité notre esprit et qu'il nous a intéressés à des existences inconnues, mais profondément humaines, faites par conséquent pour nous toucher. Et quant à ceux qui ne demandent aux arts que des distractions d'un moment, s'ils passent indifférens ou s'ils restent peu sensibles à l'expression de sentimens d'une si bourgeoise honnêteté, laissez-les passer, laissez-les dire, mais croyez qu'il n'est pas inutile que ces vertus, toutes bourgeoises qu'elles puissent être, soient ainsi représentées par des peintres de ce talent. Ces images qui dureront après eux montreront ce qu'étaient beaucoup de foyers honnêtes dans un temps qu'on a trop souvent calomnié.

Malgré la place que nous venons d'accorder aux portraits, — place assez justifiée par l'importance que ce genre a dans notre école et la richesse exceptionnelle qu'il présente au Salon de cette année, — nous ne pouvons clore cette trop incomplète revue sans citer du moins encore des noms et des œuvres qui mériteraient mieux qu'une courte et sèche énumération : le portrait de *M. le duc de B.* par Mlle Jacquemart, d'une expression si vivante et si spirituellement caractérisée ; ceux de *MM. Paul Bert* et *Henri Martin* par M. Yvon, qui n'a jamais peint aussi bien ; le fin portrait de *M. Andrieux* par M. Bastien-Lepage ; celui de *M. Lepère* par M. Feyen-Perrin, un des meilleurs ouvrages de l'artiste ; celui d'un général russe par M. Harlamof ; celui de *Mme de W.* par M. Sain, enfin celui du *général de Galliffet* par M. Becker, tout à fait remarquable par la finesse du dessin, le force du relief et la franchise de l'exécution. Malheureusement la pose de matamore que le peintre a donnée à son modèle empêche de rendre justice à ces qualités très réelles ; on dirait un spadassin s'apprêtant à dégaîner. La bravoure d'un général, à l'heure présente surtout, gagne à être moins démonstrative et l'honneur du commandement suppose une énergie plus calme et une volonté mieux contenue.

III.

Nous n'accepterons que comme une étude cette figure au-dessous de laquelle M. J.-P. Laurens a mis le nom d'*Honorius*, ce qui était son droit, précédé, — ce qui est plus grave, — de cette grosse

désignation : *le Bas-Empire*. Le titre devient ambitieux et la prétention excessive. Ce n'est pas que l'œuvre en elle-même soit indigne de M. Laurens; on y retrouve au contraire aussi puissantes que jamais les qualités qui ont fait sa réputation : l'originalité, la force d'un dessin nerveux et expressif et une certaine âpreté de couleur qui s'allie chez lui à des délicatesses charmantes. Tout cela est dans l'*Honorius*, et nous ne faisons même aucune difficulté de reconnaître le contraste saisissant que présente ce pauvre être, à peine sorti de l'enfance, d'aspect inintelligent et vulgaire, avec la grandeur du pouvoir dont il porte les attributs dans ses mains débiles: le glaive, symbole du commandement militaire, et le globe qui, avec la domination d'un vaste empire, marque la protection des intérêts les plus augustes. Le rapprochement est significatif. M. Laurens l'a exprimé avec le talent qui lui appartient, car M. Laurens est un peintre, et s'il n'avait déjà si souvent et si bien fait ses preuves, le petit portrait de *M*^lle^ *T.* que vous pouvez voir tout près de là, avec son profil si caractérisé et l'abondance rebelle de sa chevelure, suffirait dans sa facilité libre et forte à lui assurer ses lettres de maîtrise. Mais quant à ce personnage d'Honorius, tout au plus consentirions-nous à y voir le fragment d'un tableau qui nous paraît devoir tenter M. Laurens en lui fournissant l'occasion naturelle de ces restitutions archéologiques dans lesquelles il mêle aux résultats des recherches de la science des inventions très personnelles, d'un goût sévère, et dont la précision ajoute à la vraisemblance. L'artiste alors pourrait laisser à autrui, et en toute confiance, le soin de juger la portée d'une telle œuvre. Mais le public n'aime pas être devancé sur ce point, et cette appellation de *Bas-Empire* n'est qu'un fardeau de plus ajouté à ceux qui accablent déjà Honorius. Le procédé de généralisation qui consisterait à caractériser ainsi une époque et quelle époque! au moyen d'un seul personnage a paru ici un peu trop expéditif. M. Laurens a assez de talent pour rester modeste dans le choix de ses titres.

En nous promettant moins, M. Luminais a dépassé sa promesse, et nous ne pensions guère, en vérité, qu'il pût nous intéresser avec *les Énervés de Jumièges*. Les fils de Clovis II sont bien loin de nous, et leurs compétitions comme leurs malheurs semblent peu faits pour émouvoir notre génération. Nous nous croyions préparés d'ailleurs à toutes les révélations que M. Luminais pouvait avoir à nous communiquer sur leur compte. Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, qu'il s'applique à retracer les vieux temps de notre histoire et que, remontant jusqu'aux origines de notre nation, il vit en commerce familier avec nos ancêtres. Mainte fois déjà il nous a représenté leurs ruses, la cruauté de leurs mœurs, leurs accoutremens bizarres avec les types un peu sauvages qu'il a accrédités

dans ses tableaux. Mais M. Luminais n'a jamais été mieux inspiré que par l'épisode, assez obscur cependant, qui lui a fourni l'occasion d'une composition très originale et d'une excellente peinture. Les deux frères, victimes de la féroce vengeance de leur père, sont étendus dans une barque grossière et voguent ainsi, à l'aventure, portés par le courant du fleuve. Des linges qui enveloppent leurs pieds cachent leurs blessures, et une draperie jetée sur leur corps les recouvre comme d'un linceul. La souffrance est peinte sur leurs traits. L'un d'eux, pâle, moribond, laisse pendre son bras hors de la barque avec une expression indicible de langueur et d'épuisement : sa fin paraît imminente, et il est résigné. Le visage de l'autre, morne, contracté par le désespoir, révèle les anxiétés qui l'agitent encore. Aucun secours à espérer; autour d'eux les rigueurs de la nature semblent conjurées : un ciel gris chargé de pluie, des côtes désolées, et dans cette solitude et ce silence, la Seine débordée dont le flot jaunâtre les presse de toutes parts. L'effet produit est saisissant, et le dessin comme la couleur secondent ici la clarté des intentions. Les détails archéologiques très ingénieux, comme ils sont toujours chez M. Luminais, s'effacent discrètement, et le paysage, plein de caractère et très habilement traité, reste subordonné à l'expression de ces souffrances et de cet effroi. C'est sur le côté pathétique de son sujet que l'artiste a insisté, et, à force de sincérité, la sympathie qu'il a témoignée à ces pauvres abandonnés a éveillé la nôtre.

L'expression des sentimens humains et les manifestations diverses que, suivant les temps et les lieux, elle comporte dans les occasions qui la mettent le mieux en relief, tel est en effet le principal but que doit se proposer la peinture historique. C'est par là qu'elle touche à la grande peinture, qu'elle en appelle les qualités, qu'elle en mérite le nom. Mais, pour atteindre ce but, il lui a fallu de nos jours se compléter par l'acquisition de connaissances auxquelles il lui était autrefois permis de rester étrangère. Le respect des types humains et des aspects de la nature qui crée pour elle une sorte de géographie pittoresque, elle a dû l'étendre à travers le temps, puisque les monumens, les arts, le costume et jusqu'aux moindres objets diffèrent chez chaque peuple suivant les divers âges de son passé. L'ignorance autrefois complète de ces informations autorisait, jusqu'à une époque voisine de la nôtre, des naïvetés que nous pouvons trouver charmantes chez les peintres primitifs, mais qui seraient inexcusables aujourd'hui, puisque par des voyages ou des documens positifs, nous avons toute facilité de nous renseigner. Ces élémens de vérité historique, toujours supérieurs comme richesse à l'idée que nous pouvions nous en faire, sont certes d'un grand prix. Ils offrent aussi un danger. Nécessaires pour mettre dans leur cadre

naturel les événemens d'une époque, ils ne doivent évidemment pas absorber notre attention et nous distraire de ces événemens eux-mêmes. Les peintres qui se laissent dominer par eux, au lieu de les soumettre aux impressions qu'ils veulent nous suggérer, amoindrissent d'autant leurs œuvres. Malheureusement la prodigieuse abondance et le rapide accroissement de ces informations acquises par la science étaient de nature à les tenter. Comme ces parvenus qui volontiers font étalage de leur luxe et demandent aux choses extérieures la distinction qui n'est point en eux-mêmes, un trop grand nombre d'artistes ont tenu à se parer de ces richesses d'emprunt qui leur procuraient à bon marché les illusions de l'érudition. Ils ne doivent accuser qu'eux-mêmes si nous sommes aujourd'hui un peu blasés sur cette défroque de tous les temps dont, sous prétexte d'archéologie, ils ont rassasié nos yeux. C'est ainsi que, pour notre histoire, aux troubadours de la restauration et aux truands en faveur vers 1830, nous avons vu, avec les courans de la mode, succéder les épisodes de la Saint-Barthélemy et les mignons de Henri III, et que par les mousquetaires et les abbés galans, nous avons insensiblement abouti à la période révolutionnaire. La statistique de nos expositions fournirait des chiffres instructifs sur ces entraînemens d'opinion dont la suite est assez fidèlement calquée sur la chronologie elle-même. Et quant au point de cette série où nous sommes, une courte visite au Salon suffirait à l'observateur le moins attentif pour le marquer avec exactitude. L'envahissement de la révolution, qui depuis quelques années s'annonçait toujours plus menaçant, est aujourd'hui consommé. A part quelques attardés qui s'obstinent ou qui exécutent honnêtement leurs commandes, à part quelques rares indépendans qui choisissent à leur gré leurs sujets et leurs héros, le plus grand nombre va demander les siens à l'époque la plus sanglante et aux personnages les moins intéressans de notre histoire. A quelle cause attribuer cette contagion qui paraît s'abattre sur la production artistique? Sommes-nous donc destinés à voir se glisser aussi dans le domaine des arts la politique, qui, sans grand profit pour aucune cause, s'est mêlée insensiblement à toutes? Nos artistes vont-ils, eux aussi, partir en campagne et nous assaillir de plaidoyers ou de protestations le plus souvent sans portée, presque toujours sans issue? Jusqu'à quel point enfin sont-ils bien inspirés, même à ne tenir compte que de leurs intérêts, en cédant à ce courant, alors que le public, lassé de ces répétitions d'une même pensée, renonce à chercher des différences dans des œuvres dont la monotonie inévitable n'est pas faite pour le passionner beaucoup? Nous laissons à d'autres le soin de répondre à ces questions; mais, à ce propos encore, il nous serait difficile de regretter la non-réalisation de ce classement par *grou-*

pes sympathiques dont, à tort ou à raison, on avait attribué l'idée à l'administration. Imaginez ce que serait la réunion dans une même salle de tous les Marat que, sur cette terre classique de la gaîté, une seule année a vus produire. Il est permis de trouver que, même sans cette préméditation, quelques-unes des salles de l'exposition sont assez richement pourvues à cet égard.

M. Moreau, de Tours, a su du moins, dans une époque si troublée, — et nous commencerons par le louer de son choix, — nous proposer un de ces purs exemples de patriotisme, de désintéressement et de modestie qui honorent tous les temps. Ce sont là des souvenirs sur lesquels il sera toujours opportun d'insister. M. Moreau l'a fait avec une entière convenance dans son *La Tour d'Auvergne mort au champ d'honneur*. La scène est simple et grave, et la mâle tristesse de cet hommage auquel s'associent les ennemis eux-mêmes, ce drapeau qui s'incline, ces fronts qui se découvrent devant le soldat héroïque frappé à son rang, dans le poste obscur qu'il n'a jamais voulu quitter, cette figure vénérable encadrée de longs cheveux blancs et qui garde jusque dans la mort la marque de l'énergie morale et de la distinction de l'esprit, tous ces détails significatifs trouvent dans la clarté de la composition, dans la franchise du dessin et l'expressive sobriété de la couleur, un puissant soutien. N'étaient les empâtemens un peu trop apparens et qui, indifféremment en tous sens, sabrent la toile de leur relief, la facture aussi serait irréprochable. Par la largeur de l'exécution aussi bien que par l'élévation du sentiment, M. Moreau a désormais conquis sa place au premier rang de nos peintres d'histoire.

La façon de concevoir un sujet et les dimensions mêmes d'un tableau impliquent dans le travail un certain mode d'appropriation dont les peintres ne paraissent pas toujours se préoccuper suffisamment. C'est un reproche qu'on n'adressera pas à M. Le Blant. Tout se tient dans ses œuvres, et son *Bataillon carré* est une des meilleures toiles du Salon. Cette masse compacte, immobile, régulièrement armée et uniformément vêtue, présentant sur ses quatre faces sa muraille de fer et de feu, forme un saisissant contraste avec les bandes désordonnées des chouans qui, des herbes où ils étaient rasés, des buissons et des roches qui les masquaient, s'ébranlent en tumulte, avec la bigarrure de leurs armes primitives et de leurs accoutremens rustiques. De part et d'autre, l'acharnement est pareil, mais l'issue de cette lutte ne saurait être douteuse et la supériorité de l'armement, aussi bien que la froideur méthodique de la résistance, auront raison des élans mal réglés de cette foule hétérogène. Un ciel gris et un paysage d'une simplicité expressive laissent à la scène toute son importance, et c'est une

véritable invention de peintre que cette fumée blanchâtre, la seule note vive du tableau, qui éclate et pétille d'une façon sinistre autour du carré. La variété des types, l'habile disposition des groupes, le mouvement, la vie, la signification des moindres personnages, tout a été réglé avec art et semble cependant plein d'imprévu. Avec une impartialité qu'on ne trouverait jamais en défaut, M. Le Blant ne souligne rien; il se défend même de conclure, et, dans cette lutte qui met aux prises les enfans d'une même nation, il n'a jamais montré de quel côté étaient ses préférences. Il se contente d'exposer nettement les faits, de les éclairer par les contrastes auxquels il se plaît, mais dont vous ne sauriez dire qu'il abuse, et pour mettre en lumière les dons de fine observation qu'il possède, il a une exécution très personnelle, aussi serrée que souple, aussi nerveuse que correcte. M. Le Blant ne doit s'en prendre qu'à lui-même si, après son *La Rochejaquelein*, et surtout après cette *Affaire de Fougères*, nous l'invitons à sortir un peu de la Bretagne et de ses chouans. Il nous paraît avoir épuisé, pour un temps du moins, des sujets dans lesquels il aurait tort de se cantonner davantage. Son talent n'est pas de ceux qu'il faille ainsi emprisonner.

Les peintres militaires nous font à peu près défaut cette année. Le vide est regrettable, et il convenait de le signaler. Pour quelques-uns, on l'assure du moins, cette retraite ne serait point le recueillement, et dans les campagnes qu'ils songeraient à poursuivre la spéculation serait plus intéressée que l'art lui-même. Ce sont là de méchans bruits auxquels nous ne voulons pas prêter l'oreille. Il nous en coûterait de renoncer à des œuvres qui faisaient honneur à nos expositions et ajoutaient à leur variété. Quoi qu'il en soit, nous nous consolerons de cette absence en allant goûter les impressions plus calmes auxquelles nous invitent les peintres de la vie rustique. L'an dernier, M. Lerolle avait demandé à la Bible le sujet d'un tableau qui fut, à bon droit, très remarqué. C'est de la nature seule qu'il s'est inspiré cette année, et la simplicité du titre : *Dans la campagne*, suffit à l'œuvre et répond à la simplicité même de la donnée. Vous n'en imagineriez pas en effet de plus modeste : une jeune fille qui conduit ses moutons en pâture dans un pays plat, coupé de cultures et qu'on aperçoit entre les espacemens de grands arbres aux troncs blanchâtres. C'est bien peu, en vérité, et pourquoi donc êtes-vous ainsi attiré et retenu? Pourquoi devant ce peu de couleur, ces lignes simples et cette exécution peu apparente, sentez-vous se raviver en vous tant de souvenirs endormis, tant d'impressions que vous croyiez oubliées? Vous ne savez, et vous restez sous le charme, sans songer à analyser votre plaisir. Peu à peu ce pays si humble vous révèle ses richesses. Dans son silence et son abandon, l'automne a mis ses poésies. Ce souffle

doux qui détache de la branche les feuilles déjà plus rares, ce soleil impuissant à percer les nuées, mais dont les clartés sont répandues dans l'espace, ces buées légères qui flottent au pied du coteau, cette caressante moiteur dont la jeune fille est comme enveloppée, et jusqu'à cette allure monotone et cadencée du petit troupeau qui chemine, tous ces traits épars s'ajoutent et achèvent bientôt de vous captiver, parce que, derrière cet art qui semble si ingénu, si candide, il y a une pensée sincère, active, émue, qui s'adresse à la vôtre et trouve en elle son écho.

Combien vont chercher au loin des impressions que, dans ses humbles coins, la bonne nature réserve à ses fidèles! S'il fallait mieux qu'une œuvre pour le prouver, M. Breton nous apporterait ici l'exemple d'une vie tout entière passée dans ce modeste pays de Courrières qui lui doit sa célébrité. Ce que vaut la pensée pour le travail de l'artiste et ce que vaut le recueillement pour la pensée, le nom seul de M. Breton suffit à vous le dire. Dans ces vastes plaines où d'autres ne trouveraient qu'ennui, dans ces types dont aucun touriste n'a vanté la grâce, il a découvert des trésors de poésie. S'il lui est arrivé quelquefois de quitter son village, bien vite il y est revenu, ayant à cœur de nous montrer par des inspirations toujours plus hautes l'affection qu'il lui gardait. Familier de ces campagnes, il ne s'est pointblasé sur leur voisinage. Tout lui en paraît beau, et qu'il tienne en main la plume ou le pinceau, il veut nous faire partager son admiration. Après un commerce si long, si assidu, il sait quelle noblesse inconsciente les travaux des champs peuvent communiquer à ceux qui s'y livrent. Aussi n'a-t-il jamais vu dans cette loi du travail une condamnation qui entraîne forcément pour l'humanité la déchéance ou la laideur. Pour lui, c'est la question même de notre existence; si elle a ses difficultés, elle peut aussi apporter ses compensations et ses relèvemens. Sa conviction, M. Breton nous l'exprime par la dignité sans pose et la grâce sans mièvrerie de toutes ces filles des champs qu'il nous a montrées à l'œuvre, ou se reposant de leur tâche accomplie, puisant l'eau à la fontaine, ou bien rapportant sur leurs épaules la charge lentement amassée des épis qu'elles ont glanés. Leur teint est hâlé, leur visage sérieux; la vie n'est pas toujours facile et la pauvreté de leur costume le montre assez. Derrière elles, l'Artois déroule ses grandes plaines dont les chaumes de quelque village à demi caché dans sa ceinture de vergers rompent parfois la monotonie. Mais le plus souvent les champs s'étendent à perte de vue sous le ciel infini. Toutes les saisons, toutes les heures sont bonnes à l'artiste, mais il aime surtout ces instans fugitifs et charmans où, avec le jour qui décline, les sensations physiques devenues d'une ténuité extrême

semblent presque des impressions morales et provoquent en nous d'intimes résonnances.

Bien souvent, sans se répéter jamais, M. Breton a exprimé la douceur et le recueillement de ces momens privilégiés et, cette année encore, il a voulu nous peindre avec *le Soir* ce grand apaisement qui se fait dans la campagne alors que, dans ses voiles de vapeurs roses et bleuâtres, le soleil va disparaître à l'horizon. Sous cette lumière attendrie, tout se tranquillise; les tons se calment et les valeurs s'unifient. Les moindres gestes ont leur signification et les silhouettes leur grandeur. Entre les inflexions des formes et les dégradations de la couleur, ce ne sont que rapprochemens délicats et mutuelles caresses. Ces heureux accords de la nature et de l'art, nous les retrouvons dans *le Soir* aussi bien que dans le fin portrait qu'a également envoyé M. Breton; et nous ne saurions opposer de plus éloquentes protestations contre cette inertie intellectuelle dont on nous menace et qui tendrait à accepter passivement, dans la littérature comme dans les arts, les données de la réalité. M. Breton a toujours voulu voir au-delà. Comme les vrais poètes, il se met tout entier dans son œuvre, sa pensée y vit et l'anime. Son secret à lui, c'est d'aimer les choses; on n'a pas encore trouvé meilleur moyen de les faire aimer aux autres.

Des premiers, M. Breton a frayé la voie. Bien d'autres y ont marché depuis pour nous montrer à leur tour l'activité humaine aux prises avec la nature afin de s'approprier ses ressources. Entre toutes, la vie du marin devait séduire les peintres par la richesse des élémens pittoresques ou dramatiques qu'elle leur offre. M. Butin a beaucoup vécu avec les pêcheurs et il les connaît bien. On le voit à ses tableaux, et un de ses amis, M. Duez, — qui fait volontiers lui aussi, et toujours avec à-propos, intervenir la mer dans ses œuvres, — nous montre cette année même, dans le portrait du peintre, avec quel courage il poursuit, jusque pendant la saison froide, ses études au dehors. Dans ces relations prolongées avec les populations de nos côtes, M. Butin a appris à les aimer, et il se consacre à peindre dans sa vérité leurs rudes existences, à nous montrer ces femmes de pêcheurs énergiques et robustes, toujours prêtes à donner un coup de main à « l'homme » et à partager ses fatigues et ses dangers. M. Butin a sans doute été témoin de la scène qui lui a inspiré son *Ex-voto*, et il nous communique aujourd'hui l'émotion qu'il a ressentie en voyant cette famille de pêcheurs, les vieux parens en tête, qui va porter sa modeste offrande à l'église du village. Entre le danger de la veille et celui du lendemain ces braves gens ont voulu à la fois témoigner leur reconnaissance et demander une protection. On sent que ce n'est pas là une vaine démonstration et que cette religion, si elle n'est pas bien

subtile, tient au cœur de ces marins. Leurs traits sont sérieux et, dans leur gaucherie, leurs attitudes sont recueillies. Chacun s'est fait beau, et la mer qui étend sa grande ligne à l'horizon a pris elle-même, pour la circonstance, un petit air tranquille et endormi. Mais on connaît ses traîtrises, et cet homme qui serre contre lui son petit enfant aussi bien que cette femme qui se presse au bras de son mari pensent, en même temps, qu'il suffit d'un moment pour faire une veuve et des orphelins. Il y a d'ailleurs dans le cortège une paysanne en deuil, et autour de la vieille église bien des tombes aussi pour rappeler ces choses-là. Mais on s'entend à demi-mot, et comme il ne convient pas de s'amollir, tout cela ne peut être indiqué que discrètement. C'est ce qu'a compris M. Butin, et c'est ce qu'il a exprimé dans l'œuvre la plus forte et la plus délicate qu'il ait encore produite.

Si dure que soit la condition de ces marins, M. Roll nous rappelle qu'il en est de plus misérables. Venant de lui, l'image est imprévue. On n'a pas oublié en effet cette fête de couleur et de mouvement dans laquelle, avec l'entrain que vous savez, M. Roll menait au milieu des gazons fleuris et des pampres la ronde des nymphes autour du vieux Silène. Vous entendez encore ces rires, vous revoyez ces gestes folâtres, ces poses provocantes, ces corps roses tout frémissans de plaisir et de jeunesse. Est-ce bien du même peintre cette *Grève des mineurs*, où tout est morne, silencieux, sinistre? On resterait confondu de cette transformation si l'on ne se rappelait aussi *l'Inondation* qui, l'année d'avant, avait fait connaître M. Roll et dont, avec une puissance bien supérieure, la *Grève* ramène le souvenir. Avec la souplesse du peintre, il convient encore plus de constater les progrès qu'il a réalisés. Il faut une singulière force de talent pour mettre en un pareil sujet tout ce qu'il y a ici de sombre poésie et d'énergique réalité. Vous voudriez ne plus revoir cette scène de désolation, cette atmosphère épaisse, ces usines qui dressent dans le ciel gris leur laideur, ces visages hâves et sales, enfiévrés de misère, ces désespoirs, ces sourdes colères, ces haines et déjà ces gestes menaçans. Malgré vous, l'image vous poursuit, vous force à penser à elle en remettant sous vos yeux tant de traits expressifs que vous en avez emportés et que vous ne pouvez plus effacer de votre esprit : cette femme aux traits hagards, aux yeux fixes, qui tient son nourrisson dans ses bras et semble voir, éperdue, la faim qui s'abat à son foyer ; ce vieil ouvrier sur le visage duquel toutes les misères ont laissé leurs plis ; ces gamins insoucians qui cherchent une bonne place pour regarder l'affaire ; cet horrible milieu enfin où toutes les détresses, tous les accablemens et toutes les passions mauvaises conseillères de l'homme sont fatalement réunies et grondent prêtes

à éclater. Tout cela est exprimé largement, simplement, d'un dessin un peu farouche, mais d'une couleur superbe dans la pauvreté voulue de ses harmonies. Il faut un tempérament singulièrement fin et puissant pour tirer de ces tons de suie, de houille et de boue des accens aussi délicats, aussi plaintifs, aussi forts; pour donner aux chairs cette pâleur, à la lumière cette vérité; pour trouver dans cette disette de colorations une gamme de valeurs et de modulations indéfiniment variées qui part du blanc aigu pour aller jusqu'au noir entier et profond. Que si vous vouliez, par le plus extrême contraste, apprécier chez M. Roll la valeur du coloriste, retournez-vous pour regarder, ne fût-ce qu'un moment, la grande bataille de M. Matejko, — un artiste de grande habileté cependant et qui a fait ses preuves, — et vous comprendrez, par un exemple trop significatif pour que nous insistions, ce que peuvent pour anéantir une œuvre les intempérances mal réglées des couleurs et le conflit de ces sonorités à outrance qui hurlent d'être ensemble et offensent votre sensibilité. L'unité harmonique, au contraire, est complète dans la *Grève;* c'est elle qui donne à cette image son principal mérite et sa cruauté. M. Roll d'ailleurs n'a pas appuyé et il a su résister à la tentation de vous présenter une thèse. Il a préféré faire un tableau et il y a mis assez de talent pour n'avoir pas besoin de vous presser et pour vous abandonner à vos réflexions sans vous imposer les siennes. Si importun qu'il soit, c'est là un document avec lequel il faut compter et qu'il n'était peut-être pas inutile de mettre sous nos yeux.

Il y a bien des contrastes dans une civilisation aussi complexe que la nôtre, et, rapproché de la *Grève*, le *Bal public* de M. J. Béraud nous les fait toucher du doigt. C'est un *document* aussi et très fidèle, dit-on. De fait, il porte en lui-même un caractère évident de vraisemblance, le talent du peintre assurant ici le crédit de son témoignage. Est-ce bien là un lieu de plaisir et s'y amuse-t-on? Nous voyons du moins comme on s'y tient, avec quel sans-gêne on s'y aborde, comme on s'y prend, comme on y danse. C'est un monde à part où nous fait pénétrer M. Béraud en ajoutant une page de plus à la consciencieuse enquête que, depuis quelque temps, il poursuit à tous les étages de la société parisienne. Cette page-là ne fera pas grand honneur à notre époque. Avec l'adresse spirituelle et l'habileté de son fin pinceau, M. Béraud est arrivé à caractériser en quelques traits tous ses petits personnages et à les mettre dans l'atmosphère qui leur est propre. On ne saurait dire que les types des habituées de ce bal public brillent par l'élégance, ni que ces cheveux embrouillés tombant sur des figures falotes ajoutent un grand piquant à leur beauté. Pour ce qui est de la distinction des manières, elle ne va pas jusqu'à la politesse, et quant à la

décence des attitudes, c'est avec une véritable inquiétude que nous cherchons, et toujours vainement, la police absente.

La naïveté qui faisait autrefois une grande partie du charme de nos peintres de genre, vous la trouveriez difficilement aujourd'hui parmi eux. Il semble qu'ils soient avant tout préoccupés de nous montrer leur esprit, de souligner leurs reparties; mais le trait de ces plaisanteries, un peu trop complaisamment renouvelées, s'émousse à la longue, et pour le naturel, ils en ont tout juste autant que ces choristes de théâtre qui manifestent par des chants prolongés leur intention de se retirer au plus vite. C'est plutôt parmi les étrangers que vous rencontreriez quelque trace de cette fraîcheur d'impression dont nous sommes en quête; chez M. Simon Durand, par exemple, qui montre une gaîté de bon aloi dans son *Bonhomme Noël*, ou bien chez ce bon grand-père que M. Anker a représenté si tendrement endormi avec son petit-fils. Non loin de là, M. Bischopp exprime avec délicatesse les sentimens de douleur et de commisération d'une mère et de son amie en face d'un berceau vide, et M. Edelfelt a mis une poésie plus touchante encore dans son *Convoi d'un enfant norvégien*. Cette clarté matinale qu'il fait reluire sur les eaux tranquilles d'un grand lac est en harmonie avec la tristesse douce et résignée de ces honnêtes parents, groupés dans une barque autour du petit cercueil. Dans les salles consacrées aux autres nations, nous recueillerions ainsi encore plus d'un trait émouvant ou naïf exprimé avec talent; mais peut être aurions-nous le droit de revendiquer pour nous quelques-uns de ces étrangers. Plusieurs, en effet, sont devenus de purs Parisiens et beaucoup d'entre eux, le livre nous l'apprend, ont profité des enseignemens directs de notre école. Nous pouvons, du moins, nous attribuer sans contestation M. Dagnan-Bouveret et son tableau, *un Accident*, qui le met d'emblée en tête de nos peintres de genre. La scène est bien simple cependant, mais dans les arts comme dans la vie vous devez vous être habitué à ne pas mesurer les résultats à l'humilité des points de départ. Le héros de l'aventure, celui qui est ici l'objet de l'attention et de l'intérêt de tous, c'est un enfant blessé qui tend courageusement sa main meurtrie à un jeune chirurgien qui le panse. Il a perdu beaucoup de sang, ce pauvre petit; mais il est brave, il veut tenir jusqu'au bout et, les lèvres serrées, il fait de son mieux pour ne pas défaillir. Autour de lui des parens, des amis, attentifs ou désolés, assistent à l'opération et en suivent avec anxiété toutes les phases. Telle est la donnée, fort élémentaire, nous vous l'avions dit. Elle a suffi cependant à M. Dagnan pour manifester cette communication de sentimens qui réunit parfois dans une même impulsion des âmes humaines. M. Dagnan, il est vrai, possède les qualités les plus

rares. Observation, dessin, couleur, effet, tout chez lui est excellent, et avec le charme des détails il a, au plus haut degré, l'entente du tableau. Il met un soin scrupuleux à n'attribuer à chacun de ses personnages que la part d'importance qui lui revient; il en règle le nombre, il les relie à l'action principale, concentre l'intérêt sur elle et fait ainsi converger vers un but unique des efforts multipliés et des mérites très divers. Les moyens sont complexes, l'unité est parfaite. Que de traits vous auriez à noter! que de détails expressifs, sans parler bien entendu de ce vase plein de sang et de ce linge qui y trempe, sur lesquels se sont évertuées la sensibilité et l'admiration du public! Mais, à ne considérer même que des figures accessoires, voyez, par exemple, ces deux ouvriers qui se tiennent à l'écart; avec quelle attention ils suivent le bandage de la plaie! quelle sympathie ils ont pour le petit patient, mais aussi quelle respectueuse curiosité et quelle déférence excitent en eux l'adresse et la science du jeune opérateur! Il ne faut cependant pas qu'on songe trop à eux, pas plus qu'à cette femme incapable de maîtriser sa douleur et qui, se voyant inutile, pleure de tous ses yeux, là-bas, dans un coin. Par le ton, comme par l'effet, ces personnages secondaires acceptent donc modestement le rôle subalterne qui leur est échu, et ils ne cherchent point à attirer sur eux l'attention. Mais tout mériterait d'être signalé dans cette œuvre dont la simplicité ravit les plus naïfs et dont l'habileté confond les plus adroits. M. Dagnan, au surplus, nous réserve encore d'autres étonnemens et quand, en face de ce tableau de dimensions réduites et de forte coloration, on voit cette grande et claire figure du *Saint Herbland*, la poésie de ce visage pensif et de ce regard absorbé, on a quelque peine à croire qu'un même peintre ait pu, avec des qualités d'observation et de sentiment si différentes, varier ainsi sa facture, la proportionner à un cadre plus vaste, et soutenir, sans aucune opposition, la limpidité de la couleur et sa transparence dans les plus subtiles inflexions du modelé, dans les plus précises indications de la forme. Des aptitudes si diverses, un talent aussi souple sont faits pour déconcerter la critique et pour forcer son admiration. Voilà un succès qui oblige. Nous souhaitons à M. Dagnan d'en supporter la dangereuse épreuve. Puisse-t-il ne céder à aucune de ces séductions qui rôdent autour de la jeunesse dès qu'elle est en vue! S'il sait défendre sa vie et si, avant tout, il cherche à se contenter, nous l'avons trouvé assez exigeant envers lui-même pour oser affirmer qu'il contentera aussi les juges les plus difficiles.

ÉMILE MICHEL.

UN COMÉDIEN

DEVENU CONSEILLER DE COUR

Quand Mlle Rachel parut pour la première fois à Berlin en 1850, on l'invita à venir jouer *Polyeucte* à Sans-Souci, et un conseiller de cour, attaché à sa personne en qualité de chaperon et de cicerone, fut chargé de diriger ses pas jusqu'à la galerie des Coquilles, où elle eut l'honneur d'être présentée à leurs royales majestés. Deux ans plus tard, à son second voyage, on la pria de venir réciter quelques scènes dans l'île des Paons, et le même conseiller de cour fut de nouveau commis au soin de lui faire les honneurs de Potsdam. Lorsqu'elle apprit de lui qu'on n'avait fait aucun préparatif pour la recevoir, qu'elle ne trouverait dans l'île des Paons ni théâtre, ni estrade, pas même une tente, qu'elle y réciterait Phèdre, Virginie, Adrienne Lecouvreur entre deux pelouses, les pieds sur le gravier, au bruit du vent et des fontaines, elle entra dans une violente colère, déclara qu'elle allait repartir sur-le-champ pour Berlin. — Comment! en plein air! s'écria-t-elle. Me prend-on pour une saltimbanque, et peut-on croire que je m'en vais compromettre la réputation de la première comédienne du Théâtre-Français en figurant bénévolement dans une comédie champêtre? — Le conseiller de cour dut la retenir par sa robe et recourir à tous les artifices de la diplomatie pour apaiser sa juste indignation. Il lui représenta que ce qu'elle prenait pour un affront était le plus grand honneur qui lui pût échoir, qu'on la traitait non en comédienne, mais en femme de distinction qu'on entendait recevoir en invitée, que, ne montant pas sur les planches, elle se trouverait de plain-pied avec l'auguste société qui l'attendait. — Non, lui dit-il, jamais artiste n'aura été honorée d'une telle marque de faveur. Que ne dira-t-on pas en France quand on saura que vous avez pris le thé avec le roi de Prusse, avec l'empereur de Russie, et que cédant à leurs prières, vous avez consenti à leur donner en passant,

au pied levé, un échantillon de votre merveilleux talent! — Croyez-vous? répondit Mlle Rachel, devenue pensive. — Cependant, comme elle résistait encore, l'habile diplomate, après avoir fait appel à sa vanité, fit vibrer les cordes de l'intérêt. Il lui jura ses grands dieux que l'empereur Nicolas ne manquerait pas de la solliciter de venir passer quelque temps à Saint-Pétersbourg. — Songez-y, s'écria-t-il, cette soirée peut vous rapporter au plus bas mot trois cent mille francs.

L'illustre tragédienne finit par se rendre. Quelques instans après, elle se trouvait en présence de toute la famille royale de Prusse, de l'empereur et de l'impératrice de Russie, du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, du prince Frédéric des Pays-Bas, de la cour dans tout son éclat. La nuit tombait. On alluma des bougies, le vent les éteignait; on alla chercher des cloches de verre. « Le sieur Raphaël, » qui devait donner la réplique à sa sœur, tenait une cloche dans sa main gauche, son livre dans sa main droite. Sur la pelouse, les généraux, les ambassadeurs, les ministres étaient rangés en demi-cercle. Malgré les cloches et malgré Raphaël, la tragédienne remporta un éclatant triomphe. Dès qu'elle eut fini, on l'aborda, on la complimenta, on la fêta, le roi fut charmant, l'empereur fut charmant, tout le monde fut charmant, et Mlle Rachel se retira le cœur épanoui, contente de tout le monde et d'elle-même.

A sa joie se mêlait un étonnement. Elle avait découvert que l'aimable conseiller de cour qui venait de lui faire les honneurs de Potsdam, et dont la poitrine était chamarrée de décorations, était « un ancien camarade, » un comédien en rupture de ban. Le sieur Raphaël surtout ne pouvait revenir de sa surprise; les décorations l'éblouissaient, le rendaient mélancolique et béant. — Hélas! s'écria-t-il, nous n'en sommes pas encore là en France! On nous y traite toujours en déclassés. — Il aurait été plus étonné encore s'il avait su que l'ancien camarade, devenu conseiller de cour, jouissait de la faveur toute particulière du roi son maître, lequel disait souvent : « Où est Schneider? Qu'on aille me chercher Schneider! Il me faut Schneider! » Il aurait ouvert de bien grands yeux si Schneider avait daigné lui apprendre qu'il accompagnait Frédéric-Guillaume IV dans tous ses voyages, qu'il avait part à bien des secrets, qu'il était mêlé à plus d'une affaire, que les solliciteurs s'adressaient souvent à lui dans leurs besoins, que son opinion comptait pour quelque chose, que non-seulement son souverain lui voulait beaucoup de bien, mais qu'il possédait la confiance de l'empereur Nicolas, qu'il était chargé de l'informer de tout ce qui se faisait et se disait à Berlin, que les correspondances qu'il envoyait à Saint-Pétersbourg étaient lues avidement par le maître absolu de quatre-vingt millions de sujets et passaient pour exercer quelque influence sur les événemens. Oui, l'ancien camarade était devenu quelque chose en Europe, une façon de personnage, presque une figure historique. L'histoire est bonne fille, elle ne

dédaigne personne. Et cependant, au travers de toutes ces grandeurs qui auraient fait tourner une tête moins solide que la sienne, il avait conservé l'esprit, les allures, les rubriques, les routines, les défauts et les vertus de sa première profession, dont la marque est indélébile comme la tonsure. Schneider l'avait bien prouvé le 12 juillet 1852, quand il réussit à amadouer Mlle Rachel. Quel autre diplomate aurait su trouver comme lui les argumens propres à la toucher? S'il est vrai que le potier hait le potier, il est également vrai que le potier seul s'entend à persuader le potier, parce que seul il sait lire à livre ouvert dans son âme.

Louis Schneider est mort il n'y a pas longtemps, et on vient de publier ses Mémoires; ils sont d'une lecture agréable, et surtout ils sont pleins de précieuses instructions à l'usage des comédiens qui ne savent pas se contenter de leur talent, grand ou petit, et qui aspirent à devenir des personnages dans l'état; c'est un traité pratique sur l'art de parvenir (1). Né en 1805 d'un père qui jouait supérieurement du cor de chasse et d'une mère qui avait acquis à Breslau et ailleurs une certaine réputation de cantatrice, Schneider était enfant de la balle. L'objet de son premier et secret amour fut une contrebasse; il aimait à s'endormir en lui passant ses bras autour du cou. Cet enthousiasme fut détrôné par celui que lui inspirèrent les Cosaques qu'il vit arriver en 1813 à Berlin; il lui parut qu'un hetman était plus intéressant qu'une contrebasse. Ses parens le ramenèrent à une vue plus saine des choses en le faisant monter sur les planches dès l'âge de neuf ans. Il eut quelque peine à prendre son métier au sérieux; deux formidables soufflets qu'il reçut, et dont le souvenir se logea profondément et à jamais dans sa mémoire à côté des Cosaques et de la contrebasse, le rendirent plus appliqué; c'est une méthode qui en vaut une autre. Il avait juste quinze ans quand, le 14 mai 1820, il eut le bonheur de paraître sur la grande scène de l'Opéra royal de Berlin. Il éprouva, nous dit-il, un mouvement de vif orgueil en lisant pour la première fois son nom écrit en toutes lettres sur l'affiche. Ce qui le flattait le plus, c'est qu'il se considérait comme appartenant désormais au service du roi; de tous les mots de la langue, servir était celui qui lui plaisait le plus; il s'était donné en se jurant de ne jamais se reprendre. Quoiqu'il eût une voix de ténor assez agréable, l'opéra n'était pas son fait; sa vraie vocation était pour le vaudeville et encore plus pour la simple farce. Il finit par se concilier les bonnes grâces du public berlinois; il jouissait de quelque renommée en Allemagne. Cependant, quels que fussent ses succès, il paraît avoir senti de bonne heure qu'au théâtre il ne se tirerait jamais

(1) *Aus meinem Leben*, von Louis Schneider, 3 vol. in-8°. Berlin, Mittler und Sohn; 1879 et 1880.

hors du pair, et de bonne heure aussi il avisa aux moyens de faire autrement son chemin.

Mazarin estimait que la première de toutes les qualités est d'avoir la main heureuse, que le bonheur est un genre de mérite qui peut remplacer les autres et que rien ne remplace. Schneider a été presque toujours heureux; mais le bonheur, quoi qu'on en dise, ne vient pas en dormant. Ce n'est pas assez d'attendre l'occasion, il faut la flairer et la guetter. Schneider ne ménageait ni ses pas ni ses peines; il se trouvait toujours à l'heure propice dans l'endroit où il pouvait rencontrer un homme utile, sur le chemin où passent les princes, et si le hasard l'aidait, il aidait aussi le hasard. Personne ne sut mieux que lui faire un usage utile de tous les petits moyens. On a dit que cent rats ne vaudront jamais un éléphant; il n'en est pas moins vrai que lorsqu'on ne possède pas un grand génie, les petits talens, soutenus par l'industrie et par l'intrigue, en peuvent tenir lieu. Dès sa plus tendre jeunesse, Schneider s'occupa d'avoir à son arc autant de cordes qu'il lui était possible. Il avait appris à écrire; il composait des nouvelles, des historiettes, des vaudevilles. Ce n'était, à vrai dire, que de la petite littérature; mais il avait le don de plaire, l'art de flatter sans qu'il y parût, l'esprit d'à-propos, et ses à-propos parvenaient toujours à leur adresse. En 1833, il voulut ménager à Frédéric-Guillaume III, pour le jour anniversaire de sa naissance, la surprise la plus douce au cœur d'un roi de Prusse. Il transcrivit sur une feuille de grand format les paroles d'un chant national, accompagnées d'un commentaire de sa façon et surmontées d'un portrait du roi. Il fit tirer cette feuille à 120,000 exemplaires, l'expédia à tous les régimens, et il sut si bien s'y prendre que, quand le jour fut venu, de Saarlouis à Tilsit, de Cosel à Stralsund, l'armée prussienne tout entière entonna au coup de midi le même cantique en l'honneur de son souverain. Le roi fut sensible à cette invention et voulut du bien à l'inventeur. Ce n'est pas tout d'être heureux, il faut s'ingénier et se tracasser.

Schneider ne s'exerçait pas seulement dans la petite littérature, il poussait sa pointe dans tous les sens. Il était passé maître en escamotage, en tours de passe-passe; il savait filer la carte, en tout bien tout honneur. Il se piquait de jouer de l'harmonica et de battre des timbales « avec virtuosité. » Il s'entendait aussi à menuiser, à tourner, à empailler les oiseaux; il collectionnait des gravures, de vieux instrumens de musique, des luths, des théorbes, des guitares. A la ville comme à la cour tout cela peut servir, même les vieilles guitares, et il le savait. Mais ce qui lui servit plus que tout le reste, ce furent les langues étrangères, qu'il possédait à fond et parlait couramment. Il apprit le français d'un harpiste à qui il donnait en retour des leçons d'allemand, l'italien d'une danseuse qui l'avait pris en gré, l'espagnol

de deux attachés d'ambassade auxquels il rendait de petits services, le portugais d'un prédicateur fraîchement revenu de Lisbonne; il apprit plus tard l'anglais et ne négligea aucune occasion de se perfectionner dans le russe, qu'il avait entendu parler dans son enfance. L'empereur Charles-Quint disait qu'apprendre une langue étrangère, c'est se donner une âme de plus. Schneider ne se souciait pas de se donner une âme de plus; la sienne lui suffisait pour ce qu'il voulait en faire. Mais il avait deviné par instinct tous les avantages que procure la polyglottie, le parti qu'on en peut tirer pour se débrouiller dans plus d'un cas embarrassant; il soupçonnait avec raison qu'on a plus de chances d'obtenir d'un protecteur certaines choses quand on les lui demande dans sa langue. Provisoirement il se servait de sa science pour mettre au théâtre cent et quelques pièces, qu'il traduisit successivement du français, de l'anglais, de l'espagnol. C'est ainsi qu'il pelotait en attendant partie.

Il ne suffit pas d'étudier les langues et d'acquérir beaucoup de petits talens; il faut avoir l'esprit d'entreprise joint à l'esprit d'opportunité, il faut un jour ou l'autre accoucher d'une idée heureuse, attacher son nom à quelque chose, inventer un grelot et le suspendre soi-même à son cou. Schneider avait fait en 1822 son volontariat d'un an. En 1830, il déploya tant de zèle dans les exercices de la landwehr qu'il fut nommé sous-officier. Il savait qu'en Prusse on arrive à tout par l'armée, qu'on n'arrive à rien sans elle. Un peu plus tard, il lui tomba dans les mains un numéro d'un journal militaire qui se publiait à Paris, ce fut pour lui un trait de lumière. Christophe Colomb avait découvert l'Amérique, Schneider venait de découvrir son grelot. Il imagina de fonder et de rédiger lui tout seul une revue hebdomadaire, intitulée *l'Ami du soldat* (*Soldatenfreund*), et destinée à donner toutes les nouvelles propres à intéresser l'armée, en les accompagnant de sages et édifiantes réflexions. Il composa un numéro d'essai, qu'il fit parvenir au roi Frédéric-Guillaume III, lequel daigna le corriger de sa propre main. Ce journal fut habilement lancé et fort bien accueilli; une fortune durable lui était assurée. Désormais Schneider fut connu de tous les officiers sous le nom de *l'ami du soldat*. Le roi aimait passionnément le théâtre et s'occupait beaucoup de son armée; il avait deux raisons de prendre Schneider en goût. Tous les lundis, pendant l'hiver, on donnait au palais des représentations où ne figuraient que les acteurs bien vus de la cour. Schneider était habituellement de la partie, et le roi venait le trouver quelquefois dans les coulisses pour parler au comédien de ce qui concernait son état. Quand il le rencontrait à quelques pas de là dans le salon bleu attenant à la salle de spectacles, il ne voulait plus avoir affaire qu'à *l'ami du soldat*, à qui il indiquait ce qu'il devait mettre ou ne pas mettre dans son journal.

Hélas! de tous les témoignages de bienveillance que lui prodiguait le roi, celui que Schneider convoitait le plus lui était obstinément refusé.

Toujours ingénieux, il s'était proposé en 1835 pour donner gratis des leçons de russe à l'école militaire. Le ministre de la guerre aurait voulu l'en récompenser en le décorant; le roi fit la sourde oreille. Peu auparavant Schneider lui avait fait hommage de petits récits qu'il avait composés sous le titre de *Schauspielernovellen* pour réhabiliter la profession du comédien, et qui sont assurément ce qu'il y a de mieux dans son bagage littéraire. Il avait représenté dans l'une de ses nouvelles Talma comblé d'honnêtetés et de caresses par Napoléon et profitant des bonnes dispositions où il voyait son terrible maître pour lui demander le ruban rouge, sur quoi l'empereur lui tournait le dos, en disant : *Nein! Adieu, Talma.* Schneider espérait bien qu'on ne le prendrait pas au mot. Quelques jours après, comme il arpentait le salon bleu, le roi, qui parlait, comme on sait, un langage bref, incohérent et haché, l'interpella en ces termes : — « M'avez envoyé votre dernier livre... Quelque chose là dedans m'a beaucoup plu, surtout Talma!... Connaissance très juste des situations... Ne va pas toujours comme on veut; me réjouis de ce que vous l'avez compris... Situation très bien peinte, très bien appréciée, surtout Talma!... Lirai aussi les autres. » Malgré sa déception, Schneider n'en demeura pas moins attaché à « l'inoubliable Frédéric-Guillaume III. » Il se vante même d'avoir obtenu de lui une dernière marque d'attention dont il aima toujours à se souvenir. C'était le 10 mai 1840, peu de temps avant la mort du roi, qui était déjà gravement malade. Schneider jouait à l'opéra, dans un intermède intitulé *les Hamadryades,* le rôle bouffon du dieu Borée. Il descendait brusquement de la frise à l'aide d'une machine qui, après l'avoir lancé au-delà de la rampe, le ramenait au milieu du théâtre. Ce soir-là, par suite d'un changement de décoration, il se présenta du côté où on ne l'attendait pas, et le roi, qui était seul dans sa loge avec la princesse de Liegnitz, sourit en le voyant paraître. « J'ai eu son dernier sourire, » nous dit Schneider, et il paraît croire que ce fut un sourire d'étonnement et d'admiration. Il se pourrait aussi qu'en ce moment le roi se fût souvenu d'un entretien qu'il avait eu avec lui dans le salon bleu et qu'il se fût dit : « Quelque chose là dedans me plaît beaucoup... Me réjouis de n'avoir pas donné l'aigle rouge à un homme volant. » Il est bon qu'il y ait des hommes volans, mais les préjugés ont aussi leur raison.

Schneider finit par avoir l'aigle rouge. En attendant, ce qui le consolait, c'est qu'un jour l'empereur Nicolas l'avait presque embrassé. On l'avait fait venir à Kalisch pour y donner des représentations avec quelques-uns des premiers sujets du théâtre de Berlin. Ce fut là qu'il eut la joie de contempler pour la première fois, par le trou du rideau, celui qu'il appelait « le plus bel homme qu'il fût possible de voir, l'idéal de la beauté humaine. » Il lui fut présenté pendant une répétition. — « Je suis charmé, Schneider, de faire votre connaissance, lui dit l'empereur. J'ai déjà entendu parler de vous. A ce qu'il paraît, vous êtes un demi-

soldat. — Majesté, répondit fièrement Schneider, tout Prussien est un soldat complet. » Il avait eu soin, comme on peut croire, d'apporter dans sa malle avec ses costumes la collection de *l'Ami du soldat;* il obtint qu'elle fût mise sous les yeux de sa majesté, qui peu de jours après lui en fit son compliment. — « L'empereur me frappa sur l'épaule avec une affabilité peu commune; puis, me saisissant par le bras, il m'attira vers lui, il eut presque l'air de m'embrasser. Je ne savais où j'en étais, j'avais sans doute l'attitude et le visage d'un bienheureux qui voit le ciel s'ouvrir. » Du coup l'empereur Nicolas s'abonna pour vingt-cinq ans à *l'Ami du soldat;* chaque année il acquittait le prix de son abonnement par l'envoi d'une bague. Schneider en reçut jusqu'à dix-huit, et il les méritait bien; *l'Ami du soldat* s'appliquait toujours à bien parler de M. le prieur, et il engageait l'armée prussienne à se considérer comme l'avant-garde de l'armée russe. En 1847, Schneider fut appelé à Saint-Pétersbourg; il eut l'honneur de jouer devant la cour et, le lendemain, l'empereur lui fit voir sa garde pour qu'il lui rendît témoignage dans son journal. — « Est-ce à votre cocher, monsieur, disait maître Jacques, ou à votre cuisinier que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre. — C'est à tous les deux, » répondait Harpagon. — Schneider s'acquittait à merveille de son double rôle de comédien et de touriste militaire; il les remplissait tous deux avec une égale aisance. Il avait toujours eu beaucoup de talent pour les travestis; c'était le genre où il excellait.

Toutefois il arrive un âge où les contradictions de la vie se font sentir. Schneider finit par se trouver embarrassé de ses deux moi, dont l'un gênait l'autre. Il était au bout de son talent, il découvrit que le bout de son talent n'était pas le bout de son ambition. Les embrassemens des empereurs ne lui suffisaient plus, il s'irritait de ne voir briller à sa boutonnière que la fleur des champs. On lui offrit la direction du théâtre de Hambourg; il refusa : — « Moi, le royaliste par excellence, s'écriait-il, m'en aller vivre dans une république! *l'ami du soldat* se confiner dans une ville de marchands! l'homme le plus affamé de belles connaissances se réduire au métier de directeur de théâtre! » — Il aspirait à faire peau neuve, il attendait l'occasion; la révolution de 1848 la lui fournit. Règle générale, la première chose à faire pour les gens médiocres qui veulent parvenir est de s'enrôler parmi les partisans des opinions exagérées; c'est encore de tous les grelots celui qui fait le plus de bruit, celui qui s'entend de plus loin. « Ce que les extrêmes ont de *consolatif,* a dit le cardinal de Retz, est qu'ils sont décisifs quand ils sont bons. » Schneider professait le légitimisme le plus immaculé et le plus intolérant; il avait les constitutions en horreur, il ne croyait qu'à l'épée et au droit divin, il gémissait sur les concessions libérales que s'était laissé arracher le successeur de Frédéric-Guil-

laume III. Louis Schneider était plus royaliste que le roi, et personne n'était de meilleure foi que lui; cet honnête homme n'a jamais affecté des opinions qu'il n'avait pas, mais il savait se servir de celles qu'il avait. Au mois de mai 1848, quand Berlin était en proie à la fièvre révolutionnaire, il trouva l'occasion de proclamer courageusement ses principes dans une réunion publique. Cela fit esclandre, son audace lui valut deux formidables charivaris et plus tard, à Hambourg, une tempête de sifflets, à laquelle il opposa un front d'airain. Quelques jours après il avait quitté définitivement le théâtre, et il se trouvait à pied; mais, à quelques mois de là, comme la vertu est quelquefois récompensée, il était devenu lecteur du roi Frédéric-Guillaume IV, ce qui prouve que le cardinal avait raison et que les extrêmes ont quelque chose de *consolatif*.

Frédéric-Guillaume IV ne tarda pas à prendre en grande amitié son lecteur. Il déclarait que ses plus chères délices, *seine grösste Wonne*, étaient d'entendre lire Schneider, et il est permis de croire que Schneider lisait fort bien. Tour à tour il lisait les vers des autres ou sa prose à lui, des historiettes, des récits humoristiques, des descriptions sentimentales qu'il composait pour la circonstance. La faveur dont il jouissait lui suscita des envieux et causait surtout un sensible déplaisir à Alexandre de Humboldt. C'était un terrible homme que Humboldt; il y avait en lui des dessous dangereux, son apparente bonhomie était fourrée d'impitoyable malice. Quand il faisait patte de velours, la griffe était là, prête à sortir; c'était le roi des égratigneurs. Ajoutons qu'il aimait à s'écouter, et qu'on l'écoutât, et qu'il n'y en eût que pour lui. Plus d'une fois Frédéric-Guillaume IV l'interrompit au milieu d'une histoire en lui disant : « Vous nous direz le reste un autre jour; Schneider a quelque chose à nous lire. » Il s'en vengeait en écrivant au poète Tieck : — « *Nos plus chères délices* (nous en avons tâté aujourd'hui encore) sont le pitoyable pathos et les facéties dramatico-historiques du patriotique et militaire comédien Schneider. Cet homme me fera mourir; votre solitude vous sauve. » Le jour même où il accommodait si bien Schneider en écrivant à Tieck, il avait accommodé Tieck de toutes pièces en causant affectueusement avec Schneider. L'auteur du *Cosmos* était coutumier du fait.

Les Mémoires de Schneider sont le journal d'un amour-propre heureux. Il y énumère avec une infatigable complaisance toutes les marques de distinction qui lui furent octroyées et il cherche à nous communiquer toute la joie qu'il en ressentit. Il nous apprend que, le 15 octobre 1850, il fut nommé conseiller de cour, que, le 5 juin 1856, l'impératrice douairière de Russie, qui se trouvait en visite à Berlin, daigna le charger de pousser sa chaise roulante et de mettre un coussin sous ses pieds, que le 9 décembre de l'année précédente, le roi l'avait

appelé par-devant témoins son très cher Schneider, *mein liebster Schneider*, et qu'un jour la reine l'appela : mon cher monsieur le conseiller de cour. Quelle ne fut pas son émotion quand il fut invité pour la première fois à souper avec la famille royale, quand il vit son couvert mis en face de leurs majestés ! Le major de Manteuffel lui affirma que, depuis qu'il y avait une cour de Prusse, jamais pareil honneur n'avait été conféré à une personne de condition bourgeoise. Nous avons oublié de dire que, dès le 18 janvier 1850, il avait reçu l'aigle rouge de quatrième classe, et c'est ainsi que tout vient à point à qui sait attendre ou, pour mieux dire, à qui sait s'y prendre. Bien d'autres décorations lui échurent en partage; il voyait sa brochette s'allonger d'année en année. L'empereur Nicolas l'avait gratifié de l'ordre de Saint-Stanislas. Schneider était devenu le correspondant de *l'Abeille russe*, à laquelle il rapportait les mille détails intimes qu'il était en possession de bien connaître. La plupart de ses correspondances n'étaient point publiées, on les envoyait à l'empereur, elles étaient dévorées par d'augustes yeux qui en faisaient leur pâture favorite. On sait que le tsar avait fortement désapprouvé la conduite de son royal beau-frère pendant la crise de 1848. Il ne pouvait lui pardonner d'avoir octroyé une constitution à la Prusse; il estimait qu'un souverain qui se respecte ne parlemente pas avec la révolution, qu'il n'est permis de causer avec elle qu'à coups de canon. Schneider entrait dans ses sentimens, et les doléances dont ses lettres étaient pleines réjouissaient le cœur du tsar, qui écrivait un jour au général de Rauch, attaché militaire de Prusse à la cour de Russie : « Il n'y a plus dans ce monde que trois bons Prussiens, moi, vous et Schneider. » L'ancien comédien eut le tort de savourer ce compliment, qui aurait dû lui sembler suspect; mais nous avons déjà dit que, quand on a joué dans sa jeunesse beaucoup de travestis, cela laisse un certain trouble dans le cerveau, un certain vague dans la conscience. Au surplus, s'il honorait le roi de Prusse comme son maître, l'empereur Nicolas fut toujours son dieu.

Il faut lui rendre justice. Cet excellent homme n'avait pas le bonheur faquin, insolent, provocant, le bonheur qui fait la roue, le bonheur des paons. Il se contentait de ce bonheur modeste, discret, aimable, qui inonde le cœur d'une joie secrète, qui n'insulte personne, qui ne se trahit au dehors que par le luisant du regard et les délicieuses moiteurs de la peau. Schneider avait des vertus. Il savait attendre, il était patient. Le 20 novembre 1852, il avait déjà fait au roi deux cents lectures, et il n'était pas encore question d'honoraires; on s'en tenait à lui rembourser ses frais de voiture quand il devait se rendre à Charlottenbourg. Sans doute il avait lu *Gil-Blas*, il se souvint de l'entretien des deux pies et de l'invention dont s'avisa le seigneur de Santillane pour insinuer au duc de Lerme que les eaux étaient fort basses. Il ima-

gina d'écrire sur le lecteur du grand Frédéric, Dantal, un savant mémoire, auquel il ajouta la liste très exacte de ses deux cents lectures; mais ce soir-là, quand il se présenta à Sans-Souci son portefeuille de maroquin sous le bras, le roi, qui peut-être se doutait de quelque chose, l'empêcha de déballer. Heureusement, quatorze mois plus tard, sa situation fut réglée; on lui assura un traitement annuel de cinq cents thalers et on l'indemnisa de l'arriéré. Non-seulement Schneider savait attendre, il était avisé, circonspect, s'avançait toujours bride en main et redoutait les accidens. Il assistait quelquefois aux chasses à courre en frac noir et en cravate blanche. Le roi l'engagea un jour à se procurer une casaque rouge; il s'y refusa modestement, allégua qu'il se rappelait ses origines et se défiait des mauvaises langues. Cette réponse lui fait honneur. Un homme qui sait renoncer au savoureux plaisir de porter une casaque rouge mérite toutes les prospérités.

Son étoile lui est demeurée fidèle jusqu'à sa mort. Il avait joui de la bienveillance de Frédéric-Guillaume III, il avait pénétré fort avant dans la faveur de Frédéric-Guillaume IV, il n'a point déchu sous le présent règne. A vrai dire, ses talens de lecteur furent de moins en moins goûtés, mais le roi Guillaume eut toujours de l'amitié pour lui et lui fit la gracieuseté de l'emmener avec lui dans ses campagnes de Bohême et de France. Ses entrevues presque quotidiennes avec son souverain lui permettaient de satisfaire toutes ses curiosités; mais on chercherait vainement dans son autobiographie des révélations curieuses touchant les grands événemens qu'il a vus de si près. Est-ce de sa part excès de discrétion, ou faut-il croire qu'il appartenait à cette race d'hommes à qui Vauban reprochait de regarder le monde par le trou d'une serrure? Le fait est que ses Mémoires trompent sur plus d'un point l'attente du lecteur; il n'y parle guère que de lui. Toutefois, dans son récit de la campagne de France (il la fit tout entière dans une patache ou plutôt dans un fiacre qu'il avait frété à Mayence, cap et queue) on trouve çà et là quelques observations judicieuses qui témoignent en faveur de son bon sens. Il raconte qu'il eut le chagrin de voir à Saint-Ingbert et à Saarbrück « de chastes vierges allemandes, *keusche deutsche Jungfrauen,* » jouer de la prunelle et coqueter sans vergogne avec des prisonniers français. « Je déclare, nous dit-il, que je n'ai jamais vu aucune Française se comporter de la sorte à l'égard d'un de nos soldats, et cet aveu me coûte. » En revanche, il rencontra près de Pont-à-Mousson l'un des gros bonnets d'un village voisin qui cherchait partout le roi de Prusse pour lui remettre une dénonciation contre le maire de sa commune, « lequel n'était, selon lui, qu'un maraud, un gredin, un cuistre de maire, un cochon de bonapartiste, convaincu d'avoir voté *oui* dans le dernier plébiscite. » Il insinue à ce propos que

pareille chose se verrait plus difficilement en Prusse. Il remarque aussi que l'armée allemande a dû une notable partie de ses succès à sa fortune autant qu'à sa bravoure et à sa discipline. « Qui oserait nier, s'écrie-t-il, que nous ayons eu un insolent bonheur? Les généraux ennemis étaient frappés d'une cécité qui n'a pas sa pareille dans l'histoire de la guerre, et la masse des fautes commises par les Français l'emporte de beaucoup sur le nombre de nos succès mérités et de nos combinaisons heureuses. » Les Allemands, nous dit-il encore, n'eurent que deux mécomptes, qu'à la vérité ils sentirent vivement. Le premier fut que généraux et soldats, tout le monde, après Sedan, se flattait d'en avoir fini et d'entrer dans Paris sans coup férir. « On se plaisait à penser que la nation française n'avait plus ni nerf ni ressort; personne ne voulait croire à l'héroïsme d'abnégation et d'endurance dont les Parisiens ont fait preuve pendant la moitié d'une année. » On ne s'affligea pas moins « de s'être laissé jouer par M. Thiers, lorsqu'il prétendit avoir besoin d'une semaine entière pour obtenir de l'assemblée de Bordeaux la ratification des préliminaires de paix. Ce fut sur cette assurance que le roi fonda son calcul. Il s'était promis que toutes les troupes employées au siège passeraient au moins vingt-quatre heures dans la capitale. 30,000 hommes devaient entrer le premier jour et être relevés le lendemain à midi par 30.000 autres. Comme à ce moment il y aurait 60,000 hommes réunis, le roi se proposait de passer chaque jour une revue aux Champs Élysées, jusqu'à ce que le dernier de ses soldats fût entré dans Paris. Toute cette combinaison fut déjouée par la ruse du futur président de la république, qui obtint sur l'heure ce qu'il déclarait ne pouvoir obtenir qu'en une semaine au moins. Le chagrin qu'on éprouva à cette fatale nouvelle, tout le monde le devine; les sentimens du roi et de sa brave armée furent mis à une cruelle épreuve. »

Une longue possession et l'habitude du bonheur engendrent le dégoût, la lassitude ou l'indifférence; le charme est rompu, les sensations s'émoussent, on se blase, on se refroidit. Il n'en fut pas ainsi pour Schneider. Il garda jusqu'au bout la fraîcheur de ses joies et de ses espérances, jusqu'au bout il s'étonna de sa fortune. Chaque matin il se frottait les yeux en se disant : Est-ce un rêve? est-ce arrivé? est-ce bien moi? Il ravivait ses jouissances par d'incessans retours sur le passé. Pendant la guerre de 1866, il fit une pointe sur Prague, et le nouveau gouverneur de la Bohême, le général Vogel de Falkenstein, lui fit la grâce de l'inviter à dîner au Hradschin : « A l'âge de huit ans, nous dit-il, humble rejeton d'une famille de comédiens, j'avais logé à Prague dans une misérable auberge de faubourg, et du sein de mon indigence j'avais contemplé avec stupeur le Hradschin et ses magnifiques palais. Maintenant je me trouvais assis dans les appartemens impériaux à côté d'un général victorieux, qui me traitait en hôte de conséquence et ne

me marchandait pas ses empressemens. Je ne me suis jamais défendu contre de telles impressions, mais au contraire je leur sais gré de me préserver d'une sotte outrecuidance. » En 1870, il savoura en vrai gourmet les gracieuses attentions qu'on avait pour lui, les amitiés que lui faisaient les princes, le plaisir de converser avec eux et de s'asseoir à leur table. A vrai dire, il éprouva à Varennes une mortification assez vive, en entendant un pensionnat de jeunes filles s'écrier tout d'une voix : « Qui est ce monsieur? serait-ce un aumônier ou un apothicaire? » S'approchant d'une jalousie, il leur cria : « Pardon, mesdames, ni apothicaire ni aumônier, mais bien le rédacteur des bulletins de batailles de sa majesté le roi de Prusse. » Il fut bien dédommagé de cette mésaventure lorsqu'après la signature de l'armistice, se promenant à Saint-Cloud, il eut l'agréable surprise d'être salué respectueusement par un groupe d'officiers prussiens, qui avaient pris ce petit homme corpulent pour M. Thiers; il n'eut garde de les détromper. En 1851, il avait été pris pour M. de Manteuffel, président du ministère prussien. Voilà deux bonnes fortunes auxquelles son amour-propre fut sensible.

Schneider a dressé dans ses Mémoires l'état le plus circonstancié des quatre cent quinze lectures qu'il eut l'honneur de faire à Frédéric-Guillaume IV, et dans ses narrations de voyages il apporte beaucoup de minutie à nous raconter l'heur ou le malheur de chacune de ses couchées. Il ne faut pas lui faire un crime de cette surabondance de détails oiseux; c'est un péché véniel. Ce qu'on a plus de peine à lui pardonner, ce sont des silences qui étonnent. A qui se vante d'avoir vécu sur l'Olympe, on demande volontiers des nouvelles de Jupiter. Il semble que Schneider n'ait pas vu Jupiter ou qu'il n'ait pas voulu le voir. Si nous ne possédions pas d'autre document que son livre sur l'histoire de ces vingt-cinq dernières années, il nous serait impossible de deviner qu'il y a eu de son vivant à Berlin un homme assez considérable qui s'appelait M. de Bismarck, et qui a exercé une certaine influence sur les destinées de la Prusse. A peine a-t-il une ou deux fois jeté négligemment ce nom à la fin d'une ligne; mais son silence n'est pas de l'oubli, c'est une vengeance. M. de Bismarck, en arrivant au pouvoir, s'avisa que l'ancien comédien se mêlait de dire son mot dans certaines affaires qui ne le regardaient point, et on assure qu'en plus d'une rencontre il le remit à sa place. D'ailleurs, en sa qualité de pur royaliste, de légitimiste immaculé, Schneider, qui se proclamait lui-même le dernier des particularistes prussiens, considérait l'illustre conseiller du roi Guillaume comme un dangereux révolutionnaire, comme un malfaiteur politique, comme le destructeur de la vieille bonne Prusse, dont il avait de ses mains creusé la fosse. Schneider lui en voulait d'avoir doté son pays du suffrage universel, il avait ses entreprises en horreur, il jugeait qu'un roi de Prusse déroge en devenant empereur

d'Allemagne. Ses ressentimens l'entraînaient si loin qu'à Versailles, en présence d'une nombreuse assistance, le chancelier dut lui reprocher l'inconvenance qu'il commettait en affectant de ne point le saluer. Schneider, dressant la crête, lui répondit : « Il me semble que de nous deux c'est moi qui suis l'aîné. » Cette réponse est en vérité le couronnement de sa vie ; les historiens futurs la graveront sur l'airain ; en fin de compte, c'est par là que Schneider appartient à l'histoire (1).

Quelque agréables qu'ils puissent être, le fond des Mémoires de Schneider paraît un peu mince quand on songe que l'auteur a vécu pendant de longues années au centre des plus grands événemens et qu'il était en situation de tout voir et de tout savoir. Il allègue par forme d'excuse qu'en ce qui concerne la guerre franco-allemande, il a évité à dessein de parler de beaucoup de choses qu'il savait, qu'il a consigné ses plus précieux souvenirs dans de courtes notices, qui ne verront le jour qu'après la mort des intéressés, « alors qu'on ne pourra plus le soupçonner de vouloir gagner de l'argent ou satisfaire sa vanité, » à quoi il ajoute en profond philosophe que la vanité nous quitte avec la vie. Ceci nous rappelle qu'un Polonais disait naguère à un romancier de notre connaissance : « Quel beau roman vous pourriez écrire si je vous racontais ma vie ! » Qu'à cela ne tienne, répliqua le romancier mis en appétit, je suis tout oreilles. — Le Polonais se gratta le front ; après avoir un peu rêvé : « Malheureusement, reprit-il, ce qu'il y a d'intéressant dans mon histoire, je ne peux pas le dire, et ce que je peux dire n'est pas intéressant. » Les Mémoires de Schneider nous révèlent tous les secrets d'une curieuse destinée de comédien parvenu ; mais on ne peut s'empêcher de croire que ce qu'il a dit est moins intéressant que ce qu'il aurait pu dire. Hormis quelques anecdotes piquantes, hormis un léger crayon de la vie des cours et une peinture assez colorée des tempêtes qui agitaient le Berlin révolutionnaire de 1848, ces trois volumes de quatre cents pages ne nous font connaître que Louis Schneider. C'est bien quelque chose ; peut-être n'est-ce pas assez.

G. Valbert.

(1) Cette réponse est relatée dans l'ouvrage anonyme *Berlin und Petersburg* dont nous avons parlé tout récemment ici même, et que la version la plus accréditée attribue à M. Eckardt de Hambourg, auteur de trois volumes intéressans sur la société russe. On prétend que c'est M. de Bismarck qui lui a mis la plume à la main, dans le temps où, certain d'attirer l'Angleterre dans l'alliance austro-prussienne, le chancelier de l'empire ne se souciait plus de ménager la Russie. Malheureusement l'écrivain hambourgeois n'a pas été assez expéditif, et son pamphlet a paru au lendemain des élections anglaises, qui déconcertaient tous les calculs et tous les plans. M. de Bismarck, paraît-il, a été chagriné de ce contre-temps ; mais il a dû lire avec plaisir dans ce livre un peu tardif les pages consacrées à la mémoire du russophile Schneider ; ce pauvre homme y est traité avec une rigueur qui touche à l'injustice et qui respire la rancune.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1880.

Le plus grand mal en politique n'est pas qu'il y ait un jour ou l'autre, au courant de la vie d'une nation, des fautes de gouvernement, des erreurs de conduite, des troubles ou des inexpériences de parlement, même des incidens violens ou des conflits imprévus. Tous les gouvernemens commettent des fautes, les plus anciens parlemens ont leurs confusions et leurs orages, les sociétés les mieux organisées, les plus régulières ne sont pas à l'abri des agitations ou des divisions. Le mal le plus grand, c'est que fautes, erreurs, troubles ou incidens tiennent à une situation systématiquement pervertie, procèdent de la même cause, d'un égarement ou d'un fanatisme d'esprit, d'une idée fausse qui domine tout et entraîne à toutes les déviations. C'est là malheureusement qu'on en vient de plus en plus aujourd'hui, et si on ne le voit pas, si on ne se rend pas compte du chemin qu'on fait d'heure en heure, des périls qu'on suscite ou des impossibilités qu'on accumule, c'est qu'on a des yeux pour ne pas voir, une intelligence pour ne pas comprendre la différence entre ce qui fait les régimes réguliers, honorables, et ce qui fait les régimes sans fixité et sans avenir.

Certainement s'il y avait eu depuis quelque temps pour gouverner et représenter la république des hommes sensés, clairvoyans au lieu de politiques de parti et de secte, ils auraient vu qu'une fortune unique, presque inespérée, venait de leur échoir. Ils auraient compris que, pour la première fois, à la suite de désastres dont elle n'était pas responsable, la république avait cette chance singulière de pouvoir s'établir sans violence, sans effraction, sans triompher par l'émeute, sans s'imposer par la force révolutionnaire; ils auraient saisi aussitôt tout ce qu'il y avait d'avantages et de garanties dans cette inauguration laborieuse, patiente, s'accomplissant par le mouvement irrésistible des choses, par le vote régulier d'une assemblée souveraine, même un peu avec le con-

cours de beaucoup d'esprits désintéressés, de beaucoup d'hommes appartenant à des traditions différentes et acceptant sans mauvaise humeur la nécessité. Ils se seraient dit que dans ces conditions il n'y avait qu'une politique tout indiquée, c'était de maintenir à la république nouvelle le caractère de son origine, de la faire libérale, ouverte, vigilante sans doute, progressiste aussi dans la mesure nécessaire, mais en même temps équitable, protectrice pour tous les intérêts, pour toutes les croyances. C'était juste, c'était prévoyant, et c'était d'une politique habile de montrer que la république, se dégageant des mauvais souvenirs, entrant désormais dans la famille des gouvernemens réguliers, pouvait être la loi impartiale et la garantie de tout le monde. Ce qui n'était ni juste, ni prévoyant, ni habile, ce qui ne ressemblait plus à rien de sérieux, ou plutôt ce qui prenait un caractère trop significatif, c'était d'abuser d'une victoire due à des circonstances exceptionnelles pour recommencer l'éternelle histoire des exclusions, des représailles et des fanatismes de parti. Les deux politiques ont été en présence, il y avait à se décider. Le choix a paru être fait d'abord dans le sens de la modération; il est visiblement fait depuis quelque temps dans l'autre sens, dans le sens des inspirations de parti et de secte. C'est le trait caractéristique du moment. Et qu'on ne s'y trompe pas, la marche des choses a sa logique. Une fois qu'on est dans cette voie, la situation générale est tout, les incidens ont peu d'importance, ils ne sont par instans tout au plus que l'amusement de la scène. Que M. Lepère quitte le ministère de l'intérieur et soit remplacé par son sous-secrétaire d'état, M. Constans, qu'il y ait une interpellation plus ou moins intempestive sur la manifestation communaliste du 23 mai, qu'on discute sur l'enseignement, sur la magistrature, sur l'armée, sur le repos du dimanche ou sur les beaux-arts, peu importe. La question n'est pas dans tel ou tel détail, dans tel ou tel fait, pas plus que dans les succès ou les mésaventures de tel ou tel ministre. Le mal est dans cet esprit de parti et de secte qui domine tout, qui envahit tout, dont le gouvernement lui-même est le très humble subordonné, qui se manifeste particulièrement sous la forme des exclusions les plus puériles et sous cette autre forme de la guerre aux idées religieuses, aux écoles, aux congrégations, — même aux processions!

On a voulu se donner, à la place de la république libérale et régulière, qui après tout est dans la constitution, une république d'un autre genre, laïque, obligatoire et malheureusement assez coûteuse : on commence à l'avoir! Elle règne, ou plutôt ce qui tend à régner sous ce nom, c'est la plus exigeante, la plus vulgaire et la plus ombrageuse passion de parti. Il y a eu un temps où l'on ne croyait pouvoir mieux faire pour rassurer le pays que de lui promettre la république sans les républicains; c'était vraiment un peu exagéré. Aujourd'hui, par une revanche éclatante, ce qu'on nous promet, et même ce qu'on nous

donne un peu, c'est la république avec les républicains seuls, à l'exclusion de tous ceux qui n'ont pas une qualité suffisante d'orthodoxie, ou qui n'ont pas su se mettre en règle avec les puissans du jour. Il ne faut pas s'y méprendre, c'est la première condition. Si un fonctionnaire, même le plus modeste et le moins rétribué, fût-il maire ou juge de paix, est suspect de tiédeur ou n'a pas donné des gages, il risque fort d'être exclu. Si on veut maintenir dans une loi la plus simple garantie d'ordre, on ne doit pas négliger de dire que c'est particulièrement de l'ordre républicain qu'il s'agit. L'ordre, la paix, la justice, l'armée, l'administration, les finances, les représentations de théâtre, les gardes champêtres et la gendarmerie, tout doit être républicain.

Ainsi, par exemple, M. le sous-secrétaire d'état des beaux-arts, qui était interpellé l'autre jour à propos du Salon de peinture, M. le sous-secrétaire d'état ne se recommande pas précisément par la supériorité de ses aptitudes et, après les circulaires baroques par lesquelles il a inauguré son administration, il n'a d'autres titres que d'avoir soulevé contre lui les protestations des plus éminens artistes; mais il est républicain! il a découvert l'art républicain dans la peinture, dans la sculpture comme au théâtre, et si on se permet de se moquer de sa surintendance, c'est qu'on poursuit en lui le républicain. Si les artistes protestent contre ses procédés ou même s'ils prennent la liberté de participer à une œuvre de bienfaisance religieuse qui ne plaît pas à M. le surintendant, ils sont traités de Turc à Maure, ils sont signalés sans façon comme des ennemis de la république. M. le sous-secrétaire d'état a dit, sans y songer, naïvement le mot. On est ennemi de la république dès qu'on ne partage pas toutes les passions jalouses et exclusives qui tendraient à faire du gouvernement de la France le règne d'un parti plus âpre au pouvoir que capable. On est ennemi de la république dès qu'on juge qu'il y aurait autre chose à faire pour le bien du pays que de se livrer à la curée des emplois, de désorganiser l'administration, l'armée, la magistrature. On est ennemi de la république dès qu'on ne trouve pas comme M. le ministre des travaux publics que tous les visages rayonnent depuis quelque temps, dès qu'on se permet de sourire un peu tristement de l'enthousiasme naïf de M. le ministre du commerce disant l'autre jour à Auch que la « France se trouve, au bout de peu d'années, plus fière, plus vivante et plus forte que jamais. » Voilà qui est entendu : il y avait autrefois les satisfaits dynastiques; il y a maintenant les satisfaits républicains!

On est enfin et surtout ennemi de la république dès qu'on se permet de penser qu'il n'y a ni prévoyance, ni libéralisme, ni habileté à jeter un régime nouveau dans cette guerre de violences et de puérilités contre les choses religieuses, à combattre une intolérance par d'autres intolérances, une réaction par une autre réaction. Rien de plus simple sans doute, d'une manière générale, rien de plus avouable que de défendre

l'indépendance de la société civile, de contenir les influences irrégulières de cléricalisme, de maintenir les droits de contrôle et une certaine juridiction de l'état sur l'enseignement public. C'est une politique qui n'a rien de nouveau; elle a été pratiquée et suivie avec autant de fermeté que de mesure par d'autres gouvernemens, et s'il ne s'agissait que de s'inspirer de cette politique dans des conditions nouvelles, on aurait raison de dire qu'on ne fait que continuer une tradition nationale. On aurait le droit d'invoquer les souvenirs de 1833 et de 1845, sans parler de temps plus anciens qui commencent à être un peu vieux; mais on oublie deux choses. D'abord, il y a un demi-siècle, même en 1845, une certaine législation existait encore. L'enseignement n'avait pas cessé d'être un monopole d'état; les pouvoirs publics le défendaient, ils hésitaient, avant d'aller au-delà, avant de céder le terrain,— ils ne tentaient aucune réaction, ils ne revenaient pas en arrière. Maintenant tout a changé. Depuis trente ans, la liberté de l'enseignement est dans les lois, elle est entrée dans les mœurs, et ce qu'on propose sous toutes les formes au nom d'un régime qui s'appelle la république, c'est tout simplement d'accomplir la réaction la plus étrange, par l'abrogation d'une liberté consacrée depuis trente ans, pratiquée avec succès, devenue chère à une partie considérable de la société française! Autre différence plus grave. Lorsque les politiques d'autrefois qu'on invoque, qu'on prétend continuer, défendaient par leurs actes, par leurs discours, la société civile, les droits de l'état sur l'enseignement, ils n'avaient ni malveillance ni arrière-pensée ennemie; ils se gardaient d'inquiéter les croyances, de troubler les cultes traditionnels. Quand M. Guizot réalisait en 1833 sa grande réforme de l'instruction primaire, il introduisait l'enseignement religieux au premier rang dans les écoles. Tous ces hommes éminens, dans leur politique laïque, faisaient œuvre de libéraux supérieurs et éclairés. Aujourd'hui non-seulement on prétend revenir en arrière en menaçant une liberté de trente ans, mais cette œuvre on l'entreprend, on la poursuit avec une pensée de haine et de guerre qui se produit sous toutes les formes, qui en vérité va souvent jusqu'à la manie et au ridicule.

C'est poussé à un tel point de fixité et de puérilité que cela ressemble à une maladie, et qu'on nous passe le mot, à une sorte d'hystérie anticléricale. Que voulez-vous? Aujourd'hui ce mot de clérical répond à tout, explique tout, il est la raison de tout. Qu'il s'agisse de la révocation des fonctionnaires, fût-ce des officiers de l'armée territoriale, d'une nouvelle proposition parlementaire, d'une interpellation, de cette discussion inutile du sénat lui-même sur le repos du dimanche, sur une loi oubliée et inappliquée, soyez sûr que le cléricalisme est en jeu; c'est l'ennemi qu'il faut poursuivre sous tous les déguisemens! Les manifestans de la commune peuvent être incommodes et importuns; mais

ce sont des républicains égarés que M. le préfet de police suffit à corriger ou à maîtriser. Les vrais et dangereux adversaires, ce sont les cléricaux! C'est l'idée fixe. Et comme rien n'est plus contagieux que ces sortes de maladies d'esprit, il se trouve des maires de quelques villes, même de très humbles localités, qui veulent, eux aussi, avoir quelque exploit inscrit dans leurs états de service : ils interdisent les processions! Ce sont là des manifestations du cléricalisme contre la république. M. le garde des sceaux lui-même n'a pas dédaigné d'entrer en campagne contre ces modestes cérémonies du culte. Il a tenu à prévenir par une circulaire les magistrats des cours d'appel qu'ils ne devaient plus assister en corps aux processions; c'étaient là, il est vrai, des habitudes traditionnelles dans les villes de grande magistrature; mais, au dire de M. le garde des sceaux, il y avait attentat contre la liberté de conscience des magistrats qui n'aiment pas les processions. C'est fort bien de faire respecter la liberté de conscience des uns, à la condition cependant de respecter la liberté de conscience des autres, et en réalité on ne voit pas bien ce que ces grands mots viennent faire à propos de simples pratiques religieuses plusieurs fois séculaires, auxquelles les populations sont souvent attachées et qui n'ont jamais gêné personne. Franchement on finira par couvrir de ridicule ce mot de politique laïque dont on abuse, qui sert de passeport à toute sorte de fantaisies ou de représailles, et dans tout cela, il est assez difficile de savoir quel est le rôle du gouvernement. Non, en vérité, il n'est pas aisé de distinguer où le gouvernement veut s'arrêter avec cette politique étrange qui consiste à se prévaloir d'une certaine modération et à laisser tout faire, à se prêter à cette guerre aux choses religieuses plus redoutable encore peut-être pour la république que pour ceux contre lesquels elle est dirigée. Avec cette politique qui n'a même pas une volonté, on vit encore quelque temps sans doute ou l'on ne meurt pas; on esquive quelques difficultés du moment en livrant un clérical, un jésuite à d'imbéciles passions, — et on prépare d'inévitables périls.

Le grand changement de scène qui s'est produit en Angleterre, quoique simple et naturel, ne laisse pas d'être laborieux. Tout s'est passé, il est vrai, avec la régularité puissante qui préside aux affaires d'une nation douée de fortes mœurs politiques. Les élections ont prononcé, un cabinet s'est formé sous l'influence de cette décisive manifestation d'opinion; le parlement a été ouvert il y a quelques jours à peine par un message royal, expression sommaire de la politique nouvelle. L'évolution est complète. Ce n'est pas cependant sans effort et sans peine que s'accomplit cette prise de possession du pouvoir par le ministère nouveau au nom d'une nouvelle majorité, et il y a peut-être plusieurs raisons. La première cause d'embarras, c'est que les libéraux ne s'attendaient pas visiblement à une si éclatante victoire. Ils avaient

fait la campagne électorale sans compter sur le succès. Ils espéraient tout au plus diminuer la majorité de lord Beaconsfield, gagner quelques voix pour l'opposition. Ni leurs discours ni leurs programmes ne révélaient chez eux la pensée qu'ils pouvaient être à la veille de reprendre la direction du gouvernement. Ils ont été surpris, et cette surprise a été un de leurs embarras dans leurs premiers arrangemens au pouvoir. Une autre circonstance, c'est que la situation qu'ils ont reçue des mains du dernier ministère est réellement assez compliquée. Ils ont trouvé la politique anglaise engagée un peu de toutes parts, en Asie, en Orient, en Afrique, sans parler des affaires intérieures et financières où le cabinet tory n'a jamais brillé. Lord Hartington disait récemment qu'il avait été stupéfait de tout ce qu'il avait trouvé dans son département: il est vrai que c'est le département des Indes, et qu'aux Indes il y a les affaires de l'Afghanistan avec lesquelles on voudrait bien en finir, sans laisser pourtant en péril les intérêts de l'Angleterre. Reprendre ces questions multiples, épineuses, c'est l'œuvre du nouveau cabinet, qui se trouve avoir tout à la fois à réaliser les réformes libérales qu'on attend de lui, à modifier selon ses vues la direction de la diplomatie anglaise en Orient, et tout cela dans des conditions encore mal assurées, au milieu de certaines incohérences de début avec lesquelles M. Gladstone en est encore à se débattre.

Tout n'est pas sans doute également grave dans ces commencemens incertains et laborieux du ministère libéral. Il n'est pas moins vrai que le chef du cabinet lui-même, malgré son grand ascendant, n'est point sans rencontrer des difficultés qu'il s'est peut-être un peu créées ou qui tiennent à sa position de représentant d'une majorité assez bariolée. Non décidément la lettre que M. Gladstone a écrite à l'ambassadeur d'Autriche, au comte Karolyi, pour expliquer un langage qu'il n'aurait vraisemblablement pas tenu s'il s'était cru si près du pouvoir, cette lettre n'a pas eu de succès. Elle a été l'objet de commentaires de tout sorte, même d'interpellations amères dans le parlement; elle a été représentée, avec quelque exagération, comme un acte de résipiscence vis-à-vis de l'Autriche, comme une démarche rachetant une légèreté personnelle aux dépens de l'orgueil anglais. Cette malheureuse lettre, elle reste un grief dont on se servira plus d'une fois contre le chef du cabinet. M. Gladstone s'est fait une autre affaire par la nomination d'un catholique, le marquis de Ripon, au gouvernement des Indes; il a violemment froissé sans y songer des préjugés de secte qu'il a eu besoin de flatter, qui l'ont servi dans les élections, et si on ne l'accuse pas, lui aussi, d'être un « jésuite » comme lord Ripon, on lui reproche tout au moins de se mettre en contradiction avec lui-même. Lord Ripon a beau être du parti libéral, les intolérans n'y regardent pas de si près! M. Gladstone a encore des embarras au sujet du gouverneur de la colonie du

Cap, sir Bartle Frere, administrateur habile que le cabinet paraît tenir à conserver dans son poste et dont on a réclamé avec âpreté le rappel. Ce ne sont là après tout que des questions de détail qui créent plus de petits ennuis que de difficultés sérieuses. Avec la majorité qui existe dans le parlement, elles n'ont de valeur que comme symptômes d'une situation. Lord Beaconsfield, qui n'a pas perdu sa verve en retombant du haut de sa gloire ministérielle dans l'opposition et qui est toujours prompt au sarcasme, disait tout récemment dans un *meeting* conservateur : « Le ministère libéral est à l'heure qu'il est une famille heureuse et unie. Le lion y repose près de l'agneau, et l'on dit que l'avenir doit être illuminé des feux d'artifice combinés des libéraux et des radicaux; mais comment ces élémens discordans pourront demeurer unis, c'est là un problème qui reste à résoudre... » L'habile railleur sait bien où il vise : c'est là en effet le problème à résoudre, et les vraies difficultés naîtront lorsqu'on abordera toutes ces questions qui touchent à la législation électorale, à la propriété, à l'église, qui ne sont point sans doute du radicalisme comme nous l'entendons, qui ne remuent pas moins en Angleterre de puissans et tenaces intérêts.

On n'en est pas encore là; on n'aura même pas cette année, dans une session qui sera abrégée le plan de finances de M. Gladstone, et la question la plus grave dont le cabinet de Londres se soit occupé jusqu'ici est cette question d'Orient toujours renaissante et toujours fuyante. Les affaires d'Orient ont eu la première place dans le discours de la reine, elles ont été l'objet des premiers soins de lord Granville à son entrée au *foreign office :* elles paraissent être le terrain choisi par le gouvernement libéral pour donner la mesure de sa politique.

Évidemment, et c'est ce qui résulte déjà des explications données dans le parlement, il n'y avait pour le ministère anglais qu'un seul point de départ possible : c'était l'exécution du traité de Berlin, de ce traité qui, après avoir passé par tant de phases différentes, reste encore un problème dans quelques-unes de ses parties les plus essentielles, dans tout ce qui touche à la réorganisation intérieure des provinces ottomanes comme aux frontières de la Grèce et du Montenegro. En réalité, le dernier ministère, qui avait d'abord si bruyamment triomphé de l'œuvre de Berlin, avait singulièrement négligé d'en surveiller les suites pratiques dans ces derniers temps; il semblait n'avoir d'attention que pour les combinaisons continentales par lesquelles il se flattait sinon de régler la situation de l'Orient, du moins de faire face à la Russie. Il y a eu depuis plus d'un an une série de négociations où lord Salisbury et lord Beaconsfield ont joué un rôle assez évasif. On a cru un instant, il n'y a que quelques semaines, toucher au but, c'est-à-dire à la formation d'une commission européenne qui aurait été chargée d'en finir avec cette délimitation entre la Turquie et la Grèce, lorsque les élec-

tions anglaises sont arrivées et ont encore une fois tout remis en doute. Le nouveau ministère a trouvé par le fait toutes ces questions engagées, suspendues, compliquées de difficultés croissantes, et autant qu'on en puisse juger, il paraît tenir à se distinguer de ses prédécesseurs sur deux points : il semble faire une plus grande place dans ses préoccupations à la réorganisation intérieure de la Turquie, à ce qu'il appelle « l'extension des statuts organiques aux provinces européennes de l'empire ottoman, » et en même temps il modifie assez sensiblement l'action de la diplomatie anglaise. Il ne se tourne plus presque exclusivement, comme le cabinet de lord Beaconsfield, vers Berlin et Vienne, il s'est adressé à l'Europe tout entière. « Le gouvernement de sa majesté, disait tout récemment lord Granville, est arrivé à cette conclusion qu'il n'y avait d'autre chance de succès qu'un accord réel des grandes puissances. Dans la pensée d'amener cet accord, il a adressé une circulaire aux autres puissances européennes pour proposer l'envoi à la Porte d'une note identique sur les différens points de litige... » Cette ouverture du nouveau gouvernement anglais a été accueillie partout et, d'après ce qui paraîtrait, une commission européenne se réunirait encore une fois, tandis qu'un envoyé britannique spécial, M. Goschen, arrive à Constantinople pour représenter la politique nouvelle, pour peser sur la Turquie. Maintenant à quel dénoûment conduira cette tentative succédant à tant d'autres tentatives et à tant d'autres démarches? Quelle peut être la sanction de cette « note identique » dont lord Granville attend de si merveilleux effets? Malheureusement les propositions bien intentionnées du ministère libéral anglais ne donnent pas à l'empire ottoman la puissance de se régénérer et à l'Europe les moyens d'en finir avec les affaires d'Orient sans raviver tous les conflits.

Lorsqu'il y a quelques semaines, au lendemain de ces élections qui changeaient si notablement les conditions de la politique anglaise, M. de Bismarck prononçait dans son parlement un discours où perçait la déception, on se demandait si c'était de la part du chancelier d'Allemagne un signe de découragement ou de lassitude. Que les élections d'Angleterre et le changement de ministère qui en a été la suite aient troublé bien des calculs à Berlin et à Vienne, que le ressentiment de ce mécompte imprévu ait été pour quelque chose dans l'amertume de langage du chancelier paraissant au parlement pour se plaindre de tout et de tout le monde, c'est possible, c'est même évident. M. de Bismarck n'est cependant pas homme à se laisser atteindre par le découragement et à s'avouer vaincu pour si peu. Il ne préparait pas son abdication et au moment où, comme un vieux lion, il grondait de son ton le plus morose contre tous ceux qui lui créaient des difficultés à propos de Hambourg, il avait d'autres préoccupations, il poursuivait un autre dessein : il songeait à la manière d'en finir plus ou moins avec le Culturkampf,

à ses négociations avec la curie romaine, au moyen de suspendre ou d'abroger en partie les lois de mai sans les désavouer, surtout sans paraître rendre les armes. On le savait à peu près sans avoir le secret du travail qui s'accomplissait; on pouvait tout au plus soupçonner un dénoûment imminent ou quelque prochaine péripétie lorsque le coup de théâtre a éclaté tout récemment, dès l'ouverture du Landtag prussien, par la présentation d'un projet consistant à faire du gouvernement l'arbitre facultatif et discrétionnaire de l'exécution des lois de mai.

Ce n'est pas visiblement d'aujourd'hui et par une seule raison que M. de Bismarck a cette idée de rétablir la paix religieuse si singulièrement troublée à la suite des étonnantes fortunes de l'Allemagne, de mettre fin aux conflits engagés par les lois de 1873 et 1874. Il a eu vraisemblablement cette pensée dès l'avènement du nouveau pape Léon XIII avec qui il a espéré arriver plus aisément à une conciliation. Les agitations socialistes et révolutionnaires qui se sont traduites un instant par des attentats réitérés contre l'empereur n'ont pas peu contribué sans doute à tourner son esprit vers d'autres ennemis et à le faire réfléchir sur le danger de pousser plus loin la campagne contre l'église. Les résistances croissantes qu'il a rencontrées parmi ses alliés, les libéraux-nationaux, pour ses mesures de répression comme pour ses lois économiques et financières, la nécessité de chercher d'autres appuis parmi les conservateurs, dans le centre catholique parlementaire, pour les combinaisons de sa politique, tout cela l'a conduit à une évolution plus décidée. Ce mouvement était déjà sensible dès la fin de l'année dernière et par l'entrée de M. de Puttkamer au ministère des cultes de Berlin et par l'espèce d'entente qui s'était établie un instant, à l'occasion des lois douanières, entre le chancelier et le parti du centre catholique. Tout se réunissait pour préparer le rétablissement de la paix religieuse par une modification ou un adoucissement quelconque des lois de mai. C'était du moins ce qu'on croyait; mais comment atteindre définitivement et pratiquement le but? M. de Bismarck, cela est bien clair, n'a jamais entendu se rétracter, faire amende honorable et pour tout dire, « aller à Canossa, » comme on l'a si souvent répété. Il a cru d'abord que le meilleur moyen serait une négociation avec la cour de Rome. Cette négociation paraissait jusqu'à un certain point facilitée par une lettre que le pape avait adressée à l'archevêque de Cologne, et par le fait elle a été engagée; elle s'est poursuivie pendant quelque temps à Vienne entre le prononce Mgr Jacobini et l'ambassadeur d'Allemagne, le prince de Reuss. Malheureusement ce n'était pas, à ce qu'il paraît, la meilleure voie. On n'a pas tardé à s'apercevoir que la conciliation était toujours difficile, même entre le pape le plus modéré et le chancelier le plus réactionnaire ou le plus dénué de préjugés. M. de Bismarck a commencé à croire qu'on voulait lui arracher plus qu'il ne

voulait donner, qu'on prétendait obtenir de lui des concessions sans réciprocité suffisante. Il s'est d'autant plus irrité que pendant ce temps il avait affaire dans le parlement au centre catholique, qui lui marchandait son appui, qui refusait de se livrer, tant que la négociation était en suspens. M. de Bismarck s'est emporté violemment contre le parti du centre, un peu contre la « curie romaine. » Il a éclaté en récriminations contre tout le monde, et il a procédé comme il procède toujours, de son autorité propre, en présentant à la chambre prussienne cette loi nouvelle qui est sa manière, à lui, de trancher les différends religieux.

Il ne faut pas s'y tromper, cette loi nouvelle, qui est maintenant devant le Landtag, M. de Bismarck pouvait seul la présenter. Il va jusqu'où il veut aller dans la voie de la conciliation, et pas au-delà. Il fait certainement des concessions aux catholiques, à l'église, au pape; mais il les fait à sa façon, en dictant ses conditions, sans se livrer, et ce qui caractérise justement cette œuvre étrange autant qu'imprévue, c'est un mélange assez compliqué, assez subtil, de concessions réelles ou apparentes et d'arbitraire gouvernemental. Ainsi il est évident que sur beaucoup de points les anciennes lois de mai se trouveraient notablement adoucies; elles seraient atténuées en tout ce qui touche les évêques destitués, l'éducation des jeunes prêtres et les examens d'état, les appels ecclésiastiques, les provisions des cures devenues vacantes, les communautés religieuses. Entendons-nous : dans toutes ces dispositions il en est quelques-unes qui disparaîtraient dès ce moment, les autres ne seraient que suspendues, et le gouvernement resterait seul juge de la mesure dans laquelle il pourrait les laisser tomber en désuétude ou les faire revivre et les appliquer. En d'autres termes, c'est l'autorité discrétionnaire du gouvernement constituée dans toute sa plénitude et sa force. M. de Bismarck ne s'en cache pas, il se peint tout entier dans sa loi; il entend être armé d'un moyen de négocier plus efficacement avec la cour de Rome, s'il le veut, et surtout pour le moment de faire sentir au clergé, au centre catholique, le poids de son pouvoir. Réussira-t-il jusqu'au bout? Obtiendra-t-il du Landtag ce mandat d'omnipotence, le droit de disposer des lois selon ses vues personnelles? Les progressistes semblent décidés à voter contre le projet. Une fraction des libéraux-nationaux fait tout au moins des réserves et demande des modifications. Le centre paraît plein de perplexités : il hésite à se prononcer absolument contre une loi qui contient d'évidentes concessions; il hésite aussi à se prononcer pour une œuvre qui n'offre réellement ni sûreté ni garantie. Le pape n'a point encore parlé : avec la modération de son esprit, il hésite peut-être lui aussi. Ce qui se passe en Allemagne est véritablement une fois de plus l'attestation de la prépotence d'un homme qui ne paraît certes pas disposé à abdiquer par lassitude ou découragement. Une chose cependant reste avérée, c'est que, par le seul fait de la présentation de sa loi, M. de Bismarck lui-même a reconnu

l'impuissance de ces guerres contre les croyances et la nécessité de la paix religieuse pour l'Allemagne.

Les élections d'Italie, décidées et accomplies en quelques jours, n'ont été qu'une crise rapide et ont eu à peine le temps d'émouvoir le pays. Elles avaient cependant une certaine importance dans la situation confuse des partis, et si le coup de théâtre des élections anglaises ne s'est pas reproduit au-delà des Alpes, le résultat ne laisse pas d'être significatif. Le ministère Cairoli-Depretis, il est vrai, sort victorieux de la lutte, il garde du moins en apparence et pour le moment une majorité assez marquée. Les dissidens de la gauche qui ont pour chef M. Crispi, M. Nicotera, M. Zanardelli, et qui ont contribué par leur vote contre le ministère à précipiter la dernière dissolution de la Chambre, ont peu gagné, s'ils n'ont pas perdu : ils reviennent à peu près au nombre de 50 au parlement. Les anciens libéraux modérés qui formaient jadis la droite et qui se sont ralliés sous le nom bien trouvé de parti constitutionnel, sont peut-être ceux qui ont le plus d'avantages au scrutin. C'est pour eux une demi-victoire qui s'explique tout naturellement sans doute. Les modérés avaient essuyé il y a quatre ans une défaite dépassant tellement toute mesure qu'un retour d'opinion était presque à prévoir, et le spectacle de confusion, d'impuissance que la gauche a offert depuis son arrivée au pouvoir a vraisemblablement fait le reste. Les libéraux modérés étaient moins de 100 dans la dernière chambre; ils se retrouvent dans la chambre nouvelle au nombre de plus de 160, avec leurs chefs naturels, M. Sella, M. Minghetti, M. Visconti-Venosta, M. Spaventa, M. Bonghi, tous orateurs éminens ou hommes d'expérience, vraisemblablement destinés à jouer un rôle dans les prochains débats parlementaires et peut-être même au gouvernement. Les modérés ne sont encore qu'une minorité, mais ils sont une minorité assez importante par le nombre, par le talent pour exercer l'influence la plus sérieuse.

Oui, sans doute, malgré tout, le ministère Cairoli-Depretis garde la majorité, et même cette majorité pourrait devenir complètement prépondérante s'il y avait une réconciliation entre les dissidens de la gauche et le cabinet. Cette réconciliation a été déjà tentée, dit-on, elle le sera encore selon toute apparence. Les ressentimens personnels la rendent peu vraisemblable, et si elle ne se réalise pas, le ministère risque de se retrouver dans une situation assez précaire en face des minorités coalisées. La lutte semble déjà se dessiner; elle s'accentuera à l'occasion de toutes ces questions de la mouture, de la réforme électorale, des dépenses militaires, qui vont renaître, qui reparaissent dans le discours par lequel le roi Humbert a ouvert ces jours derniers le parlement. Ce qui reste le plus clair dans cette situation nouvelle, c'est que les influences modérées ont retrouvé de la force en Italie.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

INÈS PARKER

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXII.

Le résultat de ce singulier mariage jeta Marcel dans un effarement de cœur où il avait peine à se reconnaître. Ramené au sentiment du réel par la brusque évidence du fait accompli succédant à tant de péripéties troublantes, la plus nette impression qui lui restât, au sortir de cette étrange scène d'explications avec Inès, ce fut tout d'abord une sorte d'étonnement naïf d'en être venu là. — Il était son mari !.. Et ce n'était encore qu'avec quelques appréhensions timides qu'il croyait à ce bonheur relatif auquel rien ne l'avait préparé. Sevré des joies accoutumées des fiançailles, pendant ces deux longs mois d'agitations et de transes, il n'avait certes point passé par les sentiers fleuris qui conduisent à l'hymen. Il avait subi tant d'alarmes et tant désespéré de l'avenir que l'extraordinaire déclaration de *sa femme* l'avait presque surpris comme une sorte de révélation inattendue de ses droits. De cette bizarre séparation résolue, il n'avait gardé que l'émoi d'une épreuve déjà vaguement prévue, justement nécessaire même pour ramener le cœur d'Inès au pardon. La pensée qu'il allait vivre près d'elle, sous le même toit, sans jamais la quitter, lui semblait un rêve. Pouvait-il douter du couronnement final d'une aussi étrange aventure? Conquérir son bonheur, en amant, n'était-ce pas la plus délicieuse tâche du monde?

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mai et du 1er juin.

L'hôtel Parker devenu sa demeure, Marcel y fut bientôt installé. Pourtant, malgré le pacte si nettement convenu, les premiers débuts du ménage furent naturellement tristes et froids. Encore hésitantes ou craintives dans leur attitude, la mère et la fille se retranchaient dans une réserve extrême, tout en conservant ce ton de bonne compagnie que ne perdent jamais les gens d'un certain monde. Marcel, trop épris pour ne point les ramener par sa tenue discrète et soumise, s'attacha surtout à paraître accepter sans lutte cette situation d'époux séparés. Avec un tact infini, il savait rester timide et se garder de la moindre tentative de s'immiscer dans leur vie. Elles sortaient ensemble pour aller au bois. Un jour, il les rencontra dans l'avenue des acacias, qu'il traversait à cheval. Il se contenta de les saluer. Devant ces façons si strictement correctes, Mrs Parker et Inès se rassurèrent bientôt. La glace se fondit peu à peu; les allures prirent forcément plus d'abandon, et, tout en restant presque un étranger pour elles, Marcel comprit qu'il ne les gênait plus.

Un matin, à déjeuner, Tomaso ayant été appelé, à propos d'une loge à l'Opéra que Mrs Parker voulait avoir pour les trois mois de leur séjour, comme l'intendant annonçait l'inutilité de ses démarches, Marcel se permit doucement d'intervenir et proposa de tenter l'essai de son influence. Son offre fut accueillie, non sans excuses de la peine qu'on allait lui donner. Le même soir, il rapportait cette bonne nouvelle que la comtesse de V., atteinte subitement par un deuil de famille qu'elle allait ensevelir au fond d'une de ses terres, consentait à céder la fin de son abonnement. L'affaire étant entendue, il s'était permis de conclure. Ce furent mille remercîmens empressés et joyeux.

Le lendemain, on jouait *les Huguenots*. Tout naturellement, Mrs Parker avait hâte de s'y montrer. Durant le dîner, il ne fut question que de cette loge tant souhaitée. Marcel donnnait les noms des chanteurs. L'heure vint enfin de partir. La jeune Mme de Chabal, après avoir parlé espagnol à sa mère, comme son mari se levait, lui dit avec un peu d'embarras :

— Puisque vous avez été si aimable de nous obtenir cette faveur, vous serait-il agréable de nous accompagner?

Il accepta ravi.

Dans ce monde parisien, moins restreint déjà qu'on ne le croit à la saison d'automne, parmi cette *gentry* élégante où la curiosité avide s'attache à toute nouveauté, la première apparition du jeune ménage en public, après les lettres de faire part, fut un petit événement. Les lorgnettes braquées sur eux leur révélèrent l'effet produit : Marcel, trop heureux de cette aubaine inespérée pour en compromettre les bénéfices, s'étudiait à ne point effaroucher la confiance naissante. Il jouait à merveille son rôle de camarade attentif, mais

discret, causant de tout et de tous, nommant les titulaires des grandes loges, racontant mille histoires, spirituel, gai, charmant. A l'entr'acte, le comte Horace vint saluer ses belles amies et apprit à Mme de Chabal son véritable succès.

De son côté, Marcel rendit quelques visites et recueillit les plus vifs complimens.

Au bout d'une semaine, le train de séparation paraissait définitivement réglé, Mrs Parker et Inès avaient achevé de s'apprivoiser, et, délivrées de toute alarme, se livrant peu à peu, recouraient parfois d'elles-mêmes à Marcel, ou acceptaient les légers services que son titre justifiait, et que sa galanterie réservée savait voiler avec un tact parfait de la situation. Un jour, au déjeuner :

— Marcel, dit Inès, je voudrais profiter de ces derniers rayons d'automne pour monter quelquefois le matin. Serait-ce abuser que de vous prier de m'accompagner?

Le lendemain, ils partaient tous deux, gagnant les bords du lac par l'avenue du Bois-de-Boulogne.

La matinée était tiède et bleue. La causerie s'engagea sur un ton d'amicale réserve, bien qu'empreinte d'un léger nuage de mélancolie de la part de Marcel. Inès avait quelque embarras à s'abandonner. Il la mit pourtant à son aise par une sorte d'humble soumission du meilleur effet. A un moment, Cora ayant fait un écart, il s'inquiéta.

— Il faudrait que votre jument fût promenée chaque jour, quand vous ne montez pas, dit-il, sinon elle est trop en l'air.

— Eh bien! soyez assez aimable pour donner vos ordres, répondit-elle simplement.

XXIII.

L'étrangeté de cette situation ne laissait pas que d'apporter un sérieux émoi à l'existence de Marcel, jouant un rôle de mari aux yeux du monde et se soumettant, dans le tête-à-tête, à toutes les épreuves de l'amant qui consent à acheter et à attendre son bonheur. Soutenu par un espoir qu'il savait adroitement voiler, il prenait son mal en patience, découvrant mille jouissances délicieuses dans cette conquête poursuivie jour à jour. Insensiblement, une sorte de familiarité s'était rétablie entre eux. Son attitude si franchement résignée avait vaincu les dernières défiances d'Inès.

Il était charmant de la voir apparaître le matin en ces déshabillés galans qui dénoncent le ménage. Tranquillisée par cette discrétion suprême de son mari et bien que toujours fort réservée elle-même, elle s'abandonnait parfois, laissant percer d'instinct cette coquetterie native qu'elle exhalait comme un parfum.

Souvent très troublé auprès d'elle, Marcel tremblait de tout com-

promettre par trop de hâte ou d'audace. A quelques légers oublis qui lui étaient échappés, il l'avait vue se refermer comme une sensitive, sa physionomie devenant subitement sérieuse... A certaines heures, il croyait deviner pourtant que son expiation la touchait... Comment ne pas espérer qu'elle glisserait un jour sur cette pente de la confiance?.. Il se mit à apprendre l'espagnol en cachette pour lui faire un jour la surprise de le parler tout à coup.

Pourtant tout un mois s'écoula dans cet étrange train de divorce élégant. Le monde commençait à rentrer. Suivant les conventions, Marcel accompagnait sa femme et sa belle-mère à l'Opéra. On courait aussi les théâtres : Inès, avide de tout voir et de tout connaître, et lui, toujours le *cicerone* empressé et charmant qui semblait avoir le don particulier d'amuser et de distraire. Parmi ses amis de club, il se voyait mille envieux. La beauté de Mme de Chabal, inconnue à Paris, faisait sensation. Il avait mis les équipages sur un pied parfait. On citait ses attelages et la tenue de ses gens. Une course d'arrière-saison, où il parut à quatre chevaux, fut surtout pour lui une remarquable occasion de triomphe, et, parmi les raffinées des tribunes, *sa femme*, qu'il promena fièrement à son bras dans l'enceinte du pesage, eut un succès fou de grâce et d'attraits, que partageait du reste Mrs Parker, qui était certes une assez jolie veuve pour ne point chômer d'hommages. L'hôtel de l'avenue Friedland eut ses jours, et fut bientôt classé par ses réceptions fastueuses.

Ce train de vie avait donc encore des satisfactions d'orgueil qui pouvaient compenser les tristesses de Marcel; mais il aimait trop pourtant pour ne pas souffrir parfois mille morts au milieu des tentations qui l'assaillaient. Dans l'étrangeté de cette intimité, c'était pour lui le bonheur de tout un jour que le hasard d'avoir touché *sa* main. Une joie imprévue lui vint qui fut comme un rayon dans sa nuit.

Un soir de réception à l'ambassade d'Angleterre, Mrs Parker légèrement souffrante ne pouvant les accompagner, ils attendaient dans le boudoir l'instant de partir seuls tous deux. Inès, assise au coin de la cheminée, étendue dans un fauteuil, comme ensevelie dans le nuage neigeux de sa robe de gaze, une longue pelisse garnie de zibeline jetée sur ses épaules et ses bras nus, achevait d'attacher ses bracelets...

A ce moment, un domestique entra, apportant une dépêche à Mme de Chabal. Elle l'ouvrit.

— Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle, le bal est contremandé!.. Un grand deuil de cour, la mort subite de la princesse douairière de W... parente de la reine. — Me voilà bien dans cet attirail!

— En ce cas, reprit Marcel, permettez-moi de rester auprès de

vous. Votre mère vous faisant défaut, je ne veux pas vous laisser abandonnée toute cette triste soirée...

— Le sacrifice ne sera pas trop grand? demanda-t-elle avec un sourire qui rappela presque pour un instant l'Inès d'autrefois.

— Pouvez-vous faire pareille question?

— J'accepte alors, d'autant plus que j'ai peur toute seule.

Le manteau de fourrures avait glissé sur un divan. Belle à miracle, parmi les fleurs naturelles de sa coiffure, un papillon aux ailes de rubis et aux yeux d'émeraudes tremblait dans la masse opulente de ses cheveux. On eût presque dit qu'il prenait son élan pour s'envoler. Elle défit ses gants lentement, les jeta sur la table et, s'allongeant dans son fauteuil :

— Et moi, dit-elle avec un soupir, qui me promettais de valser jusqu'au matin !

— C'est un désastre, ajouta-t-il en riant.

— Vous en prenez à votre aise, vous, et vous dites ça comme un vieux philosophe.

— Hélas ! je voudrais bien l'être !

— Fi donc ! répliqua-t-elle, on a toujours le temps d'en venir là.

Il la regardait. Ses petits pieds, chaussés de satin blanc appuyés sur un coussin turc, la peau rosée transparaissait à travers les jours du bas de soie. En ce silence de l'hôtel, au fond de ce boudoir tiède, à la clarté douce des lampes, il se sentit saisi d'un de ces bonheurs fous qui le jetaient dans de si brûlantes émotions. Ils restèrent ainsi quelques instans silencieux. Tout à coup Inès se prit à rire.

— Quelle maussade compagnie je fais ! dit-elle. — Tenez, vous avez là des journaux, et je vous permets une cigarette... Voulez-vous que je vous fasse de la musique?

Sans attendre sa réponse, elle se mit au piano.

— Qu'est-ce que je vais vous jouer?.. Tiens ! voilà du Mendelssohn ! Cela vous va-t-il?

Et elle partit sur *la Fileuse*.

C'était la première fois qu'ils se trouvaient seuls ainsi depuis leur mariage. Elle n'en paraissait aucunement troublée. Lui la contemplait, bouleversé jusqu'au fond de l'âme.

— Venez donc tourner les feuillets, dit-elle au bout d'un instant, comme il restait accoudé à la cheminée.

Il s'approcha. Elle continua de jouer, le raillant quand il tournait trop tôt ou trop tard.

— Eh bien ! et cette cigarette, vous ne la fumez pas?

— Si, puisqu'il faut vous obéir.

— Vous êtes très obéissant, c'est connu... Vous pouvez même

aussi vous asseoir, ce qui me sera plus commode, dans la mission de confiance à laquelle vous êtes appelé.

Cette tranquillité de ton était si charmante entre eux qu'elle semblait à Marcel comme un encouragement, l'occasion propice peut-être si longtemps désirée. Son bras appuyé sur le dossier de la chaise d'Inès, penché sur son épaule nue, il respirait le parfum de sa chair et de ses cheveux. De petites mèches folles frissonnaient sur sa nuque... Une envie irrésistible le prit de mettre un baiser sur son cou, qu'il touchait presque de ses lèvres. Mais il sut pourtant se contenir. Elle était si calme et si assurée près de lui... Appliquée à son morceau, ses facultés tendues dans l'exécution d'un *scherzo* très difficile, le regard ardent et fixe, son joli visage affairé avec son adorable moue d'enfant volontaire, elle était toute à son coup de feu. Absorbé dans une ivresse folle, Marcel ne songeait plus à son office. Inès se retourna vivement.

— Bon! dit-elle, mon tourne-page qui s'endort!

— Oh! pardon!.. Vous jouez si bien qu'il est permis d'être distrait...

— Le compliment a son prix, juste au moment où je patauge!

Et brusquant son finale :

— Boum! boum! boum! ajouta-t-elle en plaquant ses derniers accords au hasard.

Sans désemparer, elle jeta la partition sur le piano, et se mit à fourrager dans son casier de musique.

— Ne faites pas attention, reprit-elle, il y a, par à-peu-près, un siècle que je n'ai pianoté... J'ai ma crise.

— J'en suis ravi.

— Craindriez-vous un peu de Chopin?.. demanda-t-elle un cahier à la main et regardant Marcel du coin de l'œil, ses sourcils relevés dans une jolie expression interrogative.

— Vous le nuancez dans la perfection...

— Vous êtes bien honnête, répondit-elle avec un grand salut.

Puis, étalant sa musique sur le pupitre d'un coup brusque de sa petite main :

— Attention, ajouta-t-elle, je pars!.. Méfiez-vous!

Cette fois, Marcel fut attentif à suivre. Au bout d'un quart d'heure, elle s'arrêta.

— Ouf! fit-elle avec un grand soupir, cela va mieux!.. Ma crise est calmée!

Elle se mit alors à feuilleter nonchalamment les morceaux.

Il y eut un silence de quelques instans.

— Eh! bien, reprit-elle tout à coup, vous ne fumez plus?

— Non, répondit-il d'une voix un peu émue.

Elle le regarda, et lui trouvant sans doute un air préoccupé :

— Pauvre vous! dit-elle, je suis sûre que vous enragez en songeant que vous seriez si bien au club, ou ailleurs!..

— Oh! pouvez-vous croire cela quand je suis près de vous?

— Merci, je n'en attendais pas moins.

— Vous êtes moqueuse! reprit-il en hasardant un léger accent de reproche.

— Mais pas le moins du monde, je vous jure! Je trouve si naturel, toutefois galanterie sauve, que cela vous ennuie de rester tout seul ici, avec moi. Quand vous pourriez trouver tant d'agrémens divers...

— Les agrémens de club, reprit-il en riant, c'est peut-être aller trop loin.

— Oh! j'ai dit : au club... ou ailleurs.

— Ce mot, souligné, est, venant de vous, encore plus méchant.

— Pourquoi?

— Cet « ailleurs » a l'air de vouloir dire bien des choses...

— Il dit que vous êtes fort lancé dans tous les mondes les plus gais, voilà tout!.. Et que, en conséquence, il est naturel aussi que cette précieuse liberté qui est l'apanage de l'homme vous y conduise à votre gré... ce dont très sérieusement je serais fort loin de vous faire un reproche.

— Mais cette liberté, chère Inès, répondit-il bravement, je ne l'ai plus! — Et, l'eussé-je, à cette heure, je n'en voudrais pas...

— Pourquoi encore?..

Il hésita à répondre; enfin, il s'enhardit.

— Parce que je vous aime, et que je suis votre mari.

— Oh! les deux belles raisons!.. s'écria-t-elle en riant. — Enfin, puisque vous m'en faites la politesse, je les accepte comme paroles d'évangile... J'espère que je ne suis pas en retour avec vous! ajouta-t-elle plaisamment, en lui donnant à l'anglaise un *shake-hand* accentué par un petit coup sec, en guise de conclusion du marché.

Il essaya de retenir sa main, elle lui échappa si vite qu'il en avait à peine ressenti la pression.

— Mais ce que je vous dis là est pourtant bien vrai, Inès, reprit-il ému, et je vous jure que c'est du fond du cœur que je vous en fais le serment.

— Bon Dieu! où nous égarons-nous? exclama-t-elle... Des sermens à présent... entre nous!.. Voyez un peu où trop de piano nous mène!.. Sans compter que voilà qu'il est minuit! ajouta-t-elle en se levant. — Vite, soyez aimable, sonnez pour Fanny, et là-dessus, bonsoir!

XXIV.

Bien que ce premier assaut n'eût abouti qu'à un échec, Marcel le considéra pourtant comme une victoire. Inès l'avait écouté. Pendant toute une soirée, seule avec lui; il l'avait revue dans sa grâce si séduisante, lui parlant de son ton aisé et coquet d'autrefois. Cette apparence de camaraderie n'était-elle pas un grand progrès? De défiantes, presque agressives qu'elles semblaient résolues à se montrer, la mère et la fille en étaient arrivées à ne plus même paraître gênées de cette existence commune. Bien qu'elles fissent usage de toute leur indépendance, en allant et venant à leur guise, il sentait qu'il entrait dans leur vie, et tenait une place qu'on ne lui contestait plus.

Mrs Parker elle-même, tout en gardant une sorte de froideur de belle-mère, avait parfois recours à lui pour décider quelque résolution. Comment croire qu'après cette aubaine d'une soirée de ménage, qui témoignait tout au moins de l'abandon des idées de colère, il ne parviendrait pas bientôt, par une suite de circonvallations habiles, à établir son siège?

Pourtant, le jour suivant, il complotait déjà d'apaiser l'émoi de l'escarmouche, à la promenade du matin, quand Inès lui fit dire que « un peu souffrante, elle le priait de l'excuser si elle lui faussait compagnie. » Il s'en alla seul. Au déjeuner, il la revit... Comme d'ordinaire, elle lui tendit la main; mais, quoi qu'il en fût, Marcel crut constater bientôt chez elle un pas en arrière dans la réserve. Il devina des réflexions sur la soirée de la veille, et il se fit d'autant plus discret. Comme pour lui ôter tout espoir de retrouver une occasion de tête-à-tête, elle parla avec sa mère de courses et de visites qui devaient les retenir dehors jusqu'au dîner. Au ton précis des réponses, qui semblaient toutes préparées, il se dit qu'elles s'étaient concertées pour esquiver sa présence. Empressé à dissiper les naissantes alarmes, le déjeuner terminé, il affecta de se retirer plus tôt que de coutume.

Malgré ce retour subit à des façons plus froides, chose bizarre, Marcel se sentait ravi. Son audace était la seule cause de ce changement craintif. — Inès le fuyait, Inès avait peur. — N'y avait-il pas là l'aveu d'une faiblesse ?.. Ne trahissait-elle pas un besoin de se raidir contre des émotions envahissantes, et de chercher un refuge sous la garde de sa mère pour éloigner tout danger de céder dans son orgueil ?.. Cependant, le soir, retour inespéré, Mme de Chabal parla de monter le lendemain.

A l'heure dite, au matin, Marcel était descendu pour veiller au sellage de Cora. Inès apparut bientôt sur le perron, dans son ama-

zone anglaise. Ils partirent, suivis de loin de leurs deux grooms, et gagnèrent l'Arc-de-Triomphe.

A l'échange de quelques propos indifférens, il ne tarda pas à voir qu'elle était préoccupée.

— Votre méchante migraine d'hier n'a-t-elle pas encore disparu? demanda-t-il.

— Pourquoi cette question?.. En jugez-vous sur ma mine?

— Certes, non, vous avez au contraire un éclat tout particulier ce matin.

— Vous êtes bien bon, répondit-elle en caressant le cou de Cora. — Et elle retomba dans son silence.

Ils allaient au pas, par l'allée sablée de la porte Maillot. Sous ces derniers rayons d'automne, déjà pâles et affaiblis, le bois avait des échappées mystérieuses, une clarté voilée baignait doucement les massifs à demi dépouillés. Les teintes rouges des feuilles sèches tombées se détachaient en pourpre sur l'herbe fine où perlait la rosée; les fauvettes chantaient leurs adieux aux beaux jours.

— Vous n'êtes pas en causerie ce matin, chère Inès, reprit Marcel au bout d'un instant.

— Qui peut vous faire penser cela?

— Mais la simple raison que vous ne causez pas.

— Et que voulez-vous que je vous dise?.. Vous m'avez fait l'éloge de ma belle mine, je vous ai énoncé l'expression de ma gratitude. Telle est, je pense, la règle des conversations mondaines. A moins que vous ne me reprochiez de ne vous avoir point retourné le compliment...

— Que vous êtes moqueuse!

— Au contraire; car je vous trouve, en effet, un air si vainqueur que j'en suis toute réjouie.

— Hélas! vous savez bien que ce n'est point là l'air que j'ai lieu de prendre!

— Et comment le saurais-je?.. Vous n'imaginez pas, je suppose, que j'aie la présomption de m'en informer. Vous êtes libre comme l'air, d'ailleurs; et je serais de moitié dans l'éclat de votre renommée.

Au ton d'indifférence affectée qui accompagnait l'ironie de ces paroles, Marcel sentit de l'orage dans son ciel.

— Allons, vous êtes dans un mauvais jour, dit-il en riant.

— Eh bien! c'est précisément ce qui vous trompe! Je me suis levée avec des idées d'une extraordinaire fraîcheur, et des dispositions au bavardage « à tout casser! » comme vous dites quelquefois... Partez, engagez le tournoi, vous allez voir comme j'ai le bec affilé.

— Je m'en aperçois suffisamment, car il pique ferme...

— Très bien! c'est charmant... nous voilà partis... Et alors?..

Il n'en fallait certes pas davantage pour que Marcel ne sût plus que dire.

— Comment! vous restez coi?.. reprit-elle; c'est la timidité naturelle à votre sexe qui vous arrête, sans doute.

— On serait timide à moins, sous le feu de vos railleries.

— Bah! entre mari et femme, il y a tant de sujets divers, même en dehors des scènes de ménage.

Marcel flaira cette fois une provocation si directe qu'il se hâta de l'esquiver. Feignant de remarquer quelque défaut à la gourmette de Cora, il se pencha pour la rajuster... Cette dérivation, et un temps de galop dont il la fit suivre coupèrent court à l'ordre d'idées fâcheusement soulevées. Mais, arrivés au lac et ayant repris le pas, le même embarras de silence recommença. Inès le regarda plusieurs fois, en personne qui attendait une entrée en matière. Voyant qu'il se taisait :

— Il fait un temps superbe aujourd'hui! dit-elle en affectant d'imiter le ton des gens qui n'ont rien à se dire; ne trouvez-vous pas?

— Délicieux.

— Et ce bois est vraiment charmant!.. Un lac, avec des canards, et même des bateaux... Et puis de grands arbres avec des feuilles jaunes... Seulement les feuilles jaunes, ça fait frémir pour les pauvres poitrinaires, et pour les pauvres petits oiseaux... Vous ne l'êtes pas, vous?..

— Petit oiseau?

— Non, poitrinaire?

— Je n'ai pas cet honneur.

— Vous en êtes digne!.. et moi aussi, du reste, ajouta-t-elle, avec mélancolie, car je suis des pays chauds... Imaginez-vous que, en venant du Brésil, nous avions rapporté trois singes... Ils ne sont plus!.. Je survis seule.

— Comme vous vous moquez de moi! dit Marcel en riant. Est-ce ma faute si je suis bête?.. et si, vous voyant préoccupée ce matin, je me suis si mal engagé dans mon désir de vous distraire! Eh! bien, oui, c'est vrai, je ne sais que vous dire. Je suis timide, j'ai peur... J'ai peur de votre esprit endiablé qui sait tourner toute parole et aiguiser chacun de mes mots pour m'en percer moi-même.

— Que ne recourez-vous à votre petit thème de l'autre soir?.. Vous y étiez fort à l'aise... Une femme est toujours désarmée quand on lui dit qu'on l'adore... De la part d'un mari surtout, ce régal est d'un grand prix. — Vrai, vous m'avez beaucoup amusée!

Marcel comprit que c'était là qu'elle en voulait venir.

— Et, ce thème, si je le reprenais ce matin? hasarda-t-il.

— Oh ! il ne faut pas abuser des bonnes choses ! dit-elle. Ce matin, nous avons le plaisir de l'équitation... Ne mêlons point les genres. Non pas que je croie plus difficile, pour vous, d'aimer à cheval aussi bien qu'à pied... Mais c'est de mon côté que la corde ne vibrerait pas. Vous m'avez fait la politesse avant-hier du rappel de votre flamme, nous voilà en règle pour quelque temps... Pourquoi me regardez-vous de cet air scrutateur et farouche, si mal en harmonie avec ces lieux champêtres ?

— J'écoute toutes vos duretés, et je les recueille dans mon cœur, dit Marcel.

— Pour leur faire un lit moelleux apparemment ?.. Tiens, l'image est très jolie ! Ces duretés, qui vont se trouver là dedans comme une couvée de bergeronnettes... Ça va faire un ramage délicieux.

— Oui, délicieux, Inès ! reprit-il d'une voix profonde, et plongeant son regard dans le sien... Délicieux, comme cette irritation que vous mettez à me frapper sans pitié, à m'accabler sous votre colère.

— Eh bien ! voyez ce que c'est que le bonheur en ménage, pour un caractère bien fait ! dit-elle en forçant l'ironie. Il ne vous manque plus qu'un poignard dans le sein !

— Il y est, à fond ! répondit-il.

— Ah ! que je vous envie ! exclama-t-elle gaîment. C'est cela qui doit être exquis !

— Oui, enviez-moi, car je me dis en ce moment, Inès, que cette raillerie contre vous-même, et contre moi, est trop acharnée pour ne pas cacher une souffrance.

— Une souffrance, à moi ?.. Ah ! çà, êtes-vous fou ?.. dit-elle en relevant brusquement la tête avec un air de dédain superbe.

— L'indifférence n'a point de ces emportemens amers !.. poursuivit-il, souriant. Inès, mon Inès, frappez, frappez encore, je vous adore, je vous aime !

Elle le regarda un instant interdite, arrogante, courroucée ; puis, tout à coup, comme saisie d'une exaltation folle :

— Et moi je vous hais ! je vous hais ! s'écria-t-elle dans un éclat subit de colère indicible.

Et de toutes ses forces, cinglant d'un revers de cravache le cou de sa jument, qui bondit sous la douleur, elle partit comme un trait.

Surpris un instant d'une telle action de rage, Marcel, effrayé, mit son cheval au galop pour la suivre. Elle avait déjà plus de cent mètres d'avance sur lui. Cora était une bête très fine, et elle allait si grand train qu'il craignait qu'elle ne se fût emportée. Par bonheur, à cette heure matinale, dans cette allée droite et déserte, l'espace étant libre, Inès montait trop bien pour qu'il y eût à redouter un réel danger. Il eut bientôt gagné une partie de

la distance, et il allait l'atteindre quand tout à coup la jument, peut-être excitée par son approche, coupa brusquement par un sentier transversal. Elle avait à peine disparu que Marcel entendit un cri. Puis, lorsqu'il arriva au détour, il aperçut Cora, arrêtée à vingt pas, la selle vide. Sur le bord du talus, Inès gisait, inerte, évanouie. Son chapeau, heurté par une branche, pendait à son cou; d'une blessure qu'elle avait au front, le sang coulait.

Affolé, il sauta à bas de son cheval, et, la soulevant dans ses bras, posa la main sur son cœur. Elle vivait; mais nul secours autour de lui. Par bonheur, les grooms arrivaient.

— Vite, leur cria-t-il, cherchez une source, un ruisseau, et rapportez de l'eau.

— Monsieur, voici là-bas la maison d'un garde, répondit l'un d'eux.

— Courez, et ramenez les gens.

En quelques minutes, du monde étant survenu, Inès fut transportée et déposée sur un lit. La femme du garde avait heureusement une pharmacie. Tandis qu'un des grooms partait chercher un médecin de Neuilly, on s'empressa de prodiguer les premiers soins pour ranimer les sens de la blessée.

L'amazone dégrafée, Marcel lui baigna les tempes avec de l'eau fraîche et étancha le sang de son front, où une marque déjà bleuie attestait la violence du choc qui l'avait désarçonnée... Enfin, au bout d'un quart d'heure, pendant lequel il avait vécu un siècle d'angoisses, elle eut un léger souffle qui s'accentua peu à peu, dénonçant le retour à la vie. Une teinte d'un rose pâle monta à ses joues, il la vit ouvrir les yeux.

Engourdie, étonnée de ce qui l'entourait, Inès demeura un instant immobile, avec ce regard fixe qui revient des ombres du néant. Devinant l'effort de sa pensée alourdie, et tremblant de réveiller le sentiment de leur situation :

— Ce n'est rien, Inès, dit-il. Une branche vous a heurtée... Vous êtes tombée, heureusement sans grand mal...

A ce moment, le garde ramenait un médecin qu'il avait eu la bonne fortune de trouver. Après un examen de deux ou trois minutes, il déclara que l'accident se résumait en une grande commotion, dont les effets ne présentaient aucun danger grave. La blessure au front avait trop abondamment saigné pour qu'il y eût à redouter autre chose que les suites d'une contusion très violente. Un repos de quelques jours suffirait à dissiper toute crainte...

Bien que encore très pâle et marchant avec peine, Mme de Chabal put gagner la voiture qui devait la ramener avenue Friedland.

Comme Marcel, presque aussi pâle qu'elle, se préparait à y monter :

— Priez cette femme de m'accompagner, lui dit-elle; si j'ai besoin de soins, elle me servira mieux que vous!

Il obéit, et, remontant à cheval, suivit à quelques pas derrière le fiacre, en proie à ses émotions. Un des grooms ramenait Cora par la bride.

L'arrivée à l'hôtel produisit chez les gens un moment de consternation indicible. En apercevant d'une fenêtre Marcel, rentrant seul avec cette voiture, et le cheval de sa fille en main, Mrs Parker accourut au péristyle plus morte que vive, devinant un malheur; mais Inès, prévoyant ce naturel effroi, s'était hâtée de descendre pour la rassurer bien vite.

— Ce n'est rien, maman, ce n'est rien! s'écria-t-elle en riant et se jetant en même temps dans ses bras.

— Mais, mon Dieu! qu'est-il arrivé? demanda la mère encore tremblante d'une aussi terrible alerte.

— Un écart de cette folle de Cora... Je me suis laissée tomber comme une sotte!.. Tu penses si ce pauvre M. de Chabal a eu peur en me voyant par terre... Il en a eu presque plus de mal que moi!

A cet arrangement imaginaire de la catastrophe, qui couvrait si généreusement sa responsabilité, Marcel eut un battement du cœur. Mais, dans cet effort pour dissimuler sa faiblesse, Inès était devenue très pâle.

— Tout cela n'empêche pas, reprit-elle, qu'avec ce bandeau je ressemble à l'Amour... Je suis brisée de fatigue; vite, maman, viens me mettre au lit.

Un chirurgien célèbre, appelé le jour même, confirma la première appréciation du médecin. Tout l'effet de cette chute se bornait à une de ces secousses sévères dont le retentissement nerveux amène communément une extrême prostration de l'organisme.

Bien qu'une fièvre assez intense se fût déjà déclarée, le danger d'une congestion au cerveau n'étant plus à redouter, un simple repos d'une douzaine de jours fut prescrit, temps estimé plus que suffisant pour cicatriser la blessure du front, plus sérieuse pourtant qu'on ne l'avait d'abord pensé.

XXV.

Cependant, sorti des épouvantes d'un aussi horrible coup, Marcel était resté sous l'impression aiguë de cette scène étrange du bois, qui l'avait véritablement bouleversé. L'irritation d'Inès, cet acharnement à l'accabler de tant d'ironies amères, cette insistance à railler son amour, en rappelant, d'elle-même, cette soirée de tête-à-tête où, pour la première fois depuis leur mariage, il avait

osé rouvrir son cœur... Puis enfin cette explosion de colère, si subitement véhémente, exaltée, au mot d'espérance qu'il avait prononcé, et ce cri : « Je vous hais! je vous hais! » proféré tout à coup avec cet accent de rage et de délire... N'y avait-il point là l'aveu d'un tourment d'âme, d'une agitation où la jetait le conflit de sentimens tumultueux qu'elle ne savait plus vaincre... et dont son orgueil, si cruellement blessé, se révoltait comme d'une lâche désertion?..

Bien qu'elle ne pût en accuser qu'elle-même, le soin qu'elle avait pris de le mettre à l'abri de tout reproche, en expliquant devant lui l'accident, ne dénonçait-il pas le souci de cacher à sa mère la véritable cause de ce qui était advenu?.. Ce secret créait entre eux déjà une sorte d'entente commune...

Cependant, en plein dans cette situation bizarre, il lui arriva un autre souci qu'il n'avait point prévu. La chambre de sa femme lui étant fermée, c'était un point fort délicat que d'en demander l'entrée; il s'aperçut le lendemain en recevant des nouvelles, au déjeuner, où parut seule Mrs Parker, que toute tentative en ce sens n'avait aucune chance d'être admise. Trop habile pour s'exposer à un refus certain, il se résigna, espérant que sa soumission dissiperait bientôt les alarmes que devait avoir fait naître l'oubli de sa réserve, en ces deux derniers jours pour lui si palpitans.

Mais près d'une semaine s'écoula sans rien changer à l'état des choses réglées. Torturé par une impatience fiévreuse de la revoir, à quelques pas d'elle et sous le même toit, il lui prenait des envies folles de braver toute défense, et d'aller se jeter à ses pieds pour lui crier sa détresse... Puis, tout à coup, il songeait qu'il allait peut-être la faire souffrir, et réveiller cette sorte de sentiment de haine dont il la voyait encore combattue. — Elle ne le croyait pas!.. Après ce mariage forcé, presque fondé sur une violence, n'avait-elle point, hélas! trop de raisons de douter de cet amour, qui n'était né en lui que d'une pensée cupide?... Son existence passée, son cynisme de roué, la profondeur de sa ruine, et jusqu'à cet attentat dont il ne pouvait plus se dissimuler la lâcheté indigne, tout ne dénonçait-il pas le coureur de dot plutôt que l'amant épris?

Au milieu de ces réflexions accablantes, Marcel attendait, chaque matin et chaque soir, les nouvelles qui fort heureusement le rassuraient du moins sur les suites de ce déplorable accident dont il se savait en partie la cause. Il ne l'avait point revue pour calmer sa rancœur et son irritation exaltée, pour implorer le pardon d'un oubli qu'elle pouvait considérer comme la violation de ce pacte qu'il avait juré d'accepter, si étrange qu'il fût, comme une expiation méritée... N'allait-elle pas voir là une nouvelle déloyauté, un manquement à l'honneur de la parole engagée, suffisant à accroître le mépris dans lequel il était déjà tombé?..

Épouvanté de cette idée, et dans la complète ignorance de ce qu'elle pensait, il se demandait si, à cette heure, par une tentative imprudente, il n'avait pas détruit son dernier espoir, et brisé cette fois sans retour le reste de confiance qu'elle avait encore en lui. Impuissant à subir plus longtemps ces tortures du doute, il prit un soir l'audacieuse résolution de lui écrire, dût-il hâter sa perte... Il passa toute la nuit à délirer, dans une lettre de huit pages où palpitait le cri de ses angoisses et de sa misère... Humble et repentant, il lui disait ses remords d'avoir troublé sa quiétude et, s'accusant comme d'un crime d'avoir provoqué sa colère et ce malheur qui en avait été la suite effrayante, il lui jurait de vivre désormais près d'elle, esclave soumis et prosterné dans la poussière de ses pas, sans que jamais elle eût à redouter d'entendre une plainte de son cœur meurtri.

Au matin, après avoir affermi son courage, il donna la lettre à Fanny pour qu'elle la remît à sa maîtresse. Il n'eut pas plus tôt accompli ce coup hardi qu'il en fut presque consterné. Il attendit dans des transes horribles. Il avait vu rentrer Fanny dans l'appartement de sa femme, il songeait que, à cet instant, Inès tenait cette étrange missive et la lisait... Si elle allait s'irriter davantage à cet imprudent rappel de cette propre faiblesse?.. Devant la pendule, il comptait les minutes, se représentant l'événement qui se passait sans doute à quelques pas de lui... Que faisait-elle?... Dans un mouvement de mépris et de colère n'avait-elle pas, dès les premiers mots, rejeté cet inutile témoignage de bassesse, et déchiré ce papier maudit?.. L'entrée de son valet de chambre le surprit tout à coup dans ce désarroi d'âme.

— Je n'ai point sonné! s'écria-t-il avec un sursaut.

— C'est Mlle Fanny qui demande à parler à monsieur, de la part de madame, répondit le valet.

Un serrement de cœur saisit Marcel, dix minutes s'étaient à peine écoulées... il crut comprendra qu'Inès lui renvoyait sa lettre.

— Faites entrer, dit-il, résigné à tout.

La femme de chambre parut; du premier coup d'œil il vit qu'elle ne rapportait rien...

— Vous avez remis ce billet à madame?.. lui demanda-t-il hésitant.

— Oui monsieur, et madame m'ordonne de dire à monsieur « qu'elle espère se lever aujourd'hui et qu'elle répondra. »

Il sembla à Marcel que le ciel s'ouvrait. Elle avait lu sa lettre, elle allait lui répondre! — Tout n'était donc pas fini entre eux! — Dût-elle l'accabler, il aurait d'elle au moins quelques mots... Il se prit alors à trembler qu'un obstacle ne vînt contrecarrer sa promesse. Par bonheur, au déjeuner, Mrs Parker lui confirma la nouvelle

donnée par Fanny : Mme de Chabal était levée et, bien qu'encore affaiblie, elle avait pu gagner une chaise-longue sans aucune aide. Marcel songea aussitôt que, en ce moment peut-être, profitant de l'absence de sa mère, elle lui écrivait... Pourtant, lorsqu'il remonta chez lui, espérant trouver le bienheureux message, il fut déçu de son illusion. Rien n'était venu. Il passa plus d'une heure dans les affres de l'attente. Mrs Parker était rentrée chez sa fille; sans doute Inès, gênée par sa présence, attendrait maintenant qu'elle sortît... Enfin, au milieu de ses pensées désolantes, il vit entrer Fanny qui lui remit la lettre suivante qu'il lut palpitant, après s'être enfermé pour n'être point surpris dans ses poignantes émotions.

« Hôtel Parker.

« En rendant nécessaires de tels débats, mon cher Marcel, vous me contraignez à de bien tristes retours, et qu'il serait plus sage pour tous deux de nous épargner, au nom surtout de notre repos. Si le bonheur n'est plus possible pour nous, j'espérais du moins que, à défaut de ces liens bénis qui font de deux époux un seul cœur et une seule âme, il nous resterait, hélas! cette paix que pouvait encore nous donner la résignation, ou du moins le courage de subir les inexorables conséquences des désillusions survenues entre nous. Sans autre recours que celui de devenir votre femme, et résolue à ne demander de vous que le sacrifice de votre nom, si j'ai cherché dans l'intérêt de notre dignité commune à voiler notre séparation, j'avais espéré du moins que nous arriverions à la fin de cette épreuve, sans rompre le pacte établi entre nous. Les tristes événemens de ces derniers jours, et surtout votre lettre nous rejetteraient en d'inutiles combats, si je n'y répondais par une explication assez franche pour dissiper tout malentendu, ou toute illusion vaine, sur le seul avenir qui soit encore possible pour nous.

« Cette explication, la voici, sans atténuation, sans rigueur, et telle que me la dicte ce cœur d'autrefois auquel vous en appelez, et qui n'est plus à cette heure régi que par la raison.

« Vous m'aimez, répétez-vous, Marcel. En de meilleurs jours, oui, j'ai pu le croire; car je vous aimais aussi de toutes les forces de mon âme, et, je vous le jure, si vous l'aviez voulu, il ne dépendait que de vous, à Deauville, de demander ma main à ma mère, qui vous l'eût accordée. J'attendais, moi, le cœur ému, cette parole que vous ne disiez pas. Je savais votre ruine, et je caressais ce projet charmant de vous apprendre tout à coup ma richesse, aussitôt que vous auriez parlé.. Un conte de fées, où je serais apparue, par magie, dans des rayons de perles et d'or, en princesse dégui-

sée, ravie de s'être fait aimer sans sa couronne... Un rêve, enfin, de mon imagination folle...

« Un jour, vous êtes parti... je vous ai caché mes larmes... J'ai appris alors que vous étiez fiancé... Je n'ai pas voulu croire... Mais, une lettre décevante m'est venue de vous, effondrant mes espérances... J'ai bien souffert... et je vous ai maudit... Pourtant, dans votre retour subit, succédant à ce bruit soudain qui révélait un éclat de fortune qu'une invention romanesque nous avait donné l'idée de voiler, j'eusse rougi, je vous l'atteste, de soupçonner la sincérité de votre cœur... Vous reveniez libre, j'ai tout cru... tout, jusqu'à cette heure affreuse où vous ne m'avez plus laissé que la honte de recourir à la seule réparation qui pouvait me racheter de mon inconcevable déchéance.

« Vous aviez fait de moi votre maîtresse... Il me fallait votre nom... Mais, ce jour-là, vous m'avez donné le droit de ne plus voir en votre amour que la poursuite d'un but... que je ne veux pas apprécier ici... Est-ce ma faute si, frappée si durement dans mon orgueil, les réflexions vous ont condamné?

« Vous voulez me rendre cette foi que mon cœur a perdue... Vous souffrez, vous m'aimez, dites-vous, depuis ce jour de nos premiers aveux, alors que je n'étais pour vous qu'une étrangère inconnue...

« Marcel, répondez à cette question :

« A votre retour à Deauville, après cette lettre cruelle que j'avais reçue de vous, vous veniez de rompre des fiançailles déjà nouées, m'avez-vous dit. — Eh bien! faites-moi connaître aujourd'hui le nom de cette jeune fille, à laquelle vous étiez dès longtemps engagé, et que vous m'aviez sacrifiée... Dites-moi ce nom, et je vous crois, et je vous tends la main.

« Depuis notre mariage, hélas! et notre séjour à Paris, je sais que vous m'aviez alors trompée.

« Non, je ne vous aime plus! je ne vous aime plus! Et je ne puis plus être votre femme parce que ma croyance est morte... parce que, dans cet avilissant abandon de moi-même, je ne saurais plus voir que l'échange dégradant de voluptés sans amour, dont le dégoût soulèverait mon âme et jusqu'aux plus secrètes pudeurs de ma chair révoltée. — Je ne pourrais pas! je ne pourrais pas! — Ma foi n'est plus, Marcel, et je m'estime trop haut pour accepter jamais ce rôle d'épouse avilie.

« Quoi! dans vos bras avec cette pensée que vous ne m'aimez pas, avec ce souvenir que vous m'avez traitée comme une des filles dont j'ai trouvé tant de traces chez vous!.. Ce jour de flétrissure est entre nous, et j'en ai gardé ce mépris de tout mon être dont

ce jour-là vous m'avez accablée. Par quel miracle me rendriez-vous ma confiance, et mon orgueil que vous avez détruits?.. Mon idéal d'amour était plus haut et, dans ce débat, où vous me forcez à rougir jusqu'au fond de l'âme, je ne sais trouver que ce mot : je ne pourrais pas, je ne pourrais pas oublier!..

« Il nous fallait cette explication, Marcel, puisque vous avez cru devoir rompre ce pacte de raison qui seul nous défendait encore contre les amers souvenirs. En décidant que, pour le monde, je vivrais trois mois près de vous, nous avons par cette condition même prononcé sur notre séparation. Je vous aimerais, que mon amour se révolterait contre la pensée de subir par lâcheté cette profanation de moi-même, qui ne serait plus que l'abandon de toute pudeur. En me forçant à devenir votre femme pour effacer la tache d'une incroyable souillure, vous avez brisé en moi cette fierté de l'épouse, et cette créance à votre honneur qu'il vous est impossible de me rendre aujourd'hui. Je porte votre nom; mais nous sommes séparés. En voilant pour tous cette triste situation, dont je serai plus que vous la victime, sauvons du moins, par un accord digne, ce qui peut rester encore d'estime entre nous.

« INÈS DE CHABAL. »

XXVI.

En recevant cette lettre foudroyante, Marcel demeura un moment abasourdi. Régénéré par une passion sincère qui le tenait à cette heure palpitant par toutes les fibres de son être, il avait tout oublié de cette autre vie déjà si lointaine. Le simple rappel de son ancienne rouerie, de ces calculs honteux qu'il ne pouvait se nier à lui-même, le surprenait comme une accusation folle... Il lui fallut un effort de pensée pour reconnaître enfin que tout cela était vrai.

Cette malheureuse histoire de mariage inventée par Mme Sandiez, et qu'il avait exploitée d'une façon si habile, retombait sur lui avec la saisissante logique d'un mensonge irréfutable, grossier, dont il ne pouvait plus rejeter l'évidence accablante, et qui entraînait fatalement cette terrible conviction d'Inès qu'il n'avait joué près d'elle qu'un rôle méprisable et vil... Par quelle preuve impossible, en effet, lui rendrait-il la foi?.. Par quel miracle inouï la convaincrait-il de ce pur amour, vibrant et profond, qui déchirait son cœur?

Il relut dix fois cette étrange lettre de sa femme, écrite à quelques pas de lui, cherchant à pénétrer, par le tracé des mots, le sentiment intime sous lequel elle avait agi. Jusqu'alors, la voyant presque à toute heure, et comptant sur un apaisement que le temps amenait jour à jour, dans les inexorables conditions imposées par

Inès, il n'avait vu que l'effet du ressentiment exalté d'une imagination pleine de trouble. En leur infligeant cette épreuve singulière de trois mois de vie commune, n'y avait-il point au fond de son cœur un reste de cet amour combattu par l'orgueil, et par le souvenir d'une humiliante injure dont sa conscience était encore effarée?.. Si résolue qu'elle pût être à ne pas fléchir, il s'était dit que de ce rapprochement consenti par elle il ne pouvait ressortir qu'une réconciliation inévitable et prévue... Comment croire qu'en le voyant si humble, si soumis à ses moindres volontés, elle ne faiblirait pas devant ce terrible éclat d'une séparation qui brisait à jamais tout avenir?..

Stupéfait, consterné, il essayait en vain de se convaincre que ce désastre était impossible; en présence de cette lettre presque véhémente jusqu'à la haine, il se rappelait ces inexplicables émois des derniers jours, alors qu'il avait osé lui rouvrir son cœur, ces irritations, ces colères indignées, si violente qu'on eût dit qu'elle soutenait contre elle-même un combat acharné... Il se rappelait les espoirs fugitifs auxquels, dans cette intimité du ménage où elle semblait parfois s'oublier, il s'était repris comme un véritable insensé; des regards voilés où il croyait pressentir le regret, quelque parole émue qui s'échappait de ses lèvres, avec cet abandon d'autrefois qui le faisait tout à coup tressaillir jusqu'au fond de l'âme... Et cette lettre était là, devant ses yeux, si accablante pour lui qu'elle ne laissait rien debout, ni de son honneur ni de sa loyauté. Elle lui jetait à la face cette preuve d'un impudent mensonge qui le condamnait sans recours, avec le rappel inexorable de leur séparation décidée. Il se sentit perdu.

Il est des heures fatales où, sous l'impression d'une douleur, la conscience implacable semble reprendre ses droits. Forcé à ce retour sur lui-même, il eut presque un sentiment d'épouvante à la pensée d'implorer encore Inès après cette explication redoutable. Que pouvaient, en effet, des protestations vaines? A ce témoignage formel, dénonçant si clairement qu'il avait joué une comédie indigne, au lendemain même du jour où la nouvelle de l'immense fortune de Mrs Parker avait éclaté à Deauville, il comprenait qu'elle ne pouvait plus croire en lui... Et pourtant il aimait! Il aimait du fond de ce désespoir qui le terrassait tout à coup.

Il médita jusqu'au soir, se jugeant, se condamnant lui-même sans pitié. Il décida alors de répondre à cette lettre qui le tuait. — Garder le silence, n'était-ce point accepter tout?.. Il voulut du moins, par un effort suprême, défendre ce qui lui restait de pur en l'âme. En proie presque au délire, il lui écrivit dans un élan de son cœur meurtri. Sans restriction, sans dénégations viles, il fit l'aveu sincère de ce lâche compromis auquel l'avait entraîné l'invention d'un

mariage imaginé par Mme Sandiez. Il l'avait fuie, l'aimant, effrayé par l'idée de lui faire partager sa ruine, sans courage devant la nécessité d'une résolution virile dont sa vie passée ne lui laissait plus l'énergie...

Cette pénible confession achevée, il osa alors laisser échapper le cri de cette passion née jour à jour près d'elle. N'osant plus l'implorer, il lui disait sa douleur, son désespoir, ses remords. Il lui jurait de subir ses volontés; acceptant l'expiation dans sa cruelle rigueur, il obéirait à ses ordres sans jamais élever une plainte et se soumettrait à cette triste séparation, hélas! déjà accomplie entre eux. Il lui offrait enfin de partir lui-même, s'il lui fallait ce sacrifice pour assurer son repos.

Le matin venu, comme la veille, il fit porter sa lettre par Fanny.

Dans toutes les résolutions extrêmes, fussent-elles la définitive acceptation d'un malheur, il y a une sorte d'allègement cruel. Marcel, à bout d'émotions et de transes, se sentit plus calme, après cette dernière immolation de sa vie à ce qui pouvait du moins rassurer l'esprit d'Inès. Il lui sembla que, par le franc aveu des fautes qui chargeaient son passé, son amour désormais résigné était devenu plus digne d'elle.

Dans ce courant de pensées plus hautes, décidé à rejeter le partage d'une fortune dont il ne voulait plus, il songea sérieusement à un départ.

Sa lettre était une conclusion qui ne motivait aucune réponse. Lorsqu'il rencontra Mrs Parker au déjeuner, il apprit que le médecin venait de déclarer qu'Inès n'avait plus besoin que de prudence. Elle pourrait faire une promenade en voiture le lendemain. A cette pensée de la revoir, il eut un battement de cœur; depuis cet accident terrible dont il se reprochait d'être la cause, une si grave explication était survenue entre eux, qu'il ressentait un pénible embarras de cette première entrevue dont la forme allait régler fatalement leur nouveau train de vie, jusqu'au terme fixé pour leur séparation...

Troublé par les tristes appréhensions qui l'agitaient au fond de l'âme, quand Mrs Parker fut remontée chez elle, pour tuer le temps, il s'en alla nonchalamment aux écuries veiller aux soins qu'il avait négligés depuis quelques jours, et donner des ordres pour la sortie du lendemain. Il était là depuis dix minutes, lorsqu'en levant les yeux machinalement vers le premier étage de l'hôtel, il crut voir trembler le rideau, soutenu par une petite main à une des fenêtres de l'appartement de sa femme. Sans paraître remarquer rien, ému, craignant de se tromper, il détourna la tête d'un autre côté de peur de signaler son attention... Mais, au bout d'un instant, reportant tout à coup ses regards vers la bienheureuse

croisée, il aperçut Inès debout, à demi cachée derrière le tulle transparent. Leurs yeux se rencontrèrent, il crut voir une vive rougeur monter à son front, mais aussitôt le rideau retomba, la vision disparut. Bien qu'il n'y eût, sans doute, hélas ! dans ce bonheur fortuit que le pur hasard d'un incident qu'il ne pouvait croire prémédité, il se sentit si heureux de cette pauvre aubaine ramassée au passage, qu'il en garda l'ivresse pendant tout le jour.

Le lendemain, Marcel, en proie à une appréhension qui l'étreignait comme une douleur, était descendu au salon bien avant l'heure, quand Mrs Parker parut enfin suivie d'Inès. En la voyant encore pâle, affaiblie, il se leva tremblant, confus à la pensée des tristes aveux arrachés à sa conscience, et n'osant lui parler. Avec un calme sourire, elle lui tendit sa main et, comme si elle eût voulu effacer tout souvenir de leurs récens débats, après les dernières déclarations faites :

— Me voici redevenue vaillante, mon cher Marcel, dit-elle d'un ton presque enjoué, et je n'ai plus, vous le voyez, qu'à vous demander pardon de l'affreuse peur que je vous ai causée par ma sotte maladresse.

— Un pardon! de vous à moi ?.. s'écria-t-il un peu rassuré par ce langage.

L'annonce du déjeuner fit diversion à leur embarras mutuel, et l'on passa dans la salle à manger. Par bonheur, la présence des gens, atténuant son émoi et le contraignant à ce courant de propos indifférens, si propice à voiler ses agitations intérieures, il eut le temps de se remettre. Inès, assise en face de lui, bien qu'elle eût encore un peu des airs de convalescente, laissait voir sa joie de reprendre son train de vie. La sortie autorisée par le docteur servant de thème à leur causerie, à propos des ordres donnés pour la voiture, il arriva qu'une même pensée leur venant à tous deux, leurs regards se rencontrèrent comme la veille. Elle ne put se défendre de rougir encore.

— Vous êtes mille fois aimable, dit-elle, d'avoir ainsi songé à tout.

Pourtant, malgré ce remercîment empreint encore d'une certaine grâce, il ne tarda point à s'apercevoir que le ton familier, auquel elle en était presque venue à s'abandonner sans crainte, n'existait plus. Il comprit que, par son audacieuse tentative, il avait réveillé ses défiances et qu'elle se tenait en garde, pour ne plus donner lieu à de pareils oublis.

XXVII.

Deux semaines s'étaient écoulées depuis le rétablissement d'Inès, et le temps passait sans amener désormais d'autre incident que des

rencontres à table deux fois le jour. Généralement après le repas, ils restaient près d'une heure dans un petit salon, où Mrs Parker était presque naturellement toujours en tiers, sans cependant paraître imposer sa présence. Le ton définitif établi tacitement entre eux était tout simplement froid et poli, avec une sorte de tour amical sauvant les apparences devant les gens. Les journaux, les événemens du jour faisaient le plus souvent les frais de cette causerie indifférente, à moins qu'Inès n'eût à le consulter sur quelque accord nécessaire, à propos de leurs communes obligations mondaines, soit pour qu'il l'accompagnât au théâtre, ou à quelque bal où il ne pouvait se dispenser de paraître.

En ce train de vie désormais réglé, chaque jour Marcel perdait une espérance. Souffrant mille morts, il comprenait que tout était perdu. Après deux mois écoulés depuis son mariage, leur séparation semblait se confirmer sans retour; Inès était plus inexorable que jamais. A bout de forces, il en vint à des réflexions plus hautes, et il se demanda s'il n'était pas un lâche d'attendre davantage pour rejeter ce rôle de mari entretenu, devenu plus déshonorant à ses yeux qu'aux yeux d'Inès peut-être, après cette irréparable explication des derniers jours.

Qu'espérait-il en cette chute profonde, où il ne pouvait être pour elle qu'un objet de pitié ou de dédain?.. Ne lui abrègerait-il donc pas la souffrance de cette lutte sans issue?.. Hélas! elle comptait sans doute les heures qui la séparaient de sa délivrance!

Il médita deux jours un projet de départ, s'affermissant dans sa résolution. Forcé de se soumettre à cette volonté, exprimée par elle, de couvrir pour le monde l'irrémédiable malheur de leur situation, il décida de s'éloigner du moins pour la sauver de sa présence, en acceptant une invitation de chasse en Morvan, qui devait le retenir au moins une semaine, pendant laquelle il aurait tout préparé pour une solution de sa vie. Un tel incident était trop en rapport avec les habitudes de sport reçues pour qu'il y eût lieu à des commentaires; il annonça un matin son départ à Inès.

— Ce Morvan, est-ce loin? demanda-t-elle indifféremment, sans paraître s'étonner de cette nouvelle.

— Oh! non, six ou sept heures de chemin de fer au plus.

— Amusez-vous bien!.. Combien de temps resterez-vous? ajouta-t-elle.

— Une dizaine de jours... peut-être... A moins pourtant, reprit-il, que vous n'ayez quelque désir ou quelque volonté.. qui dérange ce projet.

— Aucunement!.. Et vous partez aujourd'hui?

— A quatre heures. Aussi vous fais-je mes adieux...

— En ce cas, bon séjour et bonne chasse, mon cher Marcel! dit-

elle en lui tendant la main avec un sourire contenu, où il ne put deviner qu'une simple affectation des égards dont elle ne se départait jamais avec lui.

En s'imposant la dure épreuve qu'il avait résolue, Marcel n'en était plus à se faire illusion sur ce qu'il allait souffrir ; mais il avait pris un tel dégoût de sa vie qu'il se sentait enfin le besoin de se soulager. La contrainte de son rôle l'oppressait ; il avait soif d'être seul et loin d'elle, pour rudoyer sa douleur, et crier, et gémir sans craindre de paraître lâche à ses yeux. Tout aussi bien espérait-il un répit, en se plongeant dans ce milieu agité et violent, où le mouvement et le bruit couvriraient le cri de son âme.

Le lendemain, il était au château du comte d'O.., dont l'équipage de chasse est un des plus renommés de France. Une douzaine de convives, qui y étaient déjà rassemblés, l'acclamèrent comme un compagnon émérite en ce train de débauche élégante et de gaîté où il semblait faire sa rentrée brillante, après le tribut payé à une glorieuse conquête. Les plaisanteries sur son air rêveur, et sur une si longue éclipse résultant de sa lune de miel, saluèrent son arrivée comme une fanfare de triomphe ; ce fut un succès de retour sans pareil. Marcel avait trop l'habitude de la vie à outrance pour ne point faire bonne mine avec le haut ton que comportait un tel accueil. Étourdi par ce courant animé et joyeux qui contrastait si cruellement avec sa peine, il s'oublia presque tout un jour ; mais, lorsqu'il se retrouva le soir, seul avec lui-même, et qu'il put rejeter son masque de roué repris pour un instant, il se sentit déjà si las qu'il se demanda s'il n'allait pas s'enfuir. L'effort l'avait épuisé, et sa douleur sourde lui revenait lancinante. Le courage amassé pour ce départ subit l'abandonnait, à la pensée qu'il avait à peine commencé son épreuve. — Huit jours sans voir Inès ! — Il en venait à regretter sa souffrance auprès d'elle, et ce tourment de son âme qui lui semblait maintenant un bonheur perdu. Pourtant il s'indigna bientôt de sa faiblesse, en songeant à l'inutile humiliation de son retour. Hélas ! n'était-ce point un allègement pour elle que cet éloignement inattendu ?

L'entraînement si mouvementé et si bruyant de cette luxueuse vie de château sauva Marcel de ce qu'il considérait comme une insigne lâcheté. A cheval presque tout le jour, surmenant sa tristesse, et engourdissant sa pensée, par un surcroît de fatigues physiques qui jouait assez bien les ardeurs du sport, il réussit à tromper du moins tous les yeux sur l'implacable désespoir qui le tenait palpitant.

Quelques lignes d'Inès, en réponse à une lettre de simple convenance qu'il lui avait écrite au bout de trois ou quatre jours, étaient tout ce qu'il savait d'elle pour consoler sa détresse.

Sur ces entrefaites, le comte Horace de Fierchamp, attendu pour

une grande chasse organisée en son honneur, arriva de Paris. Le pauvre Marcel eut comme la vision d'un sauveur. Il allait pouvoir parler d'elle avec lui. Un des plus assidus de l'hôtel Parker, le comte Horace, bien qu'il ignorât tout du triste secret du nouveau ménage, était l'ami qu'Inès accueillait avec la sympathie la plus confiante et la plus marquée. Le soir venu, après une longue dissertation entre chasseurs, sur l'ordonnance de la journée du lendemain, et le comte fatigué du voyage se retirant des premiers, Marcel s'empressa de le suivre pour le conduire à sa chambre. Lorsqu'ils y furent arrivés :

— J'étais sûr que vous vous échapperiez en même temps que moi! dit le comte en riant.

— Mais je tiens à vous offrir mes services, répondit Marcel, avec la déférence qu'il avait coutume de lui témoigner.

— Bon! je vous apporte des nouvelles. Venant ici, je n'ai point manqué de faire, hier, visite à Mme de Chabal, et elle est au mieux.

— Ah! dit Marcel ému, et n'osant l'interroger.

— Je n'ajouterai point qu'elle m'a chargé de ses complimens pour vous, avec un charmant air de mélancolie... qui révélait un peu l'ennui de votre absence...

— Quoi! reprit Marcel en hésitant, vous aurait-elle exprimé un désir de mon retour?

— Dame! mari oublieux... J'ai dit, moi, que je vous ramènerais peut-être, et ses questions, sur le temps de mon séjour en Morvan, semblaient bien me prier de ne pas trop le prolonger. — Tudieu! mon gaillard, poursuivit l'élégant vieillard avec son fin sourire, on vous aime, ou je ne sais plus lire dans de beaux yeux. Vrai, c'est ravissant, la jeunesse!.. Là-dessus, prenez cet excellent cigare, et laissez-moi me coucher. Aussi bien, vous avez un regard ébloui qui dénonce que vous allez rêver de l'avenue Friedland. — Bonsoir et songes d'or!

Le cœur est plein de si étranges mystères que Marcel rentra chez lui moins malheureux. Certes il ne pouvait avoir d'illusion sur la méprise que le comte avait dû faire en attribuant aux paroles d'Inès un autre sens que le souci de ces convenances envers lui, dont elle ne se départait jamais. Cependant, malgré la triste vérité qu'il savait trop bien, en dépit de l'amertume que ce rappel de l'amour de sa femme réveillait si cruellement, l'infortuné se reprenait presque à de trompeuses espérances. Si pourtant le comte avait dit vrai?.. Si, dans cet isolement où l'avait laissée son départ, et délivrée d'une sorte d'agitation qu'avivait sa présence, Inès recueillie dans des réflexions plus hautes avait vraiment désiré son retour?..

Les deux journées qui suivirent furent signalées par un si merveilleux entrain que Marcel eut à peine le temps de trouver quel-

ques instans de causerie avec le comte Horace, venu seulement pour trois jours.

Résolu à profiter de ce bienheureux prétexte d'un retour déjà presque prévu par Inès, Marcel osa lui écrire pour le lui annoncer. Impatient, tourmenté d'espérances et de craintes, il ne vécut pas ces jours-là.

Enfin le moment du départ arriva; en chemin de fer il respira. Seul en vagon avec le comte qui ne dormait jamais en voyage, il put se reprendre en quelque sorte à sa vie, par cette pensée qu'il se rapprochait d'elle. Le comte devisait gaîment, le raillant avec grâce sur cette nervosité d'amant mari, tout à l'enchantement du retour... Au matin ils étaient à Paris.

XXVIII.

En rentrant dans cet hôtel, pour lui si plein pourtant de tristes souvenirs, le pauvre Marcel eut une si poignante joie qu'il en demeura un instant oppressé... « Il allait la revoir! » En pénétrant dans son appartement désert, il en eût presque baisé le seuil. Tout lui parlait d'elle. Après cette lourde séparation de plus d'une semaine, il lui semblait que tous ces tristes témoins de ses jours de détresse l'accueillaient avec des airs de fête... Il songea pourtant avec mélancolie qu'Inès ne paraissait jamais qu'à l'annonce du déjeuner. Pour distraire son attente, il descendit aux écuries,

Il n'était que huit heures du matin, tout était clos. Après avoir passé en revue les boxes et donné le coup d'œil du maître, il venait d'ordonner à un valet d'écurie de faire sortir Cora dans la cour, pour l'examiner avec plus de soins, lorsque, au bout d'un instant, il remarqua que les rideaux de la chambre d'Inès venaient d'être tirés. Il osait à peine espérer cette fois de l'entrevoir, quand il la vit tout à coup paraître, emmitouflée derrière la vitre. Tout palpitant, il lui adressait de la tête un salut... Elle le lui rendit en ouvrant sa fenêtre.

— Bonjour et bon retour, Marcel! dit-elle. — Avez-vous fait bonne chasse?

Le malheureux eut un tel coup au cœur qu'il lui fallut un effort pour ne point laisser voir sa violente émotion devant les gens.

— Merci, chère Inès, répondit-il d'une voix pourtant un peu tremblante, et je vous suis reconnaissant de braver ce froid pour me donner le plaisir de vous voir plus tôt... Mais, je vous en prie, rentrez vite, j'ai peur pour vous, par ce temps vif...

Elle lui fit un nouveau signe de tête en souriant comme elle se retirait, et, la fenêtre refermée, la vision disparut.

Marcel, bouleversé d'un tel accueil, attendit le déjeuner dans une agitation extrême.

Si le comte avait dit vrai?.. Ne se pouvait-il pas que, seule, loin de lui, Inès eût vraiment éprouvé l'ennui de ce vide d'existence où leur séparation les jetait tous deux?..

Repris par cette illusion qu'elle l'aimait encore, il se berçait déjà d'espérances folles... Impatient de la revoir, il comptait les minutes trop lentes... Une demi-heure avant le moment où d'ordinaire résonnait la cloche, il était déjà prêt quand son domestique, le voyant prendre un livre, lui dit que ces dames étaient déjà descendues... Marcel eut comme un éblouissement de joie. Elle l'attendait.

Il eut bientôt gagné le salon.

— Mon Dieu, dit-il en entrant, j'apprends à l'instant que vous m'avez devancé.

Inès lui tendit la main, avec un si véritable contentement de le revoir qu'il en ressentit une émotion qui fit trembler sa voix, comme il répondait aux questions de Mrs Parker sur son séjour en Morvan. En ce retour de causerie presque abandonnée, il lui sembla que la réserve d'Inès se fondait comme si elle eût voulu l'encourager... Il y avait évidemment là un changement qu'il ne pouvait méconnaître, et les conjectures les plus insensées lui venaient déjà à l'esprit, quand Mrs Parker dit ces mots :

— Ah! à propos, Marcel, j'oubliais de vous apprendre que, à déjeuner, vous allez revoir un ami.

— Ah! qui donc? demanda-t-il pensant au comte Horace.

— Le duc d'Uriguën, qui nous est arrivé il y a huit jours...

Marcel, en entendant ce nom de l'ancien prétendant de sa femme, eut peine à réprimer l'étonnement que lui causait cette nouvelle inattendue.

Il regarda Inès, il lui parut qu'elle rougissait.

Mais, presque au même instant, le timbre de l'hôtel annonçait une visite. Quelques secondes après le duc entra. Mrs Parker s'étant levée pour aller au-devant de lui, l'accueillit avec les plus vives démonstrations de joie. Avant que Marcel eût eu le temps de se remettre, le duc lui tendit la main.

— Enfin vous voici de retour, mon cher monsieur de Chabal! dit-il avec empressement. Je suis heureux de vous revoir.

Trop homme du monde pour ne point dissimuler l'impression qu'il ressentait, Marcel répondit de son mieux, en hôte courtois, se réservant d'intervenir à son heure, selon la forme de ces relations qu'il voyait avec surprise déjà rétablies dans la maison. Après les propos qui s'étaient tenus à Deauville, sur une rivalité déclarée qui n'avait point été un mystère, ce retour avait lieu de le surprendre. Pen-

dant le déjeuner, dont le ton fut plein d'enjouement, il observa. Il eut bientôt découvert que, en son absence, le train d'autrefois avait repris son cours. A des regards, à des gestes furtifs qu'il surprit entre Inès et sa mère, il était impossible de ne point deviner une entente. Au courant de la causerie, il fut question d'aller voir le patinage au bois.

— Viendrez-vous avec nous, Marcel? demanda Inès avec un sourire.

Résolu à pénétrer le fond de ce singulier oubli de toute prudence, il accepta cette partie concertée sans lui, et à laquelle il semblait invité... Il fut convenu que le duc viendrait à trois heures. A l'heure dite, un landau les emportait vers le lac. La gaîté d'Inès et de sa mère révélait à Marcel une si grande sécurité d'esprit, qu'il en venait à se demander si réellement elles avaient conscience d'un aussi étrange oubli de tout égard envers lui, ou si elles n'étaient pas folles de le braver ainsi. Arrivés au club des patineurs, d'Uriguën ayant offert son bras à Mrs Parker, ils se trouvèrent bientôt séparés par la foule. Resté seul avec sa femme, il ne tarda pas à remarquer une sorte d'affectation à ne point rejoindre sa mère et le duc, comme si elle eût voulu détourner ses méfiances, et le leurrer en continuant ce rôle si nouveau qu'elle avait pris avec lui le matin. Ce manège parut à Marcel si grossier qu'il précisa davantage ses suspicions. Pourtant, dissimulant toute préoccupation, il était trop habile pour ne point se montrer ravi d'un si charmant tête-à-tête. Dans leur causerie, il parla même de son plaisir de revoir le duc; elle répondit, sans paraître marquer le moindre trouble, qu'il venait à Paris pour tout le mois.

Lorsque Marcel put songer avec calme à tout ce qui lui arrivait, ce fut presque consterné qu'il ressassa une à une toutes les émotions de cette journée. Cet empressement à saluer son retour, et ces attentions surprenantes, dont il s'était vu gratifier tout à coup, se rattachant à l'arrivée du duc d'Uriguën, qu'il retrouvait chez lui dans cette intimité réglée d'autrefois... tout cela le jetait dans un tel désordre de pensées, qu'il eut peur un instant des effrayantes conclusions qui lui venaient à l'esprit.

Il était impossible pourtant que des soupçons aussi fous pussent atteindre Inès... L'audace même de cette conduite imprudente ne témoignait-elle pas qu'il n'y avait là qu'une inconsciente ignorance des lois du monde, et de la réserve que lui imposait leur situation commune?

Comment croire qu'elle eût osé renouer des relations si hautement compromettantes pour elle, alors que le train séparé qu'ils menaient lui laissait toute liberté de mystère? Il se dit qu'un levain

de la jalousie d'autrefois l'égarait dans des suppositions insensées, dont il aurait bientôt reconnu la fausseté.

XXIX.

Cependant, dès le lendemain, il s'aperçut que le courant des choses était beaucoup plus grave qu'il ne l'avait pensé, en découvrant que le duc d'Uriguën avait repris tout simplement ce ton familier qui l'avait si souvent froissé à la villa de Deauville, et qu'il semblait s'être déjà établi chez lui, bien plutôt comme un hôte qui vient à son bon plaisir, que comme un visiteur qu'on accueille aux heures où l'on reçoit. Réglant sans plus de façons avec Inès et Mrs Parker les occupations de la journée, il les accompagnait partout.

Au bout de deux ou trois jours de ces allures déclarées qui le stupéfièrent, Marcel jaloux, justement irrité d'une telle insouciance de ses droits de mari, se décida un matin à intervenir en montrant au duc d'Uriguën une froideur assez significative pour lui faire comprendre son étonnement de le voir à cette heure. Le duc était trop du monde pour ne point comprendre l'avis. Au sentiment de gêne qu'il surprit entre tous, le mari crut avoir suffisamment formulé son brutal rappel de discrétion. Pourtant, comme vers quatre heures par hasard il rentrait, pour rendre compte à sa femme d'une commission qu'elle lui avait donnée, il fut tout surpris de les trouver tous deux seuls au salon. Du premier regard, il vit l'embarras que causait sa venue; mais presque aussitôt, comme pour dissimuler son trouble :

— Vous tombez au milieu d'un complot, lui dit Inès en riant.

— Ah! répondit-il d'un ton glacé, en les regardant, et me serait-il permis d'en être?

— Non, mais dans quelques jours vous en verrez l'effet, reprit le duc en se levant pour prendre congé.

Demeuré seul avec sa femme, Marcel résolut d'en finir.

— Je regrette d'être contraint de rompre encore notre pacte, ma chère Inès, dit-il; mais, si humblement que je me sois résigné, il me paraît nécessaire d'appeler votre attention sur de trop nombreuses visites de M. d'Uriguën chez vous, et dont le souci que vous avez de notre considération commune me semble beaucoup trop peu se préoccuper.

Elle eut un geste d'étonnement.

— Mais que trouvez-vous d'étrange à ce que cet ami intime de ma mère, et de moi, vienne chaque jour ici, comme il le faisait à Naples, à Deauville?.. répondit-elle avec son clair regard.

— C'est que, ici, vous êtes mariée, ma chère Inès, et que le soin de votre réputation, qui ne regardait alors que votre mère, m'incombe à moi maintenant.

A ces mots empreints d'une amertume où se trahissait son irritation, il vit passer sur le visage d'Inès une de ces étranges expressions qui ressemblaient presque à des bouffées de haine; mais presque aussitôt, reprenant son calme, après s'être un moment recueillie :

— Je tiendrai compte de cet avertissement, mon cher Marcel, dit-elle d'une voix un peu tremblante, et je vous demande pardon de n'y avoir point songé de moi-même.

Cette soumission inattendue, qui coupait si brusquement court à une explication passionnée, commencée avec un bouillonnement de colère, causa à Marcel un tel sursaut qu'il en demeura muet.

— Est-ce tout ce que vous avez à me signaler, ou à réclamer de moi, pour l'arrangement de notre vie? ajouta-t-elle en le regardant.

— C'est tout! répondit-il froidement en maîtrisant son émotion.

— Il sera donc fait comme vous le désirez, ajouta-t-elle.

Et, sur cette conclusion, elle se retira.

A un rappel si net de ses droits de maître, Marcel avait prévu un choc de volontés, ou, pour le moins, une de ces révoltes d'orgueil si promptes à naître dans l'esprit ombrageux d'Inès, et que leur étrange situation justifiait. Convaincu qu'elle allait fièrement invoquer les conditions d'indépendance posées par elle en déterminant les conventions de ces trois mois de vie commune, et qu'il n'avait jusqu'alors osé entraver, il s'était attendu à cette ordinaire résistance de toute femme irritée du soupçon...

Lorsqu'il eut réfléchi, très étonné d'une aussi brusque condescendance, il se demanda ce que pouvait cacher ce revirement complet d'humeur. Avec le délire fiévreux du jaloux pour qui tout devient un indice, il se sentit vaguement entraîné vers des pensées qui le saisirent une à une, et le prirent comme dans un engrenage affreux. Comme on avance pas à pas au milieu des ténèbres, il se rappela les incidens confus des derniers jours : l'arrivée d'Uriguën pendant son absence; ces sorties plus fréquentes d'Inès et de sa mère, qui ne craignaient pas, devant lui, d'assigner au duc des rendez-vous au théâtre ou au bois... et tout à coup cette obéissance subite à son premier mot, acceptant sans réclamer, et presque comme un ordre, une suspension de visites dont la notification au duc ne pouvait être qu'une injure. Cette injure, elle ne l'avait même pas discutée, sûre sans doute qu'il la subirait sans conteste, se soumettant comme elle... Mais, alors, qu'y avait-il donc entre eux?

Éperdu, dans ces visions d'halluciné que l'enfer de la passion suscite aux cœurs aigris, il en vint alors à des soupçons étranges d'intrigue cachée, de trahison vile, sous ses yeux... N'étaient-ils pas séparés?.. Ce fut comme un déchirement de tout son être, un transport sans nom de souffrance et de fureur; de terribles pensées de vengeance lui montaient au cerveau, l'assaillaient sans relâche.

Il comprit pourtant qu'il lui fallait dissimuler surtout l'éveil de sa défiance, dont Inès était déjà avertie. Implacablement résolu à les épier, à les surprendre, lorsqu'il la revit le lendemain, après une nuit d'épouvantables tortures, il affecta ses attentions accoutumées, comme s'il eût voulu se faire pardonner son intervention de la veille. Il lui sembla qu'elle l'accueillait avec moins de froideur, et même avec une sorte de douceur timide et hypocrite. — On eût dit que rien n'était survenu.

Pourtant, à quelques regards qu'il surprit entre elle et sa mère, à leur soin d'éviter de prononcer le nom d'Uriguën, qui revenait depuis son retour si souvent dans leurs propos, il devina bientôt qu'elles étaient sur leurs gardes, et qu'elles s'entendaient pour égarer ses défiances par une assurance que démentait jusqu'à l'attitude presque prévenante de Mrs Parker. N'était-il pas évident que, effrayées tout à coup dans leur sécurité trompeuse, elles exagéraient maladroitement cette aisance dépourvue de toute crainte, et qu'il y avait là une comédie de femmes surprises en plein délit?..

L'heure arriva où, de coutume, le duc d'Uriguën accourait combiner les projets de la journée, lorsqu'il ne venait pas déjeuner. Au calme d'Inès et de sa mère, Marcel eut bientôt compris qu'elles ne l'attendaient pas. Ce fut dans son esprit une nouvelle clarté, elle lui avait écrit pour l'informer du péril, et le duc obéissait à cette injonction blessante de ne plus reparaître à l'hôtel, sans même avoir essayé de pallier du moins la forme d'une pareille injure... Quel autre qu'un amant eût osé se laisser ainsi chasser, sur un ordre du mari?

Dissimulant les agitations qui l'étreignaient, il demanda d'un air indifférent à sa femme si elle sortirait ce jour-là.

— Je compte aller au bois avec maman, rien de plus, répondit Inès tranquillement.

— Alors le coupé vous suffit, reprit-il.

— A moins que vous ne vouliez bien nous accompagner,.. ce qui serait aimable à vous, ajouta-t-elle avec un sourire.

Trop habile pour ne point dissimuler, il s'empressa d'accepter. Devant un changement aussi soudain d'allures, il fallait paraître dupe et, prêt à cette lutte terrible qu'il sentait engagée, les laisser dans une quiétude imprudente.

Il eut bientôt la certitude pourtant qu'elles étaient encore sous le

coup de vives alarmes, en les voyant rompre sans raisons, les jours suivans, avec ce train de sorties ou de visites auquel elles étaient accoutumées. Il y avait certes, en ce goût subit de retraite, une intention marquée de le rassurer sur toute possibilité de rencontre avec le duc, et d'endormir ses soupçons...

Égaré par les tortures de son âme, en proie à des accès de désespoir et de rage, Marcel ne vivait plus, épiant tout autour de lui, et jusqu'au moindre geste d'Inès ou de sa mère. Pris d'un horrible vertige, il se sentait rouler dans un gouffre où sa raison se perdait... Par instans, il essayait de douter, de ranimer sa foi... Il lui prenait des envies de se jeter aux pieds de sa femme, de lui demander pardon de ses horribles pensées comme d'un crime... quand la plus épouvantable preuve de son malheur le frappa comme d'un coup de foudre.

XXX.

Quatre jours s'étaient écoulés depuis cette fatale explication avec Inès, qu'il en était presque à regretter.

Comme, dans la journée, il était au salon, causant et lisant les journaux du matin, Fanny vint annoncer à Mme de Chabal que sa couturière l'attendait depuis longtemps.

— Attendre, une couturière?.. dit Marcel en riant. Mon Dieu, c'est à encourir sa disgrâce !

— Oh ! ne riez pas ! reprit Inès du même ton plaisant, il s'agit d'une toilette de bal. C'est tout ce qu'il y a de plus sérieux au monde... Vite je monte. Viens-tu, maman?.. — Attendez-nous, nous reviendrons vous en dire des nouvelles !

Marcel, demeuré seul, s'abandonnait à ses réflexions, lorsque s'étant levé pour prendre un livre, il aperçut sur le tapis un papier froissé qu'il ramassa, et qu'il ouvrit machinalement, sans autre idée que de voir s'il n'était pas tombé d'un paquet de lettres d'affaires que Mrs Parker et Inès venaient de lui donner. Dès la première ligne, écrite en espagnol, il eut une sorte d'éblouissement en reconnaissant l'écriture du duc d'Uriguën. Pris par un instinct d'honneur et de délicatesse, il resta un moment indécis.

Il regarda autour de lui, craignant d'être vu, comme effrayé de se sentir tenté d'une action vile. Pourtant, lire cette lettre adressée à sa femme, n'était-ce pas son droit?.. Alors qu'il la soupçonnait, ne devait-il pas rechercher toutes les preuves?.. S'il allait découvrir là un témoignage de son innocence et de sa loyauté?...

Il hésitait cependant. Le bruit de la porte le surprit tout à coup, Fanny entrait. D'un mouvement inconscient, il cacha le papier qu'il tenait.

— Que voulez-vous?.. lui demanda-t-il comme elle parcourait des yeux le salon.

— Monsieur, je cherche une lettre que madame croit avoir perdue ici...

— Elle n'a rien laissé... Cherchez, voyez, du reste!.. ajouta-t-il le plus indifféremment qu'il put.

Il sortit sur ces mots, et courut s'enfermer chez lui... Là, il n'hésita plus, le sort en était jeté.

Dévoré d'une âpre impatience de déchiffrer ce billet qui renfermait sans doute l'arrêt de sa destinée, il se mit à l'œuvre. Avec ce qu'il savait déjà d'espagnol, et l'aide d'un dictionnaire, il arriva sans peine à pénétrer le sens des premières lignes, puis, avec un accablement de douleur et de rage, il eut bientôt tout traduit. Voici ce que dans sa forme très hâtive cette lettre contenait :

« Hôtel Bristol.

« J'arrive! Tout est fait, décidé, conclu! Ma mère étant par bonheur à Londres, les choses se sont aplanies comme par enchantement, et, le voyage à Madrid devenant inutile, elle compte partir pour Naples en même temps que nous.

« J'espère qu'en quatre jours j'ai fait de belle besogne! Mais quatre jours sans te voir, ma chère aimée, mon Dieu! que c'est long maintenant, si près de l'instant où nous ne nous quitterons plus! Et voilà que, en rentrant chez moi, je trouve ton mot, sur cette étonnante scène de mari ombrageux qui me ferme ta porte... J'en ris, sachant bien comme toi que le bonheur est prochain, mais j'en enrage, car jusqu'à ce que nous ayons dompté ce terrible ours, nous voilà reduits, peut-être pendant quelques jours, à ces échappées de rendez-vous, où je ne te vois qu'une heure. Je t'obéis pourtant, me réservant de prendre ma revanche, à mon temps, sur ce pseudo-tyran dont la mélancolique aventure nous amuse... Donc, patience! tout est bien qui finit bien!

« Par surcroît de prudence, je t'envoie ce mot par notre fidèle Chico. Vite : deux lignes pour m'annoncer ta venue, et...

« Aime qui t'aime,

« JUAN. »

« P. S. — Devine l'autre régal que je trouve aussi en revenant... huit pages du père de ma femme!.. Je te laisse à penser si elles tombent bien! »

Il est des coups dont la douleur tue. A la lecture de cette lettre qui ne lui laissait même pas l'ombre d'un doute, Marcel demeura

comme pétrifié. Ses soupçons les plus fous n'avaient entrevu qu'une intrigue hardie, se nouant jour à jour dans le trouble des sens; et, sous la peur d'un péril, s'entourant de mystère jusqu'au jour qui les affranchirait de toute crainte... Il était là, devant cette preuve effrayante de la plus abjecte trahison. Et, pour comble d'infamie, le duc d'Uriguën était marié!.. Tout s'expliquait du passé!.. Amant et maîtresse, aidés par la mère, ils avaient réglé leur train de rendez-vous sous ses yeux... Il se rappela qu'il l'avait surpris à Londres... Comment douter qu'alors ces relations n'existassent point déjà? — Ainsi, le duc savait tout de cette étrange situation de ménage, où le *pseudo-mari* jouait un rôle si stupide... Elle *lui* restait fidèle!.. Ridiculisé, bafoué par eux... Pendant ces quatre jours, où elle était à peine sortie, il était en voyage! — Imbécile! il se croyait réellement destitué d'honneur, devant cette hypocrite pruderie lui reprochant sa complaisante faute comme s'il se fût agi de la chute d'un ange... Et tandis que, mari crédule et sot, il s'efforçait d'expier cet égarement d'une heure, déjà si chèrement payé, elle se jouait de lui avec un amant!

Réveillé d'une aberration folle, Marcel la rage au cœur, médita longtemps. Si coupable qu'il avait eu la stupidité de se croire jusqu'alors, tout cela était si infâme qu'il avait à cette heure le droit de s'ériger en juge. En cette vulgaire mésaventure conjugale déjà peut-être divulguée, il avait du moins à défendre la dignité de son nom. Tuer l'amant de sa femme, et partir en la couvrant d'un éclatant mépris. Sa première pensée fut de quitter l'hôtel à l'instant... Il réfléchit que c'était leur dénoncer un péril, leur donner l'idée de fuir... Le duc d'Uriguën était brave, il fallait d'abord le mettre dans l'impossibilité de se dérober à un duel, en lui envoyant des témoins le jour même. L'affaire nouée, il ne pourrait plus quitter Paris sans tomber au dernier rang des lâches.

Sa résolution arrêtée, il écrivit au comte Horace de Fierchamp pour lui demander un rendez-vous le jour même. En prévision d'un aussi bruyant scandale, il avait besoin de hauts répondants de son honneur et de sa cause, et il savait qu'il ne pouvait choisir un plus solide appui.

Le comte lui fit répondre qu'il l'attendrait à six heures chez lui.

XXXI.

A l'heure dite, Marcel se rendait rue de la Ville-l'Évêque. Le comte l'accueillit avec sa bonne grâce ordinaire, sous laquelle pourtant il crut deviner une préoccupation sérieuse du motif qui l'amenait.

— Ah! çà, qu'arrive-t-il? dit le comte en le faisant asseoir, vous avez l'air de trembler la fièvre...

— Il m'arrive un désastre, répondit Marcel, abordant du premier coup sa confession suprême avec un calme effrayant.

— Un désastre!.. Que me dites-vous là? exclama le comte frappé de l'accent amer qui accompagnait ce mot. Mon cher enfant, vous m'inquiétez... Parlez vite!

— Mon Dieu! c'est bien simple, poursuivit Marcel avec le calme froid d'un condamné, tout s'est effondré à la fois, de mes espérances et de ma vie... Il s'agit de tuer l'amant de ma femme. Vous connaissez peut-être déjà cette affaire... Et je viens vous demander d'être mon témoin.

A cette révélation incroyable, le comte eut un geste d'effarement.

— Ah! çà, voyons, vous êtes fou! s'écria-t-il en regardant Marcel, et ce que vous me racontez là est impossible... Votre femme... un amant?.. Mais, insensé, elle vous adore... c'est moi qui vous le dis!

— Eh! bien, elle adore aussi le duc d'Uriguën, voilà tout! répliqua Marcel avec un sourire qui trahissait sa douleur affreuse.

— Le duc d'Uriguën!

— Ah! c'est que vous ne savez pas cette histoire, reprit Marcel avec une sorte de cynisme effrayant. Déjà bien avant mon mariage, à Naples, le duc était en relations suivies avec miss Parker... Ils se connaissaient beaucoup...

— Mais alors pourquoi vous eût-elle épousé?

— Mais vous avez bien su mon forfait, cher comte... Et ces terreurs de l'enfer, et le couvent remplacé par l'expiation toute naturelle d'un si grand péché... Eh bien! tout cela était une comédie... Le mariage n'était qu'un moyen de se débarrasser des broussailles de cet état de fille, toujours gênant dans le monde, avec une imagination par trop vive. Il fallait être femme pour être libre... Un mari, cela couvre tout!

— Mais, aveugle, dit le comte comme s'il eût essayé de calmer un accès de délire par des argumens sans réplique, elle n'avait qu'à choisir le duc, qui lui offrait le prestige de son nom...

— Ah! voilà, mon cher comte! répliqua Marcel, amer jusqu'à la plus implacable ironie. C'est qu'il y avait là un léger inconvénient, le duc étant marié!.. Voyez comme tout cela est limpide!

— Pourtant, depuis deux mois que miss Parker est devenue votre femme...

— Mais, mon cher comte, miss Parker n'est pas ma femme du tout, continua Marcel du même ton dégagé... Le jour même de la noce, nous nous sommes séparés.

— Vous êtes séparés!

— Eh! oui... Toujours le châtiment de mon horrible forfait!... Les scrupules, le remords, les pudeurs révoltées!.. Nous avons convenu trois mois de ménage... pour le monde. Après quoi Mme de Chabal reprend sa liberté, et part pour Naples; moi, je reste à Paris.

— Et vous avez consenti?.. s'écria le comte atterré.

— Parbleu! je l'adore!.. Et je n'attends que d'avoir tué son amant pour me brûler la cervelle... Cela vous dit toute ma sottise.

A ce dernier mot, qui lui faisait toucher le fond de l'abîme de désespoir où se débattait le malheureux Marcel, le comte eut un geste d'effroi. Comprenant aussitôt qu'il y avait là quelque horrible péripétie pour lui insondable, il alla droit au fait.

— J'accepte d'être votre témoin! dit-il d'un ton grave et décidé. Maintenant, vos preuves?..

— Les voici, répondit Marcel d'une voix un peu tremblante, comme s'il eût bronché à cette dernière station de sa croix.

Et, disant ces mots, il tira de sa poche la fatale lettre.

— Vous savez l'espagnol, ajouta-t-il en la tendant au comte: lisez!

Il se fit alors un silence effrayant. Dès le début de cette révélation terrible, le comte eut un tressaillement brusque. A mesure qu'il avançait dans sa lecture étrange, ses traits contractés révélaient la stupeur. Arrivé à la fin, terrifié, le visage assombri, il recommença la première page, comme pour former sa conviction en pressant le sens de chaque mot...

Lorsqu'il eut achevé, il demeura un instant muet, réfléchi... Pendant cet instant, on eût entendu les battemens du cœur de Marcel.

— Cela vous paraît-il concluant? dit-il enfin, anxieux de cette méditation.

— Quelle est l'adresse du duc? demanda le comte résolûment, et sans plus de transition.

— Hôtel Bristol, place Vendôme.

— Avez-vous un autre témoin?

— Non, pas encore, mais dans une heure...

— Ne vous en occupez pas!.. reprit vivement le comte, je prendrai le marquis de T.

— Êtes-vous prêt à vous battre demain?.. ajouta-t-il en se levant.

— Oh! oui!.. répliqua Marcel, en exhalant un soupir de rage.

— Vous avez le choix des armes, et des conditions du duel... Comme je suppose que cela sera sérieux, pour aller plus vite, il faut nous entendre là-dessus.

— Au pistolet, à bout portant... tout simplement! articula Marcel en souriant.

— C'est raide! dit froidement le comte. Enfin nous verrons! En

toute occurrence, un mot ce soir, chez vous, vous avertira de ce qui sera décidé. — Mon valet de chambre vous y trouvera?

— Oui, je compte rentrer pour faire mes paquets.

— Comment?..

— Ah! dame, vous comprenez que je me sauve! répliqua le malheureux avec son mauvais rire. Je ne resterai certes pas une nuit de plus dans mon superbe hôtel.

— Où irez-vous?

— Je n'en sais encore rien... Je vous le ferai dire.

— En ce cas, reprit le comte, je vous offre ma maison... Venez ici, cela nous sera plus commode pour votre affaire...

— Tiens, c'est une idée! Merci, j'accepte, et alors j'arriverai m'installer dans la soirée.

XXXII.

Dans ce dénoûment de sa vie auquel touchait Marcel, les événemens se précipitaient acharnés, et avec une telle furie qu'il ne lui venait même plus à l'idée d'entraver sa chute. Il se sentait rouler dans le gouffre, attendant le choc final qui allait tout terminer. En rentrant à l'avenue Friedland, il s'aperçut qu'il était en retard pour le dîner, sa belle-mère et sa femme étaient déjà descendues au salon. Il n'avait pas songé qu'il lui faudrait les revoir. Il fut presque surpris de les rencontrer là...

— Ah! nous étions inquiètes, Marcel, dit Inès en le voyant paraître; vous n'aviez point prévenu que vous ne dîneriez pas.

Cet étrange ton de sollicitude le rappela tout à coup au sentiment de la situation. Ignorantes de tout en effet, elles continuaient leur rôle... Il comprit que, pour les frapper plus sûrement, il fallait les leurrer jusqu'au lendemain dans leur quiétude trompeuse... Soutenu par cette pensée, ce fut en affectant la meilleure grâce qu'il s'excusa. Pour combler son étonnement, comme, sur l'annonce du dîner, elles se levaient pour passer à la salle à manger, Inès vint d'elle-même prendre son bras, qu'il offrait ordinairement à sa belle-mère. Dans l'état d'esprit de Marcel tout était indice; à cette faveur inusitée, il devina vaguement le sentiment de terreur profonde où la jetait la pensée de cette lettre perdue. Il n'eut bientôt plus de doute sur la comédie qu'elles jouaient, en les voyant exagérer leur belle humeur. Il fut même pour la première fois l'objet d'attentions surprenantes; aux sourires qu'elles échangeaient, on eût dit vraiment que quelque bonne nouvelle leur était survenue... Le dégoût au cœur, mais avec l'âpre joie d'assurer sa vengeance, il en arriva à se montrer si dégagé, qu'il eut peur d'éveiller leurs

soupçons en exagérant un aussi singulier retour d'allégresse; mais il fut bientôt tranquillisé en attendant ces mots :

— Marcel, dit Inès, fort gaîment, pour me réhabiliter à vos yeux, si je vous proposais de monter demain, pour aller revoir le lieu de ma si belle chute ?..

Il devina le piège. Inquiète, elle voulait scruter le fond de ses peusées, ou se rassurer peut-être sur un péril qu'elle pressentait.

— Je suis tout à vous, répondit-il avec aplomb en songeant au réveil qu'il lui préparait pour ce lendemain. Mais êtes-vous sûre d'être assez brave ?

— Oh ! cette fois, je ne tomberai pas !.. Je ne tomberai pas ! Vous l'entendez ! répéta-t-elle, en fixant son regard dans le regard de Marcel, avec cette étrange expression fascinante qui l'avait si longtemps ému jusqu'au fond de son âme.

Il devina dans ses paroles une allusion à l'incident qui avait amené l'affaire du bois. Il y avait dans cette offre d'un tête-à-tête, si rare entre eux, comme une impudente déclaration qui l'invitait à reprendre cette incroyable scène, au point où il l'avait laissée. Il eut presque envie, à son tour, d'éclater en lui jetant son mépris à la face ; il se contint. Et ce fut avec un sourire qu'il accepta ce délicieux projet.

Le dîner achevé, sur ce courant d'avances qui lui étaient si clairement faites, on était revenu au salon. Trop habile pour rien trahir de ce qui se préparait à cette heure, Marcel avait intérêt à ne point laisser la place, jusqu'à ce que Mrs Parker et Inès se décidassent à remonter chez elles. Ses ordres donnés à son valet de chambre, il avait dans la nuit tout le temps de quitter l'hôtel ; le comte Horace de Fierchamp agissait d'ailleurs, et son œuvre de vengeance et de haine assurée, il n'en était plus à marchander la fin de son supplice.

Au milieu de la soirée, Inès s'étant mise au piano, et l'ayant appelé pour tourner les pages, au sourire qu'il vit sur ses lèvres, il devina qu'elle voulait renouer le souvenir de ce jour de bal manqué, pour lui si plein d'émotions palpitantes. Elle avait joué un premier morceau, quand, sa mère lui demandant de la musique italienne :

— Oh! oui !.. dit Inès vivement et frappée sans doute d'une idée.

Et, fouillant dans son casier, elle en tira un recueil qu'elle mit sur le pupitre.

Dès les premiers accords, Marcel reçut brusquement comme un coup de poignard au cœur, en entendant une mélodie qu'elle lui jouait souvent à Deauville.

— Vous souvenez-vous?.. dit-elle doucement.

A ce comble d'audace, sa douleur fut si vive qu'il eut peine à

étouffer un cri. Se levant d'un bond, et arrachant le cahier qu'il rejeta sur le piano :

— Oh! pas cela! pas cela!.. c'est trop!.. s'écria-t-il violemment.

Inès demeura interdite.

— Mon Dieu! qu'avez-vous? dit-elle.

Marcel comprit qu'il venait de tout trahir par ce mouvement de colère qu'il n'avait su réprimer. Mrs Parker échangea vivement avec sa fille un regard consterné... Mais ce trouble avait suffi pour le rappeler soudainement à son rôle si maladroitement oublié.

— Pardonnez-moi un accès de sensibilité bête, dit-il en s'efforçant de sourire; ce souvenir de Deauville m'a causé une impression si inattendue, si bizarre...

Inès allait repondre, quand, à ce moment, les gens entrèrent, apportant le thé. Comme ils le rangeaient sur la table, Fanny survint avec un billet qu'elle remit à Mrs Parker en lui parlant à mi-voix. La jolie veuve déchira l'enveloppe et lut rapidement des yeux.

— Bien, dit-elle, donnez pour réponse que c'est entendu.

Toutes ces diversions ayant effacé l'émoi de l'incident, les gens sortis, Inès servit le thé. Marcel remarqua pourtant que, comme elle s'approchait de sa mère, elles échangeaient rapidement quelques mots d'espagnol qu'il ne put saisir. Mais presque aussitôt, il crut en avoir l'explication.

— Je suis fatiguée, dit Mrs Parker; veux-tu venir, Inès?

A l'empressement que sa femme mit à accepter cette brusque retraite, il devina sans peine que c'était là ce qu'elles venaient de concerter.

XXXIII.

Remonté chez lui, et délivré enfin de son horrible contrainte, Marcel respira. Certain d'avoir endormi toute défiance, ses instructions données à son valet de chambre pour un départ subit, il se prépara à mettre ordre à ses affaires au cas où, dans ce duel de mort, la chance serait contre lui. Puis il écrivit à Inès. En cette lettre, qui résumait ces six mois de passion et de délire, il lui rappelait tout, son amour, ses tourmens, son rachat d'un passé sans foi, et son retour au bien, et jusqu'à ce rejet de toute pensée vile en refusant tout partage de richesse... Il reprenait l'histoire de ces deux mois de ménage, et son abnégation si humble, et ses tortures, et ses espoirs fous... puis, il en arrivait enfin à ce jour où cette lettre trouvée lui découvrait tout à coup cette épouvantable trame... Uriguën son amant!.. Et alors, du haut de son désespoir, il la maudissait, la flétrissait sous son mépris et sa haine...

Il est des abîmes de désolation et de misère au fond desquels il

semble que toute souffrance humaine est épuisée. Un incident futile vint tout à coup réveiller les transports de rage que Marcel croyait étouffés en lui. Son domestique, ayant tout préparé, vint lui dire qu'il lui manquait une caisse, déposée dans une des chambres du haut de l'hôtel.

— Eh bien! allez la prendre, répondit Marcel.

— Monsieur, c'est qu'il y a là aussi des effets de madame, et c'est Mlle Fanny qui a la clé.

— Demandez-la-lui.

— Elle n'est pas à l'office.

— Elle est sans doute chez madame... faites-la appeler.

— J'y suis allé, mais madame est sortie.

— Comment! madame est sortie?.. s'écria Marcel atterré.

— Mais oui, monsieur, avec sa mère. Je l'ai vue partir moi-même à dix heures... juste comme monsieur remontait.

— C'est bien, laissez-moi; arrangez-vous comme vous le pourrez sans cette caisse!

Demeuré seul, Marcel, étourdi sous le coup comme un homme ivre, eut peur un instant de tomber foudroyé. Sa femme était sortie à dix heures... Il était minuit!.. Il se rappela le billet, apporté par Fanny à Mrs Parker... Il devina tout... Ce message venait d'Uriguën, que le comte Horace avait vu... Ils étaient déjà en fuite!..

Sa première pensée fut de courir à l'hôtel Bristol; peut-être était-il encore temps de les surprendre, de les tuer tous deux...

Comme il se précipitait pour sortir, la porte s'ouvrit brusquement et, sur le seuil, Inès parut.

Emporté par sa fureur, il ne put réprimer un cri.

— Vous?.. vous?.. dit-il avec un éclat indigné.

A sa pâleur, il comprit qu'elle savait tout. Rejetant cette fois toute pitié et pressé d'en finir :

— Allons, que voulez-vous? dit-il brutalement et que venez-vous faire ici?..

— Je venais... vous empêcher de partir, murmura-t-elle étreinte par son émotion; je sais... que vous voulez vous battre...

— Ah! vous savez cela?.. reprit-il avec une âpre ironie. Il vient de vous l'apprendre... Vous sortez de chez lui...

— Oui, avec maman, répondit-elle encore oppressée; il nous a tout appris...

— Eh bien! mais c'est un lâche que votre amant, voilà tout!.. Et vous venez me demander de l'épargner sans doute?.. ajouta-t-il avec un sourire écrasant de mépris.

— Non, non, je ne crains rien, ni pour lui, ni pour vous, reprit-elle... je vous ai retrouvé, je n'ai plus peur.

En la voyant si pâle et si défaite, Marcel eut presque un moment

de joie. Il comprit qu'il les tenait tous deux dans sa main. Folle, éperdue, dernière injure, elle venait essayer de sauver son amant. Devant cet abaissement si plein pour lui d'insultantes angoisses, pris de dégoût pour cette étrange scène, il résolut d'y couper court, sans aucune explication.

— Allons, trêve de lâchetés et de larmes! dit-il. Vous voulez aller jusqu'au bout de cette honte?.. Eh bien! soit, écoutez-moi. Vous allez mentir, feindre, tromper, n'est-ce pas?

— Non, non, Marcel, je vous jure...

— Il est trop tard! s'écria-t-il; je vous connais!

Et prenant cette lettre de malédiction qu'il venait d'achever à l'instant, il la lui jeta presque à la face.

— Tenez, ajouta-t-il, voici votre condamnation; lisez-la sous mes yeux, ce sera ma vengeance... Après cela jugez si, vous ou lui, vous pouvez espérer ma pitié.

Effrayée, atterrée de ce paroxysme de colère, elle n'osa répondre... Avec une soumission machinale, elle ouvrit le papier lentement et elle lut. Marcel, resté debout, la courbant sous son regard, attendit en silence... Dès les premières lignes, il devina l'émotion terrifiante qui l'étreignait... Elle était comme haletante devant ce rappel palpitant de toutes les angoisses qu'il avait subies. A ce cri de son âme plein d'imprécations et de haines, jouissant de l'âpre joie de la tenir écrasée sous l'éclat de son mépris, il la voyait éperdue et tremblante...

Lorsque, tout à coup, elle tourna vers lui son visage inondé de pleurs, et tombant à genoux comme enivrée de bonheur.

— Tu m'aimais!.. tu m'aimais! dit-elle d'une voix brisée par les sanglots.

Elle avait saisi sa main qu'elle couvrait de baisers et de larmes. Stupéfié, il voulut la repousser...

Mais d'un élan elle s'était relevée, et le prenant dans ses bras :

— Tais-toi! tais-toi! reprit-elle en lui mettant sa main sur la bouche. Pauvre fou, ne maudis plus!.. Je t'aime... et d'un mot je vais retrouver ton cœur!

Puis, rapidement, pressant ses paroles, elle ajouta à l'oreille de Marcel interdit :

— Le duc, qui vivait séparé de sa femme, aime ma mère depuis cinq ans... Il est veuf, ils se marient à Naples dans un mois... Cette lettre que tu as trouvée, malheureux, avait été perdue par elle. — As-tu compris?.. Ah! que je bénis cette horrible souffrance qui te rend à moi!

Il est de ces immenses joies qui terrassent comme la douleur... Marcel regardait Inès abasourdi, sans comprendre.

— Mon Dieu! est-ce vrai? murmura-t-il défaillant.

— Pour pouvoir se marier, il fallait que ma mère prît des arrangemens de fortune avec mon oncle... C'est pourquoi tout était resté secret... Et, demain, ce rendez-vous que je te donnais, mon pauvre jaloux, c'était pour tout te dire.

— Eh bien! maintenant, veux-tu encore partir ou me chasser? ajouta-t-elle d'une voix profonde et émue.

Marcel l'étreignit tout à coup.

— Oh! ma femme! Oh! mon ange! murmura-t-il en mettant un baiser sur son front. Tu m'as pardonné!

— Tais-toi! tais-toi! répéta-t-elle, et viens vite, car ils nous attendent tous.

Et, sans qu'il eût eu le temps de se reconnaître, elle l'entraîna en courant par le large couloir, jusqu'à l'appartement de Mrs Parker. Là, Marcel aperçut Uriguën et le comte, qui sourirent en les voyant entrer se tenant par la main.

— Eh bien! mon gendre, vous voulez donc me faire veuve?.. dit sa belle-mère en lui ouvrant ses bras, dans lesquels il se trouva avec Inès.

— A quelle heure nous battons-nous?.. lui demanda le duc en lui tendant la main.

Marcel était comme un fou... Le comte Horace, lui riant au nez du haut de son élégance, avait une perle dans l'œil.

— Ah! mon ami, s'écria Marcel en lui amenant Inès, dites-lui, dites-lui que je l'aime!..

— Bon! répondit le comte, en les regardant tous deux... j'imagine que Mme de Chabal en sait, à cette heure, plus long que moi là-dessus.

Deux années ont passé sur ce bonheur si chèrement conquis. Inès et *son mari* sont établis dans leur château de Touraine, avec le duc et la duchesse d'Uriguën, arrivés de Naples depuis un mois. Ce jour-là, Inès est la femme la plus fière de France!.. Le fils de Marcel a fait douze pas, tout seul, sur le gazon... Ce qui va être l'occasion d'une grande fête, où tous les principaux électeurs de l'arrondissement seront conviés... attendu que Marcel, qui n'est plus un oisif, veut se faire nommer député. Inutile d'ajouter que *sa femme* est de moitié dans cette ambition.

— Car, tu comprends bien, dit-elle s'exaltant, du moment qu'ils verront ton fils, notre élection est assurée!

Le vote a lieu dimanche.

MARIO UCHARD.

CINQUANTE ANNÉES

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

MONSIEUR THIERS

II [1].

COMMENT SE FONDE UN GOUVERNEMENT. — M. THIERS ET LA MONARCHIE DE 1830.

Un jour, peu avant juillet 1830, Royer-Collard s'entretenait avec M. Mignet, dont il aimait la jeunesse sérieuse et le talent; il lui parlait de l'avenir incertain de la France, des Bourbons, auxquels il restait lié, tout en les jugeant avec une liberté hautaine, du duc d'Orléans, à qui il croyait peu, des chances d'une révolution de dynastie, et il ajoutait de son inimitable accent : « Pour prendre une couronne, il faut être un grand homme... Il y a plus loin du Palais-Royal aux Tuileries que d'Ajaccio aux Tuileries (2). »

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

(2) Si on veut rapprocher les impressions des hommes sur certaines situations, on n'a qu'à mettre en regard de ces paroles de Royer-Collard ce que lord Palmerston, passant à Paris l'hiver de 1829, écrivait d'un ton assez dégagé : « Si le roi allait porter son entêtement jusqu'à l'action et s'il était appuyé par un ministère audacieux et désespéré, assez fort pour affronter l'orage de l'opinion publique, alors et dans ce cas le résultat serait probablement un changement d'habitans aux Tuileries, et le duc d'Orléans au Palais-Royal pourrait être invité à traverser la rue. » On voit que lord Palmerston ne jugeait le voyage du Palais-Royal aux Tuileries ni aussi long ni aussi difficile à faire.

Royer-Collard parlait en homme qui cherchait avec inquiétude l'avenir dans le passé, qui ne voyait que les difficultés, les crises redoutables à travers lesquelles un soldat de génie s'était fait un empire en France et un stathouder de Hollande s'était fait une royauté en Angleterre. Recommencer ces événemens lui semblait impossible. Il ne soupçonnait pas qu'il n'y avait désormais pour conquérir une couronne ni à revenir d'Italie et d'Égypte comme Napoléon, ni à descendre à la tête d'une armée dans une petite anse inconnue d'Angleterre comme Guillaume III, — qu'un combat de quelques heures pouvait supprimer tout à coup la distance entre le Palais-Royal et les Tuileries. C'est ce qui venait d'arriver par cette révolution de trois jours qui envoyait en exil une vieille dynastie, faisait sortir du sol embrasé une royauté populaire, ouvrait pour la France une ère nouvelle, — et qui, après avoir paru réussir, à dix-huit années de distance, devait disparaître à son tour, laissant dans l'histoire un mécompte de plus, un problème bien souvent agité. Cette révolution, que Royer-Collard croyait la veille impossible et qui était relativement si facile, cette révolution presque instantanée, tant le dénoûment suivait de près l'explosion, a-t-elle été en définitive un bienfait, et d'abord était-elle nécessaire? Portait-elle en elle-même, comme toutes les révolutions qui l'ont précédée et qui l'ont suivie, comme tous les régimes qui se sont succédé en France depuis près d'un siècle, sa mystérieuse et irrésistible fatalité?

Rien n'est plus facile sans doute que de faire après coup ce qu'on pourrait appeler le roman de l'histoire, de tracer aux événemens le cours qu'ils auraient dû suivre, de leur fixer la limite qu'ils auraient dû ou qu'ils auraient pu ne pas franchir. Une seule chose est certaine : la révolution de 1830 avait, entre toutes les révolutions, cette fortune rare d'être légitime dans son origine, dans son principe. La provocation était éclatante; le signal du conflit avait été donné par l'autorité royale. Il y avait, selon le mot de M. Thiers, coup d'état flagrant, violation de la charte, attentat du pouvoir contre le droit. La résistance avait pour elle la loi, l'opinion, tous les sentimens libéraux. La révolution de juillet était un acte de défense, c'est son originalité historique. Après cela, n'eût-il pas mieux valu que cette révolution provoquée par un coup d'état restât exclusivement une victoire sur le coup d'état, en d'autres termes qu'elle s'arrêtât à la limite de la défense nécessaire? N'eût-il pas mieux valu pour le pays, pour les institutions libres, que l'hérédité de la monarchie fût respectée, que la crise se dénouât par le règne d'un héritier du trône encore enfant avec la régence d'un prince populaire? C'est possible. A voir tout ce qui est arrivé depuis, les

déceptions qui se sont accumulées, l'impuissance des plus habiles efforts, on peut dire sans doute, on a souvent dit qu'il suffisait pour la France de « ressaisir ses libertés sans renverser son gouvernement, » et qu'aller au-delà c'était se rejeter fatalement dans les aventures, préparer des ruines nouvelles. Au moment du combat, on n'avait pas le temps de tout calculer et d'interroger l'avenir; on était entraîné par le torrent des événemens. Ce qui eût été possible le premier jour ne l'était plus après le sang versé, lorsque le drapeau tricolore avait reparu et flottait déjà sur les Tuileries. Le roi Charles X avait joué sa couronne, il avait perdu la terrible partie pour lui et pour sa famille : le règne des Bourbons aînés était fini! — Une minorité ne pouvait être qu'un expédient inefficace. Il n'y avait plus désormais, on le croyait, — on avait, si l'on veut, cette illusion, — il n'y avait plus d'autre dénoûment qu'une monarchie libérale et nationale sortant de l'ardente fournaise pour couvrir la France tout à la fois contre les retours du passé et contre l'anarchie qui menaçait de prendre le nom de république. Le duc d'Orléans était visiblement le chef désigné, non comme régent, mais comme roi, de cet ordre nouveau destiné à dissiper les derniers fantômes d'ancien régime, à rassurer la France moderne dans ses instincts, à réaliser par un vrai gouvernement constitutionnel ce qu'il y avait de plus légitime dans la révolution continuée par l'empire.

Tout était fait presque aussitôt que conçu, entre le 30 juillet et le 9 août, en bien moins de temps que Guillaume III n'en avait mis pour aller de Torbay à Londres. Seulement il ne suffisait pas d'improviser dans le feu du combat une révolution dynastique, de substituer par un vote de parlement un souverain élu à toute une race royale acheminée sur Cherbourg. Avant que le 1638 français se dégageât avec tout son caractère, avant même que la question de l'existence définitive ou de la direction du régime nouveau fût nettement décidée, plus de six mois devaient s'écouler : six mois d'émotions publiques, d'incohérences, de contradictions, d'oscillations, d'enfantement laborieux et périlleux!

I.

C'était une grande expérience qui commençait, l'expérience d'une monarchie rationnelle et libre à fonder sous le coup d'une révolution, entre les ressentimens des vaincus et les emportemens de quelques-uns des vainqueurs, en présence d'une Europe profondément et diversement remuée par les événemens de France. Cette monarchie d'élection, elle avait à tenir tête dès sa naissance à des

difficultés de toute sorte, intérieures et extérieures, à des adversaires d'autant plus audacieux qu'elle en était elle-même à s'essayer.

Les partisans de la royauté déchue, ceux qu'on allait appeler des « carlistes, » bien que peu à craindre dans leur irréparable défaite, gardaient l'influence d'une longue possession du pouvoir. Ils étaient partout, et après un moment de stupeur, ils recommençaient bientôt à s'enhardir, à remuer certaines provinces, la Vendée, le Midi, même à reparaître à Paris. Ils avaient d'ailleurs dans le parlement quelques représentans parmi lesquels Berryer était homme à soutenir avec éclat la retraite d'une cause vaincue. Les républicains, il y en avait dans la jeunesse de juillet, ne formaient pas encore un parti, ce qui allait être avant peu le parti fanatique de l'insurrection. Plus ardens que nombreux, ils gardaient les armes avec les passions du combat; ils se multipliaient dans les associations agitatrices, dans les clubs, dans une presse violente; ils s'efforçaient par tous les moyens d'entretenir les excitations populaires, de précipiter ou de dénaturer le mouvement. La situation était d'autant plus compliquée qu'entre ces deux camps extrêmes, dans le gouvernement lui-même, parmi les défenseurs ou les conseillers de la royauté du 9 août, on était loin d'être d'accord sur le caractère intérieur et sur le caractère extérieur de la révolution. A côté de libéraux conservateurs comme M. Guizot, M. Molé, M. de Broglie, le général Sébastiani, il y avait des hommes qui, sans être républicains, représentaient des opinions avancées et avaient des complaisances pour l'agitation; le général Lafayette, toujours plein d'illusions, M. Laffitte, M. Dupont (de l'Eure), M. Odilon Barrot, en qui semblaient revivre les idées de 1791. Il s'agissait pour la monarchie nouvelle de savoir si elle retrouverait l'autorité et la force d'un régime régulier ou si elle glisserait dans « un état révolutionnaire permanent, » si elle resterait en paix avec l'Europe ou si elle se jetterait dans les propagandes extérieures au risque de provoquer la coalition des cabinets et d'aller droit à la guerre. La question n'avait pas été décidée sous le premier ministère du 9 août; elle restait plus que jamais incertaine avec le second ministère, celui du 2 novembre 1830, auquel M. Laffitte donnait son nom. Elle ne cessait de se débattre sous toutes les formes, autour du nouveau roi, dans les conseils, dans le parlement, dans la rue, tantôt à propos du procès des ministres de Charles X, tantôt à propos des dévastations de Saint-Germain l'Auxerrois et de l'Archevêché, un jour au sujet de la démission du général Lafayette, un autre jour à l'occasion de la révolution de Belgique. Au fond, c'était une confusion universelle qui menaçait de tout compromettre et qui aurait peut-être tout perdu, si de l'incohérence même n'avait surgi tout à coup un homme fait pour trancher le débat, — Casimir Perier!

Rien certes de plus dramatique que ces orageux débuts d'un grand gouvernement où M. Thiers, pour sa part, n'avait pas tardé à prendre un rôle, non plus en simple journaliste signataire d'une protestation, mais en politique se formant et se préparant à l'action. Dès l'avènement du premier cabinet du nouveau régime, il avait été appelé auprès du plus habile des chefs, le baron Louis, et associé comme conseiller d'état à l'administration des finances singulièrement éprouvées par la révolution. Avec M. Laffitte, au 2 novembre, il avait reçu le titre de sous-secrétaire d'état, et à bien dire il était le vrai ministre sous la direction flottante et inactive du chef de ce second cabinet. Sans être député encore, — il n'était élu à Aix qu'au commencement de 1831, après le vote de la loi qui abaissait à trente ans l'âge de l'éligibilité, — il représentait le gouvernement dans toutes les discussions financières devant les chambres. Il s'essayait à la tribune comme dans les affaires. Il prenait hardiment sa place parmi ces « jeunes acteurs de la révolution de 1830, » dont il parlait dans un de ses premiers discours. Sous-secrétaire d'état ou député, du reste, M. Thiers avait fait son choix entre les deux politiques qu'il voyait se débattre autour de lui, et pour être tout entier à la royauté du 9 août il n'avait rien à désavouer. Il n'avait jamais caché, dans les plus vives ardeurs de ses polémiques contre les Bourbons, ses préférences pour la monarchie ni même ses dédains pour la république. Cette royauté nouvelle du 9 août, il l'avait désirée et préparée, il l'avait aidée à naître; il l'avait défendue en pleine crise contre quelques-uns des combattans de juillet, contre ses jeunes amis du *National*, Cavaignac, Jules Bastide, Thomas, qu'il conduisait un soir au Palais-Royal et qui, devant le prince encore lieutenant-général, déployaient toutes leurs passions républicaines. M. Thiers, lui, restait après la victoire comme en plein combat un monarchiste constitutionnel, parlementaire. De même un peu plus tard, lorsque M. Laffitte, chef du ministère du 2 novembre, se sentait débordé par le désordre, flottant toujours entre ses entraînemens révolutionnaires et ses velléités semi-conservatrices, M. Thiers n'avait point hésité; il avait essayé jusqu'au bout de fixer les irrésolutions du président du conseil, de le décider à une action plus ferme. Il n'avait pu réussir, et si comme sous-secrétaire d'état, il croyait devoir par honneur suivre M. Laffitte dans sa retraite, il avait d'avance dégagé ses opinions et sa liberté : de sorte qu'il n'avait qu'à rester lui-même pour être un des auxiliaires et bientôt un des chefs de l'entreprise qu'inaugurait Casimir Perier, qui a été la vraie fondation de la monarchie de 1830.

Qu'on se rende compte de la situation telle qu'elle était au 13 mars 1831. Toutes les questions extérieures soulevées par les

événemens de juillet s'agitaient plus que jamais : en Belgique, où la révolution du 29 septembre 1830 restait en suspens entre les délibérations de la diplomatie et les menaces du roi des Pays-Bas; en Pologne, où l'insurrection du 29 novembre se débattait héroïquement contre les forces russes; en Italie, où des mouvemens partiels appelaient les interventions de l'Autriche. Toutes ces questions émouvantes et redoutables enflammaient l'opposition française, qui faisait à la révolution de 1830 un devoir national d'aller au secours de tous les peuples en insurrection et d'effacer les traités de 1815. Le ministère présidé par M. Laffitte, politique plus léger et plus vain que mal intentionné, hésitait devant ces excitations, comme il hésitait à l'intérieur devant l'anarchie, devant l'émeute qui troublait Paris et se répandait dans les provinces, comme il allait hésiter au dernier moment devant la dévastation de Saint-Germain l'Auxerrois et le sac de l'Archevêché. Le gouvernement pratiquait ce que d'un mot cruel et significatif Carrel lui-même appelait la politique « par abandon, » laissant les légitimistes organiser des prises d'armes dans l'Ouest et les républicains préparer la guerre civile dans les rues. On achetait la vie de chaque jour par des expédiens, par des concessions incessantes aux passions révolutionnaires et aux passions belliqueuses, si bien qu'après six mois on allait sans le vouloir à la subversion et à la guerre.

Le pays sans direction, les intérêts sans sécurité, la paix publique sans garantie, l'incertitude et la défiance partout, c'était le dernier mot de la situation. Le nouveau roi le sentait, le parlement ne prêtait qu'un appui douteux à une ombre de pouvoir. Plus que tout autre, du haut du siège de président de la chambre où il avait été élevé depuis trois mois, Casimir Perier voyait avec amertume le désordre croissant. Une sorte d'instinct public le désignait comme le seul successeur possible de M. Laffitte lorsque les scènes de Saint-Germain l'Auxerrois et quelques autres incidens précipitèrent la crise qui faisait de lui un chef de ministère. Il ne se hâtait pas cependant, et ce qui attestait du premier coup la valeur de l'homme, c'est qu'il se montrait difficile sur les conditions de son avènement, difficile avec le roi, avec ses collègues, avec la majorité parlementaire dont il attendait l'appui en échange de la direction qu'il lui promettait. Il avait le sentiment le plus sérieux des choses, et en acceptant le rôle de premier ministre dans un moment qu'il jugeait aussi décisif que difficile, il entendait en exercer tous les droits comme il en affrontait d'un cœur viril et sans illusion toutes les responsabilités.

Le génie de Casimir Perier a été dans une idée simple, une idée fixe, et dans une volonté indomptable. Son mérite était de comprendre que la révolution de juillet périssait si elle se laissait en-

traîner par la confusion à la guerre, qu'il n'y avait d'autre moyen de rester en paix avec l'Europe que de retrouver la paix intérieure, qu'on ne pouvait rétablir l'ordre intérieur qu'en dissipant toutes les équivoques, en mettant fin à toutes les incohérences, en redressant d'une main énergique une situation faussée. Il disait un jour devant la chambre : « Tout le monde avoue la monarchie, mais on en décline les conditions... On condamne l'alliance des mots de *trône* et d'*institutions républicaines* et on laisse faire la chose... Chacun reconnaît qu'il nous faut un pouvoir fort, tellement que certains esprits s'élancent jusqu'à la pensée des lois d'exception, et au lieu d'en conclure qu'il est bien plus simple de fortifier le pouvoir légal, le pouvoir constitutionnel, on le circonscrit, on l'énerve, on détache pièce par pièce toute son armure, celle qui le défend, celle qui nous protège. Ce qui reste à faire après une révolution, c'est un gouvernement. » Toute la politique intérieure de Casimir Perier est là. Il veut refaire un gouvernement et une situation régulière. L'anarchie des idées comme l'anarchie des faits, c'était pour lui l'ennemi, et cet ennemi il le poursuivait sous toutes les formes avec un instinct de l'ordre poussé jusqu'à la passion; mais ce qui est surtout à remarquer, c'est qu'en saisissant le désordre corps à corps il n'entendait le vaincre que par la loi, par la toute-puissance de la loi et du droit commun. « Il n'y a que les gouvernemens faibles, s'écriait-il, qui ont recours aux moyens exceptionnels... Toutes les fois que vous nous confierez l'arbitraire, nous ne voudrons pas en profiter... » Il faut se rappeler avec quel dédain, à propos des troubles naissans de la Vendée, il se défendait d'employer des armes révolutionnaires, « des lois qui n'existent plus, » disait-il, — avec quelle fierté, lui, chef du pouvoir, il répondait à de prétendus libéraux, conseillers honteux de mesures d'exception : « Osez prendre sur votre responsabilité la proposition de ces mesures. » Et s'élevant à un sentiment plus haut de cette autorité légale qu'il revendiquait, dont il entendait exercer tous les droits, il ajoutait un jour : « Le gouvernement se fait un devoir d'être impartial envers tout le monde et de n'épouser les passions d'aucun parti... La nation n'est pas un parti, et nous sommes ici les représentans de la nation... » C'est la grande manière de fonder un gouvernement.

L'idée que Casimir Perier appliquait dans les affaires intérieures, il la réalisait sous une autre forme dans les affaires extérieures. De même qu'il prétendait raffermir l'ordre par l'autorité de la loi, il voulait maintenir la paix avec l'Europe par le respect des traités concilié avec la dignité nationale. Cette paix qu'il avouait résolûment avec le nouveau roi pour la vraie politique de la monarchie de juillet, ce n'était ni l'effacement, ni l'abdication, et en donnant l'exemple du respect des souverainetés, des droits européens, il

entendait aussi que les intérêts français fussent respectés; il ne s'interdisait pas les mesures énergiques de défense et une certaine hardiesse d'action. Il ne confondait pas toutes les questions qui s'agitaient, toutes les causes qui pouvaient tenter la France.

Ainsi, pour l'insurrection polonaise, il avait visiblement pris son parti. Il sentait que la malheureuse Pologne était trop loin, qu'aller à son secours, c'était provoquer une guerre universelle. Il ne pouvait offrir qu'une médiation inutile au milieu du bruit des armes; il avait du moins le courage de ne pas exciter des espérances auxquelles il ne pouvait répondre. Dans les affaires de Belgique, la question était tout autre. La France avait prouvé son désintéressement en refusant pour un de ses princes la couronne belge, et sa diplomatie restait d'accord avec la diplomatie européenne réunie à Londres pour l'organisation du nouveau royaume; mais le jour où le roi de Hollande menaçait de marcher sur Bruxelles, une armée française de son côté entrait instantanément en Belgique. Dans les affaires italiennes, sans contester absolument le droit de l'Autriche, le chef du cabinet du 13 mars ne l'admettait que jusqu'à un certain degré, et lorsqu'après avoir quitté une première fois les légations, les Autrichiens y rentraient, le drapeau tricolore allait aussitôt flotter sur Ancône. En proclamant le principe de non-intervention comme une sauvegarde pour les peuples, il en mesurait l'application aux intérêts français; par ce principe, il ne voulait pas offrir un appât ou une promesse à toutes les insurrections: il réservait l'action de la France. A la modération faite pour désarmer les défiances de l'Europe il alliait la fermeté, s'attachant à tenir en respect les puissances absolutistes, recherchant l'alliance libérale de l'Angleterre, faisant de son caractère même une garantie de la paix. Et cette politique qui confondait la paix extérieure et l'ordre intérieur, il la poursuivait à travers toutes les difficultés; il la conduisait avec une sorte d'héroïsme, sachant faire la part des nécessités et livrer l'hérédité de la pairie qu'il ne pouvait plus sauver, mais inflexible avec les agitations et les agitateurs, tenant tête tout à la fois aux troubles vendéens, à une insurrection lyonnaise, aux émeutes de Paris, aux attaques parlementaires des Mauguin, des Lamarque, des Lafayette, gouvernant par l'action et aussi par la parole au grand jour. En moins d'une année, il avait réussi à faire de cette politique une tradition, à dégager la monarchie de juillet de ses périls et de ses incohérences, à rallier l'opinion autour de ce qu'il avait le droit d'appeler un « système national. »

Cette fondation d'un gouvernement n'était pas d'ailleurs l'œuvre d'un seul homme, et elle n'avait même un si sérieux caractère, elle n'avait des chances de durée que parce qu'elle n'était pas une œuvre

uniquement personnelle. Casimir Perier avait le mérite d'être un chef fait pour exercer le commandement et pour porter sans faiblir toutes les responsabilités; il avait aussi l'avantage d'arriver au pouvoir à l'heure voulue, d'être en quelque sorte l'homme de la situation. Il sentait qu'il répondait à un instinct public devenu promptement son complice, à un immense besoin d'ordre et de paix. En allant le premier au combat, il n'était pas seul; il avait des appuis ou des alliés dans le prince dont il servait la cause, dans la bourgeoisie dont il représentait les intérêts, dans une élite d'hommes anciens ou nouveaux intéressés au succès du régime de 1830.

Le roi, il est vrai, avait accepté Casimir Perier des circonstances plus qu'il ne l'avait recherché. Assez jaloux déjà d'imprimer à la politique son caractère personnel et d'être son propre premier ministre, il ne subissait pas sans humeur et sans impatience l'ascendant d'un homme qui de son côté tenait à toutes les réalités et même à toutes les apparences du pouvoir; mais il sentait le prix du dévoûment d'un si grand serviteur et, sans l'aimer, il le soutenait, il lui prêtait dans les luttes de tous les jours le prestige et la force de la royauté. Au dehors, M. de Talleyrand, habilement choisi pour représenter la diplomatie du nouveau régime à Londres, accréditait la politique de la paix par l'éclat de son nom européen, par son expérience, par son tact de négociateur dans les affaires de Belgique ou d'Italie, par sa dextérité à préparer une alliance avec l'Angleterre. Il fortifiait le régime, il fortifiait aussi le ministre dont il se plaisait à relever l'importance par ses mots flatteurs, et au sujet duquel Palmerston écrivait à lord Granville : « Profitez d'une occasion pour dire au roi jusqu'à quel point l'entente avec les deux pays dépend du respect et de la confiance que nous inspire le caractère de Casimir Perier, et combien sa nomination comme président du conseil a contribué à la paix de l'Europe... » A l'intérieur, Casimir Perier avait la fortune de trouver partout, autour de lui, des hommes jeunes, orateurs puissans ou habiles, qui, sans appartenir au ministère, librement, spontanément, s'associaient à sa politique, la défendaient, la commentaient et pour elle ne craignaient pas de se jeter dans toutes les mêlées. C'était, autour du chef, une légion d'hommes s'engageant pour la cause commune, pour la révolution de 1830, et c'est ici que M. Thiers commençait à prendre position, à se dessiner comme un des jeunes capitaines de la campagne de résistance à tous les déchaînemens.

Séparé de M. Laffitte au moment décisif, à la veille de l'avènement de Casimir Perier, M. Thiers était un simple député, résolu

à entrer librement dans l'action, à servir la politique nouvelle qu'il voyait poindre, dont ses instincts de gouvernement lui révélaient la nécessité. Tout ne lui avait pas été facile. Pour ses débuts de tribune, il avait eu à vaincre les désavantages de sa petite taille, d'un organe débile et aigu, de son accent méridional, de l'inexpérience des assemblées; mais il n'avait pas tardé à tout surmonter par l'éclat d'un talent qui grandissait à vue d'œil au feu des discussions, et bientôt avec M. Dupin, avec M. Guizot, il était un des premiers orateurs parlementaires, un orateur qui avait déjà sa manière à lui, sensée et familière, abondante et hardie. Fils de la révolution de 1830, plus que tout autre il avait le droit de le dire, décidé à fixer cette révolution dans la monarchie constitutionnelle, il concourait avec une verve infatigable à cette œuvre de défense et de fondation entreprise par un ministre d'une raison intrépide. Il défendait le gouvernement dans ses idées, dans ses actes, dans son administration financière, dans sa politique intérieure et dans sa politique extérieure, dans ses luttes pour l'ordre et pour la paix. Il ne défendait pas seulement la politique de Casimir Perier, il la vulgarisait, il l'éclairait d'une vive et lumineuse éloquence.

Lorsque l'opposition, dans ses ardeurs imprévoyantes, accusait sans cesse le ministère d'enchaîner le mouvement, de ménager les « carlistes » dans un intérêt de réaction, de n'avoir de rigueurs et de répressions que contre son propre parti, le parti de la révolution de juillet, M. Thiers relevait impétueusement ces griefs; il répondait par une de ces vérités de la politique et de l'histoire qui ont toujours leur application. « Comment, disait-il un jour, comment ont péri les gouvernemens auxquels le gouvernement de juillet a été substitué? Comment la révolution de 1789 a-t-elle fini? est-ce par les agressions réunies contre elle? Non, elle a succombé sous ses propres excès. Le gouvernement impérial, comment a-t-il vu s'éteindre son immense gloire? il a abusé de lui-même, il s'est suicidé! Enfin, la restauration, est-ce une de nos conspirations qui l'a détruite? Non, elle s'est tuée en violant volontairement les lois du pays. De ce que le gouvernement s'est montré plus soigneux de contenir son parti que tout autre, il en résulte qu'il connaissait à la fois sa position, l'histoire et la politique... » Lorsque les tribuns du parlement, le général Lafayette, le général Lamarque, Mauguin, même M. Odilon Barrot ou M. Bignon, s'efforçaient d'entraîner la France dans la guerre pour la Pologne, pour l'Italie, pour la Belgique, M. Thiers, comme M. Guizot, était auprès de Casimir Perier, combattant pour la paix. Il passait, dans ses discours, la revue de l'Europe, il invoquait toutes les raisons historiques, diplomatiques, militaires et morales; il montrait que la guerre était presque fatalement la ter-

reur ou la dictature à Paris, la liberté menacée, la prospérité du pays perdue, la révolution de juillet compromise, qu'avec la paix au contraire, l'influence française pouvait bien plus sûrement s'étendre et rayonner entre les Pyrénées et le Rhin. Notez cependant ici un trait caractéristique. M. Thiers, en combattant les passions belliqueuses, ne laissait pas de garder la blessure de 1815 et je ne sais quelle espérance de grandeur nationale dont il ajournait la réalisation; il réservait l'avenir en parlant de la paix. Lorsque s'élevait enfin une question qui touchait à l'organisation définitive du régime de juillet, la question de la constitution de la pairie, M. Thiers était de ceux qui, s'élevant au-dessus des préjugés de parti, allant même plus loin que n'osait aller le gouvernement, ne craignaient pas de se prononcer pour l'hérédité. Chose curieuse! c'étaient trois bourgeois de tradition, de race, d'esprit, Royer-Collard, M. Guizot, M. Thiers, qui se faisaient les puissans défenseurs de la nécessité d'une pairie héréditaire dans l'intérêt même des libertés constitutionnelles, et M. Thiers n'était ni le moins hardi ni le moins éloquent; avec ses discours sur l'hérédité de la pairie, sur les affaires extérieures, sur les affaires intérieures, sur le budget, M. Thiers s'était fait son rôle de *leader* de parlement.

Toutes ces discussions qui remplissaient cette orageuse année de 1831-1832, qui se déroulaient au milieu des émotions publiques et des troubles des rues, au bruit de l'entrée d'une armée française en Belgique ou de la défaite douloureusement retentissante de la Pologne, ces discussions avaient un mérite : elles aguerrissaient pour ainsi dire les institutions nouvelles, elles ralliaient autour d'un drapeau conservateur fièrement porté une majorité d'abord vacillante, elles formaient des hommes pour la lutte, pour le conseil, pour la défense et même pour l'attaque contre les factions. Ce qui n'apparaissait au 13 mars 1831 que comme la tentative presque aventureuse d'un homme animé d'une noble passion, se jetant sans illusion dans le combat, était devenu rapidement une œuvre collective ralliant « non-seulement des intérêts, mais des dévoûmens, » et des intelligences. Casimir Perier, en moins de quinze mois de pouvoir, avait créé une situation, une tradition, et c'est ainsi que le jour où il disparaissait brusquement, enlevé par le choléra, — 16 mai 1832, — la politique qu'il avait inaugurée avait pris assez d'ascendant pour lui survivre. Elle avait certes plus d'une bataille à livrer encore; elle était assez forte pour vaincre la formidable insurrection républicaine qui ensanglantait Paris les 5 et 6 juin, qui ressemblait à un effort désespéré pour profiter de l'éclipse soudaine du grand adversaire des séditions. Le ministre avait disparu, la politique survivait tout entière par l'impulsion qu'elle avait

donnée, par la force de gouvernement qu'elle avait créée ; elle survivait surtout par cette légion d'hommes, divers d'origine, de talent et de caractère, mais liés par un même sentiment et rassemblés quelques mois plus tard, le 11 octobre 1832, dans un ministère qui n'était encore que le ministère Perier continué, qui a été, à vrai dire, le second fondateur de la monarchie de juillet.

II.

Au moment où se formait le cabinet du 11 octobre 1832, six mois étaient déjà passés depuis la mort de Casimir Perier : six mois qui n'avaient pas été un repos, pas même une trêve, puisqu'on avait eu à tenir tête à l'insurrection républicaine du 5 juin et à un commencement d'insurrection vendéenne, — mais qui ressemblaient un peu à un interrègne ministériel. La politique du 13 mars était restée, sous la garde du roi, l'inspiratrice du gouvernement, surtout du jeune et courageux ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, qui avait acccepté par dévoûment un poste de péril ; — Casimir Perier lui-même n'avait pas de successeur. On le sentait à certaines oscillations d'autorité, on sentait aussi qu'en se prolongeant cette sorte de provisoire pourrait n'être pas sans péril. De là était né le ministère du 11 octobre 1832, qui, à défaut du chef disparu, formait le plus puissant faisceau de forces et d'intelligences, qui réunissait les hommes les mieux faits pour soutenir les mêmes luttes contre les mêmes ennemis, sous le même drapeau de résistance : Le maréchal Soult à la présidence du conseil et à la guerre, M. Thiers à l'intérieur, le duc de Broglie aux affaires étrangères, M. Guizot à l'instruction publique, M. Humann, M. d'Argout, M. de Rigny. C'est le cabinet qui, à quelques modifications près, a plus de trois années durant gouverné la France, qui a représenté le régime de 1830 dans son mouvement ascendant et qui reste dans l'histoire la réalisation la plus complète du système parlementaire.

Il faut se rappeler dans quelles conditions s'ouvrait cette phase nouvelle de la politique que Casimir Perier avait inaugurée, que le ministère du 11 octobre, représenté par ce triumvirat de l'intelligence et de la parole, le duc de Broglie, M. Thiers, M. Guizot, allait porter à son point culminant. La révolution constitutionnelle et monarchique de 1830, vigoureusement ramenée à son programme d'ordre intérieur et de paix avec l'Europe, paraissait à demi fixée, maîtresse d'elle-même : elle restait néanmoins toujours en présence de questions extérieures qui n'étaient nullement résolues et d'adversaires irréconciliables, « carlistes, » républicains, qui ne désar-

maient pas, qui se préparaient au contraire à de nouveaux assauts. Ni les difficultés diplomatiques ni l'anarchie n'avaient dit leur dernier mot. Au dehors, il est vrai, la Pologne avait succombé, elle n'était plus qu'un souvenir douloureux revenant de temps à autre dans des discours. Les affaires de Belgique paraissaient réglées par une conférence européenne à Londres et par le congrès belge, par le traité du 15 novembre 1831 et par l'élection du roi Léopold; mais le roi de Hollande, qui n'avait été arrêté une première fois dans ses revendications armées que par une intervention française, refusait de souscrire à ce qu'avait fait la diplomatie et campait menaçant à Anvers. Les troubles d'Italie avaient attiré à Ancône le drapeau français, qui restait en présence du drapeau de l'Autriche. La mort du roi Ferdinand VII d'Espagne allait bientôt soulever une autre question à la frontière des Pyrénées, « dans un pays trop voisin du nôtre, selon le mot du gouvernement, pour que nous ne devions pas y avoir une influence particulière. » Dans ses rapports généraux, la monarchie de juillet était reconnue par l'Europe; mais les puissances absolutistes gardaient encore à l'égard de la France de 1830 une réserve défiante et à demi hostile : elles semblaient vouloir ressusciter une petite sainte-alliance dans une entrevue des souverains à München-Grætz.

Le cabinet du 11 octobre avait à faire face à toutes ces questions indécises, à toutes ces difficultés d'une situation délicate. Nul n'était mieux fait que le duc de Broglie pour être le ministre d'une politique qui, en restant fidèle à la paix, n'hésitait pas à aller trancher définitivement le démêlé belge sous les murs d'Anvers, à couvrir la monarchie constitutionnelle naissante à Madrid du traité de la quadruple alliance, à maintenir la dignité de la révolution de juillet vis-à-vis de l'absolutisme européen. Le duc de Broglie, dans l'œuvre commune du 11 octobre, était l'homme de la paix sans faiblesse, de la fierté sans provocation; mais, sous le 11 octobre comme au 13 mars, la grande question s'agitait visiblement d'abord à Paris. Tout dépendait du degré de force du gouvernement, et M. Thiers ici, comme ministre de l'intérieur, avait nécessairement un des premiers rôles à côté du duc de Broglie et de M. Guizot.

M. Thiers avait singulièrement mûri dans les luttes parlementaires depuis un an. Il était désigné pour le pouvoir; il entrait au ministère comme homme de tribune et d'action contre les partis, contre les agitations « carlistes, » contre les agitations républicaines, et du premier coup, à peine nommé ministre, il se trouvait en face d'une question aussi redoutable que délicate : c'était l'état troublé de l'Ouest toujours menacé de la guerre civile par la présence de la duchesse de Berry qui depuis cinq mois était en Vendée, échap-

pant à toutes les recherches. M. Thiers arrivait au pouvoir avec la mission et la résolution d'en finir avec ces troubles, avec cette romanesque aventure de la princesse errante. Dès les premiers jours, il écrivait avec vivacité au représentant principal du gouvernement à Nantes : « Nous voulons prendre le duc d'Enghien, mais nous ne voulons pas le fusiller ; nous n'avons pas assez de gloire pour cela, et si nous l'avions nous ne la souillerions jamais. » Il ne se doutait pas, en parlant ainsi, que l'occasion, la tentation si l'on veut, allait s'offrir à lui, sous la figure d'un juif renégat, deux fois traître, proposant de livrer à prix d'argent la liberté et l'asile de la femme dont il avait gagné les bontés en Italie par une conversion religieuse.

Que le moyen fût équivoque et hasardeux, c'est bien certain. Ministre chargé de la sûreté de l'état, M. Thiers ne se croyait pas le droit de négliger un avis mystérieux qu'il avait reçu. Il était allé hardiment de sa personne à un rendez-vous nocturne donné dans une allée déserte des Champs-Élysées par un inconnu qui offrait la complicité de la trahison, — et le dernier mot de ce drame de police était l'arrestation de la duchesse de Berry à Nantes ! A dire toute la vérité aujourd'hui, c'était peut-être une autre manière de « fusiller le duc d'Enghien. » Le ministre de l'intérieur, en se servant d'un instrument qu'il méprisait, avait plus d'une excuse. D'abord il ne pouvait pas prévoir les suites d'une aventure dont le dénoûment devait être un embarras autant qu'une satisfaction pour la dynastie nouvelle. M. Thiers avait une raison plus sérieuse, plus politique, et cette raison il la confiait à Berryer dans un entretien familier et secret qu'il avait provoqué. « Mon cher collègue, lui disait-il, vous êtes un homme de trop de valeur pour que je ne tienne pas à vous donner une explication. Dans votre parti on crie beaucoup contre moi pour ce que j'ai fait. Eh bien ! voici un portefeuille, — et il montrait le portefeuille, — où il y a de quoi faire condamner à mort tous les chefs légitimistes insurgés en Vendée. Puisque c'est la guerre, j'avais le moyen de la faire décisive et victorieuse pour nous. Frapper les chefs, je le pouvais ; leur condamnation est là, signée de leur main. Il s'est trouvé un autre moyen, moins tragique, moins cruel : prendre une femme plutôt que d'envoyer à la mort trente ou quarante personnes peut-être. Je n'ai pas hésité : pour sauver les hommes, j'ai pris la femme. L'histoire m'en tiendra compte et j'espère que vous-même, oui, vous, vous ne me blâmerez pas. » M. Thiers, dans tous les cas, avait réussi plus qu'il ne le pensait lui-même, sûrement au-delà de ce qu'il aurait voulu ; il avait sans le savoir et pour longtemps mis hors de cause le parti légitimiste surpris dans une tentative de guerre civile qui finissait comme un roman d'aventure.

Le plus dangereux ennemi cependant n'était pas en Vendée ou dans les châteaux, dans cette fronde de la légitimité plus chevaleresque et plus bruyante que redoutable. L'ennemi le plus sérieux et le plus menaçant était au camp républicain, dans les rues de Paris et de Lyon, dans les sociétés secrètes, dans la presse révolutionnaire, dans tout ce monde jeune, exalté, fanatisé de conspirations, toujours prêt à la sédition morale et matérielle. Terrassés en apparence aux 5 et 6 juin 1832, les républicains ne se tenaient pas pour battus, ils se remettaient à conspirer. L'année 1833 passait presque paisiblement, au moins sans crise grave; en 1834, au mois d'avril, une double et formidable insurrection remplissait de sang et de deuil Lyon et Paris. Domptée dans la rue, l'agitation reparaissait sous une autre forme à l'occasion du procès des accusés d'avril devant la cour des pairs. C'était une lutte de tous les instans que la monarchie nouvelle avait à soutenir pendant plusieurs années, qu'elle soutenait avec toutes les ressources de la légalité et de la force contre les complots, contre l'émeute, contre les attentats menaçant déjà la vie du prince. Ministre de l'intérieur, M. Thiers n'était pas moins décidé contre les républicains que contre les légitimistes. Au besoin il payait de sa personne, et aux journées d'avril il était assez près du feu pour qu'un jeune auditeur au conseil d'état pût tomber à côté de lui percé de balles. Il ne reculait ni devant le danger personnel, ni devant la nécessité de l'action, résolu pendant le combat, toujours prêt le lendemain à couvrir de sa responsabilité devant les chambres les chefs militaires ou ses subordonnés, à tenir tête à ceux qui se plaisaient à accuser le gouvernement et ses prétendues provocations et ses « ordres impitoyables. » Il ne souffrait pas qu'on essayât d'inquiéter l'armée sur son devoir et de dénaturer les rôles dans ces cruels conflits. « Il est des vérités qu'il faut courageusement établir, disait-il. La patrie n'est pas seulement dans ce qu'on appelle le territoire; la patrie est dans l'ordre public, dans les lois, dans les institutions. On défend sa patrie en défendant les lois tout aussi bien et avec autant d'honneur qu'en défendant le sol sur le Rhin ou aux Pyrénées... Je sais qu'on prend à tâche aujourd'hui de déshonorer la guerre civile, de blâmer l'effusion du sang français, et l'on a raison, assurément; mais, remarquez-le bien, on la blâme amèrement dans ceux qui défendent l'ordre public, très doucement dans ceux qui l'attaquent. Si prôner le courage des anarchistes peut passer pour un sentiment français, ce n'est pas un bon moyen d'empêcher qu'ils ne recommencent. »

Vaincre l'anarchie par la force dans les rues et en même temps la poursuivre, l'atteindre sous toutes les formes par une série de

lois sur les crieurs publics, sur les associations, sur les dépôts d'armes de guerre, c'était le premier objet de cette politique du 11 octobre à laquelle M. Thiers s'associait par l'action et par la parole à côté du duc de Broglie et de M. Guizot. Les uns et les autres, faisant campagne ensemble, s'inspiraient de la même pensée : préserver l'ordre nouveau de tous les entraînemens et de tous les excès, fonder la vraie monarchie constitutionnelle, libérale et parlementaire que la révolution de 1789 avait dépassée en roulant dans les convulsions, que l'empire avait remplacée par le despotisme éphémère de la gloire et du génie, que la restauration n'avait réalisée qu'imparfaitement. M. Thiers, entre tous, livrait ses batailles pour cette monarchie, et il ne se bornait pas à la défendre de vive force quand il le fallait, il la défendait aussi par la raison, par l'éloquence, par l'esprit; il la défendait en marchant hardiment sur le mirage républicain, en s'armant de l'histoire, de l'expérience, de ce qu'il appelait les « exemples démonstratifs » du passé.

La république, disait-il, a été essayée d'une manière concluante suivant nous. On nous objecte tous les jours : Ce n'est pas la république sanglante comme celle d'autrefois que nous voulons, nous la voulons paisible et modérée. Eh bien! on commet une erreur grave quand on dit que l'expérience n'a pas porté sur deux points. Il y a eu une république sanglante pendant un an; mais pendant huit ou neuf ans c'était une république qui avait l'intention d'être modérée qui a été essayée par des hommes honnêtes, capables. Sous le directoire, c'étaient des hommes comme La Réveillère-Lepeaux, Barthélemy, Rewbell, Sieyès, Carnot, hommes modérés, honnêtes, qui voulaient, non pas la république de sang, mais la république paisible. La victoire n'a pas manqué à ces hommes : ils ont eu les plus belles victoires, Rivoli, Castiglione et mille autres. La paix ne leur a pas manqué non plus... Cependant en quelques années le désordre était partout. Ces hommes d'état étaient honnêtes, et cependant le trésor était livré au pillage. Personne n'obéissait, les généraux les plus modestes, les plus probes, Championnet, Joubert, refusaient d'obéir aux ordres du gouvernement. C'était un mépris, un chaos universel. Il a fallu que des généraux vinssent renverser ce gouvernement, passez-moi l'expression, à coups de pied... Ainsi, dans ces dix ans, il s'est fait en France une expérience concluante sous les deux rapports. On a eu, non-seulement la république sanglante, mais la république clémente, qui voulait être modérée et qui n'est arrivée qu'au mépris. Aussi la France, quand on lui parle de république, recule épouvantée; elle sait que ce gouvernement tourne au sang ou à l'imbécillité.

Il y a près d'un demi-siècle que M. Thiers parlait ainsi, et lorsqu'on dit aujourd'hui que ses dernières années ont démenti ces paroles, qu'il a eu depuis d'autres opinions, que, lui, autrefois si sévère, il a aidé une république à vivre, qu'on prenne bien garde. Ce sont les circonstances qui ont changé, M. Thiers n'a pas changé d'opinion et ne s'est pas contredit autant qu'on le croit. Un moment est venu en effet où, ramené au pouvoir dans un désastre, entouré de débris de gouvernemens accumulés par les révolutions, il n'a vu que la république possible, — et même alors comment s'est-il exprimé? Il a reconnu une nécessité, il ne méconnaissait pas les difficultés, il n'oubliait pas l'expérience et il ajoutait comme ressaisi par le souvenir du langage de sa jeunesse : « On dit que la république n'a jamais réussi ! C'est vrai, — j'en demande pardon à ceux qui m'écoutent, — dans les mains des républicains !.. » Il énumérait les conditions, les garanties qui pouvaient rendre une expérience nouvelle moins impossible ; il n'a jamais dit que, si la république retombait exclusivement « dans les mains des républicains, » elle ne serait pas exposée de nouveau aux mêmes dangers.

En 1834, à la république impossible et anarchique il avait à opposer une monarchie libérale, vivace, populaire, qu'il mettait son orgueil à défendre contre tous les adversaires à la fois. Aux républicains de l'insurrection il disait : Vous ne passerez pas ! à l'honnête et naïf Odilon Barrot, qui reprochait au ministère du 11 octobre ses ardeurs de résistance, qui prétendait qu'on pouvait aussi « amener la république par la violence, » M. Thiers répliquait vivement : « Vous employez le mot de violence, vous, monsieur Barrot ! Est-ce que vous avez oublié que le gouvernement de juillet a été le plus doux de tous les gouvernemens?.. Le gouvernement a été attaqué de toutes les manières par la diffamation, par la guerre civile, par l'assassinat, et il n'a pas versé une goutte de sang sur les échafauds. Comment se peut-il que vous, monsieur Barrot, fils de la révolution de juillet, vous ne soyez pas plus fier de ce beau résultat? » Il tenait ce langage aux républicains, aux complaisans des républicains, tandis que, d'un autre côté, il répondait à celui qu'il devait appeler un jour le « noble, courageux et éloquent Berryer » : « Dites-moi, y a-t-il justice, y a-t-il même amour sincère du principe monarchique à venir tous les jours étaler avec complaisance devant nous les difficultés de notre tâche?.. En disant en effet qu'il est impossible d'établir l'ordre dans ce pays, ne voyez-vous pas que vous accumulez de jour en jour, d'heure en heure, de parole en parole, des reproches écrasans pour vous? Car si la France est difficile à gouverner, et elle l'est sans doute, c'est parce qu'elle

est toute remplie encore des courroux que vous lui avez inspirés ; c'est que les idées les plus saines, les plus justes, vous les lui avez rendues suspectes. Si l'ordre lui paraît despotisme, si la modération envers l'étranger lui est suspecte de servilisme, c'est votre faute et non la nôtre... » De toutes parts il faisait face à l'ennemi, rendant guerre pour guerre, décorant la défense de l'éclat du courage et de la parole, intimidant un adversaire qui dans une interruption lui criait qu'une de ses lois de répression serait impuissante : « Eh bien ! répliquait-il, avec une bonne humeur résolue, essayez ! Cette loi que vous dites impuissante et inexécutable, moi je me charge de la faire exécuter... » Et on ne doutait pas qu'il ne le fît !

Le combat, le combat de tous les jours pour l'existence n'était du reste qu'une partie et même la moindre partie de cette politique du 11 octobre. Rallier et féconder les intérêts, populariser le régime nouveau par les œuvres utiles, réaliser les conséquences les plus légitimes de la révolution, c'était une autre manière de fonder la monarchie de 1830. Le ministère de la résistance se piquait d'être en même temps le ministère de l'action profitable et efficace. Il disait avec M. Guizot que, lorsqu'on était sorti de l'ordre, le premier progrès était d'y rentrer et qu'avec cela tous les autres progrès devenaient possibles. Il y avait de la sève, de l'émulation dans ce pouvoir né en pleine lutte, et tandis que le duc de Broglie suivait avec dignité les affaires de Belgique, d'Italie ou d'Espagne, tandis que le maréchal Soult faisait adopter toutes ces lois sur le recrutement, sur l'état des officiers, sur l'avancement qui réorganisaient l'armée, tandis que M. Guizot accomplissait sa grande et libérale réforme de l'enseignement primaire (1833), M. Thiers, lui aussi, avait son ambition. Il n'entendait pas se borner à prendre la duchesse de Berry ou à vaincre les républicains de Paris et de Lyon. Il proposait et il faisait voter un crédit de 100 millions destiné à tout un ensemble d'entreprises, les unes d'utilité publique, les autres de décoration nationale. Il traçait un programme de travaux embrassant les routes de la Vendée, les canaux, les ports et en même temps l'achèvement de la Madeleine, de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, du Muséum. Il laissait entrevoir l'achèvement du Louvre, le déplacement de la Bibliothèque nationale, qui est encore en question. Le premier il mettait la main à ce qui s'est appelé depuis la transformation de Paris. Dans ces travaux d'intérêt national conçus avec une certaine hardiesse pour la circonstance, mais présentés avec art comme l'exécution d'une pensée traditionnelle, il voyait une sorte de complément de l'œuvre de fondation à laquelle il concourait. « Le gouvernement venant après quarante ans d'essais politiques en tout genre, disait-il, a eu pour but de résumer, de

compléter, d'affermir tout ce qui avait été tenté avant lui en fait d'institutions. Il sera conséquent avec lui-même si, en fait de grands travaux, il aime mieux achever les entreprises commencées qu'en commencer des nouvelles... » A cette époque, M. Thiers passait alternativement du ministère de l'intérieur au ministère des travaux publics et du commerce pour revenir bientôt à l'intérieur : il aurait passé tout aussi bien aux affaires étrangères ou aux finances, il n'aurait pas été pris au dépourvu !

Ministre toujours prêt, il se mêlait à toutes les grandes questions. Il défendait la centralisation, l'unité nationale à propos de l'organisation des conseils muicipaux et des conseils généraux, à propos des attributions des maires et des municipalités. Il combattait l'impôt sur le revenu qui faisait son apparition et qu'il devait plus d'une fois retrouver devant lui sans jamais se lasser de le combattre. Il suppléait M. Humann à l'occasion de l'amortissement et du budget. Il se faisait le lieutenant du duc de Broglie dans les questions extérieures. Il n'était étranger à rien, et partout, dans les discussions d'affaires comme dans les conflits politiques, il portait le plus vif instinct de gouvernement, une inépuisable fertilité d'esprit, le sentiment net et clair des vraies conditions d'un régime appelé, dans sa pensée, à couronner la révolution française en domptant les passions révolutionnaires, en ouvrant pour la France l'ère active et féconde des libertés modérées. Partout il portait cette raison décidée qui bientôt, au lendemain des luttes les plus violentes, lui faisait dire comme s'il avait voulu résumer le caractère de la cause qu'il servait : « La mesure, voilà le caractère du gouvernement que nous avons l'honneur de représenter et qui est le seul qui convienne aujourd'hui au pays. Il faut nous voir tels que nous sommes. Nous ne sommes pas de ces gouvernemens à entraînement tels qu'il en a existé. Nous ne sommes pas ce gouvernement terrible qui ensanglanta la France il y a quarante ans; nous ne sommes pas ce gouvernement glorieux, je le reconnais, du consulat et de l'empire; nous ne sommes pas non plus le gouvernement de réaction de la restauration. Nous sommes un gouvernement de raison, de sens, de tenue, à qui les leçons passées doivent toujours être présentes et qui ne doit jamais s'infatuer de ses succès. On parle de vainqueurs et de vaincus. Ce mot ne convient ni au gouvernement ni à l'état de choses actuel. Il y a eu des temps où il y avait des vainqueurs et des vaincus. En 93, il y a eu des vainqueurs sanglans, des vaincus à jamais regrettables. Sous l'empire il y avait des vainqueurs, c'était la nation française; les vaincus, c'était l'Europe : elle nous fit expier chèrement sa défaite. Sous la restauration le gouvernement était vainqueur, le pays était vaincu. Il n'y

a rien de pareil aujourd'hui. Il y a des hommes de sens parlant à des hommes de sens, qui, le lendemain d'une révolution légitime parce qu'elle était nécessaire, leur ont dit : Il faut s'arrêter au but, ne pas le dépasser. Il y a un gouvernement de raison, de calcul, qui ne s'enivre pas, dont le mérite est la modération en toutes choses... » Voilà comme on parlait en 1835, entre deux combats !

III.

Quelques années avaient suffi pour faire de M. Thiers un des conseillers nécessaires de la monarchie nouvelle, un des premiers orateurs de parlement, un politique rapidement mûri aux affaires. Il avait été ministre à trente-cinq ans; il était alors dans l'éclat de l'âge et du talent, tel qu'il revit dans un portrait d'autrefois avec son air dégagé et hardi, son regard lumineux et résolu, sa physionomie expressive où la finesse se mêle à je ne sais quelle force cachée. Par son origine, par sa fortune, il était le fils le plus légitime et le plus brillant de la révolution de 1830; mieux que tout autre peut-être, il représentait ces classes nouvelles que Casimir Perier avait ralliées en les passionnant, que lui, M. Thiers, il captivait et il maniait en les flattant. Par la vivacité et la souplesse de son intelligence, par l'universalité de ses instincts et de ses aptitudes, il semblait fait pour tout comprendre et pour tout oser. Il était aux affaires comme dans son domaine naturel. Le plus Français des Allemands, le plus pénétrant et le plus railleur des poètes, Henri Heine, disait un jour : « Tandis que les autres ne sont qu'orateurs ou administrateurs, ou savans, ou diplomates, Thiers possède au besoin toutes ces qualités ensemble; seulement elles ne se présentent pas en lui comme des spécialités étroites : elles sont dominées et absorbées par son génie politique. Thiers est homme d'état, il est un de ces esprits dans lesquels l'art de gouverner est une capacité innée... » Parce qu'il avait l'allure vive et l'intuition prompte, il paraissait mobile et léger; en réalité, avec des habitudes matinales et sobres qu'il a gardées toute sa vie, il avait une puissance de travail extraordinaire, qu'il appliquait sans fatigue et sans effort aux choses les plus diverses, à l'administration et aux finances, à la diplomatie et à la guerre, à l'histoire et aux affaires de tous les jours. Son originalité était de ne se laisser absorber par rien, de prendre plaisir à un budget comme à une découverte des arts, de s'intéresser à tout et de trouver du temps pour tout, fût-ce pour des fantaisies. La facilité faisait partie de son génie sans exclure le travail ni la méditation, ni même les idées fixes.

Ce qu'il a été depuis, avec plus de grandeur, si l'on veut, il l'était

dès son entrée dans la carrière politique. Les idées qu'il a si souvent défendues jusqu'à la fin de sa vie, il les soutenait déjà en 1835. Comme politique, il ne s'en cachait pas, il aimait le pouvoir non pour ses jouissances vulgaires et ses ostentations vaines, mais comme moyen d'action; il avait le goût d'un pouvoir fort et respecté, d'une centralisation puissante, image et garantie de l'unité française. Les opinions qu'il a toujours et obstinément reproduites sur les finances, sur le commerce, sur l'industrie comme sur l'administration, il les avait dès ses premiers ministères, et il ne craignait pas de dire à l'occasion : « Je vais soutenir des opinions qu'on accuse d'être vieilles. J'ai beaucoup de ce qu'on appelle des opinions nouvelles; je dois avouer que j'en ai aussi de vieilles que je ne craindrai jamais de soutenir parce que je les crois vraies... Elles sont vieilles parce qu'elles sont le résultat de l'expérience... » Il mettait une sorte de bravoure de jeune homme né de la révolution à soutenir des « opinions vieilles, » à être le politique du bon sens et de l'expérience. Comme orateur, il ne ressemblait ni à Guizot, ni à Royer-Collard, ni à Berryer, ni à Odilon Barrot, il ne ressemblait à personne. Il avait son éloquence à lui, simple, claire, facile, souvent négligée et abondante jusqu'à la fluidité, toujours ingénieuse et animée. Il avait l'art de tout traduire sous une forme familière, de parcourir en se jouant tous les détours de la question la plus compliquée, d'aller au point vif d'une situation et de laisser une assemblée persuadée ou séduite ou éblouie. C'était un *debater* de premier ordre. Nature singulière de politique et d'orateur, de tacticien parlementaire, alliant l'imagination à la raison pratique, la grâce de l'esprit à l'instruction, la finesse à l'impétuosité, la bienveillance à l'audace des résolutions, les instincts libéraux au sens supérieur du gouvernement, et avec tous ces dons, avec ces qualités brillantes, entrant comme un jeune conquérant bourgeois dans les affaires.

Tout souriait à M. Thiers. Il avait le pouvoir, le succès, la faveur du parlement et du prince. Il était, si l'on peut se servir de ce mot, un des héros de ce monde du lendemain de 1830 auquel, depuis trois ans, il contribuait, comme ministre, à donner l'ordre et la paix en livrant des batailles. On sentait en lui l'homme des temps nouveaux prenant victorieusement sa place, et à l'occasion de sa réception à l'Académie, aux derniers jours de 1834, X. Doudan, le spirituel et raffiné Doudan, écrivait à une de ses correspondantes : « J'ai regret que vous n'ayez pas vu cette séance, — la réception de M. Thiers, — que vous n'ayez pas vu M. de Talleyrand arrivant sur les bancs de l'Académie en costume d'académicien. Il a produit un effet singulier de curiosité, comme une vieille page toute mu-

tilée d'une grande histoire, une vieille page que le vent va emporter bientôt. A côté de cette destinée presque accomplie, M. Thiers arrivait avec toutes les espérances, tout l'orgueil du présent et de l'avenir. Il racontait d'un air hardi les agitations qui ont passé sur l'Europe depuis trente ans. Son discours était vivant; on entendait presque rouler les canons de vendémiaire; on voyait la poussière de Marengo et les aides de camp *courir à travers la fumée* du champ de bataille : tout cela raconté devant des hommes qui avaient vu *César*, et le consulat et l'empire, et par un jeune homme qui avait concouru à une grande révolution après avoir écrit l'histoire d'une autre révolution, tout cela avec le sentiment que lui aussi serait un jour dans l'histoire. En sortant de l'Institut, je n'ai plus vu sur la place Vendôme qu'une grande statue de cuivre immobile et les nuages qui couraient au-dessus comme les agitations du jour au-dessus des souvenirs du passé. Cette séance d'académie a défrayé la conversation pour huit jours. Puis sont venus les discours de M. Guizot et encore de M. Thiers à la tribune, puis celui de M. Berryer, — toujours des discours! »

Franchissez quelques années à peine; le piquant et ingénieux Doudan écrit encore d'un tour humoristique qui peint cette vive nature en mouvement : « M. Thiers dînait ici lundi. Il a parlé sur l'Afrique avec une vivacité qui a charmé Albert entre autres, disant que c'était le seul instinct un peu désintéressé, un peu héroïque qui restât au pays; montrant cet Atlas comme une sorte de séminaire guerrier où se formaient aux périls, à la vigilance, au sang-froid les officiers de notre armée; démontrant par tous ses souvenirs militaires qu'il n'y avait pas de meilleures troupes que celles qui avaient combattu longtemps contre la cavalerie légère. On voyait, dans ses discours, les Arabes descendre, bride abattue, toutes les collines de l'Afrique, et l'infanterie française immobile, dissiper cet orage avec ses feux réguliers; puis les souvenirs d'Égypte, et les sabres recourbés des mameluks, et les noms d'Héliopolis et des Pyramides, et la légion romaine contre les cavaliers numides. M. d'Haubersaert n'avait pas l'air ému le moins du monde, et il persistait, malgré les Numides, malgré les journées d'Héliopolis et du Thabor, à compter sur ses doigts combien nous avions de soldats en Afrique, combien nous en avions perdu par la fièvre, combien sur les routes de Constantine et de Mascara. Et M. Thiers ramenait contre lui avec une sorte de furie française toutes les armées invincibles formées en Afrique, avec leurs beaux étendards déchirés dans les batailles, et tout le chœur des âmes héroïques formées par la guerre... M. de Canouville écoutait tout ce tumulte en silence, et après le départ de M. Thiers, il me dit : « C'est sin-

gulier, je ne suis pas de son avis, mais ce petit homme me rappelle pourtant la manière et le geste et la vivacité de paroles de l'empereur les jours où il n'était pas très raisonnable. » Cette belle humeur guerrière s'échappant en saillies, mais sachant aussi redevenir « raisonnable, » était un trait de l'homme.

C'est toujours M. Thiers avec sa vivacité expansive, tel qu'il était dans le plein essor de ses facultés et de sa fortune croissante, tel qu'il était surtout en 1834, 1835, à ces momens où l'on travaillait d'un commun effort à fonder un gouvernement et où l'on croyait presque avoir réussi par cette politique de Casimir Perier, du 11 octobre, qui ne craignait pas de s'appeler elle-même la politique de résistance. Le point culminant de cette campagne engagée sous toutes les formes, sur tous les champs de bataille de la rue et du parlement pour la défense de la monarchie nouvelle, le point culminant et décisif est cette heure tragique de juillet 1835, où le plus effroyable crime, en semant la mort sur le passage du roi, révélait tout à coup que, si on avait beaucoup fait, on n'avait pas peut-être fait encore assez.

On avait vaincu l'anarchie dans tous ses retranchemens, par les armes et par les lois sur les crieurs publics, sur les attroupemens, sur les associations; on lui avait arraché ses masques et ses moyens d'action. « Elle est maintenant à son dernier asile, disait le duc de Broglie sous le coup de l'attentat de Fieschi; elle se réfugie dans une presse factieuse, elle se réfugie derrière le droit sacré de discussion que la charte garantit à tous les Français. » De là ces lois dites de septembre qui n'avaient d'autre objet que de mettre le roi et la charte à l'abri en imprimant aux attaques dirigées contre l'un et l'autre le caractère d'attentats désormais justiciables de la cour des pairs. Il s'agissait de conquérir une garantie de plus, et dans ce nouveau combat M. Thiers s'engageait résolûment, au risque d'avoir à se mesurer avec un adversaire comme Royer-Collard, qui se levait pour défendre la presse. Les lois de septembre n'étaient-elles, comme on le disait, que la colère ou l'impatience d'honnêtes gens irrités? Ne dépassaient-elles pas la mesure et ne risquaient-elles pas d'être inefficaces? Elles n'ont pas sans doute sauvé la monarchie de 1830, elles ne l'ont pas perdue non plus. Elles ne touchaient pas aux droits essentiels d'une discussion légitime; elles n'étaient après tout qu'un acte de défense contre des assauts sans cesse renouvelés, et M. Thiers, en avouant tout haut la pensée de ces lois, pouvait ajouter : « Comparez-nous au passé. Nous avons été attaqués violemment, comme aucun gouvernement ne l'a été. Cherchez dans les annales révolutionnaires s'il y a des journées aussi terribles que celles de juin, s'il y a une bataille aussi

sanglante que celle de Lyon. Cherchez dans les longues et douloureuses annales des crimes politiques les crimes les plus épouvantables, même le crime de nivôse... Le crime de nivôse peut-il être comparé à celui du 28 juillet, éclatant en plein jour dans une place publique, faisant pleuvoir la mitraille sur des milliers de citoyens? Oui, nous avons essuyé les attaques les plus violentes qu'aucun gouvernement ait essuyées. Eh bien! je vous le demande, avons-nous laissé troubler nos esprits? Avons-nous cherché des ressources hors de la constitution? » Il triomphait en demandant d'être comparé au passé; il eût bien mieux triomphé s'il avait pu être comparé à l'avenir!

Jours mémorables où des lois de septembre pouvaient passer pour le dernier mot de la réaction, où l'état de siège, un moment décrété en pleine guerre civile, n'avait pu être supporté et était tombé devant un arrêt de la cour de cassation, où l'on pouvait dire sans être démenti : « Quel gouvernement a jamais été plus attaqué et plus clément! » Jours de sève et de luttes généreuses où tout était à l'unisson, où il y avait au parlement, dans la presse, des hommes comme Lafayette, Lamarque, Odilon Barrot, Berryer, Carrel, Cavaignac, mais où il y avait aussi des ministres, des orateurs qui s'appelaient Casimir Perier, Soult, Broglie, Guizot, Thiers, — où la victoire de la monarchie nouvelle enfin était le prix du courage, de l'éloquence et de la modération!

IV.

Comment cette situation conquise par trois années d'efforts finissait-elle par être menacée? Ce n'était pas sans doute l'œuvre d'un jour et le résultat d'une cause unique.

Le ministère du 11 octobre, malgré sa force et son ascendant, n'avait pas été à l'abri des crises intimes et des changemens partiels. Le duc de Broglie avait le premier quitté le ministère des affaires étrangères à l'occasion de l'indemnité américaine, et ce n'est que quelques mois plus tard qu'il avait repris sa place dans le cabinet. Dans l'intervalle, au courant de 1834, le maréchal Soult avait à son tour quitté la présidence du conseil et le ministère de la guerre, il avait été remplacé par le maréchal Gérard, puis par le maréchal Mortier, puis encore par le maréchal Maison; mais à travers tout la pensée essentielle survivait tant que M. Thiers et M. Guizot étaient là avec le concours de M. de Broglie revenant aux affaires comme président du conseil, complétant et cimentant l'alliance. Cette pensée, elle n'avait pas cessé d'inspirer la politique du régime; elle avait trouvé une dernière

expression dans les lois de septembre, et au lendemain de ces lois, comme au lendemain de toutes les épreuves victorieusement traversées, la situation semblait plus forte que jamais, le ministère paraissait inexpugnable. C'est à ce moment au contraire que se préparait la crise de dissolution définitive. Elle pouvait avoir pour prétexte apparent et immédiat un incident imprévu, une parole imprudente du ministre des finances, M. Humann, sur la conversion des rentes, et le désaveu un peu hautain de la parole de M. Humann par le duc de Broglie : elle tenait en réalité à tout un ensemble de causes, les unes générales, les autres intimes et personnelles, agissant à la fois.

La première de toutes les raisons, la plus profonde et la plus grave peut-être, parce qu'elle était dans la nature des choses, dans la logique humaine, c'est que cette situation avait déjà quatre ans de durée, c'est que cette politique avait eu le temps de traverser toutes les phases et, pour ainsi dire, de donner sa mesure. Elle avait défié tous les assauts, les attaques à main armée, les guerres de tribune, les violences de presse et même le ridicule dont on essayait de l'atteindre. Elle avait réussi assez pour que, dans un jour de crise, M. Thiers, loin de se laisser intimider par le sarcasme, par ce mot de « juste milieu » imaginé comme une injure, ne craignît pas de le relever et de s'en parer comme d'un titre de plus, en avouant qu'ils étaient en effet du « juste milieu » avec le pays ; — et poursuivant avec son inépuisable verve, il ajoutait : « Savez-vous pourquoi la France est du juste milieu? Parce que la France, depuis quarante ans, a vu les excès de tous les partis... Elle veut le juste milieu parce qu'elle est expérimentée, parce qu'elle sait les excès du pouvoir absolu, de la république, de la conquête, de la légitimité. Le juste milieu, c'est-à-dire la France, se défie de ceux qui lui présentent un drapeau portant telle couleur exclusive, un drapeau qui ne réunit pas les trois couleurs, symbole des espérances de 89 réalisées par la révolution de 1830. »

Cette politique du « juste milieu, » soutenue d'une si vaillante humeur jusqu'au bout, elle semblait cependant avoir produit tout ce qu'elle pouvait produire, elle avait fait en combattant son œuvre de fondation, et comme il arrive toujours à mesure que le danger révolutionnaire se dissipait, à mesure que la sécurité et la paix renaissaient dans le pays rendu à la confiance et au travail, de nouveaux courans d'opinion se formaient jusque dans le parlement. Un des esprits les plus justes et les plus libéraux du temps, Charles de Rémusat, démêlait finement cet état nouveau et il ajoutait dans une lettre à M. Guizot : « Vous savez que je ne crains rien tant qu'une sécurité exagérée qui ferait éclater

toutes les nuances, toutes les prétentions, toutes les vanités. Nous avons toujours besoin d'un peu de danger pour être raisonnables. » On commençait à croire le danger passé. Le premier symptôme de ces dispositions nouvelles avait été la naissance dans la chambre de ce qui s'appelle toujours, dans tous les temps, un tiers-parti, et alors aussi la première question soulevée par le tiers-parti avait été l'amnistie. Entre le ministère déclinant l'amnistie, se refusant à un désarmement dont il ne croyait pas l'heure venue, et la fraction de la majorité inclinant à des atténuations de politique, ce n'était pas encore une scission avouée; c'était un commencement, une menace de scission. La situation avait dans tous les cas perdu de son intégrité et de sa force.

Une autre cause moins générale, plus intime et aussi active peut-être, concourait par degrés au même résultat. Entre les hommes que les événemens avaient réunis au ministère, qui formaient le plus rare faisceau de forces et de talens, il y avait une confiance virile consacrée par trois années de pouvoir. Engagés sous le même drapeau, associés aux mêmes luttes, ces hommes savaient qu'ils pouvaient compter les uns sur les autres. M. Thiers, en toute occasion, se sentait soutenu, et à son tour il n'hésitait jamais à se jeter dans la mêlée pour ses collègues. Ils étaient tous d'accord sur les questions décisives, sur la politique de la paix et de la résistance, sur les mesures de défense contre l'anarchie, sur les lois de septembre, sur l'amnistie. L'habitude d'agir ensemble avait fait d'une alliance un peu fortuite d'abord une amitié sérieuse qui relevait ce ministère. Il n'y en avait pas moins entre les ministres des différences d'origine, de position, de caractère, d'esprit qui restaient voilées dans le péril et que les circonstances pouvaient accentuer. M. Guizot, par sa nature, par son éducation et ses traditions, n'avait rien du révolutionnaire; il n'avait ni ressentiment profond contre l'ordre de 1815 ni antipathie contre la restauration, qu'il avait servie dans sa phase libérale. La révolution de 1830 avait été pour lui une crise nécessaire, mais périlleuse, dont il fallait se hâter de limiter les effets et d'atténuer la violence. Avec son esprit généralisateur, il se faisait, au profit de la monarchie nouvelle, le théoricien d'une quasi-légitimité, et au risque de dépasser sa propre pensée par une sorte d'ostentation, il se plaisait à imprimer à la politique de résistance et de répression toute la rigueur d'un système, presque d'un dogme. M. Thiers, lui, était plus naturellement un jeune révolutionnaire éclairé au gouvernement. Il ne mettait pas moins de suite et de résolution que M. Guizot à soutenir la politique commune, il la pratiquait à sa manière, avec la souplesse et la facilité de son tempérament; il la défendait en homme qui

était né de la révolution de juillet, qui en avait l'orgueil, qui en tenant tête aux oppositions, en combattant leurs excès, se rapprochait d'elles par l'origine et au fond n'était pas loin de partager quelques-uns de leurs instincts. Par goût, peut-être aussi par calcul, par un sentiment croissant de son importance, « il restait, c'est M. Guizot qui le dit, un peu inquiet de son alliance avec les doctrinaires, et quoique convaincu de la nécessité de leur concours, il prenait quelque soin pour rester et paraître non pas séparé d'eux, mais différent et distinct... »

Ces différences qui étaient dans la nature des hommes, les amis compromettans les aggravaient parfois. De jeunes doctrinaires du monde ou du parlement, croyant flatter leurs chefs, traitaient avec quelque dédain M. Thiers et ne retenaient pas les propos piquans. D'un autre côté, M. Thiers, lui aussi, avait ses amis, qui excitaient ses susceptibilités, qui croyaient à sa fortune et le pressaient de se dégager de ce qu'ils appelaient l'impopularité des doctrinaires. L'opposition, à son tour, ne manquait pas de profiter de tout. M. Odilon Barrot se plaisait un jour, en plein parlement, à représenter, à côté de M. Guizot, « qui a passé sa vie à exalter la légitimité, à maudire les douloureuses nécessités de notre révolution,.. M. Thiers qui doit tout à cette révolution, qui a employé un vrai génie à en exalter les gloires,.. » M. Thiers qui se rattachait à la démocratie « par origine, par opinion, par essence... » La flatterie était habile et elle était un signe de plus.

A travers tout enfin, dans ce drame politique si compliqué et si animé, le roi lui-même avait son action et son rôle. Lié par sa jeunesse, par des traditions de famille, à une révolution et élevé au pouvoir souverain par une autre révolution, préparé par son éducation, par les diversités d'une carrière habilement conduite à se mesurer avec les épreuves de la vie, le roi Louis-Philippe semblait fait pour être le représentant couronné de la société libérale et bourgeoise qui l'avait élu. Il portait sur le trône, avec des mœurs pures, un esprit libre, de la sagacité, du courage, le goût des affaires, l'expérience pratique des choses. Il ne laissait pas d'allier à des dons supérieurs des préoccupations méticuleuses, les contradictions d'un prince tour à tour ressaisi par les velléités d'ancien régime et par les souvenirs révolutionnaires. Sincèrement attaché aux idées de 1789, aux institutions modernes, il les interprétait et les pratiquait à sa manière, avec un sentiment personnel agité et exubérant qui s'échappait parfois en saillies « plus piquantes que prudentes, » selon M. Guizot. Le roi Louis-Philippe était la première force du règne, il le sentait et il aimait à le faire sentir. Il ne souffrait qu'avec impatience, avec déplaisir, qu'on parlât toujours de la poli-

tique du 13 mars ou du 11 octobre, du système de Casimir Perier, il voulait qu'on n'ignorât pas que la politique suivie par les ministères successifs, c'était sa politique à lui, son système à lui. Il dépeignait avec plus d'esprit que de sens parlementaire le gouvernement comme un orchestre où chaque ministre devait faire sa partie et où il devait seul rester le chef de l'orchestre. En un mot, il aurait voulu des ministres pour exprimer sa pensée, pour représenter ses volontés, plutôt qu'un ministère existant par lui-même. Déjà l'ascendant de Casimir Perier lui avait pesé plus d'une fois, il le cachait à peine, et, sous le 11 octobre, rencontrant toujours devant lui ce triumvirat de M. de Broglie, M. Thiers, M. Guizot, il disait non sans humeur : « Quand ces trois messieurs sont d'accord, je me trouve neutralisé, je ne puis plus faire prévaloir mon avis. C'est Casimir Perier en trois personnes. » Patient et souple, il savait éviter les chocs quand il le fallait et se soumettre quand il ne pouvait pas faire autrement; il laissait trop voir qu'il se croyait assez habile pour dominer les hommes, pour les « équiter, » comme il le disait dans un langage un peu vulgaire ou pour les user. Il ne créait pas des embarras à ces ministres supérieurs du 11 octobre qui servaient si puissamment sa cause; il ne se défendait pas dans ses relations avec eux d'une certaine diplomatie plus propre à les diviser et à les affaiblir qu'à les fortifier, et, chose curieuse! pour le moment, entre ces hommes, celui qui semblait avoir ses préférences, c'était M. Thiers.

M. Thiers a dit depuis, bien longtemps après, dans la familiarité d'une conversation : « Je ne puis dire que nous nous convenions sous tous les rapports. Cependant nous avions du goût l'un pour l'autre. J'appréciais la finesse du roi, son savoir, sa sagacité et le charme de ses manières. Le roi aimait ma franchise, et peut-être ma pétulance ne lui déplaisait pas. Avec moi il était absolument à son aise; il n'en était pas de même avec Guizot. » C'était vrai et plein de conséquences imprévues. Le roi, en effet, par sa nature, par ses instincts, par le tour de son esprit, n'avait rien du doctrinaire, et il aimait peu les doctrinaires, — « messieurs les doctrinaires, » comme il disait quelquefois avec une pointe d'ironie. Il appréciait parfaitement le talent, l'éloquence de M. Guizot; il n'en était pas encore arrivé à s'accommoder aisément du ton dogmatique du professeur ministre, de sa gravité puritaine et même de ses ostentations d'impopularité. Pour le duc de Broglie aussi il avait plus d'estime et de respect que de sympathie. Il se trouvait gêné par la dignité de race déguisée sous l'apparence du doctrinaire, par la fierté simple de ce représentant d'une aristocratie libérale, peut-être aussi par une certaine raideur de diplomate qui l'inquiétait souvent. Avec M. Thiers, le roi Louis-Philippe se sentait bien

plus à l'aise. Il aimait la vivacité, la souplesse, la fertilité d'expédiens, l'humeur facile, l'impétuosité familière de son jeune ministre de l'intérieur, en qui il voyait presque son œuvre, qui du moins datait de 1830. Ce qu'il y avait de révolutionnaire en M. Thiers ne lui déplaisait pas à lui, qui se piquait par momens d'avoir la fibre de 1792, et qui ne laissait échapper aucune occasion de défendre la mémoire de son père.

Le roi et le ministre ne s'entendaient pas assurément sur tout, ils étaient même exposés à se heurter sur un point essentiel, sur le partage du pouvoir, sur les conditions du régime parlementaire, qu'ils ne comprenaient certes pas de la même manière. Ils avaient de curieuses ressemblances de caractère et, chose étrange, lorsque dans ses dernières années, après bien des révolutions, M. Thiers, chef de l'état, disputait si vivement son droit de présence à l'assemblée de Versailles, il semblait faire revivre Louis-Philippe aux premiers temps de son règne, quand ce prince se plaignait de n'être pas assez défendu, de ne pouvoir plaider personnellement sa cause : « Eh bien! lui disait M. Odilon Barrot, il ne vous reste qu'à venir vous-même à notre tribune débattre votre politique. Seulement, sire, je vous préviens que vous aurez seul la parole et que nous ne répondrons pas. » — Le roi Louis-Philippe, en 1835, se sentait attiré par des similitudes de nature, un peu par goût, un peu par calcul, vers celui de ses ministres qu'il croyait le plus facile et dont il espérait peut-être pouvoir plus aisément se servir. Il se flattait un peu vainement « de faire bon ménage » avec une jeune ambition, et autour du prince comme dans la chambre, les amis, les familiers ne manquaient pas pour créer à M. Thiers une sorte de candidature particulière à une plus haute fortune, ne fût-ce que pour se délivrer des doctrinaires, surtout de celui qui passait pour le plus incommode par sa fierté, le duc de Broglie.

Tout concourait au résultat inévitable, le cours des événemens, les diversités personnelles, la diplomatie du roi, et c'est ainsi que, par un ensemble de causes générales ou intimes, cette alliance de forces et de talent qui avait fait la puissance du 11 octobre était tout à coup ébranlée dans l'éclat apparent du succès. C'est ainsi que le jour où survenait à l'improviste un dernier incident, la situation tout entière était atteinte, la crise était complète, et le dénoûment se trouvait jusqu'à un certain point préparé par l'avènement possible de M. Thiers à la présidence d'un ministère renouvelé le 22 février 1836.

V.

Évidemment, elle était à peu près inévitable, cette crise née de toute une situation, d'un concours de circonstances singulièrement

compliquées, et puisqu'elle était inévitable, M. Thiers, avec son brillant ascendant, avec sa flexibilité d'évolution et son esprit plein de ressources, semblait mieux que tout autre fait pour marquer la transition. Il était l'homme du moment, le ministre assez heureux pour rallier le tiers-parti sans avoir manqué un seul jour de fidélité à ses collègues de la veille, à l'œuvre de défense poursuivie en commun depuis trois ans. Il ne trouvait que faveur autour de lui. M. de Talleyrand lui-même l'encourageait à prendre le ministère des affaires étrangères avec la présidence du conseil et lui frayait pour ainsi dire la route en l'appuyant de son crédit dans le monde diplomatique. Le dénoûment semblait naturel et heureux. Par lui-même d'ailleurs le ministère nouveau appelé à recueillir l'héritage du 11 octobre n'avait rien que de rassurant : il réunissait sous la présidence de M. Thiers trois des anciens ministres, M. d'Argout, le maréchal Maison, l'amiral Duperré, plus trois hommes du tiers-parti, M. Hippolyte Passy (1), M. Pelet de la Lozère, M. Sauzet, avec M. de Montalivet, représentant à l'intérieur la confiance intime du roi.

Telle qu'elle apparaissait cependant, cette évolution de février 1836 avait une singulière gravité et pour les affaires de la révolution de juillet et pour M. Thiers lui-même. D'abord elle était comme l'expression visible d'une certaine désorganisation, tout au moins d'un certain ébranlement des opinions, d'une sorte d'inflexion ou d'arrêt dans l'œuvre poursuivie depuis quelques années. Elle laissait en dehors du gouvernement des forces dont l'union n'avait pas été de trop pour le succès de la cause commune et qui se trouvaient désormais disjointes, rendues pour ainsi dire à la liberté. Pour M. Thiers lui-même, c'était peut-être une épreuve prématurée et critique de se trouver porté soudainement au sommet du pouvoir, de prendre le premier rôle, la responsabilité du gouvernement sous les yeux d'un prince jaloux de son autorité, vis-à-vis d'un parlement incertain, en face de collègues de la veille, ses émules par le talent. Il avait hésité, et en se décidant un peu sous la pression des choses, un peu par impatience d'arriver à la direction des affaires étrangères, objet de ses ambitions, il écrivait à M. Guizot : « Les événemens nous ont séparés; ils laisseront subsister, je l'espère, les sentimens qu'avaient fait naître tant d'années passées ensemble dans les mêmes périls. S'il dépend de moi, il restera beaucoup de notre union, car nous avons encore beaucoup de services à rendre

(1) M. Hippolyte Passy était il y a peu de jours encore le dernier survivant de ce ministère. Il vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-huit ans, après avoir parcouru avec autant de simplicité que d'honneur une carrière qu'il avait commencée comme officier sous le premier empire. Il avait été plusieurs fois aux affaires et il avait notamment rendu les plus sérieux services comme ministre des finances pendant la république de 1848-1851.

à la même cause, quoique placés dans des situations diverses. Je ferai de mon mieux pour qu'il en soit ainsi... » Il parlait en toute sincérité : il n'entreprenait pas moins de résoudre par la dextérité le plus difficile des problèmes, celui de faire ou de paraître faire quelque chose de nouveau sans rien désavouer de l'œuvre de la veille.

Quelle était en réalité la politique représentée par ce ministère du 22 février 1836? A l'intérieur, bien certainement, M. Thiers n'avait aucune idée de modifier sensiblement la direction générale de la politique. Lorsque, quelque temps auparavant, il y avait eu une crise au sujet de l'amnistie, il avait dit avec sa netteté hardie : « Je ne veux pas de surprise; je veux que la chambre sache, ainsi que le pays, que je suis membre du gouvernement de juillet pour résister à la révolution quand elle s'égare. Je ne saurais remplir ma mission à d'autres conditions... Je le répète pour qu'il n'y ait pas de surprise, nous sommes des ministres de la résistance... » Ce qu'il avait dit alors comme ministre de l'intérieur, il le répétait sans crainte comme président du conseil au 22 février : « Vous n'oublierez pas, je l'espère, que pour la plupart nous avons administré le pays au milieu des plus grands périls, nous avons combattu le désordre de toutes nos forces. Ce que nous étions il y a un an, il y a deux ans, nous le sommes aujourd'hui. Pour moi, j'ai besoin de le dire tout de suite, et tout haut : Je suis ce que j'étais, ami fidèle et dévoué de la révolution de juillet, mais convaincu aussi de cette vieille vérité que, pour sauver une révolution, il faut la préserver de ses excès. Quand les excès se sont produits dans les rues ou dans l'usage abusif des institutions, j'ai contribué à les réprimer par la force et par la législation. Je m'honore d'y avoir travaillé avec la majorité de cette chambre, et, s'il fallait, je m'associerais encore aux mêmes efforts pour sauver notre pays des désordres qui ont failli le perdre... » Il se montrait encore plus net devant la chambre des pairs, il maintenait plus que jamais la pensée qui avait animé le 11 octobre, les principes qui avaient inspiré les lois de septembre ; mais en même temps, et c'était là le signe révélateur de la politique nouvelle, il laissait entrevoir un certain apaisement des esprits, le goût renaissant des habitudes de légalité, des tendances de conciliation que le gouvernement devait seconder. Ce n'est pas lui qui eût dit le mot : Jamais!

De même, dans les affaires extérieures, M. Thiers n'avait pas un instant songé et il ne pouvait songer à inaugurer d'autres idées, à se détacher de la politique de la paix qui s'identifiait désormais avec le règne. Il le disait sans détour : « On ne change pas à volonté pour le plaisir d'un nouveau venu, pour sa gloire, pour l'amusement des esprits, on ne change pas les affaires d'un pays... Les inté-

rêts du pays n'ont pas changé depuis le 23 février. » Cette politique, qu'il avait si résolûment soutenue et à côté de Casimir Perier et à côté du duc de Broglie, comme une condition de sécurité, comme la sauvegarde de la révolution de juillet, le nouveau président du conseil continuait à la défendre sans embarras. Il saisissait un jour l'occasion que lui offrait le duc de Fitz-James pour retracer une fois de plus avec son ingénieuse abondance le système extérieur de 1830, pour exposer les éclatans avantages de l'alliance anglaise, et pour montrer comment avec la paix les rapports de la France s'amélioraient par degré. M. Thiers défendait et pratiquait cette politique. Cela lui était facile. D'abord, sans avoir vaincu toutes les défiances en Europe, la monarchie de juillet avait certainement reconquis de l'autorité dans les conseils du continent. Elle avait réussi assez pour que les jeunes fils du roi, le duc d'Orléans et le duc de Nemours, dans cette année 1836, ne craignissent pas d'entreprendre en Allemagne, particulièrement à Vienne, un voyage auquel se rattachait, disait-on, un projet de mariage du prince royal avec une archiduchesse. M. Thiers par lui-même d'ailleurs, comme président du conseil et ministre des affaires étrangères, avait une position aisée. Son esprit, son savoir, sa conversation animée et séduisante, son caractère facile et libre lui faisaient des amis. Il avait presque la faveur des cabinets étrangers, et les principaux représentans de la diplomatie à Paris se montraient empressés auprès de lui; il y prenait plaisir. Le jeune président du conseil était, il est vrai, dans les meilleures conditions pour suivre une politique dont il avouait tout haut le principe; mais en même temps il ne craignait pas de dire qu'il pouvait y avoir plus d'une manière de pratiquer cette politique. Il se plaisait à parler avec une vivacité mêlée de bonne grâce et de fierté de cette révolution de juillet qu'il représentait, à laquelle la sagesse n'interdisait pas l'espérance. Il ne se défendait pas de toute velléité de hardiesse et d'action dans des circonstances favorables. En un mot, à l'extérieur et à l'intérieur, dans cette politique du 23 février, il y avait ce qui continuait le passé de la veille et ce que le génie entreprenant et souple de M. Thiers se sentait parfois assez tenté d'y ajouter, — ce qu'il y aurait ajouté sans doute, s'il n'eût été lié par le roi, par les nécessités de parlement.

C'était encore, si l'on veut, le 11 octobre, et ce n'était plus le 11 octobre. Il y avait eu un déplacement dont le caractère et les conséquences restaient incertaines. De loin, de Saint-Pétersbourg, où il représentait la France depuis peu de temps, un des esprits les plus judicieux, M. de Barante, écrivait à M. Guizot, son ami, dont il avait vu avec peine la retraite : « M. Thiers est homme de

bon sens en même temps qu'il a esprit, talent et courage; mais je crains que sa situation ne soit longtemps en équilibre et qu'il lui soit, bon gré mal gré, difficile de faire un mouvement. » Là précisément était le point délicat.

Tant qu'il ne s'agissait que des affaires intérieures, M. Thiers, tacticien habile, pouvait se jouer des difficultés, et il avait su, en effet, gagner la fin de la session en gardant cet équilibre dont parlait M. de Barante. Les affaires extérieures, sans offrir pour le moment aucune apparence de gravité, pouvaient être troublées à l'improviste par un de ces incidens devant lesquels il y a une résolution décisive à prendre, et c'est ce qui arrivait à l'occasion des affaires d'Espagne, à propos de l'exécution de la quadruple alliance. Cette question espagnole n'avait rien de nouveau sans doute; elle avait été débattue plus d'une fois dans les conseils, dans les négociations de la diplomatie, entre l'Espagne et la France, entre la France et l'Angleterre. Deux politiques se trouvaient sans cesse en présence au sujet de la mesure de protection qu'on devait à la jeune royauté d'Isabelle II, assaillie à la fois par l'insurrection carliste du nord et par les mouvemens révolutionnaires de Madrid. Le roi, avec sa prudence, voulait qu'on s'en tînt à l'interprétation la plus limitative du traité de la quadruple alliance, qu'on intervînt le moins possible. « Aidons les Espagnols du dehors, disait-il, mais n'entrons pas nous-mêmes dans leur barque; si une fois nous y sommes, il faudra en prendre le gouvernail, et Dieu sait ce qui nous arrivera... N'employons pas notre armée à cette œuvre interminable, n'ouvrons pas ce gouffre à nos finances, ne nous mettons pas ce boulet aux pieds en Europe. » M. Thiers, déjà sous le 11 octobre, bien plus encore après le 22 février, voyait, au contraire, un intérêt de premier ordre pour la révolution de juillet et, pour la France, à ne pas laisser en péril la monarchie constitutionnelle espagnole, à la protéger par une action concertée avec l'Angleterre. On n'avait pas réussi à s'entendre et on avait fini comme toujours par des demi-mesures : une légion auxiliaire, des secours d'armes et de munitions, une coopération équivoque, lorsqu'une révolution plus menaçante que toutes les autres pour la royauté nouvelle d'Espagne éclatait à la Granja et à Madrid au mois d'août 1836. Le conflit des deux politiques se ravivait aussitôt dans toute son intensité à Paris. Le roi Louis-Philippe ne voyait dans les scènes révolutionnaires de la Granja qu'un motif de plus de redoubler de réserve et même de dissoudre les corps auxiliaires qui se formaient sur la frontière des Pyrénées, tandis que M. Thiers brûlait d'impatience d'agir. Le jeune et impétueux président du conseil se sentait appuyé par six de ses collègues ralliés à son opinion.

La question se resserrait et elle ne pouvait plus être éludée. Elle avait cela de grave qu'elle précisait sous une forme saisissante les deux directions possibles de la révolution de juillet, qu'elle mettait aussi au grand jour la volonté personnelle du roi, la résistance d'un des hommes qui avaient servi avec le plus d'éclat la monarchie de 1830 dans ses dernières épreuves. Au moment décisif de la crise, M. Thiers avait dit : « Il faut rompre la glace. Le roi ne veut pas l'intervention, nous la voulons; je me retire. » Le conflit, poussé à bout, ne pouvait en effet avoir d'autre issue, et après un peu plus de six mois d'existence, le ministère du 22 février disparaissait. Avant la séparation définitive, il y avait aux Tuileries, entre le souverain et son ministre de la veille, un dernier et intime entretien, dont le seul témoin était M. de Montalivet, qui n'avait rien négligé pour adoucir la crise. M. Thiers, avec le respect un peu familier qu'il savait garder, ne craignait pas de parler avec une certaine hardiesse des difficultés qu'il avait rencontrées plus d'une fois comme président du conseil, de ce qu'on lui avait laissé ignorer, des droits d'un ministre parlementaire. Ce n'était pas une rupture; la conversation était néanmoins assez vive pour que le roi dît à M. Thiers : « Vous engagez le duel, je suis bien obligé de l'accepter. Souvenez-vous, mon cher Thiers, de ceci : vous me passerez votre épée au travers du corps; mais vous périrez aussi de la blessure que vous me ferez. » Le roi prévoyait de loin. Ce qu'il y avait de plus clair, c'est que l'expérience du 22 février avait été un premier pas en dehors des voies du 11 octobre, et qu'en sortant de ces voies par un premier démembrement, la monarchie de 1830 n'avait pas sans doute épuisé sa fortune : elle restait moins garantie par cela même qu'elle ne devait plus retrouver que fractionnées, divisées ou ennemies, des forces un moment alliées dans la plus belle des œuvres, la fondation d'un gouvernement libre.

CH. DE MAZADE.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

X[1].

LA CRISE ACTUELLE ET LES RÉFORMES POLITIQUES.

La guerre de Crimée a été pour la Russie le point de départ d'une ère nouvelle, marquée par de grands changemens; la dernière guerre d'Orient a ouvert dans l'histoire russe une autre période qui doit être marquée par des réformes d'une autre nature. Malgré la différence d'issue, la double campagne de Bulgarie et d'Arménie a eu sur l'opinion et l'esprit public une influence presque aussi grande, presque aussi profonde que la chute de Sébastopol. Les succès si chèrement achetés de la dernière guerre ont à plus d'un égard eu les mêmes effets que les glorieuses défaites de Crimée. A vingt-trois ans de distance, Plevna et Malakof ont eu à l'intérieur des résultats fort analogues. Dans les vallées des Balkans comme sur les plateaux de la Crimée, les batailles livrées par les armes russes ont rendu sensibles à tous les yeux les défauts du régime existant, et réveillé impérieusement le besoin de réformes avec l'esprit critique.

La guerre de Crimée a eu pour conséquence l'affranchissement de serfs; aujourd'hui qu'il n'y a plus de serfs à émanciper, quelles seront au dedans les conséquences de la campagne de Bulgarie? Jusqu'ici il n'en est rien sorti, et c'est en grande partie parce que

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, 15 mai, 1er août, 15 novembre, 15 décembre 1876, 1er janvier, 15 juin, 1er août, 15 décembre 1877, 15 juillet, 15 août, 15 octobre, 15 décembre 1878, 1er mars, 15 mai, 1er septembre 1879, 1er janvier, 15 février 1880.

les réformes qu'elle en attendait n'ont pas encore été entamées que la Russie a tant de peine à se défaire des complots nihilistes. On peut dire en effet que la dernière guerre a soudainement posé devant l'opinion et le gouvernement la question de l'émancipation politique.

Un pareil phénomène n'a rien d'étonnant. Les guerres extérieures ont souvent au dedans un contre-coup qui fait époque dans la vie des peuples. En mettant en jeu toutes les forces et toutes les ressources de l'état, la guerre en montre aussi comme un verre grossissant tous les défauts et les taches. En exaltant le patriotisme national à l'heure même où elle en renverse les illusions, la guerre et surtout une guerre longue, disputée, coûteuse, comme celle de Bulgarie, une guerre dont ni les succès n'ont été aussi rapides ni les résultats aussi grands qu'on l'avait espéré, force une nation à s'examiner elle-même et à juger ses chefs; elle la rend vis-à-vis du pouvoir défiante et exigeante, parfois jusqu'à l'injustice.

A ce compte, les diversions belliqueuses tentées par les gouvernemens dans l'embarras pour détourner les esprits des affaires intérieures ne sont le plus souvent qu'un faux calcul d'esprits à courte vue. Ce n'était pas là, nous le savons, le cas de la Russie dans son conflit avec la Turquie. Contrairement aux préjugés invétérés de l'étranger, c'est de la société et de la nation, c'est de Moscou et du cœur de la Russie, non de la cour et des ministères qu'est partie l'initiative de la campagne entreprise au profit des Slaves du Balkan (1). Ce caractère national et populaire de la guerre ne pouvait du reste qu'en accroître le contre-coup et l'influence au dedans. Plusieurs des hommes qui, dans la presse et les comités slaves, avaient le plus poussé à recourir aux armes, l'avaient fait avec le vague espoir d'amener par les secousses du dehors un changement dans la direction politique intérieure; et ce qui d'avance n'était que le calcul du petit nombre est après devenu le rêve de beaucoup.

Une guerre d'émancipation, comme celle faite par les Russes en Orient, suscite forcément chez les libérateurs des appétits de liberté. On rapporte toujours quelque chose des biens qu'on prétend porter à autrui. Ces mots d'autonomie, d'affranchissement, d'indépendance, bien que pris dans un autre sens, ne retentissent pas impunément aux oreilles des hommes. On avait déjà pu s'en apercevoir en Russie après la chute du premier empire français; les officiers russes revenus de la guerre d'émancipation contre Napoléon en avaient rapporté les idées d'où sortit l'insurrection de 1825. L'impression laissée

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 décembre 1876 l'étude intitulée : *les Réformes de la Turquie, la Politique russe et le Panslavisme.*

par la campagne de 1877-1878 est bien plus profonde et plus générale. Ce ne sont pas des peuples de race et de religion étrangère, ce sont des frères slaves et orthodoxes que les Russes ont été délivrer du joug, et ces frères, hier encore esclaves, ont, grâce aux armes du tsar, été mis en possession de droits et de libertés dont les libérateurs ne jouissent pas eux-mêmes.

Il y a là une anomalie apparente qui ne peut manquer de frapper l'amour-propre national. Il sera difficile aux Russes de se résigner longtemps à demeurer politiquement au-dessous de tous les petits états d'Orient déjà pourvus de constitutions politiques, au-dessous de tous leurs frères puînés, et encore enfans, du Balkan, au-dessous des Serbes, des Bulgares, des Rouméliotes même, au-dessous en un mot de petits peuples que pour le génie et la civilisation l'on ne saurait assurément mettre au-dessus de la Russie. Beaucoup de Russes ont peine à se rendre compte des trop sérieuses raisons qui rendent une évolution libérale et un gouvernement représentatif plus malaisés dans le grand empire du nord que dans ces minces états nés d'hier. Leurs yeux sont choqués d'un contraste que leur esprit ne s'explique pas assez et que, pour un grand nombre, les années ne feront que rendre plus sensible et plus blessant. Cette sorte d'humiliation de l'orgueil national en face d'une Europe tout entière en possession de droits déniés aux Russes est déjà par elle-même un grave obstacle au maintien du régime existant.

De la dernière campagne est ainsi sortie une situation nouvelle qui appelle des mesures nouvelles. La guerre d'Orient a donné au vieux système une double secousse dont il ne saurait se remettre pour longtemps. D'un côté, les déceptions de la guerre ont fait voir qu'après vingt années de réformes sans précédent, la Russie n'avait pas autant changé depuis Sébastopol que le patriotisme national se croyait en droit d'y compter, et en même temps la croisade prêchée pour la délivrance des Slaves a répandu chez les libérateurs de vagues idées de liberté et d'indépendance.

A cet égard, la guerre de Bulgarie pourrait, toutes proportions gardées, être comparée avec notre guerre d'Amérique sous Louis XVI, qui lui aussi avait fait des réformes. L'une et l'autre, entreprises sous la pression de l'opinion et des plus nobles sentimens, ont réagi à l'intérieur dans le sens libéral, donné un stimulant aux instincts de liberté et précipité le cours des événemens. Dans la Russie d'Alexandre II comme dans la France de Louis XVI, l'émancipation à l'intérieur doit succéder à la guerre d'émancipation étrangère. Heureusement pour ceux qui la gouvernent, les idées nouvelles ont en Russie pénétré bien moins avant, et si la tâche est lourde, l'heure où elle peut être accomplie n'est pas encore passée.

I.

La guerre de Bulgarie a hâté la marche des événemens, elle n'en a point détourné le cours. Tous ces besoins nouveaux, ces vagues instincts de liberté qu'elle a fait surgir, lui sont antérieurs; ils n'ont fait qu'en recevoir une impulsion soudaine. La campagne de 1877-1878 n'a été que la cause occasionnelle et superficielle de l'agitation dont elle a éte suivie. Des raisons plus profondes et d'un ordre permanent acheminaient l'empire à une transformation politique, indépendamment de toutes les désillusions et de toutes les rancunes de la guerre ou de la paix.

Sans constitution, sans droits politiques, la Russie n'est pas encore un état moderne; comme la Turquie, elle est à peine un état européen. Or, chez elle comme en Turquie, y a-t-il dans le sang ou le génie du peuple, y a-t-il dans son histoire, dans sa religion, dans ses traditions, y a-t-il dans sa constitution sociale ou dans le fonds national quelque chose qui la sépare assez des autres peuples chrétiens pour lui interdire toute part à ces libertés politiques dont jouissent plus ou moins aujourd'hui toutes les nations européennes? Nous en revenons ainsi à notre point de départ. La Russie est-elle si radicalement différente de l'Europe, appartient-elle si peu à notre continent et à notre civilisation qu'elle soit vouée par la nature et par une sorte de fatalité ethnique à un type de société et à une forme de gouvernement radicalement dissemblables?

Des hommes également sincères et éclairés sont partagés sur ce point; il n'y a pas à s'en étonner. La Russie tient trop à l'Europe, elle en a depuis deux siècles trop subi l'influence pour s'en pouvoir aujourd'hui moralement isoler. Par un contact aussi prolongé, comment éviter la contagion des idées? Entre l'Occident et lui, l'empire des Romanof n'a pas d'épaisses montagnes qui détournent de ses frontières le grand courant libéral et démocratique de l'Ouest, comme le massif de la Scandinavie détourne de ses côtes le *Gulf-stream* de l'Atlantique; le flot des idées européennes vient battre incessamment ses bords.

En même temps, par ses habitudes et ses besoins, par sa composition ethnique même, par ses traditions séculaires, ses préjugés, son éducation nationale, le vieil empire autocratique diffère encore trop de l'Europe pour en pouvoir emprunter les formes politiques et constitutionnelles. La Russie, en un mot, ne peut se tenir en dehors du courant libéral qui emporte l'Occident, elle ne peut non plus s'approprier les constitutions et les appareils politiques de l'étranger; elle ne saurait se défendre de l'influence européenne et elle ne saurait copier l'Europe. Tel est le dilemme où,

après deux siècles d'emprunt et d'imitation, se trouve acculée la Russie de Pierre le Grand. Elle semble placée entre deux impossibilités et n'avoir que le choix des périls. Entre ces deux écueils n'y a-t-il point de passe libre?

A nos yeux, le problème n'est pas insoluble. S'il est vrai que la Russie ne peut demeurer dans le *statu quo*, il n'est nullement certain qu'elle ne puisse changer de régime et accommoder son gouvernement à la moderne. Toute la question est dans la mesure et la forme de cette évolution.

Aux vagues et dangereuses aspirations qui, au contact de l'Europe, bouillonnent dans la jeunesse et les classes instruites, il faut une issue légale, et cette issue ne peut être donnée que par la liberté, par des droits et franchises politiques, par une charte ou une constitution. Peu importent les mots et les noms : ce qu'il faut à la Russie, c'est la chose, c'est une représentation nationale. A ce peuple officiellement muet depuis des siècles il faudra, sous peine de rendre toutes les catastrophes possibles, donner la voix et la parole; sur la scène politique, jusqu'ici remplie par le gouvernement et ses agens, il faudra faire monter ce nouvel acteur, énigmatique et obscur personnage dont les autres parlent sans cesse et que jusqu'ici on n'a ni vu, ni entendu; il est temps de le faire sortir de la coulisse, de le produire devant le public, ne serait-ce que pour jouer le rôle du chœur antique et donner la réplique aux premiers sujets.

Ce besoin de liberté politique est déjà fortement senti des Russes, il ne l'est peut-être pas cependant chez les classes cultivées même autant qu'on se l'imagine parfois à l'étranger, autant qu'il semblerait devoir l'être. Parmi les esprits éclairés il en est beaucoup qui, tout en étant très avancés et parfois radicaux pour l'Occident, restent opposés chez eux à toute tentative constitutionnelle prochaine, ou n'envisagent cette perspective qu'avec de sombres appréhensions. Eh quoi! disent-ils, comment! sous prétexte de couper court à nos difficultés, nous jeter en de nouvelles plus graves peut-être? A quoi bon entreprendre une tâche pour laquelle nous sommes si mal outillés et dont les matériaux mêmes nous font encore défaut? C'est prétendre parfaire et couronner l'édifice des réformes avant que les étages inférieurs en soient achevés; ne ferait-on pas mieux d'en affermir et élargir les assises? Quelle constitution irait à notre inexpérience, à notre ignorance, à notre paresse, à notre routine? Ce qu'il nous faut, c'est une bonne et honnête administration, c'est une droite et libre justice, c'est l'abolition de la IIIe section, la suppression de la vénalité et de l'arbitraire administratifs. En fait de *self-government*, ce qui nous sied, c'est le *self-government* local, c'est le développement de nos insti-

tutions provinciales et municipales, de nos *zemstvos* et de nos *doumas*, en un mot, c'est la consolidation et l'achèvement, ou mieux c'est la pratique sincère de toutes les réformes de l'empereur Alexandre II. Avec cela, la Russie serait heureuse, tranquille et forte; elle pourrait attendre en s'y préparant l'heure périlleuse où elle mériterait d'être mise en possession de droits politiques.

Ce modeste et prudent langage n'a qu'un défaut; sous une apparente sagesse, sous les dehors du sens commun et de l'esprit pratique, il cache au fond une naïve et j'oserai dire une enfantine illusion. Certes, ce qu'il faut avant tout à la Russie, c'est une bonne administration et une bonne justice; l'illusion, c'est de croire que l'on puisse acquérir de tels biens et qu'on en puisse jouir sûrement sans rien qui les garantisse; c'est de ne pas voir que ce qui fait précisément défaut à la Russie, ce qui la frustre du résultat des meilleures réformes, c'est le manque de contrôle et de garanties, qui ne peuvent être trouvés que dans des droits politiques. Veut-on un exemple? Que les Russes se rappellent par quels moyens et au prix de quelles luttes les Anglais ont conquis leur *habeas corpus*.

Il est à Moscou des patriotes qui, dans leurs songes d'avenir, se représentent la Russie comme un grand empire bureaucratique fortement gouverné d'en haut, avec une sage et large liberté de penser pour les honnêtes gens, avec une administration intelligente et une justice intègre, comme une sorte de Chine européenne civilisée et saine. Ce rêve est non moins chimérique que celui d'un état libre sans lutte de partis. Un pareil idéal bureaucratique n'a rien de nouveau, au fond, c'est celui de l'empire romain, qui l'a en vain poursuivi durant quatre siècles, et grâce à la complication de la vie moderne, grâce au manque de traditions municipales et provinciales, grâce surtout aux exemples du dehors et à l'esprit révolutionnaire moderne, il est bien plus chimérique dans la Russie contemporaine, bien plus difficile à atteindre que dans l'empire des Césars ou des Antonins. Si, par plus d'un côté, l'empire russe ressemble singulièrement à l'empire romain, il ne saurait longtemps s'en approprier les méthodes de gouvernement sans tomber comme son modèle dans une précoce et irrémédiable décadence.

Une observation d'un autre genre me conduit à la même conclusion. Envisage-t-on tous les changemens effectués dans les lois durant le règne d'Alexandre II, toutes les réformes accomplies ou ébauchées depuis vingt ans dans le domaine administratif, judiciaire, militaire, financier même; on voit que tous les efforts du gouvernement impérial tendent à introduire dans l'empire autocratique un ordre légal et régulier analogue à celui des états constitutionnels de l'Occident. Or cela est-il possible sans les droits

politiques qui en Occident sont la condition et la garantie de tout le reste? Pour ma part j'en doute. Les Russes qui prétendent s'en tenir aux réformes administratives me font l'effet de vouloir faire marcher une horloge sans le ressort ou le balancier qui la met en mouvement.

Nous sommes sans cesse contraints de le répéter, ce qui fait l'insuccès relatif des meilleures réformes, l'insuccès du *self-government* local, ce qui a été la cause des déceptions russes dans la paix et dans la guerre, c'est le manque de contrôle, le manque de garanties. Or contrôle et garanties ne sauraient se trouver que dans des libertés nouvelles, dans des franchises politiques. La liberté même de la presse serait insuffisante, parce que, si elle est un contrôle, la presse n'est pas une garantie.

La Russie doit aborder un ordre de réformes nouveau pour elle, dont toutes les grandes mesures du règne actuel n'ont été que le prélude. En réalité, il n'y a plus de place chez elle pour des réformes administratives d'une efficacité durable, elle ne peut aller plus loin sans franchir cette limite.

Sous le règne de l'empereur Nicolas, un Russe, d'un esprit sagace et clairvoyant, classait en deux catégories toutes les réformes dont il traçait le plan; les réformes compatibles avec le maintien du régime autocratique, et celles qui ne l'étaient pas (1). Les premières ont presque toutes été exécutées, c'est maintenant le tour des secondes. L'on ne peut plus rien faire de sérieux, de bon, d'efficace sans toucher au mode de gouvernement et au principe même du pouvoir.

Comme presque toutes les classifications, celle de Nicolas Tourguenef, si naturelle qu'elle semble, n'est du reste pas d'une rigoureuse exactitude. A y bien regarder, nous avons déjà eu l'occasion de le montrer à propos des tribunaux et de la IIIe section (2), toutes les réformes administratives et judiciaires, toutes les institutions qui prétendent établir un régime légal et régulier tendent indirectement à borner dans la pratique le pouvoir illimité de l'autocratie. Entière en droit, l'autocratie ne le serait plus en fait si toutes les réformes annoncées ou promulguées avaient toujours été appliquées dans leur plénitude et leur sincérité. Et il n'en saurait être autrement. Toutes les réformes faites dans le sens de l'esprit moderne ont pour premier effet de mettre au régime du bon plaisir des obstacles ou des bornes.

Aussi peut-on dire qu'entre les réformes qui semblent compatibles avec le gouvernement autocratique et celles qui ne le pa-

(1) Nicolas Tourguenef, *la Russie et les Russes.*

(2) Voyez la *Revue* du 15 mai 1879, sur *la Réforme judiciaire et le Jury.*

raissent point, l'intervalle n'est ni aussi large ni aussi profond qu'il le semble au premier coup d'œil. En réalité, la concession de droits politiques, l'octroi d'une charte à la nation ne ferait qu'étendre à de nouvelles sphères, aux finances de l'état, à la police, à l'administration générale, aux affaires extérieures, les droits déjà reconnus à la société dans l'administration locale et la justice.

Par contre, en disant que la Russie est acculée aux réformes qui entament manifestement le régime autocratique, nous sommes loin d'attendre de pareilles innovations, d'attendre d'une constitution politique même la complète abolition de l'autocratie et la suppression du régime séculaire de la Russie. De telles espérances ou de telles prétentions ne seraient à nos yeux que la plus ingénue des illusions. De même qu'à notre sens les réformes administratives et judiciaires limitent pratiquement le pouvoir autocratique en le maintenant intact en principe, une réforme constitutionnelle, des libertés politiques qui sembleraient détruire l'autocratie en droit, seraient loin de toujours l'annuler en fait.

Les habitudes d'un peuple et la nature d'un gouvernement dix fois séculaire ne se laissent pas ainsi subitement transformer. Un tsar ne saurait par oukase abolir d'un trait de plume l'autorité de plus de vingt générations d'autocrates. Il aurait beau l'abandonner officiellement que la meilleure part en resterait dans ses mains. On effacerait des titres impériaux le *samoderjets*, l'*autocrator* emprunté par Ivan III à Byzance captive; la réalité du pouvoir impérial n'en serait de longtemps guère diminuée. Sur ce point il importe d'éviter tous les malentendus, l'autocratie a dans l'histoire, dans la tradition, dans les besoins de l'état, dans l'affection du peuple, de trop profondes racines pour être extirpée et renversée d'un coup par la proclamation d'une constitution, si libérale qu'on la suppose. J'irai plus loin : si les fautes et les atermoiemens du pouvoir devaient amener une révolution, il n'en sortirait probablement qu'une nouvelle autocratie plus exigeante et plus absolue peut-être que celle du tsar.

Les partisans d'un pouvoir fort peuvent se rassurer; quand nous parlons de la nécessité d'un changement de régime, il ne peut s'agir d'énerver, de débiliter la puissance impériale, de la réduire à n'être qu'une dignité extérieure et passive ou même un simple arbitre entre les partis. Quand l'autocratie serait entamée en droit, l'autorité impériale n'en resterait pas moins le pouvoir le plus fort de l'Europe et du monde civilisé. Peut-être même puiserait-elle dans des formes libérales qui la débarrasseraient de l'appareil despotique une vigueur et un ascendant nouveaux. Toute constitution russe en effet ne saurait avoir d'autre but que de mettre le tsar et le trône en contact direct avec la nation représentée par des organes

réguliers. Si cette évocation du peuple est faite à temps avant que l'esprit révolutionnaire ait pénétré plus avant, le pouvoir impérial ne la saurait redouter. La bureaucratie et le tchinovnisme y auraient plus à perdre que la couronne.

Jusqu'ici tout s'est fait en Russie d'en haut, par ordre, par oukase: aujourd'hui le gouvernement semble avoir accompli tout ce qu'il pouvait exécuter sans le concours direct de la nation. Voici tantôt deux siècles qu'à l'aide d'étrangers Pierre le Grand entreprit de policer son peuple, d'européaniser la Moscovie. Le pouvoir absolu qui, durant cette longue période, a été la première condition du progrès, s'est par ses succès mêmes rendu insuffisant. L'œuvre de Pierre le Grand est assez avancée, la Russie est assez européenne pour être associée à l'œuvre civilisatrice; après l'avoir habituée à goûter aux arts et aux sciences de l'Occident, il devient difficile de ne pas la laisser goûter un peu à ses libertés.

II.

Et comment faire cette évolution? comment opérer sans secousse et sans péril cette émancipation politique? Avant de chercher ce que pourrait être une constitution russe et ce que sont les idées russes à ce sujet, il est bon d'envisager les objections, les objections russes surtout. Il y en a plusieurs de valeur inégale; je n'examinerai que les plus fréquentes ou les plus sérieuses.

Et d'abord pour donner à ce peuple une voix et une représentation, il faudrait qu'il fût homogène, qu'en Russie il n'y eût que des Russes, que le pouvoir n'eût devant lui qu'une nation et qu'un peuple. L'empire du nord n'est-il pas trop vaste, ne compte-t-il pas dans son sein trop de races et de nationalités diverses pour être gouverné, pour être conservé autrement que par une autorité absolue? Tout essai de charte et de régime constitutionnel ne risquerait-il pas d'amener la décomposition de l'empire créé et maintenu par la forte main de l'autocratie? Sans ce lien séculaire, sans ces solides tenons de métal qui en joignent toutes les parties et toutes les pierres, le gigantesque édifice élevé sur les confins de l'Europe et de l'Asie s'écroulerait bientôt sous le poids de sa masse. Que faire de toutes ces régions frontières, de toutes ces *oukraïnes* (1) plus ou moins hétérogènes, qui du nord au midi et de l'ouest à l'orient enserrent de tous côtés la vieille Moscovie d'une ceinture de provinces à demi étrangères et à tendances centrifuges? Comment trouver pour toutes ces conquêtes et tous ces sujets du tsar une place dans une constitution libre et dans une assemblée russe?

(1) *Oukraine; oukraïna* signifie *frontière.*

L'objection est sérieuse. Les dimensions de l'empire, ses traditions centralisatrices, la variété des populations comprises dans son enceinte, sont assurément l'un des principaux obstacles à l'établissement d'un régime libre en Russie. Par un juste retour des choses d'ici-bas, la servitude politique a souvent été ainsi la rançon des conquêtes; presque toujours, les peuples conquérans ont payé d'une part de leur propre liberté l'asservissement de leurs voisins. A cet égard, l'on pourrait dire avec un Russe que la Pologne a largement rendu à la Russie tous les maux qu'elle en a soufferts. Faut-il conclure de là qu'avec cette lourde chaîne au cou, la Russie est pour jamais condamnée à renoncer à la liberté politique? Nous ne le pensons pas. La route de la liberté ne lui est fermée qu'autant qu'elle se refuse à faire droit aux instincts nationaux des peuples soumis à sa domination.

Que faire, dit-on, de la Pologne et de ces provinces occidentales auxquelles jusqu'ici on n'a point osé étendre les modestes franchises locales concédées aux vieilles provinces moscovites? Ce qu'il faut faire de la Pologne? Une chose bien simple, à laquelle la Russie sera tôt ou tard contrainte, sous peine de voir lui échapper les provinces de la Vistule et peut-être à la suite de ces dernières la Lithuanie et les provinces Baltiques. Avec le royaume de Pologne, il faudra tôt ou tard recourir au même procédé qu'avec la Finlande; il faudra lui restituer à la fois l'autonomie et une constitution. C'est là pour la Russie, et elle commence à s'en apercevoir, le seul moyen d'assurer sa frontière occidentale, le seul d'enlever ses provinces de l'ouest à l'esprit révolutionnaire et aux intrigues de voisins ambitieux. C'est aussi pour elle la seule façon de s'assurer un gouvernement libre. Croire avec quelques esprits aveuglés par les préventions nationales que le peuple russe pourrait être émancipé politiquement, tout en maintenant une large zone de provinces européennes dans une sorte de servage ou d'ilotisme politique, c'est une aberration à laquelle les événemens donneraient un rapide démenti. Prétendre d'un autre côté appliquer les mêmes institutions à tous les peuples de l'empire, les faire tous entrer dans une constitution strictement unitaire, ce serait dangereusement compliquer le jeu du nouveau régime, et par là même en compromettre d'avance tous les résultats.

Comme la Finlande, la Pologne proprement dite a une trop forte et trop vivace individualité pour pouvoir trouver place dans le cadre d'une constitution russe. Peut-être en devrait-on dire autant de la lieutenance du Caucase, de la Transcaucasie du moins, agrandie par la dernière guerre. Quant au reste de l'empire, si vaste qu'il soit, il possède à travers toutes ses différences de races, de langue ou de religion un fond national assez étendu, assez com-

pact, assez homogène pour recevoir une constitution unitaire. Toutes les provinces y pourraient rentrer, même les régions les plus habitées de la Sibérie. Pour le Turkestan et l'Asie centrale, ce ne sont que des colonies militaires qui, de longtemps, ne sauraient être régies autrement que par des lois spéciales.

Cette objection écartée, il en surgit devant nous une autre analogue et plus grave encore. Quand, au moyen d'autonomies locales, il serait possible d'éliminer les principaux élémens divergens, — qu'on laisse de côté toutes les différences de race, de religion, de traditions, toutes les aspirations nationales et les instincts réfractaires, — en dehors des *allogènes* de tout genre et des tribus d'origine étrangère, au cœur même de la sainte Russie, chez ce peuple ethnologiquement si compact, il y a, au lieu d'une nation homogène, deux peuples divers et superposés, deux peuples différens de culture, de tendances, de besoins, deux Russies qu'on ne saurait sans démence mettre au même régime en leur accordant les mêmes libertés. En haut, à la surface, il y a la Russie moderne et européenne, la *Russie pétersbourgeoise*, comme disent ses détracteurs (1); en dessous, il y a la *Russie russe*, la vieille Russie moscovite. Avec quelle charte et quelles franchises constitutionnelles donner à la fois satisfaction à l'une et à l'autre? Par quelle ingénieuse combinaison répondre du même coup à des aspirations, à des idées et des penchans aussi différens et opposés? Pour laquelle de ces deux Russies faudrait-il rédiger une constitution? Le nécessaire de l'une ne serait-il pas le superflu de l'autre? Ce qui conviendrait à la première, ce qui pour elle semblerait utile et indispensable ne serait-il pas pour la seconde un luxe nuisible ou un objet de scandale?

En tout pays, le point important, c'est de ne pas laisser passer l'heure où la nation commence à être mûre pour être associée au gouvernement, mais en Russie comment fixer un tel moment? Les hautes classes, les couches supérieures de la société, peuvent sentir depuis des générations le besoin d'émancipation politique alors que les masses populaires demeurent entièrement étrangères à tout sentiment et à toute notion de ce genre. De quelque façon qu'on s'y prenne, une partie de la nation devra longtemps attendre des droits pour lesquels elle se sent mûre, ou l'autre devra être mise prématurément en possession de franchises dont elle ne saurait user. Si elle ne vient pas trop tard pour les uns, la liberté politique viendra trop tôt pour les autres. Entre ces deux alternatives, où trouver un milieu? Par quel mécanisme ouvrir une issue aux aspirations d'en haut sans ouvrir la porte aux instincts grossiers et

(1) L'expression est du prince Mechtcherski.

ignorans d'en bas? L'affranchissement politique réclamé par la Russie civilisée ne risquerait-il point de tourner à son propre détriment, au dommage même de la civilisation européenne, en la livrant un jour aux préjugés arriérés et aux préventions à demi orientales des masses? Ne peut-on concéder les mêmes droits à ces deux Russies? comment faire la part de chacune et les empêcher d'usurper l'une sur l'autre? La liberté politique est une arme à deux tranchans qui souvent blesse les présomptueux ou les malhabiles. A quelles mains la confier en Russie?

De toutes les difficultés que peut offrir l'établissement des libertés politiques, c'est là certainement la plus sérieuse. Est-elle insurmontable? Je ne le pense pas, elle ne me paraît même point aussi spéciale à la Russie qu'elle en a l'air au premier abord. Le XIXe siècle a plus ou moins placé tous les peuples du continent en face d'un pareil dilemme. Quel est le pays de l'Europe où toutes les classes de la nation aient été simultanément préparées au *self-government* politique? Chez tous, il a fallu d'abord n'appeler à l'exercice des droits nouveaux que la partie la plus cultivée de la population, il a fallu procéder par une sorte d'émancipation graduelle. C'est là en somme la raison historique du cens électoral, ne fût-ce que comme mesure temporaire, comme procédé d'évolution progressive. Si l'on prétendait attendre que tout un peuple fût en état de discuter ou seulement de comprendre les questions administratives, économiques, financières, on attendrait des siècles, on attendrait toujours. Devant de telles exigences, une nation ne serait jamais mûre pour être libre. Des deux écueils opposés de ces périodes de transition, le plus proche et le plus périlleux en Russie comme en tout pays moderne, ce serait, sous prétexte de ne pas devancer les lumières et la capacité des masses, de faire trop longtemps attendre les classes éclairées. En Russie comme ailleurs, la solution du problème serait dans une sage et équitable distribution de l'influence politique. Chez les Russes comme partout, plus encore qu'en Occident si l'on veut, une telle répartition est chose délicate et malaisée; mais dans cette tâche même, le gouvernement de Pétersbourg aurait aujourd'hui un grand avantage, c'est que le fond du peuple étant resté plus conservateur, ou, si l'on aime mieux, étant demeuré plus confiant et plus docile, le pouvoir aurait moins à s'en méfier, moins à se montrer avare vis-à-vis de lui. En dépit de l'ignorance populaire, il y aurait peut-être moins de témérité qu'en tel ou tel pays plus civilisé à convoquer ce peuple encore novice à l'exercice de droits politiques.

Je sais qu'en Occident, parmi les nombreux détracteurs de la Russie, la seule pensée de voir les Russes appelés à participer à leur gouvernement excite souvent la dérision ou l'incrédulité.

L'étranger s'est habitué à regarder le despotisme comme aussi naturel en Russie que la neige et la glace. Au fond, une telle opinion ne repose que sur une pétition de principes suggérée par des préjugés nationaux. C'est raisonner comme a longtemps raisonné avec les peuples du continent, avec la France en particulier, l'orgueil britannique se croyant seul digne d'être libre. — Le Russe n'est pas fait pour la liberté? Et pourquoi cela? Qu'on passe une telle sentence sur les Turcs profondément séparés de nous par les mœurs et tous les élémens de la culture, je le comprends, sans oser encore engager l'avenir; mais pour les Russes, pour un peuple qui après tout est de notre sang, de notre religion, de notre civilisation, en vertu de quelle loi de l'histoire ou de la politique le condamner à l'absolutisme à perpétuité? Aux nations européennes, aux nations chrétiennes d'Orient ou d'Occident, rien n'autorise à refuser le droit de devenir libres : les nations à cet égard ont plus d'une fois réservé à leurs contempteurs d'éclatans démentis; l'Italie nouvelle, la *terre des morts* du poète, en est une preuve vivante. Certes la liberté politique est une plante délicate, difficile à acclimater; en dépit de toutes les sinistres prédictions, elle a fleuri sans peine au pays de l'oranger; au nom de quelle expérience affirmer qu'avec du temps et de la patience, elle ne saurait prendre racine dans les neiges du Nord?

Revenons au point de vue russe.

Reste une double objection partant des deux pôles extrêmes de la société russe. Quand on pourrait nous accorder toutes les libertés du monde sans péril pour nous, pour la civilisation, pour le gouvernement, ce ne serait pas une raison pour qu'à l'instar des peuples d'Occident, la Russie recourût à ces expédiens décorés du nom de constitutions, qui ne sont après tout que de menteurs ou précaires compromis. — Tel est le singulier langage que l'on tient parfois en deux camps opposés, mais souvent réunis par leur commune antipathie pour les institutions occidentales. A côté des esprits timides qui, par méfiance du tempérament national ou de la maturité du peuple, n'osent désirer une constitution, il y a aux deux extrémités de la pensée russe des hommes qui, avec plus ou moins de sincérité, par ignorance, par présomption ou par une sorte de chauvinisme, se donnent le genre d'en faire fi. Ce sont d'un côté certains radicaux, de l'autre certains conservateurs à tendances slavophiles, épris avant tout de ce qui paraît russe et national. Par des motifs différens, les uns et les autres se plaisent à afficher leur dédain pour les libertés politiques de l'Occident. A leurs yeux, il serait malséant à la Russie d'aller emprunter d'aussi vieilles et défectueuses machines que toutes les constitutions des deux mondes. Que de fois n'ai-je pas entendu dire avec un aplomb

plus ou moins affecté : Toutes ces chartes et ces statuts, toutes ces inventions aristocratiques ou bourgeoises sont bonnes pour vous autres Occidentaux; à nous Russes, il faut quelque chose de moins suranné, de moins stérile, quelque chose de nouveau et de plus substantiel. Les slavophiles rêvaient naguère encore d'une sorte d'union mystique entre le tsar et le peuple, assez semblable à l'union du Christ et de l'église dans l'enseignement ecclésiastique ou à l'harmonie préétablie imaginée par Leibniz entre l'âme et le corps (1). Les radicaux songeant à un remaniement de toute la société regardent volontiers la liberté politique comme un leurre qui détourne les peuples de la grande, de l'unique question, la transformation sociale.

Chose à noter cependant, ce mépris pour les libertés politiques, si hautement affiché il y a quelques années encore, semble déjà moins commun aujourd'hui. Ces grands airs contempteurs, qui rappelaient trop parfois la fable du *Renard et les Raisins,* me paraissent à droite comme à gauche, dans un camp comme dans l'autre, avoir perdu de leur assurance ou de leur vogue. Depuis la guerre de Bulgarie, nationaux et radicaux ont plus d'une fois laissé entendre qu'après tout il y avait des droits et des franchises politiques dont la Russie pourrait s'accommoder, et que, dans les pays constitutionnels, tout n'était pas à dédaigner. N'a-t-on pas vu dans la dernière guerre, au lendemain des échecs de Plevna, les chefs des comités slaves qui montraient le plus de répugnance pour tout ce qui vient de l'Europe, réclamer une réunion des représentans de la nation qui eût fort ressemblé à nos assemblées électives (2)? N'a-t-on pas vu de leur côté les radicaux revendiquer dans leurs placards séditieux une constitution comme en Turquie, aux beaux jours de Midhat, ou plus tard comme en Bulgarie?

Si je ne me trompe, il y a là un indice des progrès de l'opinion; si moins de Russes font fi de la liberté politique, n'est-ce point qu'elle leur semble aujourd'hui plus à la portée de leurs mains? Beaucoup ne se croient plus obligés à trouver les raisins trop verts depuis qu'ils espèrent les pouvoir cueillir.

Assurément le gros des nihilistes se soucie toujours fort peu de semblables concessions. Assurément les adversaires d'un changement de régime ont toute raison quand ils soutiennent qu'on ne saurait par là ramener les révolutionnaires. Pour ces derniers, en Russie comme partout, toutes les libertés légales ne seraient qu'une

(1) C'est ainsi qu'un des chefs slavophiles, M. Aksakof, a été naguère jusqu'à dire qu'en Russie l'entente du souverain et du peuple était d'autant mieux assurée et plus complète qu'elle se passait de garanties légales.

(2) On prétend que M. Ivan Aksakof est allé jusqu'à faire remettre un mémoire en ce sens au grand-duc héritier.

arme de guerre, et qu'un instrument de démolition. Rien de plus certain, mais est-il vrai pour cela qu'en concédant des réformes politiques le gouvernement ne ferait que s'affaiblir et fortifier ses ennemis? Loin d'éteindre l'incendie, des libertés nouvelles ne feraient, dit-on, que jeter de l'huile sur le feu. Cette objection si souvent répétée n'est au fond qu'une spécieuse banalité, elle aussi repose sur une méprise, sur un malentendu, pour ne pas dire sur un sophisme. S'il est besoin d'accorder à la nation des franchises politiques, ce n'est nullement pour donner satisfaction aux révolutionnaires. Cette satisfaction, il n'est pas au pouvoir d'un gouvernement de la donner. Ceux qui lui conseilleraient un changement de régime dans un tel dessein seraient les dupes de leur ingénuité. Une constitution ne saurait apaiser ni le nihilisme, ni le radicalisme; tout ce qu'elle pourrait faire serait de donner à l'autorité de nouveaux moyens de défense. Aux libertés politiques le gouvernement trouverait un double et triple avantage; elles mettraient au grand jour le petit nombre de ses ennemis, elles leur enlèveraient les sympathies latentes ou les connivences à demi inconscientes qui font leur force; enfin et surtout elles apporteraient au pouvoir le concours effectif de la société et de la nation.

Depuis l'ouverture de la longue série des attentats nihilistes, le gouvernement impérial et l'empereur lui-même ont plus d'une fois adressé un appel solennel à la société, aux classes conservatrices, aux pères de famille, à la noblesse, au peuple, contre les perturbateurs de l'ordre. Près d'une nation légalement muette et inerte; tous ces appels répétés n'ont rencontré qu'un écho mécanique qui renvoyait automatiquement au pouvoir le son même de sa propre voix, sans lui communiquer aucune force. Sous le régime en vigueur il n'en saurait être autrement : à toutes ses instances, à toutes ses demandes de concours, l'autorité ne pouvait obtenir d'autre réponse que de vides et banales protestations de dévoûment, que de pompeuses et insignifiantes adresses officielles, que des mots et des paroles enfin, au lieu d'actes et de faits. A quoi bon rappeler ce qui s'est passé en 1878 et 1879, alors que tous les corps constitués de l'empire, assemblées provinciales, assemblées municipales, assemblées de la noblesse, déposaient aux pieds du souverain, en butte aux plus odieux attentats, le sincère et inutile témoignage de leur affection et de leur dévoûment? Quelques-uns des états provinciaux, les *zemstvos* de Tchernigof, de Kharkof, de Vladimir entre autres, si je ne me trompe, répondirent respectueusement à l'appel du pouvoir qu'avec les lois en vigueur ils ne sauraient lui venir en aide, qu'avec les liens dont elle était chargée la société était impuissante à prêter à l'autorité aucun concours

efficace (1). Ces *zemstvos* semblaient en termes discrets dire au gouvernement : — Voulez-vous que la nation vous vienne en aide, donnez-lui-en l'autorisation, déliez-lui les mains, ouvrez-lui la bouche.

Les hautes sphères du gouvernement commencent à comprendre cet impérieux besoin du concours effectif de la société. L'homme auquel depuis l'explosion du Palais d'hiver l'empereur a remis de pleins pouvoirs, le dictateur militaire appelé comme un sauveur par la *Gazette de Moscou* a profité de l'espèce de blanc-seing qui lui était confié pour faire aux représentans de la société civile une place dans le gouvernement de combat dont il est le chef. Au sein du comité de salut public qui, sous le nom de suprême commission exécutive, centralise tous les pouvoirs, le général Loris-Mélikof a voulu faire siéger des délégués élus du conseil municipal élu de Saint-Pétersbourg. Cet exemple tout nouveau sera peut-être suivi en province, dans les comités locaux ; mais, si intelligente que soit une pareille initiative, si louable et si sensée que soit la politique d'apaisement du général Loris-Mélikof, de telles mesures inspirées par la crise actuelle ne peuvent être que des expédiens provisoires pour une situation extraordinaire. La Russie a besoin d'autre chose ; ce qu'il lui faut, ce sont des institutions permanentes et organiques, c'est pour la société une participation normale et régulière à la chose publique. Or, à cet égard, l'élargissement même des attributions des assemblées provinciales ne saurait longtemps suffire. De ces états provinciaux (*zemstvos*) ou d'ailleurs il faudra tôt ou tard faire sortir une vraie représentation nationale, car, dans leur dispersion et leur faiblesse actuelle, ces *zemstvos* n'en semblent aujourd'hui qu'une monnaie déjà dépréciée.

Une dictature paraît-elle pour longtemps nécessaire, rien n'empêcherait de la faire sanctionner et confirmer par la nation. La Russie assurément marchanderait encore moins au tsar les lois contre les nihilistes que l'Allemagne ne marchande à M. de Bismarck les lois contre les socialistes.

Que si l'on s'élève à un point de vue plus général, n'envisageant pas seulement les tristes nécessités du moment et les moyens de mettre un terme aux sinistres exploits du nihilisme, mais bien aussi les moyens d'en empêcher le retour, l'utilité de réformes politiques apparaît clairement. Certes, comme nous le confessions tout à l'heure, elles ne sauraient désarmer tous les ennemis du pouvoir et les partisans d'une révolution sociale, mais l'un des effets de l'obtention des droits politiques serait de faire naître en Russie

(1) Le texte primitif de plusieurs de ces adresses, modifié sous l'influence des gouverneurs, a été publié dans les feuilles russes de l'étranger, par exemple dans l'*Obchtchée Délo* de Genève.

comme en Occident des questions nouvelles, d'autres préoccupations que ces irritantes et trop souvent insolubles questions sociales qui ne sont peut-être tant agitées en Russie que faute de problèmes d'un autre ordre. Si elles ne faisaient pas disparaître les revendications de cet ordre que le régime même de la propriété fait plus spontanément surgir en Russie, des libertés constitutionnelles et des débats politiques élargiraient la pensée du pays, absorberaient une partie de son attention, donneraient une autre direction à ses passions, et par là même diminueraient la force du courant anarchique.

La liberté, nous tenons à le répéter, ne saurait étouffer l'esprit révolutionnaire; à certains égards même, elle lui fournirait des armes, mais ce serait pour lui arracher les flèches empoisonnées ou les balles explosibles et y substituer des armes plus loyales : ce serait pour faire succéder à une guerre de sauvages, à une guerre de pièges et de guet-apens, une lutte civilisée, en rase campagne, où la victoire ne saurait manquer de rester aux troupes les mieux équipées, les plus nombreuses et les mieux conduites.

III.

Il est une prétention presque aussi présomptueuse et non moins dangereuse pour les peuples que pour les individus, c'est celle de tirer tout de leur propre fonds, d'être en tout et partout original. Nulle part ce penchant n'est aujourd'hui plus prononcé qu'en Russie, et nous le rencontrons ici comme partout. Il n'y a de vivant, il n'y a de fécond et d'efficace, dit-on, que les institutions qui sortent des entrailles mêmes du pays, qui germent spontanément dans le sol national. Or toute espèce de constitution politique ne serait en Russie qu'un emprunt plus ou moins déguisé, qu'une œuvre artificielle, sans force, sans durée, sans vertu. — Ce n'est encore là, au fond, qu'un spécieux paradoxe. Les peuples savent fort bien au besoin s'approprier des usages et des lois du dehors. La Russie même en est, malgré elle, une preuve éclatante. Des institutions transplantées de l'étranger peuvent avec le temps prendre racine dans le sol qui ne les a pas portées; pour qu'elles s'y acclimatent, il suffit que la terre soit préparée à les recevoir. Où en seraient aujourd'hui tous les peuples de l'Europe, grands et petits, les Belges, les Scandinaves, les Italiens, les Autrichiens, où en seraient tous les peuples du continent s'ils s'étaient arrêtés à une pareille objection? Quel est le peuple moderne, en dehors de l'Angleterre et des colonies anglaises, dont les institutions soient toutes spontanées et nationales? Quel est celui qui n'a pas fait de nombreux emprunts à l'étranger? Assurément, ce n'est

pas la Russie. Depuis Pierre le Grand, elle a emprunté de toutes mains à tout le monde; aucun état n'a aussi souvent copié autrui, et à ce point du vue l'on pourrait dire qu'elle a déjà trop imité l'Occident pour ne point pousser plus loin l'imitation. La liberté politique est le terme naturel et inévitable de tous ces emprunts séculaires; la Russie ne saurait s'arrêter dans cette voie avant d'être allée jusqu'au bout.

Assurément il vaudrait mieux pour elle avoir dans son passé et ses traditions les germes de la liberté politique, avoir les fondemens d'institutions libres, sur lesquelles elle n'eût qu'à bâtir. Par malheur, de telles traditions lui manquent; si elle en possédait jadis, elles ont été détruites à ras de terre, les fondations mêmes en ont disparu, et loin qu'on puisse rien construire sur elles, on a peine à en retrouver la trace sous les décombres du passé. Des slavophiles peuvent seuls se faire illusion à cet égard. L'ancienne Moscovie, en dehors même du *vetché* de la Russie primitive, a bien eu des assemblées plus ou moins analogues à nos états généraux. Dans le *zemskii sobor* ou la *zemskaia douma*, siégeaient, à côté des boïars et des dignitaires du clergé, les représentans des villes. En convoquant une assemblée de délégués des diverses classes de la nation, il est certain que l'empereur Alexandre ne ferait que reprendre une ancienne tradition moscovite et imiter un exemple donné plusieurs fois par ses pères avant Pierre le Grand (1). Ce *zemskii sobor* des XVIe et XVIIe siècles, irrégulièrement convoqué aux époques de crises ou de calamités publiques, aux heures de discordes civiles ou religieuses, toujours intermittent et sans droits ou prérogatives définis, saurait moins fournir à la Russie contemporaine un modèle qu'un exemple. Aux peuples modernes, ces assemblées moscovites, tout comme nos états généraux, n'offrent guère d'autres leçons et d'autres enseignemens que leur propre existence. Il serait difficile de leur emprunter beaucoup plus qu'un nom, mais pour les peuples et l'amour-propre national, un nom est parfois quelque chose.

Jusqu'aux recherches historiques contemporaines et à la naissance de l'école slavophile, ce ne sont pas ces souvenirs du *zemskii sobor* et de l'ancienne Moscovie qui éveillaient chez certains Russes des velléités constitutionnelles; c'était le plus souvent le contact de l'Europe et les enseignemens de l'étranger. De pareilles aspirations sont en effet loin d'être nouvelles en Russie, le XIXe et le XVIIIe siècles comptent plus d'une tentative de borner l'autocratie, mais longtemps tous les projets de ce genre inspirés à quelques boïars par l'exemple de la Suède, de la Pologne, de l'Angle-

(1) Voyez M. A. Rambaud, *Histoire de Russie.*

terre, ont été formés sur des modèles aristocratiques qui répugnaient aux coutumes et au génie russes. De là en partie l'échec de tous ces rêves ambitieux. Il y a déjà un siècle et demi, qu'en appelant au trône la nièce de Pierre le Grand, Anne Ivanovna, les Dolgorouki et les Galitzine lui imposaient une constitution oligarchique, presque immédiatement anéantie par la petite noblesse. Il y a déjà près de cent trente ans qu'un des secrétaires d'état de l'impératrice Élisabeth, Volynski, payait de sa tête la rédaction d'une sorte de charte. Il y a plus d'un siècle que, pour réformer la législation, Catherine II convoquait à Moscou les représentans de tous les peuples de l'empire, et il y a trois quarts de siècle qu'en donnant une constitution au royaume de Pologne, Alexandre Ier rêvait d'en accorder une à la Russie. N'y a-t-il pas déjà plus de cinquante années qu'à l'avènement de l'empereur Nicolas des officiers imbus d'idées libérales provoquaient l'insurrection de décembre? Ne compte-t-on pas bientôt un quart de siècle depuis qu'au moment de l'émancipation, la noblesse russe exprimait hautement l'espoir d'être dédommagée par des droits politiques de la perte de ses serfs?

En dehors du moyen âge et des souvenirs moscovites, on peut donc découvrir dans la Russie moderne un secret courant de libéralisme qui, borné d'abord à quelques privilégiés, mal dirigé et présumant de ses forces, a grossi peu à peu, d'année en année, et deviendra tôt ou tard assez puissant pour emporter tout ce qui lui fait obstacle. Certes, le fond du peuple est encore loin d'éprouver de pareilles aspirations, il aura même peut-être de la peine à s'y associer. Pour lui, le nom exotique de constitution (*konstitoutsia*) résonne comme un mot étranger, comme une inintelligible énigme; de même qu'en décembre 1825, bien des Russes seraient capables de demander : Quelle femme est-ce là (1)? Peu importe, cette ignorance se dissipe tous les jours, les idées de liberté pénètrent chaque année plus bas et, en Russie comme ailleurs, elles ne peuvent que croître avec le progrès des lumières, de la richesse, du bien-être. A cet égard, les abus de l'administration et la propagande révolutionnaire travaillent dans le même sens. Grâce à cette active coopération, ce qui était une chimère en 1815 et en 1825, ce qui était encore prématuré vers 1860, ne l'est déjà plus aujourd'hui que le XIXe siècle penche vers son déclin; au XXe siècle, il serait peut-être trop tard.

Tout le monde en Russie serait peut-être d'accord sur l'opportunité d'un changement de régime si l'on savait par quoi remplacer l'état de choses actuel. Bien des Russes, nous l'avons

(1) L'on raconte que lors de l'insurrection de décembre 1825, faite au nom de Constantin, frère aîné de Nicolas, quelques officiers ayant crié : Vive la constitution! les soldats crurent que c'était la femme du grand-duc.

dit, sont las d'imitation : en fait de liberté et de constitution, ils voudraient que leur patrie pût être originale, et de quelle façon l'être? Un peuple qui en pareille matière sentirait bien sa propre originalité se préoccuperait moins sans doute d'en faire preuve. J'ai rencontré plus d'une fois des Russes de tempéramens différens et d'opinions diverses qui me disaient, avec une sorte d'ingénuité : « Nous ne pouvons, il est vrai, longtemps nous passer de libertés politiques, mais il nous faudrait autre chose que tout ce qui se rencontre au dehors. Vos constitutions européennes sont trop compliquées, trop formalistes, trop étriquées pour nous; un tel habit n'irait pas à notre taille, il se déchirerait à chacun de nos mouvemens. Nous avons besoin de quelque chose de plus large, de plus ample, de plus simple et de plus populaire en même temps. » Et quand je les poussais à sortir du vague, à préciser leurs vues, ils ne trouvaient d'ordinaire rien de plus défini et se bornaient à répéter avec conviction : « Assez d'emprunts, assez d'imitations; il nous faut qeulque chose de national, d'indigène, de russe, de slave. »

La guerre de 1877-1878, en surexcitant la fibre patriotique a dans certain cercle, remis en honneur les tendances slavophiles ou nationales qui, au milieu du règne d'Alexandre II, étaient tombées en défaveur. Moscou est plus que jamais entiché de l'idée d'être original. En fait de constitution et de liberté politique, malheureusement, le plus sûr moyen de rester original, d'être toujours russe, ce serait de n'avoir ni constitution ni liberté. Beaucoup de Russes, en effet, voudraient découvrir pour leur immense patrie de nouveaux procédés de *self-government*, une nouvelle manière d'être libre; beaucoup seraient humiliés de l'être à la façon des petits peuples d'un Occident pourri et décrépit, à la façon des Anglais ou des Belges par exemple. Sur ce point, leur patriotisme peut se rassurer, ils n'ont de longtemps rien de pareil à redouter.

Ce dédain des sentiers battus et ce désir d'arriver au but par des voies non frayées, cette sorte de honte de paraître imiter des nations visiblement plus âgées, plus mûres, plus cultivées, cette propension à rêver de combinaisons politiques innomées et de nouvelles formes de liberté dont les contours indistincts ne peuvent sortir de la vaporeuse région des songes, toute cette présomption et cet orgueil national, jusqu'ici stériles, ne sauraient étonner chez un peuple jeune, dans un grand pays fier de sa grandeur où des patriotes d'opinions fort différentes font chaque jour le procès de la civilisation occidentale et de notre maigre culture bourgeoise, où des écrivains éloquens et éclairés se demandent solennellement si la terre russe ne porte pas en germe les semences d'une autre civilisation, d'une autre société, d'un autre état poli-

tique (1). Ne peut-on, en matière gouvernementale, dans les rapports et l'agencement des divers rouages de l'état, dans les relations du peuple et de l'autorité héréditaire, concevoir un type plus parfait et plus harmonieux que tout ce qu'on a vu fonctionner jusqu'ici? Un gouvernement, par exemple, dégagé des luttes de classe et de partis, des antagonismes sociaux et politiques qui, chez les peuples de culture germano-latine, corrompent dans son principe l'état comme la société : — tel est l'idéal plus ou moins vague, plus ou moins conscient et raisonné de bien des Russes. Quelques-uns même ont la prétention de n'avoir besoin pour arriver à la liberté ni de constitution, ni de parlement, ni de droits politiques d'aucune sorte.

Laissant de côté ce que, pour nous Occidentaux, ces rêveries ont de manifestement utopiste, y a-t-il chez le Russe et chez le Slave en général le rudiment d'un état politique nouveau, d'un mode de *self-government* différent par les formes ou par l'esprit de tout ce qui se rencontre dans l'histoire de notre monde germano-latin? Est-il vrai que les Slaves portent en eux-mêmes, dans les élémens de leur culture ou dans les traits encore indécis de leur caractère national, l'embryon d'un type politique inconnu et original? Jusqu'à quel point est-il possible à ces derniers venus de la civilisation chrétienne de chercher la liberté dans d'autres voies que leurs aînés d'Occident, de faire du neuf et du slave, et, en faisant autrement, de faire mieux?

Cette prétention, fort naturelle et rationnelle si elle se borne à des nécessités d'adaptation ou même au moule des institutions et à leur empreinte nationale, est malaisée à soutenir si elle s'étend au fond des choses et à l'essence même de l'état. Quelles formes de gouvernement non encore découvertes et quelles secrètes inventions politiques, quelles profondes conceptions de la liberté et quels nouveaux moyens de la réaliser se peuvent rencontrer chez des peuples qui n'ont ni institutions ni traditions politiques d'aucune espèce? Les institutions doivent, dit-on, sortir du sol national, mais où en prendre chez les Slaves les racines ou la semence? Si en Russie et ailleurs, ils en ont jadis possédé le germe dans leurs *vetchés* ou leurs *doumas*, la graine en a été flétrie et desséchée par les siècles; loin d'avoir encore la force de lever, elle a depuis longtemps perdu toute vertu germinative. Où sont les institutions slaves qui peuvent servir à la Russie de type ou de modèle? Les faut-il chercher dans le passé, en Russie même dans le *sobor* ou la *zemskaia douma* des XVIe et XVIIe siècles? Mais ces assemblées moscovites

(1) Voyez par exemple le prince Vasiltchikof : *Zemlevladenié i Zemledélié*, tome I, Introduction.

ne conviendraient guère mieux à la Russie contemporaine que nos états-généraux composés des trois ordres ne siéraient à la France d'aujourd'hui (1). Cette originalité slave, faut-il l'aller chercher dans le présent, à l'étranger, chez les petits peuples du Balkan congénères de la Russie, dans la skoupchtina et la constitution serbe encore toute récente, ou bien dans le statut bulgare élaboré à Saint-Pétersbourg par la chancellerie russe?

Ce statut bulgare, altéré et défiguré par les notables de Tirnovo jusqu'à en être devenu presque méconnaissable, a pour nous l'intérêt d'avoir été rédigé, sur l'ordre du tsar, par un homme d'état russe pour un peuple slave. On est naturellement tenté de se demander si c'est sur le même patron que serait taillée une constitution russe, le jour où, pour les mettre politiquement sur le même pied que leurs protégés du Balkan, le tsar se résoudrait à octroyer une charte à ses quatre-vingt-dix millions de sujets.

En ce cas, où serait l'originalité slave et l'empreinte nationale? Serait-ce dans l'existence d'une chambre unique comme en Serbie et en Bulgarie? Veut-on dans ces constitutions à peine mises à l'essai ou dans les obscures traditions slavonnes découvrir quelque caractère national, ce ne peut guère être ailleurs.

Et en effet, à tort ou à raison, une assemblée unique serait, croyons-nous, généralement regardée comme plus slave, plus russe qu'un parlement avec deux chambres distinctes et indépendantes comme en ont aujourd'hui la plupart des peuples civilisés d'Europe et d'Amérique. Si au fond cela n'est pas plus slave qu'autre chose, — car en dehors de nos grandes assemblées de la révolution, la Grèce en Europe et Costa-Rica en Amérique n'ont encore aujourd'hui qu'une seule chambre, — cela paraît plus conforme aux goûts et aux préjugés, si ce n'est aux traditions, aux instincts, aux besoins des Slaves modernes. Pour ces nouveau-venus à la vie politique comme pour l'amour-propre russe, une assemblée unique a le grand mérite d'être quelque chose de moins commun, de moins banal, et outre un certain air de nouveauté, d'avoir une certaine saveur démocratique dont Russes, Serbes ou Bulgares, la plupart des Slaves, se montrent très friands. Aux yeux du gouvernement de Saint-Pétersbourg, qui, dans son projet de statut bulgare, s'était également arrêté à une seule chambre, ce mode de représentation avait peut-être l'avantage de moins ressembler à l'appareil habituel du régime parlementaire. Aussi n'y aurait-il pas lieu de s'étonner si à l'heure

(1) Un savant russe, M. Sergévitch, a du reste, il y a quelques années, montré que le *sobor* moscovite n'avait rien de réellement original, rien qui le distinguât essentiellement de nos états-généraux, par exemple. Voyez le second volume (1875) du *Recueil des sciences politiques* publié par M. V. Bezobrazof.

où il se décidait à faire à ses sujets le même présent qu'à ses protégés du Balkan, le gouvernement du tsar recourait lui aussi à une assemblée unique, sauf peut-être à se repentir plus tard de n'avoir pas tenu plus de compte des leçons de l'histoire et de l'expérience d'autrui.

Une chose pour nous certaine, c'est que, appelés à l'instar des notables bulgares à voter une constitution, des Russes ne seraient guère plus favorables à l'érection de deux chambres que les constituans de Tirnovo. A Moscou comme à Tirnovo, ceux qu'on pourrait appeler les Occidentaux ou les parlementaires seraient sur ce point à peu près sûrs d'une défaite (1). En Russie comme au sud du Danube, les hommes instruits par les enseignemens du passé auraient du mal à triompher des préventions de leurs compatriotes et des prétendues traditions slaves.

Au peu de goût des Russes pour le régime de deux assemblées, il y a, outre le désir assez général de se singulariser, deux raisons au fond du même ordre. Qu'est-ce après tout, disent certains patriotes, que cette ingénieuse invention de deux chambres, et tout ce système compliqué de poids et contre-poids et d'équilibre parlementaire? Qu'est-ce au fond si ce n'est un signe et une fatale conséquence de l'antagonisme des forces et des pouvoirs qui en Occident se retrouve partout, dans le présent comme dans l'histoire, dans l'état comme dans la société? Chez nous où, entre les différentes classes, où entre le peuple et le souverain, il n'y a jamais eu ni les mêmes défiances ni les mêmes luttes historiques, chez nous où il n'y a ni les mêmes chocs ni les mêmes frottemens, à quoi bon tout ce lourd appareil de freins et de tampons, qui ne ferait qu'embarrasser et paralyser le libre jeu des institutions?

Cette prétention s'appuie d'ordinaire sur un préjugé d'un ordre analogue. A la plupart des Russes, en cela d'accord avec les Slaves du sud, une chambre haute fait toujours plus ou moins l'effet d'une assemblée de privilégiés; ils lui trouvent quelque chose d'aristocratique qui leur rappelle les distinctions de classes. Pour eux, un sénat ou une chambre des pairs n'est à sa place que dans les

(1) Dans la constituante bulgare de Tirnovo, en 1879, un comité de quinze membres chargé d'étudier le projet envoyé de Saint-Pétersbourg avait admis en principe, à côté d'une assemblée législative composée exclusivement de membres élus, la création d'un sénat formé en tout ou en partie de membres nommés par le gouvernement. Cet important amendement fut repoussé, et la Bulgarie est restée avec une seule chambre ou *skoupchtina*, scindée, il est vrai, en deux, la grande et la petite assemblée, la première composée de tous les membres, la seconde, délégation de la première, chargée des affaires courantes. Cette institution de deux assemblées ayant même origine et émanant l'une de l'autre, a peut-être pour certains Slaves un caractère national, car il se rencontre quelque chose d'analogue dans la *skoupchtina* serbe, ainsi que dans les assemblées provinciales et municipales de la Russie, où *zemstvos* et *doumas* ont une délégation du nom d'*ouprava*.

pays à traditions féodales ou à oligarchie bourgeoise. A leurs yeux, le peuple russe, étant un dans son essence et dans sa conscience doit vis-à-vis du souverain, comme vis-à-vis de lui-même, être représenté dans son unité par une assemblée unique. Peuple et tsar doivent être placés en face l'un de l'autre en contact direct, sans intermédiaire d'aucune sorte pour les séparer et les empêcher de s'entendre.

Mettons de côté toutes ces prétentions et préventions à demi slavophiles, à demi démocratiques, il reste vrai que la Russie ne semble pas posséder les élémens d'une chambre haute indépendante, d'une chambre héréditaire surtout comme celle des lords dans la Grande-Bretagne ou celle des seigneurs en Prusse (1). La noblesse russe, tout entière issue du service, n'a jamais eu assez d'autorité morale ou matérielle, assez d'influence, assez d'individualité pour qu'on en puisse tirer une chambre autonome, influente et respectée. En revanche, rien ne serait plus conforme aux habitudes et aux traditions russes si ce n'est aux instincts slaves, qu'une assemblée composée de hauts fonctionnaires civils ou militaires et de personnages désignés par le souverain. La Russie déjà possède presque une pareille assemblée dans le conseil de l'empire, dont les attributions et le recrutement n'auraient qu'à être légèrement modifiés pour en faire une sorte de sénat bureaucratique.

Dans le projet de constitution, en cent cinquante articles, expédié en 1878 de Pétersbourg à Tirnovo, la chambre unique instituée pour les Bulgares était composée à peu près par moitié de députés élus par la nation et de hauts fonctionnaires désignés par le pouvoir, de sorte que le gouvernement et l'administration eussent eu dans cette *skoupchtina* à peu près autant de représentans que le peuple. Pour les rédacteurs du projet pétersbourgeois, c'était peut-être là une manière de symboliser l'union tant vantée des slavophiles entre le prince et la nation (2). Les notables de Tirnovo ont eu beau expulser de leur assemblée nationale les délégués du pouvoir, il serait loisible de trouver à ce système pétersbourgeois, à cette composition mixte des assemblées le caractère slave tant prisé de certains patriotes. Cette partie du projet russe, en effet, semble avoir été un emprunt à une principauté voisine, à

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mai 1876, l'étude sur *la Noblesse russe et le Tchine*.

(2) La moitié des évêques, la moitié du haut personnel judiciaire et la plupart des hauts fonctionnaires, devaient être membres de droit de l'assemblée nationale bulgare, en outre, d'après l'article 79, un tiers des membres devait être nommé par le prince. En se résignant à subir ce projet, les Bulgares se seraient peut-être épargné plus d'un embarras et une révision prématurée de leur jeune constitution. Ce qui est peu logique bien que fort explicable par les intérêts en jeu, c'est que dans la commission européenne pour la Roumélie orientale les commissaires russes se sont opposés de toute leur force à l'introduction du système de représentation patronné par eux en Bulgarie.

la Serbie, alors le seul état slave qui possédât un gouvernement représentatif. Dans la skoupchtina serbe, qui paraît avoir servi de modèle au Sieyès de Pétersbourg, un quart environ des membres sont également désignés par le gouvernement. Sur ce point l'originalité slave consisterait donc à réunir, dans une même assemblée, les élus de la nation et les délégués du gouvernement, à confondre dans une même enceinte deux élémens d'origine diverse ailleurs soigneusement séparés, à faire siéger et délibérer ensemble deux classes d'hommes d'ordinaire réparties en deux chambres différentes. En dépit du prétexte d'unité, quand les traditions slaves ou les souvenirs historiques lui seraient vraiment favorables, un tel amalgame serait sans doute aussi peu du goût des libéraux ou des démocrates russes que de leurs congénères bulgares. Par malheur, il est peu probable que les Russes soient consultés et que Moscou ait, comme Tirnovo, sa constituante.

Le projet de statut rédigé par la chancellerie russe pour les Bulgares mérite-t-il d'être regardé comme une sorte de ballon d'essai, comme un indice des vues ou des penchans de Saint-Pétersbourg en pareille matière? Cela reste vraisemblable, bien que les mécomptes de la Bulgarie et les attentats nihilistes aient pu depuis altérer singulièrement les dispositions du gouvernement russe. En tout cas, rien ne serait plus facile que d'appliquer à la Russie un tel procédé; il n'y aurait guère qu'à adjoindre au conseil de l'empire (*gosoudartsvenny sovêt*) avec quelques hauts dignitaires civils, militaires ou ecclésiastiques, des représentans élus de la nation, par exemple des délégués des états provinciaux (*zemstvos*). Il en sortirait une assemblée de nature mixte fort peu inquiétante pour le pouvoir, telle que celle recommandée aux Bulgares. On sait que dans les derniers mois on a plusieurs fois, à tort ou à raison, parlé de quelque mesure de ce genre.

Ce serait là du régime représentatif à petite dose, à dose homéopathique pour ainsi dire. Un pareil statut serait assurément quelque chose de neuf, quelque chose de russe et de national. Si peu que cela semble, cela seul serait un grand progrès pourvu qu'une telle assemblée eût pleine liberté de parole et pleine publicité. L'important, l'urgent aujourd'hui, c'est d'entrer dans une voie nouvelle; or une assemblée à demi bureaucratique du genre de celle offerte naguère aux Bulgares pourrait servir de transition et comme de pont entre le système autocratique actuel et un système vraiment constitutionnel, sauf plus tard, avec le progrès des mœurs et de l'éducation politique, à séparer les deux élémens ainsi confondus, à dédoubler une pareille assemblée, mettant dans une chambre les mandataires directs de la nation et dans l'autre les hauts dignitaires avec les membres désignés par la couronne.

Nous n'avons pas à marquer ici de préférence ni à tracer aux événemens leur cours. De la part d'un étranger, ce serait là de la présomption. Ce que nous savons, ce que nous sommes obligés de répéter, c'est que la Russie ne saurait longtemps se passer de libertés politiques. Cette évolution nouvelle, qui devient chaque jour plus urgente, doit-elle être inaugurée par une constitution en règle, par une sorte de charte en tant et tant d'articles, ou simplement par une série d'oukases isolés, élargissant peu à peu les attributions des assemblées déjà existantes en évitant soigneusement les mots suspects de charte et de constitution? Ce n'est là en somme qu'une question secondaire sur laquelle ce n'est ni le lieu ni le moment de s'appesantir. Il ne nous appartient pas de donner des conseils. Nous ne nous permettrons qu'une réflexion générale, mais essentielle. Il y a en architecture un principe dont il est toujours fâcheux de s'écarter : en tout monument, la première condition de la beauté, c'est l'harmonie du dedans et du dehors. L'édifice le mieux conçu est celui dont l'extérieur répond le mieux à l'intérieur, dont les façades et les profils indiquent le mieux la disposition et l'usage. Il en est de même en politique. La meilleure constitution pour la Russie comme pour tout autre état, c'est celle qui correspondrait le mieux à la réalité des faits ; en Russie, ce serait celle qui, tout en faisant à la nation une part dans l'étude et la direction de ses propres affaires, reconnaîtrait au pouvoir des prérogatives dont ni oukase ni charte ne sauraient de longtemps le dépouiller. La meilleure constitution serait la plus simple, peut-être la plus modeste, pourvu qu'elle fût sincère et sérieusement pratiquée. Rien ne serait plus regrettable en pareil cas que de chercher à en imposer au pays ou à l'Europe par des dehors menteurs et des façades de pure décoration, que de dissimuler la petitesse ou la pauvreté du dedans sous le luxe des détails et l'apparat de l'ornementation.

Quelles que soient les formes adoptées, le jour où l'heure paraîtra enfin venue, deux choses à nos yeux sont certaines; l'une, c'est que, si elle sait se résoudre à temps, si elle ne remet pas indéfiniment des concessions devenues urgentes, la couronne conservera longtemps encore la réalité du pouvoir; la seconde, c'est que plus tard le trône admettra la nation à participer à la direction des affaires, plus grande il devra lui faire la place et plus il compromettra dans l'avenir l'autorité avec le prestige de la dynastie. Ce qui eût suffi sous Alexandre II, l'émancipateur des serfs, ne suffira peut-être point sous son successeur.

Aujourd'hui, une assemblée russe, alors qu'il plairait au tsar de la doter officiellement des prérogatives les plus étendues, une chambre russe ne saurait guère être autre chose qu'un conseil consultatif, et alors même qu'on lui accorderait ce que le projet

pétersbourgeois déniait à l'assemblée bulgare, l'initiative législative et la présentation des lois, de telles facultés, si amples qu'elles fussent, n'empiéteraient pas sérieusement sur les prérogatives réelles d'un pouvoir consacré par des habitudes et des services séculaires.

Sous des formes constitutionnelles, l'autorité impériale pourrait conserver durant des années, durant des générations peut-être, la plénitude de son omnipotence politique. Grâce aux instincts et aux traditions du peuple, grâce à la séparation morale et à l'isolement réciproque des diverses classes de la nation, qui encore aujourd'hui ont besoin d'un arbitre commun placé au-dessus de leurs préjugés et de leurs intérêts particuliers, grâce surtout aux habitudes patriarcales des masses, l'autocratie pourrait se rajeunir et se retremper dans ce qui ailleurs semblerait une abdication, et le rêve de certains slavophiles pourrait n'être pas une entière chimère.

Dans la Russie contemporaine, dans la Russie à peine sortie du servage, le parlementarisme tel qu'il est pratiqué en Occident ne serait qu'une utopie, une illusion, un trompe-l'œil, si ce n'est un péril pour l'unité ou l'intégrité de l'empire. Les élémens même en font encore défaut; il n'y saurait être question de gouvernement des partis et des majorités. A cet égard, les adversaires des réformes constitutionnelles ont absolument raison. Transférer le pouvoir des conseillers de la couronne aux chefs de partis et aux délégués des majorités, déclarer irresponsable l'héritier de quatre ou cinq siècles d'autocratie ne serait qu'une vaine et ridicule fiction. Sur ce point tous les exemples de l'étranger, de l'Autriche-Hongrie comme de l'Italie, ne sauraient rien prouver; ni par l'éducation et la culture, ni par l'inertie politique du peuple et de la société, la Russie n'est prête à une telle évolution.

C'est en ce sens que, tout en entrant dans la voie des libertés modernes, la Russie doit se garder de copier l'Europe, d'emprunter des formes étrangères, de rompre avec la tradition nationale. Si pour elle le but est le même, la route, au début du moins, ne saurait être identique. Pour atteindre à la liberté politique, il lui faut suivre un chemin large et à pente douce; les raccourcis abrupts qui ont pu réussir à d'autres lui seraient périlleux; elle est trop massive et pesante pour escalader les sentiers escarpés par où de plus petits et de plus agiles ont pu passer impunément. Son histoire a beau sembler procéder souvent par sauts et par bonds, les brusques révolutions politiques ne semblent pas son fait, car toutes les évolutions du passé ne lui ont été possibles qu'à l'aide de la forte main du pouvoir autocratique.

IV.

Il est temps de nous résumer et de conclure. A ceux qui nous demanderaient où l'on peut découvrir en Russie des organes d'une libre vie politique, nous ne répondrons que par une comparaison. Il y a en histoire naturelle deux théories rivales dont je ne veux pas apprécier la vérité, mais que je crois pouvoir appliquer à la politique et aux libertés constitutionnelles. Selon l'une, la plus ancienne et la plus vulgaire, c'est l'organisme qui crée la fonction; selon les novateurs, c'est plutôt la fonction et le besoin qui créent l'organe. On peut en dire autant de la politique; là surtout, c'est au besoin à créer l'organe, c'est à l'exercice et à l'énergie vitale de le développer et de l'approprier aux circonstances; mais là aussi l'organe, à son tour, réagit singulièrement sur la fonction et développe et stimule le besoin dont il est né. Le meilleur moyen de mettre un peuple en état de se gouverner lui-même, c'est de lui en fournir l'occasion. Une fois en possession d'organes de *self-government*, la Russie comme tout autre peuple vivant les adaptera peu à peu à ses instincts et à son génie.

Faut-il regretter qu'au début de son règne l'empereur Alexandre ait refusé d'obtempérer aux vœux de la noblesse, qui, en dédommagement de ses droits sur les paysans, rêvait de franchises constitutionnelles? Je ne le pense pas. Si naturelle et équitable que fût la pensée de lier l'affranchissement des serfs vis-à-vis des propriétaires à l'affranchissement de leurs maîtres vis-à-vis de l'autocratie, cette double et connexe émancipation ne pouvait guère se faire du même coup. Entre l'une et l'autre, ce n'était pas trop d'un intervalle d'une vingtaine d'années. Les nombreuses réformes de cette période étaient la préface indispensable des réformes politiques, elles en ont préparé l'avénement et, en le préparant, elles l'ont rendu inévitable à courte échéance. Sur ce point, il serait funeste de se faire illusion.

Longtemps les Russes les plus éclairés ont été peu enclins à hâter de leurs vœux l'heure où la nation serait mise en possession de droits politiques. L'exemple d'autres pays dotés prématurément d'institutions libérales, de parlement et de ministres responsables, l'exemple de l'Espagne, le nôtre même leur paraissait peu encourageant. Quelques mois avant la dernière guerre de Bulgarie, un Russe, homme intelligent et libéral que j'interrogeais à ce sujet, alors bien moins à l'ordre du jour que depuis le congrès de Berlin, me répondait : « La constitution, ce sera pour le prochain règne; mieux vaut pour la Russie que cela vienne quinze ans trop tard que quinze ans trop tôt. » Ces paroles semblaient d'un sage, et moi-

même, je l'avoue, j'en admirais la prudence et en admettais la justesse. Et cependant sommes-nous bien sûrs aujourd'hui de la vérité d'une telle maxime? Les événemens des dernières années, le désordre moral et le désarroi gouvernemental qui ont suivi la dernière guerre m'en ont depuis fait douter. L'agitation tumultueuse de la jeunesse, l'irritabilité nerveuse toujours croissante d'une société qui se sent mal à l'aise et ne sait où trouver le calme, l'impossibilité manifeste de demeurer longtemps dans le *statu quo* et la difficulté d'en sortir sous la pression des menaces révolutionnaires; tout ce qui s'est passé récemment en Russie, depuis cette longue série d'attentats et de martyres politiques sans pareille dans l'histoire, tout cela fait qu'on se demande malgré soi si, au lieu d'attendre que l'heure des réformes politiques eût bruyamment sonné, il n'eût pas mieux valu la devancer un peu.

Avec l'ascendant traditionnel que possède le pouvoir impérial, avec le prestige dont il restait entouré avant la double déception de Plevna et de Berlin, avec la popularité personnelle du libérateur des serfs, peut-être y eût-il eu pour le présent comme pour l'avenir moins d'inconvéniens pratiques à prévenir les vœux de la nation et à lui donner cette marque de confiance. En tous cas, l'imprudence aujourd'hui serait plutôt dans des retards prolongés et des délais irritans; l'heure où le changement eût pu se faire sans trop de secousses et de difficultés est peut-être déjà passée.

Les excitations et les désillusions de la guerre de Bulgarie ont en quelques années singulièrement mûri la question, si ce n'est la nation. Les classes cultivées, la société et l'*intelligence*, comme on dit en Russie, semblent arriver à ce point où, pour tromper leur vague appétit de réformes et de liberté, le gouvernement impérial n'aura bientôt d'autres ressources que des diversions extérieures et des aventures. Comme nos éphémères empires français, ce gouvernement dix fois séculaire se sentira de plus en plus obligé de choisir entre les réformes du dedans et les aventures du dehors, entre la liberté et la gloire. A défaut de l'une il lui faudra donner l'autre. Cette alternative, chez nous ancienne, s'imposera de plus en plus à la Russie. Déjà on pourrait dire que, sous Alexandre Ier et sous Nicolas, l'autocratie ne s'est maintenue intacte qu'en se couvrant d'un manteau de gloire. Le gouvernement le sent vaguement, et la dernière guerre d'Orient lui a enseigné combien risqué et incertain est un pareil jeu même avec des victoires. Il y a là en effet une sorte de cercle vicieux; souvent et parfois plus vite et plus clairement que la paix, la guerre rend palpable à tous la nécessité d'un contrôle du pays sur le gouvernement. C'est ce qu'a fait la guerre de Bulgarie.

Tout aujourd'hui invite à un changement de régime, et tout en

bénéficierait : la force et l'ascendant de la Russie n'y sont guère moins intéressés que l'ordre intérieur et une bonne administration.

D'où provient la faiblesse de la Russie dans la guerre? Des mêmes causes que les désordres administratifs du dedans. A qui profiterait le contrôle des représentans du pays sur la bureaucratie et le tchinovnisme? Serait-ce uniquement à l'administration centrale et locale, à la police, à la justice, aux services civils? Nullement, ce serait tout autant, si ce n'est plus encore, à l'administration et à l'instruction militaires, ce serait aux finances et à l'enseignement comme à l'armée, c'est-à-dire à toutes les forces matérielles et morales, politiques et militaires du pays. La seule discussion publique du budget dans une assemblée libre aurait pour l'honneur et le bien de l'état des résultats inappréciables (1). Alors seulement le lourd colosse pourrait avoir une vigueur réelle en rapport avec sa taille, avoir des ressources effectives en proportion de ses immenses ressources naturelles.

Les hommes d'état russes ne se rendent pas assez compte que si l'anarchie est une incurable faiblesse, la liberté est une force que rien ne remplace. Il y a une chose dont un étranger peut assurer la Russie, c'est que des institutions libérales peuvent seules lui rendre ce qui est aussi une force non à dédaigner, la considération des gouvernemens et les sympathies des peuples. Une évolution dans ce sens lui procurerait un prestige et un crédit que tous ses régimens et ses diplomates ne lui sauraient donner. C'est le seul moyen pour elle de dissiper les défiances et les préventions invétérées qui s'attachent à sa politique. En Orient, vis-à-vis des Slaves du sud, vis-à-vis des chrétiens d'Europe et d'Asie, elle retrouverait un ascendant que ni ses services, ni sa puissance matérielle ne sauraient lui valoir. La liberté est le seul aimant qui puisse lui attirer et lui conserver l'affection des petits peuples émancipés par ses armes; elle seule peut les empêcher de détourner les yeux de leur grand patron du nord pour chercher ailleurs des leçons et des modèles. En Occident, le bénéfice ne serait pas moindre ; une Russie libérale (quand sera-t-il permis d'accoler ces deux mots?) reconquerrait une influence et par suite une place en Europe qui feront toujours défaut à la Russie absolutiste. Avec le vieux régime autoritaire, elle est condamnée à l'isolement; les états ont en effet, dans notre siècle, une autre manière de s'isoler que la révolution, c'est l'extrême opposé. Tant qu'elle persistera à demeurer à l'écart de toutes les réformes politiques accomplies partout ailleurs, la Russie restera moralement seule en Europe; les

(1) Cette question du budget qui pour la cour et le palais serait la plus gênante, est peut-être celle qui suscitera le plus d'obstacles et de retard à un changement de régime.

préventions ou les répulsions contre son système de gouvernement détourneront d'elle et de son alliance les peuples qui y seraient naturellement le plus portés.

A quelque point de vue que nous nous placions, de quelque côté que nous nous tournions, une évolution libérale nous paraît la meilleure, ou mieux la seule solution possible des difficultés présentes. L'œil a beau chercher, il ne découvre pas d'autre issue. Est-ce à dire que tout serait fini par là? Nullement; un changement de régime serait moins une solution qu'un nouveau point de départ, ce serait un commencement plus encore qu'une fin.

Il en est de la liberté et d'une constitution politique comme du mariage qui, dans le roman ou les comédies, est souvent un dénoûment et qui, dans la réalité, ne fait qu'inaugurer une autre vie avec ses luttes, ses labeurs et ses épreuves.

La Russie a, croyons-nous, tout à gagner à une initiative libérale, tout à risquer dans les lenteurs et les atermoiemens du *statu quo* même avec la suppression des lois d'exception actuelles, même avec le retour à un ordre régulier; mais cela ne veut pas dire qu'un changement de régime, qu'une charte ou un appel à la nation calmerait comme un mot magique toutes les passions qui fermentent chez elle. Non assurément; il faut se garder de pareilles illusions, chaque forme de gouvernement a ses difficultés, et la liberté a les siennes, au début surtout. Les routes qui y conduisent sont loin d'être toujours unies, droites et faciles; elles ont elles aussi leurs obstacles et leurs fondrières, elles semblent souvent dures et tirantes, tant surtout qu'elles sont neuves et n'ont pas été frayées ou aplanies par les siècles et les générations. Pour les gouvernemens et les peuples, au nord comme au midi, il n'y a pas de repos complet, pas de station où l'on puisse s'arrêter en chemin et dormir sans souci.

Aussi n'hésiterons-nous pas à dire toute notre pensée. Si grands que nous semblent pour le pouvoir comme pour la nation les avantages d'un changement de régime, tous deux feront bien de n'en pas trop attendre sous peine de nouvelles et plus graves déceptions. Quels que soient les droits, quelles que soient les institutions concédés au peuple, il n'en faut pas trop exiger. Les machines politiques les plus ingénieuses, si bien combinées, si bien appropriées et dirigées qu'on les imagine, ne sauraient toujours marcher sans frottemens, sans arrêts ou sans accidens. Il ne faut surtout pas jouer avec elles. Ce sont des engins dangereux qu'on doit manier avec prudence; il y aurait témérité à se faire prendre la main dans leurs engrenages. L'usage seul apprend à s'en servir, l'usage seul en montre les défauts et y apporte des perfectionnemens.

En entrant résolûment dans la voie où l'opinion et le général Loris-Mélikof paraissent vouloir l'engager, la Russie aurait certainement ses difficultés, ses embarras, ses périls si l'on veut, mais ce seraient les embarras et les difficultés des gouvernemens modernes. Ce changement seul serait un gain pour elle. Si elle avait encore ses souffrances et ses crises, ce ne serait plus en pure perte ; ses luttes, ses erreurs, ses désenchantemens mêmes pourraient profiter au pays et au progrès national. Avec le maintien du *statu quo* au contraire, le malaise actuel peut se prolonger indéfiniment ou reparaître à brève échéance au grand détriment de toute la vie publique, sans avantage d'aucune sorte pour le pays qui en souffre. Il y a des périls qu'il faut savoir courir, braver à temps, ne serait-ce que pour ne pas les accroître. Comme naguère l'émancipation des serfs, il est visible aujourd'hui que l'émancipation politique est inévitable. Or plus tard elle se fera et plus malaisée elle sera, plus grandes devront être les concessions et plus rapides les changemens. Rien de moins vraisemblable aujourd'hui, en dépit des apparences, qu'une révolution en Russie ; une seule chose rendrait à la longue une révolution possible, les hésitations et les atermoiemens du gouvernement, le refus de donner satisfaction à des instincts qu'il n'est plus en son pouvoir d'étouffer.

Et maintenant, si en dépit de toutes les décisions de son gouvernement, l'avenir de la Russie semble obscur, quel est le peuple de l'Europe dont l'horizon n'est pas couvert? Quel est celui qui voit clairement, au loin devant lui, et qui se croit sûr de son chemin? Nous vivons à une époque de transition et de transformation sociale et politique dont le dernier terme échappe encore aux yeux les plus perçans. A cet égard, la Russie appartient bien à l'Europe moderne et les destinées de l'une ne sauraient se séparer des destinées de l'autre. Ce n'est point la Russie seule qui traverse une crise, c'est toute notre civilisation chrétienne. Au rebours des préjugés opposés des nationaux et des étrangers, on pourrait dire qu'à regarder les choses de haut, la Russie n'est ni beaucoup plus saine ni beaucoup plus malade que les autres peuples du continent. A travers toutes ses difficultés elle garde un avantage qui manque à d'autres. Dans cette marche incertaine, sous l'empire d'une force irrésistible, vers un but indistinct et perdu dans le lointain, les peuples qui ont le plus de chance d'éviter les chutes semblent ceux qui peuvent donner carrière aux aspirations du présent sans briser avec toutes les traditions du passé. Or aujourd'hui la Russie est de ce nombre.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

GUSTAVE FLAUBERT

On ne doit aux morts que la vérité, dit un commun proverbe. Est-ce donc pour cela qu'à peine entrés dans la tombe, il s'élève autour d'eux un tel concert d'éloges, tellement hardis, tellement outrés, tellement extravagans, que, si leurs prétendus admirateurs avaient juré de les déconsidérer à force d'adjectifs, on ne voit pas qu'ils eussent pu s'y prendre autrement? Amas d'épithètes, mauvaises louanges, on l'a dit, il faut le répéter. L'auteur de *Madame Bovary* vaut mieux que ces éclats d'admiration banale. S'il n'est pas de ceux qui laissent, en disparaissant, un vide derrière eux, parce qu'après tout ceux-là seuls vraiment laissent un vide qui sont frappés en pleine maturité de leur talent, en plein progrès, en pleines promesses d'avenir, il est de ceux au moins qui laissent dans l'histoire de la littérature d'un siècle une trace profondément empreinte. Il a donc le droit d'être jugé dès à présent sur ses œuvres, sans esprit de flatterie, comme sans intention de dénigrement.

Avant tout et par-dessus tout Flaubert fut un artiste : artiste par ses qualités, artiste aussi par ses défauts. Précisons en effet ce que ce mot, qu'on emploie, comme tant d'autres, un peu au hasard, enferme de sens différens, ou plutôt sachons discerner ce qu'il contient, tout au fond, de restrictions implicites à l'admiration dont il semble, au premier abord, qu'il soit l'expression absolue. Si, comme le dit Flaubert lui-même assez lourdement, si « les accidens du monde, dès qu'ils sont perçus, vous apparaissent comme transposés pour l'emploi d'une illusion à décrire, tellement que toutes les choses, y compris votre existence, ne vous semblent pas avoir d'autre utilité, » c'est-à-dire si vous considérez le monde, la nature, la vie, l'homme enfin comme des

choses qui seraient faites pour l'art, et non plus l'art comme une chose qui serait faite pour l'homme, vous êtes artiste, au sens entier du mot, dans la force et dans la profondeur du terme. Alors, tout autour de vous, si large ou si restreint que soit le cercle de votre expérience; que vous ayez confiné votre vie tout bourgeoisement dans un canton de la Basse-Bretagne ou de la Normandie; que vous ayez promené votre observation vagabonde sur les bords du lac Asphaltite ou sur les ruines de Carthage; vous n'apercevez, — c'est encore un mot de Flaubert, — que « ce qui peut profiter à votre consommation personnelle. » Et c'est une raison pour qu'il vous échappe assurément bien des choses. Vainement invoquez-vous les grands mots : « l'amour de la littérature pour elle-même, » le culte de l'art pour l'art, « la religion de l'idéal. » Si vous avez « fortifié » quelque chose dans ce que vous appelez ambitieusement « la contemplation des réalités, » ce n'est pas tant, comme vous croyez, « la justesse de votre coup d'œil, » c'est surtout, c'est peut-être uniquement la sûreté de votre main. Votre idéal reste toujours un peu bas, comme votre culte un peu matériel, comme votre littérature un peu grossière, parce que vous donnez aux questions de forme et de métier plus d'importance qu'elles n'en devraient avoir. Ce ne sont que des *moyens*, dont il faut certainement avoir la connaissance entière, et vous les traitez comme des *fins*, au-delà desquelles vous ne concevriez rien d'ultérieur. Bien plus, et tôt ou tard, poussant à bout l'esthétique de vos aptitudes, vous en arrivez à ce renversement du vrai que de placer *l'artifice* au-dessus de *l'émotion*; que de professer en propres termes que l'inspiration *doit être amenée plutôt que subie*; que de mettre enfin tout ce qui s'enseigne, et tout ce qui s'acquiert, et tout ce qui se transmet, au-dessus du *don*, ainsi nommé parce que c'est la seule chose qui ne se donne ni ne se reçoive. Tel fut le cas de Flaubert, et, pour ne nommer à côté de lui personne de vivant, ç'avait été jadis, dans l'école romantique, le cas de Théophile Gautier.

Mais aussi, par une juste compensation, de cette curiosité passionnée de la forme, toujours en éveil, toujours en quête, et de cet approfondissement du métier toujours poussé, toujours creusé plus avant, quels effets ne peut-on pas tirer? On est étonné quelquefois de voir une critique technique s'acharner subitement à de certaines réhabilitations littéraires : ce qui nous étonne, c'est que l'on s'en étonne. Il faut que l'on oublie, à moins qu'on ne l'ignore, l'objet vrai de la critique et les vraies conditions de l'art. Connaître son métier, certes, ce n'est pas tout, mais n'allez pas croire non plus que ce soit peu de chose. Tel écrivain n'aura pas eu cette

gloire de léguer un chef-d'œuvre à la postérité ; mais il savait son métier, mais il a renouvelé les procédés de son art, mais ceux qui l'ont dépassé ne l'ont dépassé qu'en commençant eux-mêmes par l'imiter ; et voilà le mot de ces réhabilitations ! Elles n'ont jamais été plus utiles ni plus bienfaisantes qu'aujourd'hui. Car, il serait facile de le démontrer, ce que la plupart de nos romanciers savent le moins, quoi qu'ils en disent et quoi qu'ils veuillent nous en imposer, ne vous y trompez pas, c'est leur métier. Flaubert savait le sien, et il le savait admirablement. Il ne s'est pas contenté de le savoir, il l'a étendu.

En ce sens, qui est le sens étroit du mot, Flaubert est un maître. Et puisqu'on a si souvent rapproché son nom de celui de Balzac, il est *maître* à bien plus juste titre que l'auteur de *la Comédie humaine*. Balzac n'est rien que ce qu'on appelle de nos jours un *tempérament*, une *nature*, une force presque inconsciente qui se déploie au hasard, sans règle ni mesure, également capable de produire *le Cousin Pons* ou *Eugénie Grandet* et de se dépenser dans des mélodrames judiciaires non moins hideux que puérils, tels que *la Dernière Incarnation de Vautrin*. Avec cela, l'un des pires écrivains qui jamais aient tourmenté cette pauvre langue française. On prétendit, quand parut *Madame Bovary*, qu'il y avait là des pages que Balzac eût signées. Certes ! s'il avait pu les écrire ! Aussi quand Balzac rencontre bien, c'est bien ; mais quand il rencontre mal, alors on peut dire vraiment qu'il ne reste rien de Balzac dans Balzac. Le romancier qui se mettrait à l'école de Balzac, je ne vois pas le profit qu'il en pourrait tirer. Ce « maréchal de la littérature » est un triste modèle. Car, là où il est bon, il est inimitable, et là où l'on peut l'imiter, il est franchement détestable. On a voulu imiter de Balzac les *Scènes de la vie de province*, et cela s'appelle, comme vous savez, *les Bourgeois de Molinchart*. Mais on a imité sans beaucoup de peine, au hasard des coupures du roman-feuilleton, *la Dernière Incarnation de Vautrin*, et cela s'appelle, comme vous avez pu le voir un temps sur toutes les murailles de France et de Navarre, *le Dernier Mot de Rocambole*. Au contraire, on peut se mettre à l'école de Flaubert, parce qu'on peut toujours se mettre à l'école de tout artiste dont l'art est serré, contenu, concentré, maître de soi. Même quand il ne serait pas l'auteur de *Madame Bovary*, j'ose croire que Flaubert aurait sa place encore dans l'histoire de notre littérature contemporaine. Vous avez entendu vanter *l'Éducation sentimentale* par-dessus *Madame Bovary*, et des académiciens ont préféré publiquement le roman de la fille d'Hamilcar à celui de la femme du médecin de Tostes et d'Yonville ; ils avaient tort et ils avaient raison. Ils avaient tort, parce que *l'Éducation senti-*

mentale et *Salammbô*, comme romans, sont des livres ennuyeux et par conséquent illisibles; ils avaient raison, car il n'y a rien dans *Madame Bovary* qui soit supérieur à quelques narrations épiques de *Salammbô*, ni rien qui soit égal à deux ou trois parties descriptives de *l'Éducation sentimentale*. Mais surtout s'ils voulaient dire que ces deux romans joints ensemble forment un arsenal entier des procédés de la rhétorique naturaliste, — et je ne prends ici ni le mot de rhétorique ni celui même de naturalisme dans un sens défavorable, — c'est alors qu'ils avaient raison. Essayons de signaler quelques-uns de ces procédés.

Voici d'abord un procédé de peintre : « Le soleil passant sous l'Arc de Triomphe allongeait à hauteur d'homme une lumière roussâtre qui faisait étinceler les moyeux des roues, les poignées des portières, le bout des timons, les anneaux des sellettes... » Vous vous tromperiez singulièrement de ne voir là qu'une énumération de parties, selon la formule de l'abbé Delille. C'est un rayon de lumière dont on suit le trajet tout le long des objets qu'il rencontre, en n'indiquant de ces objets que les portions que la lumière accroche et fait émerger de la lumière diffuse ou de la masse d'ombre dans laquelle les autres, ou se noient, ou s'enfoncent. « Sur la boiserie sombre du lambris de grands cadres dorés portaient au bas de leur bordure des noms écrits en lettres d'or..., et de tous ces grands carrés noirs sortait çà et là quelque portion plus claire de la peinture, un front pâle, des yeux qui vous regardaient, des perruques se déroulant sur l'épaule poudrée des habits rouges, ou bien la boucle d'une jarretière au haut d'un mollet rebondi. » Voilà le procédé dans tout son détail. Vous le trouverez non plus à l'état d'indication, comme ici, mais à l'état de tableau complet dans plusieurs endroits de *Salammbô*. La belle description, — car elle est belle quoique fantastique, — du lever du soleil sur Carthage, vue du faubourg de Mégara, au premier chapitre du livre, est conduite par ce procédé. « Mais une barre lumineuse s'éleva du côté de l'Orient... » Nous citons cette première phrase uniquement pour la rapprocher de la phrase qui commence dans Chateaubriand le récit des funérailles d'Atala : « Cependant une barre d'or se forma dans l'Orient... » L'analogie ne laisse pas d'être instructive. Elle prouve, à notre avis, deux choses également vraies : la justesse de l'effet, et que Flaubert avait beaucoup étudié Chateaubriand.

Un autre procédé, c'est la transposition systématique du sentiment dans l'ordre de la sensation, ou plutôt la traduction du sentiment par la sensation exactement correspondante. « Si Charles l'avait voulu cependant, il lui semblait qu'une abondance subite se serait détachée de son cœur, *comme tombe la récolte d'un espalier*

quand on y porte la main. » On tire de là des effets très curieux qui précisent, par une comparaison toute particulière, ce qu'il y a d'un peu vague et d'un peu général quelquefois dans le sentiment : « Elle se rappela... toutes les privations de son âme, et ses rêves tombant dans la boue, *comme des hirondelles blessées;* » ou encore : « Si bien que leur grand amour, où elle vivait plongée, parut se diminuer sous elle, *comme l'eau d'un fleuve qui s'absorberait dans son lit,* et elle aperçut la vase (1). » Vous direz qu'avant Flaubert vingt autres avaient trouvé de ces comparaisons ; je le sais et j'ajouterai même, à l'usage des malintentionnés, qu'il en a trouvé pour sa part quelques-unes de singulièrement déplaisantes, quelques autres de singulièrement prétentieuses, et beaucoup de tout à fait malheureuses. En tant que procédé pur et simple, le procédé vient en droite ligne de Chateaubriand : vous en avez de nombreux exemples dans *Atala,* dans *René,* dans *les Martyrs.* La formule générale en est bien connue de la rhétorique romantique. Il s'agit d'insérer au tissu du récit un élément descriptif et pittoresque, tantôt un fragment de costume, et tantôt un lambeau de paysage. C'est même ce que vers 1830 on appelait de la couleur locale. Mais où je distingue l'originalité de Flaubert, c'est quand, au lieu d'emprunter l'image aux solitudes américaines, comme Chateaubriand, ou à la nature tropicale, comme Bernardin de Saint-Pierre avant Chateaubriand, il l'emprunte à la nature tempérée, moyenne et, si j'ose dire, banale, qui nous environne de toutes parts. Il n'a besoin ni de pitons, ni de palmistes, ni de la rivière des Lataniers; il n'a besoin ni de « serpents *verts,* » ni de « hérons *bleus,* » ni de « flamans *roses,* » ni des rives du Meschacebé : ce sont les espaliers, les hirondelles et les ruisseaux de sa Normandie. Remarquez en passant qu'un jour, infidèle à cette méthode, il ira chercher des paysages et des mœurs que l'éloignement, à travers le temps et l'espace, rende plus poétiques : c'est alors qu'il écrira *Salammbô* (2). Mais, dans *Madame Bovary,* ce que le procédé perd en effets de nouveauté, il le regagne en effets de vérité. Car d'une première différence il en découle aussitôt une seconde. La comparaison n'est plus ici comme ailleurs un

(1) Voyez quelques exemples relevés au courant de la plume : *Madame Bovary,* (éd. Charpentier), p. 9, 16, 33, 36, 43, 44, 46, 47, 48, 62, 66, 71, 96, 97, 111, 114, 117, etc. — *Salammbô* (éd. Charpentier), p. 6. 124, 129, 189, 197, 202, 204, 220, 224, 225, 257, 265, 286, 334, etc. — *L'Éducation sentimentale* (éd. Charpentier), p. 103, 133, 135, 152, 156, 174, 200, 219, 226, 245, etc. L'abondance de ces indications prouve bien qu'il s'agit là d'un procédé, dans la force du terme, d'une méthode, d'un système.

(2) Rapprochez des oiseaux de Chateaubriand les oiseaux de Flaubert : « On leur servit des oiseaux à la sauce *verte,* dans des assiettes d'argile *rouge,* rehaussée de dessins *noirs.* »

ornement du discours, ou à tout le moins une intervention personnelle du narrateur dans son propre récit; elle devient en quelque sorte un instrument d'expérimentation psychologique. Elle n'est plus amenée comme une explication pour l'esprit, comme une distraction pour l'œil ou pour l'imagination du lecteur; elle n'est pas davantage offerte à la curiosité comme un souvenir des lointains voyages ou comme un témoin des infinies lectures de l'auteur; elle est moins et mieux que cela, elle est l'expression d'une correspondance intime entre les sentimens et les sensations des personnages qui sont en scène. L'auteur est absent de sa comparaison. Il ne me paraît pas qu'aucun, avant Flaubert, se soit ainsi servi, systématiquement, dans une intention que je crois assez nouvelle et rigoureusement définie, d'un procédé d'ailleurs depuis longtemps connu. Nous pouvons donc dire qu'il a tiré d'un procédé connu des effets nouveaux, et inventer, en littérature qu'est-ce autre chose? Condamnerez-vous peut-être le procédé du chef de cette substitution systématique de la sensation au sentiment et de l'image à la pensée? Faites attention que vous auriez enveloppé dans la sentence de condamnation toute la poésie romantique. Que si d'autre part, dans l'application du procédé, tous les disciples n'ont pas eu le même bonheur que le maître, c'est à quoi je ne regarderai guère. L'avenir, à ce que j'imagine, ne rendra pas plus Victor Hugo responsable de M. Vacquerie que nous n'avons rendu *Rodogune* responsable de *Rhadamiste* ou Racine de Campistron. Tout de même, et, bien entendu, toutes distances, qui sont énormes, scrupuleusement observées, j'espère que *Madame Bovary* vivra en dépit de *Germinie Lacerteux*.

Vous savez construire la phrase: voici le moyen de construire le paragraphe. Il en est plusieurs, selon le degré de rapidité que l'on veut donner au récit, mais je n'en signale qu'un. C'est celui dont on use, ou pour parler plus franc, dont on abuse le plus dans l'école moderne. « Elle se demandait s'il n'y aurait pas eu moyen, par d'autres combinaisons du hasard, de rencontrer un autre homme... Tous en effet ne ressemblaient pas à celui-là! Il aurait pu être beau, spirituel, distingué, attirant, tels qu'ils étaient sans doute, ceux qu'avaient épousés ses anciennes camarades du couvent. Que faisaient-elles maintenant? A la ville, avec le bruit, le bourdonnement des théâtres et les clartés du bal, elles avaient des existences où le cœur se dilate, où les sens s'épanouissent... Elle se rappelait les jours de distributions de prix, où elle montait sur l'estrade pour aller chercher ses petites couronnes; avec ses cheveux en tresse, sa robe blanche et ses souliers de prunelle découverts, elle avait une façon gentille, et les messieurs, quand elle regagnait sa place se

penchaient pour lui faire des complimens; la cour était pleine de calèches, on lui disait adieu par les portières, le maître de musique passait en saluant, avec sa boîte à violon. Comme c'était loin tout cela! comme c'était loin (1)! » Ici même, l'année dernière, parlant des *Rois en exil*, nous avons essayé de montrer ce qu'il y avait d'originalité pittoresque dans cet emploi de l'imparfait. Ce serait l'occasion d'insister et de montrer ce que nous pourrions appeler la valeur poétique aussi de ce temps, — qui n'est plus le présent et qui n'est pas encore le passé. « Elle *avait* une façon gentille... les messieurs *se penchaient*... la cour *était* pleine de calèches... on lui *disait adieu* par les portières... le maître de musique *passait*... » Et elle a raison de dire : « Comme c'était loin, tout cela! » Oui, comme c'était loin! mais non pas à toujours évanoui! comme c'était loin! mais comme au plus profond de sa mémoire elle en gardait le cher, et vivant, et riant souvenir! Comme c'était loin! et pourtant comme c'était encore près d'elle! Avec quelle joie mouillée de tristesse elle évoquait toutes ces images pâlies, mais non pas effacées, flottant elle-même pour ainsi dire entre le regret des bonheurs qui ne reviendront plus et le charme si profondément humain de s'en souvenir! Nous avons vu tout à l'heure un commencement de psychologie s'introduire dans cette littérature : nierez-vous qu'ici ce soit une veine de poésie qui s'infiltre insensiblement?

Mais le procédé sur lequel je veux attirer l'attention, c'est ce procédé par lequel on immobilise le personnage dans une attitude et par lequel, transportant comme au dedans de lui le mouvement de l'action qui se ralentit, c'est l'histoire de sa vie passée qu'on nous raconte par fragmens successifs, ou bien encore le tumulte et la confusion de ses rêves d'avenir sur lesquels on jette une lueur subite. Vous voyez la portée du moyen. C'est qu'il suffira de quelque finesse des sens pour qu'un rien devienne prétexte à ces sortes d'évocations. Si vous remontiez jusqu'à ses origines, peut être les retrouveriez-vous dans un passage des *Confessions*, à l'endroit où Jean-Jacques, après trente ans passés, apercevant, comme jadis, aux jours de sa jeunesse, « quelque chose de bleu dans la haie, » pousse

(1) Voyez les exemples : *Madame Bovary*, p. 9, 12, 18, 32, 35, 36, 40, 43, 48, 56, 62, 105, 121, 135, 174, 190, 216, 217, 220, 246, 248, 249, 279, 290, 296, 313, 321, etc.; l'*Éducation sentimentale*, p. 29, 84, 85, 105, 119, 148, 236, 310, 385, 388, 395, 400, 483, 496. On en trouverait plusieurs aussi dans *Salammbô*. S'ils y sont moins nombreux, c'est un exemple de la *réaction* des sujets sur les moyens qui peuvent servir à les traiter. Un sujet comme *Salammbô* permet une intervention de l'auteur beaucoup plus active et plus constante. On y peut user de la description pour son compte, il n'y a pas intérêt à la faire faire par les personnages eux-mêmes.

le cri demeuré célèbre : *Ah! voilà de la pervenche!* De la pervenche! c'est-à-dire le cortège de souvenirs et d'émotions oubliées que cette fleurette aperçue ressuscite en sa mémoire, et la source des joies auxquelles un hasard d'autrefois associa ce brin d'herbe qui tout à coup se renouvelle en lui! Développez le contenu de cette exclamation, prolongez la confession, mettez de l'ordre dans la confusion lointaine de ces réminiscences, vous avez le procédé dont nous parlons.

Il semble qu'il puisse servir à deux choses très utilement. C'est un moyen précieux de noter ces réactions qui vont de la nature à l'homme et de l'homme à la nature; de fondre et de confondre ensemble l'histoire de l'être humain et l'histoire du milieu où les circonstances l'ont placé. Certains coins de paysage n'éveillent-ils pas plus particulièrement de certaines émotions? Entre de certains sons et de certains souvenirs n'y a-t-il pas des associations fatales ou, comme disent les Allemands, des *affinités électives?* « On était au commencement d'avril... la vapeur du soir passait à travers les peupliers sans feuilles... au loin des bestiaux marchaient, on n'entendait ni leurs pas, ni leurs mugissemens, et la cloche, sonnant toujours, continuait dans les airs sa lamentation pacifique... A ce tintement répété, la pensée de la jeune femme s'égarait dans ses vieux souvenirs de jeunesse et de pension. » Ici, vous le voyez, la pensée s'enveloppe et, pour ainsi dire, s'estompe elle-même de cette « vapeur du soir » qui flotte là-bas entre les peupliers; elle se laisse bercer à la « lamentation pacifique » de la cloche de l'église; et c'est ce « tintement répété » de l'*Angelus* qui la ramène avec obstination vers les images du couvent de sa jeunesse.

En second lieu, le procédé permet au romancier d'entrer dès le début du roman dans le vif du récit, *in medias res,* notez ceci, selon le précepte classique, et de supprimer, pour peu qu'il soit habile, toutes longueurs d'exposition. L'histoire passée des personnages qu'on met en scène peut ainsi n'être racontée qu'autant qu'elle sert d'explication à leur histoire actuelle. Elle n'est plus comme séparée d'eux et mise tout entière en avant d'une action qui n'est pas encore engagée, mais qui suivra tout à l'heure. Reportez-vous à Balzac et prenez pour exemple l'un de ses bons romans, *le Père Goriot*, si vous voulez. Balzac aura besoin sans doute, au cours de son récit, de toutes les indications accumulées dans cette longue description par laquelle s'ouvre le livre. Je me plais au moins à le croire, quoique, à dire le vrai, je ne le voie pas très clairement. Mais comme cette forme d'exposition est lourde! et, parce que nous ne soupçonnons pas d'abord à quoi pourront bien être utiles tous les traits de cette description, comme elle nous paraît longue et fasti-

dieuse! et comme on est tenté de jeter là le volume avant que d'avoir abordé le roman! Au contraire, grâce à ce procédé, vous pouvez insérer désormais chaque détail, si reculé qu'il soit dans les profondeurs du passé, précisément à la place qu'il occupera le mieux et juste au moment que le lecteur attentif en pressentait l'utilité prochaine.

Il ne faut pas se dissimuler que le danger soit grand. Comme, en effet, au travail ordinaire de concentration et de raccourci, c'est un travail de dispersion des parties que l'on a substitué, il devient très difficile au romancier de se reconnaître lui-même et de se retrouver au milieu de cette diffusion des détails caractéristiques. L'intrigue, à chaque pas, est en danger non-seulement de se ralentir, mais de rompre et de s'égrener tout entière. Entre autres défauts, il n'en est pas qui contribue davantage à rendre la lecture de *l'Éducation sentimentale* absolument insupportable. Tel quel cependant, le procédé ne laisse pas d'avoir sa valeur et, puisqu'il n'est contradictoire à aucune des grandes lois de l'art, c'est assez. Ajouterai-je qu'il doit répondre à quelque secrète exigence du genre romanesque et qu'il n'est peut-être pas en somme aussi révolutionnaire qu'il en a l'air d'abord? N'était-ce pas pour répondre à cette même exigence que l'on employait autrefois si souvent la forme du roman par lettres, ou du journal? pour pouvoir incorporer à l'histoire du présent le souvenir du passé, pour disposer à volonté des formes interrogatives ou personnelles? « Te souviens-tu qu'un jour ?.. Vous rappelez-vous qu'un soir?.. Je n'oublierai jamais qu'il y a vingt ans,.. etc.! » Il me paraît que le procédé naturaliste, puisque *naturalisme* il y a, comporte après tout plus de prestesse et de légèreté de main que l'ancien procédé du roman par lettres ou par fragmens de journal intime. Savez-vous, en effet, le grand inconvénient ou, pour mieux dire, l'infériorité presque inévitable du roman par lettres ? Ce n'est pas seulement qu'il est plus long et plus traînant, c'est qu'on ne voit guère qu'il y ait moyen d'en faire une œuvre *impersonnelle*, d'où le romancier disparaisse et s'efface complètement derrière ses personnages. Il reste toujours quelque chose de l'auteur et de « l'arrangeur » visiblement engagé dans la disposition de l'intrigue. C'est ce qu'on peut éviter en reprenant, élargissant, et assouplissant la manière de Flaubert. On sait avec quel succès et quels applaudissemens deux fois déjà l'a fait, dans *le Nabab* et dans *les Rois en exil*, M. Alphonse Daudet.

Après la phrase et le paragraphe, il reste à construire les grandes scènes et poser les ensembles. Est-ce encore un procédé dont on puisse reporter l'honneur à son habileté de main que l'art avec lequel Flaubert a traité quelquefois les ensembles? Qui n'a conservé dans la mémoire ce dîner, ce bal et ce souper au château de la

Vaubeyssard, où les sens déjà si fins d'Emma Bovary s'affinent et s'irritent au contact de la richesse et du luxe aristocratiques? Ou bien encore cet incomparable tableau de la distribution des prix aux comices agricoles d'Yonville-l'Abbaye? Ne sont-ce pas là trouvailles d'artiste et bonnes fortunes d'écrivain, — inspirations certainement « subies, » et non pas « amenées, » quoi qu'en dise Flaubert? et pouvons-nous y signaler quelque secret du métier, un quelque chose toujours qui se définisse et qui se formule?

On peut dire au moins que ce n'est plus ici la description classique. Ce n'est plus cette description par larges traits d'un ensemble posé d'abord en tant qu'ensemble, du fond duquel, à un moment donné, comme par un geste sec et d'une coupure franche, au moyen d'un « cependant, » ou d'un « tandis que, » on détache l'épisode caractéristique, pour refermer bientôt l'espèce de parenthèse et revenir à l'ensemble. Si vous voulez un bon modèle de cette forme de description, — sauf, bien entendu, le détail déjà tout romantique, — lisez dans *les Martyrs* la description de la bataille des Francs et des Romains. Ce n'est pas, non plus, comme dans l'art romantique, une succession d'épisodes qui se prolongent et s'entassent les uns sur les autres, aussi longtemps que le dictionnaire voudra bien subvenir aux exigences de l'artiste. Un assez curieux modèle en est l'infinie description de la vieille cathédrale dans *Notre-Dame de Paris*. Flaubert est revenu lui-même, trop souvent, à cette coupe descriptive, en plusieurs endroits de *Salammbô*. Et comme il se trouve toujours quelque élève maladroit pour détacher inopportunément les procédés du sujet qu'ils servent à traiter, nous aurons rejoint à Flaubert tous ceux qui se réclament de lui, si nous remarquons que cette façon de décrire, — par accumulation des détails, énumération des parties et reprise du tableau sous vingt angles différens, — est l'ordinaire façon, pour ne pas dire la seule, de l'auteur des *Rougon-Macquart*.

Ici, c'est autre chose. C'est une alternance, c'est un dialogue des élémens de l'action entre eux. Rien n'est véritablement interrompu par rien, et vous ne pouvez pas dire que rien y succède à rien, mais tout y marche ensemble, du même pas, entraîné dans le même mouvement. Tandis qu'au-dessus des têtes le ciel change insensiblement, que vous voyez passer les nuages et que vous sentez courir jusqu'au souffle du vent « soulevant les grands bonnets des paysannes, comme des ailes de papillons blancs qui s'agitent; » en même temps la foule épaisse continue de jouer son rôle de foule, vous la voyez, vous l'entendez, vous étouffez presque au milieu d'elle; et le discours emphatique du conseiller de préfecture, et le discours fleuri du président des comices continuent de se

dérouler impitoyablement; et M. Rodolphe Boulanger de la Huchette avec Emma Rouault, femme Bovary, dans *la salle des délibérations*, sous *le buste du monarque*, continuent leur conversation d'amour; — et tout cela si bien joint, si fortement lié par des oppositions qui s'appellent et se complètent, plutôt que par des transitions, si bien fondu, que l'impression de vie et de vérité qu'on en reçoit n'a d'égale que l'impression d'unité du tableau. Flaubert avait le très légitime orgueil de quelques tours de force qu'il a réalisés dans ce genre. « Combien d'écrivains parmi les plus vantés, dit-il lui-même en parlant de Louis Bouilhet, seraient incapables de faire une narration, *de joindre bout à bout une analyse, un portrait, un dialogue?* » Il élevait Bouilhet trop haut, beaucoup trop haut, mais le mérite qu'il signale, il avait raison de le vanter; il avait raison de croire et de dire qu'il est rare; il avait raison s'il se rendait intérieurement le témoignage, lui, Flaubert, de l'avoir eu.

Nous ne noterons plus qu'un dernier procédé : « Une fois, par un temps de dégel, l'écorce des arbres suintait dans la cour, la neige sur les couvertures des bâtimens se fondait. Elle était sur le seuil, elle alla chercher son ombrelle, elle l'ouvrit. L'ombrelle, de soie gorge de pigeon, que traversait le soleil, éclairait de reflets mobiles la peau blanche de sa figure. Elle souriait là-dessous à la chaleur tiède, et *on entendait les gouttes d'eau, une à une, tomber sur la moire tendue.* » En voici un autre exemple : « Le ciel était devenu bleu, les feuilles ne remuaient pas; il y avait de grands espaces pleins de bruyères tout en fleurs, et des nappes de violettes s'alternaient avec le fouillis des arbres, qui étaient gris, fauves ou dorés, selon la diversité des feuillages. Souvent *on entendait sous les buissons glisser un petit battement d'ailes ou bien le cri, rauque et doux, des corbeaux qui s'envolaient dans les chênes.* » Permettez-moi d'en citer un troisième : « La nuit douce s'étalait autour d'eux; des nappes d'ombre emplissaient les feuillages. Emma, les yeux à demi clos, aspirait avec de grands soupirs le vent frais qui soufflait. Souvent quelque bête nocturne, hérisson ou belette, se mettant en chasse, dérangeait les feuilles, ou bien *on entendait une pêche mûre qui tombait toute seule de l'espalier.* » Voilà le procédé visible. Il apparaît clairement dans la disposition même des parties de la phrase et jusque dans la façon d'amener le trait final. Je puis bien le définir. Il s'agit de trouver pour telle saison de l'année, pour telle heure du jour ou de la nuit, l'indication précise qui donne au vague d'une description générale l'accent de la personnalité. Les murmures d'une nuit de mai ne sont pas les bruits d'une nuit d'octobre; le silence d'un midi d'août n'est pas le silence d'un minuit de décembre. Là-dessus vous voyez que c'est comme si nous n'avions

rien défini, car vous voyez bien que toute la valeur de la description sera dans le trait final, dans cette touche imperceptible, — ces gouttes d'eau qui tombent sur la moire tendue, le cri des corbeaux qui s'envolent dans les chênes, le bruit de cette pêche qui se détache de l'espalier, — et il n'est pas plus de règles pour trouver ce trait final ou pour rencontrer le bonheur de cette touche qu'il n'en est pour devenir artiste quand on ne l'est pas.

Si je multipliais les citations, vous découvririez ce que vous avez aussi bien peut-être déjà découvert : c'est que ce trait final est toujours habilement choisi pour donner de la rondeur et du nombre à la phrase. C'est encore ici l'un des liens par où Flaubert se rattache à l'école de Chateaubriand. Je ne crois pas qu'il soit bon de pousser à l'excès cette recherche de l'harmonie de la période. La prose musicale n'est pas un genre moins faux, ni par conséquent moins nuisible à la langue que la prose prétendue pittoresque. Il n'est pas bon, sous prétexte de peindre, de disloquer la phrase; il n'est pas bon non plus de l'arrondir pour ainsi dire trop en rond, sous prétexte de charmer l'oreille. Cependant, s'il est difficile de comprendre ce que l'on veut signifier quand on nous parle de la « couleur » des mots, il n'est pas douteux que les mots aient un « son. » De la rencontre de certaines syllabes il résulte parfois d'épouvantables cacophonies; on peut donc se proposer d'en associer certaines autres en vue de produire des effets d'harmonie. Et puis, ce qui tranche la question, c'est qu'il n'est pas dans notre histoire littéraire un grand style qui soit dépourvu de cette qualité, depuis le style de Bossuet, en passant par celui de Buffon, jusqu'au style de Chateaubriand. C'est mieux que de la rhétorique, c'est une partie de l'éloquence, et Flaubert l'avait, incontestablement.

Voilà beaucoup de qualités, sans doute, et voilà surtout des procédés qui témoignent d'une rare fécondité d'invention dans la forme. Il ne faut pas dire : C'est peu de chose, ou ce n'est rien; je vous assure que c'est beaucoup. Si vous voulez vous en convaincre, prenez le premier roman qui vous tombera sous la main, négligez un instant tout le reste, n'en lisez qu'une seule page, mais éprouvez-y consciencieusement la qualité de la langue, interrogez la construction de la phrase, examinez un peu comme les mots agissent et réagissent les uns sur les autres, et vous serez étonné de voir dans quel moule banal, dans quelles formes usées, dans quelles matrices vulgaires toute cette matière est coulée confusément, au hasard de la rencontre et selon le caprice de la circonstance. Il ne manque pas, dit-on, parmi nous, de gens habiles! Habiles à l'imitation, si vous y tenez, quoiqu'encore il y eût beaucoup à dire! Mais habiles à la création! capables de renouveler les procédés

de leur art! et qui aient enrichi leur métier! Ceux-là, comptez-les sur vos doigts; la liste n'en sera pas longue et vous aurez vite fait l'addition.

Ce qui est vrai, c'est que toutes sortes de procédés ne conviennent pas indifféremment à toutes sortes de sujets. Quand on en connaît le maniement, il reste à en trouver l'application. En littérature comme partout les procédés ne rendent ce qu'ils contiennent d'effet qu'à la condition de converger tous ensemble dans un sujet approprié. Ce sujet, qui depuis s'est toujours dérobé aux prises de Flaubert, il l'a rencontré une fois dans *Madame Bovary*.

On écrira tôt ou tard, à l'occasion de ce livre, un intéressant et curieux chapitre d'histoire littéraire. M. Montégut, ici même, en a tracé le sommaire (1). C'est une date que *Madame Bovary* dans l'histoire du roman français. Elle a marqué la fin de quelque chose et le commencement d'autre chose. C'est l'idée que nous reprendrons à notre manière en disant qu'à tous ses autres mérites le roman de Flaubert joignit celui de paraître en son temps. C'en est un, très réel, plus rare qu'on ne pense, comme c'en est un autre que de savoir durer, et un autre encore que de savoir finir à son heure. Il faut seulement s'entendre. Paraître en son temps, c'est quelquefois, c'est trop souvent, profiter en habile homme, — et rien de plus, — d'un caprice de l'opinion, d'une fantaisie de la mode, d'une fougue passagère de la popularité. Tel fut, quelques mois après *Madame Bovary*, le cas de *Fanny*, d'Ernest Feydeau. Nous pouvons dès aujourd'hui, nous pourrions, si ce n'était fait, l'enterrer à jamais dans ces hypogées que l'auteur avait fouillés avant que de s'aviser qu'il était né romancier. Mais paraître en son temps, c'est quelquefois aussi reconnaître d'instinct où en est l'art de son temps, quelles en sont les légitimes exigences, ce qu'il peut supporter de nouveautés, et cela, c'est si peu suivre la mode que c'est souvent aller contre elle, c'est si peu s'abandonner au courant, qu'au contraire, c'est le remonter.

Alors, vers 1856, c'en était fait du romantisme. On ne croyait plus « aux courtisanes conseillant les diplomates, aux riches mariages obtenus par des intrigues, au génie des galériens, aux docilités du hasard sous la main des forts. » On n'estimait plus pardessus tout « la passion, Werther, René, Franck, Lara, Lélia et d'autres plus médiocres. » Signe des temps, bien caractéristique! elle-même, l'auteur de *Lélia*, avec cette infinie souplesse de talent qui n'est pas la moindre part de son génie, se préparait à changer de manière. Elle allait devenir l'auteur du *Marquis de Villemer*;

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1876.

son chef-d'œuvre peut-être, à côté des grands romans de sa première jeunesse! Cependant, d'autre part, la question du *réalisme* se posait dans le roman comme dans la peinture. Ils étaient quelques-uns qui croyaient être en train de partager l'héritage de Balzac, l'auteur des *Scènes de la vie de Bohême*, l'auteur des *Bourgeois de Molinchart*, quelques autres encore. Le moyen, toutefois, pour lassé qu'on fût des exagérations romantiques, le moyen d'accepter ce réalisme vulgaire? Non, certes, on ne voulait plus de ces héros trop extraordinaires, suspendus comme entre ciel et terre, en dehors du temps et de l'espace, sous une lumière artificielle, au milieu d'un décor d'opéra, dans un monde où les événemens s'enchaînaient, non plus même, depuis longtemps, sous la loi d'un effet dramatique à produire, mais au gré du libre caprice et de l'extravagante fantaisie de Balzac lui-même, d'Eugène Suë, de Frédéric Soulié. Mais on ne voulait pas non plus de ce réalisme dénué d'invention, de sentiment, de passion même... et de réalité tout particulièrement. « Quoi! s'écriait George Sand, vous voudriez faire passer toutes les individualités sous la toise? vous déclarez qu'on ne peut pas peindre qu'avec un seul ton? vous dressez un vocabulaire, et on est hors du vrai si on n'élague pas des langues tout ce que le génie et la passion des races humaines y ont apporté de nuances fortes et brillantes? » On attendait donc quelque chose : ce fut *Madame Bovary* qui parut. Nous n'avons pas à rappeler les critiques très vives qui presque de toutes parts accueillirent le livre. Quelques-unes tombaient juste : on peut dire aujourd'hui que la plupart faisaient fausse route. Nous n'avons pas à rappeler non plus l'aventure du procureur ou substitut qui prétendit faire décréter l'auteur d'outrage aux mœurs et d'insulte aux autels. Flaubert en a tiré la plus cruelle vengeance en imprimant ce mémorable réquisitoire à la suite de *Madame Bovary*. Ce qui est certain, ce dont on peut se rendre compte aujourd'hui très clairement, c'est que *Madame Bovary* contenait, dans une mesure savante, ce qu'il eût été dommage de laisser perdre du romantisme et ce qu'il eût été dommage aussi de ne pas donner de satisfaction aux exigences du réalisme. On a dit avec raison que ce qu'il y avait de légitime dans le réalisme, en peinture, c'était une « intelligence plus saine des lois du coloris; » on peut dire également que ce qu'il y avait de légitime dans le réalisme, en littérature, c'était une intelligence plus saine des lois de la représentation de la vie. S'il est vrai qu'il y ait eu, depuis vingt-cinq ans environ, un effort constant de la littérature d'imagination, — et de la poésie même, — pour mouler plus étroitement l'invention littéraire sur le vif de la réalité, c'est à *Madame Bovary* qu'il faut faire, pour une large part, remonter l'origine de ce mouvement.

Il y a peu de choses à dire sur l'ordonnance même et la composition du livre. Il est vrai qu'il commence lourdement. Relisez cette entrée de Charles Bovary dans une étude du lycée de Rouen, ces grosses plaisanteries d'écoliers, la description de cette casquette extraordinaire « où l'on retrouvait des élémens du bonnet à poil, du chapska, du chapeau rond, de la casquette de loutre et du bonnet de coton. » Si l'auteur avait voulu donner au lecteur la sensation d'un homme qui fait un gros effort pour se mettre en haleine, il avait réussi. C'était, avec cela, le plein monde réaliste : vous eussiez dit un chapitre détaché des *Souffrances du professeur Deltheil.* Pourtant, dès le début, dans cette description même, vous pouviez saluer un écrivain. Quand il appelait cette casquette, « une de ces pauvres choses dont la laideur muette a des profondeurs d'expression, comme le visage d'un imbécile, » vous pouviez affirmer que l'homme qui avait trouvé ces deux lignes entendait le langage des choses et qu'il savait le rendre. Sauf ce point, sauf peut-être aussi qu'on peut trouver trop longue, puisqu'elle n'est pas essentielle à la suite du récit, l'histoire de la jeunesse et du premier mariage de Charles Bovary, — mais ceci serait discutable, — l'œuvre était composée comme une œuvre classique, jetée d'un bloc, ferme en son assiette, une, rapide, admirablement développée.

Brutale d'ailleurs, et pénible à lire, mais non pas immorale. Car même en admettant que, par l'effet d'un propos délibéré de l'auteur ou de quelques défaillances d'exécution peut-être, il se porte sur l'héroïne une espèce d'intérêt dont elle est d'ailleurs absolument indigne, il n'est pas moins vrai qu'il n'existe pas, à bien lire le livre, de plus amère dérision de toutes les extravagances romantiques. Jamais le droit divin de l'amour, l'union prédestinée des âmes qui s'appellent à travers l'espace et qui se rejoignent par-dessus les obstacles, que sais-je encore? la morale de la passion, non plus cette morale « qui s'agite en bas, terre à terre » dans la prose du ménage, mais « l'autre, l'éternelle, comme dit si bien M. Rodolphe Boulanger de la Huchette, celle qui est tout autour et au-dessus, comme le paysage qui nous environne et le ciel qui nous éclaire, » jamais rien de tout cela n'a été, même depuis lors, à la scène ou dans le roman, cinglé des coups d'une ironie plus méprisante. Et chose admirable ! ce sont les moyens eux-mêmes du romantisme qui servent d'instrumens à cette dérision du romantisme. C'est encore ce que voulait dire M. Montégut quand il rappelait *Don Quichotte* à l'occasion de *Madame Bovary*. Certainement il ne comparait pas le roman de Flaubert à celui de Cervantes, mais il avançait que, comme *Don Quichotte* avait à jamais ridiculisé les dernières exagérations de l'esprit chevaleresque et comme *les Précieuses* avaient ridiculisé pour toujours la folie du phébus,

ainsi *Madame Bovary*, dans son temps, avait ridiculisé les dernières exagérations du délire romantique. Aussi, pour en finir avec cette question d'immoralité, disons-le bien nettement : les femmes qui pleureraient sur Emma Bovary, ne croyez pas trop promptement que ce soit le roman de Flaubert qui les ait perverties. Elles l'étaient. Et puis, ce qui est en matière d'art comme de littérature la justification suprême, l'œuvre vivait. Pourquoi vivait-elle?

Et d'abord parce qu'elle avait une valeur *documentaire* qu'on ne saurait trop louer. Ce n'est rien que cette valeur documentaire si le reste ne s'y joint pas, mais ici le reste s'y joignait. Ce coin de province et cette vie diminuée d'un chef-lieu de canton, tous ces modèles achevés de niaiserie, de vulgarité, de contentement de soi-même, toutes ces variétés infinies de la sottise humaine, la sottise romanesque d'Emma, la sottise naïve de Charles Bovary, la sottise machinale du percepteur Binet, la sottise paterne du curé Bournisien, la sottise prospère de l'immortel Homais; les comparses eux-mêmes du drame, le sacristain Lestiboudois, le maire Tuvache, le notaire Guillaumin, avec sa « toque de velours marron » et sa « robe de chambre à palmes, » tous, tant qu'ils sont, Flaubert les a marqués de traits si nets qu'ils vivent, et qu'ils vivent chacun comme le type de son espèce, on pourrait dire, comme la représentation épique du fonctionnaire du village ou du praticien de campagne. Pendant bien des années encore, lorsqu'on voudra savoir ce qu'étaient nos mœurs de province, dans la France de 1850, on relira *Madame Bovary*, comme on relira *Middlemarch* lorsqu'on voudra savoir dans quel cercle, vers 1870, s'agitait la vie provinciale d'un comté d'Angleterre. Sans doute, au premier abord, tous ces personnages, vous les prendriez pour de purs grotesques. En effet, vous croyez apercevoir en eux ce grossissement des traits, cette déformation des parties, cette altération des rapports vrais qui sont les moyens de la caricature aussi bien dans le roman que dans les arts du dessin. Mais il faut relire *Madame Bovary*. Alors, si vous pénétrez un peu plus avant et si vous reprenez le détail des conversations du curé Bournisien par exemple et du pharmacien Homais, vous découvrez qu'après tout la limite étroite qui sépare le vulgaire du *caricatural* est rarement dépassée. Tant les idées s'enchaînent sous la loi d'une logique intérieure! tant les paroles qui les traduisent y sont adaptées avec une merveilleuse justesse! tant enfin les moindres reprises du dialogue y sont conformes au secret du caractère et au travail latent de la pensée! C'est ici l'un des mérites originaux de *Madame Bovary*, je ne dis pas de Flaubert. Faire vivre la platitude et la vulgarité mêmes, et les faire vivre sans y mettre rien de soi-même, tout au plus, que l'accent de son mé-

pris d'artiste pour le « bourgeois, » c'est ce que Flaubert n'a pas fait deux fois, c'est ce qu'il a fait dans *Madame Bovary*, c'est ce qu'on n'avait pas fait avant *Madame Bovary*.

Par surcroît, il s'est trouvé que ce milieu *documentaire* — nature, bêtes et gens, — était le vrai milieu, disons le seul milieu dans lequel pût vivre ou plutôt se façonner et se laisser comme pétrir aux circonstances une femme telle qu'Emma Bovary. Essayez, en effet, de changer Emma Bovary de son milieu. Modifiez un seul des élémens qui forment son atmosphère physique et morale; supprimez un seul des menus faits dont elle subit la réaction, sans le savoir elle-même; transformez un seul des personnages dont l'influence inaperçue domine ses résolutions; — vous avez changé tout le roman. Flaubert se faisait illusion quand il prétendait qu'il n'y avait pas dans *Salammbô* « une description isolée et gratuite, » qui n'eût sa raison d'être, et qui ne « servît au personnage. » Il pouvait le dire de *Madame Bovary*. Supposez un instant qu'Emma Rouault ne fût pas née dans la ferme paternelle, que dès la première enfance elle n'eût pas connu la campagne, « le bêlement des troupeaux, les laitages et les charrues; » l'éducation de son couvent n'aurait pas fait naître au dedans d'elle cette soif de l'aventure. Moins habituée aux « aspects calmes, » elle ne se serait pas tournée vers les « accidentés. » Supposez encore qu'elle n'eût pas rencontré pour mari ce lourdaud de Bovary « qui portait un couteau dans sa poche comme un paysan, » ou encore, en tout temps, « de fortes bottes, qui avaient au cou-de-pied deux plis épais, obliquant vers les chevilles, tandis que le reste de l'empeigne se continuait en ligne droite, tendue comme par un pied de bois. » Peut-être ne reconnaissez-vous pas l'utilité de cette description déplaisante ? C'est que vous n'avez pas réfléchi, comme d'une personne que l'on déteste ou que l'on commence à détester, — surtout sans en avoir des raisons qui soient bonnes, — toutes choses nous deviennent odieuses, comme alors notre attention se fixe et revient obstinément sur un détail de sa conversation ou de son costume, comme son chapeau, sa cravate, ou ses bottes, nous deviennent irritans à voir. Supposez toujours qu'à Yonville, elle ait rencontré quelque appui dans ses défaillances, quelque secours dans sa détresse, une autre compagne que cette excellente Mme Homais, « la meilleure épouse de Normandie, douce comme un mouton, chérissant ses enfans, son père, sa mère, ses cousins, pleurant aux maux d'autrui,.. mais si lente à se mouvoir, si ennuyeuse à écouter, d'un aspect si commun et d'une conversation si restreinte, » ou bien encore un autre consolateur, un autre guide que le curé Bournisien, avec « sa face rubiconde, » son « ton paterne, » et son « rire opaque, »

elle succombait sans doute, mais elle succombait d'une autre manière, c'était une vie nouvelle que les circonstances lui imposaient, c'était un autre drame, c'était une autre *Madame Bovary*.

De cette étude patiente, exacte, approfondie des circonstances et du milieu, la personne se dégageait alors vivante, et par un effet de cette espèce d'attraction qu'une vie plus intense exerce autour de soi, Mme Bovary devenait le centre et le pivot du roman. Pourquoi cela? tandis que, dans *l'Éducation sentimentale*, au contraire, où cependant la méthode est la même, où la logique des caractères n'est ni moins finement observée, ni moins rigoureusement suivie, l'intérêt s'éparpille et se divise entre tant de scènes et tant de personnages si divers qu'il finit par s'évanouir, ou pour mieux dire qu'il ne parvient même pas à naître? Parce qu'il y a dans *Madame Bovary* quelque chose de vraiment *romanesque*, c'est-à-dire quelque chose de vraiment digne de nous intéresser, et non-seulement une psychologie subtile, une psychologie profonde, mais une psychologie raffinée, la psychologie d'un tempérament qui, comme on dit, sort de l'ordinaire. Car ce n'est pas assez pour nous intéresser que de nous présenter un miroir de la réalité. Plus il sera fidèle, comme dans *l'Éducation sentimentale*, et moins nous prendrons plaisir à la vue des images qu'il reflétera. Nous les connaissons. Et toutes les fois que nous y prendrons plaisir, c'est qu'au delà de ce que nous connaissons on nous aura montré quelque chose que nous ne connaissions pas. Rien d'étrange, remarquez-le bien, rien d'*idéal*, si peut-être ce mot vous choquait, rien qu'on doive soustraire aux plus étroites conditions de la réalité, — ce serait là retourner au romantisme, — mais tout simplement quelque province inexplorée de la nature humaine, et quoi que ce soit de plus fort, ou de plus fin, que le vulgaire. C'est ce qu'il y a dans Emma Bovary. Dans cette nature de femme, à tous autres égards moyenne et même commune, il y a quelque chose d'extrême et de rare, par conséquent, qui est la finesse des sens. Elle est sotte, mal élevée, prétentieuse; ni tête, ni cœur ; elle est fausse, elle est avide, elle est même par instans froidement et bêtement cruelle ; mais comme les moindres sensations retentissent longuement et profondément en elle ! comme au plus léger contact de la plus légère impression vous la sentez qui vibre tout entière ! Suivez-la, par exemple, au château de la Vaubyessard et voyez-la transportée pour quelques heures dans ce monde qui n'a jamais été ni ne sera le sien, comme elle aspire le luxe, pour ainsi dire, par tous les pores; comme elle absorbe en entrant dans la salle à manger « cet air chaud qui l'enveloppe, mélange du parfum des fleurs et du beau linge, du fumet des viandes et de l'odeur des truffes; » comme elle se fond en quelque sorte et

se dissout tout entière dans cette atmosphère nouvelle et pourtant qu'elle reconnaît si bien; tandis que ses yeux vont et reviennent d'eux-mêmes, au haut bout de la table, sur ce vieillard à lèvres pendantes « qui avait vécu à la cour et couché dans le lit des reines! » Il n'y a rien là sans doute qui rende, comme on dit, le personnage sympathique : il y a quelque chose incontestablement qui le relève de son fond de vulgarité. Cette finesse des sens et cette acuité des impressions ne sont après tout, dans aucun milieu, si communes, et vous êtes en présence de ce que le roman, de quelque nom d'école qu'on le nomme, idéaliste ou naturaliste, vous offre si rarement; vous êtes en présence non pas d'une exception, mais d'une espèce, et d'un *cas* psychologique.

Ramassons tous ces traits maintenant, et d'ici, de ce centre de perspective, considérons comme en avant, comme en arrière, tout s'unit, tout s'entr'aide et tout conspire pour achever, — je ne veux pas dire la beauté, — mais la perfection de l'œuvre. Le tempérament, le milieu, les circonstances et cette espèce enfin de volonté molle qui n'est que l'indulgence de la rêverie pour ses propres égaremens, l'acquiescement du désir aux moyens de se satisfaire, tout ensemble la pousse vers « *ces joies de l'amour* » et la jette à plein corps dans cette « *fièvre de bonheur* » qu'elle avait si longtemps appelée. C'est le point culminant du drame. Voici de quel trait le poète l'a marqué : « Jamais Mme Bovary ne fut plus belle qu'à cette époque; elle avait cette indéfinissable beauté qui résulte de la joie, de l'enthousiasme, du succès et qui n'est que l'harmonie du tempérament avec les circontances. Ses convoitises, ses chagrins, l'expérience du plaisir et ses illusions toujours jeunes, comme font aux fleurs le fumier, la pluie, les vents et le soleil, l'avaient par gradations développée et elle s'épanouissait enfin dans la plénitude de sa nature. » Pesez ces deux phrases : elles sont tout le roman, tout Flaubert, tout le système, toute l'école, tout le naturalisme. Les convoitises de Mme Bovary, vous savez quelle en était l'ardeur; ses chagrins, si futile ou même inavouable qu'en pût être la cause, vous savez à quel morne désespoir ils l'avaient insensiblement réduite; l'expérience du plaisir, vous savez de quelle fougue elle s'y était précipitée. Elle est là, devant vous, dans *la plénitude de sa nature*. Et devant vous aussi vous avez la manière de l'artiste. Il a considéré la plante humaine dans son germe; il l'a vue qui sortait de terre, qui se faisait un aliment, dans la lutte pour la vie, de tout ce que les circonstances mettaient successivement à sa portée, puis qui grandissait et verdissait sous la rosée des chagrins comme la fleur sous la pluie bienfaisante, qui s'assurait de sa force au souffle des orages et qui,

battue des vents, se redressait plus forte, plus vigoureuse, plus âpre au combat de l'existence, jusqu'à ce qu'enfin, par une belle et chaude journée de soleil, ouvrant son calice aux brutales caresses du rayon de lumière attendu si longtemps, elle s'épanouissait.

Et après? Après, selon l'impitoyable logique des choses de ce monde, il ne lui reste plus qu'à mourir. La gradation qui va mener Emma Bovary du premier amant au second, et du second au suicide n'est pas moins savamment observée ni rendue. Le récit, jusqu'alors analytique et psychologique, devient insensiblement dramatique et, selon le mot à la mode, *mouvementé*. De toutes les indications jetées dans la première partie sortent des conséquences, des conséquences naturelles et fatales. Vainement elle essaie de se retenir sur la pente, le désir est trop fort, les circonstances trop puissantes, le milieu dans lequel elle s'agite est disproportionné plus que jamais à la violence de ses rêves. Vainement « à la place du bonheur » elle se figure « une félicité plus grande, au-dessus de tous les amours, un amour sans intermittence ni fin, et qui s'accroîtrait éternellement. » Vainement elle se débat contre l'affectueuse et naïve sottise de son mari, qui n'a rien vu, rien su, rien compris, et qui se fait un devoir de lui procurer comme des excitations nouvelles. Elle est prise au piège de ses propres illusions, et elle ira jusqu'au bout. Est-il un récit plus navrant que l'histoire de ses amours avec M. Léon, le clerc de Me Dubocage? Il est plat, ce clerc, et s'il porte en lui « les débris d'un poète, » c'est de l'un de ces poètes qui furent jadis de l'école « du bon sens. » Il est « incapable d'héroïsme, faible, banal, plus mou qu'une femme, avare d'ailleurs et pusillanime. » Elle le sait, la malheureuse, et elle le sent, et tant d'autres raisons encore qu'elle aurait de « s'en détacher, » mais enfin tel qu'il est, c'est encore une idole qu'elle peut parer de tous les charmes, et si ce n'est pas « l'être fort et beau, » si ce n'est pas « le cœur de poète sous une forme d'ange » qu'elle continue toujours de rêver, — c'est un amant.

Il ne faudrait pas aller plus loin et il ne faudrait pas dire : c'est un homme. On a critiqué dans le temps l'empoisonnement de l'héroïne. On a prétendu qu'elle aurait dû finir dans le désordre galant et dans la débauche nocturne. C'est une erreur, à notre avis. Car ç'aurait été ruiner toute la valeur psychologique du roman. Je ne parle pas de sa valeur dramatique. Devant un tribunal correctionnel, un avocat, dont le premier devoir était de laver son client du reproche d'outrage à la morale publique a bien pu soutenir, sans le démontrer d'ailleurs, que cette mort était l'expiation nécessaire et la revanche tragique du devoir trop longtemps insulté. En fait, et mise à part toute considération de ce genre, Emma Bovary ne pouvait pas, ne devait pas finir autrement. L'a-

baisser plus bas, c'était démonter la logique intérieure de son caractère, et par un dénoûment outré, c'était détruire le personnage tout entier. Alors en effet, comme dans *Germinie Lacerteux*, le cas devenait pathologique, au sens entier du mot. Mais, du moment qu'il fût devenu pathologique, à quoi bon cette lente et minutieuse étude des conditions et du milieu? Il fallait qu'il restât humain, entièrement humain, et c'est précisément l'art avec lequel Flaubert a su le maintenir humain, sous la loi des conditions moyennes et normales de l'humanité, de la réalité, de la vie, qui est un des grands mérites encore de *Madame Bovary*. Les circonstances qui la façonnent, si vous les prenez une à une, pouvaient agir, agissent quotidiennement sur tout le monde aussi bien que sur elle. Il n'est pas un de ses rêves qui soit, à proprement parler, le songe d'un malade, — si vous l'isolez de celui qui précède et de celui qui suit. Il n'y a pas un de ses désirs qui ne contienne en soi quelque chose de légitime, — si vous l'épurez en le divisant d'avec les occasions qui lui ont donné naissance et d'avec les conséquences qui l'ont suivi. « Elle cherchait à savoir ce que l'on entendait au juste par les mots de *félicité*, de *passion* et d'*ivresse* qui lui avaient paru si beaux dans les livres. » Faites là-dessus, si vous voulez, le procès au romantisme ; je dis seulement : Qui de nous ne s'est posé les mêmes questions? Tout au lendemain de son mariage, il lui arrivait de songer quelquefois « que c'étaient là pourtant les plus beaux jours de sa vie... Pour en goûter la douceur il eût fallu *sans doute* s'en aller vers ces pays à noms sonores, où les lendemains de mariage ont de plus suaves caresses. » Ce « sans doute » était-il après tout si coupable? Seulement, à ces questions vagues, une nature moins sensuelle, une intelligence plus ferme, une volonté plus active répondent par l'acceptation du devoir quotidien, dont elles apprennent vite à goûter le charme et la poésie latente. Elle, au contraire, elle écoute chanter dans sa mémoire « la légion lyrique des femmes adultères. » Et elle en vient grossir le nombre, pour aussi longtemps qu'il vivra quelque chose du romantisme. Ce qui fait donc la triste originalité du personnage, si vous parlez morale, et sa rare valeur, si vous parlez esthétique, c'est ce qui fait, notons-le bien, la valeur de toutes les créations qui se perpétuent dans l'histoire de l'art, c'est la convergence de tous les effets, se développant et se composant sous la loi d'un type plus qu'ordinaire, ou, si vous l'aimez mieux, tous dirigés par la main de l'artiste vers la réalisation d'un idéal voulu.

Cet idéal assurément n'est ni très noble ni très élevé. Ce ne sont pas au surplus des satisfactions de ce genre qu'il faut demander à Flaubert et ce n'est pas, après tout, ce qu'il veut donner au lecteur. Il faut faire observer cependant qu'à défaut des autres mérites que

nous essayons de signaler, il y aurait encore dans *Madame Bovary* quelque chose qui relèverait singulièrement la vulgarité des personnes et du milieu : je veux dire cette verve satirique et cette puissance d'ironie, ce redoublement de sarcasmes que Flaubert dirige contre le « bourgeois » avec une violence qui ressemble à de la haine et dont vous diriez parfois l'expression d'une vengeance personnelle du romancier contre ses héros. Ce ne sont pas seulement ces platitudes de langage qui défraient à Yonville, et ailleurs, les conversations courantes, qu'il prend plaisir à souligner au passage : « Charles se traînait à la rampe, *les genoux lui rentraient dans le corps;* » ou bien : « Il écrivit à M. Boulard, libraire de Monseigneur, de lui envoyer *quelque chose de fameux pour une personne du sexe, qui était pleine d'esprit.* » Mais il n'est pas un de ses personnages que sa raillerie n'éclabousse, depuis le pharmacien Homais et le curé Bournisien jusqu'à ceux dont il esquisse à peine la silhouette vers un coin du tableau. C'est Mme Bovary, la mère, négociant le mariage de son fils : « Mme Dubuc ne manquait pas de partis à choisir. Pour arriver à ses fins, Mme Bovary fut obligée de les évincer tous, *et elle déjoua même fort habilement les intrigues d'un charcutier qui était soutenu par les prêtres.* » C'est encore, à l'autre bout du récit, Mme Homais, l'humble épouse du pharmacien, quand son mari décidément devient le grand homme d'Yonville et autres lieux circonvoisins. « Il s'éprit d'enthousiasme pour les chaînes hydro-électriques Pulvermacher; il en portait une lui-même, et le soir, quand il retirait son gilet de flanelle, *Mme Homais était tout éblouie devant la spirale d'or sous laquelle il disparaissait, et sentait redoubler ses ardeurs pour cet homme plus garrotté qu'un Scythe et splendide comme un mage.* » Observez comme ici déjà l'auteur se montre à côté de ses personnages. « Plus garrotté qu'un Scythe ! » que voulez-vous que Mme Homais comprenne à cette expression ? Elle-même enfin, Emma Bovary, ne sera pas plus qu'une autre épargnée : « Que ne pouvait-elle enfermer sa tristesse dans un cottage écossais, avec un mari vêtu d'un habit de velours noir à longues basques, et qui porte des bottes molles, un chapeau pointu et des manchettes ? » Et ailleurs encore : « La mère Bovary, les jours suivans, fut très étonnée de la métamorphose de sa bru; en effet, Emma se montra plus docile, et même poussa la déférence jusqu'à lui demander une recette pour faire mariner les cornichons. » On pourrait multiplier les exemples. Dans *Madame Bovary*, deux ou trois fois, quand il sut par hasard mêler à ces accens d'ironie l'accent aussi d'une sympathie vraie pour les choses qui vraiment en sont dignes, Flaubert a rencontré quelques pages d'une âpre et vigoureuse éloquence.

Il faut en citer une. C'est quand, aux comices d'Yonville, on décerne pour cinquante-quatre ans de services dans la même ferme une médaille de 25 francs à Catherine-Nicaise-Élisabeth Leroux, de Sassetot-la-Guerrière. « Alors on vit s'avancer sur l'estrade une petite vieille femme de maintien craintif et qui paraissait se ratatiner dans ses pauvres vêtemens. Elle avait aux pieds de grosses galoches de bois, et le long des hanches un grand tablier bleu. Son visage maigre, entouré d'un béguin sans bordure, était plus plissé de rides qu'une pomme de reinette flétrie, et des manches de sa camisole rouge dépassaient deux longues mains à articulations noueuses. La poussière des granges, la potasse des lessives et le suint des laines les avaient si bien encroûtées, éraillées, durcies, qu'elles semblaient sales, quoiqu'elles fussent rincées d'eau claire, et à force d'avoir servi, elles restaient entr'ouvertes comme pour présenter d'elles-mêmes l'humble témoignage de tant de souffrances subies. Quelque chose d'une rigidité monacale relevait sa figure. Rien de triste ou d'attendri n'amollissait son regard pâle. Dans la fréquentation des animaux, elle avait pris leur mutisme et leur placidité. C'était la première fois qu'elle se voyait au milieu d'une compagnie si nombreuse, et, intérieurement effarouchée par les drapeaux, par les tambours, par les messieurs en habit noir et par la croix d'honneur du conseiller, elle demeurait tout immobile, ne sachant s'il fallait avancer ou s'enfuir, ni pourquoi la foule la poussait et pourquoi les examinateurs lui souriaient. Ainsi se tenait, devant ces bourgeois épanouis, ce demi-siècle de servitude. » Vous ne trouverez pas dans la littérature contemporaine beaucoup de pages d'une *substance* plus forte ou d'un éclat plus solide ou d'une beauté plus classique. C'est dommage qu'on n'en rencontre pas beaucoup non plus, même dans *Madame Bovary*.

On voit par quel concours de circonstances, par quel accord de qualités et sous l'empire de quelle inspiration « subie » *Madame Bovary* est devenue ce qu'elle est dans l'œuvre de Flaubert, et ce qu'on peut croire qu'elle demeurera dans l'histoire de la littérature contemporaine, un livre capital. Nous avons tout résumé d'un mot. Les procédés de Flaubert convenaient admirablement au sujet qu'il avait choisi ce jour-là. Il n'est pas inutile d'appuyer sur ce point.

L'œil de Flaubert ne va guère plus loin que la surface des choses, et s'il lui manque un don, c'est assurément le don de voir au-delà du visible. C'est un psychologue, mais dont l'observation ne démêle que ce qui se laisse lire sur les visages, dans la structure de la face, dans le relief des traits, dans les jeux de la physionomie. Lui qui débrouille si bien les effets successifs et accumulés du milieu extérieur sur la direction des appétits et des passions du

personnage, ce qu'il ignore, ou ce qu'il ne comprend pas, ou ce qu'il n'admet pas, c'est l'existence d'un *milieu intérieur*. Il ne conçoit pas qu'il y ait au dedans de l'homme quelque chose qui fasse équilibre à la poussée, pour ainsi dire, des forces du dehors. Toute une psychologie subtile, bien autrement complexe que sa physiologie psychologique, la psychologie des forces intellectuelles et volontaires qui soutiennent le bon combat contre le choc de la sensation et qui font échec aux assauts du désir, lui échappe entièrement. Ne lui parlez pas d'une liberté qui se détacherait en quelque façon du corps, qui le dominerait et qui l'asservirait à des fins plus hautes que la satisfaction des désirs corporels, il ne vous entendrait pas. Il a laissé plusieurs fois échapper des mots bien singuliers : « Son spiritualisme, dit-il d'une de ses héroïnes, — Mme Dambreuse croyait à la transmigration des âmes, — ne l'empêchait pas de tenir sa caisse admirablement. » Et pourquoi, bon Dieu ! l'aurait-il empêchée de tenir « admirablement sa caisse ? » Il a dit encore, dans sa lettre à Sainte-Beuve, comparant à l'eunuque Schahabarim les « bonshommes de Port-Royal, » qu'après tout « Schahabarim lui semblait moins antihumain, moins spécial, moins cocasse que des gens vivant en commun et qui s'appellent jusqu'à la mort : *Monsieur*. » C'est comme s'il avait dit : quoi de plus antihumain qu'une amitié qui ne dégénère pas en compagnonnage et quoi de plus « spécial » que la dignité de la tenue ? Il y a une lacune dans sa connaissance de l'homme. Je n'en veux d'autre preuve que la surprenante impuissance de sa langue, partout ailleurs si ferme et si riche d'expressions créées, toutes les fois que Flaubert essaie de pénétrer dans le domaine psychologique. « Il lui découvrait enfin une beauté toute nouvelle, qui n'était peut-être que le reflet des choses ambiantes, *à moins que leurs virtualités secrètes ne l'eussent fait épanouir*. » Qu'est-ce que cela veut dire ? Et ceci : « Au milieu des confidences les plus intimes,.. *on découvre chez l'autre ou dans soi-même des précipices ou des fanges qui empêchent de poursuivre*. » Ces deux exemples sont tirés de *l'Éducation sentimentale*. On en trouvera d'aussi remarquables pour le moins dans *Madame Bovary*. « Vous est-il arrivé quelquefois de rencontrer dans un livre une idée vague que l'on a eue, quelque image obscurcie qui revient de loin, et *comme l'exposition entière de votre sentiment le plus délié ?* » C'est du pur galimatias. Et encore : « Elle ne croyait pas que les choses pussent se représenter les mêmes à deux places différentes, *et puisque la portion vécue avait été mauvaise, sans doute ce qui restait à consommer serait meilleur*. » La cause est entendue. Quand un écrivain tel que Flaubert balbutie de telles pauvretés, c'est qu'il ne conçoit pas très claire-

ment lui-même ce qu'il veut dire. Évidemment ses procédés sont matérialistes. Ils ne peuvent pas le conduire au-delà de cette région vague où le sentiment est encore engagé dans la sensation, où la volonté se confond avec le désir. Tout un monde lui demeure fermé.

Mais justement, par une de ces bonnes fortunes assez fréquentes dans l'histoire de la littérature et de l'art, il se trouvait que, pour écrire *Madame Bovary*, toutes les qualités qui lui manquaient, eussent été de surcroît. Son héroïne était tout embarrassée dans les liens de la chair, et tous ses sentimens se résolvaient en sensations. Elle-même ne voyait clair en elle qu'autant qu'elle pouvait ramener ses rêves à des impressions antérieurement reçues. « *Au galop de quatre chevaux*, elle était emportée depuis huit jours vers un pays nouveau, d'où ils ne reviendraient plus. Ils allaient, *ils allaient les bras enlacés*, sans parler. Souvent du haut d'une montagne, ils apercevaient *quelque cité splendide, avec des dômes, des ponts, des navires...* » Ce n'est pas Flaubert qui compose le tableau, mais ce n'est pas non plus Mme Bovary. Cet attelage qui l'emporte, c'est un ressouvenir des romans qu'elle a lus, où les héros « crevaient des chevaux à toutes les pages; » ces amans enlacés, ils lui reviennent aux yeux du fond des keepsakes qu'elle feuilletait au couvent, où l'on voyait « un jeune homme en court manteau qui serrait dans ses bras une jeune fille; » et ces cités splendides, n'est-ce pas encore dans quelque album d'images ou dans quelque romanesque description qu'elle en a eu la vision première? Elle a la mémoire des sens. Ce sont ses yeux qui se souviennent, et les parties du tableau ne s'associent ensemble qu'autant qu'elles lui rappellent quelque chose de matériellement éprouvé. Vous pouvez maintenant ne pas aimer le personnage : vous ne pouvez pas contester que les procédés de Flaubert conviennent admirablement à le peindre. Allons plus loin : on ne pouvait le peindre qu'avec ses procédés.

Il nous reste à montrer pourquoi Flaubert n'a rencontré qu'une Mme Bovary. On nous a raconté qu'il n'aimait guère à s'entendre appeler toujours l'auteur de *Madame Bovary*. Aurait-il voulu par hasard qu'on le saluât l'auteur de *la Tentation de saint Antoine*, ou peut-être du *Candidat?* Ce n'est pas qu'on ne conçoive aisément l'espèce d'impatience et d'irritation. Cependant il demeurera l'auteur de *Madame Bovary*, comme d'autres avant lui sont demeurés pour nous l'auteur de *Manon Lescaut* ou l'auteur de *Paul et Virginie*. Qui de nous s'inquiète aujourd'hui, même de *la Chaumière indienne*, ou de... je voudrais nommer ici quelque roman de l'abbé Prévost et voilà qu'il ne m'en revient même pas le titre sous la plume. Ainsi de Flaubert. On en est quitte ordinairement pour dire que la même inspiration n'a pas deux fois visité l'écrivain; en

toute occurrence, c'est peut-être cavalièrement décliner le plus difficile de sa tâche; ici certainement ce n'est pas assez dire,— ici, quand il advient par hasard que l'exécution soit partout à peu près égale. Il faut chercher alors et trouver quelque vice intérieur dans la manière de l'artiste ou dans la conception de l'écrivain.

Nous avons eu occasion chemin faisant, de signaler dans *Madame Bovary* telles ou telles qualités dont les unes, comme par exemple l'intensité de vie, font défaut dans *Salammbô* et les autres, comme la sévérité de l'ordonnance ou l'unité de la composition, dans *l'Éducation sentimentale*. Ce n'est rien que cela. La vérité, c'est que dans *Salammbô* Flaubert a voulu faire ce qu'ici même on a très ingénieusement appelé du « réalisme épique (1). » Il a soutenu cette ambitieuse gageure d'appliquer à la restitution de l'antique, — et de quel antique! le plus inconnu, le plus mystérieux, le plus complètement évanoui, dont il ne reste pas pierre sur pierre, dont il ne nous est pas parvenu deux inscriptions seulement! — les mêmes moyens qu'il venait d'appliquer avec tant de bonheur à la peinture d'un chef-lieu de canton et d'une paysanne pervertie. Il a perdu, comme on sait, et si le livre à certains égards est un tour de force, il n'est guère au total qu'une mystification. J'ajoute aussitôt que de cette mystification, Flaubert lui-même a commencé par être la victime. Il y a d'ailleurs de fort belles parties dans *Salammbô*, des parties qui séduisent par leur air d'étrangeté phénicienne et des parties qui désarment la critique par leur beauté, leur solidité, leur largeur d'exécution. Même il y en a qui sont véritablement humaines. Quand Flaubert nous raconte les terreurs de Carthage assiégée par les mercenaires et qu'il nous peint le bout de tableau que voici : « Les Riches, dès le chant des coqs, s'alignaient le long des Mappales et, retroussant leurs robes, ils s'exerçaient à manier la pique. Mais faute d'instructeur, on se disputait. Ils s'asseyaient essoufflés sur des tombes, puis recommençaient. Plusieurs mêmes s'imposèrent un régime. Les uns, s'imaginant qu'il fallait beaucoup manger pour acquérir des forces, se gorgeaient, et d'autres, incommodés par leur corpulence, s'exténuaient de jeûnes pour se faire maigrir. » Est-ce que vous ne reconnaissez pas à ces traits la « garde nationale, » les « soldats citoyens, » les baïonnettes ou les piques intelligentes, de tous les temps et de tous les pays? Je recommande encore aux curieux de cet art dont nous avons parlé, — qui consiste à lier étroitement les détails descriptifs au tissu de l'action en faisant marcher du même

(1) Voir dans la *Revue* du 15 février 1863, l'étude de Saint-René Taillandier sur *Salammbô*.

pas la gradation des sentimens, — le fantastique et beau chapitre qui porte le titre de : *Hamilcar Barca*. Malgré tout, *Salammbô* n'en est pas moins dans son ensemble une œuvre manquée. Nous avons vu dans *Madame Bovary* ce que peut dans une œuvre la rencontre heureuse d'un sujet et des meilleurs moyens qui peuvent servir à le traiter. *Salammbô* nous est un remarquable exemple de ce que peut, au contraire, la disproportion ou plus exactement la disconvenance du sujet et des moyens.

Nous en dirons autant de *l'Éducation sentimentale*. Ici non plus Flaubert n'a pas trouvé la forme qui convenait à son sujet. Mais il y a autre chose encore, et quelque chose de plus grave, ce qu'il y a de plus grave peut-être pour un romancier, parce qu'il n'y a rien qui stérilise plus sûrement l'imagination. Nous avons noté, de ci, de là, cette haine du « bourgeois, » qui caractérise Flaubert. « Les uns voient bleu, dit-il quelque part, les autres voient noir ; la multitude voit bête. » C'est sa devise. Je n'ai pas besoin d'en faire longuement ressortir la fausseté. La multitude ne voit pas « bête, » elle voit « banal, » ce qui ne vaut pas mieux si vous voulez, mais ce qui n'est pas moins très différent. Quand le mauvais destin du romancier misanthrope l'oblige à traverser la rue, « il se sent écœuré par la bassesse des figures, la niaiserie des propos, la satisfaction imbécile transpirant sur les fronts en sueur. » Il est curieux seulement qu'il ne s'aperçoive pas qu'il a contracté lui-même quelques-uns des ridicules ou tout au moins quelques-unes des façons de parler bourgeoises qui semblent l'exaspérer si vivement chez les autres. Quand il esquisse le portrait du percepteur Binet « qui *possédait* » une si belle écriture, ne vous semble-t-il pas entendre ce début d'un roman de Balzac : « En 1792, la bourgeoisie d'Issoudun *jouissait* d'un médecin nommé Rouget? » Et quand il nous peint ailleurs ces gentilshommes habitués au maniement des chevaux de race et à ce qu'il appelle *la société des femmes perdues*, est-ce que cette expression banale ne trahit pas le bourgeois qui persiste, en dépit qu'il en ait, chez cet artiste farouche? Mais lorsque, — parlant toujours en son nom personnel, — il nous dit que « le sieur Arnoux se livrait *à des espièglerie côtoyant la turpitude*, » ô Muse du naturalisme ! est-ce Flaubert qui parle ou si c'est M. Prudhomme?

Il y a plus et il y a pis. Si vous détachez en effet ces plaisanteries elles-mêmes des personnages auxquels elles ne sont pas toujours très habilement incorporées, je pense que vous les avez trouvées pour la plupart assez lourdes. Il n'est pas de journaliste ou de vaudevilliste qui n'en rencontre d'aussi bonnes ou de meilleures. L'inoffensif bonhomme par exemple « qui se fait habiller par le tailleur de l'École

polytechnique, » ou tout autre du même acabit; c'est la pâture quotidienne des nouvellistes à la main. Et l'on aura beau dire, il est d'un esprit presque aussi « bourgeois » de prendre plaisir à relever de certaines sottises que de les laisser échapper. On en peut sourire, mais les recueillir, comme fait évidemment Flaubert, et les souligner d'un ricanement de triomphe et s'enorgueillir visiblement d'en reconnaître l'énormité, ce n'est faire preuve, au total, ni de tant d'esprit ni de tant de force de satire. Flaubert ne laisse pas de ressembler parfois à son curé Bournisien : il avait comme lui « la staure athlétique, » il a comme lui souvent « le rire opaque. » Au fond, la bêtise humaine, quand on essaie d'en donner la plus large définition, est un je ne sais quoi qui oscille de l'idiotie à la prétention. Pourquoi le pharmacien Homais est-il bête? Uniquement parce qu'il est prétentieux, c'est-à-dire uniquement parce qu'à chaque fois qu'il ouvre la bouche, il affirme la conscience entière qu'il a de sa supériorité. Est-on bien sûr que Flaubert n'ait jamais donné dans cette prétention? Je crois au moins qu'il n'était pas fâché de s'entendre dire qu'il était « dur pour l'humanité. »

Par malheur, en travaillant depuis lors à se perfectionner dans le mépris de l'homme en même temps que dans le maniement du matériel de son art, il a oublié que l'ironie était fatalement inféconde. « La désillusion est le propre des faibles. Méfiez-vous des dégoûtés, ce sont presque toujours des impuissans (1). » C'est lui-même qui l'a dit, et très bien dit. Il y a plus d'une raison de cette impuissance et de cette infécondité de la désillusion. D'abord, c'est qu'il se dissimule souvent et des idées saines, et des sentimens vrais, et des intentions délicates sous des apparences de sottise et de naïveté prudhommesque. Il le savait sans doute, puisqu'il a dit encore lui-même, « comme si la plénitude de l'âme ne débordait pas quelquefois par les métaphores les plus vides. Oui! par les métaphores les plus vides, et par les gestes les plus étranges, et par les actes les plus imprévus. » Mieux encore, il avait su voir et il avait su rendre, dans *Madame Bovary*, — toujours *Madame Bovary*, — ce qu'il y avait de digne de respect dans l'humble témoignage de ces *pauvres mains entr'ouvertes*; — ce qu'il y avait de profondeur d'affection paternelle sous l'écorce rugueuse du père Rouault; — ce qu'il y avait de silencieusement dévoué dans l'amour timide et discret de ce pauvre petit Justin pour Emma Bovary; — ce qu'il y avait de réelle grandeur enfin dans la placidité un peu hautaine du docteur Larivière, « plein de cette majesté débonnaire que

(1) Dans la curieuse préface qu'il a mise aux *Dernières Chansons* de Louis Bouilhet et d'où nous avons tiré toutes les citations qui ne viennent pas de ses romans.

donne la conscience d'un grand talent, de la fortune, et quarante ans d'une existence laborieuse et irréprochable. » En deux mots, dans *Madame Bovary*, tandis qu'il avait copié la réalité sur le vif et qu'il l'avait transportée dans son roman, telle quelle, tout entière; ici, dans *l'Éducation sentimentale*, ayant commencé par éliminer de la réalité tout ce qu'elle peut contenir de généreux et de franc, il n'est pas étonnant qu'il ne nous en ait rendu que ce qu'elle a de plat, de vulgaire et de laid. « Le sieur Arnoux » n'est pas le seul dans ce prétendu roman « qui côtoie la turpitude. » Hommes et femmes, ils en sont tous là.

Ajoutez que nul de nous ne fait bien que ce qu'il fait avec amour. La première vertu du poète comme du romancier, celle sans qui toutes les autres aussitôt diminuent de prix et risquent de tomber à rien, c'est l'universelle sympathie pour les misères et les souffrances de l'humanité. Peut-être n'y a-t-il d'œuvres vraiment maîtresses que celles où le poète et le romancier mettent quelque chose d'eux-mêmes et dépensent un peu de leur cœur. Il faut savoir être dupe en ce monde; non-seulement pour être heureux, mais encore pour être juste. Détester les hommes, s'enfoncer dans le mépris d'eux et de leurs actes, chercher avec une obstination maniaque l'envers, — je ne dis pas des beaux, je dis des bons sentimens, — ce n'est peut-être pas la meilleure manière de se préparer à les représenter au vrai, ce n'est pas non plus la meilleure manière de réussir à les intéresser. Vous vous moquiez du bourgeois! le bourgeois vous l'a rendu cruellement le jour qu'il vous inspira *l'Éducation sentimentale*. Il est un art cependant de laisser briller une lueur de sensibilité jusque dans la plus méprisante ironie. C'est quand l'ironie n'est qu'une forme de l'indignation généreuse. Elle ne blesse pas alors, elle venge et elle console, parce que, au travers du mépris déversé sur tout ce que l'on hait d'une juste haine, elle laisse entrevoir ce qu'on aime ou ce qu'on aimerait. « Le tissu de notre vie, dit le poète, est composé d'un fil mêlé, bien et mal unis ensemble; nos vertus deviendraient orgueilleuses si nos fautes ne les fouettaient pas; mais nos vices désespéreraient s'ils n'étaient pas consolés par nos vertus. » Et c'est alors que l'ironie, bien loin d'étrécir et de rapetisser les choses, les élargit au contraire et les grandit. C'est de quoi je pense qu'on chercherait vainement un exemple dans l'œuvre entière de Flaubert. Quand la mort, il y a cinq ou six semaines, est venue le surprendre brusquement, il achevait de publier cette lourde féerie du *Château des cœurs*, où, dans les plaisanteries du plus mauvais goût s'épanouissait encore cette même haine inexpiable du « bourgeois, » sans qu'on puisse deviner, — non pas même les raisons que pouvait avoir Flaubert de haïr ainsi

l'humanité, car ceci ne regardait que lui, — mais un idéal quelconque dont il eût le culte et l'amour. Il aimait l'art, dira-t-on, et je répète : Qu'est-ce qu'aimer l'art sans aimer l'homme?

Là-bas, à Yonville, dans sa mansarde, Binet, le percepteur, tourne encore, tourne toujours, tourne avec rage. De son outil s'échappe une poussière blonde qui s'envole dans un rayon de soleil. Il y en a qui aiment autour de lui, il y en a qui viennent, il y en a qui disparaissent, il y en a qui pleurent, il y en a qui meurent. Lui, Binet, tourne toujours, et fabrique « des ronds de serviette, dont il encombre sa maison avec la jalousie d'un artiste et l'égoïsme d'un bourgeois. » Il y eut de cet artiste et de ce bourgeois dans Flaubert. L'artiste a fait *Salammbô*, *la Tentation de saint Antoine*, *Hérodias*, — autant d'œuvres manquées. Le bourgeois a écrit *un Cœur simple*, *l'Éducation sentimentale*, *le Candidat* et *le Château des cœurs*, — autant d'œuvres manquées encore. Pourtant, comme l'artiste était très habile et même consommé dans la pratique de son art, on trouve profit encore à lire *Salammbô*. Comme le bourgeois était très consciencieux et qu'il savait bien son métier, on peut trouver plaisir à lire *l'Éducation sentimentale*. Disons-le sans marchander : c'est là déjà quelque chose et c'est même beaucoup. Il est d'ailleurs un troisième Flaubert, le seul et le vrai Flaubert : c'est l'auteur de *Madame Bovary*, et il restera l'auteur de *Madame Bovary*.

J'en connais de plus misérables.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

L'ANGLETERRE

AU

TEMPS DE LA RESTAURATION

I.

LA SITUATION EN 1815

A History of England from the conclusion of the great war in 1815, by Spencer Walpole; London, 1878 (1).

La Grande-Bretagne sortit des guerres du premier empire avec plus de gloire que de profit. Grâce à la victoire finale de Wellington, elle avait le dernier mot; les puissances continentales auxquelles elle avait fourni des subsides étaient ses obligées; ses plénipotentiaires exerçaient une influence prépondérante au congrès de Vienne. Cependant les avantages matériels qu'elle en retira furent assez minces, puisque, dans cette assemblée toute-puissante où souverains et ambassadeurs se partageaient les territoires sans autre souci que leurs convenances réciproques, elle n'obtint pour sa part que des colonies dont les autres n'auraient su que faire. Le Cap, les Antilles, l'île de France, Malte, les îles Ioniennes ont acquis sans doute une grande importance comme stations maritimes ou

(1) L'*Histoire d'Angleterre depuis 1815*, à laquelle la substance de ces récits est empruntée, est une œuvre de longue haleine et de grand mérite, dépourvue de tout mauvais préjugé de caste ou d'opinion politique. A peine l'esprit national s'y affirme-t-il de temps à autre avec trop d'insistance; mais le lecteur français, qui n'a pas les mêmes motifs que les compatriotes de l'auteur pour s'intéresser à tous les incidens de la vie publique pendant les dix-sept ans d'une période fort agitée, y trouverait des longueurs, un manque de proportion. On s'est contenté d'emprunter à M. Spencer Walpole le tableau des événemens qui ont, soit précédé, soit accompagné le vote des réformes, sans se croire tenu de partager toujours les sentimens que ces événemens lui inspirent.

coloniales depuis un demi-siècle; on peut croire que l'empereur de Russie et le roi de Prusse ne firent alors aucune difficulté de les abandonner au roi d'Angleterre. Le gouvernement britannique avait contracté pendant vingt-quatre années de lutte une dette colossale; il avait connu, sauf l'invasion, toutes les misères de la guerre. Bien plus, il y avait sacrifié, par haine de la révolution française, les principes libéraux qui, depuis Guillaume III, étaient sa règle de conduite. Après avoir pris les armes, au début avec William Pitt, dans le seul dessein de sauver la monarchie en France, il en était venu, avec lord Castlereagh, à s'associer pour une action commune à des souverains qui niaient que les peuples eussent aucun droit de régler leur propre destinée. Les doctrines de droit divin, admises dans les congrès, avaient réagi sur la politique intérieure. L'oligarchie en qui se concentrait le pouvoir parlementaire ne voulait plus entendre parler, ni de la liberté de la presse, ni de la liberté d'association, encore moins de la liberté religieuse. Libre échange, réforme électorale, tout ce qui sentait la révolution lui était odieux. Les cinq années qui suivirent la chute du premier empire furent une époque de réaction dont l'histoire d'Angleterre, depuis deux siècles, n'offre pas un plus triste exemple.

Puis, par le seul progrès des idées, presque sans que les hommes fussent changés, l'esprit libéral reprit tous ses droits. En douze autres années, cinq grandes réformes modifièrent tout l'édifice social. Mackintosh et Romilly effacèrent du code pénal toutes les lois d'un caractère draconien; Huskisson fit prévaloir en finances et en économie politique les idées d'Adam Smith; Canning bouleversa la diplomatie de la sainte-alliance; les catholiques et les dissidens échappèrent à la tyrannie de la haute église; pour couronner l'œuvre, la chambre des communes subit une transformation qui en fit la représentation plus vraie de l'opinion publique. La Grande-Bretagne de 1832 fut, en Europe et à l'intérieur, un tout autre gouvernement que la Grande-Bretagne de 1815. Sans être tout à fait paisible, cette évolution s'est accomplie sans brutalité. C'est par là surtout que l'histoire en est instructive. Le plus curieux peut-être est qu'il n'y a pendant cette période ni de grands rois sur le trône, ni d'hommes d'état d'une capacité hors ligne dans le ministère ou dans les assemblées délibérantes. Les trois monarques qui se succèdent, George III, George IV, Guillaume IV, sont de ceux dont Thackeray dit : « Qui de nous ne s'étonne aujourd'hui qu'on ait pu les respecter, les admirer? » Les ministres sont tories, opposés à toute réforme. Cependant rois et ministres finissent par céder à la pression de l'opinion publique. C'est bien la nation elle-même qui, plus perspicace que les classes dirigeantes, fait prévaloir sa volonté.

I.

Bien qu'il n'y eût pas de statistique précise, on peut évaluer la population du royaume-uni à dix-neuf millions en 1816; vingt-quatre ans auparavant, lorsque la guerre avait commencé, ce chiffre n'était que de quatorze millions. L'accroissement avait donc été considérable. Mais la dette publique s'était accrue pendant la même période dans une bien autre proportion. Elle était de 240 millions de livres sterling en 1792; elle dépassait 860 millions en 1815. On ne saurait comprendre que le pays ait pu supporter ce fardeau si l'on ne se rendait compte que les emprunts d'état s'étaient acclimatés en Angleterre depuis déjà plus d'un siècle sous la garantie du parlement. Ce fut sous le règne de Guillaume III qu'un financier de génie, Charles Montagu, devenu plus tard lord Halifax, créa presque simultanément la Banque d'Angleterre et la Compagnie des Indes orientales, et qu'avec l'appui de ces puissantes institutions il émit des titres de rente au paiement desquels le public prit confiance. Sous les règnes précédens, l'état avait emprunté plus d'une fois; mais, bien que le parlement eût autorisé ces emprunts, les créanciers s'étaient vus obligés d'abandonner moitié du capital et plusieurs années d'intérêts. Lord Halifax et ses successeurs n'eurent pas la maladresse de recommencer cette banqueroute; aussi la dette nationale devint-elle une ressource merveilleuse pour les guerres du XVIIIe siècle, ressource d'autant plus durable qu'elle était ménagée. Walpole, au cours de sa longue administration, n'avait pas négligé d'en rembourser une partie. Mais, après lui, des événemens malheureux, la guerre de sept ans, la guerre d'Amérique, l'accrurent de plus en plus. Avec un milliard de francs en capital de rente consolidée, les gens qui se croyaient prévoyans gémissaient déjà : « Tant que l'Angleterre sera endettée à ce point, elle ne pourra maintenir sa dignité, se faire respecter au dehors. L'existence même de la nation est menacée. Jamais nos descendans ne voudront croire que nous avons été si prodigues. » Ces lamentations n'arrêtèrent rien. On sait combien de milliards la Grande-Bretagne a dépensés de 1782 à 1815; on n'ignore pas qu'elle en paya toujours les intérêts avec régularité; la confiance des prêteurs ne s'ébranla jamais, et la preuve la plus claire en est que ces emprunts, contractés en 3 pour 100, se négocièrent toujours au-dessus de 50.

Il serait difficile de dire en quelle mesure l'existence d'une caisse d'amortissement concourut à maintenir les cours des fonds publics. Pitt en avait été le créateur; son influence demeura si grande, même après sa mort, que ses successeurs n'y osaient toucher. A

chaque nouvel emprunt, la part de l'amortissement était mise de côté. En 1815, le budget annuel de la dette s'élevait à 46 millions de livres sterling, dont 14 pour cette caisse, dont les opérations illusoires rassuraient les contribuables qui ne voulaient pas être effrayés. On convenait, il est vrai, que, pour lui faire produire de l'effet, il fallait, d'année en année, emprunter plus que l'on n'aurait emprunté sans cela. Cette complication n'inquiétait personne. Il y avait dans les chiffres prestigieux de l'intérêt composé une sorte de magie qui aveuglait les plus clairvoyans.

Les revenus publics s'étaient accrus du reste à proportion des besoins. Peut-être faut-il, comme pour la dette, en attribuer le mérite à ce que la Grande-Bretagne s'était habituée depuis longtemps à des budgets réguliers. Les rois d'Angleterre avaient eu jadis des revenus qui leur étaient propres, dont ils acquéraient la jouissance en montant sur le trône et dont ils ne devaient compte à personne. S'ils avaient été sages et modérés en leurs dépenses, il ne leur aurait fallu rien de plus pour subvenir à toutes les charges du gouvernement. Le concours d'un parlement leur aurait été inutile. Cela ne fut pas, heureusement pour l'Angleterre, et l'on a dit avec raison que la nation doit sous ce rapport plus de reconnaissance à ses mauvais qu'à ses bons rois. Les mauvais rois ont rendu le régime parlementaire inévitable. Ce n'est pas le seul paradoxe que nous offre l'histoire de ce pays en pareille matière. Lorsque ses représentans commencèrent à intervenir d'une façon périodique dans le budget des recettes et des dépenses de l'état, les chambres se composaient de propriétaires terriens à l'exclusion de toutes autres classes. Il leur parut avantageux de faire peser les impôts sur toutes les sources de richesses que le fisc peut atteindre de préférence au sol dont ils étaient possesseurs. Les impôts indirects, excise, douanes, bien d'autres encore, reçurent dès cette époque, une extension prodigieuse. On sait que ceux-ci seuls sont élastiques et susceptibles de se développer à proportion des besoins. L'Angleterre s'y était accoutumée lorsque de nouveaux besoins se manifestèrent. Pendant la période des grandes guerres du premier empire, le revenu public fut doublé sans que les contribuables parussent en être écrasés.

En somme, lorsqu'on veut s'expliquer les ressources prodigieuses que le gouvernement anglais a su trouver pour soutenir la lutte contre Napoléon, il faut considérer que nos adversaires étaient en possession, longtemps avant le commencement de cette lutte, d'un système financier bien conçu, et que leurs budgets ne furent alors que le développement des budgets précédens poussés à outrance, comme les circonstances l'exigeaient.

L'attitude de la Banque d'Angleterre durant cette longue crise

s'explique de même façon. Elle avait un siècle d'existence au début de la crise révolutionnaire; elle avait déjà suspendu trois fois ou entravé par des moyens indirects le remboursement de ses billets. En 1797, l'exportation des espèces métalliques, les faillites de nombreuses banques provinciales, la peur de l'invasion, amenèrent une panique : le parlement autorisa les directeurs de la banque à ne plus payer en numéraire pour une période indéterminée qui devait prendre fin six mois après la signature d'un traité de paix définitif; cela dura plus de vingt ans. Fut-ce un bien, fut-ce un mal pour la population de l'Angleterre? L'une et l'autre opinion ont été soutenues. Ce n'est pas que la circulation fiduciaire se soit jamais beaucoup développée ou que ce papier ait jamais été beaucoup déprécié. Aux plus mauvais jours, la banque en émit pour 525 millions de francs; les billets se négociaient avec 13 pour 100 de perte. Combinée avec les difficultés d'approvisionnement qu'éprouvait le royaume-uni, pour qui les ports de l'Europe continentale étaient fermés, cette situation eut pour conséquence de rendre la vie plus chère, de surélever les fermages de la propriété foncière. Les ouvriers, les rentiers, les gens qui vivent d'un salaire fixe en souffrirent; les propriétaires et leurs fermiers aussi bien que les négocians en eurent le profit. La surcharge d'impôts que la guerre rendait inévitable opérait dans le même sens. Non-seulement les douanes et en général tous les impôts indirects furent augmentés, ce qui eût été tolérable comme toute taxe que le contribuable ne paie que par intermédiaire; mais en outre une taxe de guerre spéciale, l'impôt sur le revenu au taux de 10 pour 100, vint atteindre directement chaque citoyen dans le plus clair de ses ressources annuelles.

Cependant, en dépit du blocus continental, ce fut encore le commerce et l'industrie que les circonstances favorisèrent le plus, à tel point que négocians et industriels commencèrent dès lors, en vertu de leurs richesses, à partager l'influence politique dont les propriétaires fonciers avaient joui presque seuls jusqu'à ce jour. Seule préservée de l'invasion et des rapines de la guerre, s'emparant de nouvelles colonies à mesure que Napoléon s'emparait d'un nouvel état et lui en fermait les ports, l'Angleterre devenait la seule nation manufacturière de l'ancien monde. Le blocus continental, combiné avec la suprématie maritime que personne ne lui contestait plus, lui livrait, en dehors de l'Europe, tous les marchés du globe, d'où ses marchandises revenaient sans doute par des voies inconnues jusque sur les marchés du continent dont l'accès direct leur était interdit. Personne n'ignore plus que, lorsque le commerce a de larges débouchés, les impôts ne lui pèsent guère par la raison qu'il en rejette le fardeau sur d'innombrables consommateurs. L'activité des

manufactures contribuait à relever le taux des salaires, à développer la production agricole. Ainsi l'Angleterre prospérait par l'effet même des conditions désastreuses qu'un potentat avait voulu créer autour d'elle.

Par un de ces hasards dont l'histoire des arts et métiers offre de nombreux exemples, plusieurs inventions survinrent à point pour accroître la puissance productive du pays. L'industrie de la laine, qui avait été la plus florissante des temps passés, souffrait parce que la matière première n'arrivait plus du dehors en quantité suffisante et aussi parce que l'agriculture commençait à faire l'élevage des moutons plutôt en vue de la production de la viande que de la toison. Mais l'industrie cotonnière acquérait une importance que personne n'avait prévue. Un parlement de gros propriétaires avait intérêt à imposer des droits d'entrée exorbitans sur la laine étrangère qui lui faisait concurrence; l'importation du coton lui était indifférente. Le commerce en était donc plus libre. Cependant, aussi longtemps que ce textile dut être filé à la main, le tissage lui-même ne prit guère d'extension, les fabriques anglaises ne pouvaient lutter à prix égal de production contre les fabriques de l'Hindoustan, où la main-d'œuvre était à meilleur marché. Hargreaves et Arkwright inventèrent la filature mécanique; un autre perfectionna la machine à carder. Cartwright appliqua la mécanique au tissage. Watt et son associé Boulton construisirent des machines à vapeur qui donnaient la force motrice. Davy inventa la lampe qui porte encore son nom, au moyen de laquelle le mineur exploite avec une sécurité relative les filons de houille d'où se dégagent des gaz délétères. Tous les instrumens de travail perfectionnés se plaçaient l'un après l'autre à la disposition du manufacturier. Il importait peu que certaines industries de luxe, telles que celle de la soie, restassent entravées par le manque de matière première ou par le mauvais goût des ouvriers, puisque les manufactures de textiles plus grossiers suffisaient à l'emploi de tous les capitaux, au travail de tous les bras disponibles.

Les voies de communication ne pouvaient rester, par ce temps de renaissance commerciale, ce qu'elles avaient été pendant le XVIIIe siècle. Bien que la Grande-Bretagne possède un réseau fort étendu de rivières, l'industrie eût bientôt manqué de place au long des cours d'eau navigables. D'ailleurs les transports entre deux bassins fluviaux limitrophes devenaient indispensables pour la facilité des approvisionnemens. De 1800 à 1820, deux ingénieurs qui s'étaient formés eux-mêmes, Telford et Mac-Adam, firent pour l'Angleterre ce que le corps des ponts et chaussées avait fait en France le siècle précédent : ils tracèrent des routes à pentes modérées, ils

construisirent des ponts aux passages dangereux des rivières; ils enseignèrent l'art d'entretenir les chaussées en bon état d'empierrement par une méthode que Trésaguet avait employée le premier dans la généralité de Limoges cinquante ans auparavant. De bons chemins rendirent les charrois moins coûteux et surtout plus rapides. La création plus récente des chemins de fer nous permet d'être dédaigneux pour les vitesses dont nos grands-pères se contentaient; cependant chacun comprend que, par comparaison avec les anciens moyens de locomotion, il fut déjà merveilleux, vers la fin du règne de George III, de voyager à raison de 15 à 20 kilomètres l'heure. Il ne restait plus qu'un progrès à réaliser, appliquer la vapeur à l'industrie des transports. Ce fut l'œuvre de la génération suivante.

A défaut des voies ferrées, on avait déjà construit des canaux. Le duc de Bridgewater vivait à une époque où, s'il faut croire l'humoriste Sydney Smith, un tiers des hommes de la meilleure société se trouvait dans un état permanent d'ivresse. Il avait un grand nom, une fortune colossale; malgré tout, devenu misanthrope à la suite d'un amour contrarié, il se retira du monde pour se vouer à l'amélioration de ses immenses domaines. Son père avait projeté d'ouvrir un canal entre l'Irwell et les mines de houille dont il était propriétaire, en vue d'amener le charbon de terre par eau jusqu'à Manchester. L'entreprise avait paru trop audacieuse, car il fallait faire passer ce canal au-dessus d'une rivière. Le jeune duc eut le bonheur, lorsqu'il reprit l'exécution de ce projet, de s'associer l'ingénieur Brindley dont le mérite ne s'était pas encore révélé. Ce premier canal achevé, le duc de Bridgewater, encouragé par le succès, voulut en ouvrir un autre entre Manchester et Liverpool. Les travaux furent longs, coûteux; ils faillirent épuiser le talent de l'ingénieur et les ressources financières de son noble patron; mais enfin l'œuvre se termina sans encombre. Bien que les canaux à section réduite creusés à cette époque ne suffisent plus à la circulation prodigieuse du commerce actuel, on doit reconnaître le mérite de ceux qui les premiers osèrent les entreprendre.

L'accroissement de la population dans les grandes villes fut une conséquence presque immédiate de cet essor industriel. Londres avait toujours été très peuplé, au point même que la reine Élisabeth et le roi Jacques Ier décrétèrent qu'il n'y serait plus bâti de nouvelles maisons, précaution inutile, comme on pense. Dès 1811, il s'y trouvait plus d'un million d'habitans; mais on y aurai en vain cherché des voitures publiques, et le premier bec de gaz venait à peine d'y être allumé; la police était nulle. C'était néanmoins la ville la plus grande et aussi la plus somptueuse du royaume-uni. Dublin ne dépassait pas 160,000 âmes; Manchester en avait

140,000; Liverpool 120,000. Si Dublin ne s'accrut plus qu'avec lenteur, il n'en fut pas de même des deux autres cités, grâce aux canaux du duc de Bridgewater. Glasgow n'était encore qu'un port secondaire parce que l'estuaire de la Clyde était envasé. Birmingham était plus arriéré encore, par la raison qu'on n'y arrivait que par de mauvaises routes. Aujourd'hui Birmingham est le centre de l'industrie du fer comme Manchester de l'industrie du coton; les rades de Glasgow, de Dublin, de Liverpool sont encombrées de bateaux à vapeur. Tout ce que l'Angleterre a gagné de population s'est entassé dans ces villes laborieuses, dont la prospérité date des grandes guerres du premier empire. Au contraire, Édimbourg a plutôt perdu que gagné, car l'industrie et le commerce lui sont restés assez indifférens, et personne n'osera dire que les écrivains illustres qui furent alors sa gloire, Adam Smith, Robertson, Dugald Stewart, Walter Scott, aient eu des successeurs dignes d'eux.

Au-delà des mers, la Grande-Bretagne possédait déjà toutes les colonies que nous lui connaissons; mais, à les classer par ordre d'importance, on les eût rangées tout autrement qu'aujourd'hui. L'Hindoustan appartenait presque en entier aux monarques indigènes; l'Australie venait de naître; le cap de Bonne-Espérance comptait à peine, sauf en tant que station navale. Les Indes occidentales étaient les plus riches de ces dépendances lointaines. Pourtant le parlement n'avait pas craint de porter atteinte à leur prospérité en abolissant la traite des nègres. Ce grand acte de philanthropie n'est pas le moins curieux intermède d'une époque où l'Europe entière était ravagée par la guerre. Vers 1779, Wilberforce entrait à la chambre des communes, comme on y entrait à cette époque : il n'avait que vingt ans, et cette élection lui avait coûté 8 à 9 mille livres sterling. Rien ne le distinguait des autres membres de la majorité tory que d'être l'un des intimes de Pitt. Ce jeune orateur, à qui l'art de la persuasion ne manquait pas, se déclara bientôt l'avocat des noirs. Pitt, Fox, Burke, l'écoutaient avec faveur, ou tout au moins ne s'opposaient pas à ses projets d'émancipation; peut-être jugeaient-ils la question d'un intérêt trop lointain. L'insurrection de Saint-Domingue jeta pour un moment quelque défaveur sur la cause que Wilberforce défendait; nonobstant, le public s'y laissa gagner peu à peu. En 1807, le parlement supprima la traite. Les colonies conservaient les esclaves qu'elles possédaient; elles ne pouvaient plus en acquérir d'autres. L'abolition complète de l'esclavage n'était plus qu'une affaire de temps.

Ainsi, dotée d'un commerce prospère et d'une industrie florissante, imbue d'idées généreuses, la Grande-Bretagne marchait à grands pas dans la voie du progrès lorsque survint la paix de 1815.

Malgré tout, bien des coutumes barbares subsistaient encore au fond de cette société qu'animaient un esprit actif et des tendances humanitaires. On ne s'en rendra bien compte qu'en examinant ce qu'étaient les institutions de ce temps.

II.

Au lendemain de la révolution de 1688, la chambre des communes s'était attribué le droit de convoquer les collèges électoraux pour la nomination de ses membres, d'où cette conséquence que les circonscriptions ne pouvaient être modifiées qu'avec son assentiment. Rien n'est plus conservateur qu'une assemblée, surtout lorsque ses intérêts sont en jeu. Aussi n'y eut-il plus de changemens. Le nombre des membres de la chambre des communes s'était accru dans une proportion notable jusque-là. Dix-sept bourgs avaient obtenu la franchise électorale sous Henry VIII; quatorze sous Édouard VI; dix sous Marie; vingt-quatre sous Élisabeth. Le privilège d'élire deux représentans était accordé par le souverain à toute ville qui acquérait de l'importance ou qui peut-être avait à la cour l'appui d'un protecteur influent. A vrai dire, c'était alors un privilège que les déshérités n'enviaient guère. En ce temps où il était moins facile de traverser l'Angleterre qu'il ne l'est aujourd'hui d'aller de Londres à San-Francisco, les électeurs ne trouvaient pas toujours à se faire représenter par des hommes de leur classe; ils se défiaient avec raison de la petite noblesse de province qui abandonnait son patrimoine pour vivre dans la capitale. Que les sièges fussent mal répartis, le pays ne s'en occupait pas. Si la répartition fut inégale sous Élisabeth ou sous Charles II, elle le devint bien plus dès que l'industrie naissante eut déplacé les hommes et les intérêts.

Telle quelle, et après cent cinquante ans d'immutabilité, la chambre des communes se composait de 658 membres: 489 pour l'Angleterre, 100 pour l'Irlande, 45 pour l'Écosse et 24 pour le pays de Galles. On s'est plu à combiner des chiffres pour montrer combien la représentation des diverses provinces était inégale. Dix comtés méridionaux de l'Angleterre, avec moins de 3 millions d'âmes, nommaient 237 députés; les trente autres comtés avec plus de 8 millions nommaient 252 députés, tandis que l'Écosse en avait 45 avec 2 millions. La population n'influait en rien sur le nombre des élus, pas même sur le nombre des électeurs, qui était prodigieusement restreint. Ainsi 46 collèges avaient chacun moins de 50 électeurs; 19 autres en avaient moins de 100; 46 moins de 200. On avait calculé que plus de la moitié des membres étaient élus par moins de quinze mille électeurs.

Encore ces électeurs n'étaient-ils pas libres de désigner eux-mêmes leurs représentans. La chambre des communes déclarait avec solennité au début de chaque session que ses droits et privilèges interdisaient à tout membre du gouvernement ou de la chambre haute d'intervenir dans les élections. Simple affaire de forme que personne ne prenait au sérieux. Peu nombreux, les électeurs des bourgs étaient à la dévotion des seigneurs dont ils dépendaient. Lord Lonsdale disposait de neuf sièges à la chambre des communes; les ducs de Newcastle et de Buckingham, lord Westminster, lord Hersford, lord Darlington, avaient chacun trois bourgs et nommaient par conséquent chacun six membres de la seconde chambre. Ce dernier ne possédait d'abord qu'un bourg dont il avait hérité; il en avait acquis deux autres à beaux deniers; le roi le fit marquis par récompense. Acheter un bourg était un moyen aussi bon qu'un autre, plus facile sans doute, d'arriver aux honneurs et aux dignités.

Les comtés qui nommaient aussi des représentans jouissaient-ils au moins de plus d'indépendance que les bourgs? Nullement; l'influence des seigneurs y prédominait tout autant. C'était un dicton que les membres pour le comté d'York étaient toujours élus dans la salle à manger de lord Rockingham, et cependant le comté d'York était un des plus peuplés de l'Angleterre. Dans une douzaine d'autres moins importans, on n'avait pas souvenir qu'il y eût jamais eu compétition. En Écosse surtout, il n'y avait pour ainsi dire pas d'électeurs. Fife en avait 240; Cromarty, 9 seulement. En l'année 1831, à la veille de la réforme, l'élection du comté de Roxburg fut très disputée; le candidat heureux obtint 40 voix et son compétiteur 19; cependant Roxburg avait quarante mille habitans. Mieux encore, le comté de Bute, avec quatorze mille habitans, avait vingt-et-un électeurs dont un seul résidait dans le pays. A l'une des élections qui y eut lieu, un seul individu fut présent, en outre du shérif et du greffier. Cet unique électeur prit le siège du président, déclara la séance ouverte, lut la liste des votans et répondit à l'appel de son nom; il vota pour lui-même, comme on pense. Puis il s'accorda gravement la parole pour appuyer son élection, et, personne n'ayant protesté, il se déclara élu à l'unanimité. Il est dans le caractère anglais de s'acquitter de ces formalités avec un sérieux parfait, mais quel dédain du vrai droit des électeurs sous ce respect exagéré des formes!

La situation était autre en Irlande, par le motif que les électeurs étaient moins rares, car les tenanciers s'y comptaient par milliers, et chacun de ceux qui payaient 40 shillings de fermage avait par cela même le droit de voter. Mais si les assemblées électorales étaient nombreuses, l'indépendance leur faisait défaut. Tantôt c'était le clergé catholique qui dictait les choix, tantôt c'étaient

les seigneurs. Un jour, au lendemain d'une élection, le duc de Newcastle donna congé à cinq cent vingt-sept de ses fermiers parce qu'ils avaient voté contre son candidat. Comme on lui en faisait des remontrances : « N'ai-je pas le droit de disposer de mon bien ainsi que je l'entends? » répliqua-t-il, et l'on n'ignore pas que, pour les tenanciers irlandais, l'expulsion était la ruine et la misère.

Observons que certains bourgs en étaient venus, par la suite des temps, à n'avoir plus qu'une existence presque nominale. Bramber avait cent habitans, tous cultivateurs; Corfe Castle se composait de quelques chaumières autour d'un chateau démantelé; Beeralston était une maison louée 250 francs par an; Galton était le parc de son propriétaire; le fameux Old Sarum, qui eut le grand honneur d'être représenté par les deux Pitt, n'était qu'une colline verdoyante; Dunwich avait été submergé, Dieu sait quand! dans les flots de l'Atlantique. Tout bourg nommait pourtant ses deux membres. S'étonnera-t-on que cette sorte de propriété eût une valeur vénale? Cela se vend, cela s'achète comme des billets de spectacle, disait une pétition adressée à la chambre des communes en 1817. Le prix courant s'élevait, paraît-il, à 10,000 livres pour les deux sièges et pour la durée d'un parlement. Personne ne semblait s'apercevoir que ce trafic fût contraire à la loi ou réprouvé par la morale. Brougham, déjà classé comme l'un des champions du parti whig, se plaignit avec amertume que le duc de Bedford eût vendu, sans même lui en donner avis, le bourg de Camelfort dont il était l'élu; le public pensa que Brougham avait raison de n'être pas content, car il était l'ami personnel du duc; celui-ci devait au moins prévenir son représentant.

Il n'y a pas d'institution si mauvaise qui n'ait, d'un point de vue différent, quelque avantage. Sans ce vice de simonie l'aristocratie britannique serait restée impénétrable, elle eût été ce que l'on appelle de nos jours un corps fermé, dont l'influence politique aurait décru sans cesse; à l'instar de ce qui s'est vu dans d'autres pays, elle aurait conservé le pouvoir, tandis que les classes bourgeoises plus riches, plus intelligentes, plus instruites en eussent toujours été exclues. Bien que la propriété foncière fût restée le signe le plus manifeste, le plus respecté, le plus envié de la richesse, la fortune mobilière avait acquis un grand développement dans l'Angleterre du XVIIIe siècle, le commerce et les entreprises industrielles réussissaient. D'autre part, des cadets de famille, partis à dix-huit ans pour l'Inde, en revenaient plus riches que leurs aînés héritiers du domaine paternel. Négocians et nababs avaient souci d'acquérir la situation sociale que conférait un siège au parlement. Les bourgs, quel qu'en fût le prix, semblaient faits pour eux. Fallût-il, le propriétaire indemnisé, payer encore les

électeurs, la dépense n'était pas pour les effrayer. Toute élection dans un district populeux était une semaine de prodigalité, de débauche, d'ivrognerie, partant de querelles et de batailles. La loi permettait que les opérations électorales fussent continuées pendant plusieurs semaines, même pendant plusieurs mois. Aussi la carte à payer atteignait-elle un chiffre excessif. On cite une élection de 1807 où deux candidats dépensèrent 5 millions de francs. On ne dit point toutefois que le vote fût payé bien cher. A Hull, il était d'usage de remettre deux guinées à chaque électeur. A Honiton, lord Cochrane fit annoncer, après le vote, par le crieur de ville, que tout votant n'avait qu'à se présenter chez son banquier pour recevoir la somme de 10 livres 10 shellings. Mais si le fait était si peu dissimulé, comment se fait-il, pensera-t-on, que la chambre des communes n'en fût pas émue? Électeurs et députés savaient prendre leurs précautions. L'argent n'était livré qu'au lendemain du délai fixé par la loi pour le dépôt des protestations. Le parlement ne demandait pas mieux que d'être trompé lui-même.

Dans les pays où la corruption est la source du pouvoir, il est naturel que le pouvoir soit la source de la fortune. La carrière politique devient une loterie où presque tout le monde gagne, où les gros lots surtout sont un gain splendide. Tout homme d'état anglais acquérait, la vie durant, la jouissance d'un ample revenu sur le budget de l'état; il assurait, par le même moyen, l'avenir de ses enfans. En veut-on un exemple? Le duc de Portland fut secrétaire d'état de l'intérieur avec William Pitt, ensuite premier ministre de 1807 à 1809. Son parent, lord William Bentinck, recevait 1,131 livres comme clerc de l'échiquier et 2,511 livres comme colonel de hussards; son gendre, Charles Greville, 600 livres comme contrôleur de l'excise, 350 livres comme secrétaire de l'île de Tobago, 572 livres comme officier naval de la Trinité. Son petit-fils, Charles Greville, — dont les mémoires posthumes sur les règnes de George IV et de Guillaume IV ont eu un si grand succès, — 2,000 livres comme clerc du conseil et 3,000 comme secrétaire du gouvernement de la Jamaïque où il ne mit jamais le pied. Les sinécures prenaient toutes les formes, s'appelaient de tous les titres. Il y avait un lord gardien des cinq ports avec 3,000 livres par an; un secrétaire en chef de la chambre des communes avec 12,000 livres; un clerc des procès en Irlande recevait 10,000 livres, et l'usage lui permettait d'avoir un substitut doté d'un salaire de 7,000 livres dont, s'il faut en croire des gens autorisés, la perception était illégale. On gagnait 2,696 livres à être *custos brevium*. A une époque, il y eut quatre titulaires de cet office, une femme, un enfant, un fou; le quatrième était un catholique, ce qui paraissait encore plus extraordinaire. C'était pourtant dans cette aristocratie bigarrée que

se recrutait la chambre des lords. « Plus de la moitié des pairs, disait un historien du temps, ont été élevés à cette dignité sous le règne de George III. On ne citerait dans le nombre ni grands orateurs, ni grands écrivains, ni penseurs éminens, ni hommes d'état de haute capacité, ni même de vrais nobles du royaume. Ce sont surtout de simples avocats ou des gentilshommes campagnards distingués par leur richesse, par la grande quantité de voix que cette richesse met à leur disposition. »

Des législateurs intéressés à ce point au maintien des sinécures ne devaient pas être partisans des réformes. La richesse donnait tout, l'influence politique d'abord, la possession des sinécures ensuite, enfin les honneurs de la pairie. Les hauts emplois de l'état étaient l'apanage d'une caste privilégiée, et nul emploi n'était indigne d'un duc ou du fils d'un duc pourvu que le profit en fût à la hauteur de cette dignité. Que la fonction à remplir fût insignifiante ou importante, elle échéait à quelqu'un de qualifié, non point par son mérite, mais par sa situation dans le monde. Cette aristocratie d'argent n'était pas exclusive, on l'a dit plus haut; elle accueillait avec empressement les jeunes hommes de talent que le hasard lui présentait. Tout étudiant qui se distinguait aux universités d'Oxford ou de Cambridge avait belle chance d'obtenir le patronage d'un chef de parti, whig ou tory, et de se voir offrir un siège au parlement à l'âge où chez nous l'on n'a pas encore quitté l'école. L'Angleterre était fière de ce recrutement juvénile de ses hommes d'état. Lord Liverpool, Fox, lord John Russell, entrèrent dans la vie publique par cette voie avant vingt et un ans. On commençait dès le collège à se préparer une carrière politique. Aussi les parens avisés envoyaient-ils à l'université l'enfant qui montrait d'heureuses dispositions. Celui-ci grandissait, ayant en perspective la profession d'homme d'état; il s'y essayait dès le jeune âge et dirigeait ses études dans ce sens.

Et cependant l'instruction que donnaient les célèbres écoles de Eton et de Harrow, les universités séculaires d'Oxford et de Cambridge, se réduisait à l'étude des lettres grecques et latines. Les bons élèves en sortaient capables d'écrire des vers ïambiques, familiers avec les discours de Cicéron et les dialogues de Platon; ils auraient disserté sur les campagnes d'Annibal et de Jules César; ils ne parlaient d'autre langue moderne que la leur; les faits élémentaires de l'histoire contemporaine leur étaient inconnus. A peine avaient-ils retenu les premières notions des sciences exactes, et les professeurs qui leur avaient parlé par hasard d'Adam Smith et de Malthus ne leur avaient certes point inspiré le désir d'étudier les doctrines modernes auxquelles ces deux économistes avaient attaché leur nom. Les défenseurs des études classiques ont bien raison

d'invoquer ceci comme preuve de ce que vaut le système d'éducation qu'ils préconisent, car ces jeunes gens, frais sortis des bancs de l'école, ne faisaient point mauvaise figure sur les bancs du parlement : leur esprit, aiguisé par une saine préparation, pénétrait sans peine les questions confuses que débattent les assemblées politiques. Faut-il tout dire? le jeune Anglais ne revenait pas de l'université avec ce que l'on appelle quelquefois en France le respect du mandarinat. Il avait pris l'habitude d'estimer l'adresse aux exercices corporels autant que les palmes académiques; d'ailleurs les diplômes s'y distribuaient avec une indifférence qui excluait même l'idée de toute supériorité intellectuelle. Tout fils de bonne famille était certain de subir avec succès les examens auxquels il était le moins préparé. Bien plus, on vit, au commencement du règne de George IV, l'université d'Oxford gratifier les étudians d'un degré académique à titre de don de joyeux avènement. Il eût été difficile de mieux démontrer quelle médiocre importance s'attachait aux études sérieuses.

Il était rare au surplus que le fils aîné d'une famille noble, celui qui devait tenir le rang et continuer le nom, reçût l'éducation universitaire. Tandis que les cadets allaient aux écoles pour de là chercher fortune, soit dans l'armée ou la marine, soit au barreau, soit dans l'église, l'aîné grandissait sur le domaine héréditaire. Il y menait une vie honnête, il était bon pour ses tenanciers, secourable pour les pauvres. Il y prenait fatalement des habitudes violentes. De grossiers plaisirs, tels que les combats de coqs ou de chiens, étaient la principale distraction de son existence. L'intempérance était son plus grave défaut. On prétendait dans ce temps que le mal n'est pas de s'enivrer une fois par hasard, mais de s'enivrer tous les jours. La chasse était l'occupation quotidienne; aussi les lois du royaume prenaient-elles soin d'en conserver le privilège aux propriétaires du sol; encore fallait-il posséder une terre de certaine étendue pour être en droit d'y poursuivre le gibier. On raconte que le fermier d'un domaine de 500 arpens fut condamné, à la requête d'un propriétaire voisin, pour avoir chassé avec la permission de son propriétaire sur les champs qu'il cultivait. L'animal sauvage était réservé au seigneur. Ce n'était point d'ailleurs une loi que les magistrats des comtés fussent disposés à laisser tomber en désuétude, car les condamnations pour délits de chasse se comptaient par milliers chaque année, et la peine infligée était souvent la déportation. Mais le peuple, à qui cette jurisprudence draconienne déplaisait, prenait volontiers le parti des braconniers.

De même que la loi sur la chasse était maintenue pour les plaisirs de l'aristocratie, de même aussi les vieilles lois sur les céréales subsistaient à son bénéfice. La noblesse ne pouvait maintenir sa

situation sans une grande dépense : Sheridan se disait pauvre avec 50,000 francs de rente. La plupart des gentilshommes campagnards vivaient sans doute à meilleur marché que Sheridan. Toutefois, comme leur fortune ne consistait qu'en fonds de terre, il était essentiel que nul impôt nouveau ne vînt peser sur le sol. Le parlement, composé de propriétaires, agissait en conséquence. Toute la législation avait pour but d'empêcher l'avilissement du prix du blé. Il était interdit depuis plusieurs siècles d'importer du blé, sauf dans les années de famine, et de l'exporter à moins que le prix n'en fût très réduit.

Le régime qui prévalait n'était pas favorable aux progrès de l'agriculture assurée d'un gain sans modifier en rien ses mœurs ou ses procédés. Cependant l'aristocratie campagnarde ne pouvait vivre toujours isolée des autres classes. L'amélioration des chemins et des moyens de transport, l'habitude qu'on prit de voyager au loin firent sortir le propriétaire de chez lui. En se déplaçant, dans l'échange des idées auquel donne lieu le voyage en commun dans les voitures publiques ou la fréquentation des grandes villes, le *gentleman farmer* comprit qu'il y avait d'autres intérêts que les siens. Il cessa de se considérer comme la source de tout pouvoir, comme le détenteur de toute fortune. Il apprit que les hommes dont on parlait le plus, depuis Watt et Davy jusqu'à Peel et lord Eldon, le grand chancelier, étaient issus des rangs inférieurs de la société. De nouvelles idées pénétrèrent alors, non dans le peuple, qui n'avait encore ni vote ni influence, mais du moins dans les classes moyennes qu'un degré seulement séparait de la classe dirigeante. C'était toute une révolution sociale. Bien qu'elle se fît peu à peu et qu'il soit embarrassant pour ce motif d'en déterminer l'époque précise, on peut dire néanmoins qu'elle s'accomplit pendant le premier quart du XIXe siècle.

III.

Après les propriétaires terriens, l'église anglicane tenait le premier rang dans le pays. Par son organisation intérieure, elle ne différait point de la société laïque. Au plus haut degré de la hiérarchie étaient les évêques, dotés de traitemens magnifiques. Mais on ne pouvait plus arriver à un siège épiscopal qu'en étant cadet de grande famille ou précepteur d'un homme d'état influent. En 1815, dix évêques étaient fils ou frères de pairs du royaume; onze autres étaient des professeurs d'université qui avaient eu pour élèves Pitt, ou Perceval, ou lord Sidmouth; soit en tout vingt et un prélats nommés par ces sortes d'influences sur vingt-six qu'il y en avait alors en Angleterre. Au surplus, aussitôt parvenu jusqu'à ce haut

degré de la hiérarchie ecclésiastique, un ministre anglican ne croyait pas sa fortune encore complète. Les rectorats, les prébendes, les canonicats s'accumulaient sur sa tête ou sur la tête de ses enfans. Le docteur Sparke, évêque d'Ely, par la protection du duc de Rutland, dont il avait été précepteur, sut obtenir pour ses fils ou gendres, — il en avait quatre, — des emplois ecclésiastiques dont les revenus donnaient à chacun d'eux 90,000 francs de rente. Il n'y avait pas moins de dix mille cinq cents bénéfices en Angleterre et dans le pays de Galles. Les vieilles lois du royaume, édictées par Henri VIII et par Élisabeth, imposaient aux titulaires la condition de résider dans leur paroisse pendant un certain nombre de mois de chaque année. La règle était si stricte qu'ils étaient mis à l'amende même lorsqu'ils justifiaient, ce qui s'était vu, ne pouvoir point y trouver un logement. Une loi de 1802, tout en maintenant la résidence en principe, permit aux évêques d'accorder des dispenses lorsqu'ils le jugeraient opportun. L'abus ne tarda pas à s'en faire sentir. Dans ce même diocèse d'Ely, dont le chef était si bien pourvu, il existait, pour 82,000 âmes, 140 bénéfices, avec un revenu total de 60,000 livres sterling. Dix ans plus tard, on ne comptait plus que quarante-cinq ministres résidans dans leur paroisse. Le mal devint si grand qu'une nouvelle loi dut imposer à ceux qui se dispensaient d'accomplir en personne leurs devoirs spirituels l'obligation de se donner un vicaire avec un traitement convenable. Cette loi, que les évêques combattirent de tout leur pouvoir, à laquelle même les whigs s'opposèrent par un esprit de parti qui s'explique mal, ne fut votée qu'après avoir été repoussée plusieurs fois par l'une ou l'autre des deux chambres.

Il est aisé de concevoir ce qu'était le clergé inférieur lorsque ses chefs étaient absorbés par ces préoccupations égoïstes. Que la plupart des ministres fussent vertueux, charitables, on n'en doute pas; mais le premier de leurs soucis était, à l'exemple de leurs supérieurs, de s'assurer la possession des richesses temporelles ou d'en jouir lorsqu'ils les possédaient. Le gentilhomme campagnard, le *squire*, avait parfois des devoirs politiques à remplir qui l'appelaient hors de chez lui. Le *clergyman* n'était dérangé par rien dans l'uniformité de sa vie. En bon Anglais qu'il était, il se livrait avec frénésie aux exercices du sport. La chasse et la pêche occupaient six jours de la semaine. Aussi y excellait-il : personne ne montait mieux à cheval, ni n'était plus adroit le fusil ou l'hameçon à la main. L'habitude en était si bien prise que personne ne s'en effarouchait. Pourvu qu'il fût exact à lire les prières et prêcher le dimanche et toujours prêt à remplir son ministère dans la semaine si quelque circonstance exceptionnelle l'exigeait, les paroissiens ne

trouvaient point mauvais qu'il occupât ses heures de loisir comme il l'entendait.

Le clergé conservait cependant assez d'esprit de corps et d'influence politique pour que la suprématie de l'église établie ne fût pas encore mise en question. Depuis Charles II, le serment de foi et d'allégeance était imposé à tous ceux qui voulaient siéger au parlement ou tenir un emploi public, ne fût-ce qu'un emploi municipal. Le but de cette mesure avait été, dans le principe, d'écarter les catholiques. Ses auteurs n'avaient pas songé que, par conséquence, les dissidens de la confession protestante se trouvaient aussi exclus du pouvoir. Bien plus, de simples illuminés qui ne contestaient aucune des doctrines de l'église établie, qui s'étaient seulement imposé, par scrupule de conscience, la règle de ne jamais prêter serment, se voyaient frappés par cet ostracisme non moins inique qu'injurieux. Pour apprécier jusqu'où portait cette exclusion, il faut se rappeler que les universités et l'enseignement tout entier étaient sous la direction de l'église, que toutes les fondations attribuées au soulagement des pauvres ou bien au développement de l'instruction appartenaient à des corporations cléricales, que les dissidens payaient le dîme au clergé de même que tous les citoyens, et devaient en outre s'imposer entre eux pour les frais de leur culte. Jamais, à Rome même, l'intolérance ne fut plus absolue qu'elle l'était alors en Angleterre.

Comme résultat naturel, la grande masse de la population était pour l'église établie. Quelques vieilles familles de l'aristocratie restaient fidèles au catholicisme par tradition. Nombre de pauvres gens appartenaient aux églises dissidentes. Quiconque avait de l'ambition pour soi ou pour ses enfans, quiconque aspirait aux emplois publics ou voulait vivre comme tout le monde, appartenait au culte officiel. Il était mal porté d'être dissident. Le même état de choses produisit de tout autres effets en Irlande. L'immense majorité de la population y étant catholique, la suprématie protestante restait comme l'indice de la conquête étrangère. De là une situation violente qui se manifestait souvent par des troubles et, dans la vie habituelle, par un mécontentement chronique.

On l'a dit plus haut, le prix du blé n'avait cessé de s'accroître depuis que la Grande-Bretagne était en guerre contre la France. Les fermages s'étaient élevés à proportion, et par conséquent la dîme; les propriétaires fonciers et le clergé s'en étaient bien trouvés; ceux qui n'avaient à recevoir ni dîme, ni rentes, ni fermages, en avaient souffert. Le travail abondait dans quelques villes de manufactures, il n'en était pas de même dans les comtés agricoles. Les salaires y diminuaient, loin de progresser. Le taux en fût-il resté

invariable, quelle ne devait pas être la misère lorsque le prix du pain s'élevait du simple au double, comme de 1800 à 1802 ou de 1804 à 1812? On aurait peine à rendre compte de ce que fut la situation des ouvriers ruraux pendant les dernières années de la guerre contre Napoléon, si la statistique des maisons de secours ne fournissait des chiffres éloquens. Les lois sur le paupérisme en vigueur à cette époque depuis trois siècles, imposaient à chaque paroisse le devoir de subvenir aux besoins des infirmes ou de fournir du travail aux mendians en état de gagner leur vie. Pour se libérer de la première de ces obligations, les paroisses ouvrirent des asiles; bien que mal nourris et entassés au-delà de ce que l'humanité permettait, les habitans de ces asiles ne furent pas seuls à réclamer l'assistance publique dans les années de détresse. Les malheureux qui ne quittaient pas leur chaumière, les familles chargées d'enfans surtout, n'avaient pas moins de droits aux secours de la charité. A chaque nouvelle période de détresse, la mendicité s'accroissait et la taxe des pauvres devenait de plus en plus lourde. Le nombre des individus secourus était de plus d'un million en 1800, de quinze cent mille en 1816. Sur cent Anglais, on en comptait huit, dix ou douze, suivant les temps, réduits à vivre de l'assistance publique.

Le pouvoir législatif appartenait à ceux qui supportaient ce fardeau; les lois qu'ils firent pour y remédier ne furent pas toujours humaines. On commença par imposer aux malheureux un domicile de secours; chaque paroisse dut garder ses pauvres. L'homme riche avait la faculté de se déplacer autant qu'il le désirait, de porter son capital et son industrie dans n'importe quelle partie du royaume. Il était interdit au malheureux de quitter la paroisse sur le territoire de laquelle il était né. Il devenait en quelque sorte l'esclave de ses concitoyens. Vagabond dans les rues, les autorités locales avaient le droit de l'emprisonner; recueilli dans une maison de secours, elles le soumettaient à la plus stricte discipline; elles le renfermaient dans un cachot pour un blasphème, pour une parole grossière; elles l'obligeaient de travailler chez le maître qui lui était désigné. Avait-il des enfans, ceux-ci passaient sous la tutelle municipale, qui se chargeait de les mettre en apprentissage. Lorsque la police signalait trop d'enfans pauvres dans un faubourg de Londres, on les expédiait loin de là dans les comtés de York ou de Lancastre aux filateurs de coton qui n'étaient pas embarrassés de leur donner de l'ouvrage. Il n'y avait encore ni surveillance du travail dans les manufactures, ni loi limitant la durée de leur journée ou obligeant le patron à leur donner l'instruction la plus élémentaire. Ces malheureux petits êtres étaient livrés à ceux qui les avaient recueillis sans que personne eût souci de leur bien-être ou de leur amélioration. Une coutume locale,

encore en vigueur dans le comté de Lincoln en 1816, autorisait les administrateurs des pauvres à disposer, comme ils le jugeaient à propos, des enfans inscrits sur la liste des indigens, et même à leur infliger des punitions corporelles.

Au surplus, le code pénal avait alors de telles sévérités pour tout le monde que les pauvres n'étaient pas seuls à s'en plaindre. Par exemple, la loi appliquait la peine de mort à deux cents crimes pour le moins, et dans le nombre il en est que l'on ne considère plus aujourd'hui que comme de simples délits. Voler dans un magasin des marchandises valant au moins 5 shillings ou bien un objet valant 40 shillings dans une maison habitée, ou bien un cheval ou un mouton; mendier quand on était soldat ou marin, c'était une offense digne de la peine capitale aussi bien que briser une machine. Quelqu'un avait proposé sérieusement de punir de mort les débiteurs récalcitrans : toutefois la proposition n'avait pas été adoptée. On s'était vu obligé d'établir des degrés dans le mode d'application de cette terrible punition. Le coupable ordinaire avait la consolation d'être enterré après avoir été pendu; le meurtrier était livré aux salles de dissection. Il n'était pas rare que cinq ou six cents personnes fussent condamnées à mort en une année; à peine une sur dix était-elle livrée au bourreau; pourtant c'était un dicton assez répandu que l'on pendait autant d'individus en Angleterre que dans tout le reste de l'Europe. Ces lois draconiennes avaient pour effet de rendre la répression fort inégale. Le jury se montrait d'autant plus difficile à convaincre que le juge pouvait élever ou abaisser le degré de la peine de façon presque arbitraire. Lord Eldon, qui fut depuis lors chancelier, était d'avis que le maintien de la peine de mort pour des fautes légères était indispensable afin de permettre au juge de redresser le verdict du jury lorsque celui-ci n'avait pas bien apprécié l'affaire. On raconte qu'il appliqua cette doctrine dans le cas suivant : un homme ayant volé un cheval, l'avait vendu pour être dépecé au prix de 7 shillings 1/2. Le fait était prouvé, il fut déclaré coupable. Lord Eldon prononça la peine de mort; non pas qu'il jugeât la peine appropriée à si maigre larcin, mais parce que la police avait trouvé dans les poches du condamné un trousseau de clés ouvrant toutes les barrières de Londres. L'homme était pendu pour un fait que le jury n'avait pas eu à apprécier.

Le coupable échappait-il à la peine capitale, un cruel avenir s'ouvrait devant lui. Parfois il était transporté aux antipodes. Célibataire, il considérait cet exil presque comme une délivrance. Marié, c'était une séparation qui brisait tous les liens de la famille. Quant aux femmes, le voyage de la Nouvelle-Galles du Sud était pour elles une école d'immoralité, car nulle discipline ne régnait sur les

navires où elles étaient entassées. Le régime des prisons d'Angleterre était d'ailleurs tout aussi malfaisant; nulle distinction n'y était faite entre les enfans et les adultes de tous âges, entre les fous et les meurtriers, les voleurs et les prisonniers pour dettes. Prévenus et condamnés s'y trouvaient confondus, et, s'il y avait quelque différence entre les détenus, elle n'était autre que l'éternelle différence entre ceux qui ont de l'argent et ceux qui n'en ont pas. Les premiers, quel que fût le motif qui les avait amenés là, se procuraient des alimens recherchés, un cabinet avec un lit et des meubles; les autres vivaient en commun, malades ou bien portans, entassés dans des chambres trop petites et mal tenues. Les gardiens n'étaient autres que des prisonniers, choisis pour cet emploi parce qu'ils avaient su se donner l'apparence du repentir. Le régime pénitentiaire était donc malfaisant à tous les points de vue; les condamnés sortaient de la maison de force pires qu'ils y étaient entrés.

D'honnêtes philanthropes en avaient entrepris déjà la réforme. John Howard, retenu en captivité pendant la guerre de sept ans, avait éprouvé toutes les rigueurs auxquelles innocens et coupables étaient soumis sans distinction; il consacra le reste de sa vie et sa fortune à diriger seul une enquête sur le sort des prisonniers dans tous les états de l'Europe. Au commencement du siècle, Mrs Fry créa une association de dames pour visiter à de fréquens intervalles les prisons de femmes. Enfin Bentham sut persuader au gouvernement de construire une maison de détention sur un plan rationnel. En même temps, le pilori était supprimé; les punitions corporelles devenaient moins fréquentes. Il restait encore à réformer l'organisation de la police, où de graves abus s'étaient introduits.

Chaque paroisse de Londres avait ses gardiens de jour et de nuit, gardiens vigilans peut-être sur le territoire où ils exerçaient leurs fonctions, mais qui s'abstenaient avec soin d'intervenir à ce qui se passait sur la paroisse voisine. D'une rue à l'autre, ou même d'un côté à l'autre d'une même rue, ils seraient restés témoins impassibles d'un crime perpétré en dehors de leur circonscription. Mal rétribués au surplus, ils s'en dédommageaient par les profits du métier que la loi ou l'usage leur attribuait. L'arrestation d'un criminel était payée 40 livres sterling sur les fonds du trésor, pourvu que le crime fût un peu grave. Aussi l'homme de la police avait-il tout intérêt à ne poursuivre que les plus coupables ou à les faire paraître plus coupables qu'ils n'étaient. L'arrestation d'un mendiant était tarifée au prix de 10 shillings. Quoi de plus simple que de supposer le délit de mendicité? Au besoin, le vagabond et le sergent de ville s'entendaient ensemble. A part ces crimes ou délits dont elle vivait, la police s'occupait peu du reste. La loi pénale,

trop rigoureuse, était incertaine dans son application; les coupables enfermés dans les prisons s'y corrompaient davantage au lieu de s'amender. La population était complice d'une foule de délits dont elle excusait les auteurs; c'est ainsi par exemple que la contrebande s'exerçait partout avec la connivence des petites gens, quelquefois des riches propriétaires. La démoralisation s'étendait comme une plaie que l'on irrite en voulant la guérir par des remèdes énergiques qui ne lui conviennent point.

Il y avait encore, à cette époque, des préjugés contre l'instruction des classes pauvres; aussi les écoles manquaient-elles partout pour les enfans du peuple. Un demi-million d'enfans recevait de façon ou d'autre une éducation plus ou moins imparfaite; deux millions grandissaient dans l'ignorance. Il n'était pas nécessaire d'aller bien loin pour apprendre ce que vaut l'instruction primaire et comment elle peut être donnée sans grande dépense. L'Écosse possédait des écoles de paroisse depuis deux cents ans et les entretenait au moyen de l'impôt foncier. Mais en Angleterre les maîtres faisaient défaut autant que les bâtimens d'école. Cependant la réforme s'annonçait déjà, et la concurrence entre les diverses confessions religieuses en fut le plus actif stimulant. Les dissidens avaient créé en 1807 une société pour l'amélioration de l'enseignement primaire; les partisans de l'église établie créèrent une société rivale deux ans plus tard. Les classes pauvres ne demandaient qu'à profiter des occasions de s'instruire qui leur étaient offertes. Mais les écoles élémentaires restèrent longtemps encore au-dessous de ce qu'elles devaient être. Pour les écoles, de même que pour les prisons, pour les luttes électorales, que l'on relise Dickens, le peintre véridique de la vie anglaise au commencement du XIXe siècle.

IV.

Quelle place tenait l'armée, au sortir d'une longue guerre, dans cette société où les idées de la révolution française n'avaient produit aucun effet, où les classes nobles étaient riches et égoïstes, les commerçans ambitieux du pouvoir, le peuple pauvre et ignorant? Par tradition, il n'y avait pas de pays en Europe où l'on fût moins disposé à admettre qu'une armée permanente est nécessaire. Cette répugnance s'était traduite et se traduit encore de nos jours sous une forme dont on ne rencontrerait l'analogue nulle autre part. Depuis 1689, la loi contre la mutinerie n'est jamais votée que pour une année. Non content de renouveler chaque année le vote des subsides à défaut desquels les troupes ne seraient pas payées, le parlement veut encore ne pas donner d'avance au gouvernement le pouvoir de conserver les soldats sous les drapeaux. C'est au fond

le maintien de la discipline qui est remis en question à chaque session. Par le même motif, le parlement se refusa longtemps à laisser construire des casernes. Malgré tout, la Grande-Bretagne avait équipé des soldats en aussi grand nombre qu'il lui était nécessaire chaque fois qu'elle était entrée en lutte contre une puissance continentale. Mais ses troupes étaient disséminées dans toutes les parties du globe où flottait le pavillon britannique. A peine avait-elle dix-huit mille hommes dans les garnisons de la métropole à la veille des grandes guerres de la révolution.

Par un singulier contraste avec le vote annuel des subsides et de la loi sur la discipline, les soldats étaient engagés à vie. Ils étaient la lie de la populace. Tant qu'ils restaient au régiment, une discipline de fer, soutenue par une fréquente application des peines corporelles, les maintenait dans le devoir. Congédiés, ils n'inspiraient plus que la crainte ou le dégoût. Un vieux militaire, estropié, misérable, eût été la dernière personne qu'un Anglais eût songé à recueillir chez lui. On était fier des succès remportés par les troupes de Wellington ; on aurait dit que la gloire tout entière en revenait aux officiers et que nulle parcelle n'en devait rejaillir sur ceux qui avaient composé les gros bataillons.

C'est que les officiers sortaient tous de ces classes dirigeantes qui s'étaient réservé déjà tous les hauts emplois des services civils, tous les bénéfices de l'église établie. La profession des armes était, comme partout, la plus noble qu'un jeune homme pût embrasser, à condition d'y débuter par le grade d'enseigne. Dans une famille, l'enfant le plus intelligent était destiné au barreau, qui souvent le conduisait à une carrière politique ; avec des protections, il entrait dans l'église, où, fût-il un peu lourd d'esprit, une position lucrative lui échéait tôt ou tard ; avait-il droit à un héritage, il semblait naturel qu'il devînt le représentant du bourg natal à la chambre des communes. N'avait-il ni intelligence, ni protections, ni fortune héréditaire, l'armée le recevait pourvu qu'il eût un nom, des parens, pourvu qu'il pût faire valoir en sa faveur une influence. Avec un peu d'aide, il achetait une commission ; enseigne à quinze ans, il devenait lieutenant-colonel à vingt-cinq si la chance lui était favorable.

Bien que les campagnes de Wellington en Espagne et en Flandre eussent jeté un singulier lustre sur les troupes anglaises pendant les derniers temps de l'empire, l'intérêt que la nation portait à l'armée de terre était de date récente, car ses régimens n'étaient pas habitués à la victoire. C'était la marine de guerre qui avait soutenu l'honneur du drapeau sous les règnes précédens. Pourtant la noblesse n'embarquait pas volontiers ses enfans, peut-être parce que les voyages lointains, si fréquens à cette époque, séparaient trop

le jeune homme de sa famille, ou plutôt parce que les grades ne s'y achetaient pas et que l'on y faisait son chemin plutôt par le mérite que par la fortune. Toutefois le service à la mer restait très populaire dans les classes moyennes, où se recrutait de préférence le corps des officiers de vaisseau. Les grands noms de Byng, d'Anson, de Rodney étaient connus de tout le monde. Les merveilleux succès d'Aboukir et de Trafalgar firent croire aux Anglais qu'ils étaient invincibles sur mer. Pour sûr, l'Océan leur appartint alors. Une autre considération contribua sans doute à conserver la popularité dont les marins avaient joui pendant les guerres antérieures. Ils restaient dans les ports ou dans les colonies, ou bien ils naviguaient sous les latitudes lointaines. On entendait parler d'eux plus qu'on ne les voyait. Il n'y avait pas à craindre pour eux, comme pour les soldats de l'armée de terre, qu'un gouvernement autoritaire voulût les faire intervenir dans les événemens de la politique intérieure.

Malgré de récens succès, il y avait dans les équipages de vaisseau aussi bien que dans les régimens un vice d'organisation dont un gouvernement prévoyant aurait dû se préoccuper plus qu'on ne le faisait. Le recrutement volontaire ne suffisait pas à remplir les cadres. Pour l'armée de terre, on y pourvoyait soit en élevant le taux de la solde et des primes d'engagement, soit en enrôlant des étrangers; pour la marine, le moyen était moins onéreux, mais plus brutal. On enlevait de force dans les faubourgs des ports des hommes qui, transportés sur le pont d'un navire, s'y trouvaient obligés de servir bon gré mal gré pendant tout le cours d'une campagne. Quel prodigieux excès d'arbitraire de la part d'une nation qui se vantait de n'être composée que de citoyens libres! C'est qu'il faut bien comprendre ce que l'Anglais des classes élevées désignait par le mot de citoyen. Il n'appliquait ce titre ni au paysan, ni à l'ouvrier vivant d'un salaire quotidien, ni surtout à l'indigent nourri de ses aumônes. Le citoyen, c'était son semblable, l'homme instruit ou fortuné qui possédait comme électeur, comme fonctionnaire, comme officier, une part, si petite fût-elle, de la puissance publique.

Telle était la base étroite sur laquelle reposait le gouvernement oligarchique de la Grande-Bretagne. Il est juste d'ajouter que d'éminens esprits en avaient déjà contesté les principes. L'année 1776 avait vu paraître deux livres dont l'influence devait être considérable. Par son ouvrage sur *la Richesse des nations*, Adam Smith battait en brèche les vieilles idées de balance du commerce, de protection commerciale. Il professait que le négociant, l'ouvrier, le capitaliste doivent rester libres d'employer leur travail ou leur industrie de la façon qu'ils préfèrent sans que l'état ait à les protéger ou à les guider. Plus audacieux, s'attaquant aux fondemens

mêmes de la constitution britannique, Jeremy Bentham proclamait que les lois et les institutions ne se justifient que par l'utilité. Ce fut d'abord comme une explosion au milieu d'une société fondée sur le monopole et le privilège. Le monde officiel de l'époque n'eut pas assez d'indignation pour foudroyer les deux réformateurs. « Ce sont de dangereuses doctrines, » s'écriait l'attorney-général, Alexandre Wedderburn. Bentham n'était pas plus radical qu'il ne convient : « Dans une société telle que je la conçois, répondit-il, il y aurait un attorney-général, et rien n'empêcherait qu'un Wedderburn fût revêtu de cette haute dignité; mais il n'aurait point comme conséquence un traitement de 15,000 livres par an; il ne disposerait pas en outre de 500 sinécures sous forme de bénéfices ecclésiastiques ou autres. » Adam Smith et Bentham gardaient la mesure. Aussi, malgré les protestations intéressées de ceux que leurs doctrines menaçaient, les idées nouvelles eurent-elles bientôt des partisans jusque sur les bancs du gouvernement. Pitt s'en inspira de façon évidente dans le traité de commerce qu'il négocia avec la France, dans le projet de réforme parlementaire auquel il promit son appui. Les plus gros abus que recélaient les institutions de la Grande-Bretagne allaient sans doute disparaître par degrés, lorsque la révolution française éclata. Épouvantés du désordre dont Paris leur donnait le spectacle, les plus libéraux ne songèrent plus qu'à enrayer le mouvement qu'ils avaient favorisé de leurs vœux au début. La guerre qui survint parut justifier toutes les compressions. Lorsque les esprits sages furent revenus de cette panique, ce fut par la littérature que se manifesta tout d'abord le réveil des opinions.

Le beau temps de la littérature anglaise est une période de cent cinquante ans environ qui va du règne d'Élisabeth à celui de la reine Anne, de Shakspeare à Dryden. Bien que des poètes élégans, des prosateurs distingués apparaissent encore par la suite, l'imagination décline; le raisonnement philosophique, les recherches scientifiques, la critique historique, occupent le plus grand nombre des écrivains. Cette transformation devient encore plus manifeste à mesure que la révolution française se rapproche. De grands inventeurs se révèlent : Hutton, Priestley, Cavendish, Hunter, créent des sciences qui n'existaient pour ainsi dire pas avant eux; s'il y a encore des poètes, ils écrivent sous l'influence des événemens du jour. Walter Scott, qui est avant tout un archéologue, n'y échappe pas tout à fait; cependant ses romans sont presque tous des légendes écossaises; mais Southey, Wordsworth, Coleridge, sont tour à tour libéraux ou autoritaires suivant le goût du jour. Par jalousie de toute gloire rivale de la sienne, Byron conspue les hommes politiques que leur rang désigne à l'attention publique. Cette préoccupation des idées cou-

rantes se fait sentir plus encore, comme on pense, chez les historiens. Mackintosh est tour à tour le partisan et l'adversaire de notre révolution. Mitford prêche les réformes dans le premier volume de son *Histoire de la Grèce*; dans les derniers volumes, il se déclare convaincu que tout gouvernement démocratique est barbare. Les écrivains reviennent en général à des tendances libérales avant que la majorité des électeurs les y invite. Sous bien des rapports, ils ne font qu'imiter la presse périodique qui commença précisément d'acquérir à cette époque la grande influence dont elle devait jouir un peu plus tard.

Bien que des journaux existassent depuis plus d'un siècle à Londres, ce ne fut que pendant les grandes guerres de l'empire qu'ils acquirent une influence considérable. Leur tirage était insignifiant. Que l'on en juge par un seul fait. L'impôt du timbre sur les feuilles publiques avait été imaginé en 1712. On l'abolit un peu plus tard parce qu'il ne rendait presque rien. Toutefois il fut rétabli, en sorte que l'on peut avoir une idée assez vraie du développement des journaux d'après le chiffre du produit qu'ils rapportaient au fisc. Il se vendait 7 millions de feuilles en 1753, 16 millions en 1801, 25 millions en 1821. Le *Times*, qui avait déjà la vogue, atteignit 8,000 exemplaires à cette époque. En réalité, le tirage était limité, non par le goût du public ou par le prix élevé de la vente, mais plutôt par des difficultés matérielles d'exécution. Les presses à vapeur venaient d'être inventées, c'étaient des engins encore imparfaits.

Londres avait, en 1815, six journaux quotidiens qui se partageaient la faveur du public. Outre le *Times*, le *Morning Chronicle*, le *Courrier*, la *Post*, avaient le plus de réputation, parce qu'ils étaient aux mains d'éditeurs intelligens qui avaient enrôlé les talens les plus divers. John Campbell, qui fut depuis lord chancelier, le poète Coleridge, l'historien Mackintosh, les meilleurs écrivains du temps, ne dédaignaient point de collaborer à ces feuilles quotidiennes. Néanmoins la profession de publiciste était encore peu considérée. On cite une délibération des avocats de Lincoln's Inn qui déclara vers cette époque toute personne convaincue d'écrire pour les journaux indigne de faire partie du barreau. Southey, qui en avait essayé peut-être sans y réussir, prétendait que la presse périodique détruirait les institutions du pays et que le seul moyen de réprimer la licence des écrivains politiques était de les transporter tous en Australie. On connaît ces doléances : on sait l'effet qu'elles ont produit partout où elles ont été écoutées.

Ces journaux, imprimés sur un petit format, remplis presque en entier par les événemens du jour, ne donnaient qu'une trop petite place aux études sérieuses. Une association formée à Édimbourg entre des hommes d'esprit et de savoir qui s'exerçaient à débattre

d'un point de vue élevé les questions du jour, — ce qu'en France on appela plus tard une conférence, — entreprit de publier un recueil périodique consacré surtout à la critique honnête et indépendante des œuvres littéraires. Ce fut le début de la *Revue d'Édimbourg*. Dugald Stewart, Playfair, Mackintosh, Walter Scott faisaient partie de l'association et y donnaient le ton. Les fondateurs de ce recueil d'un nouveau genre étaient plus jeunes, mais non moins distingués. Sydney Smith y apportait un esprit pétillant, sarcastique, qui lui donnait la réputation d'être le plus vigoureux pamphlétaire du jour. Jeffrey avait le jugement droit qu'exige la critique et le tact que veut la profession difficile d'éditeur. Horner était, tout au contraire de Sydney Smith, un homme lourd, posé, mais d'une expérience reconnue en matière économique. Brougham était le savant universel, propre à écrire sur tous les sujets, droit ou littérature, science ou politique, et, malgré cette diversité d'études, traitant chaque chose avec une compétence incontestée. C'est une tradition admise qu'un numéro de la *Revue d'Édimbourg* fut écrit par lui seul. Il sut, ont dit ses ennemis, — son caractère lui en avait fait beaucoup, — exceller en tout et n'être le premier en rien. Quoi qu'il en soit, Sydney Smith, Horner, Jeffrey, Brougham, unis pour cette œuvre commune, offraient un ensemble de qualités qui devaient assurer tout de suite le succès de leur entreprise et lui créer une réputation durable.

Le succès, ou plutôt peut-être l'amour de la contradiction, suscita des imitateurs. Les écrivains qui viennent d'être nommés appartenaient tout entiers au parti libéral, avec cette distinction toutefois, en ce qui concerne Jeffrey, qu'il était avant tout un critique littéraire, plus frappé du mérite de la forme que des tendances politiques exposées dans les œuvres qu'il discutait. Eût-il été seul, Jeffrey eût accepté pour collaborateurs les whigs et les tories sans faire de différence. Il l'avait bien prouvé en accueillant Walter Scott avec un empressement que le talent de l'auteur expliquait. Mais les autres, Brougham notamment, voulaient mettre la *Revue* au service de leur opinion politique. Jeffrey comprit que la neutralité devenait impossible et que l'unité de vues était indispensable dans un recueil qui prétendait influer sur l'esprit public. Il écarta les articles politiques que Walter Scott lui présentait.

Il se trouvait précisément alors que le ministère tory avait un vif désir de créer une rivale à cette *Revue d'Édimbourg*, dont l'hostilité le gênait parfois. Canning, qui faisait partie du cabinet, avait des goûts assez littéraires pour comprendre que le gouvernement devait être défendu, en même temps qu'attaqué, sur ce terrain de la critique large et indépendante. Le libraire Murray, un éditeur de talent, William Gifford, lancèrent un nouveau recueil, la *Quar-*

terly Review, dont Walter Scott fut l'inspirateur pendant les premières années. Ce second essai de périodicité trimestrielle ne fut pas moins bien conduit que le premier. Les deux partis politiques qui se partagent la Grande-Bretagne eurent dès lors chacun un organe où les questions du jour se discutaient avec une réserve d'appréciation, une maturité de jugement que la presse quotidienne, emportée par le besoin d'une publicité hâtive, ne comporte point.

En même temps, et dans un genre tout différent, Cobbett inaugurait la presse agressive. Ce que De Foë avait fait sous la reine Anne, Wilkes pendant les premières années du règne de George III, Cobbett le recommença, non sans acrimonie ni sans péril, bien qu'avec une adresse de plume qui défiait les poursuites judiciaires. Il inventa le journal hebdomadaire à bon marché. Le *Weekly Register* combattait en faveur de la réforme parlementaire; aucune feuille publique ne contribua davantage à dévoiler les vices du régime électoral en vigueur.

Ainsi tous les écrivains, depuis ceux qui racontaient en gros volumes les annales du temps passé jusqu'aux simples folliculaires des journaux quotidiens, tous prenaient une allure plus libérale qu'au siècle passé. Le grand effroi qu'avaient inspiré les excès de la révolution française s'était évanoui. Les doctrines économiques et politiques, que Adam Smith et Bentham avaient exposées sous forme de dissertations philosophiques pénétraient dans la presse périodique qui acquérait sur l'esprit public une influence inconnue jusqu'alors. Les membres du parlement ne pouvaient plus débattre ou arranger entre eux les affaires de la nation; l'opinion leur demandait compte de leurs votes, s'inquiétait de ce que leur rapportaient leurs concessions. A défaut d'une large base électorale, la presse devenait un pouvoir dans l'état.

Telle était la situation au lendemain de cette abominable guerre de vingt ans qui avait bouleversé l'Europe. Sortie de la lutte au prix d'efforts inouïs, sans y avoir éprouvé de grands désastres, l'Angleterre se retrouvait en 1815 un peu moins avancée qu'au moment où elle avait pris les armes. L'essor des idées modernes s'était ralenti, sinon arrêté. L'Angleterre était devenue l'alliée des princes de la sainte-alliance, elle était gouvernée comme au siècle précédent par une aristocratie de terre et d'argent, dont les pouvoirs reposaient sur d'iniques privilèges, avec un parlement corrompu dans son essence, une populace ignorante et pauvre, une église intolérante, une dynastie discréditée. Néanmoins les idées de réforme avaient mûri. Il reste à dire comment elles triomphèrent.

H. Blerzy.

DÉGRÈVEMENT ET AMORTISSEMENT

AU

MOYEN DE LA CONVERSION.

I.

M. Brisson, en prenant possession du fauteuil comme président de la commission du budget pour 1881, a dit avec un ton de grande satisfaction : « Des exercices réglés en excédent, des plus-values, qui, pour la dernière année, se sont élevées à 140 millions, enfin des dégrèvemens qui se fixent à l'heure où je parle à 110 millions, tels sont les résultats financiers de l'établissement définitif de la république, du fonctionnement régulier de nos institutions. Les exercices 1876, 1877, 1878 et 1879 se sont soldés par des excédens qui montent ensemble à 345 millions. Il en a été consacré 97 à la dotation de la caisse des chemins vicinaux et de la caisse des écoles, 38 ont été appliqués à préparer la réforme des services postaux et télégraphiques. Vous aurez à proposer à la chambre l'emploi des 100 millions restant. » Comme le faisait remarquer très justement M. Paul Leroy-Beaulieu, dans ses aperçus sur la situation financière, ce dégrèvement de 110 millions, après huit années d'une imposition extraordinaire, qui s'est élevée à 800 millions, est un résultat médiocre dont il n'y a pas trop lieu de se glorifier. Nous serions à peu près au huitième de la tâche pour retrouver, au point de vue des taxes, la situation que nous avions avant la guerre. Je sais bien que le fardeau qui nous a été imposé par suite de cette malheureuse guerre est très lourd, et qu'il n'était pas facile de l'alléger rapidement. On ne pouvait pas espérer qu'après

dix ans, la plus-value de la richesse compensât toutes les charges que nous avions subies. Cependant il y a lieu de se demander si toutes les dépenses qui ont été faites depuis et qui ont contribué à élever si fort le chiffre de nos budgets étaient bien nécessaires et bien justifiées. Il y aurait peut-être quelque chose à reprendre sous ce rapport. Mais les gouvernemens démocratiques ne sont pas des gouvernemens à bon marché; ce sont ceux, au contraire, où il est le plus difficile de faire des économies. Chacun réclame l'assistance de l'état, sous une forme ou sous une autre, on se figure généralement que son concours est nécessaire pour que les choses aillent bien; puis il faut créer des places nouvelles pour tous ceux qui en demandent, et ils sont nombreux sous ces gouvernemens. C'est ainsi que successivement nous sommes arrivés, d'un budget de 2,264 millions en 1872, après la guerre, à un autre de 2,793 millions pour 1881 : l'augmentation est de 529 millions. On a emprunté en détail et pour toutes espèces de choses, tantôt pour faire des travaux publics, tantôt pour créer des dotations de diverses natures, tantôt pour fournir des ressources supplémentaires à un fonds spécial qu'on a appelé le fonds de liquidation et qui est la véritable bouteille à l'encre de notre situation financière; les dépenses administratives ont aussi beaucoup augmenté; bref, avec les dépenses extraordinaires, nous approchons aujourd'hui d'un budget de 3 milliards. Du reste, en toute situation et sous tout gouvernement l'économie est toujours difficile, il faut un certain courage pour la proposer et beaucoup d'abnégation pour l'accepter. Si vous parlez d'une façon générale de diminuer le budget et de dégrever les impôts, a dit un philosophe politique, c'est à merveille, vous avez tout le monde pour vous; mais quand il s'agit d'entrer dans l'application et que, pour diminuer le budget, il faut retrancher une dotation ici, un chemin de fer là, une dépense et un encouragement ailleurs, alors chacun réclame, et on n'a plus personne avec soi. Voilà comment on peut expliquer les augmentations successives de dépenses qui ont eu lieu depuis la guerre et comment on n'a encore vu aucun budget qui ait été en diminution sur le précédent.

Maintenant, il y a des théoriciens qui justifient cet accroissement des dépenses et qui considèrent l'économie pour un état comme une chose d'ordre secondaire. Il faut, selon eux, s'appliquer surtout à faire des dépenses utiles, qui augmentent la richesse du pays. Ce n'est pas le poids du fardeau qui importe, c'est la force de celui qui est appelé à le soutenir; il vaut mieux réaliser l'équilibre avec un supplément de revenu qu'avec une diminution de dépense. Robert Peel n'a-t-il pas dit : « Si le poids est trop lourd, renforcez

la monture ? » Cela est vrai, Robert Peel a tenu ce langage; mais il y a deux manières de renforcer la monture : il y a celle qui consiste à faire de grandes dépenses, qui peuvent en effet augmenter la richesse publique; et il y en a une autre plus modeste par laquelle on lève toutes les restrictions qui gênent l'essor du commerce : on diminue les impôts afin d'abaisser le prix de la main-d'œuvre et laisser plus de ressources aux contribuables. C'est la seconde manière qu'a pratiquée Robert Peel, et c'est incontestablement la meilleure. Quand on fait de grands travaux, on n'est pas toujours sûr d'agir de la façon la plus utile. Il se peut que les capitaux qu'on y consacre eussent été mieux employés ailleurs, et si cela est, on perd d'un côté ce qu'on gagne de l'autre; on perd quelquefois plus. Supposez, par exemple, qu'en faisant ces grands travaux au-delà de ce qu'il était prudent d'entreprendre, vous augmentiez le loyer du capital et le prix de la main-d'œuvre, ce qui est une conséquence nécessaire; vous faites supporter au commerce et à l'industrie les frais de cette augmentation; cela est toujours grave et peut mener à une crise. Robert Peel a été mieux inspiré en commençant ses réformes financières par des dégrèvemens d'impôts; il a tellement développé la richesse de son pays que le montant des taxes qui ont été abandonnées depuis trente ans a été retrouvé dans la plus-value de cette richesse.

Il y a peut-être encore chez nous une autre raison pour que la politique de dégrèvement ne soit pas très populaire, c'est qu'elle n'a jamais été pratiquée sur une grande échelle. On se borne à retrancher quelques centimes de tel ou tel impôt, le contribuable ne s'en aperçoit guère, et le trésor y perd une somme plus ou moins considérable. Ainsi, dans le budget de 1881, on propose de réduire de 29 millions les taxes sur le vin, qui en rapportent 184. Ce sera environ le sixième de la taxe totale, et, si on applique le dégrèvement aux 40 millions d'hectolitres, qui sont soumis en moyenne à l'impôt, l'allègement sera de moins d'un franc par hectolitre, soit de trois quarts de centime par litre. Il n'y a pas là quelque chose qui puisse être fort apprécié par le contribuable. Maintenant si on porte le dégrèvement tout entier sur le droit d'entrée dans les villes, il ne produira pas encore grand effet. Prenons l'exemple le plus saillant, celui de la ville de Paris : le droit d'entrée au profit de l'état est dans la capitale, décimes compris, de 11 fr. 87 par hectolitre : supposons que le gouvernement en abandonne le tiers, soit environ 4 francs; le dégrèvement sera de 0 fr. 04 par litre, et, si la ville imite la générosité de l'état et fait un sacrifice égal, il atteindra 0 fr. 08. Encore est-il très douteux qu'il profite au contribuable et que le prix du vin baisse en proportion. Il est plus

probable au contraire que la situation restera la même et que le dégrèvement passera dans la poche des intermédiaires; le trésor et la ville auront perdu pour rien chacun 15 ou 16 millions. On en a déjà fait l'expérience plus d'une fois. En 1831, on a supprimé un certain droit qui existait sur les boissons, il n'en est résulté aucun changement dans les prix; en 1848, on a essayé d'abolir le droit d'entrée de 0 fr. 10 par kilogramme sur la viande, le prix est resté le même. Enfin il y a quelques années on a réduit les droits sur le café, le thé, le chocolat, personne ne s'en est aperçu. On a pu constater aussi ailleurs un effet semblable pour des denrées plus intéressantes; à Berlin, la suppression des droits de mouture et d'abatage qui a eu lieu il y a quelques années n'a pas diminué le prix du pain et de la viande. Si on veut faire quelque chose d'efficace, il faut dégrever plus largement et appliquer le dégrèvement à des impôts qui sont particulièrement nuisibles à la richesse publique, tels que le droit de mutation entre-vifs et d'autres taxes que nous allons indiquer.

Tout a été dit sur le droit de mutation; il s'élève aujourd'hui, décimes compris, à 6.60 pour 100 et si on y ajoute les frais d'actes et les honoraires du notaire, on arrive à grever de 10 pour 100 toute transmission d'immeuble. C'est vraiment excessif, et il en résulte que la propriété immobilière n'a pas la mobilité qu'elle devrait avoir; elle reste, au grand préjudice de tous, dans des mains qui n'ont pas les ressources nécessaires pour la faire valoir et qui n'en peuvent tirer le meilleur parti possible. C'est d'ailleurs une taxe à contre-sens; les impôts bien établis sont ceux qui sont associés au progrès de la richesse et qui donnent plus, à mesure que celle-ci se développe. Alors personne n'en souffre, et on les paie aisément. L'impôt de mutation, au contraire, est une charge qui s'ajoute généralement à une situation malheureuse. Quand on vend une propriété immobilière, on le fait souvent par nécessité, parce qu'on a besoin de se procurer des ressources. Dans ce cas, on n'est pas très en mesure de faire la loi à son acquéreur; selon les règles, c'est cet acquéreur qui devrait payer l'impôt, mais il ne le paie qu'en apparence; en réalité, il le déduit de son prix d'acquisition, et c'est le vendeur qui le supporte, c'est-à-dire celui qui généralement est le moins aisé. Du reste, cet impôt n'a jamais pu être justifié sérieusement. C'est un souvenir de la féodalité et il ne reste dans notre législation fiscale que comme une de ces anomalies de longue date auxquelles on n'ose pas toucher. Nulle part il n'est aussi élevé qu'en France et nulle part il ne devrait être aussi abaissé, car la propriété en France est plus morcelée que partout ailleurs et par suite a plus souvent besoin de changer de mains. Dans toutes

les enquêtes agricoles qui ont eu lieu, c'est la taxe contre laquelle on a le plus réclamé, et aujourd'hui encore à propos des souffrances de l'agriculture on s'est plaint plus que jamais. Si le législateur avait des visées hautes et un peu de résolution, voilà l'impôt qu'il devrait d'abord modifier et diminuer des trois quarts, ou tout au moins des deux tiers, en le fixant à 1 ou 2 pour 100. Il rapporte aujourd'hui 140 millions, la perte serait de 100 millions. Mais si on réfléchit qu'il y a beaucoup de fausses déclarations qui sont excitées par l'énormité du droit et qui disparaîtraient le jour où celui-ci serait sensiblement abaissé, on peut espérer qu'on aurait de ce chef immédiatement une plus-value sensible, et il y en aurait une autre provenant de l'augmentation du nombre de transactions. Supposons que celles-ci s'accroissent d'un quart, c'est-à-dire qu'on vende chaque année pour 7 ou 800 millions de plus de propriétés immobilières; à 2 pour 100, voilà 15 millions de gagnés, et si la plus-value résultant de déclarations plus sincères est du même chiffre, on arrive tout de suite à retrouver une trentaine de millions, la perte n'est plus que de 70 millions, et elle serait compensée par d'autres avantages : la propriété immobilière verrait arriver à elle des capitaux qui aujourd'hui la fuient à cause des frais qu'ils auraient à supporter soit pour l'acquérir, soit pour s'en défaire. Par conséquent, entre le dégrèvement aussi minime que celui qu'on propose sur le vin et celui qu'on pourrait réaliser sur le droit de mutation, il n'y a pas à hésiter; le dernier produira beaucoup plus d'effet que l'autre et sera plus conforme au progrès.

Si maintenant on veut se placer dans un autre ordre d'idées et appliquer tout le bénéfice du dégrèvement aux taxes de consommation, il y en a une qui appelle tout particulièrement l'attention, c'est celle qui pèse sur le sucre. Elle est aujourd'hui de 68 francs par 100 kilogrammes, soit de 0 fr. 68 par kilogramme sur une denrée qui vaut en moyenne 1 fr. 50, c'est presque la moitié du prix. On prétend que M. Léon Say, au moment où il a quitté le ministère des finances, voulait réduire cette taxe de 40 pour 100, la ramener de 68 à 40 francs et faire ainsi bénéficier les contribuables de 76 millions. La pensée était fort louable, car le sucre qui était autrefois, du temps d'Adam Smith, une denrée de grand luxe, est devenu aujourd'hui de première nécessité. On le consomme sous toutes les formes, il est l'accessoire obligé d'autres consommations, qui ont pris aussi de nos jours une grande extension, telles que le café, le thé, le chocolat, etc. Par conséquent, tout ce qui diminuera le prix du sucre sera une œuvre méritoire et profitera à tout le monde.

En Angleterre, depuis un grand nombre d'années, au lieu de réduire de quelques centimes un certain nombre de taxes, ce qui

serait compliqué dans l'exécution et n'amènerait pas de résultat sérieux, on choisit particulièrement quelques impôts plus défavorables que d'autres au progrès de la consommation et on les supprime tout à fait ou on les abaisse tellement que la consommation s'en ressent immédiatement. C'est ce qu'on a fait pour les droits sur le thé, le café et le sucre. C'était la grande politique financière de Robert Peel, continuée par M. Gladstone, et elle a, je le répète, si bien réussi qu'on n'a pas tardé à recouvrer dans la plus-value de la richesse l'équivalent des sommes qu'on avait abandonnées par le dégrèvement. Il faut faire de même en France et, au lieu d'opérer un dégrèvement insignifiant sur le vin, il faut prendre une autre denrée d'un grand usage et lui appliquer tout le bénéfice du dégrèvement : le sucre nous paraîtrait parfaitement indiqué pour cela. Si on réduisait tout à coup l'impôt qui pèse sur cet article de 40 ou 50 pour 100, il est évident que ce dégrèvement ne passerait pas inaperçu, et il serait impossible aux intermédiaires d'en mettre le montant dans leur poche; il faudrait bien que le consommateur en profitât. Dans un pays comme le nôtre, où la richesse augmente chaque jour, la consommation du sucre pourrait aisément doubler, et elle n'atteindrait pas encore celle qui existe dès aujourd'hui en Angleterre; si elle doublait, l'abandon du droit serait compensé et on aurait, de plus, une augmentation à peu près semblable dans l'usage de toutes les denrées auxquelles le sucre est mêlé, comme le thé, le café, le chocolat, etc. Ce serait donc un excellent dégrèvement et le plus fécond de ceux qu'on pourrait tenter, étant donné qu'on veuille consacrer la plus grosse partie des ressources disponibles à diminuer les taxes de consommation.

Maintenant, il y a une autre taxe encore dont on parle beaucoup moins, parce qu'elle ne paraît pas toucher aussi directement les contribuables et qui n'en a pas moins aussi des effets très malheureux. C'est celle qui pèse sur les transports à grande vitesse, comprenant voyageurs et marchandises et sur les récépissés et lettres de voiture. Dans un livre que nous avons publié récemment sur *la Question des impôts*, nous croyons avoir démontré que l'impôt le plus fâcheux était celui qui apportait le plus d'obstacles au progrès de la richesse, que c'était même le seul fâcheux, car les autres, quand ils sont modérés et bien choisis, entrent dans le prix des choses et par une répercussion fatale atteignent ceux qu'ils doivent atteindre, c'est-à-dire les consommateurs; ils n'ont d'autre inconvénient que d'être une charge plus ou moins lourde ajoutée aux dépenses générales de la société; mais si la charge est justifiée par les services de l'état, il n'y a rien à dire. Pour l'impôt sur la grande vitesse, il n'y a pas d'atténuation, il est un obstacle réel

au progrès de la richesse ; il arrête la consommation et est difficilement répercutable. On a pu voir chez nous-mêmes dernièrement combien il était utile de faciliter les communications ; on a diminué sensiblement les droits de la poste et du télégraphe, et immédiatement les correspondances ont pris un essor inaccoutumé ; on a déjà regagné en partie les droits abandonnés, et le mouvement des affaires s'en est ressenti, ce dont le trésor a profité encore sous une autre forme. Qui oserait soutenir, par exemple, que la plus-value de 140 millions qui a eu lieu l'année dernière dans le produit des impôts et qui continue encore cette année sur une échelle considérable n'est pas due en partie à une plus grande facilité dans les correspondances? Il en serait certainement de même si on réduisait le droit qui pèse sur les transports à grande vitesse. Ce droit, avec les 0 fr. 2 1/2, est de 23 fr. 20 pour 100, c'est-à-dire que le prix de tout transport est grevé de près d'un quart au profit du trésor ; on paye 123 fr. 20 là où on ne devrait payer que 100 francs s'il n'y avait pas d'impôt. Ce n'est pas là une taxe insignifiante et qu'on acquitte sans s'en apercevoir. L'année dernière, on a supprimé les 0 fr. 05 qui grevaient la petite vitesse, et on a bien fait, car cet impôt, qui donnait une douzaine de millions, était plus dommageable que productif ; il se répercutait d'une façon très fâcheuse sous beaucoup de formes et nuisait à la concurrence avec le dehors. On peut faire le même raisonnement en ce qui concerne la taxe sur les transports à grande vitesse, et celle-ci est d'autant plus sensible qu'elle s'élève très haut. Mais on suppose qu'en frappant ces transports on n'exerce pas d'influence mauvaise sur le commerce parce que la taxe s'applique à des marchandises qui peuvent la supporter. C'est une erreur. Certaines marchandises voyagent à grande vitesse parce qu'elles sont très pressées ou susceptibles d'une détérioration rapide : les denrées alimentaires par exemple, les fruits, les légumes ; la taxe de 23 pour 100 leur est pourtant fort onéreuse. Si elle n'existait pas, ces marchandises pourraient être expédiées en plus grand nombre, aller plus loin et trouver de nouveaux consommateurs, ce qui serait un avantage pour tout le monde.

Croit-on aussi qu'il soit indifférent pour les voyageurs de payer 23 pour 100 de plus pour le prix de leur place. Même quand on voyage pour son plaisir ou pour des relations de famille, on regarde à ce prix ; on y regarde encore plus quand il s'agit de se déplacer pour affaire, et ce sont les cas les plus nombreux. Si les frais étaient moindres, on voyagerait davantage, il y aurait plus d'affaires, et le trésor retrouverait sous une autre forme la taxe qu'il aurait abandonnée. Mais cette taxe rapporte environ 80 millions, et le trésor hésite à s'en priver. Cela se comprend. Ne pourrait-il au

moins procéder graduellement et en abandonner d'abord une partie, la moitié par exemple, soit 11 ou 12 pour 100? Ce serait déjà une grande amélioration, et le trafic des chemins de fer s'en ressentirait. Quant à la taxe qui pèse sur les récépissés et lettres de voiture, elle est vraiment, en ce qui concerne les petites distances et les petits colis, exorbitante dans l'application; elle absorbe à elle seule près de la moitié des frais de transport. Pour un petit colis pesant au-dessous de 5 kilogrammes et envoyé à moins de 150 kilomètres, la taxe est de 0 fr. 85, dont 0 fr. 47 pour la compagnie et 0 fr. 37 pour le fisc. On comprendra que, dans ces conditions, l'envoi de petits colis à de faibles distances soit assez difficile. Le moindre objet expédié de Paris à Chatou, par exemple, coûte autant et plus que la place d'un voyageur.

On presse souvent les compagnies de chemins de fer d'abaisser leurs tarifs; que pourraient-elles faire d'efficace en présence d'impôts aussi lourds? Je suppose qu'après un grand effort elles diminuent de 5 pour 100 le tarif de la grande vitesse, le résultat serait insignifiant et sans influence aucune pour développer le trafic, tandis que, si les 5 pour 100 se trouvaient ajoutés à un dégrèvement d'impôts de 11 ou 12 pour 100, ce qui ferait en tout une réduction de 16 ou 17 pour 100, l'effet s'en ferait sentir nécessairement et aurait de l'influence. Mais ni le gouvernement ni les chambres ne songent à ce moyen pour amener l'abaissement des tarifs. Il leur paraît plus simple de proposer le rachat des chemins de fer eux-mêmes. Nous ne voulons pas aborder ici cette question du rachat, elle est trop grosse pour être traitée incidemment; nous dirons seulement que, si l'état se figure qu'il pourra à la fois abaisser sérieusement les tarifs et trouver dans l'exploitation une somme suffisante pour payer les intérêts du prix de rachat, il se trompe complètement. Il n'est pas nécessaire d'être grand prophète pour prédire que les chemins de fer aux mains de l'état rapporteront tout au plus les frais d'exploitation.

L'état, propriétaire des routes, ne fait rien payer ou presque rien à ceux qui s'en servent. Il demande également fort peu de chose pour les transports sur les canaux qui lui appartiennent, et on prétendrait que, lorsqu'il sera maître des chemins de fer, c'est-à-dire du plus puissant moyen de transport qui existe, de celui qui exerce la plus grande influence sur le mouvement commercial, il en obtiendra une rémunération équivalente aux charges? Ce sera impossible, il ne pourra pas défendre ses tarifs contre ceux qui les attaqueront, en France surtout, à cause de nos idées démocratiques et de l'intérêt qu'on aura toujours à satisfaire les masses.

Du reste, on n'a qu'à voir ce qui se passe ailleurs : en Prusse, en

Belgique, partout où il y a des chemins de fer aux mains de l'état, l'exploitation coûte fort cher et laisse peu de profits nets. En ce moment, en Allemagne, on s'occupe de racheter les chemins de fer de la Westphalie pour amener à meilleur marché les marchandises du sud dans les ports de la mer Baltique et lutter contre la concurrence anglaise. C'est à merveille. Mais si, pour arriver à ce résultat, on abaisse démesurément les tarifs et qu'il n'y ait plus de produit net, qui paiera les frais du rachat? Ce seront les contribuables. On peut l'admettre encore pour l'Allemagne, qui n'a pas les mêmes charges que nous et où d'ailleurs cela peut paraître un moyen de fortifier l'unité politique. Mais ajouter pour ce rachat, comme il faudrait le faire en France, 14 ou 15 milliards de dettes nouvelles aux 26 que nous possédons déjà, et porter le tout à 40 milliards et plus, afin de donner une subvention au commerce, sous forme d'abaissement de tarifs, ce serait le comble de l'imprudence. Le gouvernement qui accomplirait un pareil acte encourrait la plus grande des responsabilités, la banqueroute pourrait se trouver au bout. Il n'y a pas chez nous d'unité politique à fortifier, l'œuvre est faite depuis longtemps. Il n'y aurait que de faux intérêts à servir et de mauvaises passions à satisfaire. Sur le terrain économique, qui est le seul où l'on doive se placer, le meilleur moyen pour obtenir l'abaissement des tarifs, c'est de s'entendre avec les compagnies. Que l'état abandonne une partie de la taxe sur la grande vitesse, les compagnies feront un autre sacrifice, et le tout se traduira par une diminution sensible dans les frais de transport, à l'avantage de tout le monde et sans violation d'aucun principe. Mais le trésor perdrait à cet abandon 40 millions, qui, ajoutés aux 70 du dégrèvement à faire sur les droits de mutation ou sur les sucres, dépasseraient 100 millions. Est-il en mesure de supporter cette perte, même momentanément?

Avant d'examiner cette question, qu'il nous soit permis de dire d'abord qu'il serait très urgent de remanier nos taxes. Les 800 millions d'impôts nouveaux qui ont été établis en 1871 après la guerre l'ont été un peu au hasard, sans aucune règle scientifique; on était pressé par le besoin et on mettait des taxes là où l'on espérait pouvoir les recouvrer le plus aisément et le plus rapidement. — Nous n'avons pas à récriminer contre cette manière d'agir, elle était commandée par la nécessité. Mais aujourd'hui que nous sommes, grâce à Dieu, dans une tout autre situation, que nous commençons à réaliser des excédens de recettes, il faudrait en profiter pour mettre plus d'ordre et de science dans l'assiette de nos impôts et modifier surtout ceux qui gênent le plus le progrès de la richesse. C'est pour cela que nous proposons de porter d'abord le dégrève-

ment jusqu'à 100 millions et de l'appliquer ensuite à réduire soit les droits de mutation, soit ceux qui pèsent sur le sucre, en y comprenant, dans les deux cas, les taxes qui frappent les transports à grande vitesse. Ce sont là évidemment, dans l'état des choses, les impôts le plus nuisibles. La nation a supporté vaillamment les sacrifices qu'on lui a imposés; après la guerre, elle s'est remise à travailler avec ardeur pour réparer, dans la mesure du possible, les pertes qu'elle avait subies, elle a payé aux Prussiens, et avant le terme, l'indemnité stipulée, refait tout ce qui avait été détruit, ses routes, ses ponts, ses chemins de fer, renouvelé son matériel de guerre; mais il y a une chose qu'elle n'a pu effacer, ce sont les 800 millions d'impôts nouveaux. Ces 800 millions sont un lourd fardeau à supporter; on les a demandés en grande partie à la surélévation des taxes indirectes, et on a bien fait, car c'est là qu'ils devaient être le moins dommageables; ils n'en contribuent pas moins, dans une certaine mesure, à l'augmentation du prix des choses. En ce moment, à la chambre des députés, on cherche à établir que le prix de revient de nos produits est plus élevé que partout ailleurs, à cause de l'énormité de nos charges, et on demande qu'on établisse au moins des droits compensateurs sur les marchandises étrangères. Quelle serait la conséquence de ces droits? De rendre encore plus élevé le prix de revient, et partant la concurrence plus difficile. Il serait beaucoup plus simple et plus rationnel de procéder autrement, de diminuer d'abord les impôts pour réduire ensuite nos prix de revient. Si on dégrève de 100 millions et que le dégrèvement soit bien appliqué, ce seront 100 millions de moins que les marchandises coûteront, indépendamment du bienfait qui en résultera pour le contribuable. Il faut considérer aussi que, dans un budget chargé comme le nôtre, il y a trop peu de marge pour l'imprévu. Toutes les ressources sont absorbées par les besoins ordinaires, et si demain il nous arrivait une crise sérieuse et qu'il fallût faire face à des besoins extraordinaires, les embarras seraient grands. — Nous sommes comme un navire qui marche toutes voiles dehors et que le moindre vent contraire pourrait jeter à la côte; il faut alléger cette situation et pour cela il n'y a qu'un moyen, c'est de diminuer successivement les impôts pour augmenter les forces contributives. Mais comment faire pour se procurer les ressources nécessaires à cette œuvre? C'est la seconde partie de notre tâche et la question que nous allons maintenant examiner.

II.

Il est bien évident, malgré les affirmations du président de la commission du budget, qu'on n'a pas, dès à présent, 100 millions disponibles à consacrer au dégrèvement. En supposant qu'il y ait pareille somme non employée, provenant des excédens des années précédentes, une partie plus ou moins forte sera absorbée par les augmentations de dépenses du budget de 1881. Il faudra chercher d'autres ressources pour arriver au chiffre indiqué. On ne peut les trouver que dans des plus-values nouvelles d'impôts et surtout dans la conversion du 5 pour 100. Nous avons déjà traité ici même cette question de la conversion l'année dernière, il nous paraît utile d'y revenir, pour montrer les ressources qu'on en peut tirer et pour tâcher ensuite de convaincre le gouvernement que l'ajournement de cette mesure met le crédit dans une situation de plus en plus impossible. N'est-on pas étonné de voir le 5 pour 100 à 119 et le 4 1/2 à 114, avec un écart de 5 fr. seulement dans le capital, lorsqu'il devrait en avoir un de 12 francs au moins, en tenant compte du revenu? Maintenant si on rapproche ce même 4 1/2 du 3 pour 100 qui est à 85, on trouve encore que l'un rapporte 4 pour 100, tandis que l'autre ne donne pas même 3 fr. 60. Pourquoi cette différence? Parce que le 5 et le 4 1/2 sont menacés l'un et l'autre de conversion dans un délai plus ou moins court. Et le 3 pour 100 lui-même, bien qu'affranchi de cette menace, n'a pas toute l'élasticité qu'il devrait avoir à cause de la concurrence que lui créent les deux autres fonds. Celui qui a des capitaux à placer et qui nécessairement cherche le revenu le plus fort, voyant cette conversion sans cesse ajournée, finit par ne plus y croire, il s'endort tout au moins sur le péril et achète du 5 pour 100. Non-seulement c'est le petit capitaliste, le bourgeois et le commerçant ayant réalisé des économies qui agissent ainsi, les gros banquiers, les établissemens de crédit eux-mêmes se laissent aller à cet appât d'un plus gros revenu, persuadés qu'ils verront venir le péril à temps et pourront se dégager sans perte. Alors le 3 pour 100 est négligé, et il reste à 84 ou 85 francs. Il n'est douteux pour personne que, s'il n'y avait plus de 5 et de 4 1/2, le 3 pour 100 atteindrait immédiatement des cours plus élevés. Peut-on laisser durer indéfiniment une situation comme celle-là? Elle est tellement anormale qu'elle n'a pas de précédent, je ne dis pas en dehors de nous, mais même dans notre propre histoire. Sous le règne de Louis-Philippe, pendant que le 3 pour 100 dépassait 80 francs, le 5 pour 100 étant à 125, on croyait peu à la conversion alors et le 5 n'était pas trop arrêté dans

son essor, l'équilibre se trouvait à peu près normal entre les deux fonds. Aujourd'hui, avec cette menace de conversion qui reste, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, le 5 pour 100 est entravé, et l'on voit deux valeurs du même état, reposant sur le même crédit, rapportant l'une 4.25 et l'autre 3.55 ; au taux où est aujourd'hui le 3, le 5 pour 100 devrait valoir plus de 140 fr.

Ensuite n'y a-t-il pas pour le gouvernement une grande responsabilité à demander chaque année aux contribuables plus qu'ils ne doivent réellement? L'état emprunterait aujourd'hui à 4 pour 100 et au-dessous le capital pour lequel il continue à payer 5, et comme il a la faculté de rembourser, n'en pas user, c'est tout simplement faire tort aux contribuables de la différence qui représente 74 millions. En vérité, quand on se dit animé d'excellentes intentions envers les contribuables, qu'on cherche à les dégrever le plus possible et qu'on néglige le moyen le plus efficace de le faire, on commet une faute impardonnable, presque un crime de lèse-nation, car on laisse subsister des impôts inutiles et de plus on porte un préjudice considérable au crédit. Si le gouvernement veut se donner la peine de regarder autour de lui, il verra que cette question de la conversion est à l'ordre du jour partout. En Belgique, il y a un an, le 4 1/2 a été converti en 4. Tout récemment, le gouvernement fédéral de la Suisse a également réduit à 4 pour 100 sa dette publique. Nous ne parlons pas de l'Amérique, qui continue sur la plus large échelle son œuvre incessante de conversions et qui en est arrivée à payer déjà moins de 4 pour 100 pour une partie de sa dette. On n'a pas besoin du reste de chercher des exemples au dehors, on n'a qu'à voir ce qui se passe chez nous; toutes les grandes villes de France s'occupent de réduire leurs dettes et de les ramener à un taux d'intérêt plus en rapport avec l'état du marché. La ville de Marseille a commencé en 1877; la ville de Paris l'a imitée l'année dernière, et par un arrangement passé avec le crédit foncier, elle a réalisé une économie annuelle de 7 millions sur un capital de 286. Lyon, Bordeaux, Rouen, le Havre sont en train d'en faire autant; il n'y a pas de municipalité ayant un peu de crédit dans notre pays qui ne s'efforce d'abaisser l'intérêt de sa dette. Mais l'exemple le plus saillant a été fourni par le crédit foncier. Cet établissement a converti l'année dernière, jusqu'à concurrence de plusieurs centaines de millions et avec l'autorisation du gouvernement, les obligations foncières et communales 5 pour 100 en d'autres titres ne rapportant guère que 3; la différence a été de 2 pour 100, et elle a été parfaitement acceptée du public, parce que telles étaient en effet les conditions du marché. Il n'y a plus aujourd'hui de bonnes valeurs françaises rapportant 5 et même 4; on se

contente de 3 pour celles qui ont l'attrait du lot. Pourquoi donc ce qui a été bon pour les grandes villes de France et pour le crédit foncier ne le serait-il pas pour l'état? Est-ce que celui-ci aurait un crédit moins bien établi et craindrait-il d'échouer là où les autres ont réussi? Évidemment non. Seulement il croit devoir sacrifier à des considérations politiques et il oppose la question d'inopportunité, c'est-à-dire l'éternelle fin de non-recevoir qu'on met en avant quand on ne veut pas d'une mesure et qu'on n'ose pas le dire. La prétendue inopportunité ne tient ni à l'état du crédit ni à celui des affaires, elle tient uniquement aux ménagemens qu'on veut garder pour les rentiers. Quoi! on dit tous les jours que le gouvernement actuel est parfaitement établi, qu'il n'a rien à craindre, ni au dedans ni au dehors, que par conséquent il peut se livrer en paix à l'étude de toutes les améliorations qui intéressent le pays, et il recule devant la plus urgente, la plus nécessaire de ces améliorations, devant celle qui pourrait servir de base à beaucoup d'autres, et cela pour ménager les rentiers! En vérité, quand on voit ces hésitations, on se prend à douter de la confiance que le gouvernement prétend avoir en lui-même, on est plutôt tenté de croire qu'il a peur de son ombre. Au point où en sont les choses, il ne faut ni grand courage pour proposer la conversion, ni grand effort pour l'accomplir. Elle serait aussitôt faite que décrétée et quelle que soit la valeur que l'on proposerait en 4 pour 100 en échange du 5, tout le monde l'accepterait, sans qu'il y eût de remboursement à craindre. Ces raisons finiront bien par prévaloir et entraîner le gouvernement; aussi jugeons-nous utile d'examiner encore une fois comment la conversion peut se faire et donner les résultats les plus favorables.

De bons esprits, entre autres M. Paul Leroy-Beaulieu, se préoccupant des précédens et désireux aussi de ménager la transition, pour ne pas infliger une perte trop grande aux rentiers, voudraient que la conversion eût lieu en 4 1/2 pour 100, sauf à la recommencer au bout de quelques années, et à réduire le nouveau 4 1/2 en 4 pour 100. En un mot, ils demandent qu'on fasse en deux fois l'économie totale que les circonstances permettraient de réaliser dès aujourd'hui. Nous ne pouvons partager cette manière de voir. Les précédens qu'on chercherait en France ou au dehors n'ont aucune valeur; jamais on ne s'est trouvé dans la situation où nous sommes avec une rente qui se capitaliserait à peine à 4 pour 100 et qu'on continue à payer sur le pied de 5. Quand on a fait des conversions en France ou ailleurs, on ne s'était pas laissé acculer à cette extrémité; on réduisait de 1/2 pour 100 parce que les circonstances ne permettaient pas de faire plus et qu'on aurait échoué si on avait

tenté davantage. Peut-on dire aujourd'hui qu'on échouerait si l'on offrait du 4 pour 100 au lieu du 5, si surtout on l'offrait en un fonds susceptible d'augmentation, comme l'est le 3 pour 100 amortissable? Aux cours actuels, ces 4 francs de rente amortissable représenteraient en capital 116 francs, il n'y aurait donc aucune crainte à avoir, tout le monde les accepterait, et un gouvernement hardi et résolu, comme on l'est en Amérique, pourrait même aller au-delà et offrir moins de 4. Nous ne le conseillons pas pourtant, car il ne faut pas courir de risque, mais l'économie de 1 pour 100 est parfaitement réalisable.

Maintenant, quant à la nécessité de ménager la transition, cette considération ne nous touche pas; c'est celle qu'on invoque pour ne rien faire. Faut-il donc sacrifier les intérêts de l'état pour être agréable au rentier? En convertissant en 4 1/2 seulement, l'économie ne serait que de 37 millions au lieu de 74 qu'elle pourrait atteindre si on réduisait à 4. Les rentiers se plaindront et diront qu'on leur enlève une grosse part de leur revenu au moment même où le prix des choses augmente. Ils croiront voir là une situation anormale; ils se tromperont, elle est au contraire très régulière. Pourquoi les choses augmentent-elles de prix, surtout les denrées alimentaires? Parce qu'il y a plus de consommateurs qu'autrefois, on est plus riche et on consomme davantage, rien n'est plus simple. Il serait désirable sans doute que la production marchât un peu plus vite et se tînt de pair avec la consommation, comme cela a lieu pour les marchandises qu'on peut pour ainsi dire multiplier à volonté, pour les étoffes d'habillement, par exemple; les prix alors resteraient les mêmes, et tout le monde s'en trouverait bien. Mais ce *desideratum* est difficile à réaliser. On n'augmente pas les denrées alimentaires comme on augmente les produits manufacturés. Et encore on se trouverait bientôt placé dans un cercle vicieux. Si la production s'accroissait très rapidement et que les prix baissassent, il y aurait plus d'aisance, et partant plus de consommateurs, l'équilibre se romprait de nouveau entre la production et la consommation, et le renchérissement suivrait. On ne dira pas que chacun ait aujourd'hui tout ce qu'il peut désirer en fait de céréales, de vin, de viande, etc. La limite de la consommation de ces denrées est susceptible de reculer indéfiniment; il faut donc en prendre son parti; l'augmentation du prix des choses est une conséquence nécessaire du progrès. Maintenant, pourquoi les revenus baissent-ils? Toujours par la même raison. Le développement de la richesse rend le capital abondant et à bon marché; seulement il se produit ici l'inverse de ce qui a lieu pour les denrées alimentaires; l'accumulation du capital

est quelquefois supérieure à l'emploi qu'on en peut faire ; de là le bon marché. Mais, patience ! le bon marché amène la création de nouvelles entreprises et un surcroît de travail, et s'il y a plus d'entreprises et de travail, le capital renchérit et donne plus de revenu, jusqu'à ce qu'il baisse encore de prix par suite d'une nouvelle accumulation. Que voulez-vous ? le monde n'est pas fait pour les rentiers et les oisifs, et il n'y a pas grand mal à ce que chacun se sente obligé de travailler pour compenser ce qu'il peut trouver en moins dans le placement de ses capitaux. Tout le monde y gagne et la richesse publique s'accroît d'autant plus. Ce qu'il y a de certain, c'est que la diminution du taux de l'intérêt est très favorable au progrès, absolument comme peut l'être la diminution de prix du plus grand engin industriel qui existe. On se plaint tous les jours que l'agriculture manque de capitaux, que ceux-ci sont trop chers pour lui arriver ; abaissez-en le prix, et alors ils lui arriveront ; ils pénétreront tout au moins dans divers canaux de la circulation où ils ne vont pas aujourd'hui. Il n'y a donc qu'à se féliciter, je le répète, de la diminution du taux de l'intérêt, et un gouvernement qui a le sentiment de ses devoirs doit la favoriser par tous les moyens possibles ; un de ces moyens, le plus simple et le plus efficace, c'est de régler le taux du crédit public sur celui du marché. Pourquoi l'état proposerait-il du 4 1/2 à ses créanciers lorsque le taux du marché est à 4 ?

Une caricature faite dernièrement à propos de la conversion représentait de pauvres paysans en sabots apportant à pied, péniblement, le montant de leurs contributions aux percepteurs, et ceux-ci le remettaient aux rentiers qui l'emportaient allégrement en voiture. L'image était, à coup sûr, forcée : beaucoup de rentiers ne sont pas en état de remporter en voiture les arrérages qu'on leur paie. Mais la pensée était juste au fond. Elle signifiait que les contribuables sont, en somme, plus intéressans que les rentiers ; ils sont aussi plus nombreux, puisqu'ils représentent 36 millions d'individus contre 3 millions de rentiers à peine. Enfin, seraient-ils aussi intéressans les uns que les autres et en nombre égal, il faudrait encore faire ce qui est juste, et il n'est pas juste de tirer de la poche des contribuables un sou de plus que ce qu'ils doivent réellement ; et quand à cette considération, si forte et si décisive, se joint la nécessité de donner au crédit tout l'essor possible, on ne peut pas songer un instant à la conversion en 4 1/2 pour 100, elle ne répondrait à rien de ce qu'on doit désirer.

Serait-on plus heureux avec la conversion en 3 pour 100 ordinaire ? Cette idée a été mise en avant par un homme dont nous respectons la haute capacité financière, M. Isaac Pereire, et soutenue

par lui avec beaucoup de talent et d'ardeur. Elle a sur la conversion en 4 1/2 l'avantage qu'elle donne au crédit plus d'élasticité. Avant que le 3 pour 100 dépasse le pair et soit susceptible d'être converti à son tour, il se passera du temps pendant lequel le crédit n'aura plus d'entrave. Nous avons cependant contre cette idée deux objections sérieuses; d'abord on ne songe pas du tout à prendre pour base de la conversion le cours actuel du 3 pour 100 ou un cours très rapproché. On craint aussi d'imposer un sacrifice trop considérable aux rentiers, et sans dédommagement aucun, car rien ne les garantirait, si on leur donnait du 3 pour 100 au cours actuel, que ce cours se maintiendrait, et s'il ne se maintenait pas, les malheureux perdraient à la fois sur le revenu et sur le capital. On imagine alors des cours de fantaisie : on offrirait aux rentiers de la rente 3 pour 100 à 66 ou 67 francs, de façon à leur assurer 4 1/2 pour 100 de revenu. Il est évident que, dans ces conditions, on ne trouverait pas de récalcitrans et que la conversion serait facile à faire. Mais quelle en serait la suite? Le trésor subirait un préjudice considérable, et les rentiers s'empresseraient de vendre à la Bourse les nouveaux titres qu'ils auraient reçus pour réaliser la prime qui y serait attachée; il en résulterait un déclassement considérable de rentes dont le crédit aurait beaucoup à souffrir. Puis, et c'est là notre grande objection, avec ce système, il n'y a pas d'amortissement; on remplacerait 7 milliards de dette 5 pour 100 par 9 milliards de 3 comme capital nominal, et on n'aurait rien pour éteindre cette dette. Il n'y a à notre avis qu'un genre de conversion qui soit possible, c'est celui que nous avons indiqué l'année dernière et qui consiste à remplacer le 5 pour 100 par du 3 amortissable. Cette combinaison sauvegarde tous les intérêts en jeu. Le trésor prend pour base de la conversion le taux actuel du crédit, il offre 4 francs de revenu au lieu de 5, et il compense, au profit des rentiers, la perte de revenu par une augmentation de capital; ceux-ci n'auront qu'à attendre et ils seront sûrs de recevoir un jour, en dépit de toutes les oscillations de crédit, 100 francs pour chaque 3 francs de rente qu'on leur aura donnés, aux taux de 84 ou 85. Et quant au trésor, cette légère prime de 14 ou 15 francs qu'il offrirait, répartie sur soixante-quinze ans, lui coûterait fort peu cher. Elle ajouterait quelques centimes, tout au plus, à l'annuité qu'il faudrait servir chaque année. On avait autrefois pour principe que l'état devait s'abstenir, autant que possible, d'emprunter à un taux nominal supérieur à la somme qu'il recevait. Bien qu'il ait été dérogé plus d'une fois à ce principe, cependant il était bon dans le passé, quand il n'y avait pas de grandes variations dans le prix des choses, et qu'en recevant le remboursement d'un capital, au bout

d'un certain temps, on se retrouvait à peu près dans la même situation où l'on était au moment du prêt. Aujourd'hui les conditions sont différentes; la hausse des prix a été si rapide et s'est tellement accentuée, que celui à qui, après dix ans seulement, on rembourserait la même somme qu'il aurait prêtée ferait une perte sensible.

La création de la prime est maintenant une nécessité financière. Il n'y a plus guère de prêt sans majoration de capital. Les états et les établissemens financiers qui empruntent sont obligés de la subir. C'est d'ailleurs pour eux le moyen d'emprunter à de meilleures conditions, et à ce point de vue, on peut dire que la prime ne leur coûte rien. Elle est compensée et au-delà immédiatement par la diminution du taux de l'intérêt. S'il n'y avait pas de prime stipulée, le capitaliste prévoyant serait obligé de demander un intérêt plus élevé pour faire lui-même son amortissement et compenser les risques de l'avenir. Avec la prime, il n'est pas obligé de s'occuper de l'amortissement, il recevra comme augmentation de capital l'équivalent de l'augmentation du prix des choses. Pourquoi le 3 pour 100 amortissable est-il à 87 francs lorsque le 3 pour 100 ordinaire n'est qu'à 85, et la différence devrait être plus grande? C'est à cause de la prime de remboursement. Si l'état empruntait en 3 pour 100 amortissable, il recevrait immédiatement 2 à 3 pour 100 de plus qu'en 3 ordinaire.

Ces raisons sont suffisantes assurément pour déterminer le choix du 3 pour 100 amortissable comme instrument de la conversion. Mais il y en a un autre plus forte encore qui ne permet pas d'hésiter un instant. Avec la conversion en 3 pour 100 que nous indiquons, on réalise à la fois une économie et on crée un amortissement sérieux. Tous les systèmes d'amortissement qui ont été essayés jusqu'à ce jour n'ont pas réussi, on a toujours détourné les fonds qui leur étaient destinés, soit que ces fonds dussent provenir de dotations spéciales ou d'excédens de recettes. On prenait les dotations pour des besoins censés plus urgens, et quant aux excédens de recettes, il n'y en avait pas, ou s'il y en avait, on jugeait toujours utile de les employer à autre chose qu'à diminuer la dette. Pour avoir un amortissement efficace, il faut que l'engagement de rembourser le capital soit pris en même temps que celui de servir les intérêts, que les deux soient liés ensemble de telle sorte qu'on ne puisse pas plus manquer à l'un qu'à l'autre, à moins de faire banqueroute. Alors on sera sûr qu'au bout du délai stipulé, avec l'annuité qui sera créée, la dette sera éteinte. Voilà l'amortissement qu'il faut organiser aujourd'hui, si l'on ne veut pas éprouver de mécompte; c'est celui d'ailleurs qui

est pratiqué dans les grands états de l'Europe et de l'Amérique, adopté par les grandes compagnies financières, et que la conversion en 3 pour 100 amortissable permettrait d'établir. Mais dira-t-on, l'amortissement est-il bien nécessaire et faut-il s'imposer des sacrifices pour cela? C'est le dernier point qu'il nous reste à traiter.

III.

On estime que l'amortissement est un non-sens lorsqu'on n'est pas sûr de n'avoir plus à emprunter. On amortira à 100 et on sera peut-être obligé d'emprunter à 80. Il vaut mieux garder son argent et l'employer à faire des travaux qui augmenteront la richesse du pays. On ne voit pas bien non plus l'avantage pratique de payer sa dette; c'est bon pour un particulier dont l'existence est courte et qui tient à ne pas laisser à ses héritiers une situation embarrassée. Les nations dont la vie est longue ont le temps d'attendre le bénéfice des dépenses utiles qu'elles ont pu faire. 26 milliards de dettes sont lourds pour un pays qui doit avoir à peine une somme égale comme revenu brut. Mais ce revenu est susceptible d'augmenter et s'il arrive à doubler en moins de temps qu'il n'en faudrait pour atteindre la fin de l'amortissement, à être de 50 milliards, par exemple, alors la charge se trouve diminuée de moitié : qu'a-t-on besoin d'autre chose? Dans tous les cas, il vaudrait mieux faire jouir immédiatement les contribuables d'un dégrèvement plus fort. Tels sont les principaux argumens des adversaires de l'amortissement. Nous ne les croyons pas fondés. Sans doute, il est bon de faire des travaux qui augmentent la richesse publique, il l'est aussi d'opérer des dégrèvemens d'impôts. La première partie de ce travail a eu pour but de le démontrer, mais il ne l'est pas moins de payer ses dettes. *Qui paie ses dettes s'enrichit,* dit le proverbe : cela est aussi vrai des nations que des particuliers. En définitive, vous aurez beau augmenter la richesse et faire jouir les contribuables d'un dégrèvement plus important, vous n'en restez pas moins en face d'une dette de 26 milliards. Les conditions de la prospérité varient en tout pays, surtout dans le nôtre, qui est toujours plus ou moins exposé aux révolutions et à la guerre. Quel sera dans les momens de crise l'effet d'une dette de 26 milliards? Il faudrait y songer et se demander quel sera aussi, au point de vue industriel et commercial, la situation de notre pays. L'Angleterre a bien pu avec les 20 milliards de dette qu'elle avait contractées pendant sa lutte contre le premier empire, continuer à faire de grands progrès et à distancer ses concurrens. Elle avait une puissance de capitaux et des moyens de production que l'on n'avait pas encore imités. Aujourd'hui, les

conditions sont changées, les nations sont à peu près outillées de même pour la production, elles profitent toutes de l'abondance et du bon marché des capitaux, et elles ont toutes des moyens de transport faciles et économiques. Ce n'est plus qu'une question de frais de main-d'œuvre pour arriver à produire au meilleur marché. Or les frais de main-d'œuvre se ressentent singulièrement de la charge des impôts. Un pays qui a un budget de près de 3 milliards comme le nôtre avec les dépenses extraordinaires, et qui arrive à 4, si on y joint les dépenses départementales et communales, qui a une somme d'intérêts à payer chaque année de plus de 1,200 millions, n'est pas sous ce rapport dans une situation aussi favorable que ses concurrens qui n'ont pas les mêmes charges. « L'avenir industriel et commercial, a dit un homme éclairé de nos jours, appartient à la nation qui aura le moins de dettes. » On se plaint beaucoup de nos tarifs de chemins de fer; on prétend qu'ils sont plus élevés qu'ailleurs, ce qui n'est pas bien démontré, mais ce qui est certain, c'est que nos charges sont plus lourdes que partout. Nous sommes en présence de concurrens redoutables, l'Angleterre et les États-Unis. Ces deux pays n'ont plus qu'une préoccupation : réduire leurs charges pour produire au meilleur marché possible. Nous avons dit que l'Angleterre, depuis un certain nombre d'années, avait diminué ses impôts de plus de 700 millions, elle a diminué aussi sa dette publique d'environ 3 milliards et, en y comprenant le profit qu'elle a tiré de diverses conversions, elle a 200 millions de moins d'intérêts à payer par an qu'en 1815.

Elle pourrait s'en tenir là d'après la maxime qu'on cherche à faire prévaloir : qu'il faut surtout augmenter la richesse et ne pas se préoccuper des charges. Elle est aujourd'hui 3 ou 4 fois plus riche qu'il y a soixante ans. L'intérêt de sa dette, qui, au dire de M. Baxter, absorbait, en 1815, 9 pour 100 du revenu brut du pays, en prend moins de 3 à l'heure actuelle. Cela ne suffit pas pourtant à l'ambition de nos voisins; on les voit tous les jours créer des annuités viagères et à terme pour réduire le plus possible le capital de leur dette. C'est un genre d'amortissement assez dur et qui n'est pas à l'usage de tout le monde; il faut être riche pour le supporter, car il consiste à augmenter les charges du présent pour diminuer celles de l'avenir. L'Angleterre s'y résigne en vue de l'avantage qu'elle en retirera un jour. Elle se résigne aussi à payer dès maintenant, au moyen d'impôts ou d'annuités à court terme, toutes les dépenses extraordinaires qu'elle peut faire. C'est ainsi qu'elle a supporté celles de la guerre de Crimée, qui lui a coûté, comme à nous, environ 1,700 millions. Elle a fait de même pour la guerre d'Abyssinie, et elle n'emploiera pas un autre pro-

cédé pour la part qu'elle est appelée à prendre dans les frais des deux dernières expéditions au cap de Bonne-Espérance et dans l'Afghanistan. Le livre de la dette publique est fermé chez elle pour l'augmentation, il ne s'ouvre plus que pour la réduction. N'y a-t-il pas lieu d'être frappé de cet état de choses?

Pendant ce temps, qu'ont fait les autres nations de l'Europe? Elles ont accru démesurément leurs charges. Nous avons passé quant à nous d'une dette de 5 à 6 milliards en 1848, pour ne pas remonter plus haut, à une autre qui est aujourd'hui de 26 milliards. Celle-ci absorbe en intérêts près de 5 pour 100 de notre revenu brut, en supposant que ce revenu s'élève à 25 milliards, ce qui est un gros chiffre. C'est 2 pour 100 de plus qu'en Angleterre. Nos dépenses administratives ont aussi augmenté beaucoup plus qu'au-delà de la Manche, et si on compare les deux budgets en ne prenant que les dépenses ordinaires, et en mettant le revenu brut des Anglais à 30 milliards et le nôtre à 25, notre budget absorbe 11 pour 100 de ce revenu et celui des Anglais 6 1/2 seulement, — différence 4 1/2 pour 100 à l'avantage de nos voisins.

Mais l'exemple le plus significatif au point de vue de la réduction successive des charges, est celui qui nous est fourni par les États-Unis. Au sortir de la guerre de sécession, ils avaient une dette de plus de 15 milliards constituée au moyen d'emprunts qui leur avaient coûté fort cher; cette dette est déjà, après quinze ans, diminuée de près d'un tiers. Le président Hayes l'affirmait dans son message du mois de décembre 1879, et il ajoutait qu'en intérêts elle avait baissé de 325 millions par an. Ce dernier résultat a été surtout obtenu au moyen des conversions qui ont ramené successivement le taux du crédit de 6 à 5, puis à 4 et enfin à 3 1/2, où il paraît être aujourd'hui. La réduction des impôts a suivi une marche parallèle. On a supprimé particulièrement les plus gênans pour le progrès de la richesse, et il en est résulté que la vie, en ce qui concerne les denrées alimentaires, est à présent moins chère en Amérique que dans les grands états de l'Europe, qu'en France et en Angleterre. Et si le prix de la main-d'œuvre y est encore plus élevé, c'est parce que les ouvriers gagnent davantage. Les Américains marchent à grands pas vers leur libération complète (1). Quand elle aura lieu, et avant même qu'elle ait lieu, quelle sera leur situation? Dernièrement lord Derby, dans un discours qu'il prononçait sur la situation commerciale de son pays disait, qu'il y avait en Amérique la puissance industrielle de 40 Angleterres. Cette déclaration était peut-être exagérée et avait surtout pour but d'exciter

(1) Le président Hayes déclarait, au commencement de 1879, que la dette des États-Unis pourrait être éteinte au bout de vingt-sept ans.

l'énergie de ceux qui l'entendaient. Mais, même en l'atténuant de beaucoup, elle n'en est pas moins de nature à faire réfléchir sérieusement ceux qui pensent à l'avenir. Ce n'est pas seulement l'Angleterre et l'Amérique qui agissent comme nous venons de l'indiquer, d'autres petits états font de même. Le gouvernement fédéral de la Suisse, après avoir converti son 4 1/2 en 4 pour 100, appliquait tout le bénéfice de la conversion à augmenter les ressources de l'amortissement. Il jugeait cela plus utile que d'opérer un dégrèvement d'impôts.

On dira que l'amortissement, pour n'être pas très lourd et ne point trop charger la génération présente, doit être à longue échéance, et que, si on prend pour base le délai de remboursement du 3 pour 100 amortissable actuel, c'est au bout de 75 ans seulement que nous verrons l'extinction de la dette : or qui s'inquiète de ce qui se passera dans 75 ans? et d'ici là il nous faudra supporter les intérêts de cette dette augmentés de ceux de l'amortissement. Cela est vrai, le délai de 75 ans est long, nous aurions aimé qu'il fût plus court. Mais, ce qui est long pour un particulier ne l'est pas au même degré pour les nations. Il y a des réformes excellentes dont il faut attendre longtemps les résultats définitifs. Nous sommes aujourd'hui à 90 ans de l'époque où furent proclamés les principes de 89 ; qui oserait dire que ces principes ont produit aujourd'hui toutes leurs conséquences? Ils en ont déjà produit beaucoup, le temps amènera le reste. Il en sera de même avec l'amortissement s'il est bien organisé. Il n'éteindra la dette en effet que dans 75 ans, mais auparavant il aura déjà rendu de grands services. Nous avons cité l'exemple des États-Unis qui, par suite des sacrifices énormes qu'ils se sont imposés après la guerre de sécession pour rembourser leur dette, ont vu baisser le taux de l'intérêt de 6 à 4. Le crédit de l'état y a gagné 2 pour 100, le bénéfice n'a pas dû être moindre pour le crédit en général ; l'industrie et le commerce trouvent aujourd'hui des capitaux à bien meilleur marché qu'autrefois. Pourquoi notre 3 pour 100 n'est-il pas à peu près au même taux que celui des Anglais? Nous sommes presque aussi riches que nos voisins, et la richesse chez nous est mieux répartie que chez eux, l'épargne plus assurée; nous avons autant de capitaux disponibles, et notre papier de commerce se négocie à aussi bon compte que le leur. Pourquoi donc, je le répète, notre 3 pour 100 est-il à 85 lorsque celui des Anglais touche au pair? Cela tient uniquement à ce qu'en Angleterre, la dette publique n'augmente plus; qu'elle diminue au contraire chaque année par un amortissement qui, sans avoir toute la puissance qu'il pourrait avoir, n'en est pas moins très efficace. Chez nous, au contraire, elle n'a pas cessé de s'accroître; elle a pris de

nos jours des proportions gigantesques, et on n'est pas sûr qu'elle n'augmentera pas encore; on peut même dire qu'elle augmentera certainement s'il n'y a pas d'amortissement pour l'atténuer. Cette crainte suffit pour arrêter l'essor de notre crédit. Nous sommes solvables aujourd'hui, très solvables assurément. Mais qui peut répondre que nous le serons encore demain si nous subissons une crise et qu'il nous faille emprunter à nouveau? Au moins s'il y avait un amortissement, nous aurions peut-être déjà remboursé l'équivalent de ce que nous devrions emprunter, et les conditions de l'emprunt seraient meilleures. Supposons que, par suite de l'amortissement, le taux du crédit s'élève de 1/12 pour 100 seulement, cette supposition n'a rien d'invraisemblable, elle est au contraire conforme à toutes les probabilités. L'état, qui a encore besoin d'emprunter pour ses grands travaux publics, ferait une économie importante, et elle ne serait pas moindre pour le commerce. Il y a bien dans notre pays pour 50 milliards au moins de transactions qui reposent sur le crédit, qui sont soutenues par du papier mis en circulation et escompté. Si ce papier coûte 1/2 pour 100 de moins, voilà 250 millions d'économie par an. C'est absolument comme si on dotait tout d'un coup notre commerce d'une subvention annuelle de pareille somme. Cette assistance vaudrait mieux que tous les relèvemens de tarifs qu'on demande : elle aurait l'avantage d'être plus conforme au progrès, de ne rien coûter à personne, excepté aux rentiers, qui en feraient les premiers frais par la conversion, mais qui ne tarderaient pas à en retrouver l'équivalent dans la plus-value de la richesse.

Dégrèvement et amortissement, voilà les deux nécessités de la situation, et nous devons faire les deux choses à la fois si nous voulons asseoir nos finances sur une base solide. On admet bien la nécessité du dégrèvement, sauf à discuter sur le mode et sur l'importance des ressources à y consacrer. On comprend moins celle de l'amortissement. Cependant, si on veut bien y réfléchir, on trouvera que l'amortissement est peut-être encore plus utile que le dégrèvement; il a une influence plus directe sur les rapports économiques. Vous dégrèverez de 100 millions : ce sera excellent sans doute et très apprécié par les contribuables; mais cela ne produira d'effet que jusqu'à concurrence de ces 100 millions, et encore n'est-il pas sûr que le prix des choses diminuera et que le bénéfice ne sera pas absorbé en partie par des intermédiaires; avec l'amortissement, on arrivera dans un temps donné à l'extinction d'une dette de 7 milliards, et en attendant on verra le taux du crédit s'élever sensiblement; le commerce et l'industrie auront une somme moins considérable à payer pour le loyer du capital. L'amortissement,

je le répète, est donc une nécessité de premier ordre, et que faut-il pour l'organiser sans qu'il en coûte rien à personne? Il faut opérer la conversion du 5 pour 100 en 3 pour 100 amortissable, profiter des 74 millions d'économie qu'elle donnera, en affecter une partie au dégrèvement et l'autre à l'amortissement. Le gouvernement croit devoir ajourner cette mesure dans un intérêt politique. Il devrait se souvenir pourtant qu'il n'a servi à rien au roi Louis-Philippe de l'avoir ajournée aussi pendant toute la durée de son règne, afin de ménager les rentiers de l'époque; ce sont ces mêmes rentiers en grande partie qui, dans les rangs de la garde nationale, ont crié : *Vive la réforme!* et contribué à renverser son gouvernement. Louis-Napoléon, en 1852, a été mieux inspiré. Quel a été son premier acte après un coup d'état audacieux et pour lequel il avait grand besoin de l'indulgence de la nation? Ç'a été d'opérer la conversion du 5 pour 100 dans des conditions très hasardeuses. Il a réussi néanmoins, et ce succès a été le point de départ de la prospérité qui a eu lieu sous son règne. Ces exemples sont bons à méditer. On aura beau dire que la rente est aujourd'hui plus considérable et plus répandue qu'en 1852; ce n'est pas une raison pour ne pas faire ce qui est juste et très profitable au crédit public. On ne gagne jamais rien à méconnaître la justice. Il arrive toujours un moment où l'opinion, mieux éclairée, demande compte aux gouvernemens d'avoir sacrifié à des considérations égoïstes et de parti les intérêts généraux du pays.

VICTOR BONNET.

LE SALON DE 1880

II[1].

LE PAYSAGE. — LA SCULPTURE. — L'ARCHITECTURE.

I.

Une époque lassée comme est la nôtre devait être amenée à rechercher dans la nature la simplicité que seule celle-ci possède et ces impressions immédiates qu'on ne peut trouver qu'en elle. En lui empruntant directement ses inspirations, l'art était assuré de rencontrer les sympathies publiques. Dans le mouvement qui signala les dernières années de la restauration, le paysage avait donc sa place marquée. Jusque-là, depuis le commencement du siècle, les côtés pompeux de la nature avaient surtout tenté les rares peintres qu'elle avait attirés à elle. L'attrait du *motif* était tout pour eux, et le manque d'études sérieuses les condamnait à de vagues aspirations qu'ils prenaient trop volontiers pour de la poésie. Par l'accumulation des élémens pittoresques, — lacs, glaciers, cascades, montagnes et fabriques, — entassés dans de vastes panoramas, ils s'efforçaient de suppléer à l'insuffisance de leurs moyens d'expression. Ce besoin de vive réaction que chaque époque manifeste contre celle qui l'a immédiatement précédée allait inévitablement provoquer un retour vers une excessive simplicité. Après avoir exploré à fond l'Italie et la Suisse, on s'était enfin avisé que la France pouvait offrir aux peintres quelques ressources et qu'il y aurait peut-être intérêt à montrer à ses habitans ses forêts, ses vallées, ses plages, toutes ces beautés naturelles dont un si grand

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

nombre ont été depuis altérées ou détruites. Dans ces temps heureux, on n'avait que l'embarras des richesses, et à la porte même de Paris, nos paysagistes faisaient les découvertes les plus merveilleuses et les plus imprévues. Toutes les grandeurs, toutes les intimités de notre pays trouvaient bientôt des interprètes à leur hauteur dans des maîtres tels que Rousseau, Corot, Marilhat, Millet, Troyon, Daubigny et Paul Huet (pour ne citer que ceux qui ne sont plus), glorieuse phalange de talens originaux, nettement caractérisés par des différences profondes et un même fond de sincérité.

Depuis que MM. Cabat et Jules Dupré, associés tous deux au début de ce mouvement, se sont retirés de nos expositions, M. Français y reste le seul témoin de cette époque. Il a été l'ami de la plupart de ces maîtres disparus, et l'autre jour encore, avec une émotion qui a trouvé son écho dans bien des cœurs, il nous disait quels liens et quels souvenirs le rattachaient à Corot. M. Français seul pouvait oublier d'ajouter que, plus que personne, il avait contribué à faire connaître le nom de celui auquel il rendait un si touchant hommage, en consacrant son admirable talent de lithographe à la reproduction des œuvres les plus remarquables de Corot. Toujours vaillant, travailleur infatigable, se renouvelant par des études incessantes, M. Français est demeuré et demeurera, nous l'espérons, longtemps encore sur la brèche. Avec son expérience consommée et le secours de ses admirables dessins, comparables à ceux des meilleurs maîtres, M. Français est peut-être le seul qui puisse aujourd'hui tirer de son imagination ces paysages composés auxquels notre école semble avoir désormais renoncé. Il y a de la simplicité et de la grandeur dans la disposition de sa nouvelle œuvre : *le Soir*. Les lignes en sont heureuses et les masses bien réparties. Le terrain et les arbres déjà envahis par l'ombre et les eaux assoupies coupées çà et là d'un sillage bleuâtre forment un doux contraste avec le ciel où jouent encore quelques nuages roses, dorés par les derniers rayons du soleil. L'exécution a cette largeur facile que donne une longue expérience appuyée sur de consciencieuses études. Peut-être les qualités même de précision et de justesse que M. Français met à ces études se sont-elles ici tournées un peu contre lui quand il s'est agi de les utiliser. Un peintre comme Corot n'avait pas à triompher de pareilles difficultés : le vague et l'indécision voulue de ses informations leur permettait de prendre place dans les compositions du maître. L'assimilation avait commencé en face de la nature, et les paysages charmans inventés par ce poète trouvaient toujours leur unité dans son imagination. Quand, au contraire, on entre dans le caractère des choses, qu'on essaie de le pénétrer sans parti-pris et de l'exprimer à fond, comme

fait M. Français, on conçoit qu'il soit malaisé de fondre dans un ensemble des élémens aussi exacts, empruntés à des milieux très différens. On les rapproche sans toujours arriver à les unir et ce qu'ils ont retenu de leur origine leur laisse comme un étonnement de se trouver ensemble. Peut-être cette mince critique ne nous est-elle suggérée que par les végétations du premier plan du *Soir*, qui, toutes charmantes qu'elles sont, tendent par leurs dimensions un peu trop fortes à rapetisser la grandeur du paysage. Ces fouillis d'herbages et de fleurs rustiques auxquels M. Français sait donner tant de grâce nous semblaient avoir une parité de proportions plus complète dans son beau tableau de *Daphnis et Chloé*, une des meilleures productions du paysage de notre temps. Du reste, au Salon même, une simple étude : la *Grand'Route à Combe-la-Ville*, nous paraît un spécimen accompli du talent de M. Français. La fermeté du dessin, la plénitude des colorations, la justesse des plans, la touche précise et sûre et jusqu'à ces petits personnages, si vrais de mouvement et si bien campés qui rappellent les délicieuses figures dont Adrien Van Velde ornait avec une si intelligente prodigalité les paysages de ses confrères, tout dans cette étude est excellent, et permet d'affirmer une fois de plus la force et la jeunesse intacte du talent de M. Français.

Avec la disparition successive des grands noms qui avaient fait autrefois sa célébrité, un certain affaissement s'était produit dans notre école de paysage. Les maîtres heureux de la première heure, en prenant possession de la nature, avaient reproduit ses aspects les plus caractéristiques. Derrière ces initiateurs, la nouvelle génération montrait quelque timidité. Il ne lui restait que peu à découvrir; ses partis étaient forcément moins francs, ses moyens d'expression moins personnels et son exécution plus effacée. Mais comme ces jeunes gens aimaient leur art et que leur ardeur ne se démentait pas, leurs efforts devaient aboutir. Aujourd'hui il y a lieu d'être rassuré sur l'avenir de cette école. Si on n'y remarque plus ces différences tranchées qui existaient autrefois entre les talens, elle nous montre du moins encore, et cette année surtout, des œuvres qui lui font honneur.

M. Bernier est depuis longtemps fidèle à la Bretagne. Elle est devenue pour lui comme une patrie d'adoption et c'est parce qu'il a traduit exactement son caractère que le plus souvent elle a communiqué à ses tableaux ce charme mélancolique que conservent les pays restés un peu à l'écart. M. Bernier nous en a fait connaître tous les aspects : ses landes solitaires livrées sans dispute aux ajoncs et aux genêts, ses chemins ombreux, ses étangs, ses maigres cultures près de pauvres maisons, et cette *Allée* envahie par la verdure,

dont il nous peignait l'an dernier l'abandon et la tristesse. Cette fois, c'est une impression de gaîté et de fraîcheur que nous apporte *le Matin* de M. Bernier. Le sujet du tableau, c'est un clair rayon de lumière qui commence à envahir un bois de hêtres et de charmes. L'image est si vivante que vous ne pouvez la croire immobile. Il semble que vous le voyiez, ce rayon, qui réveille la forêt et de sa lumière toujours croissante anime peu à peu peu ses profondeurs, donne aux formes leur saillie, met dans ces nuances prochaines l'infinie variété des demi-teintes, découpant ici des feuillages menus, caressant plus loin les troncs grisâtres, expirant mollement dans les gazons encore engourdis. C'est bien le soleil qui par grandes masses paraît lui-même composer sous nos yeux son œuvre, l'avancer par un travail à la fois inattendu et logique, l'achever enfin d'un jet plus éclatant mis au bon endroit. Cette progression de mouvement, cette vie qui renaît, le peintre vous en a donné l'illusion par le plus heureux des contrastes, en opposant vers le milieu de sa toile les plus vives et les plus brillantes colorations à l'ombre la plus froide et la plus tranquille : des buissons ensoleillés sur une rive, et en face, le bois encore silencieux, endormi dans une brume bleuâtre. A partir de ces deux points extrêmes, par des transitions insensibles l'écart des valeurs se rapproche de plus en plus à mesure qu'on s'éloigne du centre et se calme entièrement vers les bords. Par la disposition des lignes et la croissance des colorations votre regard est amené naturellement au point qu'a marqué l'artiste pour mettre l'intérêt et le principal charme de son œuvre, comme dans ces mélodies d'abord un peu incertaines et confuses dont le musicien a volontairement retardé l'éclosion jusqu'à ce que, vous jugeant suffisamment préparé, il les fasse s'épanouir et les développe dans toute leur pureté et leur grâce. Cette progression du flottant à l'arrêté, du sourd à l'éclat, M. Bernier l'a menée avec un talent extrême, animant cette grande toile d'un même souffle, y mettant avec un tact exquis les accens et les échos, mais ne s'écartant jamais du simple programme qui a fait sa force parce qu'il correspondait à une donnée de peintre, et qui lui a inspiré l'œuvre la plus accomplie qu'il ait encore produite.

M. Busson, lui aussi, est resté presque toujours fidèle aux mêmes horizons, mais le Vendômois qu'il a peint est sa vraie patrie. A la façon dont il nous en parle, vous comprenez que ce pays lui tient au cœur et qu'il y a entre l'artiste et cette nature les mille liens que créent les longues affections et les souvenirs de toute une vie. Les Hollandais nous ont montré ce que vaut cette fidélité, quelles récompenses l'attendent, et la pauvre nature qu'ils ont si cordialement reproduite les a payés au centuple de leur filiale constance.

Mais, par ce que M. Busson nous en montre, nous savons qu'il habite une contrée plus favorisée, gracieuse, bien coupée de cours d'eau, semée de villages aimables que couronnent des ruines pittoresques. Ces élémens sont assez riches pour attirer un peintre et tenter ses pinceaux. Mais la poésie d'une contrée ne se révèle pas tout d'un coup, et tel coin où vingt fois l'on est passé indifférent, montre suivant la saison, l'heure du jour ou l'effet de la lumière, une beauté que vous ne lui soupçonniez pas, comme si la nature s'essayait en des ébauches successives et s'y reprenait souvent avant de fixer le sens de son œuvre. Les motifs les plus simples peuvent recevoir alors une signification tout à fait imprévue. M. Busson nous le prouve avec son *Abreuvoir du vieux pont de Lavardin* sous un ciel d'orage. Plusieurs fois déjà l'artiste avait été séduit par les contrastes qu'offre en de pareils momens la nature et qu'avec sa richesse habituelle elle peut indéfiniment varier. Si, le plus souvent, l'aspect qu'elle nous offre dans la campagne se résume en une masse claire pour le ciel et une masse plus intense pour la terre, il y a dans le renversement de ces conditions quelque chose d'insolite et comme une rupture d'équilibre qui nous frappe toujours vivement. C'est ainsi que, projetée en plein sur des végétations qui d'ordinaire se dessinent en silhouettes foncées, la lumière arrive à les détacher en clair sur le fond assombri. Nous avons encore présent à l'esprit un des meilleurs paysages de M. Busson, où cette transposition se présentait avec l'impression du calme inquiétant et de l'immobilité absolue qui précèdent parfois les grandes luttes de l'atmosphère. Ici non plus, l'orage n'est pas encore déchaîné, mais voici déjà ses premiers frémissemens. Dans l'air, les nuages se déchirent en lourds flocons de formes étranges; sur le vieux pont des ombres mobiles promènent leurs taches tremblotantes et sèment de gris délicieux les pierres que colore un dernier rayon. Au-dessus, les arbres commencent à s'émouvoir, à se courber sous le vent et dans sa fuite rapide vous croiriez voir courir la lumière elle-même éclairant d'une traînée brillante des formes qu'elle accuse et délaisse presque aussitôt. Le grain est proche, et la pluie estompe déjà l'horizon de traînées humides. Ces oppositions et ce mouvement, M. Busson les a exprimés avec le talent que vous lui connaissez. L'entrain de l'exécution, l'à-propos de la touche, animée et ferme dans ses décisions, donnant à chaque objet le travail et le degré de fini qu'il comporte, l'éclat des lumières, la fermeté transparente des ombres, tout ici est en parfait accord avec ce que commandait le sujet.

Les deux paysages de M. Pelouse, très différens tous deux, nous révèlent sous un jour nouveau un talent qui, en progressant toujours,

ne se lasse pas d'interroger la nature dans ses aspects les plus variés. L'an dernier, c'était un village enfoui sous la neige et un coin de verger en automne, et voici cette année une marine et une forêt au printemps. A mesure qu'il change d'horizon, les facultés d'observation se développent chez M. Pelouse; son exécution s'assouplit et se simplifie au profit de l'unité d'impression, qu'il affirme toujours davantage. Il nous paraît avoir fait dans ce sens un pas très décisif au Salon de cette année. Dans le *Banc de rochers à Concarneau*, le dessin très ferme, très précis, affirme avec une netteté parfaite la logique constante qu'observe dans ses constructions la nature quand elle est abandonnée à elle-même. On sent bien que cette pointe, avec sa ceinture de granit, est comme un ouvrage avancé destiné à protéger la côte contre les assauts répétés de la mer, son éternelle ennemie. Mais l'océan est calme ce jour-là et ses vagues égales, dont M. Pelouse a délicatement exprimé la perspective, poursuivent en pulsations régulières leur continuel labeur. Vous comprenez assez quel intérêt attire les peintres vers ces grands spectacles où l'harmonie qui est au fond des choses se révèle à eux d'une façon plus évidente. Et cependant ces effets plus fugitifs que la nature nous offre dans sa vie familière ont aussi bien du charme; peut-être même exigent-ils chez l'artiste une sensibilité plus délicate et un talent plus délié. Les moyens d'expression moins formels, moins écrits dans la réalité, laissent par cela même une part plus large à l'intervention de la pensée. C'est là sans doute la raison de notre préférence pour ce tableau des *Premières Feuilles*, dans lequel M. Pelouse a su fixer un de ces momens passagers qui sous notre climat inégal marquent le retour du printemps. La végétation sommeille encore au cœur des arbres tardifs, et quelques feuilles obstinées grelottent au bout de leurs rameaux rigides et nus; mais déjà les essences plus précoces ont tressailli, et la sève qui gonfle leurs bourgeons a même fait éclater quelques jeunes pousses dont la verdure flotte légèrement, ainsi qu'un brouillard répandu à travers les profondeurs du bois. Frêles comme tout ce qui commence, elles vont débuter par un dur apprentissage de l'existence, ces pauvres feuilles à peine écloses, et, dans le ciel envahi par des nuées grises, cette bande étroite de lumière pâle qui seule persiste encore ne présage que trop la rigueur de la nuit qui va suivre cette aigre journée. L'harmonie originale de tons vifs et de couleurs éteintes, le mélange de formes vagues et de contours très arrêtés caractérisent avec un à-propos remarquable ce combat entre la vie et la mort qui est particulier à cette saison. L'exécution elle-même avec une étonnante souplesse insiste ou glisse sur les détails suivant leur signification. Appuyant ici, se dérobant

ailleurs, elle est partout nuancée, vivante, nerveuse, pleine de mouvement et d'heureux contrastes ; et si vous voulez par un seul exemple en apprécier la dextérité, admirez avec quel abandon et de quel pinceau élégant et facile, M. Pelouse a tracé le lacis compliqué de tous les menus branchages des bouleaux qui entre-croisent sur le ciel leur léger réseau.

Nous aurions souhaité voir rapprochés les deux paysages qu'a exposés cette année M. H. Zuber. En se complétant l'un l'autre, ils auraient mieux montré la variété des aptitudes du peintre. Nous y voyons exprimée avec un égal talent, dans deux données très différentes, une même impression de calme et de poétique mélancolie. M. Zuber est presque un nouveau venu à nos Salons, mais il a marché d'un tel pas qu'il a déjà franchi toutes les étapes et que le voici maintenant tout à fait en tête, avec les meilleurs, avec les plus forts. Nous trouverions difficilement un exemple plus concluant à opposer à ceux qui s'imaginent qu'il faut, pour être remarqué à nos expositions, exagérer l'effort et frapper brutalement de grands coups. Pour attirer ceux qui aiment à la fois l'art et la nature, pour les retenir surtout, les singularités extérieures ne sont pas de mise. En voyant les œuvres de M. Zuber, on comprend tout de suite qu'il a quelque chose à vous dire et, sans qu'il vous arrête indiscrètement au passage, on va à lui, grâce à la séduction qu'exerce toujours la simplicité quand elle a ce charme et la sincérité lorsqu'elle s'exprime en si bon langage. Il est vrai que ces moyens-là ne sont pas à la portée de tous; ils expliquent du moins, et c'est là que nous voulions en venir, le succès qu'a si vite conquis M. Zuber. *Le Flot à Massignieu* nous montre un de ces réduits d'ombre et de fraîcheur dont il est dangereux de rêver en été lorsqu'on est retenu à la ville. De grands arbres qui se penchent au-dessus d'une eau tranquille dont le modeste cours, encombré de rochers moussus, va tout près se dérober dans l'obscurité d'un épais fourré; une solitude absolue, un silence délicieux, des feuillages immobiles, à peine un pli que, du bout de son aile, une hirondelle trace sur le miroir de l'eau, partout une impression de calme et de recueillement qui se dégage de la nature et vous attache à cette œuvre. Mais peut-être la poésie est-elle plus pénétrante dans le *Souvenir de Menton*, parce que la simplicité y est plus grande encore. Un bout de plage, et, au bord de la mer, un berger debout, faisant halte au milieu de ses moutons qui sommeillent : c'est là tout le tableau. Mais la lumière répandue à travers l'espace inonde cette toile, non cette lumière écrasante dont on aime à nous aveugler aujourd'hui, qui dépouille sans pitié les objets de leur forme et les condamne à traîner derrière eux ces ombres d'un bleu

violent et grossier qui sont, paraît-il, le dernier mot de l'école du plein air; ici c'est une clarté douce, caressante, qui respecte le modelé, enveloppe toutes choses, imprègne les ombres de salutaires reflets, et donne avec une parfaite justesse le secret des reliefs honnêtement déterminés et des dégradations délicates. Elle est là, dans toute sa beauté, cette lumière bienfaisante, limpide, tamisée dans le ciel par les voiles légers que le soleil va dissiper devant lui, absorbée par les terrains, réfléchie par le flot paisible sur lequel tremble son sillage d'argent, affirmant ici par un plus vif éclat la grande ligne de séparation entre la mer et le ciel, pour la tenir plus loin indécise et laisser confondues ensemble ces deux immensités. Tous ces tons prochains, ces valeurs presque pareilles, ce dessin si loyalement suivi, cette silhouette doucement mouvementée, ces constructions très nettes, irréprochables dans les lignes comme dans les tons, cette facile succession des plans, tout cela procède de l'art le plus honnête et le plus élevé. En de telles représentations de la nature il n'est pas besoin de faire intervenir des élémens étrangers et des scènes ajoutées sous prétexte de poésie en pourraient compromettre la forte simplicité. Et cependant, quand on est capable de dessiner et de peindre, avec cette tournure et cet à-propos, une figure comme celle de ce berger mentonnais, ou bien comme ce Dante et ce Virgile que l'artiste nous avait montrés il y a deux ans « au milieu de la forêt obscure, » il nous semble que la tentation est grande d'évoquer dans les cadres qui leur conviennent quelques-unes de ces grandes inpirations de la poésie ou de la fable auxquelles se plaisait Corot. Avec M. Français, M. Zuber est un des rares paysagistes qui puissent aborder de tels sujets. Sans renoncer à ces simples données où il a su mettre tant d'élévation, peut-être cependant trouverait-il parfois quelque satisfaction à ne pas s'y borner. Nous lui soumettons humblement un désir que la distinction de son talent nous fait concevoir; c'est parce qu'il nous a déjà beaucoup donné que nous attendons encore beaucoup de lui.

A côté de ces œuvres dont l'importance méritait d'être signalée, bien d'autres encore soutiennent au Salon la juste réputation de leurs auteurs. On aime toujours à retrouver les paysages de M. Lavieille, où la facture très nette s'accorde si heureusement avec la sincérité des impressions. Il y a bien du charme et du mouvement dans la *Vue du Perche*, avec son ciel vif et léger, et cette pluie subite et traversée de lumière qui fond sur ce riant pays semble y ajouter une gaîté de plus. Tout est calme et silencieux, au contraire, dans la rue de ce petit village de Normandie qu'il nous montre endormi sous les sereines clartés d'une *Nuit d'octobre*.

M. Hanoteau, dont l'exécution paraissait avoir un peu faibli à ces derniers Salons, nous revient avec un de ses meilleurs ouvrages et résume d'une manière plus large ses consciencieuses études. Nous admirons beaucoup la simplicité et la grandeur de cette *Eau dormante*, où des arbres aux formes élégantes et variées reflètent leur douce verdure. L'exécution souple et discrète et les colorations tenues dans une gamme très modérée expriment bien l'abandon du lieu, et peu à peu on se sent pénétré de ce grand calme où plonge déjà cette forêt sur laquelle la nuit va bientôt tomber. C'est le réveil de la nature et la pureté d'une belle matinée que M. Isenbart a peints dans ses *Marais de Bélieu*. Le soleil, déjà haut au-dessus de l'horizon, achève de boire la rosée des gazons et jette çà et là quelque éclat plus vif sur les feuilles luisantes des aulnes ou sur les dernières gouttes qui scintillent encore en tremblant à l'extrémité des branches. La journée sera chaude, et il fera bon tout à l'heure chercher la fraîcheur sous les grands sapins qui sont proches et dont le même artiste, avec son dessin correct et sa franche couleur, nous montre aussi, dans sa *Forêt*, les imposantes colonnes et les épais ombrages.

Ces divers aspects de la campagne, les saisons, les heures du jour, l'état de l'atmosphère, moins que cela, quelques nuages au ciel, suffisent à les varier, à mettre dans la lumière, dans les ombres, dans la sécheresse ou la douceur des contours, dans la vivacité ou l'atténuation du coloris, ces modifications presque insaisissables qui donnent à la nature une physionomie si mobile et si délicate à exprimer. Il y a entre les terrains, la végétation, les eaux et le ciel des influences réciproques de colorations et des échanges continuels de reflets dont le spectacle incessamment renouvelé ravit et déconcerte les paysagistes et fournit un vaste champ à leurs observations. Comment rendre ces mille nuances, par quels procédés transporter dans un art dont les moyens d'action sont bornés cette inépuisable variété de la nature? Chacun s'ingénie de son mieux et retourne sans se lasser jamais à ces études dont le charme est si grand qu'on en oublie quelquefois les dangers et que trop souvent aussi, par crainte d'y ajouter de soi-même, on s'y laisse absorber sans conclure. Cet amour trop respectueux qui impose à l'artiste ses contraintes devait inévitablement, nous l'avons dit, amoindrir l'originalité de nos peintres et donner à leurs talens une certaine apparence d'uniformité. Malgré tout, il y a encore chez eux des différences si notables, non-seulement dans les impressions reçues, mais dans l'exécution elle-même que, sans hésitation, à première vue, vous démêlez la personnalité de chacun d'eux. L'entrain de la touche et la franchise du coloris vous dispensent de

recourir à la signature pour attribuer à M. Guillemet cette *Vue du Vieux quai de Bercy*, qu'il a enlevée avec tant de brio. Dès l'abord vous reconnaissez le pinceau de M. Japy et la vivacité diaprée des nuances qu'il affectionne dans ces *Plaines de Villers-Cotterets*, dont il a su étendre jusqu'à l'horizon les profondeurs, en permettant à votre regard de pénétrer partout la vaste étendue des terrains et de s'enfoncer librement dans ce ciel joyeux où le soleil qui, du haut du zénith darde ses rayons, désagrège devant lui les nuages flottans.

Vous vous demandez par quel mystère l'art a pu fixer des impressions si délicates que leur ténuité même semblait les lui dérober : comment, par exemple, M. Flahaut vous donne-t-il l'illusion de ce souffle qui fait bruire les feuillages et incline mollement les roseaux et les folles herbes au bord de son *Etang ?* A voir l'éclat avivé de la végétation et l'animation de ce ciel dont le bleu se nettoie peu à peu, n'affirmeriez-vous pas qu'il pleuvait encore il n'y a qu'un moment sur ces prés des *Bords de la Marne*, où M. Yon pique avec tant d'esprit quelques fleurettes, et ne sentez-vous pas le parfum subtil qui de ces foins fraîchement coupés arrive jusqu'à vous? Avec son dessin si ferme et son entente si large de l'effet, M. Harpignies, dans une de ses meilleures aquarelles, *Après l'orage*, vous apprendrait à son tour avec quelle âpre énergie la terre détrempée se détache sur un ciel blanchâtre, avec quelle violence les arbres y découpent leur silhouette. Il faudrait bien vous arrêter aussi devant cette *Plage de Saint-Waast-la-Hougue* de M. Vernier et jouir, par cette douce journée, du charme étrange de ce grand pays incertain, à demi délayé, dont l'artiste excelle à peindre les aspects changeans et la limpide atmosphère. Notre France parcourue, M. Guillaumet, qui revient « du pays de la soif, » vous montrerait, sous un soleil sans merci, ses habitans, leurs misérables demeures, leurs accoutremens bizarres et les éclatantes colorations dont ils teignent leurs *Palanquins*. En Circassie, nous ne saurions prendre un meilleur guide que M. Pasini pour admirer avec lui ces monumens dont il nous révèle la richesse et le fin travail, et pour admirer plus encore cette exécution d'une si prodigieuse habileté qui procure à vos yeux l'étonnement d'une précision absolue poussée jusqu'aux détails les plus minutieux, sans sécheresse et sans dureté. Enfin nous ne quitterons pas l'Orient avant d'avoir visité avec M. J. Laurens la forteresse pittoresque qu'il a perchée comme un nid d'aigle en haut du *Rocher de Vann* et d'avoir retrouvé dans l'azur intense du ciel et le rose brillant de ses *Remparts de Tauris* un reflet des harmonies que les Persans recherchent et réalisent dans leurs étoffes et leur céramique.

Ne fût-ce que par amour des contrastes, mais bien plutôt pour rendre au mérite de M. Smith-Hald un légitime hommage, il faudra bien encore, avant de laisser nos paysagistes pousser avec lui jusqu'à l'extrême Nord, goûter le calme de ce beau lac sur lequel l'arrivée d'un bateau à vapeur est un événement et retrouver dans les habitations lacustres de son *Soir d'hiver* un dernier vestige des premiers âges de la vie humaine qui s'est perpétué jusqu'à nos jours dans ces contrées reculées. Il y a mieux qu'une curiosité géographique dans les tableaux de M. Smith-Hald, et son talent, déjà très remarqué l'an dernier, nous exprime avec un grand charme l'accord de la vie paisible de ces populations norvégiennes et de la contrée grandiose qui les entoure.

Ces témoignages sincères que les paysagistes nous apportent sur la nature, le plus souvent ils les complètent par les figures, par les animaux surtout dont ils peuplent la campagne, ajoutant ainsi à leurs œuvres non-seulement un élément pittoresque, mais parfois aussi une signification plus poétique. De tout temps d'ailleurs l'étude des animaux eux-mêmes a défrayé une branche importante de l'art. Ils offrent cet intérêt qui s'attache à toutes les manifestations de la vie, et chacun d'eux, outre le caractère et le type qu'il tient de sa race, a sa physionomie propre et ses allures individuelles. Notre orgueil humain, qui veut rapporter tout à nous-mêmes, est bien forcé de se concilier ici avec un sentiment plus modeste qui nous oblige à constater entre eux et nous des analogies apparentes ou réelles, faites en tout cas pour attirer notre attention. Que nos artistes les leur donnent ou qu'elles existent réellement, ces affinités, quand elles sont exprimées avec justesse, obtiennent notre approbation. Sans parler des services très positifs qu'elle nous rend, la vache, par exemple, n'a-t-elle pas déjà inspiré bien des chefs-d'œuvre, depuis Myron jusqu'à Virgile et de Paul Potter jusqu'à Troyon? Avec quelle docilité elle se prête à tous les caprices des peintres, leur fournit, avec la variété de sa robe, toutes les taches dont ils ont besoin et trouve place dans leurs compositions les plus nobles ou les plus familières! M. Van Marcke excelle à peindre ces bonnes nourricières et à les disposer avec art, rêvassant au bord de la mer ou nonchalamment étendues dans les vergers de la Normandie. Cette année, il a voulu, sans doute, nous rassurer sur l'approvisionnement du marché parisien, et avec cette couleur savoureuse et cette science du tableau que vous lui connaissez, il a échelonné jusqu'au fond de l'horizon dans ses *Prés de Bourbel* un bétail innombrable qui, au milieu de gras pâturages, rumine en paix par un temps tiède et doux. Mais la nature n'est pas toujours si clémente aux animaux : M. Vuillefroy nous le fait assez voir dans

son *Retour du troupeau.* Sous la pluie qui crève de toutes parts, ces pauvres bêtes qui cheminent lentement, résignées, passives, regardant vaguement devant elles, sont groupées, dessinées et peintes avec un rare talent, et la dégradation rapide des formes et des tons dans cette atmosphère humide est rendue avec une extrême justesse. Les deux *Bœufs* de M. Barillot sont plus heureux, et leur mine placide marque bien le contentement qu'ils éprouvent à se sentir libres, à se délasser de leur travail en stationnant immobiles dans une eau peu profonde. L'exécution large et facile gagnerait, croyons-nous, à être rehaussée de quelques accens un peu plus précis; mais les bêtes sont bien dessinées et les valeurs accusées largement dans une gamme claire et transparente.

Les fleurs ont aussi leur vie; on ne s'en doutait guère autrefois. Les Hollandais ou les Flamands, qui se sont spécialement appliqués à les peindre, ne nous en ont laissé que des images froides et sèches. Leurs contours découpés sur des fonds sombres, leurs ombres dures et leur exécution minutieuse et pénible provoquent une impression de tristesse. Peut-être pourriez-vous souhaiter, çà et là, dans l'*Embarquement de fleurs* de M. Jeannin un peu plus de précision dans la forme, mais du moins la facture intelligente et facile, la légèreté des ombres, la fraîcheur et l'éclat des lumières, l'apparent désordre et la richesse de cette moisson parfumée, tout vous rappelle ici le charme et les grâces de la réalité. Vous trouverez bien du talent aussi chez nos peintres de nature morte; chez M. Martin, par exemple, qui montre une exécution et un goût tout à fait remarquables dans son tableau : *Chez un orientaliste*, un assemblage assez ingrat à rendre d'armes, d'aiguières, de coffrets et de bijoux. Dans *le Cellier de Chardin*, M. Delanoy a peint à la perfection des victuailles et des objets de ménage groupés autour de cette fontaine de cuivre rouge que le maître a si souvent reproduite, de sa touche onctueuse, caressante, avec cette affection naturelle qu'on a pour les vieux serviteurs. La fontaine de M. Delanoy a été étamée et fourbie à neuf; Chardin ne la reconnaîtrait plus, et peut-être conseillerait-il à M. Delanoy de se relâcher quelque peu de sa consciencieuse précision. C'est un conseil que nous ne donnerions pas à tout le monde, et M. Bergeret, lui, s'est un peu trop détendu dans son *Régal des mouches*, une vraie débauche de mouches en effet au milieu d'un gâchis de sirops et de jus, et un arrangement qui rappelle assez maladroitement *les Confitures* de M. Ph. Rousseau, un des chefs-d'œuvre de ce maître peintre, qui, cette année, nous paraît un peu engourdi. Quant à M. Vollon, il ne s'est pas mis en frais de composition, et on ne saurait lui reprocher d'attacher trop d'importance au sujet. Une courge, une marmite de

fer et une cuiller de cuivre juxtaposés ne constituent pas une donnée très compliquée. Impossible au reste d'imaginer entre ces objets la moindre relation; la marmite est trop petite pour faire cuire la courge et il n'y a pas place pour le sentiment dans cette affaire. Le parti-pris de nous montrer de quelles humilités peut s'accommoder la peinture est ici évident. En la réduisant à ce minimum, M. Vollon a voulu nous obliger encore à nous arrêter en face de son œuvre. Il y est arrivé; nous lui en donnons acte, car jamais il n'a poussé plus loin la puissance du ton et la mâle délicatesse de l'exécution. Afin de rendre sa démonstration plus éclatante, il semble même que pour cette fois il ait tenu, par la largeur plus grande du parti, à simplifier encore la pauvreté de ses modèles. Il a gagné sa gageure, et nous l'aurions juré d'avance. Mais le public pourrait trouver que M. Vollon le met à ration trop congrue. La peinture n'est pas faite uniquement pour les peintres.

Nous voici presque au bout de notre course, et, bien que la petite exposition de la rue Laffitte, en nous privant du concours de MM. Detaille, Jacquemart et Heilbuth, ait comme découronné le groupe de nos aquarellistes, nous trouverions encore bien des découvertes à faire dans les salles qui leur ont été réservées cette année. Il faudrait pouvoir s'arrêter plus longtemps devant les Fleurs de MM. Schuller et Morand, devant les Portraits de M. Bellay, devant ces Paysages de M. Devilly, où, dans leur brièveté, les indications sont si justes et où le travail de la couleur est mené avec une sûreté si magistrale. On aimerait à revoir Venise avec M. Benouville, et, dans les aspects pittoresques qu'il en a choisis, un dessin très ferme soutient les tons légers de ces monumens qui se détachent sur les claires transparences du ciel. Les gouaches de M. Furet, des *Vues de Suisse et du Jura*, mériteraient aussi mieux qu'une courte mention. Elles sont exquises de fraîcheur, et ces amandiers roses, ces bourgeons qui semblent aussi des fleurs, toutes ces gaîtés et ces ondoyantes colorations de la nature au printemps forment un délicieux contraste avec les neiges qui persistent encore sur le haut des montagnes. Dans la salle voisine, avec les fusains de MM. Lalanne et Allongé, nous aurions à noter les amusans croquis faits par M. Renouard d'après les dames artistes de nos musées; la scène piquante et très finement rendue que ce même personnel féminin a inspirée à M. Dagnan-Bouveret, et enfin les charmantes compositions de M. Boilvin destinées à illustrer les poésies de M. Coppée, dessins de ce graveur habile dont les débuts comme peintre ont été si remarqués et qui, à force de grâce et de distinction dans *la Nourrice* et *les Muses*, par exemple, arrive facilement au style.

Avant de descendre à la sculpture, nous nous reposerons un moment autour de cette table sur laquelle, par une heureuse innovation, l'administration nous offre de feuilleter les plus splendides publications qui se rattachent à l'étude des beaux-arts. Les spécimens que nous y trouvons du talent de nos graveurs nous permettent la comparaison avec leurs travaux les plus récens exposés aux murailles de cette salle. La gravure en taille-douce en est à peu près absente. Au contraire, la gravure à l'eau-forte prend une place toujours plus importante qu'expliquent assez les libertés qu'elle autorise et les facilités de son apprentissage. C'est un moyen d'expression presque immédiat pour quiconque sait dessiner, et qui, par les ressources de coloration qu'il présente, devait tenter surtout les peintres. On sent bien en effet que M. Gaillard est un peintre et on reconnaît une fois de plus qu'il est un dessinateur de premier ordre dans cet étonnant portrait de *Léon XIII*, d'une expression si fine, avec sa physionomie spirituelle et tout italienne. Autant le travail est serré, peu apparent chez M. Gaillard, autant il est large et hardi chez M. Courtry. Il y a des morceaux excellens dans son *Portrait d'Hélène Forment*, le rideau, notamment, dont les tailles d'une allure très franche rappellent bien la facture de Rubens. On sent malheureusement que la gravure a été exécutée non d'après l'original du maître, mais d'après une photographie qui, pour les cheveux blonds de la jeune femme et les broderies d'or à peine visibles dans sa robe de brocart, a donné des valeurs beaucoup trop foncées. Il y a aussi quelque dureté et un peu de lourdeur dans le visage, où nous avons peine à reconnaître cette merveille d'éclat et de jeunesse qu'on admire au musée de Munich. *Le Passage du gué* continue dignement, en revanche, la série des excellentes traductions que M. Courtry nous a déjà données des œuvres de M. van Marcke. Les tableaux du peintre, par la netteté de l'effet et des valeurs, sont faits d'ailleurs pour séduire les aquafortistes, et sa *Source de Neslettes*, comme son *Herbage à Sorentz*, ont trouvé dans MM. Yon et Lecouteux deux interprètes aussi intelligens que fidèles. La *Place Pigalle* et la *Place Breda* ont fourni à M. Buchot le sujet de deux compositions très animées, et il a mis bien de l'esprit aussi dans ces *Deux Voisins de campagne*, qu'il nous montre un falot à la main, bras dessus bras dessous, un peu titubans et pataugeant dans la boue par l'obscurité d'un soir d'hiver. Il n'est que juste enfin, et pour clore, de signaler les belles eaux-fortes de M. Waltner, dont l'habileté fait l'admiration de ses confrères et qui arrive à donner à son travail et à ses colorations une variété et une richesse tout à fait étonnantes.

II.

Au sortir des innombrables salles consacrées à la peinture, on éprouve un soulagement bien excusable à retrouver disposées avec goût, parmi des gazons vrais et des fleurs qui sont naturelles, les œuvres de nos sculpteurs. Avec le repos des yeux et la satisfaction de se sentir dans une atmosphère plus sereine, on goûte auprès d'elles une sorte de fierté patriotique à constater la force et la supériorité de notre école. Le public le sait, et dans des conditions décisives il a pu se convaincre que, si chez d'autres peuples on arrivait à citer quelques individualités, nulle part ailleurs on ne rencontrerait un tel ensemble et une telle diversité de talens. Il s'est donc habitué à compter sur nos sculpteurs.

Il voit à leur tête des hommes dans la force de l'âge et la pleine maturité de la production, dont les œuvres sont justement célèbres et dont les mérites très différens sont si élevés que, dans son embarras à les classer, il se contente de les admirer. De jeunes émules qui les pressent et parfois même des débutans qui se révèlent avec éclat lui montrent à côté d'un présent glorieux un avenir assuré. Aussi, lui qui autrefois passait indifférent, peu à peu il est devenu respectueux; bien plus, il a fini par s'intéresser à cet art austère. Il accepte ses limites étroites, et il reste étonné de ce que les plus forts peuvent y enfermer de puissance et de pensée. Il comprend par leur exemple ce que valent les labeurs prolongés et les recueillemens de ce noble métier, le désintéressement qu'il suppose, la dignité qu'il communique à la vie, et il ne trouve que juste de rendre en sympathie à nos sculpteurs ce qu'ils lui apportent d'efforts et de belles créations. Après ce premier flot, assez vite écoulé, de désœuvrés et de curieux qui, au début, s'empressent surtout dans les salles de peinture, la sculpture a son tour. A distance, ses productions les plus saillantes persistent souvent seules dans le souvenir que laisse une exposition. C'est pour elles comme un avant-goût des immunités que le temps leur réserve, en regard des oublis et des détériorations parfois assez promptes qu'il inflige aux tableaux de nos peintres. Chaque année présente évidemment ses chances d'inégalité dans la richesse des Salons, et peut-être même serait-il possible de constater pour celle-ci comme un temps d'arrêt et d'hésitation chez nos sculpteurs. Mais il ne faudrait voir, tout au plus, dans ce fait, qu'une de ces intermittences inhérentes à tout ordre d'activité. Leur mérite, malgré tout, reste encore assez grand et, chez quelques-uns même, assez éclatant pour que

nous ne songions pas à tirer de cette infériorité, si elle existe, des conclusions trop générales.

La statue de Mgr Landriot par M. Thomas est un ouvrage parfait. Avec cette noble et poétique figure du *Virgile* que le sculpteur envoyait au Salon de 1861, on avait appris ce qu'il valait. Depuis, il avait surtout concouru à la décoration de nos monumens par des travaux consciencieux qui, sans lui attirer des succès bien bruyans, l'avaient mis en haute estime parmi ses confrères. Lentement, mais sûrement, M. Thomas n'avait pas cessé de progresser. Il s'était tenu en haleine; il vient de trouver son jour et de rencontrer dans un sujet qui convenait à la nature de son talent l'occasion de manifester toutes ses qualités. Par cette œuvre bien française et qui se rattache aux meilleures traditions de notre école, M. Thomas s'est mis à sa vraie place. Recouvert d'un ample manteau qui retombe à grands plis derrière lui, l'évêque est représenté à genoux, en prières, les mains jointes, sa mitre et sa crosse posées à côté de lui. L'attitude aisée, le costume très riche, mais simplement porté, sans apparat ni coquetterie, les mains longues, bien faites, — de belles mains d'évêque habituées à bénir, — la dignité de la prestance, tout montre ici ce soin de la personne qui dans ces positions en vue fait un peu partie du respect des autres. Tournée de côté par une inflexion très légère, la tête est charmante de distinction, de bienveillance, et sur la bouche, dans le regard, dans l'expression de tous les traits, on sent cette aménité, cette onction, cette douceur et cette facilité d'accès qui avaient rendu le prélat si populaire. La silhouette générale a une élégance facile qui se soutient sous tous les aspects de ce bel ouvrage, dont l'exécution, quoiqu'elle s'efface de son mieux, met bien en évidence la mesure exquise et la noblesse. Il faut une entière possession de soi-même et des ressources de son art pour donner ainsi à une représentation de la figure humaine, outre le caractère individuel du portrait, cette haute signification morale qui en fait comme une création et un type.

La clarté des intentions est imposée à la sculpture, et celle-ci la trouve facilement quand il s'agit de rendre hommage à des hommes appartenant à certaines conditions de la société. Pour un prélat, par exemple, ou pour un guerrier, le costume d'une part et aussi le mode de leur activité propre assignent une détermination précise à leur image. Mais pour des illustrations empruntées à l'ordre purement intellectuel, pour un savant, pour un littérateur ou un orateur, cette détermination est plus difficile à exprimer. Comment la rendre évidente aux yeux de tous sans trop appuyer, sans recourir à ces pantomimes indiscrètes qui, en détournant l'attention du visage, véritable siège de l'expression, la reportent sur des attributs

groupés autour du personnage pour nous dire ses travaux, ses découvertes, et nous fixer sur son caractère? Entre la charge et l'énigme, la mesure est délicate, et quand on songe aux difficultés du problème, on se dit qu'on n'admire pas assez les œuvres où il a été résolu dans des conditions vraiment plastiques. Cette mesure, nous la trouvons réalisée une fois de plus par M. Chapu dans la statue de *Leverrier*. L'illustre astronome, debout, vêtu de l'uniforme de l'Institut par-dessus lequel flotte un vêtement plus pittoresque, tient d'une main une feuille couverte de calculs et montre de l'autre sur la sphère céleste la planète dont ses rigoureuses déductions lui ont révélé la place. Mais en même temps que l'artiste a spécifié ainsi d'une manière suffisante le fait particulier qui a illustré cette vie, il a voulu nous montrer sur le visage du savant la passion de la science elle-même. Il a donc maintenu sa tête droite, plutôt un peu haute, et dirigé son regard vers les espaces célestes en mettant sur tous ses traits l'expression d'une confiance absolue dans la certitude des résultats que son intelligence a découverts et que la réalité va confirmer. Le geste des mains se borne donc à une simple constatation ; c'est sur le visage que notre œil est appelé, et en conservant une unité parfaite, l'œuvre prend ainsi un caractère plus élevé. L'aspect serait excellent de partout, n'était une certaine confusion qui s'établit quand on regarde la statue presque de face, un peu à droite. La jambe gauche du personnage arrive alors à être entièrement masquée par la petite figure qui supporte la sphère céleste, sans que le regard ait conscience qu'il y ait là une largeur assez grande pour cacher cette jambe. La correction peut être complète, et nous croyons qu'elle l'est en effet, mais la vraisemblance n'est point suffisante, et les exigences de l'aspect dépassant en pareille matière l'exactitude absolue, la statue n'offre pas de ce point cette stabilité dont notre esprit, au moins autant que notre œil, réclame impérieusement la satisfaction.

Le *Génie de l'immortalité*, destiné à surmonter le tombeau de Jean Reynaud, n'est pas seulement une figure heureusement inventée, mais la conception même de M. Chapu répond au caractère intime du philosophe qui l'a inspirée, à cette nature passionnée qui, dans son incessante recherche de la vérité à travers l'infini du temps et de l'espace, s'efforçait de concilier la précision de la science avec le mysticisme le plus ardent. Cette figure, libre de ses entraves, qui repousse du pied la terre, et d'une allure si fière, prend son essor vers la lumière, cet élan de tout l'être, ces bras ouverts, ce visage radieux, tout ici répond à cette belle devise : *Transitoriis quære æterna*, devise qui s'accorde si pleinement elle-même avec ce que nous savons d'une des âmes les plus actives et les plus sincères de notre époque. Le modelé ferme et souple procède par larges plans ;

dans ses inflexions sobres la ligne de corps se suit bien, d'un même jet, et l'ensemble a ce cachet de force, de grâce et de distinction que M. Chapu sait imprimer à tous ses ouvrages.

Dans ces hommages rendus à la mémoirs des hommes qui ont laissé leur trace ici-bas, la part de liberté laissée au statuaire est souvent bien restreinte. Parfois même il semble que tout se tourne contre lui pour l'enchaîner et lui imposer les conditions les moins conciliables avec l'essence même de son art. Une statue consacrée à M. Thiers présentait, plus qu'aucune autre, de telles difficultés. Dans une œuvre justement admirée, M. Bonnat avait bien pu peindre M. Thiers; mais le parti adopté par l'artiste devait s'offrir naturellement à son esprit. En évitant de montrer le corps tout entier, il trouvait même dans la simplicité et la couleur effacée du costume ce bénéfice de concentrer la lumière sur le visage et d'y appeler tout l'intérêt. Ces sacrifices et ces utiles dissimulations n'étaient point permises au sculpteur. A raison même de l'emplacement que sa statue devait occuper dans une galerie peu spacieuse, celui-ci était de plus condamné à nous représenter M. Thiers avec sa taille réelle, ses proportions vraies, le corps emprisonné dans l'étroit vêtement qui lui était habituel, avec les petites jambes qui le supportaient, avec les lunettes elles-mêmes sans lesquelles la ressemblance n'existait plus. Il n'y avait pas à tricher avec tout cela. Le dilemme était inévitable : ou ne pas adopter un tel programme, et alors ce n'était plus le type connu et consacré, ce n'était plus *Monsieur Thiers;* ou, si on l'adoptait, la donnée, il faut bien le reconnaître, était peu sculpturale. Si un artiste devait comprendre toutes les difficultés d'une pareille tâche, c'était assurément M. Guillaume; peut-être, en l'acceptant, était-il le seul aussi qui pût y mettre ce qu'il fallait de tact et de talent. Il a choisi dans M. Thiers l'homme public, et il l'a pris au point culminant de sa carrière, au moment où, appuyé à cette tribune qui était sa seule force, il allait recevoir, comme le suprême honneur de sa vie, le vote par lequel l'assemblée nationale déclarait qu'il avait bien mérité de la patrie. M. Guillaume a d'ailleurs respecté complètement le type de son modèle et son costume; il ne pouvait avoir idée de transfigurer M. Thiers. Mais, sans rien dissimuler du corps, il s'est efforcé, par une franche affirmation des lignes verticales, de faire monter nos regards vers le sommet, de les attirer sur le visage, auquel il a su, avec une ressemblance indéniable, donner cette expression d'énergie, d'intelligence et de tranquillité morale de l'homme qui, ayant pour lui sa conscience, attend avec calme le jugement de la postérité. Le geste de la main, l'attitude tout entière, confirment ces sentimens et communiquent à toute la personne le reflet d'une force supérieure à ce corps chétif. Par son

aspect sérieux, simple, élevé, l'œuvre a tout le caractère qu'elle pouvait avoir.

Un simple dessin attribué à Van Eyck et représentant *Philippe de Bourgogne* a suggéré à M. Guillaume la pensée d'une de ces restitutions historiques auxquelles il excelle, et qui lui ont déjà inspiré plusieurs chefs-d'œuvre : *les Gracques*, *le Mariage romain*, et cette remarquable série des portraits de Napoléon Ier dans lesquels, en s'attachant à suivre un même type à travers toute l'existence, l'artiste a su exprimer à la fois les modifications successives de l'âge et le jugement que comportait chacune des acceptions qu'il avait choisies, étude intéressante, d'un ordre tout à fait intime, et qui suppose, avec une perspicacité singulière, une rare souplesse d'exécution. Par ce double caractère de ressemblance naturelle et d'interprétation morale d'un homme et d'une époque, le *Philippe le Bon* est une œuvre de grand style et de forte réalité. Cette figure anguleuse et sèche, le malin sourire qu'on surprend sur ses lèvres, son regard méditatif, et jusqu'à ce missel que tient sa main nerveuse et ce collier de la Toison d'or qu'il porte à son cou, tout s'accorde ici pour nous montrer la fidèle image du politique habile, du protecteur des arts et des lettres, du chef de cette petite cour de Bourgogne qui a tenu une si grande place dans l'histoire et qui, soit dit en passant, mériterait d'être étudiée de plus près par ceux qui s'intéressent aux origines de notre art moderne. En attendant les travaux des érudits, le prince qui autrefois a donné à la Bourgogne une si haute illustration aura du moins reçu, dans cette œuvre accomplie, un digne hommage de l'artiste et du lettré qui est son compatriote.

Le *Rabelais* de M. Dumaige, destiné à la ville de Tours, est une statue bien conçue et drapée avec ampleur. La pose est naturelle et convient à cet attentif observateur de la vie humaine. L'expression narquoise du regard et de la bouche répond bien aussi à l'inscription placée sur le piédestal, mais que peut-être on aurait pu mieux choisir si on voulait résumer le caractère du personnage. Il y a plus que du rire chez Rabelais, et ce n'était pas seulement pour le vain plaisir du dénigrement que sa verve s'exerçait sur les travers de son temps. Rabelais voyait au-delà de son époque ; il avait des idées très personnelles, et sur bien des points, il était en avant de son siècle par cette bonne santé et cette vigueur de pensée dont nous voudrions retrouver mieux la trace sur son visage. Comme Rabelais, Bernard Palissy appartient à la renaissance, et, comme Rabelais aussi il fut un précurseur ; mais le rire ne trouva guère place dans sa vie austère et vaillante. M. Barrias nous a rendu avec un grand charme d'expression cette figure pensive, ardente, ce front intelligent, ces yeux brûlés au feu des fours, ce visage amaigri par les privations

et consumé lui aussi par la flamme d'une vie trop intense. Le costume élégant que recouvre le tablier du potier est d'un arrangement pittoresque; la pose et l'exécution s'harmonisent complètement avec la signification de l'œuvre, et les attributs heureusement disposés indiquent avec à-propos les recherches et les préoccupations multiples de cet artiste qui fut un savant et un inventeur. C'est aussi un inventeur qu'a représenté M. Lafrance. Sa statue de *Sauvage* a de la force et de la grandeur : peut-être son personnage pourrait-il mettre un peu moins d'ostentation à nous montrer l'hélice qui est figurée à côté de lui, mais il faut pardonner cette fierté posthume à un homme dont les découvertes furent nombreuses et le génie presque toujours méconnu. Ainsi conçu, l'hommage est en même temps une leçon.

Si tardif ou si exagéré qu'il puisse être, le sentiment qui pousse les villes ou les nations à glorifier leurs enfants illustres est toujours du moins un sentiment respectable. Mais il est parfois bien difficile à un artiste de s'intéresser à ces célébrités locales, et l'indifférence qu'elles lui causent le plus souvent, condamne par avance son œuvre à la banalité. La ville de New-York peut s'applaudir du choix qu'elle a fait d'un de ses enfans, M. Saint-Gaudens, pour la statue qu'elle voulait élever à *l'amiral Farragut* : elle aura droit désormais d'être doublement fière, du modèle et du sculpteur. Un artiste américain n'avait pas à chercher le sens d'un tel hommage; en s'y associant lui-même, il était assuré de donner à son travail le caractère qu'il réclamait. C'est bien là le marin, avec son costume simple et correct, la redingote boutonnée, les pans flottans au vent, l'aplomb du corps franchement pris, les jambes un peu écartées, comme il convient sur un sol mouvant. C'est bien là surtout le chef ayant conscience de sa responsabilité, investi de ce pouvoir suprême qui confie à son intelligence et à sa droiture la vie de tant d'hommes et l'honneur de son pays; la bouche, le front, le regard, tous les traits montrent bien la gravité, le sang-froid et la fermeté morale qui font la dignité du commandement. Mais ici il y a plus encore, et dans cet homme de mer et cet amiral vous découvrez le caractère particulier d'une race, la volonté tenace, clairvoyante, et, avec l'expérience de la vie, cette initiative et cette hardiesse de conceptions qui est propre aux Américains et dont Farragut a été un vivant exemple. L'exécution simple et large manifeste tous ces traits, et atteste que M. Saint-Gaudens était digne de cette œuvre puisque, pour sa part aussi, avec le bénéfice de l'enseignement qu'il a reçu à notre école, il a su, dans l'exercice d'un art assez nouveau pour sa nation, conserver des qualités natives de force et de spontanéité qui ne pouvaient trouver un meilleur emploi.

On croirait volontiers que, dans l'expression des sujets librement choisis par l'artiste, son originalité devrait être plus grande, et qu'avec une pleine indépendance son talent peut se déployer plus à l'aise. Il n'en est pas toujours ainsi. A quelques-uns même il semble qu'un peu de contrainte soit nécessaire, car trop souvent les choix qu'ils font, abandonnés à eux-mêmes, ne répondent ni à leur tempérament particulier, ni même aux conditions les plus élémentaires de leur art. De là des étrangetés par lesquelles ils pensent se faire remarquer, des imitations de ce qui a réussi à autrui, et jusqu'à des emprunts directs faits à d'autres arts, soit dans la composition, soit même dans les procédés d'exécution. On trouverait facilement au Salon la trace de ces diverses préoccupations qui, selon l'importance qu'elles prennent dans l'esprit de ceux qui les subissent, vicient d'autant leurs productions. L'étude désintéressée de la nature est toujours pour les jeunes gens la marche la plus certaine, celle qui à l'entrée de leur carrière leur prête le meilleur soutien et leur permet, en se rendant maîtres de leurs moyens d'expression, de chercher aussi plus sûrement leur voie. L'exposition nous offre cette année un nombre rassurant de ces études modestes, exécutées avec conscience, sans autre prétention que celle de bien faire. Parmi celles qui nous ont frappé et qui nous paraissent de bon augure pour l'avenir de leurs auteurs, nous citerons le *Pyrame*, de M. Coulon, *le Charme*, de M. Hasselberg, et le *Saint Jean*, de M. Perrin. La *Biblis*, de M. Suchetet, est aussi une étude, mais où déjà la facture et le sentiment sont très personnels. La souplesse des chairs, leur molle pénétration entre elles, la délicatesse avec laquelle elles se modèlent sur les surfaces où elles posent, la jeunesse et la langueur de cette figure couchée, la flexibilité de ses formes allongées qui semblent déjà fluides, devaient signaler ce charmant ouvrage à l'attention. Si, comme nous le pensons, il doit être exécuté en marbre, peut-être M. Suchetet devrait-il s'attacher à corriger l'effet peu gracieux que présentent le sein et le bras sur lesquels porte le poids du corps. Quant à ce que donnera cette exécution définitive, il nous paraît imprudent de le présager, et nous devons désormais réserver notre jugement sur ce point. Ce modelé du plâtre est bien séduisant; il donne trop facilement l'illusion d'un résultat au lieu de marquer une étape et une préparation. Il y a comme un courant de mode, qui tend de plus en plus à dominer, dans ce procédé d'empâtemens et de touches morcelées qui semble emprunté à la peinture et dispense trop souvent d'une forme plus serrée et d'une exécution plus profonde. Nous pouvons voir au Salon même bien des ouvrages qui, grâce à cette apparence flatteuse, avaient été fort remarqués aux dernières

expositions et qui n'ont pas gagné à être aujourd'hui de marbre ou de bronze.

Chaque matière implique, en effet, un travail spécial dont bien des sculpteurs ne paraissent guère se douter. Ils ne comprennent pas que, dès la conception même de leur œuvre, ils devraient en quelque sorte l'avoir sous les yeux dans sa forme définitive, et que, tout en modelant la terre, il leur faudrait songer à la statue à laquelle les mène ce travail préparatoire. Faute de cette prévoyance, la statue ne tient pas les promesses de l'ébauche; au lieu de la compléter, l'exécution l'amoindrit. Aussi, malgré la grâce et la suavité de ses formes, nous attendrons le marbre de M. Beylard pour savoir exactement ce que vaut sa *Madeleine*, à laquelle il fera sagement d'ailleurs de donner un type un peu moins vulgaire. La figure de femme qu'expose M. Barrau ne manque pas non plus de grâce, et il y a une certaine élégance dans son ajustement; mais nous ne comprenons pas très bien à quel titre elle représente *la Poésie française*. Elle a cependant à ses pieds une inscription explicative et une liste de nos poètes à côté d'elle. Mais comment résumer dans un seul personnage les idées qu'évoquent des noms si divers? Corneille et La Fontaine, Racine, Voltaire et Victor Hugo, le programme est bien vaste, et l'unité n'en apparaît pas très clairement sur cette figure : peut-être, au surplus, est-ce la difficulté de concilier tous ces noms qui lui donne ce petit air maussade. Il y a du mouvement dans les lignes et une largeur facile dans l'exécution de la *Judith* de M. Lanson. La tête de la jeune fille est expressive et, quoiqu'il soit assez léger, son costume a de l'ampleur. Mais, à distance, son geste laisse quelque incertitude sur ses intentions. Ce sabre qu'elle tient à la main et dont les détails finement travaillés attirent l'attention, ce sabre est trop riche et trop beau. Il semble exciter chez Judith un sentiment d'admiration et de convoitise plutôt qu'une idée de meurtre. On comprendrait son hésitation d'ailleurs, et ce n'est pas une mince affaire que la décollation de cet Holopherne, dont la robuste silhouette se profile derrière elle. Le groupe d'*Orphée et Eurydice* par M. Paris est bien agencé, bien équilibré, et montre des qualités d'expression remarquables. Il y a de la passion dans la figure suppliante d'Orphée et comme un vague espoir sur son visage, tandis que les traits d'Eurydice, — bien que sa tête nous paraisse un peu petite, — ont un caractère touchant de douleur et de regret. L'œuvre est d'un jeune homme, croyons-nous, mais elle atteste déjà de l'habileté et un sentiment très personnel.

L'*Ève*, de M. Falguière, a le charme que cet artiste communique à ce qu'il fait. La ligne extérieure de ce corps féminin se déve-

loppe sans arrêt dans sa grâce souple et sinueuse. Le modelé des formes qu'enveloppe ce contour pourrait être plus accusé et serré de plus près dans le torse, le ventre et les jambes; mais l'effacement même de ce modelé ramène le regard vers la silhouette et l'invite à en suivre les ondulations. Nous souhaiterions aussi quelques accens plus précis dans le *Mercure*, de M. Delorme. La pose est naturelle, le corps a de l'élégance et les pondérations sont bien établies; si la forme était plus arrêtée par places, le travail prendrait le condiment d'animation et de variété qui lui manque.

Peut-être est-ce par crainte de la rondeur et de la monotonie que nos sculpteurs subissent la séduction des types grêles auxquels ils se complaisent depuis quelques années, et dont M. Lefeuvre nous présente un nouvel exemplaire. Son œuvre est délicate, elle a du charme; le modelé de ce jeune corps un peu gauche est très fin et l'expression ingénue du visage fait honneur à l'artiste. Mais, d'une façon générale, nous trouvons qu'on abuse un peu de ces âges intermédiaires et de ces adolescences en voie de formation. La gracilité n'est pas un régime qui convienne à la sculpture, et elle gagnerait à choisir dans la nature des états moins transitoires et mieux affirmés. Nous savons donc gré à M. Turcan de nous avoir montré dans son *Ganymède* des formes plus pleines et d'avoir aussi, dans ce sujet scabreux, indiqué sur les traits de ce jeune garçon quelque chose comme un sentiment de réserve et de pudique étonnement. La pose d'ailleurs est pleine d'abandon et la lumière glisse bien sur ce bronze dont le travail est large et facile. Enfin la puissance et la vie que M. Becquet a mises dans son *Faune jouant avec une panthère* doivent lui mériter nos suffrages. L'énergie, la concision et la liberté de l'exécution y sont remarquables. Bien que mêlée, comme elle est ici, de quelque vulgarité dans le type du modèle, la bestialité un peu sauvage de la tête ne messied pas trop à cette étrange créature, et l'expression de la force est devenue chose si rare dans la statuaire de notre époque que nous ne pouvions pas manquer de la saluer dans l'œuvre de M. Becquet.

Comme toujours, les bustes sont nombreux; beaucoup sont excellens et mériteraient un plus long examen : tout d'abord celui de *M. Pasteur*, par M. Dubois, très bien composé, d'une exécution souple, d'une physionomie martiale et franche, avec ces inflexions et ces particularités délicates par lesquelles l'éminent sculpteur sait avec tant d'à-propos compléter le caractère de ses œuvres. Citons seulement encore, car il faut passer vite, le buste de *Mlle Krauss*, par M. Franceschi, un visage intelligent où respirent l'énergie et la volonté; celui de *Mme S. S****, par M. de Saint-Vidal, une tête élégante, bien dégagée, bien posée, et qui rappelle

les bons ouvrages du XVIIIe siècle; le *Meissonier*, de M. de Saint-Marceaux, tout plein de mouvement et de vie; le *Dupin*, de M. Guilbert, d'un aspect très sculptural; le fin portrait de *M. A. Darcel*, par M. Villain; enfin celui de *M. Dubois*, dont les traits sont peut-être un peu trop accentués, mais qui, avec la charmante statuette de *M. Meissonier*, nous montre tout le talent et la spirituelle exécution de M. Gemito.

Dans cette longue et cependant bien incomplète revue, nous pensions avoir parcouru tout le domaine de la sculpture en recherchant, partout où nous les trouvions exprimés, le caractère, la beauté, la force ou la grâce. M. de Saint-Marceaux nous oblige à y ajouter l'esprit. Il y en a beaucoup dans son *Arlequin*, et peut-être y en a-t-il autant dans le choix d'un tel sujet, l'année d'après ce *Génie funèbre* qui avait valu à l'artiste un si haut succès. Le public attendait M. de Saint-Marceaux et le public a trouvé à qui parler. Il a su gré au sculpteur de cette évolution dont la brusquerie lui a paru de haut goût. Tout dérouté qu'il fût, comme il s'accommode encore mieux d'une donnée piquante et gaie que d'une gravité trop prolongée, il a applaudi M. de Saint-Marceaux. Il est très piquant et très malin en effet, cet *Arlequin* si bien cambré, si bien pris dans sa taille, si bien posté pour le combat. On sent qu'il ne s'agit pas ici d'un arlequin banal, mais de l'arlequin parisien, gouailleur, alerte, svelte, déluré, un peu impudent, assez cynique, prompt à l'attaque et plus rapide encore à la retraite. Mais notre homme serait difficile à surprendre; tournez autour de lui, vous n'y parviendrez pas. De partout, — et il convient d'en louer l'artiste, — de partout il se défend et ne se laisse point aborder. Ces yeux qui rient sous le masque ne disent rien de bon; il médite quelque méchant tour et gare à qui passera à portée de sa batte! L'administration a compris quel danger ce serait de lâcher ce vaurien parmi le tas de dieux, de héros, de saints et de grands hommes qui sont en bas. Elle a voulu qu'il fût seul, à l'étage: elle le fait surveiller de près, et ces deux gardiens que vous voyez à portée sont spécialement commis à sa personne. La précaution n'était point inutile.

III.

L'architecture est à la fois un art et une science. Ce double caractère, autant que la persistance de ses créations à travers le temps, la rend pour l'histoire une source d'informations précieuse et quelquefois même unique. Les renseignemens qu'elle lui fournit sont les plus positifs de tous, ceux qui permettent le mieux d'apprécier la vie sociale et privée d'un peuple. Par l'usage qu'elle fait des lois qui régissent l'emploi des matériaux, elle nous dit ce qu'était

l'état de la science chez ce peuple. Elle nous révèle en même temps son goût, son degré de culture, et comme son tempérament intellectuel et moral, par l'observation plus ou moins heureuse qu'il montre de ces autres lois plus délicates qui relèvent du sentiment et prescrivent en vue de l'aspect le plus beau, le meilleur usage de matériaux et d'un outillage donnés.

L'architecture et l'histoire se prêtent, on le voit, un mutuel secours; elles sont aussi intéressées l'une que l'autre aux recherches qui, ayant trait à la filiation de l'art chez une nation, nous renseignent nécessairement aussi sur la date et la nature des relations établies de peuple à peuple. On comprend donc, même à ce point de vue, l'importance qu'offre l'étude des monumens que nous a laissés le passé, qu'elle soit faite en vue de restaurations projetées, ou simplement dans un intérêt d'instruction purement théorique. La plus grande et de beaucoup la plus intéressante partie des dessins d'architecture qui figurent au Salon est relative à cette étude, dont le domaine s'est singulièrement agrandi à notre époque. Des contrées qui au point de vue de l'art semblaient autrefois deshéritées, mieux connues désormais, fournissent, comme l'Inde, par exemple, leur contingent de richesses à notre admiration. Dans cet ordre d'idées, la mission que poursuit en Afrique M. Vaurabourg a déjà produit d'intéressans résultats. A côté de détails d'ornementation intérieure copiés avec soin dans une habitation et dans une mosquée, l'habile explorateur nous apporte cette année une étude consciencieuse sur un monument dont la destination était restée longtemps incertaine, et qui offre une grande analogie avec cette sépulture des rois de Mauritanie qu'on connaît sous le nom de Tombeau de la Chrétienne. Le Mausolée des rois de Numidie, le Madras'en, est également un édifice circulaire fait d'assises de blocs réguliers disposés en gradins et décoré de deux lions d'aspect assez étrange. Là encore, on retrouve cet ensemble de précautions prises pour assurer le respect de la sépulture et qu'on observe en Égypte et dans plusieurs contrées de l'Asie-Mineure : portes simulées, impasses et accès mystérieusement compliqués, sortes de rébus architectoniques dont M. Vaurabourg a pu déterminer la clé au moyen d'un tracé géométrique. Le monument d'ailleurs n'a pas une haute valeur comme art, et son style est un compromis entre l'architecture grecque et celle de l'Orient.

Mais le champ de ces études du passé ne s'est pas seulement accru en étendue; il a été surtout plus profondément creusé, et bien des lumières nous sont venues depuis peu sur des époques et des styles que nous croyions bien connus. Entre tous, les monumens de la Grèce sont faits pour préoccuper les artistes et pour leur fournir les plus utiles enseignemens. On ne s'est point lassé de les consul-

ter, et les beaux travaux que depuis longtemps ils ont inspirés à nos pensionnaires de l'école de Rome nous ont permis de suivre l'histoire de cet art et de l'étudier dans sa perfection. Tout récemment encore, quand déjà il semblait qu'il n'eût plus rien à nous apprendre, un examen plus attentif faisait découvrir dans quelle mesure délicate le sentiment intervenait à son heure pour corriger ce que les données de la science auraient eu de trop rigoureux. Par des déviations légères et toujours judicieuses, nous le voyons, en effet, s'efforcer de donner à l'œil l'impression d'une perspective plus logique en quelque sorte que la perspective vraie, puisqu'elle avait pour but de mieux affirmer pour l'esprit ces satisfactions de stabilité, de proportions et d'harmonie dont nulle part ailleurs on ne rencontrerait à un si haut degré l'heureuse réalisation. C'est ainsi que successivement, avec les progrès mêmes de ces études, nous nous étions habitués à prendre une opinion toujours plus haute de ce petit peuple, de son goût, de son génie. Cette année encore, deux architectes récemment sortis de l'école de Rome, MM. Loviot et Paulin, nous montrent sur ce sujet un ensemble de travaux très importans, mais qui tendraient à modifier d'une manière notable les idées reçues jusqu'ici. C'est comme une thèse qu'ils nous présentent concurremment sur deux des monumens les plus intéressans d'Athènes ; le Parthénon et le temple de Thésée. Avec une somme de travail égale, autant d'ingéniosité dans les conceptions et une habileté presque semblable pour l'exécution, leurs conclusions sont pareilles. Mais si l'importance du travail et le mérite de l'exécution sont ici dignes des plus grands éloges, il convient d'y regarder de très près avant de se prononcer sur la valeur des révélations que nous apportent MM. Loviot et Paulin. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'ils n'ont pas usé de ménagemens envers nous et que le courage n'a pas manqué à leur franchise. Tout ce qu'on peut mettre de netteté et de violence à une affirmation, ils ne nous l'ont pas épargné. Le premier choc est rude. On est froissé de la brutalité de ces couleurs crues qui s'étalent sur ces vénérables monumens, les traversent de part en part, sans souci de leurs lignes, sans laisser à l'œil aucun répit, sans respecter aucune surface, à l'intérieur comme à l'extérieur, sur les statues comme sur les édifices. On reste un peu dérouté dans ses affections, blessé dans ses instincts, honteux pour soi-même et pour les autres surtout, d'une si longue ignorance sur des sujets si souvent étudiés et par des hommes d'une telle valeur. Et cependant si c'était bien là l'expression de la vérité, il faudrait nous rendre. Il est toujours temps de renoncer à une erreur ; mais quand une croyance est bienfaisante, il ne la faut rejeter qu'à bon escient.

Cette question de la polychromie n'est point chose nouvelle,

et depuis le temps où, à la suite de son voyage en Sicile, Hittorff en rapportait les premières indications, plus de cinquante ans se sont écoulés. L'attention étant éveillée, il fallut dès lors étudier ce genre de décoration, reconnaître qu'il avait eu une place dans l'art des anciens et que, pour les temples de Sicile, pour le grand temple de Sélinonte en particulier, la polychromie, qui y avait été dûment constatée, était du reste assez motivée, puisqu'il s'agissait là de temples de pierre appartenant à une époque assez archaïque. Pour les temples de l'Asie-Mineure, d'ordre ionique, il est vrai, les colorations, on l'a reconnu, sont des plus minimes, et M. O. Rayet, qui les a observées de près et avec le plus grand soin, n'a pu les retrouver qu'au fond des moulures, sur l'entablement, dans les chapiteaux, et jamais, ni à Éphèse, ni à Priène, ni à Didyme, sur des parties plates, sauf le fond des caissons à l'intérieur. Quant au Parthénon lui-même et aux monumens doriques de la belle époque, les traces de coloration avérées se réduisent, croyons-nous, à moins encore, et celles qu'on a pu constater se bornent aux triglyphes, aux dessous du larmier, aux mutules et aux intervalles qui les séparent. Intérieurement encore, des traits gravés figurant des ornemens (comme la double grecque représentée dans ces restaurations, par exemple) laissent entre eux des surfaces qui ont dû aussi être colorées ou dorées, et les différences de grenu ou de poli qu'on y remarque proviennent apparemment de la préservation plus ou moins grande que l'or ou la peinture ont opposée à la détérioration du marbre. Il y a loin de là aux débauches de couleur que nous montrent MM. Loviot et Paulin, et les hypothèses nous semblent abonder un peu trop dans leurs restaurations. M. Lambert, bien connu par ses beaux travaux relatifs à la topographie de l'Acropole, s'y était montré plus réservé, et la mesure délicate dans laquelle il a tenu compte de la polychromie nous semble à la fois plus conforme à l'art et plus justifiée par les données de l'archéologie. MM. Loviot et Paulin ont peut-être un peu trop cédé ici à une tentation assez fréquente dans ces essais de restitution du passé : celle d'accumuler, en y ajoutant encore, sur un seul monument, les résultats de découvertes faites en divers lieux, sur des édifices appartenant à des époques différentes et construits avec d'autres matériaux. Il peut être naturel de cacher la pierre sous une décoration peinte qui, en même temps, la garantit contre les dégradations atmosphériques. Cette décoration paraît non-seulement sans objet, mais déplacée s'il s'agit d'une matière précieuse et résistante comme le marbre; elle choque toutes nos idées et notre goût, quand au lieu de se borner à accuser sobrement quelques détails d'ornementation et à leur donner plus de relief, elle envahit tout, et sans laisser à l'œil aucun repos,

détruit les lignes, la simplicité et jusqu'aux proportions de ces admirables monumens. Quant au talent de l'exécution, il est, nous l'avons dit, très réel, et M. Paulin surtout, comme dessinateur et comme aquarelliste, est d'une habileté tout à fait merveilleuse. Il nous en offre d'ailleurs une nouvelle preuve dans sa fine étude d'après l'hôpital de Pistoïa, où sont figurées ces charmantes majoliques de Lucca della Robbia, dont on peut voir maintenant à Paris, encastrées dans les murailles de notre École des beaux-arts, de fidèles reproductions.

Ces qualités d'exécution sont fréquentes chez nos jeunes architectes; nous les retrouvons dans les copies qu'a faites M. Blondel de peintures murales de Pompéi, témoignages d'un goût assez singulier et de cette facile adresse dont en mainte contrée d'Italie on pourrait encore constater les traditions. M. Blondel y a joint un tracé géométral relevé avec soin et un dessin très exact du tombeau du cardinal Sforza qui se voit à l'église Santa-Maria del Popolo, une des œuvres les plus pures et les plus élégantes de Sansovino. C'est encore un ancien pensionnaire de l'Académie de France, M. Lambert, dont nous venons de rappeler les savantes études sur l'Acropole, qui remet sous nos yeux ce charmant palais de Brescia d'une si exquise apparence, avec ses formes nettes et fines et ces surfaces tranquilles sur lesquelles des sculptures délicatement fouillées marquent coquettement leur précieuse broderie. Enfin M. Simil, auquel nous devons de beaux travaux sur les monumens de Nîmes, a été bien inspiré en nous montrant divers motifs de décoration empruntés au Vatican : il nous paraît même qu'en passant par son pinceau ces capricieuses arabesques ont pris une harmonie et une distinction de couleur qui manque aux originaux. A force de voir nos artistes étudier et copier leurs monumens, les Italiens se sont piqués d'honneur, et voici qu'ils commencent à s'en occuper eux-mêmes. Les lecteurs de la *Revue* ont été déjà mis au courant par M. Yriarte, un artiste et un érudit qui connaît à fond Venise, de cette restauration de Saint-Marc, qui dernièrement a fait tant de bruit. Un architecte milanais, M. Colla, nous envoie à son tour plusieurs projets très étudiés pour des restaurations de l'hôtel-de-ville et de l'église Santa Maria delle Grazie à Milan.

Nous étions restés longtemps nous-mêmes avant de nous douter des richesses que nous possédions et d'apprécier à sa valeur cet art gothique, qu'il serait plus juste d'appeler un art français, puisqu'il est une de nos gloires nationales les moins contestables. Un homme surtout a contribué à nous éclairer à ce sujet, et l'ensemble des travaux de Viollet-Leduc encore exposés au musée de Cluny nous fait comprendre aujourd'hui ce que fut cette vie laborieuse, ce qu'était le talent de ce dessinateur si précis, si exact, si élégant;

la masse d'informations dont il disposait, les rapprochemens féconds qui sollicitaient cette intelligence naturellement vive; ses aptitudes diverses, cette énergie enfin et cette ténacité parfois héroïque qu'il mettait au service d'une santé de fer et d'une étonnante compréhension des formes de la nature pour essayer de surprendre sur le vif la simplicité logique des structures dans le massif compliqué du Mont-Blanc. A l'exemple de Viollet-Leduc, M. de Baudot, son meilleur disciple, s'attache à appliquer ses principes dans les restaurations relatives au château de Laval et à l'église du Taur. Enfin MM. Deslignières et Levicomte nous apportent une étude complète sur des édifices ou des fragmens empruntés à diverses époques qui se trouvent à Périgueux ou aux environs, travail très remarquable, accompagné de légendes, de plans et de projets de restaurations, qui, nous l'espérons, sera publié sous la forme qu'ils lui ont donnée et qui mériterait même de provoquer dans toutes nos villes des recherches ou des études pareilles. Malgré toutes les ruines que le vandalisme ou l'incurie ont faites sur notre sol, il est encore bien riche en monumens et, à côté de cet inventaire écrit qui a été si justement prescrit, les inventaires figurés, qui d'année en année se poursuivent, nous attestent cette richesse. Ils nous révèlent en même temps par les modifications locales que le goût ou la nécessité apportaient dans les constructions d'une même époque, la souplesse de notre génie national pour se prêter ainsi aux conditions les plus diverses avec un si parfait à-propos.

Avons-nous donc perdu cette faculté d'invention et sommes-nous condamnés, pour notre architecture moderne, à ne vivre que d'emprunts faits à tous les âges et à tous les styles? Il serait injuste de le dire, mais, à voir le peu d'idées personnelles qui s'allient parfois à l'érudition la plus haute, on serait tenté d'accuser cette science stérile qui n'aboutit qu'à paralyser toute initiative et à nous écraser sous le poids de l'art du passé. Comme les précédens, le Salon de cette année est assez pauvre en projets de constructions vraiment modernes. Ces écoles qui ont l'apparence de prisons ou d'usines, et ces mairies qui semblent des habitations particulières, peuvent bien présenter les appropriations intérieures les plus ingénieuses, mais on ne saurait admirer beaucoup leur caractère architectural. Avec le dessin d'une porte qui rappelle ses heureuses applications de la céramique à la construction qu'on avait remarquées au Palais du champ de Mars, M. Sédille a exposé le modèle d'un monument funéraire, destiné, croyons-nous, à la reine Mercédès. La disposition en est claire, élégante, et la polychromie, que nous retrouvons ici, y joue un rôle discret et opportun. Peut-être y aurait-il encore intérêt à le restreindre, du moins pour cette statue couchée, qui, dorée elle-même, disparaît au milieu des dorures répandues

partout. La blancheur d'une figure de marbre serait ici plus expressive, parlerait mieux à l'œil et donnerait à l'œuvre une signification plus nette et plus touchante. Entre tous les projets que se sont proposés nos jeunes architectes, ceux de M. Chardon sont à la fois les plus importans et les mieux conçus. Ils se présentent d'ailleurs avec la consécration du succès qu'ils ont obtenu dans le concours fondé par M. Duc. Peut-être leur auteur a-t-il même, par maint emprunt, pas assez dissimulé, rendu un hommage trop direct à l'éminent architecte du Palais-de-Justice. Nous souhaiterions aussi un peu plus de variété dans les ordonnances, et ce parti-pris d'écrasement des portes reléguées dans un soubassement, quelle que soit la destination de l'édifice, ne nous paraît pas toujours très justifié. Les entrées peuvent conserver cette apparence sévère et cet air de geôle quand il s'agit de l'*Hôtel d'une société financière*, un édifice qui doit évidemment inspirer toute sécurité à l'endroit des trésors qui lui sont confiés; mais il y faudrait plus d'ampleur et plus de style aussi pour une *École pratique des hautes études*, dont les portes doivent être largement ouvertes. Dans ce dernier projet nous avons également noté des escaliers qui donnent simplement accès à des bancs appliqués contre la façade, ce qui nous paraît un déploiement de décoration et aussi de dépenses peu en rapport avec le résultat. Mais nos savans, du moins, ne se plaindront plus qu'on leur ait ménagé l'espace et qu'on montre trop de parcimonie à leur égard. Ce sont de vrais palais qu'on songe à leur élever; il est vrai qu'ils sont les rois du moment. M. Chardon a compris qu'avec eux, il pouvait se donner carrière, et malgré nos légères critiques ses dessins, d'ailleurs parfaitement exécutés, montrent de l'élégance, du goût et beaucoup d'étude.

IV.

Et maintenant, après cette longue revue, il est naturel de se demander quelle impression nous laisse ce Salon. Est-il meilleur ou vaut-il moins que les précédens? Y trouvons-nous l'indication d'un progrès dont il faille se réjouir ou d'une décadence qui menacerait l'art contemporain? Chacun suivant son humeur peut, à sa guise, répondre à ces questions. Les esprits absolus ont beau jeu pour choisir dans la masse des argumens disponibles ceux qui conviennent le mieux à leur tempérament; mais, comme toujours, quand on se pique d'impartialité et qu'on s'efforce de résumer des situations un peu complexes, on éprouve quelque embarras. S'il y a dans celle qui nous occupe bien des symptômes fâcheux, il en est aussi de rassurans; essayons d'en faire le départ. Tout d'abord, puisque c'est du Salon qu'il s'agit, cette institution des

Salons, dans ses transformations successives, n'a-t-elle pas exercé sur la marche même de l'art à notre époque une influence notable? N'est-elle point pour quelque chose dans certaines tendances assez regrettables qui s'y sont manifestées? Nous le croyons, et c'est de nos peintres que nous entendons parler plus particulièrement ici, car plus que les sculpteurs et les architectes, à raison de la liberté plus grande que leur laisse leur art, ils ont été exposés aux tentations que nous avons à signaler, et plus qu'eux aussi, ils y ont cédé. Sans parler du luxe des cadres, ces dimensions exagérées pour des sujets minimes, ces conceptions baroques, ces silhouettes désordonnées, ces colorations criardes, cette préoccupation exclusive du paraître, toutes ces violences et ces excentricités qui s'étalent à nos expositions, ne résultent-elles pas du désir immodéré de s'y faire remarquer à tout prix et d'attirer à soi les passans? Comme dans ces réunions publiques où, pour dominer la foule, de bons poumons valent souvent mieux que de bonnes raisons, nos peintres ont cru, — et l'ampleur même du local était un peu leur excuse, — qu'il fallait crier fort. Ce fut donc à qui, dans son coin, ferait le plus beau tapage et annoncerait avec le plus de bruit les merveilles qu'il avait produites. Les mots jouant toujours un grand rôle en pareilles réclames, les titres les plus variés allaient se succédant ou se croisant d'année en année: réalistes, naturalistes. intransigeans, impressionnistes, indépendans, intentionnistes, école du blanc, ou du plein air, ou de la tache, etc... Jamais nous n'aurions cru qu'il pût y avoir tant de sortes de peintures, ni qu'après les maîtres il restât encore tant de découvertes à faire dans leur art.

Ce n'est pas que quelques-unes de ces appellations ne renfermassent une part de nouveauté ou de vérité. Le retour à une étude plus directe de la nature devait amener, on le conçoit, une légitime réaction contre les pauvretés de lumière et de couleur auxquelles l'école académique avait réduit la peinture. Mais en isolant à plaisir chacune des qualités dont ils prétendaient avoir le monopole, les novateurs en venaient peu à peu à exclure toutes les autres, et, à se cantonner ainsi dans leur petit domaine, la vanité leur persuadait trop aisément que le monde finissait à ses limites. Qu'on se garde, par exemple, d'une peinture enfumée, noire ou roussie, et qu'on laisse au temps seul le soin de faire de vieux tableaux, rien de mieux. Mais que, sous prétexte de couleur claire, on s'interdise de parti-pris, et surtout qu'on veuille interdire à autrui l'emploi des ressources qu'offre la peinture, qu'on se prive des contrastes et des oppositions de valeurs qui sont une bonne part de son charme, c'est là un travers analogue à celui que pourrait se proposer un symphoniste qui, ayant sous la main tout un orchestre, voudrait en bannir les instrumens graves. Rubens et

Velazquez, dont la peinture, croyons-nous, n'est pas sans quelque clarté, ni quelque fraîcheur, n'avaient point connu pareilles subtilités.

Peu à peu, à force de vouloir se singulariser, ces soi-disant réformateurs en vinrent à des audaces que le jury, malgré son extrême indulgence, ne voulut pas toujours laisser passer. En s'installant chez soi, on put à la fois éviter de pareilles mésaventures et choisir ses compagnies, sans avoir à craindre des comparaisons gênantes. Vous savez ce que sont devenues ces exhibitions où, dès le seuil, il est trop facile de reconnaître que la composition, le goût, le choix des formes, leur correction, en un mot que toutes les conventions du *vieux jeu* ont été abolies au profit des impressions sommaires et des sujets inédits. Les héros de l'estaminet ou du canotage, les cantatrices du bouge, les faces plâtrées des filles, les panoramas pris de la gouttière, ou des motifs empruntés à ces quartiers perdus où aboutissent les épaves de la grande ville, tout ce joli monde et cette intéressante nature, on nous les représente d'en haut, d'en bas, sous les aspects les plus imprévus, mais toujours déformés par les plus aventureuses perspectives. Après avoir déclamé contre les traditions et s'être insurgé contre les règles au nom des droits sacrés de l'art libre, on a bien été obligé d'accepter d'autres tyrannies. On ne voulait plus de principes, ni de croyances, et par une de ces superstitions à rebours dont les destructeurs à outrance sont coutumiers, on a érigé en culte la trivialité et la laideur. L'apprentissage d'un pareil métier étant devenu très rapide, la liberté a grandi d'autant et, de peur d'être le réactionnaire de quelqu'un, chacun en a pris à son aise. Les malins cependant, ceux qui avaient quelque soupçon de talent, se sont peu à peu retirés, et quand, au milieu des insanités qui font le gros de la masse, on rencontre çà et là un semblant d'harmonie, une forme à peu près indiquée, on accueille ces bonnes fortunes comme un trait de bon sens qui tire tout son prix du milieu où il se produit. On en sait gré à l'auteur, on est heureux de s'arrêter auprès de son œuvre et de trouver l'occasion de lui témoigner un peu de cette sympathie qui est au fond de toute âme humaine.

Pareils spectacles, on le conçoit, n'ont pas été sans avoir une influence sur les Salons, où cette école des à-peu-près, des vagues intentions et du lâché comptent encore trop d'adeptes. Mais de telles excentricités se tempèrent à la longue, et quand elles ne peuvent réclamer le mérite de la persécution, elles finissent par se neutraliser mutuellement. Il nous semble même que de l'excès du mal commence à sortir quelque bien. Le public, du moins, paraît aujourd'hui édifié sur la valeur de ces tentatives. Pour avoir été

trop souvent abusé, il ne se laisse plus aussi facilement prendre aux amorces des programmes. Son éducation s'est faite peu à peu et comme il admet d'ailleurs toutes les différences de talent, il n'a plus guère souci que de ce qui en montre. Par un virement d'opinion très naturel, les œuvres devant lesquelles il paraît s'arrêter le plus volontiers sont celles qui, au lieu de continuer les agitations de sa vie, lui apportent quelque repos. Le Salon de cette année a pu fournir à cet égard plus d'un utile enseignement. Le talent est devenu si répandu que, sans méconnaître ce qu'il vaut, on aime surtout à le voir au service de la pensée. A mesure qu'on s'élève dans l'ordre des créations de l'art, on voudrait que l'exécution répondît par un accord plus intime à l'expression. Elle y touche de si près, en effet, elle s'en peut si difficilement séparer qu'à un certain niveau, cet accord est presque involontaire et que souvent même il est inconscient. Combien se disent réalistes et mettent leur point d'honneur à afficher un complet renoncement aux choses de l'esprit qui ne valent cependant que par l'esprit et dont le talent proteste éloquemment contre les doctrines! Le monde, vous le savez, est plein de ces spiritualistes involontaires, et l'art de notre temps serait par trop privilégié s'il était seul à connaître d'aussi heureuses inconséquences.

Quant aux tendances dominantes que manifeste cet art, quant à la direction générale de son mouvement, à le considérer là où il faut, nous voulons dire chez ceux qui lui donnent le branle, bien fin serait celui qui pourrait les résumer. Le mouvement d'indépendance qui a poussé les esprits à secouer toute autorité, l'art a fait plus que le subir, il y a contribué. A mesure que nous avons mieux connu son passé, nous avons dû renoncer à bien des antipathies ou des préférences, et avec elles à beaucoup de prétendus principes qui n'étaient que des étroitesses d'esprit ou des ignorances. Des notions plus exactes ont rendu plus impartiales et plus larges nos appréciations des œuvres de tous les temps et de tous les peuples. Il est donc difficile d'être aujourd'hui très exclusif. Mais peut-être est-il plus difficile encore, en présence de richesses si nombreuses et si diverses, de rechercher quels principes esthétiques subsistent désormais. C'est là un travail d'intéressante synthèse qui, si on ne le bornait pas à des constatations indifférentes, ne pourrait manquer d'être fécond. Pour le moment, ces affirmations esthétiques sont encore bien rares et bien confuses, et dans les étapes que notre critique a successivement franchies, nous n'avons pas encore dépassé celle du doute. Qu'il soit légitime ou regrettable, cet état existe. C'est un fait, et, à l'heure présente et dans tout ordre d'idées, il n'est guère de principes, même parmi les plus élémentaires, qui n'aient été avec une ardeur égale et des rai-

sons, en apparence du moins, aussi valables, combattus ou soutenus, guère de vérités autrefois reconnues pour telles qui n'aient été niées, et comme les meilleures causes semblent avoir pris à tâche de se discréditer elles-mêmes, un désarroi à peu près général s'en est suivi. Même chez ceux qui sont restés les plus entiers dans leurs convictions, il serait facile de découvrir bien des compromis. Ils ont à tenir compte de trop de choses pour que sur beaucoup de points ils ne se sentent pas entamés.

Par l'anarchie qui règne aujourd'hui dans son domaine, l'art reflète donc assez fidèlement l'état moral de notre société. Chez lui d'ailleurs cette uniformité qu'on croit apercevoir à certains momens de l'histoire n'a jamais été très grande, et s'il a pu s'accommoder de presque tous les régimes, c'est qu'il porte en lui-même sa propre indépendance. Les doctrines ont eu sans doute autrefois plus de cohérence, mais les hommes n'ont jamais été moins dissemblables. Dès l'origine de la peinture moderne, alors qu'on sortait à peine du formalisme hiératique et que l'expression de pensées communes comportait encore une discipline et un certain concert, le caractère individuel apparaissait déjà dans les manifestations de l'art et s'y accentuait de plus en plus. A l'époque de son épanouissement, c'est bien autre chose, et quoique contemporains et vivant aux mêmes lieux ou dans un voisinage assez proche, Raphaël et Michel-Ange, Rubens et Rembrandt, Velasquez et Murillo, entre autres, nous semblent pourtant des génies de natures fort tranchées. Sans doute il est possible de relever pour chaque âge bien des ressemblances et des analogies, et les plus grands maîtres ont dans une certaine mesure subi ces mille influences qui agissent sur nous ici-bas. Mais s'ils ont été grands, c'est que, mieux que ceux qui les entouraient, ils ont su dominer ces influences. Loin d'être, avant tout, les produits naturels et nécessaires d'un sol et d'une époque, ils sont bien plus encore un témoignage éloquent de la liberté humaine, puisque chez eux elle apparaît plus entière et se prouve par des actes plus éclatans. Leur personnalité est même si puissante qu'ils absorbent celle des autres et les écoles qui se forment autour de chacun d'eux ne sont le plus souvent que des groupemens de collaborations établis par eux et à leur propre profit. Eux manquant, ces associations éphémères, au lieu de servir l'art, n'ont été le plus souvent pour lui que des causes de décadence. Loin d'accuser les dissemblances que nous a révélées l'examen auquel nous venons de nous livrer, nous regretterions plutôt de ne pas les avoir trouvées plus profondes. On ne prend plus de mot d'ordre, il est vrai, et sans accepter de direction, chacun va de son côté à ses risques et un peu à l'aventure. Mais, malgré tout, on ne peut s'empêcher de constater dans l'ensemble un certain affaisse-

ment, des qualités moyennes de correction et de clarté, nous le voulons bien, mais peu d'originalité en somme au fond de cet individualisme, beaucoup de travail et cependant une indifférence croissante, et par-dessus tout l'envahissement graduel d'un naturalisme toujours plus despotique.

Ces grands cris, ces élans de passion ou ces aspirations austères vers l'idéal, qui avaient fait l'honneur de l'art aux approches de 1830, tout cela s'est bien calmé. On avait poursuivi trop de chimères; on est las des aventures généreuses et des duperies du sentiment; on ne veut plus de déceptions. On se méfie des clartés matinales de l'aube ou des pompes éclatantes du couchant: leurs colorations faussent les objets et ramènent ces mirages dangereux qui trop souvent nous ont séduits. C'est sous la lumière froide et nette du plein jour qu'on tient à nous représenter les objets tels qu'ils sont, à détailler leurs particularités même les moins plaisantes, sans nous épargner leurs laideurs. La peinture a pris les exigences de la science et, tandis que celle-ci, à force de reculer ses horizons, arrivait à la poésie, l'art, par une voie inverse, semble vouloir s'en passer. Il devient avant tout très positif. Çà et là quelques figures plus hautes se détachent désormais sur un fond trop uni, qui s'efforcent avec courage, en résistant à ce courant, de nous parler encore des choses du sentiment, de nous montrer que l'imitation n'est pas un but auquel il faille s'arrêter et qu'entrer ainsi en lutte avec la nature, sur ce terrain, c'est accepter d'avance la défaite. Ils ont compris ceux-là qu'il ne suffit pas de bons yeux ni d'une main habile, — quel qu'en soit d'ailleurs le prix, — pour faire œuvre qui dure. Ce peu de matière qu'il faut pour créer un livre, une statue, un tableau, ne vit, ne défie le temps que par ce qu'un homme y a mis de lui-même, de sa pensée, de son être. De tels artistes il en est encore, grâce à Dieu, qui aiment ce qu'ils font et se donnent tout entiers à cette noble profession qui est à la fois leur passion et leur tourment. Nous nous sommes complu à relever chez eux cet accord de la sincérité et du talent dont la recherche nous a guidé dans notre étude. A côté d'eux, et c'est sur cette perspective plus consolante que nous voulons finir, ce Salon du moins nous aura aussi révélé des efforts nouveaux, des noms qui peuvent à leur tour devenir célèbres et soutenir dignement la gloire de notre école. Il appartient à ces jeunes gens de nous montrer ce que valaient nos espérances.

ÉM. MICHEL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1880.

Il y a eu certes dans la vie si accidentée de la France bien des phases obscures et ingrates, de ces phases où, comme on disait autrefois, il est plus difficile de connaître son devoir que de le faire. Rarement il y a eu dans ce siècle qui vieillit une phase morale et politique comme celle que nous traversons. Jamais peut-être les affaires de notre infortuné et généreux pays ne se sont plus péniblement traînées à travers les contradictions et les incohérences. Jamais elles n'ont moins répondu au désir que M. le président de la chambre des députés exprimait au commencement de la session en disant qu'il fallait enfin « aboutir. »

Rien n'aboutit, tout reste en chemin, tout se complique de plus en plus au contraire. On le sent, et c'est une banalité de nier ou de pallier le mal en accusant ceux qui se bornent à le constater d'être des ennemis des institutions, de céder à un vain esprit d'hostilité ou de fronde, de méconnaître l'état réel du pays, l'autorité et l'efficacité du régime nouveau donné à la France sous le nom de république. Ce ne sont là que des artifices intéressés de polémique pour déguiser la vérité des choses, en déplaçant toutes les questions. Non, sans doute, on ne songe pas à méconnaître ce qu'il y a dans les populations françaises de sève vivace, d'habitudes laborieuses et paisibles, de soumission facile, d'inépuisables ressources de prospérité. On ne conteste les institutions nouvelles ni dans leur principe ni dans leurs conséquences les plus naturelles et les plus légitimes. Il ne s'agit de rien de semblable. Le mal de l'incohérence et de l'incertitude existe cependant; il est assez sensible pour frapper tous les regards. Il se manifeste sous toutes les formes, à tout propos, et comme il est entendu qu'il ne vient ni du pays ni des institutions elles-mêmes, il faut bien qu'il

vienne d'une autre cause, qu'il soit ailleurs; il est évidemment dans la manière de pratiquer les institutions, dans les idées et les procédés par lesquels on prétend inaugurer une domination exclusive de parti. Le mal profond et dangereux est dans la situation absolument dénuée de garanties et de fixité qu'on tend à créer en France : situation de plus en plus étrange, il faut en convenir, où l'on ne sait pas même réellement qui règne et qui gouverne, où l'on ne peut distinguer ni la mesure des exigences d'une majorité sans cohésion ni la limite des concessions d'un ministère livré à toutes les influences, où, en fin de compte, au lieu de s'occuper sérieusement des affaires sérieuses, on remue tout, on ébranle tout pour laisser tout en suspens. Il faut voir la réalité des choses sans illusion. On ne sait plus trop ni ce qui arrivera, ni ce qui pourra être évité, ni ce qui reste hors de contestation dans l'organisation nationale. Voilà le mal, qui n'est point sans doute inhérent à la république elle-même, surtout à la république constitutionnelle telle qu'elle a été présentée au pays, mais qui est presque fatalement le résultat de cette sorte d'émulation agitatrice et désorganisatrice déguisée depuis quelque temps sous le nom de politique républicaine.

Les hommes de parti qui, avec le secours des complaisances ou des défaillances ministérielles, ont contribué à créer cette situation aussi dangereuse que difficile, croient probablement servir la république. Ils ont surtout une prétention : ils veulent tout refaire ou tout remanier sous prétexte d'accomplir les réformes qui sont la conséquence nécessaire, l'accompagnement indispensable de la république. Ils ont été longtemps contenus, ils ont maintenant toute liberté, tout pouvoir, et ils en profitent. Leur illusion et leur erreur est de croire que tout ce qui satisfait leurs passions répond nécessairement à un vœu ou à un intérêt réel du pays; leur désastreuse méprise est de confondre l'agitation avec les réformes et de compromettre justement les réformes par leurs fantaisies d'agitation, par leur impatience et leurs témérités d'innovation universelle. Des réformes, rien de mieux à coup sûr, rien de plus séduisant. Croit-on seulement qu'une telle œuvre, même quand elle est reconnue nécessaire et utile, puisse être accomplie sans réflexion et sans maturité? croit-on aller bien loin dans la voie du progrès en livrant des propositions improvisées à des commissions sans expérience, en essayant de détruire aujourd'hui ce qui a été décidé il y a quelques années à peine, en cherchant dans un changement de législation une satisfaction de parti, un expédient de représaille, un moyen d'exclusion ou d'épuration? Avec cela on ne fait évidemment rien de sérieux, rien de pratique; on discrédite et on ébranle des institutions sans les remplacer, on s'expose quelquefois à introduire dans de simples lois fiscales les anomalies les plus étranges, les plus inattendues; on met partout

la confusion, l'arbitraire et le désordre, on ne sert en définitive ni le pays ni même la république, qui est la première à souffrir dans sa considération du zèle de ses serviteurs. C'est ce qui arrive avec toutes ces propositions qui touchent à la magistrature, aux finances, à l'armée, qui à l'heure qu'il est occupent encore les chambres entre deux interpellations, entre les préparatifs de la fête qu'on veut célébrer le 14 juillet et le réveil un peu imprévu de la question de l'amnistie.

On veut des nouveautés, des réformes dans toutes les sphères : c'est l'idée fixe de ceux qui s'attribuent la mission spéciale de représenter, de diriger la république dans les vraies voies républicaines ; soit. Qu'en est-il cependant de toutes ces motions, de tous ces projets où se déploie le génie des nouveaux réformateurs, qui touchent aux points les plus essentiels, quelquefois aux fondemens mêmes de l'organisation française? Qu'en est-il particulièrement de ce plan si laborieusement débattu entre une commission parlementaire et la chancellerie au sujet de la magistrature ? Assurément, nous n'en disconvenons pas, il y aurait, si on le voulait bien, des réformes utiles à réaliser dans l'ordre judiciaire, bien entendu des réformes impartiales et sérieuses, inspirées par un sentiment supérieur des nécessités sociales, répondant réellement à un intérêt public. Qu'on étudie mûrement des questions si délicates, qu'on mette tous ses soins à chercher les moyens de simplifier l'administration judiciaire, de relever l'importance des tribunaux de paix, de diminuer les frais de justice, et qu'on ne craigne même pas d'examiner s'il ne serait pas possible de modifier le recrutement de la magistrature; qu'on aborde en un mot d'un esprit libre et juste un problème dont la solution intéresse les droits, la sécurité, la propriété, l'honneur des citoyens, il n'y aura rien d'extraordinaire. Ce sera tout simple, peut-être nécessaire, et une réforme préparée, réalisée dans ces conditions, avec ces garanties, pourra être un bienfait pour le pays; mais en vérité est-ce bien là ce dont on s'occupe? Pas le moins du monde. L'idée première, l'idée capitale et dominante se résume tout simplement dans la suspension de l'inamovibilité. C'est sur cette idée que s'est exercée longuement, obstinément, une commission dont M. Waldeck-Rousseau est le rapporteur et qui n'a pas perdu de vue un seul instant le vrai but : l'épuration de la magistrature par la suspension de l'inamovibilité. L'ancien garde des sceaux, M. Le Royer, n'avait pas voulu, à ce qu'il paraît, se prêter d'une manière aussi directe et aussi radicale au coup d'état prémédité contre l'indépendance des juges, et cette raison n'avait pas été étrangère à sa retraite. Le nouveau garde des sceaux, M. Cazot, a fait, lui aussi, quelques façons au premier abord : il a eu l'air de défendre à demi l'institution placée sous sa protection; mais il n'a pas tardé à réfléchir et à se rendre. M. le garde des sceaux est un ministre commode. Que le conseil d'état lui fasse la leçon et le mette dans la position humi-

liante de paraître manquer à ses engagemens devant le sénat, il se résigne sans difficulté. Qu'une commission parlementaire considère les projets qu'il avait présentés comme non avenus et lui fasse sentir l'aiguillon, il se soumet tout aussi aisément. Projet de la commission, projet ministériel, tout cela ne fait qu'un désormais. On s'est mis d'accord aux dépens de l'institution atteinte dans son inviolabilité. Il y aura quelques conseillers de moins dans les cours, quelques juges de moins dans les tribunaux, quelques remaniemens sans importance, et, au demeurant, le dernier mot, le mot essentiel de ces propositions qui sont à l'ordre du jour le plus prochain de la chambre, c'est que pendant une année le gouvernement pourra disposer en maître de la magistrature tout entière. Des réformes vraies, sérieuses, qui seules pourraient intéresser le pays, il n'en est plus question; il reste tout bonnement un fait simple et significatif: une épuration de personnel à pousser jusqu'au bout, un certain nombre de révocations à prononcer, un certain nombre de places à prendre et à occuper, sous le prétexte d'une réorganisation nécessaire et d'une investiture nouvelle à donner au nom de la république.

A la rigueur, on comprendrait qu'un régime tout nouveau, encore échauffé des ardeurs de la lutte et de la victoire, se laissât aller à ces tentations. Ce qui est étrange, c'est que, dix ans après l'avènement de la république, plus de cinq ans après le vote d'une constitution qui semblait mettre fin au provisoire, on en soit plus que jamais à cette politique de combat et de circonstance, à ces mesures de représailles mal déguisées, à ces expédiens de réorganisation de personnel et d'investiture qui ne répondent plus à rien. L'investiture, à l'heure qu'il est, n'a plus de signification et la violence n'a plus même d'excuse. Notez bien, en effet, que dans cet intervalle de dix années, par le cours naturel des choses, il s'est opéré un renouvellement incessant. Le gouvernement, surtout depuis deux ans, a largement usé de son initiative; il a changé, déplacé ou révoqué autant qu'il l'a pu, dans la limite où il l'a pu, et en définitive, sur quelque deux mille cinq cents magistrats inamovibles qui existent, il y en a au moins deux mille qui ont été nommés ou promus à leurs fonctions actuelles sous la république, qui ont reçu par conséquent l'investiture du régime nouveau. Que faut-il de plus? Où est la nécessité de suppléer à l'action du temps pour le bon plaisir des partis, de suspendre sans prévoyance, par passion, ne fût-ce que temporairement, une garantie qui a été considérée jusqu'ici comme la sauvegarde la plus efficace de l'indépendance de la justice? Tout cela est possible, dira-t-on, mais ce n'est pas la question. L'inamovibilité, on la reconnaît puisqu'on la suspend! Le gouvernement, avec ses projets, avec ses décrets du 29 mars, a besoin d'être armé contre la magistrature inamovible, dont la liberté pourrait lui créer des embarras. Chaque

député, à son tour, pour son élection future, a besoin d'avoir dans son arrondissement son président, son procureur de la république, comme il a son sous-préfet, ses percepteurs, ses juges de paix, ses gardes forestiers et ses instituteurs. La république, représentée par son gouvernement et ses députés, a bien le droit d'être maîtresse chez elle, d'avoir ses juges, de leur demander avant tout la subordination, de s'assurer du bon esprit des magistrats qu'elle choisit ou qu'elle maintient en fonctions! Au fond, voilà la question : il s'agit d'avoir une magistrature bien pensante. C'est singulier à dire : avec ces procédés de politique discrétionnaire, ces révisions par voie d'omnipotence administrative et cette manière de comprendre l'inamovibilité, sait-on qui l'on prend pour modèle? On fait tout simplement de la république la très humble imitatrice de Napoléon, disant dans son décret de 1807 « qu'à l'avenir les provisions qui institueront les juges à vie ne leur seront délivrées qu'après cinq années d'exercice et si, à l'expiration de ce délai, sa majesté l'empereur et roi reconnaît qu'ils méritent d'être maintenus dans leurs places. » Aujourd'hui, il est vrai, on ne se réserve qu'une année pour reconnaître quels sont les magistrats qui « méritent d'être maintenus dans leurs places. » N'importe, la république de 1880 empruntant à Napoléon tantôt ses décrets de messidor, tantôt ses interprétations de l'inamovibilité, c'est au moins un spectacle curieux, e c'est un étrange signe du degré de libéralisme d'une certaine classe de républicains.

Ira-t-on jusqu'au bout dans cette voie de gouvernement discrétionnaire? La proposition qui va entrer ces jours-ci en discussion, que M. le garde des sceaux paraît avoir acceptée, cette proposition sera-t-elle votée même par la chambre des députés telle qu'elle est, et fût-elle adoptée par la seconde chambre, réussira-t-elle à triompher de la prudence du sénat? La question reste incertaine, et il faut espérer que dans les deux assemblées il s'élèvera quelques voix de républicains modérés et libéraux pour essayer d'arrêter au passage de telles entreprises. C'est déjà une chose grave, on en conviendra, que par le seul fait de ces discussions imprudemment ouvertes et sans cesse ajournées, l'administration de la justice française se trouve, pour ainsi dire, désignée à la suspicion universelle, qu'elle reste indéfiniment dans cette position diminuée et menacée. Supposez cependant que la passion de parti qui a inspiré ces propositions pût l'emporter, quelle serait la situation? Pendant une année, l'administration de la justice se trouverait non plus seulement sous le poids d'une menace, mais sous le coup d'une sorte d'interdit. Nous voyons bien ce que des intérêts de pouvoir, d'ambition ou de parti y gagneraient. Le gouvernement aurait le corps judiciaire tout entier dans ses mains pour les circonstances difficiles qu'il peut avoir à traverser. Les députés ne négligeraient rien pour

recueillir les avantages d'une mesure qu'ils n'auraient votée, pour la plupart, que dans un intérêt électoral. Les candidats ne manqueraient pas pour toutes les magistratures : ils n'auraient d'abord qu'à se dire républicains; ils manqueraient d'autant moins qu'ils recevraient de plus gros appointemens, et cette augmentation des traitemens est même peut-être la partie la plus importante du projet, celle qui paraît destinée à faire passer le reste. Qu'aurait gagné le pays de son côté? Il n'aurait pas même l'apparence d'un progrès sérieux dans l'administration judiciaire. Il ne paierait pas moins, il paierait davantage au contraire. Il aurait des juges mieux rentés et plus contestés, une magistrature affaiblie d'avance par le conflit des partis d'où elle serait sortie, une grande institution respectée jusqu'ici, atteinte dans son indépendance, dans sa considération, fatalement exposée désormais à tous les contre-coups des réactions politiques. Et voilà comment ce qui aurait pu être une réforme sérieuse, utile si l'on s'était exclusivement inspiré de l'intérêt public, n'est plus qu'un expédient confus, équivoque, fait pour produire d'inévitables désordres dont le pays serait le premier à souffrir, dont la république elle-même subirait un jour ou l'autre les désastreuses conséquences si l'on ne s'arrêtait dans cette voie.

Il faut bien se dire que les réformes vraies ne s'accomplissent pas ainsi avec des passions et des calculs de parti, qu'elles exigent au contraire une étude attentive, des connaissances multiples, de la suite dans les combinaisons, un très sérieux esprit pratique, en même temps que l'intelligence générale des choses. C'est bien plus vrai encore dans les affaires de finances que dans les autres parties de l'administration. Là aussi sans doute, dans ce vaste ensemble qui embrasse tous les intérêts nationaux, qui se résume dans des chiffres, dans un budget de près de 3 milliards, — là aussi, on le sait bien, il y aurait de profitables réformes à réaliser. Il y aurait des améliorations, des progrès de toute sorte à poursuivre dans le régime commercial qui vient d'être l'objet d'une longue discussion dans la chambre des députés et qui est en ce moment livré à l'examen du sénat, dans la législation des industries et le système des impôts qui sont chaque jour soumis au parlement. Qu'on s'attache aussi à cette œuvre toute pratique, ce sera pour le mieux; seulement, si l'on procède avec légèreté, si l'on manie sans précaution et sans prévoyance toutes ces questions délicates de combinaisons de taxes ou de dégrèvemens, si par des propositions tardives on vient troubler l'économie d'un budget en lui enlevant d'un seul coup 60 millions, on s'expose nécessairement aux mécomptes, aux surprises de l'imprévu; on se trouve parfois avoir fait ce qu'on ne voulait pas faire. C'est ce qui vient peut-être d'arriver à l'occasion d'une simple loi sur les patentes qui a été adoptée récemment par la chambre des députés, sans soulever une discussion sérieuse, sans provoquer la moindre objection du gou-

vernement. Elle a été votée au milieu de l'inattention générale, cette loi de fiscalité, et le lendemain on s'est aperçu qu'elle allait avoir, dans certains cas, des effets assez extraordinaires qui n'étaient vraisemblablement dans les intentions de personne, pas même peut-être de ceux qui avaient préparé la loi sans en prévoir toutes les conséquences.

Ce n'est point assurément une question nouvelle. Ce n'est pas la première fois qu'on s'occupe de cette taxe des patentes, qui, avec bien d'autres taxes et plus que toutes les autres taxes, a été considérablement augmentée à la suite de la dernière guerre. On peut dire que les patentes ont été particulièrement mises à contribution, qu'elles ont été, si l'on nous passe le terme, à la peine dans une crise financière à laquelle il fallait à tout prix faire face; maintenant, surtout depuis que nos budgets ont retrouvé leur élasticité et leur puissance, depuis que l'élan des recettes publiques dépasse chaque jour les prévisions budgétaires, on a voulu assez justement adoucir le fardeau que les patentés supportaient. Rien de plus compliqué, de plus minutieux, on le sait, que cette législation des patentes, qui se résume dans la combinaison d'un droit fixe d'après la nature de la profession et d'un droit proportionnel suivant la marche ascendante de la valeur locative des immeubles. La commission de la chambre, partant du principe qui reste entier, s'est proposé d'alléger certains droits et de soumettre certains tarifs à une répartition qu'elle a voulu ou qu'elle a cru rendre plus équitable. Rien de plus simple en apparence. Voici seulement où la question se complique d'une étrange manière. La commission législative, dans sa pensée de répartition équitable, dans son intention de soulager les petits patentés et de surcharger les gros, la commission s'est emparée d'un des élémens de l'impôt, de ce qu'on appelle « la taxe par employé, » et pour certains établissemens, sociétés financières, grands magasins, elle a cru pouvoir élever exceptionnellement la taxe qui, jusqu'ici, ne dépassait pas un maximum de 25 francs, à un taux réellement démesuré. Elle a établi, pour chaque employé au-delà du chiffre de 200, un droit de 50 francs. Elle a de plus doublé cette taxe par employé pour les maisons opérant sur les valeurs étrangères ou même se chargeant du paiement des intérêts des titres étrangers, — ce qui ressemblerait à une sorte de protectionnisme d'un nouveau genre. Nous ne parlons pas des centimes additionnels qui doublent les droits. De toutes ces dispositions qui, en se combinant, forment un étroit réseau fiscal, il résulterait les conséquences les plus extraordinaires. Il y aurait des établissemens qui, par le fait, se trouveraient grevés à l'improviste de charges véritablement surprenantes.

Les chiffres sont tout ce qu'il y a de plus significatif au monde. Qu'on prenne pour exemple la Banque de France elle-même, la première de nos institutions financières. Jusqu'ici la Banque de France était placée

dans une catégorie particulière, et dans un projet qu'il a présenté il y a deux ans, le gouvernement proposait de maintenir une taxation spéciale. La commission de la chambre n'a pas voulu accepter cette classification; elle a entendu faire rentrer la Banque aussi bien que le Crédit foncier dans le droit commun en les plaçant l'un et l'autre sous « la désignation générique de sociétés par actions pour opérations de banque. » La Banque de France a rédigé une note destinée à préciser les conséquences que cette décision pourrait avoir pour elle. Si l'œuvre de la commission adoptée par la chambre devait rester une légalité définitive, la Banque aurait à payer, pour son établissement central et pour ses succursales, des sommes dépassant toute vraisemblance; elle aurait à supporter des droits qui pourraient s'élever à plus de 4 millions! Remarquez qu'il s'agit ici d'une institution protégée par toute sorte de considérations d'un ordre général. Bien d'autres sociétés financières qui n'ont, il est vrai, qu'un caractère privé, le Comptoir d'escompte, la Société générale, le Crédit lyonnais, sont tout aussi durement traités. Il est tel de ces établissemens qui, avec la surtaxe pour la négociation des valeurs étrangères, avec les centimes additionnels, aurait à payer 200 francs par employé et arriverait à un chiffre de 500,000 ou 600,000 fr. de droits de patente, peut-être au-delà! Ce n'est pas la seule anomalie qui existe dans la loi nouvelle. En réalité le système de taxation imaginé par la commission de la chambre est absolument arbitraire et inégal. Il frappe peu les maisons de haute banque qui n'ont besoin que d'un petit nombre d'employés pour faire les plus grandes opérations; il atteint durement au contraire les banques d'escompte et de recouvrement qui desservent le petit commerce, qui emploient de nombreux auxiliaires dans leurs opérations multiples, les maisons qui ont pour ressort l'association des petits capitaux et qui font un peu les affaires de tout le monde. Cette loi qui vient d'être votée par la chambre, qui n'est pourtant pas encore définitive, elle manque le but sous certains rapports, elle le dépasse sous d'autres. Assurément il est tout simple que la fiscalité, qui va tous les jours en se perfectionnant, même sous la république, s'efforce d'atteindre ces vastes agglomérations financières et aille chercher l'argent là où il est. Il faut cependant prendre garde. Ces impôts mal conçus, excessifs, qui les paiera? Il faudra bien qu'ils se retrouvent: ils se retrouveront peut-être ou par une diminution du nombre des employés, ou par une restriction dans les opérations d'escompte ou par une augmentation du taux des commissions, et en fin de compte il n'est point impossible que tout cela ne retombe sur les petits, sur ceux qu'on a voulu dégrever. C'est un résultat qui n'a rien d'absolument invraisemblable et qui montre une fois de plus qu'il ne suffit pas de toucher à tout, de parler sans cesse de réformes, de représenter toutes les fantaisies comme des progrès répu-

blicains : il faut avant tout savoir ce qu'on fait et marcher avec mesure dans une voie où les erreurs ont leurs conséquences.

La vérité est que, dans toutes ces prétendues réformes financières ou administratives d'aujourd'hui, il y a trop souvent des calculs de parti, une dangereuse impatience de popularité, un médiocre sentiment de la proportion des choses et un certain décousu. Tout se fait un peu au hasard, et on veut tout faire à la fois au risque d'être obligé de tout défaire le lendemain. La prospérité évidente de nos finances, l'essor croissant des recettes sont une tentation de plus pour les esprits aventureux, et M. le ministre Magnin lui-même a peut-être à son tour cédé au besoin d'avoir au plus vite sa réforme en venant au dernier moment proposer un dégrèvement de 60 millions sur les sucres. Soixante millions, c'est assurément une affaire de quelque importance! Le dégrèvement proposé par M. le ministre des finances peut être accepté ou contesté, il sera sans doute l'objet d'un examen sérieux. Il aurait mieux valu dans tous les cas qu'il ne parût pas improvisé pour la circonstance, qu'il n'arrivât pas à la chambre aussi tardivement, lorsque la discussion du budget, réclamée par le gouvernement lui-même, va s'ouvrir, lorsque plusieurs rapports sont déjà déposés, quand on devrait être à peu près fixé sur les conditions générales de la situation financière. Voilà coup sur coup deux exemples du même genre. La loi des patentes, il faut la voter au plus vite, M. le ministre des finances la demande, parce que si elle n'est pas promulguée en août, les rôles ne pourront pas être faits et l'application de la loi nouvelle ne pourra pas commencer au mois de janvier prochain. Le dégrèvement sur les sucres, il faut se hâter de le voter, parce que si on ne se hâte pas, le temps manquera pour le faire passer dans la réalité. Tout cela est vraiment assez confus, assez agité.

C'est soulever bien des questions à la fois, et lorsqu'on procède ainsi, lorsqu'on se livre à ces effervescences d'initiative sur toute chose, quelle autorité peut-on avoir pour retenir le conseil municipal de Paris, qui, lui aussi, à côté de la chambre, prétend déployer son génie réformateur dans les affaires financières comme dans tout le reste? Le conseil municipal de Paris, en effet, s'est transformé pendant quelques jours en parlement, et ce qu'il y a de curieux, c'est que M. le ministre des finances, sans avoir prévu peut-être les conséquences de ce qu'il faisait, a été la cause de toute cette explosion d'éloquence municipale. M. le ministre des finances a offert à la ville de Paris la très modeste remise d'un petit droit sur les vins, à la condition que la ville elle-même complèterait le dégrèvement par une diminution des droits d'octroi. La proposition de M. le ministre des finances, à vrai dire, a eu par elle-même peu de succès; elle n'a été qu'un prétexte pour le conseil municipal, qui s'est mis aussitôt en devoir d'ouvrir un débat en règle et de

légiférer. Il a parlé de tout ce qui ne le regardait pas; il a proposé d'établir ou de développer l'impôt progressif sur les loyers. Il a discuté l'impôt sur le revenu, l'impôt sur le capital, et il a fini par voter, exactement comme s'il en avait le droit, une taxe de 2 pour 1000 sur les « terrains bâtis ou à bâtir. » Voilà qui est entendu! Faites cependant une simple hypothèse; supposez un instant que les conseils municipaux des principales villes de France, de Bordeaux, de Lyon, de Marseille, de Toulouse, de Lille, suivent cet exemple, et que chacun d'eux, dans son indépendance communale, vote des impôts différens : qu'arriverait-il? L'unité législative de la France disparaîtrait dans la confusion, et l'unité nationale elle-même serait bientôt menacée. Est-ce qu'on appellerait encore cela une réforme?

Que le conseil municipal de Paris soit en cela sorti de son rôle et de ses attributions, comme il le fait si souvent quand il se donne le droit de toucher à tout indifféremment, à la police, à l'enseignement ou aux beaux-arts, cela n'est pas douteux. Le malheur est que le conseil municipal de Paris ne fait, après tout, que ce qu'on lui laisse faire, qu'il n'a que l'importance qu'on lui laisse prendre, et que ses actes, ses manifestations, ses prétentions, sont justement un des signes ou un des élémens d'une situation dont le caractère trop sensible est l'absence de toute autorité directrice et régulatrice. Tout ce qui arrive aujourd'hui, les confusions de pouvoirs, les déréglemens d'activité parlementaire, les conflits en perspective et les inquiétudes ou les incertitudes d'opinion qui en résultent, tout cela n'existerait pas ou aurait moins de gravité s'il y avait un gouvernement aux idées nettes, à la volonté précise, alliant l'esprit de conduite à une libérale fermeté. Le gouvernement, où est-il donc aujourd'hui? quelle est son orientation politique dans ce mouvement confus des choses qui se produit autour de lui? quelle est la mesure de son influence et de sa force? On ne le voit vraiment pas d'une manière bien distincte. Le ministère, au lieu d'acquérir de l'autorité et du crédit, est visiblement moins assuré qu'il ne l'était il y a quelque temps et reste à la merci des incidens. Il semble n'avoir d'autre politique que de mener la vie de chaque jour, d'éluder le plus qu'il peut, de faire comme un apprentissage perpétuel d'effacement et de soumission. M. le ministre de l'instruction publique, qui vient de présider la première session de son nouveau conseil supérieur, n'échappait récemment à un conflit avec la commission parlementaire d'enseignement qu'en acceptant ce qu'il avait voulu d'abord ajourner, en se laissant imposer une question qui ne sera pas facile à résoudre. M. le garde des sceaux, à son tour, ne désarme sa commission de réforme judiciaire qu'en lui faisant le généreux sacrifice de ses propres opinions, en lui livrant l'indépendance de la magistrature. M. le président du conseil lui-même, après avoir protesté de sa modération, est arrivé à ces

décrets du 29 mars, qui ne sont qu'un gage donné à des ressentimens de parti et de secte. Après avoir combattu l'amnistie, il va peut-être d'ici à peu être obligé de retourner ses argumens pour la proposer, et s'il n'en prend pas l'initiative, il sera peut-être réduit à la subir. Le ministère tout entier vit ainsi en cédant, en cédant toujours, en laissant tout faire ou à peu près, et il ne s'aperçoit pas qu'avec un peu de résolution et de fermeté il aurait pu jouer un rôle moins terne, moins ingrat pour lui-même, plus utile certainement pour la république; il aurait évité de se laisser enfermer dans une situation sans issue où il ne se soutient qu'en paraissant être en alliance et en bonne amitié avec des passions qu'il ne peut ni satisfaire, ni modérer, ni diriger.

Laissons nos affaires intérieures à leur cours. La représentation extérieure de la France a eu, elle aussi, dans ces derniers temps, ses petites révolutions et même ses coups de théâtre. A peine M. Léon Say venait-il d'être nommé ambassadeur en Angleterre, il y a quelques semaines, qu'il était élevé par une élection presque inopinée à la présidence du sénat, et le voilà maintenant remplacé à Londres, d'une façon tout aussi imprévue, par M. Challemel-Lacour, hier encore ambassadeur à Berne. M. Léon Say n'a fait que paraître à Londres; il n'aura pas du moins passé inutilement. Dans le peu de jours qu'a duré sa mission, il a réussi d'abord à se faire bien venir dans le monde anglais, puis à nouer les premières négociations d'un nouveau traité de commerce. Son successeur réunit-il les conditions traditionnelles d'un plénipotentiaire de la France auprès de la vieille société britannique? Cette ambassade est peut-être une nouveauté, peut-être aussi une expérience faite pour exciter une certaine curiosité. Ce qui n'est point douteux, c'est que, dans ce rôle nouveau pour lui, M. Challemel-Lacour porte un talent réel et que là où il y a le talent, il y a de la ressource. M. Challemel-Lacour a écrit autrefois ici même de brillantes pages sur M. Gladstone, avec qui il va avoir à traiter, et il connaît assez l'histoire, les traditions, les affaires de l'Angleterre pour savoir ce qu'il y a de difficile, de délicat dans la mission qu'il va remplir. Il a sa position à conquérir, et du premier coup il va se trouver jeté au milieu des négociations engagées au sujet des affaires d'Orient. C'est à lui de montrer qu'un homme de talent peut prendre sa place partout, même dans une des plus vieilles et des plus aristocratiques sociétés de l'Europe.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Illustrations des écrits de Jérôme Savonarole, publiés en Italie au XV*e et du* XVI*e siècle*, par Gustave Gruyer (avec 33 gravures, par A. Pilinski), 1 vol. in-4°; Didot.

Depuis l'excellente publication de M. Pasquale Villari, qui a placé son auteur au premier rang des historiens de l'Italie contemporaine, et depuis le livre de M. Perrens, les documens nouveaux sur Savonarole se sont accumulés. Tout récemment, dans le célèbre recueil de Florence, l'*Archivio storico*, M. Antonio Cosci enregistrait les élémens qui s'ajoutaient ainsi à nos connaissances acquises; en France même, il y a quelques mois, paraissait une importante *Étude sur Jérôme Savonarole*, par le R. P. Ceslas Bayonne. A mesure que l'enquête devenait plus exacte et plus complète, l'esprit équitable de notre siècle révisait les jugemens précipités ou passionnés des temps antérieurs sur l'éloquent dominicain. Savonarole n'a pas été, à vrai dire, un grand esprit; il est impossible de le placer au nombre de ces grands hommes qui prennent en main tout un état social pour le régénérer et le transformer. Il a eu des hardiesses incohérentes et non soutenues; sa faible politique n'aurait pas avancé les affaires de l'Italie; son appel à un concile suscitait dans le sein de l'église des nouveautés dont il était prêt à s'effrayer tout le premier. Mais ce fut un grand caractère et un grand cœur. Il vit mieux que ses contemporains le profond trouble moral dont souffrait son siècle, et il tenta de sauver l'église et l'Italie en se sacrifiant volontiers lui-même. Il puisa cet amour des hommes dans une foi ardente et sincère qu'une belle âme pouvait seule concevoir. Son éloquence fit des prodiges parce qu'elle traduisait en traits de flamme sa chaleur de cœur, sa soif de justice, son élan de charité. Aussi la profonde impression qu'il produisit sur les plus éminens de ses contemporains nous est attestée par d'éclatans témoignages. Guichardin, qui l'avait entendu pendant sa jeunesse, en fut touché pour la vie et se rappela toujours avec respect cet homme de Dieu. Pic de la Mirandole, Politien et Marsile Ficin parmi les lettrés, mais surtout, parmi les artistes, Botticelli, Lorenzo di Credi, fra Bartolomeo, Simone Cronaca, les Della Robbia, Giovanni delle Corniole, Michel-Ange et sans doute aussi Raphaël, lui rendirent hommage, quelques-uns d'entre eux par le plus affectueux et le plus entier dévoûment. Il n'est pas téméraire de reconnaître son influence dans les puissantes œuvres d'un fra Bartolomeo, dans l'inspiration pure et élevée d'un Botticelli. A ses religieux du couvent de Saint-Marc il imposait de cultiver la sculpture, la peinture et l'architecture, et il alla jusqu'à s'endetter pour conserver les

livres recueillis par les Médicis, dont il fit une bibliothèque ouverte au public.

On a donc fait à Savonarole un singulier reproche quand on a exprimé l'opinion que sa mission à Florence avait été funeste au développement des lettres et des beaux-arts. Il y a bien eu ses auto-da-fé; il a fait détruire, il est vrai, beaucoup de charmantes œuvres que nous admirerions et surtout que nous couvririons d'or aujourd'hui; le souvenir de telles exécutions a, sans nul doute, de quoi faire frémir les collectionneurs passionnés de notre siècle; mais ceux qui se préoccupent uniquement du grand art peuvent bien trouver une large compensation à ces torts réels dans le haut et noble essor qu'il excita autour de lui, et auquel s'associèrent volontairement de si grands artistes.

Une des plus intéressantes preuves de l'émotion que sa parole faisait naître est le grand nombre des représentations figurées qui accompagnaient chacun de ses sermons imprimé et publié. La foule frémissante que ces ardens discours avaient agitée sous les voûtes de Santa-Maria del Fiore ou de l'église du couvent de Saint-Marc, et celle qui n'avait pu y trouver place, recherchaient avec une égale ardeur ces feuilles multipliées aussitôt en éditions populaires. Les visions qu'il avait évoquées se retrouvaient ici, avec des illustrations nombreuses, de nature à parler vivement à l'imagination et à la foi sincère. On sait qu'aujourd'hui ces plaquettes sont fort recherchées des bibliophiles, particulièrement à cause des gravures sur bois qui y sont jointes; ils y trouvent, en effet, un double témoignage : celui de l'impression profonde que les contemporains ont ressentie, et celui du zèle sincère avec lequel les artistes de la Renaissance ont traduit le sentiment public. L'étude de ces petits monumens d'un art délicat et sérieux intéresse à la fois l'histoire littéraire et l'histoire des arts.

C'est donc une bonne et ingénieuse pensée qu'a eue M. Gustave Gruyer de songer à faire connaître d'utiles représentations figurées dont les originaux sont devenus fort rares et fort chers. Avec les procédés industriels dont on dispose de nos jours, avec le talent d'un artiste tel que M. Pilinski, on pouvait prétendre à reproduire très fidèlement les gravures du xve siècle; le succès n'a pas trompé cette espérance. M. Gruyer a réuni, à force de recherches minutieuses, les meilleurs exemplaires des œuvres illustrées de Savonarole; il y a choisi les bois les plus intéressans; il a joint à l'habile reproduction de ces bois un intelligent commentaire. Nul n'était mieux préparé à cette œuvre délicate, puisqu'il avait traduit naguère, en y ajoutant une étude importante, le livre de M. Pasquale Villari, et qu'il rencontrait autour de lui, dans sa propre famille, l'utile secours du goût le plus sûr et des avis les plus autorisés sur l'histoire de l'art italien et particulièrement sur l'histoire de la gravure.

M. Gruyer donne l'énumération d'une quarantaine de petits ouvrages de Savonarole publiés en Italie pendant les dernières années du xve et les premières du xvie siècle avec des illustrations devenues populaires. Il y a recherché tout d'abord, pour la série de ses *fac-simile*, celles de ces estampes qui ont trait directement à son personnage, soit qu'elles le représentent lui-même en quelque épisode de sa vie, soit qu'elles reproduisent quelqu'une de ses visions ou quelqu'une des images sacrées auxquelles se rapportait son langage. Par exemple, à son sermon sur l'art de bien mourir, prononcé le 2 novembre 1496 et imprimé aussitôt d'après le manuscrit d'un de ses auditeurs, *dalla viva voce del padre mentre che predicava*, on trouve adjointe une gravure sur bois qui traduit d'une manière pittoresque ces paroles : « Ayez toujours devant les yeux une image représentant le paradis en haut et l'enfer en bas. La mort marche à votre rencontre. Elle vous crie : Vous ne m'échapperez pas ! Regardez donc où vous voulez aller, en haut dans le paradis ou en bas dans l'enfer : *o qua sù, o qua giù !* » — Savonarole a dit encore : « Ayez chez vous une image représentant un homme qui commence à être malade et la Mort qui frappe à sa porte. Le diable est aux aguets; il vous tend des embûches, vous fait penser au siècle, à votre maison, à votre boutique... Mon fils, prenez garde, recourez au crucifix. » La traduction de ces paroles est dans cette seconde gravure : le malade est étendu; il tend sa droite au médecin, qui lui tâte le pouls en se bouchant le nez avec une éponge imbibée de vinaigre pour se préserver de la contagion. Le diable est là, avec deux petits démons, qui guette sa proie; la Mort, sa faux à la droite, a l'autre main posée sur le marteau de la porte; mais le crucifix est au mur en face du malade, et la Madone apparaît avec le *Bambino* et les anges. — Voici encore Savonarole prêchant, Savonarole discutant avec un astrologue, Savonarole écrivant dans sa cellule, Savonarole se rendant comme ambassadeur des Florentins auprès de la Vierge, en compagnie de la Simplicité, de la Prière, de la Patience et de la Foi. — On s'étonne de ne pas rencontrer dans cette série l'image de la vision célèbre du glaive suspendu au-dessus de Florence : n'a-t-elle donc pas été reproduite par le dessin et la gravure ? M. Gruyer ne la mentionne même pas, et nous ne l'avons pas rencontrée non plus parmi les œuvres du dominicain que nous avons pu parcourir. — Il y avait certainement des représentations du supplice : on regrettera de n'en rencontrer aucune dans le livre de M. Gruyer. Il nous dit que ce sujet a été traité deux fois, mais par de médiocres interprètes. Cependant la gravure que nous trouvons en tête des *Esamina*, c'est-à-dire des derniers interrogatoires de Savonarole, ne paraît pas beaucoup plus mauvaise que plusieurs de celles qu'a admises l'auteur, et elle est tout au moins intéressante par le terrible épisode qu'elle reproduit avec un incontestable cachet de vérité. On y

voit les trois victimes, Silvestro, Domenico et Girolamo, — celui-ci au milieu, désigné par ses initiales. — Ils sont tous trois pendus ensemble à un gibet au-dessus du bûcher; les noms des assistans officiels sont au bas; l'architecture ne manque pas de couleur locale.

L'auteur du recueil n'avait certainement pas à s'interdire d'emprunter à d'autres publications contemporaines des gravures concernant son propre sujet. Par exemple, un petit traité apologétique de Domenico Benivieni en faveur de Savonarole (Florence, 1496) lui a offert une estampe reproduisant une des principales visions du célèbre prédicateur : la Rénovation du monde par le sang de Jésus-Christ. Cette pièce présente un intérêt particulier en dehors de son sens général, car on y aperçoit une silhouette de Rome qui montre visiblement plusieurs des édifices subsistant à la fin du xve siècle : la *Rotonda*, la colonne Trajane et la tour *della Milizia*. Nous avons fait ressortir ailleurs (1) l'intérêt de ces représentations figurées, qui peuvent servir de jalons chronologiques pour l'histoire de la topographie romaine.

Indépendamment des gravures directement relatives à Savonarole, M. Gruyer a voulu donner quelques spécimens caractéristiques de la gravure sur bois telle qu'elle se montrait alors, même dans des œuvres très éloignées du genre de celles qui devaient l'occuper spécialement. La mesure et le choix devenaient ici, à vrai dire, fort difficiles. Pour peu qu'on étende le regard autour de Savonarole ou bien avant lui, on trouve, dans le seul dernier quart du xve siècle, une série d'œuvres gravées qui pourraient servir d'intéressant et utile commentaire soit pour l'histoire des idées, soit au point de vue de l'histoire de l'art. Dès 1477, dans un livre ascétique d'Antonio Bettino de Sienne, dont une autre édition a paru également à Florence en 1491 sous ce titre : *del Monte santo di Dio*, on voit deux importantes gravures traduisant une pensée et des visions mystiques. L'une expose tous les supplices de l'enfer, les damnés mangés tout vivans, ou bien plongés dans la chaudière bouillante, ou bien déchiquetés par les démons. L'autre représente l'échelle divine qui monte vers Jésus-Christ : chacun des échelons est une vertu chrétienne; un jeune clerc y monte hardiment; un jeune laïque est tout près, mais le diable le retient attaché par le pied... L'examen de telles estampes pouvait, si M. Gruyer n'avait voulu borner son étude, lui servir utilement de point de départ soit pour constater ensuite le progrès du procédé et de la manière parmi les imagiers-graveurs, soit pour rechercher quelle mesure Savonarole avait voulu observer dans l'usage des ressources mystiques dont ses contemporains, prédicateurs et auditeurs, avaient encore l'habitude. Du reste, on

(1) Voyez l'*Histoire monumentale de Rome*, dans la *Revue* du 1er et du 15 septembre 1879.

sait gré à l'auteur de rapprocher et de réunir des estampes du même temps où se voit traité un même motif, agréable et bien choisi. A côté de deux estampes avec encadremens à fond noir qui représentent *Savonarole écrivant dans sa cellule*, il place, d'après d'autres ouvrages, d'autres bois élégans : *Saint Antonin composant son opuscule sur la confession, Cristoforo Landino enseignant les belles-lettres*, et même *Boccace écrivant son Décaméron*. Par suite de la même méthode, en face d'une estampe qui a pour sujet *Savonarole prêchant dans la cathédrale de Florence*, il reproduit une petite gravure qu'il intitule : *le Frère Cipolla prêchant*. Toutes ces œuvres sont charmantes, il est vrai, et reflètent également cette vive élégance, cette distinction suprême qui caractérisent alors l'école florentine, dans la gravure comme dans les autres arts du dessin. On est seulement un peu étonné de voir figurer en si grave compagnie, — entre Savonarole et saint Antonin, archevêque de Florence, — un joyeux compère tel que le rusé Cipolla du *Décaméron* de Boccace. M. Gruyer a bien eu ses raisons pour ne pas insister dans son texte sur cette spirituelle image, dont l'habile dessinateur a si bien résumé, dans un cadre de quelques centimètres, tout l'amusant récit du conteur italien. C'était de pareilles illustrations, — et naturellement de pires encore, car celle-ci est assez innocente, — que devaient être ornés les exemplaires de Boccace que Savonarole a fait livrer au feu.

Après tout, c'était une page de l'histoire de l'art italien qu'on voulait nous donner tout autant qu'une page d'histoire religieuse ou morale, et cette entreprise, heureusement conçue, a été heureusement conduite. La connaissance de ces rares gravures, rendue plus facile et plus familière, fera d'une part mieux comprendre quelle sorte de domination l'éloquence de Savonarole a exercée sur les Florentins et quelle était la situation intellectuelle de cette société; elle encouragera d'autre part l'étude, si attrayante par elle-même, des premiers temps de la gravure, d'un art si délicat et si austère, si digne de sympathie et de respect, qui venait de trouver ses procédés spéciaux et qui était donc, par plusieurs motifs, au temps de Savonarole, en possession d'un charme particulier de naïve et sincère jeunesse.

A. G.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-NEUVIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — L^e ANNÉE.

MAI — JUIN 1880

Livraison du 1er Mai.

INÈS PARKER, première partie, par M. MARIO UCHARD. 5
SCHOPENHAUER ET LA PHYSIOLOGIE FRANÇAISE. — CABANIS ET BICHAT, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. 35
LE PASSAGE D'HANNIBAL A TRAVERS LA GAULE ET LES ALPES, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT, par M. ALBERT RÉVILLE. 60
L'EXPÉDITION AU RIO-NEGRO. — SOUVENIRS DE LA FRONTIÈRE ARGENTINE, par M. ALFRED ÉBELOT. 93
LE FILS DE PIERRE LE GRAND. — I. — L'ENFANCE ET LA JEUNESSE D'ALEXIS, SON MARIAGE ET SA FUITE, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ. 125
LES ÉLECTIONS ANGLAISES, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 164
L'ÉLOQUENCE POLITIQUE DANS LE PARLEMENT DE PARIS, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS. — I. — LES ORATEURS DE LA FRONDE, par M. CHARLES AUBERTIN. 194
LE JUGEMENT D'UN ANONYME SUR L'ALLIANCE PRUSSO-RUSSE, par M. G. VALBERT. 216
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 230

Livraison du 15 Mai.

INÈS PARKER, deuxième partie, par M. MARIO UCHARD. 241
UNE IDYLLE MONACALE AU XIIIe SIÈCLE. — CHRISTINE DE STOMMELN, par M. ERNEST RENAN, de l'Académie française. 275
LE FILS DE PIERRE LE GRAND. — II. — LA CAPTURE ET LE RETOUR DU TSARÉVITCH. L'INQUISITION DE MOSCOU. LE PROCÈS DE PÉTERSBOURG ET LA MORT D'ALEXIS, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ 295

La Réforme de l'enseignement philosophique et moral, par M. Alfred FOUILLÉE. 333
Les Papiers du duc de Saint-Simon aux archives des affaires étrangères. — Une Œuvre inédite de l'auteur des *Mémoires*, par M. George Picot, de l'Institut de France. 370
Un Poète lyrique espagnol. — Don Gaspar Nunez de Arce, par M. L. LOUISLANDE. 414
La Région du Bas-Rhône. — II. — Le Port d'Aigues-Mortes et les Hodilles du Gard, par M. Charles LENTHÉRIC. 432
Revue littéraire. — Les *Salons* de Diderot, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . 457
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 470

Livraison du 1er Juin.

Inès Parker, troisième partie, par M. Mario UCHARD. 481
Le Salon de Mme Necker, d'après des documens tirés des archives de Coppet. — IV. — Moultou, Buffon, Thomas, par M. Othenin D'HAUSSONVILLE. 513
L'Apôtre de la destruction universelle. — Bakounine et l'Internationale, par M. Émile de LAVELEYE 546
Esquisses littéraires. — Saint-René Taillandier, par M. Émile MONTÉGUT. 583
La Réforme des impôts et les Projets de taxe unique, par M. MATHIEU-BODET. 627
Le Salon de 1880. — I. — La Peinture d'histoire et le Portrait, par M. Émile MICHEL 662
Un Comédien devenu conseiller de cour, par M. G. VALBERT. 697
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 710

Livraison du 15 Juin.

Inès Parker, dernière partie, par M. Mario UCHARD. 721
Cinquante Années d'histoire contemporaine. — Monsieur Thiers. — II. — Comment se fonde un gouvernement. M. Thiers et la Monarchie de 1830, par M. Charles de MAZADE. 762
L'Empire des Tsars et les Russes. — X. — La Crise actuelle et les Réformes politiques, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU 796
Gustave Flaubert, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE 828
L'Angleterre au temps de la restauration, d'après un livre récent. — I. — La Situation en 1815, par M. H. BLERZY. 858
Dégrèvement et Amortissement au moyen de la conversion, par M. Victor BONNET. 885
Le Salon de 1880. — II. — La Peinture de paysage, la Sculpture et l'Architecture, par M. Émile MICHEL 908
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 943
Essais et Notices 954

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0067